U d'/of Ottawa
39003023187783

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/biographienation14acad

BIOGRAPHIE NATIONALE.

AOUT 9 1973

BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

DE BELGIQUE.

TOME QUATORZIÈME.

MASSEZ — MOELLER.

Université d'Ottawa
BIBLIOTHÈQUES
LIBRARIES
University of O

BRUXELLES,
BRUYLANT-CHRISTOPHE & Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS,
SUCCESSEUR
ÉMILE BRUYLANT,
RUE DE LA RÉGENCE, 67.

1897.

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

CT
1163
.A2
1866
v.14

LISTE DES MEMBRES

DE LA COMMISSION ACADÉMIQUE CHARGÉE DE LA PUBLICATION
DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE.

(NOVEMBRE 1897).

MM. **Alph. Wauters**, délégué de la classe des lettres, *président*.
G. Dewalque, délégué de la classe des sciences, *vice-président*.
Ferd. Vander Haeghen, délégué de la classe des lettres, *secrétaire*.
Fr. Crépin, délégué de la classe des sciences.
C. Le Paige, délégué de la classe des sciences.
Edm. Marchal, délégué de la classe des sciences.
G. Vander Mensbrugghe, délégué de la classe des sciences.
St. Bormans, délégué de la classe des lettres.
J. Stecher, délégué de la classe des lettres.
P. Willems, délégué de la classe des lettres.
F.-A. Gevaert, délégué de la classe des beaux-arts.
H. Hymans, délégué de la classe des beaux-arts.
J. Robie, délégué de la classe des beaux-arts.
M. Rooses, délégué de la classe des beaux-arts.
Ad. Samuel, délégué de la classe des beaux-arts.

—

Secrétaire adjoint : **Paul Bergmans**, docteur en philosophie et lettres.

LISTE DES COLLABORATEURS

DU QUATORZIÈME VOLUME DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE.

(Les noms précédés d'un asterisque sont ceux des collaborateurs décédés.)

Alvin (Frédéric), homme de lettres, à Bruxelles.
Arenbergh Émile Van), juge de paix, à Anderlecht.
Baes (Edgar), homme de lettres, à Bruxelles.
Beeckman (A.), directeur au Ministère de la Justice, à Bruxelles.
***Beneden (P.-J. van)**.
Bergmans (Charles), professeur honoraire, à Gand.
Bergmans (Paul), docteur en philosophie et lettres, à Gand.
Bernaert (Frédéric), général, à Bruxelles.
Borchgrave (Émile de), membre de l'Académie royale, à Vienne.
Chestret de Haneffe (baron **J. de**), membre de l'Académie royale, à Liège.
Christophe (Charles), docteur en philosophie et lettres, à Gand.
Crépin (François), membre de l'Académie royale, à Bruxelles.
Delehaye (Hipp.), S. J., à Bruxelles.
Devillers (Léopold), archiviste de l'État, à Mons.
Dewalque (François), professeur à l'Université, à Louvain.
Dewalque (Gustave), membre de l'Académie royale, à Liège.
Doyen (F.-D.), curé-doyen, à Wellin.
Duchesne (Eugène), professeur à l'Athénée royal, à Liège.
Duyse (Hermann van), conservateur du Musée archéologique, à Gand.
Even (Édouard Van), membre de l'Académie royale, à Louvain.
Falloise (Maurice), avocat, à Liège.
Frederichs (Jules), professeur à l'Athénée royal, à Ostende.
Goemans (Léon), professeur à l'Athénée royal, à Louvain.

LISTE DES COLLABORATEURS

Goovaerts (Alphonse), archiviste adjoint du royaume, à Bruxelles.
Helbig (J.), homme de lettres, à Liège.
Hymans (Henri), membre de l'Académie royale, à Bruxelles.
Jacques (Victor), docteur en médecine, à Bruxelles.
Krains (Hubert), homme de lettres, à Berne.
Kurth (Godefroid), membre de l'Académie royale, à Liège.
Lamy (Mgr **T.-J.**), membre de l'Académie royale, à Louvain.
***Le Roy (Alphonse)**.
Linden (Hermann Vander), professeur à l'Athénée royal, à Anvers.
Loise (Ferdinand), membre de l'Académie royale, à Saint-Servais.
Lonchay (Henri), professeur à l'Athénée royal, à Bruxelles.
Maes (Paul), bibliothécaire adjoint de l'Université, à Liège.
Marchal (chevalier **Edmond**), secrétaire perpétuel de l'Académie royale, à Bruxelles.
Matthieu (Ernest), avocat, à Enghien.
Neuss (Henri van), archiviste, à Hasselt.
Pauw (Napoléon de), avocat général, à Gand.
Piot (Charles), membre de l'Académie royale, à Bruxelles.
Pirenne (Henri), professeur à l'Université, à Gand.
Rahlenbeek (Charles), homme de lettres, à Bruxelles.
Reusens (E.-H.-J.), professeur à l'Université, à Louvain.
Roersch (Alphonse), chargé de cours à l'Université, à Gand.
Schrevel (A.-C. de), secrétaire de l'évêché, à Bruges.
Stecher (Jean), membre de l'Académie royale, à Liège.
***Straeten (Edmond Vander)**.
Tierenteyn (Louis), avocat, à Gand.
Varenbergh (Émile), conseiller provincial, à Gand.
Vreese (Willem De), chargé de cours à l'Université, à Gand.
Wauters (Alphonse), membre de l'Académie royale, à Bruxelles.
Wauwermans, général, à Anvers.
Willems (Léonard), avocat, à Gand.

M (suite).

MASSEZ (*Louis-Joseph*), jurisconsulte, florissait au XVIIIe siècle. Né à Renaix, il fut successivement avocat au conseil de Flandre, auditeur de la chambre des comptes, à Bruxelles, et conseiller au conseil de Flandre, où il remplaça Papejans de Barlestein (14 mai 1772). Lors de l'érection des tribunaux de première instance, sous Joseph II, Massez fut nommé président du tribunal d'Audenarde (1787), mais il fut rappelé au bout de dix-neuf jours comme les autres présidents des tribunaux de Flandre, et revint occuper sa place au sein du conseil. Il prit une certaine part aux événements de l'époque révolutionnaire, puis disparut de la scène publique. Sous le voile de l'anonyme, il écrivit, en 1780, une brochure sur la question des dîmes, qui eut beaucoup de retentissement; elle donna lieu à une polémique assez vive, à laquelle se mêlèrent l'abbé J. Ghesquière, l'avocat bruxellois d'Outrepont, etc.

Voici le titre de la brochure de Massez: *Examen de la question, si les décimateurs ont l'intention fondée en droit à la perception de la dîme des fruits insolites en Flandre.* Gand, J.-F. Coquyt, 1780; in-8o. L'auteur, qui se prononce pour la négative, termine ainsi sa préface : « Pour « ce qui est du style, c'est celui d'un « Flamand, qui en expliquant des an- « ciennes ordonnances qui renferment « en peu de mots des dispositions très « étendues, s'est attaché particulière- « ment à se faire comprendre ; et c'est « bien assez s'il a réussi ». Cet opuscule fut traduit en flamand par l'avocat Eghels.

Paul Bergmans.

Ferd. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise*, t. IV (Gand, 1862), p. 136-137, no 5896. — J.-Fr. Foppens, *Histoire du Conseil de Flandre* (Bruxelles, 1869), p. 276-277. — C. Sommervogel, *Bibliotheque de la Compagnie de Jésus*, t. III (Bruxelles, 1892), col. 1370-1371 et 1374, où l'on trouvera l'énumération des différentes pieces publiées sur la question des dîmes.

MASSIN (*Nicolas* **DE**), LXXIIe prince-abbé de Stavelot et Malmédy, né à Verviers, décédé à Stavelot, le 3 mai 1737. Après une longue série d'abbés commandataires, les religieux de ces deux monastères résolurent de choisir un des leurs; et, le 16 août 1731, dom N. de Massin, profès de Stavelot, fut nommé par toutes les voix de son couvent, plus celle d'un moine de Malmédy. Son élection fut contestée par le chapitre de Malmédy, mais elle fut approuvée par le pape Clément XIII, le 20 décembre 1731, et le nouvel abbé fut consacré par Mgr Gillis, suffragant de Liége. Sa nomination fut accueillie avec enthou-

siasme. Il s'occupa activement de l'administration de sa principauté, à qui tout faisait espérer un règne prospère. Mais bientôt la guerre éclata entre l'Empire et la France, et amena les calamités qui l'accompagnent toujours. Le plénipotentiaire du prince à la diète de Ratisbonne ayant, sans ordre exprès, adhéré à la déclaration de guerre, Massin se réfugia à Aix-la-Chapelle, où, par édit du 14 mars 1734, il constitua un conseil de régence pour l'administration de sa principauté. Pendant que l'Empire réclamait le contingent et les subsides, le comte de Belle-Isle exigeait dans les dix jours 25,000 rations de fourrage et 40,000 livres, auxquelles il en ajouta plus tard 100,000 autres. La répartition des impôts suscita des difficultés de tout genre, tant à Vienne que dans le pays, où les exempts de taille refusaient leurs contributions. Le clergé surtout fut récalcitrant. L'affaire alla à Rome, où la commission des immunités ecclésiastiques l'obligea à payer 540 *scudi*. Au mois de mars 1736, la répartition de cette somme n'avait pas encore été faite; elle n'eut lieu qu'après la fin de la guerre. Puis le pays fut soumis aux exactions des Impériaux, qui y avaient pris leurs quartiers d'hiver. C'est dans ces conditions que le prince-abbé fut frappé d'une attaque d'apoplexie qui l'enleva subitement.

G. Dewalque.

A. de Noue, *Etudes hist. sur l'ancien pays de Stavelot et Malmédy*. — F.-A. Villers, *Histoire chronol. des abbés-princes de Stavelot et Malmédy*.

MASSON. Voir LATOMUS.

MASSOTTE (*Thomas*), jurisconsulte, florissait à Liège à la fin du XVIe siècle. Il était notaire de la cour épiscopale et a laissé un ouvrage intitulé : *Speculationum notarii publici libri quinque e præclaris multorum haud vulgarium jureconsultorum vigiliis decerpti atque collecti per Thomam Massotte, seniorem publicum et episcopalis curiæ Leodiens. notarium. Opus novum non modo publicis tabellionibus at judicibus, etiam advocatis, procuratoribus comprimis utile*. Liège, Jean Voes, 1596; in-8°. L'édition reparut en 1601, avec un nouveau titre : Liège, Guillaume Sapidus ou Le Sage.

Paul Bergmans.

L. Abry, *Les Hommes illustres de la nation liégeoise*, éd. par H. Helbig et S. Bormans (Liège, 1867), p. 64. — X. de Theux, *Bibliographie liégeoise* (2e éd., Bruges, 1885), col. 28.

MASTELYN (*Henri*), docteur en médecine et en philosophie, médecin particulier des archiducs Albert et Isabelle. Fils de Pierre Mastelyn et d'Elisabeth Vander Borcht ou Vander Burcht, Henri Mastelyn naquit à Bruxelles vers 1565. Après avoir été proclamé docteur en philosophie et en médecine, Mastelyn s'établit dans sa ville natale et y épousa, le 9 novembre 1593, Marie Vanden Wouwere, née à Bruxelles le 8 octobre 1569, la filleule de Laurent Metsius, le savant doyen de Sainte-Gudule, qui fut plus tard évêque de Bois-le-Duc; elle était fille de Philippe Vanden Wouwere, maïeur du chapitre de Sainte-Gudule. Cette belle alliance posa bien le jeune docteur, qui, en 1606, fut nommé médecin particulier des archiducs Albert et Isabelle. Nous avons pu fixer cette date à l'aide du registre matricule des membres de la confrérie de Saint-Ildephonse, érigée par Leurs Altesses dans l'église de l'abbaye de Coudenberg, institution dont devaient faire partie tous ceux qui étaient attachés à la cour de Bruxelles : Henri Mastelyn figure dans ce registre, écrit en espagnol, en qualité de *medico de casa* des archiducs. Il remplit ces fonctions pendant trente-cinq ans. Il assista dans ses derniers moments l'archiduc Albert, qui mourut à Bruxelles le 13 juin 1621. Il rendit les mêmes devoirs à l'infante Isabelle, décédée au palais de Bruxelles en 1633, et conserva ses fonctions à la cour jusqu'à sa mort. En 1640, le docteur Mastelyn, malade depuis longtemps, était très infirme. Il décéda à Bruxelles le 6 mars 1641, âgé d'environ soixante-seize ans, et fut inhumé dans l'église du couvent des Dominicains, dans le caveau qu'il avait fait construire pour lui, pour son épouse et pour ses enfants. La pierre d'entrée de ce caveau était ornée des armoiries des familles Mastelyn et Vanden Wou-

were. Ce monument funéraire fut détruit pendant le bombardement de 1695. Henri Mastelyn portait : *d'azur à trois étoiles d'argent, posées deux en chef et une en pointe, avec une serpe au centre de l'écu*. Il laissa une fortune assez considérable. Lors de la fondation des Monts-de-Piété par les archiducs, sous la direction de Wenceslas Coeberger, il avait, de 1618 à 1620, prêté sur hypothèque, à la nouvelle institution, 3,200 florins du Rhin. Son frère Jean Mastelyn, négociant à Anvers, avait prêté pareille somme. Il possédait dans le pays de Gaesbeek des biens féodaux ; en 1621, il vendit un de ceux-ci à Jacques Tax, bailli de ce pays. En 1645, sa veuve, qui lui survécut jusqu'en 1648, acheta, pour la somme de 1,300 florins, d'Ambroise de Hornes, comte de Baucignies, un bien féodal situé à Haeren. Henri Mastelyn avait eu huit enfants. Son fils aîné, Pierre, entra dans l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin, de la congrégation de Latran et du chapitre de Windesheim; il fit profession au prieuré de Groenendael, le 11 septembre 1611; à cette occasion, le docteur Mastelyn donna au couvent une rente annuelle de 37 florins du Rhin. Sa fille Catherine épousa Philippe Ryckewaert, chevalier, seigneur de Huldenberg et de Tiberchamps, avocat, assesseur du prévôt de l'hôtel de Sa Majesté, échevin de Bruxelles, conseiller du conseil de Brabant, puis vice-chancelier, juge délégué à la chambre mi-partie. Philippe fut secrétaire du conseil de Brabant. Marie épousa Henri Vanden Berghe-de Binckom, avocat, conseiller au conseil de Brabant. Jean fut chanoine de la collégiale de Saint-Vincent, à Soignies. Anne entra dans l'ordre des Urbanistes de Sainte-Claire au couvent de Nazareth, à Lierre. Marc fait l'objet de la notice qui suit.

Alphonse Goovaerts.

Eloy, *Dictionnaire de médecine*. Mons, 1778, t. III. — *Le Grand Théâtre sacré du Brabant*, t. I, 2e partie, p. 262. — Goovaerts, *Généalogie de la famille Van den Wouwer* (en manuscrit). — Aux Archives générales du royaume : Archives ecclésiastiques, nº 1990, fº 47 ; Notariat général de Brabant, nºs 1361 et 1417; Conseil de Brabant, nº 782, fº 198; Monts-de-Piété, nºs 1, 2 et 3 ; Cour féodale de Brabant, nº 18, fº 86 vº; nº 149, fº 83; nº 372, fº 304 vº; Chambre de tonlieu de Bruxelles, nº 13, fº 312; Greffes scabinaux de l'arrondissement de Bruxelles, nº 5466, fº 65. — A la Bibliothèque royale : Section des manuscrits, nº 19470, fº 1; Ire série, nº 337; IIe série, nº 135, fº 23 vº et nº 213. — A la Bibliothèque héraldique du département des affaires étrangères, nº 231, t. III, fº 223.

MASTELYN (*Marc*), fils du précédent, naquit à Bruxelles et fut baptisé à Sainte-Gudule, le 24 septembre 1599. Ses humanités faites, il entra dans l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin, de la Congrégation de Latran et du chapitre de Windesheim, au prieuré de Groenendael, près de Bruxelles, dans la forêt de Soignes. Il y fit profession en 1617, à peine âgé de dix-huit ans. A cette occasion, le docteur Mastelyn, son père, donna au couvent une rente perpétuelle 18 florins du Rhin l'an, et un calice en argent doré avec burettes et patène. L'ordre dans lequel Marc entra était fort en honneur dans la famille Mastelyn-Vanden Wouwere, qui y comptait en ce moment quatre membres : Philippe Vanden Wouwere, oncle maternel de Marc, directeur du couvent de Mariendael, à Diest, procureur du prieuré de Groenendael, prieur de celui de Sept-Fontaines; Pierre Mastelyn, frère aîné de Marc, moine à Groenendael; Raphaël Mastelyn, son cousin-germain, moine à Groenendael, recteur des *Spinsters* à Anvers et du couvent de Jéricho à Bruxelles; enfin, Marc Mastelyn. Après avoir prononcé ses vœux, ce dernier fut envoyé par son supérieur à Louvain, pour y étudier la philosophie et la théologie, au collège des chanoines réguliers, fondé en 1616, par Antoine van Berghen, prieur de Groenendael. Il y prit ses licences et fut, immédiatement après, nommé professeur de théologie à Groenendael et secrétaire de Jean Succant, commissaire général de la congrégation de Windesheim en Belgique. En 1631, il fut nommé président du collège de son ordre à Louvain; il exerça ces fonctions jusqu'en janvier 1636, quand il fut élevé à la dignité de prieur de Sept-Fontaines (sous Rhode-St-Genèse), également dans la forêt de Soignes. Pendant son séjour à Groenendael, Marc Mastelyn s'était occupé de l'histoire de

ce prieuré et avait publié à Bruxelles, chez Jean van Meerbeeck, un volume intitulé : *Necrologium Monasterii Viridis Vallis, Ordinis Canonicorum Regularium S. Augustini, Congregationis Lateranensis, et Capituli Windezemensis, in nemore Zoniæ propè Bruxellam*, petit in-quarto de 165 pages. Dans ce volume, dédié à son père, Mastelyn, après avoir parlé des prieurés de Groenendael, de Rouge-Cloître, de Corsendonck, de Sainte-Barbe à Tirlemont, de Sainte-Marie au Trône à Louvain, de Bethléem à Herent, de Sept-Fontaines et de Bois-Seigneur-Isaac, consacre vingt-six chapitres de son livre au célèbre mystique Jean de Ruisbroeck; cinq à Jean de Leeuw, dit « le Bon Cuisinier »; un à Jean Vanden Spiegel ou « à Speculo », dit de Cureghem; un à Louis van Velthem; un à Bertrand Kale; un à Jean de Bercht; enfin, un dernier aux moines de Groenendael qui se distinguèrent par leurs écrits. Pendant qu'il était président du collège de son ordre à Louvain, il reprit le commentaire des Psaumes de David, laissé inachevé par le moine de Groenendael, Jean de Bercht, mort en 1470, le compléta en commentant les psaumes 114 à 123, et le publia à Anvers, chez Arnold van Brakel, en 1634. Ce volume in-quarto est intitulé : *Elucidatorium in Psalmos Davidicos; authore R. P. Joan. de Bercht.* Mastelyn aurait sans doute écrit et publié d'autres ouvrages si, trois ans et demi après son élévation à la dignité de prieur de Sept-Fontaines, n'avait commencé pour lui une ère excessivement agitée. Le prieuré qu'il dirigeait avait été placé dès l'année 1417 sous l'obédience du général du chapitre de Windesheim. Depuis 1443, les moines avaient été clôturés, mais, en 1635, peu de mois avant l'élection de Mastelyn, la clôture avait été levée par le chapitre général. De là, un état nouveau au moment où Mastelyn devint prieur. Appelé de Groenendael pour diriger Sept-Fontaines, son élection avait déplu à d'autres prieurs et à certains religieux de son couvent. Il y avait alors à Sept-Fontaines, comme procureur, un Père Henri de Bruyn, que le prieur Mastelyn dut démettre de ses fonctions, parce qu'il endettait le prieuré par les bâtiments qu'il faisait construire. Le 19 avril 1639, Michel Coersius, général du chapitre de Windesheim, avait remis en fonctions ce procureur, qu'un document des archives de Sept-Fontaines appelle : *vir in rebus secularibus singularis astutiæ ac proinde aptissimus procurator.* Le prieur Mastelyn protesta contre cette mesure, en disant qu'elle était contraire aux décrets de la vingt-cinquième session du concile de Trente et que lui, en sa qualité de prieur, avait le droit de démettre le procureur. Ses protestations n'eurent pas l'effet désiré; au contraire, elles provoquèrent contre lui une véritable levée de boucliers. Tous ceux qui avaient vu de mauvais œil son élection portèrent devant le chapitre général leurs doléances. Le général arriva de Cologne à Sept-Fontaines le 14 novembre 1639, et convoqua au prieuré : Jean Bernard, prieur de Bois-Seigneur-Isaac, commissaire général de l'ordre en Belgique; Adrien Vander Reest, prieur de Rouge-Cloître; Jean Huens, prieur de Bethléem, et Pierre Waersegghere, prieur de Sainte-Marie au Trône. Avec ces prieurs, dont aucun n'était favorable à Mastelyn, le général fit la visite canonique de Sept-Fontaines et commença une enquête qui dura jusqu'au 6 décembre. Ce jour-là, Mastelyn fut mandé au chapitre, où on lui donna connaissance du résultat de l'enquête. On lui imputait : 1° d'avoir accusé témérairement son confrère Henri de Bruyn; 2° d'avoir détruit la paix du couvent; 3° de ne pas avoir observé le sixième article des statuts de l'ordre qui obligeait les prieurs à faire observer la discipline. On l'avertit qu'il était tombé dans un des *casus depositionis prioris;* on l'engagea à donner sa démission; on lui offrit le titre honorifique de ses fonctions et un canonicat qui lui aurait donné la première place à côté d'un prieur; on l'autorisa à rester professeur de théologie et de philosophie, et on lui promit de ce chef une bonne rémunération annuelle. Mais Mastelyn ne voulut rien entendre, et il demanda une sentence en forme authentique, qui lui fut refusée.

Mastelyn interjeta appel, mais le lendemain le général le déposa et fit procéder à l'élection d'un nouveau prieur. Il releva en même temps tous les religieux de leur vœu d'obéissance vis-à-vis de Mastelyn. Alors celui-ci résolut de faire porter l'affaire devant le conseil souverain de Brabant. Par l'organe de son beau-frère Henri Vanden Berghe-de Binckom, membre de ce conseil; son frère Philippe Mastelyn, secrétaire du conseil; son beau-frère Philippe Ryckewaert, conseiller; ses oncles Maximilien Vanden Wouwere et Jean de Boisschot, et d'autres membres de sa famille s'adressèrent, le 4 janvier 1640, au conseil de Brabant, et, devant cette juridiction, intentèrent une action au général et aux prieurs qui avaient déposé le prieur Mastelyn, à l'instigation du procureur de Bruyn, disaient-ils. La requête fut envoyée au conseil à l'insu du vieux père du prieur, le docteur Henri Mastelyn, malade et infirme, qu'on laissa dans une ignorance complète des difficultés suscitées à son fils. Les requérants dirent au conseil que tout ce que le général avait fait après l'appel interjeté par le prieur contre sa destitution, devait, selon les privilèges du Brabant, être tenu pour nul et contraire aux droits divin, naturel, canonique et civil, et que Mastelyn devait rester sous la protection du conseil de Brabant, en vertu de la Joyeuse Entrée de Philippe II, basée sur le privilège de l'empereur Conrad II, confirmé en 1186 par le pape Urbain III. Ils demandèrent au conseil de casser la destitution de Mastelyn, de le faire reconnaître comme prieur légitime, du moins par provision jusqu'à ce qu'il fût fait droit à l'appel interjeté par lui. Le procureur général se joignit aux requérants pour poursuivre l'affaire. Le conseil rendit une première sentence interlocutoire le 12 janvier 1640. Dans l'entre-temps, l'avocat Ryckewaert avait écrit au général une lettre violente dans laquelle il accusait le Père de Bruyn de diriger toute cette entreprise contre le prieur Mastelyn. Le 23 février, le général, qui avait quitté le pays aussitôt après l'élection du nouveau prieur, Florent de Kipholts, emportant ses chevaux et ses bagages, écrivit de Cologne au chancelier de Brabant, Ferdinand de Boisschot, et demanda que le conseil ratifiât la déposition de Mastelyn et renvoyât celui-ci devant son juge compétent. De leur côté, dans leur réponse à une rescription du général, les requérants informèrent le conseil que ce document n'avait été signé que par quatre des trente-trois prieurs du chapitre de Windesheim. Au mois d'août, les requérants demandèrent exécution de la sentence interlocutoire du 12 janvier et firent mettre arrêt sur les terres de Borne et de Hardichamps, appartenant au prieuré de Bois-Seigneur-Isaac, dont le prieur Jean-Bernard, commissaire de l'ordre en Belgique avait été envoyé à Sept-Fontaines pour faire respecter l'élection ordonnée par le général, pendant que l'archevêque de Malines travaillait à Rome pour aplanir les difficultés et emmener une solution. Le 20 août, le conseil rendit une seconde sentence interlocutoire et, le 31 du même mois, il donna des lettres exécutoriales de la sentence du 12 janvier, ordonnant au général de réinstaller Mastelyn comme prieur de Sept-Fontaines, en attendant qu'il fût fait droit à sa demande d'appel devant les juges ecclésiastiques. L'affaire dura encore trois ans, mais elle se termina à l'avantage de Mastelyn, qui resta prieur jusqu'à sa mort, c'est-à-dire jusqu'au 23 décembre 1652, après avoir été élu commissaire général du chapitre de Windesheim. Valère André, son contemporain, dit que Marc Mastelyn ne se distinguait pas moins par sa piété que par son savoir : *Vir non minus religione, vitæque integritate quam ingenio doctrinaque excellens*, dit-il dans la *Bibliotheca belgica*. En termes charmants, ses confrères de Sept-Fontaines lui rendirent le même témoignage, dans l'obituaire du prieuré, en y ajoutant combien il était aimable et combien il fut aimé : *Vir fuit lectionis et studii amantissimus et quod hinc sequitur profundissime doctus, mirabiliter tamen comis, et affabilis, ju-*

cunda ac lepida sua conversatione omnibus gratus et charus.

Alphonse Goovaerts.

Le Roy, *Le Grand Théâtre sacré de Brabant*, t. I, 2e partie, p. 334. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas, de la principauté de Liège et de quelques contrées voisines*, t. IX, p. 360. — Piron, *Algemeene levensbeschryving der mannen en vrouwen van België*, p. 248. — Reusens, *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. XVII, p. 465. — Valerius Andreas, *Bibliotheca belgica*, p. 840. — Van Gestel, *Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechliniensis*, t. II, p. 135. — Aux Archives générales du royaume : Archives ecclésiastiques, Fonds du prieuré de Sept-Fontaines; Cartulaires et manuscrits, nos 750[1] et 750[2]; Conseil de Brabant, correspondance, t. XVII 1640, fo 37, et sentences, no 782, fo 198. — A la Bibliothèque royale : Section des manuscrits, nos 557 de la 1re série, et 155 de la 2e série, fo 23vo.

MASUI (*Jean-Baptiste*), ingénieur, fonctionnaire, né à Bruxelles, le 17 janvier 1798, mort dans cette ville, le 11 décembre 1860. Il fit ses études à l'école des manufactures impériales de France. En 1814, il entra dans l'administration de la ville de Bruxelles; il était chargé de la direction des travaux du canal de Willebroeck, quand éclata la révolution de 1830. Le 29 octobre, le gouvernement provisoire le nomma ingénieur de deuxième classe des ponts et chaussées; il fut successivement promu ingénieur de première classe, ingénieur en chef et inspecteur divisionnaire. Jusqu'en 1837, son activité se porta surtout sur les travaux à effectuer dans les polders des environs d'Anvers, pour faire rentrer dans ses limites l'Escaut, dont les digues avaient été rompues pendant la période des hostilités. Dans une visite qu'il fit aux polders, Léopold Ier put se rendre compte du zèle et de l'intelligence déployés par Masui, et lui accorda spontanément la croix de son ordre. Lors de la création du ministère des travaux publics, Masui fut nommé secrétaire général *ad interim* du nouveau département. C'était précisément l'époque de la création des chemins de fer, cette admirable invention qui dut vaincre tant de préjugés et triompher de tant de résistances. Masui fut chargé de la direction de l'exploitation du railway national (1er septembre 1838). Il se montra à la hauteur de la tâche difficile qui lui incombait, et rendit, dans l'organisation de cette administration, des services éminents que l'Etat sut reconnaître. Nommé directeur général des chemins de fer, postes et télégraphes, en 1850, il fut promu commandeur de l'ordre de Léopold et décoré de nombreux ordres étrangers. Pour conserver la mémoire de ce haut fonctionnaire, le nom de Masui a été donné à une rue et à une place à Schaerbeek, un des faubourgs de la ville de Bruxelles. Le personnel des chemins de fer lui a érigé, en 1861, une statue qui se trouve placée à l'intérieur de la gare du Nord, à Bruxelles.

Paul Bergmans.

E. Allognier, *Biographie de J.-B. Masui* (Bruxelles, 1861).

MASURIUS (*Louis*). Voir DES MASURES (*Louis*).

MATAGNE (*Jules*), bollandiste, né à Namur, le 24 septembre 1833, mort le 7 juillet 1872. Entré dans la Compagnie de Jésus, le 25 septembre 1851, il enseigna la rhétorique à Gand et l'Ecriture sainte à Louvain. Il passa quelques années à Bruxelles pour continuer les *Acta Sanctorum;* mais sa frêle santé ne put supporter l'excès de travail auquel il se livrait. Il avait montré dès l'enfance des aptitudes extraordinaires pour la linguistique. Toutes les langues de l'Europe, tant anciennes que modernes, lui étaient familières. Il connaissait, en outre, l'hébreu, l'arabe, le syriaque, l'arménien, ainsi que les éléments des langues assyrienne, géorgienne, copte et éthiopienne; il apprit même le chinois pour rédiger la partie du catalogue de la bibliothèque Van Alstein, relative aux livres écrits dans cet idiome. Il a laissé les œuvres suivantes :

1. *Acta Sanctorum.* Il travailla au tome XII d'octobre. — 2. *Le Saint Sacrement de Miracle à Bruxelles*, dans les *Précis historiques*, 1870; p. 357-64, 390-402 et 406-417. — 3. *Une Réhabilitation d'Alexandre VI*, dans la *Revue des questions historiques* (Paris, janvier 1871; p. 466-475). — *Le Cardinal Rodrigue Borgia*, réponse au R. P. Ollivier, par J. Matagne (extrait de la

Revue des questions historiques). (Paris, Victor Palme, 1872; in-8°, 22 p.). Dans le tire à part, il y a de plus la réplique à la réponse du P. Ollivier, publiée dans l'*Univers*, 16 et 17 octobre 1871. — *Le Pape Alexandre VI et les Borgia*, par le R. P. M. J. Ollivier, des Frères prêcheurs. Première partie. Le cardinal de Llancol y Borgia. Paris, Joseph Albanel, libraire, 1870, in-8°; 320 p. (Voir la *Civilta cattolica*, mars 1873; p. 718-32). — 4. Le Martyrologe romain actuel, dans la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*. Deuxième édition, t. III, col. 368-72. *Acta SS.*, octobre, t. XIII.

Ferd. Lorse.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. V, col. 718.

MATELART (*Jean*), compositeur de musique, originaire des Pays-Bas. Les renseignements nous manquent sur cet artiste qui vécut en Italie au XVIe siècle, et fut maître de chapelle de l'église collégiale de Saint-Laurent *in Damaso*, à Rome; c'est du moins la qualification qu'il prend sur le titre de son recueil de répons, d'hymnes et d'antiennes, paru en 1596 : *Responsoria, Antiphonæ et Hymni in processionibus per annum quaternis et quinis vocibus concinenda, auctore Joanne Matelarto Flandren. Collegiatæ ecclesiæ S. Laurentii in Damaso de urbe capellæ magistro*. Rome, Nicolas Mutius, 1596; in-4°. La même église conservait anciennement un livre d'hymnes manuscrit de Matelart. On trouve de lui un madrigal à quatre voix : *L'Amor crudel*, dans le *Secondo libro delle Muse a quattro voci* (Rome, Ant. Barre, 1558; in-4°), et un autre, à trois voix : *Donna ben saprei io*, dans *Il primo libro delle Muse, a tre voci* (Venise, Jérôme Scotto, 1562; in-8°). Ajoutons que Matelart figure parmi les auteurs mentionnés dans le catalogue imprimé de la bibliothèque musicale du roi Jean IV de Portugal (1649).

Paul Bergmans.

C.-F. Becker, *die Tonwerke des XVI und XVII Jahrhunderts* Leipzig, 1855, col. 125. — F.-J. Fetis, *Biographie universelle des musiciens*, 2e éd., t. VI Paris, 1864, p. 21. — Edm. Vander Straeten, *La Musique aux Pays-Bas*, t. VI, p. 487-488 et t. VIII, p. 491. Ce musicologue voit dans le nom de *Matelart* une forme corrompue du nom plus flamand *De Martelaere*; c'est une simple hypothèse, qu'il faut se hâter à enregistrer. — *Allgemeine deutsche Biographie*, t. XX (Leipzig, 1884), p. 582-583 notice de J. Franck). — Em. Vogel, *Bibliothek der gedruckten weltlichen Vocalmusik Italiens* (Berlin, 1892), t. II, p. 306 et 402.

MATERNE (*saint*), figure en tête des catalogues épiscopaux de Cologne et de Tongres et occupe, après saint Euchère et saint Valère, la troisième place dans celui de Trèves. D'après la tradition, il aurait été envoyé par saint Pierre dans le nord de la Gaule, avec les saints Euchère et Valère, et aurait été successivement évêque des trois cités de Trèves, de Cologne et de Tongres. Il ne reste plus rien aujourd'hui de cette légende, qui nous apparaît déjà, constituée dans ses traits essentiels, au IXe siècle. Elle doit être rejetée au nombre de ces récits apocryphes, si fréquents au moyen âge, forgés dans le but de revendiquer pour certaines églises une origine apostolique. Il a existé pourtant un évêque du nom de Materne, mais il a vécu au IVe siècle et non au premier. Il est cité parmi les Pères qui assistèrent, en 313 et 314, aux conciles de Rome et d'Arles. Les critiques modernes admettent qu'après avoir tout d'abord exercé les fonctions épiscopales à Trèves, il se sera consacré plus tard aux régions du Nord et sera devenu évêque de Cologne. C'est, sans doute, au catalogue épiscopal de cette ville ou à celui de Trèves que l'église de Tongres aura emprunté son nom, en même temps que la légende qui faisait de lui un envoyé de saint Pierre.

H. Pirenne.

F.-W. Rettberg, *Kirchengeschichte Deutschlands*, t. I, p. 73 et suiv. — Duchesne, *Mémoire sur l'origine des diocèses épiscopaux dans l'ancienne Gaule* (*Mém. de la Soc. des Antiquaires de France*, t. L (1889), p. 337 et suiv.).

MATERNE (*Jean-François-Constant*), né à Huy, le 5 février 1807, professeur, journaliste, poète, fonctionnaire et diplomate, décédé à Schaerbeek, le 15 avril 1860. Après avoir fait de brillantes études moyennes au collège de Liège, il suivait depuis quelque temps déjà les cours de la faculté de philosophie à l'université de cette ville, lorsque, en 1825, le gouvernement fit un appel aux étu-

diants qui, bien que non gradués, désiraient entrer dans l'enseignement primaire et recueillir la succession des Frères de la doctrine chrétienne, dont les écoles venaient d'être supprimées. Materne n'hésita pas : il accepta cette position, toute modeste qu'elle fût, et se rendit cette année même à Namur, où il resta environ cinq ans, partageant son temps entre les devoirs de sa charge et une collaboration active au *Courrier des Pays-Bas*, journal influent de l'opposition qui paraissait alors à Bruxelles.

De retour à Liège, au commencement de 1830, Materne se lia avec Charles Rogier, Lebeau, Devaux, Hipp. Vilain XIIII, Van Praet, de Conway, Nothomb, etc., les principaux rédacteurs du *Politique*, et son concours fut acquis à toutes les mesures destinées à préparer et à consolider l'indépendance nationale. Collaborateur du journal *le Politique*, de Liège, pendant la période révolutionnaire; auteur d'un hymne patriotique inséré dans ce journal le 26 septembre 1830, « il a contribué », dit l'arrêté royal du 2 avril 1835, qui lui accorda la croix de fer, « à organiser « l'artillerie liégeoise, à confectionner « une quantité considérable de cartou- « ches et de gargousses, et a pris part au « combat de Sainte-Walburge. Il fut « l'un des jeunes gens qui résolurent « l'attaque de la Chartreuse et s'empa- « rèrent de ce fort, sur lequel il fit ar- « borer le drapeau liégeois ». Materne continua à habiter Liège jusqu'en 1833, presque exclusivement occupé de la rédaction du *Politique* et de l'administration du Conservatoire de Liège. C'est alors que le jeune publiciste partit pour Bruxelles et entra au département des affaires étrangères, où ses aptitudes hors ligne l'appelaient à une gravitation aussi rapide que hautement appréciée, après avoir pris une part considérable aux actes les plus importants de notre politique extérieure, et notamment aux négociations qui ont précédé et suivi la conclusion du traité du 19 avril 1839. Nommé successivement secrétaire de légation, le 12 juillet 1839, et conseiller de légation, le 7 novembre 1843, Materne succéda, le 28 juin 1847, au baron E. de T'Serclaes en qualité de secrétaire général du département des affaires étrangères, tout en conservant la direction des affaires politiques. Le 25 novembre 1851, il fut nommé ministre résident, et, le 27 janvier 1858, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. Le feu roi Léopold Ier donna un témoignage particulier de sa haute estime à Materne en le nommant son secrétaire chargé d'assister à la réception officielle, à la frontière belge, de l'archiduchesse Marie-Henriette d'Autriche, aujourd'hui reine des Belges.

Materne prouva, pendant sa trop courte mais laborieuse et utile carrière, que toutes les supériorités se touchent, et qu'une vocation de poète et de littérateur n'a rien d'incompatible avec la politique. Son esprit, fatigué des affaires publiques, se retrempait aux sources de la saine littérature et se fortifiait au contact des grands écrivains. Lui-même consacrait ses rares loisirs aux travaux de l'intelligence et de l'imagination. Ceux qui furent les confidents de ses productions littéraires reconnurent en lui un véritable poète. Peu de ses œuvres furent livrées à la publicité, citons toutefois : *Jeanne d'Arc*, drame en 5 actes et en vers, publié par ses amis. Bruxelles, Decq, 1861; in-8°, XVIII-107 pages.

Lorsque Materne mourut le 15 avril 1868, il était non seulement décoré de la croix de Fer, mais commandeur de l'ordre de Léopold; grand-croix de l'ordre de François-Joseph (Autriche); commandeur de l'ordre de la Légion d'honneur (France), et dignitaire de nombreux autres ordres étrangers.

Le gouvernement belge, voulant rendre un témoignage public à la mémoire de Materne, fit exécuter son buste en marbre aux frais de l'Etat. Cette œuvre artistique, due au ciseau du sculpteur Guillaume Geefs, est déposée dans l'un des salons du ministère de l'hôtel des affaires étrangères.

Général Frédéric Bernaert.

Ulysse Capitaine, *Nécrologe liégeois*. — Veldekens, *le Livre d'or*. — Les journaux de 1860. — Renseignements particuliers et officiels.

MATHEYS. Deux sculpteurs de ce nom, fils de Gilles Matheys, qui fut juré (*proefmeester*) en 1678, de la corporation des sculpteurs gantois, se sont acquis une certaine réputation.

JEAN, apparemment l'aîné, élève de Jérôme Du Quesnoy, mourut en 1710 et fut inhumé dans l'église Saint-Michel, à Gand. On connaît de lui, dans la chapelle Sainte-Catherine de cette église, un *Ange appuyé sur un mausolée* élevé à la mémoire de Norbert Van Reysschot, décédé en 1728; cette œuvre avait été commandée par acte du 6 avril 1696. L'église Saint-Jacques renferme son beau monument funèbre, sculpté, en 1695, à la mémoire de Bronchorst et de sa femme Marie de Marluzel; ces deux personnages sont représentés couchés, les mains jointes et les pieds appuyés sur un chien.

HENRI MATHEYS, qui tint également un rang distingué parmi les sculpteurs flamands, fut élève de Rombaut Pauwels, de Malines. Il voyagea en Italie, en Espagne, en Angleterre et se fixa ensuite à Gand, où il devint, en 1720, doyen de la corporation des peintres et des sculpteurs. Il mourut le 5 septembre 1752, à l'age de quatre-vingt-quinze ans, ce qui fixe la date de sa naissance à 1657.

On ne connaît plus qu'une seule œuvre de Henri Matheys, le mausolée de Joachim du Puget, baron de la Serre, chanoine du chapitre de la cathédrale Saint-Bavon, à Gand. Au centre de l'obélisque qui surmonte le sarcophage est le portrait en médaillon du défunt, mort le 29 décembre 1717; ce monument est placé sous la fenêtre de la chapelle dédiée à sainte Catherine.

Edmond Marchal.

MATHIAS A CORONA, carme, écrivain ecclésiastique. Voir au supplément CHEFNEUX (*Mathias*), dit *a Corona*.

MATHIAS D'ARRAS, architecte, né dans le commencement du XIVe siècle, n'est connu que par son *nomen*, comme tant d'artistes de cette époque du moyen âge, chez qui le *cognomen*, qui devait les individualiser, fait défaut. Mathias n'est donc désigné que par son lieu d'origine, comme Robert de Courtenay, Guillaume de Sens, et d'autres illustres architectes à qui nous devons les premières cathédrales gothiques.

Au moment de sa naissance, l'Artois était gouverné par Mahaut, veuve d'Othon, comte de Bourgogne, qui est connue par l'heureuse influence qu'elle exerça sur le développement des arts dans cette partie des anciens Pays-Bas donnée par saint Louis, en 1237, à Robert, son frère puîné, pour en former un fief dépendant de la couronne de France.

C'est au temps de l'épiscopat de Pierre Roger, évêque d'Arras, en 1328, et plus tard pape sous le nom de Clément VI, que l'on rattache le commencement de la brillante carrière de Mathias, lequel faisait vraisemblablement partie, — à en juger par le froc qu'il porte sur son portrait dans la cathédrale de Prague, dont nous parlerons plus loin —, d'une de ces grandes associations de constructeurs d'églises qui embrassaient, à cet effet, la vie religieuse. Pierre Roger, qui avait quitté Arras, en 1331, pour devenir archevêque de Rouen, dut amener avec lui Mathias; la comparaison de cette même cathédrale de Prague avec la cathédrale de Rouen, laquelle demandait alors une restauration générale, montre, en effet, qu'on peut attribuer à Mathias le remplacement du vaisseau principal qui avait menacé de s'écrouler. Il a dû être l'auteur du plan, car celui-ci fut réalisé sous les successeurs immédiats, à ce siège apostolique, de Pierre Roger, enlevé peu d'années après son sacre. C'est, en effet, le 7 mai 1342 que l'archevêque Roger devenu cardinal, fut élu souverain pontife à Avignon sous le nom de Clément VI. Parmi les princes qui assistèrent à son couronnement figurait Charles IV, de Luxembourg, alors margrave de Moravie, que Clément nomma roi des Romains, en 1352, pour devenir empereur d'Allemagne, en 1347, à la mort de Louis V, son père.

La haute protection dont Clément entourait Mathias rencontra un puissant auxiliaire en Charles IV; celui-ci enga-

gea Mathias à l'accompagner lors de son retour en Bohême, pour l'aider à réaliser son grandiose projet d'embellissement de Prague, la capitale de son margraviat. Parmi les travaux que méditait Charles IV, se place en première ligne la construction d'une cathédrale, et c'est à *Meister Mathias von Arras*, ainsi que l'on nomme encore en Bohême l'illustre architecte, qu'en furent confiés les plans. C'est le 21 novembre 1344 que fut bénie et posée, par Ernest de Pardubitz, le premier archevêque, la première pierre de l'édifice majestueux qui couronne encore aujourd'hui le Hradschin, et qui devait remplacer l'antique sanctuaire de Saint-Vit, élevé depuis au rang de métropole. Mathias ne dirigea son œuvre que durant sept ans, mais elle avait été poussée avec tant de vigueur, que la plus grande partie du chœur était déjà bâtie.

Il ne lui fut pas donné d'en voir l'achèvement. C'est en 1352 qu'il mourut, comme le constate la pierre tombale qui existe encore dans ce sanctuaire; elle est surmontée de son buste, qui le représente les cheveux ras au milieu du front, tandis que ceux des côtés ainsi que la barbe sont longs et bouclés; il est revêtu de la coule ou froc, petit manteau couvrant les épaules; au-dessus de la tunique, et sur sa poitrine se trouve un écusson renfermant un compas renversé et une truelle.

Voici l'inscription avec sa traduction :

MATHIAS NATUS DE ARRAS CIVITATE
FRĀCIE P' MĠR FAB'CE H' ECCE QŪE KARO
LUS IIII' PC̄C MARCHIO MORAVIE CU
ELECTIS FU' AT Ī REGE RŌNOR Ī AVINIONE
ABIDE ADDUXUT AD FABIĀDU ECCAM
ISTA QUĀ A FUDO ĪCEPIT AÑO D. M.
CCC X LII EREXIT US: AD ANŪ. LII. IN
QUO OBIIT †.

Mathias, né à Arras, ville de France,
Premier architecte de cette église,
Que Charles IV, grand margrave de Moravie,
Quand il fut élu roi des Romains à Avignon,
En ramena pour construire cette église
Dont il commença la fondation, l'an du Seigneur 1342;
Il l'érigea jusqu'à l'année 52 *dans laquelle il mourut.*

C'est à Pierre Arler, originaire de Boulogne-sur-Mer et, vraisemblablement par ce fait, élève de Mathias, que fut confiée la continuation de ce superbe édifice dont la consécration put se faire en 1385. Les troubles suffisamment connus de cette contrée arrêtèrent la construction complète de la nef jusqu'à nos jours. Elle a été confiée à Kranner et Mocker, l'architecte actuel, qui, au lieu de s'en tenir au plan de Mathias, se sont inspirés des formes du XIIIe siècle qui distingue le dôme de Cologne. Avant de commencer la nef nouvelle, douze années et 500,000 florins d'Autriche ont été employés pour redonner au chœur de Saint-Vit sa beauté première et le rendre au culte en 1873. L'œuvre de Mathias rappelle aux historiens et aux architectes qui se sont occupés de ce maître, la vieille cathédrale d'Arras dans sa disposition générale et les détails techniques de sa reconstruction partielle du XIVe siècle.

L'empereur Charles IV confia à son architecte Mathias la construction de son château de Carlstein, à cinq lieues de sa ville de Prague, qu'il voulait alors appeler Carlstadt et qu'il avait considérablement agrandie et embellie par des édifices nouveaux. Ce château, dans son ensemble et dans ses détails, ressemble au célèbre palais des papes à Avignon.

Comme nous l'avons vu, Mathias, en considération de ses éminents services, fut inhumé dans l'église même dont il avait conçu le plan et commencé les travaux. Son dernier et principal biographe, L. Cavrois, membre de l'Académie d'Arras, à qui nous avons emprunté les principaux éléments de cet article, termine en rappelant que, le 16 mai 1383, la cathédrale de Prague eut l'insigne honneur de recevoir les restes mortels de saint Jean-Népomucène : « Aucune gloire », dit-il, « n'aura » donc manqué au monument érigé par » Mathias d'Arras, puisqu'il a été re- » gardé comme un chef-d'œuvre d'archi- » tecture, et que, depuis plus de cinq » cents ans, il est devenu le temple » vénéré du patron de la Bohême. »

Edmond Marchal.

L. Cavrois, *Mathias d'Arras, architecte du* XIVe *siècle* (*Mém. de l'Acad. d'Arras*, 2e série, t. XX, p. 324 et suiv.). — Ghislain Béthune, *Notice sur Mathias d'Arras.*

MATHIAS D'AUTRICHE, archiduc, successivement gouverneur des Pays-Bas, d'Autriche et de Hongrie, commandant en ce pays, ensuite roi de Hongrie et de Bohême et empereur d'Allemagne. Fils de Maximilien II et de Marie, fille de Charles-Quint, par conséquent neveu du roi d'Espagne, il naquit le 24 février 1557, et mourut à Vienne, le 26 mars 1619. Son éducation fut confiée à un Belge, Ogier-Ghislain de Busbecq, célèbre diplomate, archéologue et écrivain distingué. Sous la direction d'un pareil maître, il ne pouvait manquer de faire des progrès marquants dans les sciences et les langues. Il parlait l'allemand, le latin et tant soit peu l'italien. Le soulèvement des Pays-Bas contre Philippe II fut, pour la maison d'Autriche, une source d'inquiétudes. Qu'allaient devenir ces provinces, convoitées par l'Angleterre, la France et le prince d'Orange, si elles étaient enlevées à la dynastie espagnole, ou si celle-ci s'éteignait? Elles pourraient échapper à la branche autrichienne, appelée à lui succéder en cas d'extinction de la maison d'Espagne. L'envoi sur place d'un membre de la famille impériale obligerait peut être Philippe II à lui confier le gouvernement de ce pays. Ainsi installé, le nouveau gouverneur serait un agent, appelé à servir de trait d'union entre les Pays-Bas et les successeurs des Habsbourg. Dès 1573, l'empereur Maximilien II avait fait à l'Electeur palatin des ouvertures à ce sujet. De son côté, le prince d'Orange s'en préoccupait beaucoup en 1574. L'Electeur de Mayence, le duc de Saxe et le marquis de Brandebourg soutenaient vivement cette combinaison, qui souriait beaucoup à quelques membres du conseil du roi d'Espagne. Seul, le roi, instigué par Granvelle, résistait avec opiniâtreté à cet arrangement, à tel point que Rodolphe II, dans une lettre adressée à don Juan, le gouverneur en fonctions, reprocha à Philippe de vouloir frustrer la branche autrichienne de la succession de ce pays pour faire passer des provinces à la France. Tous ces faits, toutes ces appréhensions engagèrent l'archiduc Mathias, en 1573, à offrir ses services aux Etats généraux, si hostiles à leur souverain légitime. L'intermédiaire de ces offres était Gauthier Vander Gracht, seigneur de Maelstede, envoyé des Etats La combinaison fut enfin arrêtée par suite de l'arrivée de don Juan aux Pays-Bas. L'année suivante, Vander Gracht fut chargé, par les Etats, de faire auprès de l'empereur des démarches pour qu'il s'intéressât à la situation si grave du pays. Arrivé à Vienne (26 août 1577), Vander Gracht put se mettre en relations directes avec l'archiduc, grâce à l'intermédiaire de Dannewitz, qui l'avait déjà introduit l'année précédente. L'archiduc n'hésita plus à offrir aux Etats de prendre la direction des affaires des Pays-Bas, sans se soucier de l'autorité de Philippe II. Redoutant la trop grande influence du Taciturne, une partie de la noblesse catholique belge poussa vivement à la réalisation de ce projet. C'étaient le duc d'Aerschot, le marquis d'Havré, Philippe d'Egmont, Philippe de Lalaing, Boussu, les sieurs de Fresin, de Hèze, de Beersel, de Mouscron, d'Oignies, de la Motte, de Sweveghem, de Capres, de Ville et de Montigny. Le duc d'Aerschot exprimait hautement l'idée d'unir une des filles de Philippe II à un archiduc d'Autriche. Après avoir bien calculé les résultats de l'arrivée de l'archiduc, le prince d'Orange y prêta volontiers la main. Il y voyait, en effet, un moyen d'engager les catholiques à se réunir au parti de la révolution, dirigé nominalement par un prince de leur religion, et de faire piège au roi et surtout à don Juan, le gouverneur en fonctions, l'ennemi implacable du Taciturne. La mission de l'archiduc fut enfin agréée par les Etats, au grand déplaisir de Philippe, qui lança contre l'usurpateur un placard fulminant. A ce moment, le frère aîné de Mathias fut appelé au trône impérial sous le nom de Rodolphe II. Etait-il d'accord avec Mathias pour le faire passer aux Pays-Bas? Constamment il l'a nié; mais il semble bien prouvé aujourd'hui qu'il était informé de tous les événements; le pape Grégoire XIII n'en doutait pas. Pendant la

nuit du 2 au 3 octobre 1577, l'archiduc partit secrètement de Vienne, en compagnie du sieur de Maelstede. Après avoir traversé l'Allemagne, il arriva, en dépit des prétendues recherches de son frère, à Diest, où il fut reçu par le comte Philippe d'Egmont, le sénéchal de Hainaut et le docteur Leoninus. Ces personnages avaient été chargés par les Etats de conduire le prince à Lierre (30 octobre 1577). Tout son itinéraire est indiqué dans les *Bulletins de la commission d'histoire*. Après avoir trouvé à Lierre le comte de Schwartzenberg, délégué par l'empereur pour apaiser les troubles, Mathias arriva, le 21 novembre, à Anvers, où il fut reçu au bruit des salves de l'artillerie. D'après les relations du temps, c'était un beau jeune homme, peu poli à l'égard du public et des dames, qui s'en plaignirent ouvertement. De son côté, le prince d'Orange l'accueillit avec distinction. Une députation des Etats lui fit connaître les conditions auxquelles il devait être reçu en qualité de gouverneur, conditions qu'il ratifia sans retard. Le 7 décembre 1577, après avoir proclamé la déchéance de don Juan, les Etats déclarèrent le lendemain, vu l'absence du roi, qu'ils confiaient ces pouvoirs à l'archiduc. Dix jours plus tard, Mathias informa officiellement les Etats de sa résolution d'accepter leurs offres. Ils devaient lui fournir une liste civile de 120,000 florins par an. D'Anvers il se rendit à Bruxelles (18 janvier 1578), y conféra avec une députation des Etats, accepta, en dépit de la reine d'Angleterre, les fonctions de gouverneur général, et prêta serment en cette qualité. Cependant Elisabeth lui écrivit des lettres de recommandation en faveur de ses envoyés. Les catholiques accueillaient avec joie l'arrivée de l'archiduc, au point de faire dans quelques églises des prières publiques à cette occasion. Mathias accepta comme lieutenant le prince d'Orange, qui avait été appelé au gouvernement du Brabant. En qualité de gouverneur général, Mathias prit dans les actes officiels les titres de : archiduc d'Autriche, duc de Bourgogne, Styrie, Carinthie, Carniole, Wirtenberg, etc., comte de Habsbourg, Tyrol, etc., gouverneur et capitaine général des Pays-Bas. En arrivant dans nos provinces, son plan était tout tracé. Si Philippe voulait le reconnaître en qualité de gouverneur, il lui serait plus ou moins dévoué, mais, dans le cas contraire, il se jetterait dans le parti du prince d'Orange. C'est ce qu'il fit, à tel point, qu'il devint forcément l'instrument du Taciturne, jusqu'au moment où celui-ci n'eut plus besoin de lui. Le prince d'Orange, dit Strada, le considérait comme un tronc qui portait magnifiquement le titre de gouverneur, ce qui engageait Philippe Marnix de Sainte-Aldegonde à prendre son parti à la diète de Worms lorsqu'il y défendit les Etats. D'autre part, le duc d'Anjou, qui visait à la souveraineté du pays, détestait cordialement l'archiduc, et ne voulut jamais le voir. Il le considérait comme un obstacle à la réalisation de son projet, celui de s'emparer de la souveraineté des Pays-Bas. A son tour, Mathias s'opposa, mais en vain, aux négociations entamées par les Etats avec ce prince. Toutes ces circonstances expliquent le froid qui régna primitivement entre lui et le Taciturne lors de leur entrevue à Willebroeck. Lorsque don Juan eut remporté à Gembloux (31 janvier 1578) une victoire complète sur l'armée des Etats, l'archiduc fut obligé de quitter Bruxelles où il avait été reçu d'une manière brillante, selon le poète Houwaert, et de se réfugier à Anvers, en compagnie du prince d'Orange, pendant que les malcontents commençaient à se montrer. Mathias intervint (28 janvier 1579) dans l'accord conclu avec leurs chefs, ce qui l'obligea à promettre aux Wallons de ne pas leur imposer la réforme religieuse et de permettre aux seigneurs de Montigny et de Hèze de résider à Ath. Au moment de la scission entre les provinces wallonnes et celles du nord, le prince d'Orange voulut le mettre en avant pour tâcher d'arrêter cet événement si fatal à la cause générale. Plus ou moins bien vu par les catholiques, Mathias n'eut cependant ni la force, ni le crédit nécessaire pour s'acquitter de

la mission que le Taciturne lui confiait. Les Wallons, comprenant trop bien qu'il était l'instrument de ce dernier, l'abandonnèrent enfin, lorsqu'ils s'aperçurent combien le roi s'opposait à leurs vœux en le conservant comme gouverneur général. Pendant son séjour à Anvers, Mathias voulut assister (28 mai 1579) à la procession de l'église Notre-Dame. Une échauffourée armée dirigée contre cette solennité religieuse par les gueux mit sa vie en danger. Il séjourna pendant quelque temps en cette ville, lieu de réunion des Etats généraux, et leur adressa (11 avril 1579) une exhortation, imprimée chez Plantin, par laquelle il les engageait à s'acquitter fidèlement de leur charge. On prétend aussi qu'il leur envoya (25 novembre 1579) un discours latin rédigé dans le même but. Plus tard, il quitta cette ville. Jeune et sans expérience aucune, Mathias perdit aussi considérablement dans l'opinion publique, surtout lorsqu'on s'aperçut qu'il ne pouvait fournir au pays ni force armée, ni finances, pas même l'appui de son frère, l'empereur. Il devait enfin disparaître. Dans ce but, les Etats et le Taciturne voulurent le faire nommer évêque de Liège, malgré la défense qu'il avait faite, à leur instigation, de surseoir à tout exercice de la religion catholique, sous prétexte que les adeptes de ce culte excitaient des troubles. Ce n'était pas la première fois qu'il fut question de lui procurer un diocèse. En 1576, il avait été proposé au siège de Cologne. Enfin, les Etats, sauf les calvinistes, espérèrent mieux du duc d'Anjou, si prodigue de promesses de secours à fournir par le roi son frère, préférence facile à expliquer. Chez les réformés, Mathias avait perdu beaucoup de son prestige depuis son intervention dans les affaires religieuses en Artois, à Ypres, à Gand et à Anvers. Ensuite, sa méfiance au sujet de la mise à exécution de la paix de religion le perdit complètement. Les réformés, qui exigeaient la liberté de conscience en leur faveur, sans vouloir l'accorder à leurs adversaires, répandaient le bruit que l'archiduc subissait l'influence du pape, l'ennemi déclaré de cette liberté. Ses propres amis finirent par l'abandonner, lorsque les ressources financières commencèrent à lui manquer et l'obligèrent à supprimer sa cour. La situation pécuniaire de l'archiduc était si mauvaise, qu'il fut forcé d'adresser au prince d'Orange une lettre tendant à obtenir des Etats les fonds nécessaires pour contenter ses créanciers. Auprès des Etats il perdit aussi toute influence, lorsque l'empereur, son frère, leur conseilla de se réconcilier avec Philippe II. Enfin, il était complètement perdu, à tel point que, pendant la séance des Etats généraux du 23 juin 1580, il fut résolu d'aviser « par le pays et le s^r duc « d'Anjou par quels moyens on pour- « rait donner à l'archiduc toute raison- « nable satisfaction ». Quant aux affaires du pays, elles étaient dans un état tel, que Mathias fut obligé de se réfugier chez le prince d'Orange à Breda, où il fut, d'après Vargas Mexia, sous la surveillance des agents du Taciturne. Après avoir rappelé aux Etats les efforts qu'il avait faits pour sauver le pays, il les exhorta à ne pas oublier l'alliance des Pays-Bas et de l'empire, ni les intérêts de la maison d'Autriche. Il désirait se retirer des affaires. A cet effet, il chargea Leoninus, Antoine de Lalaing et Asseliers de faire connaître aux Etats sa résolution de quitter le pays. Ceux-ci lui accordèrent sa demande (7 mars 1581). Arrivé à La Haye, il y résida quelque temps, pendant que le prince d'Orange négociait avec le duc d'Anjou, en promettant à celui-ci de se débarrasser de l'archiduc. En dépit des efforts de Schwendi, Mathias partit, le 29 octobre 1581, pour l'Allemagne, après avoir obtenu la promesse d'une pension de 50,000 francs, qu'il ne reçut jamais; ce qui a fait dire par Morillon : les Etats ont renvoyé l'archiduc *impuris et nudis*, sans lui avoir donné un sou, ni payé ses dettes. Selon la rumeur publique répandue généralement à cette époque, mais n'ayant aucun fondement, Mathias aurait eu le projet de faire assassiner le prince Guillaume. Au moment de rentrer en Allemagne, il passa par Nimègue, où le magistrat le reçut si mal, qu'il se décida à passer la

nuit dans son bateau. Le peuple de cette ville se souleva contre la manière d'agir du bourgmestre et exigea qu'il fût fait présent à l'archiduc de deux bœufs et d'un foudre de vin. Il voulut aussi que le prince résidât pendant cinq jours dans la cité. De là il se rendit à Dusseldorf chez le duc de Juliers, et à Cologne, où il descendit le 15 novembre, et rentra enfin chez lui. Jouet du Taciturne et des événements, il se retira complètement des affaires politiques, sans avoir pu réaliser les heureux pronostics tirés de l'apparition d'une comète au moment de son arrivée aux Pays-Bas.

Après avoir obtenu la permission de rentrer en Autriche, il fut relégué dans une localité obscure. A la suite de cette épreuve, il fut chargé, en 1593, du commandement d'un corps d'armée organisé en Hongrie contre les Turcs. A ce titre, il entreprit le siège de Gran, sans pouvoir s'emparer de cette place. Plus tard, il fut nommé gouverneur d'Autriche. A la mort de son frère, l'archiduc Ernest, il devint l'héritier présomptif du trône. Quant à l'empereur Rodolphe, il n'eut jamais en Mathias une confiance complète, en dépit des services qu'il avait rendus dans la Hongrie, en tâchant de s'y concilier l'affection des catholiques et des protestants. En 1606, il fit secrètement, avec son frère Maximilien et les princes de la ligue styrienne, un pacte, par lequel il fut reconnu chef de la maison. Il conclut aussi, pendant la même année, avec Botskai, un traité en vertu duquel la Transylvanie devait faire retour à l'Autriche. Il parvint à négocier avec la Turquie une trève que l'empereur, son frère, refusa de signer. Après avoir pris une part active à la guerre contre la Porte, il engagea (1607) les seigneurs hongrois à lui offrir la couronne de leur pays. Il l'obtint (19 novembre 1608) au grand désappointement de son frère Rodolphe, qui fut obligé de lui céder, en outre, la Bohême (1611). Par suite de la mort de son frère, il fut élu empereur à Francfort, le 13 juillet 1612. N'ayant pas d'enfants, il adopta son cousin Ferdinand et lui céda à son tour la Bohême (1617). Au milieu de la situation troublée de ce royaume et de l'Allemagne, Ferdinand obligea son parent à lui céder la couronne de Hongrie.

Accablé de chagrin par suite de toutes ces contrariétés, Mathias contracta une maladie qui le conduisit au tombeau. Il avait épousé Anne d'Autriche, fille de Ferdinand, comte de Tyrol, morte sans enfants en 1618.

Ch. Piot.

Khevenhiller, *Annales Ferdinandi*. — Weber, *Sylloge temporis Matthiæ*. — Lancdorp, *Oestreichischer Loberkrantz*.—Menzel, *Neuere Geschichte der Deutschen*. — Lossen, *Der Kölnische Krieg*. — Hurter, *Ferdinand II*. — Pritz, *Geschichte des Landes ober der Enns*. — Stiene, *Die Politik Bayerns*. — Ritter, *Politik und Geschichte der Union*. — Mittag, *Beiträge zur Geschichte Oesterreichs*. — Strada, *Guerre de Flandre*. — Veltori, *Oratio in funere Mattiæ*. — Lottchius, *Rerum germanicarum sub Mathiæ, Ferdinandis, etc., gestarum, lib.* 55. — Languet, *Epistolæ publicæ*. — Bor, *Nederlantsche oorloghen*. — Van Meteren, *Historie der nederlandsche oorlogen*. — *Oratio Ph. Marnix pro ser. arch. Austriæ Mathiæ et ordinibus belgicis habita Wormatiæ*. — *Vraye narration de ce qui est traicté avec iceux de Malines*. — Groen van Prinsterer, *Archives de la maison d'Orange*. — De Jonghe, *Résolutions des Etats generaux*. — Van Loon, *Histoire métallique*. — Nuyens, *Geschiedenis van den Nederlandschen opstand*. — Gachard, *Correspondance du Taciturne*. — Id., *Actes des Etats généraux*. — Piot, *Correspondance de Granvelle*. — Id., *Histoire des troubles des Pays-Bas*. — Houwaert, *Sommaire beschryving van de triomphelijcke incompste van den aertshertoghe Mathias binnen Brussel*. — *Bulletins de la Commission d'histoire*. — Gachard, *Correspondance de Philippe II*. — Kervyn de Volkaersbeke et Diegerick, *Documents historiques*. — Baron Kervyn de Lettenhove, *les Huguenots et les Gueux*. — *Allgemeine deutsche Biographie*. — Documents historiques aux archives du royaume.

MATHIAS DE MALMÉDY, moine bénédictin de l'abbaye d'Orval, décédé en 1540. Il a écrit une *Chronique des comtes de Chiny*, dont le manuscrit original, conservé jadis dans cette célèbre maison, a sans doute été détruit dans l'incendie allumé par les Français en 1793.

G. Dewalque.

De Becdelièvre, *Biographie liégeoise*.

MATHIAS (*Antoine*), imprimeur, né à Anvers, florissait au xve siècle. Après avoir étudié la typographie en Allemagne, il se rendit en Italie pour y exercer son art. Au commencement de l'année 1471, nous le voyons arriver à Gênes avec un autre imprimeur, nommé Lam-

bert Laurenszoon, de Delft. Les deux étrangers se proposaient d'introduire l'imprimerie à Gênes. Comme ils avaient besoin de secours pécuniaires pour réaliser leur projet, ils s'adressèrent à trois docteurs en droit, Francesco Marchese, Luca Grimaldi et Francesco Pammoleo, avec lesquels ils formèrent, le 20 février 1471, une société. Voici les principales stipulations du contrat qui fut dressé, à cette occasion, devant le notaire Lorenzo de Costa : les trois jurisconsultes promettaient de donner aux imprimeurs 50 ducats d'or, somme qu'ils pourraient augmenter, s'ils le jugeaient nécessaire, pour leur permettre d'exercer leur art et subvenir à leur entretien. De leur côté, Laurenszoon et Mathias s'engageaient à imprimer les ouvrages désignés par les docteurs, pendant les trois années que devait durer la société, et, en outre, pendant tout le temps qu'ils resteraient à Gênes. Après que les débours auraient été prélevés sur le produit de la vente des livres, il devait être attribué, sur chaque centaine d'exemplaires, sept exemplaires aux jurisconsultes; le restant appartiendrait aux éditeurs qui pourraient en disposer à leur gré. Enfin, il était défendu à ceux-ci de prendre un autre associé, sans l'assentiment des docteurs, ainsi que de travailler dans une autre ville.

Les imprimeurs se mirent à l'œuvre; mais la somme de 50 ducats, sur laquelle ils avaient reçu une avance de 24 ducats, dès le jour du contrat, parut bientôt insuffisante. Le 8 juillet, les trois docteurs s'engagèrent à fournir les fonds supplémentaires; en échange, leur part était portée de sept volumes à dix. C'est ainsi qu'une année après la constitution de la société, ils se trouvaient avoir déboursé ensemble une somme de 968 livres 11 sous et 8 deniers, somme considérable pour l'époque, et qui montre l'extension que devait avoir prise l'officine de Laurenszoon et de Mathias. Nous avons d'ailleurs un témoignage certain de leur activité dans un acte du 22 février 1472, par lequel Laurenszoon se reconnaît débiteur des trois docteurs, tant en son nom qu'en celui de Mathias. Il leur promet de les rembourser et leur annonce, à cette occasion, que Mathias va leur rendre un compte fidèle de l'état des affaires sociales, notamment du produit de la vente des livres qu'ils ont envoyés à Naples, en Lombardie et ailleurs : *reddetur bona, vera et legalis ratio cum reliquatus restitutione, tam de libris transmissis in Lombardiam ac alio, quam Neapolim, ex libris per eos impressis.* Ce texte absolument clair montre d'une manière péremptoire que l'imprimerie fonctionnait régulièrement à Gênes, en 1471-1472, bien qu'aucune impression génoise de cette époque n'ait pu être retrouvée jusqu'à ce jour. Il renverse la thèse des bibliographes antérieurs qui attribuaient tous à Mathias Moravus, d'Olmütz, l'honneur d'avoir introduit, en 1473, l'art typographique à Gênes, et il restitue tout le mérite de cette introduction à Antoine Mathias et à Lambert Laurenszoon.

Pour des motifs que nous ignorons, l'association prit fin avant le terme fixé. Le 20 juin 1472, Laurenszoon vendit à Balthasar Cordero, de Mondovi, la moitié qui lui revenait du matériel de l'imprimerie, et, deux jours après, le 22 juin, une nouvelle société se constitua entre Mathias et Cordero. Ce dernier devait verser 71 ducats d'or et subvenir à tous les frais de l'exploitation pendant la durée de l'association, fixée à quatre ans. Les bénéfices se partageraient par moitié entre les deux associés, après, toutefois, que les débours de Cordero auraient été prélevés. Mathias exercerait son art avec Cordero, en tout lieu qu'ils choisiraient de commun accord; il l'apprendrait, en outre, à Jean-Thomas, frère de Cordero, de manière que ce dernier puisse, au bout de quatre années, le pratiquer pour son compte.

Sur ces entrefaites, se déclara, à Gênes, une violente épidémie. Cordero persuada à Mathias de se réfugier à Mondovi et d'y emporter les presses et les caractères, afin d'imprimer dans cette cité, jusqu'à ce que la fin de la peste lui permît de retourner à Gênes. Ils se transportèrent donc à Mondovi, s'y établirent à l'endroit nommé *Piano della valle*, et

y publièrent successivement les deux ouvrages suivants, qui sont les premiers livres connus imprimés à Mondovi : 1. *Anthonini archiepiscopi Florentini de Institutione confessorum sive Summa confessionum.* In-4°, 128 ff. à 27 lignes par page; sans signatures, chiffres, ni réclames. Caractères romains. Initiales en couleur faites à la main. Achevé d'imprimer le 24 octobre 1472. Au verso du 128e et dernier feuillet, on lit ces vers :

Quem genuit quondam germana Antwerpia potens,
Mathiæ Antonius, virtute insignis et arte,
Baldasar et socius Corderius omnia supra
Utile opus cunctis finxerunt Antonianam
Arte nova formæ : quæ correctissima certe
Ordine cuncta suo nos crimina nostra fateri
Instruit, et lepram inter lepram noscere quamque.
Hoc opus hos nostram sic continet ecce salutem.

2. *Junii Juvenalis Satyræ. Ovidii Epistolæ heroides.* In-4°, 136 ff., à 27 lignes par page; sans signatures, chiffres, ni réclames. Caractères romains. Achevé d'imprimer le 18 février 1473.

Des différends durent alors s'élever entre les deux associés, car Cordero, qui jouissait d'une grande influence à Mondovi, fit emprisonner Mathias et ne le délivra qu'après lui avoir extorqué de nouvelles conventions tout à son avantage. Aussitôt mis en liberté, Mathias, abandonnant le matériel, prit la fuite et retourna à Gênes. Cordero ne tarda pas à l'y rejoindre et le fit de nouveau emprisonner. C'est alors que Mathias adressa à la Seigneurie, le 18 novembre 1472, une requête où il exposait la violence et la fraude dont Cordero s'était rendu coupable à son égard, et où il en demandait justice. Le vice-gouverneur de Gênes abandonna le jugement de l'affaire aux syndics de la ville; nous n'en connaissons pas le résultat. Quoi qu'il en soit, Cordero quitta Gênes, car il est cité comme imprimeur à Turin, en 1474, tandis que Mathias continua à y travailler avec un de ses compatriotes, Henri d'Anvers. Mais ce ne fut point pour bien longtemps; dès le 25 mai 1474, en effet, nous le voyons vendre ses presses, ses caractères et tout son matériel à un Allemand, Michel Scopus, d'Ulm, qui les revend lui-même, le 15 octobre suivant. à Martino dal Pozzo, qui doit avoir été l'élève de Mathias. Dès lors, on perd la trace de ce dernier.

Dans une communication faite à l'Académie royale de Belgique, en 1889, j'ai émis la supposition que Mathias s'était rendu en Espagne après son départ de Gênes. Je proposais de l'identifier avec le typographe belge qui a signé du nom de *Mathæus Flander*, c'est-à-dire Mathias le Flamand, les deux premiers livres imprimés à Saragosse, le *Manipulus curatorum* de Guido de Monte Rocherius (1475) et le *Liber de expositione vel declaratione missæ* de Benedictus de Pientinis (1478). Mais ce n'est là qu'une conjecture qui aurait besoin d'être confirmée par des témoignages positifs. Si elle se trouvait être vraie, Antoine Mathias aurait la gloire d'être à la fois le premier imprimeur de Gênes, de Mondovi et de Saragosse.

Paul Bergmans.

P.-C. Vander Meersch, *Recherches sur la vie et les travaux des imprimeurs belges et néerlandais établis à l'étranger* (Gand, 1856), p. 353-366. — M. Staglieno, *Sui primordi dell' arte della Stampa in Genova* (1877). — P. Bergmans, *Un imprimeur belge du* XVe *siècle, Antonius Mathias* (Bruxelles, 1889).

MATHIEU DE GAND, trouvère du XIIIe siècle. Paulin Paris l'identifie avec Mathieu le Juif, et Arthur Dinaux avec Mathieu le Clerc, né à Tournai, bien que *Mahieu* soit ordinairement une forme populaire pour *Michel*, en flamand *Mahiel* ou *Machiel*. Scheler a donné et commenté sept pièces de Mathieu de Gand. La première, déjà connue en partie par le *Romvart* de Keller, contient cinq onzains fort gracieux sur une dame de haut parage. Le n° 2 est une chanson envoyée à Jehan Bretel pour le concours du pui d'Arras « au pui devant la gent « jolie ». C'est ce Bretel, célèbre par sa chanson un peu gauloise « sur le bon « Dieu à la fête d'Arras ». C. Monmerqué et Michel, *Théâtre français du moyen âge* (p. 23). Le n° 3, adressé au gentil faiseur de ballades Audefroy le Bastard, est une complainte sur un amour trop haut placé. Même sujet dans la pièce suivante, avec *envoy* à Henri Amion. Viennent ensuite trois jeux-partis : 1° entre

Robert de Le Pierre et Mahues ou Amaheus de Gand. Deux autres trouvères Boutilliers et Coppin interviennent pour décider s'il vaut mieux être chanoine d'Arras qu'aimé de sa mie; 2° Mathieu prêche la loyauté amoureuse à Robert; 3° querelles entre quatre trouvères : Mathieu, Robert, Vilain d'Arras et Hermenfroi sur le droit de battre sa femme. C'est un *estricement* traité avec la casuistique traditionnelle.

J. Stecher.

A. Dinaux, *Trouvères d'Arras*. — *Hist. litt. de France*, t. XXIII. — Scheler, *Trouvères belges du* XIIe *au* XIVe *siècle*.

MATHIEU (*Adolphe-Charles-Ghislain*), littérateur, mort à Bruxelles en 1876. Ce poète remarquable naquit à Mons, dans la rue dite de la Grande-Triperie, n° 5, le 3 messidor an XII (22 juin 1802). Il eut pour père Charles-Joseph-Bernard Mathieu, avocat et l'un des notaires les plus estimés de l'ancienne capitale du comté de Hainaut, où il fut quelque temps membre du conseil municipal. Sa mère s'appelait Philippine-Julie-Josèphe Senault et était également Montoise. Elle mourut le 28 septembre 1835 et son mari le 26 décembre 1837. Leur fils, le seul qui continua la lignée, n'avait rien moins que des idées aristocratiques; cependant il aimait à se glorifier de descendre du Franc-Comtois Pierre Mathieu, historien et littérateur distingué, mort en 1621. Après avoir fréquenté l'école primaire de sa ville natale, Mathieu y suivit, pendant quatre années, les cours du collège, puis alla faire sa rhétorique à l'athénée de Namur. C'est là, qu'à la fin de l'année scolaire, au mois d'août 1822, il composa la *Dewézade*, à propos d'une visite que devait faire à l'athénée l'historien Dewez, inspecteur des athénées et collèges des provinces méridionales du royaume des Pays-Bas. Cette satire violente, que l'on a, à tort selon moi, attribuée à Adolphe Borgnet, révèle chez l'auteur un rare esprit d'observation, une facilité merveilleuse de versification et de grandes qualités d'écrivain. Mathieu ne montra pas moins de verve et de causticité dans le *Jugement de la Dewézade*, et la *Pigariade*, où il se moque du principal du collège de Mons, Pigeard, qui s'était mis inutilement en frais d'embellissements et d'éloquence pour recevoir le roi Guillaume Ier.

Ces satires ne s'adressaient qu'à de vieux professeurs, estimés cependant, mais dont la vie obscure n'éveillait pas l'attention; mais une autre peccadille du jeune auteur lui attira de plus graves ennuis. Le 24 avril 1823, mourut chez ses parents son grand-oncle maternel, Lesage-Senault, ancien député à la Convention nationale, exilé de France, depuis 1815, parce qu'il avait voté la mort du roi Louis XVI. Le jeune étudiant, à qui le vieillard avait inculqué des principes dont l'empreinte ne s'effaça jamais chez lui, consacra à sa mémoire une ode magnifique et qui ne présente qu'un défaut, c'est d'être d'un lyrisme hors de proportion avec la simplicité du personnage dont on y chante les vertus. Cet éloge d'un ancien républicain éveilla les susceptibilités du parquet; cité devant la cour d'assises du Brabant, Mathieu fut condamné, par contumace, à un an de prison. Il avait simulé un départ pour l'Angleterre; mais, mieux conseillé, il vint se constituer prisonnier et comparut devant la même cour, qui, cette fois, réduisit sa peine à 200 florins d'amende. Dans l'intervalle, il avait commencé ses études à l'université de Louvain; il les continua à Gand en 1826 et 1827, sans que j'aie trouvé où il obtint le titre de docteur en droit.

Les études universitaires n'avaient pas de charme pour une imagination aussi active que la sienne, et, après son retour dans sa famille, on essaya en vain de l'occuper dans l'étude de son père. Ne se souciant que de littérature, il se lia avec les auteurs les plus répandus du temps, et surtout avec Froment, dont il imita la manière, Van Hasselt, etc.; il suivait, avec le plus vif intérêt, le grand mouvement littéraire qui s'accomplissait alors en France, et je ne puis passer sous silence l'admiration que lui avaient inspirée les poésies de Soumet, si oublié aujourd'hui. Il ne combattit jamais le gouvernement des Pays-Bas, mais il resta fidèle à la cause libérale, en se mon-

trant vivement sympathique à la cause des Grecs, qui combattaient alors pour conquérir leur indépendance; il flétrit énergiquement la conduite de don Miguel, l'usurpateur du trône de Portugal. Ses œuvres paraissaient d'abord dans *le Dragon*, journal montois qui n'eut qu'une courte existence, puis dans *l'Echo du Hainaut*, dont il fut longtemps le principal, on pourrait dire l'unique rédacteur. Il essaya également du théâtre et écrivit *Une heure de captivité*, œuvre dramatique dont il n'a paru que des fragments. Mais la flexibilité de son talent se manifesta surtout dans quelques pièces détachées, telles que *le Mont Panisel*, où il célèbre la beauté des alentours de Mons, et *le Lumçon*, chant satyrique où il décrit avec sa verve habituelle les péripéties de la fête qui se célèbre tous les ans à Mons en souvenir d'un combat de Gilles de Chin contre un prétendu dragon.

Après la révolution de 1830, Mathieu fut du nombre des Montois qui s'occupèrent activement de la formation de sociétés scientifiques et littéraires. Alors naquirent, en 1833, la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, et, en 1835, celles des Bibliophiles belges. Il fut vice-président de la première, puis son secrétaire perpétuel, et, en cette dernière qualité, il rédigea les comptes rendus de ses travaux pour les années 1840-1841, 1847-1848 et 1850-1851. Mais, peu après la date que nous venons de citer, il se brouilla avec son compatriote Wins, qui était président de la Société, et se retira; il y rentra plus tard, avec le titre de membre correspondant, car il avait cessé d'habiter Mons. Aux assemblées de ce corps il lut plusieurs de ses pièces. Parmi les publications des Bibliophiles belges, il en est deux auxquelles Mathieu consacra ses soins, de concert avec Albert Lacroix, alors archiviste de l'Etat et de la ville à Mons. L'une est *le Livre de la trésorerie des chartes du Hainaut*, publiée à Mons, chez E. Hoyois, en 1842, en un in-8°; l'autre, *les Documents officiels inédits, publiés d'après les originaux des archives publiques, sur l'histoire monumentale et administrative des églises de Sainte-Waudru et de Saint-Germain, à Mons*, avec planches et notes, un vol. in-8°, édité chez le même, en 1843. Mathieu fut successivement reçu dans plusieurs autres sociétés du pays, telles que la Société de littérature de Tournai, celle des Beaux-Arts et de littérature de Gand, l'Académie d'archéologie d'Anvers, la Société belge de numismatique, la Société d'Emulation de Liège, celle de littérature de Leyde, etc. Lorsqu'on constitua à Bruxelles, en 1848, la Société des gens de lettres, qui n'eut qu'une existence éphémère, il en fit également partie et prononça, à la première assemblée générale, le 12 novembre, un brillant discours en vers; il n'avait eu que deux jours pour le composer. Lorsqu'il assista, le 28 mai 1854, à une séance solennelle de la Société des beaux-arts et de littérature de Gand, il y donna lecture, aux applaudissements de ses confrères, d'une traduction d'une ancienne poésie flamande du XIVe siècle, due à Baudouin Vander Lore et intitulée *la Pucelle de Gand*.

A cette époque, il écrivit dans la *Revue de Liège*, aux deux *Revue de Belgique* et à la *Revue trimestrielle;* mais il écrivit surtout dans des journaux quotidiens, où il pouvait sans délai transmettre au public l'idée qui venait de germer dans son cerveau toujours agité. C'est ainsi qu'il collabora particulièrement à l'*Eveil, journal du Hainaut*, de 1836 à 1838, et plus encore au *Modérateur, journal de Mons et du Hainaut*, dont l'existence se prolongea pendant quatorze années, de 1838 à 1852. Ce journal lui appartenant, il le remplit de morceaux de tout genre, en prose et en vers, et s'en servit pour exercer une véritable puissance. Il l'employa à miner les influences qui lui étaient hostiles et à amener le triomphe de l'opinion libérale. Il crut avoir remporté un grand succès lorsque, de concert avec ses amis, il parvint à faire modifier, en 1836, la composition du conseil de régence de Mons. Mais il commit alors la faute d'aliéner son indépendance, en acceptant les fonctions de bibliothé-

caire communal, auxquelles il fut nommé, le 31 août 1840, en remplacement de Louis Delobel. Devenu fonctionnaire, il ne pouvait continuer son rôle de publiciste sans s'exposer à entrer en lutte avec quelques uns de ceux dont il dépendait, et, entre autres, avec le bourgmestre Sirault, qui penchait notoirement vers le parti conservateur.

Le 31 décembre 1843, il y eut au théâtre une scène fâcheuse, à laquelle il se trouva mêlé. Il s'était querellé avec un agent de police nommé Dufour. Le tribunal correctionnel le condamna pour avoir outragé un magistrat dans l'exercice de ses fonctions; mais la cour de Bruxelles et la cour de cassation réformèrent cette sentence, en déniant à un simple commissaire adjoint la qualité qu'on lui avait d'abord attribuée. D'autre part, le conseil communal, après avoir suspendu le bibliothécaire de ses fonctions pour quinze jours, le remplaça, le 6 janvier 1844, par Mr Watricq, en prenant pour prétexte l'inachèvement du catalogue du dépôt.

Ce fut alors que le poète fonda *le Guersillon*, petite revue in-12 qui paraissait tous les mois et portait sur le titre : typographie d'Adolphe Mathieu, rue de Nimy, 168; aucun imprimeur n'en ayant voulu accepter la responsabilité, Mathieu avait lui-même pris une patente d'imprimeur. Il n'en a paru que six numéros, contenant ensemble 316 pages. On y attaque avec une violence incroyable les ennemis de l'auteur et les actes de leur administration. Cette guerre, Mathieu la continua dans *le Modérateur*. En 1846, il fonda l'Association libérale de l'arrondissement de Mons, dont il devint l'âme et avec laquelle il obtint, le 9 juin 1847, un succès complet lors de l'élection pour la Chambre des représentants. Mais ce triomphe ne fut acheté qu'au prix de puissants efforts et de polémiques ardentes, et décida Mathieu à quitter sa ville natale, où il s'était créé de nombreux et de puissants ennemis.

Tout en s'occupant de querelles locales et de questions personnelles, il ne cessait d'écrire et de produire. Il fit paraître notamment dans divers journaux, une quantité de fragments qui contribuèrent à former *la Biographie montoise*, publiée à Mons, chez Hoyois (en 1848); dans *le Modérateur* et *la Belgique communale*, des travaux dignes de l'attention du bibliophile et de l'archéologue. De cette époque aussi datent quelques compositions destinées à célébrer des faits éclatants ou de grandes personnalités et répondant à la passion de l'époque pour l'étude de l'histoire, tels que *Roland de Lattre*, *la Bataille de Courtrai*, *la Bataille de Presles*, *Marie de Brabant et Jean* Ier, et *Anneessens*. Roland de Lattre est le nom que Mathieu essaya d'imposer au célèbre compositeur montois appelé en réalité Roland de Lassus. Après de longues démarches, un monument fut élevé à celui-ci, et sa statue fut inaugurée le 25 mai 1853. L'*Histoire des Girondins*, de Lamartine, avait paru quelque temps auparavant et avait puissamment remué les esprits, tant en Belgique qu'en France. Mathieu y puisa le sujet de deux morceaux littéraires : *les Demoiselles Fernig* et *Théroigne de Méricourt*, qui parurent, le premier en mai 1846, le second, en 1847. « Ce qu'il faut reconnaître dans *Théroigne* », dit un autre poète, Wacken, dans la *Revue de Belgique*, « c'est le parti que l'écrivain a su « tirer d'un sujet si difficile à traiter, « la disposition du poème, la variété « qu'il y a jetée, les beaux mouvements « qui se succèdent, et non quelques vers « plus saillants que les autres dans cette « multitude de beaux vers ». On ne saurait assez le répéter, ce qui distingue les poésies de Mathieu, c'est, avec une variété étonnante, des qualités qui semblent d'abord s'exclure mutuellement et tour à tour se manifestent de la manière la plus éclatante. Ce redoutable satirique, ce polémiste infatigable, est aussi, quand il veut, plein de sentiment, de rêverie, de naturel. Quand il pleure, par exemple, la mort d'un confrère, d'un ami, il sait trouver les expressions les plus touchantes sans encourir le reproche d'emphase ou de vulgarité.

En 1852, Mathieu vint se fixer à Bruxelles. Le gouvernement avait d'abord

songé à le faire entrer dans l'enseignement supérieur, et un arrêté royal, du 4 août 1849, lui conféra le titre de professeur agrégé de l'université de Liège, mais il n'en usa jamais. Trois années plus tard, grâce à Charles Rogier, il entra, le 17 juillet 1852, à la Bibliothèque royale, comme adjoint au chevalier Marchal, conservateur de la section des manuscrits. Il succéda à celui-ci lorsqu'il se retira, le 6 août 1857, fut élevé au grade de conservateur en chef, le 21 avril 1864, et garda le titre de conservateur après qu'il eut demandé sa mise en disponibilité, le 6 septembre 1872. Sa mise à la retraite date du 14 février 1873. Aucune position ne s'accordait mieux avec les goûts de Mathieu que celle de bibliothécaire. Il aimait les livres et en possédait lui-même une belle collection, riche surtout en raretés concernant l'histoire du Hainaut. D'un esprit ouvert et sympathique, il aimait à en exhiber les trésors, et il en agit de même à la Bibliothèque royale, où il accueillait avec empressement les travailleurs. Comme Ruelens l'a fait remarquer dans le discours qu'il prononça lors de sa mort, il éprouvait une véritable vénération pour ces précieux restes du passé dont il avait la garde et surtout pour ce manuscrit d'Horace datant du xe siècle, dont il s'est servi dans sa traduction d'une partie des œuvres du poète latin. Il crut sans doute bien faire en recopiant les notes que Van Hulthem et d'autres bibliophiles avaient inscrites sur un grand nombre de manuscrits, dans cette écriture allongée et bizarre qu'il avait adoptée et qu'il n'est pas toujours facile de déchiffrer.

Vers l'époque de son arrivée à Bruxelles, Mathieu fut appelé à faire partie comme membre correspondant de la classe des lettres de l'Académie. Il fut élu dans la séance du 6 mai 1850, et devint membre effectif, le 19 mai 1863. La poésie était déjà représentée dans ce corps savant, mais peu de ses collègues ont, je crois, aussi largement contribué à enrichir les *Bulletins*. Jusqu'aux dernières années de sa vie, il donna lecture à l'Académie de fragments poétiques, dont la plupart offrent un grand intérêt, tels que *Benesuada Senectus*, *Bruxelles et Mons*, *A l'archiduc Maximilien*, *Nos Instincts*, *A ma petite-fille*, *Pourquoi n'ai-je pas terminé ma traduction d'Horace?* *les Vieux*, *A S. A. R. le comte de Flandre*, *les Vieilles*, *Gloire*, *amour*, *liberté*. Sa diction était parfaite, mais le son de sa voix était trop faible pour qu'il pût bien être compris, surtout lors des séances solennelles. Mathieu a fait passer dans la langue française plusieurs productions poétiques, soit de l'antiquité, soit du moyen âge, telles que : une élégie de Properce, *Cornélie à Paulus* (livre IV, no 25); les fragments de Gallus et de Maximien que l'on a conservés; le petit poème du *Loup*, de maître René de Wael, recteur des écoles de Bruxelles au xve siècle, et les distiques latins de Jean de Waudre relatifs à la légende de sainte Waudru, patronne de Mons. Comme rapporteur de la classe, il a donné ses conclusions sur l'inscription dont l'administration communale de Mons a orné la statue de Baudouin de Constantinople et sur un mémoire où l'on appréciait Jean Le Maire dit des Belges. Le 11 novembre 1867, il fut nommé membre de la commission chargée de la publication des grands écrivains du pays, mais il ne prit aucune part à ses travaux.

En 1856, lors de la nombreuse promotion dans l'ordre de Léopold qui marqua la célébration des fêtes du vingt-cinquième anniversaire, Mathieu, qui écrivait depuis trente-quatre années, fut nommé chevalier. Il était alors un des premiers poètes du pays, et s'il ne put obtenir le prix quinquennal de littérature française en 1852, ni en 1857, il le remporta au troisième concours en 1863. Le rapporteur du jury, Eugène van Bemmel, se plut à rendre hommage à ses brillantes qualités de poète. En 1867, lorsque le jury accorda la palme à Potvin, le rapporteur, Mr Stecher, rendit une entière justice à Mathieu, tout en ne le plaçant qu'au deuxième rang. Ses travaux de bibliothécaire et de littérateur n'absorbaient pas tous les instants de celui-ci.

La commune d'Ixelles, où il avait fixé sa résidence, l'avait choisi pour un de ses administrateurs et, ici comme à Mons, Mathieu, qui connaissait la puissance du journalisme, eut soin de choisir un organe au moyen duquel il agissait sur les esprits. Il coopéra activement jusqu'à sa mort au *Messager du canton d'Ixelles*, paraissant chez Truyts, rue Kevenveld. Il fut conseiller communal du 30 octobre 1860 au 25 mai 1872, choisi en qualité de membre du bureau de bienfaisance le 9 novembre 1867, puis désigné pour occuper les fonctions de président de ce bureau le 21 du même mois; élu membre du conseil d'administration de l'hospice Van Aa ou des hospices civils le 21 septembre 1870, et président de ce conseil le 2 avril 1872, il fut nommé membre du bureau administratif de l'école moyenne lors de son organisation et de nouveau le 27 septembre 1872. Il s'occupait activement de tout ce qui concernait les établissements de charité de la commune, et un éclatant hommage fut rendu à sa mémoire dans le rapport présenté au conseil communal par le collège échevinal, en 1876.

L'installation en France du gouvernement impérial et les manœuvres de quelques organes officieux avaient paru remettre en question l'indépendance de la Belgique, mais rallumèrent également dans notre pays la flamme du patriotisme. Tant que dura le régime inauguré à Paris en 1851, Mathieu ne cessa, par ses appels ardents, de veiller au maintien de notre existence politique et de nos institutions. Les dangers que nous courûmes alors eurent pour premier résultat de donner une force nouvelle à l'attachement des masses pour la famille royale. On peut en retrouver un écho dans plusieurs poésies de Mathieu : *l'Epithalame du duc de Brabant* (le roi actuel, S. M. Léopold II) *et de l'archiduchesse Marie-Henriette d'Autriche* (S. M. la reine); le chant exécuté en chœur par la compagnie des chasseurs-éclaireurs de Bruxelles à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'inauguration de Léopold Ier; les vers écrits lors du mariage de la princesse Charlotte et de l'archiduc Maximilien d'Autriche, et lors des noces de Mgr le comte et de Madame la comtesse de Flandre, etc. Dans les œuvres de ce genre, on tombe souvent dans l'afféterie. Mathieu sut éviter cet écueil et se montrer plein de grâce et d'aménité, tout en conservant sa dignité et l'élévation de ses idées. Tantôt, empruntant le nom de Victor Hugo, il adresse au roi Léopold Ier un chaleureux appel en faveur de l'abolition de la peine de mort; tantôt il chante les joies et les avantages de la vieillesse; tantôt, comme dans *Georgio*, dans le morceau intitulé : *Hoc erat in votis, etc.*, il célèbre les plaisirs de la vie champêtre et rivalise sans peine avec Alfred de Musset. L'idylle comme la satire et l'épopée lui semblent également familières et, sans rien perdre de son énergie, il continue à s'abandonner aux impressions qui le frappent et trouve toujours l'expression juste et énergique pour rendre les sentiments qui l'animent. C'est ainsi que l'on peut suivre, en quelque sorte, les événements qui se produisirent alors, dans les pièces de vers intitulées: *Ecoles primaires, livrets d'enfants; Sursum corda; Appel qui ne peut manquer d'être entendu; la Paix; A propos des événements de Bruxelles, mai 1871; la Revanche; un Belge à Paris; Au maréchal de Mac-Mahon; l'Armée; Qui nous délivrera des Grecs et des Romains; Flandre au Lion, etc.* Mathieu y fait preuve d'un grand amour du pays et de la liberté; chez lui se réveillent aussi ardentes qu'au jour de la jeunesse, ses sympathies pour la France, dont il avait toujours repoussé la domination, mais dont il déplore hautement les malheurs en 1870.

Atteint d'une congestion pléthorique qui lui rendait la marche pénible, il se vit enfin dans l'impossibilité de continuer ses occupations favorites. Après le 6 mai 1872, il cessa de paraître aux séances de la classe des Lettres de l'Académie, où il avait fait entendre si souvent de charmantes pièces de vers; il donna aussi sa démission de conseiller communal d'Ixelles et renonça, avec un vif regret, à son poste de conservateur de la Bibliothèque de Bourgogne, ou sec-

tion des manuscrits de la Bibliothèque royale. Après de longues souffrances patiemment supportées, il mourut à Ixelles (rue Mercelis, n° 12), le 13 juin 1876, à l'âge de soixante-douze ans. Ses obsèques eurent lieu le 15, en présence d'un concours nombreux de monde. Deux discours furent prononcés à la maison mortuaire, l'un au nom de l'Académie par l'auteur de la présente notice, en l'absence de Mr Faider, alors directeur de la classe des lettres; l'autre, par Charles Ruelens, qui avait succédé au défunt en qualité de conservateur des manuscrits de la Bibliothèque royale. Le corps, après un service célébré à l'église Saint-Boniface, fut conduit à Mons, où l'inhumation eut lieu le même jour, au cimetière de la ville, sous un monument élevé à la mémoire de la famille Mathieu-Accarain.

Les ouvrages de Mathieu sont en nombre trop considérable pour que nous en donnions même une notice abrégée. Nous en avons cité les principaux; contentons-nous de mentionner les volumes dans lesquels l'auteur a essayé de les réunir. Outre un petit volume intitulé : *Poésies de collège* (Mons, 1823; in-8°), contenant *la Dewézade*, *le Jugement de la Dewézade* et *la Pigeariade*, et un autre in-18 intitulé : *Souvenirs* (Mons, Piérart, 1849), qui n'a été tiré qu'à trois exemplaires seulement, les œuvres en vers de Mathieu remplissent dix petits volumes in-8° : *Passe-temps poétiques ou Poésies diverses* (Mons, Hoyois-Derely; 1830; Mons, Leroux, 1830; in-12, 2e édition; Mons, Leroux, 1836; in-12, 3e édition), qui devinrent ensuite *les Œuvres en vers d'Adolphe Mathieu; Juvenilia* (Bruxelles, Devroye, sans date; in-12); *Œuvres en vers d'Adolphe Mathieu, II, Olla podrida* (Mons, sans date; in-32; Bruxelles, Devroye, sans date); *Œuvres en vers d'Adolphe Mathieu, III, Poésies de clocher* (Mons, Piérart, 1846; in-18; Bruxelles, Devroye; in-12); *Œuvres en vers d'Adolphe Mathieu, IV, Givres et Gelées* (Bruxelles, Devroye, 1852), avec un petit portrait de l'auteur; *Œuvres en vers d'Adolphe Mathieu, V; Encore à propos des Epîtres d'Horace* (Bruxelles, Devroye, 1856,) avec une dédicace à son fils; *Œuvres en vers d'Adolphe Mathieu, VI, Senilia* (Bruxelles, 1857, Devroye); *Œuvres en vers d'Adolphe Mathieu, VII, Heures de Grâce* (Bruxelles, Devroye, 1862); *Œuvres en vers d'Adolphe Mathieu, VIII, Souvenirs* (Bruxelles, Fr. Gobbaerts, 1866); *Œuvres en vers d'Adolphe Mathieu, IX, Rognures* (Bruxelles, ou plutôt Ixelles, Truyts, 1870?); *Œuvres en vers d'Adolphe Mathieu, X, Reliquiæ* (Bruxelles, Berghmans, 1870). Ce dernier volume, qui, je crois, n'a jamais été distribué, ni mis dans le commerce, se termine par deux tables, l'une alphabétique, l'autre chronologique. Quant aux œuvres en prose, elles se composent de *Guersillon*, *Palinodie*, *Salle de spectacle de Mons* (Bruxelles, Devroye, sans date; in-8°), et de la *Biographie Montoise* (Mons, Hoyois, 1848; in-8°). Dans cet ensemble, tout n'est pas de premier ordre, mais beaucoup de morceaux se distinguent par de grandes qualités et assurent à l'auteur un rang très honorable parmi les littérateurs français du XIXe siècle.

L'écrivain montois s'est quelquefois laissé emporter à des excès de plume qu'on lui a rudement reprochés et qui lui ont attiré beaucoup d'inimitiés, mais il avait de grandes qualités : il était généreux, gai, spirituel; il se montra toujours dévoué aux idées de progrès et plein d'attachement pour son pays. De sa femme, Joséphine Taintenier, qu'il avait épousée le 15 juin 1830 et qu'il perdit le 24 novembre 1862, il eut des enfants, dont deux, Mr Adolphe-Philippe-François Mathieu et Mme Adolphine-Hortense Mathieu, femme d'Antoine Accarain, lui ont survécu.

Alphonse Wauters.

De Reume, *Biographie belge, Adolphe Mathieu, de Mons* Bruxelles, 1849; in-8°. — Quérard, *la France littéraire*, t. XI, p. 295 à 303. — *Moniteur belge* du 16 juin 1876. — Alphonse Wauters, *un Poète du dix-neuvième siècle, notice sur Adolphe Mathieu* (extrait de l'*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 46e année, 1880, Bruxelles, Hayez; in-18), avec un portrait et réimprimé, avec quelques légères modifications, dans le t. III de la 5e série des *Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut*.

MATHIEU (*Charles-Marie-Joseph*), pharmacien, né à Namur, en 1791, mort à Leur, près de Rotterdam, le 7 août 1873. Après avoir passé quelques années à Paris comme aide-pharmacien, Mathieu revint à Namur exercer la chirurgie en qualité d'officier de santé. En 1832, il alla s'établir à Orléans, avec un de ses proches, pour y fonder une fabrique de céruse. Cette entreprise ne réussit pas. De retour à Namur vers l'âge de cinquante ans, Mathieu songea à devenir pharmacien. Ayant subi ses examens devant la commission médicale de la province, il établit une pharmacie. C'est à partir de cette époque qu'il se mit à étudier la flore et les insectes du pays. En 1852, il publia, à Bruxelles, en deux gros volumes, sa *Flore générale de Belgique* Cet ouvrage, auquel il donna un supplément de quelques pages, eut peu de succès, il n'est guère qu'une compilation assez mal faite et dénote une connaissance fort imparfaite de nos végétaux indigènes. Mathieu s'était également occupé d'entomologie. Il publia, dans les quatre premiers volumes de la Société entomologique de Belgique (1857-1860), un catalogue des coléoptères observés en Belgique. Il avait cédé l'herbier qu'il avait formé au comte Alfred de Limminghe. Il vint habiter Bruxelles vers 1857. Il quitta cette ville en 1863, pour aller résider à Leur, en Hollande, chez l'une de ses filles, Mme Hoefnagels, où il est mort atteint d'une cécité qui remontait à plusieurs années.

Fr. Crépin.

Renseignements particuliers.

MATHIEU (*Christophe*), ingénieur des mines, frère de Pierre et second fils de Jacques (dont les notices suivent), naquit à Lodelinsart le 20 janvier 1712. Il n'avait pas atteint sa cinquième année, lorsque son père l'emmena avec lui à Fresnes. Initié dès son jeune âge aux travaux des mines, il s'occupa plus spécialement de mécanique. Il prit part avec son frère Pierre aux travaux qui amenèrent la découverte de la houille à Anzin et fut chargé, en 1732, de l'exécution de la première machine à vapeur qui fut montée en France. On lui confia, en 1734, la direction du charbonnage de Fresnes. Christophe quitta cette localité quatre ans après pour diriger successivement les travaux d'épuisement au port de Gravelines, aux mines de Litry, de Poulavoine, d'Ingrande, de Recille et de Sauvigne. Revenu à Condé, en 1758, il sollicita vainement la concession d'une exploitation houillère dans le périmètre accordé à la compagnie d'Anzin. En 1759, il entra dans la société de Mortagne et, en 1762, dans celle d'Odomez. Il acquit la seigneurie de Noyant, dans le département de l'Allier, et obtint, le 4 mars 1770, la permission d'y extraire la houille.

De sa femme Jeanne-Florence Quinquempoix, C. Mathieu eut sept enfants dont quatre fils. On ignore l'année et le lieu de son décès.

On doit à Christophe Mathieu deux mémoires intitulés : 1. *Projet d'une seconde entreprise de mines de charbon de terre dans le Hainaut françois*, 1758. 2. *Preuves des motifs pour l'établissement d'une seconde mine de charbon de terre dans le Hainaut françois*. Ils sont conservés en manuscrits au ministère des travaux publics de France (mines, nos 788 et 790). Ecrits en vue de justifier une demande qu'il fit, en 1758, de pouvoir exploiter la houille dans le territoire concédé à la compagnie d'Anzin, ces mémoires sont remplis de détails erronés. L'auteur, dont la modestie n'était pas la qualité maîtresse, n'hésita pas à s'attribuer, au détriment de son frère Pierre, l'honneur de la découverte du charbon à Anzin.

Ernest Matthieu.

Ed. Grar, ouvrage cité à la notice suivante.

MATHIEU (*Jacques*), ingénieur, directeur des mines de Fresnes, né à Lodelinsart, le 26 septembre 1684, mort à Fresnes (France), en 1747, était fils de Pierre et de Gertrude Lefebvre. Sa famille était au service des seigneurs Désandrouin, avoués de Lodelinsart, et

lui-même fut appelé aux fonctions de bailli de cette localité. Dès la fin du XIVe siècle, l'extraction de la houille était pratiquée à Lodelinsart; de père en fils, les Mathieu s'occupaient du travail des mines, et, comme bailli, Jacques eut à diriger les établissements houillers du seigneur.

Ingénieur très éclairé, il reçut de Jacques Désandrouin la mission de conduire les travaux de recherches de charbon que ce dernier entreprenait dans le Hainaut français. Jacques Mathieu vint le 1er juillet 1716 « marquer une fosse » au village de Fresnes ». Le 28, il amenait avec lui de Lodelinsart sa famille et vingt jeunes ouvriers qu'il avait engagés. Il était, en 1717, qualifié de « premier commis de M. Désandrouin » pour les fosses au charbon ». L'arrêté royal de concession du 8 mai 1717 avait été octroyé à Désandrouin et à son principal commis. Jacques Mathieu était personnellement intéressé dans l'établissement qu'il essayait de fonder; il y avait pris un » intérêt proportionné au peu » d'avances qu'il était en état de faire ». Ses fils l'aidaient dans la direction des travaux de recherches. Longues, pénibles et frayeuses furent les premières opérations. Il fallut la ténacité et l'énergie de Mathieu pour les faire aboutir heureusement. Après dix-huit mois de forage, les ouvriers arrivèrent, le 3 février 1720, à découvrir une veine de charbon, au coin du bois de Fresnes, joignant le hameau du Trieu. Ce résultat obtenu par notre ingénieur ne récompensa pas les efforts des promoteurs de l'entreprise, car, le 24 décembre suivant, les eaux envahirent la mine et ruinèrent les travaux. Jacques Mathieu et ses associés ne se découragèrent pas malgré cette dure catastrophe. La société d'exploitation fut réorganisée, et notre ingénieur dirigea sur un autre point du village de Fresnes de nouvelles tentatives. Elles finirent par être couronnées de succès; au mois d'août 1723, on rencontra une belle veine de charbon. Mathieu eut la direction de l'exploitation du charbonnage de Fresnes; mais, en 1734, lors de la découverte de la houille à Anzin, il vint s'établir avec son fils Pierre dans cette dernière localité. Après le départ de son autre fils Christophe, il retourna, en 1738, reprendre la direction des mines de Fresnes.

C'est donc à Jacques Mathieu que revient l'honneur de la découverte de la houille dans le Hainaut français; c'est à son expérience et à ses connaissances géologiques qu'on eut recours pour faire choix de l'emplacement où devaient commencer les forages; c'est à ses efforts persévérants qu'il dut de triompher des difficultés nombreuses et du découragement de ses associés. Les résultats plus importants obtenus par son fils Pierre à Anzin ont éclipsé la renommée du père; il est de toute justice de mettre en relief ce que l'industrie charbonnière doit à ce Belge qui s'expatria volontairement pour se lancer dans une entreprise hardie et qu'il sut mener à bonne fin. Si ses fils ont acquis une grande réputation dans les annales de l'exploitation des mines du département du Nord, ils le doivent à l'éducation spéciale que Jacques Mathieu leur donna; il les dressa » lui-même » en les faisant passer depuis la dernière » classe des ouvriers jusqu'à la place de » commis du fond (chaque commis du » fond a trente à cinquante ouvriers sous » lui), genre d'éducation qui les a mis » en état de le seconder de très bonne » heure ».

Ernest Matthieu.

Ed. Grar, *Histoire de la recherche, de la découverte et de l'exploitation de la houille dans le Hainaut français, la Flandre française et l'Artois* (Valenciennes, Prignet, 1847-1851).

MATHIEU (*Lambert-Joseph*), peintre d'histoire, né à Bure (Namur), le 6 mai 1804, de Nicolas Mathieu, garde forestier, et d'Anne-Catherine Hontay. Dès son enfance, il montra les plus heureuses dispositions pour l'art. Un jour, dans une tournée en Ardennes, le paysagiste Ducorron le trouva, à Champlon, occupé à dessiner, à l'aide d'un morceau de charbon, sur le mur blanc d'une habitation rustique. L'artiste fut tellement frappé de la hardiesse des croquis du jeune garçon qu'il l'amena à Ath, l'accueillit dans sa maison et lui fit

suivre les cours de la petite académie qu'il dirigeait dans cette localité. Tandis qu'il s'appliquait au dessin, il complétait son instruction au collège d'Ath, alors dirigé par l'abbé Olinger. Grâce à cette circonstance, Mathieu devint l'un des artistes les plus instruits de son temps.

Les progrès de l'élève furent remarquables. Ayant obtenu en sa faveur, du gouvernement, un subside annuel de 200 florins, Ducorron le plaça à l'Académie royale d'Anvers, alors dirigée par le vénérable Herreyns. Il y eut pour condisciples Wappers, Wiertz, De Keyser, Leys, Verschaeren et les frères Geefs. D'un caractère ouvert et sympathique, il conquit vite l'amitié de ses camarades. Travaillant avec l'ardeur de son âge, il remporta, en 1827, le premier prix d'après le modèle vivant. L'année suivante, il prit part au concours pour le prix de Rome; mais il ne réussit point: Verschaeren sortit triomphant de la lutte. Cependant la peinture qu'il avait exécutée en loge, était si remarquable que, sur la proposition du jury, le gouvernement lui accorda un subside de 500 florins pour l'aider à continuer ses études. Au mois d'avril 1830, il se rendit à Paris et étudia, au Luxembourg et au Louvre, les œuvres des anciens maîtres. Cinq mois plus tard, il revint dans le pays et prit rang dans les volontaires belges pour l'affranchissement de la patrie. Après avoir fait le coup de feu avec ses camarades, il retourna à Paris. Pendant l'été de 1831, la société parisienne commença à se remettre des ébranlements causés par la révolution. Mathieu en profita pour obtenir des leçons de dessin et l'exécution de portraits.

En 1833, il revint en Belgique et se fixa à Anvers, où il exécuta son premier tableau, une *Scène du Déluge*, qui figura à l'exposition nationale de la même année. Cette toile, qui fut achetée par le gouvernement, se trouve au musée de Louvain. Elle se distingue par une hardiesse d'exécution et une vigueur de coloris qui rappellent une étude approfondie des œuvres de Rubens.

En 1834, l'administration communale de Louvain résolut de réorganiser l'Académie des beaux arts de cette ville et de donner à son enseignement un développement en harmonie avec les besoins de l'époque. Mathieu fut appelé au poste de directeur. Il eut pour collaborateur Charles Geerts, François Laenen, Ch. Vander Eycken et Egide Goyers. L'artiste enseigna la peinture, le dessin d'après nature et d'après le plâtre moulé sur l'antique, l'anatomie pittoresque, la perspective et la composition d'histoire. Jeune encore, plein de dévouement et d'enthousiasme, il répondit à l'attente de l'autorité. Grâce à l'impulsion généreuse qu'il sut imprimer à l'enseignement, l'Académie de Louvain prit un développement rapide et devint l'une des meilleures écoles du pays.

A Louvain, Mathieu exécuta successivement plusieurs grandes compositions, telles : *la Chute de Marie de Bourgogne à la chasse; le Christ en croix; la Chasse au faucon; l'Education de la Vierge; l'Assomption de Marie; Jésus ressuscitant la fille de Zaïre; Rachel et Jacob au puits. L'Education* et *l'Assomption* ornent l'église de Saint-Julien, à Ath.

Depuis longtemps il rêvait un voyage en Italie. Le 6 octobre 1843, il partit pour la terre classique des arts. Après avoir visité Gênes, il courut tout droit à Florence. Au musée Pitti, il exécuta une superbe copie de *la Madone à la chaise*, de Raphaël. De Florence il se rendit à Rome où il rencontra ses compatriotes Jean Portaels, Alexandre Robert et Louis Tuerlinckx. Au Vatican, il exécuta une copie de la *Vierge Foligno*. Il visita Naples et se dirigea ensuite vers Venise. Dans la ville des doges il exécuta une esquisse d'après *l'Assomption* du Titien, ainsi qu'une copie d'après *le Martyre de saint Pierre le Dominicain*, du même artiste.

Outre les copies que nous venons de mentionner, Mathieu exécuta en Italie un grand nombre de dessins à la mine de plomb et des études d'après nature, telles que *la Belle Romaine, la Jeune Vénitienne* et autres.

Rentré à Louvain, le 7 octobre 1844, il rédigea un rapport sur son voyage,

qu'il adressa à J.-B. Nothomb, ministre de l'intérieur. On répétait alors à satiété que notre école manquait de goût, qu'elle péchait par le choix des sujets et par le style, l'invention, etc. C'était cette opinion, que l'artiste partageait en grande partie, qui l'avait conduit à énoncer, dans son rapport, la proposition suivante : « Il m'est venu à « la pensée, Monsieur le ministre, qu'il « serait avantageux que nos artistes « lauréats fussent tenus de faire, pour « le compte du gouvernement, des co- « pies des chefs-d'œuvre de l'école ita- « lienne, lesquelles, placées dans nos « diverses académies, deviendraient, à « défaut des originaux, des exemples « d'un style dont la noblesse exercerait « une influence salutaire sur les études « premières de nos jeunes élèves ».

Successivement soumise à l'avis de l'Académie royale d'Anvers et à la classe des beaux-arts de l'Académie royale de Belgique, cette proposition provoqua une polémique que l'artiste résuma dans une brochure intéressante, intitulée : *Petit Commentaire sur deux rapports adressés*, par MM. Navez et Vander Haert, *à l'Académie royale des sciences, lettres et arts de Belgique, faisant suite au petit démêlé qui a paru, sous forme de lettre, dans le Moniteur belge, du 25 juillet* 1846, par L. Mathieu. Louvain, Van Linthout et Vanden Zande, 1846; in-8°, 46 pages.

A la même époque, Mathieu exposa deux toiles importantes : un *Calvaire* pour l'église des Jésuites, à La Haye, et une *Conversion de saint Hubert*, pour l'église de Saint-Hubert. Il exécuta également plusieurs tableaux de cabinet, tels que *la Sainte Famille, Raphaël et la Fornarine, la Couronne d'épines, la Tenation d'Eve, la Tentation de la Madeleine, etc.*

Au Salon national de 1848, l'artiste exposa son *Christ au tombeau*, qui figure actuellement au musée royal de Bruxelles et qui est son chef-d'œuvre. La commission des récompenses sut apprécier les mérites de cette composition magistrale, et, le 24 septembre de la même année, Mathieu reçut, au temple des Augustins, des mains du roi, la décoration de chevalier de l'ordre de Léopold.

L'artiste se mit de nouveau à l'œuvre. Il exécuta un tableau, *le Christ succombant sous la croix*, pour l'église Saint-André, à Anvers, et un autre tableau, *le Christ portant la Croix*, pour l'église Saint-Michel, à Louvain, ainsi qu'un *Episode de la vie de Godefroid de Bouillon*, destiné à l'église de Bouillon, dans le Luxembourg. A la même époque, il produisit plusieurs tableaux de cabinet, tels que *le Repos de la sainte Vierge, Sainte Cécile, la Tentation de saint Antoine, etc.* Il exécuta également un grand nombre de portraits.

En 1857, à propos de l'exposition d'une toile représentant une *Famille*, Mathieu fut l'objet de critiques aussi amères que partiales. Ces attaques avaient tellement ranimé son courage, qu'il résolut de répondre à ses détracteurs en produisant une œuvre importante. Il essaya une *Tentation d'Eve*, d'après une belle étude d'après nature qu'il avait faite en 1848. Malheureusement, il n'avait plus la santé nécessaire pour l'achever. Bientôt des accès d'épilepsie assaillirent l'artiste et ébranlèrent son organisation. Alors il se claquemura chez lui, gémissant, parlant seul et errant d'une chambre à l'autre, avec l'anxiété du désespoir. Cependant, jusqu'alors, ses puissantes facultés intellectuelles étaient restées intactes et avaient conservé toute leur vigueur. Un ramollissement cérébral ne tarda pas à se produire : placé à l'hospice des Alexiens, il y mourut le 9 juillet 1861.

Elève d'Herreyns, qui avait renoué la chaîne interrompue des traditions de notre immortelle école du XVIIe siècle, Mathieu forma sa manière en étudiant les œuvres de Rubens et du Titien. Ses compositions se font remarquer par des masses heureusement disposées, par un dessin élégant et un coloris à la fois puissant et agréable. Ses nombreux portraits sont plein de goût, d'âme et de vie.

Mathieu était très lié avec Antoine Wiertz. Ce grand artiste n'arrêta jamais l'esquisse d'une composition sans la soumettre à son ami. Notre peintre avait

un beau talent d'écrivain : il avait résolu de publier une relation de son voyage en Italie. Malheureusement le temps lui a fait défaut pour donner suite à ce projet.

Ed. Van Even.

Ed. van Even, *Le Peintre Mathieu, sa vie et ses œuvres* (Bruxelles, 1862; in-8°). — Id., *Louvain, dans le Passé et dans le Présent* (Louvain, 1895; in-4°, p. 635).

MATHIEU (*Pierre*), directeur des mines d'Anzin, fils de Jacques, naquit à Lodelinsart, le 27 novembre 1704, et mourut à Anzin (France), le 25 janvier 1778. Chargé par le vicomte Désandrouin de rechercher les mines de houille dans le Hainaut français, Jacques Mathieu, confiant dans le succès de cette entreprise, prit avec lui toute sa famille. Le jeune Pierre fut de bonne heure appelé à le seconder dans la direction de ces importants travaux. Doué d'une intelligence précoce, il apporta un concours précieux et une persévérante énergie pour vaincre les difficultés presque insurmontables que rencontraient les charbonniers belges dans leurs premières recherches au village de Fresnes. L'existence d'immenses nappes d'eau souterraines qui jaillissaient au milieu des travaux, menaçait chaque jour d'annihiler en quelques heures le résultat de longs et coûteux labeurs. Pierre Mathieu imagina alors, dès 1720, d'établir le cuvelage; beaucoup lui ont attribué l'honneur de cette utile invention. Mais des documents mis au jour par Mr G. Decamps établissent que le cuvelage était connu et appliqué dans des exploitations houillères du Borinage dès le xve et le xvie siècle. Pierre Mathieu adopta ce système pour combattre l'envahissement des eaux et y introduisit une amélioration considérable en faisant usage du cuvelage carré avec le picotage, qui est son auxiliaire indispensable. Ce progrès dû à notre jeune ingénieur consiste dans l'adjonction au cuvelage de cadres ou trousses reliés à la paroi par de la mousse bien bourrée, dans laquelle on enfonce des picots de bois de façon à ne faire qu'une masse avec les roches contiguës. Ces trousses sont placées surtout à la naissance des niveaux; leur nombre augmente à mesure qu'on s'enfonce et que la pression des eaux devient plus forte. Au-dessus des cadres, on élève le cuvelage proprement dit, composé de cadres, de pièces horizontales et verticales dont les joints sont solidement calfatés.

L'invention de Mathieu consiste donc à avoir perfectionné le système suivi avant lui, en employant le cuvelage carré au lieu du cuvelage rond et en le complétant par le picotage. On a contesté, il est vrai, à notre ingénieur l'honneur de cette innovation pour l'attribuer aux études de Désandrouin. On conçoit aisément qu'on ait cherché à reporter sur le riche capitaliste qui avait obtenu la concession des mines de Fresnes la gloire d'une invention de premier ordre, mais il importe de remarquer qu'en général les mémoires relatifs aux premières exploitations charbonnières dans le Hainaut français ne mettent guère en relief la part si considérable qui revient à Jacques et à Pierre Mathieu dans le succès final de cette entreprise. Ainsi la plaque de cuivre qui, dans le chantier de la compagnie d'Anzin, est destinée à conserver le souvenir de la découverte de la houille, ne mentionne même pas le nom de P. Mathieu. L'ordonnance royale de 1789, qui anoblit son fils, se plaît à reconnaître qu'on doit à Pierre l'invention du cuvelage.

Des difficultés sans nombre, des contretemps désastreux, des accidents multiples faillirent plus d'une fois décourager complètement les associés et les amener à abandonner leurs recherches. Jacques et Pierre Mathieu combattirent ce découragement et, convaincus que le succès triompherait de tous les obstacles, réussirent à faire reprendre les travaux.

Pierre s'attacha surtout à combattre les crues d'eau, qui étaient un obstacle presque insurmontable au creusement des fosses. Après avoir perfectionné le cuvelage par l'invention du picotage, il eut encore le mérite de faire monter, le premier en France, une machine à feu. On a

prétendu que Mathieu était allé étudier en Angleterre le mécanisme de l'engin inventé par deux Anglais, Thomas Newcomen et John Cowley. Nous ne croyons pas à l'exactitude de cette version ; de 1722 à 1725, la machine de Newcomen avait été importée dans le pays de Liège; une pompe à feu fut montée en 1725 sur la houillère du Fayat, à Lodelinsart, par des ouvriers liégeois. Les Désandrouin étaient seigneurs haut justiciers de cette localité et, à ce titre, possédaient des droits sur les exploitations charbonnières qui s'y trouvaient; il est donc plus rationnel d'admettre que Mathieu sera retourné dans son village natal, où il avait, grâce aux relations de sa famille et à l'influence du seigneur, toute facilité pour étudier le mécanisme de la machine à feu. Pierre Mathieu en installa une, en 1732, pour la houillère des Petites-Fosses à Fresnes.

L'année suivante, Pierre Mathieu fut chargé de la direction d'une nouvelle fosse qu'on commença le 26 août 1733, à Anzin, près de la porte de Valenciennes, sur la gauche de la route de Condé. L'enfoncement de cette bure ne fut pas sans présenter de sérieuses difficultés, et il fallut l'indomptable énergie de P. Mathieu pour ne pas abandonner l'entreprise. Enfin, dans la nuit du 24 juin 1734, il rencontra une veine de charbon d'une qualité et d'une puissance de premier ordre.

Pierre Mathieu dirigea l'exploitation des mines qu'il avait découvertes, avec son père d'abord, jusqu'en 1738, puis seul. Lors de la formation de la société des mines d'Anzin, le 19 novembre 1757, il conserva cette direction; il lui fut attribué six deniers d'intérêt dans les vingt-quatre sols de France composant l'association.

Mathieu avait épousé Anne-Jacqueline Briffaut, dont il eut, outre trois enfants morts en bas âge, trois fils et une fille. Les deux aînés, Pierre-Marie et Charles-Bernard, embrassèrent la carrière ecclésiastique et furent chanoines de Saint-Géry, à Cambrai. Le troisième, Léonard, remplaça son père et fut anobli par le roi Louis XVI; comme il est né à Valenciennes en 1746, sa biographie est étrangère à la Belgique.

Pierre Mathieu fut inhumé dans l'église paroissiale d'Anzin, et sa pierre tombale est le seul monument qui rappelle dans cette localité le nom et les services exceptionnels rendus à la contrée par l'ingénieur belge. On y lit :

ICI REPOSENT LES CORPS
DU SR PIERRE MATHIEU QUI
FIT LA DÉCOUVERTE DU
CHARBON DE TERRE AU VILLAGE
D'ANSIN, LE 24 JUIN 1734, EN
QUALITÉ DE DIRECTEUR ET
INTÉRESSÉ, DÉCÉDÉ LE 25
JANVIER 1778, AGÉ DE 74 ANS,
.....

Notre ingénieur a écrit, en 1752, un *Mémoire sur l'établissement de l'entreprise des fosses au charbon de terre dans le Hainaut françois, affirmé véritable par les échevins d'Anzin et de Fresnes.* Ce travail, conservé en manuscrit aux archives du ministère des travaux publics de France (Mines, n° 791), est un document historique précieux.

Ernest Matthieu.

Ed. Grar, *Histoire de la recherche, de la découverte et de l'exploitation de la houille dans le Hainaut français, dans la Flandre française et l'Artois.* — L. Quinet, *Recherches historiques sur Lodelinsart,* dans l'*Education populaire,* 1885-1886. — *Histoire des houillères du Nord et du Pas-de-Calais* (Cambrai, 1856). — G. Decamps, *Mémoire historique sur l'origine et les développements de l'industrie houillère dans le bassin du Couchant de Mons,* etc.

MATHILDE DE HAINAUT, duchesse d'Athènes, princesse d'Achaïe et de Morée. Fille de Florent de Hainaut et d'Isabelle de Villehardouin, elle naquit, le 30 novembre 1293, à Ponticos. On ne peut se rendre bien compte de certains faits importants de sa vie que lorsqu'on connaît l'histoire de son père. Il convient, dès lors, de rappeler à grands traits la carrière de ce dernier.

Troisième fils du comte de Hainaut, Jean Ier, et d'Alix de Hollande, sœur de Guillaume, comte de Hollande et roi des Romains, Florent de Hainaut, doué d'une activité aventureuse et certain de n'arriver dans sa patrie à aucune situation en rapport avec ses ambitieuses visées, chercha longtemps, sans la trouver, la voie au bout de laquelle la for-

tune lui devait sourire. De là certains tâtonnements que dénoncent plusieurs chartes parvenues jusqu'à nous et le concernant. Sa famille, d'ailleurs, le tient en estime et le protège. Son frère, le comte Jean II de Hainaut, le charge, conjointement avec son aîné Baudouin, de faire hommage au roi des Romains, Rodolphe de Habsbourg, des terres et fiefs qu'il tient de l'Empire (1281), et plus tard Rodolphe charge à son tour Florent de protéger les bourgeois de Cambrai et de leur faciliter la perception de l'aide qu'ils ont été autorisés à lever (1385). Le roi d'Angleterre, Edouard Ier, est son arbitre dans les différends qu'il a, de même que d'autres membres de sa famille, avec le comte de Hollande et ses alliés (1281). Peut-être est-ce à la suite de la sentence rendue et d'une autre décision de son parent, Rasse de Liedekerke, que Florent fait donation au monastère de Noordyk, dans l'île de Noord-Beveland, de certains biens qu'il possédait à Wissekerke (1282). Mais il est aussitôt dédommagé. Son frère, le comte de Hainaut lui cède la terre d'Estrun (Etrœungt) et 400 livrées de tournois sur les biens que leur mère possédait en Hollande (1283), et son frère Bouchard, élu de Metz, renonce en sa faveur à sa part dans les mêmes biens (1284). Trois ans après, son frère, le comte de Hainaut, lui donne encore en fief, à titre de partage, Braine-le-Comte et Hal, avec leurs dépendances, les bois de la Saisine et du Sart, 400 livrées de terre par an, le bois de Vicogne et le dit village d'Estrun (1287). Presque en même temps Florent de Hainaut s'engage envers la comtesse Alix de Blois, à servir pour elle, pendant un an, en Terre sainte, avec quatre autres chevaliers, moyennant 2,500 livres (1288). La pensée de réunir des ressources pour guerroyer à l'étranger apparaît ainsi évidente. C'est alors que, par un revirement inexpliqué dans l'état actuel de nos renseignements, Florent de Hainaut va mettre son épée au service de Charles II d'Anjou, roi de Naples, prisonnier du roi d'Aragon. C'était au cours de l'année 1288; il résulte de nos documents que jusqu'à Pâques, il était en Belgique.

Il n'arrivait pas en inconnu. Des relations suivies et des liens intimes de famille s'étaient établis depuis quelque vingt ans entre les principautés belges et le royaume de Naples-Sicile.

Robert de Flandre, dit de Béthune, avait épousé Blanche, la fille de Charles d'Anjou, frère de saint Louis, à qui Marguerite de Constantinople, poussée par sa haine contre les d'Avesnes, avait offert la Flandre et le Hainaut que saint Louis avait refusés. Mais Charles d'Anjou avait accepté d'Urbain IV la couronne de Naples, après que l'excommunication avait été lancée contre Manfred, usurpateur du trône et assassin de son frère Conrad. Robert avait amené à son beau-père un corps de troupes, et, quoiqu'il n'eût que dix-huit ans, paré du titre de maréchal, il décida, avec ses milices flamandes, du sort de la bataille de Bénévent. Par son mariage avec la princesse Blanche, il devenait le beau-frère de Louis-Philippe d'Anjou, prince d'Achaïe, du chef de sa femme, Isabelle de Villehardouin.

Florent de Hainaut, petit-fils de Marguerite de Constantinople, tout comme Robert de Flandre, alla, en novembre 1288, au-devant de Charles II libéré de sa captivité, partit avec lui pour Naples et y fut revêtu de la dignité de grand connétable. En 1289 et 1290, il fut capitaine général de Corfou pour le roi de Naples.

Charles II était suzerain de la principauté d'Achaïe en vertu du traité passé à l'époque du mariage d'Isabelle et de son frère Louis-Philippe, entre son père Charles Ier et Baudouin II, comte de Namur et dernier empereur de Constantinople. Sa belle-sœur résidait à sa cour. Elle était veuve depuis dix ans et avait atteint sa vingt-deuxième année.

Désireux de pourvoir à son avenir et d'avoir en même temps un vassal dont la fidélité lui parût assurée, cédant d'autre part au vœu des grands feudataires d'Achaïe, à la tête desquels étaient deux des douze *bers de terre* (barons de la Conquête), Jean Chauderon, grand connétable de la principauté, et Geoffroy

de Tournay, baron de Kalavryta, Charles II amena Isabelle, sa belle-sœur, à donner sa main à Florent de Hainaut et investit, par diplôme du 16 septembre 1289, les nouveaux époux du fief de l'Achaïe, Isabelle comme héritière directe et Florent en qualité d'avoué.

Il ne le fit point cependant sans prendre de fallacieuses précautions pour l'avenir. Il renonçait à toute gestion de la principauté, mais stipulait que si l'Achaïe venait à échoir à une héritière, celle-ci pourrait régner seule; que si elle voulait se marier, elle devait obtenir l'agrément du roi de Naples, alors régnant, faute de quoi elle serait déchue de la souveraineté et de tous ses droits, et la « princée » ferait retour au royaume. Dès lors, si Isabelle devenait veuve une seconde fois, elle continuerait à régner seule; que si elle convolait en nouvelles noces, elle devrait faire agréer son choix par le souverain. Cette clause était contraire à l'article 72 des assises d'Achaïe, lequel distinguait nettement entre l'hommage des grands feudataires et l'hommage simple; elle assimilait la princesse aux femmes liges; mais soit qu'elle eût été une condition du mariage, soit pour toute autre raison, Florent et Isabelle s'y soumirent. Ce fut pour le malheur de l'enfant qui naquit de leur union, ainsi que nous la verrons plus loin.

Les comtes de Hainaut et de Hollande et de Blois ratifièrent les dispositions prises par Florent relativement aux terres qu'il relevait d'eux.

Florent appareilla à Brindes, en automne 1289, avec cent hommes à cheval et trois cents arbalétriers. Ses galions et tarides accostèrent à Klarentza, en Morée. Inauguré solennellement dans la cathédrale de Saint-François, il prêta serment et reçut l'hommage des prélats, barons, chevaliers et bourgeois du pays, tant grecs que francs. Puis il s'occupa sans retard de l'administration. Les historiens s'accordent à reconnaître qu'il gouverna avec sagesse. Son premier soin fut de négocier la paix avec l'empereur grec de Constantinople, Michel Paléologue (1290), et cette paix procura un grand bien-être à l'Achaïe. Toutefois, le despote d'Arta, Nicéphore Comnène, lui ayant demandé assistance contre l'Empire, Florent n'osa refuser, la princesse Isabelle étant fille de la sœur du despote. Il reçut son fils en otage. Son esprit militaire imprima une impulsion heureuse aux opérations. Il fit lever le siège de Janina, refoula les Grecs, fit rembarquer les Génois arrivés à leur secours, rétablit l'ordre à Arta et revint en Morée. Il fit venir de Belgique ses deux neveux, Engelbert et Gautier de Liedekerke, et nomma ce dernier châtelain de Corinthe. Gautier se rendit odieux par sa hauteur et ses exactions. Un complot se forma contre lui. Un des plus méritants vassaux de la principauté, Guy de Charpigny, en fut la victime. Florent convoque à Andravyda un parlement pour délibérer sur les mesures à prendre et envoie une ambassade à l'empereur en vue de régler à l'amiable leurs différends. Il réussit. Lui-même se rend à Naples pour renouveler l'hommage au roi Charles II. Une certaine effervescence se manifeste dans la principauté. Il revient en hâte, rassemble ses troupes, reprend le fort de Saint-Georges qui avait été surpris, et en construit plusieurs autres pour assurer la sécurité du pays. Mais les influences climatériques et les fatigues d'une vie agitée avaient miné la santé du prince. Florent de Hainaut mourut, à la fleur de l'âge, le 23 janvier 1297, après huit ans de règne.

Avait-il, dans l'intervalle, paru en Belgique? Une lettre du roi d'Angleterre, Edouard Ier, tendrait à le faire supposer. Le 30 juin 1296, le roi, alors à Portsmouth, remercie son ami Florent de Hainaut, prince d'Achaie (*carissimo nostro amico*), des lettres affectueuses qu'il lui a adressées; il se fera un plaisir de lui rendre visite si le voyage d'outre-mer se peut réaliser; mais les temps sont changés, et que Dieu pardonne à ceux par qui ce projet si désirable est empêché !

Quoi qu'il en soit, ses rapports avec la Belgique n'avaient pas subi d'inter-

ruption ; il y avait même acquis des propriétés (15 octobre 1295). Il avait obtenu de son cousin, le comte Florent de Hollande, l'autorisation, pour Isabelle, de disposer des fiefs qu'elle possédait dans les Etats du comte, en faveur de celui que son mari désignerait (18 avril 1292), et l'autorisation pour lui-même de disposer de ses fiefs situés dans les mêmes Etats, en faveur de celui de ses enfants désigné par lui (même date).

De son union avec Isabelle de Villehardouin, Florent de Hainaut laissait, nous l'avons vu plus haut, une fille unique, Mathilde ou Mahaut. Elle fut de bonne heure fiancée à Guy II de la Roche, duc d'Athènes. A cinq ans, elle alla résider quelque temps au château de Thèbes, chez son futur mari. A douze ans, majeure selon le code féodal, et sur le conseil que donne à sa mère le maréchal héréditaire de la principauté, Nicolas de Saint-Omer, elle épouse son fiancé (30 novembre 1305) et lui apporte en dot la seigneurie de Kalamata. Le mariage fut célébré en grande pompe au château de Vlisiri, par l'evêque d'Oléna, et, après vingt jours de liesse, le duc et sa jeune femme allèrent résider dans les Etats du duc, tour à tour à Thèbes, au Parthénon, à Sparte, unissant ainsi aux brillants faits d'armes de leur lignée les plus nobles souvenirs de l'antiquité.

Mathilde de Hainaut avait en même temps été déclarée capable de tenir l'héritage de son père en Belgique. Trois actes furent libellés à cette occasion. Le premier est adressé à l'oncle de la duchesse, le comte Guillaume de Hainaut et de Hollande, acte que signèrent Nicolas de Saint-Omer, maréchal de la *princée*, et Engelbert de Liedekerke, devenu grand connétable depuis la mort de Jean Chauderon (1294). Ce diplôme, attestant l'âge de la princesse, était accompagné d'une procuration d'elle et de son mari à leurs fondés de pouvoir en Belgique pour la prestation de l'hommage au comte Guillaume. La procuration était signée par les mandants, ainsi que par Engelbert de Liedekerke. Enfin, un troisième acte, relatif à leurs terres en Belgique, porte, outre la signature du duc et de la duchesse, celle de Antoine le Flamenc, seigneur de Karditza.

Les événements du règne de Guy II, l'époux de Mathilde de Hainaut, se résument brièvement dans les traits suivants :

Guy fait hommage, du chef de la duchesse, au prince Philippe de Tarente, à qui son père Charles II de Naples avait cédé, en 1294, ses droits de souveraineté supérieure. Il est nommé par Jean, despote de Thessalie, tuteur du fils mineur de ce dernier ; il accepte la tutelle, va en prendre possession et voir son pupille à Patras. Il pourvoit à la garde du pays, nomme Antoine le Flamenc son baile en Thessalie, apprend l'attaque faite par la despine contre son pupille, marche avec ses troupes en Thessalie, nomme Nicolas de Saint-Omer capitaine général, accepte les excuses de la despine, reçoit un message pacifique de l'impératrice Irène et renonce à lui faire la guerre, puis retourne dans son duché.

L'union de Mathilde de Hainaut n'eut guère de durée. Très preux, Guy II se montra à la hauteur de sa mission ; malheureusement, il était de complexion délicate, et les excès du plaisir plus que les fatigues de la guerre épuisèrent sa constitution. Mathilde n'avait pas encore quinze ans et le mariage n'avait pu être consommé lorsque, le 5 octobre 1308, Guy trépassa, âgé d'environ vingt-huit ans. Le lendemain, tous suivirent, avec la jeune duchesse, le cercueil du duc qui fut déposé à l'abbaye de Daphni, au diocèse d'Athènes.

L'acte mortuaire fut dressé, dans la capitale, le 30 octobre suivant, et la duchesse réclamait, dans le même document, la protection de son oncle, le comte de Hainaut. Par un acte passé le 22 du même mois, elle avait donné à sa mère l'administration de ses biens en Belgique.

Isabelle, la veuve de Florent de Hainaut, n'avait pas attendu le mariage de sa fille pour contracter une nouvelle union. Philippe de Savoie, fils du duc Thomas III, l'avait demandée dès 1298, bien qu'il n'eût que vingt et un ans et

douze ans de moins qu'elle. Elle n'agréa pas aussitôt ses offres; mais elle se décida, au grand jubilé de Rome, à lui donner sa main. Elle l'épousa en février 1301. Charles II assistait au mariage et il donna à Philippe, au lieu et place de son fils, l'investiture par l'anneau (23 février 1301). Philippe de Tarente, de son côté, lui adressa ses félicitations. Toutefois, leurs dispositions changèrent bientôt, et le roi de Naples, usant du droit que lui donnait la clause de l'investiture de Florent de Hainaut, prononça la déchéance d'Isabelle et de son mari.

Philippe de Tarente s'entendit avec Isabelle; mais un autre conflit éclata, peu après le mariage de Mathilde de Hainaut, entre Philippe de Savoie et Charles VI. Le roi, considérant comme un acte de félonie la trêve que Philippe avait conclue avec l'Epire, en guerre avec Naples, déclara, le 5 juillet 1306, la maison de Savoie déchue de la couronne d'Achaïe et envoya Philippe de Tarente avec une flotte pour prendre possession de la *princée* en son nom. Philippe de Savoie se consola d'autant plus facilement de cet acte de violence que Charles VI se montra disposé à dédommager Isabelle de la perte de l'héritage de ses ancêtres par la cession du comté princier d'Albe, dans les Abruzzes (24 juillet 1307), et l'offre d'une indemnité pécuniaire considérable. Philippe retourna en Savoie, laissant Nicolas de Saint-Omer baile de la principauté.

Isabelle s'en alla aux Pays-Bas et réclama de son beau-frère, le comte de Hainaut, 2,200 livres « de bonne monnaie » qu'il lui devait. Un arrangement intervint et Isabelle mourut peu après, à la fin de l'année 1311. Elle avait, quelque temps auparavant, consacré les droits de sa fille Mathilde à l'héritage de Morée, par un diplôme dressé à Valenciennes, sous l'influence de Guillaume de Hainaut, qui protégeait les droits de sa nièce. Mais, de retour en Piémont, elle eut la faiblesse de se laisser dicter un testament par lequel, méconnaissant ces droits légitimes, elle léguait la principauté à Philippe de Savoie, son troisième mari. Cet acte foncièrement illégal n'eut d'autre effet que de parer d'un vain titre les princes de la maison de Savoie. Le maréchal de Saint-Omer, baile de la *princée* depuis la mort du duc d'Athènes, fit reconnaître Mathilde par les feudataires et continua d'administrer son héritage. Mathilde habitait ses châteaux avec la comtesse Marguerite de Matagriffon, sa tante, sœur d'Isabelle, et, aussi longtemps que vécut Nicolas de Saint-Omer, il protégea la princesse et maintint l'ordre dans le pays, malgré les intrigues de ses adversaires. Mais il mourut le 30 janvier 1313 et l'anarchie commença.

Philippe le Bel, qui aspirait à une sorte de domination universelle et faisait en Belgique la guerre aux princes hostiles à ses projets, gagna une partie des barons de la *princée*. Ceux-ci s'emparèrent de la princesse Mathilde, l'embarquèrent pour la France et la conduisirent à Fontainebleau, où le roi se chargea de lui choisir un époux. Mathilde avait été fiancée déjà à Charles, fils de Philippe de Tarente, de même que sa cousine Catherine de Namur-Courtenay avait été promise à Hughes V, duc de Bourgogne, frère de Robert II, roi titulaire de Salonique. Ces dernières fiançailles ayant été rompues, Philippe le Bel entendit dédommager la maison de Bourgogne, et Mathilde dut épouser le prince Louis de Bourgogne, frère du duc. Louis promit de soutenir Philippe de Tarente dans ses desseins sur la Romanie; si Mathilde redevenait veuve, elle ne contracterait pas une union ultérieure sans le consentement de ce dernier. Mais Philippe le Bel modifia le contrat de façon que Mathilde, en cas de décès de Louis sans hoir, posséderait, jusqu'à sa propre mort, la Morée, mais qu'alors, eût-elle des enfants d'une nouvelle union, la principauté reviendrait à la maison de Bourgogne. Dans ces combinaisons artificieuses d'une diplomatie égoïste, la duchesse Mathilde était honteusement sacrifiée. Elle accepta, contrainte et forcée, le nouvel époux qu'on lui imposait, et les noces furent célébrées le 30 juillet 1313.

Philippe le Bel fit céder par Philippe de Tarente — devenu empereur titulaire de Constantinople par son mariage avec Catherine de Namur-Courtenay — tous ses droits sur le royaume de Salonique à Louis de Bourgogne, devenu prince d'Achaïe en sa qualité de mari de Mathilde de Hainaut (octobre 1314).

Les jeunes époux paraissent avoir séjourné en Occident jusqu'en 1316, cherchant à rassembler des hommes et de l'argent. Le comte de Hainaut leur prêta 3,000 livres de petits tournois. Un seigneur, Guy de Prangy, s'engagea à procurer au comte des lettres d'assurance pour le couvrir (27 décembre 1315). De leur côté, Louis de Bourgogne et Mathilde de Hainaut transportèrent entre les mains du comte Guillaume, pour un terme de six ans, leurs terres et revenus en Hainaut, en garantie du prêt (1er janvier 1316).

Au mois de novembre 1315, Louis, s'arrêtant à Venise, y faisait, le 30, son testament, par lequel il ordonnait qu'on l'ensevelît dans un monastère de Cîteaux et qu'à défaut d'héritiers directs de lui et de Mathilde, la *princée* fasse retour à la maison de Bourgogne.

La guerre civile éclata lorsque le prince et la princesse débarquèrent à Patras. Fernand d'Aragon, se fondant sur une cession depuis longtemps caduque de Manfred, disputa le trône à Louis. Celui-ci marcha au-devant de son adversaire à Klarentza et resta vainqueur (5 juillet 1316); mais il ne jouit pas longtemps du fruit de sa victoire. Il expira à Patras, le 2 août 1316, empoisonné, dit-on, par l'implacable ennemi des princes d'Achaïe, le comte Jean de Céphalonie.

Mathilde était donc veuve pour la seconde fois. Elle n'avait pas atteint sa vingt-troisième année. Sans soutien, sans appui, elle s'opposa de son mieux à l'exécution du testament de son mari qui appelait la maison de Bourgogne à l'héritage d'Achaïe, au mépris de ses droits à elle. Eudes IV, duc de Bourgogne, ne se soucia pas de lutter contre sa belle-sœur; mais il lui suscita des complications d'une autre nature. Il envoya sa renonciation formelle à Philippe de Tarente, souverain supérieur, qui s'était accordé avec Philippe le Bel, de même que Louis de Bourgogne et Mathilde de Hainaut avaient promis d'exécuter les arrangements intervenus entre le roi de France et ses contractants (6 et 13 avril 1313).

Dans cette situation perplexe, Marie invoqua les bons offices du roi Robert de Naples. Robert nomma, le 9 mai 1317, Eustache Pagano gouverneur et capitaine d'Achaïe et invita Mathilde à aller à Naples. La princesse ne s'y résolut qu'avec une secrète terreur. Elle redoutait d'instinct quelque grande catastrophe. Ses pressentiments ne l'avaient pas trompée. Le roi avait décidé, en vertu d'une dispense papale, sans égard pour Mathilde et la maison de Bourgogne, d'annexer l'Achaïe. Cette solution aurait lieu en forçant Mathilde de prendre un nouvel époux. On lui désigna Jean, comte de Gravina, le plus jeune frère de Robert. Malgré l'extrême résistance de la jeune veuve, on lui imposa le mariage, qui fut célébré, pour la forme, au commencement de 1318. Dès le mois de mars suivant, Jean de Gravina prit le titre de prince d'Achaïe.

Mathilde avait été forcée, lors des fiançailles, de conclure avec Robert et Jean un traité par lequel elle cédait tous les droits des Villehardouin à la maison d'Anjou. Il en résultait que Mathilde devait abandonner la *princée* au roi Robert et à ses héritiers, que son fief héréditaire de Kalamata seul lui resterait, lequel, du reste, elle ne pouvait ni engager ni aliéner sans le consentement de Robert. La bénédiction de son union avec Jean de Gravina emporterait la rétrocession de la principauté à elle, c'est-à-dire au comte Jean.

Mais Mathilde ne voulait ni ne pouvait devenir la femme de Gravina. Elle réclama l'intervention de Venise qui la renvoya au pape Jean XXII; une diversion bourguignonne ne réussit pas davantage. Elle ne lutta plus alors que pour la liberté de sa personne.

Le roi de Naples la força, en 1322, de le suivre à Avignon, auprès de

Jean XXII. Lorsqu'elle déclara au souverain pontife qu'elle ne pouvait consommer l'union avec le comte de Gravina, attendu qu'elle était unie par un mariage secret à un seigneur bourguignon, Hughes de la Palisse, Robert s'écria, tout joyeux, qu'elle avait par ce fait, accompli en dehors du consentement suzerain, sacrifié sa principauté. Il en investit aussitôt Jean de Gravina.

A quelque temps de là (septembre 1322), il y eut une tentative de meurtre sur le roi de Naples. Les criminels furent saisis et exécutés; mais on prétexta qu'ils auraient agi à la suggestion du sire de la Palisse. Celui-ci parvint à se mettre hors d'atteinte; mais Mathilde de Hainaut fut, malgré ses protestations, condamnée à la prison perpétuelle.

Le comte de Hainaut qui connaissait l'avidité du roi Robert, chargea, en décembre 1323, le cardinal Napoléon Orsini d'acheter la libération de la princesse moyennant 100,000 livres. Robert, soit qu'il n'écoutât que sa vengeance, soit qu'il craignît de voir naître des projets se rattachant aux droits et prétentions gênantes de sa captive, refusa.

Mathilde fut enfermée au castel d'Uovo, à Naples, et reçut pour son entretien et celui de ses suivantes trois onces d'or par mois. Elle y mourut en 1331, protestant jusqu'au dernier jour de son innocence. Robert, n'ayant plus rien à craindre de sa victime, lui fit, à l'exemple de certains empereurs romains, des funérailles pompeuses.

Emile de Borchgrave.

Buchon, *Recherches* et *Nouvelles recherches sur la principauté française de Morée.* — Gyldencrone, *L'Achaie féodale*, passim. — Hertzberg, *Griechenland seit den Romern bis zu der neüesten zeit*, t. II. — Hopf, *Griechenland im Mittelalter.* — Hopf, *Chroniques greco-romanes.* — Gregorovius, *Das Herzogthum Athen im Mittelalter*, 1886. — Saint Genois, *Monuments anciens*, t. II. — Wauters, *Tables chronologiques des chartes et diplomes imprimes*, t. VI, VII et VIII, passim. — D'Outreman, *Constantinopolis belgica.*

MATHISIUS (*Henri* ou *Corneille-Henri*). Voir MATHYS (*Henri*).

MATHON (*Edmond-Etienne-Joseph*), homme de guerre, né à Tournai, le 9 mai 1788, mort à Ginneken lez-Bréda, en juin 1863. Obéissant à une précoce vocation militaire, il s'engagea, à l'âge de seize ans, au régiment de chasseurs à cheval de la garde impériale. En 1805, il fit la campagne d'Autriche et obtint les galons de brigadier. En 1806 et 1807, il guerroya en Prusse ou en Pologne; de là, il fut envoyé à l'armée de Naples et fut nommé, en 1808, premier lieutenant au 29e régiment de ligne. Après avoir, pendant deux ans, pris part aux opérations militaires en Calabre, en 1809, il suivit son corps d'armée sous les ordres du prince Eugène, en Autriche. Capitaine en 1810, il fut, l'année suivante, attaché en qualité d'aide de camp au général Billard, sur la demande de celui-ci, qui, en récompense de ses brillants services pendant la campagne de Russie, le proposa pour le grade de chef d'escadron et la croix de la Légion d'honneur. Mathon assista à la plupart des grandes batailles du premier Empire. A Austerlitz, il se distingua dans la charge, qui décida du sort de la journée, des chasseurs à cheval de la garde impériale et des mamelouks contre les chevaliers-gardes de l'empereur Alexandre. Il prit part au siège de Gaëte sous Masséna, combattit à Mileto, à Eylau, à Friedland et à Caldiëro, où il fut grièvement blessé d'une balle dans le cou. Il fut ensuite à Raab et à Wagram, où il fut atteint de deux balles. Pendant la retraite de Russie, il fit partie de la division Partonneaux, qui, sous les ordres du maréchal Victor, fut chargée de couvrir le passage de la Bérézina. La vaillante division, réduite à deux mille hommes et cernée par plus de quarante mille Russes, fut forcée de se rendre après des prodiges de valeur. Le capitaine Mathon, fait prisonnier, fut interné pendant deux ans à Koursk (Grande Russie) et en Crimée. A son retour de Russie, il obtint son congé de l'armée française et entra, en 1815, avec le grade de major, au service des Pays-Bas.

Lieutenant-colonel en 1826, il commanda le premier bataillon de grenadiers, à la tête duquel il combattit pendant les journées de septembre 1830.

Refusant les brillantes offres de ses compatriotes, il resta fidèle à la maison d'Orange.

De 1831 à 1833, il fut attaché à l'état-major du duc Bernard de Saxe-Weimar. Le 13 février 1834, il fut nommé colonel du 12e régiment d'infanterie et le 1er janvier 1841 général-major, commandant de la province de Gueldre. En 1843, il fut mis à la retraite et se retira dans une maison de campagne à Ginneken, près de Bréda, où il mourut inopinément. Le général Mathon était chevalier de l'ordre militaire de Guillaume et de la Légion d'honneur, commandeur avec étoile de l'ordre de l'Aigle blanc de Saxe-Weimar-Eisenach, décoré de la croix de métal et de la médaille de Sainte-Hélène.

Émile Van Arenbergh.

Bosscha, *Neerl. heldend.*, t. III, p. 611. — *Amsterdamsch Handelsblad* du 29 juin 1863.

MATHYS (*Henri* ou *Corneille-Henri*), MATHISIUS ou MATISIUS, médecin, naquit à Bruges, vraisemblablement vers la fin du XVe siècle. Vers 1526, nous le trouvons exerçant son art à Pise, où il jouissait déjà d'une grande réputation. Revenu dans les Pays-Bas, il fut attaché par l'empereur Charles V, en qualité de premier médecin, à la personne de Marie, reine de Hongrie, qui venait d'être nommée gouvernante générale (1531). Après l'abdication de Charles V, il suivit ce dernier dans sa retraite du couvent de Saint-Just et l'assista à ses derniers moments, avec un autre médecin nommé Cornelius, qui appartenait également à la maison de l'empereur (d'après un état de la maison de l'empereur en juin 1556).

Après la mort de son maître, Mathys demanda l'autorisation de retourner immédiatement dans sa patrie, sans même attendre que les vêtements de deuil auxquels il avait droit lui fussent remis. Il est juste d'ajouter que les Espagnols l'accusaient d'avoir plus gagné pendant son séjour à Saint-Just que s'il avait été au Pérou et d'avoir plus d'ambition que s'il se préparait à y aller. A vrai dire, Mathys avait reçu pendant ce temps 2,000 écus de gratification, outre les 600 écus de ses gages annuels et le logement et la table qui lui étaient assurés pour lui et ses domestiques. A Bruxelles, Philippe II le confirma cependant dans les fonctions qu'il avait remplies auprès de son père et de sa tante; aussi devint-il le médecin attitré de toutes les grandes familles du pays. Il mourut le 29 juin 1565 des suites d'une chute de cheval qu'il fit en allant visiter ses malades. Il fut inhumé dans l'église de Sainte-Gudule, à Bruxelles, où fut retrouvée son épitaphe :

D. O. M.
HENRICO MATHISIO,
PATRICIO BRUGENSI,
MEDICO CELEBERRIMO,
IN COMITATU CAROLI V ET PHILIPPI HISPANORUM REGIS,
SUO MUNERE PROBISSIME ET FELICISSIME FUNCTO
UXOR ET LIBERI POSUERUNT.
OBIIT ANNO M. D. LXV. XXIX JUNII.

Foppens, dans sa *Bibliotheca belgica*, parle d'un médecin nommé Corneille-Henri Mathys et d'un autre nommé Henri Mathys, tous deux nés à Bruges et vivant vers la même époque; mais il ajoute que les deux pourraient n'être qu'un seul et même personnage. F. V. (F. Vande Putte), dans *la Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale* (t. Ier, p. 313-314), se basant sur ce que l'épitaphe ci-dessus ne parle pas des fonctions que Henri Mathys auraient occupées auprès de la gouvernante Marie de Hongrie, est d'avis qu'il y a eu deux Brugeois du nom de Mathys qui ont exercé la médecine et qui appartenaient probablement à la même famille.

Nous sommes convaincus qu'il n'y avait à la cour des Pays-Bas qu'un seul Mathys dont le prénom était d'abord Corneille, mais qui s'est désigné lui-même sous le prénom de Henri à partir du moment où il fut arrivé au couvent de Saint-Just avec Charles V. Les bulletins de la santé de l'empereur adressés presque quotidiennement à Juan Vasquez, secrétaire de Philippe II et membre du conseil, étaient signés « Henrique Matisio » (Gachard, *Retraite et mort de Charles V*, t. Ier, *passim*). L'acte de dépôt du corps de l'empereur entre les mains du supérieur du couvent de Saint-Just était signé « Enricus Ma-

tisius » (*ibid*). Mais, d'un autre côté, nous voyons dans la liste des personnages de la suite de l'empereur à son entrée au couvent de Yuste, d'après la relation d'un religieux de ce monastère, le nom du docteur Cornelio Matisio (Gachard, t. II). Si nous nous rappelons la présence auprès de l'empereur d'un autre médecin du nom de Cornelius, nous pouvons supposer que Mathys abandonna son prenom habituel pour le prénom de Henri, que, dans son ignorance de la langue espagnole (Gachard), il orthographiait *Heurrique* ou *Eurrique*. Nous n'avons, en tout cas, jamais vu le collègue de Henri Mathys désigné autrement que par son prénom : « le docteur » H. Mathys et le docteur Cornelius ». Ce docteur Cornelius ne peut donc être Corneille Mathys.

Foppens attribue à Corneille-Henri Mathys une traduction en latin : *Auctuarii Joannis Zachariæ filii de methodo medendi libri sex*, qui fut imprimée à Venise en 1554 (in-4°) et à Paris en 1556 (in-4°) avec les autres ouvrages de ce médecin grec, et à Henri Mathys un ouvrage sur les aphorismes d'Hippocrate. Nous ne les avons retrouvés ni l'un ni l'autre.

Dr Victor Jacques.

MATIN (*Jacques*), professeur et théologien, né à Bruges, le 20 novembre 1667, reçu à la Compagnie de Jésus le 1er octobre 1684, professa la théologie à Anvers et à Louvain, fut provincial (1714-1718) et recteur de Malines (1728-1732, 1735 et 1737), et de Gand (1732-1735). Il mourut à Malines, le 29 juillet 1737. Il a présidé la soutenance de nombreuses thèses dont on trouvera l'énumération dans la *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*. On lui doit, en outre : *Ordo domesticus Magistrorum provinciæ Flandro-Belgicæ Societatis Jesu*. Anvers, J.-P. Robyns, 1715; pet. in-8°.

Ferd. Loise.

C. Sommervogel. *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. V, col. 720-723.

MATIS (*Louis*), auteur dramatique, né à Bruxelles, vivait au commencement du XIXe siècle. On lui doit deux comédies des plus singulières et qui sont rares : 1. *Fanny ou le Délateur bienfaisant*, comédie en 1 acte et en vers. Brux., s.n., 1820; in-8°. — 2. *Folifanfond ou Tout pour l'éclat*, comédie en trois actes et en vers. Bruxelles, A. Lacrosse, 1821; in-8°. Voici quelques vers de *Fanny*, qui suffiront à caractériser le genre de Matis, sur la personnalité duquel on n'a, d'ailleurs, aucun renseignement :

Quand le malheur pèse sur notre front,
Le pied se perd sur la terre sans fond.
Viens, ma Fanny, si jamais ma mamelle
Forma ton sang, oui la grâce éternelle
Me donnera le moyen suffisant
Pour recevoir et nourrir mon enfant ....
Car observez que le plus triste asile
Dans le besoin est un beau domicile...

La pièce se termine par une morale, qui n'est pas moins plaisante :

Car ta Fanny nous prouve évidemment
Que la vertu nous gouverne au bon vent;
Et que, malgré les tourments d'Eole,
Elle est toujours la plus sûre boussole.

Paul Bergmans.

Le Bibliophile belge, t. III (Bruxelles, 1846), p. 235. — Fr. Faber, *Histoire du théâtre français en Belgique*, t. IV (Bruxelles, 1880), p. 286.

MATISIUS (*Henri* ou *Corneille-Henri*). Voir MATHYS (*Henri*).

MATON (*Alexis*), littérateur, né à Lille, vers 1730. Il était membre de la Société littéraire de sa ville natale. Il est l'auteur de nombreux écrits en vers et en prose parmi lesquels on peut indiquer : *Prose et vers de M. M****. Amsterdam, 1759; in-12. — *Les Innocents*, poème héroïcomique. Lisbonne, 1762; in-8°; réimprimé sous le titre : *les Victimes*, avec beaucoup de changements, en 1768, et dans le tome VI de la *Collection d'héroïdes*. Liège, 1771; dix vol. in-12. — *Andriscus*, tragédie en cinq actes. Paris, 1764; in-12. — *Mémoire adressé à messieurs les XL de l'Académie (sic) contre la compagnie des histrions*, sans lieu d'impression, ni date; in-12. C'est un pamphlet contre les comédiens français, composé par Maton pour se venger du mauvais accueil fait à sa tragédie. — *Mikou et Mézi*, conte moral en prose. Paris, 1765; in-8°. — *Vanbrook, ou le Petit Roland*, poème héroïcomique.

Birmingham et Bruxelles, 1776; in-8°. — *Tableau moral ou Lettres à Lampito pour servir d'annales aux mœurs du temps.* Paris, 1778; in-12.

A. Beeckman.

Quérard, *la France littéraire*, t. V, p. 622.

MATSYS, peintres. Voir METSYS.

MATTARD (*Pierre*), poète latin, né à Furnes, vécut au XVIe siècle. Il fut religieux prémontré et curé de la paroisse Saint-Nicolas à Furnes. Marchand le cite comme un poète latin fort distingué. Ses œuvres n'ont pas été publiées séparément. On trouve de lui un poème au lecteur dans l'ouvrage suivant publié par un de ses compatriotes : *De Jesu Christi Domini nostri rerum gestarum, quum in terris versaretur, claritate et gloria. Autore Ioanne Boudinio, Furnensi, Flandro.* Anvers, Plantin, 1591; in 8°, 215-7 pages n. c. (bibl. de Wolfenbüttel). La dédicace de Boudin est datée de Furnes, kal. dec. 1588. La pièce de Mattard est en huit distiques; elle ne contient rien d'intéressant.

Alphonse Roersch.

Biographie des hommes remarquables de la Flandre occid. Bruges, 1843, t. I, p. 315.

MATTELAER (*Josse*), poète flamand, né à Courtrai, y florissait vers le milieu du XVIIe siècle. En 1646, il était prince ou chef-homme de la chambre de rhétorique de la *Sainte-Croix*. Il obtint le premier prix dans un concours qui eut lieu à Comines, en 1652. Dans un recueil manuscrit intitulé : *Cortrycksche Poësie, uitgegalmt op de vier redenrycke camers der voorn-stadt, bestaende in hondert diversche refereynen ende andere rymgedichten, by een vergadert door* Philips van Renterghem, *liefhebber der selve conste*, on rencontre les seize poésies suivantes dues à Mattelaer : 1° *Refereyn op de Clappers;* 2° *Ballade op den bloedigen ommeganck des lydens ons Heeren Jesu-Christy, gejont aen alle Cruysbroeders ende Susters onder den tytel van Minnelyck van Herten;* 3 *Refereyn op de vraghe : waerin dat meest de cracht van rechte liefde blyckt;* 4° *Betoonende waerin den oprechten edeldom gheleghen is;* 5° *Betoonende hoe dat de redenryck Hemels ende uyt Godt begonst is;* 6° *Op de vraghe welck dat de dry schoonste blommen des werelts syn, te weten de deuchdelicste, de eerlyckste, de geestelyckste;* 7° *Tot lof van den teghenspoet en ider smenschens cruys;* 8° *Betoonende dat de ruste van ons verstande vreeze Gods is;* 9° *Van d'hooverdie;* 10 *Geestelyck amoureus;* 11° *Op die twort Gods hooren en niet volghen;* 12° *Hoe dat wy elckander moeten beminnen;* 13° *Tot lof van de redenrycke;* 14° *Ballade hoe dat de redenryck begonst is;* 15° *Refereyn op tverwinnen syn self;* 16° *Van de wercken Godts.* Les titres de ces poésies, comme aussi les extraits des nos 4° et 5° reproduits par M. Frans de Potter (*Geschiedenis der stad Kortryk*, vierde deel, bl. 311), nous disent que le poète traitait des sujets religieux ou moraux; quant à la forme, elle est dans le goût de l'époque.

La note gaie et humoristique domine dans la satire : *Den eergierigen bottaert gheleken by den ephesiaenschen ezel.* Ce morceau, écrit en grande partie dans le dialecte courtraisien et où l'auteur expose les devoirs des juges, a été communiqué par M. Snellaert dans son travail : *Over de kamers van Rhetorica te Kortryk* (*Belgisch Museum*, derde deel, bl. 33).

Quoique simple forgeron, Mattelaer était tenu en grande estime par ses confrères de la Sainte-Croix, car il eut l'honneur unique de voir insérer son portrait dans le registre aux procès-verbaux de la société. Au-dessous du portrait on lit : *'T is voorwaer Judocus Mattelaer Prince* 1646. Plus bas, une autre main a ajouté : *binnen zyn leven poët van de redenrycke gulde van de Cruysbroeders.*

La société afin de perpétuer la mémoire de son chef-homme plaça dans le mur du porche de l'église Saint-Martin, une pierre sépulcrale existant encore aujourd'hui et portant avec ces lignes :

H. L. B. ✝
JOOS MATTELAER FS JANS.
VERTOEFT WAT, DIE HIER VOOR BY GAET,
BIDT VOOR DE ZIEL VAN *Al-met-Raet* :
DEES LETTERS KEERT, 'T IS *Mattelaer*.
KENT GY HEM NIET ? GHERAEDT ER NAER.
HY HEEFT OOCK IN SOO MENICH DICHT
NIEMANT BESCHAEMT, NIEMANT ONTSTICHT.

IN SYN LEVEN WAS HY EENEN SMEDT,
DIES HEM GEDENCKT IN U GHEBEDT :
BIDT DAT HY MACH MET GODT HIER NA
BEDICHTEN 'T BLYD ALLELUYA.
OBIIT 28 AUG. 1687.
R. I. P.

A. C. De Schrevel.

Snellaert et F. de Potter, ouvrages cités.

MATTENS (*Jean-Norbert*), religieux prémontré de l'abbaye de Tongerloo, mort le 31 décembre 1728. Né à Bruxelles, le 22 décembre 1680, Mattens commença à Rome, en 1703, ses études en théologie, puis retourna dans sa patrie, où il se livra à l'enseignement de la même science, en 1712. Il remplit à Duffel les fonctions de chapelain jusqu'en 1726, puis il retourna, pour la troisième fois, dans la capitale de l'Italie, où il fut appelé aux fonctions de procureur général de son ordre et où il était très estimé, surtout du pape Benoît XIII. Il a donné une nouvelle édition du livre intitulé : *Onse Lieve Vrouw van Duffel ofte van Goeden wille* (Anvers, 1717; in 12), de Philippe Haeswinckel, curé de Duffel, et publié en 1644 et 1667; Mattens l'a fait précéder d'une dédicace à l'abbé de Tongerloo, Grégoire Piera.

Alphonse Wauters.

Paron, *Algemeene levensbeschryving der mannen en vrouwen van België*. — Broeckx, *Notice biographique*, Anvers, 1855, avec un portrait.

MATTHEY (*Jean-Henri*), médecin, naquit à Maeseyck en 17... et mourut à Anvers le 13 août en 1796. Il commença de bonne heure ses études de médecine et prit service en qualité de chirurgien dans le corps d'armée autrichien qui tenait garnison dans la citadelle d'Anvers. Il ne resta toutefois pas longtemps au service militaire, puisque nous le trouvons établi à Anvers comme maître chirurgien dès 1770. L'année suivante, il publia un mémoire sur la cause de la mort par submersion et sur les secours à donner aux noyés : *De behulpzame hand aen de verdronken toegebrayt, ofte korte verhandeling over de verdronken, in dewelke men aenwyst de waere oorzaek van hunne dood ende de bekwaemste hulpmiddelen om hun van eene schielyke dood te redden, enz.*, byeen versaemt door J.-H. Matthey, m^r chirurgyn. Antwerpen, by J.-D. De Marcour, S. A., 1771, in-8°; 102 bladz. Cette question avait été vivement discutée dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

Matthey avait acquis la réputation d'un praticien habile et instruit; aussi, lorsque la place de professeur d'anatomie fut devenue vacante à l'école de chirurgie d'Anvers, fut-il jugé par ses collègues digne de l'occuper. Il remplit ces fonctions jusqu'à la fin de sa carrière. Mais le titre modeste de chirurgien ne lui suffisait plus : au mois d'octobre 1776, il se fit recevoir docteur en médecine à l'université de Louvain. Dès son retour à Anvers, il fut admis comme membre du collège des médecins.

Séduit par les théories des philosophes, Matthey embrassa avec ardeur les principes de la révolution; puis, entraîné par les circonstances, il ne tarda pas à se jeter dans les rangs des plus exaltés. Les jacobins qui avaient envahi la Belgique à la suite de l'armée victorieuse de Dumouriez, trouvèrent en lui un partisan convaincu. Aussi, après la seconde invasion de nos provinces, quand le magistrat d'Anvers fut remplacé par une municipalité (7 août 1794), Matthey fut-il désigné pour faire partie de la nouvelle administration, puis pour la présider. C'est en qualité de président qu'il harangua les représentants du peuple français, Ramel et Lefèvre, le 10 août 1795, à l'occasion de l'ouverture de l'Escaut; il les chargea « d'être auprès « de la Convention les interprètes de la « gratitude des Anversois pour cet acte « de haute justice nationale ».

Mais si Matthey avait su conquérir une situation politique relativement importante à Anvers, ses concitoyens, exaspérés contre le règne du jacobinisme, lui avaient retiré leur confiance et sa clientèle l'avait à peu près complètement abandonné. Il fut peu regretté quand il mourut subitement pendant une traversée de l'Escaut, un jour qu'il allait à la Tête de Flandre visiter l'un de ses rares malades.

Dr Victor Jacques.

Paron, *Algemeene levensbeschryving der mannen en vrouwen van België*. — Broeckx, *Notice biographique*. Anvers, 1855, avec un portrait.

MATTHIAS VON ZITTARDT, également nommé ZITTARDUS ou CITTARDUS et parfois AQUENSIS, né à Aix-la-Chapelle de parents originaires de Sittard, et mort en 1571, dans un âge assez avancé. On ignore la date exacte de sa naissance, ainsi que l'histoire de sa première jeunesse. On sait qu'il s'établit à Aix-la-Chapelle, où il entra vers 1520 dans l'ordre des prédicateurs et qu'il ne tarda pas à briller par sa piété, son savoir et son éloquence. Théologien érudit et profond, en même temps qu'élégant orateur, il se servit surtout de ses brillantes qualités pour combattre l'hérésie qui tendait à envahir l'Allemagne. Sa réputation parvint jusqu'à l'empereur Ferdinand Ier qui l'appela à la cour, en fit son prédicateur et son confesseur et lui accorda la prévôté de Leitmeritz et une rente de 300 florins. Il prononça un important discours lors de l'élection à Francfort, en 1562, de l'archiduc Maximilien, et fit également à Vienne l'éloge funèbre de l'empereur Ferdinand. Gilbert de la Haye écrit qu'il est aussi mentionné dans les actes du chapitre général de Bologne. Gretzer dit qu'il ne fut pas seulement le confesseur et le prédicateur de Ferdinand Ier, mais encore son confident favori, s'appliquant surtout dans ses prédications à combattre les mœurs dépravées des gens de la cour, il réfutait en même temps les doctrines de la Réforme et défendait la religion catholique.

Voici la liste des ouvrages qu'il a laissés :

1. *Concio de supplicatione seu processione cum gestatione Sacrosanctæ Eucharistiæ*. Venise, 1568. — 2. *Preces catholicæ ad Evangelia et epistolas dierum dominicorum et festorum accommodatæ* (ouvrage publié en allemand) Cologne, 1569. — 3. *Auszlegung der ersten epistel S. Johannis*. Cologne, 1571; in-folio. Ce sont vingt-sept sermons que Mathias avait prêchés à la cour impériale. — 4. *Duæ conciones funebres in exequiis Ferdinandi I Cæsaris, anno 1564 Germanice pronunciatæ, una cum prædictis homeliis editæ*. Certains auteurs semblent également attribuer à Matthias von Zittardt deux autres ouvrages : 1. *Adsertio catholicæ religionis contra Lutherum excusa Coloniæ, anno Dni* 1542. — 2. *Christiana ac pia catholicæ fidei assertio contra Martinum Buserum*. Cologne, Cholinus, 1556; in-8°. Mais il paraît certain que ces écrits ont été publiés par un autre Matthias, vivant vers la même époque et également appelé Matthias Aquensis, avec lequel on a confondu notre Matthias.

Le Père Matthias était le frère de Léonard von Zittardt, qui embrassa comme lui l'ordre de Saint-Dominique et devint suffragant de Mayence sous le titre d'évêque de la Mysie.

Paul Maes.

Allgemeine deutsche Biographie, t. 54, p. 423. — *Nécrologe publié par le chanoine Ferrebouc*, par Quétif et Echard. Paris, Claude Ballard, 1721, t. II, p. 215 et 216. — Antonius Possevinus, *Apparatus sacri*. Cologne, 1608, t. II, p. 93. — *Bibliotheca scriptorum collecta primum a Conrado Gesnero, auctiori per Simlerum*. Tiguri, Christophorum Froschoverum, 1583. — Valeri Andreæ Desseli, *Bibliotheca Belgica*, ed. Zeger, 1643, t. II, p. 664. — Pagani, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des diverses provinces des Pays-Bas, etc.* Louvain, 1768, t. II, p. 628 et 629. — Cornelius Louis Gallonius, *Catalogus des évêques d'Anvers, etc.* Malines, Gaspard Bohem. — Gilbertus de la Haye, *Lexicon*. *Corpo-dentium*.

MATTHIAS (*Hermann*) Werrecorensis, compositeur de musique. Voir WERRECORIN (*Hermann-Mathieu*).

MATTHIAS (*Pierre*), écrivain ecclésiastique, né à Mons, en 1576, mort à Namur, le 19 juillet 1642. Entré dans la Compagnie de Jésus, le 31 mars 1598, il se consacra au saint ministère, qu'il exerça pendant vingt-quatre années dans nos provinces wallonnes, et fut pendant longtemps confesseur de l'évêque de Namur, Engelbert Dubois. On lui doit : 1. *Exercice d'amour ou de la passion, augmenté de plusieurs points en chaque station*. Lille, P. de Rache, 1627; in-24. Souvent réimprimé. — 2. *Le Cénacle, ou Traité des vertus que N.S.J.C. a pratiquées en sa dernière Cène*. Anvers, 1631. — 3. *Paradisus cœlestis*. Anvers, H. Aertsens, 1640; petit in-8°. Pierre Matthias laissa en manuscrit deux ouvrages : *De corporibus gloriosis* et *De*

gloria essentiali, que la mort l'empêcha d'achever.

Paul Bergmans.

Ad. Mathieu, *Biographie montoise* (1848), p. 258. — C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jesus*, t. V (1894), col. 738.

MATTHIEU DE NINOVE, écrivain ecclésiastique, florissait dans la seconde moitié du XIIe siècle. Né à Schoorisse (Flandre orientale), il fut reçu chanoine régulier de Prémontré dans l'abbaye du Mont-Saint-Martin, du diocèse de Cambrai. En 1190, il devint abbé de Ninove, mais, au bout de cinq ans, il renonça à sa charge pour se retirer au Mont-Saint-Martin, où il mourut la même année, en 1195. Il fut célèbre parmi ses contemporains tant par ses vertus religieuses que par son savoir. La bibliothèque de Ninove conservait de lui des sermons, ainsi que des commentaires sur les psaumes de David et sur le prophète Isaïe; mais ces écrits paraissent avoir été perdus dès le commencement du XVIIe siècle. La chronique de Ninove le loue surtout comme prédicateur; on l'écoutait, dit-elle, « comme un ange « qui serait descendu du ciel ».

Paul Bergmans

J.-Fr. Foppens, *Bibliotheca belgica* (Bruxelles, 1739), t. II, p. 868-869. — *Histoire littéraire de la France*, t. XV (Paris, 1820), p. 134-135. — Hoefer, *Nouvelle biographie générale*, t. XXXIV (Paris, 1865), col. 314.

MATTHYSSEN (*Abraham*), peintre, né à Anvers en 1581, mort dans la même ville en 1649. Elève de Tobie Verhaecht en 1591, Mathyssen ne sollicita son admission parmi les francs-maîtres qu'en l'année 1619, ce qui s'explique par un long séjour qu'il fit à l'étranger. Les recherches de M. F.-J. Vanden Branden ont établi qu'en effet, de 1603-1619, notre artiste fut absent d'Anvers; qu'en outre, il s'en éloigna de nouveau après avoir reçu la maîtrise pour ne revoir sa ville natale qu'en 1623. Nous ignorons en quels lieux il avait résidé, et, chose digne de remarque, c'est dans les seules églises d'Anvers que se rencontrent les productions de son pinceau; encore y sont-elles en petit nombre. La meilleure toile de Matthyssen, *la Mort de la Vierge*, fut peinte en 1633 pour orner le revers du maître-autel de la cathédrale. C'est une page absolument distinguée et dont le caractère individuel est digne d'éloges, à ce moment de l'école anversoise, si complètement gagnée aux principes de Rubens. La chapelle de la rue de l'Empereur, à Anvers, conserve une *Assomption* de notre artiste; enfin, le tombeau de Bonaventure Peeters († 1652) à l'église d'Hoboken, non loin d'Anvers, est orné du portrait de ce maître, dû au pinceau de Matthyssen. Membre du tiers-ordre de Saint-François, l'artiste voulut être enseveli dans la robe du susdit ordre. Il avait peint, pour décorer son épitaphe à l'église des Récollets, *Saint François agenouillé devant la Vierge et l'enfant Jésus*. Ce tableau fut enlevé par les Français en 1794 et semble avoir été restitué en 1815. Nous ignorons où il a passé. A l'église d'Ackerghem, à Gand, se trouve une *Annonciation*, par Matthyssen. Il n'est fait mention d'aucune autre toile de l'artiste. Les peintures — des tableaux d'accessoires — qu'on lui a jadis attribuées aux musées de Dresde et de Schwerin et où figure la signature *Broder Matthyssen*, portent des dates postérieures à sa mort. On ne peut confondre non plus Abraham Matthyssen avec un homonyme rencontré à Rome, par Abraham Genoels, dans la gilde des peintres néerlandais, où il avait reçu le surnom de *Vroome*, le Pieux. Cette rencontre eut lieu en 1674. Matthyssen, dont la situation de fortune était, semble-il, fort satisfaisante, s'était formé une remarquable galerie de tableaux. Il possédait notamment une effigie de Rubens dans sa jeunesse, peinte par le maître lui-même. Cette galerie fut dispersée à la mort de son propriétaire. Matthyssen forma de nombreux élèves dont aucun n'arriva à la célébrité.

Henri Hymans.

F.-J. Vanden Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche schilder-school*. — Piron, *Algemeene levensbeschryving der mannen en vrouwen van België*. Malines, 1860. — Gérard Berbie, *Description des principaux tableaux, sculptures et autres raretés des plus fameux et anciens maîtres qui se trouvent dans les églises et couvents de la ville d'Anvers* (1755).

MATTON (*Charles-Florimond*), homme de lettres, né à Ressaix, près de Binche, le 15 août 1799, et décédé à Nivelles, le 23 janvier 1866. En 1819, Ch.-F. Matton enseignait les humanités au collège d'Avesnes (France); l'année suivante, l'Académie de Douai lui décernait le grade de bachelier ès lettres, et, en 1824, l'université de Gand le nommait docteur ès lettres. En 1826, nous le trouvons au collège de Wavre, où il occupe la chaire de rhétorique. Après avoir pris son diplôme de docteur en droit, il entra au barreau en 1828, mais la profession d'avocat, qu'il avait embrassée sur les instances de son père, ne s'accordait pas avec son caractère et il finit par revenir à l'enseignement. En 1839, il fut nommé professeur de rhétorique au collège de Nivelles et, en 1843, inspecteur cantonal de l'enseignement primaire, fonctions qu'il remplit pendant treize années.

Ch.-F. Matton a publié les ouvrages suivants : 1. *Specimen inaugurale juridicum de confessione partis in causis civilibus... in Academia Gandavensi publice defendet die* 19 *Juni* 1828. Gand, Max.-Ant. Mahne, 1828; in-4°. — 2. *Essai de poésie lyrique à l'usage des écoles et du peuple*. Bruxelles, Deprez-Parent, 1847. — 3. *Chants populaires. Essai de poésie lyrique à l'usage des écoles*. Tournai, Casterman, 1845. — 4. *L'Italie*. Nivelles, Cuisenaire, 1848. — 5. *Les Oiseaux*. Nivelles, Cuisenaire, 1848. — 6. *Louise-Marie d'Orléans*, poème. Nivelles, Despret, 1851. — 7. *Le Croyant*, poème. Nivelles, Despret, 1852. — Ch.-F. Matton a collaboré à *l'Annuaire poétique belge* (année 1854) ainsi qu'à *la Revue de Liège*. Ses vers ne manquent pas de force, ni d'énergie, mais ils sont, en général, dépourvus de beautés intérieures et peu personnels.

Hubert Krains.

Bibliographie nationale. — Gazette de l'arrondissement de Nivelles.

MATTRÉE (*Christophe* **DE**), écrivain ecclésiastique du XVIe siècle. Originaire du Condroz et appartenant à une famille noble, Christophe de Mattrée connaissait, outre les langues classiques, toutes les langues européennes. C'est du moins ce que nous apprend Valère André, recopié plus tard par Foppens. Le même bibliographe ajoute que De Mattrée écrivit un excellent ouvrage : *De venerabili Sacramento Eucharistiæ*, qui fut imprimé sous le nom d'un autre auteur, *et sic tulit alter honorem*. Il y a là une énigme littéraire qui n'a pas été résolue jusqu'à présent.

Paul Bergmans

Valère André, *Bibliotheca belgica* (Louvain, 1643), p. 138-139. — J.-Fr. Foppens, *Bibliotheca belgica* (Bruxelles, 1739), p. 180.

MAUBEUGE (*Jean* **DE**), peintre. Voir GOSSAERT.

MAUBURNUS (*Jean*), écrivain ecclésiastique. Voir JEAN DE BRUXELLES.

MAUBUS (*Ferdinand* **DE**), historien et littérateur, né à Lille, dans la seconde moitié du XVIe siècle, mort en cette ville, le 30 juin 1646. Il était chevalier, seigneur de Schoondorp, de Dourbes, de Sartel et avait épousé Elisabeth Le Blancq, dame d'Astiches. Il appartenait à une famille artésienne dont les armoiries étaient : *d'azur au lion d'or; au canton d'argent chargé d'une bande losangée de sable*. De Maubus était très versé dans l'étude de la langue espagnole, par suite des séjours qu'il avait faits dans la Péninsule. D'une grande piété, ce noble chevalier entretint des relations suivies avec les pères Dominicains de Lille et ce fut à leur instigation qu'il entreprit, en 1616, de traduire en français un ouvrage du P. Saragoca de Heredia; cette traduction n'était pas, dans la pensée de notre écrivain, destinée à l'impression; mais sur les instances des religieux lillois, il la publia en 1625, malgré sa forme abrupte; le style cadre avec l'extraordinaire naïveté de l'original. On doit à Maubus les ouvrages suivants : 1. *Onze Marguerites du parterre de S. Dominique, amassées à l'instance des révérends pères du couvent des frères prescheurs à Lille*. Lille, Pierre de Rache, 1623; in-8°. — 2. *La vie de Benoiste sœur Marie de Bagy, écrite en espagnol par Pierre-Jean Saragoca de*

Heredia. Tournai, A. Quinqué, 1625; in-12. — 3. *La généalogie des seigneurs de Comines.* — 4. *Histoire chronologique des villages de la châtellenie de Lille*, ou *Mémoires de Ferdinand de Maubus, seigneur de Schoondorp.* Ce dernier ouvrage est resté inédit.

Ernest Matthieu.

Le Glay, *Spicilège d'histoire littéraire.* — *Archives historiques et littéraires du nord de la France*, 2e série, t. V, p. 94-95.

MAUDE (*David* **DE**). Voir MAUDEN (*David* VAN).

MAUDE (*Jean* **VANDER**), ou AMMONIUS, ou DE HARENA, chartreux, né à Gand à la fin du xve siècle. On ne connaît sur ce personnage, qui n'est pas cité par Th. Petreius dans sa *Bibliotheca carthusiana*, que les renseignements fournis par F.-V. Goethals. Aucun document certain ne m'ayant permis de les contrôler, je me borne à les résumer, sans en garantir l'authenticité. Après la mort de sa femme, Jacques Ammonius de Harena ou Vander Maude, se fit prêtre, prit l'habit des chanoines réguliers de Saint-Augustin, et mourut à Courtrai en 1531; il avait eu deux fils : Jean et Liévin (voir plus loin) qui embrassèrent tous deux la carrière ecclésiastique. Le premier, qui nous occupe ici, entra vers 1500 dans la chartreuse de la Chapelle, près d'Enghien, dont un des principaux bienfaiteurs fut son père, qui fit don à ce couvent de sa bibliothèque, formée avec soin et assez considérable. Elève de Josse Argillanus ou Vander Cleven, Jean se livra à l'étude des lettres et écrivit, notamment, une relation du baptême de Charles-Quint, auquel il avait assisté, et l'éloge des religieux de sa maison professe. Ayant lu les œuvres de Luther, Jean Ammonius fut séduit par les nouvelles doctrines; il les discuta ouvertement, malgré les réprimandes de son prieur, et son obstination le fit jeter dans la prison du monastère, où il finit ses jours. Pierre Wallius a copié, dans son histoire des chartreux, les deux ouvrages de Jean Ammonius; la courte relation du baptême de Charles-Quint a été traduite en flamand par Cannaert, qui l'a publiée dans son *Gentsche Almanak voor den jare* 1823 (p. 8-10).

Paul Bergmans.

F.-V. Goethals, *Lectures relatives à l'histoire des sciences, etc., en Belgique*, t. II (Bruxelles, 1837), p. 110-111.

MAUDE (*Liévin* **VANDER**), dit LIVINUS AMMONIUS, philologue, écrivain ecclésiastique, né à Gand, vers 1475, mort à Roygem, près de sa ville natale, le 19 mars 1556. Il prit l'habit de Saint-Bruno dans la chartreuse du Bois-Saint-Martin, près de Grammont, au plus tard en 1506. Selon Goethals, il fit une seconde profession dans la maison du Val-Royal, Vallis Regalis, ou Coninxdal, à Roygem, près de Gand. Il fut successivement procureur de la chartreuse du Bois-Saint-Martin, où il se trouvait en 1529, et de celle du Val-Royal, où il remplit aussi les fonctions de vicaire. De 1541 à 1547, il séjourna à la chartreuse de Scheut, près de Bruxelles. C'est là que Vander Maude rédigea un traité de l'institution des novices, dans lequel il montre l'utilité et l'importance du noviciat, ainsi qu'une vie du général des chartreux, Guillaume Bibaut, mort en 1535. C'est également pendant son séjour à Scheut qu'il publia à Louvain, au mois d'avril 1542, un commentaire sur la parabole de l'Enfant prodigue. Revenu au Val-Royal, il mourut le 19 mars 1556, après avoir célébré son jubilé de religion.

Porté vers l'étude des lettres classiques, Ammonius s'appliqua spécialement à l'étude du latin et du grec; il étudia cette dernière langue au Bois-Saint-Martin, où l'on conservait une copie des quatre Evangiles, qu'il fit en 1520. La bibliothèque royale de Dresde possède encore aujourd'hui un Psautier grec de sa main. Sa connaissance du grec était assez étendue pour lui permettre de l'écrire en vers; nous connaissons notamment de lui deux pièces consacrées à la mémoire de Nicolas Utenhove et du grammairien Arnold van Bergheyck ou Oridryus, mort en 1533. Son savoir le fit hautement estimer de ses contemporains et il entretint des relations suivies avec les humanistes de son temps,

tels qu'Erasme, dont la correspondance contient deux lettres adressées à Ammonius, datées de Bâle, le 2 octobre 1528, et de Fribourg en Brisgau, le 13 avril 1531; Arnold Oridryus; Adrien Du Hecquet d'Arras, etc. La correspondance d'Ammonius, comprenant plusieurs centaines de lettres, était conservée jadis chez les Jésuites d'Anvers.

Voici la liste des œuvres de Liévin Vander Maude : 1. *Divi Joannis Chrysostomi sermo de providentia Dei et fato.* Anvers, M. Hillenius, s. d. (c. 1527); petit in-8°. Cette édition est publiée par Liévin Ammonius; au recto du troisième feuillet, se lit une dédicace de ce dernier, datée de 1527, et adressée à François Massemius. — 2. *Nicolaï Utenhovii epitaphium* (en six vers grecs), à la fin de la *Summa linguæ græcæ* d'Arnold Oridryus (Paris, Wechel, 1531; in-8°). — 3. *Tractatus in parabolam Servatoris nostri de filio minore natu, apud Lucam, decimoquinto capite, ad resipiscentiam omnes invitans.* Louvain, Rutger Rescius, 1542; petit in-8°. A la fin du traité se trouvent une élégie latine et une épitaphe grecque d'Arnold Oridryus. — 4. Une lettre latine, datée de la chartreuse de Roygem, 1551, dans la *Scæna rerum multarum inversa* d'Adrien Du Hecquet (Anvers, J. Bellère; in-8°, f. 88 v°-89 v°). Cette lettre est précédée de deux épîtres, l'une en vers, l'autre en prose, dans lesquelles Du Hecquet demande à son ami de lui faire présent d'une des lettres qu'Ammonius a reçues d'Erasme. Déjà alors les autographes d'Erasme étaient fort recherchés, et notre chartreux tient tant à ceux qu'il possède, qu'il prie son correspondant de lui accorder le temps de réfléchir mûrement avant de répondre à sa demande : *nox diesque consilium dabit.* — 5. *De institutione novitiorum.* Ms. — 6. *Vita Guilielmi Bibautii, Cartusiani ordinis generalis.* Ms.

Le *Psalterium græcum cum Canticis*, conservé à Dresde, y porte la cote Ms. A 304. Ajoutons encore que, dans un catalogue du libraire Thorpe, à Londres, de la première moitié de ce siècle, a figuré, au prix de 15 sh., une lettre autographe de Liévin Ammonius à Arnold Oridryus, à Gand, datée de la chartreuse du Bois Saint-Martin, 21 février 1529 : *A beautiful letter on literary matter*, dit le rédacteur du catalogue, *with greek quotations, the calligraphy of which is excellent.*

Paul Bergmans.

Th. Petreius, *Bibliotheca carthusiana* (Cologne, 1609), p. 232-233. — Valère André, *Bibliotheca belgica* (Louvain, 1643), p. 606. — Chr.-G. Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon*, t. I (Leipzig, 1750), p. 351. — F.-V. Goethals, *Histoire des lettres en Belgique* (Bruxelles, 1840-1844), t. I, p. 95-97. — *Bulletin du bibliophile belge*, t. XVIII (Bruxelles, 1862), p. 267.

MAUDEN (*David* **VAN**), DE MAUDE ou MAULDE, médecin, professeur, né à Anvers, d'une ancienne et illustre famille, dans la première moitié du XVIe siècle, mort dans cette ville, avant 1612. Il étudia probablement la médecine à Louvain, puis se fixa dans sa ville natale. La place de professeur de chirurgie à l'hôpital étant devenue vacante, il l'obtint du suffrage de ses confrères, suivant l'usage du temps. Il enseigna en même temps l'anatomie et, au bout de quelques années, il publia pour ses élèves un manuel flamand, *Bedieninghe der anatomien.* Il renvoie aux planches de Vésale et de Valverde, publiées en 1568 par Chr. Plantin, avec texte explicatif en flamand, tout en y ajoutant deux planches pour les découvertes qu'il avait faites. Il a certainement rendu un grand service à ses élèves qui ne connaissaient pas le latin. Son livre fut réimprimé à Amsterdam, en 1646, chez Cornélis Danckertz, in-folio de 101 pages. L'édition originale, Chr. Plantin, 1553, comprend également 101 pages in-folio, sans le registre, mais elles sont suivies de 6 pages non chiffrées de corrections à la traduction flamande des livres d'anatomie imprimés chez Plantin en 1568. Le titre est trop long pour être reproduit ici. On voit à la page 12 que l'auteur était sur le point de publier deux autres ouvrages : *Methodus medendi secundum temperamenta et ætates hominum*, et *Examen chirurgiæ.* On ignore s'ils ont paru. Ajoutons que David Van Mauden est l'auteur de la traduction flamande de l'*Apologia* du P. jésuite Fr. Costerus,

parue à Anvers, en 1606, sous le titre : *De Schildt der katholycken.*

G. Dewalque.

C. Broeckx, *Notice sur David van Mauden, docteur en médecine, professeur de chirurgie, à l'école de chirurgie d'Anvers* (Anvers, 1850). — F. Vander Haeghen, Arnold et Vanden Berghe, *Bibliotheca belgica*, art. *Costerus* et *Vésale*.

MAUDEN (*David* **A** ou **DE**), écrivain ecclésiastique, né à Anvers, en 1575, mort à Bruxelles, le 8 avril 1641. Il reçut sa première instruction dans sa ville natale, et se rendit ensuite à Louvain, où, après avoir fait sa philosophie, il étudia concurremment le droit et la théologie ; il obtint la licence de cette dernière science, le 6 juin 1606. Il fut, selon Foppens, élu par cooptation parmi les chanoines réguliers de la cathédrale de Deventer. Il remplit ensuite les fonctions de doyen du chapitre de l'église Notre-Dame, à Bréda, depuis 1625 jusqu'en 1637, époque de la suppression du chapitre. Il se rendit alors à Bruxelles, où il fut curé de l'église de la Chapelle.

Voici l'énumération de ses écrits qui réflètent le double courant de ses études : 1. *Discursus morales in præcepta Decalogi.* Louvain, H. Hastenius, 1625; in-folio. Composé à l'usage des prédicateurs. — 2. *Antidotum adversus calumniosos et venenosos libellos Joannis Lillers seu discursus tres de usura videlicet montibus pietatis.* Louvain, H. Hastenius, 1627; in-4°. Cet ouvrage, le seul que j'aie pu rencontrer, est un intéressant plaidoyer en faveur des monts-de-piété, violemment attaqués par Jean de Lillers dans sa *Cassandre des monts-de-piété belgiques* (1626). Il valut à David de Mauden une réplique de ce dernier, parue à Paris, en 1628, sous le titre de : *Alexipharmaca exhortatio*, et signée seulement des initiales J. D. L. Dans sa préface, David de Mauden annonce qu'il donnera plus tard en langue vulgaire une édition augmentée de son *Antidotum*. — 3. *Speculum aureum vitæ moralis, quo Tobias ad vivum delineatur atque explicatur.* Anvers, Jean Meursius, 1631; in-folio. — 4. *Alitologia seu veritatis explicatio, qua præpositura nuncupata Capellæ (quæ ab aliquibus a duce Godefrido Barbato extra muros antiquos oppidi Bruxellen. olim fundata asseritur) ad incudem revocatur.* Bruxelles, God. Schoevaerts, 1635; in-4°. Il n'est peut-être pas inutile de remarquer que Piron donne erronément à David de Mauden le nom de *Daniel Maudens.*

Paul Bergmans.

Valère André, *Bibliotheca belgica* (Louvain, 1643), p. 174. — J.-Fr. Foppens, *Bibliotheca belgica* (Bruxelles, 1739), p. 230. — Th.-E. van Goor, *Beschryving der stadt en lande van Breda* (La Haye, 1744), p. 79. — P. de Decker, *Études historiques et critiques sur les monts-de-piété en Belgique* (Bruxelles, 1844), p. 406-407. — Fr. Perennès, *Dictionnaire de bibliographie catholique*, t. II (Paris, 1859), col. 31. — A.-J. Vander Aa, *Biographisch woordenboek der Nederlanden*, t. XII (Haarlem, 1869), p. 414.

MAUDEN (*Gaspar* **VANDER**), hébraïsant. Voir AMMONIUS.

MAUGER (*saint*). Voir VINCENT DE SOIGNIES.

MAUGIS (*Joseph*), théologien, né à Namur, le 29 novembre 1711. Il fit avec succès ses humanités au collège des Jésuites de cette ville. A l'âge de dix-huit ans, renonçant au monde, il entra comme novice au couvent des Ermites de Saint-Augustin, à Bouvignes, puis à celui de Malines. Après sa profession religieuse, il fut envoyé à Bruxelles pour y faire, pendant deux ans, son cours de philosophie, puis à Anvers, pour y étudier la théologie morale, enfin à Louvain, où il acheva ses études théologiques et où il fut nommé professeur pour les humanités au collège de Binche. En 1734, il fut ordonné prêtre et, deux ans après, il fut chargé d'enseigner la philosophie, à Gand, puis à Bruxelles, ensuite à Anvers la théologie morale. En 1742, ses supérieurs l'appelèrent à Louvain, où, deux ans auparavant, il avait été reçu licencié en théologie, pour y enseigner cette science aux jeunes théologiens de son ordre. Le 19 novembre 1745, il prit devant la faculté de théologie de cette ville le bonnet de docteur, après avoir soutenu ses thèses d'une manière très brillante. Enfin, en 1747, il fut choisi pour occuper dans la même université

la chaire de théologie, devenue vacante par le décès du P. Libens. Il remplit ces fonctions avec éclat pendant vingt-deux ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort, arrivée le 22 mars 1780, à la suite d'une pleurésie.

Le P. Maugis était aussi distingué par sa piété que par son savoir. Il fut l'ami et le conseiller du cardinal Thomas-Philippe d'Alsace, archevêque de Malines. Très considéré dans son ordre, il y remplit des fonctions importantes; son général lui offrit celle de provincial; mais son humilité la lui fit refuser. Il fut l'un des professeurs les plus illustres de l'ancienne université de Louvain, où il brilla par la sûreté de son enseignement et par la pénétration de son esprit, comme par sa rare aptitude à diriger les jeunes théologiens dans les discussions publiques et à les former à la controverse. Presque tous les écrits qu'a laissés le P. Maugis sont des œuvres de controverse de peu d'étendue, présentées sous forme de courtes dissertations ou de thèses à défendre par ses élèves. Il se fit surtout connaître par les discussions théologiques qu'il soutint contre le P. Wautyer, jésuite, le P. Billuart, dominicain, et le canoniste de Louvain, Josse Le Plat. A sa première polémique se rapportent les écrits suivants :

1. *Theses theologicæ de peccatis, de legibus et gratia... præside F. Josepho Maugis... Lovanii in scola Augustiniana, die 7 Augusti* 1743. Louv., J. Jacobs; in-8°, 16 pages. — 2. *Theses theologicæ de religione ac divini Verbi Incarnatione. Cum Appendice de gratia per se efficaci ac libertate... præside F. Josepho Maugis... in scola Augustiniana, die* 11 *Aug.* 1747. Louvain, Martin van Overbeke; in-8°, 20 pages. Le P. Maugis expose la doctrine des Augustiniens touchant la grâce efficace et la grâce suffisante dans le premier de ces écrits, et dans les douze dernières thèses de l'*Appendice* du second, il cherche à concilier la grâce intrinsèquement efficace avec le libre arbitre de l'homme. Le P. Wautyer lui opposa le système de Molina dans des thèses intitulées : *Theologia..., præside R. P. Petro Wautyer, Societatis Jesu Sacræ theologiæ professore, Lovanii in collegio Societatis Jesu, die* 11 *Julii* 1748. Louvain, Jean Jacobs; in-folio, 12 pages. Les dix dernières pages de ces thèses ont pour titre : *Responsio ad Appendicem de gratia per se efficaci et libertate popugnatam Lovanii, die* 11 *Augusti* 1747. D'après Molina la grâce n'est pas efficace par elle-même : son efficacité dépend des circonstances où Dieu place l'homme à l'effet d'incliner sa volonté à faire le bien infailliblement, quoique librement. Le P. Maugis répliqua à Wautyer par l'opuscule suivant : — 3. *Theses theologiæ de sacramentis in genere et tribus primis in specie. Cum adjuncta Refutatione pretensæ Responsionis ad Appendicem de gratia per se efficaci et libertate, popugnatam Lovanii die* 11 *Augusti* 1747..., *præside F. Josepho Maugis,... Lovanii.* Louvain, Martin van Overbeke; in-8°, 32 pages. La réfutation de la réponse du P. Wautyer se lit pages 5-32. Trois années après, le P. Wautyer y répondit par ses *Theses theologicæ de gratia et libertate in systhemate* (sic) *R. P. Ludovici Molinæ Societatis Jesu conciliatis, cum inserta nonnullorum isti systhemati non recte imputatorum discretione, et adjuncta ad Refutationem Lovanii propugnatam die* 5 *Julii* 1749 *responsione..., præside R. P. Wautyer, Societatis Jesu, sacræ theologiæ professore... Lovanii, in collegio Societatis Jesu, die* 11 *Julii* 1752. Louvain, Jean Jacobs; in-8°, 89 pages. Ces thèses tendaient à prouver que le système de Molina est conforme à la doctrine des Pères et de saint Augustin, en particulier. Quelques jours après leur publication, le P. Maugis y répondit par l'opuscule suivant : — 4. *Theses theologicæ de sanctissima Trinitate et actibus humanis..., præside F. Josepho Maugis... Lovanii, in scola Augustiniana, die* 8 *Augusti* 1752. Louvain, Martin van Overbeke, in-8°; 32 pages. Ces thèses sont suivies de *Appendix ad theses theologicas die* 11 *Julii propugnatas* 1752, 8 pages. Au mois de novembre suivant, le Père Wautyer riposta vivement par ses *Theses ad Appendicem thesibus Lovanii propugnatas die* 8 *Augusti* 1752, *annexam..., præside R. P. Wautyer... Lovanii, in*

collegio Societatis Jesu, die 25 *novembris* 1752. Louvain, J. Jacobs; in-8°, 7 pages. Deux mois n'étaient pas écoulés que parurent : — 5. *Theses theologicæ de gratia per se efficaci et libertate..., præside F. Josepho Maugis... Lovanii, in scola Augustiniana, die* 20 *Januarii* 1753. Louvain, Martin van Overbeke; in-8°, 68 pages. L'auteur entreprend de prouver, par ces thèses, que sa doctrine sur la grâce efficace par elle-même n'a rien de commun avec les erreurs de Calvin et de Jansenius; qu'en soutenant le contraire, dit-il, le P. Wautyer, sans le vouloir, puisqu'il est catholique, favorise l'hérésie janséniste à tel point qu'il doit nécessairement accorder la palme aux fauteurs de cette hérésie, ou bien se rétracter et dire que l'enseignement de l'évêque d'Ypres sur la grâce et le libre arbitre n'est nullement celui de l'auteur. Directement mis en cause, le P. Wautyer répondit par l'opuscule suivant, dont l'introduction n'est qu'un long et acrimonieux persiflage à l'adresse du P. Maugis : *Theses theologicæ de gratia et libertate ab objectionibus vindicatis..., præside R. P. Wautyer... Lovanii in collegio Societatis Jesu, die* 31 *Martii* 1753. Louvain, Jean Jacobs; in-8°, 56 pages. La discussion s'envenimait. Le cardinal Thomas-Philippe d'Alsace, archevêque de Malines, écrivit amicalement au P. Maugis pour l'engager à ne pas la continuer. Le Père y consentit; mais comme sa réplique était déjà imprimée, il la fit, pour la rendre publique, précéder de la lettre du cardinal. Elle parut sous le titre suivant : — 6. *Theses theologicæ de peccatis, de legibus et gratia..., præside F. Josepho Maugis... Lovanii, in scola Augustiniana, die* 7 *Augusti* 1753. Louvain, Martin van Overbeke; in-8°, 44 pages. Les trente-huit dernières pages sont consacrées à une dissertation ayant pour titre : *De Circumstantiis intra eamdem speciem notabiliter aggravantibus*. Faut-il en confession accuser les circonstances notablement aggravantes, c'est-à-dire celles qui rendent le péché dans la même espèce notablement plus grief? Le P. Wautyer soutenait la négative; le P. Maugis lui prouve à l'évidence qu'il se trompe. Au commencement de l'année 1754, le P. Maugis publia l'opuscule suivant : — 7. *Dissertatio theologica, in qua examinatur utrum attritio mere servilis sufficiat in Sacramento Pœnitentiæ*. Louvain, Martin van Overbeke; in-8°, 113-2 pages. Les approbations sont du 21 décembre 1753 et du 29 janvier 1754. Le 1er avril 1754, il fit défendre au couvent des Augustins : — 8. *Theses de Virtutibus theologicis*. Traitant de la vertu de foi, l'auteur se pose la question suivante, dont la solution occupe plus de la moitié de son écrit : « Pourquoi ne suffit-il pas que quel- « qu'un condamne les cinq propositions « de Jansenius, mais qu'il doit les con- « damner d'après le sens que Jansenius « lui-même y attache, alors que personne « n'est tenu de condamner le sentiment « des catholiques qui soutiennent que la « grâce est efficace et qu'il est loisible à « tout catholique d'adhérer ouvertement « et librement à cette opinion? » Quoique dans ces thèses, comme dans la dissertation ci-dessus, le P. Wautyer ne fût point nommé, celui-ci, persuadé que le P. Maugis l'avait en vue, fit soutenir en réponse les thèses suivantes : — 9. *Theses theologicæ cum responsionibus ad quæstionem insertam thesibus diei* 1 *aprilis* 1754 *Lovanii in scola Augustiniania propugnatis, necnon ad Dissertationem theologicam de sufficentia attritionis in Sacramento Pœnitentiæ eodem anno ibidem editam per F. Josephum Maugis..., quas præside R.P. Petro Wautyer, Societatis Jesu sacræ theologiæ professore, defendet P. Franciscus-Xaverius Van Krimpen, ejusdem Societatis, Lovanii, in collegio Societatis Jesu, die Julii* 1754. Louvain, Jean Jacobs; in-8°, 118 pages. La nouvelle question débattue entre le P. Maugis et le P. Wautyer, était celle-ci : « Est-ce « que la contrition conçue par la seule « crainte de l'enfer et des châtiments de « Dieu et qu'on appelle attrition pure- « ment servile, comme étant unique- « ment basée sur la crainte, suffit pour « recevoir la grâce du sacrement de « pénitence? » Le P. Maugis répond que l'affirmative n'est pas certaine et qu'elle ne peut être suivie en sûreté de conscience; que pour cela elle doit être ac-

compagnée d'un commencement d'amour de Dieu. Le P. Wautyer soutient le contraire. Placée sur ce nouveau terrain, la controverse fut poursuivie avec ardeur par les deux champions, en même temps que celle sur l'efficacité de la grâce par elle-même. De là, de part et d'autre, les écrits qui suivent : — 10. *Theses theologicæ..., præside F. Josepho Maugis... Lovanii, in scola Augustiniana, die* 12 *Augusti* 1754. Louvain, Martin van Overbeke; in-8°, 32 pages. La même année, le même jour, aux thèses précédentes furent opposées les suivantes : *Theses theologicæ..., præside R. P. Wautyer.* Louvain, Jean Jacobs; in-8°, 7 pages, et *Theses theologicæ..., præside R. P. Engelberto Cornet.* Louvain, Jean Jacobs; in-8°, 7 pages. On voit par ces dernières thèses que le P. Wautyer avait appelé à la rescousse son confrère et collègue le P. Cornet. — 11. *Theses theologicæ de jure et justitia..., præside F. Josepho Maugis... Lovanii in scola Augustiniana, die* 29 *Julii* 1755. Louvain, Martin van Overbeke; in-8°, 60 pages. Ces thèses étaient suivies de digressions : *Digressio prima de fide et potentia Dei* (p. 4-22); *Digressio secunda de certitudine sufficientiæ attritionis mere servilis in sacramento Pœnitentiæ* (p. 23-42). Cinq ans s'étaient écoulés lorsqu'aux thèses qui précèdent furent opposées celles-ci : *Theses duæ, cum responsionibus totidem quibus sistuntur sæpe iteratæ exactiones duabus primis disgressionibus quas edidit* 29 *Julii* 1755 *R. ac Eximius P. Josephus Maugis..., quas præside R. P. Petro Wautyer..., defendent : Thesim primam Josephus Ghesquiere; secundam Nicolaus Zeghers... Lovanii, in collegio Societatis Jesu, die* 16 *Decembris* 1761, *horis quarum determinatio optioni Eximii Patris relinquitur, si saltem biduo ante præmonere Præsidem de adventu suo ad supra dictas theses impugnandas dignabitur.* Louvain, Jean Jacobs; in-8°, 22 et 23 pages. Enfin parut, touchant la question de la suffisance de l'attrition purement servile pour la réception du sacrement de pénitence : — 12. *Responsio apologetica F. Josephi Maugis.* Bruxelles, Henri Vleminck; in-8°. Il lui fut opposé : *Responsio P. Petri Wautyer, S. J. theologiæ professoris, ad scriptum cui titulus : Responsio apologetica F. Josephi Maugis.* Louvain, Jean Jacobs; in-8°, 16 pages. Comme nous l'avons dit, la seconde polémique de Maugis fut celle qu'il soutint contre le P. Billuart. Vers le milieu de l'année 1751, le savant P. Charles-René Billuart, dominicain, avait publié à Ypres, chez Jacques-François Moerman, sous le titre de : *Quæstio theologica de relatione operum ad Deum* (in-8°, 31 pages), un opuscule qui, au commencement de l'année 1752, fut réimprimé à Liège, chez Evrard Kints, avec la réfutation du sentiment de l'auteur, par Hagens (Hagen), professeur à Louvain (in-12, 68 pages). Le P. Billuart prétendait que quand nous agissons il suffit pour que nos actions soient méritoires qu'elles soient rapportées *virtuellement ou avec intention implicite à Dieu.* Dans la dissertation qui suit, le P. Maugis enseigne que chaque fois que nous agissons délibérément, nous sommes obligés de rapporter à Dieu toutes nos actions, et que nous péchons en ne le faisant pas, bien que cette omission ne vicie pas une action qui est bonne de sa nature.

1. *Dissertatio de relatione operum in Deum.* Louvain, Martin van Overbeke (1752); in-8°, 124 pages. Le savant dominicain répliqua au P. Maugis par son opuscule : *Ulterior Elucidatio quæstionis theologicæ de relatione operum in Deum.* Ypres, Jacques-Franç. Moerman, 1753; in-12, et Louvain, Jean-Franç. van Overbeke, 1755; in-8°, 55 pages. Le P. Maugis revint à la charge par l'écrit suivant : — 2. *Dissertatio de relatione operum in Deum ab objectis vindicata.* Louvain, Martin Van Overbeke, 1755; in-8°, 157 pages. L'auteur répète et développe les arguments par lesquels, dans la dissertation précédente, il avait combattu le sentiment du P. Billuart. Celui-ci lui répondit par son *Epistola expostulatoria et apologetica Ludovici Franc, sacræ theologiæ baccalaurei, ad reverendum et eximium Patrem Josephum Maugis..., super Dissertationem ejus secundam de relatione operum in Deum.* An-

vers, Alexandre Everaerts, 1756; in-8°, 66 pages. Le P. Maugis répliqua de nouveau par : — 3. *Vindiciæ Dissertationis de relatione operum in Deum adversus larvatum auctorem Epistolæ expostulatoriæ et apologeticæ sub adscitio nomine Ludovici Franc, sacræ theologiæ baccalaurei, per F. Jos. Maugis...* Louvain, Martin van Overbeke; in-8°, 142 pag. Les approbations sont des 17 février, 9 et 17 avril 1757. Le P. Billuart était mort le 20 janvier de la même année. Jusque vers le milieu du XVIIIe siècle, presque tous les théologiens et les canonistes avaient enseigné que le mariage, même consommé, entre infidèles est dissous par la conversion au christianisme de l'un des époux, lorsque l'autre, persistant dans son infidélité, se refuse de cohabiter avec son conjoint converti, ou que celui-ci en cohabitant se trouve exposé au danger de se pervertir ou d'entendre outrager son Dieu et mépriser la religion chrétienne : c'est le cas de la dissolubilité du mariage entre infidèles, établie par Jésus-Christ et promulguée par l'apôtre saint Paul, *Première épître aux Corinthiens*, chap. VII, 10-15. Comme cette doctrine, généralement admise jusque-là, commençait à rencontrer plusieurs adversaires, aussi bien en France qu'en Allemagne et dans les Pays-Bas, le P. Maugis prit à tâche de la défendre, et il publia l'écrit suivant : 1. *Dissertatio theologico-canonica, Utrum in Casu Apostoli I ad Cor.*, 7, *parti conversæ liberum sit ad secunda vota transire? Per F. Josephum Maugis...* Louvain, Martin van Overbeke; in-8°, 48 pages et un feuillet d'approbations, datées du 22 septembre et du 26 octobre 1770. Josse Le Plat, professeur de droit canonique à l'université de Louvain, jugea à propos de répondre à cet écrit par des thèses publiques, qu'il publia sous forme de dissertation ; le P. Maugis lui répliqua par l'opuscule qui suit : — 2. *Prosecutio Dissertationis theologico-canonicæ, Utrùm in Casu Apostoli I ad Cor.*, 7, *parti conversæ liberum sit ad secunda vota transire? Per F. Josephum Maugis...* Louvain, Martin van Overbeke; in-8°, 126 pages et un feuillet d'approbations, datées des 27 mai, 25 et 30 juillet 1771. A cet écrit Le Plat répondit par une dissertation historico-canonique, intitulée : *Jos. Maugis, Judoci Le Plat et Paulini Nervii Dissertationes tres in Casu Apostoli I ad Cor., cap. VII.* Louvain, Gallipoli, 1770-1772. Le Plat attribue aux idées répandues par les fausses décrétales l'opinion commune des théologiens concernant la dissolubilité du mariage d'un infidèle converti. Outre les écrits ci-dessus, on a encore du P. Maugis : 1. *Quæstio quodlibetica, Utrum in affectu peccati mortalis existens possit aliquem actum supernaturalem exercere? Discussa per F. Jos. Maugis...* Louvain, Martin van Overbeke; in-8°, 23 pages. Les approbations sont du 31 juillet et du 3 août 1764. A cet opuscule furent opposées : *Animadversiones per rever. admodùm dominum Petrum Dens... ad quæstionem quodlibeticam rever. admodùm ac eximii Patris Maugis.* Louvain, Jean Jacobs; in-8°, 22 pages. L'approbation est du 14 août 1764. Le P. Maugis répliqua aussitôt par l'opuscule qui suit : — 2. *Responsio ad animadversiones rev. adm. ac erud. domini D. Petri Dens, S. T. L., Ecclesiæ Metrop. S. Rumoldi, Can. Grad., Archipresb., seminarii archiepiscalis præsidis.* Louvain, Martin van Overbeke; in-8°, 45 pages. Les approbations sont datées des 15 octobre et 18 novembre 1764. — 3. *Oratio funebris in exequiis Reverendissimi, ac Amplissimi Domini, Domini Ferdinandi de Loyers, celeberrimi et perantiqui Parchensis monasterii, Ordinis Præmonstratensis, abbatis trigesimi septimi.... Anno* 1762 *defuncti, die* 15 *Februarii. Habita in Parcho..., die* 12 *Augusti* 1762. Louvain, Jean Jacobs; in-8°, 32 pages.

F.-D. Doyen.

Outre les ouvrages prémentionnés, Galliot, *Histoire de la ville et province de Namur*, t. IV, p. 351. — *Dictionnaire des Pays-Bas*, t. II, p. 67. — *Supplément* aux *Délices des Pays-Bas*, p. 67. — De Ram, *De Laudibus quibus veteres Lovaniensium theologi efferri possunt oratio*, p. 147. — Reusens, *Analectes pour servir à l'histoire ecclés. de la Belgique*, IIe série, t. VI, p. 297-311.

MAULDE (*David* **DE**). Voir MAUDEN (*David* VAN).

MAULDE (*François* **DE**), humaniste. Voir MODIUS (*François*).

MAULDE (*Jacques* **DE**), né à la fin du XIIIe siècle ou au commencement du XIVe siècle. Avec Jean de Lyancourt, Jean Mackes et Jean Wauckiers, Jacques de Maulde se mit à la tête des cinq cent soixante-cinq flagellants qui, en 1349, firent leur première pénitence publique sur la Grand'Place de Tournai et se rendirent ensuite à Lille. Ces fanatiques étaient accompagnés d'un moine et du prieur de l'abbaye de Saint-Nicolas-des-Prés et de deux autres prêtres séculiers, chargés d'entendre les confessions et d'administrer les sacrements. Ils ne rentrèrent à Tournai que trente-trois jours après leur départ. Le lendemain de leur arrivée, c'était un dimanche, la même troupe de flagellants, sous la conduite des mêmes chefs, se rendit en pèlerinage au Mont-Saint-Aubert, se livrant, à son départ et à son retour, au mode de pénitence habituel.

A. Beeckman.

Chotin, *Histoire de Tournai et du Tournaisis*, p. 316 et 317. — Du Chastel de la Howarderie-Neuvireuil, *Notices généalog. tournaisiennes*, p. 372.

MAULDE (*Jacques de Fariaux*, vicomte **DE**). Voir FARIAUX (*Jacques* DE).

MAULGRED (*Piat*), compositeur de la seconde moitié du XVIe siècle et de la première moitié du XVIIe, fut maître de chant de l'église collégiale de Saint-Pierre, à Lille. Pierre Phalèse, le jeune, le plus fécond des typographes musicaux d'Anvers, imprima de lui, en 1603, une collection de motets à quatre, à cinq et à huit voix, intitulée : *Cantiones sacræ quatuor, quinque et octo vocum*, et, en 1606, un recueil de *Chansons honestes à quatre et cinq parties*. En 1616, parurent chez Jean Bogard, à Douai, les *Airs et chansons à IIII, V, VI et VIII parties, accomodées tant à la voix qu'aux instrumens*, publication fort rare aujourd'hui.

Alphonse Goovaerts.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2e éd., t. VI, p. 36. — Goovaerts, *Histoire et bibliographie de la typographie musicale dans les Pays-Bas*, p. 293, 299 et 317.

MAULION (*Etienne*), MALION ou MAULYON, homme d'Etat et dignitaire ecclésiastique, mort en 1376. Il était originaire du Hainaut et remplit avec honneur les missions diplomatiques les plus épineuses pendant une période mouvementée des annales de son comté. Son nom était resté à peu près inconnu ; il a fallu la publication de documents inédits sur l'époque où il vivait, pour nous révéler les services importants qu'il rendit comme homme d'Etat.

Chapelain du comte Guillaume II, son conseiller et celui de ses successeurs, Etienne Maulion acquit par ses capacités et son habileté une influence prépondérante dans l'administration du Hainaut ; aucune délibération importante n'était prise sans lui ; fallait-il, pour aplanir des difficultés avec les Etats voisins, entrer en pourparlers, Maulion en était toujours chargé, soit seul, soit avec d'autres conseillers. Rappeler toutes les négociations auxquelles il prit une part active serait faire l'histoire diplomatique du Hainaut pendant près de quarante années. Bornons-nous aux principales. Dès le 8 octobre 1339, le comte Guillaume lui donnait procuration pour la défense de ses droits ; il s'agissait alors d'un grave différend entre ce prince et l'évêché de Cambrai ; l'interdit avait même été jeté sur le Hainaut à ce sujet ; des arbitres furent choisis par les parties pour terminer cette querelle et Maulion eut à soutenir devant eux les droits du comté. Guillaume II lui confia dans la suite, le 10 juin 1345, le soin de détruire les mauvais bruits qu'on avait fait courir contre son honneur et sa réputation.

L'impératrice Marguerite d'Avesnes, devenue comtesse de Hainaut, continua sa confiance à ce conseiller éclairé et dévoué ; elle le chargea, au mois de juin 1350, d'une mission en Angleterre ; en 1353, elle le choisit pour défendre ses intérêts dans les difficultés soulevées par le roi de France au sujet des limites de l'Ostrevant. Ce fut surtout pendant les premières années de l'administration du duc Albert de Bavière qu'Etienne Maulion eut occasion de prouver ses ta-

lents diplomatiques. On sait que Louis le Romain, frère d'Albert, lui disputa la régence du Hainaut; après de laborieuses négociations et plusieurs voyages, Maulion réussit à faire signer, les 23 et 24 octobre 1360, un compromis entre les deux frères qui maintenait Albert comme régent. A la suite de la déroute des armées de ce dernier, au combat livré à Hoves en 1367, Etienne Maulion fut son principal négociateur pour amener la conclusion de la paix entre lui et les d'Enghien qui étaient soutenus par le comte de Flandre. Il eut à déployer une rare adresse pour obtenir un arrangement honorable pour les deux parties. Ce fut lui encore qui, en 1373 et 1374, dirigea les pourparlers en vue du mariage de Guillaume, fils d'Albert, avec Marie, fille de Charles V, roi de France.

Les succès diplomatiques de Maulion, ses talents administratifs lui valurent de nombreuses dignités ecclésiastiques; il était chanoine de Saint-Germain, à Mons, en 1338; de Soignies, en 1339; de Bruges, en 1342; d'York, en 1345. Il fut doyen du chapitre de Soignies, de 1347 à 1353. Lors de la peste qui sévissait en Hainaut, pendant l'année 1349, il fit porter processionnellement les reliques de saint Vincent sur la plaine de Casteau, où l'on avait mené de Mons les reliques de sainte Waudru, et y chanta solennellement la messe, en présence de plus de cent mille pèlerins.

La dignité de prévôt des églises de Mons lui fut conférée au mois de juin 1352 et il l'occupa jusqu'en 1365. Il était, en outre, trésorier de Hainaut. En 1362, Maulion fut nommé doyen de la collégiale de Notre-Dame de Cambrai et conserva cette dignité jusqu'à sa mort, ainsi qu'un canonicat du chapitre de Sainte-Waudru à Mons. Le sceau dont il se servait portait un lion.

Etienne Maulion mourut le 15 octobre 1376, ainsi que nous l'apprend l'obituaire du chapitre de Cambrai, et fut inhumé dans la cathédrale de cette ville, sous la chapelle de tous les saints.

Ernest Matthieu.

Extraits des comptes de la recette générale de Hainaut, t. I. Publication du Cercle archéologique de Mons. — L. Devillers, *Cartulaire des comtes de Hainaut*, t. I à VI (in-quarto). — Obituaire du chapitre de Cambrai, ms nº 168, archives du nord à Lille. — Le Fort, *Vie de saint Vincent*.

MAUNY (*Gautier* **DE**), célèbre homme de guerre hennuyer, né au commencement du XIVe siècle. Il était l'un des plus jeunes fils de Jean, sire de Mauny (à deux lieues et demie de Douai) et de Jeanne de Jenlain. Il dut entrer de bonne heure au service du comte de Hainaut, Guillaume Ier, et semble avoir été attaché tout d'abord à la personne du frère de ce prince, Jean de Beaumont. Lorsque Philippine de Hainaut épousa Edouard III, en 1327, il accompagna son maître aux cérémonies du mariage et demeura auprès de la jeune reine en qualité de page. L'Angleterre sera désormais sa vraie patrie et toute sa vie se passera à la servir.

C'est pendant la guerre d'Edouard III contre les Ecossais (1330-1333) que Gautier de Mauny fit ses premières armes et débuta dans une carrière qui devait lui valoir autant d'honneur que de profit. Il y reçut l'ordre de la chevalerie et par ses prouesses attira sur lui l'attention d'un souverain qui était passé maître dans l'art de se découvrir de bons serviteurs. Peu de temps après il faisait partie du conseil de la couronne et, en 1335, le roi lui donnait les domaines de Styveke, Bichindon, Oneston et Holkham, jetant ainsi les premières bases d'une fortune qui n'allait plus cesser de s'accroître. En 1338, nous trouvons Mauny à bord de la flotte qu'Edouard, au début de la guerre de cent ans, dirigea contre la Flandre, à ce moment encore fidèle au roi de France. Il était à l'affaire de Cadzant, où les troupes envoyées par Louis de Nevers pour s'opposer au débarquement furent taillées en pièces. En 1339, il accompagna son maître à Anvers et pendant que celui-ci négociait avec ses alliés d'Allemagne et des Pays-Bas, Mauny, impatient de combattre, fit une hardie chevauchée en Cambrésis avec quelques compagnons et s'empara de Thun-L'Evêque. Il prit part ensuite aux opérations de la première campagne de France qui dut pa-

raître singulièrement monotone à un personnage aussi belliqueux. Il put du moins se dédommager l'année suivante à la bataille de l'Ecluse, puis au siège de Tournai. De retour en Angleterre, il fut envoyé en Ecosse, et il était à peine rentré à Londres, que le roi lui confiait le commandement de l'expédition destinée à secourir la comtesse de Montfort contre Charles de Blois. Cette campagne de Bretagne est l'époque la plus brillante et la mieux connue de sa carrière. Mauny fit merveille avec sa petite armée composée de cinq cents lances et de deux mille archers. Il débloqua Hennebont, reprit Le-Conquet, triompha de Louis d'Espagne au combat de Quimperlé. C'est à regret, sans doute, qu'il quitta la Bretagne pour aller rejoindre en Gascogne le comte de Derby, dont il fut, semble-t-il, le principal conseiller. Mais, au bout de quelque temps, fatigué peut-être de cette campagne sans grandes batailles et désireux de combattre sous les yeux du roi qui venait de remporter l'éclatant triomphe de Crécy, il se procura un sauf-conduit du duc de Normandie et se mit en route à travers la France pour rejoindre Edouard. Arrêté à Orléans et conduit à Paris, l'aventureux chevalier n'échappa à la mort que grâce à l'intervention du duc. Il retrouva Edouard au siège de Calais et ne le quitta plus jusqu'à la fin des hostilités. Pendant la longue suspension d'armes qui suivit, il ne resta pas inactif. Il se fit d'abord envoyer à Calais pour déjouer un coup de main tramé par les Français pour reprendre la ville; puis il assista à un combat naval entre la flotte anglaise et la flotte espagnole.

Nous le retrouvons de nouveau sur le continent lorsque la guerre recommence entre la France et l'Angleterre. Il prit part aux expéditions d'Edouard III en Artois et en Champagne, et il trouva encore le temps, dans l'intervalle, de faire une chevauchée contre les Ecossais et de leur enlever la ville de Berwick. Lors du traité de Brétigny, il fut du nombre des plénipotentiaires anglais envoyés à Paris pour en jurer l'observation; puis il eut l'honneur d'être désigné, avec quelques autres seigneurs, pour accompagner jusqu'à Calais le roi Jean, auquel la paix venait de rendre la liberté.

Mauny passa sans doute les quelques années qui suivirent le traité de Brétigny à jouir d'un repos bien mérité. Le petit écuyer du Hainaut marchait maintenant de pair avec les plus hauts barons d'Angleterre. Les largesses de son maître lui avaient acquis une superbe fortune. Il possédait des domaines dans tout le royaume. Il avait épousé une cousine d'Edouard III, Marguerite de Norfolk, et sa fille était mariée au comte Pembroke. Néanmoins, il n'hésita pas à reprendre la cuirasse lorsque la guerre éclata de nouveau (1369), et il fit campagne en France avec le duc de Lancastre. Ce devait être sa dernière chevauchée. Le 15 janvier 1372, il mourut à Londres, et le roi, en assistant à ses obsèques avec ses enfants, voulut rendre un dernier hommage à l'un de ses plus vaillants capitaines.

Bien que le nom de Mauny se trouve dans plus d'une chronique du XIVe siècle, ce n'est cependant que par Froissart que nous pouvons reconstituer sa biographie avec quelque exactitude. Le bon chanoine de Valenciennes parle avec une complaisance visible de ce compatriote, qu'il a, d'ailleurs, connu personnellement et de la générosité duquel il a eu à se louer. Malheureusement il ne s'intéresse guère qu'à ses beaux coups d'épée et à ses hardies chevauchées. Cependant Mauny ne fut pas seulement un vaillant soldat. La faveur et la confiance que lui témoignèrent Edouard III, le comte de Derby et le duc de Lancastre, montrent le prix qu'ils attachaient à ses conseils. Froissart, dit d'ailleurs, de lui qu'il était « sagement « emparlé en enlangagé ». De l'homme privé, nous ne connaissons qu'un trait, mais qui suffit à nous révéler un noble caractère : Mauny fut du nombre de ceux qui implorèrent Edouard III en faveur des otages de Calais.

H. Pirenne.

Froissart, *Chroniques*; édit. Kervyn de Lettenhove, t. II à VIII, avec les notes de l'éditeur. — Rymer, *Foedera*, t. III, *passim*.

MAUR (*saint*). On ne connaît rien de certain sur saint Maur, si ce n'est qu'il est, depuis une époque très ancienne, honoré à Huy, et que sa fête se célèbre le 15 janvier. La tradition fait de lui un ermite. S'il est vrai, comme elle le prétend, qu'il ait été enterré dans l'église paroissiale Saint-Jean, à Huy, immédiatement après son décès, il ne peut être mort à la fin du VIIe siècle, comme on le croit communément, car il est difficile d'admettre que cette église ait existé à une époque aussi reculée. Quant à la légende d'après laquelle le saint personnage serait un enfant mort-né ressuscité à l'intercession de la Vierge, il n'y faut voir bien certainement qu'une fable due, comme tant d'autres, à un simple phénomène d'étymologie populaire. (Saint Maur = Saint Mort).

H. Pirenne.

Acta Sanctorum Boll., janv. I, p. 1080.

MAUR (*dom*). Voir DANTINE (*François-Maur*).

MAURAGE (*Jean-Baptiste*), écrivain ecclésiastique, né à Avesnes (Nord), le 11 novembre 1636, entra au noviciat de la Compagnie de Jésus le 30 septembre 1652. Il mourut à Valenciennes, le 5 juillet 1702. On lui doit les œuvres suivantes :

1. *L'impureté combattue ou association pour obtenir de Dieu la pureté, sous la protection de Jésus, époux des vierges, et de Marie toujours immaculée* Par un Père de la Compagnie de Jésus; 2e édit. Namur, Adrien La Fabrique, 1680; in-12, 305-6 p., 2 ff. L'épître dédiée est signée J. D. M. (Approbation du 1er décembre 1679.) La *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus* en indique de nombreuses réimpressions, augmentées d'un *Poème de la Virginité*. — 2. *La Vie pure et sainte*, par un Père de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition, Mons, Albert Havart, 1699; in-24, 195 pages. Réimprimé à Mons en 1702, à Dinant en 1733 et en 1757, et à Rennes en 1756. *La Vertu de pureté, son excellence, moyens de la conserver*, parue à Amiens en 1810 est le même ouvrage, mais remanié; les titres des chapitres sont identiques. A partir de la page 224, on a ajouté des traits historiques et des pensées choisies. — 3. *Manasses reus et pœnitens*, drame. Namur, 9 septembre 1659.

Ferd. Loise.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jesus*, t. V, col. 757-758.

MAURICE, chanoine de l'abbaye de Neufmoustier, près de Huy, naquit vers le commencement du XIIIe siècle. Il appartenait, du côté maternel, à une vieille famille hutoise. L'obituaire de Neufmoustier a conservé les noms de son grand-père Morantius, de sa grand'mère Rascendis, de sa mère Marie, comme aussi de son père Jean de Scalletin et de son frère Jean, qui avaient tous dans l'église de l'abbaye leurs anniversaires fondés sur différentes propriétés à Huy. Toutes ces fondations attestent les anciens rapports qui existaient entre Neufmoustier et la famille de Maurice : elles expliquent aussi qu'il ait choisi cette maison pour y faire sa profession religieuse.

Neufmoustier, aux portes de Huy, était une abbaye, autrefois prieuré de chanoines réguliers de Saint-Augustin, fondé par Pierre l'Ermite au retour de la croisade, en 1101. Maurice y passa toute son existence : il y écrivait déjà sous la date de 1230, et nous savons que sa vie s'est prolongée au moins jusqu'en 1251. Il paraît avoir eu un goût très vif pour l'archéologie et l'histoire, et nous voyons qu'il était parfaitement au courant des traditions locales sur l'histoire de sa ville et de son monastère. Il avait, d'ailleurs, des relations d'amitié avec le chroniqueur Gilles d'Orval, qui, s'il n'est pas Hutois lui-même, a dû demeurer quelque temps dans le refuge que l'abbaye d'Orval possédait à Huy; un autre de ses amis était maître Godin, chanoine de la collégiale de Huy et poète à ses heures.

Le grand événement dans la vie obscure de Maurice, ce furent les honneurs solennels qu'il parvint à faire rendre aux restes de Pierre l'Ermite, fondateur de sa maison monastique, qui était

enterré dans le monastère de Neufmoustier sous la gouttière de l'église. On avait bien un peu oublié sa mémoire lorsque le célèbre Jacques de Vitry, qui visita fréquemment Huy et qui était un familier de Neufmoustier, parvint à y rallumer l'enthousiasme par ses discours comme aussi par son *Histoire de la Terre Sainte*. Maurice lut ce livre, qui fut pour lui une révélation, et s'attacha, dès lors, à tirer de l'oubli la grande mémoire du patriarche de Neufmoustier. Grâce à ses efforts, l'abbé Herman et ses moines se décidèrent finalement à faire la translation des cendres de Pierre l'Ermite : cette cérémonie eut lieu le 15 octobre 1242, et le récit que nous en avons conservé est probablement de la main de Maurice.

Maurice ne fut pas chroniqueur lui-même ; mais, étant fort bien pourvu de souvenirs locaux, il se plut à en enrichir les marges de deux ouvrages, sortis l'un et l'autre d'une abbaye qui avait des relations avec la sienne. Le premier est la chronique d'Albéric de Troisfontaines, à laquelle il ajouta dix-neuf notes se rapportant la plupart à l'histoire du pays de Huy ; le second est la chronique de Gilles d'Orval, qui reçut de lui quatorze additions de même nature. Plusieurs de ces notes, en particulier celle qui raconte le retour de Pierre l'Ermite et la fondation de Neufmoustier, sont d'une grande importance historique ; toutes offrent de l'intérêt et font honneur à Maurice. C'est Gilles d'Orval lui-même qui, comme il nous l'apprend dans la préface de son livre III, lui avait soumis le manuscrit de sa chronique et lui avait demandé le concours de ses lumières, et il n'a pas été difficile de discerner, sur le manuscrit original de cet auteur, les interpolations de Maurice. Comme un pareil renseignement nous manquait pour Albéric, on a été beaucoup plus lent à reconnaître la vérité : et ses notes, que l'on croyait de la même main que la chronique elle-même, ont longtemps égaré les critiques sur la personne et sur la patrie de l'auteur.

G. Kurth.

Obituaire manuscrit de l'abbaye de Neufmoustier, conservé à la bibliothèque de l'Institut archéologique liégeois. — Scheffer-Boichorst, préface de son édition d'Albéric (Pertz, *Scriptores*, t. XXIII). — Heller, préface de son édition de Gilles d'Orval (Pertz, *Script.*, t. XXV). — G. Kurth, *Documents historiques sur l'abbaye de Neufmoustier près de Huy* (*Bull. de la commission roy. d'hist.*, Ve série, t. II (1892). — Idem. *Maurice de Neufmoustier* (*Bull. de l'Acad. roy. de Belg.*, IIIe série, t. XXIII).

MAURISSENS (*Charles-Lambert-Joseph* **DE**), jurisconsulte, naquit à Namur, le 16 octobre 1751, d'une ancienne famille noble. Des membres de cette famille figurent, en effet, depuis 1472, avec le titre d'écuyer, dans les anciens nobiliaires du pays, et, le 6 décembre 1679, l'un des aïeux, dit-on, de celui qui fait l'objet de cette notice, Jacques-François de Maurissens, fut créé chevalier par Charles II, roi d'Espagne.

Charles-Lambert de Maurissens fit ses humanités au collège des Jésuites de sa ville natale. Ayant terminé ses études de droit à l'université de Louvain, il fut admis, le 16 mars 1776, comme avocat au conseil provincial de Namur. En 1782, il fut rappelé à Louvain pour y donner des répétitions sur le droit romain. Le premier soin du jeune professeur fut de composer sur ce sujet un manuel élémentaire à l'usage de ses élèves. Pour que ce manuel fût vraiment classique, il l'enrichit de tout ce que ses prédécesseurs avaient écrit ou dicté de plus exact et de mieux choisi sur la matière.

Lorsque, en 1789, éclata la révolution brabançonne, De Maurissens quitta l'université avec ceux de ses collègues qui avaient adhéré aux innovations décrétées par Joseph II. En 1791, après que l'Autriche fut rentrée en possession des Pays-Bas, il fut nommé auditeur à la cour des comptes à Bruxelles, chargé spécialement des affaires contentieuses relatives aux domaines royaux. Il occupait cette charge au moment de l'invasion du pays par les armées de la République française. Il parvint, au péril de sa vie, à sauver des papiers d'Etat, qu'il mit en lieu sûr à Vienne et qui nous furent restitués en 1853 seulement. Pendant tout le temps de la tourmente révolutionnaire, De Maurissens se tint à la disposition du comte de Metternich, qui lui confia diverses missions. Il l'envoya

notamment à Liège, après la première invasion des armées françaises, pour y sonder l'opinion publique au sujet de la réunion de cette principauté à la Belgique.

Rentré dans sa ville natale en 1800, il y fut nommé professeur de droit par le jury d'instruction du département de Sambre-et-Meuse, et, en 1806, appelé à la chaire de professeur suppléant à l'école de droit à Bruxelles. C'est là qu'il eut pour élève J.-G.-J. Ernst, qui lui succéda comme professeur, le 22 janvier 1810. C'est vers cette époque aussi que De Maurissens obtint de l'université de Paris le diplôme de docteur en droit.

Ayant quitté l'enseignement, il fut, en 1809, nommé juge au tribunal de première instance à Bruxelles et, un peu plus tard, juge des concours pour les leçons de droit qui viendraient à vaquer aux facultés de droit de Bruxelles, Strasbourg et Coblentz. Présenté plusieurs fois comme candidat conseiller à la cour d'appel, Napoléon l'écarta chaque fois, ne voulant pas voir investi d'une fonction supérieure un Belge qui avait énergiquement protesté contre l'invasion de son pays et dont le dévouement à la maison d'Autriche était notoire. Ayant resigné, en 1822, ses fonctions judiciaires, De Maurissens se retira dans son domaine de Pellenberg, près de Louvain. Il mourut à Bruxelles, le 24 octobre 1833.

L'ouvrage publié par lui a pour titre : *Recitationes in quinquaginta Libros Digestorum ex lectionibus tam publicis quam privatis variorum professorum depromptæ et usibus Belgii accommodatæ, cum relegatione ad Recitationes Heineccii in titulis Digestorum analogis.* Louvain, L.-J. Urban, s. d.; in-8°, 5 vol. De Maurissens publia son ouvrage, en 1789, sous le voile de l'anonyme. En 1810, sous prétexte de seconde édition, il ajouta au titre : *Auctore Carolo De Maurissens, jurium doctore et professore, necnon in curia Bruxellensi judice.* Louvain, L.-J. Urban, s. d. C'est simplement un rafraîchissement de titre : cette prétendue seconde édition est de tous points semblable à la première. L'auteur est d'avis que le droit romain n'a été introduit en Belgique que par l'usage et qu'il n'y a pas force de loi. Mais il est dans les lois romaines des règles fondamentales et éternelles sur lesquelles s'appuie la jurisprudence nationale, qui la complètent ou l'expliquent. C'est à ces matières qu'à l'exemple de ses prédécesseurs, De Maurissens s'attache exclusivement. Il les expose avec ordre et méthode et, sans entrer dans les discussions, il les développe en détail, d'une manière simple, claire, à la portée des moins avancés. Il annote brièvement les modifications que la législation nationale a fait subir au droit romain.

F.-D. Doyen.

Documents de la famille.

MAURISSENS (*Jean-Baptiste*), écrivain héraldiste, appartenait à une famille dans laquelle les fonctions de roi et de héraut d'armes étaient pour ainsi dire héréditaires. Il était le petit-fils de Michel Maurissens qui fut notaire et, plus de cinquante ans, roi et héraut d'armes en titre de la province de Flandre. Après avoir assisté, en cette qualité, à la proclamation du traité de Munster, il mourut le 21 janvier 1652, et fut enterré, aux côtés de sa femme, Barbe de Wildery, qui l'avait précédé dans la tombe en 1622, dans l'église Saint-Jacques de Coudenberg, à Bruxelles. Leur fils Jean revint d'Espagne en 1608 avec le fameux marquis Spinola, qu'il servait en qualité de secrétaire-interprète, et avait été nommé conseiller à la chambre des comptes du Brabant lorsqu'il mourut de la peste. Il laissa, entre autres, deux fils : Jean-Baptiste et Jacques-François Maurissens. Le premier fut nommé en 1652 héraut d'armes du duché de Gueldre et de Zutphen. C'est à lui qu'on doit le livre intitulé : *le Blason des armoiries de tous les chevaliers de la Toison d'or, depuis la première institution jusques à présent, avec leurs noms, surnoms, titres et quartiers, ensemble leurs éloges décrites en bref.* La Haye, Rammezyn, 1663 ; in-fol. Il abandonna ses fonc-

tions en 1673 au profit de son frère, et suivit à Milan (et non en Sicile) le prince de Ligne, nommé gouverneur général du Milanais. Il y mourut le 29 septembre 1678 et y fut enseveli dans l'église Saint-Jean de Latran. Son frère, qui avait servi l'empereur d'Allemagne en qualité de cornette de cavalerie depuis 1662 et s'était distingué en Hongrie dans la guerre contre les Turcs, fut nommé chevalier par lettres patentes datées de Madrid, le 6 mars 1679. Il eut d'Anne Michiels des enfants, parmi lesquels une fille, Anne-Catherine, femme de Norbert van Assche, et en lui s'éteignit la famille Maurissens, qui portait *d'argent à l'olivier de sinople, accosté au pied d'un corbeau essorant de sable.*

A. ph. Wauters.

J.-Fr. Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 72. — *Nobiliaire des Pays-Bas et de Bourgogne.* — *Annuaire de la noblesse de Belgique*, année 1876, p. 240. — Documents manuscrits.

MAURONTUS (*saint*) est un des nombreux saints hennuyers de l'époque mérovingienne. Les seuls renseignements biographiques que nous possédons sur lui se trouvent dans la vie de sainte Rictrude (m. vers 688), par Hucbald de Saint Amand. D'après Hucbald, qui a écrit malheureusement deux siècles après la mort de son héros, Maurontus était fils de sainte Rictrude. Il aurait passé son enfance au palais et aurait été employé dans la chancellerie royale. Gagné par saint Amand à la vie ascétique, il construisit un monastère sur des terres qu'il possédait à Breuil-sur-Lys (entre Aire et Armentière). C'est là que saint Aimé, évêque de Sens (*Amatus*) accusé de trahison par le roi, vint finir ses jours. Quant à Maurontus, il serait mort à Marchienne. Ses reliques ont été plus tard transportées à Douai. Sa fête se célèbre le 5 mai.

H. Pirenne.

Acta Sanctorum Boll. Mai, II, p. 52. — *Catalogus codicum hagiographicorum bibliothecæ reg. Bruxellensis*. Append. aux *Analecta Bollandiana*, t. II. — Hucbald de Saint-Amand, *Vie de sainte Rictrude* (écrite en 907). *Acta Sanctorum Boll.* Mai, III, p. 86.

MAUROY (*Léopold-Joseph*), médecin, né à Mons, en 1753, y décédé, le 11 février 1826. Il était fils de Pierre et de Marie-Alexandrine Martinelle. Médecin pensionnaire de la ville de Mons, associé national de la Société de médecine de Paris, président du jury médical, membre du jury d'instruction publique, Mauroy avait la réputation d'être un médecin érudit. Il collabora, avec les docteurs A. Knapp, F.-J.-C. Preudhomme, L.-J. Cheoir, F.-J. Bourlard et J. Golenvaux, et le chirurgien Knapp fils, à la rédaction d'un *Formularum pharmaceuticarum codex ad usum nosocomiorum necnon indigentium ægrorum urbis Montensis*. Mons, H.-J. Hoyois, an XI (1803). Réimprimé en 1811. Parmi ses autres travaux, citons : 1. *De usu purgantium salubri et noxio in morborum medela*. Louvain, 1778; in-4° de 12 pages, réimprimé (in-8°, 17 pages) en 1795. — 2. *Coup d'œil sur l'usage des poêles à houille, ou Réponse à l'avis sur l'usage des prédits poêles*. Mons, H.-J. Hoyois, an IX; in-8°, 31 pages. — 3. *Existe-t-il des circonstances dans lesquelles les secours moraux peuvent être considérés comme principaux moyens curatifs, ou Essai sur la question proposée par la Société médicale de Londres, en l'année 1787, conçue en ces termes : Quelles sont les maladies qui peuvent être calmées ou guéries en excitant ou calmant des affections particulières de l'âme?* Mons, H.-J. Hoyois, an XI; in-8°, 15 pages. Cet opuscule obtint une mention au concours ouvert par la Société médicale de Londres.

Mauroy joignait l'exemple au précepte. A la suite d'une consultation avec son confrère le dr Bourlard, le 15 vendémiaire an XI (7 octobre 1802), il rédigea un avis tendant à conclure que les exorcismes et les prières seraient plus utiles que les secours de la médecine pour guérir une maladie dont étaient atteints les enfants d'un charpentier nommé Giroux. « Au lieu d'avouer leur impuissance ou celle de leur art, » dit Matthieu, dans sa *Biographie montoise*, « il avait semblé plus commode à ces deux disciples d'Hippocrate de s'en prendre au diabolisme ». Mauroy, au courant du mesmérisme, avait-il entrevu les

théories toutes modernes de la suggestion? Toujours est-il que la consultation parut extraordinaire et qu'un humoriste Montois, J.-J. Fourcart, juge de paix d'Enghien, fit paraître à cette occasion un libelle intitulé : *Antidote salutaire contre le poison moral du diabolisme de la consultation ci-jointe des médecins Mauroy et Bourlard, de Mons, du* 15 *vendemiaire an* XI (6 (sic) *octobre* 1802), *pour ou plutôt contre les enfants du charpentier Giroux, ou Défense de l'antisorcier ci-joint comme servant aussi de Réfutation du diabolisme de la consultation par le désir d'en prévenir les effets.* Mons, H.-J. Hoyois, an XI; in-8°, 68 pages. Nous ne savons si cette étrange polémique eut d'autres suites.

Mauroy avait épousé Marie-Rose-Henriette-Nicole-Josèphe Perlau.

Dr Victor Jacques.

MAXELLENDE (*sainte*). D'après une vie anonyme, qui n'est certainement pas antérieure à la fin du XIe siècle, sainte Maxellende aurait été la fille d'un noble personnage du Cambrésis nommé Humlinus, qui vivait au VIIe siècle. Son biographe vante sa chasteté et raconte qu'elle refusa obstinément d'épouser un certain Hardwinus qui, ne pouvant triompher de ses refus, se décida à l'enlever. Comme elle voulait lui échapper, il la tua. C'est là tout ce que nous connaissons de cette sainte, dont les reliques furent transportées au XIe siècle par l'évêque Gérard de Cambrai, au monastère de Saint-André de Cateau-Cambrésis.

H. Pirenne.

Surius, *De probatis sanctorum historiis*, t. VI, p. 292. — *Catalogus codicum hagiographicorum bibliothecæ reg. Bruxellensis* append. aux *Analecta Bollandia*, t. II. — *Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 111.

MAXHERÉ (*Renard*), ou MASCHEREL. Voir SCHÖNAU (*Renard* DE).

MAXIMILIEN, archiduc d'Autriche, souverain des Pays-Bas par son mariage avec Marie de Bourgogne (1477-1482), puis régent pendant la minorité de son fils Philippe le Beau (1482-1494) et de son petit-fils Charles-Quint (1506-1515). Né à Vienne, en 1459, il succéda sur le trône impérial à son père Frédéric III, en 1493, et mourut dans cette même ville de Vienne, en 1519. Il avait dix-huit ans quand il épousa, le 19 août 1477, Marie de Bourgogne, fille et unique héritière du duc Charles le Téméraire. D'après Molinet, son panégyriste, qui nous a laissé de lui un portrait physique et moral pompeux, il avait un extérieur agréable, la taille moyenne, les cheveux blonds, et il était de bonnes mœurs.

La question de son mariage avec Marie avait été posée une première fois déjà du vivant de Charles le Téméraire, lorsque ce dernier avait eu, en 1473, avec l'empereur Frédéric III, père de Maximilieu, la mémorable entrevue de Trèves : le duc de Bourgogne devait y recevoir la couronne de roi ; en retour, il accordait la main de sa fille au fils de l'empereur. Le projet avorta, Frédéric III ayant quitté son hôte, la veille de la cérémonie du couronnement. Il fut repris lorsque, après la mort de son père, Marie de Bourgogne se trouva exposée aux entreprises insidieuses du roi de France, Louis XI, qui, sous prétexte de les lui garder plus sûrement, faisait occuper par ses troupes les Etats de sa pupille.

Ce fut Marguerite d'York, la veuve de Charles le Téméraire, dont elle avait été la troisième femme, qui poussa sa belle-fille Marie à s'unir au duc d'Autriche. L'empereur lui-même désirait ce mariage, si profitable à sa maison et auquel il avait à regret renoncé autrefois ; il envoya une ambassade de princes allemands en Flandre pour donner suite au projet de mariage entre son fils et la jeune duchesse. Marie elle-même intervint pour en presser la réalisation ; elle avait hâte, semble-t-il, d'échapper aux intrigues de Louis XI qui aurait voulu la marier au dauphin : « Elle avait », écrit Molinet, « son cœur en Germanie, où « elle espérait trouver mari plus proportionné à ses ans que le dauphin ». « J'entends », aurait-elle dit, au témoignage d'Olivier de La Marche, « que « monseigneur mon père consentit et

« accorda le mariage du fils de l'empe-
« reur et de moi, et ne suis point déli-
« bérée d'avoir d'autre que le fils de
« l'empereur ». En avril 1477, les fiançailles furent célébrées et notifiées aux Etats, assemblés à Louvain.

Quatre mois après, le 19 août, le mariage fut conclu à Gand. Maximilien était arrivé la veille; à Cologne, il avait trouvé des serviteurs de Marie qui le voyant « mal fourni d'argent, lui en por-
« tèrent ». Mais ses gens étaient restés simplement « vêtus de noir », et, au dire de certains historiens, il fallut que la jeune duchesse leur envoyât à Louvain de riches habits à la mode bourguignonne.

Le contrat de mariage stipulait que les deux époux devaient régner ensemble, à titre égal; leurs noms seraient cités en tête du formulaire des actes publics; les enfants à naître succéderaient au premier décédé des deux conjoints dans les duchés, comtés et seigneuries. Malheureusement, aucune clause ne réglait la tutelle éventuelle de l'époux survivant, et cette omission devint dans la suite la source de funestes dissentiments entre Maximilien et ses sujets.

« Maximilien », nous dit Philippe de Commines, « n'avait connaissance de
« rien, tant pour sa jeunesse que pour
« être en pays étranger »; il ignorait la langue que parlait la cour bourguignonne. Pourtant, il sembla d'abord prendre énergiquement en mains la défense de ses nouveaux Etats, attaqués par Louis XI. Il adressa sur-le-champ au roi de France un manifeste; lui reprochant d'avoir envahi, contre tout droit et toute justice, l'héritage de Marie de Bourgogne, il le sommait d'évacuer toutes les places qu'il détenait injustement. Louis XI avait pris Arras dont il avait fait changer le nom en celui de « Franchise »; il assiégeait Saint-Omer. Mais cette ville tenait bon, et il ne se sentait pas prêt en ce moment pour une lutte avec Maximilien, qui avait amené avec lui d'outre-Rhin huit cents lances allemandes. Il répondit donc en termes pacifiques et retira ses garnisons des villes du Hainaut et du Cambrésis qui relevaient de l'empire. Des conférences s'ouvrirent à Lens, et une trève de dix jours y fut conclue, le 18 septembre de cette même année 1477.

Si courte que fût la durée de cette suspension d'armes, elle permit à Maximilien de prendre possession des pays non occupés par les ennemis et il les trouva, dit Molinet, « plus embrouil-
« lés » que jamais. En effet, quand vint le tour des villes frontières qu'il voulait visiter, il dut se faire suivre d'une armée de treize à quatorze mille hommes et c'est ainsi accompagné qu'il fit son entrée à Lille, à Douai et à Valenciennes, où il prêta les serments accoutumés. De là, en passant par Mons, il se rendit en Zélande et en Hollande où il séjourna cinq à six semaines pour apaiser la vieille querelle des *Hoeks* (Hameçons) et des *Kabeljaauws* (Cabillauds). Il se trouvait à Dordrecht vers Pâques de l'an 1478, quand il fut rappelé en Flandre par une lettre des trois Etats de ce pays.

Louis XI, en effet, après avoir noué de nouvelles intrigues et s'être fortifié par de nouvelles alliances, avait recommencé les hostilités; il avait assiégé et pris Condé, à la tête d'une armée de vingt mille hommes. Maximilien rentra aussitôt en Flandre pour organiser ses forces : à ses hommes d'armes du Brabant et du Hainaut, aux milices flamandes, il adjoignit des mercenaires étrangers, et notamment un corps d'archers anglais qui lui furent envoyés par le roi Edouard IV à la demande de la sœur de ce dernier, Marguerite d'York. Ces préparatifs l'obligeaient à faire à Bruges un court séjour : il en profita pour relever l'ordre de la Toison d'or, qui n'avait plus été réuni depuis cinq ans. Suivant les statuts de l'ordre, la grande maîtrise ne pouvant être conférée à une femme, Marie était inhabile à exercer cette dignité; Maximilien craignait que Louis XI ne la considérât comme dévolue à sa couronne, au même titre que le duché de Bourgogne. Pour prévenir cette éventualité, il convoqua un chapitre à Bruges, dans l'église Saint-Sauveur, où il fut créé chevalier et nommé chef et souverain de l'ordre.

Après quoi, il quitta précipitamment la ville pour se rendre à Mons, où il arriva dans les premiers jours de mai 1478 : il avait avec lui la plupart des nouveaux chevaliers de la Toison d'or, toute la noblesse allemande qu'il avait amenée d'outre-Rhin l'année précédente, nombre de seigneurs des Pays-Bas, une multitude de piétons allemands, suisses, brabançons et hennuyers et, en plus, les milices des bonnes villes qui toutes « de « très bon cœur s'employaient de servir « et complaire à leur prince et dame « naturelle ».

Maximilien détacha d'abord une avant-garde commandée par le comte de Romont et Philippe de Clèves, seigneur de Ravestein, laquelle reprit aux Français plusieurs places et châteaux; puis il se porta lui-même en avant avec le reste de ses troupes. Louis XI ne l'avait pas attendu : il s'était retiré des frontières du Hainaut et son armée campait sous les murs d'Arras. Toutefois, en battant en retraite, il avait posé un de ces actes barbares que pouvait seule lui dicter l'inhumanité de son caractère : le sac de Condé, sa dernière conquête. Conformément à ses ordres, le 2 juin 1478, le commandant de la garnison fit sonner les cloches et ordonner aux habitants d'avoir à se réunir, tous et sans délai, dans l'église « pour rendre grâce à N. S. « d'une très joyeuse et prospère fortune « qui était survenue au roi. Et lors les « bonnes simples gens, innocents comme « brebisettes, au commandement de ces « loups, se mirent en dévotion et louè- « rent Dieu de bon cœur ». On ferma aussitôt les portes de l'église et la garnison se mit en devoir de piller la ville. Quand il ne resta plus « ni clef, ni clou, « ni verrière », les Français y mirent le feu « en six lieux », et elle fut totalement brûlée, l'église et les quatorze cents maisons. Ainsi fut détruit Condé, comme Liège l'avait été, dix ans auparavant, par les conseils de ce même Louis XI.

Le cruel monarque, qui savait faire incendier des villes sans défense, recula pourtant devant une bataille rangée; il craignit de perdre en une fatale journée le bénéfice de longs et patients travaux. Il fit des ouvertures et offrit une trêve à son adversaire. Ce dernier s'était avancé jusqu'à Douai et son armée était à Pont-à-Vendin ; il y fut rejoint par Jean de Dadizeele, bailli de Gand, à la tête des Flamands qui « à grande puissance le « vinrent hautement servir ». Dans tout le pays environnant, flottait la bannière flamande; jamais prince n'avait été mieux secondé par son peuple, et il faut se reporter aux plus beaux jours de l'histoire des communes pour retrouver pareil mouvement. Maximilien ne sut pas profiter de ce réveil de l'ardeur et du patriotisme flamands, et c'est alors qu'il donna la première preuve de cette faiblesse et de cette irrésolution qui étaient le fond de son caractère. Il ne vit pas que, fidèle à sa tactique habituelle qui l'avait tant de fois servi dans ses démêlés avec Charles le Téméraire, Louis XI ne cherchait qu'à gagner du temps; plus perspicace que le duc d'Autriche, le rusé roi de France avait senti que, la trêve conclue et les milices communales rentrées dans leurs foyers, Maximilien ne les entraînerait que difficilement une seconde fois à sa suite.

Comme gage de ses intentions pacifiques, il donna l'ordre de retirer ses garnisons des places du Quesnoy, Bouchain, Tournai et Cambrai; il permit aux bourgeois de cette dernière ville, « voulant « qu'ils fussent neutres », comme par le passé, d'enlever de leurs murs les fleurs de lis et de les remplacer par l'aigle impériale.

Maximilien se laissa prendre à ces trompeuses apparences : il accueillit les envoyés du roi et une trêve d'un an fut conclue, le 11 juillet 1478. Une des deux clauses principales stipulait que chacun des adversaires garderait les places et pays qu'il détenait au moment de la suspension des hostilités, sauf que le roi devait, endéans un mois, restituer tout ce qu'il occupait dans le comté de Bourgogne et dans le comté de Hainaut; l'autre décidait la nomination de six notables chevaliers de chaque parti pour vider dans les six mois toutes les questions pendantes et arriver à une paix définitive. Quant aux Tournaisiens, qui

avaient fait avec les Français des incursions en Flandre et en Hainaut, ils réussirent à obtenir une paix particulière avec le duc d'Autriche.

Mais à peine l'armée de Maximilien s'était-elle séparée, à peine le duc était-il arrivé à Lille, que Louis XI manquait à ses engagements. On était au mois de juillet, à l'époque de la moisson; « quand « le roi de France vit que lesdits soyeurs « (de blé) étaient au plus grand nombre, « nonobstant la trêve, il envoya ses gens « d'armes, et fit prendre tous iceux la- « boureurs et soyeurs; et en tirèrent les « gens d'armes français grands deniers « et avoir, et oncques jamais depuis le « roi de France ne voulut ouïr parler de « cette trêve et de cette exécution ». Pour achever de peindre la détresse de ces malheureux, notons qu'au mois de juin de l'année précédente, Louis XI avait fait venir dix mille faucheurs, sous les ordres du comte de Dommartin, qui détruisirent les récoltes du pays et réduisirent la population à la mendicité !

D'autre part, il fallut recourir à la force pour déloger la garnison française de Cambrai, et les notables chargés de négocier une paix définitive, après s'être réunis à Boulogne, durent se séparer sans avoir pu s'entendre.

Maximilien s'était rendu à Bruges où sa femme venait d'accoucher; le 22 juin 1478, elle lui avait donné un fils qui fut appelé Philippe. C'est en ce temps également que le Perron liégeois, transporté à Bruges, au quartier de la Bourse, sur l'ordre de Charles le Téméraire, fut restitué à la ville de Liège.

L'année 1479 arriva et l'on sentait qu'elle ramènerait la guerre. En dépit de la trêve, les hostilités n'avaient pour ainsi dire pas cessé; les Bourguignons avaient repris Bohain et, dans le Luxembourg, chassé l'ennemi de Virton; de leur côté, les soldats de Louis XI, déguisés en paysans, tentèrent, sans y réussir, de s'introduire dans la ville de Douai; et comme on craignait semblable tentative sur Cambrai, celle-ci fut gardée par une troupe de Bourguignons et de Valenciennois. Louis XI occupait toujours Arras ou Franchise, mais sans mettre trop de confiance dans sa conquête; pour la rendre plus française, il eut recours à un expédient énergique : il fit transporter une grande partie de la population à Paris, à Tours et à Rouen, et la remplaça par des bourgeois qu'il fit venir de ces villes.

Les Etats de Flandre n'attendirent pas l'expiration de la trêve pour voter des subsides, afin de reprendre vigoureusement la guerre. L'augmentation des impôts, décidée à cet effet, donna même lieu à des plaintes dans certaines villes. A Gand, certains métiers, notamment les fileurs et les tisserands, se soulevèrent parce que les échevins voulaient hausser « d'un denier au lot la maletolte « de la petite cervoise ». Il fallut, pour les réduire, amener des serpentines ; les mutins pris les armes à la main eurent la tête tranchée ; les doyens des métiers révoltés furent bannis ou emprisonnés. De leur côté, les principaux seigneurs flamands se préparaient activement à la lutte. Déjà, en vue de mettre les malheureux paysans à même de se défendre contre les incursions des troupes françaises et aussi contre les déprédations des hommes d'armes de Maximilien, Jean de Dadizeele avait commencé par armer ses tenanciers; trente-cinq villages environnants avaient bientôt suivi l'exemple des vassaux de Dadizeele, et, de proche en proche, toutes les milices rurales du plat pays s'étaient organisées comme celles de la West-Flandre. D'après une évaluation de Maximilien lui-même, cent cinquante mille hommes furent ainsi armés et le sire de Dadizeele en reçut le commandement. De leur côté, les Etats de Flandre avaient désigné comme chef des milices communales le comte de Romont qui, avec Philippe de Clèves, s'était vaillamment comporté dans la précédente campagne.

Le mois de juillet venu et la trêve expirée, Maximilien assembla ses forces à Saint-Omer; elles se montaient à plus de vingt-sept mille combattants. Philippe de Clèves commandait les troupes à cheval; le comte de Nassau, les gens de pied du duc; le comte de Romont et le sire

de Dadizeele étaient à la tête des Flamands. La campagne débuta par le siège de Thérouanne; la ville était gardée par quatre cents lances et quinze cents arbalétriers, sous les ordres du sire de Saint-André. Une armée française accourait à son secours. Maximilien se porta à la rencontre de cette armée et la trouva postée sur une hauteur que Molinet appelle Esquinegatte : c'est là que se livra, le 7 août 1479, la bataille désignée communément sous le nom de Guinegate. L'armée française était commandée par Philippe de Crèvecœur, seigneur des Cordes, qui avait autrefois servi Charles le Téméraire; la victoire sembla d'abord pencher de son côté; sa cavalerie enfonça la cavalerie ennemie qui s'enfuit jusque Aire, menée par Philippe de Clèves et poursuivie par Crèvecœur lui-même qui croyait la journée gagnée; déjà, en effet, les Français pillaient le camp de Maximilien; mais ce dernier, mettant pied à terre, avec le comte de Nassau, le comte de Romont et Jean de Dadizeele entraînèrent en avant les gens de pied, et tel fut leur élan qu'ils changèrent en victoire la déroute déjà commencée.

Maximilien passa la nuit dans le logis même des Français; il s'était courageusement battu, stimulant ses gens à bien faire, se montrant sans peur et sans faiblesse au moment de l'action, même quand la bataille semblait perdue déjà. Malheureusement, il ne sut tirer aucun profit de sa victoire; il aurait dû marcher sur Thérouanne et sur Arras « et crois « bien », dit Commines, « que s'il eût « eu conseil de retourner devant Thé- « rouanne, n'eût trouvé âme dedans, et « autant en Arras. Il ne l'osa entre- « prendre, qui fut à son dommage ». En effet, il licencia son armée et perdit ainsi tout le bénéfice de la journée de Guinegate.

De son côté, Louis XI, irrité contre ses capitaines Crèvecœur et Saint-André, qui avaient compromis ses succès antérieurs en risquant sans son ordre une bataille rangée, mécontent de ses francs archers dont bon nombre s'étaient pourtant fait tuer dans la mêlée, mit plusieurs mois à recruter dans la noblesse étrangère des hommes d'armes pour reprendre les hostilités. Elles se rallumèrent en septembre de cette même année 1479; les Français pénétrèrent fort avant dans la Flandre, et ce ne fut point Maximilien, mais Jean de Dadizeele qui les arrêta. Maximilien avait lentement assemblé une grosse armée autour d'Aire; on l'évaluait à trente-six mille piétons et environ mille chevaux. Il se contenta de prendre quelques places et châteaux dont il traita rigoureusement les garnisons. L'hiver approchait; les troupes soudoyées n'étaient plus payées, le zèle des Flamands, dont le duc ne savait utiliser ni l'ardeur ni le courage, commençait à se refroidir; de nouveau, Maximilien licencia son armée et aussitôt les Français recommencèrent leurs incursions en pays flamand.

Que pouvait-on attendre d'un prince qui, malgré le concours de tout son peuple, se montrait incapable d'assurer la sécurité des frontières et même la tranquillité du pays? L'incurie administrative de Maximilien se révélait tous les jours davantage, et il fallait qu'elle fût notoire pour que Molinet, le chroniqueur attitré du duc, n'ait pas cru pouvoir la passer sous silence. Il nous relate que les villes du Hainaut se virent obligées, devant l'indifférence et l'inertie persistantes du prince, même après les remontrances du gouverneur de cette province, de pourvoir elles-mêmes à leur sûreté contre les bandes d'aventuriers qui couraient le pays et qui se réclamaient de grands personnages dont quelques-uns se trouvaient dans l'entourage de Maximilien : elles demandèrent aide et assistance aux trois membres de Flandre qui leur envoyèrent à Mons mille piquiers, à l'aide lesquels on fit courte et bonne justice des brigands.

En Flandre, la situation était la même. Ne comptant plus sur le souverain, les communes étaient résolues à veiller elles-mêmes à la défense du pays. Gand refusa de voter de nouveaux subsides à Maximilien avant qu'il eût justifié de l'emploi des impôts antérieurs; et comme le duc se plaignait de cette

marque de défiance qui pouvait, selon lui, compromettre la défense de la Flandre, il s'attira cette fière réponse : « La « Flandre ! nous l'aimons trop pour « laisser à d'autres le soin de la défen- « dre ». C'est que les Flamands ne se faisaient plus d'illusion sur le caractère de Maximilien. Il s'était montré faible et indécis avant et après Guinegate ; depuis il s'était révélé prodigue, dépensier, ami du faste et de l'ostentation ; lui qui était arrivé aux Pays-Bas pauvre, mal vêtu au point que Marie avait dû lui faire parvenir des costumes dignes d'elle et de lui, donnait maintenant l'exemple d'un luxe ruineux que payait l'argent prélevé sur le pays pour faire la guerre à Louis XI. Et comme, malgré tout, Maximilien était constamment à court de ressources, il recourait à des expédients, vendant ou engageant les joyaux de sa femme, la riche vaisselle des ducs de Bourgogne, leur magnifique bibliothèque. Louis XI, dans une de ces saillies qui lui étaient familières, avait autrefois prédit que Maximilien, après s'être grisé à la mode germanique, battrait sa femme : il ne la battait pas, car les époux vivaient en parfait accord, mais il dissipait follement son héritage.

Ce n'était pas là le seul grief que l'on faisait à Maximilien ; les Flamands se plaignaient de l'entourage du duc, qui n'avait autour de lui, aux jours de fête comme aux assemblées délibérantes, que des personnages hostiles aux communes ou à leurs chefs. Gand avait alors comme bailli Jean de Dadizeele, le vaillant défenseur de la Flandre, qui avait organisé la résistance avant Guinegate et qui y avait pourvu de nouveau lors du retour offensif des Français ; déjà le chef populaire avait eu à déjouer de premières machinations tramées contre lui dans le but de lui enlever sa charge de haut bailli. Un soir d'octobre 1481, se trouvant à Anvers où l'avait mandé Maximilien, il fut assailli par quatre ou cinq inconnus qui le blessèrent mortellement. Maximilien donna l'ordre de rechercher les coupables ; ceux-ci restèrent introuvables et impunis. Mais l'opinion publique ne s'y trompa point; les assassins se trouvaient dans la suite du duc. L'hypothèse de la complicité morale de Maximilien au crime n'est pas admissible ; seulement l'attentat lui profita. La mort violente de Jean de Dadizeele effraya un instant l'opposition qui se dessinait contre l'autorité princière : reprenant l'ascendant qui lui échappait, Maximilien donna l'ordre d'arrêter à Bruges ses adversaires les plus déterminés, qu'il fit condamner à de fortes amendes, et réclama aux Etats de Flandre des subsides qu'on n'osa pas lui refuser. Seule, la ville de Gand lui tint tête en s'abstenant d'envoyer des députés aux Etats.

Même en dehors du pays, dans ses relations avec l'étranger, les agissements de Maximilien n'étaient pas de nature à le relever dans l'estime publique. Marguerite d'York, qui l'aimait, au dire de certains historiens, comme s'il eût été son fils, était parvenue, après de longues et ténébreuses intrigues, à nouer une alliance entre son frère Edouard IV et lui; en 1479, avait été conclu un accord relatif au mariage de Philippe, le jeune fils de Maximilien, alors encore enfant, avec la troisième fille d'Edouard IV, Anne d'Angleterre. L'année suivante, cette convention fut renouvelée, et il fut stipulé, en outre, que six mille archers anglais viendraient se joindre aux troupes de Maximilien contre le roi de France. Maximilien, en retour, s'engageait à servir à Edouard IV la rente annuelle que ce dernier recevait antérieurement de la France. Louis XI avait alors envahi le Luxembourg ; mais l'alliance anglo-bourguignonne aurait pu lui être fatale. Maximilien en perdit bénévolement tout le fruit. Sur des craintes chimériques, la menace d'une excommunication qui aurait frappé la Flandre, il abandonna subitement son allié et traita avec le roi de France. Une trêve d'un an fut conclue et elle fut prorogée en 1481. D'un côté ni de l'autre, on ne fit plus d'efforts sérieux pour reprendre l'offensive. « Toutefois », dit Molinet, « les « Français et Bourguignons pillaient « l'un l'autre ».

Dans l'intervalle, Maximilien s'était rendu en personne dans les pays de

Namur et de Luxembourg pour y rétablir l'ordre et en éloigner les bandes françaises qui couraient le pays. En réalité, ses hommes d'armes allemands rançonnèrent châteaux et plat pays pour se payer de la solde que le duc ne savait acquitter. Puis il était allé en Hollande, où l'appelait l'éternelle division des Hocks et des Kabeljaauws, et en Gueldre, pour y mettre fin à une guerre civile.

Il était de retour à Bruges, auprès de sa femme. Celle-ci lui avait donné, après Philippe, deux autres enfants : une fille, Marguerite, née à Bruxelles, le 1er janvier 1480 — le 10 février, d'après Molinet —, et un fils, né le 2 septembre 1481, qui fut appelé François et qui mourut l'année même. Dans les premiers jours de mars 1482, en chevauchant au cours d'une partie de chasse à l'oiseau aux environs de sa résidence de Wynendaele, Marie tomba de sa haquenée dont la sangle s'était rompue au moment où elle franchissait un tronc d'arbre couché en travers du chemin; dans sa chute, elle se blessa grièvement au point qu'après trois semaines de souffrances, elle expira, le 27 mars 1482.

La mort prématurée de la jeune duchesse était un malheur pour les Pays-Bas et surtout pour la Flandre ; née au pays, elle était aimée de ses sujets. Elle ne laissait que des enfants en bas âge et un mari étranger au peuple : et cette situation allait soulever des questions dangereuses et provoquer une funeste guerre civile.

Marie morte, son mari perdait toute autorité aux Pays-Bas ; ainsi le stipulait l'acte matrimonial du 18 août 1477. Tout l'héritage revenait au jeune duc Philippe; mais il était mineur, il n'avait que quatre ans. A qui, pendant onze années, allait appartenir, avec la tutelle des enfants, la *mambournie*, c'est-à-dire le gouvernement du pays? Question grave et dont le règlement, malheureusement, n'avait pas été prévu dans le contrat de mariage de Marie et de Maximilien.

Maximilien se croyait naturellement appelé à recueillir la tutelle de ses enfants et la régence du pays. Usant d'une modération calculée et désireux de se concilier les bonnes villes, il éloigna de son entourage les seigneurs hostiles aux communes, les conseillers impopulaires. Les Etats de Flandre s'étaient réunis à Bruges dès le 8 avril : il offrit de renouveler son serment de respecter les franchises du pays et demanda la mambournie. Elle lui fut reconnue, dans l'assemblée des Etats du 3 mai 1482, mais provisoirement « jusqu'à révocation et « aussi longtemps qu'il paraîtrait bon, « utile et convenable aux Etats », sous réserve « de ne rien faire sans leur con- « naissance et entendement », et à condition que la Flandre « serait gouvernée « sous le nom de monseigneur Philippe « par l'avis de ceux de son sang et de « son conseil étant et ordonnés lez lui ».

Ces réserves étaient dictées aux Flamands par la crainte que si Maximilien obtenait la régence sans condition, il ne se comportât en prince autrichien et non en souverain des Pays-Bas, livrant les emplois à ses avides courtisans étrangers, peuplant son conseil de seigneurs allemands, et son armée de lansquenets et de reîtres — comme il le fit du reste dans la suite —, empiétant sur les droits du pays et sur les priviléges des communes. Ces réserves impliquaient l'affirmation d'un principe capital : Maximilien n'était pas régent de droit, il ne l'était que de l'assentiment de la Flandre.

Les autres provinces firent moins de difficultés : en Hollande, en Zélande, dans le Hainaut et le Namur, on reconnut sans hésiter la mambournie et la tutelle à l'archiduc; en Brabant seulement, à Anvers, Bruxelles et Louvain, cette reconnaissance rencontra quelque opposition que Maximilien parvint à maîtriser.

Le 10 juillet 1482, le jeune Philippe fut inauguré à Gand ; les Etats de Flandre lui avaient adjoint, pour le seconder durant sa minorité, un conseil où figuraient Adolphe de Clèves, seigneur de Ravestein; Louis de Bruges, seigneur de la Gruuthuse ; Philippe de Bourgogne, seigneur de Beveren, et Adrien Vilain, seigneur de Rasseghem. C'est avec eux et les Etats de Flandre que Louis XI ouvrit des négociations pour la conclusion

d'un traité de paix définitif. Philippe de Crèvecœur, à la tête d'une forte armée, venait pourtant de remporter un succès considérable : il s'était emparé de la ville d'Aire. Mais le vieux roi, qu'une première atteinte de paralysie avait déjà frappé, désirait la paix : toujours éloigné des solutions armées, il espérait qu'un bon traité lui assurerait de nouveaux avantages, notamment le mariage du dauphin, alors âgé de douze ans, avec la fille de Maximilien, Marguerite, qui en avait trois. Diverses ambassades furent envoyées de part et d'autre, et parmi ceux qui poussaient le plus, contre le gré de Maximilien, à la conclusion du traité et du mariage, se trouvaient les Gantois, et à leur tête, Guillaume Rym.

Le traité de paix fut signé à Arras, le 23 décembre 1482. La première clause stipulait le mariage du dauphin avec Marguerite d'Autriche; celle-ci devait, aussitôt la paix publiée, être amenée à Arras et confiée au seigneur de Beaujeu, gendre de Louis XI, ou à un autre prince du sang, pour être conduite à la cour de France où elle serait élevée; elle recevait pour dot les comtés d'Artois et de Bourgogne, et les seigneuries de Mâcon, d'Auxerre, de Salins, de Bar-sur-Seine et de Noyers, que Louis XI occupait déjà en tout ou en partie. En l'absence d'héritier issu de ce mariage ou si le mariage n'avait pas lieu, ces biens devaient retourner à Philippe ou à ses descendants. La ville de Saint-Omer, qui faisait partie du comté d'Artois, mais qui jusque-là avait échappé aux Français, était comprise dans la donation : seulement elle ne devait être remise au dauphin qu'à l'époque de la consommation du mariage. Le roi, en vue de cette union, renonçait à ses prétentions sur les villes et châtellenies de Lille, Douai et Orchies, mais ces prétentions, elles aussi, restaient sauves si, dans la suite, le mariage n'était pas conclu. Enfin, prévoyant le cas où Philippe mourant sans enfant, ses biens — le reste des Pays-Bas — reviendraient à Marguerite et à son futur époux le dauphin, ce dernier ainsi que le roi s'engageaient, pour eux et leurs successeurs, à traiter ces pays selon leurs droits, coutumes et franchises; au surplus, tous les privilèges anciens et nouveaux accordés ou reconnus par Marie de Bourgogne étaient confirmés. Enfin, le jeune Philippe promettait, une fois en âge, de reconnaître la souveraineté du roi et de lui rendre hommage comme par le passé. Suivaient deux clauses particulières : l'une concernant les habitants d'Arras, exilés en France, qui pouvaient rentrer dans leurs foyers et reprendre leur métier; l'autre visant Guillaume de La Marck dont il sera parlé plus loin.

Les traités de cette époque étant presque toujours aussitôt rompus que signés, on chercha des garanties pour le maintien du dernier. Louis XI, à l'avantage duquel il était tout entier, désirait mettre à l'abri de toute attaque les concessions obtenues. Le traité fut garanti par les États des pays du duc, par les prélats, nobles, villes et communautés des duchés de Brabant, Luxembourg, Limbourg et Gueldre, des comtés de Flandre, Hainaut, Hollande et Zélande. De même, pareille sûreté fut donnée du côté du roi par les trois états, les princes du sang, les pairs de France, évêques et archevêques; enfin, l'acte fut entériné en présence et du consentement du procureur du roi et du parlement de Paris. Dans les premiers mois de l'année 1483, il y eut un mutuel envoi d'ambassades chargées de recevoir de part et d'autre le serment de fidélité des souverains à la paix récemment faite; et le roi envoya à Hesdin sa fille, Anne de Beaujeu, accompagnée de son mari, pour recevoir Marguerite, qui fut emmenée à Paris et de là à Amboise où fut célébrée, en juillet, la cérémonie de son mariage avec le dauphin. Ce fut l'un des derniers actes du règne de Louis XI, qui mourut à Plessis-lez-Tours, le 30 août 1483.

Nous avons dit qu'une des clauses particulières du traité d'Arras visait Guillaume de La Marck, le Sanglier des Ardennes; les négociateurs de Maximilien avaient voulu obtenir du roi de s'engager à ne secourir, ni en argent ni en troupes, Guillaume et ses adhérents

liégeois. Le roi avait répondu évasivement que, la paix faite, il assisterait Maximilien « contre ceux qui voudraient « lui nuire ». On sait que Guillaume de La Marck, seigneur aussi puissant qu'intrépide, s'était soulevé contre le prince-évêque de Liège, Louis de Bourbon. Avec les bandes qu'il avait formées, grossies par des aventuriers de toute nation qu'attiraient la paye et le butin, renforcées par des secours du roi de France, il s'était rendu maître du pays de Liège; après avoir tenu en échec un corps de troupes envoyé contre lui par Maximilien, il avait osé s'avancer sur Liège, et le malheureux Louis de Bourbon avait été attaqué et tué par lui aux portes de la ville, le 20 août 1482. Guillaume avait alors voulu faire élire évêque son jeune frère, qui étudiait encore à Cologne; mais la majorité des chanoines du chapitre, réfugié à Louvain, choisit Jean de Hornes, fils du seigneur de Montigny, un des conseillers de Maximilien.

L'archiduc — c'est le titre que prenait alors Maximilien — se décida à intervenir activement en faveur du nouvel évêque : un corps de troupes commandé par Philippe de Clèves et bientôt grossi de nouveaux renforts — presque toute la noblesse brabançonne — s'empara successivement de Saint-Trond, Looz, Tongres et vint assiéger le château de Hollogne-sur-Geer, dont la garnison faisait sans cesse des incursions en Brabant. Guillaume accourut pour le défendre; il arriva trop tard et, forcé de livrer bataille avec une armée pourtant supérieure en nombre, il fut battu et obligé de rentrer à Liège, où on lui reprocha durement sa défaite. Il sut pourtant se défendre jusqu'au mois de juin 1484, c'est-à-dire jusqu'au moment où intervint un traité qui lui assurait, à lui, une amnistie complète et à Maximilien le payement annuel de 32,000 mailles du Rhin par les Liégeois, « comme duc de Brabant et gé- « néral adnommé du pays de Liège ».

Cette défaillance de Maximilien était le fait de sa cupidité; un an après, il tenta de la faire oublier par une perfidie. Guillaume de La Marck s'était rencontré à Mézières avec le duc de Lorraine; on l'accusa d'avoir promis de livrer à ce dernier certaines places du pays de Liège pour qu'il pût de là envahir le Brabant. « Prévenu de ces maléfices et d'autres », dit Molinet — à court de mots pour excuser la honteuse conduite de Maximilien —, l'archiduc manda au seigneur de Montigny, frère de l'évêque de Liège, de se saisir de la personne de Guillaume et de le mener ensuite à Maestricht, pour le faire exécuter. Le seigneur de Montigny était alors à Valenciennes; il exécuta ponctuellement les instructions qu'il avait reçues. Il se rendit à Saint-Trond où se trouvait sans défiance le Sanglier des Ardennes; il l'attira hors de la ville, se saisit de lui traîtreusement et le conduisit à Maestricht, où il eut la tête tranchée, le 20 juin 1485. L'évêque Jean de Hornes, complice du guet-apens, assistait à l'exécution; il paya cher sa participation au crime. Evrard de La Marck allait venger son frère, faire couler des flots de sang dans la principauté et obliger l'évêque à lui demander pardon du meurtre.

Revenons à l'époque où avait commencé l'intervention de Maximilien au pays de Liège, en 1482. Peu après, il avait été appelé à Utrecht par les divisions suscitées par la faction des Hoeks : les habitants avaient chassé leur évêque, David de Bourgogne. En s'éloignant vers le Nord, il avait, par un accord, confirmé l'autorité des conseillers du jeune Philippe jusqu'à son retour, moyennant une pension de 24,000 écus. Le 31 août 1483, il s'empara d'Utrecht et la traita comme Charles le Téméraire avait autrefois traité Liège : la ville fut démantelée et condamnée à payer une amende énorme; l'archiduc fut reconnu « tuteur séculier » de la principauté; l'évêque fut rétabli sur le trône épiscopal.

C'est à Utrecht que Maximilien apprit la nouvelle de la mort de Louis XI; c'est de là qu'il envoya un ambassadeur — ce fut Olivier de La Marche — saluer le nouveau roi Charles VIII. Les Gantois avaient également adressé une députation au jeune souverain; mais, à leur

retour, leurs envoyés furent guettés et arrêtés par les gens de Lancelot de Berlaimont, gouverneur du Hainaut au nom de Maximilien, et ce coup de main audacieux ne contribua pas à ramener la bonne intelligence entre les Gantois et l'archiduc.

Enorgueilli par ses faciles succès à Utrecht, se sentant appuyé par les troupes victorieuses qu'il ramenait avec lui, croyant n'avoir plus rien à redouter de la France depuis que son futur gendre, le jeune Charles VIII, avait remplacé Louis XI, Maximilien, de retour dans le Brabant, révoqua tous les pouvoirs qu'il avait accordés pour le gouvernement de la Flandre, et réclama formellement pour lui-même ce gouvernement. Il alla se mettre en possession du comté de Hainaut « comme bail et « tuteur de son fils »; puis, prenant le titre et les armes du comte de Flandre, il se rendit, pour faire reconnaître son autorité, à Valenciennes et à Douai; à Lille, ses avances furent mal accueillies, et, la ville ayant refusé de lui livrer le château, il passa devant la place sans y entrer. Il s'arrêta un instant a Cambrai, où mourut, tué dans une querelle avec Philippe de Clèves, ce Lancelot de Berlaimont qui avait arrêté, l'année précédente, les députés gantois. Enfin, il parut devant Bruges : il avait espéré intimider les habitants par un grand déploiement de forces devant les portes de la ville; il comptait aussi sur un complot ourdi dans la cité par ses partisans. Son attente fut doublement déçue et il dut s'éloigner vers Oudenbourg, pendant que les Brugeois punissaient, de mort ou d'exil, les amis que l'archiduc abandonnait à leur ressentiment.

C'était terminer par un échec une campagne qui s'était ouverte sous des auspices assez heureux; d'autre part, le conflit entre l'archiduc et ses adversaires prenait en ce moment un caractère aigu. En effet, au lendemain du jour où Maximilien avait formulé ses prétentions de gouverner seul, les conseillers du jeune duc Philippe et les trois membres de Flandre avaient protesté. Ils lui adressèrent un long mémoire où ils lui déniaient, en vertu des conventions matrimoniales, tout droit de mambournie, l'autorité de l'archiduc cessant, aux termes du contrat, avec son mariage lui-même; ils l'accusaient d'avoir usurpé le titre et les armes du comte de Flandre, d'avoir accablé le pays d'impôts, d'avoir engagé le domaine et vendu les joyaux de Marie de Bourgogne; enfin, d'écouter les conseils perfides de son entourage étranger. Ils terminaient en proposant de soumettre le différend au jugement du roi de France.

A ce manifeste violent, Maximilien répondit par un autre non moins virulent, daté de Bois-le-Duc, le 22 octobre 1483 : il y traitait avec hauteur et mépris les membres du conseil et des Etats de Flandre, leur déniant le droit de parler au nom du pays; et ainsi s'engagea une véritable querelle de plume qui devait bientôt conduire de part et d'autre à une guerre ouverte.

Déjà, les Etats de Flandre avaient porté plainte auprès du roi Charles VIII contre Maximilien, l'accusant d'avoir violé, à l'égard des Flamands, la paix d'Arras, offrant de plaider leur cause devant la cour du parlement ou celle des pairs. Peu après, d'accord avec les Etats du Brabant, ils s'adressèrent aux Etats généraux de France, réunis à Tours. Ces démarches aboutirent à la conclusion d'un traité, signé le 25 octobre 1484, qui assurait aux adversaires de l'archiduc l'appui de la France. Peu auparavant, les trois membres de Flandre avaient remis, entre les mains du jeune duc Philippe cette fois, une protestation par laquelle ils contestaient à Maximilien le droit de porter le titre et les insignes des nombreux Etats de la maison de Bourgogne et lui refusaient toute qualité pour présider les assemblées de la Toison d'or; douze chevaliers de l'ordre, investis d'un droit d'arbitrage, leur donnèrent raison en déclarant que Maximilien avait cessé d'être le chef de l'institution. L'archiduc se résolut alors à vider par les armes son différend avec les Flamands, et à imposer par la force la reconnaissance de son autorité. Il réunit à Malines les troupes allemandes et bour-

guignonnes qu'il avait ramenées de son expédition à Utrecht, et il ouvrit les hostilités en s'emparant par surprise de la place de Termonde. Aussitôt les Flamands s'armèrent : quinze à seize mille hommes, commandés par le comte de Romont, entrèrent en Brabant et campèrent à Assche, poussant jusqu'aux barrières de Bruxelles où logeait Maximilien. Ce dernier, désireux de les combattre, demanda des soldats au magistrat de la ville ; il essuya un refus, les échevins ayant déclaré qu'ils ne voulaient point entendre parler d'une guerre entre Bruxelles et Gand. Ainsi se manifestait contre l'archiduc la solidarité des communes ; c'est là aussi une preuve qu'il n'avait pas seulement contre lui la faction populaire, comme on l'a dit, puisque nous voyons, à Bruxelles les chefs de la cité refuser de faire cause commune avec lui ; à Gand et à Bruges, des seigneurs de marque, des chevaliers de la Toison d'or, comme le comte de Romont et Louis de la Gruuthuse, autrefois ses compagnons d'armes, prendre rang parmi ses adversaires. Notons encore que Maximilien, débouté auprès des échevins de Bruxelles, crut mieux réussir en s'adressant au peuple dont il se fit acclamer sur le marché, afin de peser par là sur les magistrats de l'hôtel de ville qui ne lui donnèrent quand même qu'une réponse dilatoire. Il fut réduit à envoyer en Hainaut Olivier de La Marche pour lui recruter des soldats hennuyers ; il s'y rendit ensuite lui-même pour préparer un nouveau coup de main : le 3 janvier 1485, il enleva par trahison la ville d'Audenarde au capitaine gantois qui la gardait.

Le sort des armes semblait favoriser l'archiduc ; aussi, ne fit-il aucun cas des lettres qu'il reçut alors de Charles VIII, qui lui reprochait « d'avoir préféré la « voie de fait à la voie de justice », en n'acceptant pas l'arbitrage des pairs ou du parlement, proposé par les communes flamandes. Alors Charles VIII renouvela sa promesse d'aider les Flamands, et, au mois de février 1485, intervint un nouveau traité d'alliance entre le roi et eux. En conséquence, Philippe de Crèvecœur fut chargé de réunir une armée pour la mener en Flandre.

Au printemps suivant, Maximilien rouvrit les hostilités : cette fois, son objectif était Gand même, et il avait hâte de s'en rendre maître avant l'arrivée de l'armée française. Les places de Grammont et Ninove, qui tenaient pour les Gantois, furent prises d'abord. Enhardi par ces nouveaux succès, il fit une première tentative sur Gand, que réussit à couvrir le comte de Romont, et dut se retirer sur Alost. Grisés à leur tour par ce léger avantage, trois mille Gantois tentèrent alors de reprendre Audenarde par un coup de main ; mais cette expédition, conduite avec une fougue imprudente, aboutit à un échec sanglant, qui fut cause que le comte de Romont avec toutes ses troupes dut rentrer dans la ville de Gand.

Ayant le champ libre, Maximilien en profita pour envahir le pays de Waes, enlever Tamise qui fut durement traitée, isolant ainsi la ville ennemie de plus en plus et montrant, dans cette campagne, un plan de conduite qui semblait devoir lui assurer le succès. Dans les premiers jours de mai, « avec la plus belle armée qu'il eût eue », il vint planter ses bannières devant Gand. Trois fois les Gantois osèrent venir l'attaquer, trois fois leur sortie fut repoussée.

Mais le sire de Crèvecœur s'approchait avec une armée de six ou sept mille hommes, cinq cents lances et trente-six pièces d'artillerie à poudre. Maximilien dut s'éloigner et les Français entrèrent à Gand. Le jeune duc Philippe s'y trouvait toujours, avec ses conseillers — les Gantois n'ayant jamais voulu lui laisser quitter leur ville pour une autre, alléguant « qu'ils avaient privilège de « gouverner les enfants du prince en « leur jeunesse » —, et l'on put croire un instant que Crèvecœur avait mission d'emmener en France, avec lui, le prince auquel, dit Molinet, « il fit de « grandes offres ; était merveille d'ouïr « les couleurs de ses persuasions ». Mais l'intervention française semblait mal vue du peuple ; les soldats de Crèvecœur se querellaient avec les bourgeois ; quel-

ques-uns de ses auxiliaires se battirent mal dans une escarmouche avec l'ennemi; on paraissait craindre l'enlèvement du duc Philippe. Redoutant une explosion du mécontentement populaire, le capitaine français se retira dans le Tournaisis, laissant à Gand son artillerie et le reste de son attirail de guerre.

Le départ du sire de Crèvecœur ranima les espérances de Maximilien. En même temps, dit Molinet, « les Flamands commencèrent à mitiger leur ire (colère). » Aucuns tendaient à la paix, les autres » à la guerre ». De fait, les métiers désiraient voir finir ces troubles dont le pays ressentait déjà les funestes effets : la stagnation du commerce et la ruine de l'agriculture. A Bruges surtout, les marchands et les notables étaient las de la guerre, qui les rendait » pauvres et » souffreteux »; grâce à cet état des esprits, qui leur procura des complices dans la ville, trois capitaines de Maximilien, dont l'un était le comte de Nassau, suivis d'un corps de troupes d'élite, purent entrer à Bruges et obtenir du peuple, surpris en pleine procession, la reconnaissance de Maximilien comme régent pendant la minorité de son fils. A ces nouvelles, l'Ecluse ouvrit aussi ses portes à l'archiduc, qui s'empressa de venir à Bruges. A Gand, semblable complot fut tramé, à l'instigation des nouveaux magistrats de Bruges, par le grand doyen Mathieu Peyaert; il amena l'arrestation des chefs de l'opposition contre Maximilien, notamment de Guillaume Rym, d'Adrien Vilain de Rasseghem et de Jean de Coppenolle. Le premier » l'idole et le dieu des Gantois », au dire d'Olivier de La Marche, fut aussitôt condamné à mort et livré au supplice. Le peuple, un instant abusé et intimidé, le laissa exécuter; mais, dès le lendemain, se ruant aux prisons, il délivra les compagnons du malheureux Guillaume Rym, arrêtés avec lui et qui attendaient le même sort. A Bruges, le sire de la Gruuthuse, l'un des principaux chefs populaires, fut appréhendé et enfermé au Steen.

Il fallait se hâter de mettre à profit les dispositions conciliantes générales. Les Etats de Flandre envoyèrent à Bruges des délégués qui arrêtèrent avec Maximilien les conditions de la paix. Elle fut conclue le 28 juin 1485 et contenait les stipulations suivantes : les trois membres de Flandre seront tenus de recevoir et d'inaugurer Maximilien en qualité de tuteur et de mambour de son fils mineur, leur prince naturel, aussitôt que l'archiduc leur aura prêté comme tel le serment usité; le jeune duc Philippe devra être amené au-devant de son père hors de la porte par laquelle ce dernier entrera à Gand, le jour qu'il lui plaira de s'y rendre pour prêter serment dans cette ville comme tuteur et mambour; et, pour la sûreté de sa personne, l'archiduc pourra y faire son entrée avec le même nombre de gens qu'il a menés dans la ville de Bruges; il promettra de ne pas conduire son fils hors de Flandre; il recevra une indemnité de guerre à fixer.

A ces conditions, il confirmait tous les droits et privilèges, toutes les coutumes et libertés du pays de Flandre; il confirmait également tous les actes des Etats de Flandre rendus, pendant la querelle, au nom de son fils mineur, » sauf le droit de lui et de son fils et de » chacun »; enfin, il octroyait une amnistie dont il exceptait une liste de vingt-deux personnes. Parmi celles-ci se trouvaient le comte de Romont, qui s'était mis en lieu sûr; Jean de Coppenolle, qui se réfugia en France, et Louis de Bruges, seigneur de la Gruuthuse, chevalier de la Toison d'or, dont on n'osa instruire publiquement le procès; il fut condamné à une amende énorme et conduit au château de Vilvorde, où fut enfermé également, dans la suite, Adrien Vilain de Rasseghem, arrêté par les archers allemands, à Lille, où il résidait de l'aveu de Maximilien. Les autres prisonniers furent pour la plupart mis à mort, et leur exécution attrista les fêtes qui eurent lieu à Bruges à l'occasion du rétablissement de la paix. Enfin, un événement vint encore un instant jeter le trouble dans les esprits : ce fut l'émeute de Gand.

Quinze jours après la promulgation

de la paix, Maximilien se disposa à faire son entrée à Gand. Aux termes du traité, une deputation gantoise sortit de la ville et lui amena son fils qu'il n'avait plus vu depuis plusieurs années et qu'il tint longtemps embrassé. Puis il entra dans la cité : le comte de Nassau, à la tête de trois mille Allemands d'après un auteur, de dix-huit mille, d'après un autre, marchant huit de front, le précédait. Or, il avait promis à Mathieu Peyaert de ne prendre avec lui que six cents hommes, conformement à une clause du traité du 28 juin. Devant ce déploiement inusité de troupes, le mécontentement populaire reparut, bientôt augmenté d'un autre grief : les Allemands de l'archiduc avaient été logés dans les maisons de bourgeois, « ce qui « n'était pas au gre de tous ». Trois ou quatre de ces Allemands qui avaient voulu violenter la servante de leur logis, ayant été conduits en prison, quelques-uns de leurs compagnons cherchèrent à les delivrer et s'introduisirent de force dans la prison. Alors le peuple courut aux armes : « Chassez vous-même les brigands « que vous avez amenés », criait-on à l'archiduc, « ou nous seuls nous saurons « bien nous en defaire ». Quarante-huit heures durant, les métiers restèrent sous leurs bannieres. Peu s'en fallut qu'on n'en vînt aux mains : les Allemands de la suite de Maximilien lui conseillaient de saisir l'occasion d'en finir avec cette ville de mutins. Des avis plus sages, de part et d'autre, prévalurent. L'émeute s'apaisa et les bourgeois rentrèrent dans leurs foyers. Seulement Maximilien exigea, à titre de réparation, l'exil de cent citoyens, l'execution de trente-trois autres et le payement d'une amende de 127,000 écus d'or ; enfin, il se fit remettre un coffre contenant neuf chartes de privilèges octroyés par Louis XI, Charles VIII, Marie de Bourgogne, son fils Philippe et Maximilien lui-même, privilèges qui « furent brisés et coppés ». On voit que Gand payait cher cette malheureuse échauffourée.

Le jeune duc Philippe fut conduit à Malines, où il résida depuis. Le sire de Montigny, avec l'armement laissé à Gand par Crèvecœur et mille Allemands « qui « fortifièrent aucunes places », fut envoyé au pays de Liège au secours de l'évêque Jean de Hornes, alors aux prises avec Evrard de La Marck qui vengeait le meurtre de son frère. Quant à Maximilien, il alla faire un assez long séjour à Utrecht.

Il en revint pour préparer son élection comme roi des Romains. C'est du Brabant qu'il data plusieurs lettres adressées aux princes électeurs allemands, afin de les gagner à sa cause ; l'élection eut lieu, à Francfort, le 16 février 1486, en présence de l'empereur, et fut suivie du couronnement à Aix-la-Chapelle, au mois d'avril suivant. Gachard, dans l'*Itinéraire de Maximilien*, nous apprend qu'il revint par Ruremonde, Bois-le-Duc, Dordrecht, Breda et Berg-op-Zoom, à Anvers, Malines et Bruxelles, où on lui fit une brillante réception.

La paix avec la France était devenue caduque depuis l'expédition de Crèvecœur en Flandre, et Maximilien n'avait pas oublié certaines lettres que Charles VIII avait envoyées aux Etats de Brabant et de Hainaut, le 27 mai 1485, au plus fort de sa lutte contre les communes flamandes. Dans ces lettres, Charles VIII enjoignait aux Etats prénommés de ne plus secourir « de gens, « argent, vivres ni quelconque autre « chose » l'archiduc d'Autriche, en leur notifiant qu'il envoyait une armée pour défendre le jeune Philippe, son beau-frère, et les Flamands contre les entreprises de Maximilien. Ce dernier, à qui ces lettres furent communiquées, avait répondu un mois après en affirmant son bon droit. « Telles paroles ou lettres », ajoutait-il, « ni aussi œuvres de fait ne « me donneront crainte pour me abstenir « de faire ce que je dois ». De son côté, l'empereur, usant du même procédé que le roi de France, avait envoyé des ambassadeurs à Charles VIII pour se plaindre des agissements de ce dernier auprès des Liégeois que les Français excitaient et aidaient contre leur évêque, lui notifiant qu'il avait cité les deux parties devant lui et l'invitant à rappeler ses gens,

sinon il devrait les « rebouter par force ».

Les officiers de Maximilien qui commandaient les places à la frontière, s'enorgueillirent, comme leur maître, d'ailleurs, à la nouvelle de son élection comme roi des Romains. « Si devinrent « plus fiers et plus courageux ». Mortagne fut surpris par le sire de Montigny. Salazar, un des plus hardis capitaines de Maximilien, s'empara de Thérouanne par escalade.

Charles VIII se plaignit vivement de cette infraction à la paix, que Maximilien, de son côté, justifiait par l'appui que les Français donnaient aux Liégeois. La guerre devint imminente et le roi de France fit savoir que son intention était de rester l'allié des Flamands, même s'il se trouvait obligé de pénétrer en Flandre pour combattre Maximilien. Ce dernier ne demeurait pas non plus inactif : il travaillait en France même les princes du sang et les échevins de Paris, dans l'espoir de soulever une faction contre l'administration d'Anne de Beaujeu, qui gouvernait durant la minorité de son frère; et il croyait pouvoir compter sur le duc d'Orléans, le futur Louis XII, et sur le duc de Bourbon, frère du sire de Beaujeu.

Il assembla une armée de quatorze ou quinze mille hommes, Suisses, Allemands, Picards et Hennuyers, plaça la cavalerie sous le commandement de Philippe de Clèves et du prince de Chimay, et les piétons sous la conduite du comte de Nassau et d'autres capitaines : il commença la campagne par la prise de Lens, en Artois. Il avait formé les plus grands projets : il se proposait d'envahir la France, et, comme pour appuyer ce dessein de sa présence, l'empereur Frédéric III lui-même était venu aux Pays-Bas.

L'entreprise devait piteusement avorter. Les Suisses et les Allemands que Maximilien ne pouvait solder régulièrement, après avoir réclamé leur paye, l'abandonnèrent ou allèrent rejoindre les Français. Les vivres et les munitions manquaient. Il dut amèrement regretter de s'être privé du concours des milices flamandes qui l'avaient si bien servi autrefois contre la France. Il abandonna le commandement de l'armée à ses capitaines pour rentrer à Lille et à Bruxelles. L'empereur avait déjà quitté cette dernière ville; après un séjour de trois mois « au grand coût et dépens du pays », il était retourné en Allemagne.

Mais les mercenaires allemands congédiés ravageaient le pays, de sorte que « grand nombre du peuple s'éleva contre « le roi (des Romains), disant qu'il avait « plus foulé le pays que ses ennemis ». Force lui fut de revenir se mettre à la tête de ses troupes. La ville de Saint-Omer, qui voulait garder la neutralité, consentit pourtant, après quelques pourparlers, à le recevoir; de là, il alla ravitailler Thérouanne, sa récente conquête.

Ce fut son dernier succès. Les Français, à leur tour, prirent vigoureusement l'offensive; le 27 mai 1487, ils entrèrent à Saint-Omer, qui se gardait mal depuis que Maximilien faisait mollement la guerre; enfin, au moyen des intelligences qu'il avait conservées dans la ville, Crèvecœur reprit Thérouanne, et les capitaines de Maximilien ayant voulu prendre leur revanche et réparer cet échec en s'emparant de Béthune par un coup de main, tombèrent dans une embuscade que les Français leur avaient dressée : ils y perdirent neuf cents hommes, et le comte de Nassau fut fait prisonnier avec nombre de chevaliers d'élite.

En ce moment, un autre revers frappait Maximilien. Il s'était laissé entraîner par Marguerite d'York à intervenir en Angleterre, en faveur de l'imposteur Lambert Simnel qui tentait de renverser le comte de Richmond, Henri Tudor, devenu roi sous le nom de Henri VII. Deux mille hommes d'armes allemands, flamands et hennuyers avaient été armés et envoyés à grands frais outre-mer. L'entreprise échoua, et Maximilien n'en recueillit qu'un surcroît de dettes et l'obligation de se créer des ressources nouvelles pour soutenir la guerre contre la France.

Force lui fut de s'adresser aux Etats de Flandre. Ceux-ci se réunirent à Termonde. Maximilien, pendant son séjour

en Allemagne, avait signé une charte qui reconstituait le Franc de Bruges comme quatrième membre de Flandre, au grand dépit des trois chefs-villes. Aussi, les trois membres refusèrent-ils d'abord d'admettre les délégués du Franc; ensuite, ils se prononcèrent pour le maintien de la paix d'Arras de 1482 et, finalement, émirent la prétention de remettre eux-mêmes le produit des subsides aux « soudoyés ». C'était faire au roi des Romains l'injure de douter de son intégrité ou de ses intentions, tout au moins de la probité de ses préposés à la gestion des impôts. Aussi s'en montra-t-il très irrité, déclarant qu'il ferait lever directement des subsides par ses commissaires.

Mais, depuis ses échecs en France, la violence de ses paroles pas plus que ses actes, n'effrayaient les Flamands. A l'occasion du procès que ses officiers instruisaient en ce moment contre le sire de Rasseghem, qui s'était échappé de sa prison de Vilvorde, et contre son cousin, le sire de Liedekerke, qui avait facilité son évasion, les Gantois formulèrent enfin par écrit les griefs que l'opinion publique mettait depuis longtemps à charge de Maximilien.

On demandait : la fin de la guerre avec la France, parce que cette guerre servait d'occasion pour réclamer des impôts toujours détournés de leur but; le renvoi des Allemands qui « foulaient « le pays..., disant que le temps était « venu qu'ils baigneraient leurs bras au « sang des Flamands », et qui avaient extorqué au pays des sommes considérables; enfin, la reddition des comptes antérieurs, parce qu'on estimait que les impôts prélevés n'étaient pas arrivés jusqu'à Maximilien, mais avaient été détournés par ses gouverneurs. Les Gantois énonçaient d'autres demandes particulières : ils revendiquaient les privilèges qui leur avaient été enlevés après la mutinerie de 1485, et réclamaient de nouveaux magistrats. Sur le refus de Maximilien de nommer ceux-ci, ils procédèrent eux-mêmes à l'élection selon l'antique privilège : Adrien Vilain de Rasseghem fut élu premier échevin. D'autre part, Mathieu Peyaert paya bientôt de sa tête les faveurs dont Maximilien l'avait comblés pour prix de son dévouement. Ces actes équivalaient à une insurrection ouverte : les métiers de Gand avaient, d'ailleurs, planté leurs bannières sur la place publique; les chaperons blancs et les compagnons de la Verte Tente avaient été rétablis. Maximilien répondit à ces provocations en lançant contre ces dernier un édit de proscription et en décrétant la perte de corps et biens pour quiconque oserait fournir des vivres aux Gantois. Puis il commença la guerre en essayant, comme en 1485, de s'emparer de Termonde. Cette fois, il échoua. Aussitôt les Gantois demandèrent l'aide des autres bonnes villes flamandes, et leurs milices, conduites par le sire de Liedekerke, prirent la campagne, s'avançant jusqu'aux frontières du Brabant d'un côté et, de l'autre, poussant jusque Courtrai.

Maximilien se hâta de se rendre à Bruges, où il arriva le 16 décembre 1487. « Le duc », dit Guillaume de Jaligny, « voulait tirer des Brugeois de grands « deniers pour soutenir sa guerre; de « quoi ceux de cette ville furent, avertis « et disait-on même qu'il avait dessein « de piller la ville ». Aussi, les Brugeois, suspectant les intentions de Maximilien, étaient-ils pleins de défiance.

En ce moment, les Gantois s'emparèrent par surprise de Courtrai, qui leur jura alliance et qu'ils surent garder contre une attaque des capitaines de Maximilien, à laquelle les Yprois, résolus à demeurer neutres, refusèrent de participer. Maximilien réunit alors à l'hôtel de ville les magistrats de Bruges; à sa demande, on désigna des députés pour se rendre à Gand et aviser aux moyens de rétablir la paix. Mais, en même temps, il réclamait un contingent de deux mille hommes et un subside considérable pour repousser des frontières les Français qui venaient de prendre Bourbourg. Les magistrats brugeois imaginèrent que ces ressources étaient plutôt destinées à faire la guerre aux Gantois; ils refusèrent, en donnant comme raison qu'ils voulaient rester fidèles à la paix d'Arras;

ils insistèrent même pour obtenir le départ des mercenaires allemands qui traitaient Bruges en ville conquise ; enfin, ils annoncèrent à l'archiduc leur ferme intention de garder eux mêmes dorénavant les portes de la ville.

Ce dernier trait toucha Maximilien autant et plus que tout le reste. Mais tout ce qu'il put dire et faire ne changea pas la détermination des Brugeois, qui placèrent à chaque porte trois bourgeois et douze hommes des métiers.

Le 24 janvier 1488, les députés brugeois qui étaient allés conférer avec ceux d'Ypres et de Gand, dans cette dernière ville, rentrèrent à Bruges. Les Gantois avaient récusé, comme tardive, la médiation d'Ypres et de Bruges, en alléguant que Maximilien avait refusé celle du roi de France, à laquelle ils avaient fait appel. De plus, ils avaient remis aux députés d'Ypres et de Bruges, pour le communiquer à leur ville respective, un long mémoire énumérant leurs griefs et ceux de la Flandre.

A Bruges, Maximilien obtint d'abord du bourgmestre Jean de Nieuwenhove et de l'écoutète Pierre Lanchals, ses partisans, que le contenu de ce mémoire serait, pour la plus grande partie du moins, caché aux habitants. Puis il se détermina à exécuter le coup de main qu'il semblait méditer contre la ville depuis qu'il y était entré : il venait d'apprendre que les cavaliers hennuyers et allemands qu'il attendait et que devait lui amener le sire de Gaesbeke étaient arrivés aux environs.

Après avoir mandé au sire de Gaesbeke de se présenter immédiatement devant la porte des Maréchaux, il se rend lui-même à cette porte et demande qu'on la lui ouvre. Les bourgeois qui la gardaient refusent. Il se dirige alors vers la porte Sainte-Croix ; même insuccès. Il parvient enfin à se faire ouvrir la porte Sainte-Catherine; mais avant que le sire de Gaesbeke ait pu recevoir le message qu'il lui envoie d'avoir à se porter aussitôt de ce côté, le bruit de la trahison se répand, la ville se remplit de tumulte, les métiers courent aux armes et occupent toutes les portes. Le coup était manqué, et Maximilien se réfugie à son hôtel après avoir tenté, dit-on — ce qui paraît peu croyable — de faire mettre le feu à la ville dans l'espoir d'y introduire ses troupes à la faveur du désordre que l'incendie aurait provoqué.

« Dès ce moment », dit un historien, « la question devenait de plus en plus « grave pour le roi des Romains; en « cherchant une victoire qui devait le « rendre l'arbitre de la vie et des biens « des bourgeois de Bruges, il s'était « exposé à une défaite qui devait néces- « sairement faire de lui leur prisonnier ». Maximilien était prisonnier, en effet. Le lendemain matin, il tenta vainement de sortir de la ville avec ses gens ; on ne voulut pas le laisser partir, craignant qu'il n'eût le dessein d'aller s'établir à Damme ou à l'Ecluse, en ralliant autour de lui les troupes du sire de Gaesbeke. Alors, en proie à une irritation qui n'était pas sans quelque appréhension, il fait ranger en armes ses soldats allemands sur la place du Bourg ; l'attitude de ces derniers fait croire à des projets menaçants de leur part; aussitôt le tocsin retentit; des messagers quittent la ville pour aller réclamer l'appui de Gand et d'Ypres, et les bourgeois, rangés sous cinquante-deux bannières, occupent le Marché dont les pourtours furent garnis de quarante-neuf canons et où ils campèrent « sans « ouvrer ni service faire, sous tentes et « pavillons, entretenus et nourris aux « dépens des métiers ».

Maximilien avait d'abord envoyé aux insurgés le président de Flandre, Paul de Baenst, pour connaître leurs intentions; ensuite il essaya vainement, en se présentant lui-même au balcon des Halles, d'apaiser le peuple : déjà il avait accordé la révocation du bourgmestre Jean de Nieuwenhove et de l'écoutète Pierre Lanchals, dont la tête fut mise à prix. Le premier fut saisi et jeté en prison, le second parvint à se cacher et le peuple pilla sa maison. Bientôt arrivèrent de Gand des lettres annonçant la défaite et la mort du sire de Gaesbeke qui, ayant voulu surprendre Courtrai, avait été surpris lui-même par les Gantois; le lendemain, nouvelles lettres où ceux-ci dé-

claraient qu'ils venaient de déchirer l'acte humiliant qui leur avait été imposé à la suite de l'émeute de 1485, et engageaient les Brugeois « à se mettre « au-dessus du roi » et à s'assurer de sa personne, jusqu'à ce que les députés des trois membres fussent réunis. Ypres envoya d'abord ses délégués. Lorsque la députation gantoise arriva, elle se présenta aux portes de la ville, suivie d'un corps de deux mille hommes que les Brugeois, à la demande des marchands étrangers fixés dans la cité, refusèrent de laisser pénétrer dans leurs murs et qui durent s'en retourner. Mais cet incident, sur lequel Maximilien avait un instant fondé quelque espérance, n'eut pas de suite, et les députés de Gand, comme ceux d'Ypres, furent reçus au milieu des acclamations populaires.

Les délibérations commencèrent aussitôt. Une des premières résolutions fut que Maximilien « demeurerait auprès « d'eux (des bourgeois campés devant « les Halles) et serait logé en front du « Marché, assez étroitement, au Crae- « nenburg, hôtel d'un épicier ». Cet épicier était un riche marchand, et le Craenenburg, la plus belle habitation qui s'élevât sur la place du Marché. C'était là, dit Kervyn de Lettenhove, que les princes avaient coutume de se placer pour assister aux fêtes et aux tournois : Maximilien y résida du 5 février 1488 au 27 du même mois, date à laquelle il fut interné, pendant le reste de sa captivité, qui dura jusqu'au 16 mai, dans l'hôtel du sire de Ravestein. A l'assemblée des Etats, les députés de Gand firent prévaloir les résolutions extrêmes : le duc Philippe serait ramené en Flandre; le Franc cesserait de former un quatrième membre; les trois chefs-villes retrouveraient leur autorité sur les villes de second rang; le roi des Romains renoncerait à la tutelle de son fils et c'est au nom du duc Philippe, des trois membres de Flandre, et sous la suzeraineté du roi de France que les échevinages seraient renouvelés. Ces décisions furent communiquées au peuple en même temps que des lettres de Charles VIII aux Gantois, des chartes et privilèges par lesquelles le roi de France cherchait à se concilier les Flamands.

Mais l'émotion populaire n'était pas calmée : un jour, la foule, ayant brisé les portes du *Princen-Hof*, y trouva toute espèce de munitions de guerre, et l'on vit dans ces préparatifs les apprêts d'une seconde tentative des partisans de Maximilien. Alors les violences se succédèrent : les principaux seigneurs de la suite du roi, ses conseillers, ses partisans, furent arrêtés, plusieurs au Craenenburg même, aux côtés de leur maître; on instruisit leur procès, et comme le jugement se faisait trop attendre au gré de certains, le peuple se saisit un jour de trois des prisonniers et les tortura sur le Marché pour leur faire avouer leur crime.

En même temps, craignant que Maximilien ne s'échappât, on décida de lui trouver une demeure plus sûre : le choix se porta sur l'hôtel de Philippe de Ravestein « qui jadis fut à monseigneur Jean « Gros », entre l'église Saint-Jacques et le Pont aux Anes On y fit « jour et nuit « charpenter, et machonner treilles de « fer, barres et serrures pour l'empri- « sonner ». Le 27 février, « le roi vêtu « d'une robe de damas noir, ayant une « barrette vermeille en chief, se tira « vers les seigneurs de la ville et alla sur « le Marché de doyen en doyen, de ban- « nière en bannière, leur requérir trois « choses : premier, que l'on ne touchât « à son corps par violence; seconde- « ment, qu'il ne fût livré aux Français « ni Gantois; tiercement qu'on lui per- « mît d'avoir dix ou douze de ses prin- « ces, familiers et serviteurs, pour lui « administrer ses nécessités, tant en « chambre, à table, comme à la cuisine ». Ces trois points lui furent accordés, et il fut enfermé dans sa nouvelle demeure sous la garde de trente-six hommes, dont seize Gantois, douze Brugeois et huit Yprois.

Alors les exécutions commencèrent : l'échafaud fut dressé en permanence sur la place du Marché et il ne se passa pour ainsi dire plus de jour où le bourreau ne reçût sa victime : l'une des plus illustres, avec Jean de Nieuwenhove, fut

Jacques de Dudzeele, seigneur de Ghistelles, ancien bourgmestre de Bruges, qu'aucune intervention, ni les pleurs de sa femme et de ses enfants, ni les prières des marchands étrangers ne purent sauver. Pierre Lanchals, l'ancien écoutète, fut à son tour découvert dans la retraite où il s'était caché jusque-là et livré au dernier supplice après avoir été cruellement torturé.

Gand voyait se reproduire les mêmes scènes, et leurs violences dépassaient celles des Brugeois; seule, Ypres montrait une modération qui n'était pas sans périls, car leurs députés, en poursuivant leur tâche d'apaisement et de médiation, s'étaient vus plusieurs fois menacés par les Gantois et les Brugeois.

C'est alors que le jeune Philippe — — alors âgé de dix ans — demanda la mise en liberté de son père par une lettre aux Brugeois; puis, sur l'avis de ses conseillers, il convoqua à Malines les Etats de ses pays. Après avoir entendu un exposé de la situation, les Etats décidèrent d'inviter Gand et Bruges à envoyer auprès d'eux des députés pour aviser au moyen de rétablir la paix. Les Gantois répondirent en donnant rendez-vous aux Etats de Malines dans leur propre ville, et, quoi qu'on pût faire, ils tinrent bon et l'assemblée des Etats généraux fut fixée au 9 avril 1488, à Gand.

Dès lors, l'apaisement commença : les métiers de Bruges, sur la foi des promesses qui leur furent faites par leurs magistrats, consentirent à abandonner la place publique et à déposer les armes. Déjà, aux Etats de Malines, avait paru une ambassade d'électeurs et de princes allemands qui offraient de s'employer pour délivrer Maximilien « par aimable « voie », si faire se pouvait, sinon par les armes. Le 6 mars, l'empereur lui-même écrivait à son petit-fils Philippe pour l'engager à tenter un effort en faveur de son père, en lui promettant l'aide des princes allemands « jusqu'à « émouvoir l'empire ». Deux jours après, il s'adressait aux Etats du Hainaut dans le même sens. Enfin, il notifiait aux magistrats de Bruges qu'il les rendait responsables de ce qui pourrait arriver à Maximilien. Le pape lui-même intervint en expédiant « aux Brugeois, aux Gan- « tois, et aux trois membres de Flandre « un bref leur enjoignant sous peine d'excommunication et d'interdit, de mettre le roi en liberté. Si rigoureux que fût le monitoire, Molinet confesse pourtant que les Flamands n'en tinrent nul compte, puisqu'ils n'élargirent pas leur prisonnier, et se contentèrent de s'adresser à Charles VIII, leur suzerain, pour qu'il interjetât appel au pape en leur nom. On disait aussi que les souverains d'Aragon et de Castille, Ferdinand et Isabelle, armaient une flotte pour venir au secours du roi des Romains, espérant préparer ainsi l'union de leur fille Jeanne avec le jeune duc Philippe.

L'assemblée des Etats s'était ouverte à Gand, et, le 1er mai 1488, elle se mit d'accord sur les bases de la paix : l'approche de l'armée allemande réunie par l'empereur Frédéric III et la publication dans tous les Pays-Bas des lettres du pape, avaient hâté la conclusion du traité en fortifiant chez les Flamands mêmes le parti de la soumission. Il était signé par les représentants des trois Etats de Flandre, Brabant, Hainaut, Limbourg, Namur, Luxembourg, Zélande, Frise, Valenciennes, Anvers et Malines. Il stipulait « au su et de l'aveu de Maxi- « milien » paix et union entre ces villes et pays; l'oubli de toutes les anciennes divisions; le départ des soldats allemands, les députés promettant du moins de faire extrême diligence pour l'obtenir du roi des Romains; le maintien de la paix de 1482 avec la France; l'engagement réciproque de ne livrer passage à aucune troupe levée pour faire la guerre à une des provinces confédérées; la nomination et la promotion aux emplois des seuls nationaux, à l'exclusion des étrangers; l'abolition des droits de tonlieu onéreux, « comme de toute nouvelleté de nature à « nuire au commerce du pays »; la frappe d'une monnaie commune qui aurait cours dans tous le pays et qui ne pourrait être modifiée sans le consentement de tous; l'obligation de n'entreprendre aucune guerre sans avoir au préalable consulté

les Etats; enfin, la réunion une fois l'an des Etats, le 1er octobre, successivement dans une ville du Brabant, de la Flandre et du Hainaut, à commencer par Bruxelles le 1er octobre 1488, puis Gand un an après, enfin Mons à la session suivante. Ce traité devait comprendre les autres pays et villes qui n'avaient pas été représentés; « semblablement « ceux de Liège et d'Utrecht pourront « s'y faire admettre ». Enfin, il devait être soumis à la ratification du roi de France et de plusieurs princes et seigneurs désignés à cet effet.

Il n'entre pas dans notre sujet d'insister plus longuement sur l'intérêt et l'importance de cette sorte de confédération des Pays-Bas à la fin du xve siècle. Notons toutefois que c'était la reproduction presque intégrale du fameux traité de 1339, de cette pensée d'unification qui avait inspiré Jacques Van Artevelde au siècle précédent.

Dix jours après, les trois membres de Flandre firent à leur tour accord avec Maximilien, et les dispositions suivantes furent acceptées de part et d'autre : le roi serait immédiatement remis en liberté; il laisserait comme otages à Bruges les seigneurs de Falckenstein et de Hanau, et à Gand, Philippe de Clèves; il avait à faire sortir de la Flandre dans les quatre jours, et des autres pays dans les quatre jours suivants, toutes les garnisons étrangères, les Etats consentant, pour l'aider à les déloger plus aisément, à lui payer dans le délai d'un mois 25,000 livres de gros; il promettait une amnistie complète pour tous les faits relatifs à sa détention et à sa querelle avec les Flamands; il renonçait à la mambournie du comté de Flandre, qui serait dorénavant régi et gouverné sous le nom du jeune Philippe, par l'avis des seigneurs du sang et du conseil, et du consentement des trois Etats ; il s'engageait à ne plus porter le titre, ni les armes de comte de Flandre ; il adhérait à la paix de 1482 renouvelée avec Charles VIII, promettait de remettre son fils entre les mains « desdits du « sang », et de ne rien faire qui pût porter préjudice au pays de Flandre, ni à ses marchands et marchandises. Enfin, Maximilien jurait d'observer ce traité « sur « les saintes Evangiles et sur la sainte « vraie croix de Dieu, sur le canon de la « messe et sur le saint Sacrement »; le pape, l'empereur, les sept électeurs de l'Empire, les seigneurs du sang et des Etats, les évêque d'Utrecht et de Liège, les ducs de Clèves et de Juliers, ainsi que le roi de France devaient être tenus par lettres patentes du roi de garder la dite paix; Maximilien, s'il venait à manquer à ses promesses, déliait par avance ses sujets de leur devoir de fidélité.

Malgré tous ses serments, en dépit des garanties qu'il avait accordées, Maximilien avait-il l'intention de tenir ses engagements? Il semblerait que non : car le duc de Bavière et le marquis de Bade, qu'il avait d'abord priés de lui servir d'otages, n'avaient pas accepté et l'on avait pu craindre un instant que ce refus n'entraînât celui de Philippe de Clèves. Pourtant, ce dernier persista dans son intention de servir son maître corps et biens, et Maximilien lui adjoignit, en lieu et place des princes de Bavière et de Bade, les deux seigneurs de moindre importance dont les noms figurent au traité, Falckenstein et Hanau. Par un article spécial, Philippe de Clèves était déchargé de tout serment de fidélité au roi, si celui-ci manquait à ses promesses, et il devait même s'engager par serment à combattre, en ce cas, de tout son pouvoir pour les Flamands contre le roi.

Notons toutefois que le jour où Maximilien, rendu à la liberté, après trois mois et demi de détention, quitta Bruges, il répondit à Philippe, qui l'avait accompagné jusqu'à la porte Sainte-Croix et lui demandait de lui déclarer alors franchement ses intentions : « Beau cousin « de Clèves, le traité de la paix, tel que « je l'ai promis et juré, je le veux entre- « tenir sans infraction ». Peut-être, en effet, était-ce en ce moment sa pensée ; mais il est certain que, dans son entourage, on ne croyait guère à sa sincérité, ou, tout au moins, à la durée de ses bonnes intentions.

Le soir même, Bruges était en fête

quand on vit s'élever des flammes du côté de Mâle : c'étaient les soldats allemands qui incendiaient des fermes et des maisons des environs et qui poussèrent même pendant la nuit jusqu'au portes de la ville, ce qui obligea les habitants à veiller, sous les armes, jusqu'au jour. Le matin venu, on dépêcha un envoyé à Maximilien qui répondit qu'il était étranger à ces méfaits commis à son insu par des rôdeurs qu'il allait faire appréhender ; il mandait en même temps près de lui les Etats pour les prier d'inviter les princes d'Allemagne à se porter médiateurs entre l'empereur et les Brugeois ; il demandait aussi qu'on voulût bien « lui signer cédule » des 50,000 écus qui lui étaient promis par le traité. Les princes allemands, mandés à leur tour, ne consentirent à jouer le rôle de médiateurs que si les Brugeois relâchaient leurs deux otages, les comtes de Hanau et de Falckenstein, ce qui fut fait.

On crut alors la paix assurée et elle fut publiée à Bruges, Gand, Audenarde, Lille et Mons ; les paysans des Flandres qui s'étaient réfugiés dans les villes retournèrent aux champs et se mirent à labourer leurs terres. Trois jours seulement s'étaient écoulés, lorsque Maximilien, par lettres, fit défense de publier la paix et commanda d'envoyer quarante ou cinquante chariots de vivres au camp des Allemands, à Ninove ; en même temps, il faisait savoir aux gens de Lessines, la ville du Hainaut la plus proche de la frontière de la Flandre, de courir sus aux Flamands « ce dont ils « s'acquitèrent grandement... ; ainsi fu- « rent surpris les pauvres paysans, tant « des Alemands que des Hennuyers, « desquels ne se doutaient (défiaient), « cuidant (croyant) entretenir et user « du bénéfice de la paix ».

C'est que l'empereur était arrivé à la tête de vingt mille Allemands, parmi lesquels était la fleur de la noblesse de l'empire. Maximilien s'était porté au-devant de lui et l'avait rencontré à Louvain, d'où ils avaient tous deux gagné Malines : vingt mille Wallons, toute l'élite de la chevalerie du Hainaut, vinrent les y rejoindre. Avec toutes ces forces réunies, l'empereur s'avança sur Gand et vint camper à Everghem.

Le 9 juin 1488, Philippe de Clèves, qui allait jouer un rôle saillant dans l'histoire de cette époque, écrivit à Maximilien pour lui remontrer qu'en acquit de son serment, il se croyait tenu et il avait promis d'aider et assister les trois membres de Flandre. Pour excuser sa mauvaise foi, Maximilien argüa que ce n'était point lui qui entreprenait la guerre, mais qu'il ne faisait que servir l'empereur dans sa querelle avec les Gantois. Malgré un nouvel échange de lettres, Philippe de Clèves persista à garder le serment qu'il n'avait prêté que sur l'ordre exprès du prince, « serment « dont il s'acquitta plus qu'il ne devait », ajoute Olivier de La Marche.

En effet, nommé chef et capitaine général des Gantois, il prit toutes les mesures nécessaires à la défense de la ville ; nombre de seigneurs, autrefois les fidèles compagnons d'armes de Maximilien, indignés maintenant de sa perfidie, embrassèrent aussi la cause flamande. Le roi de France envoya trois cents lances en Flandre pendant que Crèvecœur à grande diligence garnissait la frontière, et il fit à Philippe de Clèves « des biens « en deniers et autrement pour l'entre- « tenir en cette nouvelle guerre et vo- « lonté ; et lui disaient les Français qui « venaient devers lui que le roi de France « le feraient connétable de France ».

L'empereur resta cinq à six semaines devant la ville de Gand, sans réussir à y entrer malgré les travaux d'approche qu'il fit faire et plusieurs assauts qu'il fit donner. Le 13 juillet, il se délogea du camp d'Everghem et se retira à Anvers.

Mais ses troupes continuèrent à courir le pays et ce fut alors une guerre d'attaques et de surprises réciproques. Deynze ayant été pris par les Allemands et les Wallons de Maximilien, celui-ci alla placer ses quartiers à Menin ; il s'approcha d'Ypres, espérant que les Yprois qui, dans sa récente querelle contre les Flamands, avaient montré le plus de conciliation, se jetteraient dans

son parti; mais il fut reçu à coups d'arquebuses, et à peine s'était-il éloigné que la ville ouvrait ses portes à neuf cents hommes d'armes français. Il fut pourtant plus heureux à Lille, soit que sa mauvaise foi y eût excité moins d'indignation, soit qu'on y fût moins dévoué à la cause de Gand et de Bruges.

Dans le nord du pays, une ville le tenait en échec : c'était l'Ecluse, « la « citadelle de Bruges »; lors de ses démêlés avec les Brugeois, il en avait confié le commandement à Philippe de Clèves, qui avait défendu la place envers et contre tous, mais qui depuis l'avait gardée et attachée à sa cause en dépit des efforts de Maximilien. Ce dernier ne put la reprendre et il échoua également devant Damme.

Un autre revers atteignait en ce moment, à l'étranger, le roi des Romains. Nourrissant déjà le projet d'obtenir la main d'Anne de Bretagne, et espérant faire échec à Charles VIII, il avait contracté alliance avec le duc François, père de la princesse, et lui avait envoyé en aide deux à trois mille Suisses et Picards : mais le duc de Bretagne, malgré l'appui des princes soulevés et du duc d'Orléans, malgré les secours du roi d'Angleterre et les renforts de Maximilien, fut vaincu à la bataille de Saint-Aubin du Cormier, et mourut trois semaines après.

L'empereur, le frivole et inconstant Frédéric III, était toujours à Anvers, et désirait regagner son pays. Les Etats généraux furent convoqués, et le 5 septembre 1488, il dégrada Philippe de Clèves « de son honneur, par ban impé- « rial »; et comme les députés insistaient pour obtenir qu'il envoyât en France une délégation en vue de maintenir la paix d'Arras, il crut devoir produire, dans un long mémoire, une justification de son intervention.

Quinze jours après, Philippe de Clèves, sans plus se soucier de la déchéance et du bannissement prononcés contre lui, et quoique l'empereur fût toujours à Anvers, se présenta devant Bruxelles où résidait sa femme « en son hôtel ». La ville lui ouvrit ses portes. Là eurent lieu quelques pourparlers pour la paix, mais sans aboutir, les Etats de Flandre et de Brabant ayant déclaré « que jus- « ques au dernier homme de leur pays, « ne souffriraient le roi avoir gouver- « nement; mais se retirât en la ville « de Cologne, et lui feraient don de « 100,000 florins d'or ».

Il n'y avait plus alors au Brabant que trois villes qui tinssent pour Maximilien : Malines, Anvers et Bois-le-Duc. La Hollande s'était également prononcée contre lui grâce à la faction des Hoeks et à l'arrivée de deux mille Brugeois conduits par le seigneur de Bréderode; d'autre part, Crèvecœur obtenait la neutralité de Lille, Douai et Orchies, ce qui lui procurait libre passage pour venir au secours de ses alliés. Enfin, le pape, à l'intervention du roi de France et sur appel des Flamands, avait relevé ces derniers de l'excommunication lancée contre eux par son légat, l'archevêque de Cologne. A leur tour, l'empereur et les seigneurs allemands quittèrent Anvers et Malines, le 9 octobre 1488, pour s'en retourner en Allemagne, laissant le commandement des troupes qu'ils avaient amenées avec eux au duc Albert de Saxe.

Maximilien avait pourtant trouvé au dehors un allié; l'expédition de Charles VIII en Bretagne avait réveillé la jalousie de l'Angleterre, et Henri VII avait cherché à se rapprocher du roi des Romains pour faire échec à leur ennemi commun; le 14 février 1489, un traité d'amitié et d'alliance fut signé entre eux à Dordrecht. Déjà Maximilien avait frêté des navires avec lesquels il surprit Nieuport, et ses troupes, après s'être emparées de Dunkerque et de Saint-Omer, portèrent le pillage et l'incendie dans la West-Flandre jusqu'aux portes d'Ypres.

Les Etats de Flandre avaient envoyé Philippe de Clèves auprès de Charles VIII pour réclamer de nouveau l'appui d'une armée française; le roi annonça l'envoi d'un corps de troupes considérable. En attendant ces renforts, des Flamands de Bruges, de Gand et du Franc, au nombre de quatre mille, aidés de trois ou quatre cents Français, se mirent en cam-

pagne et s'établirent à une demi-lieue de Dixmude. Il y furent surpris et taillés en pièces par les troupes allemandes de cette ville, lesquelles avaient mandé à la hâte le renfort de toute la garnison anglaise de Calais. Les vainqueurs allèrent loger à Nieuport et s'emparèrent ensuite d'Ostende.

Le sire de Crèvecœur, à la tête de l'armée française, était arrivé à Poperinghe quand il apprit le désastre de ses alliés; sans plus tarder, il courut reprendre Ostende et revint faire le siège de Nieuport. Mais ni son artillerie qui battit la place sans relâche, ni l'assaut qu'il fit trois fois donner, ne purent le rendre maître de la ville qui était sans cesse secourue et ravitaillée par mer : il fut blessé et leva le siège. Peu après, il annonçait son intention de le reprendre, lorsque subitement il renonça à ce dessein et abandonnant le pays malgré les prières des Brugeois, retourna en France, à la façon de sa honteuse fin de campagne de 1485.

Le roi de France était il las d'entretenir en Flandre une armée qui ne lui rapportait rien et l'avait-il rappelée? Voulait-il se réconcilier avec Maximilien qui s'était rendu en Allemagne et le menaçait d'une invasion du côté de la Champagne? Il envoya des ambassadeurs à Francfort, où la diète allait se réunir, et, le 19 juillet 1489, la paix de Francfort fut signée entre Maximilien et Charles VIII.

Au regard de ses anciens alliés, la Flandre, le Brabant et leurs adhérents, le roi de France promettait de les engager à rentrer dans l'obéissance; c'était tout ce que disait le traité à leur sujet. Le roi des Romains consentait, de son côté, à laisser Philippe de Clèves en possession de ses terres et de ses biens.

La nouvelle de ce traité, qui abandonnait les révoltés, arriva en Flandre et en Brabant au moment où le duc de Saxe poussait plus vivement que jamais les hostilités, et où une peste horrible venait s'ajouter aux calamités de la guerre : à Bruxelles, elle fit trente-trois mille victimes. Aussi, dans le Brabant, songeait-on à traiter. Louvain, Bruxelles, Léau, Tirlemont dépêchèrent des envoyés au duc de Saxe. Ils voulurent d'abord obtenir la paix pour eux et pour la Flandre; mais le duc de Saxe leur fit répondre de parler pour eux seuls; ils abandonnèrent Philippe de Clèves et les Flamands, et se soumirent, en s'engageant à payer une somme de 200,000 écus; ce qui fait dire à Molinet « que les « Bruxellois ne purent porter le pesant « fardeau de la guerre un an entier, « que les Gantois, qui les soutenaient « le menton, ont courageusement porté « puis l'espace de quarante ans ».

Philippe de Clèves quitta Bruxelles, le 25 août 1489, après y avoir séjourné en maître pendant deux ans; le même jour, le duc de Saxe y entra.

A leur tour, les Flamands envoyèrent des députés au roi de France qui avait offert sa médiation pour discuter une paix définitive entre la Flandre et Maximilien; ces députés se rencontrèrent avec les délégués du roi des Romains à Montils lez-Tours, où fut signé un arrangement, le 30 octobre 1489, aux conditions suivantes : Maximilien sera réintégré en la mambournie et tutelle de son fils, et de ce chef aura le plein et entier gouvernement de la Flandre; les magistrats des trois bonnes villes de Gand, Bruges et Ypres se présenteront devant lui, nu-pieds, nu-tête et vêtus de noir pour lui demander pardon; le Craenenburg sera démoli et remplacé par une chapelle expiatoire, à moins que Charles VIII et Maximilien n'en conviennent autrement ultérieurement; les Flamands payeront à Maximilien, à titre d'indemnité, une somme de 300,000 écus d'or, dont les deux tiers aux fêtes de Noël suivantes, pour lui permettre de congédier plus tôt ses troupes allemandes; le roi des Romains accordait une amnistie complète, confirmait tous les actes de l'administration de Philippe de Clèves et jurait de maintenir tous les anciens privilèges du pays.

Cette paix, pourtant si dure, fut d'abord saluée avec joie dans toute la Flandre. La misère était grande : dans les villes, l'industrie languissait; dans les campagnes, les terres étaient aban-

données; le prix des denrées s'était élevé considérablement. La fin des hostilités était attendue partout.

Malheureusement, de nouvelles difficultés surgirent et des troubles recommencèrent lorsqu'on demanda aux grandes villes le payement des deux tiers de l'amende imposée par le traité; les sommes à prélever étaient énormes, et les bourgeois mécontents, à Gand comme à Bruges, chassèrent leurs magistrats et en appelèrent à Philippe de Clèves. Ce dernier, après le traité de Francfort comme après l'accord de Montils qui l'un et l'autre lui donnaient toute garantie, aurait pu déposer les armes et faire sa paix avec Maximilien. Mais il ne croyait pas son rôle terminé et, en attendant les événements, il s'était retiré dans le château de l'Ecluse; il sentait que l'opposition du pays à l'autorité de Maximilien ne touchait pas à sa fin.

Néanmoins, Gand se soumit et, suivant l'exemple d'Ypres, consentit à payer au duc de Saxe sa quote-part dans l'amende exigée : la ville avait été trahie et livrée aux Allemands par Adrien Vilain de Rasseghem qui, jusque-là, avait fait cause commune avec Philippe de Clèves. Outré de cette défection, le sire de Clèves fit défier son ancien compagnon d'armes en l'engageant à se bien garder : peu de jours après, Adrien fut assailli et tué en se rendant de Gand dans son domaine.

Seule, Bruges continua à résister, confiante dans le voisinage et l'appui de Philippe de Clèves. Mais le comte de Nassau lui fit tant de mal et la tint si étroitement bloquée que les assiégés durent entamer des négociations. Jusque-là, les Brugeois n'avaient pas voulu traiter sans leur allié ni l'abandonner; ce fut Philippe lui-même qui les engagea à ne prendre conseil que d'eux-mêmes sans plus avoir égard à lui. Mais, dans l'intervalle, le comte de Nassau, avec de nouveaux renforts, s'était emparé de Damme; ses exigences n'en furent que plus grandes : la ville adhérerait sans réserve au traité de Montils, et, en plus, lui payerait 300,000 couronnes d'or et lui livrerait trois cents personnes.

Bruges repoussa ces conditions impitoyables. Mais la famine et la détresse étaient grandes; toutes les communications avec le dehors étaient interrompues. En vain, Philippe de Clèves fait-il percer les digues pour rétablir ses communications avec les assiégés : les approvisionnements qu'il leur envoie tombent entre les mains des soldats ennemis. Dès lors, les Brugeois cèdent et se résignent à accepter à Damme, le 29 novembre 1490, tout ce que le comte de Nassau réclamerait. Ils auraient à payer en trois termes la somme de 150,000 florins, dont le tiers endéans huit jours, indépendamment de leur part dans l'amende fixée par le traité de Montils; moyennant quoi, le comte de Nassau accordait une amnistie dont il exceptait pourtant « un certain nombre des principaux malfaiteurs qui avaient été cause de la guerre », une soixantaine environ, qui devaient lui être livrés. Ces conventions ne purent empêcher les Allemands, une fois entrés dans la place, de traiter Bruges en ville conquise et d'y mettre tout au pillage : « et ce fut dans ces scènes de désordres et de dévastations que disparurent, selon une rumeur répétée dans la plupart des pays de l'Europe, les derniers débris de ces richesses et de cette opulence qui avaient rendu la ville de Bruges si célèbre pendant plusieurs siècles ».

Maximilien revenait d'un voyage en Allemagne et en Autriche, où l'avait appelé, entre autres, la mort de Mathias Corvin, roi de Hongrie, en 1490. Il y avait reçu les ambassadeurs de Henri VII qui étaient venus de la part de leur maître lui offrir l'ordre de la Jarretière et une alliance contre Charles VIII; il avait répondu en envoyant le collier de la Toison d'or au roi d'Angleterre et en s'unissant avec lui par un traité. Puis il avait hâté les négociations en vue de son mariage avec Anne de Bretagne, fille et unique héritière du duc François, récemment décédé; son envoyé, Martin de Polheim, s'était empressé d'épouser par procuration et au nom de Maximilien l'héritière de Bretagne,

en touchant du pied le lit nuptial.

Charles VIII, qui ne voulait pas de ce mariage et qui n'avait pas donné à sa vassale pour le contracter son assentiment de suzerain, ne se contenta pas de protester. Il se montra prêt à faire la guerre, et il commença par envoyer des renforts, quatre bateaux chargés de vivres, de gens et d'argent, à Philippe de Clèves à l'Écluse. Philippe tenait toujours, en effet; en vain lui avait-on offert, s'il voulait déposer les armes, de le laisser en possession des deux châteaux de l'Écluse, de lui rendre sa pension annuelle, de le maintenir dans toutes ses charges et dignités; en vain son père, Adolphe de Ravestein, était-il intervenu en menaçant de le déshériter. Rien n'avait pu le toucher.

De son côté, Gand avait pris peur à la nouvelle des excès de la soldatesque allemande à Bruges; le peuple avait crié aux armes et de sanglantes mutineries s'étaient produites. Finalement, les partisans de la résistance et de la guerre, Jean et François de Coppenolle en tête, l'avaient emporté et les Gantois avaient commencé au dehors des incursions plus ou moins heureuses d'abord. Mais bientôt le comte de Nassau et le duc de Saxe leur infligèrent coup sur coup plusieurs échecs; d'autre part, les secours qu'ils attendaient de France n'arrivaient pas. Charles VIII s'était décidé à épouser lui-même l'héritière de Bretagne et à rattacher ainsi définitivement cette belle province au royaume. Il avait conquis de force et l'héritage et l'héritière; à Rennes, au grand étonnement de Martin de Polheim, l'envoyé de Maximilien, il s'unit à Anne de Bretagne, quoique celle-ci fût mariée par procuration au roi des Romains et que lui-même le fût de la même manière à Marguerite d'Autriche.

Les échecs répétés, l'absence de tout secours français amenèrent le parti de la soumission à gagner du terrain à Gand; les chefs de la faction adverse ayant voulu, pour soutenir la lutte, prélever trois deniers par ménage, « mieux vaulait », répondit le doyen des tisserands, « s'il fallait lever les dits deniers, les « employer à faire bonne paix que sou- « tenir mauvaise guerre ». Il paya ces mots de sa vie trois jours après; mais le mouvement était donné; les amis de la victime conspirèrent pour ouvrir les portes aux Allemands; déjà quinze cents reîtres avaient pénétré la nuit dans la ville, lorsque les bourgeois, réveillés au son du tocsin, repoussèrent les assaillants. La trahison ne s'arrêta pas là : elle eut raison des derniers défenseurs de Gand, qui furent massacrés ou, comme Jean et François de Coppenolle, livrés au bourreau.

Un mois après, le 29 juillet 1492, les Gantois se rendaient au duc de Saxe, qui leur fit des conditions moins dures que celles que le comte de Nassau avait imposées aux Brugeois. Ils eurent à payer une nouvelle amende, outre le règlement complet de celle qui était stipulée au traité de 1489; on introduisait diverses modifications dans l'élection des doyens des métiers et dans la nomination des échevins. En retour, ils recevaient une amnistie entière : il est vrai que déjà les principaux auteurs de la révolte avaient péri.

La Flandre entière étant pacifiée, le duc de Saxe tourna toutes ses forces contre l'Écluse, où Philippe de Clèves demeurait rebelle à toute négociation et voulait, disait-il, soumettre toute sa conduite aux États généraux. Pendant cinq mois, le héros flamand se défendit victorieusement contre les attaques des troupes allemandes et d'une flotte anglaise qui était venue fermer le blocus de la place; il brûla plusieurs navires anglais et enleva des canons aux assiégeants, mais ses poudres sautèrent et cet accident le réduisant à l'impuissance, il dut traiter et obtint, le 19 octobre 1492, une capitulation des plus honorables : ses biens et ceux de sa femme, précédemment confisqués, lui furent restitués; on lui rendit la pension de 6,000 florins qui lui était servie antérieurement; il gardait le grand château de l'Écluse jusqu'au payement intégral d'une somme de 40,000 florins qui lui était due par le roi des Romains; enfin, il obtenait un pardon

général pour tous ceux qui l'avaient servi.

« Ainsi s'acheva », dit Kervyn de Lettenhove, « cette longue guerre civile « qui, pendant douze ans, avait rempli « la Flandre de deuil, et où l'on ne re- « trouve plus qu'affaiblie et chancelante « l'ancienne énergie des communes fla- « mandes ». Maximilien récompensa le duc de Saxe, qui avait contribué à y mettre fin, en lui donnant la souveraineté héréditaire de la Frise.

Au lendemain du mariage de Charles VIII avec Anne de Bretagne, Maximilien avait demandé à ravoir sa fille Marguerite et, avec elle, tous les pays qui lui avaient été donnés en dot. Les envoyés trouvèrent Marguerite « riche- « ment entretenue, fort bien accoutrée « et notablement accompagnée de quatre- « vingt-dix à cent nobles femmes », mais ils furent froidement accueillis et ne recurent qu'une réponse dilatoire. Alors Maximilien resserra son alliance avec Henri VII : il investit Arras pendant que son allié venait en personne mettre le siège devant Boulogne. L'or de Charles VIII parvint à détacher, de son allié Maximilien, le roi d'Angleterre qui se rembarqua; le roi des Romains s'empara pourtant d'Arras et s'y maintint malgré tout ce que put faire et entreprendre le sire de Crèvecœur, à qui le départ de Henri VII avait rendu toutes ses forces et qui néanmoins ne réussit qu'à reprendre Lens.

Mais Maximilien était impuissant à continuer seul la lutte. Son armée était insuffisante, son trésor épuisé; d'ailleurs, le roi de France offrait la paix; elle fut conclue par le traité de Senlis, le 23 mai 1493. Charles VIII promettait de rendre Marguerite à son père, « déchargée de tous liens de mariage et « autres obligations »; il restituait donc à Maximilien les comtés de Bourgogne, d'Artois, de Charolais et de Noyers, qui formaient la dot de Marguerite, et gardait seulement les villes et châteaux de Hesdin, Aire et Béthune jusqu'à la majorité de Philippe le Beau qui aurait alors, comme vassal, à lui rendre hommage. Chacun des deux souverains devait veiller à retirer ses troupes de façon qu'endéans trois jours, tous les mercenaires et soudoyés eussent quitté les pays qu'ils occupaient. Marguerite fut peu après amenée à Saint-Quentin, et remise à Cambrai entre les mains des envoyés de son père.

Ce traité, qui consacrait la restitution de la Franche-Comté et de l'Artois, que les Français détenaient depuis la mort de Charles le Téméraire, termina non sans quelque gloire la régence de Maximilien. La même année, le 19 août 1493, l'empereur Frédéric III mourut à Lintz après quarante ans de règne, et son fils Maximilien lui succéda. Devenu empereur, il épousa Bianca Sforza, la nièce du duc de Milan, Ludovic Sforza, et vint avec elle aux Pays-Bas, aussitôt après son mariage, pour présider à l'inauguration de son fils; il fut reçu en triomphe à Malines et à Anvers par Philippe et Marguerite, au mois d'août 1494. Quatre mois après, Philippe fut proclamé majeur et inauguré solennellement comme souverain dans les différentes provinces des Pays-Bas.

Le rôle de Maximilien dans notre pays n'était pas terminé. D'abord, il ne perdit pas complètement de vue l'administration des États de son fils, puisque nous le voyons, en 1498 et 1499, solliciter, « en récompense des services qu'il « avait rendus », un don gratuit de 100,000 florins, afin de l'aider à aller faire la guerre aux Turcs. Ensuite, on sait que Philippe le Beau mourut prématurément en Espagne, à Burgos, le 25 septembre 1506. Son fils aîné, Charles, n'avait que six ans. Les États généraux se réunirent à Malines, le 15 octobre. Après de longues discussions, ils déférèrent la tutelle des enfants et la régence du pays à Maximilien. L'empereur répondit qu'il l'acceptait « comme lui ap- « partenant en sa qualité de grand-père « et de plus proche du sang ». Retenu en Allemagne par les affaires de l'empire, par ses vues ambitieuses sur la Hongrie, par la nécessité de s'opposer aux projets de la France sur Milan et sur Naples, il remit tous ses pouvoirs entre les mains de sa fille Marguerite,

qui devint ainsi gouvernante des Pays-Bas.

Nous n'entrerons pas dans le détail de cette période de 1506 à 1515, pour laquelle nous renvoyons à la notice sur Marguerite d'Autriche. Notons seulement qu'en 1512, Maximilien qui avait divisé l'empire d'Allemagne en cercles, essaya d'y comprendre nos provinces et d'en former le cercle de Bourgogne. La même année, la guerre ayant éclaté entre l'empereur et le roi de France Louis XII, ce dernier vint attaquer les Pays-Bas, en alléguant qu'ils fournissaient des troupes à son adversaire. Mais la gouvernante Marguerite s'était, par un traité secret, assuré l'appui du roi d'Angleterre Henri VIII : trente mille Anglais débarquèrent à Calais et vinrent se joindre aux troupes rassemblées sur notre frontière et à celles que Maximilien amenait d'Allemagne avec lui. Comme en 1479, la campagne commença par le siège de Therouanne, que l'empereur abandonna pour se porter au devant de l'armée de Louis XII : il la rencontra postée sur cette même hauteur de Guinegate, où Crèvecœur avait autrefois rangé en bataille les troupes de Louis XI. Comme en 1479, Maximilien fut vainqueur le 16 août 1513. Mais mieux avisé cette fois, ou plus expérimenté, il retourna devant Thérouanne dont il s'empara et qui fut entièrement rasée. Tournai dut ouvrir ses portes aux vainqueurs, reçut une garnison anglaise et ne fut remise à la France qu'à la conclusion de la paix, l'année suivante.

En 1515, Charles-Quint atteignit sa majorité et fut inauguré comme souverain des Pays-Bas : son avènement mettait fin dans nos provinces aux pouvoirs de l'empereur, qui mourut quatre ans après, à Vienne, en 1519.

Quel que soit le jugement que l'on porte sur son caractère très complexe, et sur sa carrière impériale, qui ne fut pas sans grandeur, il est impossible de méconnaître que Maximilien administra d'une manière néfaste nos provinces. Arrivé fort jeune aux Pays-Bas, on pourrait, à la rigueur, ne pas lui faire un grief de n'avoir su, dès le début, s'élever à la hauteur de la mission qu'il avait à remplir, ni se garder de certaines fautes inhérentes à son âge et à son inexpérience. Malheureusement, il ne fut pas à même de réparer ses fautes ni de faire oublier ses torts; les événements le mirent aux prises avec des difficultés toujours croissantes, qui firent des années de sa régence une des périodes les plus agitées et les plus tristes de notre histoire.

Eugene Duchesne.

Jean Molinet, *Chroniques*. — Philippe de Comines, *Mémoires*. — Olivier de La Marche, *Mémoires*. — Despars, *Chronycke*. — Pontus Heuterus, *Rerum Burgundicarum libri*. — Kervyn de Lettenhove, *Histoire de Flandre*. — De Smet, *Mémoire historique sur la guerre de Maximilien, roi des Romains, contre les villes de Flandre* (1482-1488), dans les *Mémoires de l'Académie*, 1865, t. XXXV. — Devillers, *Le Hainaut, sous la régence de Maximilien*, dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 1e série, t. X, XIV, XV et XVI. — Gachard, *Lettres inédites de Maximilien*, dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 2e série, t. II et III. — Le Glay, *Correspondance de l'empereur Maximilien et de Marguerite d'Autriche*.

MAXIMILIEN-EMMANUEL, Electeur de Bavière, gouverneur général des Pays-Bas espagnols et souverain nominal de ces provinces, était fils de Ferdinand-Henri et de Henriette-Adélaïde de Savoie. Il naquit le 11 juillet 1662, et décéda le 26 février 1726. Au moment de la mort de son père (26 mai 1679), il lui succéda dans ses États. Durant le siège de Vienne par les Turcs (1683), le jeune Electeur fut un des premiers princes à amener du secours à cette ville. Ensuite, et spécialement durant la guerre entre l'Autriche et la Turquie, il se couvrit de gloire en Hongrie pendant les sièges et les batailles de Mohatz, Gran, Essem, Bude, et finit par emporter Belgrade à l'assaut, en 1688. L'année suivante, il vengea le duc de Lorraine et l'Allemagne des ravages faits dans ces pays par les Français. Durant cette campagne, il se rendit, à la tête de ses troupes, devant Mayence après avoir bloqué Philipsbourg pendant quelque temps. Constamment préoccupé de la défense de la dynastie autrichienne, il s'était acquis les sympathies des deux branches de cette famille établies, l'une en Allemagne, l'autre en Espagne. Cette circonstance engagea l'empereur à s'attacher l'Élec-

teur plus intimement, en lui offrant la main de sa fille Marie-Antoinette, jeune princesse d'une santé très délicate. De prime abord, il y eut de la part des deux fiancés certaines hésitations, des répugnances manifestes. Pour mieux réussir, l'empereur fit miroiter devant les yeux de son futur gendre la perspective de disposer de sommes considérables à titre de dot. Il y ajouterait certains bailliages du Tyrol provenant des Wittelsbach ; l'archiduchesse aurait de grandes espérances sur une partie de la succession de Charles II, roi d'Espagne. Maximilien obtiendrait ainsi, en perspective et par donation, les Pays-Bas espagnols et d'autres avantages encore. La cession de ces provinces à un prince allemand contrariait vivement Louis XIV, toujours préoccupé de l'idée de se les annexer. Mais lorsque le mariage de l'Electeur fut définitivement arrêté, l'empereur Léopold, désireux d'obtenir la succession au trône d'Espagne, fit signer par sa fille (15 mai 1689) un acte en vertu duquel elle y renonçait. Enfin, le mariage fut célébré le 15 juillet suivant, et la princesse mourut à Bruxelles, le 24 décembre 1692, deux mois après avoir donné le jour à un fils. En 1691, l'Electeur avait assisté à la célèbre conférence de La Haye entre le stadhouder Guillaume d'Orange, devenu roi d'Angleterre, les Etats généraux et les princes alliés contre la France. Il secourut aussi le duc de Savoie lors de l'invasion des armées françaises dans ce pays. Tous ces événements se passèrent sous le règne de Charles II, roi d'Espagne, le dernier représentant d'une dynastie épuisée par les excès. Maximilien-Emmanuel pouvait, par conséquent, être appelé, pour lui ou au nom de ses enfants, à la succession du roi; peut-être obtiendrait-il les Pays-Bas, en dépit de l'opposition de Louis XIV. Dès lors, l'Electeur voulait se fixer dans nos provinces, en se berçant de l'espoir d'en obtenir la possession définitive, de les réunir à la Bavière et à d'autres provinces encore pour constituer un grand pays. A cet effet, il fit des démarches à Madrid. Olympe Mancini, comtesse de Soissons et nièce de Mazarin, réfugiée à Bruxelles par suite de ses mésaventures en France et en Espagne, le soutenait. De son côté, l'empereur envoya à Madrid un négociateur, de Mansfeld, chargé de soutenir ses prétentions. Le roi d'Angleterre, de concert avec la reine-mère, Anne d'Autriche, favorisait également ces démarches. Sachant user de menaces adressées à un monarque maladif, soumis à la volonté d'une femme dévouée à la France, Louis XIV ne parvint pas immédiatement à son but. Loin de là. Les sympathies manifestées par l'Electeur en faveur des alliés de l'Espagne finirent par triompher. A Madrid on voyait en lui un général capable de résister, dans les Pays-Bas, aux invasions des armées françaises, un prince plein de dévouement, appelé à réparer les fautes du passé. Maximilien-Emmanuel obtint ainsi ce qu'il désirait. Par lettres patentes des 12 et 13 décembre 1691, le roi Charles II lui conféra les pouvoirs qu'avaient eus le cardinal-infant, frère de Philippe IV, et l'archiduc Léopold, gouverneurs de nos provinces. Ces pouvoirs, qui étaient parfaitement déterminés par des instructions générales et particulières, lui permirent de disposer de toutes les charges militaires, civiles et ecclésiastiques d'une certaine importance. A ce titre, il exerçait une autorité très étendue. Après avoir obtenu cette autorisation, l'Electeur convoqua les Etats de Bavière, désigna trois de ses conseillers privés pour diriger le gouvernement de ce pays de concert avec sa femme. Mais celle-ci vint le joindre plus tard dans les Pays-Bas. Quant à lui, il se mit en route, le 15 mars 1692, pour ces provinces. Arrivé, le 24, à Ruremonde, il y reçut un accueil splendide, raconté en détail par les journaux de l'époque. A Bruxelles, où il descendit le 26, la réception ne fut pas moins brillante. Un mois plus tard, il reçut le collier de la Toison d'or.

Cependant Louis XIV avait de nouveau envahi les Pays-Bas. Les armées du roi attaquèrent vivement Namur; la ville fut obligée de se rendre à la vue de l'Electeur, qui était accouru

pour la débloquer. De concert avec le stadhouder Guillaume venu au secours des Pays-Bas, Maximilien-Emmanuel avait réuni une armée à Duffel, qui ne put rien exécuter. Il ne fut pas plus heureux en voulant sauver Furnes, qui se rendit aux Français (6 janvier 1693), et n'entreprit rien pour sauver Charleroi. En dépit de ses occupations à la guerre, l'Electeur avait négocié son mariage avec Thérèse-Cunegonde Sobieska, fille de Jean III, roi de Pologne, qu'il épousa l'année suivante. C'était, sans doute, l'envie de se faire élire roi de ce pays qui l'avait poussé à s'unir à cette princesse. Après avoir fait son entrée solennelle avec sa nouvelle épouse à Bruxelles, au milieu de grandes fêtes, il accompagna le stadhouder lorsque celui-ci entreprit le siège de la ville de Namur, défendu par les Français. Il quitta subitement ces opérations pour secourir Bruxelles, que le maréchal de Villeroy bombardait pendant le mois d'août 1695. Entré dans la ville, l'Electeur encouragea les bourgeois abattus, et donna des ordres pour éteindre l'incendie allumé par un bombardement brutal. A cette occasion, le roi Charles II lui adressa une lettre de félicitations sur sa belle conduite. En 1696, l'Electeur commanda une partie des troupes hollandaises réunies aux environs de Tirlemont et placées sous les ordres du prince de Nassau-Saarbruck, feld-maréchal des Etats généraux. Ce corps était chargé d'observer les Français campés près de Fleurus; mais il n'exécuta aucune manœuvre. Tout en donnant ses soins aux affaires de guerre, Maximilien-Emmanuel tâcha de relever la ville de Bruxelles des désastres du bombardement qu'elle venait d'éprouver. Il y travailla spécialement après la signature de la paix de Ryswyk (20 septembre 1697). En déblayant une partie des ruines de la ville, on trouva sous celles de la maison des Orfèvres (novembre 1697) les privilèges des métiers de la commune. Les chefs des nations chargèrent l'avocat Vander Meulen de les publier; ensuite ils réclamerent du gouvernement la mise à exécution de leurs droits. Des troubles très graves éclatèrent à propos de ces revendications et mirent le gouverneur général dans la position la plus difficile. Obligé de suivre le courant, il ratifia les privilèges des métiers, appela immédiatement des troupes en ville et fit poursuivre les plus exaltés par la voie de la justice. Quelques-uns des agents les plus coupables de l'échauffourée s'étaient réfugiés dans des lieux qui jouissaient du bénéfice de l'immunité ecclésiastique, dit vulgairement droit d'asile. Le gouverneur général voulut les en arracher par la force militaire. De là une vive opposition de la part de l'archevêque de Malines, qui en écrivit directement au roi. Ce monarque déclara que la thèse soutenue par le gouverneur général était conforme aux usages admis dans son royaume. Maximilien-Emmanuel eut ainsi gain de cause contre l'archevêque et le clergé. Quant aux personnes qui s'étaient réfugiées à l'étranger, elles obtinrent grâce au moment de l'avènement de Philippe V.

La mort de Charles II (1er novembre 1700) amena un changement complet dans la conduite de l'Electeur, jusque-là si dévoué à la maison d'Autriche. Le roi Charles II ayant déclaré héritier de ses vastes possessions Philippe d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, celui-ci ratifia immédiatement le testament du monarque, tandis que la branche qui régnait en Allemagne repoussa cet acte. Maximilien-Emmanuel se prononça contre la branche allemande en faveur de la France; de plus, il demanda le gouvernement des Pays-Bas à titre perpétuel, Rien ne fut décidé sur ce point, mais Louis XIV, investi par son petit-fils de ce gouvernement, fit avec l'Electeur un traité spécial (9 mars 1701), par lequel il lui garantit la continuation de ses appointements de gouverneur général. De plus, il promit à l'Electeur la souveraineté des Pays-Bas, si celui-ci était dépouillé de ses possessions en Allemagne. A la suite de ces promesses, Maximilien-Emmanuel quitta Bruxelles (23 mars 1701) pour rentrer dans ses Etats de Bavière. Après ce départ, le gouverne-

ment français prit des mesures telles, que l'Electeur dut en quelque sorte se croire évincé aux Pays-Bas. Ce premier échec fut suivi de bien d'autres. Devenu suspect aux yeux de l'Autriche par suite de ses préparatifs de guerre, il fut invité par l'empereur à faire partie de l'alliance contre la France. Loin de satisfaire à cette invitation, il fit un traité d'association avec les cercles de Souabe et de Franconie. Sous prétexte de vouloir forcer les Souabois à se conformer à ce traité, il s'empara d'Ulm et de Memmingen (septembre 1702). C'était, aux yeux de l'empereur, une déclaration formelle de guerre. Aux actes posés par la diète de Ratisbonne, l'Electeur répondit en prenant le titre de défenseur des libertés de l'Allemagne. L'année suivante, il anéantit l'armée impériale, près de Passau, prit Ratisbonne et Kufstein, défit le comte de Stirum, et, secondé par le maréchal de Villars, il remporta la victoire de Hochstet; puis il entra à Augsbourg, où il frappa monnaie. Ces succès ne furent pas de longue durée. Pendant la seconde bataille de Hochstet (13 août 1704), il fut défait par les impériaux. Mis au ban de l'empire ainsi que son frère l'Electeur de Cologne, il fut obligé de se réfugier en France; ses Etats furent confisqués. A la suite de ce désastre, il réclama, à bon droit, de la part de Philippe V, la mise à exécution du traité qui lui cédait la souveraineté des Pays-Bas, s'il venait à perdre ses propres Etats en Allemagne. Le cabinet de Madrid n'entendit pas de cette oreille. En attendant la solution de la question, l'Electeur était rentré à Bruxelles (1er octobre 1704) en qualité de vicaire général, titre qui lui avait été accordé par lettres patentes du 10 septembre précédent. De leur côté, les troupes des alliés, qui soutenaient les droits de l'Autriche sur les Pays-Bas contre les prétentions de la France, entrèrent dans notre pays pour y combattre les troupes françaises commandées par Maximilien-Emmanuel et de Villeroy. Marlborough, commandant en chef des armées envahissantes, rencontra les Français à Ramillies (23 mai 1706), où l'Electeur et son aide furent battus. Maximilien voulait, mais en vain, se défendre derrière l'Escaut, près de Gand. De là il partit pour Lille et ensuite pour Mons, où il désirait établir sa résidence et le siège de son gouvernement. Enfin, dénué de toutes ressources, et au moment où Philippe V était menacé de perdre son royaume, l'Electeur écrivit à Marlborough (21 octobre 1709) une lettre, par laquelle il lui donnait l'assurance des bonnes dispositions de la France à faire la paix. La proposition fut repoussée, malgré ses offres de remettre aux alliés Namur, Mons, Charleroi, Luxembourg et d'autres villes encore. Ce refus l'obligea de rentrer en France. Il rejoignit l'armée de ce pays, revint à Mons, et fit des tentatives nouvelles dans le but d'obtenir la paix. N'ayant pas mieux réussi que la première fois, Louis XIV se décida à le diriger vers l'Allemagne. Il partit (15 mars 1708), arriva à Strasbourg, où il prit le commandement des troupes destinées à tenir tête au prince Eugène de Savoie. L'impossibilité de pouvoir y rien exécuter l'obligea de demander au roi de France la permission de rentrer aux Pays-Bas, à la condition de ne plus être le subordonné du duc de Bourgogne. Il se rendit de nouveau à Mons (9 novembre 1708). Après avoir ramassé quelques troupes de l'armée du duc de Bourgogne et des détachements de compagnies éparpillés dans les villes fortes, il parut inopinément devant Bruxelles, et attaqua cette place du 24 au 26 novembre 1708; mais, repoussé par les troupes des alliés, il retourna de nouveau en France. Cédant enfin aux instances de son grand-père, Philippe V consentit à mettre l'Electeur en possession des provinces de Namur et de Luxembourg. Le 6 juillet 1711, il entra dans la ville de Namur, où eurent lieu de grandes fêtes. Il y créa un conseil d'Etat, qui se réunit la première fois le 10 du même mois, y frappa monnaie, et contrefit le numéraire de cuivre de son compétiteur Charles VI. Il restaura aussi l'hôtel du gouvernement et y fit exécuter différents travaux d'art. Enfin Philippe V signa (2 janvier 1712) l'acte par lequel il lui cédait la souve-

raineté des Pays-Bas. En vertu de cet acte, Maximilien-Emmanuel se fit inaugurer à Namur, le 17 mai suivant. Son séjour en cette ville ne fut pas de longue durée. Tantôt il résida à Luxembourg, tantôt en France. Le traité de Rastadt (6 mars 1714) le rétablit enfin dans ses possessions en Allemagne, tandis que celui de Bade (7 septembre suivant) remit les Pays-Bas à Charles VI. Maximilien-Emmanuel quitta définitivement notre pays pendant le mois de novembre suivant. Rentré en Bavière, il fournit à l'empereur un secours de six cents hommes destiné à résister aux attaques des Turcs. Ses troupes contribuèrent beaucoup à la victoire de Belgrade (16 août 1717). Ce fut le dernier fait d'armes auquel il prit part.

Maximilien-Emmanuel aimait le luxe, les dépenses, la musique, le théâtre; il se fit un devoir de favoriser les artistes, suivant les bonnes traditions des membres de sa famille. En se rendant un jour à Anvers, pour y visiter la chambre des arts, il y reçut l'accueil le plus flatteur de la société dite l'*Olyftak*. A la cour de Bruxelles, il célébrait tous les ans le carnaval, au milieu de brillantes fêtes, de concerts et de représentations théâtrales. Les dépenses qu'il faisait à cette occasion le rendirent très populaire à Bruxelles, au point de se voir nommer un jour roi du Serment des arbalétriers. Il favorisa aussi les commerçants en abrégeant les formalités des procédures en cas de contestations. La Compagnie des Indes et de la Guinée, instituée le 7 juin 1698 et soutenue par lui, devint pour le pays une source de prospérité, jusqu'au moment où les puissances étrangères firent avorter cette entreprise éminemment nationale. Une réussite meilleure ne fut pas réservée au projet formé par le gouverneur général de creuser des canaux à l'intérieur du pays vers la mer. Ces voies navigables devaient permettre à nos vaisseaux l'entrée dans la mer du Nord sans passer par les bouches de l'Escaut, gardées par les Hollandais. Tous ces efforts pour ranimer le commerce lui étaient suggérés par le comte de Bergeyck, un de ses ministres les plus actifs et les plus intelligents. En 1694, il réforma complètement l'Académie royale de Bruxelles, créée, en 1671, par le comte de Monterey, pour enseigner aux nobles les mathématiques et la construction des forteresses. Le gouverneur décida qu'à l'avenir les ingénieurs au service de l'Espagne y auraient leur entrée. Tous ces faits augmentèrent singulièrement sa popularité; mais celle-ci disparut complètement lorsqu'il se rallia au gouvernement de Philippe V. Ce monarque, son grand'père, et surtout les agents français ou leurs partisans, tels que le comte de Bergeyck, avaient singulièrement irrité l'esprit public par une tendance trop grande à centraliser le pouvoir.

Ch. Piot.

Descriptio historica utriusque fortunæ Maximiliani Emmanuelis, electoris Bavariæ. — *Fortitudo leonina in utraque fortuna Maximiliani-Emmanuelis, etc.* — Kuehn, *Magnus principum sol, Maximilianus Emmanuel, Bavariæ dux, apparatus funebris.* — Lipowski, *Des Churfursten von Baiern Maximilian-Emmanuel's Statthalterschafft in den Spanischen Niederlanden.* — Gadeke, *Die politik Oesterreichs in den Spanischen Erbfolgefrage.* — Otto Klopp, *Der Fall des Hauses Stuart.* — D'Arneth, *Prinz Eugen von Savoyen.* — De Viel Castel, *Louis XIV et Guillaume III*, dans la *Revue des Deux Mondes* de 1853. — Vreede, *Eene bijdrage tot de kennis der oorzaken van den Spaanschen successie oorlog*, dans le *Tijdschrift voor oudheden*, t. III. *Het leven van Willem den derden.* — Aytzema, *Saken van staat en oorlog.* — Laharpe, *Histoire de Louis XIV.* — Beaurain, *Histoire militaire.* — St-Simon, *Mémoires.* — Noorden, *Europeische Geschichte.* — Froboese, *Achterklarung der Kurfursten Baieren.* — Höfler, *Abhandelungen zur Geschichte Oesterreichs.* — Levae, *Recherches sur le commerce des Indes.* — *Allgemeine deutsche Biographie.* — Gachard, *Collection de documents inédits*, t. III. — *Mémoire du feld-maréchal comte de Merode-Westerloo. Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne.* — *Hollandsche Mercurius.* — *Theatrum Europeum.* — Van Loon, *Histoire métallique.* — *Gazette des Pays-Bas.* — *The letters and dispatches of John Churchill.* — Gachard, *Histoire de la Belgique au commencement du* XVIII*e siècle.* — *Bulletins de l'Académie royale de Belgique et de la Commission d'histoire.* — Gallot, *Histoire de Namur.* — *Annales de la Société d'archéologie de Namur.* — Archives de la secrétairerie d'État allemande et espagnole, et du Conseil d'État à Bruxelles. — Legrelle, *la Diplomatie française et la Succession d'Espagne.* — Grimblot, *Letters of William III and Louis XIV, and of their ministers.* — Sirtema de Grovestins, *Guillaume III et Louis XIV.* — De Lamberty, *Mémoires pour servir à l'histoire du* XVIII*e siècle.*

MAXIMILIEN-HENRI DE BAVIÈRE, XCI*e* évêque de Liège, né en 1621, mourut à Bonn, le 3 juin 1688. Il était fils

d'Albert VI, duc des deux Bavières, et de Mathilde de Leuchtenberg. Son oncle Ferdinand de Bavière (voir ce nom) se le fit donner pour coadjuteur le 19 octobre 1649, malgré l'opposition de quelques chanoines, qui en appelèrent vainement à Rome, alléguant que la principauté épiscopale de Liège tendait à devenir une sorte de seigneurie héréditaire. Népotisme et cumul, telle eût pu être, en effet, la devise de ces prélats bavarois. Non seulement Maximilien-Henri succéda à Ferdinand comme prince-évêque de Liège, mais encore il le remplaça comme archevêque-électeur de Cologne et comme évêque de Hildesheim ; en 1683, il fut, en outre, nommé évêque de Munster. Il avait reçu la prêtrise à Bonn, peu de temps après la mort de Ferdinand ; Fabio Chigi, nonce à Cologne et depuis pape sous le nom d'Alexandre VII, vint ensuite à Liège pour procéder à son sacre.

Maximilien-Henri gouverna pendant trente huit ans l'Eglise et la principauté de Liège, et ce long règne laissa derrière lui des souvenirs aussi amers que le précédent. Les débuts du coadjuteur firent pressentir l'attitude de l'évêque souverain. Il avait résolu de terroriser les Liégeois, et d'abord de les humilier. Il fut assez habile pour obtenir des Etats l'argent nécessaire pour la construction de la citadelle de Sainte-Walburge, destinée à museler la cité, et il contraignit le pauvre peuple à y travailler à la corvée. Les *Grignoux* flétrirent la forteresse du nom de HaCeLDaMa, qui, par parenthèse, forme chronogramme (1).

Parvenu au trône, Maximilien songea plutôt, nous venons de le dire, à se faire craindre qu'à se faire aimer. Des exécutions sanglantes signalèrent son avènement ; celle du vénérable octogénaire Pierre Bex, ancien bourgmestre (22 février 1651), mit le comble à son impopularité (voir l'article Bex). Le vieillard eût été gracié s'il avait consenti à solliciter son pardon ; il demeura inflexible, malgré toutes les insistances des siens, « *n'ayant rien*, dit-il, *à se faire pardonner* ». Le bourreau fut protégé par un appareil militaire, et le roulement des tambours étouffa les murmures menaçants de la foule.

Cependant le nouveau prince se vit bientôt absorbé par les soucis de la politique extérieure. On était bien loin du temps où Erard de La Marck avait traité avec Charles-Quint. Le Bavarois jugea qu'il était de son intérêt de se maintenir en bons termes avec la cour des Tuileries : Mazarin ne demandait pas mieux. Son agent, le seigneur de Wagnée, fit miroiter aux yeux du prince de Liège le choix possible du futur empereur dans la maison de Bavière. Maximilien, toutefois, ne s'aventura pas trop au commencement et se laissa même flatter par l'Espagne ; mais le roi de France lui força la main pour ainsi dire, en procurant aux Liégeois un sérieux avantage matériel, par la construction du « chemin neuf » de Liège à Sedan, qui évitait le territoire espagnol et, par conséquent, les lignes de douane des Pays-Bas. Lorsque éclata la guerre de Flandre, Maximilien-Henri était gagné à Louis XIV. Il accorda le passage aux troupes françaises et le refusa à l'armée impériale, levée, disait-il, pour combattre les Turcs et non pour guerroyer dans nos provinces (1). Sur quoi Castel-Rodrigo, gouverneur des Pays-Bas, ayant vu échouer ses propositions d'alliance, fit ravager la principauté par les soldats espagnols. Le Bavarois implora le secours du roi de France, qui finit par lui tenir singulièrement compte de ses complaisances.

Malheureuse avait été la situation du pays de Liège pendant cette première période du règne de Maximilien-Henri. Ecrasés d'impôts, invoquant en vain leur neutralité, pillés et rançonnés par des soldats étrangers dont les déprédations aggravaient chaque jour la misère publique, les Liégeois rongaient douloureusement leur frein ou semblaient, dans

(1) *Haceldama*, mot hébreu signifiant *champ du sang*, est le nom qui fut donné à la terre achetée par les prêtres lorsque Judas l'Iscariote, bourrelé de remords, leur eut rendu les trente deniers, prix de sa trahison.

(1) Lonchay, *la Principauté de Liège, etc., au* XVIIe *siècle*, p. 91 (*Mém. de l'Acad.*, coll. in-8o, t. XLIV).

leur découragement, avoir perdu jusqu'au souvenir de leur glorieux passé. Cependant quelques efforts furent tentés par le prince en vue du rétablissement de la paix. Ils aboutirent au traité de Tirlemont (17 mars 1654), qui fut ratifié par la France, l'empire et l'Espagne. On y stipula le départ des troupes étrangères (1) et l'élargissement de tous les prisonniers, et enfin l'échange de Mariembourg contre Herstal, en exécution d'une convention remontant au 6 mai 1646. Les Etats furent convoqués; l'horizon, un instant éclairci, se rembrunit de nouveau par suite de l'attitude du souverain, qui se refusa obstinément à la réduction de la milice, réclamée par l'Etat noble et le tiers Etat. Le grand prévôt J.-B. de Groesbeek ayant protesté vivement contre la conduite de Maximilien, fut arrêté comme séditieux; le chapitre prit sa défense et se fâcha tout de bon, à ce point qu'il ordonna la fermeture de la cathédrale et la suspension des offices. L'évêque en appela au nonce, qui se trouva d'abord fort embarrassé, mais finit par accueillir de part et d'autre quelques concessions d'autant plus opportunes, que le peuple commençait à faire mine de s'agiter.

Les Français, admis à traverser la principauté, la traitèrent en pays conquis, malgré les promesses de Louis XIV et de ses ministres. La ville de Tongres, entre autres, fut livrée au pillage. Les Espagnols et les Impériaux ne firent que suivre leur exemple en pénétrant dans le Condroz.

Les Français s'emparèrent des petites forteresses qu'ils trouvèrent sur leur chemin. Thuin se défendit énergiquement; une surprise les rendit maîtres de la citadelle de Liège. Le magistrat de la cité fit inutilement appel à la bourgeoisie : la misère l'avait énervée et conduite à l'indifférence. Elle n'en laissa pas moins éclater une joie bruyante lorsque le maréchal d'Estrades, au moment du départ, ordonna la démolition de l'odieuse forteresse, dont il n'avait plus besoin. On conçoit le dépit de Maximilien. Il envoya trois compagnies de ses troupes allemandes pour prendre possession des ruines de la citadelle, le peuple les chassa et acheva l'œuvre de démolition. Le parti démocratique releva la tête et réclama d'abord la suppression de l'impôt sur le sel et la bière, à remplacer par des redevances sur des objets de luxe; ensuite il revendiqua hautement le rétablissement des anciens privilèges des trente-deux métiers. Malgré les exhortations de l'empereur Léopold, les bourgeois déclarèrent qu'ils entendaient procéder à l'élection magistrale d'après le règlement de 1603, amendé en 1631, et non d'après la réforme de 1649. Ils le firent comme ils l'avaient dit, et cet état de choses se prolongea pendant plusieurs années.

Les *Grignoux* triomphaient; mais la fête devait avoir son lendemain. Bientôt il fut évident que l'opposition ne pourrait compter sur l'appui de la France, pas plus que sur la médiation de l'empereur. Celui-ci répugnait à des mesures violentes; mais il estimait que les Liégeois n'avaient rien de mieux à faire que de se soumettre à leur évêque; et le ministre français à Liège, la Raudière, fut chargé par Louis XIV de tenir le même langage aux mécontents.

Maximilien, cependant, parut entrer dans la voie des accommodements en agréant une formule de *paix* qui lui fut soumise en 1683. Amnistie générale, maintien en vigueur, sauf quelques modifications, du règlement de 1603 (amendé en 1631) pour les élections magistrales, telles étaient les stipulations essentielles de ce compromis, rédigé par les bourgmestres Jean de Gaan et Nicolas Remouchamps, esprits modérés, animés d'un zèle digne d'un meilleur succès. Malheureusement l'élection de Remouchamps fut annulée, ce personnage ayant reçu l'ordre du sous-diaconat. Les électeurs le remplacèrent par Henri Pompée de Macors, l'un des chefs des « séditieux », et la guerre civile se ralluma. On vit reparaître l'antagonisme des *Chiroux* et des *Grignoux* : des *mangeurs de tartes* et des *mangeurs de boudins*, comme on disait.

(1) Les troupes du duc Charles de Lorraine et celles de Condé.

Les élections suivantes confièrent les clefs magistrales à François Renardi et Paul Gillotton, deux intransigeants. Cette fois Maximilien ne s'inclina pas devant le règlement de 1603 : il proscrivit les élus comme perturbateurs du repos public. Il refusa formellement de traiter avec eux, et, en désespoir de cause, on les vit une dernière fois implorer l'intervention de Louis XIV : le roi fit la sourde oreille. Maximilien comptait sur une réaction : il ne se trompait pas. Les troupes de Guillaume de Furstemberg, évêque de Strasbourg et coadjuteur du Bavarois, prirent position à Visé; un détachement s'avança jusqu'à la capitale et y pénétra sans coup férir. Les principaux mutins furent arrêtés : Gilloton parvint à s'enfuir ; Macors aurait pu en faire autant; il refusa, se sentant innocent, dit-il. L'historien Bouille se plaît à relever la dignité de son caractère. Le clergé et de nombreux notables intercédèrent vainement en sa faveur ainsi que pour Renardi. Ils périrent sur l'échafaud : Maximilien fit sa rentrée en ville le 9 octobre 1684, à trois heures, six heures après leur supplice. Il n'avait pas revu Liège depuis 1671.

Une régence fut aussitôt constituée pour administrer la ville, et le 28 novembre suivant parut un nouveau règlement concernant les élections magistrales. Ce n'était ni plus ni moins qu'un coup d'Etat; néanmoins, dans le préambule, le prince se vantait de sa modération. Il aurait pu *retenir à lui*, disait-il, la création annuelle du magistrat de la cité; mais *il voulait bien en accorder, révocablement*, à la généralité de la bourgeoisie, quelque participation... Le mandement ou règlement de 1684, œuvre de réaction, paraissait au premier abord respecter les anciennes institutions; en réalité, il réduisait à peu de chose les droits politiques des citoyens. En voici, d'après Daris, les dispositions principales : « Tous les bourgeois, même « ceux qui ne sont pas artisans, se feront « inscrire dans un métier; les trente-« deux métiers seront représentés par « seize chambres, composées chacune de « trente-six membres, dont vingt seront « pris parmi les nobles, les patriciens, « les anciens fonctionnaires, les lettrés, « les rentiers; dix parmi les marchands « notables, et six enfin parmi les arti-« sans des deux métiers incorporés à la « chambre (trois de chaque métier). Tous « les membres de chaque chambre se-« ront nommés pour la première fois « par le prince. A l'avenir, lors du dé-« cès ou de la démission d'un membre, « les trente-cinq restants présenteront « au prince un candidat de la même « condition ou profession que le défunt « ou le démissionnaire. L'élection des « bourgmestres aura lieu de la manière « suivante, le dimanche après la Saint-« Lambert. Dans chaque chambre, le « sort désignera trois personnes qui se-« ront conduites par le commissaire à « l'hôtel de ville ; là, le sort désignera, « parmi ces trois, un pour être électeur « du bourgmestre et un autre pour être « conseiller communal; les seize élec-« teurs désigneront parmi les membres « des seize chambres (eux exceptés) « trois candidats ayant les qualités re-« quises; parmi ces trois, le sort dési-« gnera l'un des deux bourgmestres; le « prince, de son côté, présentera aussi « trois candidats pris dans les seize cham-« bres, et le sort désignera parmi ces « trois le second bourgmestre ; les seize « conseillers communaux des chambres « seront réduits à dix par la voix du « sort; les seize conseillers communaux « nommés par le prince et pris dans les « seize chambres seront aussi réduits à « dix par la voie du sort; ces vingt, « avec les deux bourgmestres, formeront « le conseil communal; personne ne « pourra une seconde fois être, soit élec-« teur du bourgmestre, soit bourgmestre, « soit conseiller communal, qu'après un « intervalle de quatre ans. Des vingt « conseillers communaux, dix seront « pris, à tour de rôle, pour composer la « franchise, avec les bourgmestres, et « pour vaquer aux enquêtes et décharges; « des vingt-deux commissaires, onze « seront nommés à vie par le prince et « onze par les tenants et mambours des « paroisses ; les tenants et mambours de « chaque paroisse nommeront trois can-

« didats; le sort désignera le commis-
« saire parmi ces candidats; pour main-
« tenir l'ordre public contre les tenta-
« tives des perturbateurs, il sera établi
« une citadelle et une milice bourgeoise.
« La milice gardera les portes et les
« autres postes militaires; les lieu-
« tenants, les capitaines et les colo-
« nels de cette milice seront nommés
« par le prince, sur la proposition du
« grand-mayeur; les clefs des portes de
« la ville seront remises chaque jour au
« prince ou au grand-doyen; la milice
« bourgeoise sera payée sur le trésor
« public; la milice de la cité sera com-
« mandée par le grand-mayeur; celle de
« la banlieue par les baillis du rivage
« d'Amercœur et d'Avroy, et par le
« bailli du chapitre pour ses seigneuries,
« lesquels baillis présenteront les offi-
« ciers à la nomination du prince ». Le *Règlement de* 1684 renferme, en outre, des dispositions destinées à renforcer l'action de la justice criminelle, en restreignant l'intervention de la franchise.

Le résumé qui précède nous dispense de tout commentaire. Le règlement de 1684 marque la fin de la période dramatique de l'histoire de Liège. La principauté tomba dans l'atonie; les anciens privilèges cessèrent d'exister et l'énergie des citoyens s'assoupit peu à peu pour ne se réveiller en sursaut qu'au premier coup du tocsin de 1789. On vit bien alors les partis se réveiller, mais les questions alors en litige se présentèrent sous un aspect tout nouveau.

Les historiens liégeois, même nos contemporains, ne peuvent, ce semble, mettre la passion de côté lorsqu'ils ont à parler du règlement de Maximilien. Fréd. Henaux le voue à l'exécration; Villenfagne (*Rech.*, t. II), de Crassier, de Gerlache, Daris, s'en font les apologistes plus ou moins enthousiastes. Le dernier cité entre dans des détails intéressants sur les décrets publiés tour à tour concernant les *bonnes villes*, où l'absolutisme du prince remplaça également le régime démocratique.

A Liège, non seulement la citadelle se releva de ses ruines, mais Maximilien fit construire, au milieu du Pont des Arches, une tour fortifiée qui fut appellée *Dardanelle*. Elle fut armée de canons et dut être fermée tous les soirs. Le but du prince était d'empêcher quand il le voudrait les communications entre les deux rives. Il redoutait l'esprit turbulent des habitants d'Outre-Meuse.

Maximilien-Henri mourut dans son palais de Bonn. Son corps fut transporté à Cologne et inhumé dans la cathédrale (*chapelle des Trois-Rois*).

Alphonse Le Roy.

Les historiens liégeois, depuis Bouille jusqu'à Daris.

MAXIMIN (*saint*), figure comme VIIIe évêque de Tongres, sur une liste des premiers successeurs des saints Materne et Navitus, liste dont le chroniqueur Hérigère (voir ce nom), qui écrivit sur le conseil de Notger une histoire du diocèse de Tongres et de Liège, ne fait mention que pour dire qu'elle ne se rapporte ni à une époque bien déterminée, ni à des faits historiques quelconques : *nihil præter nomina*, dit Fisen à ce propos. Notons, d'autre part, que ce catalogue se retrouve tout entier dans celui des plus anciens évêques de Trèves : saint Maximin y occupe le seizième rang; il aurait subi le martyre en 328. Ces énumérations sont très probablement tirées des anciens diptyques ou registres où l'on inscrivait les noms des morts pour en donner lecture pendant l'office divin, à titre de commémoration. Le saint Maximin dont il est ici question ne doit pas être confondu avec son homonyme, chef de l'église de Trèves, mort en 531, le même qui passa pour avoir reçu en cette ville le grand saint Athanase, chassé de son diocèse par les Ariens. Toutes ces traditions, au surplus, sont très vagues et incertaines.

Alphonse Le Roy.

Hérigère. — *Acta Sanctorum*, sept., t. IV; oct., t. VIII. — Ghesquière, t. I. — Fisen, lib. II. — Daris.

MAYERIUS (*Jean*), prêtre et théologien, né à Gheel, mort à Anvers vers 1577. Il appartenait à l'ordre des Carmélites et habita Tirlemont; il connaissait parfaitement les langues et les

littératures de la Grèce et de Rome. On conservait de lui, à Tirlemont, les ouvrages manuscrits suivants : *Commentaria in plerasque D. Pauli Epistolas, In decem Decalogi Præcepta, Sermones de Tempore et Sanctis, orationes.* Ces derniers étaient rédigés en latin et en grec et avaient été prononcés à Louvain. Tous ces ouvrages périrent probablement en 1636.

Mayerius fut inhumé à Anvers, en la chapelle de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs.

Alphonse Roersch.

Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 683.

MAYNART (*Jacques*), orfèvre. Voir LEYE (*Jacques* DE).

MAYSEROLIS (*Philippe* DE), enlumineur. Voir MAROLES (*Philippe* DE).

MAYUS (*Jacques*), poète latin, né à Poperinghe (1), vivait au XVIe siècle. Il entra dans les ordres et prit l'habit monastique à l'abbaye d'Eversham, qui, dirigée à cette époque par des hommes de grande valeur comme Rutger Trier et Jean van Loo, était un très brillant foyer des lettres anciennes. Dans ce milieu, Mayus passait pour un écrivain fort distingué. Denis Hardyn, d'autre part, qui était bien à même de le connaître et de l'apprécier, le nomme *poeta non inelegans*. Ses œuvres n'ont pas fait l'objet d'une publication spéciale.

En 1563, le 4 des ides de juillet, il adressa de Dixmude deux lettres en vers à son ami le poète Sluperius, à Boesinghe. Elles ont paru aux pages 410 et 413, dans le recueil des œuvres de Sluperius (Anvers, Bellère, 1575). La première se compose de soixante-quatre vers saphiques et porte le titre :

Iacobus Mayus Poprinqas, Iacobo
Musis Aonijs vivo sacrato,
Doctis Sluperio metris celebri
Boësinqæ Genium Laresq. habenti.

La seconde est de dix vers élégiaques. Elles ne renferment rien de particulièrement intéressant. Mayus mourut en 1575.

Son neveu et son filleul qui, comme lui, se nommait Jacques Mayus, fut également chanoine d'Eversham. Il naquit à Furnes et savait aussi tourner avec élégance le vers latin.

Il consacra à la mémoire de son oncle une élégie de vingt-quatre vers, datée du 4 février 1575. Ces vers, d'un style assez recherché, n'ont pas été publiés. Nous les avons trouvés dans un manuscrit de la bibliothèque de l'université de Gand, renfermant la correspondance, etc., de l'abbé Jean van Loo.

Alphonse Roersch

Paquot, t. II, p. 320. — J.-B. Gramaye, *Antiqu. Flandr.* (Louvain, 1708), p. 129. — Manuscrit 903 de la bibliothèque de l'Université de Gand.

MAZIÈRE (*Joseph-Benoît* DE), professeur, orientaliste, naquit à Leysele, près de Furnes, le 12 novembre 1749, et mourut à Dixmude, le 21 mai 1824, à l'âge de soixante-quatorze ans. Il était fils de Noël-Alexandre et de Pétronille-Thérèse Ryckeboer. Élève de la pédagogie du Porc, à Louvain, il fut proclamé *secundus* sur cent trente-neuf concurrents dans la promotion de la faculté des arts, le 21 août 1770. On dit que, sur le point de recueillir la palme, il dut la céder à Guillaume van Cutsem, parce que sa précipitation et son inadvertance lui firent commettre des erreurs dans les matières les plus faciles. Il fit ses études théologiques au collège du pape Adrien VI, dont il devint *lector*, après avoir obtenu le grade de licencié en théologie, le 15 avril 1777. Promu au doctorat, le 20 février 1781, le nouveau docteur fut chargé de la présidence du collège de Divæus ou de Bruxelles, vers la fin de mai 1782; en juillet de la même année, il succéda à Gérard Deckers en qualité de suppléant de Jean-Noël Paquot, professeur d'hébreu au collège des Trois-Langues. Il enseigna cette branche jusqu'en 1786. Désigné par le décret de Joseph II, en date du 25 octobre 1786, comme titulaire de la chaire de patrologie et de la première partie de dogmatique au séminaire général, De

(1) J.-B. Gramaye cite également (*Hist. urb. Mechl.*, t. III, 13 p. 13*), comme un poète de talent, Adrien Maius qui vécut à Malines au XVe siecle, et y mourut en 1489.

Mazière eut le malheur d'accepter les offres impériales. Le gouvernement avait jeté les yeux sur lui, parce que, d'après le rapport du conseiller Le Clerc, « on le « regardait comme le plus savant de tous « les docteurs et que sa leçon était la « plus fréquentée de toutes, quoiqu'il « fût anti-ultramontain ».

On connaît les péripéties de ce fameux institut du séminaire général, ouvert le 1er décembre 1786. Le docteur De Mazière, détesté autant que Leplat, à cause de ses complaisances pour le joséphisme, essaye en vain d'apaiser les séminaristes indignés contre les étranges doctrines qu'on les contraignait d'entendre (6 décembre). Pour calmer les étudiants, le pseudo-recteur De Lambrechts s'engage, sur leur demande, à tâcher d'obtenir la destitution de De Mazière et de ses collègues Leplat et Marant. Les leçons de création récente, suspendues le 28 juin 1787, et rétablies à plusieurs reprises, demeurèrent désertes; De Mazière ne réussit pas mieux que ses confrères. L'aversion dont il est l'objet se traduit par cette inscription attachée à une potence :

Leplat, Maziere, Marant,
Drij vluggen uit het land!

Les œuvres laissées à la postérité par De Mazière se réduisent aux tristes réponses qu'il fit, en 1789, aux diverses questions posées par le cardinal De Franckenberg lors de l'examen doctrinal des professeurs intrus. Ces réponses, quoique plus respectueuses que celles des autres, sauf la réponse à la question du 18 avril où le docteur prend un ton hautain et presque insolent (mais dont il témoigna du repentir à l'archevêque), sont cependant rédigées en des termes équivoques, contradictoires et étrangers à la matière et contribuèrent pour une large part à provoquer la *Déclaration* du 26 juin, par laquelle le courageux prélat proclame non orthodoxe l'enseignement du séminaire général.

Il paraît que De Mazière et plusieurs autres professeurs étaient disposés à se rétracter. C'est pourquoi le comte de Trauttmansdorff adressa, le 16 septembre, à la soi-disant faculté de théologie de Louvain un décret lui interdisant de tenir aucun compte de la *Déclaration* du cardinal et défendant à ses membres de faire la moindre démarche de soumission vis-à-vis de lui. Intimidés par le gouvernement, De Mazière et ses collègues condamnés, montèrent en chaire; mais presque tous les séminaristes avaient regagné les séminaires épiscopaux.

Après la chute de Joseph II, l'ancien conseil de l'université se réunit solennellement, le 12 juillet 1790, pour statuer sur le sort de ses membres infidèles. Joseph-Benoît de Mazière fut déclaré déchu de la présidence du collège de Divæus et de toutes fonctions académiques. Cette sentence, rendue par contumace, fut affichée le 13 juillet *ad valvas*, aux Halles et à Saint-Pierre. Les professeurs joséphites firent des démarches auprès du gouvernement pour être réintégrés dans leurs chaires ou, tout au moins, largement dédommagés.

Le conseiller de Le Vielleuze adressa au conseil privé, le 20 avril 1791, un rapport dans lequel il expose « qu'en « 1786, De Mazière fut pourvu de la « chaire de la dogmatique, tâche qu'il « a remplie avec zèle et activité, en « inculquant à ses disciples les bons « principes dégagés de toutes questions « théologiques inutiles et ultramon- « taines qui y avaient régné jusqu'alors, « et ce, nonobstant des persécutions « inouïes ».

En novembre 1791, De Mazière fut nommé à la prévôté de Saint-Vincent de Soignies. Ayant consenti à renoncer à sa chaire, sa démission fut annoncée à l'université, par le ministre plénipotentiaire de Metternich, le 11 juin 1794.

Mais le prévôt ne jouit pas longtemps des fruits de son bénéfice, car le Directoire français abolit bientôt tous les chapitres de Belgique.

Lors de la réorganisation du diocèse de Gand, à la suite du concordat, en 1803, De Mazière obtint la cure de Dixmude, poste qu'il garda pendant vingt et un ans. En outre, depuis 1811, il était en même temps doyen du district de Ghistelles. D'après le témoignage de M. Callewaert, vicaire à

Dixmude sous De Mazière, l'ancien professeur du séminaire général avouait fréquemment les torts qu'il avait eus à Louvain ; souvent, en montrant dans sa bibliothèque les *Réclamations belgiques*, où se trouve consignée la *Relation fidèle des troubles*, il disait : *Ibi erravimus*. Il répara également son passé, lorsque, en 1821, devant la cour d'assises de Bruxelles, il prit vaillamment la défense des vicaires généraux Goethals et Maertens et du secrétaire Boussen, accusés d'avoir exercé illégitimement leurs fonctions, sous prétexte que Mgr de Broglie, condamné au bannissement, n'avait pas le droit d'administrer son diocèse.

Quoique le concordat entre le gouvernement hollandais et le saint-siège n'aboutît qu'en l'année 1827, cependant, déjà en 1823 et 1824, il était question de séparer l'ancien évêché de Bruges de celui de Gand et de le rétablir. Le roi Guillaume destinait De Mazière au siège de Bruges. Goubau, directeur général du culte catholique, écrivit au curé de Dixmude pour lui demander s'il voulait devenir évêque : *an vis episcopare?* Peu de temps après, il lui annonça que sa nomination était envoyée à Rome Mais la mort vint déjouer ces projets.

De Mazière mourut à Dixmude, le 21 mai 1824. Une pierre sépulcrale conservée dans l'église Saint-Nicolas rappelle son souvenir.

A.-C. De Schrevel

G.-F. Tanghe, *Levensschets of gedachtenis der bekende heeren Pastors en Dekens van Ghistel* (Bruges, 1865). — A. Verhaegen, *Les cinquante dernières années de l'ancienne Université de Louvain* Liège, 1884. — Relation recueillie de la bouche de Mr Callewaert, ancien vicaire de Dixmude. — Reusens, *Documents relatifs à l'histoire de l'Université de Louvain*, dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*.

MAZONIUS (*Gelerand*). Voir MAMMEZIUS.

MÉAN (*Charles* **DE**), jurisconsulte, seigneur d'Atrin, né à Liège en 1604, et mort en la même ville, le 6 avril 1674. Charles de Méan appartenait à une famille illustre dont les membres occupèrent de hautes dignités dans la principauté de Liège. L'empereur Ferdinand se plaît, dans le diplôme de noblesse qu'il lui conféra, le 16 mars 1648, à rappeler les services rendus par ses ancêtres : Laurent de Méan, dans le cours du XVIe siècle, préserva la contrée des troubles dont la Belgique était frappée ; Georges de Méan, ami de l'évêque Ernest de Bavière, s'acquitta avec talent de différentes missions; Pierre de Méan, le père de Charles, conseiller des princes-évêques Ernest et Ferdinand de Bavière représenta à plusieurs reprises le pays de Liège à la cour d'Albert et d'Isabelle.

Selon la coutume des jeunes gens de famille noble, Charles de Méan étudia le droit à l'université de Louvain, alors l'une des plus suivies de l'Europe, et y obtint le grade de licencié. Il y eut, notamment, comme professeurs Henri Zoes, auteur d'un commentaire sur les Pandectes, dont il rappelle souvent le nom dans son ouvrage sur le droit civil, ainsi que son compatriote, Gérard de Courcelle. Au sortir de l'université de Louvain, Charles de Méan alla séjourner quelque temps à Paris, puis il revint dans sa ville natale et se fit bientôt connaître par son talent de jurisconsulte et sa vaste connaissance du droit.

Son père étant venu à mourir en 1638, Charles devint membre du conseil ordinaire, commissaire déciseur à Maestricht et membre du conseil privé du prince. Malheureusement la ville était, à cette époque, en proie aux discordes intestines les plus violentes. On réclamait le maintien du principe de la neutralité qui, disait-on, n'était plus observé, bien qu'accepté et reconnu par les puissances. Le peuple et une partie de la bourgeoisie étaient en lutte avec le souverain. La ville était divisée en deux partis, surnommés l'un *les Chiroux*, l'autre *les Grignoux*. Le premier comprenait les partisans du prince; l'autre formait le parti populaire. En juin 1633, trois cents jeunes gens s'étaient organisés en compagnie militaire. Leur costume blanc et noir leur fit donner le surnom de *Chiroux*, mot qui, dans l'idiome wallon, désigne l'hirondelle de fenêtre. Ils ripostèrent en appelant leurs adversaires

les *Grignoux*, c'est-à-dire mécontents, mutins. Charles de Mean, bien qu'attaché au prince-évêque, appuyait le système de la neutralité. Les deux partis ne pouvaient méconnaître ni la loyauté de son caractère, ni la fermeté de ses convictions. Aussi, lorsque la plupart des bonnes villes du pays envoyèrent à Liège des députés pour former une fédération destinée à défendre et à soutenir la nationalité, Charles de Méan fut-il délégué par la cité de Liège. Les députés s'assemblèrent le 31 juillet 1636. La fédération fut contractée. Des négociations s'engagèrent entre les trente-deux bons metiers, les députés des bonnes villes et le prince. Elles aboutirent à la *paix de Tongres*, signée le 26 avril 1640. Cette paix statuait que le pays continuerait à être *Etat de l'Empire;* que la neutralité, malgré cette dépendance, y serait inviolablement maintenue, et que la religion catholique y serait seule observée. Cette paix, surnommée *la Paix fourrée*, ne fut pas sincère. Le prince Ferdinand, qui avait dû quitter la cité, était revenu le 22 juillet 1640, et bientôt les discussions et les troubles recommencèrent, les *Grignoux* se plaignaient de ce que le prince ne respectait pas le traité et réservait tous les honneurs, places et services aux *Chiroux*.

Ce fut en cette année 1641 que Charles de Méan fut porté pour la première fois à la plus haute magistrature de la ville : à la Saint-Jacques, époque de la rénovation annuelle de cette magistrature, il fut nommé bourgmestre avec François de Liverloz. Mais il n'était pas né pour la politique et préférait aux agitations de la vie publique les calmes recherches, les études fécondes des lois et de la jurisprudence. Il devait faire, quelques années plus tard, en 1646, une triste expérience des fureurs et des déchaînements que font naître les diversités d'opinions.

C'était le 25 juillet 1646, la Saint-Jacques, jour de la rénovation magistrale. Le bruit s'était, paraît-il, répandu dans le peuple que les *Chiroux* avaient l'intention d'élire deux bourgmestres de leur parti. Dès le matin, la place du Marché fut couverte de bourgeois en armes; les deux partis étaient en présence. Selon l'usage, on alla chercher, dans les chambres des bons métiers, les trente-deux électeurs chargés de choisir les deux bourgmestres. Les *Grignoux*, plus nombreux que leurs adversaires, attendirent les électeurs à la sortie de leurs chambres, et les conduisirent, sauf deux, au couvent des Pères Mineurs, où ils élurent, à l'unanimité, François de Liverloz, un *Chiroux*, et le colonel Jaymaert (ou Jamar), un *Grignoux*, gendre du bourgmestre Bex, qui avait été au service de la France. Mais Jaymaert n'avait pas l'âge de trente-cinq ans requis pour être bourgmestre. Le jour même parut un manifeste prétendant que l'élection était nulle. Les *Chiroux* ne voulurent pas admettre ce choix qui, disaient-ils, n'était que le résultat de la force et de l'illégalité. Les bourgmestres qui sortaient de régence avaient assisté aux agissements des *Grignoux*. Pendant que le bourgmestre Blisia gardait l'hôtel de ville, son collègue d'Ans appelait aux armes les quartiers de Saint-Séverin et de Saint-Servais. A la tête de troupes qu'il venait de former ainsi en toute hâte, il dispersa les *Grignoux* qui se rassemblèrent dans le quartier d'outre-Meuse, se rendit au couvent des Pères Mineurs, en fit sortir les électeurs, et les mena, tambour battant, à l'hôtel de ville. Là ils élurent François de Liverloz et Charles de Méan, deux *Chiroux*. La nuit étant venue, les *Grignoux*, refoulés sur la rive droite de la Meuse, se rallièrent, et quand le jour parut (26 juillet), leur grand garde arrivait jusqu'à l'église Sainte-Catherine. Ils avaient battu le rappel dans les villages voisins, et bientôt descendirent des montagnes à leur secours, les paysans de Beyne, Jupille, Fleron et Chênée. La bataille s'engagea de rue en rue, sanglante. Les ponts de la ville étant gardés, les *Grignoux* avaient passé la Meuse sur un pont de bateaux. Vers cinq heures du soir, écrasés par le nombre, les *Chiroux* étaient vaincus; les bourgmestres et une partie du chapitre s'étaient réfugiés au palais des princes-évêques, et les *Grignoux*

étaient maîtres de l'hôtel de ville. Les *Chiroux* les plus menacés s'enfuirent de la ville et du palais. La résistance était inutile; il fallait capituler.

C'était l'élection de Charles de Méan qui avait été la cause de ces troubles. Chose étrange! cet homme pacifique, qui avait été nommé bourgmestre en 1641, et sous la magistrature duquel la ville était restée calme, ce délégué de la cité liégeoise à la fédération des bonnes villes, avait complètement perdu les faveurs populaires. Mais ce n'était pas tant lui qui était visé, c'était le prince dont il était l'ami et le représentant. Quoi qu'il en soit, et dans un but pacifique, Ch. de Méan résolut d'abandonner ses fonctions. Il remit les clefs magistrales entre les mains de Jaymaert, en prononcant ces paroles qu'un écrivain du temps a recueillies : « Je ne veux « pas sacrifier à mon ambition la vie des « bourgeois et l'intérêt de l'Etat ». Jaymaert, de son côté, promit que tout serait assoupi par une amnistie; l'accord fut signé. Mais les passions furent plus fortes que la volonté des chefs. Fiers de leur victoire, glorieux de ce qu'ils appelaient leur liberté reconnue, les *Grignoux* se rendirent maîtres du palais, y placèrent des canons, brûlèrent plusieurs maisons, massacrèrent nombre de leurs adversaires et traitèrent la ville en pays conquis.

La lutte avait été terrible; elle avait duré plus de deux jours. D'après un chroniqueur, plus de deux cents cadavres furent relevés. On dit même que Charles de Méan et son frère Laurent, chanoine tréfoncier qui aurait tué un *Grignoux* d'un coup de carabine, furent grièvement blessés. Les *Chiroux* furent accusés d'avoir fait usage de balles empoisonnées; ils prétendirent, par contre, que les *Grignoux* allaient au combat en criant : « Aux traîtres! aux *Chiroux!* « Tuons, massacrons cette maudite en« geance de prestres et de chanoines! » Cette journée reçut le triste nom de la *Saint-Grignoux*.

Quel fut le rôle de Charles de Méan? Pour ses adversaires politiques, il se serait conduit d'une façon fort peu estimable : « Méan a vilainement tourné « casaque », écrit un de ceux-ci... : « Pour avoir senti la douleur d'une pe« tite rosée jaune et blanche (?), il quitta « honteusement le parti des Bons Lié« geois qu'il défendait à la négociation « de Tongre ». Pour les autres, il aurait, au contraire, montré de la dignité de caractère, du désintéressement et aurait noblement abandonné le poste élevé qui venait de lui être conféré. Nous croyons, quant à nous, que l'histoire impartiale ne peut lui adresser aucun reproche. Magistrat intègre, il a résisté à l'insurrection, comme son devoir l'obligeait à le faire. S'il s'est démis du pouvoir, c'est pour éviter de nouveaux conflits sanglants. Au lieu de fuir comme tant d'autres, il est resté à son poste. Il y a de la grandeur et de la noblesse dans la façon dont il a remis les clefs magistrales au colonel Jaymaert.

Mais la leçon avait été dure. Charles de Méan, à partir de ce moment, abandonna complètement la politique pour s'adonner exclusivement à l'étude du droit et à ses fonctions de membre du conseil ordinaire et privé. Il vécut paisiblement au sein de sa famille. Il avait épousé Jeanne Vander Heyden à Blisia, sœur de Conrad Vander Heyden à Blisia, bourgmestre de la ville en 1640, et fille de Guillaume Vander Heyden à Blisia et d'Anne Counotte. Guillaume Vander Heyden avait été plusieurs fois bourgmestre, notamment en 1616, et avait fait partie du conseil ordinaire. Comme nous l'avons déjà dit, l'empereur Ferdinand, le 27 mars 1648, envoya à Charles de Méan un diplôme de noblesse, avec l'honneur de pouvoir enchâsser l'aigle de l'Empire dans ses armes. Il portait, du reste, une fière devise : *Fax gentis honeste gloria.* Ses descendants furent honorés, sous l'empereur Léopold, du diplôme de *libres barons* de l'Empire. Le diplôme, daté du 3 novembre 1694, était accordé à Jean-Ferdinand de Méan, son fils, grand doyen de Liège et à ses frères. C'est donc par suite d'une erreur que quelques historiens donnent le titre de baron à Charles de Méan. L'empereur Ferdinand le fit seulement entrer dans

la noblesse de l'Empire, et ce n'est que vingt ans après sa mort que ses fils eurent le droit de porter ce titre.

C'est en 1650 que Charles de Méan publia l'ouvrage de son père : *Recueil des points marquez pour coustumes du Pays de Liege*. Il était âgé de quarante-six ans et dans la plénitude de son talent. La législation était loin d'être stable. Chaque pays, chaque contrée, chaque province et même chaque ville avait ses usages et ses coutumes. Il y avait bien pour le pays de Liège un recueil de coutumes intitulé : le *Pauvillart* (*codex manuscriptus Consuetudinum, vulgo Paurillart*). Ce code n'avait pas de force obligatoire, c'était une œuvre privée n'ayant d'autorité que par le mérite qu'elle pouvait avoir en elle-même. Le pays de Liège avait sa constitution propre : *la Paix de Fexhe* de l'an 1613, qui exigeait, pour la formation d'une loi, le concours du prince et des trois états : la noblesse, le chapitre cathédral (le clergé); les bonnes villes et la cité (la bourgeoisie). C'était ce qu'on appelait le *sens du pays*. Enfin, il y avait encore de nombreuses lois ou paix, entre autres, la paix de Waroux du 12 octobre 1355, appelée *la loi nouvelle*, la mutation de cette paix du 8 octobre 1386, la modération de la paix des Seize du 28 octobre 1403, la paix de Saint-Jacques de 1487. Mais bien des points de droit n'étaient réglés que par les coutumes, et la législation elle-même était compliquée et diffuse. Cela était vrai, surtout pour la procédure. Aussi le prince Gérard de Groesbeck soumit-il aux États du pays, convoqués en 1565 et assemblés de nouveau le 10 janvier 1566, le projet d'unifier les coutumes et d'organiser l'administration de la justice. Quand les États s'assemblèrent le 17 mai 1565, tout était terminé; mais ce ne fut que le 13 juillet 1572 que fut décrétée, du consentement des États, la loi nouvelle, intitulée : *Réformation de la Justice*. Restait la législation civile. Les lois romaines formaient, il est vrai, le droit commun de l'empire germanique dont la principauté de Liège dépendait, mais c'étaient surtout les coutumes qui dominaient. Le prince Ferdinand de Bavière homologua, le 6 octobre 1618, les coutumes du pays de Stavelot dont il était administrateur, et, le 15 juillet 1628, il décréta les usages du duché de Bouillon. La besogne était plus difficile pour le pays de Liège. En 1620, il chargea Pierre de Méan, père de Charles de Méan, de réunir les coutumes dans le but d'en former une loi.

Pierre de Méan se mit à l'œuvre, et à sa mort (1635) le recueil était terminé. Il avait compulsé le *Paurillart*, les attestations des cours de justice, les dispositions des différentes paix, les privilèges impériaux, la *Réformation* du prince de Groesbeck et surtout les usages du pays. Mais pour que ce recueil eût force de loi, il fallait l'assentiment des États. En l'assemblée tenue le 20 octobre 1642, ils chargèrent quatorze députés d'examiner et de corriger l'œuvre de Pierre de Méan. Le prince, la noblesse, le chapitre cathédral, les bonnes villes avaient leurs représentants dans cette commission de revision. Charles de Méan était délégué de la cité. Les luttes entre *Chiroux* et *Grignoux* empêchèrent la conversion de ce recueil en loi. Heureusement Charles de Méan était resté en possession de l'œuvre de son père, remaniée par les députés, bien que des copies fautives circulassent déjà dans le public. Quand la ville fut calmée, qu'il y eut une trêve aux désordres de la rue, Charles de Méan publia le manuscrit. L'ouvrage parut, le 2 mai 1650, sous le titre : *Recueil des points marquez pour coustumes du pays de Liège, par le sieur Pierre de Méan, conseiller de Son Altesse Serenissime, échevin de sa haute justice et son commissaire déciseur à Maestricht... Reçu l'an 1642 par les députés de Son Altesse et de ses États.*

Ce recueil se compose de seize chapitres. Il traite du droit civil, du droit criminel et même de procédure. Le chapitre premier s'occupe des gens mariés et de leurs enfants; le deuxième du traité de mariage; le troisième, des surcéants du pays, bourgeois, marchands et autres et de leurs privilèges; le quatrième, des biens meubles et im-

meubles; le cinquième, des leus et des rentes; le sixième, des transports et autres œuvres de lois; le septième, des hypothèques et droit d'icelles; le huitième, des retraits; le neuvième des prescriptions et servitudes; le dixième, des testaments; le onzième, des successions *ab intestat;* le douzième, des fiefs; le treizième, des successions des fiefs; le quatorzième, des cas criminels, peines et amendes en resultantes; le quinzième, du stil de proceder ès actions tant personnelles que réelles; le seizième comprend des articles tires des privileges impériaux de Maximilien Ier, Charles V, Ferdinand Ier et Maximilien II, empereur. Ce recueil des *Points marquez* rendit de grands services en faisant cesser de nombreuses controverses. Certes, il n'était pas complet, mais il eut le merite de servir de cadre à l'œuvre de Charles de Méan : *les Observations*, qui placa son auteur parmi les premiers jurisconsultes de l'époque.

Cet important ouvrage ne fut pas publié en une fois. La première partie sous le titre de : *Ad jus civile Leodiensium observationum et rerum judicatum, pars prima*, parut en 1652. La deuxième partie vit le jour en 1654, la troisième en 1658, la quatrième en 1663. L'édition avec ces dates est rare; mais les volumes, au nombre de quatre, reparurent avec de nouveaux titres et les dates de 1654, 1656, 1660 et 1664. Une cinquième partie (*pars quinta*) fut publiée en 1669. L'éditeur H. Streel édita, en 1670, une deuxième édition en quatre volumes. En 1671, parut le *Nomenclator idiotismi Leodiensis* dont nous parlerons tout à l'heure. Après la mort de Charles de Méan, en 1678, Pierre de Méan livra à la publicité les *Definitiones ad jus civile Romanorum, Leodiensium, aliarumque gentium, canonicum et feudale*. Enfin, De Louvrex, autre jurisconsulte éminent, commenta, dans le cours du siècle suivant, l'œuvre complète de Charles de Méan. Cette édition, datée de 1740-1741, comprenant sept parties, porte le titre suivant, en tête du premier volume : *Observationes et res judicatæ ad jus civile Leodiensium, Romanorum, aliarumque gentium, canonicum et feudale, a Nob. D. Carolo de Mean, toparcha d'Atrim, etc..., editio tertia, non modo a pluribus, quæ in prioribus editionibus irrepserant, mendis accurate mundata et expurgata, sed et insuper doctissimis Dni M. G. de Louvrex, equitis, etc..., notis locupletata atque illustrata ac tandem indice generali fecundissimo, opera et studio Dni M. Gordinne jurisconsulti et advocati Leodiensis peritissimi completa.*

La gigantesque entreprise de Charles de Méan dénote, outre un travail opiniâtre, des recherches infatigables, des connaissances juridiques approfondies et une entente merveilleuse du sens juridique. Comme la plupart des jurisconsultes du moyen âge et de l'ère suivante, Charles de Méan écrit en latin. C'était, du reste, la langue qui convenait le mieux à ces sortes d'ouvrages. Son style est coulant, peut-être même pourrait-on lui reprocher une trop grande facilité dans le maniement de la langue. Il avait étudié le droit romain à l'université de Louvain; les enseignements de son père et bientôt son expérience personnelle lui rendirent le droit coutumier liégeois, le droit canon et le droit féodal très familiers. Ses études et ses recherches lui firent connaître les principes juridiques d'autres nations de l'Europe : Italie, France, Allemagne, etc.

L'œuvre de Charles de Méan est immense, et on a peine à se figurer, en tenant compte de l'époque où elle a été composée, comment il a pu la mener à bonne fin. Les recherches qu'il a dû faire étaient d'autant plus difficiles qu'il n'avait pas à sa disposition des lois toutes faites, un monument juridique déjà élevé, comme le code civil, par exemple. Rassembler les coutumes, les coordonner, y appliquer la jurisprudence, les commenter, en montrer les lacunes et les erreurs, comparer le droit romain avec le droit coutumier, établir, en les déduisant des principes, des règles que la jurisprudence, entre autres et spécialement celle du conseil ordinaire, suivait fidèlement, c'était là, certes, un travail considérable. Le domaine qu'il

s'était donné était le droit civil, le droit canon et le droit féodal. Toutes les questions qu'il examine lui sont familières; il prévoit des hypothèses, des cas d'application. Si, plus tard, un nouveau cas se présente, une difficulté surgit en application d'une règle émise antérieurement, il rédige une *observatio appendix*. Ce n'est pas une solution sèche et brève qu'il donne. Il explique et raisonne son opinion. Il remonte au droit romain, recherche la source de la question posée, en déduit les conséquences. Le grand mérite de Charles de Méan est surtout d'avoir raffermi l'autorité des coutumes et d'en avoir dégagé les vrais principes juridiques. Il était bien rare de voir une décision de Charles de Méan réformée par les cours de justice. Ce furent principalement les décisions du conseil ordinaire, dont il faisait partie du reste, qui ont été recueillies, commentées et justifiées par lui.

Est-ce à dire que l'œuvre de Charles de Méan soit absolument parfaite? Il a le défaut commun à tous les auteurs de son temps de ne s'attacher guère qu'à la pratique judiciaire. Comme Stockman, De Dekker, Wynants, il a produit un recueil de doctrine et de jurisprudence. Ce recueil est remarquable, les commentaires sont judicieux, mais il y manque des idées nouvelles. Méan n'avait pas l'esprit réformateur. Et cependant des réformes étaient bien nécessaires; les lois étaient incertaines, mal rédigées souvent; les coutumes variaient de localité à localité; la procédure était longue, diffuse et dispendieuse. Mais hâtons-nous d'ajouter qu'il n'entrait pas dans la mission que Charles de Méan s'était assignée d'être un créateur. Jurisconsulte et magistrat, chargé, par ses fonctions, d'appliquer les lois, il n'entendait pas se poser en législateur. On regrette cependant de ne rencontrer dans son ouvrage que bien peu de matières concernant le droit public. A part quelques observations assez faibles relatives au régime politique de la ville de Maestricht, on ne trouve presque rien. Sous ce rapport, il est inférieur à un autre écrivain juridique, à Stockman. Il eût été intéressant de connaître d'une façon un peu approfondie les lois politiques du pays de Liège. Heureusement d'autres écrivains ont pris soin de combler cette lacune. Enfin, l'immensité du travail de De Méan, et la façon dont il l'a conçu et exécuté, ont eu pour conséquence un défaut d'ordre logique. L'auteur n'a pu suivre une marche régulière. Le temps lui a manqué. Pour bien connaître son œuvre, il faut recourir à Sohet, autre jurisconsulte liégeois qui a classé les matières dans l'ordre suivi par Justinien, et les a fort bien analysées.

A part ces légères critiques, on ne peut qu'admirer l'œuvre de Charles de Méan. Elle est la base du droit liégeois qui jusqu'alors était un véritable chaos. De même que Zachariæ, ce remarquable commentateur du droit civil, a été le canevas sur lequel bien des auteurs de l'époque contemporaine ont brodé, de même Charles de Méan a été le canevas dont se sont emparés De Louvrex, Gordinne, Sohet et d'autres jurisconsultes. A l'heure actuelle, il est encore consulté à l'occasion de procès — devenant de plus en plus rares — concernant le vieux droit liégeois. Les coutumes de houillerie, les arènes, les rentes anciennes sont, de temps à autre, citées devant nos tribunaux, et l'autorité de Charles de Méan n'est pas contestée.

Ses grands travaux juridiques ne lui faisaient pas oublier ses devoirs de magistrat, et au sein du conseil ordinaire il jouissait d'une grande prépondérance. Il aimait aussi à concilier les plaideurs et amenait souvent des transactions. Il a publié plusieurs dissertations juridiques ayant rapport à des procès importants. Quelques-unes sont parvenues jusqu'à nous, conservées soit à la bibliothèque de l'université de Liège, soit dans des collections particulières. Nous pouvons citer : *Résolution de droit pour la subsistance de fidéicommis de la maison d'Egmont, prince de Gavre, en la revision implorée de la sentence du grand conseil de Malines*, en trois parties; — *Jure sustineri non potest decretum, etc.*, mémoire du 14 juin 1663, en cause du comte De Heere contre

le baron de Junche; — *Résolution de droict pour illustre dame, madame Anne Maryuerite de Reede, héritière d'illustre dame madame Marguerite d'Eynatten, comtesse de Groesbeeck, adjournée en matière de revision, contre illustre seigneur Adolphe baron d'Eynatten, seigneur de Nieuwenbourgh, suppliant et impetrant.* Il paraît que Charles de Méan entreprit aussi d'écrire l'histoire de son temps à dater de 1640. Le savant Heymbach, professeur d'histoire à l'université de Louvain, son ami, avec qui il entretenait une correspondance active, a fait de ce travail un très grand éloge. Malheureusement, Charles de Méan n'a pu le terminer; il s'est arrêté à la mort de Ferdinand de Bavière. Cette œuvre, du reste, n'a pas été publiée.

Charles de Méan mourut le 6 avril 1674; sa femme Jeanne Vander Heyden à Blisia l'avait précédé dans la tombe, le 17 décembre 1672. De leur vivant, ils avaient donné à leur église paroissiale de Saint-Séverin un autel de marbre en l'honneur de la Sainte-Trinité. C'est dans l'église de Sainte-Claire qu'ils furent enterrés. L'épitaphe suivante, avec blason, signalait leur tombeau :

Nobilis Domini Caroli de Mean, Dni d'Attrin, Episcopi et Principis Leodien. A Consiliis, Status Privatis et Ordinariis, Mosæ Trajecti Commissarii decisoris, Consulis Leodien, etc., Legationibus, Tractatibus pro Republica et scriptis clari, et Dominæ Joannæ Vander Heyden à Blisia, Conjugum. Exuit ille mortalitatem anno 1674, 6.^{a} *Aprilis; hoc anno* 1672, *decembris die* 17^{a}. *Conjugi* 46. *ineunti. Precare lector, ut quos grande mortalitalis ævi spatium conjunxit, immortalitatis felix jungat æternitas.*

Actuellement l'église Saint-Séverin et l'église Sainte-Claire ont disparu. La pierre tombale a été transportée au musée archéologique de la ville de Liège.

Charles de Méan laissa une nombreuse postérité. Plusieurs de ses enfants embrassèrent la carrière religieuse. Il eut cinq fils dont l'un, Pierre, comme nous l'avons vu, édita la sixième partie des œuvres de son père.

Un jurisconsulte français, Henri d'Audignies, avocat au Parlement de Paris, écrivait, en 1659, au Liégeois Bernard Candide, que le droit liégeois pourra devenir le droit universel. « Les loix « d'un petit pays », disait-il, « seront à la « fin, par la force de ce grand génie, « votre illustre parent, les loix de tout « le monde qui n'est pas barbare. Cependant je ferai de ces trois volumes (des « œuvres de Charles de Méan) mon corps « de droit et toute ma bibliothèque »... Ces louanges sont un peu vives, mais elles nous font connaître combien haut Charles de Méan était prisé. On l'avait surnommé le Phénix, l'aigle des jurisconsultes (*Phœnix, et aquila jurisconsultorum merito appellatur*). Il reçut aussi l'épithète de « Papinius liégeois ». Soixante et dix ans après sa mort, le conseil ordinaire se glorifiait de l'avoir compté parmi ses membres, et transmettant, le 22 janvier 1745, les motifs d'une sentence dont l'appel était différé aux discastères de l'Empire, il invoquait et rappelait l'autorité de Charles de Méan. *Prout*, disait-il, pour démontrer la justesse de sa dissertation, *diserte demonstravit Papinianus noster Dominus de Mean.* Cramer, assesseur à la chambre impériale, le proclamait l'oracle du droit liégeois : *Leodiensium vates de Mean.* Nous croyons que Vander Meer a trouvé la note juste : *De Mean vir undecunque doctissimus, et in succinctis bonorum artium disciplinis egregie peritus, jurisconsultus, omnium et sui et posteri temporis merito celeberrimus.*

Maurice Falloise.

Louis Abry, *les Hommes illustres de la nation liégeoise* Liège, 1867, p. 123. — Comte de Becdelièvre, *Biographie liégeoise*, t. II, p. 264. — Théodore Bouille, *Histoire de la ville et du pays de Liège* Liège, 1732., t. III, p. 262, 263, 264. — Britz, *Code de l'ancien droit belgique*, t. I, p. 191, § CXX, CXXI. — Eugène Defacqz, *Ancien droit belgique* (Bruxelles, 1873), t. I, p. 156. — de Feller, *Dictionnaire historique*, 4e édit. (Paris et Lyon, 1842,, t. IX, p. 69. — de Gerlache, *Histoire du pays de Liège* (Bruxelles, 1843), p. 255, 266-268. — Ferd. Henaux, *Histoire du pays de Liège* 3e édit., Liège, 1874, t. II, p. 389 et s., 430, texte et note. — *L'indifférent et véritable Liégeois* (Liège, 1646), p. 30. — Hœfer, *Nouvelle biographie générale*, t. XXXIII (Paris, 1860), p. 631. — Loyens, *Recueil héraldique des bourgmestres de la noble cité de Liège* (Liège, 1740), p. 405-408, 413 et 414. — Polain, *Étude sur Ch. de Mean*, dans les *Bulletins de l'Académie de Belgique*, t. XVIII, 2e partie, p. 191 et s. — Rai-

kem, *Discours* prononcé le 15 octobre 1845 à la rentrée solennelle de la cour d'appel de Liège. — Spinnaël, Notice dans la *Revue des Revues du droit*, t. VI, p. 12. — de Theux, *Bibliographie liégeoise*, col. 179, 182 et s., 195, 242, 266, 296, 526. — Henry del Vaux, *Dictionnaire biographique de la province de Liège*, p. 86. — de Villenfagne, *Recherches sur l'histoire de la ci-devant principauté de Liège* (Liège, 1817), t. II, p. 98, 121, 122, 123. — Warnkönig, *Précis de l'histoire de Liège*, traduit par S. Bormans (Liège, 1864), p. 123 et 133 et s. — Dewez, *Histoire du pays de Liège* (Bruxelles, 1822), t. II, p. 164 et 343 et suiv.

MÉAN (*François-Antoine-Marie-Constantin* **DE**), dernier prince-évêque de Liège, archevêque de Malines et primat des Pays-Bas, était le deuxième fils de François-Antoine, comte de Méan de Beaurieux, seigneur de Saive, de Gutshoven, chambellan de l'archevêque de Cologne, et de Anne-Elisabeth-Françoise, comtesse de Hoensbroeck-d'Oost. Il naquit au château de Saive, le 6 juillet 1756. Après des études faites à Mayence et à Douai, il voulut entrer comme chanoine noble dans le chapitre cathédral de Saint-Lambert, mais on trouva qu'il ne réunissait pas tous les quartiers requis. Pendant que cette difficulté était encore pendante, le pape lui donna la coadjutorerie du canonicat de son oncle, Pierre-Guillaume de Méan, avec droit de succession. Le 25 mai 1777, il fut reçu parmi les tréfonciers de l'église cathédrale. Le 21 juillet 1784, son oncle maternel, César de Hoensbroeck était inauguré prince-évêque. Le nouveau souverain s'adjoignit comme suffragant le jeune Méan dès qu'il eut reçu la prêtrise. Le souverain pontife l'ayant nommé évêque d'Hippone *in partibus*, Hoensbroeck lui donna l'onction épiscopale, le 19 février 1786. Deux ans plus tard, le 1er mars 1788, notre suffragant acquit encore la prévôté de la collégiale de Saint-Martin.

La principauté était à cette époque le théâtre d'une vive agitation. Hoensbroeck avait ordonné la fermeture d'une salle de danse ouverte à Spa par le sieur Levoz et on avait contesté la légitimité de cette interdiction. Aux trois Etats, non au prince, disaient les mécontents, il appartenait de prendre de telles ordonnances attentatoires aux droits de la bourgeoisie. Le tribunal des *Vingt-Deux* lui ayant donné tort, Hoensbroeck en appela à la chambre impériale de justice qui siégeait à Wetzlar et avait été érigée par Maximilien pour connaître des différends qui surgissaient entre les princes du Saint-Empire et leurs sujets. Le 6 mai 1789, Méan partit pour Wetzlar, et son oncle ne tarda pas à l'y rejoindre.

Or, en ce moment, une révolution éclatait en France. Le 14 juillet, la Bastille s'écroulait sous les coups des insurgés, et d'une extrémité du pays à l'autre on réclamait l'abolition des privilèges féodaux, on demandait une constitution qui consacrât l'égalité sociale et accordât au peuple le régime représentatif. Ces revendications eurent leur écho dans la vallée de la Meuse, à Liège surtout. Le 18 août, on renversa le magistrat local et on élut bourgmestre deux citoyens populaires, Fabry et de Chestret. Le règlement électoral de 1684 fut abrogé. Hoensbroeck, qui n'avait pas su prévenir l'orage par des concessions opportunes, ni le conjurer par une résistance énergique, se retira furtivement à Trèves et Méan l'y suivit.

A partir de ce moment, Méan se mêla activement des affaires liégeoises en travaillant au rétablissement de l'autorité épiscopale telle qu'elle existait avant la journée du 18 août. Il partageait la confiance du prince avec le tréfoncier Wasseige, ministre plénipotentiaire de Hoensbroeck auprès des princes directeurs du cercle de Westphalie et fort écouté des agents autrichiens. Nous le trouvons tantôt à Coblence ou à Mayence, chez l'Electeur, qui, comme prince-souverain du Saint-Empire, avait offert sa médiation aux belligérants; tantôt à Bruxelles, auprès du comte de Metternich-Winnebourg, ministre plénipotentiaire de l'empereur Léopold II dans les Pays-Bas. En 1792, après la restauration du pouvoir épiscopal dans la vallée de la Meuse, Méan entra si avant dans la faveur de son oncle qu'il supplanta complètement Wasseige. Celui-ci finit même par tomber en disgrâce et donna sa démission. Quand Hoensbroeck mourut le 4 juin de la même année, Méan était sans contredit le cha-

noine le plus influent du chapitre cathédral, celui qui avait le plus de chance de devenir le chef spirituel et temporel de l'Eglise de Liège, bien qu'on pût lui opposer des compétiteurs sérieux, tels que d'Oultremont, de Hompesch, d'Arberg, évêque d'Ypres, de Salm, évêque de Tournai. Il était le neveu du défunt, l'ami du grand prévôt et du grand ecolâtre, et il résidait à Liège même, autant de circonstances qui favorisaient singulièrement sa candidature. Enfin, ses idées politiques étaient celles de la majorité du chapitre, et cette communauté de sentiments avec ses collègues de la cathédrale militait alors plus en sa faveur que les raisons de l'amitié ou sa parenté avec l'évêque défunt. Le chapitre savait que Méan serait l'exécuteur inflexible de la réaction contre les principes révolutionnaires qui s'étaient fait jour en 1789, réaction qui avait commencé dès le retour de Hoensbroeck et que le haut clergé voulait poursuivre jusqu'au bout, parce qu'il y voyait le maintien de son existence. Aussi la nomination de Méan fut-elle aussitôt décidée.

Dès que la succession de Hoensbroeck fut ouverte, Méan commença ses visites. Il ménagea une réunion préparatoire, non officielle, du chapitre, et une trentaine de tréfonciers s'engagèrent dès lors à voter pour lui. Sa candidature était agréable au ministre de Hollande qui fut assez habile pour faire croire que ses désirs étaient ceux des cours de Londres et de Berlin. Par contre, la cour de Vienne, à qui l'on attribuait des vues sur la principauté, soit qu'elle eût voulu la conférer à un archiduc, soit qu'elle eût songé à la réunir à l'archevêché de Cologne pour en faire un grand Etat ecclésiastique qu'elle eût opposé à la Prusse, de ce côté du Rhin, penchait pour le prince de Salm, évêque de Tournai, et elle le patronna un moment. S'il eût été mieux avisé, le chapitre cathédral eût remis le bâton pastoral à un prélat qui fût resté étranger à l'administration réactionnaire de Hoensbroeck, et, en tout cas, il se fût gardé de déplaire à une grande puissance catholique comme l'Autriche, dont le secours lui avait été si nécessaire quand il fallut combattre par les armes le parti révolutionnaire. L'Autriche avait donné à Hoensbroeck et à ses ministres des conseils de modération qui ne furent pas suivis. On ne l'écouta pas davantage quand le trône épiscopal devint vacant. La réaction, disons mieux, la contre-révolution devait être complète; politique dangereuse dans ce moment où les idées nouvelles allaient faire explosion avec une force irrésistible si on tentait de les comprimer. De Chestret voyait juste quand il écrivait à Bailly, le 23 juin, que l'avènement de Méan porterait le dernier coup à la principauté. Rien ne triompha de l'obstination du chapitre cathédral. Méan fut élu à l'unanimité, le 16 août 1792.

Les révolutionnaires liégeois qui avaient dû prendre le chemin de l'exil après le retour de Hoensbroeck, attendaient du nouveau prince un décret d'amnistie qui eût été en quelque sorte son don de joyeux avènement, le gage de la réconciliation de tous les partis. Ils furent cruellement déçus. Méan se montra aussi rigoureux que son prédécesseur. Il est vrai qu'il ne jouit pas longtemps du pouvoir suprême. Avant qu'il eût le temps de se faire inaugurer, les Français étaient en Belgique; le 6 novembre, Dumouriez remportait sur les Autrichiens la grande victoire de Jemappes et s'emparait en quelques jours de tous les Pays-Bas; le 28, ses soldats entraient à Liège. La veille, Méan avait quitté la ville avec sa cour, et son départ, dit Borgnet, fut le signal d'une explosion facile à prévoir. Les exilés rentrèrent à la suite des Français, leurs libérateurs, et ils crurent que dès ce jour-là leur patrie était vraiment libre. Le magistrat de la cité formé de partisans du prince, fut dissous et remplacé par le conseil municipal révolutionnaire de 1790. Dumouriez invita les Liégeois à élire une *Convention nationale* de cent vingt membres qui remplacerait l'ancienne assemblée des trois Etats. Des *conseils provisoires* s'emparèrent de l'administration dans les petites villes et les communes rurales. Le pays allait

s'organiser selon le vœu des patriotes, quand parut le fameux décret du 15 décembre, par lequel la Convention française séquestrait dans les Pays-Bas et la principauté de Liège tous les biens des partisans de l'ancien régime pour les remettre aux administrations provinciales; annonçait l'envoi de commissaires qui fraterniseraient avec les populations et prendraient les mesures nécessaires à l'entretien des armées; arrêtait que le peuple réuni en assemblées primaires élirait des administrateurs provisoires, excluant de l'éligibilité tous les anciens fonctionnaires, les nobles, les membres des corporations privilégiées; ordonnait l'abolition de tous les impôts; supprimait la noblesse, les privilèges et toutes les autorités existantes. Ce terrible décret, quoiqu'il rappelât dans son préambule le principe de la souveraineté populaire, n'était qu'un acheminement à la réunion de notre pays à la France. Il fut exécuté dans la principauté avec autant d'habileté que d'énergie. Les commissaires de la Convention retardèrent la réunion de la convention liégeoise, dont ils craignaient l'influence, et ne permirent que l'élection d'une administration générale provisoire; quand celle-ci se réunit, elle n'eut qu'à ratifier un vœu émis six semaines auparavant par les Franchimontois et quelques sections liégeoises en faveur de l'annexion à la France.

L'influence française fut de courte durée. Le 1er mars 1793, le prince de Cobourg, généralissime des forces autrichiennes, traversait la Roer et emportait les redoutes d'Aldenhoven. Le 2, il était à Rolduc et, le 3, à Maestricht. Les Français durent sortir de Liège. Le vainqueur rétablit l'ancienne magistrature et imposa à la principauté une contribution de guerre de 600,000 florins payable par tiers dans les neuf jours. Méan, qui s'était réfugié à Munster pendant l'invasion française, apprit avec étonnement les exigences du général des alliés à l'égard de son peuple déjà si cruellement éprouvé; il fit des démarches pour obtenir une réduction de l'indemnité, démarches qui n'eurent aucun succès. La somme, du reste, fut payée avant le délai prescrit. Lui-même sut bientôt que des ordres venus de Vienne enjoignaient à Cobourg d'administrer provisoirement la principauté. Il était question, paraît-il, de démembrer le petit Etat liégeois. Dotrenge, son chargé d'affaires à Bruxelles, lui envoya plus tard, le 11 août 1793, le résumé d'un entretien entre le duc de Beaufort et l'archiduc Joseph, au cours duquel Son Altesse avait déclaré qu'il y avait dans le pays de Liège, et notamment dans l'Entre-Sambre-et-Meuse et les Ardennes, plusieurs parties qui étaient de la convenance de Sa Majesté Impériale et qu'il serait désirable qu'on trouvât le moyen de faire des échanges! L'Autriche, comme le remarque Borgnet, avait un intéret immense à conserver le concours armé de la Prusse, qui déjà préparait sournoisement la paix avec la France. Pour la retenir, il semblait assez naturel de présenter à son avidité peu scrupuleuse l'appât d'une augmentation de territoire du côté de la Meuse.

Au mois d'avril seulement, Méan put retourner à Liège et reprendre les rênes du gouvernement. La cour de Vienne lui avait fait entendre qu'il devait accorder une large amnistie, à l'exception de quelques chefs, et faire droit aux revendications les plus légitimes. L'Autriche se montrait bienveillante à l'égard des patriotes liégeois, parce qu'elle craignait qu'une nouvelle révolte à Liège ne fût le signal de nouveaux troubles dans les Pays-Bas, et parce qu'elle voulait se ménager des alliés dans la principauté même, dans le cas où elle se verrait obligée par les circonstances à en annexer une partie. Méan rentra dans sa capitale, le 21, au soir. La population n'avait pas été prévenue et le prince se rendit à son palais directement, sans avoir à subir les ennuis d'une réception officielle. Il ne perdit pas un moment. Déjà le 9 mars il avait annulé tout ce qui s'était fait dans le pays depuis le 27 novembre précédent, rétabli toutes choses en l'état, rappelé les anciens juges et les anciens fonctionnaires destitués par

les commissaires de la Convention à l'exception toutefois de ceux qui avaient adhéré au régime français; on défendit même aux cours d'admettre à leurs audiences les avocats qui avaient pris part à la révolution; les notaires coupables du même crime étaient suspendus jusqu'au moment où une instruction judiciaire déciderait de leur sort. Toutefois, un mandement du 29 avril tempéra quelque peu la rigueur de ce premier décret en relevant de la suspension les avocats, procureurs, greffiers ou notaires qui n'auraient été que membres de section, pourvu qu'en y siégeant ils n'eussent commis aucun délit de droit commun, ni aucun crime de lèse-majesté, c'est-à-dire qu'ils ne se fussent rendus coupables ni de sacrilèges, ni d'incendies, ni de démarches ou d'intrigues en vue de faciliter la conquête du pays par l'étranger! Méan avait signalé, deux jours avant, à son secrétaire de Chestret les catégories de patriotes qu'il était question de poursuivre criminellement: les présidents et secrétaires des sections, les membres de l'administration provinciale, des conseils municipaux, les missionnaires politiques envoyés dans les campagnes, les imprimeurs de tous les écrits séditieux. Le lendemain, en donnant ses instructions au tréfoncier Ghisels, son grand écolâtre, il recommendait de suspendre les poursuites; trois jours après, il limitait cette suspension aux présidents et secrétaires des sections « pour tous les autres cas », écrivait-il, « comme ils tombent sur des gens qui « sont universellement reconnus punis- « sables. sans espoir de trouver des pro- « tecteurs puissants, on peut continuer « d'aller en avant ». Aussi le nombre des exilés pendant cette seconde restauration fut-il relativement considérable. Le prélat qui accueillait si généreusement dans ses Etats les proscrits français, comme l'abbé Delille, se montrait impitoyable envers ceux de ses sujets qui avaient adhéré aux idées nouvelles. L'amnistie si longtemps désirée ne parut que le 6 juillet; elle était applicable à ceux qui avaient pris part aux désordres arrivés pendant l'invasion, mais elle renfermait tant d'exceptions que personne ne sut gré au prince de sa clémence tardive.

L'assemblée traditionnelle des trois Etats du pays eut lieu le 8 juillet. Le lendemain, le prince fut inauguré solennellement; il prit comme évêque suffragant le baron Antoine-Casimir de Stockheim. Il fallait pourvoir aux difficultés financières que les derniers événements avaient créées. Le prince Ferdinand de Wurtemberg, beau-frère de l'empereur François II, un des lieutenants de Cobourg, qui était entré à Liège, après l'affaire d'Aldenhoven, à la tête de l'aile gauche de la grande armée, réclamait 80,000 florins d'indemnité pour les pertes qu'il avait faites dans le pays. Méan, qui évitait de se brouiller avec la famille d'un aussi puissant solliciteur, paya la moitié de la somme; dans leur séance du mois de mai 1794, les Etats prirent cette dette à leur charge et remboursèrent au prince l'argent qu'il avait avancé. Le pays tout entier avait été ainsi rançonné par ce grand seigneur avide, qu'un recès de l'état primaire avait surnommé l'*illustre libérateur* qui avait débarrassé Liège de la *horde impie et régicide* qui l'occupait!

Dans l'entre-temps, le gouvernement épiscopal poursuivait sa politique réactionnaire d'une manière implacable. L'imprimeur Desoer avait été condamné à un emprisonnement de plusieurs mois. Grégoire-Joseph Chapuis, médecin verviétois, d'une famille de patriotes, s'était enthousiasmé pour les idées nouvelles. Membre de la municipalité de Verviers, en 1793, il avait marié civilement plusieurs de ses concitoyens. Comme son frère Hubert, qui avait pris la fuite lors des troubles de 1789, il jugea prudent d'émigrer avant le retour des autorités épiscopales. Il rentra imprudemment dans le pays, fut arrêté et traduit devant la haute cour échevinale de Liège, qui le condamna à la peine de mort. Méan refusa de lui faire grâce. S'il faut en croire certaines versions contemporaines, il répondit même, à ceux qui sollicitaient pour le condamné: « Il faut don- « ner un exemple aux philosophes, je

« n'en veux plus ». Et le malheureux Chapuis fut exécuté le 2 janvier 1794, sur une des places de Verviers, devant une foule exaspérée que retenaient à grand'peine des soldats hollandais indignés eux-mêmes de la cruauté du supplice. La mémoire de Chapuis fut honorée comme celle d'un martyr, et le nom de Méan devint à jamais impopulaire dans toutes les localités de la vallée de la Vesdre. Un certain Bouquette de Dinant, ancien fripier, avait attaché sur la manche de César de Hoensbroeck, quand il se rendit, le 18 août, à l'hôtel de ville, une cocarde patriotique en lui adressant des paroles irrévérencieuses. Pendant l'invasion française il avait été officier municipal. Il fut exécuté à Huy dans le courant du mois de mars 1794.

Ces exécutions ne raffermirent pas le trône de Méan. A la fin de mai de cette même année 1794, les Français rentraient dans les Pays-Bas; le 26 juin, Jourdan, à la tête de l'armée de l'Entre-Sambre-et-Meuse, remportait la décisive victoire de Fleurus. Cette fois, les Français étaient définitivement maîtres de notre patrie. Le 24 juillet, Méan sortit du pays de Liège, dont il perdait la souveraineté pour toujours, et le 27, le jour même de la chute de Robespierre, l'ennemi y entrait. La principauté disparut et une partie de son territoire devint le département de l'Ourthe.

Méan se retira à Erfurt où il vécut en simple particulier, habituellement avec Berthonnier, son secrétaire, encourageant de sa retraite les prêtres du diocèse qui refusèrent de prêter serment à la constitution civile du clergé et leur accordant de grands pouvoirs spirituels. Quand la principauté eut été cédée irrévocablement à la France par le traité de Lunéville, Méan, en vertu des arrangements pris entre l'empire allemand et la république française, dut se contenter d'une pension viagère très inférieure aux revenus dont il jouissait précédemment, et cette pension fut mise à la charge de plusieurs princes germaniques qui avaient obtenu des accroissements de territoire sur la rive droite du Rhin. Il fit de vains efforts pour obtenir en faveur de ses fidèles serviteurs des indemnités équivalentes à leurs pertes; le résultat de ses réclamations fut l'allocation d'une somme assez modique, une fois payée. A l'époque du Concordat, il donna sa démission d'évêque de Liège pour obéir à l'invitation du pape Pie VII, ce qui n'impliquait pas une renonciation de ses droits de souverain sur la principauté. Après la chute de Napoléon, il espéra qu'il remonterait sur le trône, et il adressa de vives réclamations au congrès de Vienne, semblables à celles qu'il avait présentées au congrès de Radstadt en 1797. Elles ne furent pas écoutées et le ci-devant pays de Liège fut incorporé dans le nouveau royaume des Pays-Bas.

D'amples compensations attendaient le prince-évêque déchu. Guillaume Ier, roi des Pays-Bas, qui voulait se rendre agréable à une famille dont il connaissait l'influence, nomma François-Antoine de Méan membre de la première chambre des Etats généraux, grand-croix de l'ordre du Lion belgique, prince de Méan, et le désigna pour le siège archiépiscopal de Malines, vacant depuis plusieurs années. Méan, quoiqu'il fût un observateur scrupuleux de la discipline catholique et que pendant son exil il eût encouragé le clergé liégeois à combattre toutes les constitutions contraires aux lois de l'Eglise (1), n'hésita pas à accepter les faveurs d'un souverain calviniste et à prêter le serment de fidélité à la loi fondamentale qui venait d'être condamnée par le *jugement doctrinal* des évêques belges. Quand le pape eut protesté à son tour contre la constitution nouvelle, Méan, qui résidait alors à Ratisbonne, déclara, le 18 mai 1817, qu'en prêtant serment à la loi fondamentale, il n'avait nullement entendu s'engager à rien qui fût contraire aux dogmes ou aux lois de l'Eglise catholique, et qu'en

(1) Ainsi la loi ou plutôt le décret du 19 fructidor an V, qui imposait à tous les prêtres le serment de haine à la royauté. Quand, le 15 mai 1800, le premier consul exigea une promesse de fidélité à la Constitution de l'an VIII, Méan déclara que la licéité de la promesse de fidélité était douteuse et qu'il fallait s'abstenir jusqu'à décision ultérieure du saint-siège.

jurant de protéger toutes les communions religieuses de l'Etat, c'est-à-dire les membres qui les composaient, il n'entendait leur accorder cette protection que sous le rapport civil, sans vouloir par là approuver ni directement ni indirectement les maximes qu'elles professaient et que la religion catholique proscrit. Cette déclaration fut admise par le gouvernement et dès lors les catholiques les plus scrupuleux, dit de Gerlache, offrirent de prêter serment dans le sens de Mgr de Méan. Le saint-père se contenta de cette explication en exigeant qu'elle fût rendue publique par la voie des journaux et préconisa Méan archevêque de Malines dans le consistoire du 28 juillet 1817. Les bulles d'institution canonique renfermaient un éloge remarquable du nouveau métropolitain. Or, le 3 juillet de l'année suivante, Méan, dans une lettre privée à l'abbé Klerens, curé de Sainte-Catherine et doyen rural de Bruxelles, avait donné les raisons de sa déclaration en faisant entendre que le pape n'avait pas condamné le serment à la loi fondamentale. Cette explication passablement téméraire s'ébruita, parvint jusqu'à Rome et le pape, pour en atténuer l'effet, la combattit et la réfuta point par point dans son bref *Antequam ad litteras*, daté du 3 décembre 1817.

Sur ces entrefaites, Méan avait pris possession de son siège par procuration, le 22 septembre. Le chanoine Van Helmont fit en son nom la profession de foi et prêta le serment de fidélité à l'Eglise de Malines entre les mains du vicaire général Forgeur. Le 5 octobre, Mgr Van Velde de Melroy, ancien évêque de Ruremonde, imposa le pallium à l'archevêque dans sa chapelle domestique à Bruxelles. Le 13 octobre, Méan fit son entrée solennelle dans la cité archiépiscopale et le lendemain il assista aux fêtes brillantes que la régence donna en son honneur.

Le primat des Pays-Bas était bien vu à la cour. On attendait de lui plus de condescendance que des autres chefs du clergé et on le ménageait davantage. Peut-être croyait-on que ses infirmités le rendraient incapable d'une longue résistance. On se trompa. Quand le roi Guillaume eut par ses arrêtés du 14 juin et du 17 juillet 1825 supprimé toute liberté d'enseignement et créé pour les futurs prêtres un collège philosophique à Louvain, Méan, bien qu'on lui eût offert une place de curateur au nouvel établissement, protesta avec énergie contre des mesures qu'il jugeait contraires à la loi fondamentale et attentatoires aux droits de l'Eglise, énergie qui lui valut les félicitations du pape Léon XII. La correspondance qu'il échangea avec Goubau, le directeur du culte catholique du royaume des Pays-Bas, atteste la fermeté avec laquelle il défendit les droits de son clergé. Ni les séductions ni les menaces ne fléchirent le courageux prélat. Van Gobbelschroy, ministre de l'intérieur, lui ayant adressé une lettre prétendument théologico-canonique, Méan la réfuta dans un mémoire d'environ trente pages in-folio, portant la date du 20 avril 1827. Le roi fit des concessions. Il conclut, le 18 juin 1827, un concordat avec le saint-siège, rendit facultatif, puis supprima, le 9 janvier 1830, le collège philosophique et permit aux évêques de rouvrir les séminaires diocésains. C'était trop tard. Quelques mois plus tard, la révolution éclatait, et un des premiers actes du gouvernement provisoire fut d'affranchir le culte catholique de toute entrave. Quand le Congrès national élabora une constitution qui fût en harmonie avec le caractère et les traditions du peuple belge, Méan demanda que la charte nouvelle assurât aux catholiques le libre exercice de leur culte et les mît à l'abri des vexations qu'une longue et triste expérience, disait-il, leur avait fait craindre. Ce fut le dernier effort de cette volonté énergique que la mort seule pouvait abattre. Méan tomba frappé d'apoplexie, le 15 janvier 1831, à l'âge de soixante-quinze ans. On déposa son corps dans la crypte sépulcrale des archevêques sous le maître-autel de Saint-Rombaut. En 1837, son neveu et légataire universel, le comte Eugène de Méan, fit élever par le sculpteur liégeois Louis Jehotte un mauso-

en marbre blanc à la place où reposait la dépouille mortelle de l'archevêque.

Méan avait passé les plus belles années de sa vie dans l'exil. Il regnait depuis dix-huit mois à Liège, quand il dut, par suite d'une nouvelle invasion des Français, abandonner le gouvernement temporel de la petite principauté. Quand, vingt-trois ans plus tard, il accepta le siège archiépiscopal de Malines, il était atteint de graves infirmités. Néanmoins, il eut le temps, à Liège comme à Malines, de montrer son caractère. Si l'on croit les contemporains, c'était un prince d'une politesse exquise, très charitable, très exact dans l'accomplissement de ses devoirs religieux, très entêté aussi, *tiess di hoie*, comme il le disait un jour à Malines en se servant, pour mieux rendre sa pensée, de l'idiome énergique de son pays natal. On l'avait vu à la façon dont il poursuivit à Liège les auteurs ou même les simples partisans des mouvements révolutionnaires de 1789 et de 1792. Un souverain moins fanatique eût compris qu'il fallait donner quelques satisfactions aux revendications populaires et éviter de froisser l'Autriche qui pour des raisons intéressées sollicitait en faveur des patriotes une large amnistie. La mort de Chapuis et de Bouquette fit taxer de cruauté la sévérité d'un prince qui fut ailleurs charitable, voire généreux, à l'égard des malheureux. L'archevêque de Malines fut aussi ferme que l'évêque de Liège. Si l'on se trompa un moment à Rome comme à La Haye sur ses vrais sentiments, à cause de la promptitude avec laquelle il avait accepté la loi fondamentale, on reconnut bientôt que le courtisan s'effaçait devant le prélat quand les intérêts de l'Eglise étaient menacés et que le primat des Pays-Bas n'était pas moins inébranlable que ses évêques quand il fallait résister à la politique arbitraire des ministres du roi Guillaume. A défaut d'une intelligence supérieure Méan montra dans des circonstances difficiles une rare énergie et il ne mentit pas à sa devise : *Domine, non recuso laborem*.

Méan portait : d'argent, à l'arbre au naturel, fructifère, posé sur un tertre de sinople, à l'aigle éployée de sable, becquetée et membrée de gueules et couronnée d'or, tenant dans ses serres une tringle d'or brochant sur le fût de l'arbre.

H. Lonchay.

Archives de l'Etat, à Liège, *Fonds divers*; règne de François-Antoine de Méan. — Archives de l'archevêché à Malines. — Polain, *Recueil des ordonnances de la principauté de Liège*, 3e série, t. II. — Borgnet, *Histoire de la révolution liégeoise de* 1789. — Daris, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège*, 1724-1852. — Daris, *Le Prince-évêque de Liège pendant l'émigration*, 1789-1801, dans le tome XV des *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*. — Piot, *La Politique de l'Autriche au pays de Liège en* 1791, dans les *Comptes rendus des séances de la Commission royale d'histoire*, 4e série, t. VI. — P. Claessens, *Monseigneur de Méan, dernier prince-évêque de Liège, archevêque de Malines*, dans le tome VIII de la *Revue catholique*. — P. Claessens, *La Belgique chrétienne depuis la conquête française jusqu'à nos jours*. — De Gerlache, *Histoire du royaume des Pays-Bas*. — Félix de Grave, *Grégoire-Joseph Chapuis, décapité à Verviers*. — Édmond Poncelet, *La Seigneurie de Saive*. — *Collection des principaux chronogrammes, emblèmes, vers et autres inscriptions qui ont décoré la ville de Malines à l'occasion de l'entrée solennelle de S. A. le prince de Méan, comme archevêque de cette ville, le* 13 *octobre* 1817. Malines, 1817.

MÉAN (*Pierre* **DE**), jurisconsulte distingué, né à Liège en 1576. Il fut pourvu, en 1602, par le prince-évêque de cette ville, Ernest de Bavière, de la place d'échevin de la haute justice du pays et devint successivement membre du conseil privé du prince Ferdinand de Bavière et commissaire déciseur à Maestricht. Il fit partie de l'échevinage jusqu'en 1638, date à laquelle il obtint la présidence du tribunal. Il conserva cette dignité jusqu'à sa mort survenue en 1650.

Pendant cette longue magistrature, il rédigea le *Recueil des points marquez pour coustumes du pays de Liège*, travail dont il avait été chargé, en 1620, par le prince Ferdinand de Bavière. Cet ouvrage eut différentes éditions et servit de base aux travaux du fils du magistrat, le célèbre jurisconsulte Charles de Méan (voir plus haut), issu de son mariage avec Anne de Gherinx.

L. Tierenteyn.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 992. — *Recueil héraldique des bourgmestres de Liège*, p. 328.

MEAUX (*Ferdinand Joseph*), primus de la faculté des arts de l'université de Louvain, à la promotion du 19 octobre 1762, né à Harvengt, le 27 mai 1741. Il était fils de Jean-Baptiste et de Marie-Philippe Haussy. Il avait fait ses humanités au collège de Houdain, à Mons; aussi, à la suite de l'honneur envié qu'il avait obtenu à l'université, le comédien Gasparini lui dédia-t-il une pièce dramatique intitulée : *l'Ecolier Maître ou le Prix de la science*, petite pièce nouvelle, au sujet du sieur Meau, premier de l'université de Louvain, dédiée à Messieurs les étudians de Mons, représentée à Mons le 24 octobre 1762. C'est une composition en vers français assez médiocre. La Renommée vient couronner Meaux, en chantant :

Meau, le premier de Louvain,
Par son savoir à la victoire,
Il faut être écolier d'Houdain
Pour aspirer à cette gloire.

Nul doute que, poursuivant une carrière si brillamment commencée, Meaux ne se fût distingué parmi ses concitoyens si une mort prématurée ne l'avait enlevé le 28 novembre 1766, au milieu de ses études théologiques qu'il poursuivait au collège du Pape, à l'université de Louvain.

Ernest Matthieu.

Bulletins du Cercle archéologique de Mons, 1re série. — Leclercqz, *Mémoires sur l'histoire de Mons*. Mons, Hoyois, 1870, in-4°, p. 88. — J. Decleve, *le Théâtre à Mons*, 1891.

MECKEREN (*Gérard* **VAN**), dit *Batenborg*, écuyer, vice-amiral de Flandre sous Charles-Quint, né à Bergues-Saint-Winoc dans les dernières années du XVe siècle ou tout au commencement du XVIe, et mort en 1562. On ignore son origine, qui furent son père et sa mère, quelle fut son éducation et sous quelle inspiration il embrassa la carrière de la marine. Mais si l'histoire l'a laissé dans une obscurité relative, il n'en fut pas moins un des hommes qui aidèrent Charles-Quint à monter au faîte des grandeurs et qui le servirent avec le plus de loyauté et de dévouement. Des documents d'archives nous apprennent qu'en 1528, il était déjà capitaine de tous les navires de guerre « esquippés par les « quatre membres de Flandre ». C'était l'époque où une indignation générale s'était élevée contre Charles-Quint qui n'avait pas craint, un an auparavant, de faire mettre Rome à sac et d'emprisonner le pape Clément VII, et où la France et l'Angleterre coalisées avaient déclaré la guerre à l'empereur. Devant les événements qui semblaient devoir se produire, la gouvernante des Pays-Bas, Marie de Hongrie, prenait ses précautions : elle chargea donc Van Meckeren de protéger les côtes de Flandre. Celui-ci, obéissant aux ordres de sa souveraine et de son puissant seigneur, l'amiral Maximilien de Bourgogne, fit prendre le large à son escadre, se rendit à l'endroit où l'appelait la confiance de ses maîtres et y fit plusieurs captures. Cependant, une trêve se conclut entre le roi d'Angleterre et le gouvernement des Pays-Bas, et la guerre annoncée n'eut pas lieu. Van Meckeren, rappelé à la suite de ces circonstances, quitta ses vaisseaux pour venir reprendre à Bergues, dans sa petite maison de la *Landstraete*, la vie paisible des bourgeois de ce temps. Son oisiveté dura trois ans, après lesquels on le trouve investi de fonctions publiques. Il fut, en effet, *poortmeester* ou chef de sa commune de 1532 à 1533, année au cours de laquelle le service de l'empereur le réclama. Charles-Quint était alors en possession de l'Italie. Ayant promis à Sforce, qu'il avait investi du duché de Milan, la main d'une de ses nièces, fille du roi de Danemark, il avait décidé d'envoyer à Copenhague deux ambassadeurs, Maurice de Oldenbourg et Wallexem de Hoplincourt, afin de négocier ce mariage. C'est à Van Meckeren qu'échut le soin de les conduire à destination. Son escadrille ayant attendu des vents favorables put partir à la mi-août et fut assez heureuse pour déposer, sans qu'ils eussent trop souffert du voyage, les deux ambassadeurs à Copenhague, le 28 septembre suivant.

En 1536, lors du soulèvement de la Suède et du Danemark contre leur roi Chistiern II, Van Meckeren fut chargé

avec Nicolas Dasnes de l'armement des navires de la flotte que Charles-Quint se proposait d'envoyer en Danemark, pour soutenir le parti de son beau-frère. Il s'acquitta fort bien de sa besogne, et ne fit plus parler de lui que lorsque la guerre fut déclarée entre l'empereur, son maître, et le roi de France. Pendant que Charles-Quint conduisait ses armées dans le cœur de la Champagne, Van Meckeren se tenait en mer en vue des côtes de Flandre, veillant à leur défense et faisant quelques prises à l'ennemi.

La paix, signée le 18 septembre 1544, fit encore une fois rentrer notre marin dans l'inactivité. Il s'en retourna à Bergues, pour être bientôt rappelé, comme toujours, par la politique. Les rois d'Angleterre cherchaient depuis longtemps à joindre l'Ecosse à leur couronne et à ne faire qu'un seul royaume des deux Etats. Une alliance d'Edouard III avec Marie-Stuart eût favorisé l'exécution du projet, mais les négociations ouvertes dans ce sens n'aboutirent pas, au contraire. Henri II envoya à la reine régente Marie de Lorraine des troupes pour protéger ses frontières du sud, tandis que lui-même vint bloquer Boulogne, qu'il aurait voulu récupérer sans bourse délier. Le blocus donna lieu à une négociation qui amena un accord entre la France et l'Angleterre. Charles-Quint, fâché que cet accommodement se fût fait sans son intervention, entrava la navigation entre les Pays-Bas, l'Ecosse et l'Angleterre, et rappela son ambassadeur à Londres. Van Meckeren eut la mission d'aller en croiseur dans la Manche et reçut à cet effet, le 14 mars 1549, de Maximilien de Bourgogne un diplôme où étaient énoncés les motifs de l'expédition qu'il devait entreprendre : « servir Sa Majesté contre les Ecossais, ses « ennemis déclarés, et protéger la navi- « gation contre toute attaque des pi- « rates. » etc. Il commanda à bord du navire *le Faucon*, et éprouva, dans l'accomplissement de son mandat, des contrariétés de tout genre de la part de ses propres compatriotes. Nous avons dit que l'empereur rappela son ambassadeur d'Angleterre ; à Gérard van Meckeren fut encore confié le soin de protéger sa rentrée dans sa patrie.

Deux ans après, en 1551, la rupture de la paix entre la France et les Pays-Bas obligea Van Meckeren de se rendre en hâte, avec son collègue Dasnes, pour affaire d'Etat, à Veere, dans l'île de Walcheren, où résidait l'amiral Adolphe de Bourgogne, seigneur de Bevre. On ne sait, faute de documents, quelle mission il y reçut, mais on peut présumer qu'on le chargea de protéger le commerce maritime et la pêche menacée par les corsaires.

Au mois de novembre 1553 mourut, à Dunkerque, le seigneur de Locre, Antoine de Briarde, vice-amiral de Flandre. Le 1er décembre, Van Meckeren lui succéda. Le brevet qui le nomma, le fit, comme dit Guichardin, « gouver- « neur de toutes choses appartenantes à « la mer, et ses dépendances, ayant part « à toutes confiscations, proyes et bu- « tins qui se font sur la mer en temps « de guerre ». Les hostilités reprirent la même année entre l'empereur et la France. Elles donnèrent lieu aux armateurs de Dunkerque de faire diverses captures sur les ennemis. Le navire de guerre *l'Hirondelle*, appartenant à Van Meckeren, en fit une très considérable.

Durant l'année 1554, notre vice-amiral resta à Bergues, occupé des affaires de l'amirauté, et peut-être aussi des intérêts de sa famille. Du 21 septembre 1553 au 30 juin 1554, vingt-huit prises lui avaient rapporté quatre-vingts livres treize escalins six deniers. C'était le dixième que lui attribuait son grade dans la flotte flamande. Mais les courses que ses vaisseaux avaient entreprises les avaient fatigués et endommagés pour la plupart. Il se plaignit vivement de cet état de choses à Maximilien de Bourgogne, qui lui envoya du bois de Zélande pour les radouber ou les reconstruire. Au mois de novembre, tout étant remis en bon état, il s'apprêta de nouveau à appareiller, et, comme la guerre continuait toujours entre la France et l'empereur, il fit, du 1er juillet 1554 au 30 juin 1555, plus de trente prises qui lui rapportèrent 259 livres 5 escalins.

Arriva l'abdication de Charles-Quint, le 25 octobre 1555; Van Meckeren, qui avait maintes fois fait preuve de dévouement à sa cause, fut désigné pour le conduire vers sa retraite. L'empereur se rendit à Zeebourg, en Zelande, où devait se rassembler la flotte, et monta avec ses deux sœurs sur le navire *l'Eléphant*, que commandait le vice-amiral. On sait que le voyage fut heureux, et que Van Meckeren regagna la Flandre après avoir débarqué l'empereur à Laredo, en Biscaye, le onzième jour après son départ de Zélande.

Cependant, avant de se retirer de la vie politique, Charles-Quint avait tenu à donner la paix au monde : il avait conclu le traité de Vaucelles, le 5 février 1556. Cette paix ne fut pas comprise, car les Français continuèrent leurs chicanes. De plus, leurs vaisseaux ravagèrent les mers et causèrent du dommage à certains marchands de Calais, qui se plaignirent à Philippe II. Le roi, qui était alors l'époux de Marie Tudor, promit de sévir et réussit à intéresser les Anglais à sa cause. Marie mit huit mille hommes à sa disposition, et Philippe, après avoir donné le commandement de son armée à Emmanuel-Philibert de Savoie, se fixa à Cambrai pour mieux suivre les opérations de ses troupes. L'amiral de Flandre, alors Maximilien de Bourgogne, l'y ayant suivi, c'est de Cambrai qu'on le voit correspondre avec Van Meckeren durant cette année.

En 1558, après la reprise de Calais sur les Anglais par le duc de Guise, comme on pouvait croire que les vainqueurs, poursuivant leur route, pénétreraient en Flandre, tout le littoral était dans l'anxiété. L'amiral Maximilien de Bourgogne qui était à Veere, éloigné de la scène où se jouaient de si grandes destinées, manquait de nouvelles et était inquiet. Pour être renseigné sur les événements, il envoya un messager à Bergues, chez Van Meckeren dont le lieu de résidence était assez rapproché du théâtre de la guerre. Le messager trouva Van Meckeren fort souffrant — il venait de perdre son fils unique. Néanmoins, le vice-amiral répondit à Maximilien de Bourgogne, et pour ne pas déroger à une habitude prise, fit encore accompagner sa lettre d'un présent. Ce fut le dernier acte de sa vie. Il avait épousé la fille d'un certain Olivier Servaes et eut de son mariage cinq enfants dont quatre filles et un fils.

Fréd. Alvin

Boxhorn, *Chron. van Zeel.*, t. II, p. 474-475. — De Jonge, *Geschiedenis van nederl. zeew.*, t. I. — L. de Baecker, *Etude biogr. sur Gerard van Meckeren* (*Ann. de la Société d'Emulation de Bruges*, 2e serie, t. VI). — Gheldoff, dans les mêmes *Annales*, t. VII.

MÉDARD (*Saint*), évêque de Tournai et de Noyon, mort vers 560. Saint Médard, l'un des prélats les plus honorés de la Gaule belgique, naquit vers l'an 500, d'un père de noble origine et franc de nation, appelé Nectard, et d'une Romaine nommée Protagia. Il appartenait, par sa naissance, au pays des *Veromanduriens* ou, comme on prit l'habitude de l'appeler, du Vermandois, où ses parents possédaient le village de Salency, célèbre par le choix que l'on y fait, tous les ans, d'une jeune fille distinguée par ses qualités morales afin de la couronner *rosière*. Cette cérémonie curieuse, dont l'origine se perd dans la nuit des temps, remonte, d'après la tradition, aux temps de notre saint. Celui-ci se distingua, dès sa jeunesse, par sa douceur et sa bonté : un jour il donna l'un des chevaux que son père lui avait confiés à un voyageur, dont le coursier était mort; un autre jour il abandonna à un aveugle la tunique (*casatula*) confectionnée pour lui par sa mère; souvent, quand il faisait paître son troupeau, il distribuait aux malheureux ce qu'on lui donnait pour manger. Plus tard, le même caractère de bonté le distingua toujours. C'est lorsqu'il fréquenta l'école qu'il prédit à Eleuthère, depuis évêque de Tournai, son élévation à l'épiscopat, et c'est ainsi qu'il mérita à son tour, non seulement de succéder à Eleuthère, mais de réunir à l'évêché de Tournai celui du Vermandois ou de Noyon. Ces deux diocèses restèrent joints sous le même chef spirituel pendant près de six

cents ans, depuis la moitié du VIe siècle environ jusqu'à la moitié du XIIe.

On ne sait rien des actes épiscopaux de Médard. L'histoire de Tournai, qui était alors l'une des résidences favorites des rois Francs, est complètement muette à cet égard; quant aux annales de Noyon, elles sont encore moins connues. On sait seulement que le roi Clotaire, l'un des fils de Clovis, après avoir traversé la *Sumina* ou Somme, arriva à Noyon avec une armée qui y livra tout au pillage. Là, ajoute-t-on, le roi se vit tout à coup arrêté par un prodige : les chevaux attelés aux chariots pris aux habitants se trouvèrent pendant trois jours dans l'impossibilité de se mouvoir; il fallut les prières de Médard, que l'on alla trouver à Salency, pour obtenir du ciel la fin du miracle. C'est alors que l'évêque du Vermandois vint à mourir et que Médard fut choisi pour le remplacer. Quinze ans après, vers 560, il mourut, à l'époque où le roi Clotaire revint de l'expédition dans laquelle il avait puni de sa révolte son fils Chramme. Le roi fit transporter son corps à Soissons, où on lui donna la sépulture dans le fisc ou domaine de *Croviacum* ou Croy, où l'on éleva depuis en son honneur l'église, devenue abbatiale et aujourd'hui détruite, de Saint-Médard, aux portes de Soissons. Le roi Sigebert, l'un des fils ou successeurs de Clotaire Ier (mort en 575), contribua surtout à la fondation de ce temple, qui fut favorisé également des bienfaits de son fils Théodebert II, vers l'an 600.

Tels sont les faits de la vie de saint Médard, suivant le récit de son contemporain, le poète Fortunat, qui l'écrivit, tant en vers qu'en prose, à la demande du célèbre Grégoire, archevêque de Tours. Quelques nouveaux détails se trouvent dans une biographie postérieure, qui paraît dater du IXe siècle, et d'autres encore, mais dont l'exactitude paraît moindre, dans une troisième, due à Radbod, évêque de Noyon et de Tournai, écrivain de la fin du XIe siècle. Ces trois opuscules ont été édités, avec un grand soin et une grande sagacité par le P. bollandiste Papebroch, puis par Ghesquière. Ils sont par malheur peu explicites, et cependant ils se rapportent à l'époque où de grands événements, et en particulier la prédication de l'Evangile, se produisirent en Belgique. La première question est celle-ci : Médard fut-il d'abord évêque de Noyon, comme le prétend Radbod, ou évêque de Tournai? La solution de la question dépend de l'importance respective des deux villes; or, Tournai, où les rois Saliens résidèrent souvent à cette époque, était une cité notable; quant à Noyon, ce n'était alors qu'un château peu connu. Si cette ville devint alors une résidence épiscopale, c'était évidemment parce que Saint-Quentin, l'ancienne *Augusta Vermanduorum*, située entre la Belgique, occupée par les Francs, et Soissons, le séjour des derniers chefs des Gallo-Romains, avait été pillée et dévastée pendant les guerres des uns contre les autres. Fortunat, qui mentionne Noyon, ne la qualifie que de *castellum*, château, et, si elle s'agrandit dans les temps qui suivirent, ce fut à cause de sa proximité de Paris, de Soissons, de Compiègne, les résidences royales les plus renommées de l'époque. Il est donc probable qu'à la mort de saint Eleuthère, on s'empressa de lui donner un successeur. Quant à la nomination de Médard comme évêque du Vermandois, elle eut lieu aussitôt après la mort de son prédécesseur en cette qualité; mais à quelle date mourut ce dernier, dont le nom même est douteux? Selon Radbod, ce fut du temps du pape Hormisdas, mort en 523, date que les Bollandistes ont rejetée comme trop ancienne. Le même biographe lui attribue le déplacement du chef-lieu du diocèse, motivée par la dévastation du Vermandois par différentes nations barbares : les Vandales, les Huns, les Hongrois, etc. Notons ici la mention des Hongrois, qui ne parurent en deçà du Rhin qu'au commencement du Xe siècle, et des Huns, qui, selon toute apparence, ne dépassèrent pas, sous Attila, les environs de Reims. Quant aux ravages des Vandales, ils avaient eu lieu dans les premières années du Ve siècle, et depuis cette époque, Saint-Quentin aurait pu se relever, si,

comme je l'ai dit plus haut, elle n'avait été située sur la frontière du pays où les Francs étendaient à cette époque leurs ravages et consolidaient leurs établissements.

Signalons, dans l'ouvrage de l'évêque Radbod, la répulsion qui s'y manifeste contre les populations de la Flandre, qui, de son temps, dépendaient presque toutes de l'évêché de Tournai. Le prelat les traite de race dure et indomptable, et d'un caractère féroce. Il ne faut pas oublier les haines politiques du temps où il vivait. Les Flamands du XIe siècle avaient violemment dépouillé du pouvoir la comtesse Richilde, quoiqu'elle fût soutenue par le roi de France ; entre eux ils se livraient à des querelles continuelles, querelles qui amenèrent, par leur intensité, la réaction de laquelle sortit l'établissement des premières communes. Radbod, en outre, rencontra beaucoup d'hostilité dans son clergé de Tournai, où les tendances à une séparation des diocèses de Tournai et de Noyon commençaient à se manifester. Toutes ces causes ont dû influer sur le jugement défavorable qu'il porte des Flamands et sur la manière dont il apprécie la manière dont s'étaient unis les pays qui reconnaissaient son autorité spirituelle.

D'après un dicton, généralement répandu en Belgique et dans les contrées voisines, lorsqu'il pleut le jour de la fête de saint Medard ou 8 juin, il tombe de l'eau tous les jours pendant six semaines. On ne sait comment est née cette croyance, que les faits ont maintefois démentie.

Alphonse Wauters.

Surius, *Acta Sanctorum*. — Papebroch, dans les *Acta Sanctorum, Junii t. II*, p. 79-87. — Ghesquière, *Acta Sanctorum Belgii*, t. II, p. 97 à 160. — D'Achery, *Spicilegium*, t. VIII, p. 391-410 (édit. in-8°).

MÉDARD (*Louis*), poète, né à Louvain vers 1575, y décédé le 3 octobre 1635. Il fit ses études à l'université de sa ville natale et y obtint la cinquième place à la promotion de la faculté des arts en 1593. Entré dans le sacerdoce, il obtint un canonicat de la collégiale de Saint-Pierre, à Louvain. Il consacra ses loisirs à la poésie, mais ne publia qu'un seul de ses poèmes, intitulé : *Panegyricum duplex quo Serenissimi Ernesti, archiducis Austriæ, belgicarum provinciarum Gubernatoris, optatum in Belgium adventum gratulatur*. Louvain, 1594; in-4°.

Émile Van Arenbergh.

Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. littér. des Pays-Bas*. — Foppens, *Bibl. belg.*

MEDINA (*Jean-Baptiste* **DE**), peintre, né à Bruxelles, mort en 1711. Si l'on en croit Walpole, le peintre bruxellois Jean-Baptiste de Medina serait né en 1659 ; cependant, on n'a trouvé dans cette ville qu'un acte de naissance se rapportant à une personne de ce nom, et ce Jean-Baptiste de Medina aurait été baptisé à l'église de la Chapelle en 1655. Il serait né de Jean-Gonzalez de Medina et de Marie Capponetti, tandis que Walpole lui donne pour père Medina d'Asturias, capitaine au service d'Espagne. Jean-Baptiste de Medina montra un goût très vif pour l'art de la peinture, qu'il étudia chez François Du Châtel. Vers l'an 1686, il partit pour l'Angleterre, où il fut bien accueilli, et où on remarqua ses tableaux et principalement ses portraits, dans lesquels il s'efforça de suivre les exemples laissés par Rubens. Le comte de Lana l'engagea à se rendre en Ecosse et lui fit obtenir, pour effectuer ce voyage, une somme de 500 livres, recueillie par souscription; il ne quitta qu'une fois ce pays pour se rendre en Angleterre, mais il ne tarda pas à y retourner et y resta jusqu'à sa mort, arrivée en 1711. Il se fit connaître surtout par ses portraits, dont les Anglais font l'éloge et où ils trouvent beaucoup de distinction et du naturel; il s'est essayé aussi dans les tableaux d'histoire et le paysage. Il a beaucoup travaillé, mais il expira sans laisser de fortune, car il n'avait pas eu moins de vingt enfants. Il fut enterré à Edimbourg, dans l'église de Saint-Gilles ou des Grey-Friars.

Parmi ses tableaux, on cite le portrait du premier duc d'Argyle, qu'il exécuta

pour le château de Wentworth, et où il a peint le noble lord Ecossais avec ses deux fils, qui ont été ducs après lui : lord James et lord Archibald. Ils portent le costume romain et la peinture rappelle l'école italienne. On cite encore de lui les portraits de lord Gordon, de son fils le marquis de Huntley et de sa fille, lady Jeanne, ainsi que ceux des professeurs de la Surgeons-hall, à Edimbourg. Le même duc Gordon envoya au grand-duc de Toscane le portrait de Medina, peint par lui-même, pour figurer dans la collection que ce prince formait à Florence. L'artiste s'adonnait aussi à l'art de la gravure et a exécuté les planches de la huitième édition du *Paradis perdu* de Milton; il composa également un grand nombre de dessins pour les *Métamorphoses d'Ovide*, qui n'ont pas été édités. Par contre, Strang a gravé d'après lui le portrait du docteur Pitcairn et J. Smith celui d'Anne Roydhause. N'oublions pas de mentionner que Medina fut le dernier chevalier créé en Ecosse par le lord haut commissaire duc de Queensberry, avant la réunion du pays à l'Angleterre, réunion qui forma un seul royaume des deux fractions de la Grande-Bretagne et mit fin à l'existence de l'Ecosse comme Etat distinct.

Alphonse Wauters.

Walpole's Anecdotes of painting in England, t. II, p. 619 édit. de 1862. — Nagler, *Kunstler Lexicon*, t. XVIII, p. 364. — Immerzeel, p. 219.

* **MEDINA-CELI** (don *Jean-Louis* DE LA CERDA, duc de), marquis de Cogolludo, comte de Port-Sainte-Marie, vice-roi de Sicile et de Navarre, grand-maître de la maison de la reine d'Espagne et de l'infant, gouverneur général des Pays-Bas, chevalier de la Toison d'or. Il était fils de Jean et de Marie de Silva, naquit en Espagne durant la première moitié du XVIe siècle, et mourut à Madrid le 9 mai 1594. Appartenant à une des familles les plus distinguées de l'Espagne, il accompagna le prince infant, connu plus tard sous le nom de Philippe II, lorsqu'il se rendit en Angleterre pour y épouser la reine Marie. Ensuite il fut appelé à la vice-royauté de Sicile, poste qu'il occupa du 23 février 1557 au 28 février 1561, puis à celle de Navarre, de 1564 à 1570. Pendant son gouvernement en Sicile, il prit part (1569) à l'expédition malheureuse de Tripoli, et fut chargé, en 1571, de détacher de la Sublime Porte Ulach-Ali, transfuge italien au service de cette puissance. Cette mission ne lui réussit pas. Dans ses correspondances avec Philippe II, il s'occupa beaucoup d'affaires maritimes et de celles des Pays-Bas. Ennemi de la violence, il partagea, en tous points, la manière de voir de Granvelle et de Ruy Gomez, en ce qui concerne l'opportunité d'employer la voie de la douceur pour ramener au gouvernement de Philippe les Néerlandais. A ce titre, il se mit à la tête du parti formé en Espagne contre le duc d'Albe, gouverneur des Pays-Bas, le promoteur de toutes les violences exercées contre les habitants de ces provinces. Un mémoire lui fut adressé afin d'engager le roi à faire venir en Espagne deux ou trois ministres des Pays-Bas, pour exposer au souverain la véritable situation des affaires en ce pays. A ce moment, la réaction était si fortement accentuée en Espagne contre le duc d'Albe, que Philippe II dut céder. Après avoir pris l'avis du conseil d'Etat, le roi se décida d'envoyer le duc de Medina dans nos provinces pour y prendre la place du gouverneur général démissionnaire, qui voulut se faire remplacer par son fils. Le roi confera à Medina le même titre par lettres patentes du 25 septembre 1571. Trois jours auparavant, le duc avait quitté Madrid pour s'embarquer et aller prendre possession de son poste, tandis que son prédécesseur devait lui donner sur place toutes les informations pour le remplacer dans le gouvernement du pays. Cet arrangement dispensa le roi de remettre d'autres instructions au nouveau gouverneur. Selon Francès de Alava, la noblesse et le peuple néerlandais ne demandaient pas mieux que de le voir arriver. Ils s'attendaient à obtenir, par l'intermédiaire de Medina, une amnistie et l'abolition du dixième denier, impôt impopulaire, si vivement

préconisé par le duc d'Albe. De son côté, Morillon, le correspondant le plus actif de Granvelle, attendait aussi le meilleur résultat de l'arrivée du duc. « Ces Etats », disait-il, « se contenteraient plus du « duc de Medina, qui est souvent re- « gretté et désiré, pour être du sang, et « en opinion qu'il croirait conseil et « vouldrait gouverner selon l'ancien « pied ». Enfin, après de longs retards, Medina partit de Santander (14 mai 1572), accompagné de quarante-sept navires marchands et de guerre, montés de quatre mille soldats et marins. Une traversée longue et pénible, des tempêtes continuelles lui permirent seulement d'arriver le 10 juin suivant devant Blankenberghe. A peine parvenus dans ces parages, les Zélandais, sous la conduite d'Ewout Pieterz. Worst, attaquèrent la flotte espagnole, en dispersèrent les bâtiments et s'emparèrent de vingt navires de commerce. Echappé aux poursuites de l'ennemi, Medina arriva à l'Ecluse (11 juin), puis à Rammekens, accompagné seulement de douze vaisseaux. Après avoir été bien accueilli en Flandre, il se rendit à Bruxelles (19 juin), où le duc d'Albe le reçut très froidement. Les Bruxellois lui firent, au contraire, bon accueil. Profondément ému à la vue de la malheureuse situation d'un si beau pays, Medina ne put s'empêcher de le dire à qui voulait l'entendre. Il déplorait surtout les excès de la soldatesque espagnole, commandée par le duc d'Albe. En vain voulut-il arrêter en 1572 le sac de Malines, ordonné par l'ancien gouverneur. Il ne le put et n'avait aucun pouvoir de le faire, lorsque les malheureux habitants de la ville vinrent implorer son intervention pour faire cesser ces cruautés. Homme de paix avant tout, il était parvenu à vaincre le parti de la guerre à la cour de Madrid; il désirait, sans y réussir, calmer l'irritation par la bienveillance. Peu au courant des affaires de guerre, il se trouvait en présence des plus graves difficultés. Incapable de commander une armée, il se demandait en vain comment il pourrait reprendre les villes maritimes occupées par les insurgés, résister aux armées envahissantes du prince d'Orange et maintenir par la force l'autorité de son maître. Ces circonstances et le désir de se faire remplacer par son fils, engagèrent le duc d'Albe à rester en place, malgré sa démission. « Je resterai », dit-il au roi, « comme conseiller de Medina, aussi « longtemps que je croirai pouvoir faire « service à Votre Majesté ». Philippe laissa faire. C'était évidemment perdre Medina. Quant à des conseils, le duc d'Albe n'en donna jamais à son compétiteur. Ainsi dépourvu de renseignements suffisants, sans instructions aucunes, le nouveau gouverneur dut marcher au hasard. Il finit par perdre toute autorité. Le soldat le détestait, le peuple ne voyant pas arriver la réalisation des bienfaits auxquels il s'attendait, ne se soucia plus de lui. Philippe II, de son côté, ne fit rien pour porter remède à cette triste situation. Ballotté par les amis et les ennemis du duc d'Albe, le roi ne sut plus à quel parti se vouer. Toutes les affaires marchèrent à la débandade. En attendant, Medina avait pris part à l'expédition de son compétiteur contre la ville de Mons, occupée par Louis de Nassau et ses adhérents. Il suivit encore le duc d'Albe pendant la campagne de celui-ci en Gueldre. En ce moment surtout les dissidences entre les deux gouverneurs se firent de plus en plus jour. Toujours préoccupé du sort de son fils Frédéric, le duc d'Albe voyait dans Medina un obstacle à la réalisation de ses projets : « Il est certain », disait le prévôt Morillon, « que l'ambition du « duc d'Albe, pour mettre son fils après « luy au gouvernement, l'a affolé et nous « aussi ». Jamais les deux gouverneurs n'étaient d'accord sur aucune question; constamment ils étaient en querelle. Ce qui a fait dire par Morillon, dans une lettre du 8 juillet 1572 : « Le duc d'Albe « détruit le duc de Medina là où il peut; « de sorte qu'à la fin il en résultera du « mal et du scandale; tous les Etats, « partisans de Medina, sont bien déci- « dés à ne pas souffrir que les aides « soient maniées par le duc d'Albe ». Les partisans de celui-ci calomniaient

Medina sous toutes les formes, en répandant le bruit qu'il allait réintroduire l'inquisition et décréter un impôt du cinquième denier en remplacement de celui du dixième. De son côté, Medina ne manqua pas de dire autant de mal que possible de son antagoniste. Il déclara aussi que, depuis son arrivée aux Pays-Bas, il lui a fallu une bien grande patience et qu'il a tout enduré pour le service de son souverain; que le duc d'Albe le tient peu au courant des affaires; et, quant aux autres objets réclamant les soins du gouvernement, que d'Albe lui dit que le moment n'est pas venu de l'en instruire, ou qu'il n'en a pas le loisir. Medina blâmait surtout la conduite du fils du duc, qui extorquait de l'argent aux insurgés, sans en rendre compte à son souverain. Il s'aperçut bien que le duc d'Albe voulait, malgré le roi, faire passer à son fils le gouvernement des Pays-Bas, que Philippe II, se trouvant par cette conduite dans un embarras bien cruel, n'avait pas le courage d'agir contre son lieutenant; et qu'il le laissait faire. Au surplus, Medina n'était pas à la hauteur de sa mission. Granvelle lui-même avoua, malgré son aversion du duc d'Albe, que l'on s'était moqué en Italie du choix du nouveau gouverneur, et que l'on en disait « pis que mal ». L'arrivée de Medina produisit ainsi un désarroi complet dans les affaires du pays, par suite de la conduite d'Albe et de son refus de faire place à son antagoniste. Celui-ci fut enfin obligé de retourner en Espagne pendant le mois de novembre 1573, « malade de cœur et dégouté », selon l'expression de Morillon. A son retour, le roi l'accueillit avec bienveillance. Sa mission avait démontré, aux yeux des ennemis du duc d'Albe, que la guerre était une nécessité absolue pour dompter l'insurrection, mais que le roi ne voulait pas agir. Le 3 avril 1574, Medina fut créé grand-maître de la maison de la reine. Il n'était plus qu'un homme de cour; son rôle politique était fini. Philippe ne voulait pas même, malgré le désir que Medina avait exprimé à ce sujet, le faire entrer au conseil d'Etat pour les affaires des Pays-Bas. En qualité de vice-roi de Sicile, il a écrit, en 1565, pour les remettre à Garcia de Tolède, des instructions sur le gouvernement, et intitulées : *Advertencias que el duque de Medina Celi dejo à don Garcia de Toledo sobre el gobierno del reino de Secilia*. Ces instructions sont imprimées dans le t. XXVIII, page 304, des *Documentos ineditos*. Des auteurs l'ont parfois confondu avec don Alfonso de Gusman, duc de Medina Sidonia, et ont soutenu à tort qu'il a commandé la flotte invincible. Medina avait épousé en premières noces Isabelle d'Aragon, fille du duc de Montalto, et en secondes Jeanne de La Cueva et de La Lava, marquise de Sandrada.

Ch. Piot.

Bor, *Nederlandtsche oorloghen*. — *Documentos ineditos*, t. XXVIII et XXXV. — *Memoires anonymes sur les troubles des Pays-Bas*. — Hoynck van Papendrecht, *Analecta belgica*. — Van Meteren, *Nederlandsche historie*. — Groen van Prinsterer, *Les Archives de la maison d'Orange*. — Madoz, *Diccionario geographico-historico*. — Forneron, *Histoire de Philippe II*. — Gachard, *Les Manuscrits de la Bibliotheque nationale de Paris*. — Gachard, *Correspondance de Philippe II*. — Piot, *Correspondance de Granvelle*. — De Imhof, *Historia genealogica Hispaniæ*. — Pinedo y Salazar, *Historia de la insigne orden del Toyson de oro*.

MEEFF (*Guillaume* **DE**), dit *Champion*, naquit à Liège, vers la fin du XVe siecle, de Michel de Meeff, marchand de vin, et d'Isabeau de Vivegnis. On le surnomma *Champion*, parce qu'il habitait, rue Saint-Hubert, une maison qui portait cette enseigne. Il fut successivement revêtu de plusieurs charges importantes et fut nommé deux fois bourgmestre de la cité, en 1544 et en 1550. Durant chacune de ses deux magistratures, il fit exécuter des travaux importants. En 1544, Charles-Quint, qui revenait d'Allemagne, passa par Liège. A son entrée, De Meeff lui présenta les clefs de la ville avec son collègue Jean de Miche, et l'empereur le reçut avec distinction. Il était greffier de la ville, en 1531, quand éclata la révolte des Rivageois, et il fut député vers les rebelles, avec les seigneurs d'Arenberg et de Marnix, par le conseil de la cité qui avait voulu tenter un accommodement. On attendait le retour du prince-évêque Erard de La

Marck, qui était en ce moment à Bruxelles à la cour de la gouvernante des Pays-Bas, Marie de Hongrie. On sait avec quelle promptitude le prélat revint dans sa capitale menacée et le châtiment exemplaire qu'il infligea aux mutins. Le conseil, qui voulait conserver le souvenir de ce mouvement populaire et en avoir un récit fidèle, chargea De Meeff de relater les événements dont il avait été le témoin et qu'il était en mesure de décrire mieux que personne. C'est là l'origine de cette chronique qui a pour titre : *Mutinerie des Rivageois*, dont on a conservé plusieurs copies, et que Polain a éditée à Liège, en 1835, après en avoir fait connaître les principaux passages dans le *Messager des sciences et des arts de la Belgique*. L'auteur avait dédié aux bourgmestres et au conseil de la noble cité de Liège, ce travail sobrement écrit, qui atteste un esprit mûr, rompu aux affaires, désireux de produire une œuvre utile à ses compatriotes. S'il prend la plume, dit-il dans l'introduction, « c'est « afin que ceux qui gouverneront la cité « dans la suite connaissent les événe- « ments antérieurs, puissent plus facile- « ment prévenir les futurs », et il ajoute : « expérience est maîtresse de toutes « choses ». La *Mutinerie des Rivageois* est un document précieux pour l'époque d'Erard de La Marck et elle complète ou rectifie, pour l'année 1531, la chronique latine de Chapeaville et les travaux d'autres historiens contemporains.

Guillaume de Meeff mourut le 5 septembre 1557, et fut enterré dans l'église Saint-Hubert. Il avait épousé Isabeau de Rouveroy.

H. Lonchay.

Loyens, *Recueil héraldique des bourgmestres de Liège*. — Polain, *La Mutinerie des Rivageois*, dans le *Messager des sciences et des arts de la Belgique*, t. III, 1835. — Polain, *La Mutinerie des Rivageois*, édition de la chronique originale. — Gobert, *Les Rues de Liège* (art. Saint-Hubert), et tous les historiens du pays de Liège.

MEEGANCK (*Renier*). Voir MEGAN (*G.-E.*).

MEEL (*Jean*), peintre, né en 1599 (selon Basan, etc.; d'autres disent en 1619), dans un village des environs d'Anvers, fut connu en France sous le nom de Miel. Il paraît s'être expatrié de bonne heure, après avoir étudié sous Gérard Zegers. Les relations que l'on croit avoir existé entre A. van Dyck et lui, à cause de ses belles qualités de coloris et de rendu, ne purent être que de peu de durée. Il subit plutôt l'influence de la colonie néerlandaise établie à Rome vers le milieu du XVIIe siècle et aussi celle d'André Sacchi qui, ayant vu quelques copies faites par ce jeune homme, le reçut dans son école et employa son pinceau à ses propres ouvrages. Il obtint, en 1648, une place à l'Académie de Rome et connut dans cette ville Cl. Lorrain, S. Rosa et N. Poussin. L'exemple de P. van Laar, dit Bamboccio, dut lui inspirer son goût pour les chasses, les scènes de foires et les paysages animés, genre dans lequel il excella. Membre de l'Académie de Saint-Luc jusqu'en 1659, il travailla, selon la mode du temps, en collaboration avec des paysagistes ou peintres d'architecture, tels que Claude Gelée et P. Neeffs. Il exécuta plusieurs fresques au Vatican, en 1648, et fut appelé à la cour de Charles-Emmanuel, duc de Savoie, qui le nomma son premier peintre et le décora de l'ordre de Saint-Maurice. Il orna le château de la Vénerie de vingt tableaux remarquables. Il fut gratifié, selon l'usage de ses compatriotes transplantés à Rome, de plusieurs surnoms, tels que Bieke, G. della Vita, Jamieli, et fut recherché par les amateurs de Bologne, de Parme, et des principales villes de l'Italie du Nord. L'un de ses tableaux religieux orne encore l'église de Saint-Martin-des-Monts à Rome ; il quitta cette ville en 1659 pour s'établir à Turin, où il mourut en 1664. Comme graveur, J. Meel a exécuté quelques pièces originales, mais en nombre restreint. Bartsch n'a pu en retrouver que neuf et croit qu'il n'en existe pas beaucoup plus. Ces pièces sont d'un caractère d'autant plus intéressant qu'elles ne sont faites pour ainsi dire qu'au trait, et que le clair-obscur ne s'y forme que de quelques masses de demi-ombres très légères, mais fort habilement employées.

Il indique surtout : *le Berger*, *la Vieille*, *le Tireur d'épine;* trois pièces très rares : *le Siège de Maestricht en* 1579, *la Prise de Maestricht* et *la Prise de Bonn en* 1588. Elles furent gravées pour l'édition des deux décades du *De bello belgico* de Famien Strada, qui parut à Rome, en 1640, en deux volumes in-folio. Une *Assomption* et un *Ganymède enlevé qar Jupiter* sont fort rares aussi. Il fit un frontispice de livre pour le jésuite P. Daniel Bartoli et quatre sujets champêtres, petites pièces en travers qui sont d'une pointe charmante.

Edgar Baes.

MEELE (*Hennequin* **DE**). Voir HENDRICX (*Nicolas*).

MEENEN (*François-Joseph* **VAN**), publiciste et philosophe, fils de Pierre-François van Meenen (voir plus loin), né à Louvain, le 10 octobre 1817, mort à Bruxelles, le 20 juin 1881. Il obtint à l'université de Bruxelles, en 1841, le diplôme de docteur en philosophie et lettres, et, en 1843, celui de docteur en droit. Il était encore étudiant quand il publia, dans l'*Annuaire de la Société des Etudiants*, paru à Bruxelles en 1840, un article remarquable sur la théorie catholique de la création. C'est une profession de foi philosophique, affirmant la supériorité de la raison sur la théologie dans la solution des plus hauts problèmes de la science. Elève d'Ahrens et adepte de Krause, il ramenait toute la philosophie au spiritualisme et au théisme : il resta inébranlablement fidèle à ces doctrines, qui lui tinrent lieu de religion. Ses études universitaires achevées, il fut attaché au parquet du procureur général, puis, depuis 1848 jusqu'en 1857, au ministère de la justice. Notons, à cette époque, sa collaboration à la *Belgique judiciaire* (1846-1848). Mais ses tendances littéraires et philosophiques, ses goûts de science pure prirent rapidement le dessus sur l'étude et la pratique du droit. Van Meenen et quelques-uns de ses amis conçurent le projet excellent de transformer la librairie en Belgique, de lui donner ce caractère international que la position même de notre pays semble devoir imposer à notre vie sociale. Ils pensèrent qu'il appartenait à des Belges d'initier les pays de langue française aux travaux du monde germanique. La maison de librairie dont Van Meenen s'était fait l'associé, — et qui devint en 1861, quand il la quitta, la maison A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie, — publia donc une série de traductions d'ouvrages allemands et anglais qui devaient contribuer à élargir l'horizon intellectuel du public français. Citons les traductions suivantes, auxquelles Van Meenen travailla soit seul, soit comme collaborateur : 1. *Introduction à l'histoire du XIXe siècle*, par G. G. Gervinus, traduit de l'allemand par Fr. van Meenen, Bruxelles, 1858 ; in-8° de 193 pages. — 2. *Fondation de la république des Provinces-Unies. La révolution des Pays-Bas au XVIe siècle*, par John Lothrop-Motley, traduit par G. Jottrand et A. Lacroix (en collaboration avec Fr. van Meenen). Bruxelles, 1859-1860 ; in-8°, 4 vol. — 3. *Histoire des Etats-Unis depuis la découverte du continent américain*, par G. Bancroft, traduit de l'anglais par Mlle Gatti de Gamond (en collaboration avec Fr. van Meenen). Bruxelles, 1861-1864 ; in-8°, 9 vol. Van Meenen avait vu dans cette œuvre commune le moyen d'atteindre également un autre but répondant à ses pensées personnelles : il voulait répandre les principes philosophiques qu'il nourrissait et que nous avons indiqués, et faire connaître plus complètement les auteurs qui les partagaient. C'est dans cet esprit qu'il publia : 4. *De la Culture de soi-même*, par M. E. Channing, traduit de l'anglais (par Mme H.), avec un avant-propos de Fr. van Meenen. Bruxelles, 1854 ; in-18, 86 pages. — 5. *Principes du christianisme unitaire*, par M. E. Channing, traduits de l'anglais et précédés d'une notice et d'une préface, par Fr. van Meenen. Bruxelles, 1855 ; in-18, XXIX-44 pages. La doctrine de Channing, que Van Meenen accueillait avec joie (avec certaines réserves cependant au sujet du maintien de pratiques mystiques), marquait à ses yeux, dans

l'évolution de l'humanité, une transition naturelle entre le christianisme traditionnel, fondé sur le dogme, et la religion idéale conçue dans les limites de la raison pure. Citons encore : 6. *Vie et caractère de Napoléon Bonaparte*, par M. E. Channing et R.-W. Emerson, traduit de l'anglais, par Fr. van Meenen (avec avant-propos). Bruxelles, 1857; in-18 de III-178 pages.

Nous ne pouvons passer sous silence la publication des œuvres de Marnix de Ste-Aldegonde, qu'il entreprit et acheva en 1857 avec son neveu, Albert Lacroix, ainsi que les *Notices historique et biographique sur Philippe de Marnix*, par A. Lacroix et Fr. van Meenen. Bruxelles, 1858; in-8°, 115 pages. Cette publication était un acte de politique anticléricale et une œuvre de propagande en faveur de la libre pensée. Le trait dominant de la physionomie d'écrivain que nous tentons d'esquisser ici très brièvement, est, en effet, un dévouement ardent au service de la pensée libre et indépendante. Ce sentiment a inspiré tous les actes saillants de sa vie, et nous le retrouvons, animant ses nombreux écrits, qu'il nous serait difficile d'analyser ici en détail, et leur donnant une unité très réelle, que nous avons dû nous borner à faire ressortir. Ses articles de la *Libre recherche* (1855-1860), du *Congrès libéral* (1857-1859), du *Libre examen* (1864-1867); cet opuscule : *Un Mirecourt belge ou l'auteur anonyme du libelle intitulé : Pierre-François van Meenen ou les quatre âges d'un homme politique* (Brux., 1868; in-18, 31 pages), où il défendit vigoureusement, contre un folliculaire inconnu, son père, Pierre-François van Meenen, dont il avait publié un certain nombre d'œuvres inédites; enfin, ses études publiées par *la Revue trimestrielle*, de 1854 à 1868, où il passe en revue les ouvrages les plus célèbres dus au double courant de la philosophie de cette époque, dont l'un cherchait à détruire scientifiquement l'édifice du christianisme (les diverses « vies de Jésus »), et dont l'autre s'appliquait à construire sur ses ruines le rationalisme (ouvrages de Jean Reynaud, Guillaume Tiberghien), — ce sont toutes analyses remarquables par leur clarté et leur exactitude, et qui, destinées à un public de libres penseurs, mettent en lumière et défendent contre toutes les attaques le rationalisme spiritualiste de Krause. François van Meenen fut un des membres fondateurs de la *Libre Pensée* de Bruxelles, créée le 19 janvier 1863, et prit une part effective à ses travaux : c'est ainsi qu'il fut un des premiers à préconiser la revision des lois et règlements sur les cimetières, dans la brochure : *Des cimetières et des Inhumations* (Bruxelles, 1863; in-18, de 50 pages).

Achevons maintenant la liste de ses écrits, en citant rapidement : ses articles du *Bulletin de la Ligue de l'enseignement* (1865-1875), de la *Revue de Belgique* (1869-1875), de la *Discussion* (1871), enfin, dans la troisième partie de la *Patria Belgica*, publiée sous la direction de M. Van Bemmel (Bruxelles, 1873-1875; 3 volumes, in-8°), le chapitre IV : *Histoire de la philosophie*. Il avait été nommé, en 1873, bibliothécaire de l'université de Bruxelles et secrétaire de l'Ecole polytechnique, puis, en 1875, secrétaire-trésorier de l'université; il occupa ces fonctions jusqu'à sa mort, le 20 juin 1881.

Si François van Meenen eut une carrière plus modeste que son père, on n'en retrouve pas moins chez lui plusieurs des qualités maîtresses qui distinguèrent celui-ci, c'est-à-dire une foi philosophique profonde, une ardeur infatigable à répandre et à défendre les principes de ses croyances. Après un examen attentif de ses œuvres, on peut mettre François van Meenen au rang de nos bons publicistes, et lui reconnaître une place honorable dans le groupe, si restreint en Belgique, des critiques philosophes.

Charles Christophe.

A la mémoire de François-Joseph van Meenen Brux., 1881; in-8°), renfermant les discours prononcés aux funérailles de Fr.-J. van Meenen. — Renseignements personnels.

MEENEN (*Josse* **VAN**). Voir JOSSE DE MENIN.

MEENEN (*Pierre-François* **VAN**), philosophe, publiciste, magistrat, né à Espierres (Flandre occidentale), le 4 mai 1772, mort à Bruxelles, le 2 mars 1858. Jacques-François, son père, était un honnête paysan, rien de plus; Anne-Christine Landrier, sa mère, tout simplement une femme d'élite. Elle se chargea de former le cœur et le caractère de ses enfants, et le chef de la famille n'eut qu'à se louer de son abdication. Le fils cadet, notre Pierre-François, devenu octogénaire, consacra, dans une page touchante, le souvenir profond qu'il avait gardé des leçons et des exemples de cette excellente mère. Peut-être expliquerait-on par la même influence l'intérêt particulier que Van Meenen attacha toute sa vie à la première éducation des enfants.

Jacques-François ayant transféré ses pénates à Anserœul, en Hainaut, non loin de Renaix, profita du voisinage de cette ville pour y envoyer son plus jeune fils, destiné à la prêtrise. Trois ans plus tard, il le fit entrer, pour achever ses humanités, au collège du chapitre de Tournai. Le pays s'agitant de plus en plus, grâce aux ordonnances de Joseph II, il jugea prudent de le rappeler au foyer domestique, ce qui entraîna une interruption d'études de deux ans. Ces vacances forcées agirent puissamment sur les dispositions du jeune homme. Il se prit à réfléchir sur les causes de l'ébranlement de l'édifice social. Passionné pour la lecture et trouvant par hasard sous sa main quelques écrits de philosophes français, il en fit ses délices et se laissa insensiblement séduire par leurs hardiesses. Il en était là en 1792, quand l'obtention d'une bourse lui ouvrit les portes de l'université de Louvain.

Il fit son cours de philosophie dans la pédagogie du Lys, s'y distingua, puis, sur la fin de 1793, fut admis comme théologien au collège de Driutius, à la veille d'être transformé en hôpital militaire. Sa bourse lui fit trouver un refuge au collège de Liège : à peine y était-il installé que l'invasion française, en juillet 1794, amena la dispersion des étudiants. Anne-Christine, sur ces entrefaites, avait perdu son mari. Pierre-François rentra cette fois au logis en grand deuil, mais surtout changé au moral, convaincu de la stérilité de l'enseignement philosophique de l'*Alma Mater* et, d'autre part, mis en garde contre le sensualisme et le matérialisme, alors en vogue, par ses lectures assidues de Bacon, de Descartes, de Spinoza, de Leibnitz, et peut-être aussi par l'influence du professeur Liebaert, qui paraît avoir trouvé grâce à ses yeux.

Il ne resta pas longtemps au village. Le magistrat de Louvain le délégua à Paris pour y suivre les cours de l'*Ecole normale*, instituée par décret du 9 brumaire an III (30 octobre 1794). Il passa là six mois environ ; il en revint animé de l'enthousiasme d'un apôtre, grisé des idées nouvelles, ardent révolutionnaire. On le vit, dans une solennité républicaine, prendre la parole dans l'église Saint-Michel, devenue *temple de la loi*, pour vanter les avantages de l'annexion de la Belgique à la France. L'université ayant réouvert ses cours, on le vit se déclarer ouvertement contre elle dans une brochure où il prenait la défense du décret substituant au congé du dimanche le congé du décadi, mesure devant laquelle eût reculé Joseph II! Son attitude lui valut la place de secrétaire-greffier de la municipalité de Louvain (1797); le contact des affaires lui apprit bientôt à compter avec les mœurs.

Il était encore en plein enthousiasme lorsque l'université fut supprimée par décret du 4 brumaire an VI (25 octobre 1797). On rapporte qu'il ferma lui-même les portes des *Halles* : « Voici », dit-il, au maire, « les clefs du temple » de l'ignorance ».

Son beau zèle se montra encore dans une pièce de vers en style pompeux, qu'il débita, le 29 janvier 1798, dans la chaire de Saint-Michel, pour célébrer la ratification du traité de Campo-Formio. Il commença à voir les choses d'un autre œil, en revanche, lorsque le Directoire exigea du clergé le fameux *serment de haine*, et que toutes sortes de

mesures vexatoires visant l'ancien culte eurent pour première conséquence de faire éclater une chouannerie des Flamands, *la guerre des paysans*. Louvain fut menacé : la panique saisit les autorités locales, qui abandonnèrent leur poste. Van Meenen, ainsi que le maire et le commissaire même du Directoire, se réfugièrent à Bruxelles, où leur arrivée fit sensation. Ils en furent quittes pour une semonce « fraternelle » de l'autorité départementale (voir Orts, *la Guerre des Paysans*, Bruxelles, 1863; in-8o).

L'administration supérieure ne garda pas rancune à Van Meenen; il devint secrétaire de la sous-préfecture de Louvain (1800), et fut, en outre, investi, dans le cours des années suivantes, de divers mandats de confiance. Pendant quatorze ans, à partir de 1802, il siégea au conseil municipal de Louvain; procureur syndic du conseil général des hospices et secours de son arrondissement (1803), président du collège électoral de la même circonscription, il s'acquit une réputation de capacité et de dévouement qui le fit porter, en 1805, sur la liste des candidats au Corps législatif. Cependant les fonctions qu'il remplissait avec succès ne répondaient que tout juste à ses goûts, et le despotisme impérial, d'autre part, achevait de dissiper ses illusions de vingt ans. Il finit par prendre la résolution de renoncer aux fonctions publiques pour embrasser la carrière du barreau. A force de volonté, et grâce à ses rares aptitudes, grace aussi à une disposition de la loi du 13 mars 1804, autorisant le gouvernement à dispenser, pendant dix ans, de la production de diplômes, les individus ayant rempli des fonctions législatives, administratives ou judiciaires et réclamant la faveur d'exercer toutes les fonctions ou professions pour lesquelles le titre de licencié en droit était exigé, il en vint à se mettre en règle et fut admis à prêter serment, comme avocat à la cour d'appel de Bruxelles, le 30 août 1808. Il ne se détacha toutefois complètement de l'administration que vers la fin de l'année suivante pour se livrer, toujours à Louvain, aux travaux de sa nouvelle profession.

Elle ne l'absorba pas tout entier : il sut se créer de studieux loisirs, qu'il consacra *con amore* à la philosophie, à l'*idéologie*, comme on disait alors, en attachant à cette expression je ne sais quelle acception dédaigneuse. Mais ses méditations n'eurent pas seulement pour objet des pures théories; il s'inquiéta surtout, comme son contemporain Benjamin Constant, de la solution pratique des grands problèmes de la morale sociale et du droit constitutionnel. Aussi bien il s'inquiétait des destinées de son pays, qui subirait tôt ou tard le contre-coup des fautes de l'Empire; il se préparait à un rôle actif, et il se trouva, en effet, à son poste lorsque la tragédie napoléonienne approcha de son dénouement. Le 2 février 1815, parut à Bruxelles, chez P.-J. Demat, le premier numéro de *l'Observateur politique, administratif, historique et littéraire de la Belgique*, par une société de jurisconsultes et d'hommes de lettres, avec cette épigraphe : *Rarâ temporum felicitate, ubi sentire quæ velis et quæ senties dicere licet.* Van Meenen y ouvrit le feu par un article intitulé : *Droit public* (1).

L'épigraphe avait beau dire : dans la situation critique où se trouvaient nos provinces, la presse n'était pas sûre de son lendemain. Quelle serait l'attitude du prince d'Orange, le futur souverain des Pays-Bas? Résisterait-il aux exigences de Maurice de Broglie, l'évêque de Gand, organe d'un clergé puissant et remuant? On verrait peut-être se renou-

1 Du 2 février au 30 avril 1815, *l'Observateur* parut deux fois la semaine, par numéros d'une feuille chacun : les vingt-six premiers forment le tome I de la collection. Les numéros suivants 27-329 furent distribués par fascicules ou par volumes, à des époques indéterminées. Le recueil comprend vingt volumes, dont le dernier est resté inachevé (fin 1819). Il eut pour premier propriétaire Carton, qui le céda, en mai 1815, aux avocats d'Elhoungne, Doncker et Van Meenen. Il continua de s'imprimer à Bruxelles, mais le bureau fut transféré à Louvain. Parmi les collaborateurs de *l'Observateur*, nous citerons, indépendamment des trois jurisconsultes précités, les deux frères Tarte, Antoine Barthélemy, le même dont un boulevard de Bruxelles porte le nom, N. Cornelissen et Plasschaert (le créateur du parc de Wespelaer). Les principaux articles portent les initiales de leurs auteurs.

veler les agitations du règne de Joseph II. Entrerait-il dans la voie des concessions? Que deviendraient alors les conquêtes de la révolution? Tenir un juste milieu? Ce serait ne contenter personne. Quoi qu'il arrivât, la presse devait s'attendre à un bâillon. Nos courageux publicistes ne se laissèrent pas effrayer : naviguant entre des écueils, ils suivirent imperturbablement la ligne droite des principes, à leurs risques et périls. Libéraux sincères, ils réclamaient la liberté pour tous, pour le clergé comme pour les adversaires ; confiants à l'origine dans les intentions et dans la prudence du nouveau gouvernement, ils n'eurent pourtant jamais la faiblesse de s'incliner devant tous ses actes et de lui ménager des avertissements, si bien qu'ils finirent par lui devenir suspects. On a insinué qu'ils ne se seraient pas jetés graduellement dans l'opposition, si tout au commencement, Guillaume Ier s'était montré plus sensible à leurs avances. C'est un reproche immérité. *L'Observateur* prit part à l'allégresse générale, lorsque le roi fit son entrée solennelle dans Bruxelles, le 30 mars 1815; mais il n'avait rien à renier pour acclamer le nouveau régime; sa confiance en lui ne l'empêcha pas de le surveiller de près, fidèle en cela à sa profession de foi constitutionnelle publiée le 2 février par l'organe de Van Meenen. Il fut maladroit peut-être, mais il fut loyal, et ce qui le prouve, c'est qu'il ne se décida que très lentement à se placer sur le terrain de la critique. Peu à peu, sans doute, il se montra moins accommodant : ce ne fut point dépit, mais désenchantement, illusions perdues.

Dans les premiers volumes de *l'Observateur*, Van Meenen se montra philosophe plutôt que politique. Le plus pressant, à ses yeux, puisqu'un projet de constitution va être élaboré, c'est d'affirmer les grands principes. Avant tout, les citoyens réclament, dans la mesure la plus large, des garanties individuelles, la liberté civile, la sécurité la plus entière. Pourquoi la liberté politique fut-elle réduite à rien dans la France impériale? Parce que la liberté civile y était anéantie. Notre histoire n'est pas moins instructive sur ce point. « Par « la charte de Cortenbergh, comme par « toutes les *Joyeuses Entrées*, les liber- « tés, tant nationales qu'individuelles, « n'avaient pour garantie que le droit « de refuser tout service et toute obéis- « sance au prince qui les avait violées, « jusqu'au redressement et à la répara- « tion de ces violations : remède extrême, « souvent pire que le mal, et qu'on ne « pouvait employer sans l'outrer, comme « on le fit en 1789 ».

Si Joseph II, au lieu de tout brusquer, s'était associé l'un après l'autre tous les intérêts, au lieu de les froisser tous en même temps, en moins d'un quart de siècle, la révolution qu'il rêvait eût été un fait accompli; mais il n'en est pas moins vrai qu'il se serait vu arrêté dès les premiers pas, si la nation avait eu sérieusement part à l'autorité législative, si les ministres eussent été responsables, si enfin les droits individuels, soit des corps, soit des particuliers eussent été protégés sur ce point capital. Ce n'est pas que les constitutions, prises en elles-mêmes, soient des panacées; cependant, de nos jours, on s'en passerait difficilement; mais on aurait peu de chance d'aboutir si l'on ne s'entendait avant tout sur les principes. Il faut se dire que constituer, c'est organiser les pouvoirs, non les exercer. La France s'est égarée sous ce rapport : prenez ses constitutions une à une, ce sont des *codes*, des œuvres éphémères. L'Angleterre et l'Amérique ont fait, au contraire, besogne durable, parce qu'elles ne se sont attachées qu'aux principes.

Mais tandis que Van Meenen disserte, les événements se précipitent. La commission chargée de reviser la loi fondamentale a terminé ses travaux. La proclamation du 18 juillet éclate comme un coup de foudre. Il s'agit de savoir sous quelle forme on votera, pour ou contre le projet, et qui votera. Quoi! deux poids et deux mesures! En Hollande, conformément à la loi en vigueur, le projet sera soumis à la *délibération d'une assemblée*, formée de membres des Etats

généraux et d'un nombre égal de membres extraordinaires; en Belgique, au contraire, des notables, un sur deux mille habitants, seront convoqués par arrondissement pour *voter* sur le dit projet, et le recensement des votes se fera à Bruxelles. Ainsi, les Hollandais *délibéreront* sur ce qui nous intéresse autant qu'eux-mêmes, et nous ne pourrons dire que *oui* ou *non!* Tout ici est étrange et disproportionné. Et si les deux parties du nouveau royaume ne s'accordent pas? Dans quelle balance les pèsera-t-on? La Constitution deviendra-t-elle hollandaise de par la Belgique, ou belgique de par la Hollande?

Van Meenen signale ces anomalies; il se contente, du reste, du rôle d'*observateur* et ne songe pas à brûler ses vaisseaux, si peu qu'il engage ses amis politiques à voter *pour* le projet. Il redoute par-dessus tout les prétentions du clergé : voilà le secret. Les évêques belges n'avaient pas attendu pour dessiner leur attitude, que le texte du projet soumis à l'approbation des notables fût connu. Ils firent feu sur toute la ligne; la police eut beau saisir les mandements : le coup était porté. Indifférence ou scrupule, les cinq dixièmes des notables s'abstinrent de donner leurs suffrages; des 1,373 votants, 527 seulement adhérèrent au projet. Le roi Guillaume n'en démordit point : il affecta de considérer comme affirmatifs les votes de 136 opposants qui n'avaient entendu repousser formellement que les articles relatifs au culte; d'autre part, il appliqua l'adage : *Qui tacet consentit*, aux notables qui n'avaient pas voté et crut pouvoir passer outre. Une proclamation du 24 août déclara la Constitution adoptée.

Calculs équivoques s'il en fut; mieux eût valu cent fois, dit fort bien Th. Juste, décréter souverainement la loi fondamentale. Ce qu'on n'a peut-être pas remarqué, c'est que l'idée de ces calculs paraît avoir été suggérée par Van Meenen lui-même. Ce n'est pas sans étonnement que nous avons lu dans *l'Observateur* (t. II, pages 266) les lignes suivantes à propos de la formation définitive des listes de notables : « Un beau principe « à appliquer ici, c'est que, lorsqu'on « en appelle à des *votes de rejet*, il faut « considérer le silence des habiles à voter « comme des *votes de maintien;* sans cela, « on s'exposerait à juger des dispositions « de tous par les mouvements du petit « nombre des gens turbulents, et une mi- « norité désapprobatrice prévaudrait sur « la masse qui n'a pu manifester son « opinion que par son silence, parce que « tout autre moyen lui était interdit ». L'analogie des deux situations n'est sans doute pas complète; mais la pensée est la même.

L'irritation du clergé se traduisit par des exposés de doctrines et par des actes. L'abbé De Foere, rédacteur du *Spectateur belge*, recueil très influent dans la Flandre, proscrivit la *tolérance publique*, qu'il définissait une loi de l'Etat, par laquelle on garantit à tous la libre circulation des opinions religieuses et l'exercice public de tous les cultes; l'évêque de Gand, de son côté, mit au ban de l'Eglise, dans son fameux *Jugement doctrinal*, les adhérents de la loi fondamentale et fit aux fonctionnaires un crime de leur serment. Le gouvernement entra alors dans des fureurs qui lui firent oublier toute prudence, et finalement inspirèrent des inquiétudes à ceux mêmes qui s'étaient montrés les plus disposés à se grouper autour de lui. Van Meenen combattit l'abbé De Foere, apologiste, disait-il, du despotisme, sauf à prendre loyalement sa défense quand il vit plus tard la liberté de la presse menacée dans sa personne. Le vaillant publiciste de Louvain trouva exorbitantes les déclarations de l'évêque De Broglie; mais dès que le prélat put se dire à son tour victime de l'intolérance, *l'Observateur* déploya toute son énergie et toute sa science juridique pour blâmer sévèrement ses persécuteurs. La publication du concordat, la mort de Maurice de Broglie eurent pour effet d'apaiser le clergé flamand et de le rallier à la loi fondamentale; mais le calme n'existait qu'à la surface. Peu à peu, le roi se laissa entraîner à des mesures violentes et impopulaires, et peu à peu le désaffectionnement gagna

Van Meenen et ses collaborateurs. Leur langage s'accentua ; leur intrépide éloquence devint gênante; on essaya de les museler en leur intentant des procès ridicules. Ils ne cédèrent pas; néanmoins la première ferveur était passée ; *l'Observateur* disparut tout d'un coup de son plein gré, et ses rédacteurs prirent une attitude expectante.

En 1817, lors de la grande crise commerciale des Flandres, Van Meenen prit part à la fondation d'une *Association patriotique pour le soutien de l'industrie nationale*, dont tous les membres devaient s'engager d'honneur, non seulement à ne pas employer sciemment des toiles, des draps et des étoffes de coton fabriqués à l'étranger, mais encore à en interdire l'usage aux personnes placées sous leur dépendance. Les adhésions furent nombreuses; des comités locaux s'organisèrent. Van Meenen était partisan de la liberté commerciale; mais l'effet désastreux des lois protectrices lui paraissait ne pouvoir être mieux combattu que par la prohibition elle-même. Le gouvernement ouvrit enfin les yeux; d'abord il s'en tint à des modifications de tarifs et des avances aux industriels; ensuite il imagina le million Merlin, prélevé sur les revenus des douanes au profit des industries grevées de droits élevés; enfin, il mérita bien du pays en créant la *Société générale*. L'initiative de Van Meenen et de ses amis contribua sans contredit pour beaucoup à provoquer ces mesures utiles.

Mais Van Meenen ne s'intéressait pas seulement aux affaires du jour; c'était avant tout un philosophe. Dans les années qui précédèrent la réorganisation de l'enseigement supérieur, nous le voyons s'entourer de jeunes gens qu'il incite à penser par eux-mêmes. Nous ne citerons que Sylvain Vande Weyer, le futur diplomate, qui resta toute sa vie profondément imbu des leçons de ce maître. Van Meenen avait l'esprit large : il rêvait la conciliation du cartésianisme avec la philosophie expérimentale importée d'Angleterre, lorsque les *Inductions* de Kératry lui tombèrent sous la main. *Non bis in idem*, se dit-il; et il abandonna son projet. Si Van Meenen prit au sérieux la philosophie de Condillac, ce ne fut qu'un instant et pour l'*éprouver*, comme il disait; il en reconnut l'insuffisance et les contradictions, correspondit avec Destut de Tracy pour lui déclarer qu'il n'était pas d'accord avec lui, puis se rapprocha de Royer-Collard et mérita, pour sa *Lettre à Haumont* (voir ce nom), insérée dans *l'Observateur*, les éloges de Victor Cousin. Van Meenen se montra sévère à l'égard de son adversaire, dont il appréciait cependant la valeur; il y eut un échange de lettres, au cours desquelles l'avocat philosophe essaya de circonscrire le débat, en le faisant porter sur la question du langage. Jacotot faisait alors beaucoup de bruit à Louvain. Haumont ne s'intéressant guère à la nouvelle méthode, Van Meenen résolut lui-même de rompre une lance avec le fondateur de l'*émancipation intellectuelle* : d'une part, il tenait à réduire à sa juste valeur une théorie grosse de conséquences pédagogiques de première importance; de l'autre, il n'était pas fâché de trouver l'occasion de lancer quelques pointes au gouvernement, à propos de l'invasion officielle de la langue hollandaise en Belgique. Nous renvoyons le lecteur à l'article Jacotot.

Van Meenen avait ses idées à lui, en matière d'éducation ; il n'aimait pas les formulaires et pensait qu'il ne convient pas de couler les jeunes intelligences toujours dans le même moule, mais de les rendre assez vigoureuses pour marcher ensuite par elles-mêmes. Il réalisa ses vœux en dirigeant personnellement l'éducation de ses enfants, et n'eut point à s'en repentir. En même temps, il suivit avec attention les progrès de la réaction qui s'opérait en France contre le pur sensualisme. Il entra en relation avec Laromiguière, qui, tout en restant condillacien, commençait à reconnaître que l'âme n'est pas entièrement passive et que les sensations ne suffisent pas à expliquer la pensée. Il prit la peine de commenter, page par page, le *Discours sur la langue du raisonnement* et les *Leçons de philosophie*. Ce travail, presque aussi

étendu que les ouvrages dont il était l'objet, fut communiqué à Laromiguière sur le désir manifesté par celui-ci au baron de Reiffenberg, alors occupé de traduire les *Leçons* en latin. Le penseur français se fit un devoir de ne laisser sans réponse aucune des objections de Van Meenen. On se prend à regretter que ces notes n'aient pas été coordonnées de manière à former un livre ; la réputation de notre compatriote y eût gagné, et l'histoire de l'éclectisme se fût enrichie d'un bon chapitre. Mentionnons encore parmi les ouvrages philosophiques inédits de Van Meenen une dissertation sur la morale de Bentham, qui ne doit pas avoir été sans influence sur la *Réfutation* du même système, par Vande Weyer (Opusc., t. II). Citons enfin, comme tenant à la fois à la philosophie et à la politique, un écrit intitulé : *Essai sur quelques théories civiles et pénales germaniques, et vues sur la philosophie allemande*. Le début de ce morceau, qui vise le projet de code pénal de 1827, donne la mesure de l'irritation et des craintes qu'avait graduellement éveillées la politique intérieure du gouvernement des Pays-Bas. Notre polémiste s'en prend aux nouveaux jurisconsultes, qui se couvrent du manteau de la philosophie allemande, avec une arrière-pensée. « Quand nous serons « devenus des demi-allemands », s'écrie-t-il, « on aura moins de peine à « nous faire Hollandais ». Il entre ensuite dans le vif des questions pour combattre la peine de mort soutenue par les rédacteurs de la *Tydschrift voor wysbegeerte* de La Haye, qui se sont abusivement servis des noms de Leibnitz et de Kant à l'appui de leurs thèses. C'est dans le *Courrier des Pays-Bas* que le philosophe belge échangea des passes d'armes avec la *Tydschrift*. Les audaces du *Courrier* ne s'en tinrent pas là : ses rédacteurs en surent quelque chose. La philosophie spéculative eut un temps d'arrêt. Van Meenen eut à défendre devant les tribunaux deux de ses collaborateurs, Claes et Coché-Mommens. De jour en jour la situation s'aggrava : bientôt il n'y eut plus en Belgique que des amis de l'indépendance. Que de chemin parcouru depuis 1815 !

Les idées lamennaisiennes se répandirent dans le pays et rendirent possible l'*union* des catholiques et des libéraux. Van Meenen et l'abbé De Foere en furent les véritables fondateurs. Mais l'alliance des deux partis ne fut tout à fait scellée qu'en juin 1829, par la publication d'une brochure de L. de Potter (voir ce nom), alors détenu aux Petits-Carmes pour un article du *Courrier*. Le retentissement de cet écrit fut sans effet sur une cour terrifiée. Cependant la colère du peuple devenait décidément menaçante. Un nouvel acte d'accusation fut dressé contre de Potter et son ami Tielemans, à propos de la publication, dans le *Courrier*, des *Lettres de Démophile*. Van Meenen et Gendebien les défendirent devant la cour d'assises du Brabant méridional : une sentence d'exil frappa les accusés, qui ne devaient pas tarder de rentrer avec tous les honneurs de la guerre. Mais ce qui parut vraiment odieux dans cette affaire, c'est que trois jours après la condamnation aux assises (3 mai 1830), la correspondance de Tielemans et de Potter parut en deux gros volumes in-8°, chez Baes Van Kempen, c'est-à-dire chez *Libri-Bagnano*. Elle avait donc été imprimée pendant le procès ! *On* avait commis l'infamie de la livrer au typographe avant le jugement ! Il en résulta que ce jugement passa pour avoir été dicté au tribunal. Les intéressés réclamèrent : ceux qui devaient s'expliquer restèrent muets. La mesure était comble.

La révolution éclata. Van Meenen ne fut pas le dernier à se prononcer pour la séparation des deux pays. A Louvain, avec quelques notables, il s'empara du pouvoir le jour même où la garnison fut chassée, grâce à leur ferme contenance. Bruxelles, tranquille de ce côté, put résister plus aisément à l'attaque des forces envoyées contre elle. Van Meenen fut appelé par le gouvernement provisoire, dès le 28 septembre, au poste important de gouverneur du Brabant. Il accepta ce mandat pour aider ses amis à traverser la crise. Mais une fois ce ré-

sultat obtenu, il se hâta de démissionner (1er décembre); il avait toujours montré peu de goût pour l'administration. Le 6 octobre, du reste, il avait été nommé procureur général près de la cour supérieure de justice de Bruxelles. Le 6 décembre, il fut désigné pour faire partie de la commission de constitution. Les électeurs louvanistes l'envoyèrent siéger au Congrès national; il se trouva là dans son véritable milieu, et déploya tout son zèle en coopérant assidûment à l'élaboration de notre précieuse charte. C'est sur sa proposition qu'elle fut adoptée dans son ensemble et sanctionnée solennellement le 7 février 1831.

Il vota pour la monarchie constitutionnelle sous un chef héréditaire, pour l'exclusion des Nassau, pour deux Chambres législatives, contre les 18 articles, etc.; mais c'est surtout dans la discussion du titre II de la Constitution : *Des Belges et de leurs droits*, qu'il eut l'occasion d'appliquer ses principes et de se rendre utile. C'est sa rédaction, sous-amendée par le comte de Theux, qui fut adoptée pour l'important article II : « La liberté « des cultes, *celle de leur exercice public*, « ainsi que la liberté de manifester son « opinion en toute matière, sont garan- « ties, sauf la répression des délits com- « mis à l'occasion de ces mêmes liber- « tés ». Les mots soulignés furent ajoutés au texte primitif de l'article; Van Meenen ne voulait pas consacrer un privilège contre le culte catholique, *le seul qui s'exerce au dehors des temples;* il était conséquent avec lui-même. C'est à lui également et à Me Deleeuw qu'est due la formule non moins essentielle de l'article 17 : « L'enseignement est libre; « toute mesure préventive est interdite; « la répression des délits n'est réglée « *que* par la loi ». Telle fut l'attitude de Van Meenen. Quand on y regarde de bien près, on trouve en lui plus de loyal enthousiasme que de prudence défiante. Il ne prévoyait pas qu'on pût jamais tenter de remettre en question les libertés proclamées au Congrès comme des droits naturels — car ainsi les jugeait cet enfant du XVIIIe siècle — et qu'une *Encyclique* foudroyante releverait un jour, contre les lamennaisiens du journal *l'Avenir*, les théories du *Jugement doctrinal*.

Lors des premières élections pour la Chambre des représentants, Van Meenen fut élu député d'Ypres. Il n'assista qu'à la session 1831-1832, où les 18 articles firent place aux 24, et où la Belgique dut s'imposer un douloureux sacrifice pour ne pas rester isolée. Cédant à la nécessité, Van Meenen oublia son vote du Congrès. Le 4 octobre 1832, Raikem étant ministre de la justice, il fut nommé président de chambre à la cour de cassation; il entra en fonction le 15 du même mois, le jour même où il dit adieu à la Chambre des représentants. L'arrêté royal qui le mit à la pension date du 25 février 1857; il ne jouit qu'un an des loisirs de la retraite.

Van Meenen avait impérieusement besoin de *remplir toute sa vie;* les glaces de l'âge ne surent ni refroidir son énergie morale, ni le détourner de ses études, ni modérer ce besoin d'activité incessante et variée, ce qui est le propre des hommes de propagande. Tant qu'il fut debout il travailla, il écrivit, il s'associa soit à des œuvres de progrès, soit à des manifestations politiques. Dès 1826, il était entré avec Baron, Quetelet, Lesbroussart, Vande Weyer, de Potter, etc., dans la Société des XII, fondée pour répandre dans le peuple les principes de la tolérance religieuse la plus large; il fut à la même époque un des organisateurs du *Comité hellénique;* l'année suivante, l'enseignement philosophique du *Musée* s'ouvrit pour ainsi dire sous ses auspices; on l'a vu reprendre sa plume de journaliste la veille de la révolution et la tenir d'une main ferme pendant la tourmente; magistrat, il ne changea point d'allures. De 1830 à 1836, puis de 1847 à 1849, il siège au Conseil communal de Bruxelles; de 1836 à 1843, il prend part aux travaux remarquables du Conseil de salubrité, pour lequel il rédige, avec MM. Dumerie et Bigot, un rapport très intéressant sur les sociétés de tempérance; en 1847, il a l'honneur de présider le congrès pénitentiaire de Bruxelles, dont il inaugure

les travaux par un discours où il développe les idées les plus élevées, notamment à propos de la grave question de l'amendement des condamnés. Quand il cessa de prendre directement part à la polémique des journaux, ce ne fut pas par indifférence ; on est même assez fondé à croire qu'il resta l'inspirateur de certains feuillets. Il s'associa à la société de l'*Alliance* et prit part au Congrès libéral de 1846. En 1847, la nuance qu'on a depuis qualifiée de *doctrinaire* triompha ; il resta néanmoins dans le camp des *avancés*. Un article du journal *la Nation*, du 26 avril 1848, donne l'idée de son attitude : « Le véritable « objet de son culte, dans l'ordre poli- « tique, comme il eut l'occasion de le « dire le 22 avril, c'était la nation belge « avec le double attribut de sa souve- « raineté et de son indépendance de « toute puissance humaine ».

Van Meenen avait pris une part, en 1834, à la fondation de l'université libre de Bruxelles (voir l'article VERHAEGEN). Il fit plus : il tint à honneur de figurer sur la liste de ses professeurs. Il y fit un cours d'encyclopédie de la philosophie, qu'il échangea bientôt pour la philosophie morale. En 1841, il fut élevé à la dignité rectorale ; son mandat d'un an fut plusieurs fois renouvelé. C'est comme recteur qu'il prononça, le 20 novembre 1844, à l'occasion du *decennium* de l'université, un discours énergique et significatif, où il évoqua le souvenir de l'*Encyclique* de 1832 et des *Vrais principes* de l'évêque de Liége Van Bommel, en matière d'instruction publique. Il y représenta l'université de Bruxelles comme ayant sa raison d'être dans la nécessité de résister aux envahissements de la théocratie, et de soutenir les institutions nationales au nom de l'indépendance et de la science, « la souveraine du monde ». Il ne repoussait pas la religion, mais voyait dans l'étude elle-même, dans la recherche sincère de la vérité, un acte de foi en la Providence ; il s'élevait avec une égale vigueur contre le fanatisme et le scepticisme.

L'Académie royale de Belgique ayant été réorganisée par Léopold Ier (1er décembre 1845), sur le rapport de S. vande Weyer, alors ministre de l'intérieur, la classe des lettres résolut, dès le 27 janvier suivant, d'associer à ses travaux plusieurs hommes éminents, parmi lesquels Van Meenen ne pouvait être oublié. L'élection du digne vieillard devait paraître un hommage rendu à son mérite, plus tôt qu'un appel direct à sa coopération. Il ne l'entendit pas ainsi : il tint à se montrer aussi actif que ses collègues plus jeunes. Son rapport sur un ouvrage de Quetelet concernant la *Statistique morale* parut si important à la classe qu'elle en ordonna l'impression dans le recueil in-4° de ses *Mémoires* (t. XXI). Il eut d'autres occasions d'intervenir dans des débats philosophiques, notamment dans la discussion qui s'éleva sur la liberté humaine entre Tissot et Gruyer, le premier penchant trop du côté de Leibnitz, le second glissant sur la pente du mécanisme cartésien. Van Meenen s'abstint de proposer une solution et soutint seulement que la liberté humaine est un *fait* immédiatement certain, au-dessus de toute argumentation. Il eut ensuite à juger un travail de L. Bara, avocat, à Mons, sur la *Méthode pure* (1,988 pages in-folio, sans les tables). Il recula épouvanté et prit le parti d'enterrer Bara sous des fleurs.

En 1855, une chute malheureuse obligea Van Meenen de se séparer pour toujours de ses collègues de la cour et de s'éloigner des affaires publiques. Il souffrit de sa condamnation au repos ; sa puissante constitution en fut minée peu à peu. Comme Charles-Quint, il mourut trois ans après son abdication. Ses funérailles furent imposantes, digne d'un grand citoyen. Une discordance se fit cependant entendre à Louvain. Van Meenen avait été enterré civilement : il avait professé une religion philosophique, en dehors de toute théologie.

On a peine à se figurer de pareilles colères. La carrière tout entière du défunt fut représentée comme un tissu de palinodies. Le vénérable abbé de Haerne, son collègue au Congrès, se crut obligé

de formuler lui-même une généreuse protestation (1).

L'université de Bruxelles possède un portrait de Van Meenen, œuvre magistrale de Navez. La ressemblance, paraît-il, est frappante. Front haut et large, sourcils froncés par l'habitude de la pensée, regard dont la sévérité ne parvient pas à dissiper un penchant à l'indulgence, nez droit et allongé, qui revêt tout à la fois une probité native et, dans les narines, une nuance d'ironie perceptible seulement à l'œil attentif; des lèvres serrées et un peu relevées du côté gauche, confirmant ce dernier trait et en même temps accusant un orateur; un menton carré, signe de fermeté et de respect de soi-même; dans l'ensemble, une expression d'honnêteté et de simplicité un peu rustique, mais surtout de dignité presque solennelle, tels sont les traits matériels et moraux, pour ainsi dire, de cette remarquable physionomie. Van Meenen était d'une taille élevée, d'une complexion sèche, osseuse et robuste; sans être négligé dans sa toilette, il en avait peu de souci : les délicats le surnommaient l'*homme aux grosses bottes*. Il était de cette race énergique et sûre d'elle-même qui a fourni, au temps de la première révolution française, tant d'individualités fortes, devant lesquelles nous ne sommes que des mirmidons. Comment se fait-il qu'un homme aussi distingué, aussi bien doué, aussi influent sur ses contemporains, soit si peu connu de la génération présente, à coup sûr ingrate sans le savoir? Nous voyons à cela deux causes : d'abord Van Meenen en dehors de ses articles de journaux, n'a publié qu'un petit nombre d'opuscules; ensuite, son influence a été celle d'un puissant critique plutôt que celle d'un fondateur et d'un homme d'action. Il faut aussi tenir compte de son absence d'ambition personnelle : il ne tenait pas à briller, mais à se satisfaire lui-même. Il ne se donnait pas la peine de soigner son style, trop souvent délayé et diffus. Il se tenait, d'autre part, presque toujours sur le terrain des idées générales, peut-être à raison de son éloignement pour le sensualisme. En somme, Van Meenen fut un généreux enthousiaste, rêvant une société nouvelle, parce qu'il avait trop connu l'ancienne, et la voyant déjà debout dans ses théories. Nous ne le comprenons plus, mais ses premiers lecteurs le comprirent, parce qu'ils partageaient ses espérances. Nous lui devons un pieux souvenir. Il fut de l'un de ceux qui préparèrent l'indépendance de la Belgique; il montra par son exemple comment il faut aimer la liberté; il contribua pour une bonne part à la rédaction du pacte fondamental qui nous la garantit; il prépara enfin dans notre pays la renaissance de l'enseignement spiritualiste; l'oublier serait une injustice. Il n'a pu, sans doute, que planter des jalons; mais on peut dire que la génération nouvelle est largement son obligée.

Alphonse Le Roy.

Alph. Le Roy, *Notice sur la vie et les travaux de P.-F. van Meenen*, dans l'*Annuaire de l'Académie royale de Belgique* pour 1877. — Les sources citées dans ce travail.

(1) Le pamphlet dont il est ici question est intitulé : *Les quatre âges d'un homme politique* (Louvain, 1858; in-12). François van Meenen, fils de P.-François, releva le gant et flagella vigoureusement le libelliste anonyme, dans une philippique indignée : *Un Mirecourt belge*. Bruxelles, 1858; in-12.

MEER DE MOORSEL (*Jean-Joseph* baron **DE**), le plus jeune des fils du seigneur de Moorsel ou Mortzel, près d'Alost, ancien officier au service d'Autriche dans le régiment de Los-Rios, prit du service dans l'armée patriotique lors de la révolution brabançonne et se distingua, notamment, à l'affaire de Nassogne, le 1er janvier 1790. Il était resté dans l'oubli lorsque sa participation à un soulèvement contre la République française, dont les armées s'étaient emparées de notre territoire, lui coûta la vie. Un vif mécontentement contre l'oppression étrangère régnait dans nos campagnes, mais rien n'y était préparé pour soutenir un mouvement populaire, lorsque, le 15 nivôse an V ou 2 janvier 1797, sur le bruit très mal fondé que les troupes autrichiennes étaient entrées dans le pays et se disposaient à marcher sur Bruxelles, un rassemble-

ment armé, composé d'environ deux cents hommes, parmi lesquels on remarquait le baron avec ses domestiques et gardes-chasse, se réunit à Moorsel. Les insurgés se dirigèrent vers l'abbaye d'Afflighem, qui avait été récemment évacuée par les religieux, sur l'ordre des Français. Ils portaient la cocarde noire autrichienne et étaient en partie armés de fusils. Ils s'emparèrent de l'abbaye et firent prisonniers les quelques soldats auxquels la garde de l'abbaye était confiée. Mais, dès le lendemain, deux colonnes de troupes parties de Bruxelles et de Gand marchent sur l'abbaye, dont les portes sont enfoncées et dont les défenseurs se dispersent, après avoir échangé avec les assaillants quelques coups de feu. Deux de ces malheureux furent cités devant un conseil de guerre, condamnés à mort et fusillés le 14 du même mois, à Bruxelles, à l'entrée de l'impasse devenue depuis la rue de la Régence. Le lendemain, le baron fut arrêté à Waelhem. Traduit devant le conseil de guerre, il n'avait guère de chance d'échapper à la mort. Son défenseur, le conventionnel Malarmé, qui venait de se voir enlever les fonctions d'accusateur devant le tribunal du département de la Dyle, soutint vainement qu'il n'était pas justiciable du conseil de guerre, celui-ci n'ayant, d'après une loi du 30 prairial an III, que le pouvoir de juger les individus arrêtés dans les rassemblement armés contre la République. Le texte de la loi n'avait-il pas pour but d'empêcher le pouvoir d'englober dans une accusation des personnes n'ayant pas fait partie d'un pareil rassemblement? Or, les faits, et de plus les aveux de De Meer, ne permettaient guère de lui donner cette signification. Chef du rassemblement, De Meer devait subir la peine prononcée légalement contre deux de ses complices. On peut discuter la question de savoir s'il méritait la mort, mais on ne peut l'absoudre complètement sans reconnaître en même temps la complète innocence de ceux qu'il avait entraînés dans l'insurrection. Le conseil, composé d'ailleurs d'officiers étrangers, a-t-il agi injustement en appliquant au chef incontesté de l'insurrection, la loi qu'il avait appliquée déjà à deux subalternes traduits devant lui? Le chef avait d'ailleurs fait résistance lors de son arrestation et tiré un coup de feu sur le cavalier qui lui demandait ses papiers. Les efforts de Malarmé avaient donc peu de chance de réussir. Quoi qu'en dise Orts dans sa *Guerre des Paysans*, la condamnation à mort était la conséquence fatale d'un soulèvement entrepris d'ailleurs sans aucune chance de succès. Malgré les efforts de Malarmé, De Meer fut condamné et fusillé vers cinq heures. Il subit son sort avec le plus grand courage, pendant que ses amis faisaient placarder son pourvoi en cassation sur les murs de Bruxelles. Il avait environ cinquante ans et laissait une veuve, fort jolie, qu'il avait, dit-on, épousée par amour, abandonnant pour elle la carrière ecclésiastique à laquelle il était destiné.

Alphonse Wauters.

Le *Républicain du Nord*, des 14 et 16 nivôse et du 2 pluviôse an V. — *L'Impartial Bruxellois*, nº 81. — Alphonse Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. I, p. 497. — Orts, *la Guerre des paysans*, p. 39 à 67.

MEERBEECK (*Adrien* **VAN**), en latin MEERBECANUS, historien, né à Anvers, en 1563, mort après 1627. On a peu de renseignements sur la vie de cet auteur qui fut maître d'école à Bornhem, puis à Alost, et qui avait pour devise : *Ingenio et labore*. En 1604, le magistrat d'Alost lui accorde une gratification de trente livres de gros pour un poème adressé aux députés du pays d'Alost, et auquel les comptes donnent le titre barbare de *Carmen congrulatorum*. On cite, parmi ses élèves alostois, Philippe de Cottereau (1593-1667), qui, après s'être distingué dans la carrière militaire, entra dans la Compagnie de Jésus.

Voici la liste des ouvrages d'Adrien van Meerbeeck qui me sont connus : 1. *Lusthof der ghebeden*. Anvers, 1602; in-16. — 2. *Vloeyende fonteyne der liefde, voor aller lieffelycken oeffeninghen ende devote ghebeden, door Mynheer Nicolaes van Montmorency, grave van Stegen*. Anvers, 1617; in-24. Traduction de la

Fontaine d'amour, de Nicolas de Montmorency, dédiée à l'abbé de Baudeloo. Une nouvelle édition de cette traduction parut à Louvain, chez Nicolas Braau, en 1690; in-16. — 3. *De loflycke reyse van Jerusalem ende Syrien gheduen ende in het latyn gheschreven by Heere Jan van Cotwyck ende nu... in de nederlandsche tale vertaelt.* Anvers, Jér. Verdussen, 1620; in-4°, avec cartes et fig. Traduction du voyage de Jean van Cotwyck en Terre sainte. — 4. *Cronijcke vande gantsche werelt, ende sonderlinghe vande seventhien Nederlanden.* Anvers, Jér. Verdussen, 1620; in-fol., VIII ff. lim., 1286 pages à 2 col. et tables; avec grav. Cette chronique, qui s'étend de la naissance de Charles-Quint à l'année 1620, est ornée du portrait de l'auteur, *æt. LVII*, et dédiée au magistrat d'Anvers. Antoine Sanderus en fait l'éloge dans une longue pièce de vers latins adressée à Van Meerbeeck (*Opuscula minora*, p. 602-603). — 5. *Théâtre funèbre où sont représentées les funérailles de plusieurs princes et la vie, trespas et magnifiques obseques de Albert le Pie.* Bruxelles, F. de Hoymaecker, 1622; petit in-8°. Cette description, dédiée à Aubert Le Mire, a paru aussi en latin et en néerlandais chez le même imprimeur. — 6. *De nederlantsche Mercurius oft waerachtig verhael van de geschiedenissen van Nederlandt, ende oock van Duytschlandt, Spaengien, Italien, Vranckryck ende Turckeyen, sedert den jare* 1620 *tot* 1625. Bruxelles, J. van Meerbeeck, 1625; in-4°. Continuation de la *Cronijcke vande gantsche werelt*, qui est peut être l'ouvrage dont il est question dans une supplique adressée à l'infante Isabelle, en 1627, et reproduite dans le *Messager des sciences* (1863, p. 468). J'ignore le lien de parenté qui peut exister entre les imprimeurs bruxellois Jean et Luc van Meerbeeck et notre historien. — 7. *Aenleydinghe oft onderwys tot een devoot godtvruchtigh leven, naer Franciscus de Sales.* Gand, J. Vanden Kerchove, 1630; in-12. — 8. *De verdervernisse ofte destructie van Jerusalem, zynde een waeragtig verhael... getrokken uyt de boeken van Josephus ende Egesippus.* Je ne connais de ce récit de la prise de Jérusalem, qui fut employé comme livre d'école, qu'une édition du commencement du XVIIIe siècle. Anvers, F.-I. Vinck, s. d. (1711); in-4°, avec figures sur bois.

Paul Bergmans.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas* Louvain, 1763-1770, t. XII, p. 140-143. — A.-J. Vander Aa, *Biographisch woordenboek der Nederlanden* (Haarlem, 1852-1878), t. XII, p. 483. — F. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise* (Gand, 1858-1869), t. II, p. 27-28. — *Messager des sciences*, 1863, p. 468-469. — Fr. de Potter et J. Broeckaert, *Geschiedenis der stad Aelst* Gand, 1873-1876, t. I, p. 70; t. IV, p. 227 et 339-340. — J.-G. Frederiks et F.-J. Vanden Branden, *Biographisch woordenboek der Noord- en Zuidnederlandsche letterkunde*, 2e éd. (Amsterdam, s. d.), p. 501.

MEERBEECK (*Jean*), écrivain ecclésiastique, né à Anvers, le 2 février 1592, mort dans la même ville, le 8 septembre 1670. Il entra dans la Compagnie de Jésus le 8 août 1611, professa de longues années la rhétorique dans les collèges ou dans le scholasticat de son ordre. Il fut également directeur de la congrégation latine. Il a laissé une édition des *Meditationes* du P. Michel Cuvelier : *Meditationes variæ pro triduana recollectione et pro exercitiis spiritualibus S. P. Ignatii. Additamentum ad annonam spiritualem nostri Michaelis Cuvelier recusum.* Anvers, Cnobbaert, 1666; in-8°. Sotwel donne à cette édition la date de 1668.

Ferd. Loise.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. V, col. 866.

MEERE (*Corneille* **VANDER**), jurisconsulte, vivait à Gand à la fin du XVIIe siècle. Avocat au conseil de Flandre et greffier de la cour féodale de Saint-Pierre à Gand, Vander Meere est l'auteur d'un intéressant mémoire sur les prérogatives de l'abbaye de Saint-Pierre, qu'il présenta à l'abbé Robert Willecqueau, le jour de son inauguration, le 4 mars 1681. Ce mémoire resté en manuscrit est intitulé : *Den Spieghel van de eerweirdighe heeren prelaeten van de aude wyt vermaerde ende exempte abdye van Ste-Pieters nevens Ghendt;* in-fol., 280 ff. Il est conservé aux archives de la Flandre orientale, et il en existe plu-

sieurs copies modernes, dont une à la bibliothèque de l'université de Gand.

Paul Bergmans.

Messager des sciences historiques de Belgique, 1837, p. 346-348. — J. de Saint-Genois, *Catalogue méthodique et raisonné des manuscrits de la bibliothèque de la ville et de l'université de Gand* (Gand, 1849-1852), p. 79-80, n° 59.

MEERE (*Gérard* **VANDER**). Voir MEIRE (*Gérard* VANDER).

MEERE (*Jean* **VANDER**), peintre. Voir MEIRE (*Jean* VANDER).

MEERE (*Jean* **VANDER**), traducteur. Voir MEEREN (*Jean* VANDER).

MEERE (*Michel* **VANDER**). Voir PALUDANUS *Michel*).

MEEREN (*Corneille* **VANDER**), ou MARIUS, imprimeur, vivait à Gand, au commencement du XVIIe siècle. On n'a guère de renseignements sur ce typographe, qui exerça de 1611 à 1626, et dont les éditions, peu nombreuses d'ailleurs, sont assez rares. Son officine avait pour enseigne *le Doux Nom de Jésus*, et était située près de l'église Sainte-Pharaïlde. On remarque, parmi ses publications, des traites de théologie de Jean van Paesschen, Henri Lancelotz, Matthias Pauli, Corneille van Lummene van Marcke, Guill. van Oonsel, et des œuvres poétiques de Maximilien de Vriendt, Gilles de Coster et Josse Rycquius, dont il imprima le commentaire sur le Capitole (1617). Corneille Vander Meeren est l'auteur de la traduction flamande d'un manuel de la confrérie de Saint-Joseph, attribué par Sanderus à Matthias Pauli : *Handt-Boecxkin voor de Broederschap van den glorieusen Patriarch S. Joseph... over-gheset uyt den fransoysen in onse nederlandsche tale door Corneille Vander Meeren*. Gand, C. Vander Meeren, 1624; in-12. Dédiée aux échevins de Gand, cette traduction est précédée de quelques pièces en vers flamands, qui dénotent chez Vander Meeren une certaine facilité poétique. Un manuscrit, petit in-4°, contenant le règlement du « voisinage » de la place Sainte-Pharaïlde : *Ordonnantie voor de ghebuerte van St Pharahilde plaetse*, fut exécuté, en 1624, par notre imprimeur qui l'offrit à son voisinage : *Cornelius Marius, bibliopola gandavensis suæ vicinia* [sic] 1624 *L.* [ligavit] *M. C.* [manu conscripsit] *et D. D.* [dono dedit]. Soigneusement calligraphié sur vélin, ce curieux manuscrit est orné d'une miniature représentant le blason du voisinage, où se remarquent le château des Comtes et l'église Sainte-Pharaïlde. Il est conservé actuellement à la bibliothèque de l'Université de Gand.

Paul Bergmans.

Ferd. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise*, t. II (Gand, 1860), p. 1-10.

MEEREN (*Gérard* **VANDER**). Voir MEIRE (*Gérard* VANDER).

MEEREN (*Jean* **VANDER**), peintre gantois. Voir MEIRE (*Jean* VANDER).

MEEREN (*Jean* **VANDER**), VANDER MEREN ou VERMEEREN, peintre, florissait à Anvers, au XVe siècle Reçu franc-maître de St-Luc, en 1474, il fut, en 1505, doyen et régent de la gilde. Il est mentionné dans les comptes de l'église Notre-Dame de 1498-1497 pour divers travaux de décoration. En 1481, il reçoit comme élève Gérard Gertsoen. L'année de son décanat, il alla visiter à Malines les confrères de la *Pyoene*. D'après Siret, Jean Vander Meeren aurait également été graveur.

Paul Bergmans.

Ph. Rombouts et Th. van Lerius, *les Liggeren de la gilde de Saint-Luc*, t. I, p. 24, 32, 61, 63. — Ad. Siret, *Dictionnaire historique et raisonné des peintres*, 3e éd. (Bruxelles, 1883), p. 45.

MEEREN (*Jean* **VANDER**), ou VANDER MEERE, traducteur, né à Anvers, vivait à la fin du XVIe siècle. Il ne m'est connu que par sa traduction française du célèbre roman espagnol de Diego Hurtado de Mendoza : *Histoire plaisante, facétieuse, et récréative de Lazare de Tormes espagnol*. Anvers, Ghislain Jansens, 1598; petit in-12. Son nom figure, page 117, sur le titre de la seconde partie, ainsi qu'à la fin, dans le privilège, donné à Bruxelles, le 22 sep-

tembre 1598, où il est orthographié Vander Meere. La traduction de Jean Vander Meeren est d'un style coulant et se lit agréablement.

Paul Bergmans.

L'ouvrage de Jean Vander Meeren, à la bibliothèque de l'université de Gand.

MEERHOUT (*Jean* **DE**), chanoine régulier de l'ordre de Saint-Augustin au couvent de Corsendonck, près de Turnhout, théologien, philologue, chroniqueur et poète, né à Diest vers la fin du XIVe siècle et mort à Corsendonck, en 1476. Il fut reçu dans ce monastère par le premier prieur Walter van Gierle (prieur de 1398 à 1412), et y fit ses vœux en 1420. Sanderus prétend qu'il séjourna à Louvain en 1476. Comme cette date correspond à celle de sa mort, je ne sais s'il faut ajouter foi à cette assertion. Dans son *Venatorium canonicorum regularium*, Mauburnus dit que Jean de Meerhout fut un esprit d'une activité étonnante; il passa de la grammaire à la chirurgie, de l'astronomie à la chronique, de la théologie à l'art oratoire et à la poésie. Mais, bien que ses biographes paraissent faire grand cas de lui, il fut rarement original, et le secret de sa fécondité pourrait bien n'être que la compilation. Parfois même il copia les textes sans mentionner le nom de l'écrivain; c'est ainsi qu'on l'a pris longtemps (voir entre autres : Welvaerts, *Geschiedenis van Corsendonck*, t. II, p. 38) pour l'auteur de l'ouvrage intitulé : *De origine Monasterii Viridisvallis una cum vita P. Joannis Rusbrochii primi prioris hujus monasterii* aux *Analecta Bollandiana*, 1885 ; t. IV, p. 256 et suiv. Mr Ed. van Even restitue cette œuvre à son véritable auteur : Bogaert. L'erreur provenait de ce que J. van Hoybergen, citant, dans ses *Notationes in Joannis Latomi Corsendoncam*, p. 85, un passage relatif à la Bloemardinne, attribue le livre à Meerhout, qui l'avait copié sans faire mention de Bogaert.

Jean de Meerhout écrivit un grand nombre d'œuvres qui se perdirent en partie, avec une foule d'autres manuscrits et imprimés de la bibliothèque de Corsendonck, lors de l'exil que s'imposèrent les chanoines (du 30 avril 1578 au 1er octobre 1610), pour se soustraire aux multiples dangers des troubles religieux. Voici la liste, dressée par Sanderus, des œuvres de Jean de Meerhout qui nous ont été conservées; elles sont toutes manuscrites :

1. *Canones Astronomici ad inveniendum Aureum Numerum, Indictiones et Bissextum.* Retrouvé à la Bibliothèque royale sous les nos 1086-1115. C'est un gros manuscrit de 211 pages, provenant de la bibliothèque de Corsendonck et écrit entièrement de la main de l'auteur, d'après une notule sur la feuille de garde. — 2. *Excerpta ex libris P. Johannis Ruysbroechii et aliis.* Conservé, sous les nos 1086-1115, à la Bibliothèque royale. — 3. *Prognosticationes futurorum eventuum Johannis Laet de Loscastri, missæ Episcopo Leodiensi Ludovico de Bourbon. De futuris Rebus, anno* 1476. Ibid. — 4. *Compendium Grammaticæ, libri IV.* Ibid. — 5. *Commentaria in P. Virgilii Æneida collecta et scripta anno* 1444. Conservé, sous le no 9360 de la Bibliothèque privée de l'empereur d'Autriche, avec la rubrique : *Opera varia, accidunt Commentarii in P. Virgilii Æneida, manu ipsius authoris scripti.* — 6. *Expositio in duo Præcepta Decalogi.* — 7. *Etymologiæ variorum nominum et verborum.* Bibliothèque royale, nos 1085-1115. — 8. *Liber de arte memoriæ.* C'est peut-être le manuscrit no 7953 (*Cod. chartac. sæc. XV*) de la Bibliothèque privée de l'empereur d'Autriche : *Tractatus de arte memorativa*, suivi d'autres œuvres de philosophie religieuse et de compilation. — 9. *Gesta Pontificum Tungrensium, Trajectensium et Leodiensium, usque ad Ludovicum de Bourbon. Gesta Pontificum Tungrensium.* Bibliothèque privée, etc., no 7908, *Cod. chartac. sæc. XVI.* Un beau manuscrit de 57 pages de notre bibliothèque royale, no 9841, correspond également aux données de Sanderus. — 10. *Diversa chronica.* — 11. *Vita S. Rumoldi.* Bibliothèque privée, etc , no 7908, qui

renferme encore du même auteur : *Liber beati Augustini de verbo Dei; — Sermo de silentio; — Ex cronica Brabantiæ.* — 12. *Chronicon de mirabilibus eventibus.* — 13. *Expositio Passionis Dominicæ.* — 14. *Vita vener. Mariæ de Lille, Beginæ in Herenthals cognatæ suæ.* Ces trois dernières œuvres sont, d'après Sanderus, réunies dans un seul volume in-4°, et écrites par l'auteur lui-même. Tous les autres ouvrages que l'on trouve cités dans Mauburnus, comme : *De Regno Dei, XVIII lib.; Absida de vita et passione Domini, prosa et metro; de Arte oratoria; de Chirurgia*, etc., sont perdus, au témoignage de Sanderus.

Léon Goemans.

Sanderus, *Bibliotheca manuscripta*, t. II, p. 46. — Valerius Andreas, *Bibliotheca belgica*, p. 535. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 689. — Mauburnus, *Venatorium Canonicorum Regularium*, ms. n° 14953 de la Bibl. royale, p. 193. — Hoybergius, *Notationes in Corsendonckam Joh. Latomi*, p. 85 et 120. — Piron, *Algemeene levensbeschrijvingen*, p. 423. — Paquot, *Matériaux pour l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. IV. — Ch.-Ign. Welvaerts, *Geschiedenis van Corsendonck*, Turnhout, 1881 ; t. II, cc. 24, 25, 31 et 32. — Edw. van Even, *Bloemardinne, de Brusselsche ketterin*, Gent, 1894. — *Die Sammlungen der vereinten Familien- und Privat-Bibliothek Sr. M. des Kaisers*, Wien, 1873. — Les manuscrits cités de la Bibl. de Bourgogne.

MEERHOUTS (*Antoine*), professeur, traducteur et auteur d'un exercice dramatique, né à Culembourg (Hollande), le 21 avril 1608, mort à Anvers, le 25 octobre 1678. Il entra dans la Compagnie de Jésus, à Malines, le 29 juillet 1627. Il enseigna successivement les humanités, la philosophie, l'Ecriture sainte et la théologie morale, et fut recteur des collèges de Ruremonde, d'Ypres et de la maison professe d'Anvers.

Il a laissé les œuvres suivantes : 1. *Triomphe der goddelycke liefde*, tragédie représentée au collège de Courtrai en 1631. — 2. *Interna convenientia cum Jesu Christo, ex gallico.* Anvers, Mich. Cnobbaert, 1665 et 1669; in-12. (En flamand). Le P. Sommervogel croit que c'est la traduction de l'ouvrage de Bernières de Louvigny, intitulé : *Intérieur chrestien, ou la conformité intérieure que doivent avoir les chrestiens avec Jésus-Christ.* Paris, 1659. — 3. *Discrimen inter temporale et æternum, ex latino.* Anvers, Mich. Cnobbaert, 1666; in-12. (En flamand). C'est la traduction de l'ouvrage du P. Nieremberg. Mais on se demande si le P. Meerhouts en est bien l'auteur, Le P. André de Boeye en a publié une sous son nom, à Anvers, chez le même libraire, en 1648 et 1664. — 4. *Sancta hebdomada virtutum S. Francisci Xaverii, ex latino.* Anvers, Corneille Woons, 1666; in-12 (En flamand). Ces traductions doivent être anonymes.

Ferd. Loise.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jesus*, t. V, col. 866-867.

MEERMAN (*Arnold*), écrivain ecclésiastique. Voir MERMANNUS (*Arnold*).

MEERSCH (*Auguste-Théodore* **VANDER**), biographe, né à Gand, le 25 août 1810, mort dans cette ville, le 7 novembre 1881. Il fit ses études à l'université de sa ville natale et fut, en 1833, promu docteur en droit. Ayant abandonné le barreau, Vander Meersch, qui était naturellement porté vers les recherches historiques, fut attaché pendant quelque temps aux archives de la Flandre orientale. Lors de la création de la *Biographie nationale*, le baron Jules de Saint-Genois le choisit pour l'aider dans les travaux préparatoires de cette publication. C'est à Vander Meersch qu'est due la première liste provisoire; malgré ses lacunes, cette compilation a rendu et rendra des services jusqu'au complet achèvement de l'œuvre : comme l'a dit Ad. Siret, c'est le canevas sur lequel notre travail est tissé. Attaché, depuis 1861, à la *Biographie nationale*, Vander Meersch voua toute son activité à l'entreprise académique et au fonctionnement de ses rouages : impression, comptabilité, correspondance, etc. Il assuma, en outre, la tâche bien ingrate de rédiger les notices d'auteurs secondaires, dont personne ne voulait se charger; c'est ainsi que ce dictionnaire contient un millier de petits articles dus à sa plume facile. Il collabora également à plusieurs jour-

naux quotidiens, où il traita des sujets politiques et économiques. Auguste Vander Meersch a rendu trop de services à la *Biographie nationale* pour que celle-ci n'enregistre pas son nom, comme celui d'un travailleur aussi modeste que zélé.

Prof. Bergmans.

Ad. Siret, *Rapport sur les travaux de la Commission de la Biographie nationale, pendant l'année* 1881-1882, p. 1-4. — *De Vlaamsche Wacht* (Gand), 20 novembre 1881. — *Messager des sciences historiques*, 1881, p. 509. — Renseignements particuliers.

MEERSCH (*Désiré-Joseph* **VANDER**), médecin, historien, fils de l'architecte Philippe Vander Meersch (voir plus loin), né à Audenarde, le 15 septembre 1789, et y décédé, le 17 octobre 1863. Nommé, en janvier 1812, pharmacien en chef à l'hôpital militaire de Gand, il subit, en novembre 1813, les examens nécessaires pour exercer les fonctions d'officier de santé. En mai 1817, il obtint, à l'université de Leyde, le grade de docteur en médecine. Il rentra alors dans sa ville natale pour y pratiquer son art, et devint médecin à l'hôpital civil Notre-Dame (1818); il occupa également à Audenarde les fonctions de marguillier de l'église Sainte-Walburge, et de secrétaire de l'Académie royale de dessin et d'architecture. Il montra un grand dévouement dans l'exercice de son art et reçut, en 1834 et 1851, des médailles d'honneur du gouvernement, en récompense des services qu'il avait rendus lors des épidémies de choléra de 1832 et 1849.

Laborieux et modeste, il consacrait tous ses loisirs à des études littéraires et historiques. En 1820, il obtint un premier prix au concours ouvert par la chambre de rhétorique de Deynze pour la composition d'une élégie sur la mort du poète flamand P.-J. de Borchgrave. Mais l'histoire de sa ville natale l'attirait surtout. De patientes recherches dans les archives communales lui permirent de publier de nombreux et consciencieux travaux, qui devaient former la base d'une histoire d'Audenarde. Vander Meersch eut parfois le bonheur de faire des découvertes scientifiques qui avaient plus qu'un intérêt local; c'est ainsi, notamment, qu'il découvrit le fragment des œuvres du poète Martin van Torout. La plupart de ses notices ont paru dans le *Messager des sciences historiques*, le *Belgisch museum*, la *Revue belge de numismatique*, etc. Il publia également plusieurs textes intéressants dans la collection des bibliophiles flamands. Je me bornerai à donner ici la liste des œuvres de Vander Meersch qui ont paru isolément :

1. *Dicht-stuk ter beantwoording op het rouwerp : een Rouw-klagt over het afsterven van den... dichter Petrus-Judocus De Borchgrave.* Audenarde, v^ve D.-J. Bevernaege (1820); in-8°. Anonyme. — 2. *Description de la monnaie obsidionale, frappée à Audenarde, pendant le siège que cette ville soutint, en* 1582, *contre le prince de Parme; précédée de quelques détails sur ce siège.* Gand, P.-F. de Goesin, 1827; in-8°, avec planche. — 3. *Geschiedkundige aenteekeningen omtrent eenige oudheden ontdekt op het grondgebiet der stad Ronsse in den zomer van* 1836. Audenarde, Bevernaege frères, 1837; in-8°, avec une planche. — 4. *'S Graven Raedkamer van Vlaenderen, onder een geschiedkundig oogpunt beschouwd, by haer eerste tydperk*, 1385-1409. Gand, F. et E. Gyselynck, 1838; in-8°. — 5. *Inductions historiques sur Arnaud de Keyserre, imprimeur à Audenarde de* 1479 *à* 1482. Gand, Annoot-Braeckman, 1841; in-8°. Extr. du *Bibliologue de la Belgique et du nord de la France*. — 6. *Mémoire justificatif du magistrat d'Audenarde sur les troubles arrivés dans cette ville en* 1566. Gand, Michiels frères, 1842; in-8°. — 7. *Recherches historiques sur l'origine maternelle de Marguerite de Parme, née à Audenarde en* 1522. Gand, Michiels frères, 1842; in-8°, avec portrait. — 8. *Kronyk der Rederykkamers van Audenarde, van de vroegste tyden af tot omtrent den jare* 1830. Gand, F. et E. Gyselynck, 1844; in-8°, avec planches. Extrait du *Belgisch museum*. — 9. *De slag van Crécy* (1346). *Fragment van een grooter rymwerk; voorafgegaen door een onderzoek of de Engelschen in*

dien slag kanonnen hebben gebruikt. Gand, F. et E. Gyselynck, 1844; in-8°. — 10. *Notice sur Gaspard Heuvick, Jean Snellinck et Simon de Pape, peintres belges*. Gand, L. Hebbelynck, 1845; in-8°, avec figures. Extrait du *Messager des sciences historiques*. — 11. *Verhael der reformatie van de abdy van Maegdendale, voorheen een vrouwenklooster binnen de stad Audenaerde. Naer een eventydig handschrift*. Gand, C. Annoot-Braeckman (1845); in-8°. Publication des bibliophiles flamands, 2e série, n° 4. — 12. *De Boec van Catone, een dietsch leerdicht, uyt het latyn. Naer een handschrift van het eynde der XIIIe eeuw*. Gand, C. Annoot-Braeckman (1846); in-8°, avec fac-simile. Publication des bibliophiles flamands, 2e série, n° 8. — 13. *Esquisses historiques sur la ville d'Audenarde pendant les troubles de la Flandre*. Gand, L. Hebbelynck, 1848; in-8°. Extrait du *Messager des sciences historiques*. — 14. *Notice historique et généalogique sur la vicomte d'Audenarde*. Gand, L. Hebbelynck, 1848; in-8°, avec planches. Extrait du *Messager des sciences historiques*. — 15. *Die historie vanden goeden vrouwen Griseldis, die een spieghel is geweest van patientien*. Gand, C. Annoot-Braeckman (1849); in-8°. Publication des bibliophiles flamands réservée aux membres seuls, 2e série, n° 2. — 16. *Notice sur les monnaies obsidionales d'Audenarde, frappées pendant les sièges de 1582; précédée d'un aperçu historique sur l'état de cette ville, avant, pendant et après ce siège*. Bruxelles, Em. Devroye, 1850; in-8°, avec pl. — 17. *Eene geldlotery te Audenarde, in 1455*. Gand, De Busscher frères, 1851; in-8°. Extrait des *Annales de la Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand*. — 18. *Gedenkschrift van het eeuwfeest der instelling van het broederschap van den H. Macharius, in de parochiale kerk van O.-L. Vrouw te Pamele*. Audenarde, C. De Vos, 1853; in-12. Anonyme. — 19. *Verhael van den opstand der gemeente van Audenarde tegen hare wettige overheid, ten jare 1539, gedurende de gentsche onlusten*. Gand, De Busscher, 1860; in-8°. Extrait des *Annales de la Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand*. — 20. *Audenaerdsche drukpers*, 1479-1830. Audenarde, Bevernaege-Van Eechaute, 1864; in-8°, avec portrait et figures. — 21. *De krokodil van Kerselaer. Eene ondenaersche saga of volksvertelsel uit de XVIe eeuw, in plaetselyk dialekt*. Audenarde, Bevernaege-Van Eechaute, 1868; in-16. Publication posthume faite par les soins de J. Vande Velde, archiviste d'Audenarde.

Outre ces deux dernières œuvres qui ne virent le jour qu'après sa mort, D.-J. Vander Meersch a laissé en manuscrit des *Audenaerdsche avondstonden*, et un important travail en flamand sur l'histoire de la tapisserie à Audenarde, accompagné d'une traduction française.

Paul Bergmans.

Souvenir mortuaire, avec portrait lithographié par Fl. van Loo. — *Messager des sciences historiques de Belgique*, 1863, p. 386-392 : notice d'Edm. Vander Straeten, réimprimée à la suite de l'*Audenaerdsche drukpers* de D.-J. Vander Meersch. — Renseignements particuliers.

MEERSCH (*François-Winoc-Augustin* **VANDER**), auteur dramatique, vivait vraisemblablement au commencement du XVIIIe siècle. Curé de Meteren, commune de la Flandre française qui dépend actuellement de l'arrondissement d'Hazebrouck, il écrivit deux petits drames allégoriques en vers flamands sur la translation des reliques des saints Pierre et Paul et sur celle des fragments de la vraie croix, qui furent représentés à Meteren, par la jeunesse de la paroisse, lors de la réception solennelle de ces reliques, respectivement le 29 juin 1741 et le deuxième dimanche de mai 1748 : *Plechtige inhaelinge van de reliquien van de heylige apostelen Petrus ende Paulus, patroonen van de kerke van Meteren, op den 29 juny 1741. Als ook van de reliquien van het heylig Kruys, plegtelyk ingehaelt in de zelve kerke van Meteren, op den tweeden sondag van mey 1748, speelgewys opgesteld door den zeer eerweerdigen heer ende meester Franciscus-Winocus-Augustinus vander Meersch, in syn leven pastoor van het selve Meteren*. Ypres, Th.-F. Walwein, s. d.; in-8°. Le titre indique, comme on le voit, que Vander

Meersch etait mort à l'époque de la publication de ses pièces par l'imprimeur Walwein, qui exerça de 1750 à 1788.

Paul Bergmans.

Annales du Comité flamand de France, 1855, p. 371; 1860, p. 38 et 81. — A. Diegerick, *Bibliographie yproise* Ypres, 1873-1881, p. 335.

MEERSCH (*Jean-André* **VANDER**), général. Voir MERSCH (*Jean-André* VANDER).

MEERSCH (*Leopold* **VANDER**), médecin, né à Rumbeke, mort à Moorslede, en 1852. Il fit ses études de médecine à l'université de Gand, et y conquit le grade de docteur, après avoir soutenu, le 13 janvier 1827, une thèse sur la coqueluche. Sa dissertation a été imprimée : *Dissertatio medica inauguralis de morbo cucullato*. Roulers, Stock-Werbrouck, 1827; in-4°.

Paul Bergmans.

MEERSCH (*Nicolas* **VANDER**), peintre, florissait à Gand, vers le milieu du XVe siècle. Les comptes communaux nous le montrent travaillant assez fréquemment pour sa ville natale, soit qu'il exécute des ouvrages de peinture à des édifices comme les Halles (1439-1440), ou le Beffroi, dont il dore le dragon en 1445 et dont il décore le cadran en y peignant les quatre évangélistes en 1458, soit qu'il livre des blasons ou d'autres emblèmes. De 1443 à 1447, Nicolas Vander Meersch coopéra, avec Jean Martins, à l'ornementation du dais que les Gantois offraient chaque année à Notre-Dame de Tournai; en 1452-1453, il restaura une statue de saint Georges. En 1444, le chevalier Adrien Vilain lui acheta, moyennant la somme considérable de 43 livres de gros, ou 516 livres parisis, un tableau pour l'église de Tamise. Nicolas Vander Meersch est mentionné, en 1440, comme doyen de la corporation des peintres et sculpteurs. Il devait s'adonner également au culte des lettres, car, en 1453, suivant De Busscher, il était doyen de la célèbre chambre de rhétorique gantoise, *la Fontaine*.

Un Pasquier Vander Meersch est inscrit, en 1470-1480, dans le registre de la confrérie Saint-Luc, à Bruges.

Paul Bergmans.

Ed. de Busscher, *Recherches sur les peintres gantois des* XIVe *et* XVe *siècles* Gand, 1859, p. 56-58 et 182.

MEERSCH (*Philippe* **VANDER**), peintre, né à Audenarde, en 1749, mort dans cette ville, en 1819. Appartenant à une famille fixée à Audenarde depuis quatorze générations, il étudia la peinture chez un de ses parents, puis à Anvers, où il suivit les cours de l'Académie de peinture et de l'amphithéâtre anatomique. Après avoir fréquenté l'atelier d'Antheunissen, Vander Meersch se rendit à Paris, vers la fin de 1769, afin de se perfectionner. A l'Académie de Saint-Luc, où il fut admis, il partagea son temps entre la peinture et l'architecture; mais ce dernier art l'emporta bientôt et, sans renoncer complètement au pinceau, il étudia assidûment à l'Académie royale d'architecture et à l'Ecole des arts de Blondel. En 1773, il revint dans sa ville natale et y conçut l'idée d'y créer, avec A. Vanden Hende, une école gratuite de dessin et d'architecture; elle prospéra rapidement, et, en 1776, le magistrat obtint pour elle de Marie-Thérèse la reconnaissance royale. Un bâtiment, spécialement construit pour la nouvelle institution sur le plan de Vander Meersch, fut inauguré solennellement en 1780, et les fondateurs, qui y professèrent jusqu'à la fin de leur carrière, eurent la satisfaction de voir prospérer la nouvelle Académie. Architectes-ingénieurs de la châtellenie d'Audenarde, Vanden Hende et Vander Meersch sont les auteurs de la plupart des monuments érigés dans cette ville à leur époque, ainsi que d'une vaste carte panoramique d'Audenarde, avec les fortifications et les faubourgs (1777), qui est encore conservée à l'hôtel de ville. On doit en particulier à Vander Meersch le maître-autel de l'église Sainte-Walburge. La correction de ses dessins faisait regretter à ses amis qu'il ne se livrât pas

davantage à la peinture; on peut citer, de sa main, deux tableaux enchâssés dans la boiserie du chœur de l'église d'Etichove : *l'Echelle de Jacob* et *la Barque de saint Pierre*. Philippe Vander Meersch est le père de Désiré-Joseph dont la biographie figure plus haut.

Paul Bergmans.

D.-J. Vander Meersch, *Notice sur Gaspar Henrick, Jean Snellinck et Simon de Pape, suivie d'un mot sur le premier fondateur de l'Académie de dessin, à Audenarde, en 1773* (Gand, 1865; extr. du *Messager des sciences historiques de Belgique*), p. 27-31.

MEERSCH (*Polydore-Charles* **VANDER**), historien, bibliographe, né à Gand, le 13 août 1812, et y décédé, le 29 avril 1868. Après avoir obtenu, en 1835, le diplôme de docteur en droit, il suivit l'inclination naturelle qui le portait vers les études historiques et littéraires. En 1836, il fut nommé sous-bibliothécaire de l'université de Gand; il remplit, jusqu'en 1843, ces fonctions et eut l'occasion d'y mettre à profit les connaissances bibliographiques qu'il avait acquises sous la direction de son oncle, P. Lammens. Vander Meersch fut ensuite appelé à succéder, comme conservateur des archives de l'Etat, au baron de Saint-Genois; il se consacra avec ardeur aux multiples devoirs de cette nouvelle position, et rendit de nombreux services tant aux travailleurs qu'à l'administration même. Il fut également inspecteur cantonal de l'enseignement primaire pour la ville et le ressort de Gand, vice-président du jury pour la délivrance du diplôme d'élève universitaire, secrétaire de la commission provinciale de statistique, membre de la commission de classement des archives de l'ancien conseil de Flandre et membre de la commission des prisons de Gand. Partout, comme l'a dit un de ses biographes, il laissa des traces de sa fructueuse collaboration.

Travailleur infatigable, P.-C. Vander Meersch a beaucoup écrit sur la biographie, l'économie politique et l'histoire de la Flandre. Parmi ses principales œuvres, il faut citer ses consciencieuses recherches sur la vie et les travaux des imprimeurs belges et néerlandais établis à l'étranger, qui lui valurent la décoration de la Couronne de chêne des Pays-Bas; son remarquable travail sur le paupérisme dans les Flandres, avec lequel il obtint le prix quinquennal des sciences morales et politiques, en 1856; son importante édition du *Memorieboek der stad Ghent*, d'une si grande utilité pour l'histoire locale; son mémoire intéressant sur la ville de Gand considérée comme place de guerre. Un des directeurs du *Messager des sciences historiques de Belgique*, il inséra dans ce recueil des articles historiques et critiques, dont il serait trop long de donner l'énumération. Il coopéra également au *Bulletin du bibliophile belge*. Enfin, il rédigea de nombreux catalogues de bibliothèques importantes, vendues à Gand depuis 1838, où s'attestent sa science et sa compétence bibliographique; je me bornerai à citer les catalogues Lammens, Brisart, Van Gobbelschroy, d'Hane de Steenhuyse, De Bremmaecker, Carton, et surtout celui de la collection de Borluut de Noortdonck, qui se consulte encore avec fruit. Voici la liste des ouvrages de P.-C. Vander Meersch qui ont paru séparément :

1. *Inventaire des cartes et des plans conservés aux archives de la Flandre orientale, accompagné de notes et d'éclaircissements*. Gand, J. Vandenbranden, 1840; in-4°. Publié par ordre du conseil provincial. — 2. *Recherches sur la vie et les travaux de quelques imprimeurs belges établis à l'étranger, pendant les XVe et XVIe siècles*. Gand, L. Hebbelynck, 1844 [-1850]; in-8°. Extrait du *Messager des sciences historiques*. Nouvelle édition sous le titre : *Recherches sur la vie et les travaux des imprimeurs belges et néerlandais, établis à l'étranger, et sur la part qu'ils ont prise à la régénération littéraire de l'Europe au XVe siècle*. Gand, L. Hebbelynck, 1856; in-8°. Le premier volume, seul paru, est précédé d'une introduction étendue sur les origines de l'imprimerie. — 3. *Recherches sur la vie et les travaux de Pierre de Keysere, imprimeur à Paris*. Gand, L. Hebbelynck, 1846; in-8°. Tirage spécial d'un chapitre

de l'ouvrage précédent. — 4. *De l'Ancienne Abbaye de Saint-Pierre, à Gand, et des actes administratifs qui ont précédé sa démolition.* Gand, L. Hebbelynck, 1847; in-8°, avec planches. Extrait du *Messager des sciences historiques.* — 5. *Notice sur un exemplaire unique des Chansons de Namur de Jean Lemaire des Belges.* Gand, De Busscher, 1848; in-8°. Extrait des *Annales de la Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand.* — 6. *Notice historique sur le pauperisme en Flandre.* Gand, De Busscher, 1851; in-8°. Extrait des *Annales de la Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand.* — 7. *De l'état de la mendicité et de la bienfaisance dans la province de la Flandre orientale depuis le règne de Marie-Thérèse jusqu'à nos jours* (1740-1850). Bruxelles, M. Hayez, 1852; in-4°. — 8. *Memorieboek der stad Ghendt, van t' j. 1301 tot 1737.* Gand, C. Annoot-Braeckman, 1852-1861; in-8°, 4 vol. Publication de la société des bibliophiles flamands, 2e série, n° 15. — 9. *Mémoire sur la ville de Gand, considérée comme place de guerre.* Bruxelles, M. Hayez, (1854); in-4°, avec planches. Extrait du tome XXV des *Mémoires couronnés de l'Académie royale de Belgique.* — 10. *Wintaert Vilainsteen, à Gand.* Gand, L. Hebbelynck, 1855; in-8°, avec pl. Extrait du *Messager des sciences historiques.* — 11. *De la reliure des livres à propos de deux reliures curieuses.* Gand, L. Hebbelynck, 1855; in-8°, avec pl. Extrait du *Messager des sciences historiques.* — 12. *Sur l'ouverture du tombeau de Marguerite d'Autriche et de Philibert de Savoie, élevé dans l'église de Brou.* Gand, L. Hebbelynck, 1857; in-8°. Extrait du *Messager des sciences historiques.* — 13. *Un mot sur la question de l'invention de l'imprimerie.* Gand, L. Hebbelynck, 1860; in-8°. Extrait du *Messager des sciences historiques.* — 14. *Notice biographique sur Prudent van Duyse.* Gand, De Busscher (1860); in-8°. Extrait des *Annales de la Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand.*

Paul Bergmans.

Ém. Varenbergh, *Polydore Vander Meersch, notice nécrologique.* Gand, 1868; avec portr.; extr. du *Messager des sciences historiques de Belgique.* — *La Bibliophile belge,* 3e année (Bruxelles, 1868), p. 189-190.

MEERT (*Philippe-Jean-François*), médecin et bibliographe, né à Alost, le 16 septembre 1724, de François-Joseph et de Anne-Christine de Ruddere, mort dans cette ville, le 13 janvier 1801. Après avoir terminé ses études, il alla d'abord s'établir à Wetteren, puis, peu après, il revint à Alost occuper les fonctions de médecin-pensionnaire. Meert était un érudit : comme praticien il s'était acquis une réputation telle que ses anciens professeurs de l'université de Louvain disaient qu'aussi longtemps qu'il exercerait la médecine à Alost, il était inutile que les habitants de cette ville vinssent leur demander des consultations. Toutefois, les devoirs de sa profession n'absorbaient pas complètement son temps, et il consacrait ses loisirs à l'étude de l'antiquité. Il s'occupa aussi d'une façon très active, avec son ami J. De Gand, de recherches bibliographiques sur Thierry Martens. Meert et De Gand étaient parvenus à réunir dans leurs bibliothèques jusqu'à cinquante-neuf éditions sorties des presses du célèbre imprimeur alostois, sur quatre-vingt-une qu'ils avaient eu l'occasion de voir, sans compter les trente et une éditions qu'ils ne connaissaient que par des citations de bibliographes; aujourd'hui ce nombre est bien plus considérable. Avec la collaboration de Meert, De Gand rédigea des *Recherches historiques et critiques sur la vie et les éditions de Thierry Martens*, restées à l'état de manuscrit et publiées en 1845, par l'avocat F.-J. de Smedt, d'Alost. C'est surtout aussi grâce à l'intervention de Meert que les échevins d'Alost élevèrent à Thierry Martens le monument que l'on voit encore aujourd'hui dans l'église Saint-Martin.

Le savant médecin avait réuni une bibliothèque considérable comprenant plus de six mille volumes et une galerie de cent onze tableaux; des cartes, des estampes et des dessins complétaient cette collection, dont la vente eut lieu à Alost le 10 janvier 1803. Nous n'avons

retrouvé aucun des ouvrages manuscrits qu'il aurait laissés sur des questions médicales et sur la bibliographie.

Dr Victor Jacques.

Recherches historiques et critiques sur la vie et les éditions de Thierry Martens (Martinus, Mertens), par feu M.-J. de Gand, d'Alost. Ouvrage revu, annoté et augmenté de la galerie des hommes nés à Alost, qui se sont distingués aussi bien dans la philosophie, l'histoire et la politique, que dans les sciences et les arts. Alost, 1845, par F.-J. de Smet, avocat. — De Potter en Broeckaert, *Geschiedenis van de gemeenten der Oost-Vlaenderen*, 7e reeks, t. IV, p. 342. Alost, 1876.

MEERT (*Pierre*), peintre, mort à Bruxelles en 1669. Cet artiste fut un des hommes de talent qui fleurirent à Bruxelles pendant le XVIIe siècle, mais dont on a gardé peu le souvenir, parce que la plupart de leurs productions ont péri dans le bombardement de cette ville, avec les pièces qui rappelaient leur existence. Meert avait en effet beaucoup travaillé pour les métiers et les serments, dont les maisons d'assemblée furent presque toutes la proie de l'incendie, en 1695. On sait cependant qu'il fut reçu apprenti peintre en 1629 et maître en 1640. Corneille de Bie dit qu'il avait quarante-deux ans en 1661, lorsque parut son livre sur les peintres flamands ; ce détail rapporterait la naissance de Meert à 1619, date qui paraît acceptable. Il exécuta, dit-on, le portrait de Van Dyck avec tant de talent que son œuvre aurait été jugée digne de ce grand artiste. On ne possède en Belgique de ce maître qu'une toile représentant les *Doyens* (on dit à tort *syndics*, les métiers de Bruxelles n'avaient pas de *syndics*) *de la corporation des poissonniers*. « Placée au « musée entre deux chefs-d'œuvre de « Rubens », a dit un critique, « faisant « pendant au magnifique portrait de « famille de Corneille de Vos, elle sup- « porte bravement cet écrasant voisi- « nage ; c'est en dire la haute valeur. « Ces quatre bourgeois agenouillés, lar- « gement drapés dans leurs costumes « d'un noir intense, aux têtes fines, bien « caractérisées et modelées en pleine « pâte dans des colorations lumineuses « et vigoureuses, s'enlèvent magistrale- « ment sur le fond uniforme d'un « simple frotis bitumineux ». Au musée de Berlin on voit du même peintre une toile où un *Matelot et sa femme causent au bord de la mer*. On lui attribue un *Sujet de conversation*, que Pitteri aurait gravé.

Alphonse Wauters.

Nagler, *Kunstler Lexicon*, t. XVIII. — Fétis, *Catalogue du Musée royal de Bruxelles*, p. 336 (édit. de 1864). — A.-J. Wauters, *la Peinture flamande*, p. 345 (édit. de 1883).

MEERTS (*Lambert-Joseph*), violoniste, né à Bruxelles, le 6 janvier 1800, mort dans cette ville, le 12 mai 1863. Après avoir, par pur agrément, étudié le violon, Meerts fut forcé, à la suite de revers de fortune éprouvés par sa famille, de chercher des ressources dans son talent précoce. Dès l'âge de quatorze ans, il était premier violon et répétiteur au théâtre d'Anvers. C'est vers cette époque qu'il reçut des leçons de Fridzeri ; il étudia sous sa direction les œuvres des anciens maîtres italiens. Plus tard, des séjours à Paris lui permirent de suivre les leçons de Lafont et d'Habeneck ; Baillot l'aida également de ses conseils. Revenu à Bruxelles, Meerts se livra à l'enseignement et à la composition de fantaisies, d'airs variés et de concertos qui ajoutèrent à la réputation dont il jouissait comme virtuose. Entré à l'orchestre du théâtre de Bruxelles, en 1828, il en devint premier violon solo en 1832. Fr.-J. Fétis étant venu prendre la direction du Conservatoire de cette ville, Meerts étudia la composition d'une manière approfondie, d'après la méthode de ce maître, et fut amené à rechercher les véritables bases de l'enseignement de son art.

Ces méditations aboutirent à la publication d'ouvrages remarquables sur le mécanisme du violon, qui sont restés classiques. Dans l'ordre chronologique, il faut citer d'abord ses *Études pour violon avec accompagnement d'un second violon*. L'auteur y étudie, en deux suites, les six coups d'archet fondamentaux, dans lesquels il était parvenu à faire rentrer tous les traits de la musique de violon. Il développa cette méthode dans les deux parties de son

Mécanisme du violon. Sur ces entrefaites, il fut nommé professeur au Conservatoire de Bruxelles (1835); il donna aussitôt sa démission de violoniste du théâtre pour se consacrer tout entier à l'enseignement. S'occupant ensuite du mécanisme de la main gauche, il publia, dans cet ordre d'idées : *Douze études considérées comme introduction à la seconde partie du mécanisme du violon, en ce qui regarde la double corde*, et *Trois livraisons sur l'étude de la deuxième, de la quatrième et de la sixième position*. Enfin, il établit une méthode de nuances au moyen de la pression des doigts sur la baguette de l'archet, qui permet d'exprimer les nuances les plus délicates avec une grande justesse; il écrivit trois études spéciales sur ce sujet. Il compléta lui-même divers détails de son enseignement dans des ouvrages spéciaux, tels que : *Douze livraisons de rythmes sur des motifs de Beethoven; Trois études pour le style fugué et le staccato; le Mécanisme de l'archet en douze études pour violon seul; le Travail journalier des jeunes solistes; Six fugues à deux parties pour violon seul; Trois études brillantes*, etc. Toutes ses œuvres ont été publiées par la maison Schott, à Mayence et Bruxelles.

L'excellence de l'enseignement de Meerts se fit vivement sentir dans l'orchestre des concerts du Conservatoire de Bruxelles; sa méthode donnait en effet aux jeunes violonistes une sûreté de main et une unité d'archet remarquables. Le gouvernement récompensa la haute valeur de Meerts en le nommant chevalier de l'ordre de Léopold, en 1855. Presque tous les virtuoses contemporains, Vieuxtemps, Léonard, Joachim, Sivori, etc., ont eu la plus grande estime pour ses travaux, qui ont été appliqués à l'étude du violoncelle par Bockmülh, Servais et Warnot, et à celle de la contrebasse par Bernier.

Paul Bergmans.

Moniteur belge, 15-16 mai 1863, p. 2297 (discours de Mr Fétis). — Ed.-J. Grégoir, *Galerie biographique des artistes musiciens belges* (Bruxelles, 1862), p. 123-130. — Fr.-J. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2e éd., t. VI (Paris, 1864), p. 52-54. — Ed.-J. Grégoir, *Les Artistes musiciens belges au* XVIIIe *et au* XIXe *siècle* (Bruxelles, 1885), p. 303-304.

MEES (*Henri*), acteur, né à Bruxelles, en 1757, mort à Varsovie, le 31 janvier 1820. Nous le trouvons attaché au théâtre de Bruxelles, dirigé alors par Vitzthumb, dès l'année 1774-1775; il reçoit, à cette époque, 500 florins de gages, pour remplir les « rôles de convenance » et pour battre la caisse »; en 1776-1777, ses appointements sont portés à 600 florins. De 1779 à 1781, il suivit, à Gand, Vitzthumb dont il avait épousé la fille, Anne-Marie, qui chantait les dugazons. Son talent s'étant formé, nous le voyons, en 1781-1782, remplir en chef, à Bruxelles, l'emploi de première basse-taille. « Un extérieur agréable, » dit Fétis, « une belle voix, la « connaissance de la musique et de l'art « du chant lui firent obtenir de brillants « succès à la scène. Aussi noble dans « Agamemnon que comique dans le « Tonnelier, cet artiste est encore regretté », écrit son fils en 1828. En 1792-1793, les deux époux ne touchaient pas moins de 10,000 livres d'appointements.

Partisan enthousiaste du gouvernement autrichien, Henri Mees quitta la Belgique à la suite des événements de la fin du XVIIIe siècle, et alla établir, en 1796, un opéra français à Hambourg; mais cette entreprise échoua, et il se rendit à Saint-Pétersbourg, où il fut attaché au théâtre de la cour. En 1810, il se retira à Varsovie, où il dirigea un théâtre français, et où il finit ses jours, vivant d'une pension que lui faisait l'empereur de Russie. Il jouissait, dans cette dernière ville, d'une estime qui rendit ses funérailles imposantes. De son mariage avec Anne-Marie Vitzthumb, il avait eu un fils, Joseph-Henri, dont la notice suit.

Paul Bergmans.

Castil-Blaze, *Dictionnaire de musique moderne*, édit. publ. par J.-H. Mees (Bruxelles, 1828), p. 55-56. — Fr.-J. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2e éd., t. VI (Paris, 1864). — Fr. Faber, *Histoire du théâtre français en Belgique*, t. II (Bruxelles, 1879), *passim*.

MEES (*Joseph-Henri*), compositeur et théoricien musical, fils du précédent, né à Bruxelles, le 28 mai 1777. Il manifesta des dispositions très précoces pour la

musique : dès cinq ans, il chantait à l'église; à sept ans, il commençait l'étude du violon, et, à dix, il tenait sa partie à l'orchestre du théâtre. Il perfectionna son talent sous la direction de Pauwels, élève très distingué de Fiorillo, et étudia l'harmonie et le contrepoint avec son grand-père, Vitzthumb. En 1796, il suivit son père à Hambourg, et malgré sa jeunesse, il tenait déjà l'emploi de chef d'orchestre. Deux ans après, il fut attaché, en la même qualité, à la cour du duc de Brunswick. Après avoir visité l'Allemagne, la Suède, la France et l'Angleterre, il revint à Bruxelles, en 1816, et y établit une académie de musique d'après la méthode du méloplaste; il la dirigea avec Snel jusqu'en 1830. C'était, après l'établissement de Roucourt (1813), la première institution musicale régulière et complète dans la capitale. Il établit également, en 1824, une école de musique à Anvers.

A la suite de la révolution belge, Mees se remit à voyager, visita Paris, l'Italie et l'Angleterre pour se rendre en Russie, où il se fixa à Kiev. Pendant quinze ans, il y dirigea une académie de musique analogue à celle qu'il avait fondée à Bruxelles; il donna également des leçons au pensionnat impérial de cette ville. En 1838, il était chef d'orchestre de l'Opéra de Saint-Pétersbourg. Plus tard, il se rendit à Paris, auprès de son fils qui était directeur de l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, et c'est là probablement qu'il mourut, après l'année 1855.

Comme compositeur, il a fait représenter, le 9 novembre 1816, au théâtre de Bruxelles, un opéra-comique en un acte : *le Fermier belge*, paroles de Ph. Lesbroussart, pièce de circonstance écrite à l'occasion du mariage du prince d'Orange, depuis Guillaume II. On cite encore une grande cantate exécutée à Aix-la-Chapelle, le 3 novembre 1818, qui fut publiée par souscription; un oratorio : *Esther*, dont des fragments furent exécutés à Bruxelles, en 1823; *le Civisme ou le Belge ami zélé de la patrie et du roi, cantate patriotique improvisée en l'honneur de Guillaume Ier*; un chant : *A la nation néerlandaise;* un trio comique : *les Mirlitons*, chanté par la Malibran, Masi et Lablache en Italie; une sonate pour alto, et de nombreuses romances.

Les ouvrages didactiques de Mees sont : 1. *Tableaux synoptiques du méloplaste*. Bruxelles, 1827; in-4°. — 2. *Explication de la basse chiffrée*. Bruxelles, 1827; in-4°. — 3. *Étrennes lyriques. Méthode raisonnée pour exercer la voix et la préparer aux plus grandes difficultés*. Bruxelles, Mme Noblet, 1828; in-4°. — 4. *Théorie de la musique mise en canons à l'usage des écoles de musique, et disposée pour les classes. Solfèges à trois voix*. Bruxelles, s. d. (1828); in-4°, 4 parties. — 5. *Méthode de guitare*. En 1826, Mees publia encore à Bruxelles une édition du *Dictionnaire de musique moderne*, de Castil-Blaze, à laquelle il ajouta un *Abrégé sur la musique moderne* (que l'on rencontre aussi séparément avec un titre spécial), qui comprend une biographie des musiciens belges. L'année suivante, il donna une nouvelle édition annotée des *Mémoires ou essais sur la musique* de Grétry (Bruxelles, 1829; in-18, 3 vol.). Pendant son séjour en Belgique, il édita un journal de chant, dédié à la princesse d'Orange : *le Maître à chanter*, qui jouit d'un certaine vogue.

Paul Bergmans.

Ed.-J. Grégoir, *Galerie biographique des musiciens belges* Bruxelles, 1862, p. 131. — Fr.-J. Fetis, *Biographie universelle des musiciens*, 2e éd., t. VI Paris, 1864, p. 54-55 et supplément, t. II (Paris, 1880), p. 197. — *Messager des sciences*, 1872, p. 96. — Ed.-J. Grégoir, *Les artistes musiciens belges au* XVIIIe *et au* XIXe *siècle* (Bruxelles, 1885), p. 304-306. — Edm. Vander Straeten, *Nos périodiques musicaux* (Gand, 1893), p. 28 et 58.

MEESE (*Gilles*), poète dramatique, né à Ypres, le 16 février 1611, entré dans l'ordre des Jésuites, le 3 octobre 1631, et mort à Lorette, le 27 décembre 1658. On croit qu'il y remplissait les fonctions de pénitencier. On a de lui : 1. *Sedecias Tragedie, vertoont door de jonckheyt der Societeyt Jesu binnen Ypre, den* 12 *February* 1638. Ypres, Ph. de Lobel, 1638; in-4°, 2 ff. — 2. *Imago B. V. miraculosa Runxputen-*

sis. Heilcæ in Germania I; dans l'*Atlas marianus* du P. Gumppenberg (1672), n. DLVII, p. 647. — 3. *Imago B. V. miraculus. de Libercourt. Libercourti in Germania;* ibid. n. DLIX, p. 648.

Ferd. Loise.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. V, col. 867.

MEESTER (*André* **DE**), ou MEESTERUS. Voir DE MEESTER (*André*).

MEETKERCKE (*Adolphe* **VAN**), homme d'Etat, né à Bruges en 1528, mort à Londres, le 6 octobre 1591. Issu d'une famille noble, il était fils de Jacques van Meetkercke, échevin du Franc de Bruges, et de Colette Maulde. Il fit d'excellentes études de droit et débuta à l'âge de trente-sept ans, dans la république des lettres en publiant un essai sur la prononciation du grec, qui fut suivi par des traductions en vers latins de quelques idylles de Théocrite, de Phanocle, de Bion et de Moschus. Il était, à cette époque, échevin du Franc de Bruges.

Mais l'époque n'était pas aux idylles: les Pays-Bas se soulevaient contre la domination espagnole. Durant toute la première période des troubles, Meetkercke joua un rôle fort effacé. Le 8 novembre 1576, la Pacification de Gand était signée; le 23, Meetkercke fut député par les Etats généraux avec le marquis d'Havré, le seigneur de Liedekerke et de Willerval auprès du nouveau gouverneur don Juan d'Autriche. Il s'agissait d'obtenir le retrait des troupes espagnoles et de faire reconnaître la Pacification. Ce fut la première mission diplomatique de Meetkercke. Le 2 décembre, les députés furent reçus à Luxembourg par don Juan. Les négociations durèrent des mois; elles furent continuées à Marche-en-Famenne. Le 25 janvier, don Juan refusait catégoriquement; mais, dès le lendemain, il faisait des concessions et fut amené petit à petit à adhérer aux propositions. Le 12 février 1577, l'Edit Perpétuel de Marche-en-Famenne était signé par les députés et le gouverneur. Dès le 18 du même mois, les Etats généraux députaient Meetkercke et Zweveghem auprès du prince d'Orange pour lui exposer la tournure qu'avaient prise les négociations avec don Juan et lui rendre compte de ce qui s'était passé lors des préliminaires du traité. Le prince en effet n'avait pas été consulté. Les troupes espagnoles parties, don Juan fut reconnu comme gouverneur des Pays-Bas. Son premier acte fut d'essayer de réconcilier le prince d'Orange et son gouvernement. Il députa Meetkercke avec le duc d'Aerschot, Willerval et Hierges pour sonder le prince et voir à quelles conditions il ferait sa soumission. Mais le Taciturne se retrancha derrière l'avis que devaient émettre les Etats généraux de Hollande et Zélande, et il ne fut pas possible d'obtenir de lui une adhésion à l'Edit perpétuel, qu'il considérait comme une infraction à la Pacification de Gand. La bonne entente entre don Juan et les Etats généraux fut de courte durée. Il restait encore dans le pays plus de dix mille soldats allemands, et bientôt l'opinion publique exigea le départ de ces troupes. Don Juan, las de ces pourparlers, voulut frapper un grand coup, et s'empara par surprise de la citadelle de Namur le 16 juillet. Le 30 du même mois, les Etats généraux députaient Meetkercke auprès de don Juan pour exiger le départ des mercenaires allemands et l'évacuation de la citadelle d'Anvers; mais ce dernier point fut tranché quelques jours après : les gueux se rendirent maîtres de cette ville et chassèrent les Allemands. La guerre ouverte était inévitable. Dès le 2 août, Meetkercke écrivait aux Etats que don Juan s'y préparait. N'ayant pas confiance dans leurs propres forces, les Etats généraux députèrent, le 7 septembre, Havré auprès de la reine Elisabeth d'Angleterre pour lui demander des secours. A la demande d'Orange, Meetkercke et Paul Buys furent joints à Havré. Le 12 septembre, Meetkercke faisait savoir à ses mandants qu'il se tenait à leur disposition : « combien que les affaires publiques de son office et particulières auxquelles pour sa longue absence, il n'a encores sy

« tost sceu mettre ordre, l'eussent peu « légitimement excuser ». Le 17, les députés débarquèrent à Douvres. Le 23, les négociations commencèrent avec les ministres anglais. Avant son départ pour l'Angleterre, Havré avait mis le Taciturne au courant de la démarche faite par quelques grands seigneurs pour faire venir l'archiduc Matthias dans les Pays-Bas. Le 3 octobre, ce dernier s'enfuyait de Vienne. Sitôt que ce fait fut connu à la cour d'Angleterre, Elisabeth déclara à Meetkercke qu'elle ne reconnaîtrait l'archiduc Matthias que pour autant qu'il prît d'Orange comme lieutenant. La venue de l'archiduc absorbait l'attention de tous dans les Pays-Bas. On laissa Meetkercke sans instructions et sans nouvelles, malgré ses lettres pressantes. La reine Elisabeth était indignée de ce manque d'égards. Cependant les événements se précipitaient; le 7 décembre, les Etats généraux prononçaient la déchéance de don Juan comme gouverneur. Le 10, les Etats signaient l'Union de Bruxelles. Dès le 14, Elisabeth, qui voyait la bonne entente régner entre Matthias et d'Orange, promettait à Meetkercke d'envoyer un délégué en Espagne pour demander au roi de reconnaître le prince autrichien comme gouverneur. Sur ces entrefaites, d'Orange avait persuadé à Matthias qu'il était urgent de créer un nouveau conseil d'Etat; le 21 décembre, Meetkercke en était élu membre, à raison des services qu'il avait rendus. Le 31 décembre, Meetkercke fait son rapport sur son ambassade en Angleterre. Havré, qui y était resté, obtint en janvier 1578 l'engagement formel de la reine de fournir des secours en hommes et en argent. Le 20 avril 1578, Meetkercke fut envoyé auprès des Etats généraux de Flandre par le conseil d'Etat : l'année précédente, les calvinistes étaient parvenus à s'emparer de la ville de Gand; mais de graves dissensions s'élevèrent bientôt entre eux. On comptait sur Meetkercke pour ramener la tranquillité dans les esprits. Le 15 juillet, il fut même envoyé une seconde fois; cependant les Pays-Bas offraient le singulier spectacle de trois princes étrangers, prêtant leur appui à la révolte contre le roi d'Espagne, mais agissant chacun pour son compte. Outre Matthias, le prince palatin Casimir avait été appelé, grâce à l'instigation d'Elisabeth; le duc d'Anjou, dont les ambassadeurs avaient eu, en juin, des pourparlers avec Meetkercke, apparaissait vers la fin de juillet à Mons. L'empereur Maximilien, frère de Matthias, résolut d'offrir sa médiation en vue d'arriver à une paix durable. Le 6 août, les Etats généraux choisirent quelques délégués, parmi lesquels Meetkercke, pour négocier la paix; le 18 commencèrent les pourparlers qui se continuèrent, pendant tout le mois d'août, d'abord à Malines, ensuite à Louvain. Il n'y eut aucun résultat. Le 1er octobre, don Juan mourait, et la régence tombait entre les mains du prince de Parme. La tournure des événements en Flandre avait provoqué un vif mécontentement dans les Etats wallons. Des symptômes d'un rapprochement avec les Espagnols se manifestèrent dès le début de l'administration d'Alexandre de Parme. Le 13 décembre, les Etats généraux jugeaient nécessaire de députer Meetkercke avec deux autres plénipotentiaires vers les Etats d'Artois pour les engager à rester fidèles à l'Union. L'année 1579 s'ouvrit par un nouvel effort de l'empereur Rodolphe pour faire cesser les hostilités; le 10 janvier, les Etats généraux désignaient des ambassadeurs, parmi eux Meetkercke. Les négociations ne devant commencer qu'en mai, Meetkercke en profita pour continuer à agir auprès des Wallons. Nous le trouvons fin janvier et commencement de février dans le Hainaut, cherchant à entamer des pourparlers avec Anjou, auquel sa courte campagne dans les Pays-Bas avait fait perdre toutes ses illusions. Puis, en mars, il négociait de nouveau avec les Etats d'Artois. Au mois d'avril, il partait pour Cologne, où devait se tenir la conférence pour la paix. Le 8 mai, les séances étaient ouvertes et durèrent pendant toute l'année, tandis que Alexandre de Parme menait vivement la campagne contre

les troupes des Etats. Ce ne fut que le 4 décembre que les députés envoyaient Meetkercke aux Etats généraux pour rendre compte des négociations. Meetkercke prévoyait pleinement que le résultat serait nul. Les Etats généraux l'envoyèrent en juin 1580 auprès des Etats de Flandre, qui manifestaient une certaine défiance à l'égard du Taciturne. Il s'agissait d'obtenir un renfort de troupes : Meetkercke l'obtint. Ce fut vers cette époque que Meetkercke se rallia ouvertement au calvinisme. Il fit sa profession publique à Anvers.

Une nouvelle carrière s'ouvrait pour Meetkercke. L'ancien conseil de Flandre avait eu maille à partir avec les calvinistes. En 1578, les échevins gantois décrétaient la suppression des privilèges du conseil. De là résultait un tort préjudiciable dans la bonne administration de la justice. Guillaume d'Orange résolut de rétablir un nouveau conseil au nom de l'archiduc Matthias. Les instructions de celui-ci sont du 24 juillet 1580. Meetkercke en fut désigné comme président. Les archives de cette cour, que les Espagnols considérèrent nécessairement comme illégales, ont disparu, de sorte qu'il est fort difficile de se rendre compte exactement de ce qui s'y passa. Meetkercke prit une grande part à l'administration de la ville de Gand sous les calvinistes. Lors de la visite à Gand du Taciturne, venu pour faire élire de nouveaux magistrats, le 13 août, ce fut encore Meetkercke qui présida aux opérations du scrutin. Ces nouvelles fonctions ne l'empêchèrent point de prendre part à des négociations diplomatiques. Lorsque après la tentative d'Anjou contre Anvers (17 janvier 1583), il fallut négocier avec ce prince, Meetkercke conduisit les pourparlers. Il s'agissait d'obtenir du prétendant qu'il retirât les garnisons françaises des villes occupées, qu'il fixât sa résidence à Bruxelles, et qu'il s'entourât de gens du pays et non d'étrangers. Les Etats généraux eussent volontiers laissé partir d'Anjou, mais le prince d'Orange insistait pour qu'on le retînt. D'Anjou ne savait ce qu'il voulait : les négociations traînèrent pendant des semaines. Les députés ne parvenaient pas à lui faire signer un accord définitif. Le prince de Parme assiégeait Eindhoven, les gueux avaient hâte de s'entendre avec d'Anjou pour organiser le déblocquement de la place; le 21 février, Anjou demandait Dixmude pour y établir sa résidence; le 5 mars, c'était Malines qu'il voulait. Enfin, le 11 mars, les Etats généraux résolurent de passer par ses exigences : on lui céda Dunkerque. Le 18 mars, l'accord était signé; on mit les troupes en branle pour venir au secours d'Eindhoven, mais le 20 avril la place capitulait. Cependant Anjou s'était fixé à Dunkerque. Quelques mois après, Alexandre Farnèse étant venu mettre le siège devant cette ville, le prétendant s'enfuit par mer à Calais.

Meetkercke resta à Gand jusqu'au moment de la capitulation de cette ville (17 septembre 1584). Puis il se réfugia en Hollande. Le meurtre du prince d'Orange (10 juillet 1584), et les succès de Farnèse avaient abattu le courage des Hollandais. Deux partis s'étaient formés chez eux, dont l'un, dirigé par Oldenbarneveld et Marnix, était partisan d'un appel à la France; l'autre, inspiré par Paul Buys et Meetkercke, désirait obtenir l'appui effectif de l'Angleterre. Ce dernier parti l'emporta. En décembre 1585, Leicester débarquait à Flessingue, et un de ses premiers actes fut de constituer un conseil d'Etat dont Meetkercke fut membre. Meetkercke fut employé par Leicester pour diverses missions importantes. Entre autres, ce fut lui qui, en 1587, négocia avec les Etats d'Utrecht pour aplanir le différend soulevé par la suppression d'un des corps des Etats généraux.

Nous lisons dans une requête, apostillée, le 15 juin 1586, par le bourgmestre de Leyden, que Meetkercke demanda et obtint d'être exempté des impôts et de jouir de certains privilèges, « parce « qu'il était pauvre pour s'être ruiné « entièrement en se chargeant *à ses frais* « de nombreuses ambassades, et qu'il « avait de la peine à élever ses huit « enfants ».

Cependant Leicester faisait preuve d'une déplorable incapacité : il s'aliénait de plus en plus les régences des villes hollandaises. Mais il était soutenu par le parti des protestants fanatiques; les réfugiés des provinces méridionales étaient presque tous au nombre de ces derniers. On vit, vers le milieu de 1586, se former plusieurs conspirations pour livrer les villes hollandaises aux troupes de Leicester. Meetkercke eut le tort de se mettre à la tête de quelques personnes qui conçurent le plan de livrer Leyden aux Anglais vers le milieu du mois d'octobre. Il y eut de nombreux conventicules au palais de Cosme de Pescarengis. Mais ce dernier ayant été arrêté le 4 octobre pour dettes, l'un des conspirateurs prit peur et dénonça le plan aux échevins de la ville. La plupart des conspirateurs purent s'enfuir. Trois d'entre eux furent arrêtés, condamnés et mis à mort. Meetkercke parvint à s'échapper et se rendit en Angleterre, où il vécut encore trois ans. Il mourut le 6 octobre 1591, à Londres, et fut enterré à l'église Saint-Paul.

Meetkercke se maria deux fois : de Jacqueline de Cerf il eut cinq enfants : Nicolas, qui mourut le 11 juin 1591 au siège de Deventer; Antoine (mort le 7 octobre 1586), et trois enfants qui lui survécurent : Baudouin et Adolphe, qui entrèrent au service de la reine Elisabeth et sa fille Anna qui retourna à Bruges, après sa mort, et fit retour à la religion catholique; elle mourut religieuse. De son second mariage avec Marguerite de Lichtervelde, Meetkercke eut trois enfants : Edouard (1590-1657) qui devint professeur de théologie à l'université d'Oxford et deux filles.

La première œuvre de Meetkercke fut imprimée en 1565, à Bruges; c'était un traité sur la prononciation du grec (*de Veteri et recta pronunciatione linguæ Græcæ commentarius, etc.*, 2e édit., en 1576, Anvers). La même année parut de lui une édition de Moschus et de Bion (Μόσχου τοῦ Σικελοῦ, καὶ Βίωνος Σμυρναίου Εἰδύλλια : p. 7, 9, 11, idylles de Moschus avec version en prose latine de Meetkercke; p. 32, idylle de Bion, *id.*; p. 42, idylle de Phanocle, *id.*; p. 46, idylles de Moschus et de Bion, traduites en vers latins par Ange Politien, Eobanus Hessus, Henri Estienne; p. 67, une élégie de Properce avec, p. 68, la traduction en vers grecs par H. Estienne; p. 69, traduction latine mot à mot de ce texte grec par Meetkercke). Il collabora également aux ouvrages publiés par Hubert Goltzius avec les frères Guy et Marc Lauwereyns, et Jean Stadius; aux fastes consulaires (1566); aux vies des empereurs romains, et à la Grande Grèce. En 1570, parut le *Theatrum orbis terrarum* de A. Ortelius. L'ouvrage est précédé d'un poème de Meetkercke, une centaine de vers, intitulés : Ῥαψῳδία ἑκατοστίχος. C'est sûrement vers cette époque que Meetkercke écrivit sa traduction de Théocrite en vers latins ; elle ne parut cependant qu'en 1580 : *Theocriti Syracusani Epigrammata carmine latino reddita*, et fut publiée dans les *Parerga poetica* de Jean Posthius (Wurzbourg, 1580; 2e édit., Heidelberg, 1595), après le décès de Meetkercke; on y ajouta même deux poèmes sur sa mort, reproduits dans le *Bulletin du bibliophile belge* (1856, p. 333). Sweertius (*Athenæ belgicæ*, 1628) prétend qu'il laissa des mémoires, intitulés : *De tumultibus belgicis;* cette assertion est répétée par tous les biographes, mais jusqu'ici on n'a retrouvé aucune trace de cette œuvre. De Thou et Valère André se sont trompés en lui attribuant la rédaction des *Actes de la Pacification de Cologne*, où Meetkercke fut député; Bayle s'est trompé de même en attribuant cet ouvrage à Coornhert; c'est Aggée Albada qui le rédigea, ainsi que les notes qui l'accompagnent.

L. Willems.

Sweertius, *Athenæ belgicæ*. — Valère André. — Paquot. — Gachard, *Actes des Etats généraux des Pays-Bas*, 1861, 1866. — Diegerick, *Notice sur les négociations qui ont eu lieu entre les Etats généraux et d'Anjou*. — *Annales de l'Académie d'archéologie*, t. XIII et t. XIV.

MEGAN (*G.-E.*), peintre dont l'origine flamande est admise par un grand

nombre d'auteurs, mais dont les productions se rencontrent exclusivement en Autriche. Le catalogue de la ci-devant galerie du Belvédère, aujourd'hui galerie impériale, à Vienne, assure que Megan se fixa dans la capitale autrichienne vers 1616. Dans les Pays-Bas, c'est vainement que nous avons cherché la trace d'un artiste de ce nom. Tout porte à croire qu'il s'agit en réalité de Meganck, plutôt Meeganck, Renier, né à Bruxelles et baptisé à Sainte-Gudule en mars 1607 comme fils de Jacques et d'Elisabeth de Loose, à moins qu'il ne s'agisse de Renier, fils d'Antoine et de Madeleine van Grimberghen, baptisé à Notre-Dame de la Chapelle, le 14 septembre 1637. Le premier se trouve inscrit à la corporation des peintres de sa ville natale en qualité d'élève de Godefroid Reegaerts, en 1618; le second, réclame son admission en 1656, comme élève de Léo van Heil. Il est d'autant mieux permis de croire que l'un ou l'autre artiste doit être identifié avec celui qui fait l'objet de la présente notice, que l'inventaire de l'ancienne galerie épiscopale d'Olmutz, dresse en 1691, mentionne expressément « Renier « Megan ». Nous ne serions pas éloigné de croire que Renier Meeganck accompagna en Autriche l'archiduc Léopold-Guillaume lors du départ de ce gouverneur général de nos provinces pour son pays natal (1656). On trouve au musée impérial, à Vienne, trois paysages inscrits au nom de Megan. Le n° 998, *Site boisé traversé par une chasse au cerf*, mesure 97 centimètres de large sur 73 centimètres de haut; le n° 999, *Intérieur de forêt, avec des voyageurs dépouillés par des brigands*, fond de montagnes, mesure 1 mètre 56 de large sur 97 centimètres de haut. Le n° 1000, enfin, *Campement de bohémiens dans un bois*, mesure 1 mètre 55 centimètres de large sur 97 centimètres de haut. Dans la galerie du prince de Lichtenstein, toujours à Vienne, figure un *Paysage avec ruines*, largeur 1 mètre 67 centimètres; hauteur 96 centimètres. Mr Th. de Frimmel signale d'autres créations du peintre dans les galeries de Hermannstadt, en Transylvanie, et à Vienne dans les collections Walch, Lahousen, Birckenstock, enfin dans la galerie Harrach. C'est aux recherches du même auteur qu'on doit de savoir que Megan avait pour prénom Renier. En Belgique, nous n'avons pu découvrir jusqu'ici aucune œuvre portant la signature du peintre.

Henri Hymans.

T. von Frimmel, *Kleine Galerie Studien*, neue Folge. Vienne, 1894, p. 54; id. *Monatsblatt des Alterthums Vereins zu Wien*, 1891, p. 119; ibid., *Mittheilungen aus der Gemälde-Sammlungen von Alt Wien* — Eugerth, *Kunsthistorische Sammlungen des Allerhöchsten Kaiserhauses*. Gemälde, t. II, Wien, 1884.

MEGANCK (*François-Dominique*), théologien, naquit à Menin, le 27 mai 1684, et mourut à Utrecht, le 12 octobre 1775, dans sa quatre-vingt douzième année. Il fit ses humanités dans sa ville natale et sa philosophie au collège flamand de Louvain, en 1770. Après avoir été proclamé maître ès arts, il se livra tout entier à l'étude de la théologie, qu'Opstraet enseignait alors avec éclat. Il reçut les ordres au séminaire de Tournai, puis il retourne à Menin, où, pendant quatre ans, il exerça son ministère sans qu'il eût qualité. C'était le temps où le jansénisme avait recruté de nouveaux zélateurs parmi les théologiens célèbres de l'université de Louvain; Huygens, Opstraet et Verschueren entraînèrent Meganck dans le parti de l'église d'Utrecht. Il quitta son pays, le 15 février 1713, et partit définitivement pour la Hollande. Van Erkel le nomma vicaire du Béguinage de Delft. Il devint alors un des plus zélés adeptes du jansénisme et travailla à en répandre les doctrines par la parole et par la plume. Nommé, en 1719, à la cure de Schoonhoven, il entreprit de réfuter le *Traité du schisme* du P. Longueval, publié à Bruxelles en 1718, sous les auspices du cardinal d'Alsace. Ce livre, que des traductions française et flamande avaient répandu dans les Pays-Bas, commençait à pénétrer dans les Provinces-Unies, grâce aux efforts de cardinal. Meganck avait résolu d'en

neutraliser l'influence au profit de la nouvelle Eglise menacée dans son chef, Steenhoven, que poursuivait la cour de Rome. Le P. Longueval avait présenté la défense de la bulle *Unigenitus*, par laquelle Clément XI condamnait les principes de Jansénius, à l'occasion des *Réflexions morales sur le Nouveau Testament* du P. Quesnel. La réfutation de Meganck est en cinq articles : aux deux premiers, il prétend que le P. Longueval verse dans l'erreur en soutenant que la bulle de Clément IX a été reçue par l'Eglise. En son troisième article, il donne raison à ceux qui font appel au prochain concile contre la constitution *Unigenitus*. C'est donc à tort, dit-il, que les appelants sont taxés de schisme et d'hérésie. Le quatrième article bat en brèche les raisons invoquées par le P. Longueval contre la voie d'appel. Dans le cinquième, l'auteur et son traducteur flamand sont eux-mêmes déclarés coupables du schisme dont ils accusent leurs adversaires. Meganck se trompait : les évêques de la catholicité avaient adhéré presque tous à la constitution *Unigenitus*, et, même aux yeux du synode d'Utrecht, la décision papale devait servir de règle en matière de foi et de morale. Elle a, en outre, été confirmée par les successeurs de Clément XI. Quatre conciles à Rome, les conciles d'Avignon, de Fermo et d'Embrun, douze assemblées du clergé de France en ont reconnu la valeur dogmatique. La France, l'Allemagne et les Pays-Bas l'ont proclamée loi d'Etat. Et dans les articles conclus entre Pie VI et Joseph II, elle a reçu une sanction nouvelle et a été enseignée dans les écoles théologiques comme un droit consacré. On devait donc s'y soumettre, puisqu'elle présentait la défense de la doctrine catholique contre les entreprises des novateurs sur le terrain de la foi.

Meganck fut préposé par l'archevêque Barchman à la cure de Saint-Frédéric, à Leyde, et nommé, en outre, chanoine de la métropole et censeur des livres.

Des divisions regrettables se perpétuaient dans l'Eglise d'Utrecht; on n'était point d'accord sur la question du prêt à intérêt et sur l'usure qui se pratiquait dans toute la Hollande. Pour les uns, elle était criminelle devant Dieu; pour les autres, elle n'était pas défendue. Si l'on donnait raison aux premiers, n'étaient-ils pas exposés tous à être expulsés des Provinces-Unies? Les théologiens et les canonistes différaient d'opinion sur le prêt à intérêt. Meganck, malgré ses efforts, ne parvint pas à mettre fin aux controverses que suscitait cette question délicate. Les jansénistes étaient des moralistes trop sévères pour ne pas condamner, au nom de l'Evangile, les prêts usuraires. Parmi les catholiques belges, il en est beaucoup qui partageaient sous ce rapport les idées jansénistes. La force des choses a fini par décider la cour de Rome à faire abandonner cette casuistique qui troublait les consciences.

Meganck fut élevé, le 6 octobre 1751, au doyenné du chapitre d'Utrecht. Il se montra digne de ses nouvelles fonctions par sa sagesse comme par son zèle. Un sous-diacre de l'Eglise de Rouen, nommé Pierre Leclerc, scandalisait les fidèles en Hollande par la violence de ses attaques contre la primauté du saint-siège. Meganck essaya de le ramener autant par la douceur que par la force de ses arguments. Il lui écrivit une lettre rendue publique où il prouvait que cette primauté du pape est une primauté d'autorité et de juridiction divinement instituée. L'insistance de Pierre Leclerc obligea la communion d'Utrecht à soumettre la question à un concile qui se réunit le 13 septembre 1763. Meganck fut choisi en qualité de rapporteur. Son rapport était divisé en six articles. Le premier avait trait aux erreurs de Leclerc sur la condamnation des cinq propositions jansénistes par les papes Innocent X et Alexandre VII. Le rapporteur proposait la censure de deux propositions qui furent condamnées comme fausses, calomnieuses et injurieuses au saint-siège. Le second article portait sur le schisme grec. Le concile, sur ce point, censura huit propositions de Leclerc; puis huit autres sur la primauté du pape; deux sur le témoignage des pères

et l'autorité de l'Eglise dispersée; quatre sur la profession de foi de Pie IV; quatre sur la supériorité des évêques, et sept sur la matière des indulgences, des excommunications et des traditions. A tous les arguments de Leclerc, Meganck répondait par autant de dispositions canoniques consacrant la véritable doctrine de l'Eglise. Ce rapport était un modèle de clarté, de methode et d'érudition. Les deux ouvrages de Leclerc, lisons-nous dans Goethals, y étaient représentés « comme un amas informe et confus « des erreurs les plus rebutantes et les « plus monstrueuses ». Et l'auteur ajoute: « Rien de plus louable que de vouloir « en préserver les fidèles; mais ce qui « doit paraître singulier, c'est d'entendre dans une assemblée dissidente ce « qu'on trouve blâmable dans une congrégation romaine présidée par le pape, « le droit que cette congrégation exerce « sur certains ouvrages erronés ou pernicieux ».

On donne, avec raison, comme une preuve de la sagesse de Meganck, l'hommage qu'il fit à un de ses amis de ses ouvrages sur l'usure, en lui déclarant qu'il n'avait pas pour but de lui faire partager son sentiment, mais de lui faire examiner la question en toute indépendance et impartialité, en lui remettant le *Dogma Ecclesiæ*, avec les écrits des théologiens français et hollandais qui avaient combattu ses idées.

En 1771, il se choisit pour successeur Adrien Wittert, qui appartenait à une famille catholique de distinction et qu'il aida de ses conseils jusqu'à la fin de sa vie. Il fut inhumé à Warmond, à une lieue de Leyde, dans le caveau des hauts dignitaires de l'Eglise d'Utrecht. Wittert prononça son oraison funèbre qui a été imprimée.

Il a laissé les écrits suivants :

1. *Propositionum in constitutione Clementis Papæ XI, ab exordio dictâ Unigenitus, damnatarum collatio cum quibusdam Sacræ Scripturæ locis, ac Sanctorum Patrum testimoniis*. Lille, 1716; in-8°. — 2. *Preek over de gehoorsaamheid aan den Paus*. — 3. *Réfutation abrégée du livre qui a pour titre : Traité du Schisme*. 1718; in-12. *Item* : nouvelle édition. Paris, 1797; in-8°. Anonyme, mais attribué à François Meganck par Barbier. — 4. *Nauwkeurige en uit de kerkelyke gedenkschriften opgehelderde werderlegging van zeker boekje genaemd het tiende hoofdstuk*. 1724; in-8°. — 5. *Défense des Contrats de rentes rachetables des deux cotez communément usitez en Hollande, ou Réflexions sur la lettre de M..., docteur de Sorbonne, du 25 mars 1730, à M. Van Erkel*. Amsterdam, 1730; in-4°. — 6. *Suite de la Défense des contrats de rentes rachetables des deux cotez communément usitez en Hollande, ou Réponse*. Amsterdam, 1731; in-4°. — 7. *Remarques sur la lettre de Monseigneur l'évêque de Montpellier à M. Van Erkel, au sujet d'un écrit qu'on avait envoyé à ce prélat, intitulé : Suite de la Défense des contrats de rentes, etc.* Amsterdam, in-4°. On ne peut pas séparer ces trois morceaux très difficiles à réunir. — 8. *Lettre de la primauté de saint Pierre et de ses successeurs*. 1762; in-8°. *Item*, 2e édit., revue et corrigée, 1772.

C'est également à Meganck qu'on doit la publication du savant ouvrage de Ph. Verhulst sur l'Eucharistie.

Ferd. Loise.

Delvenne, *Biographie du royaume des Pays-Bas*. — *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale*. — *Dict. univ. et class. d'histoire et de géographie*. — Goethals, *Histoire des lettres, des sciences*, t. I, p. 379-387.

MEGANCK (*Herman*), polémiste, né à Nevele (Flandre orientale), le 20 novembre 1792, mort à Bruxelles, le 24 septembre 1853. Il fut incorporé, avec d'autres élèves du grand séminaire de Gand, par Napoléon Ier dans l'armée française, pour crime de fidélité à leur évêque, Mgr de Broglie, l'intrépide défenseur des droits du saint-siège contre le despotisme impérial. Meganck entra dans la Compagnie de Jésus au noviciat du château de Rumbeke; il inaugura en 1831 le collège des jésuites de Namur, dont il fut recteur jusqu'au 5 février 1836; puis il établit en 1837 le scolasticat de Louvain, et fit élever trois églises, à Namur, Gand, Bruxelles. Son œuvre est avant tout une œuvre de polémiste

voué à la défense des saines doctrines philosophiques et religieuses dans l'enseignement. Il fut un des grands adversaires du gouvernement hollandais, lors de l'institution du collège philosophique à Louvain, et montra, dans une série d'écrits sur ce collège, comment s'y installait l'hétérodoxie sous l'appui du gouvernement des Pays-Bas.

Il a laissé : 1. *Du droit des évêques de former des écoles ecclésiastiques.* 1829. — 2. *Exposition de la doctrine hétérodoxe, enseignée dans la préface d'un livre ayant pour titre : Corpus juris ecclesiastico-civilis, seu collectio legum circa res ecclesiasticas a potestate civili latarum ad usum eorum qui ad scholas theologicas Lovanii præparantur.* Par l'abbé D. A. *j. j.* Bruxelles, X. Renaudière fils aîné, 1829; in-8°, 41 p. — 3. *Coup d'œil sur la doctrine enseignée dans le collège philosophique à Louvain.* Par l'abbé D. A. *j. j.* Bruxelles, X. Renaudière fils aîné, 1829; in-8°, 79 p. — 4. *Le collège philosophique en opposition à la loi fondamentale, par un patriote père de famille.* Bruxelles, *ibid.*, 1829; in-8°, 63 p. — 5. *Du droit canon au collège philosophique. Ibid.*, id., 1829; in-8°, 27 p. — 6. *Projet d'examen des élèves du collège philosophique. Ibid.*, id., 1829; in-8°. — 7. *Sur la réception des élèves du collège philosophique. Ibid.*, id., 1829; in-8°. — 8. *Sur les arrêtés du 20 juin 1829 relatifs à la réception... Ibid.*, id., 1829; in-8°. Ce dernier écrit a fourni les matériaux de la brochure anonyme de Mgr Van Bommel, évêque de Liège : *Trois chapitres sur les deux arrêtés du 20 juin 1829, par un père de famille pétitionnaire.* Brux., septembre 1829; in-8°, 90 p. — 9. *Handboekje van het genootschap van het allerheyligste en onbevlekt Hert van Maria, opgeregt in de kerk van onze lieve vrouw ter Jesuiten te Gent.* Gand, v^e Poelman, s. d. (1844); in-8°, 66 p. — Œuvres non publiées sous forme de volume : A. *De necessitate et de mediis unionis inter superiores ecclesiasticos in Belgio.* — B. *Noticiæ historicæ de hominibus et mediis adhibitis a gubernio Hollandico ad errores contra religionem catholicam per Belgium pervulgandas.* — C. *Mémoires* comprenant : *Biographies morales et religieuses des agents et professeurs du gouvernement aux universités, aux collèges et athénées, aux écoles primaires, et au collège philosophique. — Des ouvrages classiques, de lecture, etc., et des associations pour les propager dans les écoles publiques. — Des arrêtés, règlements, circulaires et autres mesures prises par le gouvernement pour mettre en place et faire valoir les hommes susdits et faire adopter les ouvrages et livres non catholiques. — Des efforts du gouvernement et des moyens employés pour gagner quelques membres du clergé, afin de former un clergé national.* (Les matières de cet écrit ont été imprimées en grande partie par articles et publiées en divers journaux.) Les articles principaux sont imprimés dans un recueil périodique intitulé : *l'Echo des vrais principes ;* années 1828, 1829 et 1830. Ces renseignements sont tirés d'un manuscrit du P. Meganck. — D. *Notitiæ historicæ collegii Namurcensis.*

Ferd Loise.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. V, col. 869-870.

MEGANCK (*Pierre*), ou MEGANG, humaniste du XVIe siècle, naquit, selon Valère André, à Ninove; selon J. Marchant, dont l'opinion semble plus plausible, il vit le jour à Comines. Ses contemporains lui donnaient le surnom de *Ninivita*, qu'il avait probablement pris lui-même. Il appartenait à la forte et glorieuse génération des philologues flamands du XVIe siècle. Après avoir étudié les belles-lettres dans une des petites villes de Flandre, il ouvrit lui-même une école à Ninove; il y enseigna le latin et le grec avec grand succès. Il dirigea, ensuite, les collèges de Comines et de Lille; à Lille, il habitait une jolie maison, mise à sa disposition par les autorités.

On a de lui deux ouvrages pédagogiques estimés : 1. *Petri Megangi Grammatica, in carmen et tabulas graphice concinnata.* Paris, Mich. Vascosan, 1549; in-4°. — 2. *Syntaxis, tam in carmen quam in tabellas contracta.* Paris, Vascosan, 1849; in-4°.

Meganck savait tourner les vers latins avec élégance : on peut voir un gracieux specimen de son savoir-faire dans le *Viridarium florum* de Levinus Crucius d'Audenarde, imprimé en 1548 (p. II, verso). Il était lié d'amitié avec plusieurs habiles versificateurs : citons, outre Crucius, les poètes lillois Jérôme Du Mortier, François Haemus, le chanoine de Lobel. Quand son arrivée à Lille fut décidée, Du Mortier lui envoya une pièce de vers célébrant les charmes de son amitié et le plaisir qu'il aurait à se promener avec lui (Du Mortier, *Poemata posthuma*. Arras, 1620; p. 26-27). La mort de Meganck lui inspira des strophes pleines de sentiment (*Ibid.*, p. 96-97). Haemus consacra, de son côté, des vers à sa mémoire (*Poemata*, pages 107-108 de la première édition. Anvers, 1578). Les deux poèmes témoignent de l'affection la plus vive et des regrets les plus sincères, mais ils ne nous apprennent rien sur la date de la mort de Meganck ni sur ses derniers moments. La *Sacra Poesis* de Ubertus Clericus, imprimée en 1610, contient encore une courte épitaphe en son honneur.

Alphonse Roersch.

Paquot et les ouvrages cités dans cette notice.

MEGANCK (*Renier*). Voir MEGAN (*G.-E.*).

MEHUS (*Liévin*), peintre, né à Audenarde, en 1630, décédé à Florence, en 1691, est un remarquable exemple de la faculté d'assimilation si développée chez la race flamande et si funeste à la plupart des artistes qui, de Flandre, se rendirent en Italie. A l'époque où naquit Mehus, la ville d'Audenarde se trouvait ruinée par une longue série de sièges et de vicissitudes de toute nature, entraînées par la guerre. Il y a lieu, — sans être aussi affirmatif à cet égard que certains biographes, — de conjecturer que le père de Mehus appartenait à la bourgeoisie aisée, car le nom de Mehus, qui est une crâse de Matheus, et se transforme en Méus, Mathieus, Mathieux et Mahieux, selon le caprice des plumitifs, apparaît parmi les plus anciens noms de la *poorterye* audenardaise.

Quelles qu'aient été les circonstances de l'exode paternel, le jeune Mehus, à dix ans, suivait, à Milan, les leçons d'un peintre néerlandais, que l'historiographe Baldinucci appelle Carlo Fiamingo et qualifie de « peintre de batailles « des Etats généraux de Hollande ». Baldinucci, qui semble avoir pris à cœur de ne rien négliger de ce qui pouvait nous mettre au fait de l'existence de Mehus, ne nous explique pas comment un peintre officiel des batailles des *Staaten* se trouvait en Lombardie, bien loin de son champ professionnel d'action. En revanche, il dit qu'à quinze ans, Liévin Mehus avait si bien mis à profit les leçons de son maître qu'il n'était pas loin de le surpasser. Voir du monde est un désir bien naturel, surtout chez un jeune artiste, et ce monde, combien il devait être attrayant à découvrir, au début de ce XVIIe siècle qui, au point de vue de l'art, eut tant d'imprévu et tant de splendeur. Voulant voir Rome, Liévin Mehus se mit en route, sans autre viatique que ses crayons et quelques esquisses. Tel Gil-Blas quitte Santillane, tel Jean Jacques s'évade des Charmettes, à la conquête de l'univers! Mehus n'était pas à Pistoja qu'il sentait déjà combien il est difficile de se procurer à dîner, si l'on ne peut faire reluire le soleil, au moins dans un petit écu. Or, l'objectif de notre jeune écervelé, c'était Rome, où les siècles avaient accumulé tant de chefs-d'œuvre.

La mélancolique promenade, qui remplace si mal, pour un voyageur déjà las, le repas du soir, le conduisit par un providentiel hasard devant la boutique d'un honnête luthier qui, à la vesprée, s'était assis sur le pas de sa porte. La physionomie avenante de cet homme encouragea le petit explorateur qui, pressé par le besoin, raconta, sans réticence, son escapade et fit voir les dessins qu'il portait avec lui, demandant quelque secours et, si possible, un abri pour la nuit. Les arts sont frères... ou l'étaient alors. Les traits de l'enfant plai-

daient sa cause, les dessins affirmaient des dispositions heureuses; le brave luthier fit donc entrer chez lui le jeune Flamand, l'hébergea largement et le présenta à un officier très ami des artistes, le capitaine Fortiguerri, appartenant à l'une des familles patriciennes les plus distinguées de l'Italie. La vue d'une série de scènes militaires croquées à la plume par Mehus suffit à décider le capitaine à prendre sous sa protection le jeune artiste, il l'installa chez lui et le traita avec la plus extrême sollicitude.

Quelque temps après, les exigences de son grade conduisirent le capitaine à Sienne, où le mandait le prince Mathias, gouverneur de cette ville pour son père Côme II de Médicis. Le protecteur de Mehus ayant fort vanté, au prince le savoir-faire du petit Flamand, celui-ci voulut le juger sur preuves, il le fit mander et le pria d'improviser quelque dessin qui donnât la mesure de son habileté. Mehus prit la balle au bond. Avec autant d'à-propos que de talent, il exécuta rapidement une composition retraçant un fait d'armes récent : le prince Mathias se portant au secours de la ville de Pistoja assiégée par les troupes du pape et repoussant celles-ci, de concert avec les habitants de la place. Dans ces conditions, l'épreuve tourna doublement à l'avantage du jeune dessinateur. Le gouverneur le félicita, l'attacha à sa personne et le fit entrer dans l'atelier de l'artiste à la mode à Sienne, Juliano Perrichioli. Les devoirs de sa charge, ayant, peu de temps après, appelé à Florence le prince Mathias, Liévin, ou plutôt Livio, fut du voyage et entra dans l'atelier de Pierre de Cortone (Berettini), alors employé à la décoration des palais du grand-duc. Mehus qui, jusque-là, n'avait vu que des œuvres de l'école toscane ancienne, fut transporté à la vue des œuvres du Berettini dont la palette rappelait la belle époque des maîtres vénitiens. Son ardeur au travail lui assura bientôt une habileté qui lui attira les sympathies de la cour, mais aussi des jalousies qui empoisonnèrent pour lui ces premiers succès.

Peu désireux de subir avec résignation les plaisanteries dont on abreuve le souffre-douleur d'un atelier, se sentant trop faible pour résister à une animosité générale chez ses condisciples, ayant trop de dignité pour invoquer l'appui de ses protecteurs contre cette conspiration d'envieux, il prit le parti de quitter Florence sans annoncer son départ à personne et se mit en route sans but, et aussi, par malheur, presque sans argent. Il pénétra en Piémont, à l'heure où les troupes de la régente Marie-Christine en venaient aux mains avec les Espagnols. Moment admirablement choisi pour un peintre de batailles! mais où les routes peu sûres étaient infestées de maraudeurs et de bandouillers. Notre Flamand, né au bruit de la fusillade, jugea que le meilleur moyen de détourner les périls de la guerre était d'entrer dans les rangs des belligérants. Il se fit donc soldat. Telle est la version de Baldinucci, mais la stricte impartialité nous oblige à dire que, d'après une autre source, notre héros, pris au détour de quelque grand'route par des sergents racoleurs fut forcé de porter le mousquet. Quoi qu'il en soit, Livio paraît avoir fait bonne figure sous le buffletin d'arquebusier, comme à l'atelier où le destin voulut qu'il fît des séjours de si courte durée. Celui qu'il fournit, sous le drapeau du Piémont, se prolongea trois ans. Comme il s'était distingué en plusieurs occasions, on lui offrit un grade, mais il lui sembla plus glorieux de retourner aux batailles en peinture, heureux d'avoir acquis dans les camps les notions indispensables à celui qui veut retracer les allures du soldat et les divers épisodes de la vie militaire.

Mehus reprit donc ses études de prédilection et se fixa à Milan. La nouvelle que le Flamand, dont la disparition était demeurée un mystère inexpliqué, se trouvait encore de ce monde, ne fut pas plus tôt parvenue au prince Mathias que celui-ci lui dépêcha un de ses officiers, pour lui dire de joindre sans retard Florence, où l'attendait une durable et agissante sympathie. On conçoit que l'artiste ne se fit pas trop prier.

Or, il arriva que, presque en même temps, rentrait à Florence un artiste italien, Etienne Della Bella qui, fixé pendant des années à Paris, et traité par les Français avec une certaine considération, avait été englobé, avec tous les Italiens, dans la haine dont le cardinal Mazarin était devenu l'objet. On fit grand accueil à Florence à cet artiste qui, à la cour du grand-duc, rencontra Mehus dont les dessins avaient plus d'un point de contact avec les compositions fourmillantes de Della Bella, soit que cet artiste eût de bonne heure inspiré une vive admiration au jeune Flamand, soit que le graveur émule de Callot trouvât, en Mehus, un ménechme artistique. Loin de s'offenser de ces affinités, l'artiste italien prit notre compatriote en affection, et l'initia à la technique de la pointe et du burin. Livio fut bientôt de telle force qu'il travailla en collaboration avec Della Bella. Les deux artistes exécutèrent de concert deux grandes planches représentant des sièges. Mehus grava la prise de Piombino que venaient d'effectuer les Espagnols (15 août 1650). Les points de contact entre le talent de Mehus comme aquafortiste et celui de Stephano Della Bella, un des graveurs les plus justement réputés du XVIIe siècle, devaient être bien nombreux pour que la confusion ait pu s'établir au point qu'il ait fallu les investigations étroites de Mariette et de Basan pour établir la paternité de l'artiste audenardais, en ce qui regarde une planche dont les exemplaires ont, pour la plupart, reçu la signature de Della Bella, grâce à une supercherie de marchand.

Della Bella mena Mehus à Rome et lui persuada d'abandonner la gravure, pour se vouer à la peinture qui, sans demander des études plus complètes, assure des succès plus étendus et plus durables. A Rome, notre Audenardais eut la chance de retrouver le maître de ses jeunes années, Pierre de Cortone, que le pape Innocent X occupait à peindre au Vatican la galerie d'Enée. Mehus seconda l'artiste dans ses travaux, et il se fût assuré une situation en vue à Rome, si une passion que l'éloignement ne fit qu'accroître n'avait inspiré au jeune peintre la nostalgie de Florence. Il y retourna, épousa Octavia Calvi, Florentine, sœur d'un prêtre; mais l'amour même ne fixa pas longtemps le vagabond artiste qui, bientôt, partit pour Venise, où la vue des grands maîtres coloristes opéra dans son esprit une nouvelle révolution. Il comprit ce qui manquait à son talent. Il lui sembla qu'à Rome seulement il pourrait recommencer, avec fruit, son éducation comme dessinateur; il retourna donc à Rome, où il s'attacha à discipliner son dessin, puis revint à Venise, vivre deux ans en communion avec les vieux maîtres.

Le roman de notre héros touche ici à sa fin. Assagi, maître de son art, Mehus rentra à Florence qu'il ne devait plus quitter. De grands travaux décoratifs lui furent confiés, notamment les peintures de la coupole de l'église de la *Madona della Pace*, hors des murs de Florence. Un incendie a détruit cet ouvrage dont des auteurs contemporains disent qu'il égalait les plus belles œuvres du Berettini. Lanzi, notamment, s'exprime en ces termes sur la manière de Mehus : « Ses teintes sont souples, ses « mouvements vifs. Sa touche admi- « rable, ses inventions ingénieuses : il « peignit peu pour les églises, mais « beaucoup pour les collections. Pen- « sionné par la cour, il fut employé « par la noblesse, ce qui fait qu'il n'est « pas rare de trouver de ses tableaux « dans les galeries ». Fiorelli mentionne Mehus dans ses *Geschichte der zeichnende Kunste*, parmi les peintres néerlandais, en même temps que parmi les artistes italiens. Il vante plusieurs tableaux de genre exécutés par lui pour de riches Florentins. Il cite un *Mariage de sainte Catherine*, qu'il envisage « comme un des plus beaux « tableaux du monde ». Baldinucci, de son côté, déclare « digne du Titien » un *Repos de Bacchus* faisant partie de la galerie du marquis Gerani. Ajoutons que, s'il faut en croire les biographes de cet artiste, Mehus rivalisait avec les peintres de bataille les plus réputés de

son temps, notamment Salvator Rosa et Le Bourguignon.

Malheureusement, des nombreuses œuvres de cet artiste auquel le succès sourit de bonne heure, et qui sut le fixer par de laborieux efforts, il demeure fort peu de chose. A Florence, le musée des Uffizi possède un tableau de dimensions considérables, *le Sacrifice d'Abraham*, qui, en dépit du mérite qui s'y peut trouver, passe inaperçu pour la majorité des visiteurs d'une collection où sont réunies à foison les œuvres les plus belles de tous les pays et de toutes les époques. Cochin, dans son *Voyage en Italie*, compare *le Sacrifice d'Abraham* aux œuvres de Salvator : « Ce tableau », dit-il, « est composé avec le caractère fier de « cet artiste, c'est-à-dire de grand goût « et avec beaucoup de feu. Les expres- « sions en sont belles..., le ton de cou- « leur en est vigoureux et d'un effet « de grand maître, le pinceau large et « facile. »

Liévin Mehus s'est représenté lui-même, la palette à la main, dans un portrait qui fait partie de la collection des Uffizi. Nous devons à la vérité de déclarer que ce portrait n'est pas un chef-d'œuvre justifiant les louanges prodiguées à son auteur par les biographes.

Mehus mourut à Florence en 1691. D'après la *Biographie universelle* de Michaux, Laurent Mehus, un des philologues du XVIIIe siècle les plus réputés, serait le petit-fils de l'artiste flamand.

Il est douteux que notre pays possède de celui-ci aucune œuvre, mais il ne faut pas s'étonner si l'Italie conserve seulement deux tableaux attribués avec certitude à un peintre qui doit avoir produit beaucoup. Les contemporains de Mehus vantent à l'envi l'extrême facilité avec laquelle il s'assimilait les factures si différentes de la plupart des dessinateurs et peintres de son temps; il y a tout lieu de croire que l'artiste, puni par où il avait péché, s'est trop complètement absorbé dans les œuvres des autres. Le mercantilisme a fait disparaître la personnalité de Mehus, quelque relief qu'eût acquis l'artiste de son vivant. Tel fut et sera sans doute le sort de beaucoup de nos peintres, car si les dons de compréhension et d'interprétation sont accordés à un grand nombre, la foi en son œuvre est le lot d'une élite, et ceux-là seuls se survivent qui, s'éloignant du sentier d'autrui, creusent, dans le sol de l'art, des sillons profonds et droits.

Hermann Van Duyse.

F.-A. Speyers, *Liévin Mehus*, dans le *Belgisch Museum voor de nederduitsche taal- en letterkunde*, t. III. — Ad. Siret, *Dictionnaire des peintres*. — Lanzi, *Histoire de la peinture italienne*, trad. de Mde Armande Dieudé. — Mariette, *Abecedario pittoricio*. — Michaux, *Biographie universelle*.

MEIRE (*Gérard* **VANDER**), VANDER MEERE ou VANDER MEEREN, peintre du XVe siècle. Pendant longtemps les biographes se sont entendus pour identifier Gérard Vander Meire avec certain Gérard de Gand, cité notamment dans une sorte de tableau de la vie des peintres, dressé par Lucas d'Heere, et dont le manuscrit, partiellement transcrit au commencement de ce siècle, a été invoqué par Edm. de Busscher dans ses *Recherches des artistes gantois*.

Après avoir fait mention des Van Eyck, Lucas d'Heere dit :

Brugghe die heeft daerby veel ghewonnen.
Rogier ende Gheeraert zyn ghetughe
Wat sy niet vant 'schilderen connen,
Met hunnen Hans en schilder Hugghe.
Ghent ende Ypre zyn mannen ghegheven
Van die Van Eycken, hoog ghebleven.

Sans hésiter, De Busscher compléta ce texte, dans une version juxtalinéaire du poème de Lucas d'Heere. Pour lui, *Rogier* est Roger Vander Weiden, *Gheeraert* n'est autre que Gérard Vander Meiren. Par une assez singulière pétition de principes, l'archiviste gantois s'appuie sur ce texte pour établir l'origine gantoise de Vander Meire, alors que du poème cité ressortirait que le Gheeraert en cause est Brugeois, assertion également en contradiction avec les dires de Guicciardin et ceux de nombreux écrivains plus récents qui tous ont considéré Vander Meire comme appartenant à l'école gantoise.

Van Mander s'exprime en ces termes : « Peu de temps après Jean van Eyck,

« il y eut à Gand Gérard Vander Meire « dont la manière était fort belle ». Le renseignement manque évidemment de précision; il a été complété par De Busscher, qui déclare que Gérard fut admis, en 1452, à la maîtrise en la gilde des peintres gantois et élu vice-doyen de cette corporation en 1474, mais on ne peut ajouter aucune foi aux documents empruntés par l'auteur des *Recherches sur les peintres et sculpteurs gantois* à Schellinck qui prit à tâche de l'égarer. Mr Alph. Wauters, dans son travail si documenté, en général : *Sur quelques peintres de la fin du XVe siècle*, constate les incertitudes de la biographie de Gérard. Toutefois, il publie à son sujet une indication précieuse, c'est la présence du nom de *Meester Gheert Vander Meiren* parmi les personnes qui, vers 1460 ou 1470, visitèrent l'église de Hal. Le nom de maître Gérard se trouve, dans le registre auquel Mr Alph. Wauters fait allusion, accompagné, mais sans mention de date, des noms de *Jean van Boendale*, *Margriete Van Eyke*, *Jehan le Pattiniere*, etc. L'éminent archiviste conclut de ce détail que le peintre Gérard Vander Meiren ne ferait qu'un avec un personnage du même nom, reçu dans la bourgeoisie entre le 25 décembre 1467 et le 24 juin 1468. Gerard se serait donc, vers le milieu du XVe siècle, fixé à Bruxelles, mais Wauters reconnaît lui-même que ce sont là de faibles indices et il n'a tenu à les recueillir que faute de détails plus précis.

Nulle certitude, on le voit, quant à la date de la naissance de Gérard; nul renseignement sûr, quant à son œuvre, ni quant à l'époque de sa mort.

Van Mander dit, il est vrai, que certain Liévin Tayaert, amateur de peinture, porta en Hollande une *Lucrèce*, très soigneusement exécutée par Gérard Vander Meire ; il ajoute que ce tableau devint « dans la suite » la propriété de Jacques Ravaert, « collectionneur réputé « de la ville d'Amsterdam ». Mais rien de plus vague que pareille assertion, puisqu'on ignore même si Liévin Tayaert fut le contemporain de l'artiste ou celui de Van Mander.

Nous ne croyons pas que l'on trouve non plus dans aucun document ancien la preuve de l'attribution faite si unanimement à Gérard du triptyque : *la Mise en croix*, appartenant à la cathédrale Saint-Bavon, non plus que du panneau représentant *le Siège de Jérusalem*, faisant jadis partie, dit-on, de *la Mise en croix* et actuellement dans une collection particulière, celle de Mr le banquier De Ruyck, à Gand. A vrai dire, le triptyque porte la mention : PINXIT DISCIP. HUB. VAN EYCK. GER. V. DER MEEREN. Mais on peut être édifié sur la créance que cette affirmation mérite en lisant aussitôt après : ANNO MDCCCXXIV RESTAURAVIT. *J. Lorent*. C'est de 1824 que date l'inscription tout entière, et nous serions tenté de dire la légende qui attribue à Gérard Vander Meire, en même temps que le tableau de Saint-Bavon, le panneau, d'une facture si différente, appartenant à Mr De Ruyck. Jusqu'au moment où le triptyque en question fut remis au retoucheur Lorent, — qui le maltraita fort —, ce tableau demeura dissimulé dans les sombres recoins de la crypte de l'église souterraine, sur laquelle est construit le chœur de l'église Saint-Bavon. A l'exception du chef-d'œuvre de Van Eyck, qui — sauf lors de la vente de certains de ses panneaux, — fut toujours entouré de respect, toutes les œuvres des artistes de la période ogivale furent, au XVIe et au XVIIe siècle, reléguées dans les caveaux de l'ancienne église Saint-Jean. La mode le voulut ainsi jusque vers la fin du premier quart de la présente centurie.

Sur quelles bases repose dès lors, l'affirmation renfermée dans l'inscription imposée au cadre du triptyque en question? On serait fort embarrassé de le dire, mais on peut se faire une idée de la façon dont certaines légendes se créent et se propagent, par ces lignes étranges empruntées par Kervyn de Volkaersbeke à Waagen, le critique si souvent invoqué comme décisive et définitive autorité. L'écrivain allemand ayant étudié la figure dite « la Sibylle de Cumes », décorant le demi-cintre formant la partie supérieure d'un des panneaux de

l'*Adoration de l'Agneau*, aujourd'hui au musée de Bruxelles, déclare que la dite figure « révèle le pinceau d'un « jeune peintre qui cependant a su « déjà donner à son ouvrage un ca- « ractère qui le distingue de son maî- « tre ». Et immédiatement après, plus affirmatif encore, Waagen ajoute : « En « faisant la comparaison de la sibylle « de Cumes avec la composition de « Gérard Vander Meeren, conservée « dans la même église, nous ne devons « plus douter que cet élève de Hubert « van Eyck n'ait peint cette partie du « tableau. »

S'il fallait accepter le jugement de Waagen, Vander Meire, non seulement aurait été l'élève de Hubert van Eyck, mais son collaborateur. Or, l'assimilation de la facture d'une figure en grisaille qui ne détonne en aucune façon dans le panneau de *l'Adoration* dont s'occupe le célèbre écrivain allemand, avec la composition compliquée qui lui fait pour ainsi dire face à la cathédrale Saint-Bavon, ne saurait se soutenir sérieusement.

Le triptyque en question, cent fois décrit, est d'un grand intérêt. Sa couleur, qui a pu être fort brillante, a beaucoup souffert. La restauration a sévi de la façon la plus indiscrète sur toutes ses parties, à diverses époques, et en ce moment (février 1896), l'œuvre est couverte d'une couche épaisse de poussière additionnée de chaux, car pendant les travaux de grattage et démolition qui ont récemment modifié d'une façon complète la physionomie de la cathédrale, aucune précaution semble n'avoir été prise pour la préservation de l'œuvre attribuée à Vander Meire. Dans son *Histoire de la peinture flamande*, Michiels accepte l'attribution du tableau de Gand, mais se montre fort sévère pour lui. Il lui reproche un groupement défectueux des personnages, ce qui a quelque fondement, le peintre ayant multiplié à divers plans des groupes détaillés avec une précision qui touche à la sécheresse. Quant au ton général de l'œuvre, aux ombres trop peu vigoureuses, aux colorations mal choisies du paysage, Michiels ne pouvait-il les attribuer avec quelque justice aux sévices des restaurateurs et tenir quelque compte surtout des outrages du temps? La facture générale de cette œuvre qui compte parmi les meilleures de l'école flamande, indique les dernières années du xve siècle, mais on ne pourrait que sous bénéfice d'inventaire faire accueil aux assertions qui rattachent la manière de ce tableau à celle des Van Eyck.

Il est à noter que Van Vaernewyck, dont la chronique : *Van die beroerlyke tyden...* est si fertile en détails sur les peintres gantois et sur celles de leurs œuvres existant au moment du sac des églises par les iconoclastes (1566), ne prononce pas le nom de Vander Meire. La compétence de Van Vaernewyck en matière d'art, la complaisance avec laquelle il énumère tous les artistes de valeur ayant contribué à l'embellissement des édifices du culte dans sa ville natale, constituent une preuve négative qu'il n'est pas inutile d'invoquer, lorsqu'il s'agit d'établir qu'il est téméraire d'affirmer que Vander Meire fut Gantois et de lui attribuer, sans de sages réserves, le tableau de Saint-Bavon.

Est-on plus autorisé à dire que le panneau représentant le *Siège de Jérusalem* soit dû à Gérard? Les écrits de Kervyn et Serrure sont à cet égard très affirmatifs, mais ne reçoivent aucune confirmation de par l'examen de deux œuvres absolument dissemblables de facture, quoique de la même époque.

On sait quelle part considerable l'anonyme de Morelli attribue à « Gerardo « di Guant » dans l'œuvre du missel Grimani. « Gerardo » aurait collaboré avec Memling à ce célèbre manuscrit, jusqu'à concurrence de cent vingt-cinq feuillets et ne serait autre que Gérard Vander Meire. La question nous semble bien difficile à résoudre. On ne pourrait la trancher avec quelque sécurité par un parallèle entre les miniatures du célèbre missel avec les tableaux de Gérard, puisqu'on ne saurait reconnaître aucun de ceux-ci avec quelque certitude. Toutefois les écrivains qui se sont occupés de la question ont eu tort de mettre en avant

la supposition qu'il fût possible de voir dans la mention de l'anonyme une allusion à Gérard Horenbout. Il serait inconcevable en effet qu'une œuvre si nettement empreinte de l'esprit du XVe siècle, à laquelle contribua Memling et qui fut terminée vers 1484, fût due à un artiste qui, émigré en Angleterre, devint le peintre officiel de Henri VIII d'Angleterre, et qu'un acte officiel conservé aux archives de Gand nous montre encore vivant en 1541.

Une étude sur les Vander Meire, sur Gérard Vander Meire surtout, aboutit à des conclusions assez peu encourageantes, mais il convient de ne pas se payer d'hypothèses et de légendes. Il importe pour que des recherches soient utilement effectuées, de bien marquer combien sont indécis les linéaments de l'histoire des origines de l'école flamande.

Hermann van Duyse.

C. van Mander, *Het Schilderboeck*. — De Busscher, *Recherches sur les peintres et sculpteurs à Gand au XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles*. — A. Wauters, *Sur quelques peintres de la fin du XVe siècle*, dans les *Bulletins de l'Académie royale*, 1882, p. 83. — *Messager des sciences historiques*, 1865. — Kervyn de Volkaersbeke, *Les Églises de Gand*. — Serrure, *Vaderlandsch Museum*, 1865 *Een schildery der vyftiende eeuw*.

MEIRE (*Jean* **VANDER**), VANDER MEERE ou VANDER MEEREN, est un des nombreux artistes du XVe siècle sur la personnalité desquels les détails font à peu près entièrement défaut, et sur l'œuvre desquels plane un irritant mystère. Il semblait n'en être pas de même, il y a peu d'années. La note consacrée par Ad. Siret à ce peintre laissait peu d'incertitudes. Ce biographe indiquait plusieurs dates : celle où Jean fut admis à la maîtrise (1436), celle où il florissait (1460), celle de son élection comme doyen (1477). L'indication de deux œuvres exécutées pour l'abbaye de Saint-Bavon de Gand complétait d'une façon très satisfaisante le quantum indispensable de détails exigés par le public. De Busscher, dans ses *Recherches sur les peintres gantois*, eut le bon goût de se montrer plus réservé. Il ne rencontra sans doute le nom de Jan Vander Meere nulle part et, cette fois, se défia de la source où A. Siret a visiblement puisé ce qu'il nous apprit du frère de Gérard, qu'il proclame « l'élève des Van Eyck » d'une façon toute gratuite.

Cette source n'est autre qu'une table alphabétique des « Gantois illustres », dressée par Théodore Schellinck, en annexe d'une réédition de l'*Historie van Belgis* de Marc van Vaernewyck, parue en 1829. Schellinck forgea de toutes pièces — il était coutumier du fait — une biographie de J. Vander Meire. On y voit, outre des dates précises, relatives aux promotions de maîtrise, de décanat, etc., mention honorable des deux tableaux exécutés pour les abbés de Saint-Bavon : *le Miracle de saint Baron* et *le Martyre de saint Liévin*, un tableau figurant l'*Institution du chapitre de la Toison d'or*, commandé par le Téméraire, une *Circoncision* pour l'église de Waereghem, etc., etc. Après avoir fait de Jean un des favoris du duc de Bourgogne, Schellinck le fait mourir, chargé de biens, à Nevers, en 1471 ; six ans, par conséquent, avant la date où A. Siret lui confère la dignité de doyen de maîtrise.

Beaucoup de travaux d'un véritable mérite se trouvent infirmés par la confiance exagérée que leurs auteurs ont accordé aux découvertes dont Schellinck fut si généreux à communiquer les résultats, gardant devers lui, naturellement, les preuves et documents qui existaient dans sa seule imagination. Mr Alph. Wauters a fait bonne justice de la légende de Jean Vander Meire, c'est à ses recherches qu'on est redevable du peu qu'on sait de l'artiste dont nous nous occupons.

Le nom de Jean Vander Meeren ou Vermeeren est cité dans plusieurs actes mentionnés par Mr Wauters. Un peintre de ce nom entra, en 1474, dans la gilde de Saint-Luc, à Anvers. Un Jan Vander Meren acheta, le 16 novembre 1479, d'un certain Mathieu Peter une maison située hors de la Cammerpoorte, à Anvers. Mr Wauters croit pouvoir affirmer que, Gantois d'origine, Jean Vander Meire vint se fixer à Anvers, après avoir fait à Bruxelles un séjour dont il sub-

siste une trace : l'inscription du nom de l'artiste au livre de la gilde Saint-Sébastien, instituée au village de Linkebeek par Charles le Téméraire. Ce livre d'or de la confrérie renferme les noms de deux autres peintres. Par des inductions fort plausibles, Mr A. Wauters est arrivé à cette conviction, qu'on peut attribuer à Jean Vander Meire, le plus habile d'entre eux, le remarquable portrait de Charles le Téméraire, provenant de la gilde de Linkebeek et aujourd'hui conservé au musée de Bruxelles. A son sens, une analogie frappante de facture permettrait d'attribuer au même peintre un portrait de jeune homme, appartenant à la collection Van Ertborn (musée de peinture d'Anvers), où le modèle, vu en buste, est représenté le col nu, les cheveux retombant sur le front et vêtu d'une cotte de velours incarnat, dans l'attitude de la prière.

Certes, ces détails, d'un vif intérêt, n'ont pas toute la précision qu'on désirerait et Mr Wauters termine avec raison son étude sur les Vander Meire en reconnaissant que la personnalité de Jean, ainsi que celle de Geeraert, demeure dans le vague. Toutefois, ces investigations auront eu pour résultat de déblayer le terrain où fleurissait la légende créée par Schellinck. D'autre part, elles peuvent être considérées comme des pierres d'attente où pourra s'appuyer avec quelque sécurité une biographie de Jean Vander Meire, lorsque de nouvelles découvertes permettront de l'édifier.

Hermann Van Duyse.

A. Wauters, *Bulletins de l'Académie royale*, 1880.

MEIREN (*Jean-Baptiste* **VANDER**), peintre, né à Anvers, le 15 décembre 1664, mort vers 1708. Reçu à l'âge de vingt et un ans (1685) franc-maître de la gilde de Saint-Luc, dont il devint doyen en 1700, il se livra avec un certain succès à la peinture militaire ainsi qu'à la marine ; mais notre pays ne paraît avoir conservé aucune de ses œuvres. Mr Vanden Branden cite de Vander Meiren les douze toiles suivantes : au musée de Stockholm, un *Marché au bétail avec des paysans dansant*, et un autre *Marché au bétail rempli de monde;* au musée de Dresde, des *Militaires campés dans un paysage montagneux* (1698); une *Foire aux portes d'une ville* (1690), et un *Port;* enfin, dans la galerie Lichtenstein, à Vienne, des *Militaires traversant un pont;* des *Cavaliers avec chariots surpris par des paysans;* un *Combat de cavaliers;* une *Caravane de voyageurs avec des ânes et des chameaux*, dans un paysage montagneux; une *Foule avec des chevaux et des chameaux au bord de la mer* et deux *Combats maritimes*, dont l'un est daté de 1701. Jean-Baptiste Vander Meiren, qui s'était marié le 7 novembre 1690, et qui était dans une situation de fortune aisée, fit en 1701 son testament, dans lequel il demandait à être inhumé dans la cathédrale. En 1695, il avait reçu comme élève Gaspard Broers, dont il fit un bon peintre de batailles.

Paul Bergmans.

F.-J. Vanden Branden, *Geschiedenis der antwerpsche schilderschool* (Anvers, 1883), p. 1041-1042.

MEISSER (*François-Joseph*), né à Bruxelles, le 20 novembre 1793, mort le 23 janvier 1867. Docteur en médecine, il fut chargé du cours de zoologie à la faculté des sciences de l'université libre de Bruxelles de 1834-1835 à 1850-1858. Il y enseigna la zoologie, l'anatomie et la physiologie comparées, la géographie physique et ethnographique, la thérapeutique générale et la géographie des plantes. En 1857, il fut déclaré émérite et remplacé par Jules d'Udekem pour les cours de zoologie, d'anatomie et de physiologie comparées. Meisser a été président de la Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles, membre fondateur de la Société Cuvierienne, et membre d'un grand nombre d'autres sociétés savantes. Doué d'une grande activité, il excitait au travail tous ceux qui l'entouraient ; il serait difficile de dire à quelle catégorie de sciences il donnait la préférence. Il a été, pendant plusieurs années, attaché à l'établissement géographique de Van-

dermaelen, et nous avons tout lieu de croire que plus d'une entreprise, faite par le directeur de cet établissement, a été inspirée par lui.

Nous trouvons dans la *Notice historique* publiée, à l'occasion du cinquantenaire de l'université de Bruxelles, par L. Vanderkindere, le titre des publications suivantes, qui sont indiquées dans le *Dictionnaire des hommes de lettres*, publié en 1840 par l'établissement géographique de Vandermaelen ; cette notice doit avoir été rédigée par Meisser lui-même : 1. *Mémoire sur la cryptogamie aquatique*. Bruxelles, 1819. — 2. *Mémoire sur la manière d'échauffer les serres par la vapeur*, traduit de l'anglais. — 3. *Fragment sur une excursion entreprise au Geyser et au Strok, volcans d'eau d'Islande*, par Menge. C'est une lettre écrite par le Dr Menge à Camper, de sa tente, au pied du Geyser (Islande), le 11 juillet 1819, que Meisser a traduite pour les *Annales générales des sciences physiques* (vol. II, p. 205). — 4. *Nouvelles recherches sur le Succin*. — 5. *Mémoire sur l'Ichtyologie de l'Amérique septentrionale*, par Mitchill, traduit de l'anglais. — 6. *Description d'un grand appareil servant à distiller l'eau-de-vie de grains*, traduit du russe de M. le comte Subon-Demytre (1). — 7. Les huit premiers volumes du *Dictionnaire géographique universel*, contenant la description de tous les lieux du globe intéressants sous le rapport de la géographie physique et politique, de l'histoire, de la statistique, etc. Bruxelles, Auguste Wahlen, 1827. « Le « plan des dictionnaires géographiques « de nos provinces appartient à Van- « dermaelen, et il s'adjoignit, pour la « correspondance et la rédaction, un « homme de mérite, le docteur Meis- « ser », dit Houzeau (2). — 8. *Histoire de Charles-Quint*, de Robertson, Bruxelles, 1830. — 9. *Mémorial de l'établissement géographique de Bruxelles*, fondé par Th. Vandermaelen, publié à l'époque de sa fondation, 1830. Premier recueil de la correspondance de cet établissement, avec les principaux savants de notre époque. — 10. *Exposé d'un plan de géographie universelle, ou introduction à la description du globe*, en douze dictionnaires spéciaux, servant à expliquer l'atlas en 400 feuilles, de Vandermaelen, d'après le globe gigantesque dont il est l'auteur. Bruxelles, 1830. — 11. *Dictionnaires géographiques spéciaux des principales provinces de la Belgique*, basés sur les matériaux les plus nouveaux et les plus authentiques, et comprenant chacun, pour la géographie physique : la topographie, l'hydrographie, les eaux minérales, l'aspect et le sol, l'agriculture, la météorologie, l'anthropologie et la population. Pour la géographie politique : les établissements publics, les édifices, les routes, canaux, chemins, les habitations, les mines, les exploitations, les usines, l'instruction publique, les sciences et les arts, le commerce, l'industrie, l'histoire, etc., etc. Ces dictionnaires ont été publiés dans l'ordre suivant : *Dictionnaire de la province de Liège*. Bruxelles, 1832 ; in-8°, 734 pages ; *Dictionnaire de la province de Hainaut*. 1833 ; in-8°, 1,038 pages ; *Dictionnaire de la province d'Anvers*. 1835 ; in-8°, 568 pages ; *Dictionnaire de la Flandre occidentale*. 1836 ; in 8°, 360 pages. Les dictionnaires du Luxembourg et du Brabant devaient paraître ensuite. — 12. Les sept premiers volumes de *l'Encyclopédie des sciences médicales*. Bruxelles, 1833-1834. — 13. *Recherches anatomiques et sémiotiques sur la langue*, traduit de l'allemand de l'ouvrage du Dr Froriep de Tubingue. Bruxelles, 1833. — 14. *Traité d'anatomie descriptive*, par H. Cloquet. Édition belge, augmentée : 1° de notes extraites des ouvrages de Sœmmering, Meckel, Walter, Loder, Hildebrandt, Autenrieth-Wepffer, Franchini de Bologne, Rossi, Fohmann, Weber, Rosenthal, Zagorsky, Jacobson, Gruélin, Lee, Rudolphi, Tiedemann, Hocken, A. Monro, Bell, Lawrence, Everard Horne, Bateman, Barclay, Morgagni, Caldesi, Sandifort, etc., etc., par le docteur Meisser ;

(1) Ces mémoires, ainsi que plusieurs autres notices et analyses, sont insérés dans les *Annales des sciences physiques*.

(2) *Annales de l'Académie royale*, 1873, p. 129.

2° d'un traité des préparations anatomiques d'après Blandin (Fr.), par Brière de Bosimont ; 3° de l'abrégé de l'anatomie topographique, ou anatomie des régions, par les mêmes; 4° d'un Atlas de 15 planches in-folio. Bruxelles, Dumont, 1834. — 15. *Etudes anatomiques et physiologiques des polyniers, d'après les échantillons des principales collections d'Italie.* Ouvrage resté en manuscrit. — 16. *Considération sur les races humaines*, 1838. — 17. *Mémoire sur la question des morts apparentes*, d'après le chevalier Manni, 1837. — 18. *Miscellanea botanica.*

En 1837, Vandermaelen annonçait une notice sur les sociétés savantes, les bibliothèques publiques et particulières, les cabinets d'histoire naturelle, les collections de tableaux, de médailles, etc., les écoles et cours de haut enseignement, 1 vol. in-8°. En 1846, Vandermaelen prépara avec le Dr Meisser un prospectus, intitulé : *Epistemonomie ou tables générales d'indication des connaissances humaines.* A la vente de Vandermaelen une collection de notes, à laquelle on avait travaillé pendant plusieurs années en découpant des articles de journaux, a été vendue à la bibliothèque royale.

P.-J. Van Beneden.

L. Vanderkindere, *l'Université de Bruxelles* Bruxelles, 1884, p. 180).

MELAR (*Adrien*), MELAER, ou MILLAERT, graveur, né à Anvers, le 18 décembre 1633, mort dans la même ville, le 27 août 1667. C'est sous le nom de Millaert que la gilde de Saint-Luc d'Anvers, David Teniers étant doyen, admit en 1645-1646 notre graveur comme apprenti. La franchise ne lui fut accordée que onze ans plus tard, en 1657-1658. Un si long intervalle s'explique évidemment par la jeunesse du récipiendaire. Son maître? Nous l'ignorons. Les travaux de Melar n'étaient pas faits pour inspirer à son éducateur un bien vif orgueil, d'autant que la gravure anversoise, à ce moment encore, comptait dans ses rangs de superbes artistes que leur participation à l'œuvre de Rubens avait mis au premier rang des graveurs.

En quelque mesure, Melar se ressent de l'influence de ces maîtres. Son nom même figure au bas de diverses estampes d'après Rubens, mais l'audace de pareilles entreprises ne donne que plus d'évidence à la faiblesse de leur auteur. Aussi s'explique-t-on le peu d'empressement des aspirants graveurs à se mettre sous sa direction. Seul, un François Keldermans, inscrit en 1660-1661 comme entré dans son atelier, sollicite son admission à la gilde de Saint-Luc. Interprète fréquent d'Abraham van Diepenbecke, Melar, ouvrier passable, s'élève rarement ou jamais au rang d'artiste. Entre les mieux venues de ses estampes, il nous serait difficile de signaler une production, où s'accuse une personnalité de quelque valeur.

Les morceaux dont il émaille la *Kerckelycke historie van de geheele werelt*, du P. Corneille Hazart (Anvers, Cnobbaert, 1667) sont tout au plus d'une netteté suffisante. Diepenbecke, l'auteur des dessins dirigea sans doute l'exécution des planches où Melar eut pour collaborateurs Adrien Lommelin, Jacques Neefs, Gaspard Bouttats et quelques autres représentants secondaires de l'école anversoise. Le livre du P. Hazart parut l'année même de la mort du graveur, dont les planches sont, dans ce recueil, invariablement signées Melaer. La forme Melar semble distinguer ses œuvres antérieures. On possède de la main de notre artiste quelques portraits : Don Juan d'Autriche ; un moyen et un petit portrait de François de Moura, marquis de Castel-Rodrigo, un Ferdinand III assez vigoureusement traité, etc. Melar contribua pour quelques planches au *Theatrum Pontificum, Imperatorum, Regum, etc.*, de P. de Jode, dont le nom, rapproché de la date de l'ouvrage (1652), tend à faire croire que c'est à lui que le graveur dut son éducation. Les gravures de Melar, d'après Rubens ne font, pour la plupart, que répéter des œuvres antérieures de Pontius, Bolswert, Pierre de Balliu. Elles ne sont point communes, et Mr Voorhelm-Schneevoogt, dans son

catalogue des estampes d'après le grand peintre anversois, en mentionne diverses qu'il déclare n'avoir jamais rencontrées. Pour ce qui concerne le *Christ en Croix*, décrit sous le nº 340, du Nouveau Testament, il y a lieu de faire observer que cette planche, la meilleure — la moins mauvaise si l'on préfère — des œuvres de Melar, existe au cabinet des estampes de Paris et porte pour toute signature l'initiale M. Il ne faut donc pas se hâter de suivre Ch. Le Blanc, dans son attribution à Melar.

Henri Hymans.

Ch. Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes*, t. II, p. 640. — Verachter et Verhaegen, *Histoire de la gravure d'Anvers* (Anvers, 1874-1875).

MÉLART (*Laurent*), bourgmestre de Huy et historien, naquit à Huy en 1578. Il appartenait à une famille aisée ; son père avait été maïeur de la cour de justice en 1568. Lui-même fut quatre fois bourgmestre, en 1632, 1633, 1635 et 1640. Il mourut en 1641, quelques semaines après la publication du livre qui a sauvé son nom de l'oubli et qu'il avait intitulé : *Histoire de la ville et chasteau de Huy et de ses antiquités avec une chronologie de ses comtes et evesques par Laurent Melart, bourguemaistre dedit Huy*. Ce travail, auquel il n'eut pas le temps de mettre la dernière main et qui parut à Liège déparé par de nombreuses fautes typographiques, raconte l'histoire de Huy et de la principauté de Liège jusqu'en 1612, année de la mort d'Ernest de Bavière. Il est dédié à Ferdinand de Bavière, successeur d'Ernest. Simple compilation pour les siècles antérieurs au XVe, dépourvue de tout sens critique comme la plupart des chroniques de cette époque, l'*Histoire de la ville et chasteau de Huy* ne laisse pas d'offrir quelque intérêt pour le temps où vécut Mélart. On y trouve, par exemple, des détails curieux et saisissants sur la surprise de la petite forteresse, en 1595, par Héraugier, le hardi gouverneur de Bréda, et la reprise de la ville par les Espagnols du comte de Fuentes. Mélart fut témoin des atrocités inouïes commises par les vainqueurs, et il les décrit dans une langue pittoresque dont la naïveté atteste la véracité.

Mélart avait épousé Christine Heeren, de Montenaeken. S'il faut ajouter foi à un acte provenant de l'ancien couvent des Récollets et conservé dans une chronique manuscrite (1), notre bourgmestre aurait épousé en secondes noces Marie Mercier. Il fut enterré au Val-Notre-Dame, couvent situé près de Huy et dont il était syndic. Nicole, la fille qu'il avait eue de Christine Heeren, épousa Jean-Toussaint Wauthier, qui fut bourgmestre de Huy en 1657. De ses deux frères, l'un Henri, qui vivait en 1622, exerçait les fonctions de prélocuteur ou d'avoué, et le second, Oger, épousa Anne Marguerite de La Bloquerie. Voilà à peu près tout ce que l'on sait de Laurent Melart et de sa famille (2).

H. Lonchay.

Vaerset-Goslin, *les Bourgmestres de Huy*, 1395-1890. (On y voit les armoiries de Melart.) — Kempeneers, *De oude crophed Montenaeken*. — Ferd. Henaut, *Laurent Melart*, dans le t. IV de la *Revue de Liège*. — Laurent Melart, *Histoire de la ville et du chasteau de Huy*, precedee (Liege, 1641). — *Histoire de la ville et du chateau de Huy*, d'après Laurent Melart, continuée jusqu'à nos jours par F. Gorissen (Huy, 1839).

MÉLEAGRE (*Jean-Baptiste Breughel*, dit). Voir BREUGHEL (*Jean-Baptiste*).

MELITANUS (*Jean*), pseudonyme. Voir MANTELS (*Jean*).

(1) *Historia domus Huensis F.F. Minorum Recollectorum ab anno 1652 usque ad annum* 1687. Bibliothèque communale de Huy. Page 361, on y lit : « Que le pere supérieur ou gardien de ce « couvent se souvienne que Dlle Marie Mercier, « épouse d'honorable Laurent Melart, jadis « bourgeoise de Huy, outre plusieurs bienfaits « pendant sa vie, par testament a légaté à ce « couvent trois mille florins à payer immediate- « ment après la mort de sa fille Josine, depour- « vue d'esprit. » Me Dubois, secrétaire communal et archiviste de Huy, qui nous a obligeamment communiqué le résultat de ses recherches sur Melart — recherches qui malheureusement sont restées le plus souvent infructueuses —, nous fait remarquer que les registres paroissiaux ne mentionnent pas ce deuxième mariage.

(2) On conserve aux archives de Huy deux lettres de Mélart : l'une, où il remercie ses collègues de l'avoir élevé à la magistrature suprême et se plaint de la charge qui en résulte pour lui ; la seconde, où il demande au conseil l'autorisation de transformer une maison appartenant au couvent du Val-Notre-Dame dont il était syndic.

MELLE (*Renaud* **DE**), compositeur de musique du XVIe siècle. Sa biographie est difficile à faire, parce que sa vie est beaucoup moins connue que ses œuvres. Avant de résumer les quelques faits bien établis qui marquent des étapes dans la carrière de l'artiste, il est nécessaire d'écarter plusieurs hypothèses formulées par des biographes. On avait cru que Renaud de Melle était né au pays de Liège; c'est une erreur. Les de Melle étaient Flamands, originaires des environs de Gand. Leur nom, pris du village de Melle, à moins de deux lieues de Gand, était *Van Melle*; il fut francisé, latinisé et italianisé dans les publications musicales en *De Melle* et *Del Melle*, *Del Mel* et *Delle Mel*. Il est impossible, comme l'avait cru Walther, que Renaud de Melle soit né vers 1538, puisqu'en 1580 il en était encore à compléter ses études musicales. L'erreur de Walther en avait engendré d'autres. Burney, confondant Renaud de Melle avec Goudimel, avait supposé que notre compositeur aurait pu être le maître de l'illustre Palestrina. Hawkins était allé plus loin et avait affirmé qu'il l'avait été en effet, en oubliant que, même s'il avait vu le jour vers 1538, Renaud de Melle n'aurait pas pu être le maître du grand Palestrina, né en 1524 et qui était déjà en 1551 maître des enfants de chœur de la chapelle Giulia à Rome, car le maître n'aurait eu en 1551 que treize ans, alors que l'élève en avait déjà vingt-sept. C'est donc sans aucune difficulté que Baini prouva, d'après les notes manuscrites de Pitoni, que Burney et Hawkins s'étaient trompés. D'ailleurs, Renaud de Melle n'était pas né vers 1538; l'année de sa naissance doit être rapprochée d'au moins douze ans et reportée vers 1555. La famille de l'artiste appartenait à la noblesse flamande et descendait peut-être des anciens seigneurs du village de Melle. L'origine flamande et la noblesse du compositeur ne sauraient être contestées, puisqu'on le trouve toujours qualifié de « gentilhomme flamand » (*gentiluomo fiamingo*). Le père de Renaud avait été au service du duc Albert de Bavière. C'est à ce prince que Renaud de Melle dédia un recueil de madrigaux, ses premières compositions peut-être. Passé en Portugal, le jeune musicien y exerça pendant quelque temps les fonctions de maître de chapelle; mais aucun biographe n'a pu dire dans quelle ville, ni au service de qui. Vers 1580, il se rendit à Rome. Là, il compléta ses études, probablement sous Palestrina, alors à l'apogée de sa gloire. Le « dieu » de la musique » aurait donc été le maître de Renaud de Melle, au lieu d'être son élève. En 1582, notre artiste commença à publier ses compositions. Le madrigal l'attirait tout particulièrement. Il avait pour ce genre un talent extraordinaire, d'une souplesse rare et d'un charme pénétrant. En neuf ans, de 1582 à 1591, il ne publia pas moins de quinze livres de madrigaux, qui virent le jour à Venise et à Anvers. En 1587, il vint revoir sa famille. Le 14 juillet de cette année, il data de Liège l'épître dédicatoire de son recueil de madrigaux à six voix, adressée au prince Ernest de Bavière, archevêque de Cologne et évêque de Liège. Ce volume parut l'année suivante à Anvers, chez Pierre Phalèse. De retour à Rome, Renaud de Melle fut au service du cardinal Gabriel Paleotto. Il suivit ce prince de l'église en 1591, après sa nomination à l'évêché de Sabina. Paleotto le nomma maître de chapelle de sa cathédrale et professeur de musique du séminaire de Sabina. Depuis ce moment, l'artiste s'adonna davantage à la musique d'église, genre qu'il avait tout d'abord cultivé assez peu. Sur ce terrain aussi, il composa des œuvres charmantes; tel un *Ave Maria* en ré, bâti sur le motif du plain-chant et qui peut être donné comme modèle du genre. L'année de la mort de Renaud de Melle n'est pas connue; tout ce que l'on sait de la dernière partie de sa carrière, c'est qu'en 1595 l'artiste était encore en fonctions à Sabina : le cinquième livre de ses motets, dédié le 1er mars de la même année au cardinal Paleotto, porte : *Reynaldi del Mel, Chori Ecclesiæ Cathedralis ac Seminarii Sabinien. Præfecti.* On connaît de Renaud de Melle : 1. Quatre livres de madrigaux à trois voix, publiés en 1582-

1583, à Venise, par Angelo Gardane et réimprimés chez le même, en 1593 et en 1596. — 2. Quatre livres de madrigaux à quatre et à cinq voix, publiés par le même éditeur, de 1584 à 1586. — 3. Cinq livres de madrigaux à cinq voix, publiés par le même, de 1587 à 1590 (le troisième de cette série, qui parut en 1587, est intitulé : *Reynaldi del Mel. Il terzo libro de madrigali a cinque voci, novamente composti*). — 4. Deux livres de madrigaux à six voix, publiés de 1588 à 1591, à Anvers, chez Pierre Phalèse et Jean Bellère, sous le titre suivant : *Madrigali di Rinaldo del Melle, gentiluomo fiamengo, a sei voci, novamente composti e dati in luce.* — 5. *Reynaldi de Mel. Litanie della Beata Virgine, à cinque voci*, volume publié en 1589, à Anvers, chez les mêmes. — 6. *Sacræ Cantiones Rinaldi del Melle*, 5, 6, 7, 8 *ac* 12 *vocum*, parues chez les mêmes, pendant la même année. — 7. Cinq livres de motets à cinq, six, huit et 12 voix, publiés de 1592 à 1595, à Venise, chez Gardane (le cinquième livre, qui contient dix-sept motets à six, deux à huit et un à douze voix, est intitulé : *Liber quintus Motectorum Reynaldi del Mel, Chori Eccl. Cath. ac. Sem. Sabinen. Præfecti, ab Illustr. et Recer. D. Gabriele S. R. E. Cardinale Paleoto, Episcopo Sabinen. deputati. Quæ partim senis, partimque octonis, ac duodenis vocibus concinantur*). Des 1585, les éditeurs allemands, flamands et italiens avaient inséré des compositions religieuses et profanes de Renaud de Melle dans leurs nombreux recueils d'œuvres de différents et des meilleurs maîtres. C'est ainsi qu'on trouve des madrigaux et des motets de notre artiste dans les collections suivantes : 1. Le madrigal *Tyrrhena mia*, à cinq voix, dans la *Symphonia Angelica* d'Hubert Waelrant, publiée à Anvers, chez Phalèse et Bellère, en 1585, en 1590 et en 1594. — 2-3. Deux chansons spirituelles à trois voix : *Deh lasciam dunque* et *Se questa valle di miseria*, dans le *Diletto Spirituale Canzonette* de Simon Verhoeven, publié à Rome en 1586. — 4. Le madrigal à cinq voix *Tanto donna stin'io*, dans *I lieti amanti, primo libro de Madrigali a cinque voci di diversi eccellentissimi musici*, publié à Venise, en 1586, chez Vincenzi et Amadino. — 5-8. Quatre motets à cinq voix : *Dum complerentur dies; Expurgate vetus fermentum; Non turbetur cor vestrum; Tribus miraculis*, dans le recueil de Frédéric Lindner : *Continuatio Cantionum Sacrarum quatuor, quinque, sex, septem, octo et plurium vocum, de festis præcipuis anni, à præstantissimis Italiæ Musicis nuperrime concinnatarum* (Nuremberg, Gerlac, 1588). — 9-13. Un motet à cinq voix : *Tulerunt Dominum meum*, et quatre à six voix : *Angelus Domini descendit; Gaudent in cœlis; Hodie Christus natus est; O admirabile commercium*, dans le *Corollarium Cantionum Sacrarum quinque, sex, septem, octo et plurium vocum, de festis præcipuis anni* de Frederic Lindner (Nuremberg, Gerlac, 1590). — 14. Le morceau *Pro rege et pro greye*, à quatre voix, dans l'ouvrage théorique *Compendium Musicæ* d'Adam Gumpelzhaimer (Augsbourg, Schönig., 1591. — 15-16. Deux madrigaux à trois voix : *E le celesti sfere* et *Quand il fido Pastore*, dans le *Lodi della Musica* de Simon Verhoeven (Rome, 1595). — 17. Des litanies à cinq voix, dans le second volume du recueil formé par Georges Victorinus, maître de chapelle des Jésuites à Munich, et intitulé : *Thesaurus Litaniarum a præcipuis hoc ævo musicis compositæ* (Munich, A. Berg, 1596). — 18-20. Trois madrigaux à quatre voix : *Crespi dorati; Privo di voi; Labbia amorose*, dans *Il vago Alboreto di Madrigali e Canzoni*, publié à Anvers, par Pierre Phalèse, en 1597. — 21-28. Huit chansons à cinq voix, dans *le Rossignol musical des chansons de diverses et excellens autheurs de nostre temps*, publié pendant la même année, chez le même éditeur : *Mignone alons veoir si la rose; Les voyez comme; Donc si vous me croyez; Mon cœur se recommand'à; Mon fils, ma vie, amour; Rossignollet qui chante; Si donque tu ne me veus; Sur la rousée mi fault.* — 29-30. Deux madrigaux à six voix : *Soura le Verdi chiome* et *El altri vezzosetti*, dans *Fiori del Giardino di diversi eccellentissimi Autori* (Nuremberg, Kaufmann, 1597). — 31-32. Deux

motets à six voix : *Beati omnes qui timent Dominum* et *Decantabat populus Israël*, dans le beau recueil de Gaspard Hasler, organiste à Nuremberg, intitulé : *Sacræ Symphoniæ diversorum excellentissimorum authorum* (Nuremberg, Paul Kaufmann, 1598). On trouve encore des œuvres de Renaud de Melle dans deux publications de Pierre Phalèse d'Anvers, du commencement du XVIIe siècle, la *Ghirlanda di Madrigali*, de 1601, et les *Canzonette alla Romana*, de 1607. Du temps de l'abbé Baini, quelques églises de Rome possédaient encore un grand nombre de compositions manuscrites de Renaud de Melle.

Alphonse Goovaerts.

Baini, *Memorie storico-critiche della vita e delle opere di Giovanni Pierluigi da Palestrina*, t. I, p. 25. — Becker, *Die Tonwerke des XVI. und XVII. Jahrhunderts* passim. — Burney, *A general history of music*. — Eitner, *Bibliographie der Musik-Sammelwerke des XVI. und XVII. Jahrhunderts*, passim. — Fétis, *Biographie universelle des musiciens* (2e éd.), t. VI, p. 73. — Goovaerts, *Notice biographique et bibliographique sur Pierre Phalèse, imprimeur de musique à Anvers au XVIe siècle*, passim. — Goovaerts, *Histoire et bibliographie de la typographie musicale dans les Pays-Bas*, passim. — Hawkins, *A general history of music*, t. III, p. 186. — Walther, *Musikalisches Lexikon*. — Vander Straeten, *La Musique aux Pays-Bas avant le XIXe siècle*, t. VI, p. 488-491.

MELLIS (*Pierre*). Voir HALMAIL (*Pierre*).

MELLO (*François* **DE**). Voir MELO (*François* DE).

MELO (*Barthélemy* MELO ou **DE**), sculpteur flamand du milieu du XVIIe siècle, selon Piganiol de La Force, l'historiographe du palais de Versailles, et que Baert a copié, florissait à Paris vers 1670. Il ne figure pas dans les *Liggeren*, de la gilde de Saint-Luc, d'Anvers. Appelé en même temps que Buyster, Van Opstal, Dominique Lefevre et d'autres statuaires éminents de nos provinces à travailler à l'ornementation du palais et des jardins de Versailles, Melo y contribua, selon Piganiol, par quelques œuvres d'un excellent mérite, notamment pour le parc, une statue en marbre représentant le Mercure antique de la villa Ludovisi, de Rome, et un terme représentant *Apollonius de Tyane*, le précepteur de Marc-Aurèle. Selon les comptes des bâtiments du roi, publiés par Jules Guiffrey, dans la collection des *Documents inédits sur l'Histoire de France*, imprimés par les soins du ministère de l'instruction publique (t. II, p. 439, 627, 906, 1181), Melo reçut 1,500 livres, en deux acomptes payés en 1684, et en 1685, pour son *Mercure*. Quant au terme, qui figurait, selon ces documents, sur les comptes du Louvre, comme représentant un *Philosophe* (?), il fut sculpté d'après le dessin du peintre Mignard et payé 1,000 livres en 1686. En novembre 1687, Melo reçut, aussi, sur les comptes de Versailles, une somme de 600 livres, à titre d'acompte pour un grand vase en marbre (?). Les mêmes comptes parlent aussi d'un terme représentant Pittacus, l'un des sept sages de la Grèce, et disent que de Melo reçut encore 8,100 livres, en 1695.

Melo, dont l'admission comme membre à l'Académie royale de peinture et de sculpture, alors récemment créée, justifie la réputation artistique, exécuta plusieurs œuvres d'un grand caractère, pour les églises de Paris; entre autres, le monument funéraire consacré, dans l'église Saint-Sulpice, à Michel de Marolles, abbé de Villeloin, célèbre amateur d'estampes; il le décora de deux génies dont l'un soutenait le portrait, en médaillon, du défunt et l'autre portait un flambeau tout en essuyant ses larmes. L'ancienne église Saint-Barthélemy renfermait son monument funéraire de Claude Clerselier, avocat au parlement de Paris, mort le 13 avril 1684; il le surmonta d'une statue représentant *la Religion*, ayant aux pieds un génie entouré d'instruments de musique et tenant une tête de mort. Il avait décoré le frontispice de cette église des statues de saint Barthélemy et de sainte Catherine, martyre sous Maximin.

Edmond Marchal.

MELO (*François* **DE**), de Bragance, comte d'Assumar, marquis de Tor de Laguna, gouverneur des Pays-Bas espagnols, fils de Constantin et de Béatrix

de Castro, né en Espagne, mort à Madrid, le 18 décembre 1651. C'était un descendant du premier duc de Bragance, qui fut fils naturel de Jean Ier, roi de Portugal. Melo ayant rompu avec le duc de Bragance du moment où celui-ci était tombé en disgrâce, s'était attaché au premier ministre de Philippe IV, roi d'Espagne, qui lui accorda toute sa faveur. Des missions difficiles lui furent confiées à Vienne, à Gênes, à Ratisbonne, en Sicile. Intelligent et adroit, énergique et bon diplomate, il fut nommé par son souverain (9 juin 1641) membre d'une commission (*junta*), chargée du gouvernement de nos provinces dans le cas où don Ferdinand d'Espagne, gouverneur général des Pays-Bas en fonctions, viendrait à mourir. Il eut pour collègues le marquis de Velada, le comte de Fontaines, don André Cantelmo, l'archevêque de Malines et le président du conseil privé. Cette situation ne dura pas longtemps. Par une dépêche du 4 décembre 1641, le roi annonça au conseil privé établi à Bruxelles, qu'il nommait gouverneur général à titre provisoire « son cher » et féal cousin » don Francisco Melo, comte d'Assumar, membre du conseil d'Etat et de guerre, gentilhomme de sa chambre et capitaine général d'Elsace, à qui pour les grandes qualités et prérogatives et les charges les plus relevées de la monarchie, il confie cette mission. Melo entra en campagne contre les Français, qui, de concert avec les Provinces-Unies, avaient attaqué nos provinces. A ses débuts la fortune lui souriait. Il avait rétabli en partie l'ordre dans les finances du pays, à la tête desquelles il avait placé François de Kinschot. Fontaine, ce vieux guerrier expérimenté, et Beck, le bouillant ennemi de la France, l'aidaient dans les opérations militaires dirigées contre les troupes françaises commandées par les comtes de Guiche et d'Harcourt. Ces généraux avaient pour mission de défendre la frontière de la Picardie. Melo enleva Lens et la Bassée, sous les yeux des généraux français (29 avril, 13 mai 1642). Par des manœuvres habiles il trompa les chefs de l'armée française, les força de se séparer pour couvrir les provinces menacées. Obligé de se fortifier dans l'abbaye de Honnecourt, le comte de Guiche y fut attaqué par Melo, qui parvint (26 mai 1642) à détruire l'armée ennemie, grâce aux secours de Beck. Il empêcha aussi les troupes de Hesse et de Weimar de pénétrer dans les Pays-Bas. Pendant la campagne dirigée par Cantelmo contre les Hollandais, le cardinal infant chargé du gouvernement des Pays-Bas vint à mourir (9 novembre 1642). Melo l'ayant remplacé, s'empara d'Aire (7 décembre 1642). Ensuite il fit des préparatifs pour la campagne prochaine. A cet effet, il appela à Bruxelles les gouverneurs des villes frontières, se fit rendre compte par eux de l'etat de ces places, leur donna des instructions et leur promit les moyens de se défendre. Pendant le mois d'avril 1643, il réunit les différents corps de troupes, nomma les généraux d'après les ordres qu'il en avait reçus du roi. Lui-même alla inspecter les places de la Flandre maritime, Bruges, Ostende, Nieuport, Dunkerque et Lille. Il envoya des troupes à Fauquembergh et à Quiévrain. De Lille il se rendit successivement dans d'autres localités, garnissant ensuite la Sambre de troupes. Le 13 mai, il était à Dampierre. Le lendemain, tandis que sa cavalerie se montrait aux environs de la Capelle, le gros de son armée marchait par Chimay sur Rocroy. Le 19 mai, il y fut battu par l'armée française. A la suite de ce désastre. Melo alla rallier ses troupes à Fontaine-l'Evêque, où il fit venir les corps placés sous le commandement de Beck et de Fuensaldaña. De cette manière, il forma au bout de peu de temps une nouvelle armée prête à résister aux Français. Ceux-ci, de leur côté, pénétrèrent dans le Hainaut et mirent le siège devant la ville de Binche, qui se rendit, tandis que le gouverneur général alla prendre position avec ses troupes, près de Mons. L'ennemi s'était retiré en France. Craignant de le voir arriver devant Cambrai, Melo y envoya des troupes pendant

que les Français se portaient sur Thionville. Cette marche engagea le marquis à demander des secours aux ducs de Lorraine et de Bavière. Alors que Melo manœuvrait de ce côté, il apprit le projet du prince d'Orange de débarquer en Flandre et d'assiéger Hulst ou le Sas-de-Gand, puis Dunkerque. Ce projet l'obligea d'abandonner Thionville à son sort, pour renforcer les troupes espagnoles qui occupaient la Flandre et le Brabant. Le prince d'Orange débarqua, en effet, tandis que Melo disposait ses troupes de manière à pouvoir lui disputer partout le passage. Après avoir tenu un conseil de guerre, le gouverneur général résolut d'opérer une diversion. Andrea Cantelmo prit Eindhoven, et se dirigea sur Venloo. Cette diversion n'ayant pas eu le résultat auquel il s'attendait, il ordonna à Fuensaldaña d'envahir le Boulonais qu'il ravagea complètement. Dans l'entre-temps les Français avaient marché sur Trèves, que Melo voulait à tout prix sauver. Dans ce but, il résolut de faire attaquer par son armée, renforcée des troupes de Fuensaldana, le corps du maréchal de camp Manicamp. Ce mouvement eut le succès voulu. Le duc d'Enghien fut obligé d'abandonner le pays de Luxembourg et Trèves. Ensuite le marquis fit retirer ses troupes dans leurs quartiers d'hiver. Lui-même revint à Bruxelles, le 20 octobre suivant. Le peu de succès de Melo contre les armées de France engagèrent Philippe IV à le rappeler en Espagne, où il reçut le commandement de l'armée de Castille, qui était chargée d'y arrêter l'invasion des Français. Schomberg le força à une prompte retraite.

Ch. Piot.

Jean-Antonio Vincart, *Relacion de los successos de las armas de S. M. el Rey D. Philippe IV, gobernadas per D.-Francisco Melo*, dans le t. LXXV des *Documentos inéditos*. — Plusieurs lettres de Melo, adressées à Philippe IV, et imprimées dans la même collection, t. LIX. — *Relations des campagnes de 1644 et 1646*, par Jean-Antoine Vincart, publiées par Mr Henrard. — Gachard, *Bibliothèque nationale à Paris*. — Waddington, *La République des Etats-Unis, la France et les Pays-Bas, de 1630 à 1650*. — Aitzema, *Saken van staat en van oorlog*. — Duc d'Aumale, *Histoire des Condé*. — *Mémoires de Frédéric-Henri Chifflet. Crux Andreana victrix, seu de cruce burgondica visa*. — Hametrius, *Bellum septimestre, sive Aria à Gallis obsessa et capta, moxque ab Hispanis recuperata*. — *Recherches chronologiques et historiques sur les gouverneurs généraux*, par Vander Vynckt (manuscrit de la Bibliothèque royale à Bruxelles). — *Mercure français de 1643 à 1644*. — Archives du conseil d'Etat, de la secrétairerie d'Etat Espagnole et de celle de l'Allemagne, aux archives du royaume à Bruxelles. — Canovas, *Estudios del reinado de Filipe IV*. — Antonio Rodriguez Villa, dans son travail intitulé : *El coronel Francisco Verdugo*.

MELOTTE (*Antoine-Marie*), sculpteur, né à Liège, le 5 septembre 1722. Issu d'une famille honorable, il suivit la carrière des armes, et ce n'est que tardivement que, sous la discipline du sculpteur Simon Cognoulle, il étudia le dessin et se mit à modeler. Cognoulle, statuaire de grand talent, et dont on doit regretter de voir le nom omis dans la *Biographie nationale* (voir *la Sculpture et les Arts plastiques au pays de Liège et sur les bords de la Meuse*, par J. Helbig, p. 187 ; voir aussi H. Schuermans, *Simon Cognoulle, sculpteur liégeois. Bulletin de la Commission royale d'art et d'archéologie*, vingt-quatrième année, p. 100), s'était fait un genre un peu spécial, mais qui lui assura un renom durable. Il traduisit, pour ainsi dire, en bas-reliefs taillés dans le bois les compositions exécutées en peinture par des maîtres célèbres ; c'est ainsi qu'il mit en relief *le Massacre des Innocents*, *l'Enlèvement des Sabines*, du Guide, *la Bataille des Amazones*, de Rubens, etc. Melotte marcha dans la même voie avec non moins de succès. Ses premiers essais dans l'art de la sculpture furent *la Bataille des Amazones* et *la Bataille de César contre Pompée*, travaux qui furent achevés en 1752. On sait qu'en 1757, il exécuta pour Frankinet, riche négociant à Verviers, plusieurs bas-reliefs, entre autres, *le Passage de la mer Rouge* et *Josué combattant les Amalécites*, avec un pendant dont le sujet nous est inconnu. Le *Josué combattant* appartenant à Mr de Géradon, a figuré en 1881, à l'exposition de l'art ancien à Liège (voir le catalogue de cette exposition, sculpture, p. 76). C'est un panneau de 70 centimètres de hauteur, sur 1m,52 de largeur. L'artiste y fait preuve d'une grande habileté par l'heu-

reuse disposition des groupes, ainsi que la variété des attitudes et l'animation des figures. Sur les rochers du premier plan, on lit l'inscription suivante : *Les Amalécites, par A. Melotte, capitaine et statuaire à Liège.* Melotte a laissé d'autres travaux de même nature qui lui furent commandés aussi bien dans son pays natal que par les souverains étrangers. Il sculpta pour Catherine II, impératrice de Russie, une série de six bas-reliefs destinés à l'un des palais impériaux à Saint-Pétersbourg; il fit une série de bas-reliefs pour Velbrück, prince-évêque de Liège, représentant les batailles d'Alexandre, et qui ne sont peut-être que les copies des bas-reliefs que son maître, Cognoulle, avait exécutés sur les mêmes sujets; après la mort du prince Velbrück, ces bas-reliefs passèrent entre les mains de la famille d'Ansembourg, et, en dernier lieu, ils appartenaient à M. le comte d'Ansembourg, bourgmestre de Galoppe (Limbourg hollandais). Melotte a fait aussi un assez grand nombre de travaux pour différentes églises de Liège, et il ne faudrait pas croire qu'il se soit borné à sculpter exclusivement des bas-reliefs. Pour l'église paroissiale de Sainte Aldegonde, il a fait non seulement la statue de la sainte auquel le sanctuaire était consacré, mais encore celles de saint Joseph et de saint Roch; à l'église de Saint-Martin-en-Isle, il avait sculpté l'autel majeur et d'autres travaux d'art décoratif. Comme beaucoup de ses confrères à cette époque, il ne dédaigna pas de sculpter des meubles; un notaire de Liège possède un bahut signé du nom de Melotte. Enfin, on citait parmi ses bons ouvrages les bas-reliefs ornant la chapelle de sainte Barbe à l'église Saint-Pierre. Ces reliefs représentaient les différends épisodes de la vie de sainte Barbe.

Malheureusement pour le renom de l'artiste, les différents sanctuaires que nous venons d'énumérer ont été non seulement supprimés à la Révolution du siècle dernier, mais ils ont été complètement démolis; le mobilier et les œuvres d'art qu'ils contenaient ont été détruits ou dispersés avec le dédain qui était alors de mise pour tout ce qui se rapportait au culte et à l'art national. Un certain nombre d'ouvrages délaissés par Melotte ont été recueillis par ses enfants. Melotte a vécu en fort honnête homme; après avoir quitté le service, il fut l'un des commissaires de la cité et avait épousé Adélaïde De Wandre, parente du sculpteur de ce nom. Il mourut à la suite d'une dysenterie, le 5 octobre 1795.

J. Helbig.

Mémoires inédits du chanoine Hamal. — Catalogue de l'Exposition de l'Art ancien au pays de Liège (1881), Sculpture, p. 76.

MELSNYDER (*Pierre-Joseph-Donat*), paléographe, né à Mons, le 19 août 1752, de Jean-François et de Marie-Jeanne Livemont. Il épousa, le 27 septembre 1785, Marie-Françoise Godart. D'abord attaché aux archives des Etats de Hainaut, il entra plus tard dans l'administration de l'enregistrement. En 1792, Melsnyder dressa, d'après les chartes et d'autres documents authentiques, une *Carte généalogique des comtes de Hainaut*, qui a été publiée en 1871 par le Cercle archéologique de Mons (Mons, Hector Manceaux, 2 feuilles in-plano). On lui doit aussi un manuscrit intitulé : *l'Archiviste de Mons*, inventaire raisonné d'un grand nombre d'actes du greffe échevinal. Il mourut en sa ville natale, rue Grande, nº 96, le 5 décembre 1829.

Leop. Devillers.

MELUN (*Anne* **DE**), bienfaitrice, fille de Guillaume de Melun, prince d'Epinoy, et d'Ernestine de Ligne-Arenberg, née au château du By, près de Mons, le 18 février 1619. Admise au chapitre de Sainte-Waudru, en cette ville, le 21 juin 1628, on la mit en pension chez l'une des dames ainées du chapitre. Anne se fit bientôt remarquer par un goût sincère pour la piété. Lorsqu'elle fut en âge de paraître dans le monde, les chanoinesses qui la dirigeaient et son oncle, le vicomte de Gand, cherchèrent à lui procurer des distractions en rapport avec sa haute position. Mais elle se détacha

bientôt des choses mondaines, et à l'exemple de la patronne de Mons, elle voulut vivre dans la solitude, en choisissant un petit appartement écarté. Un événement inattendu vint y mettre obstacle. Le prince d'Epinoy avait été mêlé aux membres de la noblesse que le marquis d'Aytona, gouverneur général intérimaire des Pays-Bas, poursuivait comme complices présumés du comte de Berg. Il réussit à se mettre en lieu de sûreté, mais son argent et ses meubles furent saisis et ses biens confisqués. S'étant retiré à Saint-Quentin avec trois de ses fils, il reçut du cardinal de Richelieu l'assurance de la protection du roi de France. La princesse sa femme et Claire-Marie, sa fille aînée, se réfugièrent au couvent des Dominicaines d'Abbeville. Anne de Melun avait pu parer à cette situation désastreuse, en mettant à la disposition de ses parents les revenus que lui avait laissés son oncle, le vicomte de Gand; elle avait recueilli auprès d'elle ses trois plus jeunes sœurs.

Le prince d'Epinoy vécut trop peu pour voir dissiper les préventions que l'on avait conçues contre lui; il mourut le 8 septembre 1635. Anne ne put se consoler de ce malheur; elle en fit une maladie mortelle, et attribua son rétablissement à la sainte Vierge. Son zèle pour la religion redoubla. Elle établit à Mons une association de demoiselles pour la pratique des bonnes œuvres. Ces personnes s'assemblaient toutes les semaines, conféraient sur les moyens de faire du bien aux pauvres et se partageaient le soin de les secourir. Mlle de Melun était l'âme de ces assemblées; elle consacrait tout son temps à l'église et à la visite des pauvres. Surmontant l'horreur qu'elle avait naturellement pour les hôpitaux, elle y allait porter des consolations aux malades et finit par s'y accoutumer. Elle avait surtout un zèle ardent pour retirer du désordre les femmes qui s'y étaient laissé entraîner; elle leur procurait des asiles où elles pouvaient faire oublier leurs égarements par la pratique de la piété. Elle se disposait à construire un hôpital dans l'une de ses terres, lorsque la mort de son frère aîné, Ambroise de Melun, qui était au service de France, l'appela auprès de sa mère, à Abbeville (1641). Revenue à Mons, elle reprit son genre de vie, fuyant de plus en plus le monde et attendant l'occasion de mettre à exécution les projets qu'elle avait formés. L'intérêt de sa famille ne lui permettait pas d'agir comme elle l'eût voulu; mais cet obstacle disparut enfin. Ses deux frères étaient bien à la cour d'Espagne. Des trois sœurs qu'elle avait recueillies, l'une, Isabelle-Claire, était entrée au chapitre de Sainte-Aldegonde, à Maubeuge; la deuxième, Madeleine, avait obtenu un canonicat de Sainte-Waudru (1644), et la troisième était morte.

Mlle de Melun quitta donc Mons, en 1649, avec l'intention de ne plus y revenir; elle se rendit à Abbeville où résidait toujours sa mère. Quelque temps après, comme elle était incommodée d'un mal d'yeux assez fort pour lui faire craindre de perdre la vue, elle voulut aller à Paris consulter les plus habiles oculistes. Son frère, Alexandre-Guillaume, prince d'Epinoy, l'y accompagna avec un aumônier. Mlle de Melun consulta plusieurs docteurs renommés et observa un régime sévère. Elle écrivit alors à sa mère pour lui annoncer la vocation qu'elle avait décidément choisie.

Quand elle se trouva seule avec son frère, elle lui fit part de sa résolution d'aller vivre au loin pour s'y consacrer entièrement à Dieu. Le prince trouva d'abord cette résolution extraordinaire; néanmoins il promit à sa sœur de la seconder dans ses vues, et de l'accompagner jusqu'à l'endroit où elle se fixerait. Après quelques voyages, ils arrivèrent à Saumur, où ils allèrent visiter le couvent de la Visitation. Anne désira entrer dans ce monastère où elle fut admise d'abord comme pensionnaire en dehors du couvent, puis en qualité de novice. On voulut l'engager à fonder un monastère de la Visitation dans son propre pays; la reine Anne d'Autriche envoya un religieux à Saumur pour le lui proposer instamment. Mais l'humble fugitive n'y consentit pas et s'excusa auprès

de la reine. Elle voulait une solitude profonde, une vie cachée. Son frère, qui ne l'avait pas quittée, la conduisit à la Flèche, en Anjou, où elle alla se présenter chez les hospitalières de Saint-Joseph. Elle y entra sous l'habit le plus commun; sa piété et son dévouement au service hospitalier se firent bientôt remarquer. Mais elle fut atteinte d'une maladie grave, et l'on jugea que l'air de la Flèche ne lui était pas favorable. Ayant appris qu'à Baugé, autre petite ville de l'Anjou, Marthe de Beausse avait entrepris de bâtir un hôpital, dont la construction était interrompue à défaut de fonds, elle s'y transporta, avec son frère, au mois d'août 1650. C'était bien le lieu qui convenait à sa vocation. Les travaux de l'hôpital furent repris avec une telle activité qu'en trois mois il y eut de quoi loger une communauté. Anne dépensa 50,000 écus pour cette fondation. Elle établit aussi à Baugé une association de dames de charité. Ses occupations à l'hôpital étaient celles d'une servante des pauvres. Elle se levait de grand matin, faisait les lits des malades, les veillait tour à tour, les pansait, les récréait et leur préparait ce qui pouvait le mieux leur plaire. En dehors de la maison, elle réconciliait les familles, arrangeait les procès et pacifiait les troubles.

En 1652, l'Anjou se trouva exposé aux exigences de troupes indisciplinées. Un habitant de Baugé ayant tué un soldat, quinze cents hommes vinrent camper près de la ville avec l'intention de tirer vengeance du meurtre de leur camarade. Aussitôt que Mlle de Melun eut connaissance de ce qui se passait, elle n'hésita pas à faire une démarche auprès du commandant pour le prier d'épargner la ville. Cet officier fut sensible à ses supplications, et se retira avec sa troupe. Mlle de Melun avait découvert dans celle-ci une femme qui portait l'habit militaire ; elle la fit rougir de ses désordres, la recueillit et la renvoya repentante à sa famille.

Vers la fin de la même année, sa sœur aînée Marie-Claire d'Epinoy tomba malade et décéda le 19 décembre, au couvent des Dominicaines d'Abbeville, où leur mère, la princesse d'Epinoy, mourut le 12 juin 1653.

Anne d'Epinoy avait trouvé à Baugé la retraite qui avait fait constamment l'objet de ses désirs. Elle y vivait ignorée, sans cesse occupée du service hospitalier ou d'œuvres pieuses; elle n'avait que des relations lointaines avec sa famille. Mais, en 1660, un événement inattendu vint tout changer dans son intérieur. Le vicomte de Gand, son frère, se rendant en Espagne pour assister au mariage de Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse, passa par Baugé pour y voir sa sœur. Il entra au couvent au moment où elle s'occupait d'un malade. A son retour, il voulut encore lui rendre visite. Les nobles des environs vinrent aussi la saluer, les uns par curiosité, les autres par esprit de religion. Son tact, sa douceur, sa charité faisaient l'admiration de tous ceux qui l'approchaient; on s'étonnait surtout de son humilité profonde. Cependant la bonne religieuse souffrait de se voir ainsi retomber dans l'inconvénient qu'elle avait voulu éviter. N'avait-elle pas choisi Baugé pour y vivre à l'abri des distractions mondaines et n'avoir d'autre souci que la pratique des œuvres de charité?

En 1663, le prince d'Epinoy pressa sa sœur de se rendre à Paris, afin de terminer le partage des biens de la succession de leurs parents. Ce voyage ne souriait pas à Anne de Melun. Ses frères, le marquis de Richebourg, le comte de Baussard et le vicomte de Gand vinrent à Baugé, et à force d'instances, ils parvinrent à l'emmener. A peine arrivée à Paris, elle fut atteinte d'une langueur et d'un dégoût général. Elle suivit pourtant ses frères en Picardie et en Flandre, pour faciliter la conclusion de leurs affaires. Voulant leur témoigner son attachement, elle se démit du marquisat de Richebourg dont elle avait hérité de son oncle, et se contenta de fonds de terre et d'une somme d'argent. Enfin, elle put rentrer à Baugé en compagnie d'une jeune Flamande qu'elle affectionnait.

Vers la fin de 1665, sa présence à

Paris fut encore nécessaire. Elle y alla avec la même compagnie et fut obligée de faire un voyage en Picardie, puis à Epinoy, pour la vente des terres dont elle voulait se débarrasser. La mort de sa belle-sœur, la princesse d'Epinoy (14 septembre 1666), la retint à Epinoy.

En 1667, le bruit courut que le prince d'Epinoy avait été blessé au siège de Douai et fait prisonnier par les Espagnols. Mlle de Melun, n'écoutant que son cœur, partit pour Compiègne où était la cour; elle obtint audience du roi, qui la rassura sur le sort de son frère. Elle eut, peu de temps après, la satisfaction de le voir revenir, et apprit de lui qu'il se proposait de contracter un second mariage. Le prince épousa, le 11 avril 1668, Jeanne-Pélagie de Rohan-Chabot. A partir de là, Anne de Melun put songer à retourner à Baugé. Son frère chéri fit tous ses efforts pour l'en détourner; il ne put la retenir. Rentrée dans son asile, après deux ans d'absence, son premier soin fut de doter l'établissement, au moyen des capitaux qu'elle avait réalisés. L'hôpital fut pourvu des ressources qui lui manquaient, et elle affecta quelques sommes pour venir en aide à de pauvres filles dénuées de fortune.

En mai 1671, Anne de Melun alla visiter l'hôpital de Beaufort, dont la situation était fort précaire. Elle rendit des soins dévoués aux malades, et excita, par son exemple, des dames d'un rang distingué à doter la maison.

L'année suivante, elle fonda six nouveaux lits et fit construire une pharmacie à l'hôpital de Baugé. Depuis lors, son existence se passa dans l'accomplissement rigoureux de ses devoirs religieux et hospitaliers. Mais la mort de son frère aîné, survenue le 16 février 1679, la plongea dans un profond chagrin. Elle ne mena plus qu'une vie languissante. Etant tombée malade à Beaufort, elle se fit transporter à Baugé. Malgré son extrême faiblesse, pour la satisfaire, on la conduisait tous les jours à la chapelle, à l'infirmerie et dans les salles des malades. Elle mourut en odeur de sainteté le 13 août 1679, vers huit heures du matin.

Léop. Devillers.

Grandet, *Vie de Mlle de Melun* (Paris, Josse, 1687; in-8o). — *Vies des dames françaises qui ont été les plus célèbres dans le* XVIIe *siècle, par leur piété et leur dévouement pour les pauvres* (Louvain, 1826; in-8o). — *Les Héroïnes de la charité* (Liége, Dessain, 1853; in-8o). — Mme Defontaine-Coppée, *Les Femmes illustres du Hainaut* (Bruxelles, 1859; in-8o).

MELUN (*Pierre* **DE**), prince d'Epinoy, marquis de Richebourg, baron d'Antoing, etc., fut connétable et sénéchal héréditaire de Hainaut, grand maître d'hôtel du gouverneur général des Pays-Bas, grand bailli de la ville et château de Tournai et Tournaisis. Il était fils de Hugues, comte d'Epinoy, et d'Yolande, dame de Warchin, naquit probablement à Antoing, et mourut en France pendant l'année 1594. Lors de la coalition de la noblesse néerlandaise contre la politique de Philippe II, de Melun fut un des opposants les plus décidés de l'aristocratie belge. En vain le roi voulut-il le faire passer dans les rangs des royalistes, il resta attaché à ses convictions politiques. Ses biens furent en conséquence confisqués pour cause de félonie en 1577. Ils passèrent, en vertu d'une donation royale, à son frère Robert, qui s'était complètement réconcilié avec son souverain, après lui avoir fait une opposition aussi décidée que celle de Pierre. De là une haine implacable entre les deux frères. Pierre la poussa à tel point, qu'il dénonça Robert aux Etats comme un personnage vendu aux Espagnols. A la suite du décès de Robert, ces biens passèrent à leur sœur, femme du comte de Ligne.

Le dévouement de Pierre au parti des Etats lui valut la nomination (octobre 1576) de gouverneur et grand bailli des ville et château de Tournai et Tournaisis, de superintendant général de la ville de Valenciennes et de la citadelle de Cambrai (13 octobre 1579), de Landrecies, Bouchain, Tournai et Tournaisis et pays circonvoisins et de toutes les villes, places et forteresses d'Artois, de Hainaut, de Lille, de Douai et d'Orchies. Par lettres patentes des Etats généraux et de l'ar-

chiduc Matthias, il fut créé superintendant de l'Artois, afin de combattre Alexandre Farnèse et les Wallons réconciliés avec le roi. Ces différentes fonctions lui donnèrent une position des plus marquantes dans les provinces wallonnes et même en Flandre. A Anvers, où il s'était rendu (1580), en compagnie d'Adrien de Baillœuil et du seigneur de Voisin, il fut reçu avec enthousiasme. Ensuite les Etats le nommèrent général de leur cavalerie (8 mars 1581). Son séjour en cette ville donna lieu à une série de fêtes, auxquelles il prit une large part, en y donnant un grand banquet en l'honneur du prince de Condé et d'autres agents de France. Régulièrement il assista aux séances des Etats généraux en cette ville. Il leur fit une « admonestation ou remonstrances » en langue latine au nom de l'archiduc Matthias. Enfin, il retourna (29 juillet 1580) à Tournai, où les affaires des Etats ne se présentaient pas sous un jour très favorable, depuis la réconciliation des provinces wallonnes avec le roi. Par suite de ce revirement, Tournai était devenu (1581) le grand centre des dissidents wallons, le refuge de tous les sectaires des provinces méridionales des Pays-Bas. Ce qui faisait dire par Strada : « Pierre de Melun gouvernait Tournai et le Tournaisis plus tôt « en maître qu'en qualité de gouverneur. Il croyait qu'il était nécessaire « d'ouvrir en cette ville un azile à tout « le monde ». Néanmoins le prince n'allait pas jusqu'à se montrer défavorable aux intérêts des catholiques. Volontiers il recommandait aux Etats de Flandre la demande de l'évêque de Tournai et de son chapitre tendant à pouvoir jouir de leurs biens en cette province. Ses tendances à la conciliation, en fait de religion, allaient jusqu'au point de s'opposer à la réunion par trop nombreuse à Tournai des personnes qui y furent appelées par un nouveau ministre protestant, probablement Pasquier Ramoir (16 juillet 1580). Ce qui ne l'empêchait pas d'être en bonnes relations avec Taffin. Toujours préoccupé de la défense de Tournai contre les attaques des Espagnols, il ne cessait de demander aux Etats de Flandre des secours d'hommes et d'argent, le payement de la solde des soldats anglais mis à son service, spécialement lorsque l'ennemi s'était emparé de Mortagne, de Saint-Amand et d'Antoing. Il avait compris que Tournai était le dernier boulevard de l'opposition wallonne contre la domination espagnole, comme Anvers l'était pour les populations flamandes. Parfaitement au courant de cette situation, le prince d'Orange soutenait Melun avec ténacité. Le 7 octobre 1579, celui-ci était arrivé inopinément à Valenciennes, en compagnie d'une douzaine de cavaliers. Il voulait s'emparer de cette ville pour le compte des Etats, en y introduisant un détachement de troupes placé en embuscade dans les environs de cette place. Il voulait en même temps convoquer le peuple sur la Grand'Place. Son beau-frère, Philippe de Lalaing, récemment converti au parti des malcontents, contribua à faire avorter cette entreprise, qui, si elle avait réussi, aurait contribué à maintenir Tournai contre l'Espagne. Afin de pouvoir mieux défendre cette ville contre les attaques des Espagnols, Melun emporta (mars 1580) les châteaux de Wez, de Merlin, d'Halewin et de Templeuve, qu'il fit raser, sauf celui de Wez. Condé fut également conquis par lui, mais il ne put s'y maintenir par suite du défaut de fortifications. Quant à Saint-Ghislain, cette ville fut prise, sur ses ordres, par une troupe d'Anglais et de Wallons (4 septembre 1581). Son activité était telle qu'il parvint, en dépit des plus grandes difficultés, à faire entrer dans Tournai quelques compagnies de soldats anglais, dont le magistrat refusa de payer la solde, à l'exemple donné par les Etats de Flandre. Au milieu de ces luttes continuelles et de ces embarras sans fin, la mère du prince vint le trouver (30 décembre 1580). Soutenue et excitée par le conseiller Richardot, elle engagea son fils à se soumettre au roi. En réponse à ces exhortations maternelles, il se mit à la tête de quelques troupes destinées à

attaquer Gravelines, en laissant le soin de la défense de Tournai à son lieutenant et à sa femme, Marie-Philippine de Lalaing, qu'il avait épousée en 1572. Au moment de quitter Tournai, il ne prévit pas mieux que le prince d'Orange que Farnèse attaquerait cette ville, malgré l'approche de l'hiver. Le généralissime espagnol arriva inopinément devant la place (1er octobre 1581). Malgré des prodiges de valeur, les assiégés, encouragés par la princesse d'Espinoy, furent obligés de se rendre. Celle-ci obtint (29 novembre 1581) des conditions favorables pour elle et ses troupes. Elle put se rendre à Audenarde; quant à son mari, il se réfugia en Hollande auprès du Taciturne. A Flessingue il fut du nombre des seigneurs belges qui reçurent dans ce port le duc d'Alençon lors de son retour d'Angleterre (10 février 1582) pour se faire proclamer souverain des Pays-Bas. Melun assista à toutes les fêtes qui eurent lieu à Anvers lorsque d'Alençon y fut inauguré, et il entretint avec le nouveau prétendant des correspondances assez suivies. Ensuite il se rendit à Gand en compagnie du prince d'Orange, avec lequel il entra aussi en correspondance. Quand il s'aperçut enfin de la mauvaise situation de son parti, il partit pour la France. Son rôle était fini. Par suite du décès de sa première femme, il épousa (19 avril 1586) Hippolyte de Montmorency-Hornes A sa mort, ses enfants revendiquèrent, dans les Pays-Bas, les biens de leur pere. Le roi de France intervint auprès des archiducs Albert et Isabelle en leur faveur pendant l'année 1602. Les parties firent un accord qui fut approuvé par les souverains le 16 août de la même année.

Ch. Piot.

Te Water, *Het Verbond der edelen*. — Hooft, *Nederlandsche historie*. — Bor, *Nederlandsche oorlogen*. — Hoynck van Papendrecht, *Analectes*. — Strada, *Les Guerres de Flandre*. — *Memoires anonymes sur les troubles des Pays-Bas*. — Diegerick, *Correspondance de Valentin de Pardieu*. — Le même, *Lettres inédites de Pierre de Melun*. — Kervyn de Volkaersbeke, *Correspondance de la Noue*. — Kervyn de Volkaersbeke et Diegerick, *Documents concernant les troubles des Pays-Bas*. — Van Loon, *Histoire métallique des Pays-Bas*. — *Correspondance de Granvelle*, publiée par Poullet et Piot. — Renon de France, *Histoire des Troubles des Pays-Bas*, publiée par Piot. — Archives de l'audience, à Bruxelles.

MELUN (*Robert* **DE**), vicomte de Gand, seigneur, puis marquis de Roubaix, homme de guerre, gouverneur de l'Artois, fut un des chefs les plus ardents des malcontents. Il était fils de Hugues d'Epinoy et d'Yolande de Warchin, dame de Roubaix, naquit probablement à Antoing vers le milieu du XVIe siècle et mourut devant Anvers, le 4 avril 1585. A l'exemple de la plupart des jeunes nobles, il choisit la carrière des armes. Au mois de mai 1574, Philippe II le nomma chef d'une bande d'ordonnance; mais Requesens, gouverneur des Pays-Bas, refusa de remettre la nomination à l'intéressé, qui venait de commettre (28 mai) un meurtre sur la personne de Philippe de Mansfeld, second fils du comte Pierre-Ernest. Ce personnage, querelleur de profession, avait eu avec de Melun une dispute dans les écuries du prince d'Orange à Bruxelles. Arrivés dans la cour, les deux adversaires tirèrent leurs épées. Melun porta subitement à son ennemi un coup d'estoc, dont il mourut sur-le-champ, *sine cruce sine luce*, selon l'expression de Morillon. Grâce à l'intervention de Moullart, abbé de Saint-Ghislain, le père de la victime ne fit aucune poursuite contre le coupable. En attendant le bon résultat des démarches de Moullart, il s'était réfugié dans le château de Vallers, où il entretenait vingt arquebusiers à cheval, prêts à le défendre en cas d'attaque des membres de la famille de Mansfeld. Suivant l'exemple donné par tous les grands seigneurs du pays, Melun signa le Compromis des nobles en 1576, la Pacification de Gand et l'union de Bruxelles. Il entra au service des Etats généraux, fut nommé, en 1576, commandant du camp formé par les insurgés près de Malines; puis il assista à la bataille de Gembloux (1578), combattit, dans les environs de Namur, les gens de guerre de don Juan d'Autriche, gouverneur des Pays-Bas, et fut nommé général de la cavalerie des Etats (11 septembre 1577). Un jour il

fut obligé de se rendre à Arras, en qualité de gouverneur de l'Artois, fonctions auxquelles les Etats généraux l'avaient nommé en octobre 1576. Sa mission avait pour but d'exiger des Etats de cette province des impôts nouveaux. Mal lui en prit. Bafoué par le peuple de cette ville, il fut obligé de se retirer sans avoir rien obtenu. Cet épisode exerça une grande influence sur son esprit. Insensiblement il prit un certain dégoût de la situation des affaires de son pays. Il commença immédiatement la reculade et abandonna ses anciennes opinions en matière politique. Revenu plus tard dans l'Artois, il y fit cesser les poursuites dirigées contre les personnes peu sympathiques au mouvement révolutionnaire, et suivit l'impulsion donnée à la réaction par les chefs des malcontents. Moullart, abbé de Saint-Ghislain, et ensuite évêque d'Arras, le seigneur de Montigny et plusieurs nobles appartenant aux provinces wallonnes le poussèrent dans cette voie. Enfin, il devint un des agents les plus décidés de la réconciliation des provinces wallonnes avec le roi, à la condition de faire sortir du pays toutes les troupes étrangères. En 1578, il engagea ouvertement les Etats généraux à faire la paix avec Philippe II. Sur ce point il s'entendait à merveille avec le seigneur de La Motte, Oudart de Bournonville et tous les chefs des malcontents. Néanmoins il y eut toujours entre lui et de Bournonville une grande « pique », selon l'expression de Morillon. Ces différends s'expliquent. En 1578, Oudart avait remplacé de Melun dans le gouvernement de l'Artois, que celui-ci put reprendre seulement au mois de décembre suivant. En février 1580, de Melun s'empara du fort de Vive-Saint-Eloi, défendu par les Gantois, placés sous le commandement du capitaine Clarisse. Par suite de cette prise, il était maître des environs de Courtrai, de Deynze et du Franc de Bruges. C'était une revanche éclatante de l'échec qu'il avait subi un mois auparavant devant Bruxelles, dont il avait voulu s'emparer en compagnie d'un grand nombre de malcontents, commandés par le comte Pierre-Ernest de Mansfeld. Il ne fut guère plus heureux lorsqu'il accompagna les malcontents pendant leur expédition contre la ville de Gand. Placé à la tête d'un corps considérable de troupes, il poursuivit ensuite avec acharnement celles de La Noue, qui voulait, au nom des Etats, s'emparer d'Ingelmunster et de Lille. Par des manœuvres habiles, de Melun obligea le célèbre général huguenot à se retirer et finalement à se rendre (10 mai 1580) à discrétion. De Melun, tout en ayant les plus grands égards pour son prisonnier, le conduisit à Mons, où il fut remis entre les mains du prince de Parme. Philippe II était tellement enchanté de ce succès, qu'il adressa au vainqueur une lettre de félicitations. Dès ce moment, il prit une part des plus actives aux opérations de l'armée espagnole. Ce qui ne l'empêcha pas d'être battu (23 juin 1580) par la garnison de Menin dans les environs de cette ville. Revenu dans l'armée espagnole, il fit capituler Bouchain (4 septembre 1580), assista le prince de Parme pendant les opérations du siège de Tournai, ville défendue par sa belle-sœur, la princesse d'Epinoy. Ce fut aussi lui qui arrêta Guillaume de Hornes, seigneur de Heze, accusé de trahison, et toujours prêt à tromper ceux dont il embrassait le parti. Il prit aussi une part très active à la réconciliation de la ville avec son souverain, et eut, pendant le siège d'Anvers, le commandement d'une grande partie des troupes espagnoles dans les environs de Beveren. Selon l'auteur du livre intitulé : *De Historie der Martelaers*, Melun était devenu, depuis ses reculades, un ennemi acharné des protestants, ses anciens alliés. Selon cet auteur, il aurait poussé l'esprit de parti jusqu'au point d'avoir fait noyer Jean Bloemmaerts, dit Florianus, ministre protestant, qui s'était échappé de Bruxelles au moment de la reddition de cette ville au prince de Parme. Les services qu'il avait rendus à la cause royale ne restèrent pas sans récompense. Philippe II le mit en possession des biens confisqués de son frère; il fut nommé marquis de Rou-

baix, puis commandant en chef de la cavalerie, ensuite chevalier de la Toison d'or, nomination qui arriva aux Pays-Bas au moment de sa mort. Durant le célèbre siège d'Anvers en 1585, de Melun fut chargé de s'emparer du fort de Liefkenshoeck, dont il fit la conquête En dirigeant ces opérations contre Anvers, il trouva la mort près du barrage de l'Escaut. Il n'eut pas d'enfants de sa femme Anne de Rollin.

Ch Piot.

Te Water, *Het Verbond der edelen.* — Hooft, *Nederlandsche historie.* — Bor, *Nederlandsche oorlogen.* — Hoynck van Papendrecht, *Annalectes.* — Gachard, *Correspondance de Philippe II.* Groen van Prinsterer, *Archives de la maison de Nassau.* — *Mémoires anonymes sur les troubles des Pays-Bas.* — Bentivoglio, *Histoire des guerres.* — Diegerick, *Correspondance de la Noue.* — Kervyn de Volkaersbeke et Diegerick, *Documents concernant les troubles des Pays-Bas.* — Vander Aa, *Biographisch woordenboek.* — Van Loon, *Histoire métallique.* — *Correspondance de Granvelle*, publiée par Poullet et Piot. — Archives de l'audience, à Bruxelles. — Dinedoy-Salazar, *Historia de la insigne orden del Tuson de Oro*, t. I, p. 269.

MELYN (*Gérard*), orateur ecclésiastique, né à Anvers en 1657, mort dans cette ville, le 3 décembre 1734. A l'âge de dix-sept ans, il entra dans l'ordre des ermites de Saint-Augustin. Après avoir reçu les ordres sacrés, il se rendit à Louvain, où il étudia la théologie et prit le grade de docteur, le 30 août 1689. Retourné dans son couvent, il y occupa plusieurs fois les fonctions de prieur. Il y enseigna également la théologie, ainsi que dans le monastère de Saint-Sauveur, de l'ordre de Cîteaux. Il était définiteur de sa province, en 1721, quand il fut appelé à la dignité de provincial; il mourut dans l'exercice de cette charge, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Le P. Melyn a laissé quelques harangues latines, dont trois ont été imprimées : 1. Un discours prononcé en 1703, au chapitre tenu à Tirlemont. — 2. *Oratio panegyrica in laudem D. Nicolai Tolentinatis.* Anvers, J.-P. Robyns, 1707; in-8°. Prononcé à l'occasion de l'exaltation du sang de saint Nicolas de Tolentino. — 3. *Triumphus B. Mariæ Virginis.* Bruxelles, Emm. de Grieck, 1726; in 4°. Pour le jubilé solennel de la Vierge de Bon-Succès, à Bruxelles. A l'occasion de sa nomination de provincial, le couvent des Augustins d'Anvers lui offrit une pièce de vers de félicitations qui a été imprimée S. l. (Anvers), 27 juin 1731; in-4°. Lors de sa visite du couvent de Termonde, en 1734, le collège des Augustins de cette ville fit imprimer un recueil de pièces de vers en son honneur : *Favus vere dulcifluus... oblatus... Gerardo Melyn.* Termonde, J.-J. Ducaju, 1734; in-4°.

Paul Bergmans.

N. de Tombeur, *Provincia belgica ord. FF. Eremitarum S. Augustinii* (Louvain, s. d. 1727?), p. 177. — J.-F. Ossinger, *Bibliotheca Augustiniana* (Ingolstadt, 1768), p. 579. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas* (Louvain, 1763-1770), t. XVIII, p. 395-398.

***MEMLING** (*Hans*), peintre, né au village de Memelingen, près de Mayence, mort à Bruges le 11 août 1494.

La biographie de Memling a été longtemps parmi les plus sommaires de l'histoire de la peinture. Aussi a-t-elle été l'une de celles où certains écrivains d'art, plus romanciers qu'historiens, ont pu donner libre carrière à leur imagination inventive. Descamps, le premier, en 1753, a esquissé la légende de Memling, soldat de Charles le Téméraire, blessé et besogneux, recueilli à l'hôpital Saint-Jean, de Bruges, après la bataille de Nancy; puis, en 1843, Viardot a fourni un épisode amoureux : l'artiste convalescent s'éprenant d'amour pour la sœur hospitalière qui l'avait soigné; enfin, en 1867, Alfred Michiels, reprenant les éléments fournis par ses devanciers et surenchérissant sur chacun d'eux, a donné de l'arrivée et de la vie du prétendu soldat libertin à l'hôpital Saint-Jean un sentimental récit, minutieusement détaillé.

Des faits précis relevés depuis lors dans divers dépôts d'archives, à Bruges, par MM. Carton, Weale et Gilliodts, à Saint-Omer, par Mr Dussart, ont mis à néant cette fable, qui ne reposait même pas sur des traditions locales, en même temps qu'ils apportaient les premiers éléments d'une biographie vraie, enfin, dépourvue de ce caractère romanesque dont elle était restée si longtemps empreinte.

Le lieu d'origine de Memling a fait longtemps l'objet de discussions. Tour à tour, on a fait naître le peintre en Flandre, en Allemagne, en Hollande. Cependant, dès le XVIe siècle, le chroniqueur gantois Van Vaernewyck fournissait déjà un renseignement précis en désignant le peintre sous le nom de « Hans l'Allemand ». Grâce à une mention de la chronique du chanoine brugeois Romboudt de Doppere, contemporain de Memling, on sait aujourd'hui que Vaernewyck avait été bien informé et que Hans l'Allemand était originaire de Mayence. Nous avons établi depuis que, par Mayence, il faut entendre, non la cité, mais le pays de Mayence, et que le peintre doit être né dans un petit village situé à quelques lieues de la ville et désigné, dans les documents du temps sous le nom de *Memelingen*. En réalité, le nom sous lequel Memling est connu dans l'histoire n'est pas son nom de famille : ce n'est qu'une altération du nom de son village natal, ainsi que c'est le cas, au reste, pour plusieurs autres vieux maîtres célèbres des Pays-Bas et de l'Allemagne : les frères Van Eyck, Jean Ruysbroeck, Martin Schongauer, Jean Schoorel, Lucas de Leyde, Israël Meckenen, Martin Heemskerck, Pierre Brueghel, Lucas Cranach, etc. Au surplus, deux inscriptions du livre de la gilde des peintres de Bruges ne laissent aucun doute à cet égard : Hans, de Memelingen, y est enregistré sous le nom de *Jan van Memmelynghe*. C'est orthographié en trois syllabes qu'on trouve le nom de l'artiste dans les documents des XVe et XVIe siècles. En 1604, Van Mander écrit encore *Memmelinck*. Aux XVIIe et XVIIIe siècles, les auteurs, par suite d'une interprétation fautive d'une des lettres de l'inscription de deux triptyques de l'hôpital de Bruges, disent erronément *Hemelinck*. Aujourd'hui l'orthographe altérée *Memling*, en deux syllabes, est définitivement adoptée.

On ignore la date de la naissance du peintre et il ne reste aucun espoir de la découvrir dans les archives de Memelingen même, tous les registres de l'état civil antérieurs à 1539, ayant été détruits pendant la guerre des Paysans. On suppose généralement qu'il a dû naître vers 1430.

Aucun document non plus ne renseigne sur le milieu artistique où il apprit son métier et sur le nom du maître dans l'atelier duquel se développa son art. Jusqu'à présent, les historiens semblaient d'accord pour supposer qu'il avait fait son apprentissage chez Roger Vander Weyden, à Bruxelles.

Contrairement à cette opinion, nous pensons qu'après avoir quitté son village natal, le jeune Hans alla se fixer à Cologne, où Stephan Lochner était alors dans toute la maturité de son talent, et que ce fut peut-être ce maître qui le forma. Plusieurs faits témoignent d'une liaison intime entre Cologne et le peintre brugeois. L'un des premiers tableaux que Memling exécuta à Bruges est *l'Adoration des Mages*, actuellement à la pinacothèque de Munich : il provient de l'église Sainte-Colombe à Cologne. Lorsque la direction de l'hôpital Saint-Jean chargea l'artiste de décorer de peintures un reliquaire, il choisit pour sujets des épisodes du voyage et de la mort de sainte Ursule, patronne de Cologne, si souvent interprétée par Lochner et les peintres de son école ; la châsse ne renferme cependant aucune relique de la sainte colonaise ni de ses légendaires compagnes. Dans plusieurs panneaux de l'édicule sont reproduites très fidèlement des vues des monuments de Cologne. Ce n'est pas tout : il est un autre rapprochement plus décisif : l'une des premières peintures connues de Memling, *le Jugement dernier*, de Dantzig, n'est, comme conception et mise en page, qu'une variante du même sujet peint par Stephan Lochner pour l'église Saint-Laurent, à Cologne, et actuellement au musée de cette ville. Il est hors de doute que le peintre du *Jugement dernier*, de Dantzig, exécuté avant 1473, a parfaitement connu *le Jugement dernier*, de Cologne, exécuté avant 1451.

Mais si, en nous basant sur ces différents faits en même temps que sur un identique sentiment de candeur, de pureté et de douceur, nous croyons pouvoir

supposer que Memling doit avoir fait son apprentissage à Cologne et probablement chez Lochner ; il n'est pas douteux non plus qu'il a dû avoir ensuite des relations d'art avec Vander Weyden. Du reste, le renseignement est donné par Vasari, qui, en deux passages de son *Histoire des peintres, etc.*, cite Memling comme disciple de « Rugiero ». Le fait est confirmé par Guichardin et, en quelque sorte aussi, par le catalogue des tableaux de Marguerite d'Autriche, dressé à Malines, en 1516, où il est fait mention d'un triptyque dont le panneau central représentant une *Pieta*, était de la main de Roger, tandis que les volets, sur chacun desquels il y avait un ange, étaient de « maître Hans ».

Ces anciennes mentions doivent, jusqu'à preuve du contraire, faire admettre par l'histoire que Memling a passé par l'atelier de Vander Weyden, à Bruxelles. Du reste, plusieurs de ses œuvres disent à quel point il a, en tout cas, ressenti la puissante influence du maître brabançon. Aujourd'hui encore, les critiques ne sont pas d'accord sur l'attribution qu'il convient de faire de certaines peintures que les uns donnent au maître et les autres à l'élève. Tel est notamment le cas pour quelques tableaux qui sont aux musées de Bruxelles, La Haye, Berlin, Munich, Florence et à la cathédrale de Valence.

Stephan Lochner étant mort en 1451, il n'est pas impossible que ce soit après cette date que Memling quitta Cologne pour Bruxelles. Il convient de faire remarquer, à ce propos, qu'un an auparavant Roger était en Italie.

Est-il revenu aux Pays-Bas par la voie du Rhin et a-t-il passé par Cologne ? Ce qui nous le fait supposer, c'est que le premier ouvrage important que Roger exécuta aussitôt après son retour à Bruxelles, fut un *Jugement dernier*, peint en 1451, à la demande du chancelier Rollin, pour l'hôpital de Beaune, et que ce *Jugement*, n'est en réalité, de même que celui de Memling, à Dantzig, qu'une variante très visiblement inspirée du *Jugement dernier* de Lochner. Il y a, entre ces trois peintures, de si évidentes analogies, qu'il est impossible de ne pas en être frappé et rendu attentif; qu'il est bien difficile de ne pas être tenté d'en rechercher les causes et, finalement, de ne pas émettre une hypothèse, avec l'espoir de provoquer des recherches nouvelles, susceptibles de jeter quelque clarté sur la jeunesse de l'artiste et sur la période complètement ignorée de ses débuts, avant son arrivée à Bruges.

Combien d'années Memling demeura-t-il près de Vander Weyden ? Le petit portrait d'homme que conserve la National Gallery a-t-il été peint à Bruxelles? Il porte la date de 1462. La physionomie du modèle rappelle assez bien celle de Roger, gravée par Wiricx, pour l'ouvrage de Lampsonius. L'anonyme de Morelli dit, du reste, que c'est le portrait de Vander Weyden, mais peint par lui-même. Nous le croyons plutôt de Memling. Dans ce cas, ce serait le portrait du maître par l'élève, exécuté deux ans avant le décès du premier. Est-ce après la mort de Roger, survenue en 1464, que Memling quitta Bruxelles pour aller s'établir et pratiquer son art à Bruges, dans la cité populeuse, riche et active où Philippe le Bon tenait sa cour fastueuse? Sur ce point, aucune conjecture n'est permise. Il devait s'y trouver déjà en 1468, si l'on admet, avec Mr Weale, que le triptyque de Chatsworth, exécuté à la demande du seigneur de Clifford, a été exécuté à Bruges avant cette année. La peinture qui suit, avec une date certaine, est un panneau de la collection du prince de Liechtenstein, à Vienne, représentant *la Vierge et l'Enfant* adorés par un donateur recommandé par saint Antoine. Il porte la date de 1472 peinte sur le panneau. Cinq ans plus tard, en 1477, le nom de l'artiste se rencontre pour la première fois, dans les archives brugeoises, et, en 1480, il figure pour la première fois, dans le registre de la gilde des peintres. Ces mentions authentiques ouvrent la biographie certaine et précise de Memling. Depuis longtemps, le maître devait être en pleine possession de son talent, puisqu'il a peint

déjà le triptyque des Clifford, et que l'un de ses chefs-d'œuvre, *le Jugement dernier*, de Dantzig, est antérieur à 1473. En tout cas, les années 1477-1480 comptent parmi les plus fécondes et les mieux remplies de sa biographie connue.

En 1477, il peint pour Guillaume Vryland, doyen de la corporation des libraires et enlumineurs, le panneau des *Sept Douleurs de la Vierge*, placé d'abord dans l'église de l'abbaye d'Eeckhout et qui fait actuellement partie de la pinacothèque de Turin.

En 1479, il exécute, à la demande de l'hôpital Saint-Jean, *le Mariage mystique de sainte Catherine*, et à celle de Jean Floreins, boursier du même établissement et jaugeur public de la ville, *l'Adoration des Mages*.

De l'année 1480 datent : 1° le panneau des *Sept Joies de la Vierge*, commandé par Pierre Bultyne, juré de la corporation des tanneurs et échevin de la ville, longtemps conservé à l'église Notre-Dame, à Bruges, et qui fait actuellement partie de la pinacothèque de Munich ; 2° le triptyque de la *Descente de croix*, commandé par Adrien Reims, directeur de l'hôpital ; 3° le petit portrait de femme dite *la Sybille Zambeth*, provenant de l'hôpital Saint-Julien et actuellement à Saint-Jean.

Les découvertes de Mr James Weale, dans les archives de Bruges, ont fait connaître qu'en cette même année 1480, Memling achetait trois propriétés situées au Vlamincdam : 1° une maison dite *des Arbalétriers*, avec ses dépendances et un appentis sis derrière ; 2° une maison dite de *l'Ange*, avec ses dépendances, et 3° une parcelle de terrain sur laquelle il y avait une petite maison. En même temps, avec deux cent quarante-six citoyens notables de Bruges, l'artiste prêtait de l'argent à la ville, pour aider aux frais de la guerre entreprise par Maximilien, époux de Marie de Bourgogne, contre le roi de France. Ces faits ainsi que les travaux que nous venons d'énumérer, prouvent à l'évidence la situation florissante et la réputation artistique de l'artiste, à une époque où la légende le montre à l'hôpital, blessé, malade et misérable.

Les uns comme les autres proclament également, contrairement à une erreur qui n'a que trop duré, que Memling a été, de son vivant, un maître renommé et qu'il n'a pas dû attendre justice de la postérité. Quels auraient, du reste, été, à ce moment précis, ses rivaux aux Pays-Bas? Lorsqu'il arrive à Bruges, les deux Van Eyck ont disparu ; Roger Vander Weyden meurt à Bruxelles, en 1464; Vander Goes quitte Gand, en 1476, pour le couvent de Rouge-Cloître, où il trépasse en 1482 ; Juste de Gand, en 1473, est en Italie, au service du duc d'Urbino; Simon Marmion reste cantonné à Valenciennes, et Thierry Bouts, à Louvain, où ce dernier meurt dès 1475. Gérard David, Quentin Metsys, Bellegambe, Gossaert et Mostaert ne font que naître (1460 à 1470).

En réalité, parmi les maîtres flamands contemporains dont les œuvres ont survécu, il n'y a guère à citer que Pierre Cristus, inscrit dans la gilde des peintres, en 1444, et que, par conséquent, Memling trouva établi à son arrivée à Bruges, mais dont le nom disparaît des documents dès 1473. De 1476, date du départ de Gand de Vander Goes, à 1494, année du décès de Memling, soit pendant dix huit ans, on peut donc dire que celui-ci règne sans partage en Flandre et qu'il résume à lui seul toute la gloire de l'école flamande de peinture. Aussi à lui vont toutes les commandes, celles des autorités communales, des corporations laïques et religieuses, des consuls et des visiteurs étrangers.

C'est même pour l'étranger que l'artiste exécute ses œuvres les plus importantes. C'est pour un donateur, probablement anglais, mais dont les armoiries peintes n'ont pas encore révélé le nom, qu'il exécuta le triptyque du *Jugement dernier*. Cette œuvre magistrale, qu'un bateau du consul florentin à Bruges, Thomas Portinari, transportait, en 1473, en Angleterre, fut saisi dans la mer du Nord par un pirate de Dantzig et doit à cette circonstance d'orner,

depuis cette époque, l'un des autels de la cathédrale de cette ville. Les trois panneaux d'orgue, longs de 6m,70, représentant *le Christ et ses anges* et marqués des armes de Castille et de Léon, que le musée d'Anvers a acquis en 1895, ont été peints pour le monastère de Najera, en Castille, probablement à la demande des frères Pierre et Antoine de Najera, consuls espagnols à Bruges. Enfin, *la Passion*, à l'église de Lubeck, merveilleux triptyque à doubles volets, présentant un développement de peinture de 7m,50 de longueur sur 2m,05 de hauteur, fut entreprit, en 1491, à la demande du chanoine Henri Greverade, riche patricien lubeckois, qui fut professeur à l'université de Louvain.

A ces trois grands chefs-d'œuvre, il faut ajouter parmi les ouvrages connus peints pour l'étranger : le petit diptyque du château de Chantilly, représentant, sur l'un des volets, un *Calvaire*, et sur l'autre, le portrait de Jeanne de Bourbon, fille du roi Charles VI de France; le triptyque du château de Chatsworth, peint pour le seigneur de Clifford; les deux tableaux, une *Pieta* et une *Madone*, cités par Vasari comme se trouvant chez les Médicis, à Florence et à Careggi, et qui sont peut-être deux peintures du maître que conserve le musée des Offices.

Les bourgeois de Bruges ne sollicitèrent pas moins son pinceau que les amateurs étrangers. On sait qu'il travailla pour le bourgmestre Moreel; pour les échevins Van Nieuwenhove et Bultync; pour le marchand Jacques Floreins et son fils Jean; pour le frère Reims, directeur de l'hôpital; pour la gilde des libraires et enlumineurs et probablement pour celle des archers de Saint-Sébastien; pour les hôpitaux Saint-Jean et Saint-Julien. Memling travailla-t-il aussi pour la cour, pour Charles le Téméraire (1467-1477) et pour Marie de Bourgogne (1477-1482)? Jusqu'ici les archives restent muettes; mais un triptyque, connu sous le nom « d'autel portatif de Charles-Quint », représentant l'*Adoration des Mages*, et conservé au musée du Prado, à Madrid, montre l'un des mages dans un somptueux costume de pourpre et d'hermine et sous les traits de Charles le Téméraire. C'est lui qui vraisemblablement commanda l'œuvre, laquelle, après sa mort, passa à sa fille Marie, puis à son petit fils Philippe le Beau, pour devenir finalement « l'Oratoire portatif » favori de son arrière-petit-fils, Charles-Quint. A-t-il peint aussi la mère du duc Charles, Isabelle de Portugal (1430-1471) comme le dit l'anonyme de Morelli? Impossible de rien affirmer, la peinture n'étant signalée nulle part.

La châsse de Sainte-Ursule que les premiers historiens rattachent à l'époque légendaire de l'artiste, c'est-à-dire à celle qui suit immédiatement l'année de la bataille de Nancy où le Téméraire perdit la vie (1477), lui est bien postérieure. Ce reliquaire célèbre est un petit édifice gothique mesurant 0m,86 de hauteur sur 0m,93 de longueur. Memling l'a décoré de huit petits panneaux et de six médaillons. Il renferme des reliques dont le notaire Romboudt de Doppere a dressé l'inventaire et qui pourraient bien avoir été rapportées de Terre-Sainte par Anselme Adornes, conseiller et ambassadeur de Charles le Téméraire, et offertes par lui à l'hôpital Saint-Jean. Il fut solennellement inauguré le 21 octobre 1489, par l'évêque de Bardemaker.

La dernière œuvre de l'artiste portant une date, 1491, est le triptyque à doubles volets de la *Passion*, à Lubeck, qui, tant sous le rapport des dimensions que sous celui de la beauté et de la conservation, mérite d'être tenu pour l'œuvre capitale du maître. Celui-ci mourut trois années plus tard, et le chanoine de Doppere inscrivit dans son journal : *Le* 11 *août* (1494) *est mort à Bruges, Hans Memmelinc, réputé à cette époque le plus habile et le meilleur peintre de la chrétienté. Il était originaire de Mayence et est inhumé dans l'église Saint-Gilles, à Bruges.* Sa femme, Anne, dont on ignore le nom de famille, l'avait précédé dans la tombe depuis sept ans, lui laissant trois enfants : Jean, Corné-

lie et Nicolas. Tous trois étaient encore mineurs au moment du décès de leur père.

Tel est le peu que l'on connaît de la vie du grand peintre qui, après les van Eyck, est le plus célèbre de l'école de Bruges. Mais si sommaires que soient jusqu'à ce jour les éléments de sa biographie, ils permettent de dégager définitivement de la fable la figure du vieux maître et de la rendre historique. Elle s'anoblit. Au pauvre hère dépeint comme chétif et mendiant, se substitue un citoyen indépendant et fort, un artiste fier et honoré, un producteur infatigable, un des plus nobles artistes de l'école. Car bien que d'origine allemande et ayant vraisemblablement commencé à former son talent sous l'influence des maîtres rhénans, il n'en est pas moins Flamand par, au moins, trente années de séjour et de production incessante en Flandre, ainsi que par une œuvre marquée de tous les caractères de l'école nationale. Cette œuvre, quoique le temps et les événements aient dû en faire disparaître bien des parties, reste considérable et est extraordinairement variée. Memling s'y révèle à la fois comme peintre de composition et de figure, comme portraitiste, comme animalier, comme paysagiste, comme patient interprète des architectures, des fleurs et des accessoires. Il a déroulé, au milieu de magnifiques panoramas de montagnes ou de villes, les scènes touchantes ou dramatiques de la naissance, de la vie et de la passion du Christ, véritables poèmes religieux qu'il a appelés : *les Joies et les Douleurs de la Vierge*. Il a particulièrement affectionné les sujets de *la Nativité*, de *l'Adoration des Mages*, de *la Présentation au temple*, de *la Passion*, de *la Mise au tombeau* et de *la Résurrection*. Il a peint des épisodes de la vie des saints et plus spécialement de celle de ses deux patrons, Jean-Baptiste et Jean l'Evangéliste. Mais la donnée la plus souvent reproduite par lui est celle de la Vierge offrant à l'adoration l'enfant Jésus assis sur ses genoux. Il n'en existe pas moins de vingt-six variantes, de mises en page et de formats divers. Aucun peintre flamand du xve siècle n'a non plus fait jouer aux anges un rôle aussi important que Memling : il en a introduit dans trente-deux de ses panneaux. Un grand nombre d'entre eux sont représentés faisant de la musique, les uns chantant, les autres ayant en main des instruments. Les panneaux d'orgue du musée d'Anvers, le volet du triptyque de Dantzig, les médaillons de la toiture du reliquaire de Bruges sont, sous ce rapport, des documents précieux au point de vue de l'histoire de la musique. Celui d'Anvers, le plus complet qu'ait laissé le moyen âge, fournit, en spécimens de grandeur originale, la collection entière des instruments composant les orchestres religieux de la Flandre, à la fin du xve siècle. L'artiste a ainsi reflété l'esprit de son époque, en même temps qu'il interprétait d'une manière tangible l'activité musicale du milieu dans lequel il produisait. Bruges, en effet, était à ce moment l'un des centres qui ont imprimé au mouvement musical le plus brillant essor.

Comme Jean van Eyck et Hugues Vander Goes, Memling a peint d'admirables petits portraits en buste, d'hommes et de femmes — quatorze nous sont parvenus — indépendamment des portraits en pied des donateurs et de leur famille, qu'il agenouillait avec tant de naïf recueillement, soit sur les volets de ses triptyques, soit devant le trône de brocart de la Vierge glorieuse.

Enfin, en deux circonstances, il a fait œuvre de décorateur : la première fois, en exécutant les trois vastes panneaux d'orgue destinés au monastère de Najera ; la seconde, en peignant les petits panneaux de la châsse de l'hôpital de Bruges. La renommée de cette dernière œuvre fait que l'on tient souvent Memling pour un artiste n'ayant guère peint que des figures de petite dimension. Il n'en est rien. Le maître a abordé tous les formats. Ainsi le saint Michel du *Jugement dernier*, à Dantzig, mesure 0^m,82 de hauteur ; les deux saints Jean, du *Mariage mystique de sainte Catherine*, à Bruges, 0^m,91 ; le saint Chistophe

du musée de Bruges, 1 mètre ; les quatre saints des volets de *la Passion*, à Lubeck, 1,m40 ; les seize anges des panneaux d'orgue du musée d'Anvers sont de grandeur naturelle, et la figure centrale du Christ, des mêmes panneaux, est de moitié plus grande que nature. Mais le peintre des miniatures de la châsse, en abordant les grandes proportions, n'y est guère inférieur aux productions exécutées par lui dans des formats restreints; sa langue, bien qu'il y élève la voix, demeure, si pas tout à fait aussi intime, tout au moins aussi pure et aussi châtiée que dans ses petits panneaux les plus célèbres.

Le catalogue de Memling est provisoirement reconstitué par nous à 56 peintures : la Belgique a conservé 14 de ses ouvrages; l'Allemagne en possède 11; l'Italie, 9; l'Autriche-Hongrie, 7; l'Angleterre, 6; la France, 5; l'Espagne et les Pays-Bas, chacun 2. En voici la liste :

Belgique : *Le Christ et ses anges*, panneaux d'orgue (musée d'Anvers); *Portrait du graveur italien Nicolas Spinelli* (*ibid.*); *la Châsse de sainte Ursule*, 1489 (hôpital de Bruges); *le Mariage de sainte Catherine*, 1479 (*ibid.*); *l'Adoration des Mages*, 1479, triptyque (*ibid.*); *la Mise au tombeau*, triptyque, 1480 (*ibid.*); *Portrait de Martin van Nieuwenhove* et *la Vierge à l'Enfant*, diptyque, 1487 (*ibid.*); *la Sybille Zambeth*, portrait, 1480 (*ibid.*); *Saint Christophe*, triptyque, 1484 (musée de Bruges); *le Christ en croix*, triptyque (musée de Bruxelles); *le Martyre de saint Sébastien* (*ibid.*); *Portraits du bourgmestre Moreel et de sa femme* (*ibid.*); *Portrait d'un inconnu* (*ibid.*).

Allemagne : *La Nativité*, triptyque (musée de Berlin); *la Vierge et l'Enfant* (*ibid.*); *Portrait d'un inconnu* (*ibid.*); *le Jugement dernier*, triptyque (église Sainte-Marie, à Dantzig); *Portrait d'un inconnu* (institut Staedel, à Francfort); *la Passion*, triptyque à doubles volets, 1491 (église Notre-Dame, à Lubeck); *l'Adoration des Mages*, triptyque (pinacothèque de Munich); *les Sept Joies de la Vierge*, 1480 (*ibid.*); *Saint Jean-Baptiste* (*ibid.*); *la Vierge à l'Enfant et un Donateur* (musée de Sigmaringen); *la Vierge à l'Enfant et deux Anges* (Göthische Haus, à Wörlitz).

Italie : *La Vierge à l'Enfant et deux Anges* (musée des Offices, à Florence); *Portrait d'un inconnu et Saint Benoît*, diptyque, 1487 (*ibid.*); *la Mise au tombeau* (*ibid.*); *Portrait d'un inconnu* (*ibid.*); *Portrait d'un inconnu* (galerie Corsini, à Florence); *la Déposition du Christ* (galerie Doria, à Rome); *les Sept Douleurs de la Vierge*, 1477 (pinacothèque de Turin); *Portrait d'un inconnu* (musée de l'Académie, à Venise); *la Déposition du Christ* (musée de Vicence).

Autriche-Hongrie : *Le Calvaire* (musée de Pesth); *la Vierge à l'Enfant et un Ange*, triptyque (musée de Vienne); *la Marche au Calvaire et la Résurrection*, volets (*ibid.*); *l'Adoration des Mages*, triptyque (galerie Liechtenstein); *la Vierge et l'Enfant* (*ibid.*); *la Vierge à l'Enfant et un Donateur*, 1472 (*ibid.*); *le Péché originel* (musée d'Ambras).

Angleterre : *La Vierge et l'Enfant adorés par la famille Clifford* (château de Chatsworth); *la Vierge à l'Enfant et un Donateur* (National Gallery, à Londres); *Portrait d'un inconnu*, 1462 (*ibid.*); *la Vierge et l'Enfant* (*ibid.*); *Saint Jean-Baptiste et Saint Laurent*, volets (*ibid.*); *Donateur et Saint Jean-Baptiste* (collection Herz, à Londres).

France : *Le Calvaire et le portrait de Jeanne de Bourbon*, diptyque (chateau de Chantilly); *la Vierge et l'Enfant adorés par la famille Floreins* (Louvre); *la Résurrection*, triptyque (*ibid.*); *le Mariage de sainte Catherine et Saint Jean-Baptiste*, diptyque (*ibid.*); *Saint Jean-Baptiste et Sainte Madeleine*, volets (*ibid.*).

Espagne : *L'Adoration des Mages*, triptyque (musée du Prado, à Madrid); *la Descente de croix* (cathédrale de Valence).

Pays-Bas : *La Déposition de la croix* (musée de La Haye); *Portrait d'un inconnu* (*ibid.*).

Vingt et une des peintures ci-dessus cataloguées montrent, dans leur fond, une même figure minuscule — un cavalier monté sur un cheval blanc — qui mérite une mention spéciale et qui pourrait bien être une façon de monogramme.

On signale, en outre, comme étant de Memling, quelques panneaux conservés dans des collections privées de l'Angleterre. Le Louvre et le British Museum possèdent de ses dessins.

On a perdu les traces de quelques autres peintures, attribuées au maître dans des inventaires anciens, ou vendues publiquement dans ces dernières années, notamment un portrait de femme, daté de 1479 et un *Saint Etienne* qui, tous deux, ont figuré, en 1850, à la vente du roi Guillaume II de Hollande. Mais, en somme, il n'a été offert en vente, au cours de ce siecle, que très peu d'œuvres authentiques de Memling. Voici les prix payés pour un certain nombre d'entre elles : en 1850, les deux volets de *Saint Jean* et de *Sainte Madeleine* ont été acquis par le Louvre pour 11,728 francs. En 1851, les portraits du bourgmestre Moreel et de sa femme ont été achetés par le musée de Bruxelles pour 4,950 francs, et la même galerie a acquis, en 1856, le portrait d'un inconnu pour 1,405 francs. En 1872, le musée de Bruxelles a payé 23,000 francs pour le triptyque du *Christ en croix*. Enfin, en 1895, le musée de La Haye a acquis, pour 13,250 francs, le portrait d'un inconnu, et le musée d'Anvers pour 240,000 francs les trois panneaux : *le Christ et ses Anges*.

C'est l'Allemagne qui conserve les deux ouvrages de l'artiste les plus importants et les plus remarquables : *la Passion*, à Lubeck, et *le Jugement dernier*, à Dantzig. En Italie, *les Sept Douleurs*, de la pinacothèque de Turin, et l'admirable *Vierge à l'Enfant*, du musée des Offices, sont des morceaux de choix, de même, du reste, que la *Vierge au donateur*, de la National Gallery, *la Nativité*, de Berlin, et *la Vierge de la famille Clifford*, au duc de Devonshire. Le musée d'Anvers, outre les importants panneaux de Najera, possède un portrait qui compte également parmi les œuvres les plus précieuses du maître. Mais c'est surtout à Bruges, qui conserve avec une orgueilleuse vénération de nombreuses productions de son pinceau, qu'on peut apprendre à connaître Memling sous les multiples aspects de son génie. Il est tout entier à l'hôpital Saint-Jean, où l'administration des hospices a réuni à la châsse et aux trois triptyques exécutés pour cet établissement ou pour ses directeurs, deux autres peintures longtemps conservées à l'hospice Saint-Julien. Il s'y montre sous toutes les faces : puissant et superbe dans les grandes figures de saints et de donateurs du *Mariage mystique de sainte Catherine;* ému et touchant dans les pittoresques panneaux de *l'Adoration des mages;* béat, ingénu et charmant, dans les délicates décorations de la *Châsse de sainte Ursule;* mâle, vivant, accompli, dans l'admirable portrait de Martin van Nieuwenhove.

Son talent, moins large et moins robuste que celui des Van Eyck, est plus tendre, plus élégant, avec un sentiment et un élan bien personnels. Son coloris, aux pourpres somptueuses, aux noirs forts et transparents, aux cinabres clairs, aux jaunes sonores, aux lie-de-vin raffinés, est d'une vigueur, d'un éclat et d'une résonnance qui ne le cèdent à aucun, en dehors des deux chefs de l'école ; le dessin de ses têtes, de ses belles mains aux doigts effilés est châtié jusque dans ses moindres traits, et leur modelé tellement serré, simple, délicat et appliqué, qu'il permet à peine de définir la facture. Il peint sans la moindre préoccupation de l'effet, avec sincérité et bonne foi. Il tient de l'école nationale la somptuosité de ses mises en scène, et dans leur ordonnance, il montre le goût le plus cultivé. Dans l'exécution de ses trônes en chêne sculpté ou en métal ciselé, de ses colonnes de marbre poli, de ses tapis d'Orient, de ses guirlandes de fleurs, de fruits et de feuillage, de ses pavements multicolores, de ses prairies émaillées de fleurettes printanières, de ses riches tissus ds velours, de soie ou de gaze, de ses robes ramagées d'or, de ses armures d'acier, il se révèle comme un exécutant accompli et souple, à la fois large et précis, toujours consciencieux, jamais insignifiant. Il a abordé le nu et introduit dans quelques-uns de ses panneaux des académies déjà savantes. Il a aussi

fait œuvre de portraitiste de premier ordre, sachant démêler les traits expressifs d'une physionomie, les caractériser et créer des types. Ses modèles aux airs graves et au regard pensif posent presque tous devant un fond de paysage animés d'arbres au feuillage délicat, encadrant des gazons verts et des lointain bleuâtres.

Peintre des messagers célestes, il a inventé des figures d'anges qui n'ont rien de la virilité de celles d'Hubert van Eyck, de l'énergique sauvagerie de celles de Vander Weyden, ou de l'hieratique étrangeté de celles de Vander Goes. Ce qui fait l'attrait de ces anges, bien plus que leur physionomie si douce et leur costume si somptueux, c'est le sentiment pénétrant qu'ils expriment, l'élan de douce tendresse et de pureté qui les anime, le charmant sourire avec lequel ils offrent une fleur ou un fruit, la candeur avec laquelle ils font courir leurs doigts sur les cordes de la harpe ou du luth, la gravité tranquille avec laquelle ils baissent leurs beaux yeux sur le livre des cantiques. C'est un mysticisme naïf, candide et familier, que nul, en Flandre, n'a mieux réalisé que Memling.

Mais où il a surtout affirmé son génie, c'est en créant un type féminin inconnu avant lui, disparu depuis. Ses Vierges graves et calmes, aux paupières demi-closes, émotionnantes de chasteté et de pudeur; ses saintes dans leurs beaux atours, coiffées d'orfèvreries et de voiles transparents, avec leurs longues robes de brocart, à jupes traînantes, bordées de perles, de rubis et de saphirs, ne sont pas seulement des interprétations exquises de la Brugeoise mondaine de son temps, ce sont aussi des emblèmes d'élégance et d'ingénuité. Personne aux Pays-Bas, si ce n'est peut-être, après lui, Quentin Metsys, n'a interprété la femme d'une manière aussi gracieuse et aussi émue; ne lui a trouvé des attitudes plus souples; ne lui a fait exprimer plus de charme. Aussi, après quatre cents ans, son œuvre reste toujours jeune, attrayante et belle. Plus on l'écoute et plus on s'en pénètre, plus on s'y attache. Elle possède tous les caractères des choses d'art éternelles.

Comme les Van Eyck et Vander Weyden, Memling a exercé une puissante et durable influence sur les artistes de son temps et sur ceux de la génération qui suivit. Le registre de la gilde des peintres ne signale toutefois que deux apprentis ayant été reçus dans son atelier : Jean Verhanneman, en 1480, et Pasquier Vander Meersch, en 1483. Mais les œuvres connues des maîtres brugeois qui suivirent, et, avant tout, Gérard David, Jean Prévost et Pierre Claeis, disent ce que ceux-ci lui doivent. Les fameux enlumineurs flamands de la fin du XVe siècle et du commencement du XVIe siècle, subirent aussi sa loi. Plusieurs des riches manuscrits de l'époque illustrés par les Vryland, les Tavernier, les Leydet, les Bening, en fournissent la preuve; et aussi le célèbre bréviaire du cardinal Grimani, à la bibliothèque du palais des Doges, à Venise, dont on lui attribue parfois, mais très erronément, une partie des enluminures.

Enfin, il n'eut pas seulement des continuateurs en Flandre, plusieurs artistes étrangers s'inspirèrent également de lui. Les écoles de Hollande et du Rhin, celles d'Espagne, de Provence et de Naples, produisirent des imitateurs de ses compositions et aussi de son style, qui, aux Pays-Bas, se conserva pur pendant quelques années, pour se mélanger finalement de renaissance italienne dans les œuvres de Gossaert, Bellegambe et Blondeel.

A.-J. Wauters.

Carl van Mander, *Het schilder boeck* (Harlem, 1604, t. I, folio 204 verso. — Van Vaernewyck, *Nieu tractaet van dat edel graefscap van Vlanderen* 1563, tractaet I, strophe 121, et de *Historie van Belgis* (Gand, 1565), f. CXXX ij verso. — Descamp, *La Vie des peintres flamands, allemands et hollandais* Paris, 1753-1754). — Abbé Carton, *Les Trois Frères Van Eyck et Jean Memling* (Bruges, 1848). — P. Hedouin, *Memling. Etude sur la vie et les ouvrages de ce peintre, suivie du catalogue de ses tableaux*. Paris (*Annales archéologiques de Didron aîné*, 1847, t. VI, p. 256-278). — Th. Hirch et Vossberg, *Caspar Weinreich's Danziger Chronik* (Berlin, 1855), p. 92. — L. Vitet, *Les Peintres flamands et hollandais en Flandre et en Hollande. Memling* (*Revue des Deux Mondes*, du 15 octobre 1860, p. 934). — James Weale, *Documents authentiques relatifs à Jean Memling* (*Journal des beaux-arts*, 1861, p. 23 et 47). — Crowe et Cavalcaselle, *Les Anciens Pein-*

tres flamands. Traduction de O. Delepierre, augmentee de notes et de documents inedits, par Alex. Pinchart et Ch. Ruelens (Bruxelles, 1863), t. II, p. 12-64, CXLVII-CLXIV. — A. Hinz, *Das Jungste Gericht in der St. Marien-Ober-Pfarrkirche zu Danzig* (Danzig, 1863). — ***, *Notice sur les tableaux du musée de l'hôpital Saint-Jean, à Bruges, précédée de la vie de Jean Memling* (Bruges, 1865). — J. Weale, *Généalogie de la famille Morel* (dans le *Beffroi*, t. II, p. 179). — J. Weale, *Inventaire du mobilier de la Corporation des tanneurs, à Bruges* (dans le *Beffroi*, t. II, p. 264). — J. Weale, *Hans Memling zyn leven en zyne schilderwerken* (Bruges, 1871). — E. Fromentin, *Les Maîtres d'autrefois* (Paris, 1877), p. 430-443. — K. Woermann et Alf. Woltmann, *Geschichte der Malerei* (Leipzig, 1879), t. II, p. 44. — J. Weale, *L'Art chrétien en Hollande et en Flandre*, publié par Taurel (Amsterdam, 1881), t. I, p. 121. — Alf. Michiels, *Memling, sa vie et ses ouvrages* (Verviers, bibliothèque Gillon, 1881). — Th. Gaedertz, *Hans Memling und dessen Alterschrein im Dom zu Lubeck* (Leipzig, 1883). — Henri Hymans, *Le Livre des peintres de Carl van Mander, traduction, notes et commentaires* (Paris, 1884), t. I, p. 60-62 et 68-71. — R. P. Dussart, *Le Dernier Manuscrit de l'historien Jacques Meyer; recherches sur le manuscrit 730 de la bibliothèque de Saint-Omer* (Saint-Omer, 1889). — A.-J. Wauters, *la Peinture flamande*, 3e éd. (Paris, 1892), p. 83-93. — R. P. Dussart, *Fragmens inédits de Bonaventure de Deppere, découverts dans un manuscrit de Jacques de Meyere, chronique brugeonse de 1491 à 1498*; publié dans les *Annales de la Société d'émulation de Bruges*, 1892. — A. Ronse, *Où Memling est-il né?* (Bruges, 1893). — A.-J. Wauters, *Sept études pour servir à l'histoire de Hans Memling, contenant 70 illustrations, dont 45 reproductions photographiques d'après les œuvres du maître* (Bruxelles, 1893). — G. Hasse, *Kunststudien, Roger Vander Weyden, Gemälde Memlings, etc.* Heft IV und V (Breslau, 1893-1894).

MEMMIUS (*Pierre*). Voir HERENDALIUS (*Pierre*).

MENGAL (*Jean-Baptiste*), virtuose et compositeur de musique, né à Gand, le 21 février 1792. Il appartenait à une famille où le goût et l'instinct de la musique étaient très développés : son père, Joseph, tenait la partie de cor à l'orchestre du théâtre de Gand; son frère aîné, Martin-Joseph (voir ce nom), acquit un certain renom comme compositeur, et ses deux autres frères, Guillaume et Jacques, gagnèrent honorablement leur vie en se livrant à l'enseignement musical.

Jean-Baptiste Mengal apprit les premiers éléments de la musique avec son père; il étudia ensuite le cor sous la direction de son frère Joseph, et succéda à ce dernier en qualité de premier cor du théâtre de sa ville natale. A vingt ans, il se rendit au Conservatoire de Paris, entra dans la classe de Dommich, et remporta bientôt le premier prix de cor (1814). Attaché pendant quelque temps à l'orchestre du théâtre Italien, puis à celui de l'Opéra-Comique, il entra, en 1831, comme premier cor solo, à celui de l'Opéra. Il appartint également à la chapelle de Louis XVIII, et fut un des fondateurs de la Société des concerts du Conservatoire. Il mourut à Paris, le 19 décembre 1878. Il faut citer, parmi ses œuvres, une méthode, des duos, des solos et des fantaisies pour cor avec accompagnement de piano ou d'orchestre, publiés à Paris, chez Richault, Schlesinger, Schonenberger, etc.

Paul Bergmans.

Fr-J. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2e éd. (Paris, 1866-1867), t. V, p. 85-86.

MENGAL (*Martin-Joseph*), virtuose et compositeur de musique, frère du précédent, né à Gand, le 27 janvier 1784. Dès son enfance, il fit preuve de grandes dispositions pour la musique, dont les principes élémentaires lui furent enseignés par son père qui lui apprit également à jouer du cor; en même temps Prévôt et Wauthier lui donnaient des leçons de violon. A l'âge de douze ans, Mengal se produisait en public comme violoniste, et, l'année suivante, il tenait la partie de premier cor à l'orchestre du théâtre de sa ville natale. Sans aucune connaissance des règles de l'harmonie, n'ayant pour guide qu'un heureux instinct naturel, le jeune Mengal se livrait aussi à la composition. Le préfet Faipoult, qui était grand amateur de musique, le prit en affection et l'envoya à Paris achever son éducation artistique. Nous voyons figurer, parmi ses toutes premières œuvres, un *Hymne pour la fête de Madame Faipoult*.

Joseph Mengal entra, en 1804, au Conservatoire de Paris, dans la classe de cor de Frédéric Duvernoy; il y suivit aussi le cours d'harmonie de Catel. Ayant atteint l'âge de la conscription, il se fit incorporer dans la musique du régiment des grenadiers de la garde

impériale. Il suivit son régiment en Italie, en Autriche et en Prusse; mais comme il revenait chaque année à Paris après la campagne, il ne fut pas forcé d'interrompre ses études. Il obtint, du reste, son congé définitif en 1807, ce qui lui permit de se consacrer entièrement à son art et de conquérir successivement un second prix d'harmonie et un premier prix de cor. Il avait, vers la même époque, fait la connaissance de Reicha, qui lui donna un cours complet de composition.

Après avoir fait partie de l'orchestre du théâtre de l'Odéon, il passa en qualité de premier cor, à celui de l'Opéra-Comique, auquel il fut attaché pendant treize ans. C'est sur ce théâtre que fut représenté son premier opéra : *Une nuit au château* (1818), suivi bientôt de *l'Ile de Babilary* (1819) et des *Infidèles* (1823). Il écrivait en même temps des pièces instrumentales de tout genre, morceaux d'harmonie, quatuors, trios, duos pour instruments à vent et à cordes, ainsi que des romances qui achevèrent de le faire connaître; une de ces dernières, *le Chevalier errant*, écrite sur des paroles de Paul de Kock, jouit longtemps d'une vogue universelle : « celle-ci », écrit le compositeur dans son autobiographie que j'ai publiée dans mes *Variétés musicologiques*, « a parcouru le monde; on la trouvait dans « le fond de l'Amérique ». Mengal jouissait, notamment, de la protection de Talleyrand qui prisait fort son talent, et l'invitait, chaque année, à passer les mois de septembre et d'octobre à son château de Valencay. Il écrit à ce sujet dans son autobiographie rédigée à la troisième personne : « S'il avait été un « peu intrigant, il aurait tiré parti de « ce bel appui; mais il était un de ces « hommes qui ont beaucoup de savoir « et très peu de savoir faire, et ce der« nier point est tout pour parvenir dans « le monde ».

Sur les instances de certains de ses amis, Mengal revint, en 1824, dans sa patrie; il espérait obtenir la direction de l'orchestre du grand théâtre de Bruxelles, mais la place fut accordée à Charles Hanssens. Le bourgmestre gantois, Ph. Piers de Raveschoot, engagea alors Mengal à prendre la direction du théâtre de sa ville natale; mais cette entreprise ne fut pas heureuse, et Mengal quitta bientôt la place de directeur pour celle de chef d'orchestre qu'il occupa jusqu'en 1830. Il fit représenter sur cette scène *le Vampire* (1826) et *Un jour à Vaucluse* (1830). Il faisait partie de la société de Sainte-Cécile, en qualité de premier cor, et remporta un prix au concours d'Anvers, en 1828, ce qui lui valut une réception solennelle, avec cortège et banquet, en compagnie de Jean d'Hollander, chef de musique de ce cercle. La révolution de 1830 ayant fermé le théâtre de Gand, il alla diriger l'orchestre du théâtre d'Anvers, puis celui du théâtre de La Haye, où l'avaient attiré des propositions avantageuses, et où il resta deux ans.

En 1835, il fut rappelé à Gand par la régence de la ville qui venait d'établir un Conservatoire dont la direction lui fut confiée. Mengal eut bientôt organisé la nouvelle école et, avec l'aide de professeurs instruits et capables, il sut lui imprimer dès le principe une impulsion tout artistique. Parmi ses principaux élèves, il faut citer F.-A. Gevaert et Ch. Miry. Chef d'orchestre de la société de Sainte-Cécile, il reçut, en 1837, une bague du roi Léopold Ier, en souvenir du concert du 28 septembre. Il dirigea aussi pendant plusieurs années, avec Ed. de Somere, l'ancienne Société des Chœurs, qui exista à Gand de 1832 à 1845, et sut remplir cette tâche de la manière la plus remarquable; c'est ainsi qu'il fut amené à écrire des compositions chorales qui comptent parmi ses meilleures œuvres. Il mourut à Gand, le 4 juillet 1851, au moment où il venait de terminer un chœur *l'Invocation*, destiné à ouvrir un grand concours de chant d'ensemble organisé à l'occasion des fêtes communales de la ville.

Joseph Mengal était chevalier de l'ordre de Léopold, membre correspondant de la classe des beaux-arts de l'Académie royale de Belgique, membre du jury des grands concours de composi-

tion musicale établis par le gouvernement. Un monument a été élevé à sa mémoire, en 1859, au cimetière de Mont-Saint-Amand.

Œuvres principales : *A.* Musique vocale. *a.* Musique d'église : 1. *Tantum Ergo*, pour chœur et orchestre ; il a été publié, avec d'autres paroles et avec accompagnement d'orgue sous le titre d'*O quot Undis*. Gand, Gevaert ; in-4° ; — 2. *Salve Regina ;* — 3. Messe des morts. — *b.* Œuvres dramatiques : 4. *Une nuit au château*, opéra-comique en un acte, 1818. La partition d'orchestre a été gravée à Paris, Dufaut et Dubois ; — 5. *L'Ile de Babilary*, opéra-comique en trois actes, 1819 ; — 6. *les Infidèles*, drame en trois actes, 1823 ; — 7. *le Vampire*, opéra-comique en un acte, 1826 ; — 8. *Apotheose de Talma*, scène dramatique, 1826 ; — 9. *Un jour à Vaucluse*, opéra-comique en un acte, 1830. — *c.* Chœurs : 10. *Hymne à Van Artevelde*, 1845 (d'autres paroles furent plus tard adaptées à ce chœur, qui prit le titre de *Juich Rhyn*) ; — 11. *De Gentenaren voor den slag van Beverholt*, 1847 ; — 12. *De Belgen*, 1848 ; — 13. *Invocation*, 1851. — *d.* 14. Un grand nombre de romances.

B. Musique instrumentale. *a.* Musique d'orchestre : 15. *Air national hollandais, arrangé et varié pour grand orchestre ;* — 16. *Ouverture militaire ;* — 17. *Ouverture martiale ;* — 18. *A la santé de la Reine ;* — 19. Fantaisies diverses pour harmonie sur des opéras célèbres, etc. — *b.* Musique de chambre : — 1. Pour instruments à vents : 20. *Fantaisie sur différents thèmes de Grétry et de Monsigny, composée pour deux clarinettes, deux cors, deux bassons, avec flûte et hautbois, ou deux flûtes*. Paris, Naderman ; in-fol. ; — 21. *Quintetti pour flûte, hautbois, clarinette, cor et basson, tirés des œuvres de Haydn, Mozart et Beethoven*. Paris, Pleyel ; in-fol. ; — 22. *Grande harmonie pour deux clarinettes, deux cors, deux bassons, flûte et hautbois, tirée de l'opéra Roméo et Juliette par Steibelt*. Paris, Naderman ; in-fol. ; — 23. *Quintetti pour deux flûtes, deux cors et un basson* ; — 24. *Octuor* pour instruments en cuivre ; — 25. *Trio pour trois cors ;* — 26. Plusieurs *Fantaisies* pour cor et piano, parues à Paris, chez Schonenberger et Naderman ; — 27. *Concertante pour hautbois, cor et basson avec orchestre*. Gand, Gevaert ; in-fol. ; — 28. *Concertante pour flûte, hautbois, clarinette et cor avec orchestre*. Gand, Gevaert ; in-fol. ; — 29. *Symphonie concertante pour deux cors ;* — 30. *Trois concertos pour cor ;* le premier, marqué *op.* 20, a paru à Paris, chez l'auteur ; — 31. *Variations pour le cor sur l'air : « Un bouquet de romarin » précédé d'une introduction*. Paris, Launer ; in-fol. ; etc. — II. Pour instruments à cordes : 32. *Grand trio pour piano, violon ou flûte et violoncelle ;* — 33. *Grand duo pour piano et violon ;* — 34. *Sonate pour piano forte avec accompagnement de cor et de violon*, etc.

Les manuscrits de Mengal sont actuellement conservés à la bibliothèque du Conservatoire royal de musique de Gand.

Paul Bergmans.

Annuaire de l'Académie royale de Belgique, 1839, p. 167-176 (notice d'Edouard Fétis, avec portrait). — Frans de Potter, *Vaderlandsche biographie* (Gand, 1860), p. 182-186. — Auguste Thys, *les Sociétés chorales en Belgique*, 2e éd. Gand, 1861, p. 209-210. — Edouard Gregoir, *Galerie biographique des artistes-musiciens belges* Anvers, 1862, p. 132. — Fr.-J. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2e éd. Paris, 1866-1867, t. VI, p. 85, et *Supplément* 1878-1880, t. II, p. 206. — Edouard Gregoir, *les Artistes-Musiciens belges au* XVIIIe *et* XIXe *siècles* Bruxelles, 1885, p. 306-309. — P. Bergmans, *Variétés musicologiques*, 1re série Gand, 1891, p. 45-50. — Renseignements personnels.

MENGHERS (*Corneille*), chroniqueur liégeois du XVe siècle. Voir ZANTFLIET (*Corneille*).

MENGOLD, saint honoré à Huy. Ce personnage aurait vécu au Xe siècle. On ne connaît sur lui rien de certain. Ses *Acta*, rédigés probablement au XIIe siècle, sont sans aucune valeur. Ils lui donnent pour mère la fille d'Arnulphe de Carinthie, et pour père un roi d'Angleterre, appelé Hugo. Si vraiment Mengold a porté le titre de comte, comme le veut la tradition, il faut sans doute voir en lui un de ces nobles lotharingiens qui se signalèrent au Xe siècle par leur ardente piété, et qui, comme saint

Gérard de Brogne et saint Ansfried d'Utrecht, contribuèrent si efficacement à la restauration de la discipline dans les monastères du pays.

H. Pirenne.

Acta sanctorum Boll., 8 fevr., t. II.

MENIN (*Josse* **DE**). Voir JOSSE DE MENIN.

MENNENS (*François*), écrivain héraldique, fils de Guillaume Mennens d'Anvers, naquit en cette ville, le 19 mars 1582, et mourut à Lierre vers 1635. Après avoir acquis une certaine connaissance des langues grecque et latine, il se mit à voyager. Il s'arrêta en Espagne, dans la ville d'Ossuna (Andalousie), pour y prendre une inscription à l'université et y étudier le droit. Ses études terminées, il revint à Anvers. Il hésita longtemps avant de choisir une carrière. La mort de ses parents le décida pourtant à prendre l'habit ecclésiastique. Il arriva ainsi à être pourvu d'un canonicat à Lierre, où il finit ses jours. François Mennens était lié d'amitié avec le bibliographe Sweertius. Il employait les loisirs que lui laissaient ses fonctions à s'occuper d'héraldique.

On a de lui : *Deliciæ equestrium, sive militarium ordinum, et eorundem origines, statuta, symbola et insignia, iconibus additis genuinis. Hac editione multorum ordinum, et quotquot extitere, accessione locupletata, serieque temporum distributa.* Cologne, Jean Kinckius, 1613; in-12, 264 pages. Une traduction française, faite par l'auteur lui-même a été insérée dans les *Estats, Empires, et Principautez du monde de Pierre Davity*. Saint-Omer, 1621 ; in-4°.

Fred. Alvin.

Paquot, *Mémoires*, t. XII.

MENNENS (*Guillaume*), physicien, né à Anvers, en 1525, et mort dans cette ville, le 28 décembre 1608. Il était fils du patricien Guillaume Mennens et de Mathilde van Doornen. Il donna, en 1566, une édition des *Poemeta* d'Adrien Scorelius ou Van Schoreel, qui parut à Anvers, chez Christophe Plantin. Il est lui-même l'auteur d'un ouvrage intitulé : *Aurei velleris, sive sacræ philosophiæ vatum selectæ ac unicæ, mysteriorumque Dei, naturæ et artis admirabilium libri tres* (Anvers, v^e^ et hér. de Jean Bellère, 1604; in-4°), et dédié au duc Charles de Croy. Je n'ai pu trouver ce curieux traité sur la Toison d'or qui est, suivant Paquot, « une histoire allégorique, symbolique, physique, chimique et alchimique de Gédéon et de Jason : ou, si vous voulez, c'est un ramas de visions, qu'on a inséré avec divers autres de cette trempe dans le *Theatrum chemicum* ». Guillaume Mennens y fait le poète, le physicien, le théologien, le médecin, le chimiste; il raconte même qu'il a cherché la pierre philosophale. « Il y montre de la lecture et de la curiosité », dit encore Paquot, « mais assez peu de jugement ». Guillaume Mennens est le père de l'héraldiste François Mennens (voir plus haut).

Paul Bergmans.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas* (Louvain, 1763-1770), t. XII, p. 444-445.

MENNESSIER, trouvère du XIIIe siècle. Voir MANESSIERS.

MENSAERT (*Guillaume-Pierre*), peintre et graveur, né à Bruxelles, baptisé à Sainte Gudule, le 15 octobre 1711, comme fils de Guillaume et d'Elisabeth Vander Linden, mort dans la même ville après 1777. Elève de Victor-Honorius Janssens, et porté, comme tel, sur la liste des membres de la gilde des peintres en 1732, Mensaert obtint la maîtrise le 23 juin 1740. Il se voua à la peinture religieuse et au portrait. Ses œuvres, dans l'un comme dans l'autre genre, font défaut. Aucune de celles qui, originairement, décoraient des églises ou des chapelles aujourd'hui supprimées, n'a trouvé asile dans un musée de notre pays ou d'ailleurs. Nous n'avons pour apprécier la valeur de Mensaert qu'un petit nombre d'estampes dont le style peut, en quelque mesure, servir à caractériser les tendances de l'artiste.

Intéressant par sa date est un portrait

de Jean-Laurent Krafft (voir ce nom), deux fois reproduit par la gravure et sous l'un des exemplaires duquel on lit : *Jean-Laurent Krafft, historiographe d'Allemagne, né à Brusselle le 10 novembre 1694. Mensaert pinxit*, 1736. Cette pièce, exécutée à l'eau-forte très probablement par le peintre lui-même, ne diffère de sa répétition au burin que par l'absence d'une bibliothèque et d'un rideau sur lesquels, dans cette nouvelle version, s'enlève le personnage. Cette fois le nom de Mensaert est simplement suivi du mot *pinxit* et précédé de quatre vers latins. Jugé par ce morceau tracé d'une pointe fort gauche, Mensaert appartient, comme portraitiste, à l'école dont Rigaud peut être envisagé comme le suprême régulateur. Krafft, vu de trois quarts, est drapé dans un manteau fort peu de circonstance. Sa main droite repose sur une pile de volumes dont l'un porte sur la tranche le mot *Mithologie*, tandis que la main gauche, naissant d'une manchette plissée, fait un geste démonstratif. Nous nous sommes demandé, à la vue de ce portrait, si Mensaert ne serait pas l'auteur de l'effigie d'Antoine Coppens, ornant la galerie historique du musée de Bruxelles. Le frontispice, également gravé à l'eau-forte, du *Peintre amateur et curieux*, un livre que fit paraître Mensaert en 1763, est une allégorie à la gloire de Charles de Lorraine. Le médaillon du gouverneur général, supporté par Minerve, est, en outre, soutenu par une figure emblématique de la peinture. Le morceau, à quelque point de vue qu'on l'envisage, est d'une faiblesse extrême. Nous ne contredirons pas l'auteur du livre que décore cette médiocre image, lorsqu'il qualifie son travail de « très utile ». En effet, *le Peintre amateur et curieux* a pour sous-titre : *Description générale des tableaux des plus habiles maîtres qui font l'ornement des églises, couvents, abbayes, prieurés et cabinets particuliers dans l'étendue des Pays-Bas autrichiens.* Il passe successivement en revue Bruxelles, Malines, Anvers, Lierre, Louvain, Assche, Alost, Termonde, Gand, Bruges, Courtrai, Dixmude, Furnes, Bergues-Saint-Winnocq, Lille, Tournai, Ninove, Grammont, Enghien, Hérinnes, Léau, Mons, Villers et Namur. Le volume se termine par un *Discours au public et aux jeunes peintres* sur la peinture. La préface glorifie Charles de Lorraine, comparé à Louis XIV dans la protection éclairée qu'il accorde aux arts. Assez mal réalisé, le programme que s'était donné l'auteur fut repris, à peu d'années d'intervalle, par son confrère Jean-Baptiste Descamps. Bien qu'il s'en défende, ce dernier, dans le *Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant*, paru à Rouen, en 1769, ne fait que copier presque servilement son devancier. C'est ce qu'observe très justement François Mols, dans une note manuscrite placée en tête d'un exemplaire du livre de Descamps, appartenant à la Bibliothèque royale. « L'auteur parle du travail de son prédécesseur dans cette carrière, comme d'un ouvrage peu ressemblant au sien, où, de fait, il se trouve quelques descriptions de plus, mais, au reste, quoi qu'il en dise, il l'a si bien copié qu'il le suit même dans les fautes qu'il commet en plusieurs endroits ». Ainsi s'exprime Mols.

Le Peintre amateur et curieux nous fournit sur son auteur quelques renseignements dignes d'être recueillis, car ce sont, en somme, à peu près les seuls qu'on ait sur Mensaert. En 1737, celui-ci avait visité la Hollande, car en cette année il assistait à la vente de la galerie du bourgmestre Schuylenburg, à La Haye. Nous apprenons que sur sept toiles qui, aux Jésuites, à Bruxelles, décoraient la chapelle de la Sodalité des gens mariés, cinq étaient son œuvre et représentaient des sujets de la vie de la Vierge. Les autres étaient de H. van Welle, un peintre aussi complètement oublié que Mensaert lui-même. Aux Dominicains, celui-ci avait un *Couronnement d'épines* et une *Purification de la Vierge* faisant partie des Mystères du Rosaire, suite à laquelle avaient concouru E. Péry, J.-B. Thibaut, C. Grangé, Disbecq, Zelhorst et d'autres dont Mensaert lui-même ignore le nom. Ces peintures ornaient les basses nefs de l'église. Dans

la chapelle de la Cour, au-dessus des portes, aux deux côtés de l'autel, Mensaert avait peint, dans des niches simulées les figures des prophètes Isaïe et Jérémie. Enfin, dans la chapelle de Sainte-Anne, sous les croisées, étaient *l'Adoration des Mages* et *la Purification de la Vierge*, œuvres de son pinceau.

Par le fait des bouleversements survenus depuis sa publication, *le Peintre amateur et curieux* est devenu un livre d'incontestable utilité pour l'histoire des arts en Belgique. Toutefois, on ne peut le suivre qu'avec réserve. Mensaert est loin d'être d'une précision rigoureuse, sans compter qu'il se dispense fréquemment de nous donner, comme il l'annonce, la description des œuvres réunies dans une même église. C'est ainsi notamment que, sous prétexte qu'il n'y a à voir aux Annonciades de Bruxelles que la seule *Adoration des Mages* de Rubens, il se dispense de franchir le seuil du temple! Il est d'ailleurs assez mal renseigné sur les maîtres anciens, parle de la « troisième » femme de Rubens, de « Rymbrand », d'« André », Ostade, et d'« Antoine » Brouwer. Sur quelques-uns de ses contemporains, en revanche, V.-H. Janssens, son maître, et les Van Orley, il fournit des renseignements biographiques intéressants. Nous ignorons la date de la mort de Mensaert. En 1777, le *Nieuwen Verlichter der konst-schilders, vernissers en vergulders*, publié à Gand, le mentionne comme habitant Bruxelles, près de la Chapelle de Saint-Jean, c'est-à-dire Saint-Jean-de-Latran, chapelle située dans le voisinage des Augustins, en face de la Tour bleue.

En qualité de graveur, Mensaert, indépendamment des pièces décrites plus haut, est généralement désigné comme l'auteur de quelques eaux-fortes d'après Rubens. Ces pièces sont anonymes, mais leur attribution semble justifiée; elle émane d'un contemporain, le conseiller Del Marmol. Peu communes et précieuses à titre de renseignement, elles sont d'un travail très maladroit. On en peut dire autant de l'*Enfant Jésus, appuyé sur le globe*, d'après Van Dyck, eau-forte authentiquée, cette fois, par la signature de son auteur.

Henri Hymans.

G.-P. Mensaert, *le Peintre amateur et curieux*. Bruxelles, 1763, *passim*. — *Nieuwen verlichter der Konstschilders, vernissers en vergulders*. Gent, 1777, t. I. — Notes personnelles.

MERA (*Pierre*), peintre, dont l'origine néerlandaise semble établie, travaillait à Venise au début du XVIIe siècle. Ridolfi, dans ses *Maraviglie dell' Arte*, ouvrage paru en 1648, raconte que l'Aliense, c'est-à-dire Antonio Vassilacchi, avait peint le portrait de son confrère « flamand », le peintre Pietro Mera. Confondu à tort avec Pierre Meert, de Bruxelles, par Campori et Venturi, Mera se rattachait plus probablement aux Vander Meren, lesquels en effet portent assez fréquemment le nom de Mera, dans les actes authentiques. La majeure partie de sa carrière paraît s'être écoulée en Italie, où il eut pour protecteur, dit Nagler, le cardinal Louis d'Este. On ne voit pas cependant qu'il soit compris au nombre des artistes dont, au cours de leurs recherches sur les arts à la cour de Modène, Campori et Venturi ont relevé les noms. Il y eut à Bruxelles des fabricants tapissiers du nom de Vander Meeren. Notre artiste n'aurait-il point, comme beaucoup d'autres Flamands, été associé à quelque *arazzeria* fondée dans ses Etats, par un prince italien? Bornons-nous à constater que bien des artistes, partis de nos contrées, franchissaient les monts sans esprit de retour. En Italie, comme en Espagne, leur nom ne tardait pas à se défigurer, et c'est au hasard, presque exclusivement, qu'on doit d'avoir pu en identifier quelques-uns.

Le cardinal d'Este mourut en 1570. De cette même année Mera date de Florence un petit tableau de *la Nativité*, peint sur ardoise, appartenant au prince de Liechtenstein, à Vienne. Au musée des Offices, à Florence, paraît, sous sa signature, un sujet mythologique, *Pan et Syrinx*, également de petit format. D'après l'inventaire de la collection du Dr Curtoni, de Vérone, dressé en 1662 et que publie Campori, la collection du

dit savant contenait de Mera un autre sujet de la Fable. Ridolfi ne nous dit point en quelle année fut exécuté le portrait de l'Aliense dont il fait mention. Ce peintre mourut à Venise en 1629 et il n'est guère présumable que Mera lui survécut, car en fixant aux environs de 1540 la date de sa naissance, il aurait atteint alors l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Quoi qu'il en soit, Mera semble avoir fait à Venise un séjour prolongé. C'est là que se rencontrent ses principales œuvres, notamment à Santa Maria del l'Orte et à San Giovanni e Paolo. Dans la première de ces églises on voit de lui un *Saint-François d'Assise*, dans la seconde, une *Circoncision* et un *Baptême du Christ*. Ces sujets sont représentés de grandeur naturelle et rien, dans le style ou l'exécution, ne ferait soupçonner l'origine flamande de leur auteur.

Henri Hymans.

Ridolfi, *Le Maraviglie dell' Arte*. Venise, 1648, t. II, p. 220. — Campori, *Raccolta di Cataloghi ed inventarii inediti*. Modena, 1870. — Zani, *Encyclopedia metodica ragionata delle Belle Arti*. — Nagler, *Künstler Lexikon*.

MERBEKE (*Etienne* **VAN**). Voir MYLBEKE (*Etienne* VAN).

MERCASTEL (*Raphaël* **DE**), ou DE MERCASTEL. Voir MARCATELLIS (*Raphaël* DE).

MERCATOR (*Arnold*), géographe et ingénieur, né à Louvain, le 31 août 1537, mort à Duysbourg, le 6 juillet 1587, fils aîné de Gérard de Cremer, dit Mercator, et de Barbe Schellekens. Il suivit son père à Duysbourg, lorsque celui-ci y transporta son industrie en 1552, et fit sa première éducation à l'école de J. Otho, de Duysbourg, qui eut pour successeur Jean Molanus, plus tard son beau-frère. Tous deux lui enseignèrent les belles-lettres, tandis que son père lui enseignait les mathématiques. Employé jeune encore dans l'atelier de son père, il y acquit une grande habileté dans la construction des instruments de mathématiques et les applications mécaniques. Les comptes de Duysbourg nous le montrent réparant l'horloge de la ville, gravant un timbre pour le conseil de régence et construisant des cadrans solaires. Il fit également des études d'architecture et construisit pour Duysbourg des aqueducs et des digues. Il s'appliqua à la gravure des cartes, coopéra à la gravure des plans de ville du *Theatrum urbium* de Georges Braun et paraît avoir acquis dans ce travail, quelques connaissances d'ingénieur militaire. Il était habile topographe comme son père et ne tarda pas à remplacer celui-ci dans les travaux d'arpentage, qui étaient l'une des ressources les plus productive de l'industrie de la famille. En 1571, il dresse un plan de la commune de Duysbourg et rectifie ses limites. A la demande de Jacques d'Eltz, archevêque et Electeur de Trèves, il dresse une carte de l'archevêché. Guillaume de Nassau le charge de dresser la carte du comté de Catzenelnbogen. Il arpente la ville de Cologne et en publie une carte avec l'indication des vestiges romains qui s'y trouvaient. Enfin, en 1586, il avait commencé le levé du pays de Hesse, travail que la mort l'obligea d'abandonner et qui fut repris et achevé par son fils Jean.

Il épousa, à Dusseldorf, Elisabeth Monheim, fille de Jean Monheim, ou Monhemius, recteur du collège de cette ville. En 1572, il obtint les droits de bourgeoisie à Duysbourg et devint l'un des membres les plus actifs de son administration communale; il fut échevin en 1578, et commanda, en cette qualité, la canonnade pour la réception du duc de Clèves en 1586.

Arnold Mercator était à la fois un savant et un lettré; en 1563, il retrouva à l'abbaye de Werden, sur la Roer près de Duysbourg, le célèbre *Codex argenteus*, manuscrit du ve siècle exécuté en Italie, renfermant la traduction gothique de la Bible par Uphilas, évêque arien, écrite en lettres d'or et d'argent sur parchemin pourpre, avec texte grec et latin en regard. Arnold prit copie de quelques fragments qu'il donna à son père comme modèles de calligraphie pour son industrie cartographique. Gérard Mercator fit connaître cette précieuse découverte à ses amis Gesner, de Zurich, P. Grasser,

d'Augsbourg et Georges Cassander, de Bruges; la trouvaille de ce précieux manuscrit ignoré fit grand bruit dans le monde savant et devint l'objet de profondes dissertations. En 1669, il fut acquis par l'université d'Upsal, où il est conservé dans une couverture d'argent.

En 1580, Arnold Mercator prit la direction des ateliers de son père, qui aspirait au repos afin de se livrer à ses études. Il mourut le 6 juillet 1587 des suites d'une pleurésie. Sa femme, Elisabeth Monheim, ne lui survécut guère et décéda le 17 août 1591. Ils avaient eu treize enfants, quatre fils et neuf filles; trois seulement sont connus Jean, Gérard (le Jeune) et Michel.

Nicolas Mercator cité par Montucla, originaire du duché de Hostein, mathématicien distingué et l'un des premiers membres de la Société royale de Londres en 1660, était probablement l'un des descendants d'Arnold Mercator. A la mort de Nicolas on reconnut par l'examen de ses papiers qu'il s'occupait d'astrologie judiciaire.

Général Wauwermans.

Van Raemdonck, *Mercator, sa vie et ses travaux*.

MERCATOR (*Barthélemy*), géographe, né à Louvain en 1540, mort à Duysbourg en 1568, second fils de Gérard de Cremer, dit Mercator et de Barbe Schellekens. Après qu'il eut terminé ses études à Duysbourg, son père l'envoya au collège de la Sapience à Heidelberg pour y apprendre la philosophie, le grec et l'hébreu. D'une complexion plus délicate que ses frères, Gérard Mercator le destinait à reprendre la direction de son atelier géographique. En 1563, il publia à Cologne un *Traité élémentaire de cosmographie* renfermant des commentaires de la *Sphera mundi* de Jean de Sacrobosco, qu'il dédia au chancelier du duc de Clèves, Henri Barsius Oliferus. Il mourut à l'âge de vingt-huit ans, déjouant les belles espérances qu'il avait fait concevoir à ses parents.

Général Wauvermans.

Van Raemdonck, *Mercator, sa vie et ses travaux*.

MERCATOR (*Gérard de Cremer*, dit), géographe, cosmographe et mathématicien, né à Rupelmonde (Flandre orientale), le 5 mars 1512, mort à Duysbourg, le 5 décembre 1594. Son père, Hubert de Cremer, appartenait à une famille d'ouvriers originaire de Rupelmonde, qui, poussée par les besoins de la vie, émigra, au xve siècle, dans le duché de Juliers et se fixa dans le village de Gangelt. Les émigrés y vécurent dans une extrême médiocrité, et Hubert lui-même exerça le très modeste métier de savetier. La misère le ramena à Rupelmonde dans les premiers mois de l'année 1512 avec sa femme enceinte et deux ou trois enfants. Il y fut généreusement accueilli par son oncle Gisbert de Cremer, chapelain ou curé de l'hospice de Saint-Julien, qui avait réalisé une petite fortune, fruit de ses économies. Peu de temps après le retour d'Hubert, sa femme accoucha, dans la maison de son oncle, d'un fils qui fut notre illustre géographe. Elevé chez son oncle, le jeune Gérard de Cremer reçut à l'école de Rupelmonde sa première éducation, que le chapelain compléta ensuite par l'enseignement des rudiments du latin. A l'âge de quinze ans, Gérard fut admis, par la protection de son parent, dans la classe des pauvres du collège Hiéronymite de Bois-le-Duc, où il demeura trois ans et demi. Il y fit de bonnes études, et, ne se sentant aucune vocation pour la carrière ecclésiastique à laquelle son oncle le destinait et qu'avaient déjà embrassée ses deux frères aînés, il obtint son inscription, à l'âge de dix-huit ans et demi, dans la classe des indigents de l'université de Louvain. Le jeune Gérard fut immatriculé, le 29 août 1530, au collège du Porc de la Faculté des arts. Il en sortit, probablement au mois d'octobre 1532, avec le diplôme de maître ès arts, c'est-à-dire de licencié. L'étudiant ne paraît pas avoir aspiré au bonnet de docteur, qui lui eût ouvert la carrière de l'enseignement académique, mais l'eût obligé en même temps à des dépenses auxquelles ses modestes ressources ne pouvaient suffire.

Parmi les pédagogues qui, en dehors

de la classe principale où l'on enseignait exclusivement la philosophie d'Aristote, donnaient aux élèves les cours purement scientifiques, Gérard de Cremer eut la bonne fortune de rencontrer un jeune savant, à peine plus âgé que lui, Gemma Frisius, élève d'Apianus d'Ingolstadt, qui, à la sollicitation de Charles-Quint, très fervent cosmographe, était venu se fixer à Louvain. Gemma, né à Dokkum, en Frise, s'était déjà fait une réputation par la publication des *Commentaires de la cosmographie d'Apian* (1529). Gérard ne tarda pas à se passionner pour l'enseignement du jeune maître, et des relations d'amitié intime s'établirent entre eux. Gemma fit connaître à son disciple les tendances de l'école allemande dans laquelle se réveillait l'école ptoléméenne, grâce à la vulgarisation, par l'imprimerie, du manuscrit du célèbre géographe grec. Il lui montra aussi l'espèce de désarroi de l'école nouvelle, qui cherchait à représenter sur le système des cartes ptoléméennes conçues pour les espaces limités, les espaces immenses découverts en Asie, en Afrique et en Amérique depuis la fin du xve siècle. On était d'accord pour constater qu'il fallait désormais des méthodes nouvelles pour étendre les cartes, de manière à pouvoir y représenter à la fois l'ancien monde et les continents nouveaux. On reconnaissait également que les méthodes pratiquées jusqu'alors par les pilotes *pour faire le point*, c'est-à-dire fixer en mer la position des lieux sur la carte, au moyen de l'aire du vent et de la longueur de la route, étaient absolument défectueuses, si l'on tenait compte de la courbure de la terre, et qu'il fallait recourir à des procédés plus rigoureux fondés sur la connaissance des longitudes et des latitudes. De ce fait naissaient une nouvelle difficulté et un nouveau problème : de temps immémorial on avait appris à mesurer les latitudes angulaires par l'observation des astres, mais pour les longitudes on était réduit à la mesure des itinéraires exprimés en stades, fournissant ce que l'on nommait la longitude stadiale, qu'il fallait alors réduire en longitude angulaire en se basant sur la grandeur encore très hypothétique du rayon terrestre ; la recherche d'une méthode directe pour mesurer les longitudes angulaires s'imposait à tous les esprits.

L'enseignement de la cosmographie donné à Ingolstadt par Apian était devenu célèbre par l'ingénieuse application de la méthode intuitive. Il possédait une habileté toute spéciale pour créer au moyen de ficelles et de cartons, de petits appareils propres à montrer les détails du mouvement des corps célestes, ce qui le conduisait à fabriquer des instruments pratiques pour en mesurer l'amplitude. Il est probable que Gemma, élève d'Apian, pratiqua la même méthode à Louvain, et l'on sait, par ses écrits, qu'il perfectionna les appareils de mesurage, tant des longueurs que des angles, en usage dans l'arpentage et les observations astronomiques. Ce fut un trait de lumière pour le jeune Gérard de Cremer; obligé par la modicité de ses ressources de renoncer à l'enseignement et de faire choix d'une carrière manuelle au sortir de l'université, il résolut de se vouer au métier de géographe.

Nous disons *métier*, car à cette époque le géographe était loin d'être toujours un savant, et la géographie une science. Elle était pratiquée par des agents commerciaux auxquels on s'adressait pour tracer les itinéraires destinés à guider les caravanes de marchandises, dans les contrées dont il n'existait pas encore de cartes régulières, et aussi les portulans en usage dans la marine. Pendant les périodes de chômage, le géographe employait à ce travail les loisirs des chefs de caravane et des capitaines de navire momentanément sans emploi, dont en même temps l'expérience lui apportait sans cesse des renseignements nouveaux et enrichissait ainsi les collections de son officine, qui, à défaut d'*atlas*, devenaient très précieuses à consulter. En échange de ces services, ces dessinateurs improvisés obtenaient la protection du géographe près des marchands pour contracter de nouveaux contrats d'engagements. L'officine du géographe n'était,

d'ailleurs, pas seulement un atelier de dessinateur et un bureau de placement pour ces agents commerciaux qui jouent encore un rôle considérable dans toutes les entreprises commerciales du XVIe siècle, il s'y joignait souvent une industrie de fabrication d'instruments de précision à l'usage de la marine; après l'invention de la gravure, un commerce de cartes gravées et d'estampes vint accroître encore son importance. C'était un métier lucratif, — car le géographe touchait souvent une part des bénéfices d'expéditions commerciales heureuses, sagement préparées avec son concours — et qui n'exigeait que de l'érudition et un certain talent artistique. Gérard de Cremer, animé de l'amour de la science et possédant une instruction supérieure à ceux qui le pratiquaient ordinairement, pouvait espérer en l'adoptant y développer les progrès de la géographie et acquérir, avec l'aisance, un certain renom scientifique que la médiocrité de sa condition lui refusait à l'université (1).

Gemma Frisius encouragea son disciple à poursuivre ce projet. La création d'un atelier de fabrication d'instruments de mathématique et de gravure de cartes, à Louvain, était assurée d'une vente considérable dans la nombreuse population d'étudiants et de savants que l'*Alma Mater* y attirait. Lui-même en avait probablement fait l'expérience par la vente de quelques objets de son invention, que sa profession de médecin et de professeur lui interdisait d'étendre sur une plus large échelle et de transformer en commerce. L'atelier de Mercator lui permettrait de faire confectionner dans de bonnes conditions et de mettre à l'essai des instruments, tels que le *bâton de Jacob*, le rayon astronomique ou l'*arbalestrille*, l'anneau astronomique, le carré nautique qu'il décrit dans ses *Commentaires de la cosmographie d'Apian* et dont il a popularisé l'usage.

Pour fonder un atelier, un apprentissage du métier manuel s'imposait. Il est probable que, dès les premières années du séjour de Mercator à l'université, les deux amis consacraient la principale partie de leurs loisirs à battre, polir, limer le fer et le cuivre pour exécuter des modèles d'instruments. On sait que Gemma enseigna à son élève le dessin, la gravure et l'enluminure des cartes, travail dans lequel le disciple, par son talent naturel, ne tarda pas à égaler et à dépasser le maître. Ses études terminées, Mercator s'établit à Louvain, où il vécut du produit de leçons et de répétitions, tout en se consacrant à l'apprentissage du métier qu'il comptait adopter. Afin de donner une direction pratique à ses études, il entreprit l'exécution d'une carte de *Terre sainte*, dont la vente semblait devoir être productive. Depuis que Martin Luther avait affiché à Wittenberg ses célèbres propositions (1517), les controverses du moine Augustin révolté, avec ses adversaires les Dominicains, attiraient tous les esprits vers l'étude des questions religieuses; la publication d'une carte de la Palestine, dressée d'accord avec la version des Ecritures, était évidemment un travail opportun. Mercator s'y livra avec ardeur en se guidant par la critique de tous les documents qu'il put se procurer et qu'il compara à la Bible. Avec plus d'expérience des hommes, il eût hésité sans doute à entreprendre ce travail, qui n'était pas sans danger, en un temps où tous les savants de la Belgique penchaient visiblement vers la Réforme et où la possession d'une Bible suffisait pour provoquer une accusation d'hérésie. Son orthodoxie fut aussitôt suspectée.

Apre au travail, il ne négligeait pas l'étude de la philosophie et de la nature dont l'enseignement l'avait charmé à l'université; il composa même à cette époque un essai philosophique sur l'histoire de la création, qu'il ne publia que

(1) Il est probable que ce fut le choix de cette carrière qui lui fit adopter, dès son entrée à l'université, le surnom de *Mercator* (marchand), destiné à devenir une véritable enseigne commerciale. Le docteur Van Raemdonck explique l'origine de ce surnom scientifique de la manière suivante : « *Cremer*, *kreymer* ou *kraamer*, signifie « en flamand, *marchand avec échoppe* (*koopman* « *met een kraam*), mot qui, d'après Kilian, se tra- « duit en latin par *tabernarius*, *venditor mer-* « *cium*, et avec un peu d'extension par *mer-* « *cator*. »

soixante ans plus tard, sous le titre de : *De mundi creatione ac fabrica liber* (Livre de la création et fabrique du monde). Avec la présomption et l'esprit d'indépendance d'un jeune savant de vingt et un ans, frais émoulu de l'université, ses propres indiscrétions, sans doute, dévoilèrent qu'il y soutenait, en dépit de la scolastique officielle de l'université, que sur bien des points la Genèse ne s'accordait pas avec la doctrine d'Aristote, tout en s'efforçant de les concilier. C'était trop, au moment où Pierre Ramus était expulsé de l'université de Paris pour des faits semblables. Mercator le comprit et jugea prudent de quitter Louvain ; il se rendit à Anvers, raconte-t-il, dans un écrit de sa vieillesse, « pour scruter profondément « les mystères de la nature, pendant que « les vains propos de ceux que j'avais « laissés derrière moi, ne cessaient de « me poursuivre et de m'ennuyer jusque « dans ma retraite ». On comprend mal un jeune homme de son âge, vivant du produit de son travail journalier, se livrant tout à coup à une semblable recherche philosophique et choisissant à cet effet, non quelque retraite solitaire, mais précisément la ville du pays où la vie était la plus dispendieuse et la plus active. Il faut chercher à ce voyage et à ce séjour à Anvers d'autres motifs. Il est probable que Mercator n'ayant reçu de leçons de gravure de cartes que de Gemma Frisius, qui n'était pas graveur lui-même, et se voyant obligé de quitter Louvain, fit choix du séjour d'Anvers pour se perfectionner dans l'un des ateliers déjà en réputation, celui des Liefrinck, par exemple. A Anvers, grand centre de commerce, il pouvait également se créer des relations avec les marchands étrangers, très fructueuses pour une officine de géographe. Nous manquons malheureusement de renseignements à ce sujet.

L'apaisement s'était fait à Louvain par sa prudente retraite, et, riche de la pratique acquise, Mercator y revint en 1534 fonder l'établissement géographique et la fabrique d'instruments qui devaient lui assurer une existence indépendante. Deux ans plus tard, il se créait une famille en épousant Barbe Schellekens, fille d'un employé attaché à l'administration financière de l'université. La carte de Terre sainte (*Amplissima Terræ Sanctæ descriptio*) fut la première des publications importantes de l'atelier de Mercator. Dédiée à François Craneveld, conseiller au conseil de Malines, elle parut en 1537. D'après ce que nous en savons, car ce document est perdu, elle se distinguait par la perfection du travail d'exécution qui devint en quelque sorte la caractéristique des produits de son atelier, et qui a fait dire qu'il était « digne de la patrie de « Rubens ». « Mercator », disait Pierre Bertius de Beveren, géographe de Louis XIII, « excellait dans la gravure « jusqu'à faire des miracles d'art ». Tout prouve que Mercator attachait une haute importance à cette perfection, à cette précision d'exécution trop négligée avant lui. En 1540, en effet, nous le voyons, à l'imitation d'Albert Dürer, publier un petit cahier de modèles d'écriture cursive : *Litterarum calmarii, quos Italicus cursovæques vocat scribendum ratio*, destiné à régler la forme des inscriptions sur les cartes, sans nuire par leur surcharge à la clarté du dessin. Il ne renonce pas encore à l'emploi des perspectives cavalières, dont il avait été fait grand abus avant lui, mais il s'efforce de simplifier ces petites représentations qui tendent à effacer sur les cartes les traits principaux du tracé géométrique et les réduisent à l'état d'un système de signes conventionnels. Un fait caractéristique plus important encore, c'est le sévère esprit de critique avec lequel il s'applique à rectifier dans sa carte de Terre sainte, par la comparaison des faits, tous les documents antérieurs fournis par les travaux de Ziegler, Brocardus, etc., qu'il compare non seulement à la Bible, mais encore à des documents de première main, tels que les récits du voyage en Terre sainte de son compatriote Josse de Ghistelle, une carte nautique ou portulan manuscrit conservé à Jérusalem, ainsi que nous le révèle une lettre autographe adressée en 1576

à Masius. « A la dextérité de main », disait Furnerius, son contemporain à Louvain, « il joignait la sagacité de « l'esprit », et, sous le rapport historique, ses conclusions attirèrent, plusieurs années après, l'attention de ses savants compatriotes Cassander et André Masius. La carte de Terre sainte marque en quelque sorte le début de la réforme de la géographie philologique, à laquelle Mercator eut une grande part.

Les premiers efforts de Mercator, dans l'établissement fondé à Louvain, tendirent à perfectionner la fabrication des instruments de précision. Il ne se contentait pas d'imiter les bons modèles connus, mais s'efforçait de les améliorer après les avoir lui-même soumis à l'essai. Au travail de l'atelier se joignit ainsi tout un ensemble d'études astronomiques et de travaux d'arpentage qui, sans aucun doute, furent fructueux pour son jeune ménage. On conserve, en effet, dans les archives du royaume, au sujet du procès de 1544 dont nous reparlerons plus loin, la preuve de certains « travaux « artistiques (*ziker costlicken werken*) », pour lesquels il se rendit, en 1541, chez l'archevêque de Valence et chez l'évêque d'Arras, et aussi de travaux d'arpentage exécutés, en 1543, à la demande de l'abbé de Saint-Pierre et du prévôt de Saint-Bavon à Gand, pour decider une contestation de propriété qui s'était élevée entre eux. Ces travaux ne furent pas les seuls de ce genre.

De 1537 à 1540, il exécuta un levé de la Flandre, dont la carte n'avait jamais été dressée jusqu'alors, qu'il publia en 1540 sous le titre de Carte de Flandre : *Vlaenderen. Exactissima Flandriæ descriptio.* C'est une carte de grand format ($1^m,24$ sur $0^m,95$) renfermée dans un élégant cadre artistique du type des cartes plates ou topographiques (on disait alors chorographiques), sans aucune indication de parallèle ni de méridien. Il est hors de doute que Mercator appliqua à son levé la méthode de triangulation indiquée par Gemma Frisius en 1533, dont Ad. Quetelet a dit : « Ses « idées sont tout à fait dirigées dans le « sens moderne ». Cependant les procédés d'exécution adoptés par Mercator ont donné lieu à de sérieuses discussions. Faut-il croire, comme le suppose le Dr Van Raemdonck, que le topographe exécuta d'abord, ainsi qu'on le fait généralement de nos jours, la triangulation d'un canevas trigonométrique qu'il remplit ensuite au moyen de levés de détails? La chose n'est guère admissible. L'imperfection des instruments dont Mercator pouvait disposer, ne permettait d'obtenir qu'un réseau trigonométrique d'une exactitude très contestable, et l'on peut affirmer qu'il eût été dans l'impossibilité d'achever son travail, y compris la gravure de la carte, dans le court espace de trois années, d'autant plus que la rigueur des hivers de 1538 à 1540, eût empêché pendant plusieurs mois toute opération sur le terrain. Il est beaucoup plus probable que Mercator y appliqua une méthode alors généralement pratiquée par tous les topographes de l'époque, les Deventer, les Surhon, les Sgrooten, etc., pour l'exécution de travaux semblables. Les officines de géographes recueillaient soigneusement, nous l'avons dit, les renseignements sur les distances itinéraires séparant les villes principales. Au moyen de ces distances, il était possible de dresser une triangulation assez approximative d'une contrée, sans être obligé de se rendre sur le terrain. Mais ce travail de cabinet demandait à être rectifié, car beaucoup de ces distances itinéraires étaient mesurées sur des routes sinueuses et, par conséquent, supérieures à la distance réelle à vol d'oiseau. Quelques voyages d'été suffisaient pour opérer ces rectifications sur un premier projet de carte, en même temps qu'on y inscrivait une foule de détails dont ces itinéraires ne tenaient aucun compte : le cours des rivières que les routes commerciales traversaient, la forme des côtes de la mer, les lacs, etc. L'habileté et l'esprit d'observation jouaient un grand rôle dans cette rectification. Ce qui est surtout remarquable dans la carte de Flandre de Mercator, c'est la grande précision des détails qu'il réussit à établir avec des moyens très imparfaits, ainsi que le

prouve le bel exemplaire conservé au musée Plantin à Anvers, et qu'une heureuse circonstance a fait retrouver dans une vente particulière en 1870, alors qu'on le croyait perdu. Depuis cette époque l'administration communale d'Anvers en a fait exécuter une reproduction fac-similé, répandue dans toutes les grandes bibliothèques.

Tout en appliquant ses soins au travail de cette carte, Mercator poursuivait la fabrication des instruments de mathématique qui par leur précision acquirent bientôt de la réputation. « Mercator », disait son compatriote et contemporain Beausardius », est, de l'aveu de « tous, le plus habile fabricant d'ins- « truments de notre époque ». Il est probable que Gemma Frisius demeura associé à ses travaux, au moins par les conseils qu'il donnait à son ancien élève, et contribua à sa réputation. En 1540, Gemma publia un opuscule *Sur l'usage de l'anneau astronomique*, qu'il adressa à l'empereur avec un modèle de l'instrument (sans doute fabriqué dans l'atelier de Mercator). Sur l'ordre de Charles-Quint, Mercator exécuta une collection complète d'instruments d'observation qui suivit l'empereur dans ses campagnes. Lorsqu'elle eut été détruite en 1546 dans l'incendie du camp d'Ingolstadt, Mercator fut aussitôt chargé de la remplacer par une collection nouvelle.

Ces travaux d'atelier, purement industriels, ne détournaient pas Mercator des études de science pure auxquelles il consacrait ses loisirs. Suivant Delambre et Ad. Quetelet, Gemma Frisius fut le premier qui eut l'idée de mesurer la différence des longitudes par la différence du temps du passage du soleil au méridien estimée à l'aide du chronomètre. On peut croire que Mercator eut une certaine part à cette importante proposition, sur laquelle repose encore de nos jours la meilleure méthode de détermination des longitudes.

La géographie était pour Mercator le sujet de ses études de prédilection. « Je m'y consacre entièrement, » écrivait-il plus tard, « rien au monde ne me « plaît davantage, à tel point que d'au- « tres occupations, fussent-elles néces- « saires, me sont à charge ». Cette vocation du jeune savant se trouve confirmée par l'heureuse découverte, faite en 1878, d'un petit ouvrage datant des premières années de la création de son atelier, et dont le souvenir avait été perdu, son existence n'étant signalée par aucun de ses biographes. En feuilletant à New-York un ancien *atlas* de Mercator, on y retrouva avec étonnement une *pièce détachée* représentant une mappemonde gravée de forme très originale, datant de 1538 et portant la signature autographe de Mercator, avec une dédicace manuscrite à son ami D. Lellio Aldema. Le globe terrestre y est représenté sous la forme bis-hémisphérique préconisée par Oronce Fine, l'une des figures représentant l'hémisphère boréal, l'autre l'hémisphère austral. Ces deux hémisphères, établis sur un méridien médian commun, se touchent suivant l'équateur et sont renfermés dans un cadre de $0^m,52$ sur $0^m,35$. A la demande du Dr Van Raemdonck, la Société de géographie de New-York en a fait exécuter une reproduction fac-similé qui nous permet d'apprécier toute l'importance de la découverte. L'ouvrage ne porte pas de titre, mais d'après une inscription faite dans un cartouche, le docteur Van Raemdonck l'a intitulé *Image du Monde* (Orbis Imago). Il est dédié à Jean Drosius (probablement Jean Droeshout, de Bruxelles, ancien condisciple de Mercator à l'université de Louvain). Cette petite mappemonde, d'une forme élémentaire, occupe une place considérable dans l'histoire du grand géographe, car elle nous permet de suivre en quelque sorte pas à pas (à défaut de toute œuvre écrite) et l'évolution de ses idées aussi bien dans le domaine de la géographie philologique que dans celui de la géographie mathématique, et la sagesse des conceptions successives qui préparent par degrés la grande réforme à laquelle il doit le titre glorieux de créateur de la science moderne.

Ce qui frappe tout d'abord d'étonnement en examinant cette mappemonde,

c'est la précision d'information qui permet de représenter les grandes découvertes faites dans le nouveau monde par les Portugais, les Espagnols et les Anglais, à une époque où, dans tous les pays, il existait encore une interdiction absolue, sous des peines très sévères, de faire connaître les découvertes des voyageurs nationaux. Elle serait absolument inexplicable si l'on ne savait qu'à Anvers, non loin de Louvain, se trouvait le centre d'un commerce cosmopolite, intéressé à encourager la production de bonnes cartes destinées à faire connaître les routes commerciales, et disposé à y concourir par tous les moyens en son pouvoir. C'est ce qui explique le succès considérable qu'eut, pendant bien des années, ce petit ouvrage, dont la vente est encore fructueuse en 1567, ainsi que l'attestent les livres de l'imprimerie de Plantin. Pour ce qui concerne le vieux monde, Mercator se garde d'innover: il copie visiblement l'Europe de Ptolémée, en conservant son premier méridien des *îles Fortunées* qu'il suppose être les îles Canaries (15 à 20° O. de Paris), et même les erreurs admises par Ptolémée, telle que l'étendue de 62° de longitude qu'il suppose à la mer Méditerranée que l'on sait aujourd'hui ne pas dépasser 41°36′45″ de Gibraltar à Alexandrette.

Quoique fidèle adepte de l'école ptoléméenne, dont l'autorité n'était pas contestée dans le monde savant, Mercator montre une certaine indépendance d'idées dans la forme qu'il adopte pour le canevas de parallèles et de méridiens (qu'on a nommé depuis le *système de projection*) sur lequel il rapporte la position des lieux nouvellement découverts. C'est qu'en effet, de son temps, les esprits étaient fort partagés sur la manière dont il fallait prolonger ce canevas au delà des limites de l'Europe. La méthode qu'il convenait d'adopter était l'objet de nombreuses controverses qu'il importe de rappeler. La terre sphérique n'étant pas développable sans déchirement sur un plan, Ptolémée indique deux méthodes (probablement pratiquées avant lui dans l'école grecque) pour la représenter sur un plan, méthodes propres à atténuer autant que possible les erreurs de distances relatives des lieux et la forme des surfaces qui résultent de ces déchirements. Elles sont l'une et l'autre basées sur la substitution à la sphère d'un cône tangent suivant le parallèle moyen de la surface à représenter, qui par sa forme courbe s'en rapproche plus exactement que le plan tangent et qui lui-même peut être rigoureusement développé sur un plan sans déchirement. Elles constituent ce qu'on a nommé les *projections coniques*. Dans la première, que d'Avezac désigne sous le nom de *projection holoschère* (obtenue en gros), il suppose les méridiens de la sphère développés sur les génératrices du cône et les parallèles sur les cercles concentriques à la base, ce qui revient à supposer les *fuseaux* de la sphère compris entre les méridiens développés sur la face du cône, en même temps qu'on les étend pour couvrir les espaces blancs qu'ils laissent entre eux et dont la grandeur croît à mesure qu'on s'éloigne du parallèle médian. Dans cette méthode de représentation, les erreurs de distance dans le sens longitudinal croissaient progressivement à mesure qu'on s'éloignait du parallèle moyen. Dans la seconde, que d'Avezac nomme *projection homéotère* (plus ressemblante), on s'efforce de corriger ces défauts par une méthode empruntée à Hipparque. Ce dernier rapporte sur chacun des parallèles développés, leur grandeur exacte mesurée sur la sphère, à partir du méridien médian et représente les méridiens par une courbe joignant leurs extrémités, ce qui revenait à allonger et à courber les fuseaux eux-mêmes, d'une manière tout empirique (pour supprimer les intervalles laissés entre eux dans la méthode holoschère). Aussi longtemps que les surfaces à représenter ne dépassaient pas les dimensions de l'Europe, c'est-à-dire environ 90° en latitude et en longitude (45° à partir du parallèle et du méridien du centre de la carte), ces deux méthodes de Ptolémée paraissent suffire à tous les besoins et présenter toute l'exactitude désirable. Mais le XVIe siècle voit naître de nouvelles né-

cessités par l'extension du monde connu. Tel était l'esprit de routine qui régnait dans la science qu'on se borna à étendre les limites du canevas de Ptolémée par des procédés analogues, afin d'embrasser des espaces plus étendus, s'étendant sur 360° en longitude et 180° en latitude, sans se préoccuper davantage des erreurs qui devaient en résulter. En 1507, Jean Ruysch avait appliqué la projection conique holoschère à la représentation de la surface totale du globe; en étendant le *manteau conique* de Ptolémée, il en était arrivé à représenter l'hémisphère austral par une surface double de l'hémisphère boréal. En 1511, Sylvanus, bientôt imité par Werner, Apian, Gemma, construit une mappemonde conique homéotère, qui donne à la sphère terrestre la forme grotesque d'un *cœur humain* (d'où est venu le nom de *projection cordiforme*).

Sous l'empire de la routine, le principe d'une représentation scénographique qui avait toujours dominé dans la cartographie, disparaît; on s'efforce de représenter la terre entière sous forme d'une figure unique, pour établir un rapport immédiat entre toutes ses parties. En dépit de toutes les règles de la perspective, on crée des formes bizarres où ne se retrouve plus la symétrie de l'hémisphère boréal et austral.

Au commencement du XVIe siècle déjà, une réaction s'était manifestée contre cet empirisme de la cartographie. Les marins, gens pratiques, continuaient à faire usage de *portulans* tracés sur un plan suivant la méthode pratiquée chez les Grecs et attribuée à Eratosthène, pourvue d'une rose des vents. Ces cartes marines leur permettaient à tout instant de *faire le point* (c'est-à-dire de fixer le lieu où ils se trouvaient sur la mer) par le tracé de la route au moyen du *rumb de vent* qu'ils avaient suivi, et de la distance parcourue (mesurée par l'estimation du temps et de la vitesse). Ils repoussaient l'emploi de la projection conique avec méridiens courbes ou convergents inconciliables avec cette pratique. En 1458, le prince Henri de Portugal avait complété les portulans, en prescrivant à ses capitaines de navire d'y inscrire un quadrillage de méridiens et de parallèles équidistants, permettant de déterminer pour chaque lieu la latitude et la longitude. En réalité, ce système cartographique, dit *projection du prince Henri*, répondait à l'idée d'une projection cylindrique holoschère, exécutée sur un cylindre tangent suivant l'équateur (1). L'usage de ces cartes, ne représentant en général que les côtes de la mer, s'étendit aux continents dans certaines cartes destinées à représenter des découvertes maritimes, telles, par exemple, que la carte exécutée, en 1513, par Waldseemuller reproduisant les découvertes d'Americ Vespuce. Elles sont encore désignées aujourd'hui sous le nom de *planisphères*, et par la simplicité et l'unité de leurs formes et détails, elles se prêtaient très bien à des représentations de l'ensemble du globe, usage auquel elles sont restées consacrées. En 1521, Benedetto Bordone, imité ensuite par Franciscus, par Sébastien de Munster et même par Ortelius, imagina de les transformer, par des procédés empiriques, en projection homéotère qui offrait les deux hémisphères sous une forme symétrique dans la même figure.

Dans sa mappemonde de 1538, Mercator évite ces procédés nouveaux de représentation qui s'écartent notablement des méthodes ptoléméennes (peut-être parce qu'il en reconnut déjà la défectuosité géométrique, ainsi que nous le verrons par la suite) et, fidèle à la doctrine de l'école, il en revient à la projection cordiforme. Mais son esprit

1. Les portulans des anciens étaient construits sur le *diaphragme* parallèle moyen de la Méditerranée s'étendant des colonnes d'Hercule (Gibraltar) à l'île de Rhodes (36° de latitude nord). Ce furent, paraît-il, les Génois et les Catalans qui les premiers y introduisirent un quadrillage de parallèles et de méridiens, et le degré du parallèle de 36° étant plus court que celui de l'équateur, il fallait y admettre deux échelles différentes pour les longitudes et les latitudes. Ces cartes répondaient à l'idée de ce qu'on a nommé depuis, une *projection cylindrique à double pénétration*, suivant le parallèle et l'antiparallèle de 36°. Le prince Henri, en prescrivant l'égalité des échelles, la transformait en une *projection cylindrique tangente* suivant l'équateur.

éminemment pratique se refuse à admettre la difformité de représentation du globe sous forme d'un manteau ou d'un cœur, ainsi que le défaut de symétrie du globe austral et boréal, et il adopte l'idée préconisée en 1518, par le dauphinois Oronce Fine, de renoncer à l'usage d'une représentation monosphérique qui conduit à une extraordinaire déformation de la zone australe, pour y substituer une représentation bis-hémisphérique de la zone boréale et australe par deux images semblables, séparées par l'équateur. En adoptant ce système, que le Dr Van Raemdonck nomme *double cordiforme*, il reste rigoureusement fidèle aux principes de l'école, sans méconnaître toutefois qu'il ne satisfait en aucune façon aux besoins de la navigation (on n'y voit, en effet, aucun tracé de la rose des vents). Mais déjà il est possible de tracer en entier sur la zone boréale les principales lignes de navigation vers les Antilles que fréquentaient les navires d'Anvers de cette époque; les routes encore mystérieuses parcourues autour de l'Afrique vers les Indes orientales sont plus difficiles à indiquer d'une manière continue, à cause de la division de la mappemonde en deux parties sur l'équateur.

La publication de *l'Image du Monde* fut suivie, en 1541, de celle d'un globe terrestre (*globus terræ*) dédié au conseiller Nicolas Perrenot de Granvelle (père du cardinal). Il existe encore d'assez nombreux exemplaires de ce globe dont l'enveloppe est formée de douze fuseaux répondant à un développement total de 128 centimètres suivant l'équateur (0m,408 de diamètre). Une reproduction, en a été faite, en 1875, par l'institut cartographique militaire de Bruxelles, au frais du ministre d'État Malou. On constate dans ce travail les premières traces d'une étude critique très sérieuse pour ramener les formes des diverses parties du globe à leur mesure exacte : la longueur de la Méditerranée est déjà réduite de 62° à 58° (ce que Lelewel considère avec raison comme la pierre de touche du progrès). Mercator adopte pour premier méridien, comme sur sa mappemonde de 1538, celui des îles Canaries, dont il fixe mieux la position en le faisant passer par l'*île de Fortaventure* (16° 20′ O. de Paris), et chose surtout remarquable, il y dessine la *rose des vents* que la forme courbe des méridiens de la carte de 1538 l'avait empêché d'y tracer. Ce fait semble indiquer que, dès cette époque, il était préoccupé de la recherche d'un système, plus favorable que la projection cordéiforme, pour dresser de bonnes cartes également applicables à la marine. Une inscription du globe nous apprend que Mercator rédigea une notice sur l'usage du globe (*Libellum de usu globi*), fait confirmé, d'ailleurs, par son ami Ghimnius, qui affirme que cette notice fut présentée à l'empereur. Ne faut-il pas voir dans cette notice celle du même titre que Gemma Frisius présenta également à Charles-Quint, et au sujet de laquelle Ad. Quetelet raconte l'anecdote suivante : « Suffridius rapporte que Charles-Quint avait indiqué une erreur à « Gemma, que celui-ci s'empressa de « rectifier et qu'il dédia l'édition corrigée « à l'empereur ». Dans ce cas, il faudrait admettre que Charles Quint fut l'un des collaborateurs de Mercator dans l'exécution de ce globe. Disons immédiatement que Mercator construisit, comme pendant à ce globe, un globe céleste (*globus cœli*), qu'il dédia en 1551 à Georges d'Autriche, prince-évêque de Liége.

La vie laborieuse de Mercator fut troublée en 1544, par un événement sur lequel plane encore un profond mystère, qu'on a nommé le *procès des bourgeois de Louvain*. En février vint tout à coup à Louvain, le procureur général Du Fief, porteur d'une liste de quarante-trois bourgeois *accusés d'hérésie*, parmi lesquels Mercator, dont le nom (De Cremer) n'était même pas exactement indiqué, car il figure au procès sous la désignation de « maître Geerts (Gheraerts), « mari de la fille Schellekens ». Des perquisitions rigoureuses furent opérées chez tous les accusés pour y chercher les livres suspects; vingt-huit d'entre eux furent arrêtés; les autres parvinrent à

fuir. Mercator, qui s'était rendu à Rupelmonde pour régler les affaires de la succession de son oncle Gisbert de Cremer, le chapelain, ne se trouvant pas chez lui, fut aussitôt soupçonné d'avoir pris la fuite; on l'arrêta à Rupelmonde, d'après la déclaration que fit sa femme du but de son voyage, et il fut emprisonné au secret au château de cette ville. En vain le curé de sa paroisse, Pierre de Corte, et son collègue Pierre Waes, conservateurs des privilèges de l'université, se portèrent-ils garants de son orthodoxie et de la légitimité de son absence; ils furent vertement réprimandés avec menace d'être compris dans l'accusation. Le recteur de l'université Van Son intervint à son tour, réclamant, en vertu de la charte du duc Jean, le droit de le juger à son propre tribunal; on lui répondit que Mercator, par sa fuite, avait renoncé au bénéfice de ces privilèges. Cependant le recteur obtint qu'une enquête sur les faits reprochés à Mercator fût faite par le bailli du pays de Waes, et cette enquête, poursuivie chez les Frères Minimes de Malines, ne révéla aucun fait sérieux à sa charge. Il fut mis en liberté et, revenu à Louvain, il assista au supplice de ses coaccusés : deux furent brûlés vifs, un décapité, deux femmes enterrées vives, un vieux prêtre condamné à perpétuité au pain et à l'eau, à Vilvorde; la plupart des autres furent condamnés à faire amende honorable. On se demande ce que cette accusation d'hérésie pouvait avoir de fondé. Elle eut évidemment pour origine l'accusation de 1533, qui l'avait déjà obligé à se retirer à Anvers. Nous croyons reconnaître chez Mercator une tendance *intime* vers la Réforme : son départ de Louvain, ses relations ultérieures avec des hommes tels que Plantin, Ortelius, Molanus, etc., chez qui la même tendance a été constatée, la conversion au protestantisme de plusieurs membres de sa famille, nous paraissent le démontrer surabondamment. Très porté à la religiosité, Mercator ne fit jamais étalage de ses sentiments; esprit libéral, *libertin* comme on disait alors, voué tout en entier au culte de la vérité et de la science, recherchant la paix, il méprisait profondément les subtilités de la casuistique invoquées par les sectes pour justifier leurs excès et répandre le sang humain sous prétexte d'honorer Dieu. Comme son contemporain Erasme, il disait : « Je laisse aux autres chercher « le martyre, me me sentant pas digne « de cet honneur », et, comme nous le voyons par l'étude de sa vie, sa foi se bornait, ainsi que l'a définie un savant moderne, à « aspirer et espérer ».

La poursuite dont Mercator avait été l'objet, les dangers qu'il avait courus étaient de nature à le faire réfléchir à l'avenir, d'autant plus que le courant d'intolérance grandissait sans cesse à Louvain. En 1545, à la réquisition du pape Pie IV et avec l'autorisation de l'empereur, l'Alma Mater défendit d'inscrire sur ses registres et d'admettre à la jouissance de ses privilèges « ceux qui « n'auraient pas fait serment de haine à « Martin Luther, aux autres hérétiques, « et à leurs doctrines ». Bien résolu à rester étranger aux luttes religieuses, Mercator prit le parti d'émigrer à l'étranger. Il était l'unique soutien de sa famille que sa mort eût réduite à l'indigence. Une telle résolution demandait une extrême prudence, car il importait de liquider ses affaires à Louvain, pour transporter son commerce à l'étranger, sans compromettre ses relations avec les Pays-Bas et surtout avec Anvers, où ses produits trouvaient leur principal débit. Le gouvernement manifestait hautement son dépit de l'émigration d'une foule de marchands étrangers fixés à Anvers, sur la seule menace de l'établissement de l'Inquisition. Leur exode le privait de la ressource des emprunts auxquels sa détresse financière l'obligeait fréquemment de recourir. Il s'efforçait d'opposer à leur départ toutes les entraves imaginables. Mercator attendit avec résignation une occasion favorable. Son ami Cassander, savant théologien et réputé « grand convertisseur d'hérétiques », la lui offrit. Le duc Guillaume IV (dit le Riche) de Juliers, de Clèves et de Berg avait chargé Cassander d'organiser une université à

Duysbourg. En qualité de régent de l'université, Cassander proposa à Mercator la nouvelle chaire de cosmographie. Mercator s'empressa d'accepter, et en 1552 il quitta Louvain avec sa famille, qui se composait alors probablement de trois fils : Arnold, Barthélemy et Rumold et de trois filles : Emérence, Dorothée et Catherine. Il s'établit à Duysbourg et y organisa son atelier, sous la protection du duc qui l'attacha à sa cour avec le titre de *cosmographe* et une pension. L'organisation de l'université fut d'ailleurs ajournée et ne se réalisa pas du vivant de Mercator. Duysbourg, situé sur le Rhin, non loin de Düsseldorf, était alors le refuge favori des émigrés flamands pour cause de religion. Ce lieu promettait à Mercator le calme et la paix qu'il ambitionnait pour poursuivre ses études, en même temps qu'une situation très favorable pour continuer son industrie. Le Rhin lui offrait une voie commode pour se rendre à la foire de Cologne, où chaque année il trouvait un débouché pour ses marchandises, en même temps qu'il assurait ses relations régulières avec les Pays-Bas et surtout avec Anvers. Il y réinstalla son atelier. Mais, tout d'abord, il résolut de se rendre à Bruxelles, où se trouvait alors l'empereur ; il espérait se concilier ses bonnes grâces, et lui prouver que c'était uniquement par des nécessités de sa position de famille qu'il s'était décidé à l'émigration et non par opposition politique. Il emportait avec lui un anneau astronomique dont le souverain lui avait fait la commande, ainsi qu'un petit *cosmos*, véritable joyau astronomique représentant la terre entourée d'une sphère de cristal figurant le firmament avec ses étoiles et ses planètes, qu'il avait confectionné dans les dernières années de son séjour à Louvain, afin de l'offrir à titre d'hommage à Charles-Quint, « invincible et grand amateur « de mathématiques », ainsi que le disait son médecin, Pierre Baussard. Cet hommage fut parfaitement accueilli, et l'empereur s'en montra si satisfait qu'il attacha également Mercator à sa cour avec le titre d'*imperatorii domesticus*, répondant à celui de conseiller aulique (*hofsradt*), que ses enfants ont fait inscrire sur son tombeau à Duysbourg. L'accueil que Mercator reçut à Bruxelles ne fit qu'envenimer les haines qui s'étaient accumulées contre lui à Louvain. Un pamphlet, attribué à Flavius Dorpius, fut répandu à son retour à Duysbourg, et publié par voie d'affiches, l'accusant « d'occupations honteuses et « notamment de répandre des libelles « diffamatoires et bouffons contre di- « verses personnes de la ville ». Ces calomnies prirent une telle proportion que Mercator fut obligé de s'en plaindre au chancelier du duc de Clèves, Henri Barslius Oliferus, qui après une enquête réussit à y mettre un terme.

Suivant sa coutume, Mercator rédigea une description des instruments qu'il offrait à l'empereur, dont un court résumé nous montre son savoir et l'importance des études auxquelles il se livrait à cette époque. Cette notice a été retrouvée dans une collection de manuscrits de la bibliothèque de Milan sous la désignation de *Opusculo di Mercatore*. Elle porte pour titre : *Declaratio insigniorum quæ sunt in globo terrestre, cœlesti et annulo astronomico*, et est rédigée en forme de lettre. Mercator y traite de deux questions controversées de son temps, qui méritent de fixer notre attention : le premier méridien et la détermination des longitudes. Lorsque, dans son voyage de 1492, Christophe Colomb eut constaté l'existence d'un *méridien* SANS *déclinaison magnétique*, on crut avoir découvert un *méridien naturel* propre à servir de point de départ des longitudes, comme l'équateur servait de point de départ à la mesure des latitudes. Sa position fut fixée dans la bulle du pape Alexandre VI du 3 mars 1493, d'après les indications de Colomb même, à « 100 lieues à l'occident et « au midi des Açores et des îles du Cap- « Vert », désignation vague, puisque l'ouest des archipels varie, de l'île de Corvo (Açores), 33°40′ O de Paris) à l'île San Antonio (Cap-Vert, 27°45′ O. de Paris), de plus de 5°. La conférence de Tordesillas, pour résoudre cette diffi-

culté, avait fixé la position du premier méridien à 100 lieues (soit 5°) à l'ouest de l'île de Corvo, c'est-à-dire à 38°40′ O. de Paris. Cette résolution donna lieu à d'interminables discussions entre l'Espagne et le Portugal, à la suite du voyage de Magellan, au sujet de la possession des îles Moluques. On rassembla en conférence les pilotes les plus expérimentés pour la résoudre, et l'on décida même d'envoyer en commun, une expédition pour établir des repères dans les îles et marquer le point de passage du méridien dans celles qu'il traversait. Il fut impossible de s'entendre. Mercator, qui avait adopté pour premier méridien, d'après Ptolémée, celui des îles Fortunées (Canaries) dans sa mappemonde de 1538, puis plus positivement celui de Fortaventure (Canaries, 16°20′ O de Paris) dans son globe de 1541, reprend l'étude de la question et, remarquant que Colomb a fixé la position du méridien magnétique en quittant l'île de Fer (Canaries, 28° 21′ O de Paris), il fixe la position à 100 lieues au delà (soit 5°) c'est-à-dire à l'île de Boavista, la plus orientale des îles du Cap-Vert (25° O de Paris). Cette position nouvelle du *méridien magnétique* lui fut confirmée par le pilote François de Dieppe, qu'il rencontra à la cour du prince-évêque de Liège. La détermination des longitudes faisait le désespoir des marins. Mercator n'ignorait pas la solution proposée par Gemma, reposant sur l'emploi d'un *chronomètre;* mais ces instruments qu'on nommait alors *Œufs de Nuremberg*, étaient encore rares et coûteux. Mercator, répétant à Louvain les observations de déclinaison de l'aiguille aimantée faites à Ratisbonne, en déduisit le principe d'une méthode de détermination des longitudes par l'observation de l'amplitude de cette déclinaison. Le petit *cosmos* de 1552 portait un cadran avec aiguille aimantée disposée à cet effet. Ce fait explique l'importance extrême qu'il attachait à fixer d'une manière positive la position du *premier méridien*. L'observation de la longitude par la déclinaison magnétique, perfectionnée par Halley et qui s'emploie encore dans certaines circonstances, est de l'invention de Mercator, bien qu'on en ait fait honneur à Guillaume le Nautonnier, sieur de Castelfranc, en 1610.

Dès la publication de la mappemonde de 1538, Mercator indiquait son projet de publier une carte d'Europe; il est probable que ce travail fut commencé, mais qu'il resta à l'état d'ébauche. Il fut l'origine de sa grande *carte d'Europe* (*Europeæ descriptio*), publiée à Duysbourg en 1554 et dédiée à Antoine Perrenot de Granvelle (1m,59 sur 1m,32). Cette carte était tracée sur six feuilles, dont trois ou quatre, suivant Ghimnius, l'ami de Mercator, étaient déjà terminées à Louvain; les autres furent achevées à Duysbourg. Cette carte mit le sceau à sa réputation de géographe. Jusque dans ces derniers temps, on n'en connaissait aucun exemplaire original, et bien des erreurs se sont accréditées au sujet de son tracé, jusqu'à la découverte d'un exemplaire, faite dans le fond de la bibliothèque de Breslau, par Alph. Heyer en 1889. Cet exemplaire, quoique assez détérioré, a été reproduit avec une grande perfection par l'imprimerie impériale de Berlin en 1891. Contrairement aux opinions émises précédemment par Barbié du Boccage et d'Avezac, qui le supposaient exécuté sur un type de projection particulier de l'invention de Mercator, l'exemplaire que nous possédons actuellement prouve que son auteur est simplement demeuré fidèle au système de projection conique homéotère de Ptolémée. Le parallèle de tangence du cône paraît être le parallèle de 50°. Ce qui distingue surtout cette œuvre, ce sont les nombreuses rectifications de positions géographiques et de formes de continents qu'y introduit Mercator, rectifications dont la première trace se trouve déjà dans son globe de 1541.

On s'est fréquemment demandé sur quelle base Mercator opérait cette réforme et osait, d'une main hardie, transformer les cartes de ses prédécesseurs? (1).

(1) On constate de remarquables analogies entre la carte de l'Europe de Mercator et le portulan donné par Charles-Quint à son fils Phi-

Faut-il admettre qu'il opérait ces changements par simple induction? Les rares indications qu'il nous a transmises permettent cependant de fixer nos idées sur l'esprit de méthode qu'il y appliqua. L'*induction* sans nul doute y eut une part principale; c'est ainsi qu'il remarque, d'après Ptolémée, que le littoral africain descend droit au sud, tandis que tous les navigateurs lui apprenaient que, pour gagner les îles Canaries, il faut naviguer au sud-ouest; il n'hésite pas à rectifier cette direction des côtes africaines, en les inclinant au sud-ouest, ce qui entraîne le recul vers l'est de celles d'Espagne. Ce fut sur cette indication qu'il réduisit déjà sur son globe l'étendue de la Méditerranée de 62° à 58°; reculant à l'est l'Espagne, le premier méridien étant supposé invariable. « Quoique « toujours estimable, la docte antiquité « n'est pas absolue en tout », écrivait-il à Ortelius. Mais de semblables inductions n'étaient pas suffisantes pour fixer un esprit aussi positif que celui de Mercator, et il est certain qu'avant d'adopter les transformations considérables de la carte, il les soumettait à de nombreuses vérifications, basées sur la connaissance de mesures itinéraires et sans nul doute aussi, sur de plus rares déterminations de longitude et latitude qui avaient été exécutées. Les corrections étaient successives comme celles que nous faisons aujourd'hui pour dresser la carte des régions inexplorées de l'Afrique, n'hésitant pas à y inscrire le *cours probable* d'une rivière jusqu'au moment où des faits précis nous permettent d'y substituer un tracé plus rigoureusement exact. Ce fut ainsi qu'après avoir réduit la longueur de la Méditerranée à 58° sur son globe, il fut amené à la réduire encore à une moindre étendue, 53° 20′, sur sa *carte d'Europe*. « C'était encore loin de la juste proportion » disait Lelewel, dans son langage très coloré », mais *c'était un progrès prodigieux*. Mercator n'exécutait, d'ailleurs, ces corrections qu'avec une extrême prudence et circonspection; il disait : « Pour que les notions acquises « par une longue expérience puissent « nous servir à bien connaître la vérité, « et non à nous masquer l'erreur, il « faut rejeter celles de ces notions que « des raisons évidentes ont trouvées fausses, et conserver celles qui nous paraissent vraisemblables jusqu'à ce que « l'expérience et un ensemble de raisonnements concordant entre eux, nous « montrent les choses dans toute leur « vérité; telle est la règle à suivre dans « la géographie. Si, au contraire, nous « voulons témérairement et à tous propos y transposer, changer et intervertir les découvertes des anciens, « non seulement nous ne ferons pas faire « de progrès à la géographie, mais pour « une seule rectification d'erreur, nous « vicierons une centaine de vérités et « nous finirons par y introduire un « amalgame de pays et de noms tellement confus qu'on ne retrouvera plus « les contrées à leur place, ni les rivières « dans leur propre contrée. » Sages conseils qu'on a trop peu suivis après lui; de nos jours, d'Anville crut faire œuvre scientifique en effaçant de la carte tous les faits douteux transmis par les anciens; il fit une « tache blanche

lippe II, encore prince des Asturies, pour servir à son éducation géographique, qui se trouve conservé dans la collection Spitzer, de Vienne, et dont une magnifique reproduction a été faite en 1875, par l'imprimeur Claye, à Paris. Il résulterait des recherches de Mr Denis que ce document aurait été exécuté, en 1539, par le géographe favori de Charles-Quint, Santa Cruz, qui par ses relations avec Pedro Nunez, le géographe officiel du roi de Portugal, et peut-être par la protection de l'empereur, obtint à Lisbonne communication des cartes de navigateurs portugais *as cartos de navigar*, conservées au conseil des Indes *contractacao da Casa da India*. La communication de ces documents était exclusivement réservée aux capitaines des navires portugais obligés de les restituer à leur retour de voyage. Ce fait jette un certain jour sur l'origine, restée très mystérieuse, des sources de renseignements auxquelles Mercator puisa. Faut-il croire qu'il eut connaissance de ces documents portugais par les navigateurs qui abordaient à Anvers, en dépit de règlements sévères, ou qu'ils lui furent communiqués par l'empereur lui-même, ce que permettrait de supposer le titre de *Imperatorii domesticus* ou de conseiller aulique que lui attribuent ses héritiers sans qu'il ait jamais été justifié par aucun acte officiel. Tout ce que l'on sait, c'est que du vivant de Mercator, Ortelius, son compatriote, fut appelé en 1575 à succéder au titre de *Cosmographe du roi*, devenu vacant par la mort de Santa Cruz. Mercator, habitant l'étranger et suspecté d'hérésie, avait-il été dépossédé de sa dignité de cour par le fanatisme de Philippe II?

« sur le centre de l'Afrique » en supprimant des lacs, des rivières mal orientés sans doute, mais qu'il a fallu y rétablir depuis. La *carte d'Europe* de Mercator fut considérée comme l'une des œuvres les plus remarquables de son temps. Le président Viglius en avait orné la cheminée de sa bibliothèque et Ghimnius disait à son sujet : « Partout cette carte était prônée par les « hommes les plus savants et avec tant « d'éloges, qu'on doutait si une œuvre « géographique semblable eût jamais vu « le jour ». Ajoutons qu'elle se vendait à un prix extraordinairement modique; d'après les comptes de la maison Plantin à Anvers, ce prix ne dépassait pas 2 florins pour l'exemplaire non enluminé et 3 florins 15 patards pour l'exemplaire enluminé.

Mercator trouva à Duysbourg, loin des agitations religieuses des Pays-Bas, la paix si favorable à l'étude, qu'il était allé y chercher. Il y rencontra notamment un savant compatriote Jean Vermeulen ou Molanus, directeur du Gymnase de cette ville, qui le seconda dans l'éducation littéraire de ses enfants et devint son gendre par la suite. Lui-même enseignait les mathématiques et la cosmographie au collège. Il avait établi chez lui un petit observatoire, où il montrait à ses élèves la pratique de l'astronomie et où il observa notamment l'éclipse du 28 octobre 1556. Son atelier réorganisé, Mercator ne tarda pas à y associer son fils Arnold. Le développement de son industrie assura bientôt l'aisance à sa famille. En 1563, à la demande du duc Charles de Lorraine, Mercator entreprit le levé d'une carte de ses Etats, qui n'avait jamais été dressée ; ce travail, *Lotharingæ descriptio*, fut achevé mais il est douteux qu'il ait jamais été publié. Dans les expéditions qu'il dut entreprendre pour l'exécution du levé de cette carte, il courut, paraît-il, un grand danger. On manque de renseignements à ce sujet; mais on sait qu'il en ressentit une telle frayeur qu'une grave maladie s'ensuivit et menaça un instant sa raison. Parmi les grands travaux qui sortirent de son atelier en 1564, on cite une carte des îles Britanniques : *Britanicarum insulæ descriptio*, dressée par Guillaume Camden, surnommé le Strabon de l'Angleterre, et dont celui-ci, sur la réputation des produits de l'atelier de Mercator, lui confia la gravure et l'impression. Les nécessités du commerce de librairie obligeaient à cette époque les imprimeurs et éditeurs à de fréquents voyages pour débiter leurs produits dans les grandes villes et surtout à la foire de Francfort; ce fut dans ces voyages que Mercator fit la connaissance de Christophe Plantin, le célèbre imprimeur d'Anvers, dont il devint, à partir de 1560, un correspondant actif, — de Hogenberg, de Cologne, l'éditeur des plans de ville qui eurent une grande réputation et de nombreuses éditions,— de Abraham Ortelius qui, par la conformité de travaux et d'opinions, ne tarda pas à devenir un de ses amis les plus intimes. On cite même un voyage de plaisir fait en 1560, à Trèves, en Lorraine et en France, en compagnie de Ortelius, de Hogenberg, de Philippe Galle et de Jean Sadeler, tous deux destinés aussi à acquérir de la réputation comme graveurs et même comme graveurs de cartes. Ces relations, dont il est regrettable de ne pouvoir suivre les traces, furent pour notre géographe, le point de départ d'une correspondance avec tous les pays de l'Europe, qui lui fournit d'abondants renseignements géographiques souvent inédits.

Tout en compulsant les auteurs pour recueillir des données propres à rectifier les cartes ptoléméennes, dont il se proposait de faire une édition nouvelle, Mercator s'était passionné pour l'histoire et avait rassemblé un grand nombre de notes. Le succès de la publication de la *Chronologie*, écrite en 313 par Eusèbe, évêque de Césarée, dont la traduction de saint Jérôme avait conservé des fragments et que l'imprimerie italienne venait de répandre dans le public, lui donna l'idée d'une compilation semblable. Pour opérer le rapprochement de l'histoire des peuples, en apparence sans aucune liaison entre eux, il adopta,

comme repère dans la succession des temps, le phénomène des éclipses, ainsi que le fit encore Newton un siècle plus tard. L'ouvrage parut en 1568, sous le titre de : *Chronologia, hoc est temporum demonstratio exactissima, ab initio mundi, usque ad annum Domini MDLXVIII ex eclipsibus et observationibus astronomicis omnium temporum sacris quoq.* Dédié à Henri Barsius Oliferus, chancelier du duc de Clèves, cet ouvrage, dit Ad. Quetelet, « fut publié quelques années « avant la réforme gregorienne, qui se « fit en octobre 1582. On conçoit l'uti- « lité dont il fut alors et en même « temps l'importance qu'il a perdue « depuis ». L'auteur, en adoptant, pour fixer les grands événements de l'histoire, la succession des événements sideraux, semble céder encore involontairement à la doctrine fataliste des astrologues, qui rattachait les évolutions de l'humanité à celles des phénomènes celestes. Cependant Mercator a protesté énergiquement contre la pratique de l'*astrologie judiciaire*. « Le but « pour lequel les luminaires du ciel sont « crées, est bien superieur aux prophé- « ties des astrologues. Ces luminaires « existent pour révéler à l'homme la « toute-puissance, la majesté et la divi- « nité de Dieu, et non pour être au ser- « vice de la vanité des astrologues. Ils « existent pour marquer les évolutions « des âges; c'est ainsi qu'ils s'obscurci- « ront et se dissolveront pour annoncer la « fin des siècles et le jugement du monde. » L'ouvrage coûta à Mercator quatre années de labeur. Il débutait par une introduction contenant l'exposé de sa méthode, suivie d'une remarquable notice astronomique, où l'on a prétendu trouver déjà l'indication de la *seconde loi* que Kepler a énoncée par la suite. Nous ne pouvons cependant aujourd'hui nous défendre d'un certain étonnement en voyant ce grand esprit affirmer avec une naïve conviction de la manière la plus positive, que la terre fut créée l'an 3965 avant l'ère chrétienne », au moment où « le soleil entrait dans la constellation « du Lion ». Mercator avait également le projet de rédiger à l'aide de ses notes, une *Généalogie* des héros et des familles les plus célèbres. Cet ouvrage resté inachevé est aujourd'hui perdu ; il ne faut pas trop le regretter, s'il est vrai, comme l'affirme Ghimnius, que la généalogie d'*Atlas* sous l'évocation duquel il place son plus grand ouvrage, en était un fragment : « Atlas était issu d'Elius (le soleil), roi de Phénicie, dont les deux enfants Terrieni (le ciel), et Titere (la terre) lui donnèrent le jour ». Le succès de la *Chronologie*, sur lequel Mercator fondait de belles espérances ne répondit pas à son attente. Elle souleva d'ardentes critiques, et malgré les précautions et le soin que mit son auteur à demeurer dans les bornes de la plus rigoureuse orthodoxie, elle fut mise à l'index, en 1569, par la cour de Rome.

La même année parut l'œuvre la plus considérable du géographe, qui reste certainement son chef-d'œuvre : le planisphère à l'usage de la navigation (*Nova et aucta orbis terræ descriptio ad usum navigantium emendate accommodata*) dédié à Guillaume, duc de Clèves, immense carte ($2^m,00$ sur $1^m,20$) qui, comme tous les produits de l'atelier de Mercator, se distingue par sa perfection et le caractère éminemment artistique de son exécution. Les marins ne cessaient de protester contre l'usage de cartes à méridiens courbes ou convergents qui ne permettaient pas de *faire le point* par les procédés en usage, dans le cours de leur navigation. En 1551, Martin Cortès de Séville, dans son traité *De la Navigation*, constatait la supériorité sous ce rapport de la carte du prince Henri, mais il établissait en même temps qu'à mesure que la route du navire s'écartait davantage de l'équateur, la *position des points fixée* par les méthodes graphiques en usage devenait de plus en plus irrégulière, les distances longitudinales entre deux méridiens restant constantes sur la carte, tandis que sur le globe elles décroissaient en sens inverse de la latitude. On était donc obligé de la corriger sans cesse par le calcul, sujétion pénible en un temps où l'instruction était encore très bornée, et de la rectifier par des observations de longitudes et de lati-

tudes qu'on déterminait par des procedes tres imparfaits. Pedro Nunez, medecin et mathématicien portugais, auquel on doit l'invention du *Vernier* (ainsi nommé du nom du constructeur français qui le perfectionna), étudiant la route que suivait un navire voguant sur la mer sous un rumb de vent constant, route que l'on désignait sous le nom de *nistiodromie* (course à voile), et mieux encore plus tard de *loxodromie* (course oblique) constate quelques-unes de ses propriétés et notamment son caractère de spirale asymptotique au pôle, que n'indiquait nullement sa forme *présumée* en ligne droite sur la carte du prince Henri. Dès ses premières études, Mercator s'était préoccupé du défaut des cartes ptoléméennes pour leur application à la marine; sur sa mappemonde de 1538 il avait dû renoncer à tracer les rumbs de vent constamment indiqués dans les anciens portulans, et s'il les reproduit sur son globe, de 1541, c'est probablement en faisant usage d'un moyen tout empirique dont Simon Stévin nous donne l'idée. Pour les tracer sur le globe, on faisait usage d'un petit instrument nommé *rumb de cuivre*, ayant la forme d'une fausse équerre découpée dans une feuille unie de métal, qu'on appliquait successivement sur les méridiens d'un globe en relief et dont l'autre côté permettait d'y tracer approximativement la ligne correspondante de la rose des vents jusqu'au méridien suivant, et, par conséquent, la *loxodromie* par parties successives. Une méthode analogue pouvait être appliquée, à la rigueur, aux cartes plates à méridiens en ligne droite, mais restait impraticable pour les cartes à méridiens courbes. L'étude de cette question donnait naissance aux résultats les plus surprenants; par exemple, dit Montucla, on constatait « qu'en se dirigeant constamment sur une aire de vent (déterminée sur la carte du prince Henri) vers un lieu situé sur cette aire de vent, on n'y arrive jamais et même on s'en éloigne de plus en plus ». Mercator applique tous ses efforts à résoudre ces importants problèmes et, le premier, il en donne une solution remarquable dans son planisphère marin. L'a-t-il empruntée aux travaux de Pedro Nunez, ainsi qu'on l'a affirmé? La chose est possible, mais peu probable, car le traité dans lequel les recherches de Nunez ont été publiées, l'*Art de la navigation*, ne parut qu'en 1573, après la publication du planisphère de Mercator. Tout au plus pourrait-on prétendre qu'il poursuivit, dans les Pays-Bas, l'impulsion donnée en Espagne et en Portugal par Martin Cortès et Pedro Nunez, à la recherche du problème d'une importance capitale dans la navigation. De l'aveu de son ami Ghimnius, jamais Mercator n'a fait l'exposé des recherches entreprises pour établir sa carte marine ni de la théorie sur laquelle elle était basée, qui au dire de Ghimnius « manquait de démonstration et de loi mathématique ». L'inscription écrite dans un cartouche de la carte sur son but et les améliorations qu'il y a apportées sont confuses et ne nous donnent que peu de lumière. Mais l'étude même de cette carte nous permet de nous rendre un compte exact des considérations purement géométriques qui l'amenèrent à modifier la projection élémentaire du prince Henri, pour la transformer en une méthode nouvelle désignée sous le nom de *projection de Mercator*, qui corrige les défauts reprochés à la première.

La carte du prince Henri, nous le savons, répondait à un développement cylindrique holoschère de la sphère sur le cylindre tangent suivant l'équateur; les méridiens et les parallèles étaient figurés par un quadrillage rectangulaire équidistant, de manière que les différences de longitudes et de latitudes des divers points, y étaient mesurées au moyen d'une échelle uniforme et exprimées en degrés d'un grand cercle de la sphère. Il résultait de ce système que, pour couvrir le développement cylindrique, au moyen des fuseaux de la sphère, il fallait admettre la dilatation de ceux-ci dans le sens longitudinal. Les arcs de cercle interceptés sur les parallèles entre deux méridiens, décroissant en longueur à mesure qu'on s'élève

vers le pôle, cette dilatation ne peut pas être uniforme, mais doit croître progressivement pour répondre à l'intervalle uniforme des méridiens de la carte; partant de cette observation, Mercator pouvait constater aisément, comme l'avait fait Nunez, que la loxodromie qui traverse les divers méridiens de la sphère, sous un angle constant, ne pouvait pas être représentée sur la carte par une ligne droite, mais devenait par suite de la dilatation des fuseaux, une courbe s'infléchissant vers l'équateur. Dès lors, pour ramener cette courbe vers la forme en ligne droite il était nécessaire d'admettre également une dilatation des fuseaux dans le sens latitudinal, et même une dilatation progressive proportionnelle à la dilatation longitudinale croissante de l'équateur au pôle. Il en résultait que la mesure des latitudes devait être faite sur une *échelle* conventionnelle de *latitudes croissantes*. Dans ces conditions, tandis que les *azimuts* de la route et les *longitudes* conservaient leur valeur absolue, indiquée sur la carte du prince Henri, les *latitudes* se trouvaient indiquées par le nombre abstrait de degrés de latitudes croissantes, qu'il fallait ramener à la mesure du nombre concret correspondant des degrés mesurés sur l'échelle des longitudes; et de plus, la longueur de la *route* étendue par la double dilatation longitudinale et latitudinale se trouvait exprimée sur la carte par une longueur conventionnelle très supérieure à sa valeur réelle. Des considérations géométriques très simples permettaient de ramener ces longueurs conventionnelles des *latitudes* et *longueur de route* représentées sur la carte, à leur valeur absolue *réduite*, d'où est venue l'expression assez impropre de *cartes réduites* pour le système reposant sur la double dilatation longitudinale et latitudinale du développement conventionnel de la méthode mercatorienne. Tels sont les principes à déduire de l'examen de la carte de Mercator aussi bien que des explications qu'il en a données. On ignore malheureusement par quel procédé Mercator en vint à calculer les divisions de l'échelle des latitudes croissantes, mais il est facile de concevoir une méthode approximative empirique, que, vraisemblablement, il y appliqua. En résumé, la projection de Mercator offrait l'immense avantage, pour les marins, de corriger la carte en usage, et permettait, avec une égale facilité et plus d'exactitude, de résoudre, au moyen de la règle, du compas et du rapporteur, tous les problèmes de route imaginables. Jusque dans ces dernières années, on ne connaissait d'autre exemplaire de la carte marine de Mercator que celui conservé à la bibliothèque nationale de Paris, dont une reproduction très imparfaite a été faite par Jomard. Mr Heyer a eu l'heureuse fortune d'en retrouver un second exemplaire à Breslau en 1889, en même temps qu'il retrouvait la carte d'Europe, et qui, comme cette dernière, a été reproduit, avec une grande perfection, par l'imprimerie impériale de Berlin; nous sommes donc actuellement en mesure d'en étudier tous les détails. Le planisphère de Mercator, comme toutes ses autres cartes, porte les traces d'une sévère critique faite au moyen de nombreux documents, « cartes marines espa- « gnoles et portugaises, comparées avec « les récits des voyageurs, imprimés « et manuscrits, avec une juste concor- « dance établie entre eux ». La forme de l'Afrique est modifiée d'après les observations et les voyages des Portugais Bartholomeo Diaz et Vasco de Gama; l'Asie n'est déjà plus unie à l'Amérique du Nord, ainsi que le supposait Christophe Colomb. La recherche d'un passage au travers de l'isthme de Panama, vainement cherché par Christophe Colomb, est abandonnée, mais déjà Mercator indique le passage du sud, découvert par Magellan, et suppose un passage au nord par une mer libre, que s'efforce de traverser Sébastien Cabot. On y voit nettement indiquée la division du globe en *trois grands continents* : le premier composé de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique; le second formé par les deux Amériques ou Indes occidentales; le troisième, enfin, encore inconnu, que Mercator suppose au pôle austral, des-

tiné à faire contrepoids aux deux autres et découvert seulement après lui, sous la forme d'une myriade d'îles. Dans l'impossibilité d'étendre sa carte au delà de 80° en latitude, Mercator y ajoute un cartouche détaché représentant les régions polaires boréales, dressé d'après Jacques Knoyen de Bois-le-Duc. Mercator adopte comme premier méridien le *méridien magnétique* que, d'après le témoignage du pilote François de Dieppe, il suppose passer entre les îles Terceire et Sainte-Marie des Açores, à l'ouest de Madère; puis sensiblement tangentiel à l'île de Fer des Canaries; et enfin, entre San Iago et Saint-Nicolas à l'ouest et Boavista à l'est, aux îles du Cap-Vert. Les indications que possédait Mercator sur les longitudes de ces îles, n'étaient pas complètement exactes, et d'après les données plus rigoureuses établies de nos jours, on peut estimer pour la position moyenne de ce méridien 26° 23′ ouest de Paris. Le soin avec lequel Mercator rapporte, dans son planisphère, tous les détails des régions continentales, a fait dire à Lelewel : « qu'il n'a pas les proportions d'une vé- « ritable carte marine ». Il ne se borne pas, comme sur les portulans, à représenter les formes des côtes qui seules intéressent les marins, mais en y ajoutant toutes les régions continentales, il semble réellement avoir pour but de créer une représentation universelle du globe.

Malgré le mérite de « cette incompa- « rable mappemonde », ainsi que la nomme Lelewel, elle n'eut pas à son apparition tout le succès qu'elle méritait. Il faut l'attribuer d'abord à l'absence de toute théorie explicative et aussi peut-être au caractère trop abstrait des principes géométriques sur lesquels elle était basée et qui échappait aux géographes et aux marins peu versés dans la géométrie. Cette théorie ne fut en effet exposée d'une manière complète qu'en 1590, en y appliquant les principes de l'analyse mathématique que Mercator ignorait, par l'Anglais Edward Wright, auquel on a attribué indûment l'honneur de l'invention de la projection mercatorienne. Wright se borna à dresser une table calculée des latitudes croissantes, d'après une méthode rigoureuse et contribua longtemps à frustrer Mercator de l'honneur qui lui revenait, en signalant les faibles irrégularités des divisions de ses échelles, construites par une méthode empirique approximative. Ce fait ne démontre que mieux le puissant génie du géographe flamand qui, à l'exemple des géomètres de l'antiquité, procède par intuition, laissant avec confiance à l'avenir le soin de démontrer les vérités qu'il a conçues. Mercator fut si peu compris de ses contemporains qu'en 1593 l'on voit un géographe, non sans talent, Corneille de Jode, reproduire exactement les détails de son planisphère, mais en le ramenant à la projection du prince Henri, ainsi qu'on le fait pour corriger les résultats d'une méthode erronée. Simon Stévin, autre compatriote contemporain de Mercator, ignore ses travaux au point que, parlant de son système de projection, il l'attribue à Edward Wright. La routine navale empêcha longtemps l'usage de cette méthode de projection, devenue de notre temps l'un des instruments les plus précieux de la navigation. Ce ne fut qu'en 1630 que l'emploi des cartes marines mercatoriennes commença à s'introduire dans la pratique, par les Dieppois, qui à cette époque jouissaient d'une juste renommée de savoir et se montraient avides de progrès.

Il est vraisemblable qu'à mesure que Mercator parvenait à se procurer des renseignements nouveaux sur les diverses contrées, il en dressait de petits dessins soigneusement vérifiés et contrôlés, qu'il conservait dans ses cartons pour les utiliser successivement dans l'exécution de ses cartes, afin d'y introduire les perfectionnements progressifs qu'on reconnaît notamment dans la carte d'Europe et le planisphère. On pourrait supposer que certaines de ces petites cartes chorographiques furent publiées sous forme de feuilles détachées, mais jusqu'ici on n'a retrouvé la trace certaine d'aucune publication de ce genre.

Cependant leur existence paraît en quelque sorte établie au sujet d'une nouvelle publication de Mercator en 1572, la deuxième édition corrigée de sa carte d'Europe ou Nouvelle Carte d'Europe (*Europa nova*). A cette époque, « dit « Ghimnius, la géographie faisait des « progrès rapides et considérables. Presque chaque jour, les géomètres, les « topographes et les voyageurs sur terre « et sur mer, apportaient des donnees « plus exactes sur la configuration et « les positions des lieux et obligeaient « les cartographes à refaire ou à rectifier leurs travaux. Mercator dut se « tenir au courant des progrès et publia, « au mois de mars 1572 une seconde « édition de sa grande carte d'Europe, « enrichie de toutes les découvertes qui « avaient été faites depuis dix-huit ans. « A son apparition, les savants de tous « les pays en firent l'éloge le plus brillant ». L'existence de cette carte nous est également signalée par les comptes de la maison Plantin, qui en vendit un grand nombre d'exemplaires, ainsi que par la correspondance d'Ortelius. Malheureusement, on n'en a jusqu'ici retrouvé aucun exemplaire.

A l'imitation du volume de portulans publié par Bechigieri, à Florence en 1484, sous le nom de *Chartrier*, Mercator projetait de réunir en volume les diverses cartes de détail préparées dans son atelier, de manière à former une description générale du globe. Il fit même choix, pour titre de cet ouvrage, du nom d'*Atlas* (le Titan que Jupiter avait condamné à soutenir la voûte du ciel), désignation devenue générique depuis lui, pour ce genre de publication. Un jour, causant de ce projet avec son ami Ortelius, il ne fut pas peu surpris d'apprendre que celui-ci avait fait un travail analogue qu'il se proposait de publier prochainement sous le titre de : Théâtre du Monde (*Theatrum orbis terrarum*). Un combat de générosité s'établit à ce sujet entre les deux amis. Félix van Hulst nous en fait le récit, suivant le témoignage de Ghimnius : « La moitié de « son *Atlas* était faite quand Ortelius « en parla pour la première fois à Mercator... — Vous avez fait la moitié de « votre *Monde*, lui dit Mercator, mon « *Univers* à moi est achevé. — Et il « disait vrai, car tous deux avaient « conçu en même temps ce gigantesque « projet. Mais Mercator était riche et « pouvait attendre; Ortelius, moins « connu que lui, était ruiné si Mercator « eût le premier publié son *Atlas*. Celui-ci attendit et laissa s'écouler deux éditions du *Théâtre du Monde* d'Ortelius « avant d'éditer le sien. Il fit mieux, « car le vrai savoir se montre rarement « généreux à demi, il loua l'œuvre de « son rival et en fit ressortir le mérite... « Quoi de plus touchant, quoi de plus « rare en même temps, que cette émulation sans jalousie des deux plus « grands géographes de leur époque, se « rendant mutuellement justice, sans « affectation et se donnant jusqu'au « bout des preuves de l'amitié la plus « vraie comme de l'estime la mieux « sentie ».

L'histoire est touchante, en vérité, mais il y a bien quelque chose à en rabattre : c'est un roman enfanté par une amitié aussi respectueuse que dévouée. Disons d'abord qu'il n'est pas exact qu'à l'époque où le Théâtre fut publié (1570), l'Atlas fût terminé. Sans doute, beaucoup de ses cartes étaient préparées, mais d'autres et en nombre considérable restaient à terminer ou n'étaient guère qu'ébauchées; chose remarquable et encore inexpliquée, alors que les Pays-Bas appartenaient à l'Espagne, jamais la carte de la péninsule ibérique ne fut faite par Mercator. Toutes les cartes d'ensemble de l'*Atlas*, l'*Europe*, l'*Asie*, l'*Afrique*, l'*Amérique*, la *Mappemonde* restaient à exécuter, ainsi que nous le verrons, et il semble que Mercator ne fut encore nullement fixé au sujet de la forme qu'il fallait leur donner. D'ailleurs, Mercator était absorbé, en ce moment, par des travaux d'un autre genre; il préparait une édition des *Tables de Ptolémée* rectifiées, qu'il jugeait le *prolégomène* de la géographie historique, indispensable à son œuvre. Il n'est pas exact non plus que Mercator fût riche, Il résulte des consciencieuses recher-

ches du docteur Van Raemdonck, qu'il ne s'était acquis par le travail de son atelier, assisté par ses trois fils Arnold, Barthélemy et Rumold, qu'une modeste aisance bourgeoise. Son fils Arnold dirigeait tous les travaux extérieurs, arpentages, levés, etc.; Barthélemy, d'une santé plus délicate que ses frères, travaillait et secondait son frère dans l'atelier, et Mercator, très savant mais assez mauvais marchand, beaucoup plus préoccupé des progrès de la science que du bénéfice à obtenir, avait compris la nécessité, dans l'intérêt de sa famille, d'envoyer le plus jeune, Rumold, dans une maison de commerce, à Londres, pour l'initier au négoce. Ortelius, qui s'était enrichi par le commerce d'antiquaire, jouissait d'une véritable fortune, et menait une vie luxueuse, malgré les grandes dépenses de ses voyages d'affaires qui lui procuraient de nombreux documents géographiques tantôt acquis sur les lieux, tantôt obtenus par ses correspondants. Moins savant que Mercator comme géographe mathématicien, il l'égalait s'il ne le surpassait même, comme géographe philologue, et mettait généreusement à la disposition de son ami, la belle collection de cartes qu'il avait rassemblée. C'est ce qui explique qu'il n'y eut jamais entre les deux rivaux de gloire, ni jalousie, ni compétition.

Avec l'aide de ses deux petits-fils, Jean et Gérard (fils d'Arnold), Gérard Mercator, publia en 1578, les *Tables de Ptolemée* (*Tabulæ geographicæ Cl. Ptolemeii ad mentem autoris restitutæ et emendatæ*) dédiées au duc Guillaume de Clèves et de Juliers. Cet ouvrage, fruit d'une profonde érudition et résultat de vastes recherches, constituait une édition nouvelle de l'atlas du maître, détruit dans l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie. L'atlas ptoléméen ne nous était parvenu que sous forme d'imitation défectueuse exécutée en 422, probablement à l'aide de restes incomplets, à la demande de l'empereur Théodose, excellent mathématicien qui avait ordonné l'exécution d'une carte de l'Empire, par le géomètre grec Agathodaimon. L'érudition de Mercator avait entrepris la vaste tâche de rétablir cet ouvrage dans sa pureté primitive, par la comparaison des éditions successives qui en avaient été faites depuis Jacques Angelo (1409) jusqu'à Joseph Moletus (1562).

En 1580, après une vie laborieuse, Mercator qui aspirait au repos, appela à la direction de son atelier, son fils aîné Arnold, naturellement désigné pour lui succéder, selon l'usage des familles bourgeoises. Son fils Barthélemy était mort depuis 1565, et le cadet, Rumold, fut spécialement chargé de la direction commerciale de ses affaires. A cette époque le Théâtre du Monde d'Ortelius comptait déjà douze éditions successives; Rumold qui avait été témoin de ce succès à Anvers, et, qui était beaucoup meilleur commerçant que son père, comprit que retarder davantage la publication de l'*Atlas* serait s'exposer à trouver le marché encombré par l'ouvrage rival et renoncer à toute chance de vente, quel que fût le mérite scientifique spécial de l'*Atlas*, dont le gros public des acheteurs ne pouvait être qu'assez mauvais juge. Il pressa donc l'achèvement d'une première livraison de l'*Atlas* qui parut à Duysbourg en 1585, et fut dédiée au duc Jean de Clèves; cette livraison comprenait la Gaule (*Galliæ tabulæ geographicæ*, seize cartes), la Belgique (*Belgii inferioris*, neuf cartes), et la Germanie (*Germania*, 27 cartes). La première carte de chaque groupe en formait la carte d'ensemble (sauf pour la Belgique) qui était dressée sur la projection conique pure à l'imitation de la grande carte d'Europe, les autres cartes de détail ne portaient aucune indication, ni de parallèles ni de méridiens. Chacune des cartes était accompagnée d'une notice explicative traitant de la géographie politique, considérant la terre comme la demeure de l'homme; de la géographie mathématique, traitant des rapports de la terre avec le restant de l'univers et de la géographie physique, étudiant la configuration du sol divisé par les montagnes et les eaux. La satisfaction que devait procurer à

Mercator la publication de cette grande œuvre, couronnement de sa carrière de géographe, fut troublée par de cruels événements de famille. Le 24 août 1586, Barbe Schellekens, la fidèle compagne des épreuves de sa vie s'éteignait, et l'année suivante, le 6 juillet, son fils Arnold, dont les talents étaient faits pour réjouir son orgueil paternel, la suivait dans la tombe. Il semble que le partage de ses biens avec ses enfants, héritiers de leur mère, laissa Mercator assez embarrassé dans ses affaires, et c'est ce qui explique que, quelques mois plus tard, quoique âgé de soixante-quinze ans, il épousa Gertrude Virling, veuve de son ami Ambroise Moer, bourgmestre de Duysbourg, mort en 1580, qui lui apportait quelque fortune. Rumold Mercator était rentré à Duysbourg pour seconder son frère Arnold, très occupé de ses fonctions communales, et il le remplaça définitivement dans la direction de l'atelier, à sa mort. Il avait repris le burin et se dévouait avec un zèle filial admirable à l'œuvre de son père. Après avoir contribué à la publication de la première livraison de l'*Atlas*, il entreprit sous la direction paternelle, l'achèvement des dernières cartes destinées à le compléter. En 1585, il achevait la gravure d'une nouvelle carte de l'Europe réduite au format de l'*Atlas*, dans lequel elle fut publiée. Cet ouvrage a été l'objet de nombreux commentaires qu'il importe de rappeler. Jusque dans ces dernières années, on considérait cette carte de 1585 comme une réduction exacte de la grande carte d'Europe de 1554, dans laquelle le nouvel éditeur s'était borné à changer l'ancien méridien initial, auquel avait été substitué le nouveau méridien adopté par son père dans le planisphère de 1569. Une inscription de la nouvelle carte semblait confirmer cette hypothèse. On y lit, en effet : *Europa ad magnam Europæ Gerardi Mercatoris patris imitationem, Rumoldi Mercatoris filii cura edita, servata tamen initio longitudinis ex ratione magnetis, quod Pater in magna sua universali posuit.* La découverte récente d'un exemplaire de la grande carte de 1554 a fait justice de cette erreur. En comparant cette dernière à la petite carte de 1585, Heyer constata avec étonnement que la grande, avec ses méridiens courbes, avait tous les caractères d'une projection conique homéotère, tandis que la petite, avec ses méridiens en ligne droite, répondait à une projection conique holoschère. La modification faite par Rumold ne se bornait donc pas à un changement de méridien, mais indiquait l'adoption d'un nouveau système de projection. Denis Barbié du Bocage, qui a contribué à populariser l'idée que la carte de Rumold n'était que la réduction de la grande carte de son père (vers 1825), y reconnut même la forme d'une projection holoschère toute spéciale. La carte de Rumold porte en effet une inscription quelque peu énigmatique : *Medius meridonis* 50°, *relique ad hunc melinatur pro ratione* 60° *et* 40° *parallelum* qu'il traduisit : « sur « le méridien central de 50°, l'inclinai- « son, ou la convergence des méridiens « est établie par le rapport naturel de « parallèles de 40° et 60° ». La carte d'Europe était comprise entre 0° et 100° en longitude et 30 et 70° en latitude, le méridien médian répondait à la longitude de 50°, de même que le parallèle médian à la latitude de 50°. Barbié du Bocage en conclut qu'il faut interpréter l'indication de Rumold, en ce sens que le cône sur lequel se fait la projection n'est ni le cône tangent suivant le parallèle de 50°, ni le cône sécant suivant les parallèles extrêmes de 30° et 70°, mais un cône intermédiaire sécant suivant les parallèles de 40° et 60°. L'étude de la carte démontre en effet la parfaite exactitude de cette hypothèse, et prouve que la méthode des projections adoptée par Rumold, répond au type qu'on a nommé depuis *projection conique pénétrative* ou *doublement sécante*, dont l'invention a été depuis successivement attribuée à Nicolas Delisle, Patrice Murdoch, Léonard Euler, Henri Olbers, de l'Isle de la Croyère, qui l'ont simplement empruntée au géographe flamand. Cependant Barbié du Bocage, en établissant ce fait, se trompe lui-même lorsqu'il attribue l'invention de cette méthode

spéciale à Ptolemée. D'Avezac s'élève avec force contre cette affirmation. « Ptolemee, dit-il, « avait des procedes « géographiques medioerement rigou- « reux qui se résolvaient en un deve- « loppement de cône tangent sur le « parallele moyen, tandis que c'est bien, « autant que nous pouvons le savoir, « Gerard Mercator qui, le premier, a « employé les deux cercles de pénétra- « tion sur lesquels il a développé le « cône secant ».

L'adoption de ce système nouveau de projection révèle chez Mercator une évolution d'idées remarquable. Jusqu'ici nous l'avons vu fidèlement respectueux des traditions de Ptolémée, dont son planisphère, conçu pour réaliser un but tout spécial, constitue à peine une dérogation. Il permet, avec le seul emploi de la règle et du compas, les outils élémentaires du géomètre, de déterminer, par le tracé de lignes droites et d'arcs de cercle, les longitudes et les latitudes des points sans s'exposer aux erreurs inévitables des tracés de courbes quelque peu arbitraires, et même (par des constructions simples et élémentaires) de fixer la distance exacte de deux points sur la carte. L'adoption du système conique pénétratif nous indique un effort plus complet tenté dans la même voie. D'abord, par l'emploi de méridiens rectilignes convergents substitué aux méridiens courbes du système homéotère, le tracé d'une ligne droite et d'un cercle nous permet de fixer la longitude et la latitude d'un point ou de l'établir sur la carte au moyen de données semblables. Mais Mercator ne s'arrête pas là. La projection centrale de la sphère sur le cône tangent occupe nécessairement une surface plus considérable et entraîne un certain accroissement ou extension. A partir du point de tangence, les unités de longitude ou mesures itinéraires prises sur le globe, croissent progressivement (dans le rapport de l'arc à sa tangente), les unités de latitude suivent une progression plus compliquée encore, à partir du méridien médian. Il en résulte que pour porter exactement un point sur le développement conique, il faudrait non seulement recourir à une échelle des latitudes croissantes (analogue à celles des planisphères), mais adopter une échelle semblable pour les longitudes. Le grand cercle qui mesure la distance itinéraire de deux points du globe, obéit à une double dilatation, très difficile à déterminer et qui varie avec des rapports respectifs en latitude et longitude. Aussi est-on obligé, dans la pratique, de substituer aux degrés croissants, des degrés moyens uniformes dont la valeur est d'autant moins rigoureuse que la carte a plus d'étendue, et de mesurer la grandeur de l'arc du cercle qui détermine la distance de deux points sur une ligne droite fictive dont la grandeur s'estime à l'échelle commune. L'erreur s'accroît à mesure que la distance à mesurer s'éloigne davantage du centre de la carte, et ne reste négligeable que dans la limite où elle n'atteint pas les erreurs inévitables dans l'exécution matérielle du dessin et aussi celles produites par l'extension ou le rétrécissement du papier sur lequel le dessin est reproduit. Si, au contraire, on substitue au cône tangent un cône sécant suivant les parallèles extrêmes de la carte, à la dilatation se substitue un effet de rétrécissement des degrés en sens inverse. C'est pour atténuer cette double cause d'erreur que Mercator adopte un cône sécant intermédiaire. L'illustre Lagrange a dit de nos jours que le type adopté pour la projection d'une carte importe peu, pourvu qu'il permette de déterminer par un système rigoureux la latitude et la longitude de chaque point, dont la distance exacte peut toujours être estimée par un simple problème de trigonométrie sphérique. Plus judicieux, Mercator ne veut pas se borner à cette solution qui exige la science d'un savant; il veut en quelque sorte que la carte parle aux yeux du vulgaire et lui fournisse au moins une solution approchée sans recourir à des calculs compliqués.

Cette pensée toute géométrique se retrouve également dans le tracé de la mappemonde que Rumold Mercator acheva, en 1587, pour l'Atlas de son

père sous le titre de : *Orbis terræ compendiosa descriptio* et qu'il dédia, avec la mention des travaux de son père, à Richard Gathus. Renonçant au système de la mappemonde cordiforme de 1538, dont il avait reconnu toute l'imperfection géométrique, et après avoir tenté probablement d'utiliser le système du planisphère de 1568 pour un atlas, Mercator en revient au système de représentation de la sphère sous une forme que Ptolémée avait nommée *Astrolabe*, et que nous désignons aujourd'hui sous le nom de *projection stéréographique*. Mentionné dans un petit écrit retrouvé chez les Arabes au xe siècle et publié à Rome en 1507, Ptolémée l'avait employé aux représentations célestes, et, avant Mercator, Werner de Nuremberg en avait proposé l'emploi pour la représentation de la terre; mais sans en avoir, paraît-il, fait de véritable appréciation. Inspiré peut-être par les travaux de son fils Barthélemy, qui avait fait une sérieuse étude des propriétés de la sphère, et certainement par les progrès de l'*art de la perspective linéaire*, dont son compatriote, le jésuite François d'Aiguillon, de Bruxelles, a donné un important traité au commencement du XVIIe siècle, l'attention de Mercator fut ramenée sur ce système de projection du globe, qui offrait le remarquable avantage de permettre de résoudre tous les problèmes de position et de distance de lieux, par des procédés géométriques n'exigeant que l'usage de la règle et du compas. L'emploi de la projection stéréographique ou perspective ne permet de reproduire sur une figure qu'un seul hémisphère; aussi la mappemonde de Rumold Mercator affecte-t-elle, comme celle de 1538, la forme bis-hémisphérique, mais avec cette différence que la division est opérée suivant un méridien, de manière à reproduire ces deux images symétriques, le vieux monde (Europe, Asie et Afrique) et le nouveau monde (Amérique). Après en avoir tracé les canevas géométriques, Rumold y applique les détails du planisphère de son père. Cette forme nouvelle de mappemonde, sans réaliser les avantages des représentations mono-hémisphériques des planisphères, lui est en réalité préférable, puisqu'elle n'exige pas les deux cartes polaires destinées à représenter les parties extrêmes qui lui échappent; aussi est-elle demeurée dans la pratique géographique de nos jours, quoiqu'elle paraisse avoir été assez peu goûtée des contemporains de Mercator, probablement à cause des connaissances géométriques (encore peu communes) qu'exige la solution du problème de perspective, dont elle forme une application complète et rigoureuse.

Dans ses derniers travaux exécutés en collaboration avec ses fils et principalement avec Rumold, Gérard Mercator (père) abandonne franchement les anciennes traditions et les méthodes empiriques de l'école ptoléméenne, pour créer une école nouvelle basée sur les principes rationnels de la géométrie pure et que l'on peut nommer l'*école mercatorienne*. Partant de l'idée générale de son planisphère, on ne peut refuser à Mercator l'honneur d'en avoir été le fondateur; mais son progrès fut si rapide qu'on est tenté de croire que Rumold y eut une grande part. Le fils, avec un zèle pieux, s'efface constamment devant l'autorité du père et il est difficile de constater ce qui revient à l'un et à l'autre. C'est là, d'ailleurs, un problème dont la recherche n'offre aucune utilité, et il nous paraît juste de réunir les deux géographes dans une gloire commune qui fut probablement la seule ambition de Rumold Mercator.

En 1590, parut, grâce à l'activité déployée par Rumold, la seconde livraison de l'*Atlas* comprenant l'Italie (17 cartes), la Slavonie (2 cartes), la Grèce et Candie (4 cartes). Elle fut dédiée au cardinal Ferdinand de Médicis, grand-duc de Toscane, qui employait alors son immense fortune à délivrer la Méditerranée des pirates qui l'infestaient. Comme dans la livraison précédente, on y trouvait des cartes d'ensemble d'Italie et de Grèce, avec indication de parallèles et méridiens, suivant le système de projection conique; les cartes de détail étaient

purement topographiques, sans ces indications.

Il restait, pour compléter l'Atlas, à publier les cartes d'Islande et des terres polaires (1 carte), des Iles Britanniques (19 cartes dont une carte d'ensemble semblable aux précédentes et par exception, une carte semblable pour l'Angleterre), de la Suède et de la Norvège (1 carte d'ensemble), du Danemark (4 cartes dont une d'ensemble), de la Prusse et de la Livonie (2 cartes), de la Russie, de la Lithuanie et de la Transylvanie (3 cartes dont une d'ensemble), et du Chersonèse-Taurique (1 carte d'ensemble) qui toutes etaient commencées par Gérard Mercator. Elles ont été publiées avec sa signature, mais furent probablement achevées par son fils Rumold, qui signa, après la mort de son père, la dédicace des Iles Britanniques à la reine Elisabeth d'Angleterre et celle des pays du Nord à Henri Ranzovius, conseiller du roi de Danemark, qui avait fourni de nombreux renseignements à leur sujet. La carte d'Europe et la mappemonde de Rumold devaient compléter cette collection, en y ajoutant encore les cartes d'Asie et d'Afrique que préparait Gérard Mercator (le Jeune), par extension de la projection stéréographique exécutée sur la mappemonde de son oncle et celle d'Amérique préparée par Michel Mercator, qui ne fut qu'un agrandissement d'un tiers de l'un des hémisphères de la même mappemonde.

Le 5 mai 1590, Mercator fut frappé d'une attaque d'apoplexie dont il resta paralysé du côté gauche. Retenu désormais dans son fauteuil, son activité d'esprit ne se ralentit pas. Poussé vers la religiosité, il publia en 1592, l'harmonie des quatre Evangiles : *Harmonia quatuor Evangelicæ historiæ*, qu'il dedia à Henri de Wavre, chancelier du duc de Clèves, dans lequel il semble prendre à tâche de rectifier l'erreur d'une année dans la vie du Christ, qu'il avait commise dans sa chronologie. La rédaction de cet ouvrage indique, tandis que toute sa famille penchait vers la Reforme, dont l'un de ses petits-fils devint même ministre, que lui-même hésitait encore à adopter la religion nouvelle. Il reprit à la même époque, l'œuvre de sa jeunesse, le Livre de la Création, composé à Louvain, en 1533, qu'il s'efforça de concilier avec la Genèse et destinait à servir d'introduction à son Atlas. Le 5 décembre 1594, Mercator âgé de quatre-vingt trois ans succomba à une nouvelle attaque. Il fut enterré dans l'église du Saint-Sauveur de Duysbourg, où ses enfants lui firent élever le monument funéraire qu'on y voit encore aujourd'hui.

Mercator fut certainement un savant de premier ordre; sa belle théorie des cartes marines revêt le cachet de la loi de simplicité qui est la caractéristique de toutes les grandes découvertes. On peut dire sans aucune exagération que, dans les applications de la géométrie, les Archimède et les Pythagore n'ont produit aucun théorème de plus d'importance, et que les cartes marines de Mercator assureront sa gloire aussi longtemps que les navires parcourront les mers. Cette gloire, aujourd'hui éclatante, présente ce fait vraiment singulier d'avoir failli s'éteindre dans l'ombre, et ce phénomène mérite de nous arrêter encore un instant. Mercator n'a laissé que fort peu d'écrits, et aucun d'eux ne permet de fixer les idées sur la filiation et la succession du progrès de son œuvre scientifique. Son influence sur ses contemporains fut considérable; Ortelius, son ami, le proclamait le « prince des mathématiciens, le coryphée des géographes de son siècle »; de Jode affirmait qu'il était le « premier des géographes », et Montanus disait de lui, qu'il était « l'émule de Ptolémée ». On accepta ce jugement de confiance, mais telle était l'ignorance persistante sur son œuvre, qu'un autre de ses contemporains également illustre, Simon Stévin, n'hésita pas à attribuer l'invention vraiment géniale des cartes marines ou réduites, à l'Anglais Edouard Wright. Le dédain du XVIIe siècle pour un homme dont la gloire durable devait rejaillir sur son pays, s'explique autant par son silence

que par d'autre cause. Amoureux avant toute chose de la science, il fut aussi dédaigneux de la renommée que de la fortune. Très mauvais marchand, il laissa après lui une situation de fortune obérée qui obligea ses héritiers à vendre ses cartes; elles devinrent la propriété d'éditeurs peu scrupuleux, indifférents à sa gloire et qui ne songèrent qu'à exploiter sa renommée (voir l'article Rumold Mercator). Ils n'hésitèrent pas à déformer son œuvre à la mode du jour; peu à peu son nom s'effaça au point de disparaître entièrement. On rejeta ses cartes, comme on rejette un calendrier de l'année précédente pour le remplacer par le calendrier de l'année, et on leur substitua des cartes nouvelles admises comme plus parfaites. Toute son œuvre s'éteignit dans l'obscurité, à tel point qu'il est très difficile aujourd'hui de la reconstituer au moyen des rares types retrouvés à grand'peine.

Telle fut cependant la puissance des idées qu'il avait semées, qu'au commencement du XIXe siècle, le Danois Conrad Malthe Braun (plus connu en France sous le nom de Maltebrun), reprenant l'histoire de la géographie, et comparant son état avant et après Mercator, n'hésite pas à déclarer que « c'est du temps « de Mercator que date la géographie « moderne ». Un autre géographe non moins célèbre, Joachim Lelewel, affirma d'une manière plus explicite que « Mer- « cator fut le réformateur et le régula- « teur de la géographie ». Inspirés par les jugements venant de ces sommités de la science, les chercheurs se sont mis à l'œuvre, pour reconstituer l'histoire de cet homme célèbre si injustement oublié, et parmi ceux-ci il faut citer en première ligne un compatriote de Mercator, le docteur Van Raemdonck qui a illustré sa vie en réhabilitant, avec un zèle pieux et persistant, la mémoire de l'illustre savant. Leurs efforts ont été couronnés de succès. On a pu non seulement reconstruire son histoire dans ses détails, retrouver nombre de ses œuvres que l'on croyait définitivement perdues, mais encore rétablir, sur des documents originaux, l'histoire de ses idées, qu'il avait négligé d'exposer.

De cette succession de faits désastreux, capables d'éteindre la mémoire du savant le plus célèbre, sont nées, dans ses biographies, bien des erreurs qu'il a fallu dissiper. Plusieurs villes se sont disputé l'honneur de lui avoir donné le jour, et son nom même a été étrangement déformé. C'est ainsi que d'Avezac et Vivien Saint-Martin traduisent le nom latinisé en allemand ou en flamand par *Kaufman*, *Koopman*, *Coopman* (Marchand); que Moreri lui assigne comme lieu de naissance *Ruremonde*, confondant la petite ville située sur les bords de la Meuse avec *Rupelmonde*, cité waesienne sur les bords de l'Escaut; que Duysbourg qui possède son tombeau, a prétendu avoir été également son berceau. Les recherches du docteur Van Raemdonck lui ont permis de reconstituer la généalogie de la famille Mercator sur des documents authentiques. Nous n'avons eu qu'à le suivre pas à pas dans sa biographie, sans toutefois accepter tous ses jugements. Le réveil de la géographie en Belgique de notre temps a été propice à sa mémoire.

En 1871, Rupelmonde, la ville natale de Mercator, lui a élevé une statue en bronze, due au sculpteur Van Havermaet, sur sa grande place. En 1890, la ville de Bruxelles a placé sa statue en marbre, œuvre du sculpteur Van Waesbroek, à côté de celle d'Ortelius, dans le panthéon des gloires nationales sur la place du Petit-Sablon.

Le Général Wauwermans.

Mercator, *Atlas*. — Lelewel, *Géographie du moyen âge*. — Jomard, *Monuments de la géographie*. — d'Avezac, *Coup-d'œil historique sur les projections des cartes géographiques*. — Ad. Quetelet, *Histoire des sciences mathématiques et physiques chez les Belges*. — Van Raemdonck, *Gerard Mercator, sa vie et ses œuvres*, et autres opuscules du même auteur : *Declaratio magnorum utilitatum ; Sur les exemplaires des grandes cartes de Mercator ; Relations commerciales de Mercator et Plantin ; La géographie ancienne de Ptolémée ; Orbis Imago ; La première édition de la carte de Flandre de Mercator ; Découverte de deux exemplaires de la carte d'Europe et des Iles Britanniques ; La Sphère de Mercator*. — Wauwermans, *Hist. de l'école cartographique belge et anversoise au XVI siècle*. — Van Ortroy, *L'Œuvre géographique de Mercator*. — V. Jolly, *Mercator (les Belges illustres)*. — Germain, *Traité des projections des cartes géographiques*. — Florini,

I globi da Gerardo Mercatore in Italia; Le projections cordeforma; Gerardo Mercatore e sua carta geographica.

MERCATOR (*Gérard*), le Jeune, géographe et graveur. La date et le lieu de sa naissance ainsi que de sa mort sont inconnus. Il était le second fils d'Arnold Mercator (voir ce nom), et, comme son frère Jean, apprit son art dans l'atelier de son aïeul Gérard Mercator, qu'il seconda dans l'exécution de ses *Tables de Ptolémée* et de son *Atlas*. Il dressa, pour compléter celui-ci, les cartes de l'Asie et de l'Afrique d'après le planisphère marin de Gérard Mercator le Vieux, qu'il signa *G.-M. Junioris*. A la mort de son oncle Rumold Mercator (voir ce nom), il fut chargé de liquider les affaires de la famille Mercator et vendit la propriété de l'Atlas mercatorien à Josse Hondius. Il eut deux fils : Barthélemy, qui fut probablement l'historien de ce nom, mort à Bois-le-Duc en 1636, — et Arnold, ministre de l'Eglise réformée à Duysbourg, qui eut une fille Catherine, épouse en première noces de Jean-Arnold Bruck, marchand, et en secondes noces de Jean Clauberge, professeur à l'université de Duysbourg. Le descendant de Catherine Mercator fut probablement Ernest Bruck, qui, en 1634, publia une première édition flamande de l'atlas de Mercator, édité par Henri Hondius.

L' Général Wauwermans.

Van Raemdonck, *Mercator, sa vie et ses travaux*.

MERCATOR (*Jean*), géographe, graveur et poète. On ignore le lieu et la date de sa naissance (probablement 1561), et l'époque de sa mort. Il était fils aîné d'Arnold Mercator (voir ce nom), il apprit son art à l'école de son grand-père Gérard Mercator, qu'il seconda dans l'exécution de ses *Tables de Ptolémée* et de son *Atlas*. Il acheva la carte du landgraviat de Hesse, dont le levé avait été commencé par son père et dressa la carte du comté de Meurs, qu'il signe du titre de *géographe du duc de Clèves*, qualité dans laquelle il succéda probablement à son aïeul. Il est l'auteur des pièces de poésies qu'on trouve dans l'œuvre posthume de son aïeul.

L' Général Wauwermans.

Van Raemdonck, *Mercator, sa vie et ses travaux*.

MERCATOR (*Michel*), orfèvre, graveur en medailles et facteur d'instruments de musique, naquit à Venloo (ancien Limbourg belge), en 1490 ou en 1491, d'une ancienne et honorable famille dont deux membres, le père et le fils, qui portèrent le prénom de Lambert, s'étaient trouvés en 1431, 1449, 1463 et 1475, à la tête de la magistrature de leur ville natale, respectivement comme mayeur (*richter*) et comme échevin. Michel Mercator mourut au commencement de l'année 1544. Il paraît être le fils de Jean Mercator qui, en 1501, releva un fief de Zutphen acquis par ses parents du duc Arnould de Gueldre.

On ne sait absolument rien relativement à la jeunesse de Michel. En 1527, seulement, on le trouve à Grave au service de Floris d'Egmont, comte de Buren, de Leerdam, etc., et seigneur d'Isselstein. Il partit de là pour Londres, au mois de juin, porteur de deux instruments de musique qu'il avait fabriqués et muni de lettres de recommandation pour le cardinal Wolsey, ministre d'Henri VIII, l'une de la part de son patron et l'autre de celle d'un certain Heddyng, maître d'hôtel de la duchesse de Savoie. Wolsey étant sur le point de partir pour la France, Mercator ne put obtenir une audience de ce prélat, et pour cette raison, se rendit auprès du roi qui fit essayer ses instruments, lui commanda de les porter au palais archiépiscopal de Moor et d'attendre le retour du cardinal. Il paraît que le roi et son ministre trouvèrent les instruments à leur gré, car ils résolurent de prendre le facteur à leur service. Au mois de septembre nous retrouvons toutefois Mercator chez son patron, le comte de Buren, à Grave; mais dans le courant de l'année 1528, il semble être attaché au roi d'Angleterre, bien que les comptes de sir Bryan Tuke, trésorier de la chambre, ne fassent pas encore mention de

son nom. Plus tard, ses gages sont de 22 livres 10 escalins par an, tandis qu'Antoine Basson, facteur d'instruments de musique, ne recevait que 18 livres 10 escalins; Guillaume Beton, facteur d'orgues, 20 livres, et Guillaume Lewes, autre facteur, 10 livres. En 1535, Mercator était revenu auprès de Floris d'Egmont et avait construit de sa main, certain instrument *beau, bon et mélodieux*, qu'il destinait au roi, son nouveau maître. Sur le point de repartir, le comte lui donna, pour Henri VIII, une lettre dans laquelle il faisait un grand éloge de ses talents, et où il disait : « Je ne faiz doubte que Vostre Majesté « se trouvera de lui bien et loyaulment « servy en ce que lui commanderez, car « de ce dont il se mesle ny a son sam- « blable en ce quartier ». Par d'autres lettres que le comte de Buren adresse au secrétaire d'Etat Cromwell et au roi, on peut juger de l'estime que Mercator gagna aussi comme agent diplomatique secret.

En 1539, Henri VIII lui concéda une augmentation royale de ses armoiries. A partir de cette date, Michel Mercator porta *de gueules au massacre de cerf d'argent, portant entre les cornes une croix haussée d'or; au chef de sinople à la bordure engrelée d'argent, le chef chargé d'un demi-lévrier courant d'argent, accolé de gueules et d'or, entre deux demi-herses d'or.* Quelques jours après, le roi lui conféra la dignité de chevalier. C'était la première fois qu'un habitant de Venloo obtenait pareille faveur, lit-on sur sa médaille : *A rege Anglorum primi militis creati ex Venlo effigies.* Henri VIII l'envoya ensuite à la gouvernante des Pays-Bas, chargé d'une mission secrète. Comme notre envoyé passait par Bois-le-Duc, un banquet lui fut offert par les échevins qui le reçurent et festoyèrent d'une façon princière. Le 22 mars 1540, le roi le gratifia d'une somme de 50 livres pour des services très acceptables qu'il lui avait rendus. Au mois de mai, il l'envoya de nouveau aux Pays-Bas et lui fit remettre, lors de son retour en Angleterre, une somme de 40 livres.

Peu de temps après, le désir de revenir dans sa patrie dut l'emporter chez Mercator sur les avantages que lui procuraient la vie et les faveurs de la cour. On peut, en effet, fixer à l'année 1541 l'époque à laquelle, il reparut à Venloo pour y finir ses jours.

Mercator était, d'après le témoignage de son compatriote Puteanus, un homme doué d'un vaste génie et un artiste de premier mérite. Il reproduisait sur métaux les portraits avec tant de talent et de vérité qu'il ne leur manquait que la vie pour être parfaits. Puteanus n'hésite pas à le comparer à Polyclète et rapporte que Henri VIII ne voulait voir son image reproduite en médaille que par Mercator. Malgré ce qu'allègue l'historiographe venlonien, on ne connaissait encore, il y a peu de temps, aucune médaille du monarque anglais qu'on pût attribuer à notre artiste. Les auteurs des *Medallic illustrations of the history of Great Britain and Ireland* lui attribuent aujourd'hui un portrait en forme de médaille, en verre bleu opaque imitant le lapis-lazuli. Cette pièce est uniface, coulée probablement sur l'originale qui n'est pas retrouvée, et conservée au Musée britannique ; elle offre le buste du roi tourné vers la gauche, et couvert d'un chapeau orné de pierreries, ainsi que la legende : HENRICVS. VIII. D. G. REX. ANGLIE. I.... Les autres médailles connues de Mercator sont : celle qu'il fit à sa propre effigie, dont il existe trois variétés de tête, celle de sa femme Elisabeth Mercator et celle d'un chartreux de Ruremonde, le Frère Rodolphe, confesseur d'un couvent de femmes. Voici les inscriptions des trois premières de ces pièces : A REGE ANGLORVM PRIMI MILITIS CREATI EX VENLO EFFIGIES; revers : MICHAEL MERCATOR ÆTATIS SVÆ XLVIII. GRATIA DEO ET REGI. M.D.XXXIX. Les légendes de la quatrième sont telles : ELISABETH MERCATOR VXOR D. MICHAELIS MERCATORIS EQVITIS AVRATI; revers : un verset de l'Ecclésiaste, avec le millésime M. DXXXIX. Enfin, on lit sur le tour de la cinquième : F. RODOLPHVS CONFESSOR. CHRISTI VIRGINV. IN. RVREMVNDA. ÆTATIS. LVII;

le revers n'offre qu'une sentence tirée aussi de l'Ecclésiaste, avec le millésime : M. D. XXXX. J. Weale croit pouvoir attribuer une sixième œuvre sur métal à l'artiste qui nous occupe, la médaille du docteur ès arts et médecine Henri Andrius de Sittard, datée de 1541 ; mais cette pièce doit être restituée au graveur allemand Friedrich Hagenauer. Avec Puteanus, il faut reconnaître que Mercator fut un très beau médailleur. Il se tient très près de la nature, dit Picqué dans l'*Art ancien à l'exposition de* 1880, ne cherche nullement à simplifier la physionomie de son modèle et demeure sans varier un minutieux portraitiste flamand.

Fred. Alvin.

Revue belge de numismatique, 1849, p. 113. — Art. de M.-J. Weale dans le *Beffroi*, t. IV, p. 98. — Putschart, *Histoire de la gravure en médailles en Belgique*, p. 9. — Art. de C. Picqué, *Medaillons et médailles des anciennes provinces belges*, dans l'*Art ancien à l'expos. de* 1880. — *Medallic illustrations of the history of Great Britain and Ireland*, t. I, p. 44 et suiv.

MERCATOR (*Rumold*), géographe et cartographe, né à Louvain, en 1541, et mort à Duysbourg, en 1600. Il était le fils cadet de Gérard de Cremer, dit Mercator, et de Barbe Schellekens. Il reçut comme ses frères son instruction au gymnase de Duysbourg et dans l'atelier de son père. Destiné à diriger les affaires commerciales de la maison paternelle, il fut envoyé en apprentissage chez un libraire de Londres. Après quelque temps de séjour en Angleterre, il vint à Anvers chez les héritiers d'Arnold Birkman, libraires établis rue des Peignes (*Camerstraet*), à l'enseigne de la Poule grasse (*In de vette Henne*), et fut peut-être ensuite attaché à la même maison à Francfort. Vers 1580, il fut chargé spécialement de la vente, dans les foires, des produits de l'atelier de son père. Les comptes de la maison Plantin, à Anvers, nous le montrent traitant diverses affaires commerciales avec cette maison en 1582.

Pendant son séjour à Anvers, Rumold Mercator avait été témoin des succès prodigieux de la publication du *Theatrum* d'Ortelius. Le public était avide de se procurer ce tableau d'ensemble des immenses découvertes géographiques accomplies pendant le siècle qui venait de s'écouler. Ce succès menaçait la publication analogue que projetait Mercator, et déjà même un troisième concurrent, Gérard de Jode, avec son Miroir du Monde (*Speculum orbis terrarum*) venait lui disputer le marché. Rentré à Duysbourg et associé à son frère Arnold, Rumold décida son père, malgré la répugnance qu'éprouvait celui-ci à publier son œuvre encore incomplète, à livrer au public une première livraison de l'Atlas ; elle parut en 1585. Resté seul chef de la maison, après la mort d'Arnold en 1587, il publia également la seconde livraison en 1590.

Dès lors aussi il reprit le burin pour travailler aux cartes que la santé de son père ne lui permettait plus d'achever et terminer l'Atlas ; telles furent les cartes de l'Islande et des Iles Britanniques qu'il dédia à la reine Elisabeth d'Angleterre et celles des pays du Nord dédiées à Henri Ranzovius conseiller du roi de Danemark, qui avait fourni les éléments nécessaires pour les dresser. Rumold exécuta lui-même une réduction de la carte d'Europe de son père et aussi la transcription en projection sténographique de son planisphère. Ces deux dernières œuvres assignent une place importante à Rumold Mercator parmi les géographes. Elles caractérisent l'évolution d'idées qui, à la fin de la carrière du grand géographe flamand, à partir de la publication de son planisphère, l'amène à se soustraire aux traditions empiriques de l'école ptolémeenne, pour fonder une école nouvelle de représentation géographique basée sur les principes rigoureux de la géométrie et de la science. Si l'honneur de cette réforme ne peut être contestée à Gérard Mercator, il n'en est pas moins vrai que ce fut son fils Rumold, devenu le directeur de son atelier lorsque ses forces l'obligèrent à renoncer aux travaux qui avaient honoré sa carrière, qui acheva son œuvre. Respectueux de la gloire paternelle, Rumold cherche à s'effacer devant elle, et tout au moins si l'on

refuse au jeune géographe l'honneur d'avoir pris une part considérable à la réforme due au génie de son père, il est juste de l'associer à sa gloire, qu'il mit en relief et qui, sans ses efforts persévérants, fût peut-être tombée dans l'oubli.

Rumold s'était associé, dans la tâche qu'il s'était imposée, ses neveux Jean, Gérard (dit le Jeune) et Michel, fils de son frère Arnold; les deux premiers avaient déjà terminé leur éducation de géographes sous la direction du vieux Mercator, le troisième l'acheva avec son oncle. Malgré toute l'activité que déploya Rumold, la publication de l'Atlas n'était pas achevée à la mort de son père; plusieurs cartes restaient encore incomplètes; d'autres n'avaient pas même été commencées. L'Atlas de Mercator était l'un des éléments les plus importants de la fortune qu'il légua à ses enfants. Ils en hâtèrent la publication avant de faire le partage de ses biens.

Aux parties achevées on ajouta deux cartes d'Asie et d'Afrique qui portent la signature de *G.-M. Junioris* (Gérard Mercator le Jeune), et une carte d'Amérique, dressée par Michel Mercator, œuvres qui semblent avoir été achevées en toute hâte, pour la circonstance et sont d'une valeur très inférieure aux travaux qu'on peut légitimement attribuer à Rumold. Il règne une grande incertitude sur la composition exacte du complément que Rumold ajouta à l'œuvre de son père, et cette incertitude s'explique par les événements de famille désastreux, au milieu desquels il fut préparé. D'après certains auteurs, les cartes d'Asie et d'Afrique ne furent publiées qu'après la mort de Rumold, et la carte d'Amérique même fut jugée si défectueuse qu'elle ne parut que plusieurs années après, dans les circonstances que nous indiquerons. — Rumold rassembla tous les documents que son père avait destinés à compléter son Atlas : un grand frontispice représentant Atlas, avec le titre : *Atlas ou méditation cosmographique sur la fabrique du monde, avec figure d'iceluy; — le Livre de la fabrique du monde ou Introduction à la géographie universelle;* — une dédicace aux ducs Guillaume et Jean de Clèves. En fils respectueux, Rumold y ajouta : la *Biographie de Mercator*, rédigée par Gualterus Ghimnius, bourgmestre de Duysbourg et ami du défunt ; — *son portrait* avec des vers élogieux composés par son petit-fils Jean Mercator ; — des vers composés par Jean Metellus, Lambert Lithocomus et Bernard Furmerius, en l'honneur de l'auteur ; — des lettres des docteurs Solenander et Sinstedius ; — enfin, un *Avis au lecteur* composé par Rumold. La livraison posthume fut imprimée à Dusseldorf, chez Bernard Basius, aux frais des héritiers, et parut en 1595.

Après cette publication, le partage de la succession de Mercator fut effectué, et Rumold, qui se proposait de continuer l'industrie paternelle, acquit le fond de son atelier, ainsi que les cuivres servant à l'impression des cartes. Deux mois après la mort de son père, le 6 février 1595, Rumold épousa la belle-fille de son père, née du premier mariage de Gertrude Virling avec Ambroise Moer, dont la fortune servit à payer les frais de son établissement. Il obtint ainsi le droit de bourgeoisie à Duysbourg. Très laborieux, Rumold se mit courageusement à l'œuvre. Malgré l'insuffisance de ses ressources, il s'efforça de compléter l'*Atlas* terminé en hâte, d'améliorer les cartes d'Asie, d'Afrique et d'Amérique encore défectueuses et imparfaites, de préparer probablement une carte d'Espagne qu'on s'étonne de ne pas trouver dans l'édition mercatorienne. La mort vint le surprendre, en 1600, avant qu'il eût achevé la tâche qu'il s'était imposée en mémoire de son père et dans l'intérêt de ses enfants.

Son beau-frère Tilman de Neufville, époux de sa sœur Dorothée, et son neveu Gérard Mercator (le Jeune) furent nommés tuteurs de ses deux enfants mineurs. Afin de réaliser la petite fortune de leurs pupilles, ils publièrent en 1602, chez Bernard Brusius, à Dusseldorf, la première édition complète, c'est-

à-dire un nouveau tirage de l'Atlas de Gérard Mercator dans l'état où il se trouvait en 1595. Il est probable que ce fut en ce moment qu'on y ajouta les cartes d'Asie et d'Afrique dont le nouvel éditeur Gérard (le Jeune) était l'auteur. Le marché était encombré par le *Theatrum* d'Ortelius et le *Speculum* de De Jode, jugés plus complets, et la vente de cette nouvelle édition ne fut pas fructueuse. Les tuteurs peu disposés à achever au bénéfice de leurs pupilles les améliorations de l'Atlas commencées par Rumold, prirent l'avis des autorités communales de Duysbourg sur la résolution à adopter, et celles-ci, sur leur proposition, décidèrent, le 18 mars 1600, « qu'il valait mieux pour les enfants « vendre les planches de cuivre appar- « tenant à la mortuaire, que de les « conserver non vendues ». En conséquence, afin de faciliter la liquidation, Gérard Mercator (le Jeune) s'en rendit acquéreur au prix de 2,000 dalers, et les revendit la même année, à Josse de Hondt (Hondius), libraire à Amsterdam.

Les longs retards que Gérard Mercator (le Vieux) avait mis à l'achèvement de son *Atlas*, eurent les conséquences les plus regrettables pour sa mémoire. L'*Atlas* tomba dans des mains moins scrupuleuses que celles de son fils Rumold; devenu un simple objet de commerce, il subit des mutilations successives de plagiaires, se déforma peu à peu par la substitution aux cartes originales de cartes nouvelles, plus complètes peut-être, mais d'une moindre valeur scientifique. La transformation fut si absolue que dans les éditions successives qui nous sont parvenues, il est difficile actuellement de distinguer ce qui reste appartenir à son auteur.

Dans l'avertissement au lecteur, place en tête de la première édition hondienne, publiée en 1602, par Josse Hondius, avec l'aide du géographe flamand Pierre Bert (Bertius), l'éditeur qui a acquis le fond de l'atelier de Gérard Mercator, s'affirme, non sans prétention, comme le continuateur du savant. Il provoque les doutes sur l'époque précise où furent publiées les cartes d'Asie, d'Afrique et d'Amérique, œuvres d'écolier que probablement Rumold n'eût jamais permis de publier dans l'œuvre de son père. Hondius, que ne devait pas arrêter de pareils scrupules, s'empressa, afin de mieux s'affirmer comme le successeur de Mercator, de mettre au jour comme une œuvre nouvelle, la carte d'Amérique signée par Michel Mercator qu'il trouva avec joie reléguée au milieu des vieux cuivres ; dans leur détresse financière, les héritiers n'osèrent protester. « Nous « avons mis en lumière l'entier Atlas », dit Josse Hondius, « lequel a été « très heureusement commencé par le « très docte Gérard Mercator et l'avons « maintenant, par la grâce de Dieu, « conduit à telle fin que tu vois ; t'as- « surant que nous n'y avons épargné « aucune étude ou diligence, car, à la « vérité, la dignité de cette œuvre est « telle qu'elle requérait non seulement « l'Europe entière, *à laquelle manquait* « *l'Espagne*, mais aussi les parties du « monde, à savoir : l'*Asie*, l'*Afrique* et « l'*Amérique*. Or, ce qui nous a apporté « le plus de difficultés a été le défaut « des tables de l'Espagne...Que dirons- « nous des très amples régions de l'Afri- « que, Asie et Amérique... Gérard Mer- « cator, lui-même, homme très docte, « alors qu'il était encore en vie, ne put « réussir à produire une description qui « le satisfasse comme celle qu'il a faite « de l'Europe. Or, pour notre regard, « ayant employé tout notre pouvoir à la « description de ces parties..., nous es- « pérons que la nôtre sera agréable aux « amateurs de la géographie. Je con- « fesse volontiers que Mercator l'eût « pu achever plus heureusement, car « qui imitera ses exactes descriptions, « la diligence, soins et jugements d'ice- « lui? Avec quel jugement, netteté, élé- « gance et dextérité il a fait toutes « choses au compas? Nous louons à bon « droit le *Miroir du monde*, mis en lu- « mière par Gérard de Judoeis (de Jode); « nous louons le *Théâtre* du très dili- « gent Ortelius ; nous louons aussi les « œuvres des autres qui ne sont pas à « mépriser ; mais si tu rapportes tous

« ceux-ci à l'œuvre de Mercator, il sera « facile à tous, même à ceux peu versés « ès sciences, de juger que celui-ci les « surpasse de bien loin ». Dix ans plus tard, dans la sixième édition hondienne, Henri Hondius (le fils de Josse), parlant de l'achèvement de l'Atlas, disait encore : « *Miracle du monde*, lequel « comme un orphelin ayant perdu ses « bons parents gémissait *à cause de* « *son imperfection* a été par ses labeurs « (de Josse Hondius) réduit à une œuvre « accomplie dans toutes ses parties... « Que l'Egypte se vante de son *Pto-* « *lemee*, l'Allemagne de son *Munstere* « (Sebastien de Munster), la France « de son *Belle-Forét* (auteur aujourd'hui « ignoré, qui publia un ouvrage sur les « quatre parties du monde et traduisit « la description des Pays-Bas de Guic- « ciardini), l'Angleterre de *Camdene* « (Guillaume Camden), l'Espagne de « *Vasee* (Jean Vassee, né à Bruges, his- « torien très médiocre, mort à Séville), « l'Italie de son *Pline*, la Hollande ne « est leur plus inférieure et n'a pas moins « juste cause de se vanter de son « GRAND HONDIUS ! ».

L. Général Wauvermans.

Voir Gerard Mercator.

MERCHIER (*Guillaume*), ou MERCERUS, écrivain ecclésiastique, né à Ath, le 28 janvier 1572, mort à Louvain, le 6 août 1639. Il était fils de Jean Merchier, qui fit souvent partie du magistrat d'Ath, et de Marie Louchier. Après avoir fait ses humanités au collège de sa ville natale, Guillaume Merchier se rendit, à l'âge de dix-sept ans, à l'université de Louvain, et y étudia la philosophie au collège du Parc, où il fut troisième à la promotion de licence de 1590. Il passa ensuite au collège d'Adrien VI, et y suivit les cours de théologie de Thomas Stapleton, Jean de Lens et Jean Clarius, tout en s'adonnant à l'étude de l'hébreu et du grec. Appelé, vers 1597, à professer la philosophie au collège du Parc, et, en 1600, à celui du Faucon, il devint, trois ans plus tard, lecteur en théologie de l'abbaye de Sainte-Gertrude de Louvain, en remplacement de Jean Paludanus. Merchier prit le bonnet de docteur, peu de temps après, le 13 septembre 1605. Enfin, le 27 septembre 1611, il fut nommé à la chaire royale de scolastique en remplacement de son maître Clarius, et il occupa cet emploi jusqu'à sa mort. Successivement président du collège d'Houterle (1605), du Petit-Collège (1611) et de celui d'Adrien VI (1625), il était également doyen de la collégiale de Saint-Pierre, à Louvain (20 mars 1628), chanoine de la cathédrale de Bruges, et faisait partie, depuis 1614, de la régence de la faculté de théologie; en 1610 et en 1630, il fut élu recteur de l'université. Valère André représente Merchier comme un modèle de probité et de vertu, comme un savant versé dans toutes les sciences, et doué d'une mémoire qui faisait de lui une bibliothèque vivante. Ainsi que le fait remarquer Paquot, il est du moins surprenant qu'un homme pourvu de connaissances et de talents aussi rares et aussi variés en ait laissé si peu de traces dans le seul ouvrage qu'il ait publié : *Commentarius in tertiam partem sancti Thomæ Aquinatis, a quæstione* 60, *de sacramentis, censuris, irregularitate, indulgentiis, purgatorio, et extremo judicio*. Louvain, ve H. Hastenius, 1630; in-folio. Les Carmes d'Anvers conservaient jadis, en manuscrit, un commentaire de Merchier sur la première partie de la Somme de saint Thomas.

Paul Bergmans.

Valère André, *Bibliotheca belgica* (Louvain, 1643), p. 329-330, copié par J.-Fr. Foppens, *Bibliotheca belgica* (Bruxelles, 1739), t. I, p. 416.— Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas* (Louvain, 1763-1770), t. VII, p. 106-109. — Coomans, *Notices biographiques* (Gand, 1836), p. 43-45.

MERCHTEM (*Jean* DE), ou HENNEN VAN MERCHTENEN, comme il s'appelle lui-même dans l'unique poème qui nous a été conservé de cet historien brabançon du XVe siècle. Cette œuvre, retrouvée par Mr Ferd. Vander Haeghen et acquise par la bibliothèque de l'université de Gand, est éditée dans les publications de l'Académie royale flamande, par les soins de l'un de ses membres,

Mr Guido Gezelle. Le sujet en est *la Chronique de Brabant* depuis ses origines fabuleuses, que l'auteur fait remonter aux princes de Troie, jusqu'au règne du duc Antoine de Bourgogne en l'an de grâce 1414. La mauvaise copie qui nous en est parvenue est suivie d'un cahier écrit de la même main, et contenant des éphémérides en prose, relatives à l'histoire de Brabant et allant de 1288 à 1461. La dernière de ces éphémérides relate un fait local de ce village situé à mi-chemin entre Bruxelles et Termonde, sur la frontière du Brabant et de la Flandre, à savoir l'incendie allumé par les chauffeurs de ces temps troublés : *Item, int selve jaer was Merchtenen verberrent van den moerbranders*. On peut en conclure que le copiste, aussi bien que l'auteur, était originaire de cette commune; mais il n'en résulte nullement qu'ils en fussent seigneurs, comme le sire Henri de Merchtem de 1231 (voir les *Verslagen der Koninklijke Vlaamsche Academie* (t. VIII, p. 180), de même qu'il n'est pas exact non plus que son nom fût Henri, *Hennen* étant un diminutif de *Jean* (voir le *Vaderlandsch Museum*, de Serrure, t. Ier, p. 210). Quant au village dont il est question, *Merchtenen* est bien notre *Merchtem*, comme l'ancien *Sichene* est *Sichem*, car le vers où l'auteur se nomme rime avec *Jerusalem*.

La chronique de Jean de Merchtem est, comme toutes celles du moyen âge, écrite en vers de quatre pieds, au nombre de 4,479, rimant deux à deux, sauf le prologue, qui en a 47, divisé en quatrains coupés par trois rimes de la même consonance, sur le modèle *aabaabccbccdeedeed*. L'orthographe brabançonne de l'auteur se complique encore des défectuosités d'un copiste des plus négligents, qui a mal compris ou omis plusieurs mots et même des vers entiers, et en a interverti d'autres, de manière à rendre souvent le texte inintelligible. Pour donner une idée de l'œuvre, transcrivons ici le prologue, où nous n'avons fait que redresser les erreurs de plume, comme nous le ferons dans les autres extraits; il fera connaître le style et le sujet du poème, en même temps que les révélations importantes faites par cette chronique inconnue et inédite jusqu'à nos jours.

Jhesus, Maria, salve!

Behouder alder werelt wijt,
Christus, Heere ghebenedijt,
Coeninck der eweger glorie,
Ic bidde u vriendelijc
Dat ghi mijn herte op desen tijt
Verlichten wilt, ende mijn memorie,
Ende mijn rude, plompe sinne
Soe ontpluken, dat ic kinne
Slecht ende rut, dese hystorie
Te makene, naer noyale minne
Die ic drage te mer herten binnen
Toten vromen Brabantschen heeren
Die ute Troyen, der rijker waranden,
Ghesticht hebben alle die lande
Die men vint in dessijde der meere ;
Ghelijc dat Jacop van Merlant
Maecte in een buexsken, dat ic vant
Ghedicht staen scoen ende cleer,
Welc boec es van cleender spacien,
Ende es geheten *Jacops Clarasien*.
1 Daer hij inne verrupenteert 2
Alle leven der heeren rijne
Die oit in dessijder der marijne
Haer leven hebben geregeert
Sint Ector, die vrome prince fine,
Liet dat edel leven sine
In Troyen, als hij scoen vercleert :
Ende hoe Brabant creech sinen name
Nae den hoeghen ridder Breboen,
Die doer der wilder Moesen stroem
Volchde een swane van scoener gedaene
Tot Nyemaghen, daer hij een maget scoene
Vant, die hem die keysercroene
Ghaf, die was al sonder blame.
Haer broeder hiet Julius Cesaer,
Ende was die yerste, dat was waer,
Die in Roeme noet keiser was.
Nu biddic der Maget, daer al claer
Die Gotheit in daelde, ende daernaer
Moeder ende Maget ghenas,
Dat zij haeren weerden Soene
Wil bidden dat Hij die heeren vrome
Bringhe int hemelsch palas,
Die de rike warande scone
In hoegher aert, als prince coene,
Gheregeert hebben, sonder scande,
Metten ridderliken brande.

Recht voer Christus, Ons Heeren geboert
XIc jaer, ende daertoe voert
Omtrent . XLIX . jaer.
Vloe uut Troyen, des sijt waer, *etc.*
(Vers 1-51, fo 1 et vo).

Cet extrait suffit pour ranger notre chroniqueur nouveau dans l'école historique et didactique de Maerlant, à la suite de ses célèbres disciples et imita-

1) L'ordre des vers 21 et 22 est interverti dans le manuscrit; nous le rétablissons d'apres le sens du texte et le systeme des rimes. Pour que cet ordre fût régulier, il faudrait ici encore deux vers, rimant en *asien*, qui ont peut-etre été omis.

2) Ce mot signifie, d'apres Oudemans, *verreppen, verroeren, in beweging brengen* — énumerer.

teurs, Velthem, Stoke, Heelu, Boendale, et les continuateurs des *Brabantsche Yeesten*. Il semble même le connaître plus spécialement, puisque, non seulement il cite à diverses reprises son *Spieghel Historiael* (folios 2, 2 v°, 49, 49 v°, 52), mais lui attribue, en outre, la paternité de deux ouvrages, dont l'un nous était totalement inconnu, tandis que l'autre, dans ses diverses rédactions, ne révèle pas le nom de son auteur. Le premier, *Jacobs Claracien*, ou les *Eclaircissements de Jacques*, paraît avoir été, d'après les allusions qu'il y fait et les extraits qu'il en donne, un petit traité contenant le récit fabuleux des origines brabançonnes, avec l'explication du nom des villes d'après ces événements chimériques. C'est ainsi qu'il raconte les aventures de Charles, descendant des princes de Troie, avec Swane, fille de l'empereur d'Orient, laquelle, fuyant avec son ravisseur un père barbare, arrive, enceinte, aux *Seven Tommen*, près de Louvain, dans une vallée où elle est recueillie par deux jeunes filles :

> D'een *Beerte* ende d'ander *Lefde* hiet;
> Ende van hem beiden, verstaet mij wale,
> Es comen *Berthem* ende *Leefdale*.
> V. 237-239, f° 3.

Après qu'elle eut donné le jour à un fils, Jules César, et à une fille, Swane, l'empereur envoie pour la rechercher son fils Octavien; l'un des chevaliers de de celui-ci, *Brabon*, ayant poursuivi un cygne dans les forêts du Hainaut, près de Valenciennes, s'arrête dans une vallée :

> ..... ende die valeye heet
> *Valenschine*, dat's *Swanendale*
> In Dietsche, verstaet mij wale;
> V. 321-323, f° 4 v°,

combat et tue le géant Druon, près de l'Escaut, à Anvers :

> Ten felle rapasse, hoert mij verclaren,
> Dat *Antwerpen* es geheten,
> Want menich mensche sekerleke
> Heeft daer *geworpen* lijf ende *hant*;
> V. 513-516, f° 7,

et finit par épouser la belle Swane, et donner son nom à son pays, le Brabant :

> Hoe *Breboen* heere in *Brabant* wert.
> V. 596, f° 8).

Les étymologies de Louvain (*Loeventen gheloeve*, v. 637 et suiv., 706), d'après une promesse qu'il y fit, et d'Arschot (*Aerscot*, v. 667 et suiv.) du nom d'un aigle tué par le jeune Jules César, et pris par lui comme armes de l'Empire romain,

> Ende *scoet* den *aer*, die jonghelinc rijc,
> (V. 673, f° 9),

sont dans le même genre, et formellement attribuées à Maerlant :

> Als men scoen ende cleer mach sien
> In de *Clerasie van Jacoppe*.
> (V. 694-692, f° 9).

Ce titre et même ce mot de *Clerasie* ne se rencontrent point dans la langue de Maerlant et de ses imitateurs des XIIIe et XIVe siècles, bien qu'ils se trouvent en germe dans une expression du premier, que mentionne son *Spieghel Historiael* (3e partie, liv. VIII, chap. 11, vers 35 : p. 73 du t. III de l'édition de MM. De Vries et Verwijs; Leyde, 1859) :

> Alse u die jeeste hiernaer
> Tellen ende maken *claer*.

D'autre part, les jeux de mots sur ces étymologies ne se retrouvent pas dans cet ouvrage, où Maerlant traite bien plus sérieusement les origines et histoires brabançonnes qu'il ajoute au texte de Vincent de Beauvais. (*Ibid.*, livre VII, chapitre 56 et 57, t. III, p. 53-55).

C'est dans le même esprit qu'est conçu le second poème que notre chroniqueur attribue au père des poètes flamands, à savoir le poème des Neuf Preux (*De Negen Besten*, déjà connu par divers fragments : celui d'Amsterdam, publié en 1844 par MM. De Vries (*Nieuwe Werken der Maatschappij van Nederlandsche Letterkunde te Leiden*, t. VI, p. 154-156), et celui de Combourg, publié en 1866 par Kaussler (*Altniederlaendische Gedichten*, t. III, p. 141), et dont nous publions des textes entièrement nouveaux avec notes, d'après des manuscrits de Bruxelles et de La Haye, dans nos *Middelnederlandsche Gedichten en Fragmenten*, p. 596-635).

Voici comment Hennen van Merch-

tenen en accorde la paternité à Maerlant :

> Leeft al te hoepe die princen vrome
> Die leden sint Troyen was gevelt,
> Jae, die gehat in heeren ghewelt
> Hebben sint in dessede der marine,
> Ende heest *den Spiegel*, ende groet ende
> Die *coninken* van allen landen, clene
> Ende sint te hoepe in enen bande
> Al die gebente ende al die daden
> Van allen heeren, van grade te grade
> Nederdalende tote nu;
> Soe selch vinden, dat sech ie u,
> Meer vromer daden ende edelheden
> Dat Brabant ontsen, dats waerheide,
> Dan sint allen kersten rijke;
> Als JACOB VAN MERLANT clerlike
> Wel betuycht in sinnier wisen
> Daer men hem *IX die Besten* prisen
> Hoert van der werelt, in wetten drye:
> Van *Iesusen* sich yersten, geloves mye,
> Es Brabant comen, ende die wapine;
> Ende *Julius Cesaer*, die keyser fine,
> Die yerst keyser van Roome was,
> Was Katers sone, sijt seker das,
> Ende Swane, voere Christus geboert;
> Ende van den III kersteinen princen voert
> Waren die II, sijn verclaert,
> Comen uten Brabantschen loegaert,
> Dat was *Karel* ende *Godefrait*
> Van *Belsen* meret dan alleet
> Ochi Brabant wes edel mach sijn,
> Dat vonden III besten kerstijn,
> Die noch peert reden och spien sporen,
> Die II uit Brabant sijn geboren;
> Dies maecht wel heten een edel bogaert.
> V. 1058-71, f° 48 vo.

S'il est peut-être vrai de dire que la facture et l'esprit de ce poème de huit cents vers sont ceux de Jacques van Maerlant, il importe toutefois de remarquer qu'il a traité d'une manière toute différente l'expédition de Jules César en Flandre et en Bretagne (voir *Spieghel Historiael*, 1re partie, liv. VI, chap. 3 et 4 : édition De Vries et Verwijs, t. Ier, p. 240). D'autre part, il ne faut pas oublier que cette attribution n'est faite que par un auteur écrivant plus d'un siècle après lui, et qu'elle ne se trouve point dans ses élèves ou continuateurs immédiats, par exemple chez Boendale, qui parle de ce poème dans son *Leeken Spieghel* (liv. II, chap. 15, édition De Vries, t. II, p. 97), et paraît même n'en pas connaître l'auteur :

> Mi wondert hoe dat coomt
> Daer *men* drie die beste heidenen noomt
> Dat *men* ..., etc.

La suite de la chronique de Jean de Merchtem relate les destinées du Brabant sous ses trois dynasties, en commençant par celle des Mérovingiens, dont les Carolingiens descendent par les femmes, et en continuant par la Maison de Louvain, qui était également une ligne feminine de la dernière. Il se borne, en général, à une sèche énumération de faits et de dates et à une scrupuleuse description des armoiries de ces princes depuis les temps les plus reculés. Mais l'intérêt s'accroît et les épisodes se succèdent à partir des véritables ducs brabançons, les trois Godefroid du XIIe siècle, les trois Henri du XIIIe, les trois Jean du XIIIe jusqu'au milieu du XIVe siècle. C'est ainsi qu'il décrit longuement (v. 1442-1820), les aventures de Godefroid le Barbu en Thuringe, ses fiançailles, ses exploits dans les tournois et la vengeance qu'on veut tirer de lui en l'envoyant, muni d'une lettre semblable à celle d'Urias ou du Renard au Bélier, pour le faire tuer par les chaufourniers de la forêt, ruse grossiere dont est victime l'auteur lui-même dans son impatience. Cet épisode tragique a été reproduit souvent au moyen âge (voir la *Vie de sainte Elisabeth* : Raps, *Leven van den Heiligen vader Franciscus, etc.* Bruxelles, 1862, p. 316 et suiv.), et traité par Schiller dans son *Gang zum Eisenhammer*, traduit par Tollens, *De Boodschap naar de ijzersmelterij*, et revit dans nos livres populaires, sous le titre : *le Bon Fridolin et le Méchant Thierry* (*Journael der Kinderen*. Roeselare, 1836; p. 38), ou a été utilisé par nos romanciers (*Geeraerd den Duyvel* dans le *Wegwyzer der stad Gent* (1836), p. 87-96. C'est encore ainsi qu'il raconte longuement, et tout autrement que le poème connu, la fameuse *Guerre de Grimberghe*, et qu'à cette occasion il décrit, en une scène magnifique, l'entrevue du jeune duc de Brabant Godefroid III avec son oncle, le comte de Flandre, qui veut abuser de sa jeunesse et de sa faiblesse en lui faisant prêter serment de fidélité à Gand (v. 2398 à 2436, fol. 30 vo à 31). C'est aussi en termes tout différents de ceux de Heelu ou de Boendale dans les *Brabantsche Yeesten* qu'il traite la *Guerre de Woeringhe*, l'expédition de Jean Ier à Paris, pour confondre le traître Pierre de

la Brosse, et sa mort au tournoi (*Tafelronde*) de Bar ; les difficultés de Jean II avec les communes, ses privilèges aux sept lignages de Bruxelles, sa guerre contre le seigneur Van Eechoute de Malines, et la concession des armoiries de ce dernier aux pelletiers de Bruxelles qui l'avaient vaincu; ses guerres et celle de son successeur, Jean III, sur la Meuse et le Rhin, et l'aventure arrivée à celui-ci dans une abbaye, près de Cologne, où il échappe à ses ennemis en ferrant son cheval à l'envers pour fuir, après un coup d'audace; épisode attribué plus tard au fameux prophète flamand du même siècle, *Jan Anesens, de Smet van Huysse*. Mais c'est surtout le règne de Jeanne et de Wenceslas en Brabant qui excite sa verve poétique. Les guerres de Flandre et de Liège ainsi que la mort du duc donnent lieu aux panégyriques les plus ronflants, aux élégies les plus lamentables, aux expansions les plus délirantes pour son pays :

O Brabant, edelen rosengaert,
Weerde loreest van sueten guere
V. 3572 suiv., f° 41

O Bruessel, edel roese rijn,
Roet ghelijc den vermelloene
V. 3575-76, f° 43.

...Bruessel, rijke pryel van Troien
V. 3582, f° v°)

...Stat van reynen seden V. 3585, *ibid.*)

s'écrie-t-il, dans ses vers enthousiastes, à propos de la mort de Wenceslas de Brabant; plus tard, à l'occasion des noces du duc Antoine de Bourgogne avec Elisabeth de Gorlitz, en 1406, il compose en l'honneur de ce « verger » incomparable du « Brabant » un long poème allégorique de cinq cent soixante-trois vers (3853-4215, fol. 46 à 51), dont les neuf parties commencent par chacune des lettres de ce nom magique en latin, qui désignent les qualités de sa chère BRABANCIA : *Beata*, *Regalis*, *Antiqua*, *Bona*, *Audax*, *Nobilis*, *Canis*, *Justicia*, *Agnus*. Tous ces attributs se retrouvent, d'après lui, dans ses origines troyennes et carolingiennes, dans le grand nombre de ses saints, de ses rois, de ses preux, dans la fertilité de son sol, dans la beauté du sang de ses habitants, dans leur fidélité à leurs princes. Il arrive ainsi, après une ardente prière à Dieu pour le repos de l'âme de tous les ducs mentionnés dans le *Spieghel* et la *Cornike* (v. 4225, f° 51), à nous donner quelques renseignements sur sa personne, à propos des souverains qu'il a connus. Il rappelle, à l'occasion des fêtes du mariage d'Antoine de Bourgogne, nommé gouverneur du Brabant en 1406, la grand'tante du duc, la bonne Jeanne de Brabant, qu'il avait vue souvent sur la Grand'Place du marché à Bruxelles et qui, morte en cette année, ressuscite, pour ainsi parler, en la nouvelle souveraine :

Want ic hebbe selve de vrouwe wijs
Ghesien te Bruessel met minen oeghen
Met haeren ridders ende knechten hoeghen
Op die Meret menichwerf comen,
Omdat die edel weerde bloeme
Die heeren die laghen in partien
Te peyse woude bringhen...
V. 3733-39, f° 45).

Il souhaite aux jeunes époux de suivre son exemple et celui de ses valeureux ancêtres, qui, à l'aide de leurs nobles et de leurs communes, ont vaincu tous leurs ennemis et surtout les Infidèles. Il engage notamment le duc à faire écrire leur histoire et à l'en charger, car il est ardent patriote, mais pauvre; il n'a pas de quoi payer son encre et son papier; il s'exalte à l'idée de ce projet grandiose, qui réjouirait maint cœur brabançon :

Ic woude, ic mochte alsoe langhe leven
Dat ic vonde selken Brabantsoene
Die tleven der vrome hertoghen coene
Minde ghelijc dat ic douwe,
Ende mij dan betalen woude
Inc, cost ende papier!
Ic soudem tleven der heeren fier,
Beide van Kersten ende Sarresine,
Dichten in schoene, vraye rijme,
Die sij in haer edel leven
Sint Ectors van Troien tijt bedreven
Hebben in den Brabantschen aert.
Soe soude der werelt gheopenbaert
Worden den hoegen, verborgen scat
Die nu onder die voeten plat
Leet, vertorden ende verspleten,
Ende nu ghesockelt ende ongemeten
Leet in menegerande partie,
Ghelijc dat ele, geloves mye,
Heeft gedicht alsoe hijt vant.
(V. 4228-47, f° 51).

Mais il désespère de pouvoir exécuter son grandiose projet; ce qui lui manque malheureusement, ce sont les ronds de-

niers, ce qui le fait ressembler au lièvre qui mange toujours son blé en herbe :

> Eylacen, neen ic! maer daer t aen
> Ghelaeet, dat doen reede penninge,
> Want, wat ic scrive, dichte echt winne,
> Ic siechte den hase in mijn doen,
> Die altoes eet sijn coren groen
> V. 4266-70, f° 54 v°.

Il a cependant confiance en Dieu et dans le duc, et après avoir longuement *blasonné* ses armoiries et celles de son illustre épouse, « afin que l'on puisse « plus tard connaître son nom et ses « ancêtres » (seize vers pour le duc : 4368-83, fol. 52, v°), vingt-cinq pour la duchesse (4402-26, fol. 53), il le supplie de lui confier ce travail, qu'il fera par « pur amour » :

> Nu wilet in danke, prins hoech van namen,
> Nemen dat ic, rudaris, plomp,
> My onderwinde den hoeghen tronc
> Te stellen in vrayen rijme;
> Uut pueren minne, heere mine,
> Doe ic't, ende anders niet
> V. 4415-50, f° 54 v°.

Et, après lui avoir souhaité un héritier de sa race, il termine ainsi par une prière à Notre-Seigneur Jésus-Christ :

> Dies bidde Hem oetmoedelijc
> Ende dat ghij suete Heemtrijc,
> Als ghij net langer leven mecgt
> Met uwer vrouwen, der jonger juegt
> Besitten moet hoeghe Jherusalem!
> Dies bit *Hennen van Merchtemen*
> Int jaer Ons Heeren Duust vier hondert
> Ende veertien, wies dat wondert.
> In Meerte, die tiende calende,
> Soe makes *Hennen* een eynde,
> Die Gode bit doer sijn oetmoet
> Dat Hij om niet sijn weerde bloet
> Om sinen wille niet hebbe gestort,
> Maer onnem selker rouwen inde, als hem cort
> Adem ende leven, dat die Viant
> Verliesen moet, daer hem nae lanct;
> Ende oec alle dieghene mede
> Die't hoeren lesen in genuechlechede,
> Ende spreect den dichter daernae,
> Dies bit hy u, een Ave Maria.
> (V. 4460-79, f° 54 v° a 55).

C'est donc au mois de mars 1414 que Jean de Merchtem a terminé sa chronique. Ses souhaits ne se réalisèrent point, Antoine de Brabant étant mort peu après, le 25 octobre 1415, à la bataille d'Azincourt.

Tels sont les seuls renseignements que nous possédons sur la personnalité de notre chroniqueur. En attendant que des découvertes nouvelles nous fassent connaître de plus amples détails, ses tirades obséquieuses et la méticuleuse description de toutes les armoiries, depuis les princes troyens jusqu'aux derniers ducs brabançons, permettent de reconnaître en lui un héraut ou roi d'armes, comme *Ghelre* ou *Beyeren*, originaire du village de Merchtem, et qui vivait à la cour de Bruxelles à la fin du XIVe et au commencement du XVe siècle.

Nous avons dit que la chronique de Jean de Merchtem est restée inconnue jusqu'à l'heureuse découverte faite par Mr Ferd. Vander Haeghen en 1894. Certaines parties en étaient cependant connues et publiées d'après d'autres manuscrits. Dès 1836, J.-F. Willems imprimait dans sa *Rymkronyk* de Jean van Heelu, l'épisode de Jean Ier à Paris et l'histoire de Pierre de la Brosse (in-4° de la Commission royale d'Histoire, p. 346), d'après un manuscrit de Tongerloo du XVe siècle, folio 6 (*Ibid.*, p. XXVII). Cette annexe des *Brabantsche Yeesten* porte pour titre : *Dit es van den yersten hertoghe Jan van Brabant, maer die cornike en houden's niet*, et le récit correspond aux vers 2879 à 2952 de notre chroniqueur (fol. 35 à 36). Il en est de même des vers 3235 à 3300 (fol. 39), reproduits en 1839, d'après le même manuscrit, par Willems, dans les *Brabantsche Yeesten* (même collection, t. I, p. 603 à 604) sous le titre : *Hoe die derde hertoghe Jan hoirde der seventhien iantsheeren raedt ende offerde vore, maer die cronike en houden's niet*. Il en résulte que les continuateurs et copistes des *Brabantsche Yeesten* ont connu la chronique de notre poète, dont ils ont détaché des épisodes pour compléter leur histoire du Brabant. D'autre part, l'auteur de l'*Alder Excellentste Cronike van Brabant, Vlaenderen, etc.*, publiée à Anvers, en 1497, 1518 et 1530, et rédigée en prose, citant les sources qu'il a consultées depuis la Bible jusqu'aux chroniques de Jean de Clerk et de maître Pierre Vander Heyden, les *Brabantsche Yeesten*, dit avoir puisé *uter Declaratien van Jacob van Merlant*, et résume non seulement les deux épisodes mentionnés ci-dessus, mais presque toute

la chronique de Jean de Merchtem. Il est donc probable que le compositeur de l'*Alder Excellentste Cronike* était en possession d'une copie de l'œuvre de notre auteur, et peut-être du texte original de Maerlant lui-même. Ces variantes, ces extraits et ces renseignements qui nous ont été communiqués par notre confrère, Mr Guido Gezelle, serviront à rétablir le texte véritable de la chronique de Jean de Merchtem et à élucider la question de l'authenticité de l'œuvre nouvelle attribuée par lui au « père des poètes flamands ».

Napoléon de Pauw.

MERCIER (*Guillaume*). Voir MERCHIER (*Guillaume*).

MERCKAERT (*Jean*), poète dramatique flamand, florissait au XVIIIe siècle. Il était directeur de la confrérie de Saint-Adrien, à Grammont, et composa pour cette association un drame religieux en vers, intitulé : *De Verryssenisse van onsen Saligmacker Jesus Christus, getrocken uyt de vier Evangelisten ende de H. vaders.* Audenarde, P.-J. Vereecken, s. d.; petit in-8o, 52 pages.

Paul Bergmans.

Catalogue Serrure 1873, no 3023. — J.-G. Frederiks et F.-J. Vanden Branden, *Biographisch woordenboek der noord- en zuidnederlandsche letterkunde* (nouv. éd.), p. 509.

MERCKX (*Maurice-Ignacé-Marie-Joseph* **DE**), homme de guerre, né à Bruxelles, le 16 février 1781 et mort dans cette ville, le 16 août 1856. Il était l'aîné de quatre frères qui tous servirent l'Autriche; il s'enrôla comme cadet au régiment des uhlans du comte de Merveld, le 17 septembre 1800. Un mois après il était caporal, et maréchal des logis le 22 novembre suivant. Ayant eu l'occasion de se distinguer à Hohenlinden, sous les yeux de l'archiduc Jean, il obtint le brevet de sous-lieutenant sur le champ de bataille, le 18 décembre 1800; puis fut successivement promu lieutenant, le 21 août 1804; capitaine, le 16 février 1809, et chef d'escadron sept mois après. De Merckx fit toutes les campagnes de la période 1800-1814, et à chacune d'elles il se distingua par sa valeur et son intrépidité. Les nombreuses blessures qu'il reçut en font foi. Admis dans l'armée des Pays-Bas, le 18 septembre 1814, comme major au régiment des carabiniers no 2, il se distingua si noblement à Waterloo que sa belle conduite lui valut, dès le 2 septembre 1815, et le grade de lieutenant-colonel et la croix de l'ordre de Guillaume. Promu colonel en 1825, il prit le commandement du corps dans lequel il avait brillé, et qui était devenu régiment de cuirassiers.

En 1830, de Merckx déposa le commandement qu'il exerçait en Hollande pour rentrer au pays natal. Un arrêté du régent, daté du 3 avril 1831, le nomma général-major et membre de la haute cour militaire, et le roi Léopold Ier lui témoigna sa haute estime et sa confiance en le désignant, au mois d'août 1831, comme ministre plénipotentiaire à la cour de Berlin, où il fut accueilli avec une faveur marquée. En décembre 1832, il revint — sur sa demande — en Belgique et reprit ses fonctions à la haute cour. Elevé au grade de lieutenant général, le 20 juillet 1841, avec continuation de ses fonctions, il fut successivement créé dans l'ordre de Léopold : chevalier, le 6 février 1834; officier, le 21 juillet 1839, et commandeur, le 25 mars 1849, après avoir été admis à la pension de retraite, le 27 mai 1845.

Général Frédéric Bernaert.

La Matricule des officiers. — *L'Annuaire militaire* de 1857. — Le *Moniteur belge* de 1857. — De la Royere, *Le Panthéon militaire*, 1880.

MERCURIAN (*Evrard*), général des jésuites, né en 1514 ou 1515, au village de Marcourt, chef-lieu du comté de Montaigu, diocèse de Liège (actuellement canton de Laroche, province de Luxembourg), mort à Rome, le 1er août 1580. Quelques-uns de ses biographes ont placé sa naissance en 1513, en 1520 ou même en 1523. Toutes ces dates sont fausses, puisque, d'après les sources les autorisées, le P. Evrard mourut dans la soixante-sixième année de son âge. Il nous reste peu de détails sur sa famille.

Le nom de *Mercurianus* n'est probablement pas un nom patronymique, mais une simple épithète ajoutée, suivant l'usage du temps, au nom de baptême, et servant à rappeler le lieu d'origine. Les recherches faites dans les archives, et notamment dans le premier registre aux réalisations de la haute cour de Marcourt (1482-1555), sont restées sans grand résultat. Aucun acte de ce registre ne semble se rapporter à notre Evrard. Pourtant, si l'on tient compte de l'hérédité des noms de baptême dans les familles d'autrefois, il faudra noter les noms d'Evrar d'Auve et d'Evrar de Jupielle (Jupille, à un quart de lieue de Marcourt), qui s'y rencontrent plusieurs fois. Il y a aussi un Henri de Jupielle, échevin de Marcourt en 1506. Evrard Mercurian était peut-être leur parent.

On le mit assez tard aux études. Il les commença à Liège, chez les Hieronymites. Nous lisons dans la plupart de ses biographies qu'il passa de là à l'université de Louvain, et qu'il y prit le degré de maître ès arts en 1544. On pourrait douter de l'exactitude de ce renseignement, car c'est en vain qu'on cherche son nom sur la liste des promotions à la faculté des arts de Louvain (*Analectes pour servir à l'histoire ecl. de la Belgique*, t. III). Après ses études, un chanoine de Liège, Huet, le prit sous sa protection. Charmé de ses talents et de sa vertu, il songea bientôt à lui procurer un canonicat. Evrard préféra aux dignités ecclésiastiques les travaux du saint ministère, et accepta une cure dans un village nommé par les historiens Voët, et qu'on croit être Waillet, près de Marche. Ce fut sans grand succès, à ce qu'il semble, qu'il épuisa auprès de ses paroissiens toutes les ressources d'un zèle tour à tour austère et aimable. Cette circonstance contribua, sans doute, à mûrir le dessein qu'il avait formé d'embrasser la vie religieuse. Entraîné par les exemples du bienheureux Pierre Lefèvre et du Père Strada, il se décida à entrer dans la Compagnie de Jésus; et, pour se soustraire à l'opposition de ses parents, il partit à leur insu pour Paris. C'est là qu'il fut reçu dans la Compagnie le 5 septembre 1548 (et non pas en 1540) par le P. J.-B. Viola, supérieur de la petite communauté établie au collège des Lombards. Il suivit à l'université les cours de théologie, tout en consacrant ses loisirs aux œuvres de zèle. Dès lors, on le vit montrer dans la direction des consciences cette prudence et ce tact remarquable qui le distinguèrent dans la suite; désormais le succès était assuré à sa parole. Parmi les jeunes gens qu'il attira à la Compagnie, il faut citer Olivier Manar, de Douai, le disciple favori auquel il confia plus tard les postes les plus importants, et dont la reconnaissante affection nous a valu la précieuse biographie, qui est la meilleure source de l'histoire du P. Evrard.

Lorsque, en 1551, la guerre éclata entre Charles-Quint et Henri II, les sujets de l'empereur se virent contraints de quitter la France. Mercurian, avec plusieurs autres pères, fut envoyé à Rome, où saint Ignace le reçut à bras ouverts. Le saint fondateur le nomme aussitôt vice-préposé de la maison professe. Au mois de juin de l'année suivante, il l'envoie à Pérouse fonder, à la demande du cardinal Corneus, un collège de la Compagnie. Les fatigues et les privations qu'entraîne d'ordinaire l'établissement d'une nouvelle maison, eurent bientôt ruiné la santé du P. Evrard. Sur l'ordre de Laynez, alors vicaire général de la Compagnie, il abandonna aux mains du P. Vinck, son compatriote, l'administration du collège de Pérouse, et, au commencement de 1557, il reprit le chemin de son pays natal, avec le titre de commissaire de la province rhénobelge.

A son arrivée dans le pays, la Compagnie y comptait à peine trois maisons : Cologne, Louvain et Tournai. Sept ans plus tard, elle avait fait tant de progrès que la création d'une nouvelle circonscription administrative devenait nécessaire. Au mois d'octobre 1564, la province rhénane fut séparée de la province belge et confiée à la direction du Père Vinck nommé plus haut. L'essor donné par Mercurian à ces provinces naissantes pendant la période la plus trou-

blée de notre histoire, rend un éclatant hommage à ses talents d'administrateur. Ses grandes qualités furent appréciées par les personnages les plus illustres d'alors. Marguerite de Parme avait en lui une confiance singulière : souvent elle l'appelait auprès d'elle pour le consulter sur les affaires qui intéressaient la religion. Parmi les grands seigneurs sur lesquels il exerça une heureuse influence, on cite particulièrement Maximilien de Berghes, archevêque de Cambrai, prélat mondain, dont il fit, par ses exhortations et ses conseils, un évêque modèle. Le fameux marquis Jean de Berghes lui avait également voué une sincère amitié. Un jour, le P. Evrard se présenta à son hôtel pendant un banquet où assistaient plusieurs gentilshommes. Aussitôt le marquis ordonna de l'introduire dans la salle du festin et le fit asseoir à ses côtés. Pendant le repas, la conversation tomba sur les réformés. Quelques seigneurs affectaient de trouver à plusieurs d'entre eux les plus belles qualités. On louait le patriotisme de l'un, la modération de l'autre; dans un troisième, sa générosité pour les pauvres et les malheureux. Tout à coup, le marquis s'adressant à Mercurian : « Et vous, « mon Père », dit-il, « qu'en dites-vous? « Que pensez-vous de ces hommes ? » — « Seigneur », répondit Evrard, « je vais « le dire en un mot : les gens qui ont « les jambes de travers ont besoin d'un « long manteau pour couvrir leur dif- « formité ». Le marquis sourit, et promenant ses regards sur les convives : « Mon Père », dit-il, « vous avez parfai- « tement raison ». Une fidélité constante aux leçons du P. Evrard eût sans doute détourné le malheureux marquis de cette conduite équivoque qui fut la cause de sa disgrâce et de sa mort. Mercurian en effet ne se faisait aucune illusion sur les agissements des hérétiques, et les conséquences qu'amènerait la connivence d'un bon nombre de seigneurs. Il confia à ses amis ses sombres prévisions, que les excès des iconoclastes et les événements postérieurs vérifièrent à la lettre.

En 1562, Pie IV voulut envoyer Mercurian auprès de Marie Stuart. Le Père Nicolas de Gouda, d'abord chargé de cette mission, était tombé malade. Deux brefs relatifs à ce projet nous ont été conservés. Le premier, daté du 3 juin, est adressé à la reine d'Ecosse : c'est une lettre de recommandation. Le second, du 4 juin, donne à Mercurian les pouvoirs dont le P. Nicolas avait été investi. Ce dernier se rétablit à temps pour s'acquitter de son mandat en personne (voir *Synopsis actorum S. Sedis in causa Soc. Jesu*, 1540-1605. Florentiæ, 1887; in-8°, p. 28-29).

Jacques Laynez, second général de la Compagnie, étant venu à mourir (1565), le P. Evrard, en sa qualité de provincial, se rendit à Rome pour prendre part à l'élection d'un nouveau chef de l'ordre. Le choix de l'assemblée tomba sur François de Borja. Parmi les assesseurs ou conseillers ordinaires que, suivant les constitutions, elle donna au nouvel élu, se trouva Mercurian, avec le titre d'assistant pour les provinces du Nord. En même temps, l'office de vice-préposé de la maison professe lui était confié par S. François de Borja. Le 2 octobre 1568, il préside au nom de ce dernier la première « congréga- « tion des procureurs » ou députés des provinces; l'année suivante, 1569, il est envoyé en France avec la charge de visiteur et déploie dans cette délicate mission une prudence et une modération comparables, disait-on, à celles d'Ignace.

Lorsque la troisième congrégation générale se réunit pour donner un successeur à S. François de Borja, mort le 1er octobre 1582, les suffrages des électeurs se portèrent sur Evrard Mercurian. Il fut élu général de la Compagnie le 22 avril 1573. Ce choix fut hautement approuvé par le pape Grégoire XIII, qui, peu de jours auparavant, avait exprimé la crainte de voir la charge de général de la Compagnie devenir l'apanage exclusif de l'Espagne. Les trois premiers généraux, prédécesseurs d'Evrard, appartenaient à cette nation.

Nous laissons aux historiens de la

Compagnie le soin de raconter l'administration du nouveau général et les accroissements que prirent sous son impulsion les grandes œuvres, et surtout les missions de l'ordre. Parmi les faits remarquables qui signalèrent son généralat, nous citerons surtout la fondation définitive du collège romain et celle du collège hongrois; l'envoi de nombreux missionnaires dans les Indes orientales; la mission de Chine confiée au célèbre Matthieu Ricci; l'établissement de la mission d'Angleterre; la première mission chez les Maronites; l'introduction de la Compagnie en Transylvanie et en Suisse, etc., etc.

L'administration du P. Evrard ne dura que sept ans. Au mois de juillet 1580, il se sentit pris d'une fièvre violente. Aussitôt il se disposa à la mort, et le 1er août, il rendit saintement son âme à Dieu.

Les travaux du saint ministère, les soucis qu'entraînent les nouvelles fondations, les détails accablants d'une grande administration remplirent toute la carrière du P. Evrard, et lui laissèrent peu de loisirs pour les travaux littéraires. Aussi est-on étonné de lui trouver dans certains recueils biographiques le titre d'historien. Les écrits qui nous restent de lui se rapportent tous aux diverses charges qu'il remplit durant sa vie religieuse. En voici la liste :

1. Mémoire au magistrat de Louvain sur l'érection d'un collège en cette ville. (O. Manar, *De Rebus S. J.*, p. 14-18). — 2. *Exhortatio habita in fine tertiæ congregationis generalis, die* 16 *Junii, a.* 1573. (Manar, *De vita et moribus Everardi Mercuriani*, p. 71-87). — 3. *Monita ad rectam gubernationem* (*Epist. præpos. gen. S. J.* Antverp., 1635, p. 72-78). — Un autre texte *ex hispanico* dans Manar, *De Vita*, etc., p. 64-70). — 4. Lettre a Hermann Tyræus. Rome, 16 février, 1574 (Reiffenberg, *Hist. Soc. Jesu ad Rhenum inferiorem*, p. 135). — 5. Lettre aux supérieurs de la Compagnie en Espagne pour leur recommander le P. Ribadeneira. Rome, 13 juin, 1574. (Alcazar, *Hist. de la prov. de Toledo*, p. 450). — 6. *Exhortatio habita in collegio Romano die* 2 *Augusti* 1574 (Manar, *De Vita*, etc., p. 74-87). — 7. *Ermanung unsers ehrwürdigen Vatters Euerhardi der Gesellschafft Jesu Generals an die Vätter und Brüder in Römischen Collegio gethon...* (1575) dans *Sendtbrieff und Ermanschrifft der Ehrw. Vättem...*, Mayence, 1576, p. 57-82). — 8. Lettre à l'occasion de la mort de saint François de Borgia, 3 octobre 1572 (à l'archevêché de Malines, *Elogia generalium*). — 9. Lettre au P. Jacques Fitz Morris, 28 Juni, 1578. (Hogan, *Hibernia Ignatiana*, t. Ier, p. 24.) — 10. Lettre au P. Mettam, 4 mai 1579. (Foley, *Records of the English Province*, t. II, p. 610). — 11. Lettre, 24 juin 1579 (Boero, *Vita del P. Salmeron*, p. 148-149). — On doit encore à Mercurian la première édition des *Regulæ Societatis Jesu :* elle parut l'année de sa mort, 1580. Ce qu'on a pris pour des éditions antérieures de ce recueil tant de fois réimprimé n'est qu'une ébauche des règles. Il est à noter qu'en 1582, Claude Aquaviva, profitant des remarques qu'on lui avait présentées sur le travail de son prédécesseur, y fit quelques modifications. Ce fut lui qui donna l'édition désormais définitive des *Regulæ*.

Hipp. Delehaye, S. J.

Olivero Manarei, *De vita et moribus Everardi Mercuriani commentarius*. Bruxelles, 1882. — Clr. D'Outreman, *Tableaux des personnages signalés de la Compagnie de Jesus* 1623, p. 79-82. — Ol. Manarei, *De rebus Soc. Jesu*. Florence, 1886. — Orlandini, *Hist. Soc. Jesu*, pars I Ignatius. — Sacchini, *id.*, pars II Laynez; *id.*, pars III Borgia; *id.*, pars IV Mercurianus. — Sommervogel, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jesus*, art. Loyola et Mercurian. — N. Galeotti, *Imagines præpositorum Soc. Jesu*, 3e éd. Rome, 1758. — H.-P. Vander Speeten, *Le P. Everard Mercurian*, dans les *Precis historiques*, t. XXII 1873, p. 477-484, 513-517, 525-529. — C. J. P., *Notice sur le P. Mercurian*, dans le *Journal historique et littéraire*, de Kersten, t. XXIII 1856-57, p. 217-223, 331-333, 380-386. — On trouvera de courtes notices, en général peu exactes, sur Mercurian, dans Neyen, *Biographie luxembourgeoise*; Marc. De la Garde, *Notices sur les Luxembourgeois célèbres*; dans Eisen, Moreri, Calmet, Feller, Delvenne, ainsi que dans les ouvrages consacrés aux hommes illustres de la Compagnie de Jesus, comme Nadasi, *Annus sanctus*, Patrignani, *Menologio*, etc. — A consulter aussi sur certains épisodes du généralat de Mercurian des travaux spéciaux, comme J.-M. Prat, *Maldonat et l'Université de Paris au XVIe siècle*. Paris, 1856. — *Première mission chez les Maronites*, dans les *Précis historiques*, t. IX (1860), p. 437-454.

MERCX (*Pierre-Paul*), architecte et ingénieur bruxellois, mort en 1685. Le nom de ce personnage se rencontre parfois dans les écrits du XVIIe siècle, mais sans avoir acquis de notoriété. On ne sait, par exemple, ni l'époque, ni le lieu de sa naissance. Vers 1640, on le signale comme un élève de l'architecte Francquart; il s'occupe déjà alors des travaux projetés ou entrepris à Bruxelles et dans d'autres localités des Pays-Bas espagnols. Il prit part à ceux qui avaient pour but d'améliorer le port d'Ostende, mais ces travaux, qui ne s'accordaient pas avec ceux préconisés par Van Langren (comme nous l'avons dit dans la biographie de celui-ci), n'atteignirent pas le but que l'on s'était proposé, car le port d'Ostende se trouva bientôt ensablé. En 1642 et en 1658, on trouve Mercx en opposition avec Van Langren au sujet des améliorations que celui-ci voulait apporter au cours de la Senne, afin de délivrer Bruxelles des inondations causées par la rivière. Lorsqu'il fut question de construire un canal de cette ville vers Charleroi, il prétendit, toujours contrairement aux idées de Van Langren, que ce canal devait rester, au sortir de Bruxelles, à l'ouest et non à l'est de la Senne. En 1670, il construisit plusieurs des arcs de triomphe érigés à l'occasion du jubilé du Sacrement du Miracle, notamment les deux arcs de triomphe construits aux frais de la ville, à proximité de l'hôtel de ville. Le gouvernement espagnol ayant, en 1672, décidé d'augmenter considérablement les fortifications de Bruxelles, Mercx, de concert avec l'ingénieur Blom, fut chargé de diriger ces travaux importants. Peu de temps après, le 16 octobre 1674, il fut nommé architecte et ingénieur du roi, aux appointements de 1,000 livres; il joignit à ces fonctions celle de contrôleur ou architecte de la ville de Bruxelles; mais à cette occasion on diminua son traitement de 240 livres, qui furent mises à charge de la ville (Résolution du gouverneur général et du conseil des finances du 26 juin 1680). Il mourut à Bruxelles, dans la paroisse Sainte-Catherine, le 15 mars 1685, et reçut la sépulture dans le couvent des Carmes.

Alphonse Wauters.

Ecrits divers de Van Langren — Stroobant, *Brusselsche eertriumphen*. — Henne et Wauters, *Histoire de Bruxelles*, t. II, p. 95. — Pinchart, *Archives des Arts*, t. I, p. 83. — Archives du royaume, etc.

MERCY (*François*, baron **DE**), homme de guerre, né à Longwy, dans l'ancien Luxembourg, en 1597, et tué à la bataille d'Allerheim, près de Noerdlingen, en Bavière, le 3 août 1645. Husson l'Escossais dit de sa maison dans son *Crayon de la noblesse de Lorraine* : « Elle a donné « de nos jours à l'Empire trois généraux, « frères, où ils ont rendu de grands ser- « vices ». Ce renseignement, l'éloge mis à part, manque d'exactitude, l'un des deux frères de notre personnage n'ayant jamais été autre chose qu'un abbé négociateur. François et Gaspard de Mercy étaient entrés fort jeunes au service de l'Autriche, où leur père avait suivi en 1599 le duc de Mercœur et s'était distingué dans la guerre contre les Turcs. De loin et de près le dévouement aux princes lorrains est chez eux une tradition de famille à laquelle ils demeurent fidèles. Ils se dénationalisent cependant si complètement que, dans une lettre du 9 octobre 1639, adressée au président Roose, à Bruxelles, François de Mercy s'excuse de lui écrire pour cette fois en italien de sa main, n'ayant pas auprès de lui son secrétaire français. Il était à ce moment-là général feldvaguemestre autrichien, général zeugmestre bavarois et général de bataille lorrain, conseiller de guerre impérial et bavarois, chambellan de toutes les cours catholiques d'Allemagne et baron du Saint-Empire. Tant de charges et d'honneurs correspondaient à de grands services rendus. En 1631, étant déjà colonel vaguemestre sous les ordres du général Piccolomini, il avait été très sérieusement blessé à la bataille de Breitenfeld. S'étant fait transporter à Hanau, les Suédois l'y rejoignirent et le firent prisonnier. Ce n'est donc pas lui, mais bien certainement son frère Gaspard qui, dans le même temps, défendit les villes

de Vic et de Moyenvic, en Lorraine, contre les maréchaux de France de La Force et Schomberg. Dès que François de Mercy fut rendu à la liberté, on le nomma colonel et sous-gouverneur de Constance. Cette place frontière était investie par les Suédois; il y entre le 16 octobre 1633 avec un millier d'hommes et deux cents chevaux juste à temps pour la sauver. L'hiver venu, il prit un congé, moins, croyons-nous, dans l'intérêt de ses propres affaires que par affection pour le duc Charles de Lorraine que Wallenstein avait conduit. On ignore ce qui fut convenu entre le duc et lui, mais il paraît certain qu'il organisa en Lorraine une guerre de partisans, et que celle-ci eut pour principal résultat de retenir, entre la Meuse et la Moselle, l'armée française qu'on craignait de voir paraître en Allemagne. Jean Bauchez, le greffier de Plappeville, a raconté en vers blancs cet intermède peu connu de la guerre de Trente ans. Voici comment il jugeait notre personnage : « Les Français », dit-il, « « s'en allèrent à Longwy et mirent « dehors le baron de Mercy qui était « un mauvais drôle ». Ce qu'il ne dit point, c'est que, pour le mettre dehors avec ses cent cinquante partisans, il fallut faire venir de Metz canons et bombardes.

Quand Mercy fut rappelé au mois d'avril 1634 pour aller prendre le commandement de Rheinfelden, la plus importante des quatre villes frontières de l'Allemagne du côté de la Suisse, la résistance des Lorrains durait toujours. Dès les premiers jours de son séjour à Rheinfelden, que les Suédois serraient de près, la situation aurait été désespérée, si le fanatisme religieux des paysans de la Forêt-Noire ne les avait pas poussés à lui venir en aide. Ces gens-là risquaient journellement leur vie pour le renseigner ou pour lui faire passer des munitions et des vivres. Quand plus tard il ne leur fut plus possible de traverser les lignes ennemies, la famine obligea notre personnage à capituler. Le 29 août 1634, il sortit de Rheinfelden et se rendit avec tout son monde à Constance. C'est comme général de bataille que, l'année suivante, il traverse le Rhin à la tête d'une armée bavaroise pour relever les affaires du duc de Lorraine et opérer en même temps une diversion en faveur des Pays-Bas espagnols auxquels la France venait de déclarer la guerre. Gallas le suivit avec une armée impériale. Il ne se fit rien de remarquable durant cette campagne et dans les années suivantes où Mercy suivit le duc Charles de Lorraine en Bourgogne, battant le duc de Longueville à Poligny, mais se faisant battre après cela à Gray par le duc Bernard de Saxe. En 1638, le duc de Bavière lui offrit la charge de général en chef de son artillerie, qu'il n'accepta qu'avec l'agrément de l'empereur et du duc de Lorraine dont il était pour le moment le seul général. En 1640, le feldmaréchal suédois Baner ayant voulu transporter dans la Franconie le théâtre de la guerre, ce fut notre personnage qui l'en empêcha, et dans les derniers jours de cette même année le suivit jusque sous les murs de Ratisbonne où, en ce moment-là, l'empereur présidait un congrès pour la paix. Il n'y avait que Baner au monde pour entreprendre une aussi folle entreprise. Piccolomini et Huyn van Gelcon restèrent à Ratisbonne, et ce fut Mercy qu'on chargea de traquer les Suédois. Il s'acquitta de ce soin avec tant de bonheur qu'à Wald-Neubourg, en Bohême, il fit prisonnier le général Erick Slange avec plus de quatre mille hommes. Il passa le reste de l'année 1641 au nord de l'Allemagne, assiégea Wolfenbuttel et contribua à la prise de l'importante place de Goettingue. Quelques mois plus tard, il lâche les Suédois pour les Français qui ont envahi le Brisgau et le duché de Wurtemberg et menacent sur plusieurs points la Bavière. Cette nouvelle campagne est fatigante mais glorieuse. Mercy la termine en écrasant, le 24 décembre 1643, à Duttlingen, le corps d'armée du général Rantzau. Ce fait d'armes lui mérita enfin la patente de feldmaréchal et le commandement en chef des armées impériale et bavaroise.

La victoire continua à rester fidèle à ses drapeaux, et quand elle l'abandonna par la faute d'autrui, il ferma à jamais les yeux, pour ne point survivre à un malheur immérité. Comme nous ne pouvons ici que résumer les actions éclatantes qui mirent le sceau à sa réputation militaire, nous dirons qu'en 1644 et 1645, ils eut cette bonne fortune d'avoir à se mesurer avec Turenne et Condé. S'étant emparé de Fribourg en Brisgau, il couvrit cette ville d'un camp retranché où les deux généraux vinrent lui offrir la bataille. Trois jours de suite on se battit corps à corps, du matin au soir, et les pertes des Français furent si grandes qu'ils se retirèrent pour chercher à vaincre Mercy en lui coupant les vivres. Cela le força en effet à battre en retraite en présence de l'ennemi qui ne parvint point à l'entamer. Le 5 mai 1645, il se retrouva à Mergentheim en présence de Turenne et le vainquit aussi complètement que possible. Le maréchal de Grammont, dans ses Mémoires, explique par sa propre expérience les succès de notre personnage : « Jamais », dit-il, parlant de lui, de Condé et de Turenne, « ils n'ont pro- « jeté quelque chose dans leur conseil « de guerre qui pût être avantageux « aux armes du roi, et, par conséquent, « nuisible à celles de l'empereur, que « Mercy ne l'eût deviné et prévenu de « même que s'il eût été en quart avec eux, « et qu'ils lui eussent fait confidence de « leur dessein ». De la part d'un ennemi on ne saurait imaginer un plus bel éloge. C'est Condé, c'est le vainqueur de Rocroy, qu'on envoie aussitôt après la défaite de Turenne en Allemagne avec la mission d'y relever le prestige des armes françaises. Le voyant venir, Mercy appelle à lui Huyn van Geleen et Jean de Weert, les deux Belges dont il apprécie le plus les talents et l'énergie. C'est à Allerheim, près de Nordlingue, que le choc décisif a lieu le 3 août 1645. Condé, Turenne et Grammont sont là, ils admirent en frémissant la position choisie par Mercy, et leur admiration a été confirmée par l'empereur Napoléon qui, se faisant commentateur, déclare que la perte de la bataille est uniquement due à Jean de Weert, à son zèle aveugle de sabreur, car si Mercy n'avait pas été frappé mortellement, les Bavarois pouvaient encore vaincre. La Bavière porta le deuil de son héros préféré. Un mois après la bataille, le 16 septembre 1645, son corps fut inhumé dans l'église Saint-Maurice, à Ingolstadt, où se trouve encore une table de bronze portant l'inscription suivante : « Alhier ligt « begraben weiland den Hochwohtgebo- « rene Herr Herr Frantz Freyheer von « Merci, Herr von Mandre und Collen- « berg, gewester Roem. Kay. May. auch « Churferstl. Drehe. in Bairn respective « Cammerer. Kriegs Rath general velt « marschalk. Bestellter obrister und « Stathalter zu Ingolstat, welcher im « drefen beii alern ohnfern nerdlingen « mit einer Kugel durchschossen und « sein leben vor dem feindt denn 3 Au- « gust 1645 Ritterlich gelassen. dessen « seel Got genedig und barmhert- « zig sein woelle : seines Alters im « 48 Jahr ».

Sa femme, qui n'est point nommée ici, appartenait à la noble famille des Schauwenbourg du duché de Luxembourg. L'empereur Ferdinand III, l'Electeur Maximilien et l'Electrice de Bavière lui adressèrent des lettres consolatoires. On a cru longtemps que Mercy avait été enterré sur le champ de bataille, près de Nordlingue, parce que Condé avait fait dresser une pierre commémorative à l'endroit même où il était tombé et sur laquelle on lisait : *Sta, viator : Heroem calcas.*

Ch. Rahlenbeck.

Neyen, *Biographie luxembourgeoise*, 1876, t. I, p. 147-48. — Begin, *Biographie de la Moselle*, t. III, p. 212-16. — Abel et De Bouteiller, *Journal de Jean Bauchez*. Metz, 1858, p. 74, 143, 209, 308, 314, 318, 323, 326. — J. Heilmann, *Die Feldzuge der Bayern in den Jahren* 1643, 1644 *à* 1645, etc. Leipzig, 1851. — *Theatrum Europeum*. Barthold. Roese, etc. — Archives gen. de Belgique, *Correspondance Roose*, vol. 51e.

MERCY-ARGENTEAU (*Antoine-Ignace-Charles-Auguste*, comte **DE**), homme de guerre, feld-maréchal, père de l'ambassadeur d'Autriche à la cour de France, né en 1691, mort à Högyesz,

en Hongrie, en 1767. Il descendait de l'ancienne famille liégeoise des comtes d'Argenteau et joignit plus tard à son nom, comme nous le verrons, le nom et les armes de la célèbre famille lorraine des Mercy : il fut donc le premier comte de Mercy-Argenteau.

Le comte Antoine d'Argenteau entra très jeune au service de l'empereur Charles VI, sous les auspices de son cousin le général Florimond-Claude de Mercy, petit-fils du célèbre maréchal de Mercy qui vainquit Turenne et fut tué à la bataille de Nordlingen, en 1645 ; le général de Mercy, qui avait pour mère Anne-Marguerite d'Argenteau et qui était sans enfant, portait le plus grand intérêt à son cousin Antoine d'Argenteau qu'il se proposait d'adopter. Néanmoins, ce dernier n'était encore, en 1723, que capitaine (*rittmeister*) dans le régiment de cuirassiers de Lanthieri, et c'est seulement à l'automne de l'année 1726 qu'il fut nommé major (*obrittwachtmeister*) dans le régiment de cuirassiers de Mercy. Il avait épousé quelques mois auparavant, le 19 juin, la baronne Thérèse-Henriette de Rouvroy, dont il eut, l'année suivante, un fils, qui fut appelé Florimond-Claude comme son grand-père d'adoption et qui devint le célèbre ambassadeur. Au mois d'avril 1727, le comte Antoine fut nommé lieutenant-colonel du régiment d'infanterie François-Georges de Lorraine.

Le 24 septembre de cette même année 1727, il fut adopté par le général Florimond-Claude de Mercy, dont il avait déjà pris le titre, à la suite, sans doute, d'un acte antérieur, car nous le voyons figurer sous le nom de Mercy-Argenteau dans l'acte de baptême de son fils, le 20 avril précédent : d'après de Bacourt, l'acte d'adoption serait même de beaucoup antérieur et aurait été confirmé, en 1723 déjà, par lettres patentes de l'empereur Charles VI, publiées au conseil aulique de l'Empire et enregistrées par les tribunaux de Lorraine. Quoi qu'il en soit, cette adoption fut confirmée, le 31 mai 1730, par un acte de donation entre-vifs, sous réserve d'usufruit. En 1734, le comte Florimond-Claude de Mercy, nommé feld-maréchal depuis peu, mourut au champ d'honneur, à la bataille de la Croisette, près de Parme. Après quelques difficultés sans grande importance, tous ses biens passèrent à son fils adoptif qui prit, dès lors, le titre de comte de Mercy-Argenteau et fut nommé colonel l'année suivante.

Le 17 mars 1737, le comte Antoine de Mercy-Argenteau devint général-feldwachtmeister et ce fut en cette qualité qu'il fit campagne contre les Turcs dans le cours des deux années qui suivirent. Vint la guerre de la succession d'Autriche. En 1741, il fut fait feld-maréchal-lieutenant et il combattit en Italie; puis il revint avec ses troupes dans la Haute-Autriche, où il resta pendant l'année 1742. En 1743 et 1744, il fit la guerre sur le Rhin dans l'armée du prince Charles de Lorraine et il s'y distingua en plusieurs occasions. Ensuite, il prit part à la campagne de 1745 aux Pays-Bas, son jeune fils servant comme volontaire à ses côtés ; il se trouvait encore dans ce pays en 1748, lors de la conclusion de la paix d'Aix-la-Chapelle. En 1753, l'impératrice Marie-Thérèse le nomma général-feldzeugmeister et lui donna le gouvernement de l'Esclavonie, qu'il devait garder, treize années durant, jusqu'à sa mort.

Pendant tout le cours de la guerre de Sept ans (1756-1763), il resta dans son gouvernement. Il devint feld-maréchal en octobre 1760, tout en conservant son commandement général d'Esclavonie. Il mourut en son château d'Högyesz, comitat de Tolna, en Hongrie, le 22 janvier 1767, à l'âge de soixante-seize ans. Il fut regretté de ses sujets, s'il faut en croire son oraison funèbre, dont voici le titre : *Bàrány István. Treuer Unterthanen gerechte klagen bey dem schmerzlichen Verlust ihres Grundherrn und Vaters c. A. Mercy v. Argenteau* (*Trauerrede*). Oedenbourg, 1769.

E. g. Duchesne.

D'Arneth et Flammermont, *Correspondance secrète du comte de Mercy-Argenteau avec l'empereur Joseph II et le prince de Kaunitz*, introduction. — De Bacourt, *Correspondance entre le comte de Mirabeau et le comte de La Marck*, pendant les années 1789, 1790 et 1791.

MERCY-ARGENTEAU D'OCHAIN (*Charles-Joseph-Benoît*, comte **DE**), archevêque de Tyr, naquit à Liège, le 17 mars 1787, et y mourut, le 16 novembre 1879. Il était fils de la comtesse Marie-Josèphe de Limbourg-Stirum et du comte Joseph-Louis-Eugène d'Argenteau d'Ochain, qui fut chambellan à la cour du duc Charles de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas. Son frère aîné, le comte François de Mercy-Argenteau d'Ochain, ambassadeur de France à Munich sous le premier Empire, avait été institué héritier du comte Florimond-Claude de Mercy-Argenteau, le célèbre ambassadeur de la cour d'Autriche auprès de Louis XVI. (Voir les notices Florimond et François de Mercy-Argenteau).

Le comte Charles de Mercy-Argenteau eut une existence accidentée. Comme bon nombre de ses ancêtres, il embrassa d'abord, à l'âge de vingt ans, la carrière des armes : en 1807, en effet, il entra au service de l'empereur Napoléon et prit part aux campagnes de Portugal et d'Espagne, puis à la désastreuse expédition de Russie, en 1812, et à la guerre d'Allemagne, l'année suivante. Excellent officier, il se distingua dans plusieurs rencontres par des actions d'éclat qui lui valurent la décoration et un avancement rapide : le 21 novembre 1813, sur le champ de bataille de Hanau, Napoléon Ier lui attacha de sa main sur la poitrine la croix de chevalier de la Légion d'honneur, et le comte était parvenu au grade de colonel de hussards quand il quitta le service, en 1814. Après la constitution du royaume des Pays-Bas, il fut nommé aide de camp du roi Guillaume Ier.

Un événement tragique le détermina, paraît-il, à entrer dans les ordres. Au lendemain de la retraite de Russie, il s'était fiancé avec l'héritière d'une des plus nobles maisons de France, Mlle de La Tour-d'Auvergne; quelques semaines avant la date fixée pour le mariage, sa fiancée fut emportée en peu de jours par un mal subit, et le comte en conçut un tel chagrin qu'il songea, dès lors, à embrasser l'état ecclésiastique.

Il reçut la prêtrise en 1824; deux ans après, il fut sacré archevêque de Tyr *in partibus infidelium*, et envoyé ensuite par le pape à Munich, comme nonce apostolique près la cour de Bavière. Il occupa ce poste pendant dix ans, avec une distinction qui ne devait point tarder à le conduire au cardinalat. En 1838, le pape Grégoire XVI lui offrit en effet le chapeau. L'accepter, c'eût été accepter l'obligation de résider en Italie, loin de son pays et de sa famille. L'amour du sol natal et le désir de finir le restant de ses jours parmi les siens le décidèrent à refuser, et, renonçant également à la diplomatie, il revint se fixer à Liège. Il y mourut, plus de quarante ans après, doyen du chapitre de la cathédrale, après avoir, dit-on, décliné l'offre du siège épiscopal qui lui avait été faite.

C'était un prélat d'un esprit élevé et d'une grande indépendance de caractère. Sous sa robe de prêtre, il était toujours resté homme du monde, de même qu'au physique il avait gardé l'allure martiale de sa première carrière. Les grands événements auxquels il avait assisté, les traditions qu'il avait conservées du premier empire, ses hautes relations l'avaient rendu extrêmement tolérant. En 1855, il avait voulu revoir Paris. Napoléon III se le fit présenter et remarquant sur sa robe la vieille décoration de la Légion d'honneur, fixée sur la poitrine du soldat par la main du grand empereur quarante-deux ans auparavant : « Vous avez depuis lors bien mérité de l'avancement, « monseigneur », lui dit-il, et il lui remit la croix de grand-officier, à laquelle il substitua bientôt après le grand-cordon de la Légion d'honneur.

Eug. Duchesne.

Renseignements particuliers. — Journaux de Liège, du 16 novembre 1879 et jours suivants.

MERCY-ARGENTEAU (*Eugène*, comte **DE**), homme de guerre, né à Huy en 1741, mort en 1819. Il fit au service de l'Autriche plusieurs campagnes en Italie contre les Français lors des guerres de la Révolution. En 1794 et 1795, il commandait un régiment qui se distingua à Ormea et à Palestrino. Le 23 novembre

de l'année suivante, il prit part à l'importante journée de Loano, où les forces réunies des Autrichiens et des Piémontais furent mises en déroute par les Français. L'armée des coalisés occupait le revers des Alpes maritimes et la crête des Apennins, faisant face aux Français campés entre les montagnes et le golfe de Gênes : à droite, le corps piémontais ayant à sa tête Colli ; au centre, la droite des Autrichiens sous les ordres du comte de Mercy-Argenteau ; à gauche, vers Loano, le gros de l'armée autrichienne commandé par Roccavina. Les Français, sous le commandement du général en chef Schérer, attaquèrent leurs adversaires à l'improviste : Augereau se porta contre Roccavina ; Serrurier contre Colli ; et Masséna, escaladant les crêtes des Apennins, surprit Mercy-Argenteau, le jeta dans un désordre extrême et le chassa de toutes ses positions, décidant ainsi du sort de la journée qui aboutit à un désastre complet pour les alliés.

Traduit devant un conseil de guerre du chef de s'être laissé surprendre, Eugène de Mercy-Argenteau fut acquitté et obtint même peu après le grade de feld-maréchal-lieutenant. En 1796, lors de la campagne de Bonaparte en Italie, il commandait un corps d'armée et, comme l'année précédente à Loano, il était posté sur le sommet de l'Apennin, au col de Montenotte. Il reçut de Beaulieu, le général en chef autrichien, l'ordre de traverser le col pour attaquer l'armée française; il n'exécuta cet ordre que quatre jours après et trouva à Montenotte douze cents hommes seulement qu'il obligea à se replier dans l'ancienne redoute de Montelegino. On dit encore que, malgré les instances de Roccavina, il fit donner trop tard dans la journée l'assaut à la redoute et s'exposa ainsi à ne pouvoir la prendre avant la nuit : trois fois, il revint à l'attaque avec toute son infanterie ; trois fois, il fut repoussé. Le lendemain, 12 avril 1796, au matin, il fut à son tour attaqué par Bonaparte qui, faisant manœuvrer sous ses ordres Masséna, Augereau et Laharpe, dirigea les deux derniers au devant de Mercy par la route de Montenotte, tandis qu'il envoyait le premier, par un chemin détourné, au delà de l'Apennin, de manière à tomber sur les derrières de l'ennemi. Mercy résista avec bravoure ; mais ses troupes, enveloppées de tous côtés par des forces supérieures, furent mises en déroute et, laissant deux mille prisonniers et plusieurs centaines de morts, s'enfuirent à Dégo où était le reste de l'armée.

La défaite de Montenotte, dont Mercy était cause, livra l'Italie aux Français. Beaulieu fit arrêter et conduire à Pavie le feld-maréchal-lieutenant pour être traduit devant un conseil de guerre. Une instruction criminelle fut commencée contre lui, mais elle fut suspendue peu de temps après sur l'ordre de la cour impériale, dont il n'avait fait que suivre, paraît-il, les instructions secrètes. Mercy resta néanmoins en non-activité jusqu'en 1808; il reçut alors le grade de général d'artillerie, puis vécut dans la retraite jusqu'à sa mort, en 1819.

Eug. Duchesne.

Thiers, *Histoire de la Révolution française.*

MERCY-ARGENTEAU (*Florimond-Claude*, comte **DE**), diplomate, représenta la cour d'Autriche à Turin, à Saint-Pétersbourg, à Varsovie, de 1754 à 1766, puis en France, de 1766 à 1792, fut ministre plénipotentiaire dans les Pays-Bas autrichiens en 1791, et mourut à Londres, le 25 août 1794. Florimond de Mercy-Argenteau naquit à Liège, non en 1722, comme on l'a trop souvent écrit, mais en 1727, le 26 avril, ainsi que le porte son acte de baptême conservé aux archives de l'Etat. Il était fils unique du feld-maréchal comte Antoine de Mercy-Argenteau (voir ce nom) et de la baronne Thérèse-Henriette de Rouvroy, issue en ligne directe de ce Jean de Rouvroy qui se distingua, dit-on, à la croisade aux côtés de Godefroid de Bouillon.

Il fut élevé, semble-t-il, à Liège, où il avait un oncle chanoine de Saint-Lambert, le comte Dieudonné d'Argen-

teau; mais nous n'avons aucun renseignement positif à cet égard. Nous savons seulement qu'il alla compléter son éducation à l'Académie de Turin, alors en grande vogue par suite de l'intérêt spécial que témoignait le roi de Sardaigne à cette institution. Nous savons aussi, par une de ses lettres, qu'il prit part à la campagne de 1745 aux Pays-Bas, aux côtés de son père, en qualité de volontaire dans l'armée autrichienne.

Il entra très jeune dans la diplomatie. En 1752 — il avait alors vingt-cinq ans — nous le trouvons à Paris, attaché d'ambassade du comte de Kaunitz, ambassadeur d'Autriche à la cour de Versailles. Dans ce premier poste et à l'école de Kaunitz, l'un des seigneurs les plus fastueux de l'époque, il s'étudia à se défaire d'une grande timidité et d'une certaine gaucherie que son maître lui avait souvent reprochées et dont il se ressentit longtemps au cours de sa carrière. « Cela ne sera pas un génie brillant », écrivait Kaunitz en parlant de lui; « mais la bonté de son caractère, son « zèle et son application lui tiendront « lieu de ce qui peut lui manquer de ce « côté-là et le mettront certainement en « état de pouvoir être employé utile- « ment ».

Devenu ministre des affaires étrangères, Kaunitz n'oublia pas son protégé, qu'il avait d'ailleurs emmené à Vienne avec lui. Au mois de février 1754, le comte Florimond, alors chambellan impérial, fut désigné pour aller à Turin représenter la cour de Vienne près le roi de Sardaigne, et sa nomination fut signée le 18 mars suivant. Le nouveau titulaire se rendit à Turin et prit possession de son poste en juin de la même année, avec le titre de ministre plénipotentiaire. Il y resta sept ans : ennemi par naturel de toute représentation, il mena dans la capitale piémontaise une vie sédentaire et retirée, achevant de se former par la lecture et le travail de cabinet.

L'ambassade de Russie devint vacante; elle lui fut confiée en février 1761 et, le 17 juillet, il entra en fonctions à Saint-Pétersbourg. « Il y fut témoin de la ré- « volution qui mit Catherine II sur le « trône, et les rapports qu'il envoya à « son gouvernement ont un tel intérêt « que la Société historique de Russie « les a publiés dans ses archives ».

Peu après, survinrent la mort du roi de Pologne, Auguste III, et les troubles qui marquèrent l'avènement de son successeur. L'impératrice Catherine II voulait faire donner la couronne à son ancien favori, Stanislas Poniatowski, et le roi de Prusse était d'accord avec elle, tandis que les cabinets de Vienne et de Versailles soutenaient le parti des patriotes, adversaires du prétendant russe; mais la cour de Vienne entendait borner son rôle à une simple intervention diplomatique, sans aller jusqu'à la guerre, ni même se brouiller avec la Russie. Pour mener à bien cette délicate mission, le gouvernement autrichien avait besoin d'un homme d'une prudence et d'une habileté reconnues; il fit choix du comte de Mercy, qui fut envoyé à Varsovie dans les premiers mois de 1764. On sait que les efforts combinés des ambassadeurs de France et de Vienne ne purent empêcher l'élection de Poniatowski; mais le comte de Mercy prolongea son séjour à Varsovie aussi longtemps qu'il crut pouvoir être utile, par sa présence, à la cause des patriotes polonais, et ce ne fut que le 23 juillet de la même année qu'il quitta la Pologne, pour retourner à Vienne.

Là, de 1764 à 1766, Mercy resta sans emploi; il vécut dans l'entourage et dans l'intimité du prince de Kaunitz, allant faire de longs séjours au château du chancelier, à Austerlitz. En 1766, l'ambassadeur impérial auprès de la cour de Versailles, le prince de Starhemberg, fut rappelé à Vienne pour venir y seconder Kaunitz au gouvernement central : d'accord avec lui, l'impératrice Marie-Thérèse lui donna comme successeur le comte Florimond de Mercy-Argenteau, après s'être assurée d'ailleurs que ce choix serait agréable au gouvernement du roi Louis XV.

C'était l'époque où, depuis le fameux traité qui avait rapproché en 1756 la France et l'Autriche, ces deux puis-

sances pratiquaient vis-à-vis l'une de l'autre une politique étroite d'amitié et d'alliance. Le nouvel ambassadeur fut un partisan déterminé de cette politique, au maintien de laquelle il s'employa plus d'un quart de siècle. De 1766 à 1790, Mercy ne quitta point Paris; même après cette date, il resta ambassadeur impérial près le roi de France jusqu'à la rupture des relations diplomatiques entre les cabinets de Vienne et de Versailles, en mars 1792, représentant ainsi successivement les gouvernements de Marie-Thérèse, de Joseph II et de Léopold II.

Mercy ne se pressa point de se rendre à son poste, et c'est par Spa, où il se rencontra avec Stahremberg, qu'il vint à Paris, dans le courant de septembre, alors que sa nomination datait des premiers mois de l'année. Il ne cacha pas que l'ambassade de France remplissait toutes ses vues et qu'il était dans ses intentions d'y finir, si possible, sa carrière. Il s'installa au palais du Petit-Luxembourg — aujourd'hui la résidence du président du Sénat — qu'il prit à bail du prince de Condé moyennant un loyer annuel de 15,000 livres. Il l'occupa douze années durant, jusqu'en 1778, époque à laquelle il se fit bâtir un splendide hôtel au boulevard Richelieu — actuellement le boulevard des Italiens —. Dans l'intervalle, il s'était formé dans la banlieue de Paris, à Chennevières, un beau domaine avec une jolie maison de campagne. Le comte, d'ailleurs, était riche; il avait un traitement de 50,000 florins; sa mère était morte, lui laissant d'importants revenus, et, l'année qui suivit son arrivée à Paris, il hérita de son père, le feld-maréchal Antoine, mort en 1767 dans son gouvernement d'Esclavonie. Dans la succession paternelle, il recueillit, en premier lieu, une grande propriété en Hongrie, la terre d'Högyesz, qu'il vendit, cinq ans après, 700,000 florins au comte Georges Apponyi. Avec le montant de la vente, il fit bâtir son hôtel du boulevard Richelieu et acquit à Saint-Domingue des plantations qui étaient évaluées, quand il les perdit à l'époque de la Révolution, environ trois millions de francs. Son père lui laissa, en outre, le comté de Mercy, situé en Lorraine, près de Longwy. C'est afin de pouvoir hériter de ce comté, lorsque son père viendrait à mourir, et échapper au droit d'aubaine, qui l'aurait frappé comme sujet autrichien, que le comte Florimond avait sollicité et obtenu antérieurement des lettres d'indigénat en France. Mais la qualité de Français naturalisé entraînait l'obligation, lorsqu'on servait une puissance étrangère, de demander ce qu'on appelait un brevet de permission, c'est-à-dire l'autorisation de servir hors de France. Ces brevets de permission devaient être renouvelés tous les trois ans. Le comte de Mercy avait dû déjà en solliciter plusieurs; pour se dispenser dorénavant de cette formalité, il demanda au duc de Choiseul, alors premier ministre, de lui faire obtenir l'autorisation pour un terme illimité. Choiseul, par un brevet daté de Marly, en juin 1761, lui accorda la permission de servir hors de France pour un temps indéterminé et de rester au service de l'Empire. C'est ainsi que Mercy était l'ambassadeur de Marie-Thérèse par la grâce de Louis XV. Citons encore, pour terminer ce relevé des biens de l'ambassadeur, ses terres au pays de Liège : celle de Fologne, près d'Oreye, où il fit d'assez fréquents séjours pendant les quatre dernières années de sa vie, qu'il passa au Pays-Bas; et les terres de Mehaigne et de Barse, dont il hérita, en 1781, de son oncle le chanoine de Saint Lambert.

Il resta célibataire; mais, comme la plupart des grands seigneurs de ce temps, il avait dans le monde des théâtres une maîtresse, Rosalie Levasseur, de l'Opéra. Et si nous mentionnons cette liaison, qui était d'ailleurs notoire au point que plusieurs contemporains, à tort, paraît-il, ont parlé de mariage secret, c'est qu'elle dura jusqu'à la mort de Mercy et qu'elle ne fut peut-être pas étrangère, comme nous le verrons, à certaines résolutions que l'ambassadeur eut à prendre dans sa carrière. Il eut de Rosalie Levasseur un ou deux enfants, et quand il quitta la France, en 1790,

il lui vendit— en réalité, lui donna sans doute— sous réserve d'usufruit, sa maison de Chennevières avec son mobilier, qui fut d'ailleurs pillé, après la journée du 10 août 1792, par les habitants des villages voisins.

En 1766, l'année où Mercy prit possession de l'ambassade de Paris, le duc de Choiseul dirigeait le gouvernement de Louis XV; nous l'avons dit, c'était la période de splendeur de l'alliance austro-française, l'œuvre de Kaunitz, à laquelle Mercy et Choiseul étaient eux-mêmes très attachés. Aussi, l'ambassadeur de Marie-Thérèse fut-il rapidement fort bien en cour à Versailles et fort avant dans les bonnes grâces du ministère français. Cette bonne entente se traduisit d'abord par la convention du 16 mai 1769, entre Marie-Thérèse et Louis XV, concernant les limites de leurs Etats respectifs aux Pays-Bas et les contestations qui y étaient relatives. Les trente-neuf articles de cette convention réglaient d'anciennes difficultés pendantes au sujet de certaines places-frontière, enclaves et dépendances, et, par des cessions, des échanges et des désistements réciproques, mettaient fin à des conflits sans cesse renouvelés entre les deux pays. Le traité fut conclu entre François, duc de Choiseul-d'Amboise « et Florimond, comte de Mercy-Argen- « teau, vicomte de Loo, chambellan, « conseiller actuel intime de Leurs Ma- « jestés Impériales, Royales et Aposto- « liques, et leur ambassadeur auprès de « Sa Majesté Très Chrétienne ».

L'année suivante, eut lieu le mariage du dauphin, le futur Louis XVI, avec l'archiduchesse Marie-Antoinette. Mercy avait pris avec Choiseul une grande part aux négociations qui amenèrent cette union, destinée à resserrer encore les liens d'amitié entre la France et l'Autriche; il reçut à cette occasion le collier de l'ordre de la Toison d'or. La fille de Marie-Thérèse avait à peine quatorze ans et demi quand elle arriva à Versailles; les conseils de Mercy lui furent d'une réelle utilité dans une cour où tout était nouveau pour elle et où, dès avant son arrivée, elle comptait déjà des ennemis. Aussi, même devenue reine, Marie-Antoinette garda-t-elle toujours une grande déférence et une sorte d'attachement filial pour le diplomate qui avait guidé ses premiers pas comme dauphine.

Choiseul tomba en disgrâce en décembre 1770. Mais le crédit de Mercy n'en fut pas ébranlé, le prudent diplomate ayant pris soin antérieurement de ne pas se brouiller avec la comtesse du Barry, à qui Choiseul dut sa chute et le duc d'Aiguillon son avènement aux affaires. « Il est vrai », affirme un historien digne de foi, « qu'à la prière du duc d'Aiguil- « lon, l'ambassadeur impérial avait ob- « tenu de la dauphine qu'elle adressât « la parole à la favorite, ce que la fière « Marie-Antoinette avait refusé de faire « jusqu'alors ». Notons, toutefois, que Marie-Thérèse elle-même et Kaunitz avaient joint leurs instances à celles de Mercy pour amener Marie-Antoinette à cet acte de condescendance. De ce jour, Mercy fut dans les bonnes grâces de la comtesse du Barry et du ministre d'Aiguillon, qui passait pour son amant. Le comte de La Marck, dans ses *Souvenirs*, nous apprend qu'il fut présenté à la comtesse du Barry par Mercy, selon les instructions de Marie-Thérèse, qui recommandait que tous les personnages venant d'Autriche à la cour de France fussent présentés à la favorite.

Cette situation privilégiée de Mercy à la cour le mit à même de rendre les plus grands services à son gouvernement, soit en lui fournissant des informations précises, soit en appuyant directement de son crédit personnel la politique impériale. On le vit notamment lors du premier partage de la Pologne en 1773, dans l'affaire de Bavière en 1778, et plus tard, sous Joseph II, dans le conflit avec la Hollande en 1784. Marie-Thérèse savait apprécier les services de son ambassadeur et elle pensa même à lui réserver la succession de Kaunitz. Ce dernier, ayant un jour manifesté le désir de se démettre de son emploi, l'impératrice offrit à Mercy la place de chancelier dans le cas où Kaunitz

persisterait dans sa détermination. Mercy déclina cette offre flatteuse, trouvant la charge au-dessus de ses moyens et de ses forces, invoquant le soin de sa santé, ébranlée par suite de son séjour en Russie et en Pologne, et exigeant des ménagements et des repos incompatibles avec la charge d'administrer une grande monarchie. Il ajoutait, au surplus, « qu'aucune raison ou affection acciden- « telle ne le retenait à Paris » — paroles dans lesquelles on a voulu voir une allusion à sa liaison avec Rosalie Levasseur — « si ce n'est celle qu'il « portait à Madame la dauphine, auprès « de laquelle il croyait pouvoir encore « rendre d'utiles services ».

Survint la mort de Louis XV. Cet événement permit au comte de Mercy de servir plus utilement encore son pays, en lui donnant sous le nouveau règne la situation prépondérante qu'il s'était préparée de longue main. On croyait le jeune roi incapable d'avoir une volonté à lui ; on savait la reine d'accord avec Mercy et l'on disait partout que la France allait être gouvernée de Vienne par l'intermédiaire de la reine et du comte de Mercy. De fait, l'avènement de Louis XVI et l'influence que la reine exerçait sur son époux firent à Mercy un rang à part parmi les membres du corps diplomatique : conseiller de Marie-Antoinette, son crédit auprès d'elle n'était ignoré de personne. Pourtant, l'ambassadeur allait peu à la cour ; il évitait de se mêler aux partis qui la divisaient et se montrait même rarement dans l'entourage de la reine. Mais il n'avait pas besoin de fréquenter la cour pour savoir ce qui s'y passait : il avait parmi les familiers de Marie-Antoinette « un infor- « mateur », qui, en même temps, lui servait d'intermédiaire dans ses relations avec la reine : c'était l'abbé de Vermond.

Lorsque le mariage du dauphin avec Marie-Antoinette avait été décidé, l'impératrice Marie-Thérèse avait demandé qu'on lui envoyât un ecclésiastique pour instruire la future dauphine dans la langue et la littérature françaises. L'archevêque de Toulouse, Loménie de Brienne, consulté sur ce choix, avait indiqué l'abbé de Vermond, alors simple bibliothécaire du collège des Quatre-Nations, qui fut effectivement envoyé à Vienne. Après, Marie-Antoinette, non seulement l'avait amené à Paris à sa suite, mais elle l'avait gardé à la cour : le précepteur n'ignorait pas qu'il devait particulièrement cette faveur à l'impératrice et à son ambassadeur. Aussi, leur était-il tout dévoué et tenait-il Mercy au courant de tout ce qui se passait et se disait à la cour, toujours en quête de nouvelles qu'il venait communiquer au comte ou qu'il lui faisait savoir par écrit. Vermond servait aussi tout naturellement d'intermédiaire entre Marie-Antoinette et Mercy, lorsque ce dernier ne voulait pas se rendre chez elle : l'ambassadeur conserva ce moyen indirect et plus ou moins caché de correspondre avec Marie-Antoinette. On sait que toute la prudence de Mercy ne parvint pas toutefois à empêcher de se former bientôt cette légende du comité autrichien dirigeant la France, qui fut la cause de tant d'accusations à l'adresse de Marie-Antoinette et lui devint fatale lors de son procès.

Joseph II avait succédé à sa mère et, comme elle, il appréciait les services du comte de Mercy-Argenteau. En 1785, après l'heureuse issue des négociations avec la Hollande et la conclusion du traité de Fontainebleau, l'empereur avait tenu, par une marque publique d'estime, à reconnaître le zèle de son ambassadeur : il l'avait nommé grand-croix de l'ordre de Saint-Etienne, « dis- « tinction suprême, car il n'y avait dans « toute la monarchie autrichienne que « quatre seigneurs ayant à la fois la « Toison d'or et la grand'croix de « Saint-Etienne ». Et pour rehausser encore la faveur faite à Mercy, ce fut Marie-Antoinette elle-même qui fut chargée de lui remettre le cordon et la plaque en brillants de l'ordre.

Mieux que tout autre, Kaunitz connaissait la haute valeur de son ancien attaché. En cette même année 1785, Mercy avait eu des velléités d'abandonner les affaires pour se consacrer entiè-

rement aux soins qu'exigeait sa santé, toujours plus chancelante. Mais Kaunitz s'y opposa si vivement que le comte ne crut pas pouvoir insister.

Mercy continua donc à rester à son poste. On dit que c'est lui surtout qui favorisa, malheureusement, l'arrivée au ministère de l'archevêque de Toulouse, Loménie de Brienne, au mois d'août 1787. Ce prélat avait été l'ami d'enfance de l'abbé de Vermond, qui lui était redevable, nous l'avons vu, de sa nomination comme précepteur de Marie-Antoinette. Vermond, trompé par son attachement et sa reconnaissance, s'abusa-t-il sur la valeur de l'archevêque, qu'il regardait comme le plus grand homme de France? Mercy céda-t-il aux suggestions de Vermond et se laissa-t-il peut-être influencer par les avances de Brienne, qui promettait d'être un ferme soutien du traité de 1756? Vermond et Mercy amenèrent Marie-Antoinette à épouser leurs préférences, et la reine, à son tour, étant parvenue à vaincre les répugnances que le roi avait d'abord ouvertement manifestées contre la nomination de l'archevêque, ce dernier entra au ministère pour le malheur de la monarchie. Son incapacité précipita les événements et nécessita bientôt le rappel de Necker.

Ce fut Mercy encore qui, en 1788, servit au roi d'intermédiaire et de négociateur auprès de Necker ; il parvint à triompher des résistances du banquier genevois et le décida à rentrer au ministère. Ajoutons que Necker trouva ensuite en Mercy l'appui le plus ferme, même contre l'hostilité de la reine, du comte d'Artois et de leur entourage.

Enfin, en 1791, avec l'aide d'un autre Belge, le comte Auguste de La Marck, prince d'Arenberg, Mercy négocia le rapprochement de Mirabeau avec la cour. Le comte de La Marck, du chef de sa femme qui était Française, avait des propriétés en France et avait été élu député aux Etats généraux. C'est à l'Assemblée constituante qu'il avait connu Mirabeau et s'était lié avec lui. Le célèbre tribun ne lui avait caché ni ses embarras d'argent ni son désir de sauver la royauté par l'établissement du régime constitutionnel et représentatif comme en Angleterre. D'après le comte de La Marck, qui relate longuement, dans ses *Souvenirs*, les faits qui nous occupent, Mirabeau était depuis longtemps disposé à seconder le gouvernement, et s'il s'était jusque-là montré si violent, c'était pour se faire craindre et rechercher ; il s'en était ouvert, à plusieurs reprises, au comte de La Marck. Mercy en fut avisé ; il manda le comte de La Marck par l'intermédiaire et dans l'hôtel duquel il eut avec Mirabeau une entrevue secrète. Mirabeau consentit à servir le roi ; il n'était pas question pour lui d'entrer officiellement dans les conseils de la couronne ; mais il devait à l'aide de notes confidentielles qui étaient transmises par les comtes de Mercy et de La Marck, éclairer et conseiller Louis XVI ; publiquement, il continuait son opposition à l'Assemblée, pour conserver l'ascendant qu'il y exerçait et le faire réellement servir aux intérêts du roi. Pour prix de ses services, Louis XVI acquittait ses dettes qui s'élevaient à 208,000 francs, lui payait 6,000 livres par mois et lui assurait, en outre, un million à la fin de la session de l'Assemblée nationale s'il remplissait fidèlement ses engagements. Cette somme d'un million était constituée par quatre billets de 250,000 livres chacun, signés par le roi, et dont le comte de La Marck restait dépositaire jusqu'à l'échéance. Mirabeau ne les toucha jamais, sa mort étant survenue avant la clôture de la Constituante.

Ce fut la dernière affaire dont Mercy s'occupa à Paris même. Quelques jours après, tout en conservant son poste d'ambassadeur en France, il fut chargé d'une mission importante : l'empereur Léopold II, qui venait de succéder à son frère Joseph, l'envoya à La Haye comme délégué au congrès chargé de négocier les conditions de la restauration de la maison d'Autriche dans les Pays-Bas soulevés. Désireux de prévenir de nouveaux troubles grâce à un accord avec l'Angleterre et les Provinces-Unies, le cabinet de Vienne avait proposé à ces deux puissances d'ouvrir à ce sujet des conférences à La Haye

Le 9 octobre 1790, Mercy quitta Paris pour n'y plus jamais revenir; avant de partir, il prit des dispositions pour rester en relations suivies avec la reine par l'intermédiaire de personnes sûres. Le comte de La Marck fut chargé d'entretenir les rapports de Mirabeau avec la cour, et le comte de Montmorin, ministre des affaires étrangères, fut mis dans la confidence de ce qu'on a parfois appelé « la grande trahison » du comte de Mirabeau.

Mercy alla s'embarquer à Calais, pour éviter de traverser les Pays-Bas révoltés, et il arriva le 14 octobre à La Haye. Là, se trouvaient réunis les plénipotentiaires d'Angleterre, de Prusse et des Provinces-Unies. Mercy négocia avec eux le traité qui fut signé le 10 décembre et qui devait rétablir l'autorité impériale aux Pays-Bas. Dans une lettre à Marie-Antoinette du 12 janvier suivant, l'empereur Léopold II rendit hommage au zèle de son représentant aux conférences de La Haye. Il fit plus; il avait senti le besoin d'avoir dans les Pays-Bas un homme qui eût toute sa confiance et qui fût à même, d'autre part, par ses relations personnelles, de se mettre immédiatement en rapport avec les hommes influents du moment en France, les événements qui se déroulaient dans ce dernier pays devant fatalement avoir leur influence et leur contrecoup en Belgique. C'est pourquoi, par lettres patentes du 30 novembre 1790, il nomma le comte de Mercy-Argenteau ministre plénipotentiaire aux Pays-Bas, et lui confia la haute administration de ces provinces, en l'absence des gouverneurs généraux, de l'archiduchesse Marie-Christine d'Autriche et son mari, le duc Albert de Saxe-Teschen. Une ordonnance du 26 janvier suivant fixa à 6,000 florins d'Allemagne par mois le traitement affecté à ces fonctions.

Le poste de ministre plénipotentiaire qui était dévolu à Mercy, avait été occupé avant lui notamment par Kaunitz, Stahremberg, le comte de Belgiojoso et le comte de Trauttmansdorf; Mercy le remplit pendant les six premiers mois de l'année 1791, et fut remplacé par le comte de Metternich-Winnebourg, qui fut le dernier titulaire.

Ce poste était, après celui de gouverneur général, le plus élevé des Pays-Bas. Le gouverneur général présent, le ministre plénipotentiaire était auprès de lui le représentant du souverain de l'Autriche et le premier agent, toujours consulté. En l'absence du gouverneur, il remplaçait ce dernier, sauf qu'il n'était point expressément autorisé par lettres patentes à conférer des emplois ou bénéfices, à accorder grâce ou rémission pour des crimes, à convoquer les Etats des provinces, ni à assembler les chevaliers de la Toison d'or. C'est la seule différence qu'il y avait entre ses patentes et celles d'un gouverneur général. Et encore, comme le marque le comte de Neny, dans ses *Mémoires historiques et politiques des Pays-Bas autrichiens*, « quoiqu'il ne soit pas fait mention de « ces prérogatives dans les patentes des « ministres plénipotentiaires, ils confè- « rent néanmoins, sur le pied de leurs « instructions, plusieurs emplois et béné- « fices, ils accordent grâce ou rémission « des crimes, ils convoquent les Etats « des provinces, et personne ne leur « contesterait le droit d'assembler le « corps des chevaliers de la Toison d'or « si les circonstances l'exigeaient ».

Les pouvoirs donnés au comte de Mercy étaient plus étendus encore. Les lettres patentes qui le nommaient ministre plénipotentiaire lui conféraient expressément la faculté d'agir par lui-même et de faire tout ce qu'il jugerait utile à l'intérêt de l'empereur et à l'avantage du pays. C'était faire de lui un véritable gouverneur général, et il le fut réellement pendant les six mois que durèrent ses fonctions, jusqu'à la nomination de son successeur, le comte de Metternich, laquelle coïncida avec la rentrée, aux Pays-Bas, d'Albert de Saxe-Teschen et de Marie-Christine, gouverneurs généraux.

Malgré l'étendue de ses pouvoirs, la tâche du comte de Mercy était néanmoins fort difficile. D'une part, il était lié par les conventions du traité de La Haye, et notamment par l'engagement

pris par l'empereur de maintenir les constitutions des dix provinces telles qu'elles existaient avant le règne de Joseph II. Et, d'autre part, il allait se trouver en face des deux partis qui divisaient le pays et dont l'antagonisme devait créer au nouveau ministre de sérieuses difficultés : le parti de Vonck et le parti de Vander Noot.

Vonck se trouvait toujours à Lille, où, l'année précédente, il avait dû chercher un asile pour échapper au décret de prise de corps lancé contre lui par le parti de Vander Noot victorieux. Pourtant, dès le 22 décembre 1790, aussitôt qu'il avait connu les garanties du traité de La Haye concernant le rétablissement de l'autorité impériale aux Pays-Bas, il avait envoyé, ainsi que son ami Vander Meersch, une lettre de soumission au comte de Mercy. Ce dernier, pour qui l'adhésion et la rentrée de Vonck auraient été d'un grand secours dans sa délicate mission, s'empressa de l'inviter à revenir dans sa patrie et à apporter l'appui de ses conseils et de ses lumières à l'œuvre de la réorganisation des Pays-Bas. Mais, malgré la prière du ministre, malgré les instances de ses propres amis, Vonck ne se décida pas à quitter Lille, alléguant sa santé chancelante et l'impossibilité où l'âge et les infirmités le mettaient de s'occuper encore des affaires publiques. Si nous en croyons une note confidentielle de sa correspondance, il aurait même résisté à des sollicitations d'une autre nature : comme il avait, pour ne pas s'exposer à se créer de nouvelles charges en rentrant à Bruxelles, invoqué également la pauvreté de ses ressources, Mercy lui fit offrir deux millions que Vonck refusa.

Dès les premiers jours, Mercy se trouva aux prises avec des difficultés nombreuses. Telle était l'opposition des idées et des tendances qui séparaient alors les vonckistes et leurs adversaires, qu'il paraissait impossible que le gouvernement ne se prononçât point en faveur de l'un ou de l'autre parti. Mercy était plutôt favorable aux vonckistes, vers lesquels le portaient jusqu'à un certain point ses principes mêmes, et dans les rangs desquels se trouvaient, d'ailleurs, tous ses familiers, comme le comte de La Marck et le vicomte de Walkiers, qu'il recevait fréquemment à sa table. Mais il avait à compter avec les Etats jusque-là restés en majorité fidèles au parti conservateur, qui prétendait représenter l'opinion générale ; il était arrêté par les conditions qu'il avait lui-même acceptées à La Haye et à l'accomplissement desquelles il était chargé de présider ; enfin, Kaunitz, son chef, ne dissimulait pas qu'il commençait à craindre pour les Pays-Bas la contamination des idées françaises.

Le ministre plénipotentiaire fut, par conséquent, obligé de mettre dans ses actes une circonspection extrême. Tout en cherchant à rallier les vonckistes au gouvernement, il devait aussi s'efforcer de les contenir pour ne pas exaspérer le parti adverse. Il arriva que cette attitude fut bientôt sévèrement jugée dans les rangs des démocrates et que, d'autre part, la prédilection que Mercy laissait voir pour les vonckistes souleva contre lui, de la part de leurs adversaires, les accusations les plus violentes. Bruxelles fourmillait alors d'émigrés français, qui, sur le terrain des idées réactionnaires devaient admirablement se rencontrer et s'entendre avec les partisans aveugles de l'ancien régime aux Pays-Bas. Pour ceux-là comme pour ceux-ci, le ministre, accusé de pactiser avec les idées révolutionnaires, devint un monarchien, « un libéral », comme on devait dire peu après. L'un d'eux, l'abbé de Pradt, qui fut plus tard archevêque de Malines, ne voyait dans l'homme d'Etat qui présidait alors aux destinées de notre pays que « le plus poli des hommes, le plus « recherché en pierreries, habitant un « cabinet saturé d'ambre, n'écrivant « que sur du papier musqué à renver- « ser, et marié à une actrice de l'Opéra, « nommée Rosalie, dont il avait deux « enfants ». A la réserve qu'il est peu probable que Mercy eût épousé sa maîtresse, le portrait est fidèle, quoique tracé d'une main méchante. Il est exact que Mercy avait des goûts somptueux de grand seigneur. A Paris, l'ambassa-

deur impérial avait les plus beaux équipages; ses bijoux étaient estimés à plus de 300,000 florins; il aimait beaucoup les parfums, et déjà à Turin, en 1754, l'ambassadeur français de Chauvelin lui en faisait un grief dans une lettre officielle à son gouvernement. Nous ajouterons cet autre trait de caractère : aimant à recevoir et à bien traiter les personnes qu'il recevait, il se piquait d'être un excellent maître de maison, d'avoir bonne cave et bonne cuisine; après le pillage de sa maison de Chennevières, nous le voyons se lamenter, dans une de ses lettres, sur la perte de quinze mille bouteilles « des diverses sortes de vins « les plus chers et les plus recher- « ches ».

A peine installé, Mercy était entré en conflit avec les Etats des diverses provinces.

Son plan de réorganisation portait la reconstitution des conseils de justice tels qu'ils étaient avant les troubles, c'est-à-dire indépendants des Etats provinciaux; de plus, les membres nommés par ceux-ci pendant la période révolutionnaire devaient abandonner leurs fonctions. Mercy se proposait aussi d'étendre la représentation de chacun des trois ordres des Etats, ce qui était dans les vœux du parti démocratique. Vonck, dans ses *Considérations impartiales sur l'état actuel du Brabant*, publiées en 1790, admettait en effet le maintien des trois ordres, mais en changeant les conditions et en élargissant les cadres d'éligibilité, de sorte que toutes les classes fussent représentées.

Alarmés des projets novateurs de Mercy, les Etats de Brabant tentèrent, si bizarre que cela paraisse, un rapprochement avec leurs adversaires; il ne s'agissait rien moins que de former, comme en 1789, une coalition contre le gouvernement. Le pensionnaire des Etats de Brabant, De Jonghe, s'aboucha avec les principaux démocrates, qui acceptèrent une réunion chez le banquier Chapel. Mais avant toute chose, les amis de Vonck demandèrent si la noblesse renoncerait à son privilège de sieger dans les Etats par droit de naissance; et sur la réponse négative qui leur fut faite, ils rompirent l'entretien.

Malgré l'échec de cette tentative de réconciliation, Mercy s'en montra fort inquiet. Elle prouvait que les progressistes n'entendaient pas être dupes de l'ambassadeur et se rendaient parfaitement compte que le ministre, tout en les caressant, ne faisait rien pour les satisfaire. Mercy redoutait par-dessus tout, entre les deux partis, une coalition à propos de laquelle il écrivait, le 15 février 1791, à Kaunitz : « Cette coali- « tion prématurée serait bien fâcheuse « si elle s'opérait autrement que par « l'initiative ou la médiation du gou- « vernement. Je ferai en sorte d'éloigner « la chose tant que je pourrai ».

C'est dans le but de prévenir ce rapprochement qu'il fit un pas de plus vers le parti démocratique. Ce dernier avait préparé une requête demandant que les membres des Etats de Brabant fussent élus par les citoyens des divers ordres et amovibles à des époques déterminées. Les Etats généraux, à leur tour, devaient être composés des députations des différents Etats provinciaux ainsi reconstitués, et devaient être chargés d'élaborer, de concert avec le souverain, les réformes constitutionnelles.

Le projet fut officieusement soumis à Mercy, et si radical qu'il parût, il fut d'abord approuvé par lui comme par d'autres hauts fonctionnaires de l'administration. Il est vrai que, publiquement, le ministre fut moins affirmatif. En effet, la pétition, couverte de plus de vingt mille signatures, lui fut présentée, le 9 février, par les notables du parti démocratique, le vicomte de Walkiers en tête. Il les reçut avec bienveillance, mais ne s'engagea point quant à l'objet de la requête, se bornant à trouver prématurée toute proposition de modifier la représentation.

Mais, comme pour atténuer le mauvais effet de cette réponse dilatoire, il autorisa la fondation de la Société *les Amis du Bien public*, qui fut installée à Bruxelles dans les derniers jours de février. Elle tenait ses séances chaque soir, de six à neuf heures, et l'on y dis-

cutait la réforme de la constitution. La nouvelle organisation devait être établie « sur la base qu'aucun ordre n'avait « droit à y siéger que par la voie d'une « élection légale ».

La requête du parti démocratique, l'autorisation donnée par Mercy à la fondation de la Société les *Amis du Bien public*, irritèrent naturellement Vander Noot et ses partisans et accrurent encore leur mécontentement contre la politique de conciliation du ministre. « Point « de nouveautés », tel était le principe qui les guidait. Les esprits étaient surexcités et bientôt eurent lieu des excès regrettables. Le 24 février, l'hôtel de ville, où siégeaient les Etats de Brabant devenus impopulaires par suite de leurs tendances rétrogrades, fut envahi, l'assemblée dispersée, et les maisons des partisans les plus en vue de l'ancien régime dévastées. Les conservateurs reprochèrent à Mercy de n'avoir su prévoir ni réprimer ces violences. Bien plus, une publication de l'époque, *l'Observateur impartial*, rédigé par un émigré qui avait souvent pris Mercy à partie, l'accusa d'avoir « toléré, si pas « instigué ces excès ».

Mercy désirait toujours le retour de Vonck, sur lequel il comptait pour modérer et discipliner son parti. Une ordonnance du Conseil souverain de Brabant, datée du 3 mai 1791, rapporta les décrets de prise de corps émanés du même conseil, le 24 juin et le 25 septembre de l'année précedente, contre Vonck et trois de ses adhérents, A. d'Aubremé, Weemals et Verlooy. Mais celui que son parti qualifiait alors de *Salvator patriæ* persista dans sa décision de rester à Lille, et cette détermination ne fut pas sans accroître les embarras de Mercy, qui fit de nouveau écrire à Vonck : « Votre retour ici, Monsieur, confondra « les ennemis du repos public qui osent « encore en ce moment se pavaner de « votre nom pour induire la nation en « erreur et la soulever contre le meil- « leur et le plus généreux des souve- « rains ».

Mercy récoltait ce qu'il avait semé. Ses tergiversations, le manque de sincérité et de netteté de ses déclarations et de ses actes lui avaient fait tort auprès des démocrates, qui se plaignaient d'être sinon leurrés, du moins ajournés indéfiniment, et, d'autre part, sa prédilection marquée pour les vonckistes lui avait pour toujours aliéné les partisans de l'ancien régime. Il est, d'ailleurs, lui-même en aveu sur cette tactique équivoque, car il écrit à Kaunitz : « Dans les embarras que me causent les « intérêts opposés et les passions des « novateurs et des partisans outrés de « l'ancienne organisation comme de l'an- « cien ordre de choses, bon au mauvais, « j'ai eu jusqu'ici le bonheur de main- « tenir la balance de manière à gouver- « ner les novateurs et à faire indirecte- « ment cause commune avec les Etats. « Sans l'appui direct du gouvernement, « le parti des démocrates serait le plus « faible et de beaucoup; mais il gagne « tous les jours des adhérents dans le « plat pays ».

Les embarras de Mercy s'accrurent encore quand il lui fallut ouvrir des négociations, séparément, avec les Etats des diverses provinces pour faire procéder dans chacune d'elles à l'inauguration de Léopold II. Alors se firent jour les libelles et les pamphlets les plus violents, tellement violents que Kaunitz lui-même proposa de faire un exemple et, pour arriver à en découvrir les auteurs, de recommander à la police l'emploi « des mouches », étant donnée l'insuffisance des voies administratives.

Aussi Mercy commençait-il à être las de cette lutte sans trève ni répit; les gouverneurs généraux, Albert de Saxe-Teschen et Marie-Christine d'Autriche, se disposaient alors à quitter Coblence pour revenir à Bruxelles.

Le 5 juin, il leur adressa sur l'état des Pays-Bas et sur la ligne politique qu'il avait suivie, un rapport qui fut ensuite adressé à Kaunitz et remis à l'empereur ; il y signalait en ces termes l'antagonisme naissant, quant à l'état des esprits, entre les Flandres apaisées et le Brabant toujours agité: « L'ancienne ri- « valité a repris, ce qui ne peut qu'être « avantageux dans les circonstances et

« ce qu'il convient de nourrir ». Pour l'attitude à garder, il recommandait « de contenir les vonckistes sans les « éloigner ni les décourager », et, d'un autre côté, de ménager les États jusqu'après l'inauguration de Léopold II, « quoiqu'ils se fussent conduits de ma- « nière à ne pas mériter beaucoup de « faveur ».

Le cabinet de Vienne approuva ces idées, car, le 27 juin 1791, le prince de Kaunitz en notifiant à Mercy l'envoi des lettres patentes nommant son successeur, le comte de Metternich-Winnebourg, lui écrivait : « L'empereur a « approuvé de nouveau tout ce que « Votre Excellence a fait pour le bien « de son service pendant votre minis- « tère aux Pays-Bas, dans des circons- « tances qui exigeaient la plus grande « sagacité et prudence. Ayant été à « même de suivre vos dispositions dans « un temps aussi critique et orageux, « j'y ai applaudi de tout cœur et je vous « fais dès à présent les compliments les « plus sincères sur les succès dont elles « ont été couronnées ».

Le comte de Metternich entra en fonctions le 8 juillet 1791; il s'était rencontré et concerté avec Mercy, qui lui avait donné rendez-vous à Liège et, de là, était allé à Spa pour y soigner sa santé.

Mercy n'avait pas cessé d'être ambassadeur d'Autriche en France; redevenu libre, il aurait pu aller reprendre son poste à Paris. Mais il pensa sans doute que le séjour de cette capitale ne serait pas sans danger pour lui et ne le mettrait pas davantage en situation de se rendre utile : c'était le moment où le roi venait d'être arrêté dans sa fuite, à Varennes, et Mercy avait connu, si pas concerté, cette tentative d'évasion. L'ambassadeur continua donc de résider à Bruxelles, mais en entretenant avec Marie-Antoinette une correspondance suivie jusqu'en octobre 1791; il put même, par l'intermédiaire du comte de La Marck, qui ne s'éloigna de Paris qu'à cette date, rester en rapport avec le comte de Montmorin, ministre des affaires étrangères.

Mirabeau était mort, usé par le travail et les excès, le 2 avril 1791. Mercy, qui avait négocié son rapprochement avec la cour, déplora comme un grand malheur la mort du célèbre tribun au moment où la cause royale allait recueillir « le fruit de ses intentions et « de ses lumières ».

Au mois d'août 1791, au moment où il se disposait à aller passer quelques jours en Angleterre, Mercy reçut à Bruxelles l'abbé Louis, qui lui était envoyé de Paris avec une double mission, de la part de la reine et du comte de La Marck. Ce dernier avait chargé l'abbé d'éclairer Mercy sur la situation du roi; la reine lui avait remis pour Mercy une cassette renfermant tous les diamants qui lui appartenaient en propre. L'ambassadeur les envoya à Vienne, où ils furent déposés à la chancellerie de cour et d'Etat.

Vers la même date, Marie-Antoinette fit demander le retour de Mercy à Paris, persuadée que la présence de l'ambassadeur pourrait lui être utile, à la condition qu'il fût « autorisé à y parler « ferme ».

La cour des Tuileries venait d'ouvrir des négociations avec une fraction de l'Assemblée constituante, Barnave, Lameth et Dupont en tête. Mercy n'avait pas confiance dans la réussite de ces négociations; il suspectait Lameth et Barnave, qu'il qualifie de « scélérats » dans une de ses lettres. Il fit observer qu'un « langage ferme » n'aurait de valeur que s'il était tenu au nom de toutes les cours; sinon, qu'il ne servirait qu'à compromettre le souverain qui interviendrait isolément, c'est-à-dire l'empereur. Il obtint de ne pas retourner à Paris. La peur des dangers qu'il aurait pu y courir n'était-elle pas pour quelque chose dans ces dispositions de l'ambassadeur? Peut-être bien. Voici, du reste, comment il s'exprime lui-même, dans une lettre à Kaunitz, le 2 octobre suivant : « Sans craindre les « dangers ni les désagréments, et dans « l'attente de ce que Votre Altesse ju- « gera convenable au bien du service, « je ne puis m'empêcher de désirer « qu'elle croie pouvoir me dispenser « encore pour quelque temps de retour-

« ner dans un coupe-gorge et parmi des « cannibales qui me suspecteraient trop « pour me laisser auprès de la reine un « accès libre pour pouvoir lui être « utile ».

Mercy resta donc à Bruxelles; mais, de là, il suivait avidement la marche des événements qui se déroulaient à Paris. Lors de son excursion de quelques jours à Londres, il avait pu constater la résolution du cabinet de Saint-James d'observer dans une attitude passive la crise qui agitait la France. A son retour, il reçut de Marie-Antoinette un long mémoire, tout entier écrit de sa main : la reine y exposait la nécessité où se trouvait le roi de donner son adhésion à la constitution votée par l'Assemblée nationale, et terminait par un pressant appel aux puissances étrangères : « Il faut à tout « prix », disait-elle, « qu'elles viennent à « notre secours; mais c'est à l'empereur « à se mettre à la tête de tous et à régler « tout ». Or, l'empereur Léopold II était peut-être de tous les souverains de l'Europe le moins porté à intervenir, et il semble que Mercy, malgré l'affection qu'il avait vouée à la reine et son ardent désir de lui venir en aide, ne conseillait pas non plus une action immédiate, regardant comme une suprême imprudence de prendre l'offensive. C'est du moins ce qui semble résulter, non seulement de certaines de ses lettres, mais surtout des notes du journal du comte de Fersen, ce gentilhomme suédois qui joua un rôle si actif à Paris au début de la Révolution.

Le 27 août 1791, parut la déclaration de Pilnitz. On sait ce qu'elle valait : le jour même où fut conclue cette convention, Léopold II, qui l'avait signée, annonçait à Kaunitz qu'elle ne l'engageait absolument à rien et qu'elle ne contenait que des déclarations générales arrachées par les sollicitations du comte d'Artois, du comte de Provence et des émigrés. Et, en effet, quand le roi de Suède, Gustave III, proposa de débarquer à Ostende avec trente-deux mille hommes suédois et russes pour se porter, par les Pays-Bas autrichiens, au secours de Louis XVI, le cabinet de Vienne, par l'intermédiaire du comte de Metternich, successeur de Mercy, se borna à dire, afin de se débarrasser de cette offre gênante, que le port d'Ostende n'était pas propre à ce débarquement, « que l'en- « trée n'était pas assez profonde pour « que de grands navires de guerre pus- « sent y passer, et que les bassins inté- « rieurs n'avaient pas non plus ni la « profondeur ni la grandeur pour con- « tenir une pareille flotte de vaisseaux « de guerre ».

Mercy fut sans doute aussi mis au courant de la véritable portée de la déclaration de Pilnitz, car il ne s'en préoccupa nullement.

Mais la mort soudaine de l'empereur Léopold II, le 1er mars 1792, vint changer la face des choses et précipiter les événements. On connaissait les idées belliqueuses de son successeur François II; la guerre devenait inévitable. Mercy lui-même, jusque-là à peine partisan d'une simple intervention diplomatique, semble changer d'avis avec le nouveau règne. « Ce ne sont plus des « déclarations qu'il faut », s'écrie-t-il; « l'empereur a enfin changé de sys- « tème ». Au reçu de l'ultimatum de François II, le ministère girondin força Louis XVI à prendre les devants et à déclarer la guerre, le 20 avril 1792, au roi de Hongrie et de Bohême. La veille, l'ancien ministre de Montmorin écrivait au comte de La Marck : « Je pense que « les cours de Vienne et de Berlin ne « sauraient trop se hâter de se mettre « en mesure. Les véritables efforts se « porteront sur le pays que vous habi- « tez ». Déjà, en effet, au conseil des ministres, Dumouriez avait développé et fait accepter son plan de campagne : l'invasion de la Belgique. C'est au lendemain de ce conseil des ministres que Marie-Antoinette écrivit au comte de Mercy, le 26 mars 1792, ce terrible billet, par lequel elle dévoilait à l'ennemi le plan de campagne des armées françaises. Fouquier-Tinville semblait avoir deviné ce billet, quand il disait, dans son acte d'accusation lors du procès de la reine, que c'était par les intrigues et les manœuvres de la veuve

Capet qu'avait échoué la première attaque des Français contre la Belgique. Nous croyons devoir le reproduire *in extenso* : « Dumouriez ne doutant plus « de l'accord des puissances par la mar- « che des troupes, a le projet de com- « mencer ici le premier par une attaque « de Savoye et une autre par le pays de « Liège. C'est l'armée La Fayette qui doit « servir à cette dernière attaque. Voilà « le resultat du conseil d'hier ; il est « bon de connaître ce projet pour se « tenir sur ses gardes et prendre toutes « les mesures convenables. Selon les ap- « parences cela (se) fera promptement ». Ce billet était entièrement chiffré ; la traduction jointe à l'original est du comte de Mercy lui-même. (Arneth : *Marie-Antoinette, Joseph II, und Leopold II. Ihr Briefwechsel*. Vienne, 1866, p. 259-260).

Nous n'avons pas à raconter ici cette campagne, qui débuta par plusieurs échecs pour les troupes françaises. Les Belges ne se soulevèrent pas à leur approche comme elles l'avaient espéré. Vonck avait obstinément refusé de signer le manifeste du *Comité des Belges et des Liégeois*, manifeste qui était un véritable appel aux armes, et l'on peut dire que cette attitude de Vonck et des siens était un des fruits de la politique de Mercy qui, même remplacé par Metternich, était fréquemment encore consulté par les gouverneurs généraux sur les affaires intérieures des provinces belges. Et puisque la suite des événements nous ramène à parler un instant du rôle de Mercy dans notre pays, notons ici le jugement sévère que le comte portait sur les agissements du prince-évêque Constantin de Hoensbroeck, en avril 1791, c'est-à-dire au lendemain de la Révolution liégeoise. Il écrivait à Kaunitz : « Le prince promet sans cesse « et ne fait rien ; plus libéral des par- « dons du ciel que des siens, il publie « des jubilés, mais il ne publie pas « d'amnistie ; les prisons regorgent et « la haine augmente. Il est plus que « temps de s'interposer sérieusement ». Il était plus que temps, en effet ; la tyrannie de Hoensbroeck prepara les Liégeois à acclamer en libérateurs les soldats de la République.

Le 23 juillet, le duc de Brunswick lança son manifeste, avant de passer la frontière. Mercy en blâma vivement les termes. Ce n'était point, selon lui, le langage qui convenait aux circonstances, les menaces n'étaient point en situation. Et pourtant Mercy en était encore alors à croire possible un retour à l'ancien régime et à désapprouver l'abolition des privilèges, votée la nuit du 4 août 1789. Faut-il s'en étonner, lorsque la reine elle-même concertait de son côté avec le baron de Breteuil les moyens « de rétablir les choses comme « elles étaient auparavant » ?

Le 9 septembre 1792, Mercy fut désigné pour aller représenter l'empereur en qualité d'ambassadeur extraordinaire près le quartier général de l'armée prussienne. Il en fut empêché par la rapidité des événements ; le 20, le duc de Brunswick fut battu à Valmy, et sa prompte retraite ne permit même point à Mercy d'entrer en fonctions.

L'ancien ambassadeur, dont la santé était chancelante, faisait une cure à Spa. C'est de là qu'il adressa au gouvernement autrichien un mémoire rédigé de commun accord avec le comte de La Marck. Les résultats des élections pour la Convention nationale venaient d'être connus et Mercy pressait son gouvernement « de mettre obstacle à cette Con- « vention ». Il réclamait une action vigoureuse et rapide de la part du duc de Brunswick, persuadé que tout était perdu s'il temporisait. Le 3 octobre, il adressa à Vienne une nouvelle lettre : il fallait, selon lui, continuer la guerre, tout en comptant cette fois avec la valeur des troupes françaises, qui avaient cessé d'être, comme elles l'étaient cinq mois avant, « l'objet du mépris et de la « risée de l'Europe ». Il ajoutait qu'il convenait de renoncer au fol espoir d'enchaîner une nation entière, de comprimer par la force une masse de vingt-quatre millions d'hommes ; il fallait enfin abandonner et la contre-révolution et les émigrés, et, pour le moment, le projet de rétablir la monarchie française.

Il laissait percer, en terminant, ses appréhensions concernant la conquête éventuelle des Pays-Bas par les Français, prévoyant ainsi la nouvelle victoire de Dumouriez à Jemappes, le 6 novembre 1792.

Trois jours après cette action décisive, la gouvernante générale, Marie-Christine, quitta Bruxelles avec tout le personnel de l'administration et se retira à Ruremonde. Mercy, qui désapprouvait cette fuite précipitée, partit le dernier, vingt-quatre heures après, pour sa campagne de Fologne. De là, il se rendit, le 20, à Maestricht, puis à Wesel, où s'étaient enfin arrêtés les membres du gouvernement des Pays-Bas. Il y resta jusqu'aux premiers mois de l'année suivante.

Dans l'entre-temps, les Français avaient pris possession de notre pays. Mais l'impopularité du régime qu'ils y inaugurèrent permit bientôt de prévoir le prochain rétablissement de l'autorité impériale : dès le mois de janvier 1793, les armées autrichiennes se mirent en mouvement pour reconquérir la Belgique. Mercy et La Marck, qui avait alors pris le titre de prince d'Arenberg, avaient tout fait pour hâter les opérations, au point qu'un contemporain a pu dire que la reprise de la Belgique par l'Autriche fut en grande partie due à leur initiative.

Mercy était encore à Wesel quand il reçut la visite du vicomte de Caraman, envoyé par le baron de Breteuil et chargé de lui communiquer les propositions de Dumouriez, qui offrait de passer à l'ennemi avec toute son armée. Mercy fit offrir à Dumouriez, pour prix de sa défection, trois ou quatre millions, amnistie pour lui et ceux qu'il désignerait, et l'assurance d'une grande place; mais il devait se laisser prendre avec les deux fils du duc d'Orléans et livrer une ou deux villes. Tous ces arrangements furent inutiles; l'armée de Dumouriez ne voulut pas suivre son général, qui passa seul à l'ennemi.

Aussitôt que les Impériaux eurent occupé le pays de Liège, Mercy se rendit à sa terre de Fologne. C'est là qu'il apprit que le département de Paris l'avait déclaré Français et émigré, et qu'en conséquence sa maison, ses effets, ses fonds placés en rentes viagères, ses possessions territoriales, tout avait été saisi et ne devait pas tarder à être confisqué et vendu. Il fut très sensible à cette perte nouvelle qui venait s'ajouter à celle qu'il avait faite précédemment à Chennevières.

Le 6 avril, Mercy annonçait de Fologne au prince d'Arenberg qu'il était envoyé en mission à Londres par l'empereur. Il se rendit à Bruxelles le 9 et, de là, à Rotterdam, où il comptait s'embarquer au commencement de mai. Mais soit que le voyage ne fût pas de son goût, soit que l'empereur eût changé d'avis quant à sa mission, il n'alla pas plus loin et fut rappelé à Bruxelles où il reçut une nouvelle destination. Il fut attaché au quartier général du prince de Cobourg en qualité de ministre chargé des affaires politiques, le commandant en chef ne conservant plus que les affaires militaires. L'empereur avait pris soin de définir nettement les attributions de Mercy, à qui devaient être confiées toutes les négociations et conférences quelconques auxquelles les événements pouvaient donner lieu avec les Français; de même, tout ce qui avait rapport à des objets politiques devait être traité par lui seul, notamment tout ce qui était relatif aux demandes et démarches à faire en Angleterre, en Hollande et ailleurs. Et l'empereur terminait ses instructions au prince de Cobourg par ces lignes que nous transcrivons textuellement parce qu'elles montrent en quelle estime il tenait l'ancien ambassadeur : « Je désire qu'en toute occasion vous regardiez le comte de Mercy comme un ministre dont la longue expérience, les lumières et l'exacte connaissance de la nation française méritent justement ma confiance et qu'en conséquence vous concertiez avec lui tous les objets qui concernent mon service politique ».

Malgré ces prescriptions formelles, la mission du comte de Mercy restait fort équivoque. Mercy fut le premier à

s'en apercevoir; il se plaignit « qu'au-
« cune espèce d'exécution ne dépendait
« de lui et qu'en supposant qu'il fût envi-
« ronné de fautes de tous genres, il ne
« serait pas en sa puissance d'en empê-
« cher aucune ». Il venait, d'ailleurs, d'en faire la triste expérience. Après la prise de Valenciennes, dont le siège, malgré ses instances, avait été conduit avec une désespérante lenteur, il aurait voulu que le prince de Cobourg attaquât aussitôt Cambrai pour de là se porter rapidement en avant sur Paris avec un corps de cavalerie, dans l'espoir que l'approche des troupes impériales contiendrait les fureurs du parti révolutionnaire et protégerait peut-être la vie de Marie-Antoinette. Sauver la reine, telle était alors en effet l'ardente préoccupation de son ancien et fidèle serviteur, le comte de Mercy. Déjà, au lendemain de l'exécution de Louis XVI, Mercy, encore à Wesel, avait sollicité le cabinet de Vienne de revendiquer Marie-Antoinette comme devenue étrangère à la France par la mort de son époux et par la proclamation de la République. Lorsqu'il apprit le transfert de la malheureuse reine du Temple à la Conciergerie, il fit auprès du prince de Cobourg de pressantes instances pour hâter la marche en avant des troupes autrichiennes. Peu après, il écrivit dans le même sens au baron de Thugut, qui venait de succéder à Kaunitz, espérant obtenir du ministre une déclaration énergique ou une démarche efficace; jusqu'au dernier moment, sans se décourager, il ne cessa de proposer au cabinet de Vienne des expédients pour sauver Marie-Antoinette.

Ce fut en vain; le baron de Thugut ne sut se résoudre à une intervention qu'il considérait sans doute comme devant rester sans effet, pas plus que le général en chef des armées impériales n'osa prendre l'initiative périlleuse d'une marche en avant sur Paris. Mais le prince de Cobourg avait entre les mains les quatre commissaires de la République envoyés à Dumouriez avant sa défection et livrés par celui-ci aux Autrichiens; il suggéra à Mercy l'idée de proposer à la Convention de les échanger contre la personne de la reine, à moins qu'il ne parût préférable de les garder comme otages en envoyant à la Convention la déclaration que, dans le cas où la reine serait l'objet de la moindre violence, les quatre commissaires seraient immédiatement roués vifs. Mercy goûta peu la première proposition : on sait pourtant qu'en 1795 ces mêmes députés furent échangés contre la fille de Louis XVI, le seul membre survivant de la famille qui avait été enfermée au Temple. Il repoussa de même la seconde idée comme plutôt dangereuse qu'utile pour la sécurité de la reine. Mais, jusqu'aux derniers jours qui précédèrent l'exécution de Marie-Antoinette, le comte revint à la charge, montrant tout ce qu'il y aurait de déshonorant pour le gouvernement impérial si l'histoire pouvait dire un jour qu'à quarante lieues d'armées autrichiennes formidables et victorieuses, la fille de Marie-Thérèse avait péri sur l'échafaud sans qu'on eût fait une tentative pour la sauver. Enfin, prenant lui-même l'initiative d'une démarche personnelle, il envoya un émissaire à Danton pour décider ce dernier, au besoin par la promesse d'une somme d'argent considérable, à s'employer en faveur de Marie-Antoinette et obtenir pour elle la déportation. Danton promit son appui, refusant l'offre d'argent qui lui était présentée, en disant qu'il n'avait jamais fait entrer la mort de la reine dans ses calculs et qu'il défendrait celle-ci sans aucune vue d'intérêt personnel.

Néanmoins, Mercy put lire au *Moniteur* du 16 octobre 1793 le récit de l'exécution de Marie-Antoinette, qui lui causa la plus profonde douleur. Cette catastrophe ne fit qu'aigrir davantage son hostilité contre la France. Le gouvernement impérial, en prenant les armes en faveur de Louis XVI, avait toujours vu dans cette guerre une occasion de s'agrandir aux dépens de la France. Mais le projet que forma Mercy au lendemain du supplice de la reine, dépassait tout ce que l'on aurait pu prévoir. Il ne s'agissait rien moins que d'étendre les Pays-Bas autrichiens jus-

qu'à la Somme et jusqu'à une limite qui, de la source de cette rivière, irait rejoindre la Meuse vers Sedan ou Mézières. La Lorraine et l'Alsace devaient aussi être enlevées à la France et échangées contre la Bavière, qui serait réunie à l'Autriche.

Mais les succès des armées françaises à la fin de la campagne de 1793 mirent à néant ces projets d'ambition et de conquête. L'exaspération de Mercy contre la République ne connut plus de bornes; son ressentiment se doublait des regrets que lui causait la perte de ses biens en France et des craintes que lui inspirait la conquête française pour ceux qu'il avait en Belgique. Dans ses rapports à l'empereur, il va jusqu'à demander «, au nom du salut des monar- « chies européennes, l'abaissement, la « presque destruction de la France ».— « On suppose », écrit Fersen, qui ne l'aimait pas, « que d'avoir été déclaré « citoyen français et d'avoir tout perdu « lui a donné ces bonnes dispositions ». Il semble, en effet, que Mercy gardait le sentiment trop vif de ce que la Révolution lui coûtait personnellement. L'abbé de Pradt nous parle de lui dans les mêmes termes que Fersen : « Il y avait », dit-il, « dans cet homme quelque chose « du poltron révolté par avarice ». Ce même abbé raconte que quand le comte de Montgaillard, en arrivant de Paris, alla présenter ses hommages à Mercy, la première question de l'ancien ambassadeur concerna son hôtel du boulevard Richelieu et son mobilier. Enfin, le chancelier Thugut lui-même, dans un passage d'une de ses lettres, biffé après coup, il est vrai, parle aussi de la sollicitude de Mercy « pour ne pas perdre « aucun de ses biens, pour ne pas aban- « donner une casserole ».

Nous devons constater que l'ancien ambassadeur, si peu porté au début pour une action des puissances contre la France, fut un des plus ardents à la réclamer ensuite, énergique et décisive. Mais telle était alors la situation politique de l'Europe que les sollicitations de Mercy, traversées par les circonstances, restèrent vaines. Tout ce qu'il put obtenir, ce fut la visite de François II aux Pays-Bas, en avril 1794, en compagnie du baron de Thugut.

Dans l'esprit du comte de Mercy, le voyage de l'empereur aux Pays-Bas avait une portée capitale et devait avoir d'importants résultats. Il y avait d'abord l'espoir que la visite du souverain déterminerait les Etats du pays, jusque-là fort tièdes, à voter les subsides considérables que nécessitaient les circonstances; ensuite, sa présence affirmait la résolution de défendre les Pays-Bas, elle devait donner aux opérations militaires une impulsion plus vive, et en effet, à dater du mois de mai 1794, le quartier général fut établi à Valenciennes où se rendirent Mercy et Thugut. De plus, elle tendait à amener une alliance plus étroite avec l'Angleterre.

Mais les débuts de cette campagne de 1794 furent malheureux. Les premiers échecs essuyés en Flandre découragèrent Thugut, qui pensa, dès lors, à abandonner les Pays-Bas : le chancelier impérial commençait à trouver exorbitants les sacrifices que l'Autriche s'imposait pour cette possession peu sûre et en ce moment peu profitable. Mercy était loin de partager ces sentiments; il soutenait que les sacrifices de l'Autriche étaient compensés par les ressources que fournissait la Belgique; il représentait que si l'on voulait sérieusement s'entendre avec l'Angleterre, celle-ci était trop intéressée à empêcher les Pays-Bas de tomber aux mains des Français pour ne pas contribuer, plus qu'aucune autre puissance, à en assurer la possession à l'empereur.

Mais il avait contre lui, à la fois le chef de l'administration et le chef de l'armée, Thugut et Cobourg, dont les avis prévalurent auprès du souverain. François II quitta Bruxelles dans les premiers jours de juin, et son départ fut regardé comme le signal de l'abandon prochain de nos provinces.

Vaincus à Fleurus quelques jours après, les Impériaux évacuèrent précipitamment Bruxelles et se retirèrent sur Liége pour se mettre à couvert derrière la Meuse et peut-être même plus

loin, derrière le Rhin. Alors, selon les prévisions de Mercy, l'Angleterre s'émut. Par une lettre adressée à l'empereur, et par l'envoi d'une députation au prince de Cobourg qui avait son quartier général à Fouron-le-Comte, le roi Georges III chercha à faire revenir François II et son généralissime sur une résolution regardée comme désastreuse ; il promettait le concours le plus actif, un subside annuel de trois millions de livres sterling. Mercy seconda de toute la force de son influence et de ses conseils la mission des envoyés anglais, avec qui il eut une importante entrevue après leur visite à Fouron-le-Comte et avant leur départ pour Vienne.

Désapprouvant la retraite désordonnée qu'il n'avait pu empêcher, le dernier, il avait quitté Bruxelles : « J'y « tiendrai », disait-il, « aussi longtemps « que je le pourrai; seul contre tous, « j'y soutiendrai mes opinions; mais « j'entrevois le moment où, entraîné « par le flot, je n'aurai plus le moyen « de résister ».

Peu après, en effet, il était à Maestricht, puis il se fixa à Brühl, près de Cologne, en compagnie du prince d'Arenberg. Rosalie Levasseur l'y rejoignit et il y fit venir, non sans aventure, son jeune fils qu'il avait jusque-là laissé en France.

C'est là qu'il reçut, à la fin de juillet, la mission, attendue par lui, de se rendre à Londres pour se concerter avec le cabinet de Saint-James sur les moyens de continuer la guerre et de reprendre l'offensive, et pour obtenir les subsides nécessaires à cet effet. Le 27 juillet, il écrivit de Brühl au baron de Thugut : « Je ne puis exprimer à Votre Excellence « les embarras inextricables que me cause « l'ordre de Sa Majesté de me rendre à « Londres; mais j'obéis, et cela dans les « vingt-quatre heures, presque malade « d'inquiétudes et de tracas, ayant par- « tie de mes effets éparpillés sur le Rhin « et les laissant exposés à devenir peut- « être la proie des brigands ennemis. Je « fais ce voyage en calèche de poste, « avec un valet de chambre, un domes- « tique, privé de tout ce qui pourrait « me procurer les moindres aisances; « tout cela me deviendra supportable, « si mon expédition a quelque succès ».

En quittant Brühl, Mercy était en effet réellement souffrant; son désir de mener rapidement à bien sa mission l'empêcha d'attendre son rétablissement. Comme la Belgique était entièrement aux mains de l'ennemi, il dut faire le voyage par la Hollande. Il arriva, le 2 août, au port d'Hellevoetsluis, où il fut retenu onze jours durant par les vents contraires, avec plus de deux cents passagers entassés dans cette petite localité où manquaient les logements et le moindre confort. Enfin, il s'embarqua le 13 août, et, après une traversée pénible qui dura trois jours et demi, il arriva à Londres. Il y tomba aussitôt sérieusement malade, le 19 août; il fut saisi d'une fièvre très forte, qui l'obligea à garder le lit. Il refusa opiniâtrément de laisser appeler les hommes de l'art, et il fallut que le ministre impérial à Londres, le comte Louis de Stahremberg, qui était accouru à son chevet, usât de ruse pour lui amener deux médecins. Le mal s'aggrava, et le 25 août 1794, le comte s'éteignit dans la soixante-huitième année de son âge. Son corps fut inhumé dans le cimetière de Saint-Pancrace.

De sa liaison irrégulière avec Rosalie Levasseur, nous l'avons vu, Mercy avait un fils. Mais il ne l'avait pas reconnu et ne lui avait pas donné son nom. Par un testament fait à Bruxelles, cinq mois avant sa mort, le 24 mars, il avait institué pour légataire universel son cousin, le comte François d'Argenteau, alors âgé de quatorze ans, et qu'il s'était fait présenter peu auparavant à Liège où le jeune comte faisait ses études; aux termes du testament, l'héritier de l'ambassadeur devait joindre le nom et les armes de Mercy au nom et aux armes d'Argenteau. C'est ce comte de Mercy-Argenteau qui fut plus tard ambassadeur de Napoléon Ier à la cour de Bavière, gouverneur du Brabant et grand chambellan de Guillaume Ier. Le comte Florimond avait aussi demandé, dans ses dispositions testamentaires, que son corps fût transféré et inhumé dans l'ancien tombeau

de sa famille, à Hermalle, vis-à-vis du château d'Argenteau. Son héritier a ponctuellement rempli cette dernière volonté et fait ériger dans le parc d'Argenteau un monument funèbre à l'ancien ambassadeur.

Quoiqu'il eût parfois mal vu les choses et commis des fautes, le comte de Mercy avait été un trop fidèle et trop zélé partisan de la maison d'Autriche pour que sa mort ne fût pas une perte sensible pour l'empereur et ne fût pas regrettée par ceux qui avaient pu apprécier et ses services et sa grande expérience des affaires. « Je ne vois pas, « au reste », écrivait le duc Albert de Saxe Teschen à sa femme, l'archiduchesse Marie-Christine, à propos de la mort du comte de Mercy-Argenteau, « qu'avec tous les défauts qu'on puisse « lui reprocher, nous ayons en ce mo- « ment dans notre monarchie, au seul « maréchal Lacy près, une seule tête « qui, après la mort de Kaunitz, valût « la sienne ».

Eug. Duchesne.

D'Arneth et Flammermont, *Correspondance secrète du comte de Mercy-Argenteau avec l'empereur Joseph II et le prince de Kaunitz.* — D'Arneth et Geffroy, *Marie-Antoinette. Correspondance secrete entre Marie-Thérèse et le comte de Mercy-Argenteau.* — D'Arneth, *Marie-Antoinette, Joseph II und Leopold II. Ihr Briefwechsel.* — Thürheim, *Briefe des Grafen Mercy-Argenteau an den Grafen Louis Starhemberg.* — De Bacourt, *Correspondance entre le comte de Mirabeau et le comte de La Marck pendant les années* 1789, 1790 *et* 1791. — La Marck, *Souvenirs.* — Neny, *Mémoires historiques et politiques sur les Pays-Bas autrichiens.* — Juste, *Le comte de Mercy-Argenteau.*

MERCY-ARGENTEAU D'OCHAIN (*François-Joseph-Charles-Marie*, comte **DE**), diplomate, naquit à Liège, le 12 avril 1780, et mourut à Argenteau, le 25 janvier 1869. Il était fils du comte Joseph-Louis-Eugène d'Argenteau d'Ochain, chambellan à la cour de Charles de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas, et de Marie-Josèphe de Limbourg-Styrum; l'archevêque de Tyr (voir la notice de CHARLES DE MERCY-ARGENTEAU) était son frère puîné.

Il avait quatorze ans et faisait ses études chez les jésuites anglais, à Liège, lorsqu'il fut institué, par testament du 24 mars 1794, héritier universel de son cousin Florimond-Claude de Mercy-Argenteau, l'ancien ambassadeur d'Autriche à la cour de France, à la condition de joindre le nom et les armes de Mercy au nom et aux armes d'Argenteau. L'ambassadeur étant mort cinq mois après, le 25 août, le comte François entra en possession de tous ses biens et prit le titre de Mercy-Argenteau.

Il entra dans la diplomatie sous le premier empire. Napoléon Ier, qui cherchait à rallier autour de son trône les grands noms de l'ancienne noblesse, l'appela aux fonctions de chambellan et le nomma, bientôt après, ambassadeur et ministre plénipotentiaire à Munich. Après la chute de l'Empire et la constitution du royaume des Pays-Bas, il devint gouverneur du Brabant et grand chambellan du roi Guillaume Ier; il conserva ces dernières fonctions jusqu'en 1830.

Après les événements de la Révolution belge, il se retira dans son château d'Argenteau et y vécut dans la retraite et dans le culte des lettres et des arts. Doyen d'âge de la Société littéraire et artistique l'*Emulation* de Liège, les membres de ce cercle lui donnèrent en 1859 un témoignage de haute considération en le nommant président honoraire. Il mourut dix ans après, le 25 janvier 1869. Il avait épousé la comtesse Henriette de Paar, fille du prince Wenceslas de Paar, ancien chambellan de l'empereur d'Autriche, et de ce mariage procèdent les représentants actuels de la famille de Mercy-Argenteau.

Il a laissé des *Mémoires* dont le manuscrit se trouve dans la bibliothèque du château d'Argenteau. Ils sont particulièrement intéressants en ce qui concerne les événements qui aboutirent à la bataille de Leipzig. Thiers est venu exprès à Argenteau pour les consulter et il en a tiré parti.

Eug. Duchesne.

Renseignements particuliers. — Journaux de Liège, du 25 janvier 1869 et jours suivants.

MEREN (*Jean* **VANDER**), peintre. Voir MEEREN (*Jean* VANDER).

MERICA (*Balthasar* **DE**), DE MYRIACA, MOERYNUS, ou VANDER HEYDEN, prédicateur, né vers le commencement du XVIe siècle, mort en 1573. Entré dans l'ordre des Récollets, il fut, pendant seize ans, confesseur du couvent de Sainte-Claire, à Louvain, Il acquit une grande réputation par ses sermons qui roulaient surtout sur la vie intérieure. On conservait jadis, au couvent de son ordre à Louvain, ses œuvres manuscrites, qui comprenaient quatre-vingts conférences sur le Cantique des cantiques, soixante sur la Passion, et quelques sermons sur les Psaumes et sur saint François. Le P. Dirks en a retrouvé les deux volumes suivants : 1. *Hier volghen sommighe collacien*. 1559-1561. Ms. pet. in-4o, 922 pages; au couvent des Récollets de Saint-Trond. Il contient soixante et dix conférences sur le Cantique des cantiques et deux sur la fête de saint François. — 2. *Dit is het tweede boeck en het vervolch van die passie ons liefs heeren*. 1568. Ms. in-8o; à la bibliothèque royale, à Bruxelles, ms. no 3039. D'autre part, la bibliothèque de l'université de Gand possède les deux manuscrits suivants : 3. *Dit is den tweeden boeck op Cantica canticorum ende het 71e sermoon op Cantica*, 1562. Ms. in-4o, 250 ff. Sermons sur le troisième chapitre du Cantique des cantiques et sur quelques psaumes, suivis d'explications sur les messes de quelques jours fériés (ms. no 490). — 4. *Conciones*. Ms. pet. in-fol., 346 ff. (ms. no 525).

Paul Bergmans.

J. de Saint-Genois, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de la ville et de l'université de Gand*. Gand, 1849-1852, p. 410-411. — S. Dirks, *Histoire littéraire et bibliographique des frères mineurs de l'observance de Saint-François en Belgique et dans les Pays-Bas* (Anvers, s. d. [1885]), p. 96-97.

MERICA (*Henri* **DE**). Voir HENRI DE MERICA.

MERICA (*Jean* **DE**), DE MYRICA ou MIRICÆUS, chartreux, né à Louvain, au commencement du XVIe siècle, mort à Rettel (Moselle), le 28 octobre 1582. Il prit l'habit de Saint-Brunon dans la chartreuse de Scheut, près de Bruxelles, le 2 juin 1538. Les mœurs dissolues qui régnaient alors dans cette maison pervertirent Merica, qui alla vivre à Louvain avec une fille, dont il eut plusieurs enfants. Arrêté et jeté en prison, il fut réclamé par son ordre et séquestré à Scheut. Son repentir lui valut son pardon (1561), et le chartreux Jean Gerulphen composa une pièce de vers sur sa conversion. Le souvenir de son passé lui rendant la vie difficile à Scheut, Merica obtint d'être envoyé comme vicaire dans la chartreuse de Saint-Sixte, au village de Rettel (Moselle); il était d'autant plus apte à remplir cette charge, dont la prédication était la principale attribution, qu'à la connaissance du latin et du grec il joignait celle de l'allemand. C'est dans la maison de Saint-Sixte qu'il s'occupa de la rédaction de divers ouvrages, tels qu'un traité sur l'oraison dominicale (*Enarratio catholica orationis dominicæ*) et un abrégé de la vie des saints de Surius, auquel il travaillait lorsqu'il mourut subitement. Valère André lui attribue encore une *Medicina errantium* en deux livres.

Paul Bergmans.

Th. Petreius, *Bibliotheca cartusiana* (Cologne, 1609), p. 211. — Valère André, *Bibliotheca belgica* (Louvain, 1643), p. 543-544. — F.-V. Goethals, *Lectures relatives à l'histoire des sciences, des arts, des lettres en Belgique*, t. II (Bruxelles, 1837), p. 134-137.

MERICA (*Pierre à*), graveur anversois, inscrit à la gilde de Saint-Luc, en 1557, sous le nom de Pierre Vander Heyden. En effet, Ameringius, Merecinus, Miricinus, Miriginus, enfin Myricinis, noms qu'on relève sur les estampes du maître, ne sont que des variantes du grec *myrice*, *myrica*, bruyère, Vander Heyden signifiant *de la bruyère*. Bien que l'artiste ait signé Verheyden une de ses pièces, le plus généralement il se sert d'un monogramme où se combinent les majuscules P. A. M. E., dont le déchiffrement tint longtemps en échec la sagacité des iconophiles. De Jongh, l'éditeur hollandais de Van Mander (1764), créait pour la circonstance un graveur P. Mandere; d'autres opinaient pour P. Martini; d'autres encore, chose plus

risquée, pour Martin Petri, l'éditeur anversois. Notre graveur a trouvé place sous ces noms divers dans les anciens répertoires, dans l'*Enciclopedia* du P. Zani, même dans le catalogue Van Hulthem. Ce fut Sotzmann qui, le premier, en 1855, apporta la solution du problème, facilitée par la circonstance que, sur une vue d'Anvers, à vol d'oiseau, pièce dont il sera question plus loin, l'énonciation *Petrus à Merica* se trouve accompagner le monogramme litigieux. Une épreuve de ce plan d'Anvers, d'une rareté insigne, venait alors d'entrer au Musée Germanique, à Nuremberg.

Pierre Vander Heyden, ou plus probablement Verheyden, naquit sans doute à Anvers, et vraisemblablement vers 1530, date qu'il faudrait envisager comme établie à s'en tenir au catalogue de la collection Terbruggen, rédigé par l'archiviste d'Anvers Verachter, vers 1870. En réalité, l'absence à l'hôtel de ville d'Anvers de registres paroissiaux antérieurs à 1567 enlève à l'affirmation l'autorité nécessaire. Ajoutons que les dates livrées par les estampes du maître rendent très acceptables l'hypothèse de 1530. Dès ses premières estampes, datées de 1551, Merica nous apparaît comme un graveur expérimenté. Nulle mention d'apprentissage ne précède ou n'accompagne son accession à la franchise de la gilde de Saint-Luc, en l'année 1557. On ne peut, dès lors, lui assigner avec certitude un maître. Tout dénote pourtant que ce fut sous les auspices de Jérôme Cock, le génial graveur-éditeur anversois, que se révéla d'abord son talent. Par le fait même, il s'était trouvé de bonne heure en contact régulier avec des graveurs tels que Georges Ghisi, venu tout exprès de Mantoue pour collaborer à l'entreprise de Cock; avec Corneille Cort, Hans Collaert, les frères de Deutecum, F. Huys et d'autres qui, à ce moment, livraient aux presses anversoises un vaste ensemble de reproductions des œuvres de Lambert Lombard, Frans Floris, P. Breughel, Vredeman de Vries, également, d'après des maîtres italiens, des morceaux non point toujours irréprochables au point de vue du goût, mais certainement d'une remarquable puissance d'effet et d'expression. A défaut de conseils directs, l'exemple de ces habiles praticiens a dû considérablement agir sur le développement des facultés d'un artiste doué comme l'était notre graveur. Jérôme Cock paraît, d'ailleurs, avoir apprécié ses rares aptitudes, et certainement nul n'obtint de lui des occasions plus fréquentes ni plus favorables de faire valoir son talent. Tout dénote que Pierre Breughel le Vieux dessina tout exprès pour les livrer au burin de Pierre Merica, ces pages originales où la verve satirique du grand peintre brabançon s'attaque aux habitudes comme aux travers de son temps. Il eut la bonne fortune de trouver en son graveur un interprète non seulement consciencieux, mais dont il semble que l'esprit fût à l'unisson du sien. Les dessins de Breughel, se sont pour la plupart perdus, et nous savons aussi par l'histoire que plusieurs parurent à leur auteur trop osés pour lui survivre. C'est donc à la gravure, en très grande partie, que nous sommes redevables de pouvoir étudier un maître de l'importance de celui dont la signature se rencontre, conjointement avec l'adresse de Jérôme Cock et le monogramme de Pierre à Merica, sur les compositions typiques des *Vertus* et des *Vices*, de la *Cuisine grasse* opposée à la *Maigre Cuisine*, l'*Ane à l'école*, *les Saisons*, l'*Alchimiste* et tant d'autres dont le succès dut être considérable. Quantité de ces pièces furent rééditées à Paris par Paul de la Houve (Vander Hoeven?), tenant boutique *au Palais*, copiées en Allemagne et en Italie, et le plus grand nombre se retrouvent encore dans le commerce cent ans après la mort de leur auteur, leur ancienne adresse, *Aux Quatre Vents*, ayant fait place à celle de Théodore Galle.

Un succès non moindre accueillit les compositions de Jérôme Bosch dont Merica, toujours sous les auspices de Jérôme Cock, devint le vulgarisateur. A quelle source étaient puisés les dessins d'un artiste mort depuis un demi-siècle?

On ne saurait le dire. Nous nous bornons à constater la place considérable occupée dans l'histoire de la chalcographie nationale par un ensemble d'œuvres qui se détachent en puissant relief sur le fond banal d'une imagerie religieuse où la personnalité des inventeurs ne se dégage pas plus que celle des interprètes. Jérôme Bosch et Pierre Breughel constituent, avec un petit nombre d'autres maîtres parmi lesquels Hans Bol, ceux que Renouvier appelle « les Drôles ». Il semble que leur satire eût besoin de se revêtir de cette forme quelque peu grotesque pour masquer ce qu'elle avait parfois de mordant, au fond. A les bien voir, des morceaux comme la *Parabole des Aveugles*, de Jérôme Bosch — sujet plus tard repris par Breughel avec plus de bonheur encore, — *le Fou rasé par le fou, les Petits Poissons mangés par les gros*, ne sont pas simplement des sujets comiques. Renouvier n'a peut-être pas rendu pleine justice à Merica, sans d'ailleurs contester ses mérites. A bien des égards, pourtant, la manière de l'artiste est assez nettement caractérisée dans le passage suivant des *Types et des manieres des maitres graveurs*. « Le metier chez « lui domine et trop souvent il travaille « vite, sans amour-propre, pour les be- « soins du commerce. Cependant, dans « plusieurs grandes pieces, *le Serpent* « *d'airain* d'après Frans Floris, *la Pêche* « *miraculeuse, Jésus chez Marthe et Marie* « d'après Lambert Lombard, il traduit « convenablement et sans charge la ma- « nière du maître en se rapprochant de « Hans Collaert. Il a toutefois le dessin « plus lâché et le burin plus mou, des « draperies épaisses et rondes, les traits « de physionomie fortement marqués en « noir, les terrains et les lointains peu « faits. Ses pièces drôles, plus négli- « gemment traitées, ne manquent pas « d'esprit dans l'à-peu-près dont l'ar- « tiste se contente et dans la propreté « qu'exigeait l'acheteur. Le dessinateur « se montre, dans ses charges, assez « habile, quoique pesant. Myricinis « garde plus de gentillesse dans une « suite de compartiments publiés chez « Jérôme Cock en 1566. Les petits su- « jets : *le Serpent d'airain, Phaéton*, etc., « placés entre des cariatides qui gesti- « culent et grimacent au milieu de « masques et de fruits, sans avoir une « légèreté inconnue à l'école et une cor- « rection irréprochable, montrent une « certaine distinction. Le graveur y pa- « raît inventif, pittoresque : on le sent « influencé par la vue des grotesques « italiens et français. Ses cariatides « assez grandement modelées, ses formes « courtes, mais bien mouvementées et « quelquefois gracieuses, le distinguent « nettement des autres graveurs de « l'école de Cock ».

Renouvier, non sans quelque motif, émet des doutes sur la parfaite orthodoxie des images issues de la collaboration de Pierre à Merica avec Pierre Breughel et son vaillant éditeur anversois. Il est certain que la satire de nos maîtres drôles a parfois des faces médiocrement respectueuses en ce qui concerne le culte. Sans parler de l'image d'après Jérôme Bosch sur la continence des moines, nous pourrions citer des pages où Merica ménage peu le clergé et même le chef de l'Eglise. Muller, de son côté, cite une satire contre la papauté, portant la signature *Petrus Ameringius*. Souvenons-nous qu'il s'agit d'un moment de l'histoire de nos provinces où les exemples du genre ne sont nullement rares dans le domaine de la philosophie, de la littérature et de l'art. Merica n'en fut pas moins au nombre des illustrations de la Bible polyglotte de Plantin, chose équivalente à un brevet d'orthodoxie. M. Rooses le montre, en 1569, gravant des frontispices pour la grande entreprise de l'architypographe du roi et recevant, jusqu'en 1572, en mars, des sommes assez considérables pour sa collaboration. En 1571, il habitait le pied-à-terre de Plantin, à Berchem, non loin d'Anvers. C'est de 1569 que date le plan d'Anvers, mentionné plus haut, travail des plus remarquables, exécuté par notre graveur d'après un dessin de Lambert van Noort et dont l'éditeur fut Jean Liefrinck. Ce plan ou, pour parler plus justement, cette vue, qu'il ne faut

pas confondre avec celle que le magistrat chargea Liefrinck d'exécuter pour le livre de Guicciardini (voir *Biographie nationale*, v. LIEFRINCK), est, à tous égards, une page grandiose. Composée de quatre feuilles, elle mesure, dans son ensemble, en largeur, au delà d'un mètre, en hauteur 70 centimètres. On en connaît jusqu'ici deux exemplaires dont l'un ayant fait partie de la précieuse collection de feu le chevalier Gustave van Havre, est actuellement possédé par le chevalier Albert van Havre, à Anvers; l'autre est conservé au musée Germanique, à Nuremberg. Signalée en premier lieu par le capitaine Dejardin, cette précieuse carte donne l'ensemble de la ville avec l'Escaut à gauche, c'est-à-dire que l'orientation, contrairement à la plupart des autres vues d'Anvers a le nord en haut. Les édifices y sont vus en élévation. A la partie supérieure de la carte se voit l'armoirie de l'Empire — non celle des archiducs Albert et Isabelle, comme le dit par erreur Dujardin — supportée par deux génies; à gauche, l'écu aux armes du Brabant; à droite, celui d'Anvers, l'un et l'autre soutenus par un génie. A droite, au bas, sur le socle d'une statue de Mercure l'inscription : *Lambertus a Noort, pictor ingeniosiss. effigiabat. Johannes Liefrinck suis impensis excudebat A°* 1569, et sous cette inscription une bague avec les initiales H. L. le monogramme de Liefrinck, anneau d'amour. Plus bas, du même côté, le monogramme du graveur et la signature *Petrus à Merica fecit* 1569. A gauche, est représentée sur un socle, portant la dédicace de Liefrinck au sénat d'Anvers, une statue de l'Escaut. Merica fait preuve dans ce splendide travail d'un talent plus qu'ordinaire. Il s'y montre précis et pittoresque autant que le comporte une œuvre de l'espèce. La large nappe du fleuve est sillonnée de nombreux vaisseaux, et les paysages qu'on voit en aval de la ville sont enlevés avec autant d'adresse que de légèreté. Pour bien juger le mérite de ce plan, que ne possède point la Bibliothèque royale, contrairement à ce que dit Sotzmann, il faut le voir dans l'édition primitive. En effet, jusqu'en 1648, la planche de Merica fournit des tirages modifiés et modernisés, et d'où le nom du graveur même a disparu sans laisser d'autre trace que le P. qui, dans son monogramme, domine les autres lettres. Ajoutons cependant, qu'à titre documentaire, les diverses éditions, celle de 1605, où l'on rappelle le siège de Maurice de Nassau; celle de 1628, comme la précédente sous l'adresse de Pierre Verbist; enfin celle de 1648, où le nom de J. Peeters est ajouté à la suite de celui de son devancier, offrent un intérêt considérable. En effet, la légende qui, primitivement, est de 24 numéros, s'allonge peu à peu pour arriver jusqu'au chiffre de 53. On voit la ville s'enrichir de nouvelles constructions, notamment l'église des Jésuites, à mesure que se percent de nouvelles artères. Sur le plan de 1648, le n° 31 renvoie à la maison de Rubens. C'est, croyons-nous, le seul plan d'Anvers qui donne ce détail. La Bibliothèque d'Anvers possède le plan de 1628; les Archives générales du royaume celui de 1648.

Presque tout le monde, en somme, trouve à puiser dans l'œuvre de Merica. Il importe de ne point passer sous silence l'ensemble de très remarquables portraits issus de son burin. Leur rareté même exige qu'on les cite. Nous en connaissons pour notre part une vingtaine, entre lesquels le pape Pie V; l'empereur Ferdinand de profil; son fils l'archiduc Ferdinand; François II et Marie Stuart; Emmanuel de Portugal; Christian de Danemark; Albert de Brandenbourg; Eléonore, la sœur de Charles-Quint; Jeanne, fille de l'empereur; le sultan Soliman, sa fille Cornelia; Albert Dürer, de profil, etc. Toutes ces effigies, publiées par Cock, sont en buste. Traitées largement, elles sont fort expressives. Nous ignorons qui fournit au graveur les modèles.

La date de la mort de Merica reste à déterminer. Verachter donne 1576, chose que rien n'infirme. Il vivait encore en mars 1572 et gravait pour Plantin. La date de 1570 figure sur la

suite des *Saisons*, d'après Pierre Breughel et Hans Bol.

Les recueils d'épitaphes des églises d'Anvers renseignent divers personnages du nom de P. Vander Heyden. A Notre Dame furent inhumés Pierre Verheyen et son épouse Marguerite van Solingen. Cette dernière mourut le 27 mai 1623. Le décès du mari est resté sans date.

L'œuvre de notre graveur est relativement considérable. Nous ne pensons pas qu'aucun cabinet des estampes le possède complet. Comme, d'autre part, aucun auteur ne nous en fournit la liste, il y a quelque intérêt à donner ici un aperçu des travaux du maître : 1. *le Serpent d'airain*, d'après Frans Floris, grande estampe en deux feuilles; 2. *Suzanne au bain*, d'après le même; 3. *la Nativité*, d'après un maître italien; 4. *l'Ange apparait au grand-prêtre Zacharie*, d'après André del Sarto; Cock excud. 1531. Cette estampe existe également sans le monogramme; 5. *Vocation de saint Pierre*, d'après Lambert Lombard; 6 *le Christ nourrit la foule* (idem); 7. *le Christ mort pleuré par les saintes femmes*, d'après un maître italien, grande pièce en hauteur; 8. *la Descente aux limbes*, d'après P. Breughel; 9-15. *les Péchés capitaux*, d'après le même, 1558; 7 p.; 16-22. *les Vertus théologales*, idem, *ibid.*, 1559; 7 p.; 23. *le Jugement dernier*, idem, *ibid.*; 24-27. *les Apôtres*, d'après Pierre de Vos, 4 p., 1568; 28. *Tentation de saint Antoine*, d'après P. Breughel, 1558; 29. *Saint Jacques et le Sorcier*, d'après le même, 1565; 30. *Hérode ordonne le supplice de saint Jean*, d'après André del Sarto; 31. *Conversion de Saül*, d'après L. Lombard; 32. *Jésus chez Marthe et Marie*, d'après le même; 33. *Diane et Actéon*, d'après F. Floris; 34-37. *les Saisons*, d'après F. Breughel et Hans Bol, 4 p., 1570; 38. *la Soif du gain*, d'après P. Breughel; 39. *Lutte des coffres-forts et des tirelires*, d'après le même; 40. *l'Alchimiste*, idem; 41. *la Guérisseuse de Maldeghem*, idem; 42. *Danse de fous*, idem; 43. *l'Ane écolier*, idem, 1557; 44. *le Mercier endormi, dévalisé par les singes, ibid.* (copié en Italie en 1599); 45-46. *la Cuisine grasse* et *la Cuisine maigre*, 1563, 2 p., d'après Breughel; 47. *Noces de village*, d'après le même, 1558; 48. *la Mariée à table*, idem, *ibid.*; 49. *les Noces de Mopsus et de Nisa*, d'après Jérôme Bosch, 1570; 50. *les Grands Poissons se nourrissant des petits*, 1557, idem; 51. *la Parabole des aveugles*, idem, *ibid.*; 52. *la même Parabole*, d'après Hans Bol, 1551, avec la signature *Pieter Verheyen*; 53. *Satire contre l'ivrognerie*, d'après Bosch, 1558; 54. *Satire sur la continence des moines*, idem; 55. *le Charlatan opérant devant une assistance où un homme est dévalisé*, idem; 56. *le Carnaval*, 1568, « *Masquers* » *entrez*, » etc., d'après Bosch; 57. *die Bloue Schuyte* (*la Nef de la perdition*), d'après le même; 58-59. *les Gueux*, d'après le même, deux pièces sans le nom de Merica; 60. *la Vie sans souci* (*Sorgheloos leven*): *Aux Quatre Vents*, sans nom de graveur; 61. *Allégorie où un homme domine le globe et tient d'une main un serpent, de l'autre une écrevisse. A droite, une femme brise un gouvernail*; dans la marge : *Quidquid habet Mundus, legis Temone*, etc., 1560; 62. Satire politique où la reine Elisabeth est représentée comme la Vérité qui fait dépouiller le pape; 63. *Ibid.*, *où un homme est caressé par un chat*, satire dirigée contre le clergé. (Ces deux dernières pièces au cabinet d'Amsterdam); 64. *Série d'épitaphes*, sans monogramme, mais certainement du maître; 65. *Compertimentorum quod vocant multiplex Genus lepidissimius Historiolis Poetarumque tabellis ornatum*, 1566 : *Zeer vele veranderingen van compertimenten gedruckt by Hieronimo Cock, in de vier Winden*, titre et 16 pl.; 66. *Compertimenta Pictoriis Flosculis Manubiisque Bellicis Variegata*. Auctore Jacobo Floro, *Antuer. Hieron. Cock. excud.*, 1569, 11 pl.; 67. Plan d'Anvers, *Antverpia*, 1669; 68. *l'Union des peuples dans la foi chrétienne*, d'après Luis Manrique; 69. *la Piété de Philippe II et son zèle pour la religion catholique*, idem; 70. *l'Autorité du Pentateuque*, idem; 71. *les Deux hémisphères*; 72. *la Terre de Chanaan*; 73. *le Plan de Jérusalem*. Ces dernières pièces dans la *Bible polyglotte* de Plantin. Enfin, les

portraits suivants : 74. *Pie V*, pape; 75. *l'Empereur Ferdinand*, profil, 1559; 76. *le même*, vu de trois quarts; 77. *Eléonore*, sœur de Charles-Quint; 78. *Marie*, fille de Ferdinand; 79. *Ferdinand*, archiduc d'Autriche; 80. *Jeanne*, fille de Charles-Quint; 81. *Christian II* de Danemark; 82. *Albert de Brandenbourg*, profil, 1556; 83. *Guillaume de Juliers et sa femme Marie;* 84. *Emmanuel Philibert;* 85. *Emmanuel de Portugal;* 86. *François II*, de France; 87. *Marie Stuart* (de face); 88. *Soliman;* 89. *Camélia*, sa fille; 90. *Albert Dürer*, profil.

Henri Hymans.

Anzeiger für Kunde der Deutschen Vorzeit. Nuremberg, 1855, n° du mois d'août; notice de Sotzmann. — Nagler, *Die Monogrammisten.* — Verachter et Terbruggen, *La gravure d'Anvers* (Anvers, 1874-1875). — Renouvier, *Des Types et des manieres des maîtres graveurs* (Montpellier), p. 149. — Rooses, *Plantin et l'imprimerie plantinienne* (Anvers), p. 286-287. — Dejardin, *Description des cartes de la province d'Anvers et des plans de la ville* (Anvers, 1862-1863).

MERLEN (VAN). Famille qui produisit plusieurs artistes. Nous avons pu reconstituer sa généalogie jusque vers le milieu du XIVe siècle. Son origine se retrouve dans la ville de la Brielle, en Hollande. Au XVe siècle, les Van Merlen formèrent deux branches, celle de Dordrecht et celle de Grave. De la première sortit le savant professeur d'histoire Paul van Merlen, dit *Merula*, né à Dordrecht en 1558, mort à Rostock en 1607. A la seconde appartenait Théodore, dit *Dirk* van Merlen, l'auteur de la branche d'Anvers, d'où sortirent les artistes dont nous allons parler, ainsi que le baron van Merlen, général de cavalerie sous Napoléon Ier et baron de l'Empire. Théodore van Merlen, l'auteur de la branche anversoise, était procureur. Né à Grave, fils d'Othon, il s'établit à Anvers et y acquit le droit de bourgeoisie, le 9 avril 1567. L'année suivante, il y épousa Christine van Mansdale, appartenant très probablement à la famille des grands architectes Keldermans *alias* van Mansdale; celle-ci lui donna trois enfants et mourut en 1573. Peu de temps après son décès, le procureur eut à défendre l'honneur de son épouse contre les calomnies d'un certain Jean de Moldere. Il tua le calomniateur. Philippe II lui accorda des lettres de rémission de cet homicide, en faveur des circonstances qui le lui avaient fait commettre. La même année, Théodore van Merlen convola en secondes noces avec une jeune veuve, Marguerite de Grande. Parmi les cinq enfants qu'il en eut, nous trouvons Jonas et Abraham van Merlen, deux artistes dont descendent tous les autres membres de la famille qui s'adonnèrent à l'art pendant plus de deux siècles.

MERLEN (*Jonas* VAN), artiste peintre, né à Anvers (rue du Roi) et baptisé à l'église Saint-Jacques, le 12 janvier 1578, fils du procureur Théodore et de Marguerite de Grande. A peine âgé de douze ans, il fut reçu, en 1590, dans la gilde de Saint-Luc de sa ville natale, comme élève du peintre Paul van Overbeke. Il épousa Catherine van Conincxloo, appartenant probablement à la famille des peintres Gilles van Conincxloo, père et fils. Dans les dernières années du XVIe siècle, Jonas van Merlen s'établit à Amsterdam, mais il n'y resta que quelques années, car, en 1607, nous le retrouvons à Anvers. Sa fille Constance, née à Anvers et baptisée à l'église Notre-Dame, le 2 février 1609, apprit l'art de l'enluminure. Son père fut son maître. Pendant l'exercice 1634-1635, Constance van Merlen fut reçue, comme enlumineuse, dans la gilde de Saint-Luc. Elle s'occupa surtout de l'enluminure d'images pieuses imprimées sur parchemin. Elle testa, le 17 juillet 1651, devant le notaire anversois Corneille Doppegieter, faisant des legs aux pauvres d'Anvers et aux jésuites. Elle mourut célibataire, à l'âge de quarante-quatre ans, le 10 avril 1655, et fut inhumée dans l'église du couvent des Grands-Carmes. Théodore van Merlen, fils de Jonas et frère de Constance, devint graveur; sa biographie suit.

MERLEN (*Théodore I* VAN), dessinateur et graveur au burin. Fils de Jonas, dont la notice précède, et de Catherine

van Coninexloo, il naquit à Amsterdam, vers l'année 1600, pendant le séjour de ses parents dans cette ville. Il n'y passa que ses toutes premières années, son père étant rentré à Anvers, sa ville natale, dès avant 1607. C'est là que Théodore I van Merlen étudia l'art. Le dessin lui fut enseigné par son père et l'art de la gravure par son oncle Abraham van Merlen, dont nous parlerons plus loin. Il fut reçu dans la gilde anversoise de Saint-Luc, en 1624, comme maître-graveur. Le 10 février 1628, il épousa, à l'église Saint-Jacques, Cornélie van Tombelaer, dont il eut sept enfants. Bien ancré à Anvers, il y acheta le droit de bourgeoisie le 5 avril 1629. En 1634, Théodore van Merlen porta plainte, devant le magistrat d'Anvers, contre le graveur Philippe de Mallery, au sujet de propos malsonnants tenus, contre son épouse, par cet artiste. Il y eut enquête et Philippe de Mallery fut condamné à payer à Théodore van Merlen trois florins dix sols de dommages-intérêts. A cette époque, notre artiste habitait la maison *le Pellican*, au rempart des Lombards, la rue des imprimeurs et des graveurs. En 1640-1641, il avait, comme élève, Théodore Willemsen. Graveur habile, quoique dessinateur peu correct, Théodore I van Merlen ne vécut jamais en bons rapports avec ses confrères. Il mena une vie paresseuse et déréglée, et, sa nombreuse famille aidant, il ne parvint jamais à faire honneur à ses affaires, quoique protégé par Charles d'Argenteau, prélat de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc, qui fut parrain de son cinquième enfant. Notre artiste mourut, le 5 novembre 1659, dans la plus grande misère. Aucun de ses enfants ne s'adonna à l'art. Théodore, son fils aîné, entra dans les ordres et fut carme à Anvers. Dans certaines collections, les œuvres de Théodore I van Merlen ont été cataloguées abusivement sous des noms ou plutôt sous des prénoms différents. Les collectionneurs ont cru qu'il y avait eu un graveur du nom de Théodore-Jonas van Merlen. Ils se sont trompés. L'artiste qui fait l'objet de la présente notice signait ses gravures : *Theod. Ion.* et *Theod. Ionas van Merlen.* Cette signature doit être lue : *Theod. Ionaszone van Merlen*, c'est-à-dire : *Théodore, fils de Jonas van Merlen*, signature que notre graveur avait adoptée pour se distinguer de son cousin germain Théodore van Merlen, fils d'Abraham, qui vivait et gravait au même moment que lui. Certains auteurs, Kramm entre autres, qui, du reste, avoua qu'il n'était pas parvenu à établir la filiation des différents artistes du nom de van Merlen, ont consacré une notice à Théodore-Jean van Merlen, qui n'a pas plus existé que Théodore-Jonas. Là encore il s'agit bien de l'artiste dont nous nous occupons en ce moment. Cette dernière erreur provient de ce que l'on a vu dans le *Theod. Ion.* un *Theodorus-Ioannes.* Tout cela bien établi et les Théodore-Jonas et Théodore-Jean imaginaires définitivement écartés, nous pouvons énumérer les principales œuvres du graveur qui fait l'objet de la présente notice : 1. *Le Déluge, avec l'arche de Noë*, planche signée : *Theod. Ion. van Merlen invenit, fecit et excudit Antverpiæ;* elle fut composée, gravée et imprimée par l'artiste. — 2. *L'Annonciation*, bonne planche, signée : *Theod. Ion. van Merlen fecit.* — 3. *La Nativité*, gravure assez médiocre, portant la même signature. — 4. *Le Christ en croix, mort, percé de la lance*, gravure signée : *Theod. Ion. van Merlen fecit. P. Ball. excudit;* gravée par notre artiste, elle fut imprimée par Pierre de Bailleur. — 5. *Le Christ mort, sur les genoux de la Vierge*, pièce signée : *Theod. Ion. van Merlen fecit. Jean Galle ex.* — 6. *L'Assomption*, d'après Pierre van Avont, belle planche, signée : *Theod. Ion. van Merlen sculpsit* et imprimée par Jean Meyssens. — 7. *Arbor Pastoralis sive Vitis Evangelica*, très grande et belle planche, dédiée à Henriette-Marie, reine d'Angleterre, dessinée par un artiste anglais, gravée par Théodore I van Merlen et imprimée à Anvers par Martin Vanden Enden; elle est signée : *C. B. Anglus inventor, Theodor Ion. van Merlen sculpsit, Martinus van den Enden excudit*, et porte l'*imprimi potest* de *G. Estrix Lib. cen-*

sor, chanoine de la cathédrale d'Anvers. — 8. *Saint Guillaume*, d'après Abraham van Diepenbeek; très belle planche, dédiée à Jean à Malleo, prieur des Guillelmites d'Alost, provincial de son ordre en France et en Belgique; elle est signée : *Theod. Ionas van Merlen sculpsit. Martinus van den Enden excudit.* — 9. *Saint Augustin*, d'après Abraham van Diepenbeek; très belle planche, portant la même suscription et dédiée à Pierre Parys, prieur des chanoines réguliers de Saint-Augustin, à Groenendael. — 10. *Sainte Ode*, très belle gravure, d'après Abraham van Diepenbeek, portant la même suscription et dédiée à Guillaume de Hemricourt, seigneur de Montaigu et de Geer, abbé de Flône. (Ces trois dernières gravures appartiennent à une série). — 11. *Le Martyre de saint Lambert*, planche signée : *Th. I. van Merlen fe.* — 12. *La vénérable Sœur Marie de l'Incarnation, Parisienne, de l'ordre du Mont-Carmel, morte à Pontoise* 18 *avril* 1618, gravure signée : *Theod. Ion. van Merlen fecit.* — 13. Le frontispice de l'ouvrage *Acta Sanctorum*, des Bollandistes, d'après un dessin d'Abraham van Diepenbeek; ce frontispice est signé : *Theod. Ion. van Merlen sculpsit;* il date de 1643. Notre artiste grava aussi, d'après Abraham van Diepenbeek, le frontispice de l'ouvrage in-4° d'Antoine de Bourgogne, archidiacre de Bruges, publié à Anvers, en 1639, sous ce titre : *Mundi lapis lydius, sive vanitas per veritatem falsi accusata et convicta.* Ce frontispice figure également devant la traduction de ce livre, faite par Pierre Geschier, curé à Bruges, et publiée à Anvers en 1643.

Merlen (*Abraham* van), dessinateur et graveur au burin. Frère du peintre Jonas van Merlen et fils du procureur Théodore van Merlen et de Marguerite de Grande, il naquit à Anvers en 1579. En 1597, il entra dans l'atelier du graveur Adrien Collaert. Plus tard, il fut l'élève de Jérôme Wiericx, jusqu'à ce qu'en l'année 1600 il fut reçu comme maître-graveur dans la gilde anversoise de Saint-Luc. En 1608, il épousa Constance Alewyns, petite-fille, par sa mère, du peintre-graveur Jacques Hoefnagel; ils eurent quatre filles et deux fils : Théodore, qui fut également graveur; Jacques, marchand d'estampes à Paris. Parmi les parrains de ces enfants nous avons rencontré les graveurs Jean van Lochum et Théodore Galle. Abraham van Merlen travailla beaucoup et acquit une fortune assez considérable. Le 3 juin 1617, il acheta la maison *Den Draeck*, au rempart du Lombard. C'est là qu'il habita presque toute sa vie, qu'il grava et imprima ses planches; à la maison était annexée une boutique dans laquelle ses gravures étaient offertes en vente. Le 3 octobre 1625, il testa, conjointement avec son épouse, pardevant le notaire Barthélemi Vanden Berghe. Par leur testament, les conjoints faisaient des legs à l'église Notre-Dame, leur paroisse, et aux aumôniers de la ville d'Anvers, pour les pauvres. A chacun de leurs six enfants, ils assuraient un capital de dix-huit cents florins, à toucher par chacun d'eux à l'âge de vingt-cinq ans. Abraham van Merlen n'oublia pas François de Caluwe, l'imprimeur de ses planches; il lui légua douze florins et stipula, qu'après sa mort, De Caluwe resterait directeur de l'imprimerie de gravures, jusqu'à ce que ses trois enfants aînés fussent majeurs, c'est-à-dire jusqu'en 1634. Constance Alewyns mourut le 26 juillet 1637, mais Abraham van Merlen vécut jusqu'à quatre-vingts ans. Quatorze mois avant sa mort, le 10 avril 1659, il vendit sa maison et sa boutique au sculpteur Pierre Verbruggen et à Cornélie Quellin, son épouse. Il décéda le 24 juin 1660 et fut inhumé à Notre-Dame d'Anvers, près de son épouse. Bon dessinateur, Abraham van Merlen était aussi un graveur habile. Plusieurs de ses œuvres rappellent assez fortement la manière de Jérôme Wiericx, chez qui il s'était perfectionné dans son art. De 1610 à 1630, son atelier fut fort fréquenté. Parmi ses élèves, nous citerons Hans Scorkens, Michel van Lochum et ses fils Théodore et Jacques van Merlen. Hans Scorkens était devenu son élève

en 1610; Michel van Lochum s'était mis sous sa direction en 1613. Les plus importantes parmi ses nombreuses gravures sont :

1. *L'Enfant prodigue*, sujet principal, avec de petits épisodes et une partie architecturale fort intéressante; cette pièce n'est pas signée. — 2. *La Fuite en Egypte*, charmante gravure, signée : *Abraham van Merlen excudit.* La plupart de ses pièces sont signées de la même façon, sans le mot *fecit*. — 3. *La Sainte Famille dans la maison de Nazareth*, signée : *fecit et excudit.* — 4. *La Sainte Famille, avec saint Jean-Baptiste et un saint moine;* gravure médiocre, portant *excudit.* — 5. *La Flagellation.* — 6. *Le Sauveur du monde*, pièce signée : *fecit.* — 7. *Le Sauveur et la Vierge*, avec, dans le haut, *l'Esprit-Saint : fecit et excudit.* — 8. *Le Sauveur apparaissant à une sainte : fecit et excudit.* — 9. *La Vierge et l'Enfant Jésus dans un jardin;* petite gravure signée : *fecit.* — 10. *La Vierge avec l'Enfant Jésus qui accepte des fruits présentés par un ange : fecit et excudit.* — 11. *La Vierge et l'Enfant Jésus, avec un saint*, planche signée : *Abr. van Merlen fec.* — 12. *La Vierge de Ruremonde : excudit.* — 13. *Le Martyre de sainte Agathe : excudit.* — 14. *Saint Augustin : fecit et excudit.* — 15. Une planche représentant *cinq épisodes de la vie de saint Bernard : excudit.* — 16. *Saint Bernardin de Sienne et saint Capistran*, avec, dans les nues, *Dieu le Père*, et, au milieu, *le saint nom de Jésus : excudit.* — 17. *Le Mariage mystique de sainte Catherine*, encadré de fleurs : *excudit.* — 18. *Sainte Catherine de Sienne*, grande planche, œuvre médiocre, signée : *Abr. van Merlen, sculpsit. Theod. Galle excudit.* — 19. *Saint François d'Assise : fecit et excudit.* — 20. *Saint François-Xavier : fecit et excudit.* — 21. *Saint Ignace : fecit et excudit.* — 22. *Saint Jean de la Croix : excudit.* — 23. *Saint Joseph : excudit.* — 24. *Saint Louis de Gonzague.* — 25. *Sainte Marie-Madeleine : fecit et excudit.* — 26. *Sainte Marthe : excudit.* — 27. *Saint Norbert : fecit et excudit.* — 28. *Sainte Véronique : fecit et excudit* (la plupart de ces gravures sont petites, dans le genre de Jérôme Wiericx, et très jolies). — 29. *Le Jugement dernier*, d'après Martin de Vos : *excudit.* — 30. Frontispice de l'ouvrage intitulé : *R. P. F. Adriani Hofstadii ex ordine Minorum Sermones Eucharistici LXIIX*, publié à Anvers, en 1608, par Joachim Trognèse; cette gravure est signée : *fecit et excudit.* Il y a quatre belles gravures de notre artiste, à côté de dix-neuf pièces de Charles de Mallery, d'une d'Antoine Wiericx et d'une de Jean-Baptiste Barbé, dans la superbe publication anversoise de 1622, en trois langues, de la vie de saint Norbert, par Chrysostome van den Sterre. Une liste complète de toutes les œuvres d'Abraham van Merlen serait fort longue et très difficile à faire.

Merlen (*Jacques* van), imprimeur, éditeur et marchand d'estampes à Paris. Fils du graveur Abraham van Merlen et de Constance Alewyns, il naquit à Anvers et y fut baptisé à Notre-Dame-Sud, le 15 décembre 1616, et tenu sur les fonts par le graveur Jean van Lochum. Il fut l'élève de son père pour le dessin et pour la gravure, mais il quitta Anvers pour s'établir à Paris, où il était déjà en 1652. Là, il érigea une boutique d'estampes, rue Saint-Jacques, et lui donna pour enseigne : *A la Ville d'Anvers.* Il y vendait des gravures de toutes provenances, mais surtout des gravures des maîtres flamands, des maîtres anversois et, avant tout, celles de son père, de son frère et de son cousin germain Théodore, fils de Jonas. Jacques van Merlen se fit éditeur de gravures. Il publia, sans millésime, un recueil du graveur François Noblesse, intitulé : *Divers veue sur le naturelle de chateaux forteresses, et autres, gravée par Francois Noblesse pour apprendre a decigné. A Paris chez van Merle ruë St. Jacques à la Ville d'Anvers.* Au-dessus de ce titre se trouve, à gauche : *Avec privilege du Roy;* au milieu, le titre de chaque gravure; à droite, mais sur six planches seulement du recueil, le nom du dessinateur : *Silvestre delin(eavit).* La série comprend des vues de Montmédy, de deux villages de la Lorraine, de Naples, de Portolongone; des cita-

delles de Marville, de Metz, de Milan, de Florence, de Montolinpe à Charleville et d'autres citadelles dont les noms ne sont pas indiqués; il y a aussi des attaques de forteresses, des dessins de chevaux au galop et en repos. Jacques van Merlen a édité aussi deux recueils de gravures de Silvestre. Il imprimait et faisait le commerçe des contrefaçons de Ragot d'après Rubens, copies excellentes, gravées par Ragot d'après les planches des principaux maîtres de l'école de Rubens et qui parurent chez Ragot lui-même, chez Mariette, *A l'Espérance*, et chez Van Merlen, *A la Ville d'Anvers*, les principales enseignes de Paris. Nous citerons, entre autres : *l'Automne*, d'après Rubens, dont la suscription dit : *I. v. Merlen excudit, rue St. Jacques à la Ville d'Anvers avec privilegi* (sic) *du roij* 1660. Bryan-Stanley, Florentin le Comte et Kramm ont vu en Jacques van Merlen un artiste graveur. C'est une erreur. Jacques n'a fait qu'imprimer et éditer des estampes. Le portrait équestre de Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, avec un champ de bataille dans le fond, gravure que Le Blanc lui a attribuée, n'a été qu'imprimée par lui et ne porte que le mot *excudit*. Le Blanc et Kramm, lisant l'initiale J. pour Jean au lieu de Jacques, ont parlé d'un graveur Jean van Merlen, qui, nous pouvons l'assurer, n'a jamais existé.

Merlen (*Théodore II* van), dessinateur et graveur au burin, naquit à Anvers et y fut baptisé à l'église Notre-Dame, le 14 octobre 1609. Il était fils du graveur Abraham van Merlen et de Constance Alewyns, et frère de Jacques van Merlen, dont la notice précède. Il fut l'élève de son père et fut reçu, comme maître-graveur, dans la gilde anversoise de Saint-Luc, en 1631-1632. En cette dernière année, on le trouve membre de la Sodalité des célibataires, dont il fut consulteur en 1640. Il avait un beau talent, rappelant parfois, par la pureté et la netteté de son burin, les travaux de Jérôme Wiericx. Plusieurs jeunes artistes se mirent sous sa direction : Jacques van Schoor (1633-1634); Jean de Weert (1640-1641); Pierre Clouwet (1643-1644); ses deux fils, Corneille et Théodore III van Merlen; ses deux filles, Constance et Susanne-Marie. En 1643, notre artiste quitta la Sodalité des célibataires pour épouser Marie Wiggers, fille de Henri, jeune fille de vingt ans, née à Anvers, le 4 janvier 1623. Ce mariage eut lieu, le 23 octobre 1643, à Notre-Dame-Sud. Marie Wiggers n'eut pas moins de douze enfants, presque tous tenus sur les fonts baptismaux par des artistes, peintres et graveurs. Théodore II van Merlen mourut à Anvers, le 7 août 1672 et fut inhumé dans l'église de l'abbaye de Saint-Michel, de l'ordre de Prémontré. Son épouse mourut le 18 janvier 1698 et fut inhumée à côté de lui. Quatre des enfants de Théodore II van Merlen et de Marie Wiggers s'adonnèrent à l'art : 1° Constance van Merlen, née à Anvers et baptisée à Notre-Dame-Sud, le 8 septembre 1650. Elle se fit fille dévote de la Société de Jésus, sous la direction du Père de Wolf, le 1er janvier 1673. Elève de son père, elle fut reçue dans la gilde de Saint-Luc, en 1675-1676, comme enlumineuse et marchande d'images gravées par les van Merlen et enluminées par elle. Elle mourut le 7 novembre 1706 et fut inhumée dans l'église des Carmes; 2° Susanne-Marie van Merlen, née à Anvers et baptisée à Notre-Dame-Sud, le 8 novembre 1652, fut aussi fille dévote de la Société de Jésus. Egalement élève de son père, elle fut reçue, le même jour et en la même qualité que sa sœur, dans la gilde de Saint-Luc. Elle mourut à Diest, le 5 novembre 1706, deux jours avant sa sœur, avec laquelle elle avait enluminé et vendu des images pendant trente ans; 3° et 4° Corneille et Théodore III van Merlen, auxquels nous consacrerons des notices spéciales. Parmi les œuvres de Théodore II, nous citerons tout d'abord une série de portraits en grand format, les uns mieux gravés que les autres : 1. *Charles II, roi d'Espagne*, à l'âge de cinq ou six ans, avec armoiries, planche signée : *T. van Merlen ex. Antverpiæ*. Charles II étant né le 4 novembre 1661, cette gravure doit avoir été

faite vers 1666-1667. — 2. *Christine, reine de Suède*, âgée d'environ quarante ans, planche assez médiocre, faite vers 1665 et signée : *Th. van Merlen ex. Antverpiæ.* — 3. *Philippe de France, duc d'Anjou, frère de Louis XIV*, à l'âge d'environ douze ans, avec armoiries. Ce personnage étant né le 21 septembre 1640, la planche, signée : *Th. van Merlen exc. Ante.*, fut faite vers 1652. — 4. *Ottoman, fils d'Ibrahim I*, empereur des Turcs et frère de l'empereur Mahomet V, qui fut religieux de l'ordre de saint Dominique ; cette planche est signée : *Th. van Merlen ex. Antverpiæ.*— 5. *François de Moura, marquis de Castelrodrigo*, gouverneur général des Pays-Bas, à cheval ; très belle œuvre, faite vers 1664 et signée : *Th. van Merlen ex. Antverpiæ.* — 6. *Claude-Lamoral, prince de Ligne, d'Embrise et du Saint-Empire*, avec armoiries ; œuvre assez médiocre, faite également vers 1668 et signée : *Th. van Merlen ex. Antverpiæ.* — 7. *Jacqueline de Harlay, dame d'Harlincourt*, avec armoiries ; belle gravure, signée : *Theodore van Meerlen fe.* — 8. *Marie Moreau, dame de Sancy*, âgée de soixante-quatorze ans, avec armoiries ; belle gravure, signée : *T. v. Meerllen fecidt.* — 9. *Catherine de Harlay*, femme de messire Louis de Moy, seigneur de la Mailleraye, chevalier des ordres du roi, lieutenant général au gouvernement de Normandie « et du Vieil Palais de Rouen », avec armoiries ; cette pièce n'est pas signée. Théodore II van Merlen collabora, avec Natalis, Pontins, Galle, Hollar et Neeffs, à l'illustration du beau volume in-folio de Jules Chifflet, intitulé : *Les Marques d'Honneur de la Maison de Tassis* et publié, en 1645, par l'imprimerie plantinienne. Il fit une série de gravures religieuses, portraits et effigies de saints et sujets religieux, dont la partie ornementale a une grande importance. Bien que les cadres soient de formes variées (ovales, octogones réguliers et autres), qu'ils soient entourés d'un cartouche ou simplement d'un double trait, on voit qu'une même idée a toujours guidé le graveur. Tout autour sont groupés soit des animaux, soit des fleurs. La partie décorative de ces planches, qui mesurent environ 0m,13 de haut sur 0m,095 de large (une seule est un peu plus grande), est traitée avec une finesse extrême et avec un soin et une élégance remarquables, même quand le sujet principal est inférieur d'exécution. Dans cette série, nous avons relevé : 1. *Sainte Apolline ;* 2. *Saint Augustin ;* 3. *Sainte Catherine ;* 4. *Sainte Claire ;* 5. *Sainte Dorothée ;* 6. *Saint Jérôme ;* 7. *l'Adoration des Mages ;* 8. *Jésus-Maria-Anna.* Tous les encadrements sont différents, ornés d'animaux, d'oiseaux, de fleurs, de fruits. Dans ceux de la *Sainte Dorothée* et du *Saint Jérôme*, on voit même des coupes en verre de Venise ou à la façon de Venise, fabriquées aux Pays-Bas. Théodore II van Merlen grava aussi des portraits de saints, dans un simple cadre octogone, sans ornements : tels celui de *sainte Elisabeth* et celui de *saint François de Sales*, mort en 1622, intitulé : *S. Franciscus Sales Episcopus et Princeps Genevensis* et signé, comme toute la série précédente : *Th. van Merlen.* Nous connaissons encore de lui : 1° une petite gravure, assez bien faite, intitulée *Sancta Maria a Corde, cuius effigiem Sanctus Ignatius gestavit ad Cor. Tolitur apud Patres Societatis Jesu Lirœ ;* 2° *Gloria in excelsis Deo*, une Adoration des bergers ; 3° *Tres sunt qui testimonium dant*, une Sainte Trinité.

MERLEN (*Corneille* VAN), dessinateur, graveur au burin et marchand d'estampes, fils du graveur Théodore II van Merlen et de Marie Wiggers, naquit à Anvers et y fut baptisé à Notre-Dame-Sud, le 11 août 1654. Il fut d'abord l'élève de son père, puis se perfectionna dans l'atelier de Frédéric Bouttats. Le terme « perfectionner » n'a ici qu'une valeur purement relative, car, à l'époque où Corneille van Merlen allait manier le burin, notre école de gravure était déjà en pleine décadence. C'est comme élève de Bouttats, que notre jeune graveur fut reçu en 1666-1667 dans la gilde anversoise de Saint-Luc. Le 19 octobre 1681, il devint membre et, le

20 octobre 1686, consulteur de la Sodalité des célibataires. Ce n'est qu'en 1687-1688, donc à l'âge de trente-trois ans, que la gilde lui accorda la franc-maîtrise de son art, qu'il devint maître-graveur. Le 25 juillet 1687, il venait d'épouser, à Notre-Dame-Sud d'Anvers, Sara-Marie Huybrechts, une des filles de Gaspard Huybrechts, dit *Huberti*, graveur et marchand d'estampes, et de Sara Voet, la fille du graveur Alexandre Voet. Le 15 août 1693, Corneille van Merlen fut nommé consulteur de la Sodalité des mariés. Avec son frère Théodore (dont nous parlerons plus loin), il établit un commerce considérable d'estampes et d'images pieuses. Il mourut à Anvers, le 10 avril 1723, et fut inhumé à la cathédrale, dans le caveau de sa famille. Sa veuve vécut jusqu'au 13 décembre 1736. De leurs neuf enfants (dont trois furent tenus sur les fonts par les graveurs Alexandre Voet, Gaspard Huberti et Théodore van Merlen), un seul s'adonna à l'art : c'est Gaspard, né à Anvers et y baptisé, à Notre-Dame-Sud, le 17 avril 1692. Il avait été reçu à l'âge de douze ans, en 1704-1705, à la gilde de Saint-Luc, comme élève de dessin chez Guillaume II van Herp; malheureusement, ses facultés mentales s'altérèrent et il finit sa vie, le 9 décembre 1745, chez les Frères Cellites d'Anvers. Les principales parmi les œuvres médiocres de Corneille van Merlen sont : 1. Portraits des Pères Guillaume Ireland et Antoine Turner, de la Société de Jésus, tués à Tybourg, près de Londres, le 3 février 1679; ces gravures signées : *Corn. van Merlen* ne sont pas trop mauvaises; elles figurent dans l'ouvrage : *Brevis relatio felicis agonis, quem pro religione catholica gloriose subierunt aliquot e Societate Jesu Sacerdotes in ultima Angliæ persecutione sub anno* 1678, publié à Prague en 1683. — 2. *Une Sainte Famille*, intitulée : *Sacra Christi Familia*, in-4°. — 3. Une autre *Sainte Famille, avec sainte Anne et saint Jean-Baptiste*, d'après Théodore Rombouts, pensons-nous; cette planche, assez largement dessinée, est peut-être la meilleure œuvre de l'artiste.— 4. *La Vierge avec l'Enfant Jésus, entourés de six saints de la Société de Jésus : saint Ignace, Saint François-Xavier, saint François de Borgia, saint Jean Fra* (?), *saint Louis de Gonzague* et *saint Stanislas Kostka ;* planche médiocre, ainsi que les suivantes. — 5. Deux pendants : *Saint Ignace* et *saint François-Xavier*. — 6. *Saint Blaise, saint Bonaventure* et *saint Michel*. — 7. Un *Ecce Homo*, très médiocre; une *Mater Dolorosa* assise au pied de la croix et une autre percée du glaive.— 8. *Le Couronnement d'épines* et *la Flagellation*. — 9. *Tobie devenant aveugle*, dans un paysage flamand. — 10. *Saint François et sainte Claire, près du berceau de l'Enfant Jésus*, planche intitulée : *Speculum paupertatis*. — 11. Deux pièces concernant sainte Catherine de Gênes : a. *Le Christ portant sa croix, apparaissant à la sainte;* b. *L'Extase de la sainte devant un crucifix*. Les petites planches de Corneille van Merlen ont servi jusque dans le XIXe siècle à imprimer des images pieuses et des souvenirs pieux. Sur quelques-unes, le nom du graveur a disparu pour faire place à d'autres; nous en avons vu qui, au-dessus du nom de *Cor. van Merlen*, encore lisible, porte celui de *Craen*, le grand-père maternel du baron Leys, le peintre célèbre.

MERLEN (*Théodore III* VAN), graveur au burin et marchand d'estampes, fils de Théodore II et de Marie Wiggers, naquit à Anvers et fut baptisé à Notre-Dame-Sud, le 10 novembre 1661. Comme son frère Corneille, il étudia d'abord chez son père et ensuite chez Frédéric Bouttats. En 1675, à l'âge de quatorze ans, il fut reçu dans la gilde anversoise de Saint-Luc, comme fils de franc-maître. Son talent n'était pas bien grand, et ce n'est pas lui non plus qui aurait pu régénérer la célèbre école de gravure d'Anvers, alors fort en décadence. Il épousa, à Notre-Dame-Sud, le 17 avril 1691, Marie-Anne Huybrechts, la sœur de la femme de son frère Corneille, dont il était l'associé pour le commerce d'estampes et d'images pieuses dont nous avons parlé dans la notice précédente.

Ce commerce a dû prospérer beaucoup, car la plupart des douze enfants de Théodore III van Merlen se placèrent fort bien : une de ses filles épousa le notaire Pierre-Michel Gerardi et une autre devint l'épouse d'un gentilhomme allemand, le Freiherr von Wetzel. Aucun de ses fils ne suivit la carrière paternelle. Parmi ses œuvres, en général médiocres, nous citerons : 1. Une série de quatre scènes de la Passion : a. *le Baiser de Judas*; b. *le Christ devant Pilate*; c. *le Christ présenté au peuple apres la flagellation*; d. *la Résurrection*. — 2. Une série de saints, dans des encadrements ornés : *Saint Antoine de Padoue, Saint François de Borgia, Saint Philippe de Neri, la Sainte Vierge*. — 3. Une serie de saints, dans des cadres octogones : *Sainte Apolline, Saint Antoine de Padoue, Sainte Barbe, Saint François-Xavier, Sainte Helene*. — 4. *le Retour de l'enfant prodigue*. — 5. *La Mort enlevant un enfant*. — 6. *l'Enfant Jésus parlant à la Vierge et à saint Joseph*. — 7. *Sponsa Christi*, ou *Sainte Catherine devant la Vierge et l'Enfant Jesus*. Théodore III van Merlen est encore l'auteur de petites gravures pour images qui ne méritent pas d'être mentionnées.

Merlen (*Théodore IV-Charles-Joseph* van), graveur en taille douce, imprimeur et marchand d'estampes, naquit à Anvers et y fut baptisé, à l'église Saint-Georges, le 5 mai 1725. Fils de Théodore et de Catherine-Thérèse-Joséphine van Diepenbeeck, il était le petit-fils du graveur Théodore III van Merlen et de Marie-Anne Huybrechts. Il fut reçu dans la gilde anversoise de Saint-Luc, d'abord comme maître-imprimeur d'estampes, en 1752-1753 ; ensuite comme maître-graveur, en 1757-1758. Il reprit le commerce d'estampes de son grand-père Théodore III et de son grand-oncle Corneille van Merlen. De 1774 à 1777, il fut marguillier de l'église Sainte-Walburge. Il épousa en premières noces, à la même église, le 13 novembre 1753, Marie-Catherine-Martine-Cécile Janssens, qui mourut sans postérité le 22 mars 1768. En secondes noces, il épousa, à Notre-Dame-Sud, le 28 novembre 1769, Marie-Anne-Joséphine Follet, qui décéda le 2 octobre 1783, après lui avoir donné sept enfants. Théodore IV van Merlen mourut à Anvers le 25 novembre 1805. Donc, en remontant à Jonas van Merlen, né en 1578, nous constatons qu'il y eut, dans cette famille, une succession d'artistes pendant deux cent vingt-sept ans !

Alphonse Goovaerts.

État civil d'Anvers. Anciens registres des paroisses de Notre-Dame (Nord et Sud), de Saint-Jacques, de Saint-Georges et de Sainte-Walburge. — Archives de la ville d'Anvers. Registres aux inscriptions des bourgeois, dit *Poortersboecken* (1567); protocoles du notaire Corneille Doppegieter, 1634 ; du notaire Barthélemi van den Berghe, 1625, f° 314, et du notaire Eghe, 8 avril 1660 ; protocoles scabinaux de 1659 (10 avril) ; registres dit *Vonnesboecken* (1634). — Archives générales du Royaume, Chambre des comptes, registre n° 648. — Goovaerts, *Généalogie de la famille van Merlen* en manuscrit. — Verachter, *Biographies de graveurs anversois* en manuscrit, t. II, f°s 61-65 ; t. V, f° 80. — Bryan-Stanley, *A biographical and critical Dictionary of Painters and Engravers*. — Goovaerts, *Les Collections van der Straelen-Moons-van Lerius, à Anvers* (Catalogue de la Bibliothèque), t. II, p. 88, n° 2272 ; p. 177, n° 2792 ; p. 179, n° 2805 ; p. 181, n° 2816. — Hymans, *La Gravure dans l'école de Rubens*, p. 207 et 265. — Kramm, *De levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders, beeldhouwers, graveurs en bouwmeesters*, t. IV, p. 1400-1401. — Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes*. — Le Comte, *Cabinet des singularités d'architecture, peinture, sculpture et gravure, ou introduction à la connaissance des plus beaux arts figures sous les tableaux, les statues et les estampes*, t. II, p. 530. — Nagler, *Allgemeines Künstler Lexicon*. — Rombouts et van Lerius, *Les Liggeren et autres archives historiques de la gilde anversoise de Saint-Luc*. — *Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers*, t. I, p. 50.

Merlen (*Jean-Baptiste*, baron **van**), général de brigade de cavalerie, né à Anvers, le 1er juin 1773, mort à Waterloo, le 18 juin 1815.

Très jeune encore, il entra dans la carrière militaire, le 17 mars 1788, en qualité de volontaire au service des États de Brabant, à l'instant où la Révolution brabançonne était sur le point d'éclater. Après les troubles qui avaient agité la ville d'Anvers et ensuite tout le Brabant (1787 et 1788), à la suite de la publication des ordonnances de Joseph II, Van Merlen s'était rendu à Bruxelles pour faire partie des compagnies bourgeoises qui avaient pris les armes sous

prétexte de maintenir la tranquillité publique. L'année suivante, il se trouvait dans les rangs de l'armée de Vander Mersch qui se dirigeait à travers la Campine. Il se distingua à la bataille de Turnhout, à Diest, à Tirlemont et à Léau et il obtint le grade de sous-lieutenant, le 21 mars 1790. Mais la rentrée des armées autrichiennes (novembre 1790) le força à prendre la fuite peu de temps après. Il se rendit avec de nombreux compagnons à Douai et, le 15 juillet 1792, il fut admis avec son grade dans le premier régiment belge au service de la France. Il prit part à plusieurs combats et se conduisit vaillamment à la bataille de Jemmapes (6 novembre 1792), où il parut un des premiers sur les hauteurs de Quaregnon. Nommé lieutenant en premier, le 13 mars 1793, à la suite du combat de Berchem, près d'Anvers, il se fit remarquer par son intrépidité à la bataille de Neerwinden (18 mars) et, le 11 août, obtint le grade de capitaine. Peu de jours après, il assista à la bataille de Lincelle, où il se distingua encore une fois : il y fut blessé grièvement au milieu de la mêlée.

A la reprise des hostilités au printemps de 1794, on le trouve dans l'armée du général Pichegru. Il combattit à Tourcoing (18 mai) les troupes autrichiennes, commandées par le général Clerfayt ; après la victoire de Fleurus (26 juin), il prit part à la brillante campagne de Pichegru, qui parvint à conquérir la Hollande : victoire de Boxtel (14 septembre) et prise de Crèvecœur (29 septembre), de Bois-le-Duc (10 octobre), d'Amsterdam (20 janvier 1795) et de La Haye (24 janvier).

Après la proclamation de la République batave, Van Merlen prit rang dans l'armée des Provinces-Unies, le 15 juillet 1795, et fut embarqué dans la rade de Texel, en mai 1797, pour faire partie de l'expédition d'Irlande. Mais cette entreprise ayant été abandonnée, il fut placé sous les ordres de du Monceau en 1799 (2e coalition) et contribua à repousser les Anglo-Russes à Alkmaar et à Bergen.

En 1800, il prit part à la campagne d'Allemagne, dirigée par le général Moreau, se distingua au siège de Würzbourg, puis entra en Hollande, où il put jouir de quelque temps de repos, après le traité de Lunéville (9 février 1801). Lors des préparatifs pour une expédition en Angleterre (1805), il s'embarqua au Texel pour coopérer à la descente projetée. Cette malheureuse entreprise fut suivie de la troisième coalition des puissances contre Napoléon. Van Merlen fut dirigé sur Augsbourg et fit partie des troupes hollandaises qui coupèrent la retraite à l'archiduc Ferdinand après la capitulation d'Ulm (19 octobre 1805). Après la bataille d'Austerlitz (2 décembre), Van Merlen fut nommé chevalier de la Légion d'honneur en récompense de ses services.

Chef d'escadron au 2e régiment de hussards, le 1er septembre 1806, il entra dans la garde royale du roi Louis, au moment où la République batave fut érigée en monarchie, et, lorsque la guerre éclata avec la Prusse (4e coalition), il servit dans le corps auxiliaire qui, sous les ordres du roi Louis, seconda les opérations des armées françaises; il assista ensuite aux sièges de Hameln et de Hambourg et fit partie du corps d'armée chargé de porter la guerre dans la Poméranie suédoise. Décoré de la croix de chevalier de l'ordre de la Réunion à la suite de l'armistice conclu par le général Mortier, il rentra en Hollande à la paix de Tilsitt (8 juillet 1807) avec le grade de major, qu'il avait conquis le 7 avril 1807. Grâce à la bravoure et au zèle qu'il avait déployés, il fut promu au grade de colonel aux cuirassiers et hussards de la garde royale, le 5 mars 1808.

En 1809, il passa à l'armée d'Espagne et combattit dans la sanglante et peu décisive bataille de Talavera de la Reina, au confluent de l'Alberche et du Tage (26 et 27 juillet 1809), à celles de Puente del Arzobispo (6 août) et d'Ocana, enfin à la fameuse bataille d'Almonacid (11 août), où Sébastiani vainquit le général espagnol Venegas. Van Merlen y chargea l'armée espagnole à la tête de son régiment et se couvrit de gloire en

enlevant à l'ennemi la plus grande partie de son artillerie, de nombreux caissons chargés d'armes et de munitions, tout son matériel, et en faisant une quantité considérable de prisonniers.

Lors de la réunion de la Hollande à l'Empire (7 juillet 1810), il fut désigné pour commander le 2e régiment de chevau-légers lanciers de la garde impériale. Il participa en 1811 à la prise d'Olivenza par le maréchal Soult. Il se trouva aussi à la malheureuse bataille des Arapiles, près de Salamanque (22 juillet 1812), où les armées françaises furent défaites par lord Wellington. Van Merlen contribua à arrêter la conspiration Malet, qui avait failli renverser en une nuit (22 au 23 octobre 1812) le gouvernement impérial. A la tête de son régiment, il se rendit de Versailles à Paris pour empêcher l'établissement d'un gouvernement révolutionnaire. La même année, il fut nommé général et baron de l'Empire.

A la suite du désastre de Russie, Napoléon rassembla une grande partie de ses forces au printemps de 1813. Van Merlen fut dirigé sur la Saxe, à l'ouverture de la campagne de cette année (6e coalition), et commanda une brigade sous les ordres de Latour-Maubourg ; il participa à la bataille de Lützen (2 mai 1813), pénétra dans Dresde (8 mai) et ensuite dans Bautzen, après la bataille de ce nom (20 mai). On le retrouve à Wurschen (21 mai), chargeant sous les yeux de l'Empereur le centre de l'armée russo-prussienne, qui fut obligée de battre en retraite, et s'élançant, le 22 mai, à la poursuite des alliés, qui se retiraient après une perte de 20,000 hommes ; il les atteignit et prit une part brillante au combat de cavalerie livré sur les hauteurs de Makersdorf, qui coûta la vie au maréchal Duroc et aux généraux Brugeres et Kirgener. A la suite de cette victoire, Van Merlen mérita la croix d'officier de la Légion d'honneur. Au passage de la Neiss, il perdit un cheval enlevé par un boulet, en poursuivant les colonnes ennemies ; il se distingua particulièrement à la sanglante bataille de Dresde (26-28 août 1813) en chargeant les Autrichiens, et il eut deux chevaux tués sous lui à la célèbre bataille de Leipzig (16, 18 et 19 octobre).

Après la bataille de Hanau, à l'est de Francfort, où, à la tête de sa brigade, il contribua puissamment à rejeter les Austro-Bavarois des positions qu'ils avaient prises sur la Kinzig, il revint sur le territoire de l'Empire. Lors de l'invasion des troupes alliées en France, en 1814, Van Merlen se trouva sous les ordres du général Grouchy. A la bataille de Brienne (29 janvier), vers 10 heures du soir, il reçut l'ordre de charger les Russes qui occupaient l'entrée de la ville ; il obtint un succès éclatant et soutint avec héroïsme les efforts réitérés de l'ennemi ; enfin, dans la journée du 31 janvier, Blücher ayant concentré ses forces près de Trannes, quelques escadrons de Van Merlen se portèrent en tirailleurs pour inquiéter la gauche de l'ennemi ; la cavalerie de celui-ci, qui occupait cette partie du champ de bataille, parvint à dérober sa marche à la faveur d'un pli de terrain et assaillit le général, qui, après une courageuse défense, tomba au pouvoir des alliés.

A la chute de l'Empire, le général Van Merlen recouvra sa liberté et fut admis avec son grade dans l'armée des Pays-Bas. Le retour de Napoléon de l'île d'Elbe ne l'engagea pas à rentrer au service de l'Empire. Lors de la dernière coalition de l'Europe contre Napoléon, Van Merlen combattit dans les rangs des troupes alliées ; il prit part à la bataille de Quatre-Bras : le 16 juin 1815, vers 3 heures, il arriva avec sa brigade de cavalerie légère qui venait au secours de la division Perponcher et il contribua à arrêter les succès du maréchal Ney. On le retrouve, le 18 juin, à Waterloo, à la tête des dragons légers n° 5. il y fit preuve d'une grande valeur, mais, lors de la grande charge de la cavalerie alliée, il fut frappé d'un boulet ; transporté dans une cabane de Mont-Saint-Jean, près de la barrière, il expira deux heures après.

Herman Vander Linden.

Delvenne, *Biographie du royaume des Pays-Bas*. — Vigneron, *La Belgique militaire*. —

Fastes militaires des Belges (Bruxelles, 1835-1836). — Alison, *History of Europe from the French Revolution to the Restoration of the Bourbons.* — A. de Beauchamp, *Histoire de la guerre d'Espagne et de Portugal sous Napoléon, pendant les années* 1807-1815 (Paris, 1837).

MERLER (*Jacques*) ou MERLO, dit *Horstius*, écrivain ecclésiastique, né à Horst, près de Venlo, le 24 juillet 1597, mort à Cologne, le 21 avril 1644. Après avoir achevé ses études d'humanités et de théologie à Cologne, et y avoir rempli, pendant un an, les fonctions de chapelain de François de Lorraine, doyen de la métropole, il fut pourvu, en 1623, de la cure de Notre-Dame *in pasculo*, en cette ville. Malgré les titres que lui donnaient son savoir et ses grandes qualités, il n'aspira jamais à d'autres fonctions. Ce prêtre, aussi modeste que vertueux et charitable, utilisa ses loisirs à composer de nombreux livres de piété. On a notamment de lui les ouvrages suivants, dont le premier fut souvent réimprimé et eut les honneurs de la traduction en plusieurs langues : 1. *Paradisus animæ christianæ, lectissimis omnigenæ pietatis deliciis amœnus.* Cologne, 1630. — 2. *Enchiridion officii divini, tum ecclesiasticorum tum aliorum divinis officiis pie interesse cupientium usui accommodatum.* Cologne, 1623. — 3. *Monita sapientiæ christianæ, ad mores et vitæ spiritualis officia omnemque pietatis cultum utilia.* Cologne, 1629. — 4. *Septem tubæ orbis christiani, ad reformationem ecclesiasticæ disciplinæ toto orbe, et præsertim in Germania, ad præsentium et gravorum malorum remedium, instituendam excitantes.* Cologne, 1635. — 5. *S. Bernardi abbatis claræ vallensis vita et opera novis curis ad mss codices recensita et in sex tomos seu libros digesta.* Cologne, 1641. — 6. *Christianus Theodidactus, seu doctrina pie vivendi et beate moriendi.* Cologne, 1643. — 8. *Viator christianus recta ac regia via in cœlum tendens ductu Thomæ à Kempis.* Cologne, 1643. — 9. *Idea vitæ spiritualis, publicæ rursus luci donavit Ant. Sanderus.* Bruxelles, 1663.

Henri van Neus[1].

[1] Paquot, *Mémoires*, t. I, p. 285.

MERMANNUS (*Arnold*), écrivain ecclésiastique, né à Alost, mort de la peste à Louvain, le 5 septembre 1578. Foppens traduit son nom par *Mersman*, Dirks par *Meerman*. Il prit l'habit des frères mineurs de Saint-François, et fut successivement définiteur, lecteur et provincial. Il se distingua surtout comme controversiste, et on lui doit de nombreux ouvrages, tant latins que flamands, dirigés contre les hérétiques. En voici la liste : 1. *Dit is het boeck vanden heylighen sacramente.* Anvers, Nic. Vanden Wouwere, 1543 ; in-8°. — 2. *De quatuor plaustris hæreticarum fabularum, quas Lutherani Evangelistæ adversus ecclesiam Christi passim agunt, libri quatuor.* Anvers, Lib. Malcotius, 1563 ; in-8°. — 3. *De confessione sacramentali et de purgatorio.* Anvers, 1563. Dédié à la duchesse de Parme. — 4. *De veneratione sanctarum reliquiarum, et de exomologesi seu confessione sacerdoti facienda.* Anvers, Lib. Malcotius, 1564 ; in-8°. — 5. *De pœnitentia publica et solemni.* — 6. *De fugienda consuetudine hæreticorum, oratio paranetica ad catholicos.* — 7. *De hæreticis deferendis et accusandis, oratio paranetica ad Franciscum Zamoram, ministrum generalem.* Les nos 5 à 7 ont paru en 1564, chez Lib. Malcotius, à Anvers; in-8°. — 8. *Darus perduellis, sive rerum publicarum perturbator.* Louvain, Jean Boogaerts, 1564; in-8°. Dédié à Antoine de Lalaing, comte de Hoochstraten. — 9. *Catechismus pœnitentium instar dialogi inter pœnitentem et catechistam, quo ratio pœnitentiæ ineundæ declaratur.* Louvain, Jean Boogaerts, 1564; in-8°. — 10. *Remonstrance oft bewys van het purgatoir, dat men noempt dat vaghevier.* Louvain, Jean Boogaerts, 1566 ; in-8°. — 11. *De rogationibus, peregrinationibus, hymnis et solemnibus supplicationibus cum lucernis et omni religionis panoplia libri III.* Louvain, Jean Boogaerts, 1566 ; in-8°. — 12. *Missive ofte sendtbrief aen alle godvruchtighe, ende catholycke menschen, inhoudende een corte descriptie... op desen quaden tyt, sonderlinghe beghost int jaer* 1566, *mense augusto, in Nederduutslant.* Louvain, Jean Boogaerts, 1567 ; in-8°. Traduction remaniée du n° 6. — 13. *Van-*

den heylighen, weerdighen, alderhoochsten sacrament des aulaers... Dat eerste boeck. Anvers, Em.-Ph. Trognæsius, 1567 ; in-8°. Est-ce une nouvelle édition du n° 1? L'ouvrage est dédié à Maximilien Vylain, baron de Rassenghien, souverain-bailli d'Alost. — 14. *Imagines mortis cum epigrammatis cuique figuræ subjectis ad hæc medicina animæ*. Cologne, Birckmann, 1567; in-8°. Cité par Waddingus, Foppens et Dirks, qui séparent le titre de manière à en faire deux ouvrages; d'après un catalogue de Cohn (Berlin, 1880, cat. CXXXIV, n° 1370), le texte est traduit du français par Georges Æmylius. Les planches sont la reproduction de la célèbre *Danse de la mort*, de Holbein. — 15. *De sancta cruce ejusque religiosa adoratione*. Louvain, Jean Boogaerts, 1568; in-8°. — 16. *Theatrum conversionis gentium totius orbis, sive chronologia de vocatione omnium populorum et propagatæ per universum orbem fidei christianæque religionis descriptio*. Anvers, Christ. Plantin, 1572 ; in-8°. Il existe des exemplaires avec un titre renouvelé, portant la date de 1573. L'édition de 1563, citée par les anciens bibliographes, est des plus douteuses, la préface du *Theatrum* étant datée de 1572. Les ouvrages de Mermannus sont difficiles à rencontrer; aussi la liste qui précède ne peut-elle être considérée comme définitive.

Paul Bergmans.

Valère André, *Bibliotheca belgica* Louvain, 1643, p. 83-84. — L. Waddingus, *Scriptores ordinis minorum* Rome, 1650, p. 40. — J.-F. Foppens, *Bibliotheca belgica* Bruxelles, 1739, p. 99. — S. Dirks, *Histoire littéraire et bibliographique des frères mineurs de l'observance de Saint-François en Belgique et dans les Pays-Bas* Anvers, 1886, p. 93-95.

MERODE (*Bernard* **DE**), seigneur de Rummen, plus connu sous le nom de Waroux, né à Liège ou dans ses environs immédiats vers 1525, mort à Cologne en 1589, suivant les uns, ou en 1591, suivant les autres, a joué un rôle considérable dans notre révolution du XVIe siècle. Il passe à bon droit pour l'un des membres les plus dévoués de la fameuse conjuration des nobles. Son père Richard, décédé en 1549, avait été à plusieurs reprises bourgmestre de la cité de Liège, et sa mère, qui lui laissa la terre de Waroux, en Hesbaye, était une Warfusée. Il épousa en 1559 Marie van Sevenberghen, et non pas de Sedesbourg ou de Transylvain, fille de Maximilien, seigneur de Ramsdonck et de Grandbois et conseiller au conseil privé. Il convient de dire ici, pour expliquer l'erreur des généalogistes de profession, que les contemporains de ce conseiller l'appelait Transylvain pour le distinguer d'un autre conseiller de Charles-Quint, Maximilien de Berghes, seigneur de Zevenberghen qui mourut en 1545 chargé d'ans et d'honneurs. La femme de notre personnage lui donna douze enfants dont huit lui survécurent. Plusieurs d'entre eux, à l'exemple de leur père, servirent la maison d'Orange-Nassau avec un dévouement qui ne se démentit jamais. Comme il convient en matière de biographie de rectifier et de corriger le plus possible, nous reprocherons en passant à Victor Gaillard d'avoir, dans son Mémoire couronné de 1855 sur les Belges réfugiés dans les Provinces-Unies, confondu notre personnage avec le capitaine Bernard, un Tournaisien, dont la notice se trouve pages 275 et 276 du deuxième volume de la *Biographie nationale*, et cela dans la bonne intention de mettre mieux encore en évidence le dévouement traditionnel de la famille de Merode en faveur de l'indépendance nationale. C'était se donner une peine inutile. Le cas de Bernard de Merode est plus curieux que cela. En sa qualité de Liégeois il aurait parfaitement pu se désintéresser de la querelle du reste des Belges avec les Espagnols, sans qu'on pût, de ce chef, lui adresser le moindre reproche. Mais il ne l'entendit point ainsi. Il avait une conscience et une épée, et il mit, sans hésitation, l'une et l'autre au service des opprimés contre les oppresseurs.

Ses relations intimes avec le comte Philippe de Hornes, le comte Antoine de Lalaing et Louis de Nassau l'amenèrent à lutter contre Granvelle, puis, le cardinal définitivement écarté, contre le despotisme royal et l'inquisition. Il

faut savoir d'autant plus gré à notre personnage d'avoir accepté d'être l'un des douze confédérés qui négocièrent avec la sœur de Philippe II, qu'en 1565 il était déjà père de famille, et que de toutes ses terres et seigneuries, celles de Waroux et de Rummen, dont il avait une part, échappaient seules à la confiscation en cas d'insuccès. Il tenait en outre aux deux contrées par ses alliances et ses fonctions, étant au pays de Liège drossard de Stockem et chez nous lieutenant de la bande d'ordonnance du comte de Hornes avec laquelle il avait fait campagne à plusieurs reprises. La seule précaution qu'il prit en faveur des siens, quant il vit la réaction espagnole avoir le dessus, ce fut d'échanger ses droits sur plusieurs terres sises en Brabant contre ceux de sa cousine la baronne de Palant, née de Merode, sur le château de Merode, près de Duren au pays de Juliers, qui était le berceau de sa race. Il dut grandement s'applaudir de cette transaction, quand il vit que le premier soin du duc d'Albe, à son arrivée à Bruxelles comme gouverneur général des Pays-Bas, avait été de frapper de bannissement et de confiscation tous les signataires du Compromis des Nobles et les plus connus d'entre leurs adhérents. La sentence portée contre lui relate avec soin ceux de ses faits et gestes qui peuvent être incriminés. Quelques-uns, qui ont été oubliés, se retrouvent dans la correspondance de Marguerite de Parme avec Gérard de Groesbeek, prince-évêque de Liège. Le premier soin de Bernard de Merode, frappé d'un bannissement perpétuel, est de mettre sa famille à l'abri à Cologne et d'y attendre l'appel du prince d'Orange pour rentrer dans la mêlée. Cela ne tarde guère. Il fait la désastreuse campagne d'automne 1568 contre le duc d'Albe et rentre dans l'exil sans son cousin, l'ancien gouverneur de Bouillon pour le prince-évêque de Liège, Erard de Merode, sire de Levaulx, qui succomba le 24 décembre autant de désespoir que de maladie. L'heure de la revanche que notre personnage attend avec impatience sonne enfin en 1572. Le comte Louis de Nassau vient de s'emparer de Mons et de Valenciennes, et il s'agit de faire une diversion en sa faveur.

Bernard se charge de Malines où il a des parents et des amis. Le 30 août 1572, de bon matin, il se présente devant cette ville à la tête de trois compagnies de cuirasses noires et de quatre enseignes de piétons, et il s'en empare sans coup férir. Guillaume d'Orange, aussitôt prévenu, y arrive, le félicite chaudement de son succès et annonce au magistrat et au peuple des jours meilleurs. C'est que les mauvaises nouvelles voyageant dans ce temps aussi lentement que les bonnes, le prince ignorait encore, le 31 août, la nouvelle de la Saint-Barthélemy qui devait traverser ses plans et ruiner ses espérances en lui enlevant du coup ses meilleurs et plus nécessaires alliés. Bernard de Merode, réduit à l'impuissance, se maintint à Malines jusqu'au 1er octobre. Il en sortit ce jour-là, à la vue de l'ennemi et enseignes déployées. On l'accusa cependant d'avoir été l'instigateur des pillages qui désolèrent Malines aussitôt après son départ. Il s'en défendit avec une noble indignation dans une brochure de quelques pages, publiée sous le titre de : *Sommaire du discours et deffenses qu'ay esté contraint mettre en lumière pour confondre mes calomniateurs maldisans et faulx interprétateurs de mes actions.*

Merode déclare que les bourgeois de Malines lui avaient donné de belles promesses, mais point d'argent, quoiqu'il en eût grand besoin pour payer ses soldats, qu'ils l'avaient insulté et même menacé de mort, et qu'il avait dédaigné d'en tirer vengeance, qu'enfin sa retraite commandée par les circonstances, s'était opérée en si bon ordre qu'il avait mis tout un mois à aller de Malines à Ruremonde, faisant face à l'ennemi toutes les fois qu'il se présentait : Y a-t-il là rien qui ressemble à une trahison? « A Dieu ne plaise », s'écrie-t-il, « qu'en cette maison de « Merode se trouve tels méchants et « malheureux qui voudroient entre« prendre ni penser chose si lasche et

« meschante, ni s'oublier à se souiller à « faire un tel acte si énorme et vilain « que cestuy ni de tout moins semblable ». Notre personnage n'oublie dans son plaidoyer qu'une seule chose expliquant, selon nous, l'attitude d'une partie de la population à son égard, c'est qu'il avait amené avec lui des ministres réformés qui prêchèrent à portes ouvertes et firent d'autres tentatives de conversions. Quand il fut de nouveau auprès du prince d'Orange, celui-ci l'employa en diverses négociations. Le plus souvent un certain Winandt Briel ou Van Breyll l'accompagnait. En 1579 cependant, il alla sans lui au congrès de Cologne comme l'un des commissaires des Etats généraux des Provinces-Unies.

Ce fut là pour lui une très longue et rude épreuve, car, dès les premières escarmouches diplomatiques, il devint évident que les propositions de paix de l'Espagne n'étaient qu'un leurre. Les négociateurs n'avaient pas encore quitté Cologne, que le canon gronda de nouveau, et que le sang coula à flots. Le prince d'Orange, qui n'avait point voulu se déshonorer en traitant séparément avec son ancien souverain, fut nommé, en récompense, par l'archiduc Matthias, en juin 1580, gouverneur général de la Frise, et son premier soin fut d'appeler son fidèle Bernard de Merode aux fonctions de lieutenant-gouverneur dans cette province. Voilà notre personnage, qu'à la même heure le cardinal de Granvelle aurait « mieux aimé mort que vif », obligé d'aller résider à Leeuwarden, et de rétablir l'ordre grandement troublé par la récente défection du comte de Renneberg. Il y réussit non sans peine comme en témoigne sa lettre au prince d'Orange du 8 août 1580, publiée par Kervyn et Diegerick dans leurs *Documents historiques inédits concernant les troubles des Pays-Bas*. En 1585 cependant, après la mort tragique du Taciturne, à qui mieux qu'aucun autre il s'était dévoué corps et âme, il s'aperçoit tout à coup qu'il est vieux et cassé, et il donne sa démission pour aller finir ses jours à Cologne, où sa qualité de Liégeois lui donnait droit de résidence.

Ch. Rahlenbeck.

Arch. gén. de Belgique. Reg. de la Chambre de comptes. Sentences du Conseil des Troubles. — Compte du receveur des domaines Jean Huenens. — Arch. prov. de Liége. Grand Greffe des échevins. Rôles des causes criminelles de 1568-1573. — J.-W. te Water, *Historie van het verbond, enz.*, t. III, p. 127-132 et t. IV, p. 443-444. — A. Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. II, p. 376-377. — Gachard, *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. III, XIX, V, p. 412-454. — Kervyn, *Gedenckwerdige Geschiedenissen* uitg. door het Iriesch Genootschap, p. 19, 20, 21. — *Acta pacificationis quæ, etc. Coloniæ habita sunt* Anvers, 1580, p. 53. — Ph. Kervyn de Volkaersbeke et J. Diegerick, *Documents historiques inédits concernant les troubles des Pays-Bas*, 1577-1584, t. II, p. 108-227. — P. Bor, *Nederlandsche historien*, t. III, p. 52, 108, 210, 376. — S. N., *Waerachtige Historie en generaeu Beschrijvinge van de alteratie ende veranderinge geschiedt in de stadt Vlaerdingen en ook van de groote tyrannie en ongehoorde wreedheit van de Spagniaerden daer na gevolgt in den jare* 1572 (Middelbourg, 1581). — Groen van Prinsterer, *Archives de la maison Orange-Nassau*, t. II, p. 57, 58, 62, 125, 161, 185, 221, 235, 252, 281, 283, 421, 514; t. III, p. 280, 467; t. IV, p. 9, 235; t. VI, p. 637; t. VII, p. 42, 328, 483. — E. Richardson, *Geschichte der Familie Merode*. Prague, 1877-81, 2 vol. in-8°. — Edm. Poullet et Ch. Piot, *Correspondance du cardinal de Granvelle*, 1565-1586.

MERODE (*Charles-Guillaume-Ghislain*, comte **DE**), diplomate et homme d'Etat, sénateur sous le premier Empire, naquit à Bruxelles, le 16 septembre 1762, et y mourut le 18 février 1830. Il était fils du comte Philippe de Merode-Westerloo et de Marie de Merode, princesse de Rubempré et d'Everberg, dernière de sa branche, et petit-fils, par conséquent, du feld-maréchal Eugène. Comte de Merode-Westerloo et du Saint-Empire, prince de Rubempré et d'Everberg, grand d'Espagne de première classe, il épousa, le 1er juin 1778, donc à l'âge de seize ans, Marie d'Ongnyes de Mastaing, fille unique du prince de Grimberghe, grand écuyer de Charles de Lorraine, et de Marie-Philippine de Merode-Deynze. Ce mariage réunit deux branches de la maison de Merode, séparées depuis deux siècles. Il en naquit quatre fils, Henri, Félix, Frédéric et Werner, dont deux surtout jouèrent un rôle marquant dans l'histoire de notre pays.

Charles de Merode entra fort jeune au service de l'Autriche; à vingt ans,

il était capitaine dans le régiment du prince de Ligne. Mais là se borna sa carrière militaire. Il alla se former à la diplomatie à la chancellerie du prince de Kaunitz, et fut chargé des fonctions de secrétaire de légation auprès du comte de Trautmansdorff, à Mayence; en 1788, à peine âgé de vingt-six ans, il fut nommé ministre plénipotentiaire de l'empereur Joseph II à la cour de La Haye. Pour aller représenter dignement son souverain en Hollande, il fit un emprunt de 400,000 florins en hypothéquant sa terre de Westerloo. Trois ans auparavant, il avait obtenu de sa mère, en avancement d'hoirie, le superbe domaine de Trelon, à une journée de marche de Charleville. « Le comte Charles de Merode », écrit son fils dans ses *Souvenirs*, « était « un homme d'un esprit prompt et ra- « pide, mais instable et ne pouvant sou- « tenir longtemps l'application, surtout « au même sujet. D'une constitution « excessivement nerveuse, fort éprouvée « toute sa vie, résultat de sa naissance « prématurée, — il était venu au monde « à sept mois — chef de sa maison à « dix ans, il avait été accoutumé à voir « beaucoup plier à ses volontés les per- « sonnes qui l'entouraient...; ses devoirs « envers sa religion et son pays furent « la règle de sa vie ».

En 1789, il voyageait en Italie et se trouvait à Pise, à la cour du grand-duc de Toscane, Léopold, frère et successeur éventuel de Joseph II, lorsque éclata la révolution brabançonne. Il n'avait jamais été partisan des réformes entreprises par Joseph II. Aussi, malgré les instances du grand-duc qui promettait de tout réparer dès qu'il serait sur le trône, le comte de Merode se décida à envoyer à Vienne sa démission de ministre plénipotentiaire ainsi que sa clef de chambellan. Il vint siéger aux Etats de Hainaut, qui le députèrent comme mandataire de l'état noble au congrès belge de 1790. Au mois d'octobre, il fut l'un des plénipotentiaires envoyés à La Haye par le congrès pour lier des négociations avec les Provinces-Unies.

A la rentrée des Autrichiens, en décembre 1790, il se retira momentanément dans ses terres immédiates de l'Empire, au château de Petersheim, non loin de Maestricht. Il fit ensuite sa paix avec le nouvel empereur, Léopold II; en 1794, il offrit à son successeur François II une somme de 40,000 florins pour les frais de la guerre contre la République française.

La Belgique étant tombée au pouvoir des Français, le comte de Merode émigra en Allemagne avec sa famille. Chassé de Dusseldorf, par le bombardement, il chercha un asile plus sûr à Brunswick, cette ville étant placée derrière la ligne de démarcation tracée par la Prusse, et que la République française s'était engagée par traité à respecter.

En 1795, le comte, toujours exilé, acheta en Prusse, sur les bords de la Saale, le château et la seigneurie de Wettin, qui lui donnait entrée aux Etats du duché de Magdebourg. Il alla, de ce chef, présenter ses hommages au roi de Prusse, Frédéric-Guillaume II, qui lui remit la patente de grand chambellan, avec faculté d'en faire usage ou non, selon que cela conviendrait à sa position vis-à-vis de la République française.

Le comte de Merode désirait vivement être effacé de la liste des émigrés par le gouvernement français et revoir son pays. En 1797, il parvint à obtenir sa radiation provisoire et se mit en mesure de rentrer en Belgique. Laissant momentanément sa femme et le reste de sa famille à Munster, il franchit la frontière avec son fils aîné le 4 septembre, le jour même où — curieuse coïncidence — se déroulait à Paris le coup d'Etat du 18 fructidor, qui eut pour effet immédiat la publication d'une loi déclarant nulles toutes les radiations provisoires et obligeant les émigrés, au-dessus de quinze ans, à sortir du territoire français, endéans quinze jours, sous peine d'être fusillés.

Les deux voyageurs étaient arrivés à Louvain, quand ils eurent connaissance de cette loi; force leur fut de reprendre pour plusieurs années encore le chemin de l'exil. Les Merode restèrent un an à Munster. Mais « vers la fin de l'hiver,

« en 1798, écrit le comte Henri, l'émi-
« gration devint plus sombre, le sé-
« questre fut mis sur les biens de mon
« père, la plupart de ses domestiques
« le quittèrent pour rentrer en Belgi-
« que, qui nous paraissait fermée pour
« toujours. Quelques mois après, il fut
« décidé que nous partirions de Muns-
« ter, pour nous retirer à Wettin, qui
« était devenu à peu près notre seule
« ressource et dont le revenu très mé-
« diocre exigeait une grande écono-
« mie ».

Après un séjour d'un an à Wettin, les exilés revinrent, en novembre 1799, se fixer à Brunswick, où le duc leur donna l'hospitalité.

Enfin, le 1er juillet 1800, le comte de Merode obtint du premier consul Bonaparte sa radiation de la liste des émigrés, et ramena sa famille en Belgique. En 1803, il fit partie de la garde d'honneur qui s'organisa lors de la première visite de Bonaparte à Bruxelles et, en 1804, il assista comme président de canton à son couronnement. En 1805, Napoléon le nomma maire de Bruxelles; puis il l'appela au Sénat, le 6 mars 1809. Il y fut, en 1810, un des deux opposants à la spoliation des biens de Pie VII, dans la commission de cinq membres nommée pour préparer la réunion des Etats du pape à l'empire français. Au risque de s'attirer la colère de l'empereur, il déclara à la commission que si le rapport énonçait l'unanimité des votes, comme un des membres le proposait, il protesterait hautement devant le Sénat.

Après la chute de l'Empire, il montra le même esprit d'indépendance. En 1814, il fut nommé vice-président du conseil privé sous l'administration provisoire du prince d'Orange, qui, chargé du gouvernement de la Belgique par les alliés en attendant l'érection du royaume des Pays-Bas, cherchait à s'attacher les chefs des grandes familles belges. L'année suivante, il fut choisi comme grand-maréchal de la cour du roi Guillaume et nommé membre de la commission chargée de reviser la loi fondamentale des Provinces-Unies, pour l'appliquer aux Pays-Bas méridionaux. Gendebien, son collègue dans la commission, nous dit qu'il s'y montra plein de jugement et de bon sens, religieux jusqu'au scrupule, un peu royaliste et très fort aristocrate. « Il ne tient pas à « un parti », ajoute-t-il ; « et si ce n'est « quand il s'agit de la religion, de la « noblesse et de la prérogative royale, « on ne saurait prévoir de quel côté il « votera dans une délibération quel- « conque. Il professe le dangereux prin- « cipe que tout a été fait illégalement « depuis 1794. Il attend le rétablisse- « ment des seigneuries ».

On conçoit qu'avec de telles idées le chef de la maison de Merode ne devait guère professer d'enthousiasme pour une constitution qui accordait la liberté des cultes. Afin de ne pas avoir à prêter le serment constitutionnel exigé par le gouvernement pour entrer dans les Chambres et condamné d'autre part par l'épiscopat, le grand-maréchal de Guillaume Ier refusa de faire partie de la première Chambre. A la fin de décembre 1815, le roi lui ayant envoyé la petite décoration du Lion néerlandais, tandis que les autres dignitaires de la cour recevaient la grand'croix ou celle de commandeur, le comte de Merode répondit qu'un tel envoi lui démontrait que ses services n'étaient plus agréables à Sa Majesté et envoya sa démission des fonctions de grand-maréchal.

La rupture dura près de huit ans. En 1823, le roi envoya au comte le diplôme de grand'croix du Lion néerlandais et lui dit, en lui donnant audience : « Parce qu'on ne pense pas de « même, ce n'est pas une raison pour « être brouillés ».

Mais quand survint l'accord des catholiques et des libéraux pour obtenir le redressement de ce qu'on appelait alors les griefs nationaux, Charles de Merode prit place dans les rangs de l'Union et, en 1829, il signa en tête de la pétition en faveur de la liberté de l'enseignement et de la liberté de la presse, pétition qui se couvrit ensuite de quatre-vingt mille signatures.

Ce fut son dernier acte politique. Il

était souffrant depuis plusieurs années déjà et il s'éteignit à Bruxelles, le 18 février 1830. Sa femme lui survécut jusqu'en 1842. « Sa vie », écrit son fils Henri dans ses *Souvenirs*, « avait été « une suite de vicissitudes;... il fut suc- « cessivement Autrichien, Belge, Prus- « sien, Français, Belge et Néerlandais. « Une telle série suffit pour montrer « l'agitation dans laquelle se passa sa « vie; au milieu d'une telle suite de « tempêtes, il sut gouverner son vais- « seau avec prudence et diriger sa fa- « mille avec succès pendant sa longue « et difficile carrière. »

Eug. Duchesne.

Souvenirs du comte de Merode-Westerloo. — Juste, *Le comte Felix de Merode*, introduction. — De Reiffenberg, *Mémoires du comte de Merode d'Oingnies*, avec une introduction et des notes.

MERODE (*Eugène-Jean-Philippe*, comte **DE**), feld-maréchal des armées impériales, naquit à Bruxelles, le 22 juin 1674, et mourut, le 12 septembre 1732, dans son château de Merode, non loin de Juliers, entre Aix-la-Chapelle et Cologne. Il était fils unique de Maximilien, baron de Merode, de Petersheim et de Stein, et d'Isabelle de Merode, héritière du marquisat de Westerloo. Son père étant mort, en 1675, sa mère épousa en secondes noces, deux années plus tard, Joachim-Ernest, duc de Holstein-Retwisch, général de la cavalerie espagnole aux Pays-Bas.

D'une santé débile, Eugène de Merode accompagna son beau-père à Madrid et le soleil vivifiant de l'Espagne raffermit sa constitution. Il y séjourna trois ans, et il en avait quinze quand la guerre éclata entre la France et l'Espagne, en 1689. Il fit ses premières armes sous les yeux de son beau-père, le duc de Holstein-Retwisch. Il le suivit comme volontaire à la défense d'Oran, qu'assiégeait le sultan du Maroc. A son retour à Madrid, après la levée du siège, le roi Charles II lui offrit le choix de la Toison d'or ou d'un régiment; il préféra la première, espérant, dit-il, gagner le second par ses services.

En 1692, nous le retrouvons aux Pays-Bas, toujours en qualité de volontaire, dans les colonnes commandées par le roi d'Angleterre, Guillaume III; le 3 août, à la bataille de Steenkerque, il déploya une bravoure qui lui valut cet éloge du roi : « Il est de bonne race ». A Neerwinden, l'année suivante, Guillaume III confirma le propos en ajoutant que « bon chien chassait ainsi ». Dans cette affaire, le comte Eugène de Merode sauva d'une mort certaine son beau-père, engagé dans les rangs des cavaliers ennemis.

Pourtant, sa mère aurait voulu le détourner de la vie des camps et elle crut y réussir en obtenant de son mari que le jeune comte serait placé comme simple cavalier dans sa compagnie et astreint à un service des plus rudes. Le jeune soldat se plia parfaitement à cette épreuve et fit comme simple cavalier deux campagnes : il assista à la prise de Namur par Guillaume III, en 1695, et se distingua quelques jours plus tard en blessant de sa propre main le colonel d'un régiment qui le sommait de se rendre.

Il obtint alors directement du roi Charles II le commandement de deux compagnies de cavalerie et alla servir dans le Milanais, sous les ordres du marquis de Leganès. Là encore, il se signala par plusieurs traits de bravoure: étant aux avant-postes, il osa notamment, à la tête de deux cents chevaux, pénétrer dans le camp ennemi, auquel il enleva un étendard, bon nombre de prisonniers et rentra dans les lignes en ramenant ses trophées au milieu des acclamations de l'armée entière.

La campagne terminée, il refusa le commandement d'un régiment d'infanterie allemande que voulait lui confier le marquis de Leganès et déclina également les offres du prince Eugène qui préparait sa fameuse expédition de Hongrie. Il revint aux Pays-Bas, avec le brevet de maître de camp et le commandement d'un régiment d'infanterie espagnole qui tenait alors garnison à Ostende.

A la mort de Charles II, en 1700, il suivit le sort de son pays et passa à la France, avec la couronne d'Espagne.

C'est alors qu'il épousa la duchesse de Monteleone, Marie-Thérèse d'Aragon y Pignatelli, qu'il avait vue encore enfant lors de son premier voyage à Madrid. Elle était fille de Nicolas Pignatelli, duc de Monteleone et de Terranova, grand d'Espagne et vice-roi de Sardaigne, et petite-nièce du pape Innocent XII; le mariage fut célébré à Bayonne. En ramenant sa jeune femme aux Pays-Bas, il s'arrêta quelques jours à Paris et fut reçu à Versailles, avec beaucoup d'égards, par Louis XIV.

La guerre de succession s'ouvrit bientôt et le comte de Merode ayant prêté serment au Bourbon Philippe V, petit-fils de Louis XIV, alla servir en Italie avec le grade de brigadier sous les ordres de Vendôme. Le 26 juillet 1702, il se distingua au passage de Crostolo. Au mois d'août suivant, à la bataille de Luzarra, il commandait la réserve de l'armée française dont il assura, malgré les efforts de l'ennemi, les communications avec le Pô. Il était encore, quelques jours après, à la prise de Guastalla.

L'année suivante, nous le retrouvons aux Pays-Bas, à la tête de sa colonne, au combat d'Eeckeren. Au printemps de 1704, mis à la tête d'un corps de troupes espagnoles et wallonnes, et envoyé en Allemagne contre les Impériaux, il prit part, avec le grade de maréchal de camp, à la sanglante bataille d'Hochstedt que les Impériaux, commandés par le prince Eugène et le duc de Marlborough, gagnèrent sur l'armée française des maréchaux de Tallard et Marsin. Dès le début de la journée, un boulet emporta la tête de sa monture; pendant l'action, il eut un second cheval tué sous lui. Enfin, lorsque le maréchal de Tallard, jugeant la bataille perdue, commença son mouvement de retraite, de Merode ramena ses intrépides cavaliers sur l'ennemi pour tenter de ressaisir la victoire. Mais, écrasé par le nombre, jeté à bas de son cheval dans la mêlée, dépassé par toute l'armée ennemie, il ne dut qu'à son courage et à sa présence d'esprit d'échapper à la captivité ou à la mort, et parvint à rejoindre les siens. Sauvé quand on le croyait mort ou prisonnier, il fut félicité par l'Electeur de Bavière qui lui dit en présence de tous les généraux qu'il écrirait aux rois de France et d'Espagne que Merode seul devait être bien aise de s'être trouvé à cette malheureuse journée.

Peu de jours après, des pourparlers s'étant ouverts pour une cessation d'hostilités, il sollicita et obtint l'autorisation de rentrer dans son pays.

Il espérait, en récompense de ses services, obtenir le poste, récemment établi, de général de la cavalerie des Pays-Bas; il se vit préférer, à la suite d'une intrigue de cour, le comte d'Egmont. Irrité de ce qu'il regardait à bon droit comme une injustice, il refusa de servir plus longtemps Philippe V et rentra dans ses terres, en 1705.

Il ne resta pas longtemps dans l'inaction. Se trouvant à Aix, il y reçut une lettre flatteuse de l'empereur qui, en lui envoyant le brevet de général de sa cavalerie, l'engageait à prendre dans ses armées une place qu'il aurait dû occuper dans l'armée française. Le comte accepta et, après avoir écrit à ce sujet à Louis XIV et à Philippe V, passa sous les drapeaux de l'empereur, qui lui fit rendre la terre de Merode, séquestrée pendant qu'il était au service du roi d'Espagne.

Le comte de Merode se trouva ainsi sous les ordres du duc de Marlborough et du prince Eugène qu'il avait combattus à Hochstedt. Le 23 mai 1706, il prit part sous Marlborough à la bataille de Ramillies qui mit les Impériaux en possession des Pays-Bas; deux ans après, sous le prince Eugène, il se trouva à la journée d'Audenarde, le 11 juillet 1708, et, vers la fin de cette même année, à la prise de Lille, de Gand et de Bruges.

Il n'était pas à Malplaquet, le 11 septembre 1709; depuis plusieurs mois, il avait été tenu à l'écart de l'armée alliée par le prince Eugène et le duc de Marlborough, dont il n'avait pu ou dont il n'avait pas voulu capter la bienveillance. Eugène de Merode, en effet, ne savait point courtiser les puissants ni rechercher leurs grâces; c'était à son mérite

et aux services rendus, non à la faveur, qu'il demandait des dignités nouvelles. Il avait à un très haut degré le sentiment de sa valeur, et le poussait même au point qu'on a pu le taxer d'envie et l'accuser de méconnaître le génie des grands généraux de l'époque. De fait, dans ses *Mémoires*, il se montre sévère jusqu'à l'injustice pour Marlborough dont il va jusqu'à nier l'expérience, et il est aussi dur envers le prince Eugène, contre lequel il se laisse aller à de violents réquisitoires.

Retiré dans sa terre de Westerloo, il n'obtint d'autre faveur que celle d'être reçu au nombre des comtes immédiats de l'Empire, au banc de Westphalie, et d'être élevé, en 1709, à la grandesse d'Espagne par l'archiduc Charles, alors prétendant à la couronne d'Espagne. En 1711, l'archiduc Charles étant monté sur le trône impérial sous le nom de Charles VI, l'appela enfin près de lui pour assister à son couronnement à Francfort, le 22 décembre, et l'emmena après à Vienne à sa suite, avec le titre de premier gentilhomme de sa chambre.

Le comte ne garda pas longtemps ce poste; dégoûté de la cour moins d'un an après, il fit un voyage d'agrément en Italie dans le courant de 1712, et revint à Westerloo à la fin de l'année suivante. Il y passa les années 1714 et 1715. On lui avait promis, à son retour d'Italie, le gouvernement du Luxembourg; il fut donné au maréchal comte de Gronsfeld par le fait de l'intervention du prince Eugène en faveur de ce dernier.

Le comte se croyait donc totalement oublié, lorsque, dans le courant de 1716, il reçut sa nomination de vice-président du conseil de guerre, feld-maréchal et capitaine de la compagnie des « trabans » de la garde. « Par là », dit-il, « on me « retirait des Pays-Bas, où je les embar- « rassais, et on me faisait venir à la « cour pour achever de déranger ma « fortune ». Peu disposé d'abord à accepter, il ne céda que plus d'un an après aux sollicitations de ses propres amis et partit pour Vienne en juillet 1717. Deux mois auparavant, il avait marié sa fille unique au comte de Czernin, grand échanson héréditaire de la couronne de Bohême et gouverneur de ce royaume.

A peine était-il installé à Vienne qu'il perdit sa femme. Cette mort, l'inimitié que le prince Eugène affectait à l'égard du comte, la faiblesse de l'empereur Charles VI, le décidèrent à quitter définitivement la cour et à renoncer à ses dignités. Il songeait à voyager en Asie ou aux Indes pendant plusieurs années. Mais il ne laissait pas de fils, il avait quarante-sept ans, et le désir de perpétuer son nom l'amena à former une nouvelle union. Il épousa dans son château de Petersheim, le 29 juin 1721, la jeune princesse Charlotte de Nassau-Hadamar, dont il eut deux fils : le second, Philippe, comte de Merode-Westerloo, marié à Marie de Merode princesse de Rubempré et d'Everberghe, continua seul sa maison.

Quoiqu'il eût dépassé la cinquantaine, le feld-maréchal n'était pas au bout de ses épreuves. Le marquis de Prié, qui gouvernait les Pays-Bas au nom du prince Eugène, poussa plus loin que ce dernier les mauvais procédés à l'égard du comte de Merode. Celui-ci vivait dans son château de Westerloo, s'employant uniquement, s'il faut en croire ses *Mémoires* du moins, à payer les dettes qu'il avait contractées au service; depuis dix-neuf ans, malgré les ordres réitérés de l'empereur, son traitement de général de cavalerie ne lui avait pas été payé et il n'avait jamais touché celui de maréchal. Pour éviter qu'on ne saisît ses revenus, il avait dû mettre en gage sa vaisselle et ses pierreries. Le bourreau d'Anneessens se fit le persécuteur de Merode : pour ne pas être arrêté à Westerloo, le feld-maréchal se réfugia dans ses terres de l'Empire. Ensuite, il se rendit à Vienne, afin de demander justice. Mais là, soit qu'il eût à répondre à certaines accusations dont il ne dit mot dans ses *Mémoires*, soit qu'il fût la victime d'ennemis puissants et acharnés, il fut incarcéré et eut à subir une détention de six mois. Ces fâcheux événements hâtèrent sa fin et, de retour dans son château de Merode, il y mourut d'apoplexie, le 12 septembre 1732.

Plus connu sous le nom de marquis de Westerloo, qu'il porta ordinairement, il fut le premier colonel du régiment de dragons, qui fut depuis célèbre sous le nom de Dragons de La Tour; il fut lié d'amitié et de correspondance avec Leibnitz. Enfin, il a laissé de curieux *Mémoires* (1674-1732), publiés en 1840, à Bruxelles, en deux volumes in-8°, par les soins du comte Henri de Merode, son arrière-petit-fils, *Mémoires* que l'on confond trop souvent avec ceux du comte de Merode d'Ongnyes (1665), qui leur sont antérieurs et qui ont été édités, en 1840 également, par de Reiffenberg, dans le n° 9 des publications de *la Société des Bibliophiles de Mons*.

Eug. Duchesne.

Mémoires du feld-maréchal, comte de Merode-Westerloo. — Vigneron, *la Belgique militaire.* — Juste, *Le comte Félix de Merode*, introduction. — De Reiffenberg, *Mémoires du comte de Merode d'Ongnyes*, avec une introduction et des notes. — Ernest van Elewyck, *le feld-maréchal comte de Merode-Westerloo*, dans la *Revue de Belgique* du 15 novembre 1876.

MERODE (*Félix-Philippe-Balthasar-Otton-Ghislain*, comte **DE**), homme d'Etat et écrivain, naquit le 13 avril 1791, à Maestricht, où sa famille avait droit de bourgeoisie, et mourut à Bruxelles, le 7 février 1857. Le comte Félix de Merode était le deuxième fils de Charles de Merode et de Marie d'Ongnyes de Mastaing. Ses premières années se passèrent en Allemagne, où son père avait émigré lors de l'occupation des Pays-Bas par les Français et d'où il ne revint qu'en 1800, après l'établissement du Consulat (voir la notice CHARLES DE MERODE). En 1809, à peine âgé de dix-huit ans, le comte Félix épousa, au château de Villersexel, en Franche-Comté, Rosalie de Grammont, fille du marquis de Grammont et nièce de La Fayette. Depuis lors jusqu'en 1830, il résida habituellement en France, avec la famille de Grammont, faisant de courts séjours chez son père à Bruxelles ou au château d'Everberg, près de Louvain. Eloigné des affaires publiques et presque toujours retiré à la campagne, il profitait de ses nombreux loisirs pour se livrer à l'étude approfondie des questions politiques, religieuses et sociales qui préoccupaient ses contemporains. En 1823, il perdit sa femme et vécut dans une retraite plus profonde encore, mais sans jamais se désintéresser des grands problèmes sociaux qui agitaient alors la France. Imbu d'idées à la fois chrétiennes et libérales, partisan aussi décidé des libertés constitutionnelles qu'adepte convaincu des traditions religieuses du passé, il préconisait et appelait de tous ses vœux, comme il l'a dit lui-même, « l'accord de la religion et des institutions libres qui dérivent de la Charte ».

C'est en 1828 seulement qu'il commença à se faire connaître, en développant ses idées dans une brochure dont le titre, original dans sa longueur, révèle suffisamment la tendance et le but : *Les Jésuites, la Charte, les Ignorantins, l'enseignement mutuel, tout peut vivre, quoi qu'on en dise.* L'année suivante, il publia, dans *le Catholique*, un nouvel écrit intitulé : *Un mot sur la conduite politique des catholiques belges, des catholiques français.* C'était une éloquente défense des doctrines soutenues alors par Lamennais; l'auteur y constatait avec satisfaction l'accord de Lamennais avec les catholiques belges, réclamant, comme lui, les droits consacrés par la Charte française.

Félix de Merode était donc, selon l'expression de De Potter — que le comte alla voir en prison, après sa condamnation — « un catholique très libéral et « indépendant d'opinion ».

La mort de son père, Charles de Merode, survenue le 18 février 1830, et la liquidation de la succession paternelle avaient appelé et retenu le comte à Bruxelles quand commencèrent les troubles de la Révolution au mois d'août suivant. Au lendemain des scènes qui suivirent la représentation de *la Muette de Portici* du 25 août, dès 6 heures du matin, Félix de Merode se trouvait à l'hôtel de ville au nombre des notables qui demandaient l'autorisation d'organiser une *garde bourgeoise* chargée de veiller au maintien de l'ordre, et se faisait inscrire dans ses rangs comme

simple garde. Le 28, à l'hôtel de ville encore, il fut un des cinq délégués chargés de rédiger une adresse au roi Guillaume et fit partie de cette autre députation de cinq membres qui reçurent mission de porter l'adresse à La Haye.

Parti le 29 août, il rentra à Bruxelles avec la députation, le 1er septembre. Le 8, il fut nommé membre de la *Commission de la sûreté publique*, et avança une somme considérable pour venir en aide aux ouvriers restés sans occupation par suite des troubles, espérant contribuer ainsi au rétablissement de l'ordre. Mais après la journée du 20, pendant laquelle le peuple désarma la garde bourgeoise et expulsa, malgré les représentations de Félix de Merode lui-même, la commission de sûreté publique de l'hôtel de ville, le découragement s'empara du comte, comme de beaucoup d'autres défenseurs de la cause nationale. Il quitta la ville, et, le 22, alla rejoindre sa mère au château de Rixensart d'où il se rendit à Solre-sur-Sambre. C'est là qu'il apprit les péripéties des journées de septembre et la façon inattendue et admirable avec laquelle le peuple se défendait, abandonné à lui-même, sans chefs et sans impulsion dirigeante.

Aussitôt, il se résolut à rentrer dans Bruxelles; le 26, il prenait place au *Gouvernement provisoire* et son nom figurait au bas de la proclamation annonçant la formation du nouveau pouvoir. Le concours de Félix de Merode, l'héritier d'un grand nom et d'une maison illustre, fut aussi précieux au Gouvernement provisoire que la présence de son frère Frédéric fut stimulante, électrisante, dans les rangs des volontaires qui se battaient contre l'ennemi (voir la notice Frédéric de Merode). En voyant cet homme de bien jouer sa tête, sa fortune et la grande existence de sa famille, on comprit, à l'étranger surtout, qu'il s'agissait, non d'une émeute, mais d'un mouvement national; et c'est à ce titre particulièrement que le comte Félix, comme le comte Frédéric, a mérité d'être regardé comme l'un des principaux fondateurs de notre indépendance.

Du 26 septembre au 10 novembre 1830, date de la réunion du Congrès national, le comte siégea au Gouvernement provisoire et fit partie du *comité central* organisé au sein de ce gouvernement et chargé du pouvoir exécutif. Il s'associa à toutes les mesures libérales et démocratiques qui réalisèrent le programme de l'union de 1828, conclue entre les catholiques et les libéraux. Sur un point capital, il se trouva en opposition avec son collègue De Potter : ce dernier était d'avis que le Gouvernement provisoire devait *frapper juste, fort et vite*, particulièrement contre les partisans de la dynastie déchue et contre cette dynastie elle-même, dont il voulait faire prononcer sans retard la déchéance. Il soutenait que le Gouvernement provisoire, « antérieur et, sinon supérieur, « du moins indépendant du Congrès », avait qualité pour résoudre toutes les questions fondamentales, ne laissant au Congrès que la mission de les ratifier au nom de la nation. Le comte de Merode ne partageait pas cette manière de voir : il se refusait à empiéter sur les attributions du Congrès et entendait laisser à ce dernier la tâche de se prononcer sur les destinées de la nation, même au point de vue dynastique.

L'opinion du comte de Merode prévalut et De Potter resta seul de son avis, en taxant son collègue « d'inerte modé- « rantisme ». Les élections pour le Congrès furent fixées au 27 octobre, et Félix de Merode fut élu par trois districts, ceux de Bruxelles, de Maestricht et de Malines. Il opta pour Maestricht, sa ville natale. Son frère cadet Werner fut nommé député par le district de Soignies. Trois jours auparavant, son frère puîné Frédéric était tombé à Berchem et succombait le 5 novembre, à Malines, aux suites de sa terrible blessure, au moment où tous les regards se tournaient vers lui comme vers le futur chef de l'Etat. L'héroïsme du comte Frédéric, le dévouement du comte Félix avaient en effet fixé l'attention sur la maison de Merode; et, après la mort

de Frédéric, un grand nombre de patriotes, une foule d'hommes influents avaient pensé à reporter sur son frère les espérances que l'on avait mises en l'illustre victime de Berchem. On parlait déjà à l'étranger de l'élévation probable de Félix de Merode au trône de Belgique. Mais le comte, à l'exemple de Frédéric qui avait repoussé avec énergie l'eventualité des honneurs royaux, ne faisait rien pour encourager ces dispositions à son égard.

Le Congrès s'ouvrit le 10 novembre. Il n'entre pas dans notre sujet d'en rappeler les mémorables discussions. Le comte de Merode, député au Congrès, resta membre du pouvoir exécutif, le Congrès ayant décidé en effet, après avoir voté des remerciements au Gouvernement provisoire, que la puissance exécutive serait remise aux membres qui composaient ce gouvernement. Après le vote unanime proclamant l'indépendance du pays, il s'associa à la majorité qui se prononça en faveur de la monarchie constitutionnelle représentative et qui décréta l'exclusion perpétuelle des membres de la famille d'Orange-Nassau de tout pouvoir en Belgique. En janvier 1831, se posa la grave question du choix du futur chef de l'Etat. Avec tous ses collègues du Gouvernement provisoire, il soutint d'abord la candidature du prince Othon de Bavière; puis, quand cette candidature, peu sympathique à la majorité du Congrès, eut été abandonnée, il fut un des cinquante-trois députés qui proposèrent l'élection du duc de Nemours, laquelle fut votée à la majorité d'une voix.

Le comte de Merode fit partie de la députation chargée, le 4 février, d'aller à Paris annoncer à Louis-Philippe l'élévation de son fils au trône de Belgique. Le roi de France ayant refusé la couronne pour le duc de Nemours, le Congrès résolut de confier temporairement le pouvoir exécutif à un régent.

L'élection eut lieu dans la séance du 24 février. Le baron Surlet de Chokier, président du Congrès, obtint cent huit suffrages, le comte de Merode quarante-trois et le baron de Gerlache cinq. « Le « comte Félix de Merode — assure un contemporain bien informé — « peu « ambitieux de l'honneur qu'on voulait « lui conférer, n'avait fait aucun effort « pour assurer son élection, laquelle « aurait probablement eu lieu, s'il « l'avait voulu ».

Le régent installé, le rôle du Gouvernement provisoire était terminé, et pour la seconde fois ses membres déposèrent l'autorité dont ils avaient été investis. Le Congrès décréta, par acclamation, que le Gouvernement provisoire avait bien mérité de la patrie et alloua à ses membres, à titre de récompense nationale, une indemnité de 150,000 florins. Le comte de Merode n'accepta sa part que pour la transmettre immédiatement à la commission chargée d'élever, sur la place Saint-Michel, un monument aux victimes des journées de septembre. Ajoutons en passant qu'il contribua dans la suite, pour une grande part, aux frais de l'érection de la statue de Godefroid de Bouillon.

De février à juillet 1831, pendant les cinq mois que dura la régence, l'élection d'un chef définitif de l'Etat resta le premier besoin de la situation. Le 20 avril, une députation composée du comte Félix de Merode, de l'abbé de Foere, du comte Hippolyte Vilain XIIII et de Henri de Brouckere fut envoyée à Londres, afin de sonder les dispositions du prince Léopold de Saxe-Cobourg et les intentions, à l'égard de ce candidat éventuel, des ministres anglais et des membres de la conférence : l'envoi de cette commission avait pour principe de ne plus exposer le pays à l'humiliation d'un deuxième refus de la couronne; quant à sa composition, elle était significative, puisqu'on y voyait un des chefs de la noblesse catholique et un membre même du clergé, se rendant auprès d'un prince luthérien avec la mission de l'engager à accepter la couronne de Belgique. Un seul catholique marquant, dans une lettre rendue publique, éleva la voix pour faire entendre une protestation, et ce catholique était un ami intime de Félix de Merode, le comte de Robiano de Borsbeck. Le comte de Me-

rode s'empressa d'adresser de Londres, aux rédacteurs du *Courrier des Pays-Bas*, une réponse explicative et justificative de sa démarche, réponse qu'il est intéressant de lire dans le numéro du 7 mai de ce journal. Les députés du régent revinrent à Bruxelles, le 8 mai; ils n'avaient pas obtenu du prince Léopold une acceptation définitive, mais ils rapportaient l'espoir fondé qu'il se rendrait aux vœux des Belges, lorsque le dissentiment qui s'était élevé entre le Congrès et la conférence de Londres au sujet des limites du territoire serait aplani. Le prince Léopold fut proclamé roi des Belges, et de nouveau le comte de Merode fut désigné pour faire partie de la députation envoyée à Londres, pour présenter au prince le décret de l'assemblée. Léopold ayant accepté la couronne à la condition que le Congrès souscrirait aux *Dix-huit articles*, Félix de Merode, de retour à Bruxelles, fut un de ceux qui conseillèrent l'adoption des stipulations que la conférence elle-même avait qualifiées de préliminaires de paix. Deux fois, il prit la parole au Congrès pour obtenir le vote de ces préliminaires, quoiqu'il lui en coûtât de replacer sous la domination hollandaise les Limbourgeois et les Luxembourgeois qui, dès le premier jour, s'étaient levés pour la défense de la cause nationale. Les *Dix-huit articles* adoptés, le comte de Merode reparut une troisième fois à Londres, le 11 juillet, en qualité de membre de la députation chargée d'annoncer au prince Léopold le vote définitif et de l'inviter à se rendre en Belgique.

Après l'installation de la royauté, et lorsqu'un arrêté du 29 août convoqua les collèges électoraux pour former la première législature, Bruxelles et Nivelles envoyèrent en même temps le comte Félix de Merode à la Chambre des représentants, tandis que son frère cadet Werner était nommé par Louvain et que son frère aîné Henri était élu sénateur par cinq districts différents. Il opta pour Bruxelles, le 4 octobre. Après la dissolution de 1833, il fut de nouveau élu par l'arrondissement de Nivelles qu'il ne cessa, dès lors, de représenter jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant près d'un quart de siècle.

Il serait trop long de rappeler les votes émis et les discours prononcés par le député de Nivelles au cours d'une carrière parlementaire de vingt-quatre années. Nous nous bornerons à noter les faits saillants de sa vie politique.

Il fit partie de la majorité qui vota, le 1er novembre, le fameux traité des *Vingt-quatre* articles, qui enlevait à la Belgique, pour l'attribuer à la Hollande, une partie du Limbourg et du Luxembourg et mettait à sa charge une partie de la dette de l'ancien royaume des Pays-Bas. Le 12 novembre suivant, il fut nommé ministre d'Etat. Le 15 mars 1832, dans des circonstances délicates, il consentit à prendre, par intérim, la direction du département de la guerre jusqu'au jour où le général Evain, d'origine française, eût obtenu la grande naturalisation et pût être mis en possession du portefeuille de la guerre. Ce fut encore en sa qualité de ministre d'Etat que, le 8 juin, plus hardi que ses collègues du conseil, il contresigna, présenta et défendit devant les Chambres le projet de loi instituant l'*ordre de Léopold*. Le 9 août, il fut, au château de Compiègne, un des témoins du mariage de Léopold Ier avec la princesse Louise d'Orléans. Lui-même avait épousé en secondes noces, l'année précédente, Philippine de Grammont, sœur de sa première femme : il eut de ses deux mariages trois filles et deux fils, Werner et Xavier.

Peu de jours après, répondant à un nouvel appel du roi à son dévouement, il donnait, en sa qualité de ministre d'Etat et membre du conseil, la signature constitutionnellement nécessaire pour valider la nomination du général Goblet au portefeuille des affaires étrangères. Le 26 décembre, vint devant la Chambre la fameuse proposition Gendebien, de faire disparaître, au lendemain et en reconnaissance de l'intervention française de 1831, le lion de Waterloo et de le remplacer par un monument funéraire. Le comte de Merode fut un des adversaires de la proposition et prononça à ce sujet

un éloquent discours qui contribua pour beaucoup à la faire rejeter. En juillet 1832, en l'absence du titulaire, le général Goblet, il prit la signature du département des affaires étrangères et quand, à la fin de cette même année, le général Goblet se retira définitivement, il accepta, mais par intérim seulement, le poste de ministre des affaires étrangères, qu'il occupa du 27 décembre 1833 au 4 août 1834.

En 1838, surgit le mémorable débat auquel le comte de Merode devait prendre la part la plus active. On sait que, le 11 mars de cette année, au grand étonnement général, le roi Guillaume fit notifier à la conférence de Londres son adhésion aux *Vingt-quatre* articles de 1831. Sept années s'étaient écoulées depuis que le comte de Merode avait parlé et voté en faveur de l'adoption de ces stipulations. Quelle allait être son attitude? Pouvait-il, sans se mettre en contradiction avec lui-même, combattre en 1838 la cession à la Hollande du Limbourg et du Luxembourg qu'il avait conseillée et votée en 1831? Après quelques hésitations, il se prononça pour l'affirmative et devint, de jour en jour, un adversaire plus décidé des revendications du roi Guillaume et de l'*ultimatum* des puissances. Non content de se mêler activement aux négociations ouvertes à ce sujet à Paris et à Londres, il prit la plume pour faire entendre une éloquente protestation et, le 15 juin 1838, fit paraître sa célèbre *Lettre à lord Palmerston par un ancien député au Congrès belge, envoyé à Londres, en* 1831, *près du prince de Saxe-Cobourg*. Elle eut un énorme retentissement. Les représentants des cinq cours n'en signèrent pas moins, le 6 décembre 1838, un protocole final, déclarant irrévocables les arrangements territoriaux acceptés par les Belges en 1831. Un instant, on crut que le gouvernement de Louis-Philippe, après le magnifique discours prononcé à la Chambre des pairs, sur la question belge, par le comte de Montalembert, gendre de Félix de Merode, allait se séparer des autres puissances signataires du protocole. Mais le comte de Merode apprit, par son gendre, que, dans une conversation privée, le chef du cabinet français, Molé, avait émis l'avis que les Belges, convaincus eux-mêmes de l'irrévocabilité des arrangements territoriaux, prodiguaient les protestations et les résistances dans le seul dessein de faire modifier à leur avantage les stipulations financières du traité. Indigné, le comte reprit la plume et, le 19 décembre 1838, adressa au comte Molé une lettre aussi remarquable que l'épître à lord Palmerston et qui restera, dit un historien, « comme l'une des preuves « les plus éclatantes de l'élévation de « ses idées, de la noblesse de ses senti- « ments et de l'énergie de son patrio- « tisme ». Et comme le gouvernement belge espérait encore que, moyennant une large indemnité, il serait possible d'amener le roi Guillaume à renoncer aux territoires contestés, ce fut de nouveau le comte de Merode qui fut envoyé à Paris pour obtenir le concours de Louis-Philippe et de ses ministres. Ce fut en vain ; la France déclara, le 22 janvier 1839, adhérer définitivement à l'*ultimatum* de la conférence de Londres et le comte s'empressa de retourner à Bruxelles.

Le 31 janvier, il assista au conseil des ministres, tenu sous la présidence du roi. Les ministres de la justice et des finances émirent l'avis que le gouvernement devait déclarer aux Chambres qu'il repousserait l'*ultimatum* jusqu'au jour où il se trouverait en présence d'une force majeure; n'ayant pu faire prévaloir leur opinion, ils donnèrent leur démission. Félix de Merode, moins intraitable ce jour-là, avait déposé une proposition transactionnelle : c'était de déclarer que la Belgique ne résisterait pas par l'emploi des armes, mais ne payerait que la part exacte et dûment justifiée qui lui incombait dans la dette du royaume-uni des Pays-Bas. Il accepta momentanément l'intérim des finances; mais, revenant ensuite nettement à la résolution de défendre l'intégrité complète du territoire, désireux de maintenir intacte sa propre popularité, il se retira également du conseil le 18 février,

c'est-à-dire la veille du jour où le gouvernement déposa le projet de loi acceptant l'*ultimatum*.

Le 19 mars, ce projet de loi fut voté malgré l'opposition de Félix de Merode, qui prit deux fois la parole dans la discussion publique, et celle de quarante-deux autres représentants, parmi lesquels son frère Werner. Des milliers de citoyens, approbateurs de la conduite tenue par le comte Félix, voulurent lui témoigner leur profonde estime en faisant frapper en son honneur une médaille portant, d'un côté, l'effigie du député, de l'autre, cette belle et généreuse pensée, extraite de sa lettre à lord Palmerston : « Les diplomates ne peu- « vent-ils désormais consulter aussi les « besoins, les sympathies de l'homme, « de l'être raisonnable créé à l'image de « Dieu? »

Désormais réduit au rôle de simple député, la part active qu'il prit à toutes les discussions importantes de la Chambre des représentants le montra constamment animé d'idées larges, d'intentions droites, d'un sincère amour de la liberté, de la justice et de la vérité. Son élévation d'esprit inspirait le respect, l'affabilité et la droiture de son caractère lui faisaient des amis de tous ceux qui l'approchaient. Malgré son incontestable indépendance d'opinion et sans être un ennemi des libéraux — car il ne renia jamais les principes unionistes de 1830 — il resta étroitement attaché au parti catholique et fut un ferme soutien des ministres de cette opinion. Plus d'une fois, il éleva encore la voix en faveur des intérêts religieux et moraux; en 1844, dans sa *Lettre à M. Thiers*, il répliqua avec vivacité à l'homme d'Etat français qui, dans un rapport sur un projet de loi, avait avancé que l'ordre de choses issu de la révolution de septembre avait eu pour résultat de placer la Belgique sous la domination politique du clergé. D'autre part, dans un article paru l'année suivante dans la *Nouvelle Revue de Bruxelles*, il répondit à l'évêque de Langres qui avait prétendu que, dans les pays où le gouvernement doit tolérer et protéger également tous les cultes, l'Etat et la loi sont athées. Enfin, en 1848, apprenant que la cour pontificale avait à se prononcer sur la liberté de la presse, il remit au nonce de Bruxelles, pour la transmettre au pape Pie IX, une longue lettre où il plaidait la cause de l'abolition de la censure. Ces faits suffisent à montrer quel zèle il mettait à défendre les principes et le régime qu'il avait tant contribué à instaurer en Belgique.

Le comte Félix de Merode mourut à Bruxelles, le 7 février 1857, et fut inhumé cinq jours après à Rixensart, lieu de sépulture des comtes de Merode. On lui fit des funérailles nationales : la Chambre assista en corps à ses obsèques, et au nombre des discours émouvants qui furent prononcés sur sa tombe, celui du ministre de l'intérieur, De Decker, peut être relu comme l'hommage le plus élevé, dans la forme et dans la pensée, rendu à l'illustre fondateur de notre indépendance nationale.

Eug. Duchesne.

Thonissen, *Vie du comte Félix de Merode*. — Juste, *Le comte Félix de Merode*. — *Souvenirs du comte de Merode-Westerloo*.

MERODE (*Florent-Charles* **DE**), homme de guerre, frère de Philippe (voir ce nom), et petit-fils de Jean de Merode, qui mourut en 1601. Il était issu du mariage de Philippe de Merode et d'Anne de Merode, en 1591. Après la mort de son frère puîné Philippe, il devint marquis de Westerloo. Il avait épousé la comtesse Anne de Bronchorst-Batenbourg et fait entrer ainsi dans sa maison la baronnie libre et impériale de Stein, sur la Meuse, et la seigneurie d'Odenkirchen, à laquelle était attachée la dignité de burgrave héréditaire de l'archevêché de Cologne. De ce mariage naquirent deux fils : l'aîné devint marquis de Westerloo et laissa une fille et unique héritière, Isabelle de Merode; le cadet, Maximilien, baron de Merode, de Petersheim et de Stein, épousa sa nièce Isabelle et conserva, par cette union, la terre de Westerloo dans sa maison. Maximilien et Isabelle donnèrent le jour, en 1674, à Jean-Philippe-Eugène, qui fut le célèbre feld-

maréchal (voir la notice EUGÈNE DE MERODE).

Eug. Duchesne.

De Reiffenberg, *Mémoires du comte de Merode d'Ongnies*, avec une introduction et des notes. — Juste, *Le comte Felix de Merode*, introduction.

MERODE (*Frédéric-Louis-Ghislain*, comte **DE**), militaire, naquit à Maestricht, le 9 juin 1792, et mourut à Malines, le 5 novembre 1830. Il était le troisième fils de Charles de Merode et de Marie d'Ongnyes de Mastaing. Maestricht, où il vit le jour, était alors ville hollandaise et neutre; la famille de Merode y avait droit de bourgeoisie et s'y était retirée pendant les quelques mois d'occupation française qui suivirent la bataille de Jemappes.

Frédéric épousa, en 1811, à l'âge de dix-neuf ans, Amélie du Clusel, fille du comte du Clusel, lieutenant général sous Louis XVIII. A dater de son mariage, qui resta stérile, il résida en France, au château de Blanville, dans les environs de Chartres.

En 1815, à la nouvelle du retour de Napoléon de l'île d'Elbe, il alla offrir ses services au comte de La Rochejaquelein et s'engagea comme volontaire dans le petit corps de troupes commandé par cet officier et resté fidèle aux Bourbons. Mais il n'eut pas à tirer l'épée; la rentrée foudroyante de l'empereur à Paris mit en fuite Louis XVIII, et le comte ne put rendre d'autre service que de couvrir la retraite des princes fugitifs jusqu'à la frontière, où le corps dont il faisait partie fut licencié sans même recevoir un remerciement.

Il fit dans la suite de courts séjours au pays natal et fut présenté en 1819, avec sa femme, à la cour du roi Guillaume Ier.

Survinrent les événements révolutionnaires de 1830. Le comte accourut de Paris à Bruxelles, où il arriva au lendemain des journées de septembre. Aussitôt, il entra comme simple volontaire dans les rangs du corps de chasseurs formé par le marquis de Chasteler, et fit avec eux différentes sorties de nuit pour inquiéter l'ennemi retiré à Vilvorde. Le Gouvernement provisoire, où venait d'être appelé son frère Félix, le chargea de coopérer avec une commission à l'organisation d'une armée. Il forma le projet d'aller, avec quelques volontaires, soulever la Campine et occuper Turnhout, sur les derrières de l'armée ennemie : pour déterminer les Campinois qui, d'ailleurs, s'y montraient très disposés, à prendre les armes, il comptait sur le prestige de son nom, particulièrement populaire dans un pays où la famille de Merode-Westerloo possédait un superbe domaine et de grands biens. Le Gouvernement provisoire, auquel il soumit ce plan, l'approuva et remit l'ordre au commissaire de la guerre de fournir des armes aux compagnons du comte. Mais les armes, promises plusieurs fois, furent vainement attendues. Le 15 octobre au soir, le comte apprit que Niellon, à la tête d'un corps franc qui se trouvait alors aux avant-postes entre Louvain et Aerschot, demandait des chasseurs Chasteler pour tenter un coup de main sur Lierre. Dès la nuit suivante, il partit avec quatre autres volontaires : Jenneval, l'auteur de *la Brabançonne;* Pierre Peeters, qui devint dans la suite membre du Congrès; Spitaels et Dansaert-Ingels. Ils se dirigèrent d'abord sur Louvain, puis sur Aerschot et rejoignirent enfin Niellon à Heyst-op-den-Berg. Le général ne cacha point la satisfaction qu'il éprouvait de l'arrivée du comte de Merode, dont la présence, pensait-il, devait achever d'électriser les volontaires. C'est que l'on n'était que huit cents contre huit mille. « Je « vais vous mettre en tête des tirailleurs « de l'avant-garde », lui dit-il; et depuis, le comte ne quitta plus ce poste aussi glorieux que périlleux. Le jour même, 16 octobre, la colonne marcha à l'ennemi, dont on rencontra, à une lieue de Lierre, les avant-postes qui aussitôt se replièrent dans la ville, poursuivis au pas de course par une poignée de tirailleurs qu'entraînait le comte de Merode. Un quart d'heure après, les Hollandais, que la bravoure des volontaires abusait sur le nombre de ces derniers, rendaient la ville et se retiraient avec armes et bagages. Et ce fut aux acclamations

d'une population ivre d'enthousiasme que les troupes de Niellon, le comte Frédéric et ses quatre compagnons ouvrant la marche, entrèrent à Lierre.

Mais dès le lendemain, il fallut courir aux armes. Revenus de leur surprise, les Hollandais tentèrent de reprendre la ville, et six jours durant, du 17 au 22 octobre, cette poignée de patriotes sut tenir tête à huit mille ennemis, qui sans cesse revenaient à l'attaque. C'est au cours d'une sortie contre les assaillants et aux côtés de Frédéric de Merode que tomba Jenneval. Le comte, toujours à l'endroit le plus exposé, stimulait ses compagnons par sa bravoure, et la nouvelle s'étant répandue dans la Campine que le comte Frédéric de Merode se battait à Lierre comme simple volontaire, on vit accourir au secours des patriotes une foule de campagnards, armés de fusils, de fourches et de bâtons.

Enfin, le 23 octobre, renonçant à reprendre Lierre, les Hollandais résolurent et effectuèrent leur retraite sur Anvers. Dès le lendemain, Niellon décida de se lancer à leur poursuite : il s'agissait de rejoindre le corps du général Mellinet venant de Malines et d'emporter Anvers. Les deux troupes se rencontrèrent à la jonction des routes de Lierre et de Malines sur Anvers, et c'est aux cris de : « Vive le général « Mellinet ! Vive le général Niellon ! « Vive le comte Frédéric de Merode ! » que l'on se porta en avant.

A l'entrée du village de Berchem, s'engagea un combat opiniâtre et acharné. Le comte s'y battit toute la journée, toujours aux avant-postes ; il vit tomber à ses côtés plusieurs de ses compagnons d'armes. « Se trouvant à « peine à trente pas de l'ennemi, il « reçut, vers quatre heures du soir, une « balle qui lui cassa et traversa très haut « la cuisse droite ; il tombe, tire encore « les deux coups de son fusil et s'arme « du pistolet..., résolu de se défendre « jusqu'à la mort contre les soldats hol- « landais qui marchaient vers lui. Ses « compagnons d'armes, le voyant dans « cette position désespérée, s'animent « davantage, et pour le sauver se préci- « pitent avec fureur sur les soldats qui « sont prêts à l'atteindre;... quatre vo- « lontaires se jettent sur lui et l'em- « brassent, le posent sur leurs fusils et « l'emportent ».

Transporté dans une petite maison de campagne voisine du champ de bataille, où vint le panser un chirurgien qui suivait les volontaires, il y passa la nuit et la journée du lendemain, 25 octobre, ne cessant de s'informer des positions des combattants, répondant à ceux qui venaient le voir et le plaindre : « Ce n'est « rien ; ce sont là, Messieurs, les fruits « de la guerre ». L'après-midi, arriva son frère Félix avec deux chirurgiens de Bruxelles qui jugèrent l'amputation de la cuisse nécessaire. Elle fut faite aussitôt et le blessé la subit, sans proférer une plainte. Le même soir, il fut transporté à Malines. Sur la route, il conserve la belle humeur guerrière d'un vieux soldat de la garde, il veut que son fusil soit placé à ses côtés; il rencontre des volontaires avec lesquels il entonne gaiement des chants patriotiques. Le bruit de son héroïque conduite se répand dans le pays; en quelques jours, sa popularité est sans égale. Déjà la nation le salue comme le chef futur de l'Etat. Un journal influent, *le Politique*, de Liège, un autre qui passait pour l'organe presque officiel de la Belgique insurgée, *le Courrier des Pays-Bas*, publient des articles dans ce sens, et Gendebien, dans ses *Souvenirs*, constate que ces sentiments répondaient aux vœux unanimes du peuple tout entier.

Le héros de Berchem, cloué sur son lit de douleur, ignorait les préoccupations dont il était l'objet. Un imprudent lui parle des espérances que la nation plaçait en lui et lui montre l'article du *Courrier des Pays-Bas*. « Qu'est-ce à « dire » ! s'écrie-t-il avec la plus vive émotion, « j'ai combattu pour la liberté « de mon pays ; on veut ternir ma con- « duite en me prêtant des idées ambi- « tieuses que je n'ai jamais eues. Qu'on « réponde à cet article ; je le veux, je « l'exige ».

Bientôt une fièvre ardente le saisit, et,

dans son délire, il se croyait encore à la bataille. Les soins les plus empressés ne purent le sauver. Sa sœur et le comte de Grammont, frère de la comtesse Félix de Merode, s'étaient installés dès le premier jour à son chevet ; sa femme était accourue de Blanville, son frère Henri du château de Trélon. Il mourut le 5 novembre 1830, à quatre heures du matin, dans la maison où il avait été transporté à Malines et qui existe encore, non loin de la Grand'Place. Il y avait douze jours qu'il était tombé à Berchem ; il avait trente-huit ans.

Des funérailles superbes lui furent faites ; le 8 novembre, un long cortège s'achemina de Malines pour conduire la dépouille mortelle du héros à ce cimetière de Berchem, près duquel il était tombé. Sur la tombe, Charles Rogier prononça, au nom du Gouvernement provisoire, un discours qui peignait et l'héroïsme du patriote et les regrets de la patrie en deuil. Peu de jours après, le Congrès national, à peine réuni, assistait en corps au service funèbre que le Gouvernement provisoire fit célébrer dans l'église Sainte-Gudule, à Bruxelles, pour l'illustre victime : en venant en corps à la cérémonie, le Congrès avait voulu rendre un solennel hommage au citoyen qui était resté noblement fidèle à la devise de sa famille : *Plus d'honneur que d'honneurs*. De son côté, la maison de Merode a tenu à honorer dignement la mémoire du volontaire de Berchem, en lui faisant élever par le sculpteur G. Geefs un monument dans l'église Sainte-Gudule. C'est un sarcophage, surmonté de la statue du héros, tel qu'il était à Berchem, vêtu de la blouse populaire, renversé par la mitraille, et néanmoins dans une attitude encore ferme, le pistolet à la main pour repousser l'ennemi qui s'avance vers lui.

Jeune, possesseur d'une fortune immense, pouvant, comme tant d'autres, attendre que le sort de son pays fût fixé avant d'y rentrer, son éternel titre de gloire sera d'être venu, l'un des premiers, se vouer à la défense d'une cause qu'il regardait comme sacrée et, simple volontaire, risquer sa fortune et sa vie pour son triomphe.

Eug. Duchesne.

Pierre Peeters, Journal de la campagne du comte Frédéric de Merode, dans les *Souvenirs du comte de Merode-Westerloo*, t. II, p. 215, et ce même ouvrage, *passim*. — Juste, *Le comte Félix de Mérode*, introduction.

MERODE (*Guillaume III* **DE**), seigneur de Royenberg sous Duffel, et de Pietershoek, homme politique, fils d'Arnold, seigneur de Kersbeek et Royenberg, et de Catherine de Gottignies. Il naquit probablement à Malines pendant la première moitié du XVIe siècle, et mourut en 1603. Après avoir relevé son fief de Royenberg devant la cour féodale de Brabant (4 novembre 1553), il devint successivement échevin de Malines en 1561 et 1565, l'un des bourgmestres ou commune-maîtres de cette ville en 1570, 1574 et 1578, puis trésorier pendant l'année suivante. En qualité de membre du magistrat de Malines, il siégea aux Etats généraux des Pays-Bas et prit chaudement leur parti pendant les troubles en ces provinces au XVIe siècle. Par suite de son dévouement à la cause de la révolution, il obtint, en 1577, la mission de se rendre dans la Gueldre, en compagnie d'Elbertus Leoninus, pour y conclure un arrangement avec les gens de guerre allemands au sujet de leur solde et établir un accord entre les Etats de ce duché et les Etats généraux. Constamment il soutint ceux-ci pendant leur opposition contre le gouvernement du roi. A ce titre il signa le célèbre acte, dit Union de Bruxelles. Lorsque Guillaume d'Orange arriva à Anvers en 1578, de Merode reçut de la ville de Malines la mission de se rendre près du prince pour lui offrir les services de cette commune. En 1579, il remplit une nouvelle mission en Gueldre. Pendant son séjour dans cette province, il informa les Etats généraux des événements militaires qui s'y passèrent ; il leur communiqua les détails les plus minutieux au sujet de la prise du château de Kerpen par les Espagnols. Au moment de la réaction en faveur de Philippe II, par suite des

succès des armes du prince de Parme, de Merode disparut complètement de la scène politique. Il ne se mêla plus de rien aux Pays-Bas et passa en Allemagne, où il devint conseiller des domaines et finances de l'empereur.

Ch. Piot.

De Jonghe, *Résolutions des Etats généraux*. — De Jonghe, *De Unie van Brussel*. — Kervyn de Volkaersbeke et Diegerick, *Documents historiques*. — Bondam, *Verzameling van onuitgegeven stukken*. — Van Doren, *Inventaire des archives de Malines*. — Butkens, *Trophées de Brabant*. — Von Richardson, *Geschichte der familie Merode*. — Vander Aa, *Biographisch woordenboek*, où il y a une confusion en ce qui concerne la filiation de Guillaume de Merode. — Archives de la cour féodale de Brabant.

MERODE (*Henri* **DE**), LIXe prince-abbé de Stavelot et Malmedy, mort à Stavelot, le 1er février 1460. Il était chanoine à Aix-la-Chapelle lorsque ses hautes qualités, plus encore que l'illustration de sa famille, le firent choisir pour succéder à Jean de Geuzaine (voir GODESCHAL), dont les dissipations avaient ruiné les deux couvents et la principauté. Il prit alors l'habit (1439) à l'abbaye de Saint-Jacques, à Liége; l'année suivante, après sa profession, il se rendit à Stavelot avec quelques anciens religieux de ce monastère, pour l'aider à rétablir l'ancienne observance. Il ne trouva plus que huit moines à Stavelot et neuf à Malmedy. Tout en travaillant à rétablir la discipline, il s'occupa du temporel et parvint, à force d'économie, à dégager une bonne partie des possessions aliénées par son prédécesseur. Il érigea un hospice à Stavelot. Les archives de la principauté ayant été détruites dans l'incendie de Saint-Vith, où elles avaient été transportées, il fit rechercher les coutumes et privilèges dans toutes les cours du pays, réunit les trois Etats et donna une constitution qui resta en vigueur jusqu'à la Révolution française.

G. Dewalque.

Villers, *Histoire chronologique des abbés-princes de Stavelot et Malmedy*. — A. de Noue, *Etudes historiques sur l'ancien pays de Stavelot et Malmedy*. — M. Courtejoie, *les Illustrations de Stavelot*.

MERODE (*Henri-Marie-Ghislain*, comte **DE**), sénateur et écrivain, naquit à Bruxelles, le 15 août 1782, et y mourut, le 23 septembre 1847. Il était l'aîné des quatre fils de Charles de Merode et de Marie d'Ongnyes de Mastaing, princesse de Grimberghe, et il joignit le titre de prince de Grimberghe à ceux de comte de Merode et du Saint-Empire, marquis de Westerloo et prince de Rubempré; il fut grand d'Espagne de première classe et grand-croix de l'ordre de Léopold.

Henri de Merode avait douze ans quand arriva l'occupation des Pays-Bas par les Français, qui provoqua l'émigration des Merode en Allemagne (voir la notice de CHARLES DE MERODE); il en avait dix-huit quand il rentra au pays natal avec sa famille. Il épousa, le 26 août 1805, Louise de Thésan, issue d'une des plus anciennes maisons de France, arrière-petite-fille de la maréchale de Noailles qui périt sur l'échafaud révolutionnaire.

Esprit fin et délicat, observateur scrupuleux des traditions du passé et des principes religieux de ses ancêtres, il préféra de bonne heure une vie paisible et studieuse aux agitations de la carrière politique.

En collaboration avec son cousin, le marquis de Beaufort, il travailla longuement à un ouvrage sur la philosophie de l'histoire, intitulé : *De l'Esprit de vie et de l'Esprit de mort*, qui parut en 1833, à Paris. « Nous y cherchions », dit il, « à « exposer l'esprit et l'état social des « trois grandes phases de la société hu- « maine : le règne du paganisme, le « règne du Christ pendant les mille ans « qui s'écoulèrent de 800 à 1800, et le « règne du déisme qui s'était élevé avec « le nouvel empire soldatesque du César « moderne ». Ils y envisageaient également sous le point de vue catholique la solution du problème des rapports de l'Eglise et de l'Etat.

Il publia ensuite, à Bruxelles, en 1840, les *Mémoires du feld-maréchal comte de Merode-Westerloo*, son bisaïeul. Enfin, il a laissé de curieux *Souvenirs*, qui s'étendent de l'année 1782 à l'année 1835 et qui présentent un aspect particulier de la vie privée et sociale de

cette époque, aspect étranger à l'histoire et qui attache et amuse le lecteur.

Éloigné des affaires, il avait, dès 1814, décliné les avances du prince d'Orange, qui aurait voulu lui confier un poste dans le futur royaume des Pays-Bas ; l'année suivante, compris parmi les notables auxquels était soumise l'acceptation de la loi fondamentale, il émit un vote négatif. Les événements de la Révolution belge ne purent pourtant le laisser indifférent ; il fut un des premiers signataires de la pétition pour la liberté de l'enseignement en 1829, et l'un des deux catholiques chargés de s'en expliquer au prince d'Orange. Avec le vicomte Vilain XIIII et le comte de Robiano, il rédigea même une nouvelle pétition rappelant les demandes de la précédente et qui, avant d'être présentée aux Chambres au commencement de la session de novembre, se couvrit de trois cent mille signatures. Enfin, il était à l'assemblée qui se réunit à l'hôtel de ville, le 31 août 1830, à la nouvelle que le prince d'Orange arrivait à Vilvorde avec six mille hommes et voulait entrer à Bruxelles.

Mais là se borna sa participation aux événements révolutionnaires. Tandis que son frère Frédéric se faisait tuer, comme simple volontaire devant l'ennemi, que son frère Félix entrait au gouvernement provisoire, Henri de Merode allait attendre à l'étranger que le sort de son pays fût fixé avant d'y rentrer : il se retira dans son château de Trélon, près d'Avesnes, à une demi-lieue au delà de la frontière sur le territoire français. Mais telle était la popularité que la mort de l'héroïque comte Frédéric et les services de son frère Félix avaient valu à la maison de Merode, qu'aux élections de 1831 Henri de Merode fut élu sénateur par cinq districts différents : il opta pour celui de Bruxelles, sa ville natale. Sa femme fut, l'année suivante, nommée dame d'honneur de la jeune reine Louise d'Orléans. En 1835, le roi Léopold Ier le chargea d'une double mission à Vienne ; c'était d'abord d'y porter des compliments de condoléance à l'occasion de la mort de l'empereur François Ier et d'aller féliciter le nouveau souverain Ferdinand Ier, à propos de son avènement à la couronne ; en même temps le comte devait notifier la naissance du duc de Brabant. L'envoyé extraordinaire auprès de Sa Majesté Impériale voulut garder à sa charge les frais de cette mission.

En 1839, il fut réélu sénateur, mais il refusa dans la suite le renouvellement de son mandat. Avec le comte Amédée de Beaufort, il avait fait élever dans l'église de la Chapelle un monument à Anneessens, la victime de ce marquis de Prié qui s'était fait aussi le persécuteur du feld-maréchal Eugène de Merode. Il mourut à Bruxelles, le 23 septembre 1847, laissant pour héritier son fils Charles-Antoine-Ghislain, décédé en 1892, président du Sénat et père du ministre actuel des affaires étrangères (1895).

Eug. Duchesne.

Souvenirs du comte de Merode-Westerloo, sénateur du royaume.

MERODE (*Jean-Baptiste-Werner*, comte **DE**), né à Braurchurg (Allemagne), le 24 janvier 1779, mort à Everberghe, le 2 août 1840. Il était le dernier enfant du comte Charles-Guillaume de Merode-Westerloo et de Marie, princesse de Grimberghe. Il partageait les opinions patriotiques et religieuses de ses trois frères, Henri, Félix et Frédéric, et déplorait comme eux la politique du gouvernement hollandais. En 1830, le comte Werner de Merode fut envoyé au Congrès national par l'arrondissement de Louvain. Il fit partie de la députation chargée de recevoir le régent et de l'introduire dans l'assemblée et vota pour l'élection du prince Léopold de Saxe-Cobourg comme roi des Belges. En 1831, les électeurs de Louvain l'envoyèrent siéger à la Chambre des représentants, dont il fit partie jusqu'à sa mort. Dans l'accomplissement de son mandat législatif, Werner de Merode montra constamment de la modestie, du désintéressement et un grand amour pour le bien public guidé par une réelle sûreté de jugement. Dès son entrée à la Chambre, il avait renoncé à son indemnité parlementaire. Il

mourut subitement, frappé d'apoplexie au moment où il sortait de l'église d'Everberghe (près de Louvain), après avoir assisté à la procession. En 1837, Werner de Merode avait été nommé chevalier de l'ordre de Léopold.

A. Beeckman.

Huyttens, *Congrès nat.*, t. V, p. 541. — Hymans, *Hist. parlem.*, t. I, p. 48. — Hochsteyn, *Ordre de Léopold*, p. 127.

MERODE (*Jean*, comte **DE**), né en 1588 ou 1589 au château d'Ossogne, dans l'ancien pays de Liège, mort de ses blessures à Cologne, le 26 juillet 1633, compte, dans l'histoire, au nombre des généraux les plus dévoués à Wallenstein, le fameux généralissime autrichien. Il était le fils aîné de Jean, baron de Merode, ancien chanoine de Saint-Lambert, qui avait quitté l'Eglise en 1587 pour épouser Marguerite Mouton, dame de Harchies, et qui fut créé comte du Saint-Empire le 19 juin 1622, en récompense des bons services rendus par lui et par les siens à la politique impérial et à l'Electeur de Cologne, Ernest de Bavière, aussi prince-évêque de Liège. Le diplôme autrichien stipule expressément que le même titre, avec tous ses privilèges et avantages, appartiendra au seigneur d'Ossogne, c'est-à-dire à notre personnage, qui est qualifié en outre de gentilhomme de la chambre et de colonel impérial. Jean de Merode avait débuté dans le métier des armes sous les drapeaux espagnols. Quand, en 1618, éclata la révolte des Bohémiens, il fut l'un des premiers gentilhommes belges à prendre le chemin de l'Allemagne pour y servir sous les ordres du comte de Buquoi qui s'était illustré au siège d'Ostende. Son frère Philippe l'y suivit, ainsi que deux autres Merode : Jean, baron de Petersheim qui succomba glorieusement à la bataille de Prague en 1620, et Germain-François, baron d'Ascher, dont nous aurons encore l'occasion de parler, et qui, pour l'honneur du nom, eût bien fait de clore prématurément sa carrière. C'est avec le grade de capitaine que Jean de Merode débuta dans l'armée impériale. Au bout de deux ans il avait, par exception, sous ses ordres trois cents mousquetaires wallons avec lesquels il combattit à Prague. A partir de ce fait d'armes, son avancement fut aussi rapide que les occasions de bien faire étaient fréquentes. Déjà en 1621 son compatriote Lambert de Vlierden chante ses hauts faits en vers latins, ce qui nous prouve à quel point la Belgique s'intéressait au sort de ses enfants à l'étranger et était bien disposée à applaudir à leurs succès. C'est que, dans ce temps-là, chez nous, il fallait pour faire son chemin dans le monde, comme le dit et le répète Du Cornet dans son *Histoire générale des guerres de Savoie, de Bohême, du Palatinat et des Pays-Bas*, être disposé à tous les sacrifices pour assurer le triomphe de l'état catholique. Les Wallons dans cette voie sont les plus ardents. Quand ils commencent à manquer en Autriche, c'est Jean de Merode qu'on charge de préférence à tout autre d'en recruter ; cela lui vaut les compliments et les faveurs de l'empereur et l'amitié de Wallenstein. Mais ce sont là de bien fâcheuses missions, car ces soldats liégeois recrutés à la hâte sont l'écume de la population. Ils ne tardèrent pas à devenir légendaires par leur esprit d'insubordination et leur goût pour les excès de toutes sortes et attachèrent au nom de leur chef une réprobation immeritée en ce qui le concerne personnellement. Déjà les premiers recrutés d'entre ces Wallons s'étaient si mal comportés dans le pays de Berg, que Merode n'osa point y conduire les six ou sept mille hommes qu'il ramène avec lui de Belgique en 1626. Il les dirige sur l'électorat de Hesse, et de là sur les duchés saxons non moins hostiles à la maison impériale et à l'Eglise. Il faut croire qu'en cette occasion, c'est par politique et non par faiblesse qu'il lâche la bride à leurs mauvais instincts. On sait que l'illustre Tilly ne se fit point faute d'agir de même, et sans doute pour les mêmes raisons. Quoique Merode fût alors colonel et conseiller de guerre et bien noté en cour, le cardinal-ministre de Dietrichstein le jugeait sévèrement et le contrariait souvent. Il s'en plaignit

à Wallenstein, et celui-ci, qui n'aimait point le cardinal, prit en ces termes sa défense dans une lettre confidentielle au comte de Harrach : « J'estime que le « moindre des mousquetaires de Merode « rend plus de services à l'empereur que « ce prêtre-là ». Dans ces services nous ne voulons mentionner ici que les faits militaires, et ceux-ci, à partir de juin 1626, sont faciles à résumer. On traverse la Saxe, la Silésie en cherchant l'ennemi et en rançonnant les villes qu'on rencontre, puis l'on descend rapidement vers la Hongrie. Ici on a affaire aux Turcs, les alliés de Bethlen Gabor. Les Wallons sont très éprouvés ; l'un de leurs deux régiments de cavalerie s'étant mal gardé, a été sabré impitoyablement, et l'on ne parvient pas à rendre la pareille à l'ennemi. Toutefois, l'audace qu'on lui montre en impose, et la campagne se termine sans désavantage. Merode et ses Wallons sont mis sous les ordres du feld-maréchal de Marradas et envoyés en Moravie pour y prendre leurs quartiers d'hiver. Comme ils ne reçoivent point leur solde arriérée, ils se payent de leurs mains, et leur chef fait valoir en haut lieu cette excuse qu'il a dépensé pour eux tout son argent, et que le gouvernement lui doit plus de trois cent mille florins.

Peu de temps après il donna à entendre qu'il accepterait en payement des terres confisquées sur les rebelles; il les désigne même. Cela se faisait couramment, et personne n'y trouvait à redire, le triste état dans lequel se trouvaient les finances impériales étant assez connu. N'ayant cependant obtenu ni seigneuries pour lui ni argent pour ses troupes, il en licencie la plus grande partie et demande à Wallenstein de vouloir bien l'envoyer au plus tôt avec le reste à l'ennemi. Ses vœux sont exaucés. Il n'a plus qu'un régiment de cavalerie et un régiment de mousquetaires avec lui; c'est à leur tête qu'il fait la campagne de 1627, qu'il traverse la Silésie, la Poméranie, et, de victoire en victoire, arrive jusqu'aux rivages de la Baltique et de la mer du Nord. A la fin du mois de septembre il quitte le Holstein pour la Basse-Saxe et prend ses quartiers d'hiver dans le voisinage immédiat du corps d'armée bavarois du comte de Tilly. Il est curieux de voir dans ses lettres comment il juge les soldats de son illustre compatriote : « Leur mauvaise conduite », écrit-il au général Collalto, président du conseil de guerre à Vienne, « dépasse toute imagination, et l'on ne « peut que s'inquiéter des conséquences « que cela doit avoir ». Donc, si l'on admet la sincérité de cette communication, durant l'hiver de 1628, l'indiscipline et la licence auraient été plus grandes du côté de Tilly, que l'histoire est accoutumée d'absoudre, que du côté de notre personnage pour lequel, on ne sait trop pourquoi, elle a réservé jusqu'ici toutes ses rigueurs. En avril 1628, Merode occupa sans coup férir Francfort-sur-l'Oder et Berlin, qui n'était alors qu'une assez piètre résidence électorale. Il n'atteignit point le but de cette dernière démonstration de guerre qui était de faire passer sous ses ordres le contingent brandebourgeois. Wallenstein, qui connaît les talents de son lieutenant comme recruteur, s'en console aisément, et l'appelle auprès de lui. Il s'agit de prendre Stralsund, qui résiste à tous les efforts. L'été va finir, et cette fois, c'est à la tête de son régiment de cavalerie et de trois régiments croates que Merode est chargé d'aller tenir en respect les duchés saxons, de telle sorte cependant qu'aucune plainte n'en vienne aux oreilles du généralissime. Il s'arrête à la fin d'août à Langensalza, pousse dans les premiers jours de septembre jusqu'à Greifswalde et mande de là à Collalto qu'il va se rendre avec tout son monde dans le Mecklembourg. Le mois de février suivant il demande et obtient de Wallenstein un congé pour aller à Vienne où ses affaires personnelles réclament sa présence. Il obtient de l'empereur l'assurance que les comtés de Blankenbourg et de Regenstein lui seront abandonnés en payement de ses avances. Ce résultat obtenu, il voudrait s'en retourner; on le retient sous le prétexte de faire passer montre à des recrues.

Enfin, au mois d'avril, l'empereur lui annonce que la paix avec le Danemark étant faite, il va l'envoyer en Italie et qu'il le met sous les ordres du général vaguemestre Gallas. Merode est au désespoir; il n'aime pas Gallas et croit valoir au moins ce supérieur qu'on lui donne. Cela perce dans sa correspondance avec Collalto, où on lit ceci : « Si Gallas néglige de « quelque façon que ce soit son devoir, « cela ne m'arrivera certainement pas ». Il part là-dessus pour assurer le passage de l'armée impériale par les défilés de la Suisse. Cela lui donna beaucoup de mal et lui fit grand honneur à cause du mauvais vouloir des autorités et de l'hostilité marquée des populations. Les histoires militaires les plus détaillées de la guerre dite de Mantoue parlent à peine de Merode, mais citent par contre les prouesses de son régiment de cavalerie wallonne, commandé par le lieutenant colonel Arlin de Bornival. Quant à lui, il s'efface et se renferme dans son rôle d'ailleurs assez difficile de gardien des défilés de la Suisse, et cela, bien qu'il eût dans les mains une missive impériale datée de Vienne le 18 juillet 1629, l'autorisant, dans certains cas particuliers, à ne prendre conseil que de sa propre expérience. Comme cette missive, peut-être unique dans son genre, le fait assez prévoir, il est nommé général vaguemestre peu de temps après sa rentrée en Allemagne (28 décembre 1631).

C'est en Italie, où il est allé remplir une mission secrète auprès du duc de Sesto, gouverneur général du Milanais, qu'il apprend que le comte de Tilly a été battu par les Suédois à Breitenfeld. Dans les derniers jours de décembre 1631, il arrive à Vienne, et presque aussitôt il a la joie d'apprendre que Wallenstein est de nouveau généralissime de l'Empire. Il va sur l'heure le rejoindre à Znaim, court de là à Cologne, dans le pays de Liège et dans les Pays-Bas espagnols et se met avec ardeur à lever des troupes. Cela lui prend tout l'hiver. Son frère puîné Ernest, comte de Thiant, qui est général espagnol aux Pays-Bas, l'aide puissamment. Il consent même à se jeter avec trois mille hommes dans Coblence pour empêcher les Français ou les Suédois d'y entrer. La peur à ce moment-là pousse les princes ecclésiastiques des bords du Rhin à trahir l'Empire les uns après les autres. Celui de Cologne ordonne à Merode de licencier les sept régiments qu'il vient de recruter et d'équiper, Merode refuse d'obéir et s'empresse d'aller à leur tête rejoindre le feld-maréchal de Pappenheim en Westphalie. Il est chargé de sauver Wolfenbuttel. Il y entre, le 25 octobre 1632, après un glorieux combat, avec treize étendards ennemis et huit cents prisonniers. C'est en combattant sans cesse qu'on marche après cela sur Leipzig où Wallenstein, en termes pressants, a donné rendez-vous à ses lieutenants. Le 16 novembre 1632, au fameux jour de Lutzen, Merode a la douleur de paraître sur le champ de bataille quand tout est fini; ses troupes sont harassées, il veut combattre cependant, on l'arrête à grand'peine, et sa seule consolation est d'apprendre que ses vieux régiments et son frère se sont vaillamment comportés. Wallenstein, qui bat en retraite, l'entraîne avec lui en Bohême pour lui confier une mission diplomatique commandée par les circonstances et faire de lui un général d'artillerie en remplacement de Pappenheim tué à Lutzen. Il est ensuite envoyé auprès de l'Electeur de Cologne, et, bientôt après, mis sous les ordres du comte de Gronsfeld malgré son grand désir d'exercer un commandement indépendant. L'ordre secret de l'empereur Ferdinand de 1629 l'avait amené là : ce fut le grand chagrin de sa vie et l'une des causes de sa fin prématurée. Mais si Gronsfeld était un compatriote, un cousin éloigné, il avait un caractère peu commode et un rare entêtement. La bonne entente entre eux s'imposait en dépit de tout cela, parce qu'ils étaient sur le point d'être débordés par l'ennemi, et que Wallenstein leur avait fait savoir qu'ayant besoin de tout son monde, il ne pouvait leur envoyer le moindre secours. Craignant surtout pour Hameln, nos deux généraux conviennent d'opérer leur jonction sous les murs de cette ville. L'ennemi, qui les a suivis,

leur offre la bataille. On est des deux parts de même force ou peu s'en faut. Gronsfeld hésite, il ne voudrait rien risquer, mais ses colonels se rangent du côté de Merode, qui est de l'avis contraire et méconnaît ici son devoir de subordonné. L'action s'engage et tourne bientôt à la confusion des Impériaux. C'est au baron de Merode-Ascher, qui s'est rebellé contre Gronsfeld et a fui à la tête de son régiment de cuirassiers, qu'on attribue le désastre. Merode atteint de trois coups de feu est mourant; on lui épargne les reproches, et, sur sa demande, on le transporte en civière à Cologne, où bientôt il expire accusant jusqu'à son dernier souffle son cousin, le baron d'Ascher, d'avoir trompé sa confiance. Celui-ci, redoutant les suites de sa faute, quitte son régiment et passe à l'ennemi. Hallwich a publié de lui une bien curieuse lettre, écrite en français à Hambourg, le 2 août 1633, et adressée à Gronsfeld : « Je vais chez moi », lui « mandait-il, » puis à Liège, s'il plaît « à Dieu, où j'attendrai des nouvelles de « ceux qui voudront dire que j'ai man- « qué à un seul point de mon devoir et « au commandement qui m'a été fait ». Cette provocation resta longtemps sans réponse. Un jour cependant, à Cologne, ayant insulté le fameux Jean de Weert, celui-ci le tua. L'enquête faite sur cette tragique aventure mit encore une fois tous les torts du côté de l'officier indisciplined qui insultait ses supérieurs et leur faisait perdre des batailles.

Ch. Rahlenbeck

E. Richardson baron de Vorst Gudonau, *Geschichte der familie Merode*. Prague, 1877-81, t. I et II. — Dr Hermann Hallwich, *Gestalten aus Wallenstein's Lager. Biog. Beitraege*. Leipzig, 1885. — L. van Vlierden, *Eloqua et epitaphia ad Bohemica et Palatinatus Rhem Bella*, s. l., 1621, p. 55. — Arch. prov. de Liège, Mss. généal. de Lefort, t. LXI, f° 227. — Gloerer, *Gustav Adolph und seine Zeit*. Stuttgart, 1844, p. 515, 964. — *Eberhards Wassenberg's Erneuerter teutsche Florus*. Amst. Elzevier, 1647, p. 251, 319, 321. — Forster, *Wallenstein's Briefe*. Berlin, 1828-29, 3 vol. in-8° (1827), t. I, p. 134, 1628, p. 327, 401, 408, 409 (1632), p. 263, 304, 309. — *Theatrum europæum* (1626), p. 925, 944; (1629), p. 99; (1631), p. 452; (1632), p. 606, 741; (1633), p. 8, 85, 86-88. — D. Bernhard Rose, *Herzog Bernhard der Grosse von Sachsen-Weimar*. Weimar, 1828, p. 132, 175. — Khevenhuller, *Annales Ferdinandei* (1619), p. 401; (1625), p. 716, 803; (1626), p. 1238, 1286; (1629), p. 785-7-8; (1631), p. 1928; (1632), p. 196, 212, 214; (1633), p. 569, 708. — F.-W. Barthold, *Geschichte des grossen deutschen Krieges*. Stuttgart, 1842, t. I, p. 84, 85; t. II, p. 117, 484. — Moreri, v° *Hamelen*.

MERODE (*Philippe* **DE**), homme de guerre, premier marquis de Westerloo, vécut dans la première moitié du XVIIe siècle. Il était petit-fils de ce Jean de Merode, mort en 1601, qui fut, lors de la révolution des Pays-Bas, un des défenseurs de la cause nationale contre la politique de Philippe II et qui donna asile, dans son château de Westerloo, à la veuve et aux enfants du comte d'Egmont jusqu'au jour où ceux-ci rentrèrent en possession des biens paternels qui avaient été confisqués. Au cours de la guerre de Trente ans, Philippe de Merode ainsi que son frère aîné Jean servirent sous les drapeaux de l'empereur Ferdinand II, l'allié de l'Espagne : Jean périt en combattant à la tête d'une compagnie de cuirassiers à la bataille de la Montagne-Blanche, en 1620; Philippe continua à se distinguer en commandant ces compagnies wallonnes que Wallenstein préférait à ses autres troupes. Pour récompenser les services que les Merode avaient rendus à la maison de Habsbourg, le roi d'Espagne Philippe IV, par lettres patentes datées de Madrid, le 21 mai 1626, érigea la seigneurie de Westerloo en marquisat.

Eug. Duchesne.

Juste, *Le comte Félix de Merode*, introduction.

MERODE (*Richard* **DE**), seigneur de Frentzen, mort en 1577, fameux par la querelle qu'il eut avec un gentilhomme espagnol, don Rodrigue de Bénavidès, et par la *Justification* qu'il crut devoir produire touchant sa conduite en cette affaire. Il était l'aîné des fils de Françoise de Bouchout et de Richard de Merode, baron de Frentzen et Briffeul, seigneur de Mompertingen et de Châtelineau.

La date de sa naissance ne nous est pas connue, et nous manquons également de renseignements sur sa jeunesse. Lors des fêtes données à Binche par la gouvernante Marie de Hongrie, le 30 août 1549, à l'occasion du voyage de l'infant

Philippe aux Pays-Bas, il fit partie d'une quadrille équestre qui jouta sous les yeux du futur souverain. Depuis lors, on ne trouve plus mention de lui jusqu'au moment de sa querelle avec don Rodrigue de Bénavidès, en 1556.

Le 29 avril de cette année, Christine de Danemark, duchesse de Lorraine, et Ferdinand de Hongrie arrivèrent à Lierre avec une grande foule de nobles personnages. Au nombre des seigneurs qui se rendirent en cette ville pour voir le cortège, se trouvaient Richard de Merode et don Rodrigue de Bénavidès, gentilhomme espagnol d'une illustre maison qui faisait remonter son origine aux rois d'Aragon. Richard, « tenant « compagnie » à une dame, ayant voulu prendre la place qu'occupait don Rodrigue, une querelle s'éleva entre les deux seigneurs, et don Rodrigue, passant de la parole au geste, s'oublia jusqu'à frapper au visage son interlocuteur. Celui-ci voulut à l'instant même tirer vengeance de l'outrage et se jeter sur son adversaire ; mais il en fut empêché par les gens de ce dernier qui s'interposèrent et séparèrent leur maître de celui qu'il avait offensé.

Telle fut l'origine vulgaire d'un différend qui devait dans la suite avoir un grand retentissement et donner naissance à de curieux incidents. Répétons-le, c'est cette querelle et la *Justification* qu'il a en laissée, qui ont fait la notoriété de Richard de Merode. C'est pourquoi nous entrerons dans les détails quelque peu circonstanciés de l'affaire.

Le lendemain de l'incident, Richard fit défier Bénavidès « à cape, épée, en « chemise », et l'attendit, depuis l'aube jusqu'à midi, hors de la ville de Bruxelles, à la porte de Caudenberg. Don Rodrigue ne parut pas. N'avait-il pas reçu le cartel? En quittant Lierre, il était pourtant rentré à Bruxelles; de là ,il passa en Flandre, où il résida trois mois. Après quoi, il s'embarqua pour son pays et retourna en Espagne auprès de son père, à Saint-Etienne-du-Port.

Resté sans nouvelles de son offenseur, Richard se rendit en Italie afin d'y chercher un lieu franc pour vider sa querelle. Il s'arrêta à Mantoue qui « était « alors, en quelque sorte, le dernier re- « fuge de la chevalerie. C'était la ville « des tournois, des duels, des discus- « sions chevaleresques ». C'est de là qu'il data (4 septembre 1556) et fit publier un premier cartel de défi à l'adresse de Bénavidès en Flandre, dans les cours d'Espagne, d'Angleterre et de France, et par l'Italie. Ce premier défi étant resté plus de six mois sans réponse, il en lança un second (31 mars 1557). Dans l'un comme dans l'autre, il appelait son adversaire en champ clos avec les armes qu'il lui plairait de choisir, lui demandant en conséquence « *le billet* « *des armes* qui soient de chevaliers et « communément usées en nos guerres ». Il faisait suivre son cartel de « trois pa- « tentes de camp franc, sûr et libre à « tout passage et outrance » concédées par trois princes italiens sur leurs terres respectives, en requérant son rival d'avoir à choisir l'une d'entre elles.

Bénavidès reçut enfin le premier cartel et s'embarqua immédiatement pour l'Italie. Arrivé à Mantoue, il y publia sa réponse (24 mai 1557); il acceptait le défi et choisissait le champ clos du comte de Gazoldo, annonçant qu'il se trouverait à l'endroit fixé le 25 juillet, jour de la Saint-Jacques; il envoyait, en outre, le billet des armes dont Richard aurait à se pourvoir « protestant toute- « fois », ajoutait-il en sa qualité de défendeur, « que j'en pourrai ajouter, di- « minuer et changer comme bon me « semblera. Et en porter encore d'autres « de toute qualité pour toi et pour moi. « Par quoi me manderas ici, en Man- « toue, la mesure de ta personne de « part en part, de tous tes membres ». Il s'élevait, en terminant, contre certaines imputations lancées contre lui dans les cartels de son adversaire.

Voici le billet des armes, que nous reproduisons *in extenso* à titre de curiosité : « Un harnois d'homme d'armes « de toutes pièces; une armure de cheval « léger ; un corselet avec ses avant-bras « et gantelets de piéton ; une jaque de « maille jazerine avec manches et gants; « une rondelle d'acier ayant au milieu

« une pointe longue d'un quartier; une « coracine sans dossure, et un morion; « un cabasset et une bavière; un gorgerin de maille jazerine qui arrive « jusques au nombril; un bouclier grand, « et un autre petit, avec une demi-tête; « une chausse de maille qui couvre depuis la mi-cuisse jusques à la mi-« greue; une targe; un gant gaucher de « maille, pour empoigner toutes armes « — Chevaux : un cheval turc avec sa « selle armée; un coursier avec selle, « barde et chanfrain d'acier; un cheval « espagnol, avec selle et bride à la genette; un cheval espagnol, avec selle « d'arme et chanfrain ».

Richard accueillit avec joie l'acceptation de son adversaire, tout en faisant observer, dans son cartel de réponse, que le combat, d'après la patente de champ clos du comte de Gazoldo, devait être fixé au vendredi 13 août. « Que si, « disait-il dans sa lettre à Bénavidès, « par nouvelles armes, ou par nouveaux « changements, altérations ou diminu-« tions, ou par autre tendance ou né-« gligence tienne, se consumera quelque « heure de temps au jour du combat, le « tout doive courir à ton préjudice ».

Bénavidès accepta le jour proposé et ne fit d'observations d'aucune sorte quant aux réserves formulées par son rival, pas plus que ce dernier n'en avait présentées au sujet de la prétention de don Rodrigue « d'ajouter, diminuer et chan-« ger » aux armes apportées au champ clos. C'est de là pourtant que surgirent les difficultés qui s'ensuivirent et qui donnèrent à la querelle la tournure singulière et l'issue que l'on va voir.

Au jour dit, une foule de plusieurs milliers de personnes, nobles et roturiers, se pressaient dans la petite ville de Gazoldo pour voir le duel. Etaient aussi présents des hommes de loi, des notaires, des témoins pour assister aux préliminaires, régler les conditions du combat et pour instrumenter sur tout ce qui allait avoir lieu. Avant la présentation des armes, le cardinal de Mantoue et le marquis de Pescaire essayèrent, mais en vain, d'opérer une réconciliation entre les deux chevaliers. « Après l'insuccès « de cette tentative », écrit Ch. Ruelens en analysant les pièces qui constituent le procès-verbal de la journée, « il fal-« lait poursuivre. Le jour du duel, le « vendredi 13 août, à onze heures, com-« mencèrent les premiers actes diploma-« tiques de cette importante affaire. Les « seigneurs sont présents, les tabellions « sont à leur poste, le champ clos est « préparé; on va croire qu'il n'y a plus « pour les champions qu'à se lancer dans « la carrière. Mais il n'en va pas ainsi « dans le code de la chevalerie. D'abord « a lieu la présentation des parrains et « des confidents; on passe ensuite à la « prestation des serments de « calomnie « et de d'enchantement », puis à la « discussion et à la montre des armes, « des chevaux, etc. Les plumitifs tien-« nent des procès-verbaux détaillés de « tout ce qui a lieu. Les pourparlers et « les exhibitions de l'attirail du combat « prennent de longues heures. Enfin, « après une foule de présentations d'ar-« mes, de répliques, dupliques, protes-« tations, etc., très minutieusement re-« latées, le parrain de don Rodrigue « vint mettre sous les yeux des parrains « de Richard une avant-cuirasse de fer « d'une forme qui leur parut tout à fait « insolite. On était presque à la dix-« neuvième heure du jour et le temps « fuyait avec rapidité. Cette cuirasse ex-« traordinaire devint le sujet d'une dis-« cussion très vive. Les parrains de Ri-« chard prétendent que ce n'est pas une « arme chevaleureuse; le parrain de don « Rodrigue riposte que le défendeur a le « choix des armes. Richard refuse, Bé-« navidès insiste. Pendant ces longs « débats, la vingt-quatrième heure ar-« rive, le soleil se couche, le temps fixé « pour le combat s'est écoulé. Richard, « mettant ces retards sur le compte de « la couardise de son adversaire, se « déclare vainqueur et s'en retourne « triomphant au logis. Naturellement, « Bénavidès n'admet point cette con-« clusion ».

Le combat n'eut donc pas lieu, et des deux côtés on s'attribua la victoire : Richard et don Rodrigue se disposèrent l'un comme l'autre à faire le tour de la

lice en vainqueur avec tambourins et trompettes, ce que d'ailleurs le seigneur du champ leur refusa à tous deux.

Outré de la prétention de son rival de s'attribuer l'honneur de la journée, Richard résolut d'en appeler au public et de lui mettre sous les yeux, avec les procès-verbaux de l'affaire, les avis de seigneurs arbitres et de docteurs en chevalerie dont il demanda le témoignage et l'approbation. Il soutenait que l'avant-cuirasse à lame saillante présentée par Bénavidès n'était pas arme de chevalier et que conséquemment ses parrains à lui avaient été dans leur droit en la récusant comme une arme non communément usitée à la guerre. De là nous est venue la « Justification du seigneur Richard de Merode touchant sa querelle « avec don Rodrigue et Bénavidès ». La première partie de l'ouvrage renferme une introduction de l'auteur avec l'exposé des faits qui l'ont amené à prendre la plume, relate les cartels échangés et contient les procès-verbaux de la journée du 13 août. La seconde partie se compose des avis des arbitres, seigneurs et docteurs, dont Richard demanda le sentiment sur l'affaire, de la défense de don Rodrigue et d'une conclusion de l'auteur lui-même.

Nous renvoyons pour l'étude de ces documents, fort intéressants parce qu'ils éclairent d'un jour particulier l'état de la chevalerie à cette époque, à l'analyse qu'en a faite longuement Mr Vander Haeghen, dans sa *Bibliotheca Belgica* (2e série, Merode et Bénavidès). « On y « voit », dit de Reiffenberg, « une preuve « de la décadence de la chevalerie : « cent ans auparavant, un chevalier « n'eût pas recouru aux arguties d'un « maître clerc pour défendre son honneur. Moins d'un siècle plus tard, « apparaît le héros de Cervantès ». Quoiqu'elle ait été combattue, nous avouons partager entièrement cette manière de voir et, pour notre part, il nous a semblé entrevoir plus d'une fois don Quichotte dans les mille et un incidents soulevés par cette querelle d'homme à homme.

Au fond, il paraît que Richard de Merode, élève, à ce qu'il nous dit lui-même, du célèbre maître d'armes le Tasso, était un bretteur déterminé. Il avait appris de son maître la façon de se servir avec adresse de la main gauche pour rabattre l'épée de son adversaire, et c'est pour lui enlever cet avantage que Bénavidès, en rusé Espagnol, avait fait ajouter à l'avant-cuirasse une plaque saillante en fer qui, allant de l'épaule à la ceinture, empêchait de jouter du bras gauche dont elle paralysait le mouvement.

Le reste de la carrière de Richard n'est guère plus connu que la partie de sa vie qui précéda sa querelle avec Bénavidès. Nous savons seulement que lors des événements, qui survinrent peu après, de la Révolution des Pays-Bas, il resta fidèle à l'Espagne et se trouva ainsi du parti opposé des autres membres de la famille de Merode qui avaient embrassé et défendaient la cause nationale. Mais s'il garda sa foi à Philippe II, il fut sans doute un partisan peu fervent de la politique du duc d'Albe, à en juger par le refus qu'il semble avoir opposé un jour au sanguinaire gouverneur qui voulait lui faire jouer le rôle de dénonciateur. C'est du moins ce que nous pouvons induire des faits suivants, extraits de la correspondance du duc d'Albe. Merode était à cette époque lieutenant de la bande d'ordonnance du comte d'Egmont. Le duc d'Albe lui enjoignit, par lettre, « de lui envoyer incontinent « par écrit tous les noms de la dite « bande qui ont été compromis, ou as- « sisté à la présentation de la requête ». A quoi Richard répondit, de Châtelineau, le 6 janvier 1567. « De quoi (com- « bien que mon désir est bien d'obéir à « V. E.) il me serait impossible lui en « donner certaine advertance, pour au- « tant que ceux qui ont voulu être du « compromis ou assister à la dite requête, « l'ont fait à mon insu et sans m'en « demander avis, sachant bien que je « les en eusse à mon pouvoir empêché, « si comme l'ai fait à plusieurs ». Cette réponse ne satisfit point le duc qui renouvela sa demande en termes plus pressants, ajoutant « devez savoir comme

« chacun se conduit et de qui Sa Majeste « se peut fier et de qui non, pour en « pouvoir rendre meilleur compte, et de « tant plus que ceux qui ont été du com- « promis ou assisté à la présentation de « ladite requête se connaissent quasi « partout ». La correspondance s'arrête là; nous ignorons la suite qui y fut donnée et le rôle que joua dans la suite Richard de Merode. Il mourut dix ans après, en 1577.

Il avait épousé Marguerite d'Ongnies et en eut quatre enfants dont l'un, appelé Richard comme son père, se maria à Hélène de Montmorency et donna naissance à Anne-François de Merode, qui nous a laissé de curieux souvenirs sous le titre de : *Mémoires du comte de Mérode d'Ongnies* (1665).

Eug. Duchesne.

La Justification du seigneur Richard de Merode, seigneur de Frentzen, touchant sa querelle avec don Rodrigue de Bénavidès, avec une introduction et des notes, par Charles Ruelens, dans les publications de la Société des Bibliophiles de Belgique. — *Mémoires du comte de Merode d'Ongnies*, avec une introduction et des notes, par de Reiffenberg, dans les publications de la Société des Bibliophiles de Mons. — Vander Haeghen, *Bibliotheca belgica* (2e série). — J. W. Te Water, *Historie van het verbond der Nederl. Edelen*.

MERODE (*Walter* **DE**), cardinal, mourut à Rome en l'an 1300. Il n'est connu que par son épitaphe, qui se lit dans la basilique de Saint-Pierre et qui se trouve consignée déjà dans les *Mémoires du comte de Merode d'Ongnies* (1665) :

JULIUS ARDEBAT, CURREBANT MILLE TRECENTI
CUM BRABANTINUS MERODE AB ORIGINE DICTUS
CARDO SABINEUS, MORTIS PROSTERNITUR ENSE.
VIR QUI BONIS BONUS REPROBIS ONUS, IPSE PUDICUS,
Walterum, LECTOR, PLORA; TITULO DECORATUS
PRO MERITIS MARIS COELI MIGRAVIT IN ORBEM.

Il est assez singulier qu'il ne soit pas fait mention de cette Éminence dans la liste des cardinaux.

Eug. Duchesne.

Gaillard, *Epitaphes des Neerlandais enterrés à Rome*. — De Reiffenberg, *Mémoires du comte de Mérode d'Ongnies*, avec une introduction et des notes.

MERODE (*Xavier-Frédéric-Marie-Ghislain*, comte **DE**), homme de guerre et ecclésiastique, né à Bruxelles, le 25 mars 1820, mort à Rome, le 11 juillet 1874, était fils de messire Philippe-Félix-Balthasar-Othon-Ghislain et de Rosalie de Grammont (1). Cette dernière étant morte le 27 septembre 1823, le comte Félix avait épousé en secondes noces, le 27 septembre 1831, la sœur de sa première femme, Philippine de Grammont, qui décéda le 3 mai 1848.

Le jeune Xavier n'avait pas quatre ans quand il perdit sa mère; il fut confié à sa grand'mère, la marquise de Grammont, et à sa tante qui devint sa belle-mère. Il reçut auprès d'elles les traditions et les exemples d'une douce et solide piété. Il commença ses études humanitaires au collège de la Paix à Namur, les acheva au collège de Juilly, sous la direction de MM. de Salinis et de Scorbiac, et fut admis à l'école militaire de Belgique, le 18 octobre 1838, pour en sortir sous-lieutenant d'infanterie le 16 février 1841.

Désigné pour le 2e régiment d'infanterie, il passa au régiment d'élite, le 4 août 1843. Une autorisation ministérielle du 4 août de l'année suivante, lui permit de suivre les opérations militaires de l'armée française en Afrique. Quelques jours après son arrivée à Alger, de Merode fit partie d'une colonne expéditionnaire envoyée aux environs de Dellys, pour contenir les Kabyles soulevés; il fut attaché à l'état-major du général commandant de la dite colonne, qui l'employa comme officier d'ordonnance.

A la suite de plusieurs combats, dont l'un fut très vif, le 17 octobre 1844, il fut cité dans le rapport du maréchal gouverneur général, et proposé pour la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Dans cette chaude journée du 17, de Merode avait montré une intrépidité dont le corps expéditionnaire faisait le plus grand éloge : il suivait, à cheval, le colonel Saint-Arnaud, quand un blessé gisant à terre vint à arrêter ses yeux; il quitte sa monture, la donne au blessé

(1) Fille du marquis de Grammont, nièce de Mr de La Fayette et petite-fille de la duchesse d'Ayen qui, immolée à Paris le même jour que sa mère octogénaire et sa sœur la maréchale et la vicomtesse de Noailles, fut l'une des plus touchantes victimes de la Terreur (Thonissen, *Vie du comte Félix de Merode*. Louvain, 1861).

qu'il accompagne jusque hors la portée de l'ennemi. Puis, revenant au milieu des chasseurs, il prend un fusil, s'élance à la course, arrive des premiers à la crête d'une côte et se bat jusqu'à la fin du jour, débusquant de ravin en ravin, de buisson en buisson, les Kabyles qui disparaissent.

La correspondance du maréchal gouverneur avec le comte Félix de Merode a consacré le brillant fait d'armes du lieutenant, son fils, en terminant une de ses lettres par les mots : *Xavier s'est très bien battu, j'ai été content de lui.* Voici comment, en sa modestie, ce dernier répondait aux félicitations de son beau-frère, M. de Montalembert : « Je « n'ai au fond rien fait de plus que l'im- « mense majorité de tous ceux qui étaient « là; que ces officiers d'infanterie desti- « nés pour la plupart à vivre dans l'obs- « curité à leur retour en garnison; aussi, « pour la satisfaction de mon amour- « propre, je ne veux accepter de tous « vos éloges que la part qui me revient. « La vérité est que la première fois *j'ai « été aussi bien qu'un ancien*, mais, « d'après le proverbe : Bon chien doit « chasser de race. C'est aussi le compli- « ment que le maréchal Bugeaud m'a « fait... »

Rentré en Belgique, ayant été décoré de la croix des braves par une ordonnance du roi des Français, datée du 27 novembre 1844, de Merode, qui avait été promu lieutenant le 3 janvier 1845, fit preuve d'intrépidité, le 26 juillet 1846, dans un incendie à Molenbeek-Saint-Jean et mérita pour ce fait une médaille en vermeil qu'il reçut par arrêté royal du 3 novembre 1847. Mais décidé à quitter la carrière militaire, il fut démissionné, sur sa demande, et nommé capitaine honoraire le 22 décembre de la même année.

Revenu à Bruxelles pour assister à la mort de sa belle-mère, de Merode sentit se développer en lui un projet qui le préoccupait depuis longtemps. Tandis qu'on rêvait pour lui un brillant mariage, il partit pour Rome en 1847, afin de s'y préparer par l'étude de la théologie, à recevoir les ordres sacrés.

N'étant pas assez familiarisé avec le latin et ne pouvant se lancer tout de suite dans les hautes études spéculatives de la *Somme de saint Thomas*, de Merode prit un répétiteur et suivit les cours de théologie du collège romain. Il n'était encore que diacre, lorsque Rome fut envahie par les révolutionnaires et le pape obligé de fuir. L'officier devenu prêtre n'avait rien perdu, sous la soutane, de son intrépidité; ce fut lui qui, en février 1849, suivi d'un ouvrier porteur d'un pot de colle, alla en plein jour afficher la bulle d'excommunication à la porte des basiliques et des édifices publics.

Pendant le siège, tandis que la guerre était dans les rues, il courait, en soutane, ramasser les blessés, les transportait et les soignait sans s'inquiéter s'ils étaient de l'armée papale ou de la révolution. Il fut pris, occupé de ce généreux ministère, par les garibaldiens, et enfermé pendant un mois dans ce même palais de la Pilota où il devait se retrouver plus tard, ministre des armes et le plus ardent adversaire de la révolution.

Ordonné prêtre aussitôt après l'entrée des Français à Rome, de Merode dit sa première messe sur le tombeau de saint Pierre, et ne pouvant supporter l'inaction, il obtint la charge d'aumônier militaire de la garnison de Viterbe. On le voyait aller de cette localité à Rome assis familièrement avec les soldats du train pour apporter à ses malades du linge et des médicaments. Le dévouement de l'aumônier de Viterbe parvint bientôt aux oreilles du pape qui, après l'avoir entretenu, l'éleva aux fonctions de camérier dans lesquelles il ne tarda pas d'acquérir l'amitié de Pie IX.

Le choléra sévit cruellement à Rome en 1854 et y jeta l'effroi. Ce fut pour Mgr de Merode une occasion nouvelle de montrer le dévouement qui l'animait. Lorsque ses fonctions ne le retenaient pas au Vatican, il allait visiter les hôpitaux, y encourager les malades et distribuer des secours, et Pie IX, bravant les préjugés romains, s'y rendait aussi, accompagné par son fidèle camérier.

A une nature dévorée du besoin d'agir

et de se dévouer, l'occupation ordinaire de la charge de camérier ne suffisait pas : il lui fallait un élément particulier. De Merode le trouva dans la réforme des prisons, et le pape voulant perfectionner le système suivi jusqu'alors, confia la réalisation de son vœu à l'activité intelligente de Xavier. La Belgique, grâce à l'initiative de l'inoubliable Ducpetiaux, avait, en cette matière, des établissements modèles. Mgr de Merode les visita, les étudia et parvint à introduire à Rome le système cellulaire très modéré ; il fit venir de Belgique, sur les ordres du pape, les Frères de la Miséricorde, institués à Malines, et les Sœurs de la Providence de Champion ; il confia aux premiers la maison de Sainte-Balbine pour les jeunes délinquants, et aux secondes la prison de Termini destinée aux femmes. D'autres maisons lui furent confiées plus tard à Rome, à Pérouse, à Bologne.

Comme la cour de la prison de Termini, dont une partie fut affectée pour y recevoir les hommes, n'était pas assez spacieuse, Mgr de Merode acheta, de ses deniers, le palais Strozzi pour l'agrandir. L'œuvre a survécu à son créateur et les Piémontais n'en changèrent pas le système.

Pour satisfaire les catholiques, les troupes françaises occupaient encore Rome et protégeaient le pape, au moins extérieurement ; mais à chaque difficulté qui surgissait, l'empereur Napoléon III menaçait de retirer ses forces. Cette protection asservissante donnée au saint-père révoltait l'âme honnête et courageuse de son camérier qui s'en exprimait sans détours, lançant contre le puissant souverain de ces traits acérés qu'il ne savait guère épargner à ses adversaires.

L'audace chevaleresque de Mgr de Merode le rendait plus hardi dans ses vues ; il était convaincu que le saint-siège pouvait se défendre et se soutenir sans l'appui de la France ; que le pape avait les moyens de réorganiser et de développer son armée pour maintenir l'ordre dans ses Etats et résister aux agressions du dedans et du dehors. Selon lui, il ne manquait pas, dans la petite armée pontificale, de bons soldats et de chefs fidèles. On pouvait faire appel à tous les catholiques pour compléter l'armée insuffisante. De plus, il était persuadé qu'on trouverait en France des généraux assez dévoués pour prendre en main la cause du pape qui s'en entretenait souvent avec son camérier. Pie IX résolut donc de se défendre avec les faibles ressources de ses Etats et fixa son choix sur Lamoricière, chargeant Xavier de faire appel à l'épée du général. Le succès couronna les efforts de Mgr de Merode, qui présentait l'illustre militaire au pape le 30 mars 1860 : Lamoricière fut investi du commandement supérieur des troupes, avec charge d'organiser l'armée, de maintenir l'ordre à l'intérieur et de se mettre en état de repousser toute agression extérieure des révolutionnaires. La tâche était lourde, car l'armée ne comptait que six mille hommes mal équipés ; le matériel et les ambulances faisaient défaut. Aussi Lamoricière reconnut-il qu'il avait besoin d'un ministre des armes actif, intelligent et dévoué. A la demande du général, de Merode, qui avait toutes ces qualités, fut chargé de ce ministère et en prit possession en vertu d'un ordre du jour de Sa Sainteté.

En quatre mois, le général, aidé du pro-ministre, qui fut en ceci son bras droit, organisa une armée de dix-huit mille hommes, bien équipés, munis d'un bon matériel et d'une artillerie suffisante. La fonderie de canons du Vatican fut rétablie, l'arsenal reconstitué, un nouveau manège construit. Le pro-ministre des armes fit venir les carabines et les fusils rayés de Belgique où fut également construite une batterie d'artillerie.

La formation du corps franco-belge, appelé depuis « zouaves pontificaux », fut aussi en partie due à de Merode qui, plus tard, acheta sur sa fortune privée le camp des Prétoriens, et y construisit une magnifique caserne où les dragons du pape logèrent jusqu'en 1870. L'hôpital militaire du Saint-Esprit est également son œuvre ; il en confia les soins aux Sœurs de Saint-Vincent de Paul.

Le pro-ministre des armes était de la trempe de ces hommes d'abnégation que les revers n'abattent point. La perte d'une armée dont l'organisation avait coûté tant de fatigues, et le départ de Lamoricière ne le découragèrent pas : il conserva le portefeuille de la guerre et recomposa une nouvelle armée; pour la détruire, il fallut que les troupes piémontaises intervinssent une seconde fois. Mgr de Merode put revendiquer d'ailleurs une part des éloges que le souverain pontife adressait à Lamoricière après les désastres de Castelfidardo et d'Ancône.

Dès lors, tout en s'occupant du ministère des armes, de Merode s'entendait avec son collègue des travaux publics pour réaliser divers projets utiles parmi lesquels il faut citer la conduite d'eau d'Alatri : il fit faire un plan et un devis d'aqueducs en pierres de taille,et cet ouvrage fut terminé en 1863 et inauguré par le pape.C'est à lui aussi qu'on doit la magnifique route de Subiaco à Frosinone; le nouveau bagne et les écoles de Civita-Vecchia; le grand établissement agricole des trappistes à Saint-Paul-Trois-Fontaines, la fontaine d'Aguioni, où l'eau est élevée à 250 mètres par une machine; la place de Termini, ainsi que la caserne des Prétoriens, dont nous avons parlé.

Mgr de Merode acheta une longue zone de terrains maraîchers, situés entre la place de Termini et le Quirinal : ces terrains aboutissaient à la gare centrale. Il commença à tracer les rues, dont il fit construire les égouts et les trottoirs à ses frais. Ces terrains prirent une valeur considérable à dater du 20 septembre 1863, et, il put, avec ses bénéfices, reconstituer les écoles et communautés religieuses détruites.

Dans cette vaste réalisation de progrès matériels, de Merode ne cherchait ni la renommée ni les richesses, mais uniquement le service de l'Eglise, le bien des âmes, le moyen d'exercer la charité, et avant tout, la grandeur de Rome et du gouvernement pontifical, dans lequel il voulait qu'on trouvât le modèle de tous les gouvernements. Pour lui, il pratiquait le détachement complet des douceurs du monde, avec une profonde humilité. Etant ministre des armes, il mangeait le pain du soldat; plus tard, devenu aumônier du pape, il mangeait le pain des trappistes. Il couchait sur un lit de camp et dans une place si étroite et si mal éclairée que, quand il fut malade, on dut le transporter dans un appartement meilleur.

En septembre 1865, Mgr de Merode fut pris d'une de ces fièvres de Rome qui épuisent bientôt toutes les forces; ce qui l'obligea à quitter le ministère des armes où sa présence causait d'ailleurs des tiraillements et où la liberté de son langage envers le gouvernement français donnait lieu, de la part de celui-ci, à de continuelles tracasseries.

Nommé archevêque de Mélitène *in partibus infidelium*, dans le consistoire du 22 juin 1866, Mgr de Merode fut sacré le 1er juillet suivant dans l'église Saint-Pierre, dont il était chanoine depuis plusieurs années. Quelques jours plus tard, il fut nommé aumônier de Sa Sainteté, pouvant ainsi exercer sans trêve et sans mesure son admirable charité; à sa mort il avait ajouté aux bonnes œuvres du pape 80,000 francs du sien, et avait organisé aux *Zoccolette* des consultations gratuites données par les meilleurs médecins de Rome, ainsi qu'une pharmacie pour distribuer les médicaments prescrits.

Après l'arrivée des Piémontais, il érigea des écoles et des salles d'asile, où il établit, à ses frais, des religieux et religieuses dépossédés. Il visitait souvent ces établissements et se plaisait à y aller dire la messe sans avoir égard à la distance. Ne connaissant pas la petitesse dans ses conceptions, il loua, toujours à ses frais, le palais *Altemps*, et y commença une espèce d'université catholique, pour y remplacer l'établissement supprimé. En un mot, en même temps qu'il soutenait les sciences, il favorisait les arts, en faisant aux Belges qui se rendaient à Rome un accueil aussi empressé que cordial.

Comme archevêque de Mélitène, il assista au concile du Vatican; mais il

n'était pas assez rompu aux joûtes théologiques pour y prendre une part active; toutefois il n'hésita pas un instant à donner son adhésion au décret de l'infaillibilité pontificale.

Un des derniers actes de la vie de de Merode fut la découverte des ruines d'une basilique des premiers siècles, avec les catacombes y attenantes. C'est à *Tor-Mariancia*, que furent retrouvées les catacombes de sainte Domitille avec les tombeaux des saintes Nérée et Achillée, et les ruines de l'ancienne basilique de Sainte-Pétronille. Il y réunit au commencement de juin 1874, en une fête vraiment chrétienne et princière, les deux cents pélerins venus d'Amérique à Rome.

Dès la veille de cette fête, il sentit comme un germe de mort dans sa poitrine; le 6 juillet, il fut atteint d'une pneumonie aiguë accompagnée de fièvre violente. Le lendemain, la maladie s'aggravant, Sa Sainteté vint le voir, s'entretint avec lui, et le quitta avec émotion et tristesse. Le 10, on remarqua une légère amélioration dans l'état général : c'était une manière de trêve qui permit à l'archevêque de se livrer à des actes de componction, à des exercices pieux. Dans la soirée, sa sœur Mme la comtesse de Montalembert, s'établit à son chevet. Le 11 juillet 1874, fut son dernier jour; Mgr de Merode reçut les sacrements des mourants avec la plus vive piété; se fit lire et répéter les prières des agonisants, et rendit sa belle âme à Dieu.

Il est mort à la porte du cardinalat, avant de monter au poste élevé où il aurait pu donner tout ce qui était en lui. Sa destinée a été de celles que la mort ne laisse pas s'achever. Ce grand caractère n'a pas eu le temps de devenir un grand homme, mais on peut dire de lui qu'il fut digne de la devise de sa noble famille : « Plus d'honneur que « d'honneurs ». La plus grande joie de Xavier de Merode enfant, était d'aller, avec sa grand'mère, visiter les pauvres de Villersexel, de prendre pour eux les légumes dans le jardin du château, de ramasser, dans le parc, le bois mort, et de les porter à leurs chaumières... Ainsi se révélait dès ses toutes premières années, cette charité pratique qui fut la passion de sa vie et qu'il exerça partout et toujours — soldat ou prêtre — avec une grandeur et une simplicité si originales.

Extrait de *Monseigneur de Merode*, par T.-J Lamy (Bruxelles, 1875).

Les journaux, 1847-1874. — Oppelt, *Galerie historique des souverains* 1864. — Mgr Besson, *La Vie et les œuvres de Xavier de Merode* (1886). — La matricule des officiers.

MERPLÈS ET ROGERIES (*Adr. Jacq.-Jos.* Le Mayeur de). Voir Lemayeur (*Adr.-J.-J.*).

MERSCH (*Jean-André* **VANDER**), homme de guerre, né à Menin, le 10 février 1734, mort à Dadizeele, près de cette ville, le 14 septembre 1792. Il s'engagea au service de la France, en avril 1757, et entra dans le régiment de La Marck qui se trouvait alors à Cologne, prêt à marcher vers le Hanovre. Dès le début, il se distingua à tel point qu'au bout de six semaines il fut nommé officier. On le voit, dans les batailles qui se livrèrent dans la suite, combattre au premier rang des armées françaises, notamment à Rossbach (5 novembre 1757), à Hochkirch (13-14 octobre 1758) et dans un grand nombre de combats moins importants. En récompense de sa belle conduite pendant la campagne de 1761, il fut promu, le 14 octobre de cette année, au grade de lieutenant-colonel d'infanterie, et peu de temps après (23 mars 1762) à celui de « lieutenant-« colonel réformé de dragons ». En 1762 il passa le Weser et força le camp d'Hexter, ce qui lui valut la croix de Saint-Louis. La guerre de Sept ans terminée, il rentra en France, mais il s'y ennuya bien vite de la vie de garnison, et il demanda l'autorisation d'aller faire la guerre en Amérique pour aider les colons anglais révoltés contre la métropole. Il ne put l'obtenir. Alors il se décida à revenir dans son pays natal (1772); il s'y maria et se retira dans sa petite maison de campagne à Dadizeele pour se livrer aux travaux agricoles. Au bout de

six ans, sollicité sans doute par le général de Wurmser, il entra au service de l'Autriche pour marcher contre les armées de Frédéric II en Bohême et dans la Silésie. Il mérita la confiance et l'estime de ses supérieurs et, le 12 mai 1779, à la fin de la guerre il obtint le grade de colonel; mais ce fut en vain cependant qu'il demanda l'ordre de Marie-Thérèse en récompense de ses services.

Il prit encore une fois le chemin de sa patrie et s'installa dans sa paisible maison de Dadizeele, où il vécut jusqu'au moment où éclata la révolution brabançonne.

Ce fut l'avocat Vonck qui songea à Vander Mersch pour donner un chef à la petite armée de *patriotes* réfugiés sur le territoire hollandais à la fin du mois d'août 1789. Il lui promit le grade de lieutenant général et des appointements considérables hypothéqués sur des biens d'abbayes. Après quelques hésitations, Vander Mersch accepta ces offres, envoya sa démission à l'empereur et prit aussitôt le commandement des troupes qui lui étaient confiées. Son plan était, comme celui de Vonck, de commencer l'invasion du pays par la Flandre. Il aurait voulu d'ailleurs retarder l'exécution de ce plan pendant quelque temps encore, car il n'avait jusqu'alors à opposer que quatre mille hommes mal équipés et indisciplinés aux quinze à vingt mille soldats autrichiens. Seulement le comité de Bréda fut d'avis de lancer immédiatement la petite armée sur les frontières du Brabant, dans la crainte que la Flandre, hostile aux tendances de Vander Noot, qui passait pour être l'âme de ce comité, ne prît la direction du mouvement révolutionnaire.

A la tête de trois mille hommes seulement, Vander Mersch se dirigea vers Hoogstraeten. Il eut à déployer toute son énergie pour les empêcher de se disperser sur une fausse alerte. Le 25 octobre, il réussit cependant à occuper Turnhout, d'où il marcha sur Diest, le lendemain. Mais il fut forcé de reculer, en apprenant que le général Schroeder marchait à sa rencontre avec un fort détachement. Vander Mersch savait en effet qu'il était incapable de combattre en rase campagne, avec des troupes mal aguerries, sans cavalerie et sans canons. Il rétrograda sur Turnhout dans le but d'y attirer les Impériaux. Le 27 octobre, Schroeder s'engagea imprudemment dans la ville, et, après un combat de cinq heures, il dut battre en retraite, abandonnant trois des cinq canons avec lesquels il avait commencé l'attaque. L'issue de ce combat fit croire à d'Alton que les patriotes avaient plus de ressources qu'ils n'en possédaient en réalité.

De nouvelles difficultés surgirent malheureusement entre Vander Noot et le général Vander Mersch sur la façon de diriger les opérations militaires. Celui-ci fut sur le point de se retirer devant les prétentions ridicules du comité de Bréda et les insolences de Van Eupen. Mais heureusement la bonne entente fut rétablie grâce au tact et à l'habileté du secrétaire de Vander Mersch, le chanoine De Broux. Après avoir réorganisé sa petite armée, Vander Mersch s'avança, au bout de huit jours, vers Diest dans le but de pousser sur son passage les populations à l'insurrection. A l'approche des Autrichiens, il battit encore une fois en retraite sur Turnhout, d'où il regagna le territoire hollandais (8 novembre). La tactique du général belge avait réussi, grâce à l'indécision et à l'incapacité de ses adversaires.

Quelques jours après, la Flandre, que la plupart des troupes autrichiennes avaient abandonnée pour renforcer l'armée du Brabant, tombait au pouvoir des patriotes. Vander Mersch en profita pour rentrer en Brabant (21 novembre). Le gouvernement voulut alors entrer en négociations avec les principaux chefs de l'insurrection, entre autres avec Vander Mersch, qui montra des dispositions conciliantes. Mais le comité de Bréda fit des propositions inacceptables et refusa de consentir à une suspension d'hostilités. La situation des patriotes était cependant loin d'être brillante : il est vrai que le Hainaut venait de tomber entre leurs mains, mais l'armée qu'ils avaient dans le Bra-

bant, et qui se trouvait sous le commandement de Vander Mersch, ne comptait que cinq mille hommes et risquait d'être enveloppée par les troupes ennemies. C'est pourquoi Vander Mersch désirait conclure un armistice et il y fut d'autant plus porté lorsqu'il apprit, par des dépêches interceptées, qu'une mésintelligence de plus en plus vive existait entre le comte de Trauttmansdorff, ministre plénipotentiaire, et le général d'Alton. Celui-ci aurait voulu agir énergiquement et employer des moyens décisifs. Mais lorsqu'il vit que le ministre et le conseil du gouvernement le désapprouvaient, ou du moins déclinaient leur compétence, il se prit à hésiter et finit par conclure avec le général patriote une suspension d'armes de dix jours (2 décembre), en attendant un armistice de deux mois sur lequel le comité de Bréda devait être consulté. Le comité voulut rompre aussitôt les négociations qui venaient d'être entamées, et Vander Noot prit, en cette circonstance, une attitude si provocante à l'égard de Vander Mersch que celui-ci donna sa démission. Comme on avait cependant encore besoin de lui, on s'efforça de le calmer et il consentit à rester à la tête de l'armée. Il prit sur lui le maintien de la suspension d'armes, désirant, — ainsi que nous l'apprend une lettre du chanoine De Broux, écrite à propos de la publication du *Mémoire historique ... pour Vander Mersch* — « épargner le sang et les biens de ses « concitoyens, en leur en procurant les « avantages qui pouvaient faire leur « bonheur, et... les engager plutôt à un « accommodement solide avec l'empe- « reur, que de s'exposer à une guerre « sanglante et ruineuse et à une perte « certaine, vu le défaut de soutien chez « les puissances étrangères, et l'ineptie « du gouvernement des Etats ».

Cependant le mouvement insurrectionnel gagnait en intensité. Le 12 décembre, les Autrichiens évacuaient la capitale. Le 13, jour de l'expiration de la suspension d'armes, Vander Mersch se remit en campagne et poursuivit un corps ennemi qui abandonna Louvain pour se diriger sur Namur. Mais les Impériaux ne firent que traverser Namur dont Vander Mersch prit possession immédiatement après leur départ (17 décembre).

Lié d'amitié avec Vonck, le général patriote fut l'objet de violentes attaques de la part du parti conservateur, dont Vander Noot était le chef. Bientôt le Congrès appela le Prussien Schoenfeld à la direction de l'armée, tout en lui conférant d'abord un titre inférieur à celui de Vander Mersch, qui venait d'être promu au grade de général d'artillerie. A la nouvelle des excès commis par les conservateurs à Bruxelles, au mois de mars 1790, l'armée campée aux environs de Namur s'insurgea et prit ouvertement parti pour Vander Mersch, qui déclara qu'il allait se retirer. Celui-ci resta cependant à la tête de ses troupes, se conformant ainsi au « vœu » de ses officiers, qui avaient rédigé une adresse dans laquelle ils soutenaient que le peuple seul pouvait accepter sa démission. Le Congrès écrivit aussitôt au général pour le sommer de rendre compte de sa conduite et ordonna à Schoenfeld de marcher sur Namur avec l'armée qu'il avait réunie aux environs d'Anvers. Pendant ce temps, les Vander Nootistes, cherchant à perdre Vander Mersch dans l'opinion publique, répandaient sur son compte les accusations les plus injustes, les calomnies les plus odieuses. Aussi la populace namuroise ne ménagea-t-elle point les outrages ni les violences au vainqueur de Turnhout pendant les pourparlers qu'il eut avec Schoenfeld et les délégués du Congrès. Le 6 avril, eut lieu la conférence de Vander Mersch avec ceux-ci, à la suite de laquelle il fut reconnu « qu'il n'y aurait point « d'effusion de sang ; qu'aucun officier « ne serait dégradé, pas même arrêté, « sans un examen et une conviction « préalable ». Mais les députés du Congrès n'étaient pas sincères; ils avaient envoyé des agents à Namur pour exciter le peuple contre la petite garnison de Vander Mersch, puis ils désorganisèrent et éloignèrent les bataillons qui lui étaient les plus dévoués, après avoir fait occuper la place de Namur par les

troupes de Schoenfeld; enfin, ils enjoignirent à Vander Mersch d'aller se justifier à Bruxelles. Il y arriva, le 8 avril, sans escorte et, introduit auprès du Congrès, il prétendit que c'était au peuple seul à le juger. Mais, peu de jours après, il fut arrêté et, malgré ses protestations, transféré à la citadelle d'Anvers. Il y eut à subir les mauvais traitements et les injures d'une population on ne peut plus exaltée contre lui. Malgré ses plaintes réitérées, il dut rester à Anvers jusqu'au mois de novembre 1790. Le 10 de ce mois, le secrétaire Van Eupen donne ordre à la commission d'Anvers « de prendre les mesures « nécessaires pour le transférer sans au- « cun délai, afin que rien lui arrive de « disgracieux ». On décida de le transférer, avec son secrétaire De Broux, dans le couvent des Alexiens à Louvain. A leur arrivée dans cette ville, ils furent poursuivis par les huées de la populace. Pendant quelques jours ils restèrent ensemble dans leur prison, mais, le 28 novembre, ils furent séparés, et Vander Mersch fut bientôt conduit à Tournai pendant que les troupes autrichiennes qui venaient d'entrer à Namur presque sans coup férir s'avançaient sur Louvain. Il ne fut mis en liberté que le jour où l'ennemi fut aux portes d'Ath. Le 2 décembre, l'administration de Tournai lui conseilla de ne pas rester dans cette ville. Malgré l'amnistie promise par Léopold II à tous ceux qui avaient déposé les armes le 21 novembre 1790, Vander Mersch crut prudent de quitter le pays. Le surlendemain il partit pour Menin et de là pour Lille, où il fut reçu avec enthousiasme par les patriotes qui s'y étaient réfugiés. Mais plusieurs amis, entre autres De Broux, insistèrent pour le faire rentrer dans sa patrie, afin de couper court à tous les bruits qui circulaient sur son attitude hostile au gouvernement autrichien. D'autre part, le 8 janvier 1791, il reçut une lettre du comte de Mercy qui lui faisait des avances pour gagner les chefs des démocrates. Mais, sollicité par les amis de la France qui lui faisaient entrevoir une situation brillante dans ce pays, il hésita pendant quelque temps. Enfin, il se mit en route pour Bruxelles, au reçu de la lettre pressante que De Broux lui écrivit le 28 janvier. A partir de Assche, il fut partout acclamé par une foule nombreuse; il fit une véritable entrée triomphale à Bruxelles, où l'on illumina en son honneur et où il fut reçu par le comte de Mercy (2 février). Le 7 février il repartit pour Menin et, après être retourné pour quelques jours à Lille à cause de la fermentation des esprits, il rentra définitivement dans son pays. Il se retira dans sa maison de Dadizeele, laissant à De Broux et à l'officier Dinne le soin de justifier sa conduite par la publication d'un mémoire. Ce mémoire ne parut qu'au milieu d'octobre 1791. Vander Mersch, accablé par les infirmités d'une vieillesse prématurée, refusa toutes les offres qu'on lui fit pour prendre du service en France et ne songea plus qu'à obtenir de son « ingrate patrie » les arrérages de sa solde et une indemnité pour les avanies que le Congrès lui avait fait subir. Il renonça définitivement à jouer un rôle dans les affaires publiques, en dépit des excitations de toute sorte dont il fut l'objet et quoiqu'en pussent dire les nouvellistes qui débitaient, comme le dit De Broux dans sa lettre du 7 janvier 1792, les « mensonges les plus incohérents ».

Herman Vander Linden.

E.-J. Dinne, *Mémoire historique et pièces justificatives pour M. Vander Mersch* (Lille, 1791), 3 vol. — *Correspondance de Vonck relative à la Révolution brabançonne* (Bibliothèque royale, n° 14891). — *Relation véridique de ce qui s'est passé à Namur jusqu'au mardi 6 avril, par un témoin occulaire* (sic). — J.-F. Vonck, *Naerdere onzeydige aenmerkingen of vervolg van staetkundige onderrigtingen voor het Brabansch volk* (2e édition, Lille, 1792). — *Résumé des négociations qui accompagnerent la révolution des Pays-Bas autrichiens. — Fragments pour servir à l'histoire des évènements qui se sont passés aux Pays-Bas depuis la fin de* 1787 *jusqu'en* 1789, publiés par le comte de Trauttmansdorff avec des notes explicatives (Amsterdam, 1792). — P.-A.-F. Gérard, *Rapedius de Berg, Mémoires et documents pour servir à l'histoire de la Révolution brabançonne* (Bruxelles, 1842-1843), 2 vol. — E. Discailles, *Le général Vander Mersch avant la Révolution brabançonne* (*Revue de l'Instruction publique*, t. XXVI, 1883, p. 374). — E. Discailles, *Un chanoine démocrate* (*Revue de Belgique*, t. LVI, 1887, p. 331, et t. LVII, 1887, p. 66). — Vanden Bussche, *Biographie de Vander Mersch*. — Hennebert, *Les Etats belgiques unis* (*Revue trimestrielle*, t. VII, p. 232; t. VIII, p. 49).

MERSMANS (*Arnold*), écrivain ecclésiastique. Voir MERMANNUS (*Arnold*).

MERSSEMAN (*Jacques-Olivier-Marie* **DE**). Voir DE MERSSEMAN (*Jacques*).

MERTENS (*Charles*, chevalier **DE**), médecin, naquit à Bruxelles en 1737. D'après les généalogistes, il serait issu d'une ancienne famille patricienne de cette ville; il aurait compté parmi ses ancêtres un certain nombre de personnages investis de charges importantes et, entre autres, un bourgmestre, en 1492, fait rapporté par l'un des biographes de Mertens (VON WURZBACH) d'après un écrit de l'un de ses petit-sfils, le poète Louis von Mertens. L'*Histoire de Bruxelles* de Henne et Wauters cite seulement, en 1491, un conseiller communal ou plébéien du nom de Jean Mertens.

Charles de Mertens fit ses premières études dans sa ville natale; à dix-huit ans, il alla étudier la médecine à Paris et à Strasbourg. Il obtint le grade de docteur à la suite de la défense d'une thèse : *De vulnere pectoris complicato cum vulnere diaphragmatis et arteriæ mesentericæ inferioris* (Strasbourg, 1758). Des relations de famille l'engagèrent à aller exercer son art à Vienne, en Autriche : il ne tarda pas à y conquérir une réputation telle que, dix ans plus tard, en 1767, des offres brillantes l'appelèrent à diriger à Moscou, en Russie, la Maison des enfants trouvés. Il venait de publier *Dissertatio epidemiæ Viennæ observatæ febris catarrhalis anni* 1762 *et dyssenteriæ anni* 1763. Vienne, 1766; gr. in-8°. Dès son arrivée à Moscou, il appela l'attention sur lui en propageant dans cette ville la pratique des inoculations varioliques comme méthode préventive contre la variole : on sait que cette méthode, due au médecin anglais Sutton, avait été introduite à la cour de Catherine II par le docteur Dimsdale. En 1771 éclata la peste de Moscou, qui fit, dit-on, plus de cent mille victimes. Là encore Ch. de Mertens se signala par son zèle, son dévouement et sa science : il parvint à préserver complètement de la contagion l'établissement qu'il dirigeait; aussi ses avis furent-ils des plus écoutés au sein de la commission de l'épidémie qui avait été instituée et dont il faisait partie. Il y rencontra cependant des contradicteurs, et les attaques et les allégations mensongères dont il fut l'objet de la part du docteur Samoïlowitz, chirurgien major du Sénat de Moscou, ne furent pas étrangères à la résolution qu'il prit l'année suivante de retourner à Vienne. D'un autre côté, il se trouva engagé dans une querelle entre le bas peuple et l'archevêque de Moscou à propos de la défense faite par ce dernier de communier sous la seule espèce du vin. Rendu responsable de cette défense, il vit sa position devenir assez difficile : l'archevêque avait failli être mis en pièces par la populace et lui-même avait été forcé de se réfugier dans une maison de campagne qu'il possédait à quelques lieues de la ville. De retour à Vienne, Ch. de Mertens retrouva rapidement, malgré cinq années d'absence, toute la vogue que lui avait value l'étendue de ses connaissances. Dès l'année 1773, l'impératrice Marie-Thérèse lui octroya des titres de noblesse, en récompense des services qu'il avait rendus; en 1787, l'empereur Joseph II l'éleva au rang de chevalier. Ses armes portaient *un griffon d'or dressé à droite sur champ d'azur avec fasce d'argent sur le tout; sur l'écu deux heaumes couronnés d'or, affrontés; le griffon d'or tourné à gauche sert de cimier au casque de droite; le casque de gauche est surmonté de trois plumes d'autruche, une bleue entre deux plumes d'or; les lambrequins sont bleus relevés d'or.*

La réputation de Ch. de Mertens s'était encore accrue à la suite de la publication d'un important ouvrage en deux volumes : *Observationes medicæ de febribus putridis, de peste, nonnullisque aliis morbis*. Vienne, 1778; in-8°. — *Observationes... tomus secundus*. Vienne, 1784. Cet ouvrage fut traduit deux fois en allemand : 1. *Beobachtungen der faulen Fieber, der Pest und einiger anderer Krankheiten*. Aus den Lateinischen, mit Anmerkungen. Goettingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1779; in-8°. Le traducteur, non désigné, fut L.-F.-B. Lentin. — 2. *Practische Bemerkungen über*

verschiedene Volkskrankheiten. Aus den Lateinischen. Leipzig, 1785. Lui-même traduisit son ouvrage en français et le fit paraître sous le titre de : *Traité de la peste, contenant l'histoire de celle qui a régné en* 1771. Vienne (et Strasbourg et Paris?), Sommer, 1784. Le *Traité de la peste* de Mertens est une des meilleures monographies qui aient paru sur cette maladie. L'auteur a su en exclure toute hypothèse et s'en tenir à la simple exposition des faits. Dans le premier volume de l'édition latine, il décrit d'abord les maladies épidémiques qui ont précédé la peste de Moscou, puis cette peste elle-même; le second volume traite de diverses maladies épidémiques ou autres observées à Vienne. A l'édition française sont jointes une instruction sur la conduite à tenir en cas d'épidémie et quelques pièces justificatives pour réfuter les allégations du docteur Samoïlowitz.

Ch. de Mertens était membre de nombreuses sociétés savantes d'Autriche, d'Allemagne et de France. Il mourut à Vienne le 26 septembre 1788.

Il avait épousé Catherine von Humburg (1745-1808), dont il eut onze enfants : Sophie (1769-1836), qui épousa Ignace, comte Chorinsky, conseiller privé et ministre d'Etat (1770-1823); Julie (1771-1808), épouse du général-major Antoine von Lanfrey (1752-1826); Pierre (1773-1828), vice-président de chambre; Henriette (1774-1820), épouse de Jean von Cinti; Joseph (1775-1805), ingénieur; Charles (1777-1824), officier distingué, père du feld-maréchal von Mertens, qui occupa les plus hautes positions dans l'armée autrichienne; Louis (1779-1823) et Demeter (1780-1840), conseillers auliques; ce dernier fut le père de Louis von Mertens, le poète bien connu; Clémentine (1783-18..?), épouse du conseiller à la cour de cassation Jean von Aichen; enfin, deux autres filles mortes en bas âge. Plusieurs descendants de Ch. de Mertens vivent encore aujourd'hui à Vienne.

Dr Victor Jacques.

Biographisches Lexikon des Kaizerthums Oesterreich, von Dr Constant von Wurzbach, t. 16. — J.-G. Mensel, *Lexikon der von Jahre* 1750 *bis* 1800 *verstorbenen teuschen Schriftsteller* (Leipzig, 1806), t. IX, p. 93. — Dr J.-F.-C. Hecker, *Geschichte der neueren Heilkunde* (Berlin, Euslin, 1839), p. 557 et 596. - *La France littéraire*, par J.-M. Quérard (Paris, 1834), t. VI. *Biographie universelle ancienne et moderne de Michaud*, supplément, t. 73. — *Dictionnaire* de Larousse, v° *Mertens*. — *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales* de Dechambre, t. VII, v° *Mertens*.

MERTENS (*Henri-François*), bibliothécaire, historien, né à Anvers, le 6 août 1796, mort dans sa ville natale, le 19 juin 1867. Se croyant des dispositions pour la peinture, il fréquenta d'abord les cours de l'Académie d'Anvers, sous la direction de Guillaume Herreyns. Ce fut dans l'atelier de ce maître qu'il rencontra Jean-François Willems, le père du mouvement flamand; une conformité de goûts et d'idées les fit bientôt se lier d'une étroite amitié, et Mertens abandonna la carrière des arts pour celle des lettres. Sur la demande de Willems, il transcrivit quelques poèmes flamands du moyen âge, qui furent publiés depuis. En 1834, il fut nommé professeur de sciences commerciales à l'athénée, en même temps que bibliothécaire de la ville. Il entreprit aussitôt le classement et l'inventaire de la bibliothèque, et fit paraître, en 1843, le premier volume d'un catalogue général méthodique; le second volume, paru en 1846, est précédé d'une notice historique sur la formation et le développement du dépôt, dont l'origine ne remonte pas au delà du commencement du XVIIe siècle. Mertens, qui était pénétré des devoirs d'un bon bibliothécaire, ne refusait jamais son aide aux travailleurs : « Aussi modeste que bienveillant », dit J.-B. van Mol, « *le père* Mertens était la providence des jeunes littérateurs; il leur accordait son appui et ses conseils ». C'est ainsi qu'il aida Conscience et Théodore van Ryswyck à publier leurs premières œuvres. Outre son catalogue, Mertens publia, de 1839 à 1850, de nombreux travaux dans des revues belges et hollandaises. Il rassemblait aussi les matériaux d'une histoire d'Anvers, qui parut, de 1845 à 1853, sous son nom et celui de son ami Louis Torfs,

qu'il s'était associé pour la rédaction de son travail. « C'est dans cet ouvrage, « aussi original dans sa conception que « remarquable dans sa forme », dit L. Jottrand, « que nous pouvons trou- « ver, sans peine et sans effort, les ren- « seignements les plus détaillés sur « notre histoire générale du XIVe au « XVIe et à la fin du XVIIIe siècle ; par « exemple, les grandes époques de nos « tribuns flamands, de nos troubles re- « ligieux, de notre résistance à la domi- « nation française... A une inépuisable « abondance de faits et de documents « irréfragables, les auteurs ont joint une « peinture profondément étudiée des « mœurs nationales, non dans quelques « classes seulement, mais dans tout le « peuple. La moitié du mérite d'un pa- « reil ouvrage, revenant à Mertens, « suffit déjà pour le mettre au rang des « hommes remarquables de tous les « pays ». Il faut atténuer un peu cet éloge, car si l'ouvrage est remarquable par son exactitude, il laisse cependant à désirer sous le rapport de la méthode. Mertens édita à la même époque, avec le concours d'Ernest Buschmann, professeur d'histoire à l'Académie royale des beaux-arts, les *Annales antverpienses* du bollandiste Daniel Papenbroeck. On sut reconnaître officiellement son mérite; en 1856, il fut nommé chevalier de l'ordre de Léopold, et, quelque temps après, chevalier du Lion néerlandais. Président de la société de rhétorique *l'Olyftak*, il fut aussi secrétaire de la commission des écoles communales, membre de la commission officielle flamande de 1856, et président de la commission de surveillance de la bibliothèque populaire communale. Après sa mort, un buste en marbre, dû au ciseau de Michel Breuer, et exécuté aux frais de la ville, fut placé, le 7 novembre 1867, dans la bibliothèque publique d'Anvers. Enfin, le 26 décembre 1869, on inaugura, au cimetière du Kiel, un monument funèbre exécuté par l'architecte Léonard Blomme.

Voici la liste des principales œuvres de Mertens : 1. *Een cluyte van Playerwater, tafelspel, uitgegeven volgens een handschrift van de XVe eeuw uit de archiven der Academie van Antwerpen.* Anvers, 1838 ; in-8°. — 2. *Bibliotheca antverpiensis. Catalogue méthodique de la bibliothèque publique d'Anvers.* Anvers, Vve De La Croix, 1843-1846; in-8°. 2 vol. Des suppléments ont paru en 1852, 1860 et 1873; ce dernier a été publié par P. Génard, le successeur de Mertens. — 3. *Geschiedenis van Antwerpen sedert de stichting der stad tot onze tyden, uitgegeven door de rederykkamer de Olyftak*, Anvers, J.-P. van Dieren et Cie, 1845-1854; in-8°, 8 vol. En collaboration avec L. Torfs. — 4. *Annales antverpienses ab urbe condita ad annum M. DCC. Collecti ex ipsius civitatis monumentis publicis privatisque latinæ ac patriæ linguæ iisque fere manu exaratis, auctore Daniel Papebrochio, S. J. Ad. cod. ms. ex bibl. regia quæ vulgo Burgundica vocatur, ediderunt F.-H. Mertens et E. Buschmann.* Anvers, J.-E. Buschmann, 1845-1848; in-8°, 5 vol. — 5. *Beknopt overzicht van den koophandel en nyverheid der stad Antwerpen sedert* 1830. Anvers, Van Merlen, 1850; in-8°. En collaboration avec L. Torfs. — 6. *Oudste rekening der stad Antwerpen* (1324). Utrecht, Kemink et fils, 1857; in-8°. Extrait du *Codex diplomaticus neerlandicus* publié par *l'Historisch genootschap* d'Utrecht (2e série, t. IV). — 7. *Notice des peintures murales exécutées à la chambre de commerce d'Anvers par G. Guffens et J. Swerts.* Anvers, J.-B. van Mol-van Loy, 1858; in-8°. — 8. *Rekening der stad Lier over de zes eerste maanden des jaers* 1377. Utrecht, Kemink et fils, 1860; in-8°. — 9. *Rekening der stad Lier over de drie laatste maanden van* 1394. Utrecht, Kemink et fils, 1860; in-8°. Ces deux opuscules sont extraits, comme le n° 6, du *Codex diplomaticus neerlandicus.* — 10. *De kroft van Ste-Walburgis te Antwerpen.* Anvers, J.-E. Buschmann, 1863; in-8°, avec un supplément paru en 1864. — 11. *Album historique de la ville d'Anvers. Collection de vues et de monuments des temps passés, dessins d'après nature et gravés sur cuivre par J. Linnig, avec notices historiques.* Anvers, J.-E.

Buschmann, 1868; in-8°. L'ouvrage a été également publié en flamand sous le titre d'*Historisch album der stad Antwerpen*. Parmi les revues auxquelles Mertens a collaboré, il faut citer le *Belgisch museum*, *de Noordstaar*, *de Eendragt*, *Kunst- en letterblad*, *Bulletin* et *Annales de l'Académie d'archéologie*, etc.

Paul Bergmans.

Le Bibliophile belge, t. II (1867), p. 301-306 (notice de P. Génard). — *Bibliotheca antverpiensis*, 3e supplément (1873), p. I-V (notice de P. Génard). — J.-B. van Mol, *Les Elus d'Anvers* (1889), p. 272-273, avec portrait. — J.-G. Frederiks et F.-J. Vanden Branden, *Biographisch woordenboek der Noord- en Zuidnederlandsche letterkunde* (2e éd.), p. 510-514. — *Bibliographie nationale*, t. II, p. 662-663.

MERTENS (*Jean*), peintre et sculpteur anversois, mort vers 1509. Jean Mertens, fils de Gilles Mertens, *plattynmaeker*, c'est-à-dire fabricant de souliers à la poulaine, et d'Elisabeth Devos, fut admis dans la gilde de Saint-Luc de sa ville natale en 1473, en qualité de sculpteur. Il fut doyen de cette corporation en 1478, 1481 et 1487, et il y fit recevoir comme étant ses apprentis : en 1484, Heynkyn ou Jean van Wouwe et, en 1487, Antoine Vermelen. Il eut un frère du nom de Walter, qui lui donna, le 16 mars 1490-1497, une procuration générale afin de gérer ses intérêts, et un fils appelé *Hennen* ou Jean, qui entra, comme apprenti peintre, en 1505, chez Jennin van Henegouwe ou de Hainaut, le même, selon l'opinion adoptée presque sans conteste, que Gossart ou Mabuse. Ce second Jean Mertens fut, à son tour, reçu franc-maître dans la gilde de Saint-Luc en 1509. Le père habitait à Anvers la maison *den Gulden Werelt* (*le Monde d'Or*), à l'endroit dit *Coppenhole*, près de la chapelle de Saint-Josse, maison qui lui avait été cédée, le 3 janvier 1476-1477, par Jean, fils de Corneille. Il est encore mentionné, à la date du 7 juin 1491, comme tuteur de Jean de Manieren, fils du peintre André van Manieren, de Bruxelles.

Mertens est habituellement qualifié de sculpteur et, en cette qualité, il travailla fréquemment pour l'église de Léau, au nom de laquelle on lui paya, en 1480, en 1483 et en 1485, différentes sommes pour avoir exécuté un crucifix, et, en janvier 1486, 8 florins de Rhin pour la sculpture d'un saint Michel. Mais la seule œuvre authentique que l'on ait conservée de lui est un tableau placé dans le même édifice, où il orne actuellement la salle des fonts baptismaux, à droite des nefs, près du grand portail. Au-dessus d'un petit monument sépulcral où est représenté le Christ mort, s'élève un dais orné de panneaux, où l'on voit un *Ange et des Vierges allant visiter le tombeau du Sauveur*. Longtemps attribuées par la tradition à Jean van Eyck, ces peintures ont été restituées par Mr Piot, d'après les comptes de l'église, à maître Jean Mertens. Leur principal mérite est de reproduire, dans les fonds, des paysages où se dessinent, d'une façon reconnaissable, les tours de localités voisines, telles que Saint-Trond et Cortenbosch. Elles datent de 1491-1492. De 1479 à 1488 et en 1490-1491 Mertens avait encore exécuté des peinture dans cette église.

Alphonse Wauters.

Alphonse Wauters, *Quelques peintres peu connus de la fin du* XVe *siècle*. — Piot, *Notice sur Léau*, dans la *Revue d'histoire et d'archéologie*, t. II. — *Les Liggeren de la gilde de Saint-Luc d'Anvers*, t. I. — Nagler, dans la 1re édition de son *Kunstler Lexicon*, dit quelques mots de Mertens.

MERTENS (*Jérôme*), homme de guerre, né à Bruxelles, le 10 juin 1784, et mort dans cette ville, le 6 septembre 1857. Il entra au service de la France le 8 janvier 1805, au 3e régiment de chasseurs à cheval de la garde impériale et, avec ce corps, concourut à toutes les campagnes de 1806 à 1808, en Prusse. En 1806, il se trouvait à l'armée d'Italie; en 1807, en Poméranie, et coopérait, le 17 août, à la prise de Stralsund. Le 17 avril précédent, il avait posé un acte des plus valeureux : faisant partie d'un détachement de cinquante hommes, il était tombé le premier sur une compagnie de cannoniers suédois, soutenue par deux détachements de dragons et de hussards, et, avec ses camarades, était parvenu à les faire prisonniers, et à capturer en même

temps deux canons et leurs caissons.

Passé, le 11 octobre 1808, aux chasseurs de la garde, il fit la campagne de 1809, assistant aux engagements d'Essling et à la défaite des Autrichiens à Wagram; se distinguant dans la poursuite contre ceux-ci et les harcelant jusqu'à Brendnitz. Après avoir séjourné à Paris en 1810 et en 1811, Mertens fit, en 1812, la campagne de Russie où Vilna, Smolensk, Valentina et la Moskowa furent témoins de sa bravoure; il se maintint en Saxe après le passage de la Berezina. Il se trouvait à Lutzen, à Bautzen, à Dresde, à Leipzig. Après la défaite de Van Damme à Culm, Mertens vint en Belgique sous le général Maison; il fut nommé sous-lieutenant, le 27 février 1813, après sept campagnes meurtrières. Blessé de deux coups de sabre sous les murs de Tournai, il obtint pour récompense, le 1er juin 1814 le grade de capitaine au 3e régiment de chasseurs à cheval. Après avoir assisté à la campagne de cette année, en France, et y avoir reçu une nouvelle blessure, il obtint sa démission honorable le 30 septembre 1814; il obtint, le 11 octobre suivant, la croix de chevalier de la Légion d'honneur, en récompense de la valeur qu'il avait déployée dans la journée du 31 mars précédent.

Admis dans l'armée des Pays-Bas, le 9 décembre 1814, au régiment de chevau-légers n° 5, Mertens assista à la bataille de Waterloo où, derechef, il se fit remarquer par son audace, ce qui lui mérita la croix de l'ordre militaire de Guillaume. Promu major au régiment de dragons n° 4, le 16 avril 1830, il quitta l'armée néerlandaise, et, le 31 octobre suivant, fut admis au service de la Belgique, avec le grade de colonel commandant le 2e régiment de lanciers. Après avoir participé aux campagnes de 1830 à 1833, Mertens commanda successivement les provinces de Liège et de Namur. Le 15 décembre 1833, il reçut la croix de chevalier de l'ordre de Léopold.

C'est Mertens qui, en présence de l'escadron sous ses ordres, près de Bruxelles, en septembre 1830, déclara au prince Frédéric qu'il ne tirerait pas l'épée contre ses concitoyens. Pour reconnaître son attitude patriotique et correcte en cette circonstance, il fut décoré de la croix de Fer le 2 avril 1835.

Après avoir été élevé, le 20 mai 1845, au rang de général-major, Mertens obtint sa pension le 15 août 1847, et le roi, voulant lui donner une marque particulière de sa satisfaction, le créa officier de l'ordre de Léopold, le 28 juillet 1849.

Général Frederic Bernaert.

La matricule des officiers. — *Annuaire militaire* de 1858. — De La Royere, *le Pantheon militaire*, 1880.

MESDAGH (*Adrien*), écrivain ecclésiastique, né à Furnes, décédé à Bruges le 5 décembre 1630. Il était sous-prieur de l'abbaye des Dunes à Bruges et y professait la théologie morale. On a de lui les traités suivants : 1. *De sacramentis in genere et specie* (hors le mariage). — 2. *De internis actibus religionis, devotione et oratione præsertim horis canonicis*. — 3. Une chronique du monastère des Dunes que Henriquez a insérée presque tout entière dans son *Desertum dunense* et dans son *Fasciculus sanctorum ordinis Cisterciensis*. Les manuscrits des deux premiers ouvrages de Mesdagh furent écrits sous sa dictée par le P. de Visch qui était son élève (*Hæc opera... ex ore illius, calamo excepi*). Le P. De Visch vante l'éloquence de son maître, sa science historique et théologique. Les manuscrits dont nous venons de parler sont conservés à la bibliothèque du séminaire de Bruges. Ils y furent transportés lors de la destruction de l'abbaye des Dunes.

A. Breckman.

Paquot, *Mémoires*, t. V, p. 361. — *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale*, t. IV, p. 101. — De Visch, *Bibl. script. ord. Cisterc.*, p. 5.

MESEMACRE (*Joseph-Henri-Louis* **DE**). Voir DE MESEMACRE.

MESMAKER (*Jean* **DE**), architecte-sculpteur, travailla à Bruxelles dans la seconde moitié du xve siècle. C'était un artiste d'un sérieux talent. Le 30 juil-

let 1483 il s'engagea, conjointement avec un autre sculpteur bruxellois, Jean van Everghem, à exécuter un jubé en pierre pour l'église Notre-Dame, à Calais. Cet important travail comprenait cinq travées et une chaire à prêcher. Il devait être orné de niches renfermant les statues du Christ et des Apôtres. Le prix en était de 200 livres de Flandre. Ce jubé ne fut entièrement terminé qu'en 1486. Vers la fin de 1483, Jean de Mesmaker fut appelé au poste de maître juré des maçonneries de la ville de Louvain. Il se fixa, avec sa femme, dans cette commune et y fut admis à la bourgeoisie (*Ingeseten porter ende gesworen werckman*). L'autorité communale lui fit offrir, comme don de joyeuse entrée, trois mesures (*stoopen*) de vin du Rhin. Comme maître ouvrier il remplaça le grand architecte Mathieu de Layens, qui venait de mourir. Jean de Mesmaker continua la construction du local appelé *la Table-Ronde*, commencé par son prédécesseur, et l'acheva. C'était un monument remarquable, élevé sur la Grand'Place à Louvain. Il servait de local aux gildes et aux chambres de rhétorique. La façade était ornée de niches renfermant des statues exécutées par Henri Keldermans, Jean Maes, Evrard Vander Borch et Othon Vande Putte. Cette superbe construction a malheureusement été démolie en 1817. Notre artiste continua également la construction de la collégiale de Saint-Pierre de Louvain, que de Layens n'avait pu terminer, et restaura, en 1488, l'hôtel de la Monnaie de la même ville. En 1485, de Mesmaker fut chargé de la restauration de la nef septentrionale de l'église Saint-Jacques, à Louvain. Le conseil de fabrique lui alloua pour la direction de cette besogne une somme mensuelle de 24 sols. Dans l'exécution de ce travail difficile il avait donné des preuves de grande habileté. Appréciant le talent de l'artiste, le conseil de fabrique de la même église lui confia, en 1488, la construction d'une nouvelle chapelle dédiée à la Sainte-Croix. Il fournit non seulement le plan, mais toutes les épures pour cet édifice. L'adjudication des travaux eut lieu chez l'artiste, en présence du curé de la paroisse et de deux marguilliers. François de Coninck, de Bruxelles, fut déclaré adjudicataire. L'épouse de Mesmaker offrit à la réunion du pain et de la bière, dont coût 2 sols. L'artiste mourut avant l'achèvement de la construction. A cette époque une terrible peste décimait notre population. Il est possible, probable même, que l'architecte succomba à la contagion. Le 9 juillet 1489, la fabrique de l'église paya à sa veuve 6 florins du Rhin pour la confection du plan de l'oratoire de la Sainte-Croix et d'autres travaux. Le 20 août suivant, de Mesmaker fut remplacé par Henri van Everghem qui prit également les fonctions de maître ouvrier des maçonneries de la ville de Louvain. L'oratoire de la Sainte-Croix de l'église Saint-Jacques, qui ne fut achevé qu'en 1490, existe encore. Bâti en hors-d'œuvre, contre le transept méridional du temple, il est d'un bel élancement et d'un aspect agréable. Cette construction donne droit à l'artiste à une mention dans l'histoire de l'architecture en Belgique.

Ed. van Even.

Comptes de la ville de Louvain de 1484-1489. - Comptes de l'église de St-Jacques, à Louvain, de la même époque. — Ed. van Even, *Louvain dans le passé et dans le présent* (Louvain, 1895).

MESSAUS (*Guillaume*), compositeur de musique de la première moitié du XVIIe siècle. Uniquement connu jusqu'ici par quelques compositions disséminées dans des recueils et par une série de motets, cet artiste flamand n'a jamais fait l'objet d'aucune notice biographique. Fétis, Vander Straeten et Pougin consacrèrent quelques lignes à un Georges Messaus qui n'a jamais existé : le compositeur visé par ces écrivains n'est autre que celui dont nous présentons ici la biographie, basée sur des recherches de première main que nous avons été heureux de voir couronnées de succès. Guillaume Messaus est né à Anvers et y fut baptisé le 2 juillet 1589, dans l'église Notre-Dame. Il était fils de Nicolas Messaus, doyen du métier des boulangers (1561 † 1627) et de Marguerite Aerts († 1622), qui furent inhumés dans

l'église de l'abbaye de Saint-Michel, de l'ordre de Prémontré, à Anvers. En 1610, à vingt et un ans, le futur compositeur exerçait les fonctions de sacristain de l'église Saint-Georges, dans la même ville. En 1618, il épousa Madeleine de Mazareth. Peu après, il fut nommé maître de chant à l'église Sainte-Walburge, de sa ville natale. La patience ne semble pas avoir été sa vertu dominante. Qu'on en juge! Il était d'usage, à Sainte-Walburge, de chanter, pour les enfants décédés, une messe *de Angelis* en musique. Or, un jour, en 1620, le père d'un enfant qui venait de mourir désira faire chanter une messe *de Requiem* en chant grégorien. Messaus ne voulant à aucun prix obtempérer à ce désir, l'intéressé s'adressa au chapitre de Notre-Dame, qui ordonna à Messaus de le satisfaire. Le maître de chant refusa net. Alors, le chapitre envoya à Sainte-Walburge, le 4 septembre, jour fixé pour le service, les chantres de la cathédrale, avec le prêtre Adrien Hercq, pour les diriger. Mais Guillaume Messaus veillait. Au jubé, avec les chantres de sa maîtrise, de pied ferme, il attendait les intrus. Au moment où le service allait commencer, au moment où l'abbé Hercq levait le bras pour diriger ses hommes, Messaus, par un coup bien appliqué, le rabaissa. Plusieurs fois, le prêtre le releva pour faire entonner le *Kyrie eleison*, mais chaque fois Messaus le frappa rudement. Comme l'abbé Hercq, très patient, ne se décourageait pas, le maître de chant, furieux, saisit un pupitre et en frappa le prêtre jusqu'au sang. Puis, rejetant le pupitre, il se mit à injurier l'abbé, à l'accabler de coups de poing sur les bras et à lui lancer des coups de pied dans le bas-ventre. Malgré tout cela, le prêtre se mit encore une fois en devoir de diriger ses chantres. Voyant qu'il n'obtiendrait rien par la force, Messaus rangea ses hommes dans un coin du jubé et, au moment où l'abbé Hercq entama le *Kyrie* de la messe *de Requiem*, en plain chant, Messaus fit chanter à pleines voix celui de la messe *de Angelis* en musique figurée. Cette cacophonie sans nom dura, disent les documents, jusqu'à la fin du service. Immédiatement après « ces « grands troubles et scandales », le chapitre de Notre-Dame suspendit Guillaume Messaus de ses fonctions. Le maître de chant ne tint aucun compte de cette décision. Il reparut au jubé de Sainte-Walburge le 15 septembre, mais, le 2 octobre, le chapitre renouvela la suspension sous peine d'emprisonnement, *sub pœna carceris*. Nous ne savons pas quand la mesure de rigueur prise par le chapitre fut levée, mais nous savons cependant que Messaus fut réintégré dans ses fonctions et qu'il resta maître de chant jusqu'à sa mort. En 1630, les administrateurs de la chapelle du Saint-Sacrement, à l'église Sainte-Walburge, autorisèrent Messaus à diriger tous les jeudis la messe et le salut en musique, mais sans rétribution, ainsi qu'il l'avait toujours fait « par dévotion ». L'épouse de l'artiste mourut après lui avoir donné, de 1619 à 1628, trois fils et une fille, mais trois de ces enfants, dont deux jumeaux, étaient morts en bas âge. Le 23 septembre 1639, le maître de chant épousa en secondes noces Claire Loycx, dont il n'eut pas d'enfants. Messaus mourut le 8 mars 1640, sept mois et quelques jours seulement après cette seconde alliance. Il était à peine âgé de cinquante ans et huit mois. Son état de biens, dressé le 20 juin de la même année, est intéressant. On y voit que Guillaume Messaus, dit le Jeune, son fils, hérita, entre autres, d'une collection de musique; qu'il en vendit une petite partie à l'église Sainte-Walburge, pour la somme de 15 florins 10 sous; que l'autre partie, beaucoup plus importante, parmi laquelle figurait une messe intitulée *Victorius Fernandus* (?), ne fut mentionnée dans l'inventaire que pour mémoire, attendu, dirent les deux oncles du jeune Guillaume, ses tuteurs, qu'elle valait une somme considérable et qu'elle devait être prisée et estimée par des personnes compétentes; qu'il y avait aussi à la maison mortuaire un clavecin valant environ 20 florins; qu'on dut prélever sur le total de la succession 15 flo-

rins pour un trimestre des gages dus aux chantres de Sainte-Walburge, sur la somme payée, par anticipation, au maître de chant. Dans ces fonctions, Messaus eut pour successeur Jacques Servaes, chanoine et ancien chantre de l'église Saint-Germain, à Tirlemont, qui mourut la même année. Guillaume Messaus fut un compositeur de grand talent. Son nom peut être inscrit, ainsi que nous l'avons fait dans notre ouvrage sur la musique d'église, à côté de ceux des rares artistes de valeur que les Pays-Bas espagnols comptèrent, dans ce genre de musique, au XVIIe siècle, époque où notre école était déjà en décadence. Il peut être mis à côté de ceux de Deschamps, Dromal, Henri Dumont, Emelin, Géry de Ghersem, Herman Hollanders, Loisel, Nervius, Mathieu Pothier et Richard. L'artiste ne semble pas avoir été pressé de faire imprimer ses œuvres. Il avait quarante ans quand il autorisa le célèbre typographe musical Pierre Phalèse, son compatriote, à insérer quelques-uns de ses motets et des noëls flamands dans le recueil : *Laudes Vespertinæ B. Mariæ Virginis. Item, Hymnus Venerabilis Sacramenti, et Hymni sive Cantiones Natalitiæ IIII, V et VI vocum*, publié à Anvers en 1629. Là, les compositions de Messaus figurent avec honneur entre celles des meilleurs artistes de l'époque : des Pevernage, Buol, Verdonck et Munincx ; de l'Italien Viadana et de l'Anglais Peter Philips. En 1634, Messaus donna aux héritiers de Pierre Phalèse, pour le *Pratrum Musicum variis Cantionum Sacrarum Flosculis consitum I, II, III et IV vocum*, deux motets : *Beata Regina*, à trois voix d'homme (deux ténors et basse) et *O quam suaviter*, à trois voix de dessus ou trois ténors en écho. Ce n'est qu'en 1635 qu'il résolut de publier une collection de ses œuvres. Celle-ci vit également le jour chez les héritiers Phalèse et fut dédiée par le compositeur à son protecteur Claude de Hennin, seigneur de Corionville, musicien amateur distingué, qui, après avoir épousé une demoiselle d'Anvers, résidait dans cette ville. Cette collection comprend vingt-sept motets à huit voix pour les principales fêtes de l'année, une messe à deux voix et orgue et un canon à neuf voix, accompagné d'une basse en pédale, pour cloches, basson ou autres instruments ; elle est intitulée : *Cantiones sacræ præcipuis anni festis accommodatæ, octo vocum, cum Missa Maiali à II, tam vocibus quam instrumentis, cum basso continuo ad organum, auctore Guilielmo Messaus, phonasco ecclesiæ parochialis S. Walburgis*. Le maître de chant composa aussi des chansons profanes. Dans la cinquième édition, de 1636, du *Livre septième des Chansons vulgaires de diverses autheurs, à quatre parties, convenables et utiles à la jeunesse, toutes mises en ordre selon leurs tons, de nouveau reveu, et corrigé avec des nouvelles Chansons. Avec une briève facile Instruction pour bien apprendre la Musicque*, dont les quatre autres éditions avaient paru, en 1560, 1570, 1597 et 1613, les héritiers de P. Phalèse publièrent, à côté de chansons espagnoles, flamandes, françaises et italiennes d'Abran, Belle, Jacques van Berchem, Clemens non Papa, Crecquillon, Donato, Lupus Episcopius, Noë Faignient, Jacques le Fèvre *alias* Smidt, Godart, Gombert, Lupus Hellinck, Petit-Jean de Lattre et Rogier, trois chansons flamandes de Messaus, intitulées : *Een bier, een bieren broyken; Een meisken eens; Gevare hoe staet u vlas*. Les compositions de Guillaume Messaus étaient très estimées et se répandirent à l'étranger. Nous en voyons la preuve dans le fait qu'elles se trouvaient même dans la bibliothèque musicale formée dans le palais de Lisbonne par le roi Jean IV de Portugal.

Alphonse Goovaerts.

État civil d'Anvers. Anciens registres paroissiaux de Notre-Dame, de Notre-Dame-Nord et de Sainte-Walburge. — Archives de la ville d'Anvers. Chambre pupillaire et manuscrits de Burbure. — Archives de la cathédrale d'Anvers. — Archives de l'église Saint-Paul. Fonds de l'ancienne église Sainte-Walburge. — Becker, *Die Tonwerke des XVI. und XVII. Jahrhunderts*, p. 226. — Eitner, *Bibliographie der Musik-Sammelwerke des XVI. und XVII. Jahrhunderts*, p. 280 et 720. — Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2e éd., t. VI, p. 407. Goovaerts, *Notice biographique et bibliographique sur Pierre Phalèse*, p. 68, 73 et 74. — Goovaerts, *La Musique d'église*, p. 49. — Goovaerts, *De Kerkmu-*

ziek, p. 49. — Goovaerts, *Histoire et bibliographie de la typographie musicale dans les Pays-Bas*, p. 348, 360 et 362. — Pougin, Supplément et complément à la *Biographie universelle des musiciens*, t. II, p. 214. — Vander Straeten, *La Musique aux Pays-Bas avant le XIXe siècle*, t. I, p. 103. — *Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers*, t. IV, p. 119.

MESSEMACKERS (*Henri*), compositeur de musique, né à Venloo, le 5 novembre 1778, mort à Schaerbeek (Bruxelles), le 25 décembre 1864. Il reçut les premières leçons de musique de son père, puis se perfectionna lui-même dans l'étude du piano, qu'il enseignait déjà à l'âge de seize ans. Appelé en Belgique par le baron d'Hooghvorst, il y resta définitivement et se livra à l'enseignement jusqu'à la fin de sa vie. En 1821, il écrivit, sur un livret du baron de Reiffenberg, un opéra en trois actes : *la Toison d'or ou Philippe de Bourgogne*, qui fut joué à Bruxelles le 3 janvier 1822 ; il donna ensuite un opéra-comique en un acte : *les Deux pièces nouvelles*. Outre de nombreuses fantaisies et airs variés pour son instrument, Messemackers a écrit des sonates pour violon et piano, ainsi que trois quatuors pour deux violons, alto et basse. Son fils Louis, né à Bruxelles le 30 août 1809, suivit la même carrière que son père ; fixé à Paris, il y fut professeur de piano et y fit paraître de nombreuses compositions, œuvres de virtuosité, sans valeur intrinsèque.

Paul Bergmans.

F.-J. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2e éd., t. VI. Paris, 1864, p. 107-108. — Renseignements particuliers.

MESSINES (*Guillaume* **DE**). Voir GUILLAUME DE MESSINES.

MET DE BLES. Voir BLES (*Henri*).

METDEPENNINGEN (*Hippolyte-Désiré*), avocat, homme politique, né à Gand le 21 mars 1799 et y décédé le 6 octobre 1881. Après avoir fait de brillantes études, il obtint le 18 juin 1818, âgé de dix-neuf ans à peine, le diplôme de docteur en droit. Metdepenningen était le premier étudiant de l'université de Gand, à qui ce grade fut conféré ; l'événement fut officiellement fêté dans cette ville. Entré au barreau, Metdepenningen parvint en quelques années à y marquer sa place au premier rang. Il y a peu d'affaires importantes traitées pendant soixante-trois années devant les tribunaux des Flandres, dans lesquelles l'éminent avocat ne soit intervenu ou par sa parole puissante ou par ses avis toujours sagement motivés. Jurisconsulte profond, praticien habile, Metdepenningen développait avec une magistrale ampleur les principes de droit et les questions de fait. « Son éloquence », dit M. le procureur général Lameere, « d'une simplicité antique, « avait, quand elle se déployait, quelque « chose du type grec qui se retrouvait « dans son beau visage, et sa parole « forte et sincère remuait les jurés et « les juges, comme elle transportait les « assemblées ». Il fut élu bâtonnier de l'ordre à diverses reprises, recueillant l'unanimité presque des voix de ses confrères. En politique, son action pour avoir été occulte n'en fut pas moins puissante. Vénérable de la loge maçonnique en 1830, Metdepenningen devint le chef du parti orangiste à Gand et se montra un ennemi des plus opiniâtres de l'indépendance belge. Pendant de longues années, il fit, par la plume et par la parole, une guerre acharnée au nouvel Etat. Ses sympathies ouvertes pour la Hollande le tinrent éloigné de tout mandat politique ; il n'occupa qu'un siège de conseiller communal dans sa ville natale depuis 1830 à 1848. Il fut néanmoins l'ame du parti libéral à Gand pendant plus de cinquante ans, et son influence sur les événements politiques de la Belgique, quoique cachée, fut des plus considérables. Avec le temps, de guerre lasse, Metdepenningen s'était incliné devant le fait accompli et s'était résigné à l'idée de la Belgique indépendante, séparée de la Hollande. Quand il mourut, le roi des Belges lui avait conféré le grade de commandeur de son ordre. Le jurisconsulte était, en outre, décoré de la croix du Lion néerlandais. Le 20 juin 1886, les corps des francs-maçons belges, néerlandais et français, ainsi que les amis du célèbre avocat, érigèrent à Metdepen-

ningen une statue dans le square du Palais de justice à Gand. Cet événement fut l'objet de vives polémiques dans la presse.

Metdepenningen laisse plusieurs mémoires manuscrits sur des questions juridiques, ainsi qu'une dissertation qui a été imprimée sous ce titre : *Dissertatio inauguralis juridica de agnoscendis naturalibus liberis secundum jus civile hodiernum*. Gand, J.-N. Houdin, 1818; in-4°. Il existe, en outre, une consultation signée de Metdepenningen et d'autres avocats et imprimée sans nom d'imprimeur. Gand, 1834; in-8°.

L. Tierenteyn.

Discours de rentrée de M. le procureur général Lameere, *Belgique judiciaire*, année 1881, col. 1487-1488. — Registres de l'état civil à Gand. — *Gazette van Gent*, année 1818, 19 juin. — *Bien public*, années 1881, 7 octobre; 1886, 21 juin. — *Flamure liberale*, mêmes dates. — *Journal de Gand*, mêmes dates. — Picard et Larcier, *Bibliographie du Droit belge*, p. 538.

METEREN (*Emmanuel* **VAN**), né à Anvers, le 9 juillet 1535, mort à Londres, le 13 avril 1612. Son père, Jacques-Corneille, de Bréda, était imprimeur à Anvers, comme l'a montré Henry Stevens; ce fut lui qui, avec l'aide de Miles Coverdale, publia, en 1535, la Bible en anglais. La mère de Van Meteren, Ottilie Ortels était la fille de Guillaume Ortels d'Augsbourg, et appartenait à la famille des célèbres *Ortelius* d'Anvers. Elle donna à son fils le nom d'Emmanuel (*Dieu soit avec nous*), parce qu'un jour, étant enceinte, elle eut à subir une visite domiciliaire : la justice recherchait Léonard Ortels, son oncle, soupçonné d'hérésie, et elle voulait s'assurer en même temps s'il n'y avait pas de livres hérétiques dans la maison. Léonard Ortels se trouvait caché chez Van Meteren et les livres cherchés étaient enfermés dans une grande caisse. Heureusement la justice ne trouva ni l'un ni l'autre, et Ottilie Ortels, revenue de la frayeur qui lui avait causé cet incident, se promit, si l'enfant qui devait naître était un garçon, de l'appeler Emmanuel. Van Meteren fit ses études à Tournai; en 1547, nous le trouvons à Duffel; puis, à l'âge de quinze ans, il fut mis à Londres, chez Sébastien Dankaerts, marchand hollandais. Vers cette époque, ses parents périrent de façon tragique. Se rendant avec Miles Coverdale en Angleterre, un vaisseau français lança un boulet dans la soute aux poudres du vaisseau belge; l'explosion tua tous les passagers.

A partir de son arrivée à Londres, Van Meteren vécut une vie des plus monotones, s'occupant de ses affaires, et ne se rendant que fort rarement dans les Pays-Bas. Un seul incident lui survint, qui aurait pu avoir de funestes conséquences : lors d'un séjour à Anvers, il fut arrêté, le 2 mai 1575, et enfermé pendant dix-huit jours au Steen : on l'accusait d'hérésie. Les amis de Van Meteren parvinrent à le faire relâcher, alléguant qu'il était naturalisé citoyen anglais, ce qui était vrai. En 1583, Van Meteren fut élu chef de la corporation des marchands néerlandais (*consul of hooge man der Nederlandsche kooplieden*), et occupa cette fonction jusqu'à sa mort. Il fut également membre du synode de l'église réformée néerlandaise à Londres. Il fut pendant quelque temps en froid avec cette communauté, à cause d'une question de dogmes : les pièces relatives à cette affaire sont publiées dans les *Werken* de la *Marnix Vereeniging*. Van Meteren épousa, en 1562, Marie van Loobroeck, qui mourut le 13 décembre 1563. En secondes noces, il se maria avec Esther Vanden Corput, fille de Nicolas Vanden Corput, pensionnaire de la ville de Bréda. De ce mariage naquirent neuf enfants : trois garçons et six filles. On retrouve le nom des enfants, la date de leur baptême, et leurs mariages dans les *Archives of the dutch community of London* de Moens.

Van Meteren doit sa grande réputation à sa relation des troubles du XVIe siècle, œuvre indigeste, d'une lecture pénible, mais qui fut la première grande histoire de cette période; elle jouit d'une vogue considérable jusqu'au moment où le célèbre poète et historien hollandais Hooft fit paraître son travail et détrôna entièrement son consciencieux, mais peu artistique prédécesseur.

Ce n'est que tout récemment que l'on est parvenu à percer le mystère qui enveloppe l'histoire des premières éditions de Van Meteren. Voici, en résumé, comment se sont passés les faits : Van Meteren qui était un collectionneur de toutes sortes d'objets, coquillages, monnaies, etc., avait fait une collection de pamphlets, de mémoires, de pièces se rapportant aux troubles de son pays. Sur le conseil de son beau-frère Ortels, il avait arrangé sa collection chronologiquement. Se rendant compte qu'il n'avait pas le talent d'écrivain nécessaire pour faire l'histoire de son temps, il avait l'intention de fournir à un homme de lettres les documents qu'il avait rassemblés. En 1584, il fit parvenir une copie de sa collection à Marnix; celui-ci avait été chargé, en 1571, par le synode d'Embden de faire l'historique des troubles religieux, mais il ne donna aucune suite à cette invitation. En 1584, il lui fut impossible de se mettre à ce travail. Sur ces entrefaites, Ortels recevait du célèbre graveur allemand Hogenberg, de Cologne, une demande de collaboration : il s'agissait de fournir le texte pour une suite de gravures de Hogenberg se rapportant aux troubles des Pays-Bas. Ortels songea immédiatement à Van Meteren, et le manuscrit de celui-ci partit pour Cologne afin d'être traduit en allemand. En 1590, semble-t-il, une partie de la besogne était faite, puisque la *préface* du traducteur, en tête du premier volume de la première édition, est datée de 1590. Mais Hogenberg n'avançait pas avec ses gravures, à telle enseigne qu'il mourut en 1592, sans que l'œuvre de Van Meteren eût vu le jour. En 1593 (c'est la date indiquée sur le titre), parut le tome Ier de l'ouvrage; le souvenir même de cette édition avait disparu; aucune trace n'en avait été retrouvée, lorsque Mr Van Someren la signala pour la première fois dans le *Nederlandsche Spectator* du 21 mai 1895 : le seul exemplaire que l'on ait trouvé jusqu'à présent, appartient à la bibliothèque de la ville d'Elbing (Prusse). Voici le titre de l'ouvrage : *Historia Vund Abcontrafeytingh, fürnemlich der Niderlendischer geschichten und kriegsz hendelen, mit höch stem fleisz beschrieben, durch Merten van Maneuel*, 1593 *cum gratia Privilegio* (titre gravé avec un cartouche central). Ce volume renferme les huit premiers livres de Van Meteren avec de nombreuses gravures de Hogenberg. D'après Mr Van Someren, il serait imprimé à Ursel (Nassau), chez Nicolaus Henricus, qui édita encore d'autres ouvrages protestants néerlandais.

Les héritiers de Hogenberg semblent avoir mis quelque lenteur à livrer ou à achever la suite de gravures pour le tome II, de sorte que l'on décida d'imprimer le texte *complet* en allemand, *sans* les gravures. Cette édition, fort rare, parut chez le même éditeur en 1596, c'est donc la première édition complète. La même année, mais quelques mois après, parut le tome II avec les gravures de Hogenberg et une suite de huit pages au texte allemand précédemment publié. L'ouvrage doit avoir eu d'emblée un grand succès : encore en 1596, une nouvelle édition, complète cette fois, en un volume avec gravures, vit le jour; le récit lui-même est encore continué. De même que les éditions précédentes, celle-ci ne porte aucune indication d'imprimeur, mais un registre qui, dans certains volumes, semble ajouté postérieurement, renferme la mention : à Hambourg, chez Van Dort; il n'y a pas eu d'imprimeur de ce nom dans cette ville.

En 1598 parut la traduction latine du texte allemand : *Historia Belgica Nostri Potissimum Temporis Belgii Suó quatuor Burgundis & totidem Austriacis Principibus couiunctionem et gubernationem breviter. Turbas Autem Bella Et Mutationes tempore regis Philippi, Caroli V. Cæsaris filii, ad annum usque* 1595. *plenius complectens, conscripta et Senatui, populo Belgico, posterisque inscripta A. E. Meterano Belga.*

En 1596, l'imprimeur Vennecool, de Delft, sollicitait des Etats de Hollande l'autorisation de publier notre histoire des troubles en néerlandais. Van Meteren mit à sa disposition le texte primitif,

qui, cette fois, fut soigneusement revu. C'est en 1598 que parut la première édition néerlandaise (le titre porte 1599); elle est dédiée aux Etats généraux. Dans la préface datée du 4 décembre 1598, Van Meteren fait allusion à des éditions allemandes et latines de son ouvrage, mais il déclare qu'elles renferment de nombreuses erreurs; il a même l'air d'insinuer qu'elles ont été imprimées à son insu. Toutefois, cette allégation, comme l'a démontré Mr Fruin, est absolument inexacte : la correspondance d'Ortelius en fait foi.

L'œuvre de Van Meteren fut fort mal reçue dans les Pays-Bas. Dès le 10 février 1599, les Etats généraux s'occupaient de l'ouvrage et mettaient le public en garde contre les soi-disant erreurs qu'il contenait : *dat in het zelve gevonden werden vele onwaarheden, alleen rustende op het goedvinden en eigen gevoelen van den auteur, met verkorting der eer van eenige prinsen en heeren.* Ces *prinsen en heeren* s'étaient précédemment plaints aux Etats généraux. On avait demandé des explications à Van Meteren; on lui avait, entre autres, demandé de qui il tenait ses renseignements sur ce qui se passait dans les Etats généraux, dont les séances, on le sait, étaient secrètes. On désirait également savoir qui lui avait fourni sa relation sur l'ambassade de 1598 en Angleterre. Van Meteren avait donné quelques explications, mais elles avaient paru insuffisantes aux Etats et ceux-ci décidèrent de saisir toute l'édition chez Vennecool. Comme tout ceci s'est passé avant le 10 février 1599, il semble bien que l'ouvrage ait paru à la fin de 1598, ainsi que nous le disions.

L'ordre de saisie paraît ne pas avoir été exécuté, pour un motif qui nous est inconnu. Nous ignorons également quelles sont les fausses allégations que l'on reprochait à Van Meteren, et qui excitèrent la colère des Etats. Du reste, ce n'étaient pas seulement les hommes politiques qui en voulaient à Van Meteren : les protestants, ses corréligionnaires, se prétendaient également diffamés dans son œuvre. Dans le rapport dressé par les députés synodaux du Zuid-Holland, à la suite du synode de la Briel, en 1603, nous lisons : *Alsoo die historie van Emmanuel van Meteren begrijpt verscheijden onware vertellingen tot nadeel van sommige kercken en kerckendienaeren ende dselve nu wederomme wert herdruckt, dat de synode gelieve order te stellen ofte tot verhinderinge van het drucken oft tot verbeteringe van faulten.* En 1605, à Dordrecht, il fut donné ordre à ceux qui lisaient Van Meteren, d'indiquer ce qui pouvait porter préjudice à l'église, et de vouloir signaler les faits au synode. Le 11 mai 1605, D. Lydius fait savoir qu'ayant été chargé, avec deux personnes, d'annoter les fautes de Van Meteren, il considère ce travail comme inutile, parce qu'il a appris qu'une nouvelle édition, fortement changée, a été imprimée à Amsterdam.

Effectivement, nous voyons dans les *Notulen van Zeeland*, à la date du 10 décembre 1603, que Van Meteren s'était adressé aux Etats de Zélande, pour leur demander ce qu'ils désiraient voir changer dans son texte, en vue d'une nouvelle édition qu'il préparait. La même demande fut vraisemblablement adressée par l'auteur aux Etats généraux des autres provinces; mais nous ignorons l'accueil qu'elle obtint. Vennecool également avait fait des démarches pour la nouvelle édition. Dans les *Resolutions* des Etats généraux, nous lisons, à la date du 31 décembre 1604, qu'une requête de l'imprimeur Vennecool a été présentée et que l'on décidera postérieurement ce qu'il y a lieu de répondre. L'édition parut en 1605, à Dordrecht; D. Lydius était donc mal informé, quand il parlait d'Amsterdam. Il serait à souhaiter que l'on étudiât les différences entre les deux éditions, pour voir si réellement des changements sérieux ont été faits. Jusqu'à présent les historiens n'ont aperçu aucune modification importante, mais personne n'a fait de recherches approfondies sur la question. Van Meteren doit encore avoir eu des difficultés avec les Etats et avec l'église, car, quand il fut de nouveau question de rééditer son œuvre, il se passa de l'autorisation des Etats et indiqua une

fausse adresse d'imprimeur sur le titre. C'est l'édition de 1608 : *Ghedruckt op Schotiandt buyten Danswyck bij Hermes van Loven, voor den auteur*. L'œuvre est dédiée cette fois à Jacob Colius ; elle fut imprimée à Amsterdam. Il y eut ensuite une édition avec les mêmes indications, en 1609 et en 1610. L'édition publiée à Dordrecht, en 1611, est la dernière à laquelle Van Meteren ait travaillé. Ajoutons que chacune de ces éditions contient une nouvelle suite au récit.

Van Meteren mourut en 1612. En 1614, parut une nouvelle édition de son livre. Cette fois, les Etats généraux qui se rappelaient les difficultés qu'ils avaient eu avec l'auteur, nommèrent une commission, dont fit partie le célèbre Grotius, qui fut chargée de reviser le travail. Quand on cite Van Meteren, l'on ferait donc bien de citer l'édition de 1611, la dernière qu'il ait revue, car dans celle de 1614 se trouvent des erreurs, dont il ne saurait être rendu responsable.

Presque rien n'a été écrit jusqu'à présent sur les sources dont Van Meteren s'est servi. Nous avons dit qu'il a incorporé dans son ouvrage des pamphlets entiers : il a même su se procurer d'importants documents manuscrits, ainsi l'ouvrage de Viglius, *de Metigali decimi denarci* (v. Fruin, *Bijdragen*, 1893, p. 310), qui a été imprimé pour la première fois par Hoynck van Papendrecht, dans ses *Analecta*. Citons aussi les mémoires de Ryhove, publiés pour la première fois par Kervyn de Lettenhove.

Léonard Willems.

Simeon Ruytinck, *Levensbeschrijving*, dans l'édition de 1644. — S. De Wind, *Bibl. der Nederlandsche Geschiedschrijvers* (1835), p. 239. — J.-F. Willems, *E. van Meteren en zijn verhaal van den moord van Simon Turchi*, *Belgisch Museum*, 1842, p. 284. — H.-Q. Janssen, *Van Meteren's Nederl. Historien*, *Bijdragen*, t. Oudheidkunde en Geschied., v. Z. VI, 1859, p. 292 ; ibid., 1860, p. 304. — R. Fruin, *De verschillende uitgaven*, v. Meteren (*Bijdragen*, VI ; *Vaderl. Geschied.*, 1865). — Fruin, *van Meteren van eene dwaling vrij gepleit* (1874). — W.-J.-Ch. Moens, *The marriage, baptismal and burial Register of the Dutch reformed Church* (1884). — R. Fruin, *Over het ontstaan en de eerste hoogduitsche uitgave van E. van Meteren* (*Bijdragen*, 1888). — J.-F. van Sevenéren, *De eerste druk van van Meteren* (*Nederl. Spectator*, 25 mei 1895).

METS (*Laurent* **DE**), né en 1598 à Sotteghem (Flandre orientale), mourut à Gand, le 3 avril 1670. A l'âge de vingt-trois ans, il fit profession religieuse chez les Ermites de Saint-Augustin, à Gand, et reçut la prêtrise en 1623. Il remplit pendant plusieurs années la charge de procureur aux couvents de Diest et d'Enghien. Lorsque la peste, qui sévissait à Calcken et à Schellebelle, eut enlevé le clergé de ces deux paroisses, le P. de Mets fut envoyé pour y exercer le ministère pastoral. Il s'y dévoua avec une abnégation héroïque aux soins des pestiférés. Nous avons de lui un petit traité sur les remèdes contre la peste : *Salutaria remedia pro laborantibus peste, in duas partes divisum*. Gand, J. Vanden Kerchoven, 1632. D'après Foppens, il aurait publié cet opuscule en flamand en 1639. Le P. Keelhoff, l'historien de l'ordre des Augustins, ne signale pas cette édition flamande. La *Bibliographie gantoise* décrit l'ouvrage suivant : *Dagheliczschen schult-plicht tot den wijt-vermaerden nool-vriend S. Nicolaus van Tollentyn belyder ... in het licht ghestelt door F. L. D. Mets*. Gand, J. Vanden Kerchove, 1651 ; in-12. On conserve encore aujourd'hui au couvent des Ermites de Saint-Augustin, à Gand, le manuscrit d'un ouvrage ascétique composé par le P. de Mets, en 1659, et intitulé : *Het Bundelken der Gheestelicke oefeninghen*.

A.-C. De Schrevel.

Foppens, *Bibliotheca belgica*. — Keelhoff, *Geschiedenis van het klooster der eerw. Paters Ermiten-Augustynen te Gent*, p. 243. — F. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise*, t. VI, n° 12225.

METSER (*Guillaume* **DE**). Voir DE METSER (*Guillaume*).

METSIUS (*Laurent*), ou DE METS, IIe évêque de Bois-le-Duc, naquit à Audenarde (1), vers 1520. Elève de la pédagogie du Faucon, à Louvain, il fut proclamé seizième, sur cent quarante-six concurrents, dans la promotion de la faculté des Arts, le 2 avril 1541, et prit ensuite le grade de licencié en théo-

(1) Les actes de la faculté des Arts, de Louvain, l'appellent *Aldenardensis*.

logie. Après avoir exercé le ministère pastoral à Menin et à Deynze, il devint, en 1557, pléban de Sainte-Gudule à Bruxelles, et succéda comme doyen de cette collégiale à Philippe Nigri, décédé le 4 janvier 1563. En cette dernière qualité, Metsius assista au concile provincial de Cambrai, tenu en 1565. Il fut chargé de l'officialité pour le quartier de Bruxelles, en décembre 1565, par l'archevêque de Cambrai, et, le 24 septembre 1568, après la délimitation des nouveaux diocèses, par le vicaire général de l'archevêque de Malines. Le 7 juin 1579, l'université de Louvain le nomma conservateur des privilèges de l'*Alma Mater*.

Morillon avait le doyen de Sainte-Gudule en haute estime. Il eut recours à ses lumières pour préparer le premier concile provincial. En 1568, lorsqu'il était question de transférer Martin Rythovius au siège d'Anvers, le prévôt proposa de Mets pour l'évêché d'Ypres. L'année suivante, à la mort de Pepin Rosa, suffragant coadjuteur du cardinal Granvelle, Morillon présenta la candidature de l'official de Bruxelles. Le 16 novembre 1569, Philippe II nomma Metsius évêque de Bois-le-Duc, en remplacement de Sonnius, promu à l'évêché d'Anvers. Confirmé par Pie V, le 13 mars 1570, le nouveau prélat fut sacré à Sainte-Gudule, le 23 avril suivant. Le consécrateur, Maximilien de Berghes, archevêque de Cambrai, était assisté de Sonnius et de Richardot, évêque d'Arras. Le 28 avril, Metsius prit possession de son siège par procuration. Après avoir, le 4 mai, pris personnellement possession de l'abbaye de Tongerloo, incorporée à la mense épiscopale, il fit son entrée solennelle à Bois-le-Duc, le 8 du même mois.

Prêtre éloquent, docte et pieux, Laurent de Mets fut un évêque actif, vigilant et ferme. Dès le début de son épiscopat, il acheva d'organiser son chapitre conformément aux termes de la bulle d'érection. Chargé par les États de Brabant d'aller à Nimègue complimenter en leur nom l'archiduchesse Anne d'Autriche, qui se rendait en Espagne pour épouser le roi Philippe II, il s'acquitta brillamment de sa mission, le 14 août 1570; cinq jours plus tard, il reçut solennellement la princesse aux portes de sa ville épiscopale. Il assista aux deux conciles provinciaux célébrés, l'un à Malines en 1570, l'autre à Louvain en 1574, et en souscrivit les décrets. Le zélé pasteur publia les décrets du premier concile provincial, d'abord le 9 janvier 1571, dans sa cathédrale, en présence du clergé de la ville seulement, ensuite dans le synode diocésain tenu du 8 au 10 mai suivant. Dans le même synode, l'évêque fit également publier les nouveaux statuts diocésains. Ces statuts furent imprimés à Bois-le-Duc, chez Jean van Turnhout, encore pendant le courant du mois de mai, sous le titre de : *Statuta primæ synodi diœcesanæ Buscoducensis, anno Domini* 1571, *mensis vero Maii die* 8 *et duobus sequentibus celebratæ. Præsidente in ea Reverendissimo in Christo Patre et Domino D. Laurentio Metsio secundo episcopo Buscoducensi ;* in-8°. On le trouve aussi dans les *Opuscula* de Martin Steyaert, vicaire apostolique de Bois-le-Duc. Sans entrer dans les détails de ces ordonnances, remarquables sous tous les rapports, signalons toutefois le décret qui divise le diocèse en douze doyennés, et celui portant érection du séminaire. Malheureusement, à raison des troubles religieux, les bénéfices incorporés au séminaire cessèrent bientôt de produire des revenus, et les taxes imposées en sa faveur ne furent plus payées : l'évêque eut la douleur de voir succomber son cher établissement.

Comme suite aux statuts diocésains, Metsius publia, en 1572, chez van Thurnout, le *Manuale Pastorum sive formulæ aut ritus administrandi sacramenta pro diœcesi Buscoducensi cum quibusdam succinctis instructionibus circa singulorum sacramentorum administrationem juxta sacrosancti Concilii Tridentini præscriptum necessario adhibendis;* in-4°. C'est ainsi qu'en remplaçant les anciens statuts et rituels des évêchés de Liège, Utrecht et Cambrai, auxquels ressortissait autrefois le territoire du nouvel

évêché de Bois-le-Duc, l'évêque introduisit l'uniformité de la discipline et de l'administration des sacrements dans son diocèse.

Metsius attachait une grande importance au ministère de la prédication, qu'il exerçait lui-même avec un zèle infatigable. En 1570, lors du pardon général, grace à ses efforts, il y eut près de six mille réconciliations. Non moins zélé dans ses visites pastorales, il parcourut pendant les mois d'août et de septembre 1571 les villes et les villages de son diocèse, consacrant ses premiers soins aux endroits les plus menacés. Il tâcha de rétablir le bon ordre dans les paroisses, les couvents et les chapitres collégiaux, et montra particulièrement son énergie dans la réforme des bénédictines de Hoyedonck. Malgré la vigilance du pasteur, l'hérésie fit de rapides progrès. En 1572, de Mets se plaint amèrement des insolences des gueux qui dévastent son diocèse. Ses lettres adressées à Requesens, le 12 avril 1574 et le 30 mars 1575, contiennent des détails de plus en plus désolants. Sur cent quatre-vingts paroisses, près de la moitié sont privées de prêtres.

En qualité d'abbé de Tongerloo, l'évêque de Bois-le-Duc avait voix et séance aux Etats de Brabant. « Il s'y porte « virilement », écrivait Morillon à Granvelle, le 16 août 1574. Depuis la mort de Sonnius (29 juin 1576), de Mets était le seul évêque qui y siégeât. Il se trouvait en opposition constante avec les abbés, qui ne cessaient de réclamer contre l'annexion des abbayes aux menses épiscopales des nouveaux diocèses. Metsius défendit ses opinions avec franchise et courage. Comme elles n'étaient pas en harmonie avec le sentiment populaire, et que les esprits étaient fort exaltés, plusieurs fois il fut exposé à des désagréments, voire même menacé de mort. Ainsi, le 15 septembre 1576, quelques jours après l'arrestation du conseil d'Etat, on l'empêcha de quitter Bruxelles pour aller conférer les ordres. Son dévouement au gouvernement espagnol et son attitude dans les questions de principes fournirent à ses ennemis l'occasion de le rendre odieux au peuple, si bien que, le 16 septembre et le 9 novembre, il dut se soustraire par la fuite à la fureur de la multitude.

Metsius avait contribué beaucoup à faire prendre aux Etats de Brabant la résolution d'accepter don Juan d'Autriche comme gouverneur général. Vers la fin de juillet 1577, peu de temps avant la rupture de don Juan avec les Etats généraux, l'abbé de Sainte-Gertrude à Louvain, Jean vander Linden, et l'abbé de Villers, Fr. de Vleeschouwer, partisans du prince d'Orange, considérant l'évêque de Bois-le-duc comme un intrus, déclarèrent qu'ils ne lui permettaient plus de s'asseoir parmi eux. Metsius prit congé du gouverneur général et rentra dans son diocèse. Il remplissait ses fonctions épiscopales depuis trois semaines, lorsque les troupes de Guillaume de Nassau, secondées par celles des Etats, assiégèrent la ville de Bois-le-Duc, défendue par les Allemands. Pendant ce siège, qui dura sept semaines, Metsius fut à plusieurs reprises menacé d'être pendu par la soldatesque du Taciturne. La veille du départ des Allemands, un des officiers députés au camp des assiégeants pour régler les conditions de la capitulation, engagea l'évêque à prendre incontinent la fuite, s'il voulait échapper à une mort certaine. Le prélat, après avoir pourvu à l'administration de son diocèse, quitta sa ville épiscopale le 30 octobre 1577 et se réfugia à Clèves, où il s'arrêta assez longtemps, puis à Calcar. Comme tous les autres chemins étaient occupés par les gueux, l'exilé se rendit à Luxembourg par l'Allemagne, traversant Cologne et Trèves. C'est à Luxembourg que Metsius composa, pour l'information du roi, son *Mémoire sur les causes, l'origine et le progrès des troubles des Pays-Bas*. Gachard, qui publie ce document dans *la Correspondance de Philippe II* (t. IV, p. 739-794), d'après une copie des archives royales de Simancas, nous apprend que les *Annales Antverpienses* de Papebrochius contiennent des fragments de la relation de l'évêque de Bois-le-Duc, mais d'après un texte latin

dont le manuscrit appartenait à Mr Nys, d'Anvers, et qui portait pour titre : *Commentarius ms. reverendissimi episcopi Buscoducensis, eo tempore quo seditio et rebellio per principes atque præcipuos ferme omnes nobiles hujus patriæ, per ordines Brabantiæ ceterosque aliarum provinciarum, contra regem Hispaniarum legitimum suum principem, est continuata, a morte Ludovici Requesenii, magni commendatoris Castillæ, usque ad ingressum Joannis Austriaci.* Le savant archiviste signale deux autres copies du texte latin, mais incomplètes et très imparfaites; l'une était autrefois la propriété de Mgr de Ram; l'autre, faite pour l'évêque de Nélis, existe à la bibliothèque royale et est intitulée par Van Hulthem : *De vera causa, origine et progressu præsentium motuum, auctore Laurentio Metsio, episcopo Buscoducensi*, 1577. Lequel est l'original, du texte latin ou du français? Gachard n'ose le décider. Si Metsius, dit-il, écrivit sa relation en latin, la traduction française en aura été faite pour Philippe II, à qui cette dernière langue était plus familière. Quant à la valeur du mémoire, voici comment Gachard s'exprime : « L'évêque de Bois-le-Duc s'y « montre adversaire déclaré de la révo- « lution, et partisan sans réserve du gou- « vernement espagnol; il n'a que des « paroles d'éloge, presque d'admiration « pour don Juan d'Autriche; au con- « traire, il peint des plus noires couleurs « le prince d'Orange et tous ceux qui se « mirent à la tête du mouvement natio- « nal de 1576; il traite ces derniers de « galants factieux et séditieux, de cons- « pirateurs, de mutins, de méchants « traîtres, d'athéistes, etc. Mais si ses « opinions sont celles d'un homme pas- « sionné, sa véracité ne semble pas « pouvoir être mise en doute; or, ce ne « sont pas les jugements qu'il porte, ce « sont les faits qu'il raconte, qui don- « nent à son écrit une véritable valeur « Témoin de ce qui se passa dans les « réunions des Etats de Brabant, dans « l'assemblée des Etats généraux et « ailleurs, il nous met au courant « d'une foule de particularités et de « détails curieux qu'on chercherait vai- « nement dans les actes officiels ainsi « que dans les mémoires contempo- « rains. Aussi, je n'hésite pas, pour « ma part, à ranger le récit de Laurent « Metsius au nombre des monuments « historiques les plus intéressants que « nous ayons sur cette époque de nos « annales .. »

Après avoir séjourné quelque temps à Luxembourg, Metsius, sur l'invitation de Didier 'T Sestich, conseiller de Brabant et beau-père de Morillon, se retira à Namur, où don Juan le reçut avec honneur. Pendant son exil à Namur, l'évêque se rendit plusieurs fois à Diest (où l'abbaye de Tongerloo avait un refuge), apparemment pour s'occuper des affaires de son diocèse. C'est lors de son premier voyage dans cette ville qu'il alla, le 18 juin 1578, visiter son ami le vénérable Nicolas van Esche, curé du Béguinage, et l'encouragea à mourir.

En 1579, à la demande d'Alexandre Farnèse, le pape Grégoire XIII, par bref du 6 mars, autorisa Metsius à exercer les fonctions épiscopales dans le diocèse de Namur, privé de son pasteur depuis le 30 novembre 1578, par le décès d'Antoine Havet. L'année suivante, François de Wallon-Cappelle, religieux franciscain, fut nommé IIe évêque de Namur. Metsius le sacra le 10 août 1580, assisté du carme André Streignart, suffragant de Liège, et d'un autre prélat régulier du diocèse. Mgr de Wallon-Cappelle entoura de ses soins et reçut dans sa maison son confrère affaibli par le chagrin et les privations de l'exil (il avait à peine de quoi vivre, écrit Morillon). Mais le noble confesseur de la foi ne jouit pas longtemps de cette fraternelle hospitalité. La ville de Bois-le-Duc avait secoué le joug de Guillaume d'Orange; le 1er juillet 1579, lendemain de la prise de Maestricht par le prince de Parme, elle avait repoussé les rebelles qui voulaient lui imposer l'Union d'Utrecht et, le 29 décembre suivant, elle avait solennellement prêté serment d'obéissance au roi. Metsius comptait rentrer dans son cher diocèse,

lorsque, le 15 septembre 1580, il succomba au mal qui le minait depuis longtemps. Les honneurs funèbres lui furent rendus dans l'ancienne église de Saint-Aubain (démolie en 1750), où il fut inhumé près du grand candelabre, au pied du haut chœur. Sur une pierre sépulcrale on lisait cette épitaphe :

REVERENDISSIMUS DOMINUS LAURENTIUS METSIUS
EPISCOPUS BUSCODUCENSIS SECUNDUS,
PROPRIA SEPE EXULANS, HIC PIE OBIIT
MENSIS SEPTEMBRIS DIE 18 ANNO 1580.

Le blason de Metsius, qui est une réminiscence des armes de la ville de Menin, portait : d'argent à trois chevrons d'azur. Sa devise était : *Tempora nationum implentur.*

A. C. De Schrevel

Havensius, *Commentarius de erectione novarum in Belgio episcopatuum*, p. 76-83. — Foppens, *Historia episcopatus Sylvaducensis*, p. 94-94. — Paquot, *Mémoires*, t. XII, p. 319-327. — Vander Velde, *Synopsis monumentorum*, t. III, p. 826-828. — L. Schutjes, *Kerkelijke geschiedenis van het bisdom 's Hertogenbosch*, II deel, bl. 105 sqq. — Wiltram van Spilbeeck, *De Abdij van Tongerloo*, p. 374 et s. — De Ram, *Venerabilis Nicolai Esche vita et opuscula*, p. 144-145. — Aigret, *Histoire de l'église et du chapitre de Saint-Aubain à Namur*, p. 374, 375. — Rembry-Barth, *Histoire de Menin*, t. IV, p. 683-687. — Gachard, *Correspondance de Philippe II*, t. IV, p. XV-XXIV et 739 et s. — Poullet et Piot, *Correspondance de Granvelle*, passim.

METSYS (*Corneille*), ou MATSYS, peintre et graveur, second des fils issus du mariage de Quentin Metsys, le célèbre peintre, avec Catherine Heyns (1509), né à Anvers vers 1511, mort après 1560. Admis à la maîtrise par la gilde de Saint-Luc en 1531, en même temps que Jean, son aîné, et comme lui l'élève de son père, Corneille suivit d'assez loin le genre de l'un et de l'autre et se consacra plus spécialement à la gravure. Ses rares créations picturales sont de petite dimension, comme le sont également ses estampes, signées tantôt d'un monogramme où se combinent les lettres C. M. E. ou C. M. A., tantôt de l'abréviation COR. MET., enfin CORNELIUS MATSYS. Heineke, le premier, jugea devoir rattacher à un même artiste les deux formes de signature. Bartsch, au contraire, et nonobstant la similitude des productions, crut devoir les répartir entre deux maîtres, non sans mettre un peu d'empressement à signaler comme une méprise l'assertion de son devancier. Passavant se rallia à la thèse de Heineke sans se douter des liens de proche parenté qui unissaient l'artiste au célèbre peintre-forgeron d'Anvers. Les recherches de MM. Van Even et Vanden Branden ont fait complètement sur ce point la lumière.

Les tableaux et les estampes de Corneille Metsys donnent l'évidence d'un talent correct, d'un souci de la forme contenu dans des limites suffisantes pour ne point paralyser l'expression. Prenant volontiers ses sujets dans la vie populaire ou champêtre, l'artiste leur donne un tour humoristique fait pour évoquer le souvenir de P. Breughel, alors que dans ses scènes religieuses et ses allégories, aussi dans ses créations ornementales, c'est plutôt aux sources italiennes qu'il s'inspire. Ses premières estampes paraissent avoir été de simples copies de Marc-Antoine et plusieurs reproduisent des compositions de Raphaël et du Parmesan. Il a gravé aussi la *Pietà* de Michel-Ange. Chose digne de remarque, pas une seule composition de son père ne nous a été conservée par son burin. Beaucoup d'auteurs tiennent que le jeune Metsys, répudiant l'étude des maîtres de sa race, ait demandé des enseignements exclusivement à l'Italie, alors qu'en réalité les sacrifices qu'il fait à l'italianisme sont infiniment moindres que ceux de la plupart des Néerlandais ses contemporains. Renouvier, qui lui fait faire dans sa jeunesse le voyage d'Italie, ajoute qu'il y a fait de bonnes études « sans cesser d'être de son « pays, dont il cultiva, nonobstant ses « acquisitions classiques, les habitudes « triviales ».

En dehors des estampes mentionnées plus haut, on n'a vraiment aucune preuve d'un séjour de Corneille Metsys en Italie, et l'on pourrait, se basant sur ses pièces les plus importantes : les portraits d'Ernest de Mansfeld et de Dorothée de Solms, sa femme, ou de Henri VIII d'Angleterre, gravé en 1544 et réimprimé en 1548, accepter avec au moins

autant de fondement la présomption de sa présence en Allemagne ou en Angleterre. Disons aussi que le caractère des peintures du maître ne permet pas de le ranger parmi les italianisants. C'est parmi les inconnus de l'école allemande que se trouve rangé au Louvre *le Sacrifice d'Abraham* que lui attribue Seubert, et, évidemment, les tableaux du musée d'Amsterdam : *l'Enfant prodigue*, daté de 1538, et du musée de Berlin *le Charretier*, daté de 1543, où le paysage tient plus de place que les figures, sont des œuvres très franchement flamandes. Mr Vanden Branden parle d'un autre tableau daté de 1549, faisant partie de la collection Camberlyn et dont le sujet, *l'Homme aux œufs*, est flamand jusque dans sa rudesse même.

Comme graveur, Metsys se montre, il est vrai, moins préoccupé de l'effet que de la ligne, ce qui ne l'empêche pas de donner beaucoup d'animation à ses petites scènes de gueuserie comme à sa *Parabole des aveugles* Formant un tout des pièces décrites par Bartsch en deux fois, et par Passavant, nous arrivons à un total de 109 estampes, dont les plus anciennes sont datées de 1533, les plus récentes de 1560. Nous renvoyons pour leur description aux auteurs susdits.

Dans la notice assez développée que Renouvier consacre à Metsys, la critique et l'éloge ont des parts égales L'analyse est d'ailleurs sagace. « Dans sa plus « fréquente manière », dit Renouvier, « Metsys est un petit maître, aux types « courtauds, aux mouvements souvent « ressentis, à l'expression triviale, à la « gravure minutieuse et parfois grignotée, avec moins de finesse à la fois et « plus de force que Claessen, avec plus « d'esprit et d'originalité que Cornelis « Bos. Dans certaines pièces, cependant, « appartenant à la même catégorie, on « peut remarquer des prétentions de « tournure et de style et un burin plus « large. Puis, comme fruits d'un goût « flamand plus prononcé, je signalerai « un certain nombre de petites scènes « de cabaret et de ménage assez croustilleuses, qui ont eu leur vogue : *l'Homme aux œufs*, émargé d'un rébus flamand, « se retrouve, moins la légende, dans « l'œuvre de Beham et dans celle de « Binck. Le sujet fut copié par de méchants graveurs français qui l'égayèrent d'un distique... Metsys peut bien « passer pour inventeur dans ces sujets « drôles, car il en a fait des tableaux « émaillés de légendes comme ses gravures. Son monogramme se voit sur « un tableau représentant une scène analogue, un homme répondant à une vieille « femme qui apporte un vieux luth à accorder, qu'il n'accorde que les jeunes. « Ce qui a plus particulièrement recommandé le nom de Metsys aux auteurs « classiques, sont les pièces qu'il a « faites d'après Raphaël, *la Vierge au « berceau*, *la Pêche miraculeuse*, estampes « sages et de peu d'effet, mais dessinées « avec une pureté et gravées avec une « largeur que peu de graveurs étrangers « à l'Italie atteignirent alors ».

Où et en quelle année mourut Corneille Metsys? Nous l'ignorons. Mr Vanden Branden est d'avis que, comme son frère, il dut s'expatrier pour le « fait « de religion ».

Henri Hymans.

Bartsch, *le Peintre-graveur*, t. IX, p. 90 et 97. — Passavant, *le Peintre-graveur*, t. III, p. 97. — F.-J. Vanden Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche Schilderschool*, p. 145-149. — Renouvier, *Des types et des manieres des maitres-graveurs* Montpellier, 1853, t. I, p. 135.

METSYS (*Jean*), peintre, dont le temps a pour ainsi dire complètement effacé le souvenir. Il naquit à Louvain, vers 1470, de Josse Metsys, serrurier-horloger, et de Catherine van Kinckem. L'artiste figure avec ses deux frères et sa sœur dans des actes des échevins de Louvain des 4 avril 1491 et 3 septembre 1499. On a cru pendant longtemps qu'il était fils de Quentin Metsys et d'Adélaïde van Thuylt, sa première femme. C'était une erreur, ainsi que nous allons l'établir. Les doyens et régents de la gilde de Saint-Luc, à Anvers, l'acceptèrent comme franc-maître en 1501. Or, Quentin Metsys n'étant pas encore marié en 1491, ne pouvait avoir, en 1501, un fils en situation d'être admis à la maîtrise. Jean Metsys était non le fils, mais le frère cadet de

Quentin Metsys. Ce qui le prouve, c'est que le 15 mars 1508, les échevins d'Anvers le désignèrent comme un des tuteurs des enfants de son frère puîné avec Adélaïde van Thuylt. Dans l'acte il est qualifié de *peintre*. Il figure de nouveau dans un autre acte échevinal d'Anvers du 26 août 1511. Dans la scène de famille qu'on observe sur le cadran d'horloge décoré par Quentin Metsys, et dont nous parlerons dans notre notice sur ce maître, Jean Metsys est en train de broyer des couleurs à l'atelier où travaille son illustre frère, ce qui prouve qu'il doit être considéré comme son élève.

L'artiste eut à son tour un atelier. D'après le *Liggeren* de la gilde de Saint-Luc, il accepta, en 1504, un élève du nom de Christophore Vande Putte. A cette époque, Quentin Metsys allait atteindre la plus brillante période de sa carrière d'artiste. Il produisit coup sur coup de vastes compositions : en 1509, il acheva le retable de Louvain, tandis qu'en 1511, il termina le triptyque d'Anvers. Il est possible, probable même que son frère Jean l'aida dans l'exécution de ces grands travaux. D'après les archives, l'artiste était connu à Anvers sous le nom de *Jean Metsys le Vieux*, sans doute pour le distinguer de son neveu Jean Metsys, le Jeune, fils de Quentin et de Catherine Heyns, sa seconde femme.

Jean Metsys mourut à Anvers en 1526. D'après le compte de la collégiale de Notre-Dame de Noël, 1526-1527, il laissa un testament, dont le texte n'a pas encore été retrouvé.

Ed. van Even.

Archives de Louvain et d'Anvers. — *Catalogue du Musée d'Anvers*, 1857. — Ed. van Even, *L'Ancienne École de peinture de Louvain*.

METSYS (*Jean*), Matsys ou Massys, peintre, né à Anvers en 1509, mort dans la même ville en 1575. Il y eut à Anvers nombre de Jean Metsys, mais le seul peintre de ce nom, dont on connaisse les œuvres est l'artiste à qui nous consacrons cette notice, l'aîné des fils issus du mariage de Quentin Metsys avec Catherine Heyns, sa seconde femme. Élève de son père, Jean fut à même d'introduire dans son art un ensemble de qualités individuelles, de caractères si l'on veut, qui servent à l'identification de ses peintures. Faire preuve d'individualité, et être le fils d'un Quentin Metsys, est par soi-même un titre d'honneur. On reproche à notre artiste d'avoir, pour une part sérieuse, contribué au mouvement qui entraîna la peinture flamande vers les voies de l'italianisme funeste à son progrès et nous sommes loin d'y contredire. Faisons observer pourtant que l'évolution était commencée du vivant de Quentin Metsys, et que ce grand peintre lui-même fit bien des concessions à l'esprit de la Renaissance. Le méconnaître, c'est s'aveugler. En ce qui concerne Jean, sa carrière est à ce jour environnée d'obscurité. Son œuvre mériterait une étude approfondie si, comme le veulent des critiques, s'inspirant d'une phrase de Van Mander, c'est de lui que procède tout au moins l'idée de ces groupes d'« avares, de « changeurs », plus justement de « re- « ceveurs de taxes », exposés dans de si nombreuses collections sous le nom de Quentin lui-même. Personne, sans injustice, ne pourra envisager comme un peintre dépourvu d'originalité l'auteur de ces pages typiques et essentiellement flamandes. Seulement, pour rendre certaine l'attribution, il faudrait un spécimen signé. Nous ne sachions point qu'il en existe, non plus pour ces sujets que pour les figures isolées de *saint Jérôme*, se répétant à satiété. Tout au plus peut-on admettre comme de Jean Metsys certaines reproduction presque textuelles d'œuvres de son père : *la Madone*, de l'église Saint-Jacques, à Anvers, que Vanden Branden lui attribue et qui procède en droite ligne de l'exquise peinture de Berlin, le *Saint Jérôme* du musée de Vienne, non signé, mais daté de 1537, et qui, dès lors, nous fournirait le plus ancien spécimen du talent de son auteur.

Que Jean Metsys ait ou non débuté par des pages que leur physionomie, au-

fant que leur valeur intrinsèque, a pu taire attribuer à son père, assez de conceptions dont sa signature précise l'origine nous sont conservées pour donner l'exacte mesure de sa valeur. Aucune ne nous permet malheureusement de remonter dans la carrière du maître, à une époque antérieure à 1558. Metsys approchait de la cinquantaine. Franc-maître de la gilde de Saint-Luc en 1521, marié en 1538 à sa cousine, Anne van Tuylt, de Diest, il avait été, en 1544, banni des Etats de l'empereur pour cause d'hérésie, et ce n'est qu'en la susdite année 1558 qu'on acquiert la certitude de son retour dans sa ville natale. En quel lieu s'écoulèrent ses années d'exil? Nous l'ignorons. On est assez généralement d'accord qu'il séjourna en Italie, où cependant il n'a laissé aucune trace. Un portrait de femme du musée de Stockholm, daté de 1561, a pour fond une vue de Gênes. Peut-être fut-il en Allemagne où, comme l'on sait, le Palatinat donnait asile à un nombre considérable de protestants flamands. Quentin, fils de Jean, peintre à son tour, devait finir ses jours à Francfort. D'autres le font séjourner en Hollande. En somme, l'on en est réduit à des conjonctures sur ces points intéressants de la vie de notre artiste. Tenons-nous-en à l'étude de ses œuvres. La plus ancienne, datée de 1558, est un tableau minuscule de la collection Van Ertborn, au musée d'Anvers : *l'Hospitalité refusée à la Vierge et à saint Joseph.* Il est douteux que, sans la signature, le nom de Jean Metsys se présentât à l'esprit, en présence de cette création de mince individualité, dont seul le coloris évoque le souvenir de pages anonymes, comme l'énigmatique *Pietà* du musée de Munich, attribuée par quelques-uns à notre artiste. Mais ne connaître le fils de Quentin Metsys que sous ce seul aspect, amènerait à la méconnaissance de son talent, de plus haute portée qu'on ne l'a dit. Bien que puisés dans la Bible, surtout dans l'Ancien Testament, ses tableaux ont un caractère plus profane que sacré. *Bethsabée au bain*, 1562 (musée de Compiègne), *Loth et ses filles*, 1563, Vienne), 1565 (Bruxelles), *Suzanne et les Vieillards* (Bruxelles), ses sujets de prédilection se joignant à quelques scènes de genre datées de 1564 et de 1566, à Vienne et à Stockholm, nous mettent en présence d'un ensemble dont on contesterait à tort l'originalité et où se traduit très éloquemment l'influence de Quentin Metsys lui-même. Pour peu qu'on se souvienne des vieillards amoureux, aussi des tortionnaires qui, dans le volet célèbre du triptyque de *la Déposition de la Croix*, attisent le feu de la chaudière où plonge saint Jean-Baptiste, il est impossible de ne point rattacher directement le fils au père. Jean Metsys est un coloriste de sérieuse valeur, un dessinateur soucieux de style et dont les créations s'imposent en première ligne à l'étude de qui s'intéresse à la marche de l'école d'Anvers sous l'influence des idées du XVIe siècle. On aura beau dire, le second des Metsys l'emporte sur Lambert Lombard, sur Frans Floris, sur Martin de Vos, sur Otto Venius, et le maniérisme qui dépare ses œuvres est un défaut inhérent à son époque et dont il ne saurait à lui seul porter le poids. Personne ne contestera, croyons-nous, que *la Suzanne* du musée de Bruxelles soit un morceau distingué, où l'artiste a su excellemment mettre à profit le sujet pour opposer la grâce un peu mièvre de ses femmes au type bestial des vieillards excités par leurs désirs charnels. Notons aussi que Jean Metsys, dans ses fonds semés de jolies architectures, se montre paysagiste excellent. Au point de vue décoratif, tout l'ensemble de ses peintures évoque le souvenir de ces tapisseries de haute lisse que nous admirons à si juste titre et payons des prix si élevés. Nous ne serions pas surpris d'apprendre que plus d'une œuvre de l'espèce ait eu pour point de départ un carton tracé par lui. Les deux derniers tableaux que l'on possède de Jean Metsys sont *Elie et la Veuve de Sarepta*, petite peinture de 1565, au musée de Carlsruhe, *Saint Paul*, dans la galerie de Schleissheim, non loin de Munich, où existe également une copie des *Deux Vieillards en oraison*, peinture presque digne de Quentin Metsys, exis-

tant au palais Doria Panfili, à Rome.

Jean Metsys comptait à Anvers parmi les peintres estimés. Il reçut plusieurs élèves : Jean van Tuylt, un parent, dès 1536; François de Witte en 1543, d'autres après son retour. La municipalité avait acquis, pour leur donner place dans la salle des États, à l'hôtel de ville, diverses créations de son pinceau. Elles périrent dans l'incendie allumé par les mains des brigands qui, en 1576, livrèrent la ville au pillage, le lugubre événement connu dans l'histoire sous le nom de Furie espagnole. Les enfants du peintre offrirent à la ville de remplacer les créations détruites par une vaste toile de *l'Histoire de Phaéton*, trouvée en 1581 dans l'héritage maternel. Metsys avait cessé de vivre en 1575. Il était mort à Anvers dans une position voisine de la misère. Son fils, Quentin, admis à la gilde de Saint-Luc comme fils de maître, en 1574, s'en fut mourir à Francfort en 1589; sa fille Suzanne s'expatria de même et mourut à Milan. Ils furent sans doute chassés de leur ville natale pour les motifs qui avaient fait bannir leur père. Mr Van Even a publié naguère le récit de l'épouvantable supplice infligé à Catherine Metsys, pour avoir assisté à des conventicules organisés en vue de la lecture de la Bible, affaire dans laquelle fut impliqué Mercator. Nous ne connaissons aucune peinture de Quentin le Jeune. Aux œuvres de Jean mentionnées dans la présente notice, nous pouvons ajouter un tableau de 1564, *le Jeune Tobie rendant la vue à son père*, au musée d'Anvers. De 1566 date le fort remarquable tableau du musée de Stockholm qu'on pourrait appeler *l'Entremetteuse*. Un vieillard, près d'une table semée d'or et de joyaux, prend par la taille une jeune blonde, point trop rebelle qui lui caresse en souriant le menton. Derrière eux se tient en souriant une vieille femme. Le vieillard est peint d'après le même modèle que l'un des vieux représentés dans *la Suzanne* de Bruxelles. Mr Paul Mantz, directeur des Beaux-Arts, à Paris, possédait de Jean Metsys une *Sainte Famille* absolument remarquable et qui fut vendue après la mort de l'éminent critique, avec le reste de sa galerie. Le tableau était anonyme. Nous ignorons en quelles mains il a passé.

Henri Hymans.

Ed. van Even, *l'Ancienne École de Peinture de Louvain* (Bruxelles, 1870), p. 361. — F.-J. Vanden Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche Schilderschool*, p. 135-145. — Max Rooses, *Geschichte der Malerschule Antwerpens*, trad. Reber (Munich, 1881), p. 91-93. — Woltmann et Woermann, *Geschichte der Malerei* (Leipzig, 1888), p. 1059.

METSYS (*Josse*), serrurier, architecte et sculpteur, né à Louvain, en 1463, mort dans la même ville, en 1530. Continuant le métier paternel, Josse Metsys, à son tour, se signala comme habile ferronnier et martela pour sa ville des ensembles dès longtemps disparus. Il avait, entre autres, exécuté pour l'église de Saint-Pierre la clôture, en fer ouvré, de la chapelle de la famille Van Erpe, et l'on se demande si ce frère de Quentin Metsys n'eut pas une part dans les travaux de ferronnerie que l'on s'est plu à attribuer au glorieux artiste. Horloger communal en 1481, Josse Metsys fut appelé bientôt après à donner la preuve de son talent dans le domaine artistique. On lui demanda de tracer les plans de la tour de l'église Saint-Pierre alors en voie de construction. Sa conception fut grandiose. On la peut juger par le modèle en relief et l'élévation géométrale encore conservés à l'hôtel de ville de Louvain. Le travail reçut un commencement d'exécution; les fondations furent jetées en 1507, et l'on était arrivé, à l'époque de la mort de l'architecte, aux deux tiers environ de la hauteur totale, c'est-à-dire à 328 pieds. La flèche centrale devait avoir 535 pieds, les deux flèches latérales auraient eu, étant parfaites, 430 pieds de haut. La ville de Louvain avait, à diverses reprises, fait contrôler le travail par les plus fameux architectes du pays, les Keldermans et les Waghemakers en tête. Conclurent-ils à un vice de construction? Nous l'ignorons. Mais, chose certaine, un beau jour les travaux furent suspendus et la fabrique refusa de payer à Metsys son salaire. A la suite de ce différend, la municipa-

lité chargea le maître ès œuvres de l'exécution en relief de son projet, l'autorisant à se faire aider de Jean Beyaert, un tailleur d'images, qui plus tard devint son gendre, et lui demanda aussi un tracé sur une grande échelle de sa conception architecturale. Tout cela existe au musée de Louvain. « On dirait quelque chose de chimérique », s'écrie Van Even, « c'est comme un rêve réalisé ». Chimère en effet, car, médiocre constructeur, Metsys n'avait rien calculé de ce qui devait tenir son édifice debout ; il ne s'était occupé que du côté pittoresque des choses. Un demi-siècle à peine, et nonobstant tous les travaux possibles de consolidation, son clocher tombait en ruine. Le 7 août 1574, il fallut interdire la mise en branle des grosses cloches, ce qui d'ailleurs n'empêcha pas, quatre ans plus tard, une partie notable de la tour de s'effondrer, accident suivi de plusieurs autres du même genre. En somme, rien n'a subsisté du projet de Metsys, si grandiose sur le papier, et qui, dit avec raison Van Even, aurait donné à l'église Saint-Pierre la tour la plus merveilleuse du monde.

Josse Metsys, deux fois marié, d'abord à Christine van Pulle, ensuite à Barbe van Ordingen, mourut au mois de mai 1530. On peut voir dans *Louvain monumental*, le livre de Van Even auquel sont empruntés les éléments de la présente notice, un bon trait de l'ensemble architectural qui devait, dans l'ordre régulier des choses, donner au frère de Quentin Metsys une célébrité au moins égale à la sienne.

Henri Hymans.

METSYS (*Quentin*), ferronnier et peintre, célèbre artiste belge de la première moitié du XVIe siècle. Guicciardini, qui vivait à Anvers en même temps que les enfants du maître, nous apprend qu'il vit le jour à Louvain. Contestée par deux écrivains anversois, François Fickaert et Alexandre van Fornenbergh, qui vivaient au milieu du XVIIe siècle, l'allégation est confirmée par les archives locales ; elle l'est, en outre, par Lampsonius, Molanus et Opmeer, en un mot, par tous les auteurs qui, au XVIe siècle, ont parlé de l'artiste. Son nom s'écrit de plusieurs manières : *Massys*, *Masiis*, *Messys*, *Matsys*, *Metsys*. Le peintre signa lui-même *Quinte Metsys* le triptyque du musée de Bruxelles. Cette forme prévaut également dans les actes des archives de Louvain et d'Anvers. C'est l'orthographe que nous avons adoptée. De son vivant il n'était connu, à Anvers, que sous le nom de *Quentin* ou de *maître Quentin*. Erasme et Thomas Morus ne le désignent pas autrement. Guicciardini l'appelle *Quentin de Louvain*.

Quentin Metsys est incontestablement l'une des figures les plus radieuses et les plus sympathiques de l'école flamande. Sa touchante histoire a fourni des sujets aux poètes, aux romanciers, aux dramaturges, aux peintres, parce qu'elle constitue un salutaire exemple, un grand enseignement. Elle nous révèle ce dont est capable l'homme excité par une noble aspiration et soutenu par une volonté forte et inébranlable. Né au bas de l'échelle sociale, orphelin à seize ans, oblige de gagner le pain de chaque jour, pour sa mère, son jeune frère et sa sœur, il parvint, par le travail, à conquérir une première place dans l'art, à partager la couronne des plus illustres artistes, à vivre dans l'intimité des plus grands penseurs et à jeter sur son pays une gloire immortelle.

Quentin Metsys naquit en 1466. Il était le second fils de Josse Metsys, serrurier-horloger, et de Catherine van Kinckem. Ce Josse Metsys était fils de Henri Metsys, originaire de la Campine, le berceau de cette famille. Henri Metsys laissa deux fils, Jean et Josse. Le premier était établi à Anvers et y exerça la profession de serrurier. Il laissa un fils qui portait également le prénom de Jean. Ce dernier, qui exerça la profession de pelletier, fut, en 1508, l'un des tuteurs des enfants de Quentin Metsys.

Catherine van Kinckem, la femme de Josse Metsys, était fille de Jean van Kinckem et de Catherine van Gestele. Jean van Kinckem, originaire de Tirle-

mont, se trouvait établi à Louvain avant 1435. En 1439, il était propriétaire d'une maison située rue de Malines, à peu près en face de la ci-devant impasse du *Werf*, maison qui devint dans la suite la demeure de la famille Metsys. Josse Metsys se fixa à Louvain avant 1458. Il est mentionné dans un acte des échevins de cette ville du 2 avril 1459. Dans un acte des mêmes échevins, du 17 décembre 1461, il est qualifié d'époux de Catherine van Kinckem. C'est donc à Louvain qu'il épousa la femme qui devait donner le jour à Quentin Metsys. Josse Metsys était un ouvrier d'une rare habileté. Mathieu de Layens, le grand architecte, lui confia l'exécution de plusieurs travaux destinés à l'hôtel de ville, dont la construction venait d'être achevée. L'administration communale s'en montra tellement satisfaite, qu'elle lui confia, en 1473, le poste de serrurier de la ville. Deux ans après, en 1475, il fut chargé de l'entretien de l'horloge de la cité. L'année suivante, il forgea une rampe ornementée pour être placée sur le perron de l'hôtel de ville. L'œuvre excita l'admiration de l'autorité communale, qui lui vota une gratification annuelle de cinq aunes de drap noir, pour une robe d'apparat. Josse Metsys mourut entre le 31 août 1482 et le 1er janvier 1484, laissant sa femme veuve avec quatre enfants, savoir : 1° Josse; 2° Quentin; 3° Jean; 4° Catherine. Cette mort plaça la famille dans une situation voisine de la misère : Josse, l'aîné des enfants, n'était pas majeur; Quentin, le second fils, n'avait que seize ans. Catherine van Kinckem essaya de continuer le métier de son mari, avec son fils aîné. Mais trop jeune encore pour inspirer la confiance nécessaire, le jeune homme s'associa avec Henri van Calemont, ancien ouvrier de son père. On comprend que la mère resta intéressée dans cette association. L'associé mourut sept ans après. La liquidation de l'association entre Catherine Hofmans, veuve de Henri van Calemont, et Catherine van Kinckem, veuve de Josse Metsys, eut lieu devant les échevins de Louvain, le dernier février 1487.

Sur ces entrefaites, Josse Metsys, fils, s'était établi pour son compte. Il avait épousé Christine van Pullaer, fille d'un serrurier louvaniste. Ce fut après le mariage de son frère aîné que Quentin prit la direction de la forge paternelle.

Alors plus encore qu'aujourd'hui l'art du dessin était indispensable pour réussir dans la ferronnerie. On comprend que le père Metsys, excellent dessinateur lui-même, n'avait pas négligé d'enseigner à ses fils le maniement du crayon. Quentin pratiquait donc le dessin longtemps avant d'aborder la peinture. Grâce à son habileté dans cette partie de l'art, il devint le forgeron le plus prodigieux de son temps. Avec son marteau il savait contraindre le fer rougi au feu de se transformer, suivant sa fantaisie, en branches, en feuilles et en fleurs d'une légèreté merveilleuse. Il acheva, en 1488, la clôture de la chapelle de la famille Van Erpe, à Saint-Pierre, qui avait été commencée par son père. Ce travail, qui faisait l'admiration des artistes, a cessé d'exister. Notre ferronnier exécuta pour la même église un autre travail que le temps a heureusement respecté : la potence, destinée à mouvoir le couvercle des fonts baptismaux. Il se compose d'un motif décrivant une figure triangulaire à rameaux, dont les côtés sont garnis d'ornements empruntés au règne végétal. Le fer y est transformé avec une spontanéité et une élégance merveilleuses. C'est une des productions les plus remarquables de la ferronnerie nationale du xve siècle. On attribue également à Quentin Metsys la gracieuse construction en fer forgé qui surmonte le puits devant le grand portail de la cathédrale d'Anvers. Elle s'élève sur un soubassement carré en granit. De chaque angle de ce soubassement surgit un montant cantonné de quatre colonnettes en style ogival, et surmonté d'un chapiteau à feuilles de vigne; sur un autre chapiteau-console, posé sur le premier, sont placées des statuettes d'hommes sauvages. Des ceps de vigne et quelques lis, d'un travail charmant, s'élèvent autour des arcatures formant un dôme couronné

de la statue du légendaire Druon Antigon. On attribue également à Quentin Metsys le tombeau en fer d'Edouard IV, qu'on admire à la chapelle du château de Windsor; mais on n'a aucune certitude à cet égard.

L'habile forgeron échangea le marteau contre le pinceau. Il existe à ce sujet deux versions, l'une et l'autre recueillies par van Mander : la première dit que, sortant d'une grave maladie, il consacra sa convalescence à enluminer des images de piété et contracta ainsi le goût de la peinture; l'autre rapporte que, devenu éperdument amoureux d'une jeune personne, dont le père ne voulait accorder la main qu'à un artiste, il s'appliqua avec ardeur à la peinture et ne tarda pas d'y réussir. La dernière version est la plus acceptable, non parce qu'elle est la plus poétique, mais parce qu'elle repose sur un témoignage à peu près contemporain. En 1572, l'éditeur d'estampes Jérôme Cock publia, à Anvers, un album de portraits des peintres les plus célèbres des Pays-Bas, à partir des frères van Eyck. Au bas de chaque planche il fit placer un texte en vers latins résumant la vie du personnage représenté. Ces vers sont de Dominique Lampsonius, alors le plus versé de nos savants dans l'histoire de l'art néerlandais. Or, sous la planche offrant les trait de Quentin Metsys, on lit les huit vers suivants; l'artiste se parlant à lui-même :

Ante faber fueram Cyclopeus : ast ubi mecum
Ex æquo pictor cœpit amare procus,
Seque graves tuditum tonitrus postferre silenti
Peniculo objecit cauta puella mihi :
Pictorem me fecit amor. Tudes innuit illud
Exiguus, tabulis quæ nota certa meis.
Sic, ubi Vulcanum nato Venus arma rogarat,
Pictorem e fabro, summe poeta, facis.

Ces vers peuvent se traduire, à peu près, de la manière suivante :

« Autrefois j'étais un ouvrier forgeron; mais dès qu'un peintre aussi « épris que moi commença à se faire « mon rival et que la timide jouvencelle « m'eut avoué qu'elle préférait au fracas « des marteaux le travail silencieux du « pinceau, l'amour me rendit peintre. « Le petit marteau, signe infaillible dont « je marque mes productions, atteste ce « fait. Ainsi, quand Vénus sollicitait, « pour son fils, des armes à Vulcain, tu « fis, ô le plus grand des poètes, d'un « ouvrier un artiste ».

Vers la fin du xve siècle, Louvain jadis si florissante, déclinait rapidement. Il n'y restait plus qu'une ombre de vie pour les arts. Anvers, par contre, venait d'atteindre une haute prospérité. Après avoir pris longtemps le chemin de l'Adriatique avec Venise et la Méditerranée avec Gênes, le négoce c'était centralisé sur les bords de l'Escaut. Les navires y faisaient affluer chaque jour les richesses des deux mondes. On comprend que cette ville devait offrir d'abondantes ressources aux artisans de valeur. Etant, à cause de son habileté, souvent appelé à Anvers, Quentin Metsys résolut de s'y fixer définitivement. Le 4 avril 1491, Catherine van Kinckem se présenta devant les échevins de Louvain et y procéda à l'émancipation de ses trois enfants, Quentin, Jean et Catherine Metsys, qui demeuraient encore avec elle sous le même toit (1). Trois ans après, c'est-à-dire le 10 septembre 1494, Catherine van Gestele, veuve de Jean van Kinckem, Catherine van Kinckem, veuve de Josse Metsys, Quentin et Catherine Metsys vendirent, devant les échevins de Louvain, la maison de la famille, située rue de Malines, à Josse Metsys, leur petit-fils, fils et frère. Cette vente fut ratifiée par Jean Metsys, frère cadet de Quentin, le 3 septembre 1499.

Nous avons dit que Quentin Metsys abandonna l'enclume pour la palette. Cette métamorphose ne pouvait être longue à s'accomplir : maître de la forme graphique, il devait arriver, sans peine, à la conquête de l'art. Cependant le génie le plus prime-sautier a toujours été fécondé par les rayons d'un autre génie. Molanus affirme que Quentin Metsys devint, sous Rogier vander Weyden, un artiste

(1) C'était une formalité alors en usage à Louvain : lorsque les enfants, *n'importe leur âge*, demeuraient encore sous le toit paternel, ils devaient être émancipés par leur père ou leur mère veuve, avant de pouvoir prendre part à la passation d'un acte devant les échevins..

éminent. Cette allégation serait inadmissible si on la prenait à la lettre; car Vander Weyden mourut deux ans avant la naissance de notre artiste. Il fut élève du grand peintre bruxellois, comme de nos jours Overbeck de Raphaël, c'est-à-dire en s'inspirant des œuvres du vieux coloriste, dont l'une des productions les plus importantes ornait une chapelle de sa ville natale. C'est indubitablement devant cette magistrale composition, actuellement une des perles du musée de Madrid, qu'il poussa le cri révélateur du Corrège. Quoi qu'il en soit, l'ouvrier devint artiste. L'avenir démontra qu'il était merveilleusement doué pour l'art, qu'il était né peintre. En consultant les chefs-d'œuvre de l'école flamande du xve siècle, il acquit cette habileté de facture, cette souplesse de touche et cette grâce de coloration qui lui valurent l'admiration de ses contemporains et de la postérité.

Quentin Metsys fut reçu franc-maître dans la confrérie de Saint-Luc, à Anvers, en 1491. Peu de temps après, le roman de sa vie se dénoua : il eut le bonheur de conduire à l'autel celle qui lui avait révélé son génie. On ignore l'année exacte de son mariage, mais il est permis de supposer qu'il eut lieu en 1492, non à Anvers, mais dans la localité qu'habitait sa fiancée. La jeune femme portait le nom d'Adélaïde van Thuylt et était fille de Lambert van Thuylt, propriétaire en Campine, notamment à Hérenthout et à Wickevorst. Les époux s'installèrent dans la maison le *Singe* (*In de Simme*), située rue des Tanneurs. Dès qu'on le vit à l'œuvre, on reconnut en lui un grand artiste. Il fut heureux dans son mariage et dans son talent. Mais les joies de ce monde sont éphémères. L'artiste dut l'éprouver. La mort lui enleva sa femme, le laissant veuf avec trois jeunes enfants. Ce fut en 1507. Il est probable que le coloriste nous a laissé l'image d'Adélaïde van Thuylt sous les traits de la madone du musée d'Anvers. On pouvait croire qu'ayant perdu celle qui lui avait montré la lumière, il eût consacré le reste de ses jours à de poétiques regrets. Il n'en fut pas ainsi. L'artiste n'était pas de force à vivre seul. Captivé par les grâces d'une jeune et blonde Anversoise, il ne tarda pas à l'épouser. Sa nouvelle épouse était Catherine Heyns, fille naturelle de Jean Heyns, dit vander Meere, bon bourgeois d'Anvers, et de Marie Boydens. Reconnue par son père, elle était apparentée à plusieurs familles importantes. Elle apporta à son mari une dot et des espérances (1508).

Avant de continuer la biographie de l'artiste, il importe de caractériser son talent. Quentin Metsys est non seulement un grand artiste, un peintre d'une haute originalité, mais un novateur dans l'école flamande. Il avait sérieusement étudié les œuvres de nos anciens maîtres; mais dans ses productions il évitait leur style parfois sec, dur et émacié. Ce qui le préoccupait, ce qu'il cherchait avidement c'était une forme plus élégante, un coloris plus vrai. A cette époque, l'Italie était, on le sait, la mère patrie des grands artistes : Michel-Ange, Léonard de Vinci et Raphaël y créaient leurs chefs-d'œuvre. Les artistes étrangers, les Belges surtout, allaient y chercher la lumière. Les Flamands avaient enseigné aux Italiens la couleur à l'huile; à leur tour les Italiens enseignaient aux Flamands la beauté des lignes, la souplesse, la grâce, l'idéal des contours. Quentin Metsys dut visiter certaines parties de la Péninsule, avant ou après son mariage. Il est aisé de s'en convaincre en examinant attentivement la forme des constructions qu'on observe dans ses peintures. Ces édifices présentent un style étranger — le style de la Renaissance — alors encore inconnu en Belgique. C'est également en passant les monts qu'il trouva les lointains accidentés et bleuâtres qui forment les fonds de plusieurs de ses compositions. S'il ne lui a pas été donné d'étudier les œuvres des premiers maîtres italiens d'alors, il doit avoir vu au moins certaines productions de Ghirlandajo et de Francia, le maître de Raphaël.

Après avoir vu les œuvres des autres, Quentin Metsys se plaça devant l'œuvre de Dieu. Vivement épris de la nature,

il la consultait pour le moindre détail de son œuvre, mais n'en rendait que l'expression intime, la voyant toujours à travers les splendeurs du monde idéal. Son guide souverain fut le divin sentiment qui fleurissait dans son âme comme un lis du rivage sacré. L'artiste a consulté les œuvres de Van Eyck, Vander Weyden et Bouts. Mr Henri Hymans, dans sa belle étude sur le maître, a constaté qu'il consulta également certaines planches d'Albert Dürer et de Luc de Leide. Mais s'il prit parfois un souvenir dans l'œuvre d'un autre artiste, il lui imprima toujours le cachet de sa puissante originalité.

Quentin Metsys continua à propager chez nous le goût des figures de plus grande dimension. Il exécutait ses personnages aux trois quarts de grandeur naturelle et même de grandeur naturelle. Le merveilleux artiste vit toujours la nature par un rayon de soleil ; son coloris, où une nuance d'outre-mer domine, ne ressemble en rien à celui d'un autre peintre belge de son temps. Il est d'une clarté, d'une richesse et d'une douceur incomparables. Son originalité est tellement complète qu'il est reconnaissable au premier coup d'œil. Ce qui caractérise l'œuvre du maître, c'est une haute distinction. Ses compositions sont des merveilles d'invention et d'arrangement. L'artiste ajoute son âme à tout ce qui sort de son pinceau. Les têtes de ses personnages d'une incomparable fraîcheur de carnation, sont toujours exécutées d'après nature. Il va du réel à l'idéal, de la vérité à la poésie. Il aime à représenter de jeunes femmes aux tresses d'or et aux yeux en amande. Ses draperies sont arrangées avec un goût extrême. Il cherche le faste, l'opulence des costumes, le miroitement des étoffes, l'orfroi des brocarts, le scintillement des pierreries. A ses rousses flamandes il donne des robes de soie, de satin ou de velours. Ses premiers personnages sont habillés d'une manière splendide. Dans le triptyque de Louvain, le grand prêtre porte un costume superbe et une mitre d'une grande richesse, ornée de pierreries et de perles. Le Joseph d'Arimathie du triptyque d'Anvers a une robe de brocart d'Orient, semée de léopards et de cocs d'argent sur fond rouge et relevée par des perles frangée d'or. La Madeleine est parée d'un riche costume et ses compagnes ont des coiffures agrémentées de belles passementeries.

Quentin Metsys exerça une action considérable sur la peinture en Belgique. « De l'étude raisonnée de son œuvre, « dit fort judicieusement Mr Hymans, « se dégage un enseignement de plus. « La technique se libère par degrés de « sa raideur native, et sans rien perdre « en précision, se complète d'une ron- « deur de formes et d'un mouvement « qui sont dans la nature, au même titre « que l'expression elle-même ... Van « Eyck a plus d'éclat, Memling plus de « douceur, aucun n'arrive à une réalisa- « tion plus complète, ne modèle avec plus « de science. L'expression ne le cède point « en noblesse au dessin lui-même et « l'harmonieux ensemble évoque le sou- « venir de Francia ». Le mâle artiste doit être considéré comme le fondateur de cette illustre école d'Anvers, qui produisit, un siècle plus tard, Pierre-Paul Rubens.

On l'a dit souvent : la vie de l'artiste se lit dans ses œuvres Nous allons donc passer en revue celles de Quentin Metsys.

Nous avons vu que celui-ci ne commença à peindre qu'à l'âge de trente ans. Le soin qu'il mit à achever ses œuvres ne lui permettait ni d'aller vite, ni de produire beaucoup. C'est par ce motif que son œuvre est beaucoup moins considérable que celle d'un autre artiste de son temps. Plus tard on lui a attribué bon nombre de tableaux exécutés dans sa manière par d'autres maîtres flamands. Il ne nous est pas possible de décrire en détail ses productions. Cela nous entraînerait dans un développement que ne comporte pas cette notice. D'ailleurs, il a été publié de ces peintures des gravures et des photographies irréprochables.

Le musée d'Anvers renferme trois peintures qu'on croit appartenir à la

première époque du maître : *la Sainte Face*, *la Tête du Sauveur* et *la Tête de la Sainte Vierge*. La *Sainte Face* est d'un grand effet. On y remarque une singulière vigueur de pinceau en même temps qu'une grande sollicitude pour les détails. La *Tête du Christ* est vue de face. Elle est d'une expression admirable. Celle de la Madone est tournée de trois quarts vers la droite. Elle porte sur ses blondes tresses un voile de gaze et une riche couronne. En exécutant ces deux têtes, l'artiste paraît s'être rappelé celles de van Eyck de l'église Saint-Bavon, à Gand. Cependant il a imprimé à son œuvre un caractère franchement personnel. La tête de la Vierge est très probablement celle d'Adélaïde van Thuylt. Cette admirable tête demeura le type des madones de l'artiste. Ces deux têtes ont le don de s'animer sous le regard. Elles vous poursuivent comme un beau rêve. Qui les a vues une fois les voit toujours. La couleur riche, chaude et dorée du maître ajoute à la beauté de ces deux panneaux qui ont été imités jusqu'au XVIIe siècle. Quentin Metsys exécuta lui-même des répétitions de ces deux têtes; mais avec des changements. Ces panneaux ornent actuellement la National Gallery, de Londres.

Le musée d'Anvers renferme, en outre, deux autres peintures attribuées au maître : *la Madeleine* et *le Receveur des Taxes*.

En 1507, la confrérie de Sainte-Anne, de Louvain, demanda à Quentin Metsys un grand retable pour la chapelle qu'elle possédait à la collégiale de Saint-Pierre. Après avoir figuré, sur le panneau de milieu, la *Famille de sainte Anne*, il peignit sur la face intérieure des volets *l'Ange du Seigneur annonçant à Joachim la naissance de Marie* et *la Mort de la mère de la Sainte Vierge*. Les dehors de ces ventaux portent *l'Offrande de Joachim refusée* et *l'Offrande de Joachim acceptée*. On lit sur un des volets : QVINTE METSYS SCREEF DIT A° 1509; c'est-à-dire : *Quentin Metsys peignit ceci l'an* 1509. C'est le plus ancien travail du maître portant un millésime. Le panneau central offre quinze personnages : quatre hommes, quatre femmes et sept enfants. La composition est arrangée d'après la tradition qui avait alors cours chez les artistes peintres et sculpteurs. Les têtes, tant du panneau de milieu que des volets, sont peintes d'après nature, et peuvent être considérées comme des portraits. Elles sont rendues avec une extrême minutie, avec une fermeté surprenante. Descamps y remarqua « des têtes comme si elles « étaient de Raphaël, par la finesse et « les expressions ». Reynolds partage le même avis. Les fonds offrent des paysages montagneux, où règnent une sérénité lumineuse, une atmosphère d'une douceur infinie. Il est possible, que pour ces fonds, l'artiste ait eu pour collaborateur son ami Joachim Patenier, alors le plus grand paysagiste de l'époque. Ce triptyque paraît avoir eu un grand succès. En 1551, on publia une gravure sur bois du panneau de milieu, planche qui servit d'image de dévotion jusqu'à la fin du XVIIe siècle. Enlevé de l'église de Saint-Pierre, le 18 juillet 1794, par Laurent, représentant du peuple, envoyé près de l'armée du Nord, le triptyque figura au Louvre jusqu'en 1815, lorsqu'il fut restitué à la ville de Louvain et replacé à la collégiale de Saint-Pierre. En 1879, le conseil de fabrique de cette église le céda à l'Etat, pour le musée royal de Bruxelles, moyennant la somme de 200,000 francs. A plusieurs reprises, le triptyque a subi des restaurations d'une habileté douteuse et, partant, a perdu beaucoup de son éclat primitif. Le panneau central a 2 mètres 25 de hauteur sur 2 mètres 20 de largeur; chaque volet à 92 centimètres de largeur.

Pendant que Quentin Metsys travaillait encore au triptyque de Louvain, il reçut une nouvelle commande importante. C'était en 1509. La corporation des menuisiers d'Anvers le chargea d'exécuter un triptyque pour la chapelle, qu'elle possédait à l'église de Notre-Dame. Le grand artiste, alors dans tout l'éclat de son talent, ne tarda pas à se mettre à l'œuvre. Sur le grand panneau il représenta *l'Ensevelissement du Christ*,

sur le volet de droite *Saint Jean l'Evangéliste, dans l'huile bouillante*, et sur le volet de gauche, la *Décollation de saint Jean-Baptiste*. Les revers des volets offrent en grisaille *Saint Jean l'Evangéliste* et *Saint Jean-Baptiste*. Le grand panneau se distingue par le style, le sentiment et la couleur. C'est incontestablement l'œuvre capitale de l'artiste, celle où son originalité éclate dans toute sa puissance. Jamais la vérité n'a été rendue avec plus de poésie que dans la figure de la mère des douleurs et dans le corps du Christ, couché sur le premier plan. On ne peut imaginer rien de plus saisissant, ni de plus dramatique. Dans cette page incomparable, l'artiste a mis tout le sentiment de son cœur, toute l'habileté de sa main, toute la richesse de sa palette. C'est une fête pour les yeux ; c'est l'art, c'est la vie ! Ce triptyque constitue non seulement le chef-d'œuvre du maître, mais la composition la plus brillante de l'école flamande au XVIe siècle.

Commencé en 1509, le triptyque était achevé à la date du 26 août 1511. Le prix convenu entre les doyens de la corporation des menuisiers et le peintre était de 300 florins, à payer en trois termes. Mais ce contrat ne fut pas exécuté à la lettre. Le payement du capital fut converti en celui d'une rente au profit de Quentin et Catherine Metsys, enfants du premier lit de l'artiste. Philippe II, qui affectionnait vivement les œuvres de nos anciens artistes, offrit des sommes considérables pour le triptyque ; mais ses instances n'aboutirent point. Dans la suite, Elisabeth, reine d'Angleterre, présenta pour le morceau, 5,000 *nobles à la Rose*, soit 40,000 florins, somme énorme pour l'époque. La corporation des ouvriers, appauvrie par les troubles intestins, était sur le point de céder, lorsque, sur les instances du peintre, Martin De Vos le Vieux, le magistrat d'Anvers s'y opposa et l'acquit lui même des doyens du métier, le 19 octobre 1580. Le prix de vente était une redevance annuelle de 50 florins. Le triptyque fut déposé à l'hôtel de ville. En 1589, le magistrat le fit placer sur l'autel de la chapelle de la Circoncision, à la cathédrale. Il conserva cette destination jusqu'en 1798. A cette époque, le peintre Herreyns le sauva de la vente, en le faisant transporter à l'école centrale du département des Deux-Nèthes. Le glorieux triptyque forme actuellement le joyau du musée d'Anvers. Le panneau central a 2 mètres 60 de haut, sur 2 mètres 7 de large ; chaque volet a 2 mètres 60 de haut sur 1 mètre 17 de large.

Le musée de Berlin renferme une page admirable de Quentin Metsys : *la Sainte Vierge avec l'Enfant Jésus*, qu'il semble avoir étudiée d'après nature dans sa famille. Nous croyons y observer sa femme et un de ses enfants. Rien de vivant, rien de suave, rien de poétique comme cette jeune mère embrassant, dans un transport de joie, le fils qu'elle serre dans ses bras. La madone est assise sur un trône de jaspe, qui s'élève dans un agréable paysage, étoffé de petits personnages. Les deux blondes têtes de la mère et de l'enfant sont d'une perfection indicible. Au commencement du XVIIe siècle, ce tableau était en possession du grand amateur d'art Corneille Vander Gheest, dont nous parlerons plus loin. Le 23 août 1615, les archiducs Albert et Isabelle se rendirent chez cet amateur pour voir, de l'une des fenêtres de sa maison, un grand tournoi qui avait lieu sur l'Escaut. La place où se trouvaient les princes renfermait la madone de Quentin Metsys. Les archiducs en furent tellement enchantés qu'ils accordaient plus d'attention au tableau qu'à la lutte équestre, pour laquelle ils s'étaient rendus à Anvers. Aussi firent-ils les démarches les plus pressantes afin d'obtenir l'œuvre pour leur palais. Mais Vander Gheest, qui avait voué un vrai culte à la mémoire de Quentin Metsys, ne voulut jamais s'en séparer.

Le Louvre possède un tableau de Quentin Metsys, représentant un *Peseur d'or et sa femme*. Ce sont des portraits. Chaque tête porte un cachet frappant d'individualité. Les détails, rendus avec une extrême minutie, ont une réalité surprenante, sans nuire cependant à l'effet de la composition. La peinture est

signée : *Quenten Matsys, scilder*. 1514. On y trouve également le petit marteau qui, d'après Lampsonius, est le monogramme de l'artiste.

Au château de Windsor on conserve un tableau attribué à Metsys, et qu'on appelle généralement *les Avares*, mais qui représente les portraits de deux *Receveurs de taxes*, occupés à dresser leur compte. L'authenticité de ce tableau est contestée. Il a de grands rapports avec une peinture de Marin de Rommerswael, à la National Gallery de Londres. D'après Waagen, l'original de cette composition se trouverait dans la galerie de Zambeccari. *Les Deux Receveurs* existent à Berlin et à Louvain, mais avec certaines variantes. Au musée de Madrid on voit de l'artiste un *Saint Jerôme en méditation*, qui doit avoir eu un grand succès, puisqu'on en trouve des répétitions anciennes dans un grand nombre de collections. *La Sainte Vierge triomphante*, qui faisait jadis partie de la galerie de Guillaume II, roi des Pays-Bas, se trouve actuellement au musée de l'Ermitage, à Saint-Petersbourg. On connaît encore du maître *la Tentation de saint Antoine*, au musée du Prado; *l'Econome infidèle*, à la galerie Doria, à Rome; *l'Ecce homo!* au palais des Doges, à Venise, etc. Waagen attribue au maître un petit triptyque de la collection Green, à Hadley, près de Londres. Le panneau central offre *la Vierge avec l'Enfant Jésus*, accompagnés de quatre saints. Les volets portent les deux *Saints Jean*. La *Lucrèce* de la galerie de Vienne est une page admirable.

A cette époque, les navires d'Anvers emportaient, pour les répandre en Europe, les produits de notre industrie et les travaux de nos artistes. Il est à peu près certain que Quentin Metsys exécuta plusieurs œuvres pour l'étranger, notamment pour l'Espagne, avec laquelle la Belgique avait des rapports constants. Il ne doit pas nous échapper que les églises de la vieille Castille sont remplies de tableaux flamands. Un savant allemand, le professeur Justi, croit avoir retrouvé une œuvre de Quentin Metsys dans l'église de San Salvador, à Valladolid. Elle y orne une chapelle latérale, fondée en 1492, par Gonzalo Gonzales de Yllescas, conseiller de Ferdinand et Isabelle, et sa femme doña Marina de Estrada. C'est un retable, posé en 1504. Il est orné de riches sculptures figurant les épisodes de la vie de saint Jean-Baptiste, patron de l'oratoire. La prédelle offre les effigies des donateurs et leur famille, protégés par les évangélistes. Les panneaux attribués à Quentin Metsys représentent à l'extérieur la *Messe de saint Grégoire* et l'*Adoration des Mages*. L'ensemble a 2 mètres 20 de hauteur. Mr Justi a consacré à ce retable un intéressant article dans l'*Annuaire des musées de Berlin* de 1887.

Un siècle après la mort de l'artiste, il ne restait plus à Anvers que trois ou quatre de ses morceaux de cabinet. Rubens possédait, dans sa galerie, un tableau du maître représentant le portrait d'un joaillier. En 1648, Pierre Stevens, marguillier de la cathédrale de Notre-Dame en possédait trois : 1° *La Sainte Vierge embrassant l'Enfant Jesus*, actuellement au musée de Berlin; 2° *le Peseur d'or*, actuellement au Louvre et 3° une composition de quatre personnages, deux hommes et deux femmes jouant un jeu de cartes, appelé *Krimpen*. Après la mort de Stevens, deux de ces peintures furent acquises par un marchand de tableaux, portugais d'origine, Diego Duarte, qui habita pendant quelque temps Anvers, et qui se fixa ensuite à Amsterdam, savoir : *le Peseur d'or*, coté dans son catalogue, 800 florins et *la Sainte Vierge avec l'Enfant Jésus*, coté 200 florins; ce dernier tableau fut cédé au prince de Nassau à 600 florins. Duarte possédait deux autres peintures attribuées à notre artiste : une *Sainte Vierge avec l'Enfant Jésus*, moins grande que la première, cotée 200 florins, et une *Madeleine repentante*, cotée 30 florins; c'était probablement une copie. Nous trouvons les renseignements qui précèdent dans le catalogue de ce marchand, rédigé à Amsterdam, le 11 juillet 1682. Ces détails prouvent qu'à cette époque les productions du maître n'atteignaient

pas encore de hauts prix. Aujourd'hui, lorsqu'on en présente une en vente, ce qui arrive fort rarement, on la couvre d'or.

Plusieurs productions de Quentin Metsys ont malheureusement cessé d'exister. En 1566, les iconoclastes, en ravageant la cathédrale d'Anvers, mirent également leurs mains sacrilèges sur l'une de ses compositions et la détruisirent. Elle représentait le *Christ à la croix* et passait pour un chef-d'œuvre. L'artiste avait exécuté, pour être placé dans le local de la corporation des peintres, un tableau représentant *Saint Luc exécutant le portrait de la sainte Vierge*. Cette œuvre a également disparu à Anvers. Mais Jérôme Wierix nous en a conservé le souvenir dans une planche charmante. La mère du Sauveur est assise sur un trône, de style Renaissance, tenant sur ses genoux l'enfant divin. Le petit Jésus, entièrement nu, présente une fleur à sa mère, tandis que saint Luc, à genoux devant la madone, se prépare à procéder à son travail. Le maître exécuta également quelques peintures de fantaisie. Du temps de Van Fornenbergh (1658), on trouvait de lui, chez le bourgmestre Smedts, à Alost, des types grotesques, singuliers et amusants, hommes et femmes. A Bruxelles, cet auteur vit des mendiants égrainant des chapelets. Alors, on conservait de l'artiste d'autres tableaux de cabinet à Louvain, Bruxelles et Malines. L'oratoire des archiducs Albert et Isabelle renfermait un petit triptyque de Quentin Metsys. Le panneau central représentait le *Christ mort sur les genoux de Marie*, entouré de saint Jean et des Maries. Sur l'un des volets figurait sainte Agnès, en bergère, coiffée d'un chapeau de paille, et tenant une houlette; l'autre volet représentait sainte Barbe avec sa tour. On avait cette œuvre en telle estime qu'elle était renfermée dans une boîte d'ébène à charnières en argent et incrustée sur les deux faces d'ornements du même métal. En 1651 ou 1652, ce triptyque fut donné à Thomas Lopès, baron de Limal, pagador à Anvers. Détérioré par des retouches maladroites, il fut remis dans son état primitif par Alexandre van Fornenbergh. On ignore le sort ultérieur de cette œuvre d'art. Alexandre van Fornenbergh possédait également un tableau attribué à Metsys. Il représentait un vieillard s'efforçant de retenir une bourse, dont une jeune personne tenait les cordons. Le musée d'Anvers possède une copie ancienne de cette composition.

Il paraît certain que Quentin Metsys exécuta des cartons pour le tissage de tapisseries historiées. Alfred Michiels pense qu'il a créé ceux des tentures de la cathédrale d'Aix, en Provence, qui existent encore. Müntz lui attribue une tenture de la collection Chabrières. *La Légende de saint Quentin*, exposée au Louvre, lui est également attribuée. Une reproduction en tapisserie de son *Ensevelissement du Christ* existait dans la collection du duc d'Albe, vendue il y a une quinzaine d'années.

Quentin Metsys était un portraitiste éminent. Ce qui le prouve, c'est que ses portraits se confondent avec ceux de Holbein, réputé alors le plus grand portraitiste du monde. Un des plus beaux portraits du maître est celui de Knipperdoling qui orne le musée de Francfort. Cette tête vit, respire, parle. Elle est détaillée avec une vérité absolue, avec un relief admirable. Mr Hymans, qui a visité tous les musées de l'Europe, a cru reconnaître le pinceau de Quentin dans un *portrait de cardinal*, à Naples, un *portrait d'homme*, à Amsterdam, un autre *portrait d'homme*, à Basle, et le portrait de Jean Carondelet, à Munich.

Le grand artiste décora pour son frère Josse Metsys un splendide cadran d'horloge. Cette œuvre, que le temps a heureusement épargnée, est une page intéressante de l'histoire du maître. Elle fait actuellement partie de notre petite collection. Peint sur chêne, le cadran forme un carré d'un mètre vingt. On y observe six cercles concentriques. Le premier cercle, qui forme le centre, offre les douze signes du zodiaque; le second les travaux des différents mois; le troisième les vingt-quatre heures, le quatrième vingt-quatre compositions en figures de petites dimensions, représen-

tant les joies et les misères de la vie ; le cinquième indique les 365 jours de l'année et, enfin, le sixième les mois et le nombre des jours. Les angles du cadran sont ornés de figures allegoriques des quatre principales planètes : la *Terre*, *Mars*, *Vénus* et *Mercure*. Dans le compartiment du sommet du quatrième cercle l'artiste s'est représenté lui-même en compagnie de ses deux frères. C'est une scène de famille qui se passe dans un atelier. Josse, l'aîné des frères, se trouve sur l'avant-plan, ajustant une horloge d'église à montant en style ogival. A gauche du spectateur se trouve Quentin, assis devant son chevalet, sur lequel se trouve un portrait d'homme. Il a la palette au pouce et travaille à sa peinture, tandis que Jean, le cadet, s'occupe à broyer des couleurs. Dans cette composition l'artiste laissa, pour la postérité, l'histoire de sa famille, écrite par son pinceau.

Revenons à la biographie du maître : Quentin Metsys était un de ces esprits tenaces et actifs qui passent leur vie entière à l'étude, qui s'élèvent au-dessus de leurs semblables par la seule puissance de la volonté. Il était instruit, il aimait les lettres et cultivait la musique. Karel van Mander affirme qu'il était *rhétoricien*, c'est-à-dire membre de l'une de ces chambres de rhétorique qui existaient alors en grand nombre et qui contribuèrent si puissamment au développement intellectuel du peuple. L'artiste entendait la vie, le bonheur et le progrès à la façon des grands penseurs de l'époque. Il ne négligea aucune occasion pour mettre en relief, pour glorifier les bienfaits de l'instruction. Dans plusieurs de ses peintures on remarque des personnages lisant ou écrivant. S'il a des enfants à représenter, il leur fait admirer des images ou feuilleter des livres. A chaque pas de sa vie, à chaque page de son œuvre, il s'efforce d'enseigner.

Notre artiste, qui paraît avoir été un esprit indépendant, ne captiva pas les bonnes grâces du pouvoir. Il ne fut encouragé ni par Charles-Quint, ni par Marguerite d'Autriche, ni par la municipalité d'Anvers. Bruxelles avait appelé Rogier Vander Weyden au poste de peintre officiel ; Louvain avait créé pour Thierry Bouts l'emploi de *pourtraiteur* de la ville ; l'autorité urbaine d'Anvers ne fit rien ou peu de choses pour le glorieux artiste qui était venu se fixer dans la ville de l'Escaut et qui y jeta les bases d'une école devenue célèbre dans les deux mondes. Son vrai protecteur fut le public. Ce sont les corporations de Louvain et d'Anvers et les églises, ainsi que les habitants de sa ville adoptive qui lui firent des commandes. C'est aux encouragements de la bourgeoisie que nous devons en majeure partie les œuvres sorties de son pinceau.

A Anvers, Quentin Metsys jouissait de la considération que lui donnait son talent. Il y comptait des admirateurs et des amis. Un des hommes qui éprouvait pour lui une vive affection était Pierre Gillis ou Petrus Ægidius, secrétaire de l'échevinage d'Anvers. C'était un grand savant, un esprit d'élite, qui entretenait des rapports avec les écrivains les plus en renom de l'époque. Il était notamment un grand ami d'Erasme qui, dans ses épîtres, ne tarit pas en éloges sur lui. Au mois de mai 1514, le chancelier d'Angleterre Thomas Morus, un autre ami d'Erasme, fut envoyé à Bruges pour conclure un traité de commerce entre Henri VIII et Charles V. En visitant, pendant ce voyage, la ville d'Anvers, l'illustre Anglais fit la connaissance de Pierre Gillis. Il s'en applaudissait comme d'une véritable fortune. « Sa conversation, dit Morus, « est « spirituelle et enjouée et je lui dois « d'avoir adouci, par l'attrait de ses en- « tretiens, les regrets que j'éprouvais « d'être éloigné de ma patrie, de ma « femme et de mes enfants ». On comprend combien l'amitié d'un tel homme fut précieuse pour notre artiste. Gillis conduisit Morus chez son ami Metsys. Il s'établit entre ces deux hommes une vive et sincère amitié.

Vers la même époque, Erasme séjourna pendant quelque temps à Anvers, chez Gillis. Le secrétaire de l'échevinage profita de la circonstance pour présenter

le grand penseur à son ami Metsys. Ayant pratiqué la peinture pendant sa jeunesse, Erasme était à même d'apprécier le grand coloriste. Emerveillé de son talent, il conçut pour l'artiste une affection qui ne s'altéra jamais. Erasme et Gillis étaient plus que des amis; c'étaient comme des frères. Une étroite amitié les liait à Thomas Morus. En 1517, ils chargèrent Quentin Metsys d'exécuter leurs portraits pour être offerts, comme gage de leur affection, au fonctionnaire anglais. Le grand coloriste peignit chaque portrait sur un panneau séparé, afin d'en faire un diptyque. C'était une idée charmante. Nous avons vu plus haut que l'artiste excellait dans le portrait. C'était un physionomiste scrutant le caractère autant que le relief du modèle qu'il avait sous les yeux. Par le front et par le regard, il faisait voir ce que le personnage avait dans l'esprit et dans le cœur. La vie y éclatait sous la vérité. Morus était ravi de son œuvre. Il le témoigna immédiatement à Erasme et improvisa, en l'honneur de l'artiste, une pièce de vers qu'il adressa à Gillis, avec une lettre affectueuse. Dans ce poème, il dit entre autres au peintre : « Quentin, ô rénovateur d'un art antique, artiste qui ne le cèdes point au grand Apelle, toi qui es si habile à prêter la vie à des traits immobiles, par des couleurs merveilleusement combinées, pourquoi as-tu voulu confier à un bois fragile des portraits reproduits par un travail admirable, d'hommes si éminents que l'antiquité en a vus bien peu de comparables, notre âge moins encore, et comme les siècles à venir n'en produiront peut-être jamais de pareils. Il aurait fallu recourir à une matière plus durable qui aurait pu conserver leurs images à jamais. Oh ! de cette façon tu auras servi ta gloire et le vœu de la postérité. Car, si les siècles futurs conservent le moindre goût des beaux-arts et si l'horrible Mars ne triomphe point de Minerve, quel ne sera pas le prix de ces tableaux dans l'avenir ! ». Le chancelier appelle l'artiste « notre ami Quentin ». Les deux panneaux, après avoir fait partie de la galerie du roi Charles Ier, furent aliénés en 1754. Alors, on les acheta pour des productions d'Holbein ; le portrait d'Erasme à 109 guinées ; celui de Gilles à 95 guinées. Les deux intéressants portraits se trouvent actuellement au château de lord Radnor, à Longford, près de Salisbury. Le musée d'Anvers renferme une répétition du portrait de Gillis qui y a longemps figuré pour un portrait d'Erasme, peint par Holbein.

Nous venons de voir que Thomas Morus, dans ses vers en l'honneur de Quentin Metsys, exprima le regret que les images de ses amis Erasme et Gillis eussent été exécutées sur une matière si peu durable, *le bois*. Ce fut probablement pour se conformer au désir de l'humaniste anglais que notre artiste modela, en 1519, la tête en profil d'Erasme et qu'il la coula dans un bronze impérissable. Ce médaillon, dont on ne tira que peu d'exemplaires — on n'en connaît plus que trois ou quatre — est un travail qui permet de classer Quentin Metsys parmi les meilleurs médailleurs du XVIe siècle. En s'occupant de modelage, notre peintre imita les grands artistes italiens de son temps.

Charles-Quint venait d'être proclamé empereur d'Allemagne. La ville d'Anvers décida de faire au jeune monarque une réception grandiose. C'est à Quentin Metsys, qu'elle confia la direction de la décoration de la cité. Pour ce travail, l'artiste avait sous ses ordres deux cent cinquante peintres. Albert Dürer, alors à Anvers, visita l'endroit où l'on travaillait aux décors, arcs de triomphe, estrades, trophées, etc. Il vanta le mérite et la richesse de ces productions. L'empereur arriva à Anvers, le 25 septembre 1520. Pierre Gillis nous a laissé une description de cette réception, dans laquelle il décrit les travaux décoratifs exécutés sous la conduite de son ami Quentin Metsys.

Nous avons dit qu'Albert Dürer se trouvait alors à Anvers. La confrérie de Saint-Luc lui offrit un banquet auquel tous les peintres de la ville assistèrent avec leurs femmes. La fête se prolongea

très avant dans la nuit. Tous les convives reconduisirent à la lumière des torches, Dürer à son hôtel. Au banquet, il avait rencontré Quentin Metsys et sa femme. Le lendemain, il rendit visite au grand artiste flamand. Dans le journal de son voyage il dit : « J'ai été aussi dans la « maison de maître Quentin ». Dürer dîna chez Gillis et y rencontra Erasme. Il vit également à Anvers Luc de Leide, qui lui offrit aussi à dîner et dont il grava le portrait. L'illustre maître se lia d'amitié avec le peintre Joachim Patenier, un ami intime de Quentin Metsys.

En 1526, le grand portraitiste Hans Holbein entreprit le voyage de Bâle à Londres, où il obtint le poste de peintre d'Henri VIII. Il était porteur d'une lettre de recommandation d'Erasme pour Thomas Morus, et d'une autre épître du même savant pour Pierre Gillis. L'artiste s'arrêta pendant quelque temps à Anvers, chez Gillis, qui s'empressa de le présenter à Quentin Metsys. Le maître flamand eut donc des relations amicales avec les trois plus grands coloristes des régions cisalpines, Albert Dürer, Luc de Leide et Hans Holbein.

En 1521, Quentin Metsys devint propriétaire d'un important immeuble provenant de la succession du frère de son épouse, Henri Heyns, dit Vander Meere, situé rue des Arbalétriers, en face du local de la gilde des Archers. Il consistait en une vaste demeure, bâtie en pierre, avec porte-cochère, double cuisine, salon orné d'une belle boiserie (*rontsomme vol schoender scryncere*), cour, jardin, puits, citerne, four, etc., ainsi que deux petites maisons adjacentes. L'artiste se fixa dans la grande maison, à laquelle il donna la dénomination de ***Saint-Quentin***, ayant fait placer dans la façade l'image de son saint patron, forgée en tôle, dorée et prolychromée. Fickaert y remarqua cette effigie en 1648; Alexandre van Fornenbergh l'y vit encore en 1658. Elle passait pour une œuvre martelée par l'artiste lui-même. Enchanté de sa spacieuse maison, l'artiste en orna de fresques un des salons. Alexandre van Fornenbergh, qui vit souvent ces peintures, en parle en ces termes : « C'est une frise commen- « çant aux fenêtres et finissant à l'angle « opposé. Exécutée comme décors de la « pièce, elle se composait de compartiments circulaires et ovaux, de grotesques et de festons ornés d'enroulements entrelacés de branches à feuillages dans lesquelles jouent çà et là « des enfants. Le tout est peint en « camaïeu et à la détrempe. Dans le coin « droit, en entrant, où commence le « travail, il a représenté les colonnes « impériales avec des filactères portant « la devise : *plus oultre*. Ces colonnes « étaient soutenues par deux génies « (petits enfants). Dans le coin, en face, « du côté de la cheminée et au-dessus « de la place de la table, il avait représenté une petite galerie en relief dans « laquelle on remarque quatre personnages en toutes couleurs, assis l'un à « côté de l'autre et exécutant un quatuor de flûte. Mais détériorés par le « temps ou par l'humidité, ils ont été « repeints par un autre coloriste. Exécuté d'une manière large et spirituelle, « ce travail n'est pas le meilleur, mais le « dernier de Quentin ; car il a été peint « une année avant sa mort, en 1528, « ainsi que l'indique le millésime qu'il « porte. Toutefois », poursuit van Fornenberg, « le propriétaire actuel de la « maison attache le plus grand prix à « cette œuvre et la recommande à la « sollicitude des locataires ».

Quoique doué d'une organisation qui semblait de force à défier les années, Quentin Metsys n'atteignit pas un grand âge. La mort vint frapper à sa demeure, lorsqu'il avait à peine soixante-quatre ans. Tout nous fait supposer qu'il fut emporté à la suite d'une courte maladie. L'artiste se présenta encore devant les échevins d'Anvers, le 13 juillet 1530; le 16 septembre de la même année, il avait cessé de vivre. Ses funérailles furent célébrées avec une grande simplicité. Le cercueil de l'artiste fut porté à la cathédrale de Notre-Dame, avec le cérémonial de la troisième classe. Après les absoutes, on l'inhuma au pied du portail de la même église, et non au cimetière des Chartreux, ainsi qu'on l'a

avancé erronément. Dans la suite, on plaça sur la tombe de l'artiste une dalle en pierre bleue, portant en relief l'écusson de la confrérie de Saint-Luc, surmonte d'une tête de mort, ainsi que l'inscription suivante :

SEPVLTVRE VAN Mr QVINTEN MATSYS IN SYNEN TYT GROFSMIDT EN DAER NAER FAMEVS SCHILDER WERD STERF ANNO 1529.

C'est-à-dire : *Sépulture de maître Quentin Matsys, d'abord maréchal, et après peintre renommé, mort l'an* 1529. Non seulement, le style de cette pierre, mais aussi la date erronée qu'elle porte prouvent qu'elle fut placée longtemps après le décès de l'artiste. Lorsque, vers 1625, on enleva les pierres tumulaires du petit cimetière de Notre-Dame, pour faire place aux échoppes aux gants, la dalle, qui était déjà fort usée, fut retaillée aux frais d'un grand amateur des beaux-arts, Corneille Vander Gheest, qui vivait dans l'intimité de Rubens et qui était possesseur de plusieurs peintures de Quentin Metsys, ainsi qu'il a été dit plus haut. Le 17 décembre 1629, le magistrat d'Anvers autorisa cet habitant à faire attacher, au moyen de crampons, contre le contrefort gauche de la tour de Notre-Dame, la pierre tombale du vieil artiste. Cette dalle ne fut enlevée de cet endroit qu'en 1818, lorsqu'elle fut placée au musée d'Anvers, sous le triptyque de l'artiste. Une reproduction exacte la remplace à l'endroit primitif. Corneille Vander Gheest fit plus encore pour honorer la mémoire de l'illustre maître. Il lui érigea, à ses frais, un monument funèbre. Dans une ogive du contrefort gauche de la tour Notre-Dame, il fit poser un médaillon, en marbre blanc, offrant le buste en profil du coloriste, exécuté, au dire de Van Fornenbergh, d'après une ancienne médaille de bronze, dont, jusqu'ici, aucun exemplaire n'a été retrouvé. Au bas de ce buste, inspiré, à notre avis, par le portrait publié par Jérôme Cock, il fit placer d'un côté les emblèmes de la peinture, de l'autre ceux de la forgeronnerie, ainsi que les deux inscriptions suivantes gravées en lettres d'or sur des tablettes de marbre noir :

QVINTINO METSIIS INCOMPARABILIS ARTIS PICTORI ADMIRATRIX GRATAQ. POSTERITAS ANNO POST OBITVM SAECVLARI CIↃ.IↃC.XXIX POSVIT.	CONNVBIALIS AMOR DE MVLCIBRE FECIT APELLEM.

Au musée des Uffici, à Florence, se trouve un diptyque représentant les portraits d'un homme et d'une femme. Le portrait de l'homme passe pour être celui de Quentin Metsys, peint par lui-même ; le portrait de la femme est envisagé comme celui de Catherine Heyns. Ce dernier tableau porte le millésime 1520. Les deux panneaux sont de la même année. Le graveur Antonio Dalco a reproduit les deux portraits pour le grand ouvrage d'Achille Pàris et n'a pas négligé d'inscrire au bas des planches les noms de notre artiste et de sa femme. Depuis lors, les panneaux passent pour être les portraits de Quentin Metsys et de Catherine Heyns. Or, rien n'est moins prouvé. A notre demande, Mr A. Charles, consul de Belgique à Florence, a bien voulu s'enquérir auprès du directeur du musée des Uffici sur la provenance du diptyque. Il résulte de ses informations qu'on en ignore l'origine, et que l'attribution de l'œuvre à Quentin Metsys ne repose sur aucune donnée certaine. Mr le consul fait remarquer, entre autres, que « la peinture porte la « date de 1520 et représente un homme « jeune, n'ayant pas plus de trente ans, « tandis que Quentin Metsys étant né « en 1466, aurait eu cinquante quatre « ans à cette époque ». Le diptyque de Florence n'offre donc pas les portraits de Quentin Metsys et de Catherine Heyns.

Quentin Metsys, à l'instar des artistes de son temps, exécuta lui-même son portrait et l'offrit à la confrérie de Saint-Luc, qui le fit placer dans la salle de ses réunions. A la fin du XVIIIe siècle, ce portrait se trouvait dans l'une des salles de l'Académie des beaux-arts, au local de la Bourse, à Anvers. Il y fut enlevé, en 1794, par les commissaires

de la république, qui, au lieu de l'envoyer au Louvre, comme ils en avaient l'obligation, en disposèrent autrement. Mr Hymans a cru le reconnaître dans un petit panneau fort bien peint du musée de Francfort. Nous regrettons de ne pouvoir partager l'opinion de notre savant ami, le tableau n'offrant peu ou point d'analogie avec le portrait traditionnel de l'artiste. Ainsi que nous l'avons fait remarquer plus haut, le portrait peint par le maître lui-même, a été reproduit sur cuivre, par Jérôme Wierix et figure dans l'album publié, en 1572, par Jérôme Cock. L'artiste est vu de profil, coiffé d'un tarbouch, d'où s'échappent de longs cheveux. Sa tête calme, puissante et expressive trahit le génie. La main droite repose sur sa poitrine; dans la main gauche, qui s'appuie sur un bout de table, il tient un rouleau de dessins. Le maître porte un ample manteau, d'où sortent les manches d'un élégant pourpoint. Il existe une incontestable analogie entre le portrait de l'artiste du cadran, dont nous avons parlé, et celui de Wierix. De part et d'autre, la tête est couverte d'un tarbouch, d'où sortent des mèches abondantes. La médaille à l'effigie de Quentin Metsys, qu'on trouve reproduite dans l'ouvrage de Frans van Mieris, a été fabriquée, à la fin du XVIIe siècle, d'après le buste en marbre qui orne son tombeau.

Quentin Metsys laissa une nombreuse lignée. De sa première femme, il eut trois enfants : 1° Paul; 2° Quentin, et 3° Catherine. Paul mourut jeune et Quentin fut pelletier. Sa seconde femme lui avait donné dix enfants : 1° Jean, peintre, époux d'Anne van Thuylt; 2° Corneille, peintre et graveur; 3° Marie, époux de Corneille Buys; 4° Quentin, poissonnier, époux d'Anne van Pruysen; 5° Hubert, horloger; 6° Abraham; 7° Petronille, épouse de Michel Mostaert; 8° Catherine, épouse de Martin de Galliardo; 9° Sara, épouse de Jean de Feytere, et 10° Suzanne, épouse de Jean Bartholomeus. Catherine Heyns, la veuve de l'artiste, épousa en secondes noces, en 1532, Jacques Pauwels, procureur à Anvers. Elle mourut en 1544.

Quentin Metsys eut des élèves : en 1495, il accepta Adrien van Overbeke; en 1501, Guillaume Muelenbroeck; en 1504, Edouard Portugalois; en 1510, Henri Broeckmakere. Reçu franc-maître en 1508, Adrien van Overbeke devint un artiste remarquable. Edouard Portugalois fut reçu franc-maître en 1508; Henri Broeckmakere en 1511.

Le grand artiste eut non seulement des élèves, mais des imitateurs. En tête de ceux-ci il importe de citer Marin de Rommerswael ou Marin le Zélandais et Jean Sanders, dit de Hemessem, dont les œuvres ont plus d'une fois été confondues avec celles du maître. Il faut y ajouter les noms de son fils, Jean Metsys, de Jean van Hemskerke et de Jean van Rillaert, peintre d'un sérieux talent, qui laissa des œuvres remarquables. Dans nombre de peintures de l'époque on retrouve la manière et le coloris du maître, preuve évidente de l'influence qu'il exerça sur ses contemporains.

Quentin Metsys est une des plus puissantes individualités qui aient marqué dans le domaine de l'art national. Si la ville de Louvain est fière, à juste titre, de lui avoir donné le jour, d'avoir guidé ses premiers pas dans la carrière qu'il devait si brillamment parcourir, la ville d'Anvers peut s'enorgueillir, à son tour, de lui avoir ouvert la route de la gloire. Elle en a été noblement récompensée. Grâce à l'action de ce grand génie, Anvers devint la Florence du Nord. Comme l'art italien s'était centralisé sur les bords de l'Arno, l'art flamand trouva son milieu sur les bords de l'Escaut. Comme Florence, Anvers guida et rallia autour de la bannière de Saint-Luc tous les grands artistes flamands; comme Florence, elle conserva à travers le sang, le carnage, l'incendie et les fureurs des guerres civiles, la noble et sainte passion du beau; comme Florence en Italie, Anvers demeure, en Belgique, la capitale des arts.

Ed. van Even.

Les registres des Échevins de Louvain et d'Anvers. — Ludovico Guicciardini, *Descrittione di tutti i Paesi Basci, altramento detti Germania inferiore* (Anvers, 1567; in-fol.). — Dom. Lampsonius, *Pictorum aliquot celebrium Germaniæ*

inferioris effigies (Anvers, 1572; in-4°). — Joh. Molani, *Historiæ Lovaniensium libri XIV*, éd. T.-F.-X. De Ram (Bruxelles, 1861; 2 vol. in-4°). — Les *Liggeren* de la Gilde anversoise de Saint-Luc, transcrits et annotés par Philippe Rombouts et Th. van Lerius. — Karel van Mander, *Het Schilderboeck* (Alckmaar, 1603, et Amsterdam, 1618; in-4°). — Fr. Fickaert, *Metamorphosis ofte wonderbare veranderingen ende leven van den vermaerden Mr Quinten Matsys, constigh grofsmit, ende schilder binnen Antwerpen* (Anvers, 1648; in-4°). — Alex. van Fornenbergh, *Den Antwerpschen Protheus ofte cyclopschen Apelles, dat is het leven ende konstryke daden des uytnemenden ende hoogh beroemden Mr Quinten Matsys, van grof-smidt in fyn-schilder verhandert* (Anvers, 1658; in-4°). — *Catalogue du Musée d'Anvers* (Anvers, 1849 et 1857). — Théodore van Lerius, *Supplément au Catalogue du Musée d'Anvers* (Anvers, 1863). — Dr Alfred Woltmann, *Holbein und Quentin Massys in Longford Castle* (Leipzig, 1866; in-8°). — Edward van Even, *L'Ancienne Ecole de peinture de Louvain* (Louvain, 1870; in-8°). — P. Génard, *Nasporingen over de geboorteplaats en de familie van Quinten Massys* (Anvers, 1870, in-8°). — Henry Hymans, *Quentin Metsys et son portrait d'Erasme* (Bruxelles, 1878). — Id., *Quentin Metsys*, dans la *Gazette des beaux-arts*, 1888.

METTECOVEN (*Henri* **DE**), ecrivain ecclesiastique, ne à Saint-Trond, florissait dans la seconde moitié du XVIe siècle. Issu d'une famille noble, il prit sa licence dans les deux droits et embrassa la carrière ecclesiastique. Chanoine de Saint-Denis, il a écrit plusieurs ouvrages de piété dont les manuscrits étaient conservés jadis à Tongres. Foppens cite les suivants : 1. *De tribus connubiis S. Annæ, matris deiparæ Virginis.* — 2. *Vita, miracula et encomium S. Annæ.* — 3. *Tesseræ XII veræ ecclesiæ.* — 4. *Scopæ hereticorum.* Ce dernier traité était dédié à l'évêque Gérard de Groesbeeck. Henri de Mettecoven, qui atteignit un âge très avancé, *in ipsam usque grandævam senectam scriptitans*, dit Foppens, vivait encore en 1575, au témoignage d'Abry qui se base sur « un beau tapis aux « armes de ses parents qu'il a laissé « audit chapitre par testament ».

Paul Bergmans.

J.-Fr. Foppens, *Bibliotheca belgica* (Bruxelles, 1739), t. I, p. 458. — L. Abry, *les Hommes illustres de la nation liégeoise*, éd. par H. Helbig et S. Borman (Liége, 1867), p. 49.

METZU (*Jacques*), peintre, né à Bailleul, en Flandre, vers la fin du XVIe siècle. L'existence de cet artiste a été révélée par diverses mentions des archives de Leyde, desquelles il résulte, notamment, que, le 18 avril 1620, déjà veuf, Jacques Metzu contractait mariage avec Mathilde « Dirickxdochter », c'est-à-dire fille de Thierry, de Théodor, comme lui domiciliée à Leyde. Cinq ans plus tard, le 10 novembre 1625, Jacques « Metsurs » contractait une nouvelle union avec Jacqueline Garniers, veuve du peintre Guillaume Frémaut ou Frémault. De ce mariage devait naître le fameux Gabr. Metzu. Jacqueline, comme son premier et son second mari maniait le pinceau et l'on croit, non sans raison, que la première éducation artistique de son fils fut dirigée par elle. Le catalogue de la collection Vander Marck, réalisée à Amsterdam en 1773, mentionne son portrait peint par Gabriel. Elle y est représentée devant le chevalet. Ce qu'est devenu cette œuvre, nous l'ignorons. Quant aux peintures de Jacques Metzu, elles n'ont pas jusqu'à ce jour été signalées.

Henri Hymans.

De Navorscher, t. VII (Amsterdam, 1857), p. 239, note de M. Elsevier. — Kramm, *De levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders*, t. IV (Amsterdam, 1860, p. 1106).

MEULEBEKE (*Philippe* VAN LANSBERGE **DE**). Voir LANSBERGE (*Philippe* VAN).

MEULEMANS (*Philippe*), religieux dominicain du couvent de Malines, s'occupa activement d'architecture et acquit dans cet art une réputation assez étendue. Ce fut lui qui donna le plan du chœur de l'église de Liezele, qui fut construite en 1739. Il commença également la réédification de la nef de l'église de Puers, mais il ne put achever ce travail, étant mort le 9 octobre 1742, pendant un voyage qu'il fit à Steenockerzeel, pour y acheter des pierres à bâtir.

Alphonse Wauters.

A. Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. II, p. 154 et 588.

MEULEMEESTER (*Joseph-Charles* **DE**). Voir DE MEULEMEESTER.

MEULEN (*Adam-François* **VANDER**), peintre de batailles, né à Bruxelles, en 1632, mort à Paris en 1690. Il fut

un des plus illustres artistes de son époque, mais quelques-unes des particularités de son existence ont été dénaturées et ont contribué à répandre à son sujet des erreurs considérables. Papillon de la Ferté, Mariette, d'Argenville et d'autres écrivains ont dit, et dans presque tous les ouvrages on a répété à tort qu'il portait les prénoms d'Antoine-François. Comme l'a très bien dit Jal, le savant auteur du *Dictionnaire de biographie et d'histoire*, il portait les prénoms d'Adam-François, et c'est grâce à cette rectification que j'ai retrouvé, dans les registres aux baptêmes de la paroisse de Saint-Nicolas, à Bruxelles, l'indication du jour de sa naissance. Il naquit de Pierre Vander Meulen et de Marie van Steenwege, et eut pour parrains, lorsqu'il fut présenté à l'église, le 11 janvier 1632, Adam Stocmans et Elisabeth van Steenwege. Les noms de ceux-ci et des parents semblent attester que sa famille était obscure : on a prétendu, sans preuves, que le père Vander Meulen était notaire; il est plus croyable qu'il appartenait au métier des poissonniers dits d'eau douce parce qu'ils vendaient exclusivement du poisson de rivière. Les membres de cette corporation, en effet, appartenaient presque tous, au dix-septième siècle, à la famille Vander Meulen. On avait jadis adopté, sans motifs, la date de 1634 pour l'époque de la naissance de Vander Meulen; on a préféré quelquefois la date de 1630, parce que, dans l'acte de décès du peintre, il est indiqué comme ayant alors près de soixante ans. Cette opinion, que Jal a partagée, constitue, on le voit, une erreur.

Selon l'opinion commune, Vander Meulen n'avait pas été destiné à la carrière des arts, mais il montra un penchant si vif pour la peinture que ses parents se décidèrent à lui laisser suivre son inclination. La vérité est qu'il entra dans le métier des peintres de Bruxelles dès le 18 mai 1648, c'est-à-dire à l'âge de seize ans; il y fut reçu comme apprenti de Pierre *Snaers* ou Snyders, célèbre peintre de batailles, dont il imita depuis la manière avec une supériorité qui fit rechercher ses œuvres, non seulement dans le pays, mais également en Hollande et en France. Par malheur, on n'a presque rien conservé ou signalé des œuvres faites par le peintre à cette époque, si ce n'est deux *Combats de cavalerie* qui font partie du musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg (*Ecoles germaniques*, nos 728 et 729 du catalogue de 1870). Dans le premier tableau, un groupe de cavaliers combat autour d'un porte-enseigne tenant en main l'étendard d'Angleterre. A gauche débouche un autre corps d'hommes d'armes, avec l'étendard d'Ecosse; à droite, au fond, on voit des cavaliers en fuite, et, dans le lointain, un gibet. L'autre combat se livre entre des soldats portant, d'un côté, l'étendard d'Espagne, reconnaissable à la croix de Bourgogne qui y est retracée, et de l'autre l'étendard de France. Ces tableaux, qui sont signés *A. F. V. Meulen*, 1657, ont évidemment rapport, celui-ci à la guerre soutenue par l'Espagne contre la France, du temps de la minorité de Louis XIV; l'autre aux luttes soutenues par les partisans des Stuart en Angleterre, alors que le roi Charles II, réfugié en Belgique, n'était pas remonté sur le trône. « Il serait difficile », dit Viardot, « de « trouver dans l'œuvre nombreuse de « Vander Meulen une seule page supé- « rieure à ces deux combats de cavalerie. « Variété sans confusion, épisodes inté- « ressants, beaux groupes, action vive, « tumultueuse, pleine de feu, dessin « châtié, couleur juste, rien ne leur « manque ». Le peintre, dans sa jeunesse, promettait donc tout ce qu'il devait tenir.

Des productions de son pinceau furent mises sous les yeux de Colbert qui, avant de les acquérir, voulut avoir l'avis du célèbre peintre Lebrun, son conseil pour tout ce qui concernait les arts. Lebrun fut frappé du mérite des œuvres d'un artiste qui lui était resté jusque-là inconnu, et il conseilla à Colbert, non seulement d'en faire l'acquisition, mais d'inviter l'artiste à se fixer en France et à entrer au service du roi. C'est ainsi que Vander Meulen fut attiré à Paris, où Lebrun désirait utiliser ses talents dans

l'intérêt de la fabrique royale de tapisseries dite *des Gobelins*, à laquelle Louis XIV voulait donner une nouvelle importance ; on y attirait, autant que possible, les meilleurs ouvriers des Pays-Bas, surtout de Bruxelles et d'Audenarde, où cette industrie avait atteint un degré incroyable de réputation. Vander Meulen devait recevoir, indépendamment du prix de chacun de ses travaux, une pension annuelle de 2,000 livres, mais on ne tarda pas à augmenter ses émoluments, car dès 1664, époque où son nom figure pour la première fois sur les états de la manufacture des Gobelins, il y est inscrit pour une somme de 4,000 livres reçue par lui en payement de huit mois de son traitement, ce qui porte ce dernier à 6,000 livres pour toute une année. C'est à partir du 1er avril 1664 qu'il entra au service du roi de France. Son nom ayant une tournure trop étrangère, on le francisa et la cour s'habitua à appeler notre compatriote Monsieur de Melun.

Les travaux entrepris par Vander Meulen aux Gobelins, où l'on s'empressa de lui assigner un logement, sont chantés dans ces mauvais vers de l'abbé des Marolles, qui sont curieux à reproduire comme témoignage contemporain. Il dit, en parlant de Lebrun :

Ne voit-il pas sous luy la main de Vandermeule
Ce peintre si sçavant qui fait voler les darts,
Serrer les escadrons sous les grands étendarts,
Et qui presse les bleds par le fer et la meule ?
Il dépeint les combats et les prises de villes.
Bruxelles l'a fait naistre, admirant ses travaux,
Et craint en même temps de luy voir des rivaux,
Elle en est étonnée, entre tous ses asiles.

Lebrun n'est pas moins élogieux dans sa lettre du 16 mars 1673, où il donne la nomenclature des principaux artistes travaillant sous ses ordres. « Le sieur « Vander Meulen », dit-il, « est un « peintre fameux, selon moy, que le Roi « a appelé de Flandre pour travailler à « de grands tableaux représentant les « vues de toutes les maisons royales. Il « a déjà fait celles de la plupart des « villes des Flandres, avec les environs, « qui sont d'une délicatesse merveil- « leuse. On travaille à mettre ces beaux « dessins en tapisseries, dont il a gravé « plusieurs en taille-douce ».

Les tentures dites *les Mois et Maisons royales*, et dont les cartons se trouvaient, il y a quelques années, au musée de Versailles, au-dessus de l'escalier dit des Princes, furent payées sur le pied de 500,000 francs de la monnaie actuelle ; plusieurs peintres, entre autres Boudewyns, beau-frère de Vander Meulen, ont exécuté les cartons, mais d'après les dessins de Lebrun et de Vander Meulen, qui ont également concouru tous deux à l'exécution d'une tenture de vingt-deux pièces dite *l'Histoire du Roy*. On cite en particulier, parmi les scènes les plus remarquables de cette dernière, *le Mariage de Louis XIV et de Marie-Thérèse d'Espagne* et *l'Alliance du Roi avec les Suisses*. Mr Guiffrey a savamment déterminé la part qui appartient à Vander Meulen dans la tenture dite *l'Histoire du Roi ;* c'est d'après les dessins de lui et ceux de Lebrun que l'on a exécuté : *l'Arrivée du roi Louis XIV à Dunkerque après la rétrocession de cette ville par les Anglais, en* 1662 ; la *Réduction de la ville de Marsal, en Lorraine, en* 1663 ; *le Siège de Douai, en* 1676 ; *l'Entrée du Roi et de la Reine dans Douai, la Prise de Lille, celle de Dôle, la Visite de Colbert à l'établissement des Gobelins, le* 15 *octobre* 1667. Mais cet excellent écrivain attribue à tort à nos deux peintres une participation à l'exécution de la tapisserie représentant l'*Entrevue des deux rois, Louis XIV et Philippe V, à l'occasion de la naissance du Dauphin*, car lorsque Philippe monta sur le trône, les deux artistes étaient déjà morts depuis longtemps, D'autre part, Vander Meulen a beaucoup travaillé à la tenture dite *les Mois*, où l'on voit les principaux châteaux appartenant alors à la couronne. Il y a exécuté partout le paysage et les petites figures, se faisant aider seulement pour le paysage par Genoels et Baudouin ou Boudewyns. « Chaque pan- « neau », dit Mr Guiffrey, à qui j'emprunte ces détails, « représente, dans un « encadrement d'architecture et derrière « une balustrade décorée de riches tapis, « de grandes pièces d'argenterie fine- « ment ciselées ou d'oiseaux au brillant « plumage, l'un des châteaux royaux

« animé par un sujet où le roi figure « presque toujours en personne. Voici « l'énumération des douze pièces : *Janvier* (le Louvre, représentation d'un « opéra); *Février* (Palais royal, un ballet « dansé par le roi); *Mars* (Madrid, le « roi à la chasse); *Avril* (Versailles, promenade du roi); *Mai* (Saint-Germain, « promenade du roi avec les dames); « *Juin* (Fontainebleau, le roi à la chasse); « *Juillet* (Vincennes, chasse du roi); « *Août* (Marimont en Hainaut, chasse); « *Septembre* (Chambord, marche du roi); « *Octobre* (Tuileries, promenade du roi); « *Novembre* (Blois, marche du roi); *Décembre* (Monceaux, le roi à la chasse) ».

Mais une autre tâche était réservée à Vander Meulen. Colbert avait conçu le projet de retracer les hauts faits des armées de Louis XIV et de les transmettre par la peinture à la postérité. Lebrun avait d'abord été chargé de ce soin, mais, soit que le travail lui parût trop ardu, soit, comme l'avance Mr Fétis, qu'il ne se reconnût pas les qualités indispensables pour l'accomplir, il parvint à décider Colbert à faire choix, pour le remplacer, de Vander Meulen. Il est certain que plusieurs des premiers épisodes de ce genre qui se voient dans les *Galeries de Versailles*, et notamment *l'Entrée du roi dans Dunkerque le 26 juin* 1656 et *la Prise de Gravelines* le 30 du même mois, sont attribués à la fois à Vander Meulen et à Lebrun, dont la collaboration ne reparaît plus que de loin en loin et cesse bientôt tout à fait. Louis XIV, à qui on montra les œuvres de Vander Meulen, fut facilement entraîné à faire choix de ce peintre pour retracer les épisodes de la campagne qu'il entreprit en Flandre, en 1666. L'artiste eut à ses ordres un carrosse et, de plus, un cheval toujours préparé à le transporter aux lieux où il y aurait quelque site à retracer ou quelque mouvement de troupes à reproduire. Il devait être traité avec la plus grande considération; toutes ses dépenses étaient prélevées sur la cassette royale; enfin, il mangeait à la table des officiers du roi et était logé comme eux. Un traitement aussi exceptionnel aurait pu altérer un caractère moins bien trempé que celui de Vander Meulen, mais celui-ci ne semble en avoir profité que pour mieux s'acquitter de ses travaux, où l'on n'a pu que constater « une justesse « d'observation, une exactitude, un es- « prit » qui défient la critique.

En 1667, Vander Meulen dessina la plupart des épisodes de la campagne, notamment *la Prise de Charleroi* (2 juin), celle d'Ath (6 juin), *l'Arrivée du Roi devant Tournai*, la prise de cette ville (21 juin), celle de Douai (4 juillet), *le Siège d'Audenarde* (30 juillet), *l'Entrée du roi dans Arras et dans Douai* (août), *le Siège de Lille, le Combat de cavalerie près du canal de Bruges*. Vander Meulen travaillait encore à reproduire en peinture les événements dont il avait été le spectateur, qu'il dut se préparer à suivre le roi qui partait pour la Franche-Comté, dont il fit rapidement la conquête et où il s'empara de Dôle le 14 février 1668. Lors de l'expédition contre la Hollande en 1672, notre peintre fut de nouveau appelé à suivre l'armée royale. Il dessina *la Prise de Rees* (8 juin), *le Passage du Rhin* (12 juin), *la Prise d'Utrecht* (30 juin), celle de Grave (9 juillet), celle de Naarden (10 juillet), mais il confia ses croquis à ses élèves Bonnart et Martin, qui en firent des tableaux. L'année suivante, il exécuta une toile remarquable à propos de la prise de Maestricht (29 juin 1673), où Louis XIV commandait en personne. Après une trêve de peu de durée, il prit part à l'expédition qui amena la réunion définitive de la Franche-Comté à la France, en 1674. Il se trouva à la prise de Besançon, de Gray, de Dôle, de Salins, du fort de Joux. Louis XIV fit prendre à Vander Meulen les sites les plus accidentés du pays qu'il venait de conquérir : une *Vue du château de Sainte-Anne*, une *Vue de Saint-Laurent de la Roche*, une *Vue de la ville et des faubourgs de Salins*, une *Vue de la ville de Gray*. Ces tableaux, qui sont animés par des groupes variés choisis avec art, sont intéressants et rehaussés encore par des figures traitées de main de maître.

Appelé en Belgique par les événements militaires, Vander Meulen y croqua, en

1675, *la Prise de Dinant* (30 mai) et celle de Limbourg (22 juin); en 1676, celle de Condé (26 avril); en 1677, celle de Valenciennes (16 mars), celle de Cambrai (7 avril), celle de la citadelle de cette ville (18 avril), celle de Saint-Omer (22 avril), et, en 1678, celle d'Ypres (19 mars) et celle de Léau (4 mai). Durant cette guerre, où l'Espagne fit des pertes si cruelles, Vander Meulen alla également à Fribourg-en-Brisgau, dont il retraça le siège (novembre 1677). La paix, signée en 1678, ne dura que jusqu'en 1684, époque où Louis XIV reprit tout à coup les armes et fit assiéger Luxembourg, dont le maréchal de Créquy s'empara le 3 juin. Vander Meulen fit encore un tableau à cette occasion, mais ceux qui concernent la prise de Mons (en avril 1691) et le siège de Namur (en juin 1692), lui sont attribués à tort, sa mort datant de 1690.

La collection de tous ces tableaux entrepris par Vander Meulen sur les ordres de Louis XIV, et que ce prince avait réunis dans ses diverses résidences : à Versailles, à Choisy et à Marly, représentait avec la plus scrupuleuse exactitude l'histoire militaire de la première partie du règne du grand roi. Comme on l'a dit et répété, le talent spécial du peintre était de rendre également les épisodes de la vie des camps. Le plus souvent c'était le roi lui-même qui indiquait à l'artiste le sujet à traiter, et celui-ci, à son tour, dessinait l'action avec tant de fidélité que chaque témoin et chaque acteur de l'affaire s'y reconnaissaient sans peine. Les vues des villes et de leurs édifices y sont traitées avec un soin extrême, et c'est ainsi, en particulier, que le tableau où l'on voit la prise de Léau fournit, sur l'état de cette petite ville au dix-septième siècle, des constatations curieuses. On a remarqué que les perspectives, même dans les toiles de petite dimension, sont immenses, mais qu'elles présentent un défaut, c'est de s'élever jusqu'au haut du cadre. Cette particularité caractéristique des œuvres de Vander Meulen ne provient-elle pas de ce que le peintre avait beaucoup travaillé pour les tapisseries? Or, ces dernières demandent à être traitées de cette manière; on ne doit y voir que le moins de ciel possible. Mais, abstraction faite de ce détail, que de choses à louer. « Le « genre choisi par Vander Meulen », dit Viardot, « exige des qualités nombreu- « ses et des talents divers, une belle et « savante ordonnance, l'étude et l'em- « ploi judicieux des costumes, des ar- « mes, etc., le don du portrait... En ce « genre dont il fut à peu près le créa- « teur et dont il est certainement le « modèle, on doit désespérer de surpas- « ser jamais les bonnes toiles de Vander « Meulen ».

Les œuvres les plus importantes de Vander Meulen sont actuellement au Louvre, où l'on en compte quatorze, et à Versailles. La plupart des musées des départements français possèdent presque tous quelque tableau remarquable de notre artiste. A Angers, on voit *la Reconnaissance de cavalerie autour de la ville de Luxembourg;* à Caen, *les Préparatifs du passage du Rhin* et *le Passage du Rhin;* à Dijon, une répétition en petit du tableau du Louvre reproduisant le même sujet; à Grenoble, *Louis XIV, escorté de ses gardes, rentrant au Louvre par le Pont-Neuf*; à Lyon, *Cavaliers en reconnaissance;* à Marseille, *Combat de cavalerie à l'entrée d'un pont;* à Montpellier, *Cavaliers devant une hôtellerie;* à Nancy, *l'Armée devant Douai;* à Nantes, *Chasse au taureau dans la forêt de Fontainebleau;* à Orléans, *le Siège de Dinant* et *le Siège de Maestricht;* à Tours, *Louis XIV parcourant la forêt de Vincennes* et *le Siège d'Orsoy*.

A l'étranger on ne trouve que rarement des tableaux de Vander Meulen. Le musée de Bruxelles en montre un qui a été envoyé, en 1811, de Paris, où il faisait partie de la collection impériale. Il représente *l'Armée de Louis XIV campée devant Tournai* et constitue une répétition, avec quelque différence dans les dimensions, de la toile qui se voit au Louvre. Citons encore : à Dresde, *Louis XIV allant à Vincennes* et *le Roi faisant, accompagné de sa femme, son entrée dans Arras;* à Munich, *la Prise de Dôle en* 1668, *le Siège de Tournai, la*

Prise de Lille, *le Siège d'Audenarde;* à Vienne, une *Attaque de cavalerie;* à Florence, *le Portrait de François-Guillaume, électeur palatin*, représenté armé et à cheval; à Saint-Pétersbourg, outre les deux toiles déjà mentionnées, *le Siège d'une ville des Flandres*, etc.

Le musée du Louvre possède trente-neuf dessins de notre maître, outre huit qui lui sont attribués, et quarante et un d'après ces œuvres. On cite dans le nombre une composition où l'on voit *une Dame donnant la main à un cavalier, descendant le perron de son hôtel pour entrer dans un carrosse à quatre chevaux*, composition qui appartient à la jeunesse du peintre et des plus curieuses à étudier. Indépendamment de ces richesses artistiques, Paris en possède d'autres du même genre, mais dont l'analyse nous entrainerait trop loin. Le célèbre Boule avait acheté de la veuve du peintre une collection nombreuse d'autres dessins, mais qui périt malheureusement dans son atelier, avec beaucoup d'autres objets précieux. Rappelons à ce propos que lorsque Vander Meulen mourut, on mit chez lui les scelles, tant dans l'intérêt de ses enfants que pour assurer la restitution au domaine royal des dessins et tableaux entrepris pour le roi. Il restait alors au peintre une fille, née de sa première femme (on ne parle pas du fils, qui avait pris l'habit ecclésiastique) et trois enfants issus de la troisième femme. L'inventaire, qui porte la date du 17 juin 1691, a été publié dans les *Nouvelles Archives de l'art français*. Un grand nombre de dessins « au crayon noir « et au bistre, aquarelles et gouaches, à « l'état d'esquisse et de rendu », ont été conservés et se trouvent, au nombre d'environ deux cents, au musée des Gobelins. D'après un article signé Gerspach (*Gazette des Beaux-Arts*, 3e série, t. VIII, p. 139), on doit rendre à Vander Meulen cette justice que le souci de la vérité se manifeste, d'une manière éclatante, dans cette riche collection. On ne saurait en faire un plus brillant éloge. Vander Meulen avait, en particulier, fait une étude approfondie du cheval. Aussi est-ce à lui, plutôt qu'à Lebrun, que l'on doit faire honneur des trois magnifiques tapisseries représentant des combats de cavaliers, exécutées à Bruxelles chez les Vanderborght, et que l'on voit actuellement dans une salle échevinale de l'hôtel de ville, à l'angle de la rue de la Tête-d'Or. Il suffit d'avoir vu les gravures où Vander Meulen a gravé lui-même, d'après ses propres dessins, des *Etudes de chevaux*, pour apprécier le talent hors ligne de l'artiste. Le roi Louis XIV fit acheter souvent des exemplaires des gravures exécutées par Vander Meulen et par d'autres, d'après les tableaux et les tapisseries dus à notre artiste. C'est ainsi que, le 16 novembre 1670, il lui fit remettre la somme de 14,000 livres pour treize planches représentant les châteaux de la couronne.

L'œuvre gravée du maître bruxellois se compose de cent cinquante-deux planches, en tête desquelles se place un superbe portrait de Vander Meulen, exécuté par Pierre van Schuppen en 1677 d'après Largilière. Au bas de cette gravure on lit :

C'est de Louis le Grand le peintre incomparable,
Qui de ses plus beaux faits a peint la vérité
Et qui, sans le secours des couleurs de la fable,
Le fait voir, tel qu'il est, à la postérité.

Ces vers attestent à la fois la réputation qu'avait acquise Vander Meulen et le culte, presque idolâtre, que l'on portait alors à son maître, à son royal protecteur. Le peintre était entré dans l'Académie de peinture le 15 mai 1673; il y devint conseiller en 1683 et reçut, en 1686, le titre de premier des conseillers. Mais là se bornèrent les distinctions auxquelles il avait droit, soit que son caractère se refusât à en solliciter d'autres, soit que, réservé par caractère, il ait été délaissé. A partir de l'année 1681, son rôle paraît avoir été moins actif. Après lui, ses élèves : Dominique Nollet, Martin Bonnart le cadet, François Hachtenburg, eurent peu de réputation; un des meilleurs, Boudewyns, qui était son compatriote et son beau-frère, retourna à Bruxelles après avoir travaillé dix-neuf ans avec lui. Ses travaux furent en partie détruits et oubliés. Ainsi les peintures dont il avait orné le grand escalier

de Versailles furent anéanties sous le règne de Louis XV. Dans la suite, d'autres disparurent et l'on ignora longtemps ce qu'elles étaient devenues. Ce n'est que de notre temps que la valeur de Vander Meulen reparut dans toute sa splendeur d'autrefois. Lorsque le roi Louis-Philippe conçut la grande idée de consacrer le palais de Versailles à rappeler les gloires de la France, on put contempler dans ses salles les nombreuses toiles consacrées par Vander Meulen aux conquêtes de Louis XIV, et l'on doit affirmer qu'il y tient le premier rang, de même qu'il occupe une place très honorable parmi les maîtres dont les œuvres ornent les galeries du musée du Louvre.

Vander Meulen avait épousé dans son pays Catherine Huseweel, dont il eut plusieurs enfants : François, probablement né en Belgique ; Claire-Charlotte, tenue sur les fonts du baptême à Saint-Hippolyte, à Paris, le 15 décembre 1667, par le peintre Lebrun ; Louis, qui fut baptisé à la chapelle des Tuileries le 25 mars 1669 et eut pour parrain le roi lui-même et pour marraine la grande Mademoiselle, mais qui mourut presque aussitôt (le 7 juin 1671) ; Suzanne, baptisée le 2 août 1671, qui eut pour marraine la femme de Lebrun ; Marguerite, baptisée le 11 juillet 1674 ; Geneviève, baptisée le 6 octobre 1676, plus de seize jours après sa naissance. Sa femme étant morte le 10 janvier 1677, notre compatriote ne resta pas longtemps veuf. Il s'allia en deuxièmes noces, le 22 avril 1679, à Catherine de Lobri, fille d'un capitaine de cavalerie, et qui expira à son tour le 3 octobre 1680, à l'âge de trente-huit ans. C'est alors que Lebrun lui offrit pour épouse une de ses cousines, Marie de By, fille de Charles de By et de Charlotte Le Bé. Ce mariage fut célébré le 12 janvier 1681. On prétend que cette nouvelle union ne fut pas heureuse et que les désordres de sa femme causèrent à Vander Meulen de vifs chagrins. Cependant il en eut plusieurs enfants : Antoine, baptisé le 25 décembre 1682 ; Charles, baptisé le 22 mars 1684 ; N..., mort le 2 décembre 1688, après avoir été seulement ondoyé ; Marie-Louise-Thérèse, baptisée le 30 novembre 1686 ; Charles-François, baptisé le 19 novembre 1689, et Marie-Madeleine, née le 22 octobre 1690, cinq jours après le décès de son père. Tant de naissances, se succédant pour ainsi dire sans relâche, semblent combattre l'opinion des biographes, qui paraissent avoir été médiocrement instruits des particularités de la vie du célèbre Brabançon. Les deuils doivent avoir frappé souvent le ménage de Vander Meulen, car presque tous les douze enfants que je viens d'énumérer moururent jeunes. François, l'aîné, devint ecclésiastique ; une seule fille, Louise-Marie, se maria ; elle épousa, le 15 février 1706, Louis Manceau, intendant de la maison du duc de Rohan, puis L.-J.-B. Carcavi, seigneur d'Assy, de qui elle laissa de la postérité. Les erreurs que l'on avait émises sur son nom de baptême, sur ses alliances matrimoniales, ne nous permettent pas d'attacher une grande croyance à ce que quelques écrivains disent des circonstances intimes de son existence.

Vander Meulen mourut à l'hôtel des Gobelins, le 15 octobre 1690 ; il fut enterré le lendemain à l'église de Saint-Hippolyte, en présence de son fils François, d'Anselme Flamen, sculpteur du roi, et d'une nombreuse assistance. Mais bientôt le silence se fit autour de son nom ; on ne sait presque point ce que devinrent ses enfants. A Bruxelles on n'a rien recueilli sur ses premières années ; je n'ai pu même y retrouver la trace de son premier mariage et l'acte de baptême de son fils aîné. De même à Paris le savant Jal n'a réuni que des détails incomplets sur ses descendants. Par bonheur ses œuvres ont été pour la plupart conservées et permettent de le placer au rang qu'il mérite. Ainsi que Mr Edouard Fétis l'a très bien fait observer, Vander Meulen ne peut être classé dans l'école française. Sans doute, les sujets qu'il a traités concernent l'histoire de France, mais dans ses travaux il ne se rapproche nullement de l'école de peinture de ce pays et n'en subit en aucune façon l'influence.

« C'est le contraire qui a eu lieu. Non « seulement Vander Meulen n'a subi « l'influence de personne, mais il en a « eu une très prononcée sur les artistes « avec lesquels il s'est trouvé en contact. « Il n'a pris le style de personne et il a « transmis le sien à de nombreux élèves « et imitateurs ». Etudions-le comme paysagiste, et nous reconnaîtrons immédiatement en lui les qualités qui distinguent d'ordinaire ses concitoyens. Il reproduit la nature avec une fidélité scrupuleuse, tandis que Poussin, au dix-septième siècle, et le premier des Vernet, au dix-huitième, se plaisent à la dépeindre sous des formes conventionnelles, sans souci, ni respect de la réalité. Ses qualités éminentes de coloriste et de dessinateur lui assureraient déjà une place éminente, s'il n'y avait joint celle d'un artiste plein de grâce et de distinction. On lui a reproché d'avoir accepté la tâche de retracer les victoires d'un prince étranger, ennemi du pays où il avait vu le jour. Sans doute, il est regrettable que Vander Meulen n'ait pu donner la mesure de son talent que dans des toiles où sont retracés des événements qui ont été funestes à notre pays; mais à l'époque où Vander Meulen a commencé à peindre pour Louis XIV, la paix régnait entre la France et l'Espagne, maîtresse de nos provinces. Rien ne pouvait faire prévoir la rupture qui éclata plus tard entre les deux puissances. Lorsque la guerre commença en 1667, le peintre était habitué à ses nouveaux travaux; il avait subi l'ascendant que devaient exercer sur lui un monarque jeune et généreux, une cour enthousiaste de son prince, des artistes avides d'attacher leur nom aux monuments, aux œuvres de toute espèce destinés à illustrer un règne qui s'annonçait d'une manière si brillante. A Bruxelles, Vander Meulen serait probablement resté dans l'obscurité; il fit comme beaucoup de ses compatriotes : il émigra. Faut-il lui en vouloir parce qu'il remplit avec succès une tâche qu'un prince étranger pouvait seul lui confier? A cette question, envisagée froidement et au point de vue de l'histoire de l'art, il est impossible de ne pas répondre non.

Alphonse Wauters.

Le baron de Stassart, *Notice sur A.-F. Vander Meulen* dans les *Belges illustres*. — Immerzeel, *De levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders, enz.*, p. 221. — Jal, *Dictionnaire de biographie et d'histoire* (Paris, 1867). — Edouard Fétis, *Antoine-François Vander Meulen* (*Bulletins de l'Académie royale de Bruxelles*, 2e série, t. V, et *Artistes belges à l'étranger*). — Baron de Boyer de Sainte-Suzanne, *Notes d'un curieux sur les tapisseries tissées de haute et de basse-lisse*, t. III, *passim* (Monaco, 1879). — Wauters, *les Tapisseries bruxelloises*, p. 239 et suiv. — Guiffrey, *Comptes des bâtiments du roi sous le règne de Louis XIV* (Paris, 1881-1882; in-4o, 3 vol.), et *les Tapisseries françaises* dans l'*Histoire générale de la Tapisserie*, t. I, p. 118. — *Nouvelles archives de l'art français*, 2e partie, t. I, p. 123-131, etc.

MEULEN (*André* **VANDER**), fils illégitime de Georges Vander Meulen, naquit vers la fin de la première moitié du xve siècle et mourut en 1509 ou 1510. Les rares renseignements que l'on possède sur ce poète proviennent des archives communales d'Audenarde. Il est mentionné pour la première fois en 1465. En 1473, à propos d'une reconnaissance de dette, il est cité comme huissier d'armes de la cour de Gand. En 1482, il assista Baedde de Grospré, procureur à la chambre du conseil. Deux ans après, en 1484, nous voyons Vander Meulen prendre parti dans la querelle entre Maximilien d'Autriche et certaines villes flamandes, concernant la tutelle des enfants de Marie de Bourgogne. Une lutte ardente éclata entre Gand et Audenarde. Vander Meulen composa une violente satire contre les Gantois; ceux-ci répliquèrent, et Vander Meulen riposta. Des atrocités furent commises. Dix-sept Gantois capturés par ceux d'Audenarde furent précipités dans l'Escaut. La chronique d'Audenarde qui nous fournit ces renseignements appelle Vander Meulen *een excellent rhetoricyn*. Vander Meulen s'occupa activement, semble-t-il, des chambres de rhétorique de sa ville natale; mais nous n'avons guère de renseignements précis sur ce qu'il fit pour elles. Le 2 février 1494, Vander Meulen se maria avec Marie Vander Ponten. Nous retrouvons son nom en 1500; ce fut lui qui instruisit

le procès du chevalier Arnaud d'Escornaix. En 1509, il touchait une pension de la ville d'Audenarde. En 1510, les mêmes comptes mentionnent une somme payée à sa *veuve*, ce qui nous permet d'affirmer qu'il mourut en 1509 ou 1510.

En 1543, parut chez l'imprimeur Lambrecht, à Gand, un poème intitulé : *Een zuverlic boucxkin van der ketyvigheyt der menschelicker naturen, overghezet uten latyne in vlaemschen dichte, duer Andries vander Muelen.* On en trouve une seconde édition en 1543, une troisième en 1576. J. Vander Meersch croit que Lambrecht imprima cette œuvre d'après une édition *princeps* dont aucun exemplaire ne nous serait parvenu. Mr Kalff est plutôt d'avis que l'édition fut faite d'après un manuscrit, peu d'œuvres de rhétoriciens flamands ayant été éditées du vivant de leur auteur.

J. Vander Meersch attribue aussi à Vander Meulen un poème de chevalerie intitulé : *Dystorie van Saladine* (Campbell, *Annales typograph.*, no 979), parce que cette œuvre fut imprimée à Audenarde vers 1482 ou 1484, par De Keyser. C'est là un indice bien faible. Citons pour terminer les vers consacrés à Vander Meulen par M. de Castelein, le législateur du Parnasse flamand du temps des chambres de rhétorique :

Andries Vander Meulen, nu int hemels choor rijcke,
Wiens ziele God brijnghe ter hoochster glorien
Collegierde vele uten Fleur van hijstorien,
Eenen boeck zoo gheheeten, men vinten publijck
Hem bevelick God's moeder der reijnder ciborien
In dat eas : maer anders doe iex hem bezuijck
Want ten es niet authentijck.

Léonard Willems.

Dr J. Vander Meersch, *Kronijk der rederijkers van Audenaerde, van de vroegste tijden af tot omtrent den jare* 1830 (Gand, 1844), p. 40. — Edmond Vander Straeten, *Notice sur Andre Vander Meulen, poete flamand du* XVe *siècle* (*Messager des sciences historiques*, 1853). — Kalff, *Geschiedenis der Nederlandsche letterkunde in de* XVIde *eeuw* (1886).

MEULEN (*Guillaume-François-Dominique* **VANDER**), historien, né à Rousbrugge, le 30 mars 1737, et y décédé, le 18 mai 1809. Il fit ses études à l'université de Louvain. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il devint curé de la chapelle de son village natal, qui dépendait alors de Haringhe. Il partageait son temps entre l'exercice du ministère sacré, l'instruction de la jeunesse des environs, et des études sur l'histoire de la Flandre. Amateur d'astronomie et de météorologie, il passait souvent ses nuits à étudier le ciel. A sa mort, il laissa une vingtaine de volumineux manuscrits relatifs à l'histoire de Flandre, et dont le plus important, concernant le métier de Furnes, est daté de 1789.

Paul Bergmans.

C.-F.-A. Piron, *Algemeene levensbeschryving der mannen en vrouwen van België* (Malines, 1861), p. 411.

MEULEN (*Jean* **VANDER**), avocat brabançon, né à Bruxelles, probablement le 8 avril 1642, mort dans la même ville (?) après 1717. Issu d'une famille de fonctionnaires, il fut employé d'abord dans les bureaux de la chambre des comptes du Brabant. Il se rendit, en 1662, à l'université de Louvain pour y étudier le droit, et y obtint sa licence. Il retourna ensuite à Bruxelles, où il remplit les fonctions de juré ou juge à la chambre de tonlieu de Vilvorde. En 1675, on le voit à Cambrai en qualité de bailli du roi, et lorsque, deux ans plus tard, cette ville fut prise par les Français, Vander Meulen sacrifia sa position pour rester fidèle à son gouvernement et revint à Bruxelles. Le duc de Villa-Hermosa, gouverneur général des Pays-Bas, utilisa ses services pour la rédaction des instructions à donner aux plénipotentiaires envoyés à Nimègue.

Vander Meulen se mit alors à étudier d'une façon toute particulière les questions d'ordre économique ; il rechercha les moyens de relever l'industrie et de développer les relations commerciales du pays. A différentes reprises il soumit ses vues à des commissaires nommés par le duc de Villa-Hermosa, puis par les gouverneurs généraux qui remplacèrent celui-ci (le prince de Parme, le marquis de Grana et le marquis de Gastañaga). Ce dernier le nomma membre d'une commission chargée d'établir un nouveau tarif des droits d'entrée et de sortie, lui conféra la charge de conseiller fiscal de l'amirauté suprême (1686-1687) et celle

de lieutenant ou vice-président de la chambre de tonlieu de Bruxelles.

Dans le but d'améliorer la situation matérielle du pays, Vander Meulen préconisait le creusement d'un canal maritime, à partir d'Ostende, à travers la Flandre et le Brabant, pouvant amener ainsi les marchandises jusqu'au centre du pays, et surtout la création d'une compagnie commerciale entre marchands des différents Etats de la monarchie espagnole. Quant aux tarifs à établir sur les marchandises à l'importation et à l'exportation, il était d'avis qu'il fallait obtenir la « juste balance des droits d'entrée et sortie, sur laquelle Edouard, roi d'Angleterre, a fondé la richesse et l'abondance de son royaume ». Vander Meulen suivait donc sous ce rapport — comme il le dit, d'ailleurs, lui-même dans la dédicace du *Luyster van Brabant* — la théorie émise par l'Anglais Tempels dans son livre : *Remarques sur l'Etat des Provinces-Unies*.

Les membres des commissions, nommées successivement par le gouvernement pour examiner toutes ces questions importantes, firent preuve de peu de zèle. D'autre part, le conseil du commerce semblait ne pas se soucier des intérêts qu'il avait à défendre : il ne donna aucune suite aux projets qui lui avaient été présentés. Sous le gouvernement de Maximilien-Emmanuel, Electeur de Bavière, les promoteurs du projet de compagnie commerciale chargèrent Vander Meulen de faire une représentation au conseil d'Etat. Vander Meulen rédigea une requête, qui n'eut malheureusement aucun effet. Ce ne fut que le 5 janvier 1699 que le gouvernement adressa une circulaire aux magistrats des villes pour les prier d'envoyer à Bruxelles des commissaires qui auraient eu pour mission d'aviser aux mesures à prendre concernant le commerce et l'industrie. Pendant ce temps, Vander Meulen s'était rendu lui-même en Espagne auprès des ministres de Charles II, dans l'espoir de hâter la réalisation des projets qu'il soutenait. Mais il y fut très mal accueilli. Découragé, il finit par s'adresser aux métiers de Bruxelles pour appuyer ses réclamations antérieures. Mais, à ce moment même, les corps de métiers de Bruxelles, ou *nations*, avaient de graves démêlés avec le magistrat de cette ville et le gouvernement. Désireux de reconquérir leur antique autonomie, ils avaient d'abord mécontenté le roi et ses ministres en publiant les anciens privilèges qu'ils avaient découverts dans la tour du *Miroir* après le bombardement de 1695. Ils avaient protesté ensuite contre les nouveaux droits qui avaient été établis sans leur consentement; ils entrèrent ainsi en conflit avec le magistrat qui s'était montré favorable au gouvernement et qui, d'ailleurs, n'était pas composé selon leurs désirs. C'est en de pareilles circonstances que Vander Meulen fit appel aux nations. Aussi sa conduite fut-elle sévèrement jugée — trop sévèrement sans doute — par les autorités supérieures. On crut qu'il fut l'instigateur de tous les excès auxquels les gens de métier se livrèrent à Bruxelles en 1699, alors qu'il y était entièrement étranger : il était loin de blâmer, par exemple, l'établissement des impôts qui soulevèrent si fort l'indignation de la plupart des métiers; il estimait que le roi, en interdisant l'entrée des draps étrangers, pouvait réparer les pertes qu'il subissait de ce chef par la création d'impôts nouveaux. Quoi qu'il en soit, il fut suspecté par le gouvernement d'avoir soutenu les prétentions des métiers, et lorsque, le 17 décembre 1699, neuf régiments d'infanterie entrèrent à Bruxelles pour maintenir l'ordre qui était menacé, le prince Electeur de Bavière ordonna aussitôt l'arrestation de Vander Meulen en même temps que celle des doyens des métiers qui s'étaient opposés le plus énergiquement aux mesures du gouvernement et du magistrat. Le 18 décembre, Vander Meulen fut enfermé à la *Steenpoorte*. Son interrogatoire commença le 27 du même mois. Malgré ses protestations, son arrestation fut maintenue. Il avoua qu'il avait eu des relations avec don André d'Alverado, dit Hoffmanns, qui jouissait d'une grande influence sur les métiers,

et avec Pierre Cardon, l'auteur du projet de canal maritime. Il avoua de même qu'il avait rédigé l'épître dédicatoire du *Luyster van Brabant*, mais il prétendit n'avoir jamais agi que dans l'intérêt général et n'avoir donné aux gens de métier que les meilleurs conseils. L'interrogatoire fut suspendu puis repris à divers intervalles pendant les premiers mois de l'année 1700. L'acte d'accusation porte la date du 29 avril : il reprochait à Vander Meulen d'avoir importuné longtemps les ministres du roi à Bruxelles, puis de s'être adressé au souverain et aux ministres en Espagne sans autorisation, enfin d'avoir eu recours aux nations de Bruxelles « afin d'obtenir » par voie de fait ce qui lui avait été » refusé par voie légitime ». Vander Meulen présenta un mémoire justificatif, dans lequel il prouva qu'il avait fait tous ses efforts pour empêcher les nations de commettre des excès. Il rappela encore les bons conseils qu'il leur avait donnés et essaya de montrer la sincérité des différentes démarches qu'il avait faites, dans un petit mémoire (27 mai) et dans une requête civile présentés à la cour (19 juin). Cependant les attestations écrites exhibées par l'accusé furent rejetées et le procureur général fut admis à fournir ses preuves (1er juillet). Le procès de Vander Meulen ne fut pas suivi d'un arrêt définitif. L'accusé bénéficia probablement de l'amnistie générale accordée par Philippe V, lors de son avènement.

Dans la suite, Vander Meulen fut encore l'objet d'attaques très violentes de la part de ses ennemis. Ceux-ci firent même frapper une médaille sur laquelle il était représenté comme un incendiaire, brandissant d'une main une torche allumée, de l'autre, une épée. On y lit en exergue sur la face : *Quis tulerit Gracchos?* et sur le revers, où se trouve figurée son arrestation : *Sperne timens vulgus*. A l'avènement de Charles VI, Vander Meulen publia un mémoire pour justifier sa conduite et dénoncer celle de ses ennemis.

Il mourut après le mois de janvier 1717, date à laquelle il plaidait encore contre les Etats de Brabant pour se faire rembourser une somme de 1,442 florins, qu'il avait dépensés antérieurement étant au service de ces Etats.

Herman Vander Linden.

Galesloot, *Jean Vander Meulen* (*Annales de l'Académie d'archéologie d'Anvers*, t. XXVI, p. 5). — *Luyster van Brabant*. — Levae, *Episode de l'histoire des nations de Bruxelles, troubles de* 1698-1700 (*Trésor National*, 2e série, t. II, p. 119). — Van Loon, *Histoire métallique des Pays-Bas*, t. IV, p. 301.

MEULEN (*Jean-Baptiste* **VANDER**), né à Malines, le 8 juin 1776, mort à Bruxelles, le 23 septembre 1854. Ayant embrassé la carrière ecclésiastique, il fut curé de Bueken, entre Malines et Louvain, puis du Béguinage de Bruxelles. Il est l'auteur de deux pamphlets des plus violents contre Napoléon et le roi Guillaume, qu'il représente comme des bandits de la pire espèce ; le titre suffit, d'ailleurs, à caractériser le ton de ces ouvrages : 1. *Napoleon of de opkomste en veldtogten, strooperyen en godloosheden, schelmstukken en ondergang van den Corsikaen*. Bruxelles, 1816 ; 4 vol. — 2. *Willem den koppigen, ingedrongen koning der Nederlanden, aenleyding gevende tot den opstand der Belgen in* 1830. Bruxelles, Vander Borght fils et P. Vleminckx, 1833-1839; in-8o, 2 vol. Jean-Baptiste Vander Meulen a encore écrit : — 3. *Historie van de mirakelen van Brussel*. Bruxelles, 1820 ; in-16.

Paul Bergmans.

C.-F.-A. Piron, *Algemeene levensbeschryving der mannen en vrouwen van België* (Malines, 1860), p. 411.

MEULEN (*Jean-Désiré* **VANDER**), écrivain, né à Bruxelles, le 22 mai 1839, et mort dans cette ville, le 8 septembre 1869. Vander Meulen était fils de J.-P. Vander Meulen et de Marie Vanden Perre ; il appartenait à la bonne bourgeoisie de Bruxelles et avait épousé Pauline van Eycken, dont il n'a pas laissé d'enfants. Je ne connais de lui qu'un seul ouvrage intitulé : *Liste des personnes et des familles admises aux lignages de Bruxelles depuis le* XIVe *siècle jusqu'en* 1792 (Anvers, Sermon, 1869; in-8o). Bien que l'introduction, placée

en tête du volume, soit assez faible, ce travail n'en reste pas moins un témoignage du goût de Vander Meulen pour les recherches historiques, recherches que sa mort prématurée vint bientôt interrompre.

Alphonse Wauters.

MEULEN (*Laurent* **VANDER**), sculpteur, né à Malines, en 1645, y décède en 1719. La nature de ses travaux le range plutôt parmi ces artisans artistes — ou, comme l'on disait alors, *artisiens* — du nombre desquels furent les Boulle et les Caffieri. Contemporain et compatriote d'Antoine, Laurent semble ne se rattacher par aucun lien de parenté au peintre de batailles, qui à une époque de décadence donna le plus de notoriété aux Pays Bas.

Laurent débuta par des études de peinture; mais, vers la vingtième année, il entra dans l'atelier du sculpteur Pierre Vander Stock, alors fort en réputation. Sans doute son éducation artistique antérieure était assez avancée déjà pour abréger le stage que Vander Meulen fit chez le maître sculpteur, car il abandonna l'atelier de celui-ci assez longtemps avant de subir les épreuves indispensables pour être admis à la maîtrise, et se rendit en Angleterre.

Les artistes étaient alors fort choyés de l'autre côté de la Manche; les Flamands surtout y trouvaient un débouché lucratif pour leurs travaux, mais il n'était pas facile d'effectuer le voyage. Une note de Vander Meulen, rédigée en flamand et reproduite par un de ses biographes, en porte ample témoignage. En voici la traduction littérale :

« *Mon voyage de Brabant en Angleterre.* Le 17 août de Malines, le 18 « d'Anvers, le 20 arrivée à Middelbourg, d'où, le même jour, départ sur « Vlisselghe (lisez Flessingue), où attendre le vent huit jours, d'où sur « l'Ecluse et Blankenberghe, d'où sur « Ostende où, de nouveau, attendre le « vent pendant trois jours; parti pour « Nieuport où attendre un jour; alors « le paquot (*pakboot*) sur Douvres, le « même jour sur Cautelberg (*sic*) d'où « sur Rochister (*sic*) d'où sur Gran- « tante (*sic*), puis sur une barque à Lon- « dres. 1676 ». Si ce texte est instructif quant à la façon dont s'effectuaient, à une époque relativement rapprochée de nous, de faibles trajets, il nous éclaire également, quant au degré de culture littéraire et scientifique d'un artiste qui, issu de la bonne bourgeoisie, avait sans doute reçu autant d'instruction que la majeure partie de ses contemporains.

Laurent paraît avoir réussi fort bien au delà du détroit, et son talent, surtout de facture, répondait à merveille au goût des Anglais d'alors qui considéraient principalement dans une œuvre d'art les difficultés vaincues par le praticien. Il semble que Vander Meulen eut la préoccupation d'imiter, par les artifices de son ciseau, le finissage des peintures d'Abraham Mignon et d'Otto Marcellis; grâce à ses premières études d'art, il réussit en effet à transporter dans le domaine du modelé sculptural la technique de la peinture. Habile à traiter la figure, il n'employa généralement celle-ci qu'à titre accessoire; ou, s'il lui prit fantaisie d'exécuter une statue ou un bas-relief, il l'accompagna d'un encadrement de guirlandes ou de rocailles étoffées d'oiseaux ou de bestioles, qui l'emportait de loin, en importance, sur l'objet principal. On peut assez exactement comparer Laurent Vander Meulen à Daniel Zeghers, dans les toiles duquel la figure est chose contingente. Vander Meulen ne se pique pas de logique, et il doit avoir tenté de sculpter des paysages; le désir de rendre à la perfection l'épanouissement de tous les caprices du monde végétal absorbe le sculpteur et semble le griser. Vander Meulen se cantonna donc dans le genre décoratif, mais y excella. Il se plut à composer de vastes trophées de plantes et d'animaux auxquels se mêlaient parfois des génies ailés ou des angelots. Le bois, sous son ciseau vif, prenait les inflexions molles, les souples contours des fleurs épanouies et des feuillages superposés en un fouillis inextricable. Des insectes, des oiseaux, de petits animaux se croisent dans ce réseau qui

semble mouvant. Parfois des figurines d'anges, grassement modelées, soulèvent au-dessus d'une glace les pans lourds d'une draperie, ou disparaissent à demi dans un nuage que le sculpteur a réussi à rendre vaporeux, sous des guirlandes jetées à profusion.

Ce fut sans doute la nostalgie qui ramena Vander Meulen à Malines en 1687. Il conquit la maîtrise à l'arrivée, et trois ans après, entra dans la famille du célèbre sculpteur malinois, Lucas Faidherbe. Le fils de celui-ci, Jean-Luc Faidherbe, lui-même sculpteur, mais sans grand renom, avait épousé la sœur de Cornélie-Thérèse de Croes qui devint la femme de Laurent Vander Meulen en 1691. De cette union naquit une fille unique, dont le portrait peint par son père et encadré par lui d'une de ces luxueuses bordures dont il avait la spécialité, est mentionné comme fort méritant par un biographe. L'artiste semble n'avoir eu guère de ces revenez-y de passion pour la peinture. Il se voua pendant toute sa vie à cette sculpture d'un genre spécial, qu'il a pour bonne part créée et où nul, à coup sûr, ne le surpassa. Ses œuvres qui furent fort nombreuses se sont bien raréfiées. On cite de Vander Meulen à Malines quelques morceaux conservés par des amateurs, et, à l'église dite Notre-Dame, au delà de la Dyle, des guirlandes de fleurs appliquées au maître-autel.

Le sculpteur virtuose possédait, lors de son décès, un assez grand nombre de pièces importantes, soit qu'il les tînt prêtes pour des transactions éventuelles, soit qu'il se fût créé un mobilier personnel somptueux. En 1776, à la suite du décès du petit-fils du sculpteur, le conseiller pensionnaire malinois Gyseleers Thys, cet héritage artistique fut vendu à l'encan. Un catalogue imprimé mentionne: « Une table, un Christ, une « Madone; les *Quatre éléments représentés par des animaux*. Hauteur: trois « pieds deux pouces; largeur deux pieds « un pouce ». Quatre bustes. « Une « *Vierge avec son fils et saint Jean*. Hauteur: deux pieds six pouces », etc., etc. Le tout « artistement sculpté par Laurent Vander Meulen ». La corporation des moines de Saint-Adrien de Grammont, pour lesquels l'artiste avait, naguère, exécuté d'importants travaux, acquit toutes les pièçes mises en vente en 1776, mais bientôt la dispersion de la communauté livra ces œuvres d'art à de nouvelles vicissitudes. Au commencement de ce siècle on signalait à Gand, dans la collection De Rudder, l'existence de quatre grands encadrements représentant les éléments, et où Vander Meulen semblait s'être surpassé. Ils furent vendus en 1836, et passèrent en Angleterre, où doivent se trouver la plupart des œuvres de l'habile artiste malinois.

Les collections d'art du Parc du Cinquantenaire renferment, de Vander Meulen, un trumeau orné de guirlandes de fleurs et d'angelots que l'on ne peut pas citer parmi les œuvres les plus délicates du sculpteur coloriste.

L'attrait que les œuvres d'art concourant d'une façon directe au mobilier ont pour les amateurs de pays plus riches et plus avides que le nôtre de choses artistiques, a dispersé au loin les œuvres de Laurent Vander Meulen. Ajoutons que l'habile artiste, plus préoccupé du rendu pittoresque que de la durabilité de son œuvre, modelait habituellement en se servant de ce bois de tilleul si soyeux et si souple sous le ciseau, mais qui en revanche est prompt à s'échauffer et à nourrir des colonies de tarets. Vander Meulen sut donner à ses légères créations l'éclat et la morbidesse des plus charmants caprices de la nature; ses œuvres hélas! eurent la fragilité de ses modèles.

Hermann Van Duyse.

Neefs, *Histoire de la peinture malinoise*. — Siret, *Dict. des peintres, sculpteurs, etc.* — *Messager des sciences historiques*, année 1836.

MEULEN (*Pierre* **VANDER**), frère du célèbre peintre du même nom, baptisé à l'église Saint-Nicolas de Bruxelles, le 28 avril 1638. Cet artiste peu connu, mais dont la célébrité de son frère a fait conserver le nom, naquit comme lui à Bruxelles de Pierre Vander Meulen et de Marie Stocmans; il eut pour parrains Josse van Bewere et Anne van Steen-

wegen. Il accompagna (ou peut-être précéda) son frère lorsque celui-ci se rendit en France, et se livra d'abord à des travaux de sculpture; mais bientôt il se voua à la peinture des épisodes de bataille et de chasse. Il se rendit en Angleterre avec Largilière, artiste français de talent, en 1670, mais n'y resta pas longtemps, car, dès l'année suivante, il se trouva de nouveau à Paris, où il assista à l'inhumation d'un des enfants d'Adam-François. Il ne fut pas de l'Académie de peinture et l'on ignore l'année de sa mort. On dit seulement qu'il fit de nouveau le voyage d'Angleterre, où il aurait peint les batailles du roi Guillaume III, l'ennemi opiniâtre de Louis XIV. Il se maria deux fois : il épousa, dans sa patrie, Marie van Snelleghem, de qui naquit une fille, Madeleine, qui devint, en 1681, la femme du peintre François-Dominique Nollet et dont les témoins furent Adam-François Vander Meulen et le graveur Scotin; puis à Paris, Marie Bachelier, de qui il eut François, qui fut baptisé à l'église Saint-Eustache, le 28 août 1664, et Catherine, baptisée le 4 août 1665. Le peintre Pierre Vander Meulen habitait à Paris, rue de La Réale.

Alphonse Wauters.

Jal, *Dictionnaire critique*. — Nagler, *Lexicon*. — Immerzeel, p. 222. — Wauters, *les Tapisseries bruxelloises*, p. 259.

MEULEN (*Servais* **VANDER**), VANDER MUELEN ou VERMEULEN, organiste et compositeur de musique, florissait dans la seconde moitié du XVIe siècle. En 1572, nous le trouvons attaché, en qualité d'organiste, à la chapelle de la Vierge, à la cathédrale d'Anvers. Le 10 février de cette année, il assiste comme témoin au contrat passé entre les directeurs de cette chapelle et le facteur malinois Gilles Brebos, pour la réfection des orgues; et, en 1567-1568, il est appelé à expertiser, avec Louis Brooman, Michel de Bock et Gérard de Turnhout, les nouvelles orgues avec pédales, de Brebos. Il avait perdu, en 1574, sa femme, Claire Meganckx. Le 22 novembre 1585, le prince de Parme demanda aux maîtres servants de le destituer parce qu'il avait « servi aux heretiques « et faict schandal publique en laditte « église ». Les marguilliers obéirent et renvoyèrent Vander Meulen, non sans lui accorder cependant une pension annuelle, au témoignage de Grégoir, ce qui nous porte à croire que notre artiste devait s'être concilié de nombreuses sympathies par son talent. Comment s'y prit-il pour être attaché ensuite à la cour, à Bruxelles? Nous l'ignorons; mais un acte, publié par Edm. Vander Straeten, nous montre le prince de Parme demandant de nouveau, en 1589, la destitution du musicien, « lequel durant ces troubles « auroit faict beau- « coup de scandalz ». Dans les deux circonstances, Farnèse propose comme remplaçant Raymond Waelrant. Servais Vander Meulen est l'auteur d'une chanson à quatre voix : *Altijt soo moet ick treuren*, publiée dans le recueil bien connu : *Een duytsche musyck boeck, daer inne begrepen syn vele schoone liedekens* (Louvain, P. Phalèse, 1572; in-4° obl.), auquel collaborèrent également Jean Belle, Clement non Papa, L. Episcopius, J. Wintelroy, etc.; son nom est orthographié *Vander Muelen*.

Paul Bergmans.

L. de Burbure, *Recherches sur les facteurs de clavecins et les luthiers d'Anvers*, dans les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 2e série, t. XV (Bruxelles, 1863), p. 348-375. — F.-J. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2 éd., t. VIII (Paris, 1865), p. 303. — Ed. Grégoir, *Histoire de l'orgue* (Anvers, 1863), p. 275-276. — Edm. Vander Straeten, *La Musique aux Pays-Bas avant le* XIXe *siècle*, t. II (Bruxelles, 1872), p. 392-393; t. VI (1882), p. 512 et t. VIII (1888), p. 243. — R. Eitner, *Bibliographie der Musik-Sammelwerke des* XVI. *und* XVII. *Jahrhunderts* (Berlin, 1877), p. 184 et 720.

MEULENBERGH (*Dominique-François-Joseph*), peintre et dessinateur-lithographe, né à Bruxelles, le 20 messidor an XII (9 juillet 1804), mort dans la même ville, le 23 janvier 1865. Elève de l'Académie royale des beaux-arts de Bruxelles et de F.-J. Navez, Meulenbergh ne tarda pas à faire du portrait sa spécialité, sans arriver toutefois, dans le genre de son choix, à une supériorité comparable à celle de son maître. De 1833 à 1851, il figure régulièrement aux

salons de Bruxelles, toujours comme portraitiste. On cite, comme son œuvre la plus importante, la série des portraits des membres de la famille royale, destinée à la décoration de la gare de Verviers (1852). Ces toiles ne parurent à aucune exposition. Appelé, en 1843, à donner le cours de principes à l'académie de Bruxelles, Meulenbergh a laissé le souvenir d'un professeur consciencieux. Lithographe assez habile, il a signé quelques portraits dessinés sur pierre, notamment celui du bibliophile Théodore de Jonghe, planche de grand format.

On trouve parmi les œuvres de son crayon, des sujets d'animaux, dans le *Journal vétérinaire agricole*. L'année même de sa mort paraissait sous son nom une œuvre de plus vaste portée : *Etudes anatomiques de l'homme dessinées à Rome par Pierre-François Jacobs, publiées et lithographiées par D. Meulenbergh*, 50 planches avec un texte en regard. Bruxelles, Rosez, 1865 ; grand in-fol.

Henri Hymans.

MEULENE (*Jean* **VANDER**), ou MOLINÆUS, professeur, jurisconsulte et écrivain ecclésiastique, naquit à Gand, en 1525. Après avoir terminé ses humanités, il suivit, en 1541, le cours de philosophie à l'université de Louvain, et obtint, deux années après, la troisième place à la promotion générale des arts. Il s'appliqua ensuite à l'étude des sciences juridiques, fut proclamé licencié dans l'un et l'autre droit et ordonné bientôt prêtre. Doué de facultés intellectuelles remarquables, Molinæus âgé de vingt ans à peine possédait à fond la connaissance du grec et du latin. Il expliquait en grec la morale d'Aristote au grand étonnement de ses auditeurs, et dictait sans préparation des lettres en grec et en latin, qui étaient si bien conçues qu'elles paraissaient être le fruit d'une longue étude. Il avait une mémoire prodigieuse et tenait parfois des discours en public pendant deux ou trois heures, sans se servir de notes.

Son talent ne tarda guère à être signalé à la bienveillance du gouvernement. Le 9 août 1557, Philippe II confia au savant ecclésiastique la chaire de droit canon délaissée par Pierre Ximenès, et lui conféra la dignité de chanoine de premier rang dans la collégiale de Saint-Pierre, à Louvain. Molinæus devint, presque en même temps, doyen de Saint-Jacques de la même ville, en remplacement de Corneille Jansénius, nommé évêque de Gand. Au mois d'août 1558, il fut élu recteur de l'université de Louvain, et proclamé docteur en droit, le 3 octobre 1559. La même année, Marguerite de Parme obtint le gouvernement général des Pays-Bas. La duchesse fit choix de Molinæus pour son aumônier. Celui-ci fut désigné le 19 janvier 1562, comme doyen de Saint-Pierre, à Louvain, succédant à Martin Rithoven, nommé évêque d'Ypres par le roi Philippe II. Il devint, en outre, chanoine de Saint-Pierre de Cassel, en Flandre, et jouissait du personnat du village d'Eyne, dans le diocèse de Gand. Non content de ces bénéfices, il brigua, mais sans succès, le doyenné de la cathédrale de cette dernière ville. Lorsque, en 1562, l'érection des nouveaux évêchés et l'union de certaines abbayes à ces évêchés furent proposées par le gouvernement aux facultés de théologie et de droit de Louvain, Molinæus combattit avec énergie les projets du gouvernement. Il alla même, en compagnie de Jean Latome, protester à Rome, où tous deux passèrent l'année 1573 et une partie de l'année suivante, mais sans rien pouvoir obtenir. Ce procédé perdit Molinæus à la cour de Bruxelles. A peine lui et son compagnon de voyage furent-ils de retour dans les Pays-Bas, que le procureur général près le conseil de Brabant, les mit en accusation. En 1574, Molinæus fut cité devant les évêques assemblés en concile à Malines, pour y répondre d'une lettre injurieuse à leurs personnes, écrite de Rome aux religieux d'Afflighem. Cette mesure causa un tel chagrin au savant, qu'il en perdit la raison. On l'enferma chez les Frères Cellites de Louvain, où il mourut volontairement de faim, le 29 septembre 1575.

Molinæus laisse l'ouvrage suivant : *Decretum B. Ivonis, e Præposito Fani Quintini (Bellovacorum Ecclesiæ) Carnotensis episcopi; septem ac decem tomis, sive partibus constans, omnium, quotquot extant hujus argumenti, voluminum amplissimum : ut non immerito thesaurus totius Ecclesiasticæ disciplinæ appellari possit. Opus, cum laboranti et afflictæ Ecclesiæ plurimum serviens, tum omnibus sacrarum ac Pontificiarum rerum studiosis comprimis necessarium; scriptum quidem concinnatumve ante annos amplius quadringentos, sed antehac numquam editum : nunc vero demum divulgatur.* Louvain, Barthol. Gravius, 1561; in-fol., 967 pages. Cet ouvrage a été réimprimé. Sweertius attribue, en outre, à Molinæus un discours latin, prononcé en présence de Grégoire XIII et du sacré collège. Il ne dit pas si ce discours a été imprimé.

L. Tierenteyn.

Paquot, *Mémoires*, t. XVII, p. 405. — Vander Aa, *Biograph. woordenboek*, t. VIII, p. 289. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 696. — Val. Andreas, *Bibl. belg.*, p. 542. — Fasti, p. 43, 61, 136, 195. — Sweertius, *Ath. belg.*, p. 455. — De Kempenaere, *Vlaamsche kronyk*, p. 37.

MEULENER (*Pierre*), peintre, né à Anvers, en 1602, mort dans la même ville, le 27 novembre 1654. Fils du peintre Jean Meulenaer et d'Elisabeth Floris, Pierre, selon F.-J. Vanden Branden, serait le petit-fils du paysagiste Corneille Molenaer, le *Scheele Nele*, Corneille le Louche, de Van Mander, chose d'ailleurs possible, bien que les tableaux de notre artiste soient invariablement signées Meulener. Elève de son père, un peintre de genre inscrit à la gilde de Saint-Luc d'Anvers comme *wynmeester*, c'est à dire fils de maître, en 1631-1632, Pierre Meulener se consacra au paysage et surtout à la peinture des batailles. Les vers que lui consacre De Bie dans son *Gulden Cabinet* font grand éloge de l'habileté de l'artiste à traiter des sujets où précédemment s'était illustré Pierre Snayers. Eloges d'ailleurs justifiés comme le prouvent, au musée de Madrid et ailleurs, des peintures représentant des rencontres de cavalerie. Sans faire preuve d'une virtuosité égale à celle de Snayers, sans donner non plus à ses œuvres un égal développement, Meulener n'en fait pas moins de ses petites scènes guerrières des pages de beaucoup d'expression et s'y montre un excellent coloriste. A Madrid ses tableaux sont datés de 1644. La *Bataille de Fleurus*, qu'on rencontre sous sa signature au musée de Brunswick, est datée de 1646. La date de 1650 se relève sur un *Défilé de cavalerie* dans la galerie Nostitz, à Prague. Meulener a abordé avec un succès au moins égal des scènes plus pacifiques. Nous connaissons de lui, dans une collection anversoise, un très joli tableau représentant le *Château de Teniers*, à Perck avec, à l'avant-plan, une société élégante réunie près d'un carrosse occupé par plusieurs dames. Cette peinture, d'une touche remarquablement spirituelle, est datée de 1647.

Henri Hymans.

Corneille de Bie, *Het gulden Cabinet van de edel vry schilderkonst* (Anvers, 1661), p. 145. — F.-J. Vanden Branden, *Geschiedenis der antwerpsche schilderschool* (Anvers, 1883), p. 668. — H. Riegel, *Beiträge zur niederländischen Kunstgeschichte* (Berlin, 1882), p. 140. — Woermann, *Geschichte der Malerei* (Leipzig, 1888), t. III, p. 493.

MEULEWELS (*Pierre*), poète dramatique flamand, né vers la fin du XVIe siècle, mort à Anvers, où il fut enterré, le 19 janvier 1664, dans l'église Saint-André, au pied de l'autel des Monnayeurs. Il fut inscrit en 1618-1619 comme peintre sur les registres de la gilde de Saint-Luc, mais son activité artistique ne doit pas avoir été bien importante, car son nom ne figure même pas dans la *Geschiedenis der antwerpsche schilderschool* de F.-J. Vanden Branden. Meulewels s'adonna plus spécialement à la poésie dramatique; membre de la chambre de rhétorique *De Violiere*, il y fit représenter plusieurs pièces de sa composition : *Timon Misanthropos* (18 octobre 1636, jour de Saint-Luc), *Atalante ende Meliager* (1643), et *De Reuze Drugon ende Brabon ofte Oudheyt van Antwerpen* (1645). La première seule a été imprimée sous le titre de : Τίμων Μισάνθρωπος *vertaelt, vermeerdert, ende in rym ghestelt*. Anvers, Jean Huyssens (1636); in-4o. Cette traduction en vers

du célèbre conte dialogué de Lucien, dédiée au poète Fr.-C. de Conincq, est précédée de deux poésies en l'honneur de Meulewels, par ses confrères Jean Goossens et I.-S. Kolm ; Goossens nous apprend qu'avant le *Timon*, notre poète avait déjà écrit plusieurs autres œuvres dramatiques :

T'is *Timon* niet alleen waer dees u faeme leeft,
Al wordt hy d'eerst gedruckt : terwyl u Musa heeft
Meer spelen veer gemaeckt : te weten *van 't volnoegen*,
Van *Phædra*, d'*Oudheytlof*, *Pictura*, van *Siche*,
Virgini', *Aerenoudt*, *Scedaso*, *Soloa* med'
Die tsaemen u den crans by *Timons* lauwer voegen.

Meulewels, dont la devise était : *Hoop voedt den arbeydt* (l'Espoir soutient le travail), ou en latin : *Spes quoque calcar habet*, ne se distingue pas parmi ses contemporains par des qualités poétiques spéciales, et il ne faut point regretter que les autres drames échappés à sa féconde plume n'aient pas été imprimés. Je connais encore de lui un sonnet flamand en tête de la tragédie *Ægyptica*, de Guill. van Nieuwelandt (1624), et deux poésies, dont l'une en latin, en tête du *Salomon* du même auteur (1628). Ses biographes font de Meulewels un prêtre, mais je n'ai trouvé aucun document lui attribuant cette qualité. Son épitaphe nous apprend qu'il était à la tête d'une association du Saint-Esprit, ce qui correspond à peu près aux fonctions de nos maîtres des pauvres actuels :

Petro Meulewels poetæ celebri, Academiæ S. Spiritus ad opem pauperum in hac urbe institutæ primario et primo directori, Petrus Petro filius patri mœstus posuit.

ACADEMIÆ LVGENTO IN OBITV PETRI
FIDELITER IN CHRISTO MORTVVS EST
ISTE ET DECIMO NONO IANI SEPVLTVS
IN PACE DEI LÆTETVR ANIMA EIVS.

L'indication du fils Pierre élevant ce monument à son père, s'oppose encore à ce que Meulewels ait été prêtre.

Paul Bergmans.

Les œuvres de Meulewels et de Guill. van Nieuwelandt citées dans l'article. — Ph. Rombouts et Th. van Lerius, *les Liggeren de la gilde de Saint-Luc* (Anvers, [1872]), t. I, p. 550. — J.-G. Frederiks et F.-J. Vanden Branden, *Biographisch woordenboek der Noord- en Zuidnederlandsche letterkunde*, 2e éd., p. 514.

MEULUWE (*Henri* **VAN**), peintre. Voir WEULUWE (*Henri* VAN).

MEUNINCXHOVE (*Jean-Baptiste* **VAN**), peintre, né vers 1640, probablement à Bruges, mort dans la même ville, en 1703. Inscrit parmi les peintres de la gilde de Saint-Luc, à Anvers, en 1677, Meunincxhove avait, dix années auparavant, exécuté, pour orner le local des Arbalétriers de Bruges, deux tableaux représentant des épisodes du séjour de Charles II et de ses frères, les ducs d'York et de Gloucester, dans l'antique cité flamande. C'est sur cette circonstance que se fonde notre hypothèse de l'origine brugeoise de l'artiste. En 1682, il eut pour élève Joseph Vanden Kerckhove, peintre, que nous trouvons en 1685-1686 poursuivant son apprentissage sous Jean-Erasme Quellin. Meunincxhove avait sans doute, à cette époque, pris — ou repris — le chemin de Bruges, où Kerckhove, lequel était originaire de cette ville et y mourut en 1724, devait, peu d'années après, le rejoindre. Jean-Baptiste Descamps, au cours de son *Voyage pittoresque*, parle avec plus d'indulgence des œuvres de l'élève que de celles du maître. Les paysages ou perspectives qu'il signale de celui-ci à l'abbaye des Dunes sont d'un coloris lourd et triste. *L'Adoration des Mages*, à l'église des Jésuites, également à Bruges, lui paraît plus triste encore. « C'est une œuvre de peu de mérite », ajoute le peintre-historien. Deux tableaux, deux *Intérieurs d'église* désignés par Siret dans son *Dictionnaire des peintres* comme figurant au musée de Copenhague, ne reparaissent plus au catalogue de 1880. Nous ignorons si ces œuvres étaient signées.

Henri Hymans.

J.-B. Descamps, *Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant* (1769). — W.-H.-J. Weale, *Bruges et ses environs* (3 éd., Bruges, 1875).

MEURIER (*Gabriel*), pédagogue et philologue. Dans les pièces officielles, son nom est souvent orthographié *Meurir*, ce qui prouve qu'on le prononçait à la flamande; exceptionnellement on y trouve aussi *Murier*. Dans ses publica-

tions, quoi qu'on en ait dit, on ne trouve que la forme *Meurier*. Nous avons relativement peu de renseignements sur sa vie. Il est né à Avesnes, en Hainaut, comme l'attestent plusieurs actes officiels dont nous parlerons tantôt, ainsi que le qualificatif « Avesnois », dont lui-même fait suivre son nom sur le titre de la plupart de ses publications. Le titre d'une édition du *Trésor des sentences dorées*, parue à Cologne en 1617, le qualifie cependant de « natif d'Anvers », mais c'est évidemment là une erreur, explicable par le fait que Meurier passa pour ainsi dire sa vie entière à Anvers. S'il n'était pas Anversois de naissance, il l'était de cœur et d'esprit. On ne connaît exactement ni la date de sa naissance ni celle de sa mort, mais il sera possible de les déterminer approximativement.

Meurier quitta sa ville natale et se rendit à Anvers, où il devint bourgeois (*poorter*) et s'établit comme maître d'école, spécialement comme maître de langues. Il fut admis dans la confrérie de Saint-Ambroise en 1548, ce qui fut mentionné dans les comptes comme suit : *Gabriel Meurier, poorter, geboren te Avennes, leerende spaens, italiaens, françois, rekenen ende cyferen.* Dans la préface de son premier ouvrage, il fait plusieurs fois allusion à sa profession. Parlant du soin qu'il convient qu'on mette à choisir un maître pour ses enfants, Meurier dit : « On peut facilement cognoistre l'autorité, en laquelle nous colloquent ceux qui, estans peres du corps mortel de leurs enfans, nous constituent (comme dit Marc Aurelle) et ordonnent pour estre faicts comme peres de l'esprit immortel d'iceus. Ce qui nous doit aussi admonester, de diligemment prendre garde à la grande charge et pesant fardeau, qu'en ce faisant nous est chargé sur les espaules : chose certes, qui pour sa grandeur, ne se peut expliquer en si petite lettre, comme ceste dedicatoire : pour estre telle diversité entre la nature des jeunes enfans, que chacun de voz Seigneuries cognoist. Car nous voyons les uns avoir telle generosité, que la gloire leur sert, comme au cheval l'esperon. Les autres tant opiniâtres et fantastiques, qu'il leur est besoing d'un rude frain de mule : par lequel on les puisse tousjours tenir sous bride. Et d'autres d'une rettive, et si pesante race, qu'elle requiert, par maniere de parler, estre tousjours tabutée, comme les asnes, de fouets et bastons, pour les faire au commencement prendre quelque bon fondement : du quel puisse proceder, et sortir, avec le temps, quelqu'œuvre vertueus. Chose certes que devons bien observer, en la profession que j'exerce en vostre, tant renommée Ville d'Anvers, qui est, d'enseigner à la jeunesse, le moyen de parvenir à la perfection de la proprieté de plusieurs langnes. » Et plus loin encore : « Et ne voulant seulement proffiter, tant à la jeunesse qui m'est commise qu'aus autres de plus grand âge, qui se sont addonnez à nous, pour recevoir instructions et preceptes desdites langues ». Meurier donnait donc aussi ce que nous appelons aujourd'hui des leçons particulières.

Trois fois il devint doyen de la confrérie de Saint-Ambroise, notamment en 1564, en 1572 et en 1575. Mais Meurier s'y conduisit d'une façon tellement inconvenante, qu'il fut exclu de la confrérie en 1579. Le rapport dans lequel Pierre Heyns et Arnould Gielis relatent ce qui s'est passé dans la gilde en 1579, année pendant laquelle ils furent doyens, nous a heureusement été conservé. Ce rapport commence par une liste de tous ceux qui tenaient une école à Anvers en 1579. Le nom de Meurier y figure, mais à côté on a ajouté *royé*. Nous allons en voir les motifs. Les doyens prénommés insérèrent notamment dans leur rapport la copie de la requête suivante, qu'ils adressèrent aux « superintendants de l'instruction de la ville d'Anvers », probablement au mois de février 1580.

Les doyens se plaignent d'abord de ce que Meurier a commis dans la confrérie, depuis de temps immémorial, beaucoup d'inconvenances de toute espèce et qu'il a incité les membres au

désordre (*den guldebroeders oproerich te makene*); de ce qu'il a insulté, couvert de honte et blâmé les membres en général et chacun d'eux en particulier; de ce qu'il leur a dit toute espèce de vilénies, principalement lors de la mort de sa première femme, en 1552. A cette époque, les doyens avaient envoyé quelqu'un, et plus tard, sur son refus, s'étaient rendus eux-mêmes auprès de Meurier pour recevoir la dette mortuaire (*de dootschult van dese sijnder voors. vrouwen*), mais celui-ci leur avait crié à la figure en public (*opentlijck in hen aensicht*) qu'ils étaient des écornifleurs (*schuijmers*), des ribauds, des mendiants, et, depuis lors, il les avait appelés souvent ainsi, ajoutant qu'ils étaient des bêtes, de grands ânes et des hérétiques (*datse waren beesten, groote esels ende consistorianten*), et d'autres injures encore. On avait supporté tout cela pendant quelques années, d'une part à cause de son grand âge (*om sijnen ouderdom*), d'autre part, parce qu'il avait été élu doyen en l'année 1572, quoiqu'il n'eût pas été proposé, comme c'était l'habitude, par les doyens sortants ou les *oudermans :* il avait été désigné grâce à l'influence de feu le sieur François Donckers, écolâtre à cette époque, et s'était élevé au dessus de tous et conduit très orgueilleusement. Il avait de nouveau été élu doyen en 1575, et alors, contrairement à tous les usages, il avait administré la confrérie sans vouloir conférer avec son codoyen, voulant tout faire à sa guise (*sonder synen medebroeder oyt te willen ontbieden oft neffens hem te lydene, willende alleen syn hooft ghevolcht hebben*).

Il avait même retenu la moitié de son traitement au sergent (*knape*) de la confrérie, un homme de quatre-vingt-dix ans, qui avait servi la gilde depuis plus de vingt ans; il l'avait, en outre, tourmenté de différentes autres façons, de sorte que la femme du sergent déclarait que tout cela était partiellement la cause de la mort de son mari. Ensuite, n'étant plus doyen, et voyant que les plaignants (qui lui avaient succédé) ne suivaient pas sa manière d'agir, puisqu'elle était contraire aux intérêts de la confrérie, Meurier avait recommencé ses menées en 1576. Il se mit de nouveau à fomenter le désordre dans la confrérie. Le jour avant la Saint-Thomas, il organisa notamment une réunion dans l'église et alla assister, avec les frères qui s'étaient joints à lui, à une messe à part, déclarant que lui et ses amis ne voulaient pas assister à la messe ordinaire ni payer le denier dont ils étaient redevables, de sorte qu'on en vint aux gros mots au milieu de l'église, ce dont tout le monde fut grandement scandalisé, car Meurier appela un des *oudermans*, Arnould Hezius, « un homme infame », visant non seulement le prédit Hezius, mais aussi tous les autres qui avaient été proscrits (peut-être même par son influence) à cause des troubles de l'année 1566. Ces insultes, qu'on ne souffre pas dans une confrérie qui se respecte (*in een gulde van eeren nyet te verdraeghen*), ont froissé les suppliants; elles ont eu pour conséquence que Meurier a été appelé souvent devant les *oudermans* pendant l'année 1577; mais il ne s'est jamais présenté, quoiqu'il vînt secrètement écouter à la porte de la salle de réunion, pour savoir de quoi il s'agissait. Il ne paya pas non plus aucune des amendes dont il fut frappé. Il insulta même gravement (*seer leelijcke*) le sergent de la confrérie (un vieillard honorable qui avait tenu école pendant plus de trente-huit ans et servi la corporation plusieurs fois comme doyen et *ouderman*), disant donc que celui-ci était un *ribaud*, lui donnant un démenti alors qu'il disait la vérité, ajoutant que lui, le sergent, et l'aumônier de la confrérie étaient des ivrognes, et bien d'autres vilénies, et défendant enfin au sergent de venir encore le trouver. L'année suivante, en 1578, Meurier se présenta enfin un jour devant les doyens; ceux-ci lui reprochèrent sa conduite inconvenante et le prièrent de rendre compte, comme il le devait et le doit encore, des recettes qu'il avait entre ses mains depuis treize ans, et qui provenaient de l'offrande aussi bien à l'autel dont le curé avait fait don aux maîtres d'école pauvres, qu'au tronc au profit de

ceux-ci, et des aumônes qui lui avaient été remises par de généreux confrères. L'administration de ces recettes ne lui incombait que pendant un an; lors de l'élection d'autres doyens, il devait la transmettre aux *oudermans*. Meurier reconnut lui-même qu'il avait donné 13 florins de ces aumônes à l'écolâtre Donckers. Il avait promis, en outre, de rendre compte du reste, mais ne l'avait jamais fait. Au contraire, il était venu deux fois à l'église, lorsqu'on célébrait le service, avec un paquet de papier et des livres sous le bras, en offrant, pour se moquer des plaignants, de rendre compte de sa gestion. Aussi avait-il l'habitude de dire : « Je pisse clair ! j'ai la teste « saine ! les commissaires ont la plume « en la main, non pour admettre, ains « pour casser des maistres ! » Et à un des commissaires il avait donné un billet, sur lequel il avait inscrit entre autres : « Large courroye du bien d'autruy saint « Ambroise a du tout destruit ! ». C'est pourquoi les doyens demandèrent « qui « étaient ceux qui ne se découvraient « pas la tête », et « qui étaient ceux qui « ne pouvaient pas se placer là où un « homme d'honneur se place; qui étaient « ceux que les doyens voulaient casser; « qui étaient ceux qui avaient ruiné la « confrérie et coupé de larges cour- « roies ». Meurier ne sut rien répondre. Les doyens lui démontrèrent alors que c'était précisément lui qui avait ruiné la confrérie et « coupé de larges courroies », comme il ressortait de ses comptes des années 1564 et 1572, car il avait cuit beaucoup plus de riz (1) et délivré des recettes beaucoup moins élevées qu'aucun autre doyen avant ou après lui. En 1575, il avait acheté, à lui seul, le riz, et, contrairement à tous les usages, il en avait fait des gâteaux qu'il avait partagés chez lui, sans la présence de son codoyen ni de sa femme, puisqu'il était veuf. De plus, quoiqu'il y eût déjà trop de jetons, il en avait fait frapper encore d'autres, à l'insu des *oudermans*, et les avait fait marquer aux initiales de son nom et de son prénom. A tout cela Meurier ne répondit que par des railleries. Cependant on n'aurait point porté plainte, vu son grand âge et pour ne pas faire de scandale, s'il n'avait continué ses injures. En l'année 1579, notamment, sous les doyens Pierre Heyns et Arnould Gielis, Meurier osa répondre à ceux-ci, qui lui demandaient dans l'église s'il voulait payer sa rétribution annuelle et s'il voulait avoir du riz, « qu'il n'était pas un seigneur comme « l'étaient les doyens, et qu'il se conten- « terait bien d'un potage ». Lorsqu'il fut venu à l'endroit où les doyens étaient allés s'asseoir, il les injuria de nouveau en montrant ses doigts pleins d'anneaux de rideau, insultant ainsi un des *oudermans* qui portait plusieurs anneaux d'or. On espérait toutefois que Meurier réfléchirait et qu'on pourrait le gagner par la douceur. Ainsi, lorsque la veille de la Saint-Thomas, les doyens l'aperçurent dans l'église, ils se levèrent et se rendirent à sa rencontre (quoique cette fois aussi il n'eût pas donné au sergent le pourboire ordinaire, ni ne lui eût répondu). Les doyens le prièrent d'oublier tout et de venir se joindre à la compagnie avec un certain Jean Vanden Berghe (que le magistrat d'Anvers venait d'admettre sur la recommandation de Meurier), pour que celui-ci payât aux confrères les deux litres de vin d'usage. Mais Meurier ne donna pas de réponse, et, au lieu d'assister à cette réunion, il se rendit, avec sept jeunes maîtres d'école, à la taverne *In den Nobel*, au rempart Sainte-Catherine, où ils firent bonne chère et reconnurent Meurier comme leur doyen. De là, tard dans la soirée, ils vinrent à six à la taverne *In der Croonen*, au Kipdorp, où les doyens et les confrères avaient tenu leur banquet, et se mirent à crier : « Où sont les doyens, ces gueux, « ces canailles, etc. ? ». Courant dans la salle où l'on avait mangé ils s'écrièrent : « Si les doyens ont mangé des « poulets, nous autres nous mangerons des chapons ! » Ils demandèrent à

(1) Deux fois l'an, à la fête de saint Thomas et à celle de saint Ambroise, on préparait aux frais de la confrérie une grande quantité de riz; celui-ci était partagé entre les membres qui avaient payé leur cotisation annuelle, et recevaient à cet effet un jeton.

boire en tenant des propos inconvenants; l'un d'eux saisit la carte qui réglait le banquet, et, parce qu'on avait ajouté un nouvel article, « comme quoi il était « defendu à tout le monde de discuter « sur n'importe quelle religion et de « s'insulter à cette occasion », ils crièrent encore plus haut : « De quel droit « ces canailles veulent-ils commander, « puisqu'ils sont sales eux-mêmes? » Un autre saisit et cacha la chandelle de cire que la confrérie, comme toute autre, avait coutume d'allumer pendant les réunions; aussi longtemps qu'elle brûlait, personne ne pouvait commettre aucune inconvenance et chacun devait montrer de la discipline et l'obéissance. Comme le domestique de la taverne demandait ce qui en était advenu, Meurier répondit : « La voilà; qu'en voulez-vous « faire ? » et il la rompit en pièces, en proférant un tas de vilaines paroles. Enfin, comme on ne voulait plus leur donner à boire, ils partirent et se séparerent à minuit, après avoir rendu tout ce qu'ils avaient mangé et bu de trop, souillant ainsi la chambre de la confrérie, qu'ils avaient déjà privée de son ornement. Les plaignants ont donc cru en conscience devoir porter à la connaissance du magistrat une telle conduite, qu'on ne supporterait pas chez les païens ni chez les Turcs, bien loin de la souffrir chez des chrétiens, dans une ville comme Anvers, connue et louée de par le monde entier pour son administration et ses ordonnances efficaces; une conduite qui couvrait de honte une confrérie aussi honorable que celle de Saint-Ambroise, dont dépendent l'instruction et la discipline de la jeunesse. Ils demandent que Meurier soit cassé; condamné à acquitter tous les comptes et toutes les amendes dont il est redevable à la confrérie; à demander pardon au magistrat, tête et pieds nus, une chandelle allumée en main, et en présence des doyens et *oudermans* de la confrérie; à porter cette chandelle à l'endroit où il avait cassé l'autre si vilainement, au mépris des statuts de la gilde; enfin à être frappé, ainsi que ses complices, d'une punition, soit d'une amende au profit de la confrérie et des pauvres, soit d'une autre au gré du magistrat, pour servir d'exemple à toutes les autres confréries de la ville.

Il faut avouer que c'est là un acte d'accusation *in optima forma;* on ne peut douter ni de la véracité ni de l'exactitude des faits. La requête est signée par les deux doyens, six *ouders* et le sergent; le mémoire dont elle fait partie renferme en outre différentes pièces qui confirment certaines accusations formulées contre Meurier. Remarquons d'abord le relevé des quantités de riz employé dans les dernières années :

1563	Hesius et Hun	90	livres.
1564	Meurier et Boon	110	»
1565	Cupers et Mennen	90	»
1571	De Coster et Roover	110	»
1572	Meurier et Borrekens	127	»
1573	De Coster et Hilenius	110	»

Il semble donc bien exact que Meurier a employé plus de riz qu'aucun autre doyen avant ou après lui, comme il est dit dans l'acte d'accusation. Il est également vrai que Meurier a fait faire des jetons de présence à ses initiales : de nos jours, le professeur Serrure en a possédé un exemplaire. De plus, la déposition de l'hôtesse de *la Couronne* est conforme à ce qui est dit dans la requête des doyens et même plus détaillée sur certains points. Enfin il y a le jugement rendu le 14 mars 1580 :

« Les superintendants, après avoir « pris des informations concernant les « faits relatés par les doyens et après « avoir entendu aussi G. Meurier, « d'Avesnes, ainsi que les doyens et les « *ouders* de la confrérie; considérant le « grand âge et le repentir du dit Meu- « rier; préférant user de clémence plu- « tôt que de rigueur, ont ordonné et « ordonnent au dit Meurier de payer aux « doyens 10 florins (*carolus-gulden*) au « profit des pauvres, à distribuer par les « dits doyens; de plus 1 florin au profit « du sergent de la confrérie et encore « 1 florin pour une chandelle de cire. « Moyennant quoi le dit Meurier sera « et restera exempté de rendre compte « de son administration comme doyen « de la confrerie; mais il lui est défendu

« d'injurier encore les doyens, *ouders* et « autres membres de la confrerie, soit en « actions, soit en paroles, soit en per- « sonne, soit par l'entremise de tierce « personne sous la peine portée par le « roi. De plus, il restera exclu de la « confrérie et ne s'ingérera plus dans « les affaires de celle-ci. »

Les complices de Meurier furent condamnés à de légères amendes ; un seul fut acquitté : il avait été à la taverne *In den Nobel*, mais n'était pas allé à la *Couronne*. Les comptes des doyens de 1580 nous prouvent que Meurier et ses acolytes s'exécutèrent et payèrent leurs amendes.

Cette affaire jette une vive lumière sur le caractère de Meurier, qui nous fait l'effet d'un homme prétentieux, jaloux et violent. Mais ce qui doit frapper, c'est la grande différence entre la peine exigée par les doyens de la confrérie de Saint-Ambroise et la punition infligée par les superintendants. La conduite de Meurier avait été plus qu'inconvenante, il avait causé des désordres assez graves parmi ses confrères. Méritait-il une peine aussi sévère que celle exigée par les doyens? d'un autre côté, la peine infligée par les superintendants n'était-elle pas trop legère? Son grand âge et son repentir suffisaient-ils à justifier une si minime punition? Nous croyons qu'il y avait d'autres motifs, et que la conduite irrégulière de l'ancien doyen, sans devoir être excusée, peut s'expliquer.

Il est à noter que Gabriel Meurier, à cette époque si troublée, est resté bon catholique, et semble saisir toutes les occasions pour le proclamer. Dans la préface du premier livre qu'il publie, il loue Cicéron, parce que « ce bon seigneur, « bien qu'Ethnique et ignorant nostre « tressaincte Foy, a tant vertueusement « parlé selon la vraye raison, et le sub- « jet de l'Evangile » ; dans celle de son *Formulaire de lettres morales*, il dit même au lecteur : « Et en signe que je puisse « appercevoir mon labeur estre gaye- « ment et aggreablement receu (specia- « lement des bonnes dames et matrones) « je les requerre seulement d'unes Pate- « nostres des hauts jours... ». De même, il recommande ses lecteurs ou amis à la bonté divine dans presque toutes ses préfaces et dédicaces. Le *Perroquet mignon* est précédé d'une « preface et « monitoire au Maistre et au Disciple » fort remarquable à ce point de vue. Meurier expose que « c'est bien raison que « le principe de (son) Livret soit ordonné « à (l')honneur et gloire (de Dieu), et « dressé à l'édification de nostre pro- « chain ». Puis il ajoute : « Et par « autant que de nous mesmes ne devons « rien entreprendre, & ne pouons rien « vertueusement encommencer ny para- « chever, sans preallablement invoquer « la faveur & assistence de nostre Sei- « gneur et Createur... ». Plus loin on lit, dans une conversation entre le maître et l'enfant : « A quelle fin penses-tu qu'il « faut fréquenter l'école? » l'élève répond : « Pour apprendre et savoir » ; mais le maître rectifie : « Il faut surtout « aller à l'école pour devenir meilleur « et bienheureux plus tard ». Dans tous ceux de ses ouvrages qui s'y prêtent, Meurier intercale le pater, le symbole de la foi, les dix commandements de Dieu, etc. Plusieurs de ses ouvrages sont dédiés à de bons catholiques notoires : la première édition du *Dictionaire* au prince Philippe (III) de Croy, duc d'Arschot (probablement parce qu'il était aussi seigneur d'Avesnes, voy. t. IV, col. 540); la seconde à Charles de Croy, « gouverneur de Flandres », c'est-à-dire le « grand duc de Croy », fils de Philippe III de Croy. Le *Livre dore* est même dédié à un ecclésiastique, Gabriel Bacque, prélat d'Eename. Mais ce sont surtout ses œuvres de morale qui, comme nous le verrons, prouvent le grand attachement de Meurier à l'ancienne religion.

En rapprochant de tout cela quelques particularités de la requête des doyens de la confrérie de Saint-Ambroise, nous trouverons aisément l'explication de l'anomalie que nous venons de constater dans le jugement rendu contre Meurier. Celui-ci accuse les doyens qui viennent lui demander ce qui revenait à la confrérie, d'être des hérétiques (*consistorianten*) ; les doyens insinuent que les maîtres qui avaient été proscrits en

1566 l'avaient peut-être été par sa faute; ils assurent, en outre, qu'il n'est devenu doyen en 1572 que grâce à l'influence de l'écolâtre. Or, en 1568, tous les maîtres et maîtresses d'école avaient été cités devant une commission, composée de l'écolâtre Donckers et des deux échevins Houtappel et Ranst. On démit de leurs fonctions tous ceux qui avaient appris aux enfants le catéchisme et les psaumes luthériens, et les avaient conduits aux prédications hérétiques; l'un d'eux fut même condamné à faire pénitence publique, tête et pieds nus, vêtu seulement de sa chemise, un cierge allumé en main, d'abord à l'hôtel de ville devant le magistrat, puis à la cathédrale devant les chanoines. Or, telle est précisément la peine qu'on exige pour Meurier. Il est clair, me semble-t-il, que les passions religieuses ont joué dans toute cette affaire un certain rôle, pour ne pas dire un rôle prédominant. Nous sommes à l'époque où, partout en Flandre, et surtout à Anvers, la nouvelle religion faisait de rapides progrès; attaché au catholicisme, Meurier voyait probablement d'un mauvais œil maint membre de la confrérie s'attacher au protestantisme ou montrer de la sympathie aux idées nouvelles. Violent de sa nature, il donna libre carrière à sa haine religieuse. Ses confrères, de leur côté, tâchèrent de lui faire payer leur ressentiment; de là leur demande d'une peine aussi grave. Mais les ennemis de l'ancienne religion étaient loin d'être les plus forts. En effet, lorsque à la fin de l'année 1579, à la suite d'intrigues de quelques réformés, il fut question de donner à la gilde de Saint-Ambroise trois doyens et trois *ouders*, c'est-à-dire un pour chacun des trois cultes, catholique, calviniste et luthérien, reconnus par la paix des religions du 7 septembre 1579, la confrérie adressa au magistrat une requête, signée des deux doyens, des deux *ouders* et de deux membres qui déclarent être respectivement calviniste et luthérien, lesquels signataires demandent le *statu quo*, donnant entre autres raisons : « Qu'ils connaissent « à peine dans la confrérie quatre « calvinistes et trois luthériens dont « ils peuvent dire en conscience qu'ils « soient capables de remplir les fonc- « tions en question. » Et ils obtinrent gain de cause. Le 12 avril 1580 eurent lieu les élections : maître Jean Borrekens, catholique, et maître Anthony Vanden Broecke, calviniste, furent élus doyens, l'un à 38, l'autre à 24 voix. L'ancienne religion était donc encore la plus puissante, ce qui explique parfaitement la peine insignifiante infligée à Meurier.

Mais ce qui est certain, c'est qu'à la suite de cette affaire, Gabriel Meurier a perdu plus d'un ami. Ainsi il était naguère en bonnes relations avec deux des signataires de son acte d'accusation, notamment le doyen Pierre Heyns et l'*ouderman* Jean Borrekens. Dans la *Guirlande des jeunes filles*, parue pour la première fois probablement en 1571, on trouve une pièce de vers flamands de Heyns, qui loue hautement le talent et le travail de Meurier; celui-ci ne manque pas d'y répondre par des vers français, placés à la fin de l'ouvrage. De même, dans son *Magazin de Planté*, paru en 1573, Meurier adresse un dizain, « a moult diligent et tres-vigi- « lant M. Jean Borrekens, moderateur « de la jeunesse en Anvers », qu'il appelle son « fidele amy ». Il ne sera pas trop téméraire de supposer que, vers 1580, ces amis étaient devenus plutôt des ennemis.

Nous avons conclu de la conduite de Meurier, qu'il était probablement un homme prétentieux, jaloux et violent. Déjà longtemps avant que les documents utilisés pour cette étude fussent connus, on a dit et répété que Meurier était un homme irascible ; on a parlé et reparlé du chagrin, de l'humeur et de la jalousie que lui causèrent ses rivaux : Plantin, et surtout Kilian et Mellema. Cependant on ne trouve rien dans ses œuvres qui justifie ces allégations. Il est vrai que Meurier semble quelquefois vouloir prévenir la critique. Déjà dans l'épître dédicatoire de sa *Grammaire françoise*, il déclare ne pas s'en soucier « si plusieurs... mesprisent (son labeur)

« ou en veulent mal parler », et il dit à la fin de sa préface des *Colloques :* « Ne me souciant pas beaucoup au demeurant, si plusieurs en vouloyent « mesdire : esperant aussi que si tous « ceux qui le liront n'en font leur profit : que pour le moins quelques uns « en recevront aide ; et, par aventure, « contentement. » De même, dans la dédicace de ses *Conjugaisons, regles, et instructions*, à Godefroid Sterck, amman d'Anvers, il exprime l'espoir que le nom de celui-ci servira de bouclier contre les médisants et les envieux (*titolo di vostra S. à tal si degni essergli scudo contra li maldicenti et invidiosi*). D'un autre côté, ses bons amis l'engagent à ne point se soucier de ses détracteurs : en tête des diverses éditions du *Dictionaire flamen-francois*, se trouve une pièce de vers hendécasyllabique d'un certain Adrianus Scholasticus *In Obtrectatorem;* H. Vagius, dans une pièce de vers à la fin du *Dialogue chrestien*, lui dit, si quelqu'un tâche d'avilir son « clair labeur » :

Ne t'en chailes donc, car les mieux appris,
Ont bien esté et encor' sont repris,

car

de vouloir à un chascun complaire,
C'est (pour certain) un cas ardu à faire.

Enfin, la seconde édition du *Dictionaire francois-flameng* est précédée d'un huitain « a discret et honorable « M. Gabriel Meurier », dont l'auteur, qui signe seulement de la devise : *Pax pia probis*, lui conseille de ne pas craindre

des mésdisans l'envie,
Car contre toy [en mentant] ils n'ont rien.

Mais tout cela n'a rien de bien extraordinaire, non plus que ces mots de la préface du *Dictionaire francois-flameng*, paru en 1574 : « La cause qui plus accordueille et desanime les vertueux à « exercer et aguiser leurs engins en « œvres commendables, c'est de veoir « un tas de gens de leger aloy en reputation, favorisez, oüiz et avancez, et « ceux de bon calibre tenuz comme viles « et abjetes »; et plus loin : « que ne « l'ingratitude du monde, ne l'asperité « d'aucune fatigue n'ont trouvé lieu en « (lui) de poüoir faire retarder ne refroidir (son) dessein. » On sent certainement percer ici de l'aigreur, voire même de la jalousie ; mais Meurier n'avait-il pas de bonnes raisons pour se plaindre? Dans tous les cas, il ne s'exprime que très vaguement. Dans d'autres occasions, il dit se soumettre à la critique des gens compétents. Ainsi à la fin des *Colloques*, dans un avis au lecteur, Meurier dit que sa « seulle et « pure intention n'a esté aultre, sinon « de pretendre d'amorcer l'esprit à la « vraye cognoissance de nostre Langage »; il poursuit ainsi : « Pour ce prie les « sçavans (à la censure desquels me « soubmetz) me vouloir deffendre de la « morsure, d'iceulx, qui par leur cous« tumier usage monstrent leur lasches « et lourds courages, à plus promptement, mesprendre les œvres et faits « d'autruy, que deüement les entendre : « Mais, considéré qu'une chausse, pour « belle et bonne qu'elle soit, ne peult « aisément servir à chascune jambe, ne « prendray peu, ne grain de soulci de « tous mesdisans. » Il ne change pas d'avis, lorsqu'il dit plus tard dans la préface des *Propos puerils :* « Et parce « qu'aucuns bons esprits, amateurs de « nostre langue Gallicane, m'ont quel« quefois acertené d'avoir receu contentement et allegement de noz lucubra« tions, je les supplie en charité m'ad« vertir de mes fautes, ce que prendray « pour mon guerdon et instruction : « mais si le zoïle est le premier à obli« quement et tragicquement me premiër « à force de brocards et lardons, je le « prendray pour mon passetemps, m'as« seurant qu'il se mattera et faschera « plutost à mesdire, que ne feray à patir « ses abboys. » Il semble permis d'attacher plus d'importance à ce que dit Meurier dans un avis au « benin lecteur », à la fin de la seconde édition de son *Dictionaire francois-flameng*, probablement sa dernière publication : « Et combien « qu'aulcuns (ayants la conscience à « boutons) s'en soyent aidé [*notamment « de sa Grammaire*], on peut bien dire « que la besoingne faite, au pigre plait « et haite. Le noir Corbeau pour rendre « son corps beau, tasche de s'enrichir

« et embellir de la plume d'autre oiseau : « et si toutesfois les Ravasseurs et broüillons se devoient distiller le cerveau à « contrefaire et saccager noz Lucubrations, ils ne trouveront pas, et ne « pourront avec verité nyër, que Meurier n'ait esté le premier en tous ces « pays bas qui a mis en lumiere le Dictionaire François Flameng, et vice « versément le Flamend François : mais « je concede bien qu'il soit ainsy que « dict l'ancien proverbe, contenant :

Facilius est inventis addere,
Quam proprio marte nova prodere. »

Vraiment, tout n'est pas dit en concluant de ces mots que Meurier « se « piquait facilement », et « criait par- « tout et hautement qu'on le volait », comme on l'a fait, surtout quand on lit cette pièce de vers, dont Meurier fait suivre le passage que nous venons de citer :

« Au Fureur d'autruy la Fame et Labeur.
« Si pour embler une vache ou un veau,
« Lon void souvent brancher un larronceau,
« Que merite un soüillard ou crocheteur,
« D'œvre d'aultruy, peine, fame ou labeur,
« Au jugement de l'esprit debonnaire :
« Pour son digne guerdon et vray salaire,
« Comme infame ribleur et grand larron,
« Sent le carcan colane ou gros laqs rond,
« Cesse ormais donc de patrouiller besoigne
« D'aultruy, car c'est ta honte et grand vergoigne. »

Quoique Meurier ne nomme personne, on ne peut douter de la signification de ces vers : c'est une véritable accusation de plagiat. Il s'agit seulement de distinguer l'accusé. Il est certain que Meurier ne vise dans cette pièce ni Plantin, ni Kilian, ni Mellema. Le *Thesaurus* du premier doit servir à apprendre le néerlandais; l'*Etymologicum* du second de même, et plus encore à apprendre le latin; quant au *Dictionaire ou Promptuaire* de Mellema, il n'a paru qu'en 1587, c'est-à-dire trois ans après les vers de Meurier ! Mais entre la seconde et la troisième édition du *Dictionaire* de celui-ci ont paru deux ouvrages analogues : le *Dictionaire flameng-francoys tres ample et copieux, recueilli... par* Mathias Sasbout, Anvers, 1576, réimprimé en 1579 et 1583, et le *Dictionaire francois-flamen ... recueilli et mis en lumière par* Jean Taye, Gand, 1582 (le même ouvrage que le *Dictionaire françois-flamen* de Gilles Verniers, paru peu après chez le même éditeur). Ce sont ces deux livres qui doivent fixer notre attention : par leur contenu, et la seconde édition du premier aussi par sa forme extérieure (il est imprimé avec les mêmes caractères et dans le même format que le *Dictionaire* de Meurier), ils présentent avec ceux du maître d'école anversois de telles analogies qu'il ne peut s'agir ici d'une coïncidence fortuite. Bien plus, en 1568 parut chez l'éditeur du *Dictionaire* de Jean Taye, Gérard de Salençon de Gand, un petit livre oblong sous le titre suivant : *Dictionaire, colloques ou dialogues en quatre langues flamen, francois, espaignol, et italien. Avec les conjugaisons, Regles, et instructions. Ensemble la manière de bien prononcer, et lire les langues susdites, tresutil à tous marchans ou autres de quelqu estat qu'ilz soyent* (suit le même titre en flamand ; l'ouvrage fut réédité en 1573, avec une nouvelle adresse : *Tantwerpen by Joos de Hertoghe, aen onser Vrouwen Kerckdeure, op de Noortsyde*, 1573). Or, l'éditeur gantois a intercalé dans cette publication un des premiers ouvrages de Meurier, notamment les *Conjugaisons, regles, et instructions, mout propres et necessairement requises, pour ceux qui desirent apprendre françois, italien, espagnol et flamen* (voir la bibliographie ci-dessous, n° 4), sans autres changements que ceux-ci : l'ordre des quatre langues est interverti; dans quelques paradigmes les exemples sont réduits à quatre; l'exercice de lecture espagnole de l'original est supprimé, ce qui se comprend, puisque cet exercice a la forme d'une lettre avec le titre suivant : *Gabriello Moro al famosissimo Pasquillo, Sal.* Enfin, les listes des adverbes à la fin de l'original sont supprimées aussi ; on a mis la mention : *Vous trouverez les adverbes aux colloques precedentes.* C'est là un véritable larcin littéraire. Nous savons bien qu'à cette époque la propriété littéraire n'était pas comprise comme de nos jours ; mais il n'en faut pas moins

admettre qu'un auteur du XVIe siècle avait le droit d'éprouver quelque dépit à se voir ainsi piller.

L'avis au « benin lecteur », à la fin du *Dictionaire* de 1584, est le seul endroit où Meurier vante ses productions littéraires. Partout ailleurs, dans ses dédicaces, il parle de son « petit entendement », de son « humble forge ». Même dans sa devise perce une certaine modestie. Il adopta d'abord celle de *Spe et Amore*, qu'il remplaça plus tard par *More Mori* (c'est-à-dire : à la façon du meurier); un passage de la dédicace du *Recueil de sentences notables* à Jean Flemingo nous l'explique ainsi : « Sy « d'un haut arbre bien ramé et bran- « chu : est requise grande quantité de « bois pour rechauffer les frilleux, et « avec une large estendue d'ombres « pour soulager les voyagers (*lisez* voya- « geurs) fatigues de chemin, grande « foison de fruit pour rassasier les fame- « lics, au contraire de ce... que le petit « Meurier arbriceau presque deramé ne « peut produire ne presenter sinon le « peu qu'il a, sçavoir est la seve et « cœur encore verd et prompt à com- « plaire et obeir à V. S. ».

Il faut avouer que ce n'est pas là un langage violent. Même, lorsqu'il se plaint de ce qu'on lui vole sa propriété intellectuelle, il parle d'un ton fort modéré. Pourtant Meurier s'est certainement montré tout autre dans ses démêlés avec la confrérie de Saint-Ambroise. Cette contradiction dans son caractère ne paraît explicable que par la haine religieuse.

On pourrait peut être encore ajouter un trait à ce portrait de Gabriel Meurier. Il semble ne pas avoir été fort optimiste; il saisit au moins toutes les occasions pour dire que les hommes sont pervers. Ainsi dans un des premiers dialogues des *Colloques*, l'un des interlocuteurs répond à la question « d'où « venez vous si triste, ennuyeux, en- « fangé, et courrant? » de cette façon : « Je viens de l'ouvrage, de besongner, « et de pourmener, lever un enfant, et « de sus la muraille (*c'est-à-dire des « remparts*), veoir le monde, sale et « monde, l'enterrement d'un feu myen « amy », etc. A chaque instant, Meurier sert à ses lecteurs à l'improviste de tels jugements, et à la fin des *Colloques* se trouve un chapitre de deux pages des plus pessimistes : « Le monde, et la vie « humaine est un labirinthe d'erreurs, « Ris desordonné, Marché de barraterie, « Chemin de l'Ire, Corps sans ame, vitu- « père honnorable, Contentement de « vers, Vains souspirs, Triumphe d'or- « gueil, Grand coq sans creste » etc., etc., suivi d'une pièce de vers *Du temps present*, où tous les maux qui régnaient sur la terre en 1557 sont rapportés, en termes assez violents, aux défauts de l'homme. Et ce n'est pas le seul morceau de ce genre qu'on rencontre dans ses œuvres.

Si nous reprenons à présent les informations que la requête des doyens nous donne sur la vie privée de Meurier, nous pourrons peut-être fixer approximativement la date de sa naissance et de sa mort. On trouve dans les *Schepenboeken* de la ville d'Anvers, à l'année 1550, une pièce dans laquelle Jean van Lathem Joossone, de Tongerloo, donne en héritage à Gabriel Meurier et Barbe Bruynincx, sa femme, une maison à l'enseigne *De Gulden Borsse*. Sa première femme mourut en 1552; il doit donc s'être marié une seconde fois. Dans les *Schepenboeken* de 1575, il est cité comme tuteur de certains enfants. En 1579 il était de nouveau veuf; et dans les pièces citées de cette année et de la suivante, on parle à différentes reprises de son grand âge. Il faut donc que Meurier soit né au commencement du XVIe siècle. Or, cela se pourrait fort bien. Il résulte de l'étude bibliographique qui suit, qu'après l'année 1583 il ne paraît plus sous le nom de Meurier que des réimpressions, à une exception près : sur le titre des *Mots du guet du temps present*, paru en 1595, on ne trouve pas la mention ordinaire *reveu et relimé*. Il semble permis de douter que Meurier en soit bien l'auteur : on y lit plusieurs proverbes qui se retrouvent dans le *Tresor de sentences dorees;* il n'est pas impossible que l'imprimeur-éditeur ait attribué cet opuscule à Gabriel

Meurier pour allécher le public. D'un autre côté, après le 8 avril 1587, les registres de Plantin ne mentionnent plus aucun ouvrage de Meurier, vendu ni acheté, et comme il avait beaucoup d'influence personnelle dans la vente de tels livres, car, alors comme aujourd'hui, tous les maîtres d'école faisaient employer leurs manuels par leurs élèves, — il est très vraisemblable que Meurier soit mort en 1587. Il aurait ainsi atteint un âge qui n'est pas en contradiction avec les limites habituelles de la vie humaine. Si l'on admet que Meurier soit réellement l'auteur des *Mots du Guet du temps present* et que cet opuscule ait paru de son vivant, le maître d'école anversois doit être mort entre 1595 et 1597, puisque sur le titre de la seconde édition de *La guirlande des jeunes filles*, parue en 1597, il est appelé « feu maistre Gabriel Meurier » (voir la bibliographie au n° 17 *b*).

On s'est occupé de la question de savoir à quelle époque Meurier est venu à Anvers. On a cité les dates de 1550 et de 1557, sans aucune preuve à l'appui. Ce qui précède démontre que ce doit être avant 1548. En cette année il connaissait déjà, en dehors de sa langue maternelle, l'espagnol et l'italien, puisqu'il est admis à enseigner ces langues; or ce n'est certainement pas à Avesnes qu'il les aura apprises, mais à Anvers, et cette étude exige un séjour plus ou moins long.

On voit que, dans tous les cas, Gabriel Meurier fournit une longue carrière. On peut ajouter qu'au point de vue pédagogique et scientifique, cette carrière semble avoir été très honorable. Si sa réputation a fini par disparaître, ses ouvrages n'en ont pas moins une valeur réelle pour l'histoire de la philologie française et néerlandaise. De son vivant il était certainement homme d'importance, quoi qu'en disent les doyens de l'année 1579. Les dédicaces de ses œuvres donnent en quelque sorte la mesure de la considération dont Meurier a joui. Nous avons déjà parlé de quelques-unes d'entre elles. Le *Vocabulaire* est dédié à « Messeigneurs, Messieurs « les bourguemaistres, echevins et bour- « geois de la ville d'Anvers »; les *Conjugaisons, règles et instructions* à Godefroid Sterck, amman d'Anvers; *le Bouquet de philosophie morale*, « a moult dis- « cret vertueux et tres-honnorable Sei- « gneur, Matern Schuyf », à qui Meurier dit : « J'ai maintes-fois affecté de veoir « le jour que fortune me fust tant favo- « rable, de me conferer le moyen egal à « la volonté que j'ai de recognoistre en « combien je me sens vous estre redeva- « ble...; » de même, dans la préface du *Recueil de sentences notables* dédié à Jean Flemingo, seigneur de Wyneghem : « Les vertus (parlant sans adulation) « en V. S. Infuses, avec les obliga- « tions en quoy me sents redevable à « V. honnorable personne, come aussy « aux vostres me semoncent et stimulent « vous dedier et offrir ce present livre. » Meurier n'ajoute pas de quelles nature étaient ses dettes et obligations envers ces personnes. Il fit hommage de ses *Coloquios Familiares* à certain « sei- « gneur Hieremie Schorrer », qu'il connaissait, dit-il, « grand amateur et cul- « teur de diverses langues ». Dans le commerce aussi, il semble avoir eu de bonnes et nombreuses relations : la *Grammaire françoise* est dédiée « A « Messeigneurs et Maistres les Gouver- « ners et marchans Anglois »; les *Colloques* « Aus nobles seigneurs de la « prudente, magnanime, et tres-illustre « nation d'Allemagne »; le *Formulaire de Missives* à « Thomas Therlan, marchant « Colonois »; les *Communications familieres* à « M. Jean Marsche, Gouverneur « de la Nation Angloise »; *La Perle des similitudes* enfin à certain « Jean van « Hove, marchant de la ville d'Anvers ».

Meurier jouissait certainement chez le public d'une bonne réputation. A différentes reprises, il fait modestement allusion au succès de ses ouvrages. Ainsi, dans la dédicace des *Propos puerils*, il dit « qu'aucuns bons esprits, « amateurs de nostre langue Galli- « cane, (l') ont quelquefois acertené « d'avoir receu contentement et alle- « gement de (ses) lucubrations ». De même, dans la préface de son *For-*

mulaire de lettres morales, il dit qu'il a souvent été « solicité d'aucunes per- « sonnes honnestes et vertueuses, de « bastir quelque petit formulaire de « missives, propre au commun et quo- « tidien usage de jeunes filles ». D'autre part ses ouvrages se vendaient bien — ce qui prouve en même temps que son école était bien fréquentée —, puisque tous furent réimprimés et que plusieurs eurent même un nombre d'éditions relativement grand. Les archives de l'imprimerie plantinienne nous fournissent à ce sujet des renseignements précieux. Dans le journal de vente de Plantin, 1558-1561, on trouve mentionnés comme vendus : *Vocabulaire*, 41 ex.; *Colloques*, 42 ex.; *Grammaire*, 24 ex.; dans le livre des libraires de 1558 : *Vocabulaire*, 21 ex.; *Colloques*, 6 ex.; *Grammaire*, 13 ex. Intéressante surtout est la mention suivante : « Le 3e de decembre 1561 baillé à « Gabriel Meurier 50 + 375 = 425 « des conjugaisons flamen francoyses. » A quoi devaient servir ces 425 exemplaires? Il n'y a qu'une explication plausible : c'est que Meurier les vendait à ses élèves. Moins clair est le poste que voici (sans année, mais écriture de 1557) : « Le 2 juillet receu dudict Meu- « rieur par compte faict en tout

« 100 vocabulaires à 2 pat. piece	10 —	—
« 100 grammaires à 1 ¼ —	6 —	5
« 100 colloques à 2 ½ —	12 —	10
	28 —	15

« Le tout a payer en livres telz que j'au- « ray et de quoy il aura a faire ou le « payer des mêmes especes receues. » Pourquoi Meurier passait-il ces exemplaires à Plantin? N'avait-il pu les placer? Mais ce sont surtout les comptes entre Van Waesberghe et Plantin (du 5 juillet 1564 au 8 avril 1587) qui nous donnent de nombreux renseignements. Plantin livre à Jean van Waesberghe, le 13 janvier 1567 : « 12 Colloques fra. « flamen », et le 6 juin 1577 : « 1 col- « loque fra. flamen »; il s'agit évidemment des *Colloques ou nouvelle invention de propos familiers*, dont Plantin était l'éditeur. Voici le relevé de ce que Van Waesberghe fournit à son confrère (nous additionnerons les différents nombres d'exemplaires de chaque ouvrage, tout en conservant l'ordre dans lequel ils se présentent, avec la date de la première mention entre parenthèses; le chiffre renvoie au numéro correspondant de la bibliographie qui suit) : *Vocabulaire flam.-franc.* (nr 1; 5 juill. 1564), 27 ex.; *Vocabulaire franc.-flam.* (no 1; 5 juill. 1564), 25 ex.; *Vocabulaire* (sans autre mention) (no 1), 7 ex.; *Devis familiers* (no 9; 22 août 1564), 48 ex.; *Propos puerils* (no 10; 14 décembre 1564), 138 ex.; *Conjugaisons en 4 langues* (no 4; 12 janvier 1565), 12 ex.; *Conjug. flam.-franc.* ou tout simplement *Conjugaisons* (*Conjugations*, *Conjugatien*, à quoi est quelquefois ajouté *de* ou *van Meurier*) (no 6; 29 mars 1565), 209 ex.; *Colloques franc.-flam.* (no 3; 16 janv. 1568), 16 ex. (probablement le restant non vendu d'exemplaires que Van Waesberghe avait reçus de Plantin auparavant); *Cleine Conjugatien* (probablement no 6; 16 janv. 1568), 18 ex.; *Colloques famil. espagn. et francois* (no 14; 7 février 1568), 23 ex.; *Dialogues* (no 15; 13 mai 1569), 16 ex.; *Perroquet mignon* (no 16; 27 mai 1569), 85 ex.; *Cleyn Vocabulaer* (probablement no 1; 17 mai 1571), 93 ex.; *Vocables Meurier* (probablement no 1; 23 juill. 1571), 12 ex.; *Guirlande* (no 17; 6 nov. 1571), 62 ex.; *Dialogues op de Conjugatien Meurier* (no ?; 3 mai 1572) 6 ex.; *Recueil de sentences* (no 11; 19 févr. 1573), 6 ex.; *Clein Colloquien* (no ?; 5 juin 1573), 25 ex.; *Foire des enfants d'Israel* (no 20; 23 avril 1574), 11 ex.; *Magasin de planté* (no 19; 23 avril 1574), 16 ex.; *Dictionaire franc.-flam.* (no 1e; 25 juin 1574), 9 ex.; *Dialogues espagnol fra.* (évidemment le no 14; 14 juin 1575, 2 ex.; *Perroquet avec conjugaisons* (nos 16 et ?; 15 mars 1576), 25 ex.; *Propos familiers* (no 7 ou no 9 ?; 8 avril 1587), 2 ex. Ce qui donne en tout environ un millier d'exemplaires d'ouvrages de Meurier, vendus par deux libraires seulement dans la période 1558-1587, sans compter les 425 exemplaires des *Conjugaisons flamen-francoises* que notre maître d'école reçut de Plantin en 1561!

Ce qui est surtout intéressant à remarquer, c'est que plusieurs de ces exemplaires, mentionnés au livre de vente, furent vendus hors la ville d'Anvers, tels que des *Colloques* le 5 janvier 1559, « à Jan Laurens libraire a Tour- « nay »: le livre des libraires de 1555-1562 cite au compte Birchmann : « 1558, « 28 mars, 6 vocabulaires Meurier, 6 col- « loques Meurier, 6 grammaires Meu- « rier. » Ce Birchmann était libraire à Anvers et à Cologne; il exportait sans doute, comme tous les imprimeurs-éditeurs à cette époque et longtemps après encore, des livres en Allemagne. Serait-il trop téméraire de rapprocher de ce poste des archives plantiniennes le fait qu'un des rares exemplaires connus du début littéraire de Meurier et des *Colloques* et le seul connu de la *Grammaire française*, se trouvent encore en Allemagne et que le seul exemplaire connu du *Formulaire de missives* en provient?

On voit que les œuvres de Gabriel Meurier occupaient une place importante dans la librairie de son temps, ce qui dénote une faveur marquée; d'ailleurs nous en avons encore d'autres preuves : en 1639, l'éditeur anversois Cæsar Trognesius mit le portrait de Meurier en medaillon sur le frontispice (portant les monogrammes d'Erasme Quellin et de J. C. Jeker) du *Grand Dictionaire et Tresor de trois langues francois, flameng et espaignol* par Cæsar Oudin, en compagnie du portrait de celui-ci, de Trognesius lui-même, de Mathias Sasbout, Corneille Kilian et M. Nicod. Ce médaillon donne à Meurier une belle tête au regard énergique; la barbe, se terminant en une double pointe, est appuyée sur une large fraise espagnole; la moustache est longue et frisée sur le coin de la bouche. Il fait l'effet d'un homme qui sait ce qu'il veut et aussi ce qu'il vaut. Le même frontispice se trouve en tête du *Nieuwen Dictionaris of schadt der Duyts ende Spaensche talen*, par A. De la Porte, paru chez les Verdussen en 1659. On trouve aussi un portrait en médaillon de Meurier sur le frontispice de la seconde édition du *Grand Dictionnaire francois flameng* de Isaac van Waesberghe, parue à Rotterdam en 1640, en compagnie de Jacques Du Puis, M. Nicod, Ed. Mellema, Mathias Sasbout et I. van Waesberghe lui-même. Ce second portrait est beaucoup moins beau que l'autre, quoiqu'il soit probable que tous deux ont été gravés d'après le même modèle. Déjà dans la préface de la première édition de son *Dictionnaire*, parue en 1630, Isaac Van Waesberghe nomme Gabriel Meurier parmi ceux qui « ont très bien « pourveu au bien publicq » en composant des dictionnaires français-flamands : « à quoy entre autres ont heureusement « travaillé M. Glaude Luiton, M. Ga- « briel Meurier, M. Matthieu Sasbaut, « Iurisconsulte, et le docte personnage « M. Edouard Leon Mellema ». Meurier d'ailleurs n'a pas dû attendre jusqu'à sa mort pour que ses mérites fussent publiquement reconnus : nous avons en effet un témoignage éclatant d'un contemporain célèbre. Dans la préface de son dictionnaire bien connu, Christophe Plantin nous apprend que, dès 1553, il avait conçu le projet de composer un lexique flamand, mais qu'il y avait renoncé parce que d'autres avaient formé des projets analogues. Voici comment il s'exprime à ce sujet : « Le seul « desir, qui me print... d'entendre la « langue vulgaire des Païs de par-déça... « et le peu de loisir que j'avois de « m'assubjectir soubs quelqu'un qui « m'eust instruict à entendre ledict lan- « gage, m'esguillonna de mettre la main « à ramasser, et mettre comme en cer- « tains monceaux et ordres des lettres, « les mots que premièrement j'en ren- « controis, ou qui se presentoyent soubs « ma plume... Et desja en avois faict « quelque bon tas, quand je fu adverty, « que non seulement quelques perso- « nages plus idoines à cela, et de meil- « leur loisir que moy, avoyent entre- « prins ce labeur; mais aussi que M. Ga- « briel Meurier, personage des plus « renommez pour lors à enseigner divers « langages vulgaires en ceste même « ville, avoit desja le mesmes ouvrage, « et d'autres encore servants au mesme « subject, tous dressez et prests à impri-

« mer, ce que l'effect demonstra assez, « quand, peu de mois après, il com- « mença heureusement à les donner en « lumière. Cela me fist refroidir la cha- « leur de mon entreprise. »

C'est ainsi que l'honneur d'avoir publié le premier dictionnaire flamand-français échut à Gabriel Meurier, ce dont l'illustre typographe se montra du reste si peu jaloux, qu'il imprima lui-même trois des livres auxquels il fait allusion.

Enfin, peu de temps après sa mort, un de ses ouvrages eut les honneurs de la traduction (voir la bibliographie aux nos 17 *b* et *e*).

Cette réputation, dont Plantin nous donne un si précieux témoignage, Meurier l'a bien méritée. Il loue Cicéron parce qu'il avait dit « que nous ne « sommes pas seulement naiz pour nous, « mais que noz parens, amis, voire « ceux de nostre pays et avec lesquels « aussi avons nostre conversation, s'en « peuvent à bon droict attribuer cha- « cun leur part » de nos connaissances et de nos aptitudes; il insiste pour que chacun rumine le précepte « tu « aimeras ton prochain comme toy- « mesme ; il confesse sa « propre debte « en quoy (il se) trouve redevable à (son) « prochain, et pour asseurance et tes- « moignage d'icelle », il emploie son « labeur en applicant (son) petit enten- « dement a cercher et trouver moyen « de batir » ses ouvrages. En passant en revue la liste de ses publications, on reconnaîtra que Meurier a mis sa morale en action. Lorsqu'il publia son premier ouvrage en 1557, il en avait encore trois autres en portefeuille, et il en parle ainsi dans son « epistre « dedicatoire » au magistrat d'Anvers : « Et ne voulant seulement proffiter, tant « à la jeunesse, qui m'est commise « qu'aus autres de plus grand âge, qui « se sont addonnez à nous, pour recevoir « instructions et preceptes desdites lan- « gues : ains à tous ceux, qui sont soubs « l'obeissance de vos Seigneuries... : « I'ay ordonné un Dictionnaire un « livre de Dialogues, ou Colloques : et « une Grammaire : un certain formulaire « de lettres missives, et la maniere de « faire obligations, quitances, lettres « d'asseurance, et de change : joincts « avec ce plusieurs manieres, par les- « quelles un Marchant, ou un amy, peut « escrire l'un à l'autre. Desquelles œu- « vres je n'ay sceu, à qui plus propre- « ment dedier le premier fruict d'icelles, « qui est ce Vocabulaire, qu'à voz Sei- « gneuries. » Ces différents ouvrages, qui ont paru à de courts intervalles, ont été les premiers d'une série de publications souvent réimprimées. Et encore il n'a pas tenu à Meurier que le nombre n'en fut plus grand : il déclare à plusieurs reprises que les malheurs du temps l'en ont empêché. Ainsi, dans la préface du *Formulaire des lettres morales* (1573), il nous dit : « Ayant souvent esté solicité « d'aucunes personnes honnestes et ver- « tueuses, de bastir quelque petit for- « mulaire de Missives propres au commun « et quotidien usage de jeunes filles, je « confesse bien d'avoir été lent d'y « vacquer, pour la contrarieté du temps « bisarre qui m'en a retardé. » De même, à la fin de la seconde édition du *Dictionaire françoys-flameng* (1584), on trouve, au-dessous de la pièce de vers dont nous avons déjà parlé, la mention : « Attend le Flamand de- « vant » ; Meurier a donc eu l'intention de rééditer aussi la partie flamand-française ; et à la page suivante, on peut lire, « pour non vendre papier en « blanc », une « excuse de l'autheur » : « Je confesse bien », dit Gabriel Meurier, « d'avoir promis, jours y a, de « mettre en lumiere *un Dictionaire Ita-* « *lien, François et Flameng*, d'avantage « un aultre livre de *Colloques Italiens et* « *Francois*, pieça par nous composés, « soubs espoir de soulager plusieurs « bons esprits, desireux d'entendre di- « verses langues : mais par ce que Mars, « fier, fel et cruel, s'est monstré tant « ennemy de vertu, qu'il n'a permis « que puissions effectuer nostre dessein, « & accomplir nostre promesse [qu'es- « toit, et encore est bien fervente, et « prompte de mettre noz lucubrations « en stampe et presse] ce que me servira « d'excuse juste & légitime. Mais en

« attendant ... le retour du très-desiré « Monsieur Maistre Roger-bon-temps, « nostre debvoir est prier le Seigneur « Dieu le vouloir encheminer bien tost « par deça. »

Quoique tous ses ouvrages aient été réimprimés et quelques-uns même plusieurs fois, le plus grand nombre d'entre eux sont excessivement rares. C'étaient des livres d'un usage courant, quotidien : ils s'usaient vite. Aussi, dans la liste qui va suivre et dans laquelle j'ai tâché de rétablir autant que possible l'ordre chronologique, ai-je indiqué chaque fois les bibliothèques ou collections où l'on trouve des exemplaires; les différentes éditions d'un même ouvrage sont indiquées par *a*, *b*, *c*, etc.; celles dont je n'ai pas vu moi-même d'exemplaire sont marquées d'un astérisque.

1 *a*. *Vocabulaire françois-flameng tres utile pour tous ceux qui veulent avoir la cognoissance du langage françois et flameng. Auquel, outre un grand nombre de dictions, y sont aussi adjoutés les genres et accens de chacun mot. Par M. Gabriel Meurier.* Anvers, Christ. Plantin, 1557; petit in-8°, 136 ff. chiffrés à 2 col. (Anvers, musée Plantin; Stuttgart, Bibl. royale; Londres, coll. de M. J.-A. Thompson Yates). Les extraits des privilèges sont datés du 24 septembre 1556 pour le duché du Brabant, et du 8 octobre pour les autres provinces; la préface « d'Anvers, ce. XV. de Mars M.D.LVII ». — Dans la cinquième édition (voir au n° 1*e*), dans l'avis au lecteur, où Meurier explique la signification des abréviations *m.* (masculin), *f.* (féminin), et *c.* (« signifie les dictions estre « communes, et servir tant à l'homme « comme à la femme »), il dit les avoir employées avant tout autre lexicographe, « dès la premiere edition de son « Dictionaire, que fut l'an 1550 ». Ce chiffre est probablement une faute d'impression pour 1556, ou bien une erreur, un défaut de mémoire de la part de Meurier, qui était alors très âgé. Cet ouvrage est cité dans l'*Index librorum qui ex typographia Plantiniana prodierunt* (Anvers, 1615, p. 79).

Réimprimé cinq ans après avec une seconde partie :

1 *b*. *Vocabulaire françois-flameng mis en lumiere. Par Gabriel Meurier. Spe et Amore. Reveu corrigé et diligemment augmenté par le mesme.* Anvers, Jean Waesberghe, 1562; petit in-8°, 112 ff. chiffrés à 2 col. — *Dictionaire flamen-francois nouvellement mis en lumiere par Gabriel Meurier. Spe et Amore.* Anvers, Jean Waesberghe, 1563; petit in-8°, 115 ff. non chiffrés à 2 col. et 1 f. blanc (Gand, Bibl. univ.; Londres, Brit mus.). La préface de la première partie, presque intégralement reproduite de la première édition, est datée « d'Anvers ce. 28. Julij 1562 »; celle de la seconde, la traduction légèrement augmentée de l'autre, d'Anvers, le 9 septembre 1563. La seconde partie seule a un extrait du privilège, sans date.

1 *c*. *Vocabulaire francois flameng mis en lumiere. Par Gabriel Meurier. Reveu corrigé et diligemment augmenté de plusieurs dictions, synonimes et formes de parler. par le mesme. Spe et Amore.* Anvers, Jean Waesberghe, 1566; in-8°, 204 ff. non chiffrés à 2 col. A la fin : *Sensuit le flamen-francois. De l'imprimerie Iean Waesberge. Anno* 1566. — *Dictionaire flamen-francois nouvellement mis en lumiere par Gabriel Meurier. Reveu, corrigé et augmenté par le mesme. Spe et Amore.* Anvers, Jean Waesberghe, 1567; in-8°, 120 ff. non chiffrés à 2 col. (Gand, Bibl. univ.; la seconde partie seule à Stuttgart, Bibl. royale.) La préface de la première partie, reproduite de l'édition précédente, est datée du 28 avril 1566; celle de la seconde, du 9 septembre 1567; les deux parties ont le même extrait du privilège, mais le premier seul est daté, notamment du 20 novembre 1565.

1 *d*. *Vocabulaire francois-flameng mis en lumiere. Par Gabriel Meurier. Reveu, augmenté, et de plusieurs synonimes et formes de parler, de rechef enrichy. Spe et amore.* Anvers, J. Waesberghe, 1570; in-8°, 240 ff. non chiffrés à 2 col., excepté le dernier, ou on lit : *Sensuit le flamen-francois. De l'imprimerie, Iean Waesberge. Anno.* 1570. — *Dictionaire flamen-francois mis en lumiere. Par Ga-*

briel Meurier. Reveu, corrigé et augmenté nouvellement par le mesme. Spe et amore. Anvers, Jean Waesberghe, 1571; in-8°, 128 ff. non chiffrés à 2 col. (Bruxelles, Bibl. royale; Paris, Bibl. Ste-Geneviève). Les préfaces, reproduites de l'édition précédente, la première avec de legers changements de style, sont datées respectivement du 1er septembre 1570 et du 9 septembre 1571; les deux parties ont le même extrait du privilège, mais le premier seul est daté, notamment du 20 novembre 1565, comme dans l'édition précédente. — Pendant longtemps on ne connaissait cette édition que par la mention qui en est faite dans le catalogue des livres des Jésuites d'Anvers, I, p. 374, n° 4073, de sorte que l'existence en a pu être révoquée en doute par la *Bibliotheca Belgica*.

Le *Vocabulaire francois-flameng*, c'est-à-dire la première partie seule, fut réédité plus tard sous le titre de *Dictionaire francois-flameng*.

1*e*. *Dictionaire francois-flameng, mis en lumiere par Gabriel Meurier, Avesnois. Reveu, remis en meilleur ordre, et de plusieurs dictions recentement enrichy par le mesme. More Mori.* Anvers, Jean Waesberghe, 1574; petit in-8°, 272 ff. non chiffrés (Gand, Bibl. univ.). L'extrait du privilège est daté du 3 novembre 1574; la préface du 15 novembre 1574; l'approbation n'a pas de date.

1*f*. *Dictionaire francoys-flameng, premierement mis en lumiere par Gabriel Meurier, Avesnois. Reveu, augmenté et enrichy d'un tres copieux nombre de vocables, et oultre toutes autres editions par le mesme autheur meliorè. More Mori.* Anvers, Jean Waesberghe, 1584; petit in-8°, 288 ff. non chiffrés (Bruxelles, Bibl. royale; Gand, Bibl. univ.; Londres, Brit. mus.; Paris, Bibl. nat. [ex. dans lequel on a collé au bas du titre une petite bande de papier portant la date « M.DC.LXXXVI », au « dessous des mots : Avec privilege de « 8 ans. »]. Sans extrait (il n'y a que la mention : « Avec privilege de 8 ans » au dessous de l'adresse), approbation ni préface (celle-ci est remplacée par une pièce de vers).

2. *La Grammaire françoise, contenante plusieurs belles reigles propres et necessaires pour ceulx qui desirent apprendre la dicte langue. Par Gabriel Meurier.* Anvers, Christ. Plantin, 1557; pet. in-8°, 64 ff. chiffrés (Lubeck, Bibl. de la ville). Sans extrait des privilèges ni approbation; la dédicace est datée « d'Anvers ce 25. de May. Anno 1557 ». — Il n'y a pas longtemps qu'un exemplaire de cette *Grammaire françoise* est connu, mais il ne pouvait pas y avoir de doute qu'elle eût réellement paru, comme on a pu voir par les extraits des archives plantiniennes donnés plus haut. Meurier lui-même y fait plusieurs fois allusion. Il la cite pour la première fois, dans un avis « au lecteur benevole » à la fin de la premiere edition du *Vocabulaire*, où il dit, parlant de ceux « qui, « pour estre mal stilez et enseignez en « la langue françoise, faillent souventes « fois en la construction et ordre dudict « langage. Ausquelz, Dieu aidant, es- « perons en bref donner encore autre « secours et aide par la lecture de nostre « Grammaire ». L'ouvrage promis parut très peu après, comme nous le savons à présent. Mais même si l'on ne possédait plus un seul exemplaire, on connaîtrait la date, car nous lisons dans la *Brève Instruction*, (voir n° 4) p. 31*a* : « Ie ne m'arrétray icy à faire mention « de la mutation et echangement des « lettres en autres, à cause qu'en ay « donné l'intelligence en notre gram- « maire Françoise, imprimée 25. May, « an. 57 ». Une observation analogue se trouve plusieurs fois dans les *Conjugaciones, arte y reglas* (p. e. au f. 24*a* : « Las exceptiones que tiene la regla « veera-se mas amplamente en nuestra « Gramatica »; voir aussi f. 25*a*), et dans l'avis au « bening lecteur », à la fin de la dernière édition du *Dictionaire* (n° 1*f*), la phrase que nous venons de citer de la première édition est remplacée par celle-ci : « comme plus amplement « on peut veoir en nostre *Grammaire* ». Enfin, dans la préface de ses *Conjugaisons Flamen-Francoises*, Meurier explique de la façon suivante pourquoi il a composé cet ouvrage : « Entendant (Chers « Enfans) que nostre Grammaire & Re-

« gles en icelles (*sic*) contenues, vous « soyent assez difficiles, et specialement « à ceux qui n'ont intelligence du La- « tin, pour non sembler vouloir (comme « on dit) chanter aux sourds, j'ay bien « voulu delaisser en ceste impression « lesdites Regles, inserrant seulement « cette platteforme des verbes iournel- « lement usez, tant en l'usage de parler « François, que Flamen ». Cette *Grammaire* est aussi citée dans l'*Index librorum qui ex typographia Plantiniana prodierunt* Anvers, 1615, p. 79).

3. *Colloques ou nouvelle invention de propos familiers : non moins utiles que tresnecessaires, pour facillement apprendre françois et flameng. Esquels avons observé les punctuations, accens, interrogations, et annotations proprement requises audict langage, ce que par cy devant (faulte d'avis) rarement à esté faict. Auteur Gabriel Meurier. Tsamencoutinghen, oft nieuwe inventie van ghemeyne redenen : niet min profijtelick dan noottelick, om lichtelick ende correctelick te leeren françois, ende nederduijtsch.* Anvers, Christ. Plantin, 1558; in-4°, 84 ff. non chiffrés (Weimar, Bibl. grand-ducale; Londres, Brit. mus., 2 ex.; Anvers, musée Plantin). La préface est datée du 15 mars 1558; il n'y a pas d'extrait des privilèges, ce qui est étonnant, puisque les *Colloques* sont cités parmi les livres que Meurier annonce dans la préface du *Vocabulaire*, et qu'ils sont nommés en premier lieu dans l'extrait placé devant le n° 1 *a*, 4 et 5. Il n'y a pas non plus d'approbation; une pièce de vers à la fin porte le millésime 1557. Cf. aussi le numéro suivant.

4. *Conjugaisons, regles, et instructions, mout propres et necessairement requises, pour ceux qui desirent apprendre françois, italien, espagnol et flamen : dont la plus part est mise par maniere d'interrogations et responses, par Gabriel Meurier.* Anvers, Jean Waesberghe, 1558; in-4°, 4 ff. lim. 1 f. non chiffré et 44 ff. chiffrés. Au feuillet 28, on lit : « S'en- « suit un petit traité mout propre et tré- « necessaire pour ceux qui desirent bien « sçavoir entendre et parler françois, « italien, espagnol et flamen, par le dit « autheur. » Au feuillet 29, on trouve en effet le titre suivant : *Breve instruction contenante la maniere de bien prononcer et lire le françois, italien, espagnol, et flamen, par Gabriel Meurier. Corte instructie inhoudende de maniere om wel te prononceren ende te lesen franchois, italiaensch, spaensch ende nederduytsch.* Anvers, Jean Waesberghe, 1568 (Bruxelles, Bibl. royale; coll. du duc d'Arenberg; Mons, Bibl. commun.; Paris, Bibl. nat.; Londres, Brit. mus.). L'extrait des privilèges est daté du 24 décembre 1556 pour le duché de Brabant, et du 8 octobre 1556 pour les autres provinces; mais il est à noter que l'ouvrage dont il est question ici n'est pas mentionné dans cet extrait; en d'autres mots, c'est l'extrait du privilège octroyé à Meurier pour les n°s 1, 2, 3 et 5, qu'on a placé devant le n° 4, alors qu'il a été laissé de côté dans les n°s 2 et 3. La préface est datée du 15 juillet 1558.

— Dans les *Conjugaciones, arte y reglas* on lit, au chapitre des terminaisons du substantif féminin : « De la « exception hemos largamente hecho « mencion en nuestra arte Francese, « laqual esperamos con el yuda de Dios « tornar algun dia a imprimir ». Il semble probable que l'auteur fait ici allusion à la *Brève instruction*, dont les *Conjugaciones* forment le pendant, d'autant plus que lorsqu'il s'agit de la *Grammaire françoise*, Meurier dit chaque fois « nuestra gramatica ».

5 *a*. *Formulaire de missives, obligations, quitances, lettres de change, d'asseurances, et plusieures epitres familieres, messages, requêtes, et instructions notables, le tout à l'utilité de la jeunesse desireuse d'aprendre à rediger et dicter en François, par Gabriel Meurier.* Anvers, J. Waesberghe, 1558; in-8°, 80 ff. mal chiffrés (on a passé les numéros 69 et 70), et 3 ff. non chiffrés. Au verso du f. 56 on lit : « Fin de la premiere « partie. S'ensuit la seconde partye, « en la-quelle, pour l'aide et proffit de « lá jeunesse, avons ajouté le Flamen ». Au f. 57 on trouve en effet le titre suivant : *La seconde partie de missives en flamen et françois, contenante ce que*

s'ensuyt. Lettres d'un fils à son pere. Réponse d'un pere au fils. Lettres à un debiteur. Réponse à un debiteur. R'envoy d'argent prété. Obligation de dette de marchandise. Quitance generale de marchandise. Loüage de maison. Quitance de loüage de maison. Obligation d'argent prété. Quitance generale du'ne (sic) rente. Missives d'amis à autres. Par Gabriel Meurier. Anvers, J. Waesberghe, 1558 (Bruxelles, Bibl. royale). Les extraits des privilèges sont les mêmes que ceux qui se trouvent devant le *Vocabulaire;* la dédicace est datée « d'Anvers ce pre- « mier de septembre », sans millésime. — Il est probable que cet ouvrage a été réimprimé à la suite du *Traité pour apprendre à parler françois et anglois* (voir au n° * 8) : il y a au moins une grande similitude entre les deux titres; les matériaux font défaut pour pouvoir parler avec certitude (voir au n° * 8 *b*).

6*a*. *Conjugaisons flamen-francoises, de Gabriel Meurier. Recentement par le mesme corrigées et meliorées. Conjugatien in Neder-duytsch ende Fransois, van Gabriel Meurier, door den zelven op een nieu oversien ende verbetert.* Rotterdam, J. van Waesberghe, 1608; petit in-8°, 32 ff. non chiffrés (Hambourg, Bibl. de la ville). — Il n'y a pas d'exemplaires connus d'éditions précédentes; la première doit avoir paru chez Plantin au plus tard en 1562 : on a pu voir plus haut que le 3 décembre 1561, Plantin « baille » à Meurier 425 exemplaires de cet ouvrage, et l'on trouve dans le catalogue manuscrit de 1574, renfermant la nomenclature des éditions plantiniennes, la mention suivante : « *Plan-* « *tin, Conjugaisons flameng-francoises de* « *Gab. Meurier*, 1562, ff. 8 st 1 ». L'ouvrage est également cité dans l'*Index librorum qui ex typographia plantiniana prodierunt* de 1615, p. 79. Dans la préface de la première édition de son *Dictionaire flamen-francois* (voir au n° 1 *b*), Meurier cite des *Conjugaisons* parmi les ouvrages qu'il a déjà composés, ce qui se rapporte évidemment à ses *Conjugaisons flameng francoises*, car les *Conjugaisons, regles et instructions* (voir le n° 4) sont indiquées par la mention *Certaines regles de quatre langaiges*. La préface de l'édition ici décrite est datée « De nostre « forge, ce xx d'Aoust 1608 ».

* 6 *b*. Anvers, Hendrick Aertssens, 1618; petit in-8° (cat. Serrure, n° 989). La préface n'est pas datée; le privilège date de 1589.

6 *c*. Anvers, Hendrick Aertssens, 1637 ; petit in-8°, 63 pages chiffrées, la 64e non chiffrée (Gand, Bibl. univ.). La préface est datée « De nostre forge, « ce 20. d'Aoust 1618 ». L'approbation est datée du 11 septembre 1630. Il doit donc y avoir paru une édition en cette année.

* 6 *d*. Delft, J.-Pz. Waalpot, 1641; in-8°, 32 ff. non chiffrés (Paris, Bibl. nat.). La préface est encore signée Meurier, quoique datée du 20 août 1641.

6 *e*. Anvers, Martinus Verhulst, 1655; petit in-8°, 32 ff. non chiffrés (Gand, Bibl. univ.) ; réimpression de 6 *c*.

6 *f*. Anvers, Reynier Sleghers, 1670; petit in-8°, 63 pages chiffrées, la 64e non chiffrée (Gand, Bibl. univ., ex. incomplet des pages 33-34). La préface et l'approbation sont respectivement les mêmes que dans les éditions de 1637 et 1655.

* 7. *Communications familieres non moins propres que tres utiles à la nation angloise desireuse et diseteuse du langage françois par Gabriel Meurier. Familiare communications no le asse* (sic) *proppre then verrie proffytable to the Inglishe nation desirous and nedinge the ffrenche language by Gabriel Meurier.* Anvers, Pierre de Keerberghe, 1563; in-8°, signé A2-L5 ; 132 ff. non chiffrés (Londres, Brit. mus.). L'extrait du privilège est donné à Bruxelles le 23 juin 1562 ; la dédicace est datée du 13 octobre 1563.

* 8 *a*. *Traité pour apprendre à parler françois et anglois ; ensemble de faire missives, obligations, quittances, lettres de change, nécessaire à tous marchands qui veulent trafiquer.* Rouen, Bonaventure Belis, 1563 ; in-16 (cité ainsi par Dinaux, et avec un titre moins étendu par Paquot).

* 8 *b*. *Traité pour apprendre a parler francois et anglois : Ensemble un formu-*

laire de faire missives, obligations, quittances, lettres de change, necessaires à tous marchands qui veulent trafiquer. A treatise for to learne to speake frenshe & englishe, together with a forme of making letters, indentures & obligations, quittances, letters of exchange, verie necessarie for all Marchants that doe occupy trade of marchandise. Rouen, Jacques Cailloué, 1641; in-16, 128 pages chiffr. (Londres, Brit. mus., ex. incomplet du *Formulaire*). C'est le même ouvrage que le n° *7, auquel on (Meurier?) a ajouté à la fin un chapitre sur les nombres; l'extrait du privilège a disparu; la dédicace est conservée, mais sans la date.

*9. *Deviz familiers, propres a tous marchands, desireux d'entendre bien lire, et naïvement parler françoys et flamen. Par Gabriel Meurier, Avesnois. Le tout recentement relimé et enrichy de plusieurs Adages et Sentences notables, à l'effect d'esgayer et meubler les jeunes esprits d'un gay parler : Par son autheur. Voyez a la table le contenu de ce livre.* Rotterdam, Jean Waesbergue, 1590; in-8°, 42 ff. chiffrés (Londres, Brit. mus.). Sans extrait du privilège, ni préface, ni approbation. — Il n'y a pas d'exemplaire connu des éditions précédentes; la première doit avoir paru au plus tard en 1564, puisqu'on trouve, dans le livre des comptes du musée Plantin, que le 22 août de cette année Jean van Waesberghe en fournit deux exemplaires à Christophe Plantin, et que Meurier cite cet ouvrage parmi ceux qu'il a déjà faits dans sa préface de la première édition de son *Dictionaire flamen-francois* (voir au n° 1 *b*).

10*a*. *Propos puerils, ordinairement usez es escoles françoisez : par le moyen desquelz sera plus aisé que par le passé, aux maistres d'enseigner, et aux enfans d'apprendre françoys et flamen, par Gabriel Mevier* (sic), *Avesnois, More Mori. Outre toutes autres impressions recentement et diligentement meliorez, et de belles sentences (utiles et bien convenables à la jeunesse) proprement illustrez par le mesme autheur. Kinder Redenen, fransoys ende duytsch.* Rotterdam, Jean Waesbergue, 1597; in-4°, 36 ff. chiffrés (Rotterdam, arch. de la ville). La préface est datée « D'Anvers « ce jour S. Ambroise 1597 »; il n'y a pas d'extrait du privilège, ni d'approbation. — Il n'y a pas d'exemplaires connus des éditions antérieures; la première doit avoir paru au plus tard en 1564, puisqu'on trouve dans les comptes du musée Plantin que déjà le 14 décembre de cette année Jean van Waesberghe en fournit six exemplaires à Christophe Plantin, et que Meurier cite cet ouvrage parmi ceux qu'il a déjà faits, dans sa préface de la première édition de son *Dictionaire flamen-francois* (voir au n° 1 *b*).

10*b*. Anvers, Guislain Janssens, 1599; in-4°, 31 ff. chiffrés, et 1 non chiffré. La préface est datée : « D'Anvers ce « jour S. Ambr. 1591 » (1591 est évidemment une faute d'impression pour 1597), et l'approbation du 17 octobre 1589. Une édition doit donc avoir paru en cette année. Au-dessous de l'adresse, en guise d'extrait du privilège : « Avec « privilege du Roy pour 9. ans. I, de « Buschere » (Louvain, Bibl. univ.).

11*a*. *Recueil de sentences notables, dicts et dictons communs, adages, proverbes et refrains, traduits la plus part de latin, italien et espagnol, et reduits selon l'ordre alphabetic. Par Gabriel Meurier.* Anvers, J. Waesberghe, 1568; petit in-8°, 130 ff. chiffrés (Anvers, musée Plantin; Bruxelles, coll. du duc d'Arenberg; Londres, Brit. mus.; Paris, Bibl. nat.). L'extrait du privilège est daté de Bruxelles, le 24 mars 1567; la dédicace du 13 juillet 1568; il n'y a pas d'approbation.

Cet ouvrage fut réimprimé plusieurs fois sous le titre de *Tresor de sentences dorees.*

*11*b*. *Tresor de sentences dorees, dicts, proverbes et dictons communs, reduits selon l'ordre alphabetic. Avec le bouquet de philosophie morale, reduict par demandes et responces. Par Gabriel Meurier.* Lyon, J. d'Ogerolles, 1577; in-16, 240 pages (Paris, Bibl. de l'arsenal; Londres, Brit. mus.; les deux exemplaires sont incomplets du *Bouquet de philosophie morale;* un ex. complet est mentionné au cat. Decroix, Lille, 1843, n° 438).

Les liminaires contiennent les mêmes pièces que le n° 11*a*, avec les mêmes dates; à la page 241 commence *le Bouquet de philosophie*.

* 11*c*. Rouen, Nic. Lescuyer, 1578; in-16, 382 p. chiffrées, et 1 f. non numéroté contenant l'approbation de Sébast. Baer, sans date (Paris, Bibl. nat.). Même observation qu'au n° 11*b*.

11*d*. *Thresor de sentences dorees, proverbes et dicts communs, reduits selon l'ordre alphabeticque. Avec le Bouquet de Philosophie morale, reduit par demandes et reponses. Par Gabriel Meurier.* Rouen, Nic. Lescuyer, 1579; in-16, 382 p. chiffrées et 1 f. non chiffré contenant la même approbation sans date (Berlin, Bibl. royale; Stuttgart, Bibl. royale; Aix-la-Chapelle, Bibl. de la ville). Même observation qu'au n° 11*b*.

*11*e*. Paris, Nic. Bonfons, 1581; in-16, 382 p. chiffrées et 1 f. non chiffré (Bruxelles. coll. du duc d'Arenberg; la *Bibliotheca Belgica* indique erronément un ex. à Leyde, Bibl. univ.) Même observation qu'au n° 11*b*.

*11*f*. Paris, Nic. Bonfons, 1582; in-16, 382 p. chiffrées et 1 f. non coté (Paris, Bibl. nat., Bibl. de l'Arsenal et Bibl. Ste-Geneviève). Même observation qu'au n° 11*b*.

*11*g*. Lyon, Ben. Rigaud, 1582; in-16, 240 p. chiffrées et 1 f. non coté (Londres, Brit. mus., ex. incomplet du *Bouquet de Philosophie morale*). La dédicace est conservée; mais l'extrait du privilège est abandonné, ainsi que l'approbation.

Pour l'édition suivante, le titre est quelque peu changé.

11*h*. *Thresor de sentences dorees, et argentees. Proverbes et dictons communs, reduits selon l'ordre alphabetique. Avec le bouquet de philosophie morale faict par demandes et responces. Par Gabriel Meurier, natif d'Anvers.* Cologny, pour François Le Febvre, 1617; in-8°, 332 p. chiffrées (Londres, Brit. mus.; Leyde, Bibl. univ.; Paris, Bibl. nat., 2 ex.). Comme au n° *11*g*, il n'y a que la dédicace qui soit conservée, mais cette fois-ci on a changé la date : on a mis 13 juillet 1578. A la page 216 commence le *Bouquet de philosophie morale*. Dans l'exemplaire de la Bibliothèque universitaire de Leyde et dans celui de Falconet à la Bibliothèque nationale à Paris, le nom du lieu est surchargé pour être effacé, et au dessous de la date on a imprimé après coup, en caractères de bas de casse, visiblement à la main : « A Geneue ».

11*i*. *Thresor de sentences dorées, dicts proverbes, referains et dictions communs, reduicts selon l'ordre alphabeticq en quatre langues : à sçavoir, latin, espagnol, thiois et françois. Avec le bouquet de philosophie morale, reduit par demandes et responces. Seconde edition, reveüe et corrigée.* Bruxelles, Hubert Anthoine Velpius, 1652; in-8°, 88 ff. non chiffrés (Gand, Bibl. univ.). Sans privilège ni préface. L'approbation est datée du 10 décembre 1649. Il doit donc avoir paru une édition en cette année. L'indication *seconde édition* est curieuse, ainsi que l'absence du nom de l'auteur (Brunet dit par erreur « par Murier d'Avesnes »); le volume ne contient pas *le Bouquet de philosophie morale*, quoi qu'en dise le titre. D'un autre côté, le livre renferme une collection de proverbes flamands, latins et espagnols, qui ne se trouvent pas dans les éditions précédentes; celle-ci n'est donc plus un ouvrage de Meurier.

* 11*j*. *Facèties et mots subtils d'aucuns excellens esprits, et nobles seigneurs françois et italiens; avec le Trésor de sentences et proverbes dorez de Gab. Meurier.* Lyon, 1597, in-12 (ainsi cité par Paquot et, probablement d'après lui, par Dinaux et la *Bibliotheca Belgica*).

12*a*. *Le bouquet de philosophie morale, jadis esparse entre plusieurs autheurs italiens, et ores entierement et moult succinctement radunée et reduicte par demandes et responses. Par Gabriel Meurier.* Anvers, J. Waesberghe, 1568; petit in-8°, 80 ff. non chiffrés (Gand, Bibl. univ.; Anvers, musée Plantin, 2 ex.; Bruxelles, Bibl. royale; Londres, Brit. mus.). L'extrait des privilèges est daté du 24 mars 1567; la préface du 17 août 1568; l'approbation ne porte pas de date.

12*b*-12*h*. Réimprimé plusieurs fois,

notamment à la suite des éditions suivantes du *Tresor des sentences dorées :* Lyon, 1577; Rouen, 1578; Rouen, 1579; Paris, 1581; Paris, 1582; Lyon, 1582; Cologne, 1617 (voir aux nos 11*b*-11*h*).

13. *Conjugaciones, arte, y reglas muy proprias, y necessarias para los que quisieren deprender, español y frances. Por Gabriel Meurier.* Anvers, Jean Waesberge, 1568; petit in-8°, 32 ff. non chiffrés (Gand, Bibl. univ.; Bruxelles, Bibl. royale; Londres, Brit. mus.; Berlin, Bibl. royale; Paris, Bibl. nat.). L'extrait du privilège n'est pas daté; il n'y a pas de préface; les formules de lettres à la fin de l'ouvrage, « por no « vender papel blanco », sont datées de novembre et décembre 1567 et de janvier et février 1568.

14. *Coloquios familiares muy convenientes y mas provechosos de quantos salieron fasta agora, para qualquiera qualidad de personas desseosas de saber hablar y escribir español y frances. Por Gabriel Meurier. La tabla declara lo que el presente libro contiene y lleva.* Anvers, Jean Waesberge, 1568; in-8°, 128 ff. chiffrés (Bruxelles, Bibl. royale; Paris, Bibl. nat.; Londres, Brit. mus.; La Haye, Bibl. royale; Berlin, Bibl. royale). L'extrait du privilège est daté du 16 janvier 1566; la préface du 29 décembre 1568.

15. *Dialogue chrestien, contenant le devoir des enfans, à l'endroit de leur parens. Le tout ordonné par journées, par Gabriel Meurier Avesnois. Reveu et corrigé par le mésme. Christelijcke Tsamensprekinghe inhoudende de behoorlijcke schult der kinderen tot haren ouderen. Ghestelt by verscheyden dagen by Gabriel Meurier van Avesnes.* Anvers, Jean van Waesberghe, 1586; petit in-8°, 3 ff. lim., 43 ff. chiffrés, 1 f. non chiffré (Gand, Bibl. univ.). Il n'y a ni préface ni extrait du privilège; l'approbation est datée du 7 mai 1586. — Il n'y a pas d'exemplaires connus d'éditions précédentes; la première doit avoir paru au plus tard au commencement de 1569 : on trouve, dans les comptes du musée Plantin, que, le 13 mai de cette année, Jean van Waesberghe « doit « avoir » de Christophe Plantin le montant de deux exemplaires de cet ouvrage.

16*a*. *Le Perroquet mignon des petits enfants françois-flameng. Par Gabriel Meurier Avesnois. Reveu, relimé et par le mesme augmenté. More Mori.* Anvers, J. van Waesberghe, 1580; in-8°, 27 ff. chiffrés et 1 f. de table, à 2 col. (Bruxelles, Bibl. royale). — Il n'y a pas d'exemplaires connus d'éditions antérieures; la première doit dater du commencement de 1569, puisque, dès le 27 mai de cette année Jean van Waesberghe « doit avoir » de Christophe Plantin le montant de six exemplaires de cet ouvrage. Meurier fait allusion à cet opuscule dans son *Formulaire de lettres morales :* une jeune fille écrit à sa sœur qu'elle a « parleu et releu (son) « perroquet mignon ».

16*b*. *Le Perroquet mignon des petits enfants, françoys flamen. Par Gabriel Meurier, Avesnois. Reveu, relimé, par le mesme augmenté.* Rotterdam, Jean Waesbergue, 1601; petit in-8°, 24 ff. non chiffrés (Hambourg, Bibl. de la ville). La préface n'est pas datée; il n'y a ni extrait du privilège ni approbation.

17*a*. *La guirlande des jeunes filles, en françois et flamen, par Gabriel Meurier. Reveüe et de plusieurs belles sentences illustrée par le mesme. Het cransken der jonghe dochters, in fransoys ende duytsch.* Anvers, Jean Waesberghe, 1580; pet. in-8°, 2 ff. lim., 68 chiffrés, 3 ff. non chiffrés (Gand, Bibl. univ.). L'extrait du privilège n'est pas daté; il n'y a ni préface ni approbation. — Il n'y a pas d'exemplaires connus d'éditions antérieures, mais dès 1571, on le trouve mentionné dans les comptes du musée Plantin. Dans la lettre citée plus haut (au n° 16*a*) du *Formulaire de lettres morales*, la jeune fille écrit à sa sœur qu'elle attend « une petite Guirlande, reliée en « basenne ».

*17*b*. *La guirlande des jeunes filles, bastie et composée par feu maistre Gabriel Meurier en langue francoise et flammengue, per Abraham dess Mans von Aach.* Coln, Gerhard Grevenbruch, 1597; in-8° (cité par Clessius, *Unius seculi... elenchus consommatissimus librorum*, 1602, I, 537).

Pour les deux éditions suivantes,

le titre a été quelque peu changé.

* 17 *c*. *La guirlande des jeunes filles en francoys et flamen. Par Gabriel Meurier. More Mori. Het kransken der jonge dochters, in fransoys ende duytsch.* Rotterdam, Jean Waesberghe, 1606; pet. in-8°, 64 ff. chiffrés; sans extrait du privilège, ni préface, ni approbation (Hambourg, Bibl. de la ville).

* 17 *d*. *La nouvelle guirlande des jeunes filles, contenante plusieurs divers devis feminins et discours plaisants... pour bien apprendre la langue françoyse.* Delft, J.-P. Waalpot, 1644, in-12 (cat. Serrure, ex. n° 993, acheté par le libraire Ellis à Londres).

* 17 *e*. *La guirlande des jeunes filles, bastie et composée par G. Meurier, et translatée en haut allemand par Abram de Maus* (lisez *Mans*). Coloigne, Gérard Grevenbroeck, 1617; in-12. En français et en allemand (ainsi cité par Paquot; c'est donc probablement une autre édition du n° 17 *b*).

18. *Formulaire de lettres morales, moult propres pour l'usage des jeunes filles és escoles françoises. Par Gabriel Meurier. More Mori.* Anvers, Jean Waesberghe, 1573; petit in-8°, 63 ff. chiffres, le 64e non chiffré (Gand, Bibl. univ.). L'extrait du privilège est daté du 5 juin 1573; la préface du 12 août 1573; l'approbation ne porte pas de date.

19. *Magazin de Planté, de vocables bien propres et duisants a toute qualité de gens, reduit par chapitres. En françois et flameng. Par Gabriel Meurier.* Anvers, Jean Waesberghe, 1573; petit in-8°, 96 ff. non chiffrés (Bruxelles, Bibl. roy.). L'extrait du privilège est daté du 12 décembre 1573; la préface du 27 juin 1573; l'approbation n'est pas datée.

20. *La foire des enfants d'Israel, en françois et flamen. Par Gabriel Meurier Avesnois. Reveu, relimé et par le mesme augmenté. More Mori.* Anvers, Jean Waesberghe, 1580; petit in-8°, 2 ff. lim., 45 ff. chiffrés, le 46e non chiffré (Gand, Bibl. univ.). Ni l'extrait du privilège ni la préface ne sont datés; les formules de lettres à la fin sont datées de différents mois de l'année 1581. — Une édition doit avoir paru en 1574, puisque dès le 2 avril de cette année, Jean van Waesberghe fournit six exemplaires de cet ouvrage à Christophe Plantin.

21. *Livre dore contenant La charge des parents. Les preceptes du bon maistre. Le debvoir des enfants, et L'office d'une bonne matrone. A chascun non moins necessaire, que tres-util' et salutaire. Copile* (lisez *compile*) *par Gabriel Meurier, Avesnois. More Mori.* Anvers, N. Soolmans, 1578; petit in-8°, 4 ff. lim. et 115 pp. chiffrées (le cahier H [p. 97-113] est erronément paginé 67-82), et 2 ff. non chiffrés. La dernière partie a un titre et une pagination spéciale : *De l'office d'une bonne matrone, c'est a dire mere de famille, regente ou preceptrice, specialement de jeunes filles. Avecq plusieurs lettres missives. Par Gabriel Meurier, Avesnois. More Mori.* Anvers, N. Soolmans, 1578; 46 pp. chiffrées, et 1 p. non chiffrée. La dédicace est datée du 23 juin 1578; il n'y a pas d'extrait, mais une approbation sans date (Bruxelles, Bibl. royale).

22. *La fleur de lis, contenant certaines petites missives alphabetiques et familieres, tant en faveur de ceux ou celles qui font estat d'enseigner le françois, comme des jeunes filles desireuses d'apprendre à bien, promptement et mesurement lire, peindre ou escrire. par Gabriel Meurier.* S. l. (Anvers), Jean Waesberghe, 1580; in-8°, 12 ff. non chiffrés et 1 f. bl. (Bruxelles, Bibl. royale).

* 23. *La perle de similitudes, non moins propre a gens de quelconque estat, condition et qualité que très-convenable pour le grand avancement de la jeunesse et soulagement de la vieillesse, par Gabriel Meurier avesnois. More Mori. Voyez à la table le contenu de ce livre.* Malines, G. Cranenbroeck, 1583; in-4°, 136 p. chiffrés et 6 ff. liminaires non chiffrés (Londres, Brit. mus.; Paris, Bibl. nat.). Meurier fait allusion à cet ouvrage dans sa *Foire des Enfants d'Israel*, où un libraire écrit à un imprimeur : « j'ay « grand envye d'entendre si la Perle de « similitudes, et la foire des enfans « d'Israël soyent achevées d'imprimer « ou sous la presse ». Il est donc probable que vers 1580, lorsque la *Foire*

des Enfants d'Israel allait paraître, Meurier s'occupait déjà de la *Perle de similitudes*.

*24. *Academie des animaux par Gabriel Meurier*. 1589; in-8° (cité par Clessius, *Unius seculi... elenchus consommatissimus librorum...* 1602, I, 537).

25. *Les mots du guet du temps present. Par Gabriel Meurier. More Mori*. Anvers. Guislain Janssens, 1595; in-12, 14 ff. chiffrés et 3 non chiffrés (Gand, Bibl. univ.). L'approbation est datée du 25 juillet 1595; il n'y a pas d'extrait ni de préface. Il semble probable que ce petit livre n'est pas de Meurier.

Les œuvres de Meurier, probablement surtout le *Tresor de sentences dorees*, ont été utilisées par Gruterus pour son *Florilegium Ethico-politicum* (Francfort, 1610-1612); dans la *Series Operis* des tomes premier et troisième, il est dit de la section contenant les proverbes français :

VIII. (*Proverbia*) *Gallica, Gab. Meuverio & Ioan. Nucerino debita*, etc. (à la suite du tome premier, p. 181-261).

VI. (*Proverbia*) *Gallica, desumpta ex Gabrielis Meurerij Opusculis* (à la suite du tome troisième, p. 177-265).

Enfin il est à noter que Meurier, rappelant, dans la préface du *Vocabulaire*, quels sont les ouvrages qu'il a déjà publiés, ne mentionne pas précisément les mêmes titres dans celle de la seconde partie, c'est-à-dire de la première édition de son *Dictionaire flamen-francois* (voir au n° 1*b*). Dans la préface française, il dit : « I'ay ordonné un Dictionnaire un livre « de Dialogues, ou Colloques : et une « Grammaire : un certain formulaire de « lettres missives, et la maniere de faire « obligations, quitances, lettres d'as- « seurance, et de change : joincts avec « ce plusieurs manieres, par lesquelles « un Marchant, ou un amy, peut escrire « l'un à l'autre. » Ce sont là évidemment les ouvrages décrits ici aux n°s 1, 3, 2 et 5. Mais dans la préface flamande Meurier dit : *so hebbe ick my vervoordert te ordoneren, eenen Dictionaris, Colloques, Propos puerils, Petitte fabricque, Conjugaisons, Grammaire, Deviz Familiers, Certaines regles de quatre langaiges.* Tous ces ouvrages nous sont bien connus, sauf la *Petitte Fabricque*. Il se pourrait que ce fût le *Formulaire de missives*, mais il est plus probable que c'est un ouvrage dont nous ne connaissons plus d'exemplaire.

Meurier paraît encore avoir eu sur le métier une autre publication : en effet, dans la *Foire des Enfants d'Israël*, on lit : « j'ay grande envye d'entendre si « la Perle de similitudes, et la foire des « enfans d'Israël soyent achevees d'im- « primer ou sous presse, pareillement « vos proverbes Espagnols et François ». La mort a empêché l'auteur d'achever ce dernier, ou de le publier, à moins que toute trace n'en soit perdue.

D'un autre côté, on a attribué à Meurier des opuscules qui ne sont pas de lui, mais de son homonyme Hubert Meurier, doyen de Reims. Tel le *Petit traité de l'antiquité... des indulgences ecclésiastiques, des Agnus Dei* (Reims, 1587), que Dinaux, et d'autres d'après lui, met à l'actif du maître d'école anversois.

Examinons de plus près ces ouvrages, afin d'assigner à Gabriel Meurier sa place comme savant, comme moraliste et comme pédagogue. Ils sont de deux espèces : livres d'instruction, et livres de morale et de pédagogie; les premiers sont théoriques ou pratiques.

Les ouvrages purement théoriques sont : les différents vocabulaires et dictionnaires (n° 1 de la bibliographie), les grammaires (n° 2 et les n°s 4 et 13 en partie) et les conjugaisons (n°s 4, 6 et 13). Il convient de parler avec respect du début littéraire de Gabriel Meurier. Quoique le *Vocabulaire françois-flameng* soit de dimensions modestes, le mérite de l'avoir composé n'en est pas moins grand. Jusqu'à cette époque (1557) n'avaient guère paru dans les Pays-Bas que des dictionnaires latins-néerlandais, indistinctement à l'usage des classes, et devant servir avant tout à bien comprendre le latin des Pères de l'Eglise et des classiques. Pour apprendre le français, il n'existait rien qui ne fût surpassé par le *Vocabulaire* du maître d'école anversois. Le *Vocabulaire* de Noël de

Berlaimont, paru en 1511 et si souvent réimprimé depuis, est un livre de colloques avec un glossaire qui ne renferme pas même dix-huit cents vocables; le *Vocabulario para aprender Franches Espannol y Flamincq* (*sic;* suit le même titre en français et en flamand), paru, sans nom d'auteur, chez Vorsterman, à Anvers, en 1520, est aussi un livre de colloques. Tous les autres ouvrages de ce genre, où le français figure à côté du néerlandais et du latin, devaient servir à l'étude de cette dernière langue: dans le *Pentaglottos* d'Ambrosius Calepinus, paru en 1546, les termes français, néerlandais et allemands ne sont donnés que très irrégulièrement, et noyés dans une mer de latin; de même le *Dictionnaire des huict langaiges : grec, latin, flamand, françois, italien, anglois et allemand*, paru à Paris en 1550, tandis qu'enfin le *Dictionariolum rerum maxime vulgarium... cum gallica et flandrica interpretatione*, de Joan. Paludanus, paru pour la première fois à Gand en 1541, n'est qu'un petit dictionnaire analogique où le latin domine également. On peut encore citer les *Latini eloquii synonymorum collectanea, una cum Gallico et Teutonico vernaculo accomodata*, de Hieronimus Cingularius (Anvers, 1529), et la *Synonymorum sylva* de Simo Pelegromius (Anvers, 1541), qui sont deux ouvrages analogues: pour un terme quelconque indiqué en flamand et en français, ils donnent tous les mots latins qui s'en rapprochent de près ou de loin.

Meurier comprit que des ouvrages de ce genre ne suffisaient plus à une époque où l'extension toujours croissante du commerce rendait la connaissance des langues vulgaires de plus en plus nécessaire, sinon indispensable : *Considerando*, dit-il dans sa dédicace à Godrefroid Sterck de ses *Conjugaisons, regles et instructions, ...come in questo territorio di Brabante et particolarmente nella nostra famosa citta d'Anversa, alle varie et diverse nationi che per loro negotij continuamente ci traficano, la onde non mi e parso fuor di proposito di cercar modo di giovare à chi piu si diletta d'imparare altra che la sua lingua materna...* Meurier avait bien compris les exigences de son époque, car les différentes éditions de son *Vocabulaire* se suivirent rapidement : quatre en treize ans, ce serait encore aujourd'hui un beau succès. Loin d'être de simples réimpressions, ce sont de véritables éditions augmentées et corrigées. Le nombre de « dictions » devient de plus en plus grand, et l'auteur donne surtout plus de soin à la traduction néerlandaise, qu'il rend plus précise, soit en substituant un mot à un autre, soit en remplaçant des traductions prolixes ou alambiquées par un mot composé ou par le mot juste. De plus, le premier dans les Pays-Bas, il y ajoute une seconde partie flamand-française : il a compris que celle-ci est le complément essentiel, indispensable de la première. Elle n'est cependant pas aussi bien faite : elle est et reste, dans les éditions subséquentes, moins riche en vocables, ce qui semble étonnant, car on trouve dans les autres ouvrages de Gabriel Meurier un grand nombre de mots flamands qu'il n'a pas incorporés dans son *Dictionaire flamen françois*. A la troisième édition il a ajouté, « pour « non vendre papier blanc », quelques listes de synonymes, à la façon de Cingularius et de Peregromius.

L'étude des sources utilisées par Meurier nous mènerait trop loin, mais nous devons mentionner l'avis suivant, placé devant la troisième édition du *Vocabulaire*, et avec quelques changements devant la quatrième : « A l'oreille du « monde. Sire Monde, je suis ja bien « certain que plusieurs de tes monde- « lots trouveront assez estrange que j'ay « adjousté en nostre Dictionaire plu- « sieurs voix, lesquelles pour estre fors « à eux incogneües, oseront bien opi- « niastrement afermer telles dictions « n'avoir lieu ne moins estre receües en « nostre langue françoise, protestant « que s'ils estoient aussy diligents à « perscrutiner et souvent foeilleter tant « les Amadis comme Bocace, Dolet, « Marot, Robert Estienne, Ronsart, « M. Aventureux, l'Histoire Tragicque, « avec infinité d'œuvres d'hommes non « moins sçavants qu'experts et tres ele-

« gants, comme ils se monstrent vaillants « à mépriser et chiqueter les lucubra- « tions d'aultruy, ils verroient et cognois- « troient que les susdits gens sçavants « en ont esté avant autheurs, et moy « seulement (pour l'utilité et bénéfice « des amateurs de ladite langue) humble « truchemen et interprete, me Reco- « mandant Sire Monde, à ta Discre- « tion. » Il ne faut pas croire à une fanfaronnade : une comparaison attentive des listes dressées par Mr Brunot des mots nouveaux entrés dans la langue française au XVIe siècle, démontre que Meurier en a noté un grand nombre dans son *Vocabulaire*, surtout à partir de la troisième édition, ainsi que dans ses autres œuvres; aussi ses ouvrages pourraient-ils être utilement étudiés au point de vue de l'histoire du lexique français.

Depuis la première édition du *Vocabulaire francois-flameng*, les livres de ce genre se multiplient, ce qui prouve encore que Gabriel Meurier avait été heureusement inspiré. Malgré leur nombre relativement grand, il put rééditer le sien en 1574 et en 1584, sous le titre de *Dictionaire*, et de nouveau il y apporta des augmentations et des corrections notables. Nous avons vu plus haut que Meurier avait aussi l'intention de donner une nouvelle édition de la partie flamand-française : elle eut sans doute été également « corrigée et aug- « mentée ».

Parmi les ouvrages lexicographiques de Meurier, il faut aussi compter son *Magazin de Planté*, véritable dictionnaire analogique, contenant trente-sept chapitres qui sont autant de répertoires de mots se rapportant à un sujet déterminé, par exemple : « 1. Du ciel, fir- « mament et choses celestieles. 2. Du « monde, régions, contrées et noms des « habitants. 3. De l'église et choses « ecclesiasticques, etc. 4. Du temps et « qualités des saisons. 5. Divers noms « d'affinité (*parenté*). 6. De la ville ou « cité ré-politicque » etc., etc. Ce ne sont pas seulement des séries de substantifs et d'adjectifs : à la fin de chaque chapitre, Meurier donne une liste des « verbes propres », c'est-à-dire de tous les verbes qui se rapportent au sujet traité. En composant cet ouvrage, Meurier s'est probablement inspiré du *Nomenclator omnium rerum* du célèbre Hadrianus Junius, paru en 1567 (trois ans donc avant le *Magazin de Planté*), et peut-être aussi du *Dictionariolum* de Paludanus, dont une seconde édition augmentée avait vu le jour en 1561.

Passons aux travaux grammaticaux de Gabriel Meurier. En premier lieu vient sa *Grammaire françoise* et par son importance et par sa date. On sait qu'au XVIe siècle, on vit se multiplier des ouvrages de ce genre en dehors de la France : en Angleterre, en Allemagne, dans les Pays-Bas surtout ; mais les romanistes, et particulièrement les romanistes français, s'en sont jusqu'ici fort peu occupés. Les meilleurs d'entre eux n'ont eu, paraît-il, « aucune influence « sur l'histoire intérieure de la langue « même. Ramus est si peu familier « avec eux qu'il appelle Garnier, le « seul qu'il nomme Jean *Grenier*, et « Palsgrave semble ne lui avoir pas été « connu. Or, il était un des théoriciens « français les mieux informés. La vérité « est que, dans l'état où était la science « grammaticale, et avec l'incertitude de « l'usage, Garnier, Palsgrave et leurs « pareils avaient à apprendre du public « lettré français, ils n'avaient pas qua- « lité pour lui enseigner ». Il y a certainement une grande part de vérité dans cette observation de Mr Brunot, mais il serait injuste, semble-t-il, de l'appliquer sans restriction aucune à Gabriel Meurier, qui, quoique n'étant pas Français, naquit dans une province de langue française, et n'était donc pas tout à fait un « forestier ». Sa grammaire traite d'abord « de la prononcia- « tion, changement, et efficace, des let- « tres », c'est-à-dire non seulement de la prononciation française, mais aussi des lettres latines auxquels les lettres françaises correspondent ; puis de l'élision et de la liaison, et des particularités qui offrent des difficultés pour les Anglais et Allemands. Nous pourrions l'appeler une phonétique française, quoiqu'il y manque certaines choses que Meurier a placées

dans la seconde partie de son livre, où il traite « des articles et declinaisons »; « de la comparaison des noms et adver- » bes »; des genres; des homonymes; de la formation du féminin des adjectifs; de la signification des suffixes; de la ponctuation; des figures; des pronoms; du verbe; des adverbes et des prépositions. Cest à peu près ce que nous appellerions une morphologie française. A la dernière page suivent encore quelques conseils pour les Allemands, dont Meurier indique les fautes de prononciation française.

Les *Conjugaisons, règles et instructions... pour ceux qui desirent apprendre françois, italien, espagnol et flamen* ne sont qu'une partie de la morphologie de ces langues. Meurier donne d'abord quelques indications très brèves sur les terminaisons du verbe français, italien, espagnol et néerlandais, qu'il fait suivre d'un grand nombre de paradigmes, parallèles les uns aux autres. Dans la *Breve instruction* qui fait suite aux conjugaisons, on trouve d'abord des indications peu détaillées sur la prononciation française; pour plus ample information Meurier renvoie à sa *Grammaire françoise*. Après quelques notions sur le genre des substantifs et sur la formation du féminin des adjectifs, il passe à l'exposé de la prononciation de l'italien et de l'espagnol, qu'il accompagne de quelques brèves « instructions » sur « la » transmutation des lettres italiennes » « et l'inversion des lettres espagnoles ». Viennent ensuite : l'explication de la prononciation néerlandaise, rédigée en italien; les terminaisons du genre en italien et espagnol; la formation des diminutifs dans les quatre langues; les paradigmes des déclinaisons; la formation des degrés de comparaison, et enfin une liste fort étendue des adverbes des quatre langues; les nombres, les noms des jours, des mois, des saisons, des jours fériés, et des différentes divisions du temps. On voit que cet ouvrage contient relativement beaucoup de choses dans un petit volume.

Quant aux *Conjugaisons flamen-francoises*, on a déjà pu voir plus haut, par l'extrait de la préface, dans quel but Meurier les a composées. Pour petit qu'il soit, ce n'est pas celui de ses ouvrages qui a eu le moins de succès; il contient : les paradigmes des conjugaisons et des déclinaisons et une liste d'adverbes et de prépositions, le tout en français et en flamand.

Le dernier ouvrage de cette catégorie est intitulé : *Conjugaciones... para los que quisieren deprender Espanol y Frances*. Comme les *Conjugaisons, règles et instructions*, il est divisé en deux parties : la première ne contient que des indications excessivement sommaires sur les terminaisons des verbes espagnols et français, suivies de leur paradigmes; la seconde contient une *Breve instruction contenante les regles necessairement requises pour naivement prononcer, lire et parler l'espagnol*; un chapitre peu étendu sur la prononciation française, rédigé en espagnol; des listes d'adverbes et de prépositions dans les deux langues, et « por no vender papel blanco », quelques modèles de lettres et de formules commerciales, en espagnol. Au fond, tout ce que cet opuscule contient en fait d'espagnol n'est qu'une réimpression de la partie correspondante dans la *Breve instruction* derrière les *Conjugaisons, regles et instructions*; Meurier a apporté quelques changements qui sont souvent, il faut l'avouer, des améliorations.

Le chapitre sur la phonétique du français n'est qu'un extrait de la partie correspondante de la *Breve instruction*; aussi Meurier renvoie-t-il jusqu'à trois fois à sa *Grammaire françoise*.

Le but de Meurier n'était pas seulement de répandre la connaissance du français, de l'italien et de l'espagnol, mais aussi de la perfectionner. Surtout pour le français, il avait conscience qu'on le parlait mal. Dans son *Formulaire de missives*, il fait écrire par une de ses correspondantes fictives : « Voz « bonnes conditions m'induysent bien à « me réjouir et congratuler avec les « amis, voyant notre niéce et autres « filettes, sous votre conduite, si bien « moregenées, accoutumées, bien empar- « lées, et tres-bien conditionées, de-

« quoy ne vous puis assez mercier, avec « ce que j'aperçoy que leur faites lec- « ture de choses honnétes et fructueuses, « et en bon François, et ne vous arrestez « à l'ydiotise et ignorante opinion, de « ceux ou celles qui presument faire « profession du François, et le mordent, « dechirent, et écorchent le jour-d'huy « si vivement, que c'est pitie. » Aussi proclame-t-il à différentes reprises, et dès 1557, dans la préface de sa première publication, que le but des études linguistiques est d'apprendre à *parler* les langues comme il faut : « J'estime « le principal et premier fondement « estre la vraye et parfaite maniere de « naïvement prononcer chacune d'icelles « (langues) selon son maternel, laquelle, « comme nous la sentons en tous lan- « gages, avoir, je ne sçay quoy, de « peculier, et different de l'une à « l'autre : si la trouvons nous toutesfois « plus friande (si je ne veux dire plus « mal aisee) en la Françoyse, qu'en « nulle autre... Aussi le principal point « gist, de sçavoir si bien instruire l'ap- « prentif, d'organizer la prononciation « de sa langue, qu'il puisse jargonner « chacun langage, selon sa propre « forme de parler. » Et plus tard, plus clairement encore dans les *Conjugaciones :* « La Regle plus solide et certaine « qu'avons de tenir et observer voulant « apprendre quelque langage cest de « tacher de tout nostre poüoir de bien « et deüement prononcer les lettres « alphabeticques selon le naturel et « maternel de la patrie d'iceluy langage « que voulons apprendre. » On voit par là que Meurier avait un but éminemment pratique, et ses manuels se distinguent des ouvrages analogues de ses contemporains par l'absence presque complète de toute préoccupation je ne dirai pas scientifique, mais savante. Pour Gabriel Meurier, comme pour Jacques Dubois (plus connu sous son nom latin de J. Silvius Ambianus), le français est une corruption du latin; mais si Meurier cherche, comme Dubois, dans le latin le type d'où le français est sorti, il n'est pas d'avis, comme celui-ci, que le français doit toujours se rapprocher du latin; il n'a pas la préoccupation de restituer le français dans sa forme primitive. En d'autres termes, la comparaison constante des « lettres « françaises, italiennes ou espagnoles aux latines, est pour Meurier un moyen, non un but; et ce moyen était d'autant plus pratique qu'à cette époque tout le monde commençait par apprendre le latin. Meurier s'explique sur ce point en tête de sa *Grammaire françoise:* « L'homme ne « pourra nier... que pour bien entendre « la langue Françoise ne soit besoing « tant du Grec que du Latin, Italien et « Espagnol, pour la cognation, conjonc- « tion, conformité et proximité de plu- « sieurs vocables, sons et prononciations, « a quoy ne m'arrestant a present, je « poursuyvray mon entente, qui est « d'esmouvoir l'esprit gentil a deument « considerer, que par l'inversion et « transmutation des lettres corrompues « d'une langue en aultre, l'intelligence « en devient plus obscure, ce que desire « (Dieu aidant) et espere par ceste lec- « ture de mon pouvoir declarer, pour « l'aide des vertueux. » Il n'est pas même certain que Meurier ait eu une notion exacte du rapport qui existe entre le latin et le français, à en juger par la fin d'un avertissement au lecteur de la dernière édition du *Dictionnaire françois flameng :* « Et sy quelque pre- « sumptueux Cocard pretend de reculer « et abastardir le Francois du Latin, « pensant d'aiser la prononciation, et « non ayant esgard à l'origine ou source « des vocables, c'est à luy que ma plume « en a, et s'addresse. » Il est vrai que ces mots ne sont pas très clairs. Quoi qu'il en soit, grâce au point de vue spécial de Meurier, nous possédons un exposé très fidèle de l'état de la langue française au XVIe siècle, et ses règles sont, de l'avis d'un spécialiste en la matière, le professeur Edmond Stengel, beaucoup plus courtes et plus précises que celles de Dubois et de R. Estienne. Il faut encore savoir gré à Meurier de se servir aussi et souvent des langues germaniques pour noter les sons des langues romanes; voici un exemple pris entre tous : « D, final conjointe avec

« une voyelle se prononce à double et « espesse langue, plus approchant à la « langue Angloise, que à nulle autre, « comme Hermanidad, ciudad, sed, « merced, venid, viatud, quasi confor- « mant à adh, edh, idh, udh, Angl. » Meurier fait aussi quelques remarques sur l'orthographe, mais ici il se montre fort inconsequent avec lui-même. Dans sa *Grammaire françoise*, il dit : « Nous « usons en plusieurs vocables du *g* : « abusivement, comme en escrivant « *gentil*, *pigeon*, *sergent*, *page*, pour *jen-* « *thil*, *pijon*, *serjent*, *paje*, etc. faulte « de consideration de la source des dic- « tions. » Comme Meygret, il condamne donc cet emploi du *g*. Il veut qu'on distingue *u* et *v* : « *u* : voyelle se doibt ou « besoing est, ainsi marquer *ü* : ». Par contre il est plus conservateur quand il dit ailleurs : « Quant à la rejection de « la lettre *S* : et des autres escriptes, et « non prononcees, on les peult bien « avec esgard et bonne consideration « delaisser es dictions non ayantes con- « finité ou proximité avec le Latin, Ita- « lien, ne Espaignol, mais autrement « seroit estranger le langage, et piller « sainct Pierre, pour enrichir sainct « Pol. » Conformément à ces principes, Meurier écrit cet *s* dans toutes les éditions de son dictionnaire, sauf dans la dernière, où il emploie un signe particulier : *ś*, en le justifiant ainsi : « Je « veux bien imaginer que maints cler- « geaux et maistres à la dousaine, ose- « ront bien opiniastrement juger, et « ignarement maintenir, que la-dicte « lettre *S.* comme plusieurs aultres « soyent superflues : mais s'il estoit « question de venir au camp de vraye « prouve, j'estime que la vive raison les « rendroit camuz comme singes, je di « bien confuz : car combien que le « Francois escrive aulcunes lettres et ne « les prononce, suyvant toutes-fois « l'Orthographye, Prosodye et l'Ethi- « mologye, il a mestier de toutes ses « lettres, et n'en a pas une seule super- « flues (1). » Il ne veut pas non plus qu'on écrive *foibles* pour *faiblesses* et rejette, tout en connaissant son origine, le superlatif en *issime* : « Aucuns veu- « lent aujourd'huy usurper un superla- « tif de l'Italien ou Espaignol : comme, « *Benissime*, *bonissime*, etc. Ce que « delaisserons jusques a la premiere « flotte partante por barbarie ». Une fois seulement Meurier en appelle à l'autorité « de plusieurs bons autheurs ».

Passons aux ouvrages pratiques ou d'application. Ils comprennent les *Colloques ou nouvelle invention de propos familiers* (n° 3), le *Formulaire de missives* (n° 5), les *Communications familières* (nos 7 et 8), les *Deviz familiers* (n° 9), les *Propos puerils* (n° 10), les *Colloquios familiares* (n° 14), le *Perroquet mignon* (n° 16), la *Guirlande des jeunes filles* (n° 17), la *Foire des enfants d'Israel* (n° 20), et enfin la *Fleur de lis* (n° 22).

A l'exception du second et du dernier, tous ces ouvrages sont des livres de dialogues, des manuels de conversation, comme on dirait aujourd'hui. Meurier en avait eu des exemples dans les livres analogues déjà cités, ainsi que dans les *Colloquia puerilia cum Gallica et Flandrica interpretatione* de Antonius Sylvius, parus pour la première fois en 1537. Mais il a sur ses devanciers un avantage indéniable : c'est bien le ton de la conversation qui y règne, et le contenu est en général fort bien approprié au but. C'est surtout le cas pour les *Colloques*, les *Colloquios familiares*, la *Foire des enfants d'Israel* (et probablement aussi pour les *Communications familieres* et les *Deviz familiers*, que nous n'avons pu consulter nous-mêmes), qui sont tous écrits pour les « grandes « personnes ». Meurier a su y intro-

(1) Notons cependant qu'on lit à la fin de l'édition de 1597 des *Propos puerils* : « Si ... tu y « trouves aucunes Lettres otées en aucuns motz « lesquelles ont de long temps esté uisitées, que « cela ... ne te soit estrange : car nous avons en « cela ensuivy la nouvelle maniere d'écrire, dont « usent les Ecrivains modernes en la langue « Françoyse, estimant icelle beaucoup plus pro- « pre, plus brieve et plus facile que l'ancienne, « qu'on a (toutes-fois) ensuivy quasi jusqu'a main- « tenant, et que plusieurs observent encore ». Ces mots auraient une grande importance, s'ils venaient de Meurier lui-même ; mais je doute fort qu'il en soit ainsi : cette édition des *Propos puerils*, qui, comme on l'a vu dans la bibliographie, est loin d'être la première, a probablement paru apres la mort de Meurier.

duire beaucoup de variété; un grand nombre de dialogues ont rapport au commerce, et on peut voir qu'il a mis à profit ses qualités d'observateur en se promenant aux marchés d'Anvers. Il met dans la bouche de ses interlocuteurs des calembours assez agréables et il fait un usage abondant de locutions proverbiales. Ce qui nous paraît moins heureux, mais n'est pas en désaccord avec les mœurs du temps, ce sont ses comparaisons quelquefois grossières, voire même obscènes. Meurier, d'ailleurs, n'oublie jamais son but immédiat, et il délaisse parfois la traduction néerlandaise du texte français pour inciter au travail personnel; ainsi, dans les *Colloques* : « Considere, Amy Lecteur, que tu as « nostre Dictionaire François-Flamen, « par lequel te peux aider, et quasi « apprendre, toy mesme, à nager en « la traduction des motz François en « Flamen, nous t'avons, de fait, pro- « pensé, delaissé ledict Flamen en ce « qui s'ensuit. »

Le *Perroquet mignon*, les *Propos puerils* et la *Guirlande des jeunes filles* sont spécialement écrits pour les enfants; le dernier n'est, pour plus de la moitié, qu'une réimpression du second avec quelques légers changements. A la suite des *Propos puerils*, Meurier a ajouté un chapitre intitulé *De la rejection de plusieurs sylogismes et locutions barbares, et de l'observation de la phrase Françoyse.* C'est une sorte de cacographie : une phrase néerlandaise étant donnée, Meurier indique la traduction en bon et en mauvais français. Le titre du *Formulaire de missives* indique suffisamment quel en est le contenu. Ce sont des modèles de « lettres marchandes » et des divers documents dont on peut avoir besoin dans le commerce; on en trouve aussi un grand nombre dans la *Foire des enfants d'Israel*, la plupart avec une traduction néerlandaise en regard; quelques modèles en espagnol se trouvent à la fin des *Conjuguciones*, comme nous l'avons vu. La *Fleur de lis* est en quelque sorte le pendant du *Formulaire*. Ce joli petit livre, imprimé en caractères de civilité, contient, comme le titre l'indique, des modèles de lettres à l'usage des jeunes filles, dont Meurier a certainement assez bien saisi le ton et le style. Il y a autant de pièces qu'il y a de lettres dans l'alphabet; chacun commence par un nom propre, dans l'ordre alphabétique : Anastasie, Béatrice, Claire, etc. Ce sont des lettres d'invitation, de félicitation, de commissions à faire ou faites, d'envoi de présents, de réclamations, etc., tous sujets éminemment féminins. Il n'y a que quelques exceptions : la pièce pour l'O est une prière; deux ou trois sont d'ordre moral ou critique. Ce qui ajoute à l'importance de cet opuscule, c'est qu'il est tout entier en vers; nous avons ici une excellente occasion d'apprécier le talent de Meurier comme versificateur. On trouve des pièces de vers un peu partout dans ses ouvrages, le plus grand nombre en français, quelques-unes en latin; mais à part une pièce intitulée *Du temps présent*, à la fin des *Colloques*, elles sont généralement de peu d'étendue. On peut les caractériser en disant qu'elles manquent de poésie — les sujets : des pensées morales, s'y prêtaient peu ou mal, il faut en convenir — mais que les vers sont bien tournés, souvent fort harmonieux, presque toujours très bien rimés au sens véritable du mot, et c'est surtout dans la *Fleur de lis* qu'on peut le constater.

Nous venons de voir que cet opuscule ne contient pas exclusivement des modèles de lettres. La pièce pour la lettre C n'est qu'un ensemble de sentences morales; celle pour la lettre I contient une satire du temps; celle pour la lettre Z contient de sages conseils. Meurier en a agi de même dans tous ses ouvrages analogues; et il n'était que naturel de faire servir ces exercices linguistiques à un but moral et pédagogique. Dans les ouvrages destinés spécialement aux enfants, Meurier a surtout eu en vue le maintien et le savoir-vivre; il y donne aussi les premiers éléments de l'enseignement religieux : comme nous l'avons déjà dit, il intercale dans tous les dialogues qui s'y prêtent le *Pater*, le *Credo*,

les dix commandements de Dieu, les sept œuvres de miséricorde, etc. Même dans le *Formulaire de missives*, Meurier ne se contente pas de glisser ici et là de sages paroles; à l'improviste, il intercale entre deux lettres un chapitre « A « la jeunesse » composé de dix-huit maximes fort bien choisies.

Meurier a aussi publié une série de petits volumes où il traite exclusivement de morale et de pédagogie : le *Recueil de sentences notables* et ses réimpressions sous le titre de *Trésor des sentences dorées* (nº 11), le *Bouquet de philosophie morale* (nº 12), le *Dialogue chrestien* (nº 15), le *Formulaire de lettres morales* (nº 18), le *Livre doré* (nº 21), la *Perle de similitudes* (nº 23) et les *Mots du guet du temps présent* (nº 24). Comme l'indique le titre, le *Recueil de sentences notables* contient des proverbes, maximes morales et dictons populaires recueillis un peu partout et sans beaucoup d'ordre. La liste de ses sources comprend soixante-seize auteurs, en grande majorité des classiques grecs et latins et des Pères de l'Eglise; parmi les contemporains sont cités : Boccace, Erasme, François Philelphe, Ant. de Guevarra, Vivès, Molinet et Marot. On remarque de nombreux distiques populaires sur la température, les mois de l'année et les usages de l'agriculture, dont beaucoup sont encore connus dans nos contrées. Dans un avis au lecteur, Meurier dit que ce recueil pourra servir « aux uns « de vif exemplaire tant pour mener une « vie correcte et pour recreer ou soula- « ger les esprits à la fois emcobrés (*sic*) « d'ennuys et de festides : comme aussy « pour former les meurs des jeunes, « mesmement aguiser leurs esprits, et « oultre ce que les agés s'en poürront « prevaloir et servir pour polir et orner « leur langue, ensemble former escripts « et missives, et non moins pour les « rendre plus accorts habiles et advisés « à promptement respondre à tous pro- « pos, voir captiver la benevolence de « gens de bien, tant en voyageant ou « cheminant comme en bonne compa- « gnie ». Comme Duplessis l'a fort bien dit, « ce recueil de proverbes empruntés « à divers peuples, et particulièrement « aux Latins, aux Français, aux Ita- « liens et aux Espagnols ne saurait être « considéré comme un livre bien savant; « mais il nous a conservé une foule de « dictons tout à fait hors d'usage au- « jourd'hui, et sous ce rapport, il mérite « d'être consulté ».

La *Perle de similitudes* semble tenir le milieu entre un recueil de proverbes et les livres d'emblèmes, si nombreux au XVIe et surtout au XVIIe siècle. D'après Duplessis, cet ouvrage « se « compose d'un choix de huit cent « soixante-six *Similitudes* ou *Comparai-* « *sons*, qui toutes présentent un sens « moral, accompagnées d'un court com- « mentaire destiné à les éclaircir ou à « les développer. Quelques-unes de ces « similitudes sont de véritables pro- « verbes. Les explications dont elles « sont suivies sont souvent très remar- « quables par leur singularité... Le « livre... contient bien des observations « singulières, caustiques quelquefois et « souvent très ingénieuses ». Le *Bouquet de philosophie morale* est un ouvrage d'un tout autre genre; c'est une sorte de catéchisme de morale pratique, très complet, mais fort peu méthodique. Les *Mots du guet du temps présent* renferment un choix de maximes morales dont quelques-unes se trouvent déjà dans le *Recueil de sentences notables*. Le dernier ouvrage de cette catégorie, qui n'est pas le moins attrayant, est le *Formulaire de lettres morales* dont nous avons déjà dit un mot. Ce sont des lettres de mères à leurs filles, de préceptrices à leurs élèves, de jeunes filles à leur mère, à leurs sœurs, cousines, amies, et aussi quelquefois à leurs frères, sur toute espèce de sujets matériels et immatériels. Ainsi une tante écrit à sa nièce qu'elle lui envoie de la toile pour une couple de chemises, lui « recordant de « les... faire plus plantureuses que les autres » et « du résidu « elle fera faire « quelques toques de nuit, gorgerins et « mancherons; le prochain nautonier « apportera à la fillette encore quelques autres pièces; puis elle continue : « Quant « aux ballotes, savonades ou muscades

« d'odeurs perfums, fard ou teint dond « m'avés requis, n'en faictes plus men- « tion : car d'en user est vrayement acte « putanescq ou bretonescq, vous deffen- « dant par expres de ne vertir ny pra- « ticquer un tas de putes hardelles, qui « en sont abbrevées et perfumées, à ce « qu'on ne sente leur punaysie ». C'est sur ce ton que ces lettres morales sont écrites. Une jeune fille écrit à sa mère qu'elle a grande envie « d'apprendre à « chanter, caroler, baller et joüer d'ins- « truments », comme ses compagnes; mais la mère refuse et parle longuement du côté pernicieux de ces amusements. De même, les réponses à des demandes d'argent et de vêtements. Des jeunes filles exhortent leurs sœurs ou cousines à l'obéissance, à la reconnaissance, au travail, à fuir la mauvaise compagnie. Il y en a une qui mande à son amie qu'il va y avoir un grand dîner chez elle et prie celle-ci de lui apprendre comment on se conduit à table. Une réponse fort détaillée ne se fait pas attendre : « En premier lieu : « avant vous presenter au conspect des « invitez, soyez nette lavée, et cointe, « les ongles rognées, qu'il ny ait rou- « pie, morue ni bave qui vous pende « au nez ny menton : gardez vous de « niffler, rider les narines, ravaller le « crachat, de routter, tousser ni cracher « sans nécessité », et la lettre continue de cette façon sans que Meurier épargne aucun détail à ses lecrices.

Nous devons enfin parler de l'œuvre pédagogique de Meurier. Comme il a intercalé dans ses livres de colloques de nombreuses observations morales, il n'a pas négligé d'y introduire autant que possible des observations pédagogiques Il traite des devoirs des enfants envers Dieu et leurs maîtres et réciproquement, ainsi que de l'obligation pour les parents de faire instruire leurs enfants et de choisir à cet effet un homme digne et capable. Déjà dans les *Colloques ou nouvelle invention de propos familiers*, il y a une conversation d'un père de famille « voulant commettre « ses enfans à la charge d'un Pedagogue « ou Precepteur ». Plus tard, Meurier a voulu faire pour la pédagogie ce qu'il avait déjà fait pour la morale : il a composé des traités spéciaux. Le premier fut son *Dialogue chrestien, contenant le devoir des enfans, a l'endroit de leur parens*, où l'on retrouve, presque textuellement, nombre d'observations éparpillées dans ses autres ouvrages, et surtout dans le *Perroquet mignon*, les *Propos puerils* et la *Guirlande des jeunes filles*. Le second et le plus important est le *Livre dore*, où Meurier a réuni quatre opuscules : *la Charge des parents*, *les Preceptes du bon maistre*, *le Debvoir des enfants* et *l'Office d'une bonne matrone*; le dernier est le pendant du second; l'avant-dernier est en beaucoup de points une réimpression du *Dialogue chrestien*. Le *Livre dore* est loin d'être un traité complet de pédagogie ni une œuvre fort originale. On y trouve beaucoup d'observations judicieuses touchant l'instruction et surtout l'éducation; mais elles sont perdues dans les généralités. Il convient d'ailleurs de noter que Meurier n'a pas eu la prétention d'être original. « J'ay employé », dit-il, « la debile ca- « pacité de mon flanc et petit enten- « dement à faire eslite et amas de « moelles, fleurs, de senteurs notables « de divers graves autheurs et saincts « personnages : signamment de Fran- « çois Philelphe... ». A la suite de *l'Office d'une bonne matrone*, Meurier a placé, « pour non vendre papier en « blanc », quelques missives dans le genre de celles du *Formulaire de lettres morales*. Il est nécessaire d'en parler, parce qu'on s'est certainement mépris sur la signification de l'une d'entre elles : une matrone écrit « à une sienne « familiere « qu'elle se « consume en « detresse en espurant incessamment « (ses) yeulx à chauldes larmes copieu- « sement découlantes pour et à cause « que ne (peut) plus maitriser une flotte « de dandines déroyées, qu('elle recut) « trois moys ya de la famille et Race de « Jean de Backere »; suit une longue plainte au sujet de la conduite de ces enfants, qui gâtent les autres élèves. Plus loin, Meurier dit que ce de Backere est « un personnage haultement apparenté

« et enlignagné et combien qu'il soit « moult addonné à ses plaisirs, passions « et volontés, il n'est pas moins grand « bobancier (*c'est-à-dire un gaspilleur*) « et dominateur, que tres-bisarre, brave, « mondain, pompeux : et saulvage. « Pour cognoistre son engeance et lignée, « ceux et celles qui vont aujourdhuy « dereglés, debauchés, bigarés, fardés, « et deguisés sont de sa bande, convent, « famille, ordre et confrerye. Et com- « bien que le gentil galland et singe- « ord Jean de Backere ait pour devise : « *Cognoy toy-meme*. Il a si tres-hault « monté pour estudier aux astres et « estoiles que le soleil, là tellement « berlué et aveuglé qu'il ne se cognoit « plus soy-mesme, ce n'est donc mer- « veille qu'il ne cognoit plus ses petits « cousins et amys ». Paquot dit à ce sujet : « Pour detourner les jeunes « gens du vice, il (Meurier) amène en « plus d'un endroit (du *Livre dore*) « l'exemple d'un débauché nommé Ni- « colas de Backer, qui paroit avoir vécu « de son tems à Anvers ». Cette observation a été répétée par Dinaux, par Serrure et même dans la *Bibliotheca Belgica*, sans que personne ait remarqué que Meurier ne parle pas d'un *Nicolas*, mais d'un *Jean* de Backer. Serrure seul a exprimé des doutes au sujet de ce dernier et il a évidemment raison. Meurier en effet, au lieu d'inventer des noms pour ses personnages, a pris tout simplement ceux d'hommes illustres de la mythologie, de l'histoire ancienne, ou même des temps modernes; ainsi, dans la *Foire des enfants d'Israel*, nous voyons un Jean Molinet, libraire à Louvain, écrire à un imprimeur nommé Clément Marot; un Martin van Rossem, qui n'est certes pas le fameux général gueldrois, écrit à un tailleur, Marc Antoine. Meurier va jusqu'à faire usage des noms de ses connaissances et amis : une lettre est signée Marc Schorrer à qui il avait dédié ses *Colloquios familiares*; dans le *Formulaire de lettres morales*, il y en a une signée Anne Heyns, son collègue, et une autre Jeanne Meurier. Ces exemples suffisent à prouver qu'il ne faut pas rapporter les traits de Meurier à un Jean de Backer déterminé. Meurier emploie ce nom ailleurs : dans la *Foire des enfants d'Israel*, un nommé N... demande à son cousin s'il peut « fier à « Jean de Backere et consaux, trois balles « de soye crüe de Florence, portant par- « ensemble 300. lb. environ, et à six « mois de terme » ; dans le *Formulaire de lettres morales*, une jeune fille défend à son frère de « n'avoir commerce ni « practicque avec Jean de Backere, « lequel comme est assez notoire, n'est « bon que pour ennemy, car il n'esme « que de s'accointer à ceux qui luy « pressent l'oreille, il est tellement « apparenté et enlignagé que les trois « quarts du monde tiennent de son « engeance. Si d'aventure il vous cerche, « monstrez lui visage de bois, car il est « certain qu'on endure grand fatigue de « l'expulser, dond il est une-fois empieté « et fourré : que voulez que je vous dye, « sinon qu'il a perdu ses lunettes, et beu « ses hontes ». En réalité, ce que Meurier dit dans son *Livre dore* de ce Jean de Backer est une satire à l'adresse de l'homme en général et des mœurs du temps.

Telle est l'œuvre de Meurier, à la réhabilitation duquel cette étude espère contribuer. L'homme et ses ouvrages sont tombés dans l'oubli; mais il appartient à la science moderne de les en retirer. Meurier n'est pas un homme de premier ordre, loin de là; sa valeur absolue n'est pas grande, mais il a été un novateur hardi, intelligent et savant, ce qui lui donne, au point de vue historique, une valeur relative fort notable. Il a vulgarisé les langues modernes à une époque où la suprématie du latin était encore dominante. Sa grammaire, son vocabulaire et ses colloques avaient déjà paru, conçus dans l'idée bien arrêtée que l'enseignement du français était le but et non plus le moyen, lorsque Jean Bodin, le célèbre jurisconsulte, éleva, en 1559, la première protestation contre la domination exclusive du latin dans les écoles. Le milieu où Meurier a vécu, cette ville où tout le monde, d'après Guicciardin, parlait, en dehors du flamand, le français, l'allemand et l'italien, ce milieu n'a pas

peu contribué à le pousser dans la voie où il est entré. Mais c'est un titre de gloire que d'avoir compris les exigences de son temps. Pour l'histoire de la pédagogie, et surtout pour l'histoire des langues néerlandaise et française, les ouvrages de Meurier contiennent des matériaux d'une valeur considérable, et à ce titre seul, le nom du maître d'école anversois mérite d'être remis en honneur.

Willem de Vreese.

Archives de la ville et du musée Plantin, à Anvers. — *Memorie van tghene dat ghehandelt is opt faict vander Scholen binnen Antwerpen inden jare 1579*, manuscrit à la Bibliothèque royale à Bruxelles, édité non sans fautes, par Serrure, dans le *Vaderlandsch museum*, t. III, p. 325 et suiv. — Renseignements fournis par les principaux bibliothécaires de la Belgique, France, Hollande et Allemagne, et par Mr Logeman, sur les œuvres de Meurier conservées au British museum à Londres. — Paquot, *Mémoires*, t. VII, p. 32 et suiv. — Dinaux, *Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique*, nouv. série, t. V, p. 211 et suiv. Serrure, dans le *Bulletin du Bibliophile belge*, t. II, p. 259 et 367 et suiv. — Hoffmann von Fallersleben, *ibid.*, t. XII, p. 56 et suiv. — Serrure, dans *Vaderlandsch museum*, t. III, p. 389 et suiv., et t. IV, p. 139. — Duplessis, *Bibliographie paremiologique* (Paris, 1847), p. 23 et suiv., et 156 et suiv. — Stengel, *Über einige seltene französische Grammatiken*, dans les *Mélanges de philologie romane dédiés à Carl Wahlund* (Mâcon, 1896), p. 181 et suiv. — Brunet, *Manuel*, art. *Meurier*. — Ledeboer, *Het geslacht van Waesberghe*, 2e éd., p. 45, 61, 63 et 66. — Catalogues des ventes Falconet (Paris, 1763), Crozet (Paris, 1841), Decroix (Lille, 1843), Van Gobbelschroy (Gand, 1851), Solar (Paris, 1860). De Jonghe (Bruxelles, 1860), Serrure (Bruxelles, 1870), Della Faille (Anvers, 1878), Ledeboer (Leyde, 1888), Eug. Piot (Paris, 1891), P. Kockx (Anvers, 1891), Van Cutsem (Anvers, 1892), Pichon (Paris, 1897), Fievez (Bruxelles, 1897 ; cat. à prix marqués de Pierre Kockx, Anvers, 1887. — *Bibliotheca belgica*, art. *Meurier*.

MEUSE (*Jean* **DE**), DEMEUSE OU DE MŒUSE, peintre, vivait à Liège dans la seconde moitié du xve siècle, et le premier quart du siècle suivant. Quelques auteurs liégeois en font mention comme d'un artiste jouissant d'une certaine réputation; l'un d'entre eux, dont les écrits sont restés inédits, assure que Jean Demeuse, passait non seulement pour excellent artiste, mais qu'il était l'un des philosophes les plus distingués de son temps, qu'il était versé dans les antiquités et possédait une bibliothèque importante; enfin, il aurait été le maître de Lambert Lombard. Il est à regretter qu'aucun auteur ne donne quelques renseignements biographiques sur l'artiste, ni des informations précises sur ses travaux. Louis Abry, dans la courte notice qu'il consacre à De Meuse, l'associe, on ne sait trop pourquoi, à Nicolas Quentin, et il rappelle qu'il se trouve « de leurs « pièces » à l'église des Augustins de Liège ; il cite notamment une *Adoration des mages*. Dans cette peinture, la Vierge se détachait sur un fond de tapisserie dorée. Un autre tableau des mêmes artistes se trouvait à la cathédrale Saint-Lambert. Il représentait la sainte Vierge « dans une chaise dorée ». Ces détails semblent établir que, dans ses peintures, De Meuse suivait encore les traditions de la période gothique.

Il existait à la même cathédrale Saint-Lambert un diptyque peint, dont l'un des feuillets représente le *Martyre de saint Lambert*, et l'autre la *Nativité*. Au revers des panneaux, l'artiste a peint en grisaille *le Christ renvoyant la femme adultère* et *le Jugement de Salomon*. Ce diptyque avait été donné à la cathédrale par le chanoine, grand chantre, Ex Palude, qui s'est fait représenter, dans la scène du martyre, revêtu de son costume canonial et tenant entre les mains le bâton cantoral, qu'il avait également offert à la cathédrale; à ses pieds se trouve un écu avec ses armoiries, *de gueules chargé de six besans d'or*. Lorsque cette peinture se trouvait à Saint-Lambert, elle ne s'ouvrait qu'aux fêtes de saint Lambert, de la Noël et de l'Assomption de la Vierge. Ex Palude ayant été reçu grand chantre le 6 mai 1473, il est probable que cette peinture date de la même année, et, en présence du petit nombre de peintres habiles qui vivaient à Liège à cette époque néfaste, il n'y a peut-être pas grande témérité à attribuer à De Meuse cette peinture intéressante et bien conservée qui se trouve actuellement au musée diocésain de Liège. On ignore la date de la naissance et celle de la mort de cet artiste.

J. Helbig.

Les Hommes illustres de la nation liégeoise, par Louis Abry, édités par H. Helbig et S. Bormans, p. 151. — Mémoires inédits du chanoine Hamal.

MÉVIUS (baron *David-Ghislain-Emile-Gustave* **DE**), historien et publiciste, né à Bruxelles, le 27 avril 1834, mort dans cette ville, le 11 janvier 1877. Nommé conseiller provincial de Namur en 1860, il se fit remarquer par ses qualités d'orateur et d'administrateur, qui lui valurent d'être appelé, en 1876, à remplacer le comte de Baillet comme gouverneur de la province ; mais la mort ne lui permit d'occuper ces fonctions que pendant quelques jours. Au conseil, il s'était occupé spécialement de l'enseignement, sans négliger les questions d'ordre matériel. C'est ainsi qu'il souleva celle de l'abolition des barrières, sur laquelle il écrivit, dans *la Revue belge et étrangère*, un article qui parut aussi à part : *De l'abolition du droit de barrière en Belgique* (Bruxelles, Decq, 1861; in-8°). Dix ans plus tard, il publia une brochure intitulée : *Réforme électorale. Appel à la modération* (Bruxelles, Guyot, 1870; in-18). Mais son principal ouvrage est son *Histoire de l'invasion des Etats pontificaux en* 1867 (Paris, Palmé, 1875; in-8°), qui lui valut l'ordre de Pie IX. En 1872, il avait été nommé chevalier de l'ordre de Léopold.

Paul Bergmans.

Moniteur belge, 1877, p. 193-194. — *Bibliographie nationale*, t. I (Bruxelles, 1886), p. 467.

MEYER (*Antoine*), mathématicien, né à Luxembourg, le 31 mai 1803, mort à Liège, le 29 avril 1857. Il était fils d'un simple cordonnier, Hubert Meyer.

Le jeune Antoine fit de brillantes études à l'athénée de sa ville natale, et les continua ensuite à l'université de Liège, où il se fit encore remarquer par son ardeur au travail. Pendant le séjour de six ans qu'il fit dans cette ville, il s'adonna principalement à l'étude des diverses branches des mathématiques, science pour laquelle il se sentait une vocation toute particulière. Né de parents peu fortunés, il fut obligé, pour avoir de quoi vivre, de partager son temps entre les travaux de son instruction personnelle et les leçons particulières qu'il donnait, soit à des condisciples, soit à des commerçants ; il se chargea aussi de dresser le catalogue des livres de sciences de la bibliothèque de l'université. L'étudiant professeur songea alors à se faire recevoir docteur. Il rédigea une thèse qui fut imprimée : *Dissertatio inauguralis mathematica, de maximorum, minorum theoria, exemplis illustrata.* Luxembourg, J. Lamart, 1823 ; in-4°, 15 pages. Mais il ne se présenta pas à l'examen et mit à exécution le désir, qu'il nourrissait depuis longtemps, d'aller entendre à Paris les mathématiciens célèbres de l'époque. Malgré les difficultés pécuniaires les plus vives, il suivit avec une grande assiduité les leçons des maîtres. En 1826, il rentra dans sa patrie pour occuper une chaire au collège d'Echternach, où il devait enseigner le latin, le grec, le hollandais, l'allemand, les mathématiques et le dessin linéaire appliqué aux arts. C'est à cette époque qu'il inventa un instrument très simple pour dessiner la perspective; il est décrit dans la *Correspondance mathématique et physique* de Quetelet (année 1827, p. 210). En 1828, il fut nommé professeur de mathématiques à l'école militaire de Bréda; mais il n'occupa pas longtemps cette fonction, car il la quitta vers les premiers jours de la révolution belge de 1830. En 1831, il entra, aussi comme professeur de mathématiques, au collège de Louvain, et l'année suivante il fut attaché, en la même qualité, à l'institut Gaggia, où il resta jusqu'en 1837 ; il consacrait ses moments de liberté à préparer des élèves pour l'école militaire.

Meyer se fit recevoir docteur, le 16 juin 1832 ; en 1834, il fut nommé professeur à l'école militaire de Bruxelles qui venait de recevoir son organisation définitive. Malheureusement, des difficultés surgirent à propos d'un ouvrage dont on lui imposait l'emploi, et il donna sa démission. Il resta sans place jusqu'en 1838, date de sa nomination à l'université de Bruxelles, où on lui confia l'enseignement des mathématiques supérieures; il occupa, en même temps, l'emploi de calculateur au ministère de la guerre. En 1839, il profita

de la loi du 4 avril pour se rattacher à la nationalité belge. Enfin, dix ans plus tard, il remplaça Lemaire à l'université de Liège, dans les cours de calcul différentiel et intégral, d'analyse supérieure et de calcul des probabilités. Dans cette position digne de son talent, son activité intellectuelle redoubla d'ardeur; toute son existence fut désormais concentrée dans le cercle de son enseignement et de ses études; mais cette organisation, puissante au physique comme au point de vue de l'intelligence, s'était fatiguée avant le temps; la goutte le clouait souvent, pendant des mois entiers, sur un lit de douleur; une dernière attaque du terrible mal le foudroya en 1857.

Le 16 décembre 1846, la classe des sciences de l'Académie de Belgique l'avait admis au nombre de ses associés.

Un beau portrait de Meyer, peint par son fils, décore la salle de lecture de la bibliothèque de l'université de Liège.

Homme d'un esprit aimable tout à la fois et sérieux, mathématicien d'un grand mérite, il fut aussi poète à ses heures, sachant charmer ses compatriotes par ses poésies luxembourgeoises pleines de verve; et peintre non sans talent, comme le prouvent certaines productions dues à son pinceau. Il était aussi versé dans la connaissance de l'histoire et des langues mortes ou vivantes que dans celle des sciences exactes. Sa parole était simple et précise, élégante sans affectation; ses calculs rapides, sûrs, ordonnés avec une rare perfection; son exposition était d'une lucidité telle que ceux qui ont suivi ses cours déclarent n'avoir jamais rencontré de difficultés sérieuses dans les questions les plus ardues de la théorie des nombres ou du calcul des probabilités.

Meyer dont l'esprit était fécond et original, écrivit quelques ouvrages remarquables, autant par le fond que par la forme, et un grand nombre de mémoires qui furent insérés dans les recueils scientifiques.

Voici l'énumération des premiers par ordre chronologique : 1. *Quelques développements d'analyse combinatoire.* Bruxelles, 1838; in-4°, IV-64 pages et table, avec une planche. Dans cet ouvrage, l'auteur s'occupe des combinaisons des progressions, d'une transformation particulière des fractions rationnelles, enfin du développement de certaines fonctions. Dès cette époque, il introduisit quelques notations nouvelles afin de simplifier et de symétriser les formules, comme il le dit dans la préface; c'est ainsi qu'il désigne le sinus par le caractère (et le cosinus par); car, en rapprochant les deux signes, dit-il, ils forment un signe entier O dont chacun, comme moitié, est le complément de l'autre. — 2. *Nouveaux éléments de mathématiques pures. Arithmétique.* Bruxelles, 1841; in-8°, VIII-120 pages. Le premier fascicule, seul paru, traite de l'arithmétique universelle, en faisant abstraction de l'indépendance des constructions algorithmiques pour se renfermer dans le schéma de la série particulière $ax^n + bx^p + \ldots$ En parcourant ce fascicule excessivement intéressant, on éprouve un profond regret que des causes d'ordre purement matériel aient empêché Meyer d'achever un ouvrage qui eût fait époque dans la science. — 3. *Leçons de trigonométrie rectiligne.* Bruxelles, 1843; in-8°, IV-248 pages, avec deux planches. La rédaction de ces leçons avait d'abord été faite pour servir de texte au cours donné par Meyer au dépôt de la guerre. L'ouvrage comprend un traité complet des fonctions circulaires; il s'occupe de la *goniométrie*, ou transformation des relations entre les lignes trigonométriques; de la *cyclométrie*, ou démonstration des formules qui doivent servir au calcul des tables; enfin de la *cyclotechnie*, ou l'ensemble des méthodes qui servent à la construction effective des tables. — 4. *Leçons de trigonométrie sphérique.* Bruxelles, 1844; in-8°, IV-78 pages, avec une planche. C'est un texte destiné à servir aux cours donnés aux officiers détachés au dépôt de la guerre; il forme le complément des leçons de trigonométrie rectiligne. L'auteur s'est attaché à établir une constante corrélation entre les formules

des deux trigonométries; il substitue, à la démonstration de Lagrange sur l'excès sphérique de Legendre, une autre méthode de déduction directe et plus élégante qui lui est personnelle. Les cas douteux sont traités avec les soins que réclame cette théorie importante. — 5. *Cours de géodésie*. Bruxelles, 1845; in-fol., II-134 pages. Autographié. — 6. *Exposé élémentaire de la théorie des intégrales définies*. Bruxelles, 1851; in-8°, III-510 pages. Ce traité, le premier écrit sur la matière, est l'œuvre capitale de Meyer, qui eut l'honneur de combler une regrettable lacune dans la science. Il s'attache principalement à coordonner les diverses théories qui se rapportent aux valeurs des intégrales définies, et il prouve sa profonde connaissance du sujet. Plusieurs résultats lui sont dus. La simplicité des méthodes, la clarté et l'enseignement des principes sont remarquables. On y trouve aussi une table qui donne les valeurs de l'intégrale $\int_t^x e^{-t^2} dt$ pour toutes les valeurs de t de $\frac{1}{100}$ en $\frac{1}{100}$, depuis $t = 0$ jusqu'à $t = 3$, d'après l'ouvrage de Kramp sur les réfractions astronomiques. Ce traité forme le VIIe volume des *Mémoires de la Société royale des sciences de Liège*. — 7. *Nouveaux éléments de goniométrie*. Liège, 1854; in-8°, 85 pages. Ils se composent de deux parties : l'une se rapporte à l'intégrale $\int_0^x \frac{dx}{\sqrt{1-x^2}}$; l'autre s'occupe de l'intégrale $\int_0^x \frac{dx}{\sqrt{1+x^2}}$. L'auteur ramène ensuite la théorie des fonctions circulaires et hyperboliques à ces deux transcendantes; les méthodes qu'il emploie sont le fruit de ses propres recherches; il augmente les connaissances qu'on possédait sur ces matières, et il présente une branche importante de l'analyse sous une nouvelle face. Il y fait une heureuse application des notations qu'il avait proposées dans son premier ouvrage. — 8. *Manuel d'un cours de calcul différentiel*. Liège, 1855; in-8°, X-438 pages. C'est une introduction au *Traité des intégrales définies*. Les raisonnements qu'on y trouve sont indépendants de la méthode des fluxions, des infiniment petits, des évanouissants et de celles des dérivations et des limites. Meyer a su présenter plusieurs théorèmes importants d'une manière plus simple et plus claire que ses devanciers. — 9. *Démonstration de deux propositions nouvelles sur le calcul des probabilités*. Liège, 1856; in-4°, IV-24 pages. Ces deux propositions ont pour objet : la première, d'étendre aux factorielles le théorème que Bernouilli n'avait démontré que pour le cas des puissances; la seconde, d'étendre ce même théorème à la recherche du nombre inconnu des répétitions d'un événement futur après un certain nombre de coups, en supposant donnés les résultats d'une grande quantité d'épreuves antérieures. Voir les *Annales de l'enseignement public*, t. I, p. 154. — 10. *Nouveaux éléments du calcul des variations*. Liège, 1856. Par la publication de ce traité, Meyer combla de nouveau une lacune; jusqu'alors, ceux qui commençaient l'étude du calcul des variations étaient obligés ou d'en rassembler les théories éparses dans les œuvres de Lagrange et dans différents recueils de mathématiques, ou de consulter des traités fort volumineux, comme ceux d'Ohm et de Strauch; de plus, il donna à cette publication un cachet incontestable d'originalité. — 11. *Examen critique d'une notice de M. Liagre*, qui avait paru dans le tome XXII, 2e partie, du *Bulletin de l'Académie des sciences de Belgique*. Liège, 1857; in-8°, 15 pages. Meyer dit, dans l'avant-propos, qu'il n'aurait pas publié cette brochure s'il n'avait craint d'un côté que les praticiens n'appliquassent les résultats de Liagre; et, de l'autre, que le public ne crût sa critique dénuée de fondement, puisque l'Académie n'avait pas jugé à propos de l'imprimer. — 12. *Essai sur une exposition nouvelle de la théorie analytique des probabilités à posteriori*. Liège, 1857; in-4°, 123 pages. Cet ouvrage, digne pendant du *Traité des intégrales définies*, était sous

presse lorsque Meyer fut enlevé à la science.

Le professeur consacra la plus considérable partie de ses écrits à rendre accessible aux jeunes gens l'étude des branches des mathématiques qu'il enseigna successivement; mais, travailleur infatigable, il composait, dans l'intervalle de ces publications, des mémoires et des notices sur des points spéciaux; ces derniers parurent, soit en brochure, soit dans les recueils de l'Académie royale de Belgique, le *Journal* de Crelle, la *Correspondance mathématique et physique* de Quetelet, etc. Citons : 1° Dans les mémoires et les bulletins de l'Académie royale de Belgique (1847-1857) : *Mémoire sur une nouvelle exposition complète du théorème de Taylor ; — Recueil de quelques développements peu connus en analyse ; — Sur la base géodésique qu'on mesure actuellement dans les environs de Bonn ; — Mémoire sur le développement en série des quatre fonctions, etc.; — Mémoire sur quelques formules nouvelles de la trigonométrie sphérique ; — Théorèmes sur les polyèdres ; — Note sur l'intégration des différentielles binômes ; — Note sur deux intégrales définies d'Euler ; — Note sur quelques intégrales définies ; — Série suivant les cosinus des multiples de l'anomalie moyenne ; — Notice sur l'intégration d'un système quelconque d'équations linéaires simultanées à coefficients constants, les seconds membres étant égaux à zéro ; — Mémoire sur l'intégration de l'équation générale aux différences partielles du premier ordre d'un nombre quelconque de variables ; — Mémoire concernant une proposition géodésique de Liagre ; — Note sur le théorème inverse de Bernouilli ; — Démonstration nouvelle d'un théorème de Bernouilli ; — Mémoire sur une exposition nouvelle de la théorie des probabilités à posteriori ; — Résolution d'un problème sur le calcul des probabilités ; — Examen de la notice de M. Liagre, sur la probabilité de la cause d'une erreur constante dans une série d'observations ; — Mémoire sur deux fonctions irrationnelles particulières ; — Mémoire sur l'application du calcul des probabilités aux opérations du nivellement topographique ; — Sur l'héliotrope de Bertram* (avec Quetelet) ; 2° Dans le *Journal* de Crelle, année 1852, t. XLIII : *Mémoire sur les fonctions arbitraires exprimées par des intégrales doubles et de séries de quantités périodiques* (avril 1850) ; Meyer fait dépendre, d'une proposition unique, la théorie des fonctions arbitraires de Fourier rapportées à une seule variable. Le travail est partagé en deux parties : dans la première, l'auteur traite des fonctions arbitraires exprimées par des intégrales doubles ; dans la seconde, il expose le développement des fonctions arbitraires en série, suivant les formules de Lagrange et de Fourier ; 3° Dans la *Correspondance mathématique et physique* de Quetelet : *Une lettre à M. A. Quetelet sur quelques conséquences déduites du théorème sur le carré de l'hypoténuse*, 1826, et une *Note sur l'élimination d'une inconnue entre deux équations*, 1829.

Pendant son séjour à Echternach, Meyer publia un petit volume de poésies en dialecte luxembourgeois, accompagné d'une préface et d'un épilogue, destinés l'un et l'autre à donner quelques principes pour écrire l'idiome si naïf de Luxembourg. Cet opuscule est intitulé : *E'Schreck op de Lezeburger Parnassus*. Luxembourg, Lamont, 1829; in-18, 53 pages. Il a le double mérite de renfermer un grand nombre de vers excellents, aussi bien tournés qu'agréablement pensés, et d'avoir été le premier essai qui eût été fait pour écrire et pour poétiser la langue luxembourgeoise. Le public accueillit cette publication avec empressement, circonstance qui engagea l'auteur à publier, en 1832, à Louvain, dans le même format et sous le titre : *Jong vum Schreck op de Letzeburger Parnassus*, une deuxième brochure de 18 pages de nouvelles poésies de ce genre ; et, en 1845, à Bruxelles, une troisième brochure intitulée : *Luxemburgische Gedichte und Fabeln*, etc., accompagnée d'une introduction grammaticale avec l'interprétation des mots propres au dialecte luxembourgeois et des expressions ou tours de phrase particuliers à cet idiome, par Gloden ; in-8°, XXXVIII-204 pages. Bouffonne-

ries, légendes, scènes populaires, apologues, Meyer accorde sa lyre sur tous les tons; il a tout chanté, jusqu'à la lettre grecque π, bien connue des mathématiciens; nous ajouterons encore que plusieurs pièces de ce recueil sont restées populaires. Meyer fit paraître, à Liége, en 1853, un opuscule : *Oilzegs Klæng*, in-12, de 108 pages. *Oilzegt* est le nom luxembourgeois de l'Alzette : c'est assez dire que le recueil est essentiellement consacré à des traditions et à des coutumes locales. La variété des rythmes est très remarquable. Finalement, on lui doit : *Regelbuchelchen vum Lezeburger Orthögraf, en Uress, al próv, d'Fraechen aus dem Hâ*. Liége, 1854; in-12. Meyer essaie de figurer, au moyen de signes particuliers, la prononciation luxembourgeoise, et propose un système complet et raisonné d'orthographe.

C. Bergmans.

Aug. Neyen, *Biographie luxembourgeoise*. — Alph. Le Roy, *Liber memorialis de l'université de Liége*. — *Bibliographie nationale*. — Ul. Capitaine, *Nécrologie liégeoise*. — *Journal de Liége* (nos du 30 avril et 1er juin 1837). — *Mémoires et bulletins de l'Académie des sciences de Belgique*. — *Journal für die reine und angewandte Mathematik* de Grelle. — *Correspondance physique et mathématique* de Quetelet. — *Mémoires de la Société royale des sciences de Liége*. — *Annales de l'enseignement public*, t. I. — Œuvres de Meyer, etc.

MEYER (*Antoine* **DE**). Voir DE MEYER (*Antoine*).

***MEYER** (*Corneille*), imprimeur et auteur, né en Hollande, mort à Gand, vers la fin de l'année 1735. Il avait d'abord dirigé, pendant plusieurs années, l'imprimerie des héritiers de Jean Vande Kerkhove, à Gand, quand, après avoir obtenu le 8 avril 1704 des lettres patentes de libraire, il s'établit rue de Bruges avec Nicolas-François Meeuwe, neveu de Marie Vande Kerkhove. Bien qu'il possédât seulement la licence de libraire, il monta une imprimerie; d'où plaintes et procès de la part des imprimeurs, dont l'issue fut tout à l'avantage de Meyer qui obtint la licence d'imprimeur. Les ouvrages sortis de son officine sont nombreux; on y compte beaucoup de pièces de théâtre, la plupart précédées d'une préface ou dédicace en vers par Meyer. Lui-même s'occupait d'art dramatique, et il composa quelques tragédies. En 1709, à la mort de Marie Vande Kerkhove, il acquit pour 860 livres de gros l'imprimerie de ses anciens patrons, *Au Glaive couronné*, rue Haut-Port. C'est là qu'il fit dès lors rouler ses presses, et qu'il mourut, laissant ses affaires à son fils Jean; celui-ci y travailla de 1737 à 1771; il est l'auteur de la *Description du jubilé de saint Macaire* en 1767. Le fils de Jean, Jean-François, ne pratiqua pas longtemps l'art de ses parents, et alla s'établir à Munster, en Westphalie, où il mourut le 14 juillet 1799. Jean-François était fort érudit, possédait le latin, l'espagnol, l'italien, l'allemand, le français, le néerlandais, l'anglais. Sa bibliothèque, qui était fort importante, fut vendue à Gand le 8 avril 1807.

Voici la liste des œuvres de Corneille Meyer : 1. *Den rampsaligen onderganck van Tersides coninck van Persen, verweckt door wraek en wederwraek van Theverin en Amurathe; droefeyndigh treurspel*. Gand, Corneille Meyer, 1716; petit in-8°, 5 ff. lim. et 60 pages. Écrite en collaboration avec Jacques Vander Zypen, cette pièce est dédiée à Fr. Sersanders de Luna, seigneur de Woestyne, et aux échevins de Gand. Elle fut réimprimée plus tard, sans date, par la veuve de Jean Meyer. — 2. *Zegenprael van Carel den VI, keyser van 't christenryck ofte nederlaeg van Achmet den III, turkschen sultan; door den overwinnelycken held prins Eugenius van Savoyen. Toneel wys opgesteld door die voor zin-spreuck voert Altyd bezigh*. Gand, Corneille Meyer, 1717; in-12, 4 ff. lim. et 64 pages. Réimprimée d'abord par Meyer, sans date, puis par Gimblet, en 1787, et par Kimpe, sans date. Cette pièce est dédiée à Luc van Brantegem, chevalier de Reybroeck, qui avait rétabli, à ses frais, le théâtre de Gand. — 3. *Edelmoedige liefde van don Pedro, infant van Portugael, ende Agnete van Castro, heldadig treurspel in het fransch uitgegeven door den geleerden heer Houdart de la Motte. Ende in 't nederduyts*

overghesteldt. Sans date. — 4. *'T zegenpraelende geloof afgebeeld in Thomas Morus, kancelier van Engeland, onder de dwingelandye van Henricus de VIII en Anna Bolena. Treurspel naar het fransch van den heer Beliay.* Deux editions sans date; réimprimé par J. Gimblet et P. Kimpe. — Le catalogue de la *Maatschappij der nederlandsche letterkunde*, à Leyde, lui attribue les pièces anonymes suivantes : 5. *De gestrafte boosheydt, door Carel de Stoute, hertog van Bourgognien, rechtveirdig gepleegt aen synen gouverneur van Zeelandt. Treurspel.* Gand, sans date; in-8°. — 6. *Den geregnsden blindeman. Kluchtspel.* Gand, C. Meyer, sans date; in-8°. — 7. *Den ghewilligen hoorendraegher, ofte schole der jalousy, kluchtspel uyt het fransch.* Gand, C. Meyer, sans date; in-8°. Traduction du *Cocu imaginaire* de Molière. — 8. *De verheerlyckte schoenlappers, ofte de gecroonde leerse. Cluchtspel.* Gand, 1718; in-8°. Corneille Meyer composa encore des vers en réponse à un appel de la société des *Fontainistes;* ils furent imprimés avec d'autres dans un recueil daté de 1726.

Emile Varenbergh.

F. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise.*

MEYER (*François-Grégoire-Charles* **DE**), historien, né à Anvers, le 29 avril 1793, mort à Berendrecht, le 9 juillet 1851. Il fit ses humanités à Turnhout, et entra, en 1814, au séminaire de Malines. Ordonné prêtre à Bruxelles, le 30 mai 1817, il fut nommé, le 24 juin suivant, vicaire, et, le 30 juin 1824, curé de Berendrecht. On lui doit une description de ce village, qui fut publiée par son successeur, Max Moreels : *Beschryving van het dorp Berendrecht.* Anvers, 1856. De Meyer laissa divers manuscrits concernant l'histoire et la philologie néerlandaises.

Paul Bergmans.

J.-G. Frederiks et F.-J. Vanden Branden, *Biographisch woordenboek der Noord- en Zuidnederlandsche letterkunde*, 2e éd., p. 517.

MEYER (*Jacques* **DE**). Voir De Meyer (*Jacques*).

MEYER (*Jean* **DE**). Voir De Meyere (*Jean*).

MEYER (*Jean-Joseph* **DE**). Voir De Meyer (*Jean-Joseph*).

MEYER (*Joachim* **DE**). Voir De Meyer (*Joachim*).

MEYER (*Liévin* **DE**). Voir De Meyer (*Liévin*).

MEYER (*Philippe* **DE**). Voir De Meyer (*Philippe*).

MEYER-ROELANDTS (*Victor* **DE**), auteur dramatique flamand, né à Wetteren, le 25 décembre 1808, mort à Gand, le 19 avril 1873. Cordonnier de son état, il consacrait ses loisirs à la littérature dramatique et au mouvement flamand. On lui doit les pièces suivantes : 1. *De Klopgeest, blyspel in een bedryf.* Termonde, Ducaju fils, 1865; in-18. — 2. *Het badmeisje, tooneelspel in twee bedryven.* Termonde, Ducaju fils, 1866; in-18. Cette pièce remporta le premier prix au concours dramatique organisé, en 1865, par la société bruxelloise *De Morgendstar.* — 3. *Vernuft en geld, tooneelspel in vier bedryven.* Gand, Van Doosselaere, 1867; in-12. — 4. *Hansken de schapendief, tooneelspel in drie bedryven* Anvers, Marchand et Cie, 1867; in-16. — 5. *De Geuzendans, tooneelspel in drie bedryven.* Anvers, Legros, 1870; in-16. — 6. *Einde goed, alles goed, tooneelspel in twee bedryven.* Anvers, Legros, 1870; in-16. — 7. *De Kwaal des tyde, blyspel in een bedryf.* Anvers, Legros, 1870; in-16. — 8. *Daniel of het slot van Uitkerken, drama in drie bedryven.* Gand, Rogghé, 1871; in-18.

Paul Bergmans.

Bibliographie nationale, t. I (Bruxelles, 1886), p. 468. — J.-G. Frederiks et F.-J. Vanden Branden, *Biographisch woordenboek der Noord- en Zuidnederlandsche letterkunde*, 2e éd., p. 517.

MEYERE (*Jacques* **DE**). Voir De Meyer (*Jacques*).

MEYERE (*Jean* **DE**). Voir De Meyere (*Jean*).

MEYERE (*Jérôme* **DE**), poète sacré, né à Anvers, mort à Herenthals en 1646. Religieux de l'ordre des Récollets, il publia, à Louvain, en 1602, un poème en vers ïambiques sur la dernière Cène du Christ : ***Extrema cœnatio filii Dei assertoris nostri D. Jesu Christi, carmine iambico digesta.***

Paul Bergmans.

S. Dicks, *Histoire littéraire et bibliographique des frères mineurs de l'observance de Saint-François en Belgique et dans les Pays-Bas* (Anvers, s. d. 1885), p. 192.

MEYERE (*Léon* **DE**). Voir DE MEYERE (*Leon*).

MEYERE (*Louis* **DE**), écrivain ecclésiastique, florissait à Gand au commencement du XVIIIe siècle. Ayant pris l'habit de dominicain, il acquit rapidement une grande réputation comme prédicateur flamand, et fut envoyé comme missionnaire apostolique en Frise, où il prêcha avec succès pendant sept ans. Revenu dans sa ville natale, il devint le confesseur du Grand-Béguinage et partagea son temps entre la préparation de ses sermons et la rédaction d'ouvrages de piété. Nous connaissons de lui : 1. ***Den eenigsten, korsten, rechsten ende sekersten wegh tot de waere deught, ende bestaende in een oprechte kennisse van ons zelven, ende waere oedtmoedigheyt.*** Gand, héritiers de Max. Graet, 1701; in-12. Quétif et Echard citent une édition de 1702, en 2 vol. in-8°, et une autre augmentée, de 1710; un ancien catalogue mentionne encore une édition de 1706. Quoi qu'il en soit, la troisième édition, augmentée et corrigée, parut sans date, à Gand, chez Michel Graet, en deux parties in-8°, avec des approbations datées de 1706 et 1710. — 2-10. Une série de volumes sur la dévotion du Rosaire, dont voici l'énumération : 2. ***Hondert en vyftigh meditatien op het leven, lyden ende glorie van Christus, ende Maria, verbeeldt in de XV mysterien van den H. Roosen-krans.*** Gand, hér. de Max. Graet, 1704; in-8°. — 3. ***Meditatien op het geheel lyden, ende doodt van Christus.*** Gand, Michel Graet, 1713; in-8°, 2 vol. ***Id.***, troisième édition : ***Den derden druck vermeerdert van sestig, tot twee hondert en veerthien meditatien.*** Gand, Corn. Meyer, 1715; in-8°, 4 vol. — 4. ***Meditatien op de principaelste mysterien van het leven van Jesus Christus ende Maria... Den derden druck.*** Gand, Corn. Meyer, 1715; in-8°. Un ancien catalogue cite une édition de 1714. — 5. ***Verscheyde meditatien op de verryssenisse ende hemelvaert van Christus, de sendinge van den H. Geest, de hemelvaert ende croninge van Maria... Den derden druck.*** Gand, Corn. Meyer, 1716; in-8°. La troisième édition des méditations comprend donc 6 volumes, les n°s 3, 4 et 5 de notre liste. — 6. ***Verscheyde meditatien ende godtvruchtighe overdenckingen van elcken dag van de weke, behelsende het leven, lyden ende glorie van Jesus ende Maria.*** Gand, Corn. Meyer, 1720; in-12. — 7. ***Meditatien op het geheel lyden van Christus by een vergadert uyt de vier Evangelisten, vermengdt met veele schoone zedelycke lessen.*** Gand, André Moreel, 1725; in-8°. — 8. ***Het leven, lyden, sterven, ende glorie van Christus Jesus. Begrepen in de XV mysterien van den H. Roosen-crans. Uytgebeelt door ses hondert en seven korte meditatien.*** Gand, André Moreel, 1726; in-8°. — 9. ***Kort, ende bondig begryp van de wyt-vermaerde devotie der H. Roosen-crans.*** Gand, André Moreel, 1728; in-8°. — 10. ***Thien verscheyden korte manieren om de XV mysterien tusschen het leven van den Roosenkrans te overdencken, toegepast aen alle soorten van menschen... Den derden druck.*** Gand, André Moreel, sans date (approbation datée de 1727); in-8°.

Paul Bergmans.

J. Quétif et J. Échard, *Scriptores ordinis prædicatorum recensiti* (Paris, 1721), t. II, 799. — Ferd. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise* (Gand, 1858-1865), t. III et IV, *passim*. — Ph. Blommaert, *De nederduitsche schryvers van Gent* (Gand, 1862), p. 347-348.

MEYERS (*Mathieu-Bernard*), homme de guerre, ingénieur, archéologue, né à Maestricht, le 26 août 1811, mort à Ixelles, le 8 juin 1877. Après avoir achevé ses humanités à l'athénée de Maestricht, il entra, âgé de dix-sept ans, à l'université de Liège pour y suivre les

cours de philosophie. Admis, le 22 septembre 1829, comme cadet du génie à l'Académie militaire de Bréda, il s'y fit remarquer comme un jeune homme réfléchi et studieux. L'année suivante, éclatèrent les événements politiques qui devaient amener la séparation de la Belgique d'avec la Hollande. Meyers donna et reçut la démission honorable du service des Pays-Bas. Un des premiers, il se joignit, simple volontaire, aux patriotes qui cernaient Maestricht, sa ville natale. Peu après, c'est-à-dire le 16 janvier 1831, Meyers fut admis dans l'armée régulière et désigné pour être attaché au commandant du génie de la place de Venloo, l'un de nos postes les plus menacés à cette époque. Le 6 septembre 1831, il recevait l'épaulette de sous-lieutenant, puis successivement les brevets de lieutenant, le 18 octobre 1833; de capitaine en second, le 30 juillet 1837, et de capitaine en premier, le 21 juillet 1842. Créé chevalier de l'ordre de Léopold le 8 avril 1847, en récompense de ses bons services, et notamment de la part qu'il avait prise à la construction des fortifications de Diest, il fut nommé major le 12 janvier 1853 et attaché au cabinet du ministre de la guerre, le 2 avril 1855; lieutenant-colonel, le 26 mai 1857; puis directeur de la 4e division (génie) au département de la guerre, le 31 du même mois de cette dernière année. Un arrêté royal du 2 septembre 1859 lui conféra la dignité d'officier de l'ordre de Léopold. Le 4 août 1861, le lieutenant-colonel Meyers fut nommé directeur des fortifications dans la 1re division territoriale. Colonel du 22 septembre 1865, il reçut l'important commandement du génie de l'armée d'observation, le 21 juillet 1870. Elevé au rang de général major le 18 décembre 1870, il exerçait les fonctions de directeur des fortifications dans la 1re circonscription militaire lorsqu'il obtint sa pension de retraite, le 9 novembre 1874. Un arrêté royal du 4 décembre suivant conféra à Meyers le grade de lieutenant général honoraire. Décoré de la croix commémorative de 1856, il était chevalier de plusieurs ordres étrangers.

Le général Meyers n'était pas seulement un soldat, un excellent officier du génie, c'était un savant et un artiste : conseiller de l'Académie d'archéologie de Belgique, il était membre correspondant de la commission royale des monuments des Pays-Bas, membre du corps académique d'Anvers, et de nombreuses sociétés historiques et archéologiques du pays. En 1852, il publiait des brochures avec plans sur l'hippodrome, la place du Congrès, les bâtiments militaires, le Palais des beaux-arts, etc., à Bruxelles, et remportait la palme au concours pour la caserne du Petit-Château en la même ville.

Les goûts d'artiste du général Meyers, ses connaissances dans les branches des arts du moyen âge, témoin ses notices sur les *chaussures liturgiques* et sur *la chapelle de Bois-Seigneur-Isaac*, insérées dans le *Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie*, t. VIII, p. 158, et t. XIV, p. 256, devaient appeler sur lui l'attention du gouvernement, lorsqu'il fut question de créer la commission directrice du musée d'armures, d'artillerie, d'antiquités, etc. Il en fit partie depuis l'arrêté d'organisation du 9 mars 1859 et en a rempli plusieurs fois les fonctions de secrétaire provisoire.

Meyers était un esprit éminemment littéraire, et un de ses collègues de la Société de numismatique a pu dire de lui en 1852 : « Il est un homme de lettres déguisé en officier du génie; ses goûts artistiques et littéraires percent l'enveloppe du mathématicien ». (*Revue nouvelle*, 1852, t. II, p. 344).

L'avant-veille de son décès, le général Meyers corrigeait encore, sur son lit de mort, les épreuves d'une légende inédite sur la vie de Saint-Servais.

Général Frédéric Bernaert.

Annuaire de l'armée belge pour 1878. — *Revue de la numismatique belge*, 1877, p. 552-554. — De La Royère. *Panthéon militaire* (1880).

MEYERS (*Matthias*), écrivain ecclésiastique du XVIIe siècle. Originaire vraisemblablement du Limbourg, il prit

l'habit de dominicain au couvent de Maestricht. Ayant appris que les doctrines protestantes faisaient de grands progrès à Hasselt, il résolut de se rendre dans cette ville afin d'y combattre les hérétiques. Mais ceux-ci le surprirent en route et le conduisirent à Bréda, où il fut emprisonné. Il ne dut sa délivrance qu'à l'abnégation de sa mère qui vendit tous ses biens pour payer la rançon de son fils. Aussi Meyers obtint-il de ses supérieurs, à son retour, la permission de desservir la cure de Meeuwen, en Campine, afin de pouvoir subvenir aux besoins de sa mère. Après la mort de celle-ci, il retourna dans son couvent, dont il fut prieur, vers 1599 et en 1605, et où il mourut, dans un âge avancé, vers 1640. Les anciens bibliographes attribuent à Matthias Meyers un opuscule intitulé : *De nominibus Dei*, qui aurait été imprimé dans le format in-8°; il m'a été impossible d'en retrouver un exemplaire.

Paul Bergmans.

J. Quétif et J. Échard, *Scriptores ordinis Praedicatorum recensiti* (Paris, 1719), t. II, p. 324. — B. de Jonghe, *Belgium dominicanum* (Bruxelles, 1719), p. 276-277. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas* (Louvain, 1763-1770), t. IX, p. 57-58. — De Reiffenberg, *Biographie liégeoise* (Liège, 1836-1837), t. II, p. 6-7.

MEYERUS (*Jacques*). Voir DE MEYER (*Jacques*).

MEYNNE (*Adrien-Corneille*), poète flamand, né à Nieuport, le 22 décembre 1785, mort dans cette ville, le 21 septembre 1867. Dès sa jeunesse, il se livra à des études littéraires et remporta de nombreuses distinctions dans divers concours poétiques. Nommé second secrétaire de sa ville natale, le 17 mars 1810, il devint plus tard secrétaire du bureau de bienfaisance et fut attaché au service des ponts et chaussées, le 10 octobre 1815. Le 31 septembre 1842, il fut nommé bourgmestre de Mannekensvere. On lui doit les ouvrages suivants : 1. *Poëzy*. Bruges, C. De Moor, 1852; in-8°. — 2. *Volksliederen*. Nieuport, H. Vaillant, 1858; in-8°. — 3. *Sleutel om op het eerste zigt de echte en onwederleggelyke etymologien te vinden :* 1° *van de benamingen der steden, dorpen, gehuchten...*; 2° *Familienamen...*; 3° *Het nieuportsch dialect;* 4° *Een historietje nopens den oorsprong van den zoogezeden waternekker*. Bruges, Maignier, 1860; in-8°. Deuxième édition corrigée et augmentée : Nieuport, P. Kesteloot et fils, 1862; in-8°.

Son frère, Charles Meynne, né à Nieuport, en 1787, et mort à Bruges, le 17 juillet 1878, fut négociant et conseiller communal de sa ville natale. On publia après sa mort son testament philosophique écrit en flamand : *Vrydenkend testament van eenen negentig-jarig ouderling* (Gand, Annoot-Braeckman, 1878; in-fol.), ainsi qu'une traduction française : *Testament philosophique d'un nonagénaire*. (*Ibid.*; in-fol.). Ch. Meynne eut deux fils : Charles-Cornil, né à Nieuport, le 18 février 1812 et décédé à Saint-Josse-ten-Noode le 18 janvier 1881, qui fut avocat et écrivit des mémoires judiciaires dont on trouvera l'énumération dans la *Bibliographie nationale*, — et Amand-Joseph, qui fut médecin et dont la biographie suit.

Un autre frère d'Adrien, Louis Meynne, né à Nieuport en 1796, et y décédé le 8 avril 1869, fut bourgmestre de sa ville natale et écrivit, sous forme de lettre ouverte à Charles Rogier, un mémoire intitulé : *De la pêche maritime au point de vue de l'alimentation publique*. Bruxelles, J.-B. Tircher, janvier 1858; in-8°.

Paul Bergmans.

J.-G. Frederiks et F.-J. Vanden Branden, *Biographisch woordenboek der Noord- en Zuidnederlandsche letterkunde*, 2e éd., p. 548. — *Bibliographie nationale*, t. II (Bruxelles, 1892), p. 673-674.

MEYNNE (*Amand-Joseph*), médecin militaire et hygiéniste, naquit à Nieuport, le 15 novembre 1814. Après avoir achevé de brillantes études à l'université de Gand, il retourna d'abord pratiquer la médecine dans sa ville natale; mais, dès le mois de juin de l'année suivante (1838), il contracta un engagement et fut nommé médecin adjoint dans l'armée. Doué d'un esprit très observateur et très méthodique, il mit à profit ses nombreux changements de garnison en commençant dès cette époque à re-

cueillir les éléments de ses importants travaux de statistique et d'hygiène militaire. En 1844, il publia un *Recueil des règlements, circulaires et instructions concernant le service de santé de l'armée belge* (Bruxelles, Tallois; in-8° de 383 pages), auquel il ajouta, pour les années 1844-1846, un supplément (*ibid.*, 1847; 60 pages). Ce recueil particulièrement utile à un moment où certains règlements antérieurs à la révolution avaient été amendés à plusieurs reprises, appela sur lui l'attention de ses chefs et de ses collègues; aussi, quand il fut question de fonder les *Archives belges de médecine militaire*, on songea immédiatement à lui en confier la direction. Entre ses mains cette revue conquit, dès le début, la place élevée qu'elle occupe encore aujourd'hui dans la littérature médicale. En 1847, la promulgation de la loi sur le service sanitaire de l'armée rendit inutile la publication d'un nouveau supplément au *Recueil;* toutefois Meynne fit paraître un commentaire de la nouvelle loi sous le titre de : *Réorganisation du service sanitaire de l'armée belge. Projet de loi, rapports, amendements, discussion parlementaire et loi sur cette réorganisation* (Bruxelles, Tircher; in-8° de 206 pages. Sans nom d'auteur). Quant à la suite des documents officiels concernant le service médical de l'armée, elle parut désormais dans les *Archives.*

Le premier mémoire que Meynne publia sur des questions d'hygiène concerne la construction des casernes : *De la construction des casernes au point de vue hygiénique.* Bruxelles, Tircher, 1847; in-8° de 64 pages. Ce mémoire, très remarqué, souleva de nombreuses discussions dans les conférences scientifiques des officiers de santé de l'armée; ses conclusions furent d'ailleurs généralement adoptées. Encouragé par ce premier succès, Meynne publia un nouveau travail sur l'*Alimentation du soldat.* Bruxelles, Lelong, 1849; in-8° de 77 pages. Ces travaux, qui contribuèrent dans une large mesure à l'amélioration des conditions d'existence du soldat et indiquèrent la voie de mesures des plus utiles, furent aussi appréciés à l'étranger que chez nous. Des journaux spéciaux en Allemagne, en Italie, en Néerlande, en donnèrent des analyses très complètes. La *Revista militar*, de Madrid, en publia une traduction due à la plume de don Ramon Hernandez Poggio et le brigadier don Eduardo Fernandez San Roman en donna une autre traduction dont il fit l'objet d'une publication spéciale (Madrid, Mates y Torrubio, 1852). En 1856, Meynne ajouta une nouvelle étude à ces deux mémoires, mit ceux-ci au courant des progrès de la science, y introduisit les modifications que comportait l'état actuel des institutions militaires, et publia le tout sous le titre de : *Hygiène militaire. Etudes sur la construction des casernes, sur l'alimentation du soldat et sur les fatigues de la vie militaire.* Bruxelles, Tircher; in-8° de 260 pages. Ce dernier travail obtint le même succès tant auprès de ses collègues qu'auprès des officiers de l'armée. Citons encore deux publications relatives à ces sujets : ce sont d'abord des *Eléments de statistique médicale militaire* (Bruxelles, Tircher, 1859; in-8° de 95 pages), où il jeta les bases d'une statistique vraiment scientifique, traduites dans des formules mieux appropriées aux divisions des problèmes nécrologiques, puis une lettre *A messieurs les membres du comité supérieur d'hygiène et de salubrité publique*, parue d'abord sous le couvert de l'anonyme, puis réimprimée, in-folio de 4 pages, datée d'Anvers, 1861, et signée *in fine.* Dans l'entretemps, Meynne continuait à diriger ses *Archives de médecine militaire*, dans lesquelles il consignait les résultats de la pratique de son art. Nous relevons notamment des *Remarques pratiques sur la conjonctivite granuleuse* (et tirés à part : Bruxelles, Lelong, 1853; in-8° de 47 pages), et *une Excursion en Allemagne* (1859). Plus tard, après 1864, il collabora aussi au *Scalpel* de Liège.

Le docteur Meynne mit enfin au jour l'ample moisson d'observations qu'il avait recueillies depuis le début de sa carrière : sa *Topographie médicale de Belgique. Etudes de géologie, de statistique et d'hygiène publique* (Bruxelles, H. Manceaux,

1865; in-8° de 582 pages, avec deux cartes coloriées) peut être considérée comme un monument de sagacité profonde et de patientes investigations, dans lequel les idées les plus larges, dignes du philosophe, le disputent aux déductions pratiques du médecin. Cet ouvrage, objet d'appréciations unanimement flatteuses, fut couronné au concours quinquennal des sciences médicales pour la période 1861-1865.

Meynne, qui avait été nommé médecin de régiment en 1850, remplissait en 1869 les fonctions de médecin de garnison quand il fut nommé médecin principal avec le grade de lieutenant-colonel. Sentant les premières atteintes de la maladie qui devait l'emporter, il ne tarda pas cependant à solliciter sa retraite, et il se retira à Bruges. Mais le repos pesait à son activité et il s'empressa d'accepter l'offre de Van Bemmel de rédiger pour la *Patria Belgica* les articles sur la Géographie médicale et sur l'Hygiène publique et sociale. Le premier de ces articles parut seul dans ce Recueil (tome II et tiré à part : Bruxelles, Bruylant-Christophe, 1872; in-8° de 40 pages); l'état de sa santé ne lui permit pas de terminer le second en temps utile; mais il le publia plus tard, en même temps qu'une réimpression du premier, sous le titre de : *Etudes d'hygiène publique et sociale et de géographie médicale appliquées à la Belgique*. Liège, Festraerts fils, 1874; in-8° de 122 pages.

Le dernier mémoire dans lequel Meynne s'est occupé de questions militaires date de 1873 : c'est une *Lettre à M. le lieutenant général Guillaume, ancien chef du personnel, ex-ministre de la guerre*, etc. (Bruges, Daveluy; in-4° de 10 pages à 2 col.). Il ne s'occupa plus ensuite que de propager dans le public l'amour du coin de Flandre où il était né et où il vivait.

L'idée lui vint d'écrire une série de petites brochures pour faire connaître les côtés historiques, scientifiques et pittoresques du littoral, à la suite d'une série d'articles qu'il donna à *la Flandre, Revue des monuments d'histoire et d'antiquités*, et qu'il réunit ensuite, signé de son initiale M, sous le titre de : *Une Introduction à l'histoire des Flandres; Coup d'œil sur les transformations successives du littoral belge et sur les premières peuplades qui ont habité le pays; origine de nos ancêtres; inondations désastreuses; anciennes dénominations de provinces*, etc. Bruges, Daveluy, 1874; in-8° de 38 pages. C'est ainsi qu'il publia successivement sous forme de petites brochures in-18 et sous le titre général de *Lectures de la plage* : 1. *Des transformations du littoral des Flandres. Introduction à l'histoire des villes et communes de la zone maritime*. Lectures. Série historique, 1er volume. Bruges, Jean Cuypers, 1876; 111 pages et une carte. — 2. *Histoire de Nieuport*, par A. M. Lectures. Sér. hist., 2e vol. *Ibid.*, 1876; 167 pages et 5 pl., dont il fit une réédition : *Histoire de Nieuport*, par A. M. Nieuport, Kesteloot frère et sœurs, 1876; 200 pages et une planche. — 3. *La Mer! Salure, composition, température de ses eaux, phosphorescence. Marées. Vents et atmosphère. La plage et ses animaux*, etc., par A.-J. Ennemy. Lect., série scientifique, 1er vol. Bruges, J. Cuypers, 1876; 75 pages et 2 planches. — 4. *Promenades de la Panne à Heyst. Guide des étrangers à travers les stations de bains du littoral des Flandres et leurs environs*, par A. Neymen. Lect., série pittoresque; 1er vol. Bruges, J. Cuypers, 1876; de 83 pages avec quatre cartes.

Le docteur Meynne reçut, au cours de sa carrière si laborieuse, de nombreuses distinctions honorifiques : il fut nommé chevalier de l'ordre de Léopold le 31 août 1855, et promu officier le 26 mars 1875; il était, en outre, décoré de plusieurs ordres étrangers et avait mérité, en 1849, à la suite de l'épidémie de choléra, la médaille spéciale qui avait été instituée à cette occasion.

Nous avons retracé la vie du savant; ajoutons que, au dire de l'un de ses amis, Eugène van Bemmel, c'était un homme d'un caractère franc, indépendant, parfois même ombrageux, qui avait excité contre lui certaines animosités, dont il n'avait d'ailleurs cure.

Le docteur Meynne mourut à Bruges

le 17 décembre 1876. Ses funérailles furent célébrées le 20, au milieu d'un immense concours de monde appartenant à l'armée et au barreau. Deux discours furent prononcés sur sa tombe, par E. Hermant, médecin de régiment, et par Detienne, médecin principal en retraite, l'un de ses anciens amis.

Dr Victor Jacques.

Archives belges de médecine militaire, 3e série, t. XI, 1877.

MEYS (*Jean-Baptiste* **DE**), homme de guerre, né à Ath en 1753. Entré en 1770 dans le régiment de Murray, il y acheta, le 11 décembre 1773, une place de sous lieutenant et fut nommé lieutenant le 11 juillet 1782, capitaine-lieutenant, le 2 janvier 1788, et capitaine, le 17 juin 1790. En 1795, De Meys passa, en ce dernier grade, à la légion archiduc Charles, formée d'anciens volontaires limbourgeois, puis fut promu major le 28 février 1797. Lorsque, en 1798, cette légion et d'autres corps francs furent transformés en bataillons légers, le major De Meys passa au 11e bataillon d'infanterie légère Comte Carneville, et était, en 1799 et en 1800, commandant de la ville de Trente. Ces bataillons ayant été dissous en 1801, il rentra — comme surnuméraire — au régiment d'infanterie de Murray et, après avoir été retraité à la fin de septembre 1804, fut rappelé à l'activité avec son ancien grade de major le 6 août 1805, au régiment de ligne n° 30; puis, nommé lieutenant-colonel le 1er avril 1807, et colonel le 6 août 1809. Il prit part aux campagnes de 1805, 1809 et 1812. L'histoire des régiments nationaux belges du général Guillaume nous apprend que le brave De Meys fut blessé au combat de Warneton; qu'il se distingua à la prise du village de Rhinsbecque; qu'il brilla au combat d'Asschaffenbourg, localité dans laquelle il pénétra le premier. Lors de la retraite de son régiment, de Pinsk sur Dubai, pendant la nuit du 7 au 8 septembre 1812, alors que De Meys s'établissait près de ce dernier endroit, il tomba avec son cheval dans l'auge d'un moulin et mourut le 27 décembre suivant, à l'hôpital de campagne de Varsovie, des suites des blessures qu'il avait reçues.

Un document déposé aux archives impériales et royales de Vienne, signé de Prague, le 24 juillet 1796, par l'archiduc Charles, atteste la reconnaissance de ce prince envers le major De Meys, pour ses excellents services et ceux rendus par les anciens volontaires limbourgeois.

Général Frédéric Bernaert.

Renseignements émanés des archives de Vienne. — Les œuvres du général baron Guillaume.

MEYSSENS (*Corneille*), graveur, né à Anvers en 1639, mort à Vienne (Autriche), à une date que nous ne saurions préciser, est connu surtout par sa collaboration aux œuvres de Jean Meyssens, son père — voir ci-après — dont il fut l'élève. Peintre, graveur, éditeur et de plus iconophile distingué, Jean Meyssens était largement à même de faciliter à son fils l'accès d'une carrière qu'il devait parcourir non sans honneur, à ce moment de notre histoire artistique où la gravure devait cesser d'aspirer au grand rôle que lui avait assigné Rubens. Corneille Meyssens débuta jeune. Inscrit à la gilde de Saint-Luc d'Anvers en 1560, comme fils de maître, il méritait, dès l'année suivante, d'être cité élogieusement par Corneille de Bie, dont le *Gulden Cabinet* contient plusieurs de ses planches. A peu d'exceptions près, les estampes de Corneille Meyssens nous le font connaître comme portraitiste. Une image de Charles II d'Angleterre parut sous sa signature dès l'année 1660. Nous croyons à peine nécessaire de faire observer que si plusieurs œuvres de son burin se rencontrent dans le *Theatrum Pontificum, Imperatorum, Regum*, etc., publié par les De Jode sous la date de 1651, elles n'y ont pu prendre place que postérieurement. En 1663 parut la suite des *Effigies des forestiers et comtes de Flandre*, dont Jean Meyssens avait donné les dessins. A ce travail se rattachent d'autres travaux de même nature : Les *Portraits des souverains, princes et comtes de Hollande;* les *Effigies*

des souverains, princes et ducs de Brabant; enfin, les *Effigies Imperatorum domus Austriacæ delinatæ per Joannem Meyssens et æri insculptæ per filium suum Cornelium Meyssens.* On peut croire que cette dernière production ne fut pas sans influence sur le départ de notre graveur pour Vienne, ou, peut-être, il hérita d'une partie de la faveur de Michel Natalis, bien que, sans doute, il ne pût prétendre à l'égaler. Dans le vaste ensemble des portraits laissés par Meyssens, plusieurs portent, avec sa signature, le mot *Viennæ*. Tels sont notamment signés le comte de Haro, Philippe Spinola, Guillaume-Frédéric de Nassau, gouverneur de la Frise, Guillaume-Henri, prince d'Orange, Paul Wirtz, général au service des Provinces-Unies. Il s'en faut que ce soient-là les meilleures productions de leur auteur. Le dessin en est médiocre, l'effet réellement très veule, et c'est à titre de documents bien plutôt qu'à titre d'œuvres d'art que nous les mentionnons.

Henri Hymans.

C. Kramm, *De levens en werken der Hollandsche en Vlaamsche kunstschilders, beeldhouwers, graveurs*, etc. Amsterdam, 1860, t. IV. — Verachter en Terbruggen, *Histoire de la gravure d'Anvers* (Anvers, 1874-1875, in-8°). — Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes*.

MEYSSENS (*Jean*), père du précédent; peintre, dessinateur, graveur, également éditeur d'estampes, né à Bruxelles le 17 mai 1612, mort à Anvers le 18 septembre 1670. Élève, en premier lieu, d'Antoine van Opstal, inscrit en cette qualité à la gilde des peintres de sa ville natale, en 1629, Meyssens eut ensuite pour maître, selon De Bie, l'excellent portraitiste Nicolas Van-der Horst, disciple de Rubens (1598-1646), que ses fonctions de peintre de la cour avaient fixé à Bruxelles. Reçu franc-maître en 1624, il accueillait à son tour pour élèves Michel Senneville, en 1636, et Simon Lemmens, en 1639. Il jouissait donc à Bruxelles de quelque notoriété, ce qui ne l'empêchait pas, avant l'expiration de 1639, d'aller se fixer à Anvers, où son affiliation à la gilde de Saint-Luc, en la double qualité de peintre et de marchand d'estampes, eut lieu en 1640. Il est permis de supposer que ce fut la nécessité même de ses entreprises commerciales qui obligea notre artiste à ce changement de résidence. Anvers comptait à ce moment de nombreux graveurs; leur concours était en quelque sorte indispensable à Meyssens pour les ouvrages qu'il projetait de mettre au jour.

Protégé par Henri de Nassau, gouverneur de Hulst (1611-1652), Meyssens eut le privilège d'exécuter pour ce mécène de nombreux et importants travaux, spécialement des portraits. De Bie mentionne, avec celui du comte, les effigies de sa femme : Marie-Madeleine de Limburg-Stirum, du comte de Bentheim, son parent, de nombreux seigneurs et dames de l'entourage princier, enfin celui du commandeur Lichtenberg, représenté avec son épouse et tous leurs enfants d'une manière si parfaite, ajoute notre auteur, qu'ils semblaient vivants, à la parole près.

Non seulement Meyssens avait, pour ses œuvres originales, adopté la manière de Van Dyck, mais il excellait dans la copie des portraits de ce fameux artiste, et cela au point que les juges les plus experts avaient peine à distinguer ses reproductions des originaux. Les portraits de Meyssens étant introuvables, on peut croire qu'ils sont allés grossir le contingent de l'illustre portraitiste que leur auteur ambitionnait d'égaler et appartiennent à cette catégorie de travaux, desespoir des critiques, que leurs possesseurs s'obstinent à assigner à Van Dyck et dont foisonnent les galeries. Une grisaille du portrait de Henri de Nassau, reproduite en gravure par Paul Pontius, pièce au bas de laquelle figure le nom de Meyssens, avait été tenue par tous les connaisseurs pour un Van Dyck indiscutable. C'est l'unique production certaine du pinceau de notre artiste qu'il nous ait été donné de voir. Il est permis de supposer qu'en donnant le portraitiste hollandais Daniel Mytens comme un imitateur plus ou moins heureux de Van Dyck, on ait fait confusion avec Jean Meyssens. De toute évidence, le portrait de femme catalogué au musée d'Anvers,

comme l'œuvre du premier doit être restitué au second de ces peintres. En revanche, rien ne confirme une assertion de Kramm, au gré de laquelle ce dernier aurait fait en Hollande un séjour prolongé. Plagiaire ou non, Meyssens obtint l'honneur d'être peint par Van Dyck, et son portrait, gravé par Corneille Galle le Jeune, figure dans *l'Iconographie*. Mais comme la lettre de ce portrait est tracée par W. Hollar, ce ne peut avoir été du vivant de Van Dyck que la planche vit le jour. L'inscription qualifie Meyssens : *Pictor et amator calcographiæ*, chose confirmée par le texte de cet autre portrait, inséré dans le *Gulden Cabinet* de De Bie, où il est dit que « par-dessus l'exercice du pinceau, particulier en pourtraicts, Meyssens fait « profession de vendre des *printes*, en la « cognoissance desquelles il est singu- « lièrement versé ».

Le *Gulden Cabinet* de De Bie est, pour l'étude de notre artiste, une source précieuse, car Meyssens y apparaît tout à la fois comme auteur de diverses peintures reproduites, comme dessinateur, comme graveur, enfin comme éditeur. Pour expliquer cette dernière circonstance, il faut se souvenir que Meyssens avait, dès l'année 1649, fait paraître, sous le titre : *Image de divers hommes d'esprit sublime qui par leur art et sciences debvroient vivre eternellement et desquels la louange et renommée faict estonner le monde*, un recueil de portraits d'artistes dont les 98 planches furent plus tard utilisées pour le *Gulden Cabinet*, ouvrage dont le titre est l'œuvre de son fils Corneille. Ce recueil parut également avec le titre anglais : *The true effigies of the most eminent painters that have florished in Europe*. Antwerp, 1649 — et non 1644, comme le dit Parthey. Dédié à Michel Le Blond, alors Envoyé de la reine Christine à la cour d'Angleterre, le recueil de Meyssens renferme un bon nombre de portraits créés par lui-même, avec d'autres au bas desquels figure la signature d'excellents graveurs : P. de Balliu, Frédéric et P. Bouttats, C. van Cakercken, Ant. Coget, Richard Collin, Ant. Vander Does, Wenceslas Hollar, Pierre de Jode, Conrad Lauwers, P. van Lisebetten, C. Meyssens, Jacques Neefs, Paul Pontius, Egide Rucholle, C. van Savoyen, H. Snyers, F. Vanden Steen, Alex. Voet, Luc Vorsterman le Jeune et Conrad Waumans. L'épître dédicatoire, dans laquelle Meyssens prodigue à Le Blond le « monseigneur », démontre qu'en réalité ce graveur-diplomate avait été l'inspirateur du livre, et bien qu'aucun des portraits qui le composent ne soit son œuvre, Meyssens est amené à dire que quelques *autres* portraits de sa bénigne main lui serviraient de stimulant à poursuivre *ce qui n'est que commencé* et pour égaler l'œuvre au désir qu'il a de la rendre plus parfaite. On a quelque peine à s'expliquer en quelle qualité Le Blond est intervenu dans l'entreprise. Peut-être a-t-il servi d'intermédiaire entre Meyssens et quelques-uns des artistes représentés. La dédicace est du 12 avril 1649, et déjà l'on trouve parmi les portraits celui de Corneille De Bie « l'*aucteur de ce livre* » et d'autres personnages dont l'effigie porte des dates de beaucoup postérieures au millésime du frontispice. C'est ainsi que le portrait de Gaspard de Witte est daté de 1662, qu'enfin celui de Meyssens lui-même est gravé par son fils, né seulement en 1639. Le plus probable, en somme, est que l'entreprise de Meyssens finit par se confondre avec celle de De Bie, d'où la connexité d'estampes de dates si espacées.

On a vu que le portrait de Meyssens peint par Van Dyck figure dans l'*Iconographie*. De ce qu'un bon nombre de planches de ce précieux recueil portent l'adresse de notre artiste-éditeur, on a conclu à tort à l'intervention de celui-ci dans l'entreprise même de son illustre confrère. Il est certain, quoi qu'on ait pu écrire à ce sujet, que la suite publiée par Meyssens fut concurrente à celle de Martin Vanden Enden, poursuivie par Gilles Hendrickx. Mr Wibiral, dans son livre sur l'*Iconographie*, se trompe en avançant que les planches issues des presses de Meyssens ne formèrent jamais un recueil spécial pourvu d'un titre. Nous avons, au contraire, retrouvé ce

titre, où est représenté le roi Philippe IV, et où figure l'inscription : *Theatrum principum, virorumq. doctrina et arte pingendi clarissimorum, ab Antonio van Dyck et aliis adeirum expressorum.* Ce frontispice, simple adaptation d'ailleurs d'une planche du livre de La Serre : *Mausolée érigé à la mémoire d'Isabelle, Claire, Eugénie, infante d'Espagne* (1634), est des plus rares et, faute de l'avoir eu sous les yeux, Mr Wibiral a commis la méprise que déjà nous avons rectifiée. Meyssens, en dehors des planches qu'il fit graver, se procura les cuivres de diverses eaux-fortes de Van Dyck, notamment du portrait de Paul de Vos, qu'il eut le tort de vouloir compléter et qu'il défigura. Quoi qu'il en soit, ses portraits, au nombre de trente-cinq, allèrent, par la suite, grossir le premier fonds issu des boutiques de Vanden Enden et de son continuateur Hendrickx et se confondre avec lui sous un titre unique.

Eclipsé comme graveur par son fils Corneille, Jean Meyssens contribua certainement, comme éditeur, à donner une impulsion féconde à la gravure flamande. On lui doit, en dehors des ouvrages déjà cités, des recueils devenus fort rares, entre autres la suite des *Pourtraicts des souverains, princes et comtes de Hollande*. Anvers, 1662; 40 pl. in-fol.; les *Effigies des forestiers et comtes de Flandre*. Anvers, Martin Vanden Enden le Jeune, 1663; in-fol.; les *Effigies des souverains, princes et ducs de Brabant, avec leurs armes et devises*; Anvers, sans date; *Tabula chronologica ducum Brabantiæ;* Malines, 1669; in-fol.; *Effigies imperatorum domus austriacæ*, 1663; 15 pl. Les planches de ces recueils sont en majeure partie gravées par Meyssens le fils.

Pour ce qui concerne les estampes isolées, le nombre de celles que publia notre artiste est aussi grand que varié. Tous les genres s'y rencontrent, et c'est un honneur pour Meyssens d'avoir procuré à Wenceslas Hollar, chassé d'Angleterre par la Révolution, l'occasion de travaux extrêmement intéressants et toujours recherchés.

Jean Meyssens, que Piron fait erronément mourir à Bruxelles en 1666, finit sa carrière à Anvers en 1670. Sa femme, Anne Jacobs, mourut en 1679 et fut inhumée auprès de son mari dans l'église de Notre-Dame.

Henri Hymans.

Corn. de Bie, *Het Gulden Cabinet van de edel vry schilderconst* (Lierre, 1661; in-4°). — Rombouts et van Lerius, *Les Liggeren et autres archives historiques de la gilde anversoise de Saint-Luc* (Anvers, s. d.; in-4°, 2 vol.). — C. Kramm, *De levens en werken der Hollandsche en Vlaamsche kunstschilders, beeldhouwers* (Amsterdam, 1860, t. IV. — H. Hymans, *la Gravure dans l'école de Rubens* (Bruxelles, 1879; in-8°). — Fr. Wibiral, *l'Iconographie d'Antoine van Dyck* (Leipzig, 1877; in-4°). — Ch. Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes*, t. III.

MICHA (*Jean-Joseph-Félix*), publiciste, né à Liège, le 30 juin 1810, mort dans cette ville, le 24 février 1860. Entré à l'hôtel de ville de sa ville natale, il y occupa successivement les fonctions de surnuméraire (1827), commis (1830) et chef du bureau de police (1835-1856). Il était naturellement porté vers les lettres, et fut un des principaux promoteurs de l'*Association nationale pour l'encouragement de la littérature*, fondée à Liège, en 1834; de 1835 à 1838, il fit partie du comité chargé de publier la *Revue belge*. Il écrivit alors un vaudeville : *Nicodème, ou hors du mariage point de salut* (1833) et deux livrets d'opéra : *l'Amant pour rire* (1835) et *la Prise de Chècremont*, qui sont restés inédits, de même qu'un assez grand nombre de pièces de vers. Ses fonctions l'amenèrent à diriger *le Bulletin municipal, ou recueil des arrêtés et règlements de l'administration communale de Liège*, avec son collègue J.-N. Forir et l'archiviste J. Henrotte; il prit part à sa publication, depuis sa création, en 1837, jusqu'en 1847. Il donna également, avec J.-E. Remont, une édition belge du *Code des architectes* de Fremy. Liège, Leroux, 1840; in-8°; 2e éd., *ibid.*, 1846; 3e éd., publié par son neveu, Alfred Micha, *ibid.*, 1879. De 1833 à 1854, Micha rendit compte, dans le *Journal de Liège*, des séances du conseil communal.

Paul Bergmans.

Ul. Capitaine, *Nécrologe liégeois pour 1860* (Liège, 1864), p. 50-54. — *Bibliographie nationale*, t. II (Bruxelles, 1892), p. 675.

MICHAELIS (*Laurent*), ou DE LA ROCHE, XLe abbé d'Orval, né, en 1586, à La Roche (Luxembourg), et décédé à Montmédy, le 5 décembre 1638, entra, à l'âge de dix-huit ans, dans l'abbaye cistercienne d'Orval, et y fit, peu de temps après, sa profession religieuse; il échangea à cette occasion son nom de famille, qui était *Michaëlis*, en celui de *De La Roche*, parce qu'il était originaire de cette ville. Après quelques années, il devint cellérier du monastère, et, vers 1618, coadjuteur de l'abbé De Montgaillard. Il succéda à celui-ci en 1628, et fut nommé, le 9 juin de la même année, vicaire de l'abbé de Cîteaux pour la province de Luxembourg, l'archevêché de Trèves et l'évêché de Verdun. Au mois d'août 1637, il eut la douleur de voir son abbaye incendiée par deux compagnies de soldats, composées de Français et de Suédois, qui y mirent le feu après avoir tout pillé et commis les sacrilèges les plus abominables. Il mourut à Montmédy, âgé de cinquante-deux ans; sa dépouille mortelle fut transportée à Orval, et inhumée sans épitaphe, à côté de celle de son prédécesseur.

Les biographes de l'abbé De La Roche affirment qu'il composa plusieurs ouvrages. Un seul est parvenu à notre connaissance; il est intitulé : *Oratio funebris in tumulatione D. Dionysii L'Argentier, S. Theol. Doctoris Sorbonici, Claræ-Vallis abbatis, habita in monasterio Aureæ Vallis... 27 Octobris* 1624. Luxembourg, Hubertus Reulandt, 1624; in-4°. L'abbé Denis L'Argentier était mort à Orval le 25 octobre, en y faisant sa seconde visite.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., t. I, p. 74. — *Analectes pour servir à l'histoire ecclesiastique de la Belgique*, t. III, p. 241.

MICHAU (*Thibaud*, plus généralement *Théobald*), peintre, né à Tournai en 1676, mort à Anvers, non pas en 1769 (de la Grange et Cloquet, *Etudes sur l'art à Tournai*), mais en 1765. Les mêmes auteurs assurent que Michau fut, dans sa ville natale, l'élève de Bouit, un peintre de genre. On se demande l'âge que pouvait avoir l'artiste à cette époque, attendu que, en 1686, et donc à peine âgé de dix ans, il était à Bruxelles l'élève de Luc Achtschellincx — non pas Schellincx comme dit Nagler et après lui Bryan. Admis en qualité de maître dans la corporation des peintres de Bruxelles en 1698, nous le voyons, au bout d'une douzaine d'années, fixé à Anvers, où son inscription dans la gilde de Saint-Luc date de 1711 et où, durant un demi-siècle et plus, il mit au jour des paysages d'adroite facture, d'aspect riant, mais dont la formule, d'ailleurs conforme au goût de l'époque, est en quelque sorte invariable. Michau affectionne les sites ombreux et accidentés, que traversent des rivières sur les bords desquelles viennent décharger des barques, au milieu du va-et-vient d'une foule où, chose assez singulière et caractéristique, dominent les personnages vêtus de rouge et de bleu. Notre peintre aime aussi les routes que parcourent de rustiques attelages. Tout cela n'est point touché sans esprit, sans entente de la chose, mais a le grand tort d'évoquer, tant pour le paysage que pour les figures qui le peuplent, le dangereux souvenir des Teniers, des P. Bout, des Vander Meulen, des Van Artois, et, naturellement, considérées sous cet aspect, les œuvres de Michau cessent d'intéresser. Plusieurs reçurent pourtant les honneurs de la gravure. Le Bas et ses élèves en firent des planches attrayantes. A. Morghen a enrichi d'une estampe d'après notre artiste — une *Vue d'hiver* — le Musée français de Landon. On en rencontre dans la Galerie de Le Brun, le fameux marchand de tableaux, publiée à Paris en 1796. Voici comment s'exprime l'auteur de ce livre, presque contemporain du peintre : « On ne nous a pas parlé de Michaux (*sic*) l'un des derniers maîtres de « l'école flamande; cependant il a fait « des compositions aussi agréables que « piquantes : ses paysages sont autant « de vues des environs de Bruxelles; « il les enrichissait de figures et d'animaux aussi bien dessinés que d'une « belle couleur. Il s'est plu à copier

« Teniers, et l'a fait avec le plus grand « succès. J'ai vu vendre quelques-uns « de ses tableaux sous le nom de ce der- « nier. Ses ouvrages, répandus dans tous « les pays, se vendent assez communé- « ment par pendants 7 à 800 livres. Il « a travaillé fort vieux et ses produc- « tions sont d'une touche lourde et « d'une couleur fort crue. On ignore « dans quelle ville il prit naissance, qui « fut son maître et où il mourut ».

Ces points divers sont aujourd'hui résolus. Théobald Michau dont nous croyons inutile d'énumérer les productions connues, est, en somme, une figure d'arrière-plan, ce qui ne veut pas dire qu'on ne rencontre de son pinceau des créations estimables. Elles atteignent rarement un format développé. Une des plus grandes, aussi des meilleures, mesurant 60 centimètres sur 83, faisait partie de la collection du comte Sierstorpff en 1888 et fut remarquée à l'exposition d'anciennes peintures organisée cette année-là à Dusseldorf. Ce tableau représentait *Un Marché au bord d'un fleuve non loin d'une ville*. Siret observe que, de 1773 à 1803, les œuvres de Michau se rencontraient à toutes les ventes.

Henr. Hymans.

Nagler, *Neues allgemeines Künstler-Lexicon*, t. IX, p. 243. — F.-J. Vanden Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche schilderschool*, p. 1197-1198. — Woltmann et Woermann, *Geschichte der Malerei*, t. III, p. 523. — Siret, *Dictionnaire des peintres*.

MICHAUX (*Auguste-Louis-Joseph*), né à Bruxelles, le 15 janvier 1808, digne émule de son frère aîné Edouard, fut un des fondateurs de la compagnie des chasseurs volontaires bruxellois. Il participa à l'affaire de Waelhem, s'élançant courageusement, sous le feu de l'ennemi, pour reprendre le drapeau planté sur le pont. Sa belle et vaillante conduite dans cette circonstance lui valut, plus tard, la croix de Fer. Michaux avait été admis le 28 mai 1826, comme cadet, au régiment de lanciers n° 10 de l'armée des Pays-Bas; il y devint maréchal des logis, le 26 octobre de la même année, et fut congédié le 22 octobre 1829. Nommé sous-lieutenant au 1er régiment de lanciers, le 22 octobre 1830, il fut successivement promu lieutenant, le 19 avril 1832, capitaine en second, le 21 juillet 1842, capitaine commandant le 20 juillet 1846; major le 8 septembre 1854. Michaux fut créé chevalier de l'ordre de Léopold, le 19 juillet 1856, en récompense des services qu'il rendit pendant la campagne de 1831, et depuis lors dans l'exercice des fonctions qui lui furent confiées. Lieutenant-colonel depuis le 8 mai 1859, Michaux admis à la retraite le 13 juillet 1866, mourut à Goes (Hollande) le 21 juillet 1886, après avoir reçu un dernier témoignage de reconnaissance nationale, le 1er mars 1881, par son élévation au rang d'officier de l'ordre de Léopold.

Général Frédéric Bernaert.

Matricule des officiers. — Veldekens, *le Livre d'or*. — *Annuaire militaire* de 1887.

MICHAUX (*Édouard-Joseph-François*), né à Bruxelles, le 22 mai 1805, fut un de ces hommes d'action qui, dès l'aurore de l'émancipation politique de la Belgique, se vouèrent à nos libertés, à notre indépendance. En août 1830, il était au nombre des jeunes gens qui constituèrent le noyau de la patriotique compagnie de chasseurs bruxellois — dits de Chasteler — dont il devint l'organisateur et le premier commandant, après avoir, comme volontaire, bravement combattu à Bruxelles pendant les quatre journées de septembre. Au combat du pont de Waelhem, il se conduisit si brillamment que le gouvernement provisoire l'admit, dès le 23 octobre 1830, dans l'armée régulière, en qualité de lieutenant au 1er régiment de lanciers. Michaux parcourut, dès lors, une rapide carrière. Nommé capitaine en second au corps des guides par arrêté royal du 1er mai 1833, il y fut promu capitaine commandant le 21 juillet 1842. Elevé au rang de major au 2e lanciers, le 16 juin 1848, il resta dans ce régiment comme lieutenant-colonel le 24 juin 1853 et en qualité de colonel du 25 décembre 1858. Admis à la pension de retraite, le 12 août 1862, Michaux mourut à Ixelles le 21 mai

1878, laissant le souvenir d'un citoyen modèle, d'un patriote ardent, d'un officier de grand mérite dont les précieux services furent d'ailleurs reconnus par l'octroi de la croix de Fer, le 2 avril 1835, ainsi que par celles de chevalier et d'officier de l'ordre de Léopold, respectivement le 11 août 1847 et le 20 juillet 1856.

Général Frédéric Bernaert.

Matricule des officiers. — Veldekens, *le Livre d'or*. — *Annuaire militaire* de 1879.

MICHEELS (*Jean-Laurent*), écrivain, militaire et lexicographe, né à Liège, le 4 avril 1810, mort dans cette ville, le 31 août 1866. Après avoir fait, avec succès, ses études d'humanité dans sa ville natale, il s'enrôla, dès le 30 novembre 1830, comme canonnier au service de la Belgique à l'artillerie de siège n° 1 à 5 ; devint aspirant d'artillerie en décembre suivant et obtint le brevet de sous-lieutenant le 15 mai 1831. Il fut ensuite successivement adjudant du directeur de l'artillerie dans la troisième division territoriale, en janvier 1832 ; lieutenant, en mai 1833 ; capitaine en second, en août 1838; capitaine commandant, en juin 1842; major et sous-directeur de l'arsenal de construction, en avril 1847; sous-inspecteur à la manufacture d'armes, en janvier 1848; lieutenant-colonel en février 1858; sous-directeur à la fonderie de canons, en février 1859; inspecteur à la manufacture d'armes, en mai suivant; puis enfin colonel, en juillet 1864. Micheels n'était pas seulement — vu l'expérience acquise dans ces divers emplois — un artilleur de grand mérite, mais un fertile collaborateur de la *Revue militaire belge*, en 1842-1843; du bulletin de l'*Annuaire de la société liégeoise de littérature wallonne;* des journaux : *de Liège*, de *la Meuse*, et du *Dictionnaire liégeois-français*, par Forir. Il publia divers ouvrages techniques et littéraires fort estimés dont voici les titres : 1. *Rapport sur les expériences de tir faites à Liège*, 1842; in-8°. — 2. *Sabre-baïonnette*, Liège, 1843; in-8°. — 3. *Compte rendu des travaux de la Société liégeoise de littérature wallonne en* 1859. Liège, Dethier, 1860, in-12. — 4. *Quèqu'wallonnades so l'exposition d'tâvlais à l' société d'Emulation.* Liège, Carmanne, 1860; in-18°. — 5. *Rapport sur l'exposition universelle de Londres en* 1862, *génie militaire, armes,* etc. Bruxelles, Bols-Wittouck, 1863; in-18°. — 6. *Grammaire élémentaire liégeoise* (française-wallonne). Liège, F. Renard, 1863; in-8°. — 8. *Réponse à quelques observations* sur sa grammaire. Liège, 1863; in-8°.

Le colonel Micheels avait reçu la croix de chevalier de l'ordre de Léopold le 13 juillet 1850 et celle d'officier le 11 décembre 1864; il était, en outre, décoré de plusieurs ordres étrangers.

Général Frédéric Bernaert.

Annuaire militaire. — *Bibliographie nationale*, t. II, p. 678-679. — *Annuaire de la Société liégeoise de littérature wallonne*, 1867, p. 139-157.

MICHEL D'ANVERS, Miguel de Amberes pour les auteurs espagnols, Michele Fiammingo pour les Italiens, peintre du XVIIe siècle, que nous n'entreprenons pas de vouloir identifier avec l'un de ses contemporains du même prénom, admis dans la gilde anversoise de Saint-Luc. Le mieux est d'attendre qu'une circonstance fortuite mette sur la voie de la solution du mystère, d'autant que les indications données par Soprani semblent mériter créance. Voici le passage où l'historien génois s'occupe de notre artiste, à la fin de son chapitre sur les frères De Wael :

« Michel Flamand étudia sous Corneille (de Wael) qui le reçut gratuitement dans sa demeure. Il avait été l'élève de Rubens à Anvers et fut, à son arrivée à Gênes, chez J.-A. de Ferrari. Il chercha ensuite l'appui de De Wael. Michel s'adonna au portrait à la manière de Van Dyck et avec grand succès. Ayant produit des œuvres très fidèles à la nature, il gagna beaucoup d'argent. Après plusieurs années passées à Gênes, dans le but de s'enrichir, il partit pour l'Espagne, et déjà commençait à bien réussir lorsque, il y a peu de temps, ayant contracté de graves infirmités, il cessa de vivre ».

Cette notice est reprise presque textuellement par Cean Bermudez, lequel se borne à ajouter : « Il voyagea en « Espagne où il mourut laissant divers « tableaux ».

Tout le monde sait que les élèves de Rubens nous sont à peine connus, l'illustre peintre ayant joui du privilège d'être dispensé de la juridiction de la gilde de Saint-Luc. Qu'avant son départ, pour l'Italie d'abord et l'Espagne ensuite, Michel fût arrivé à un sérieux degré de supériorité, nous hésitons à le croire. Venu tard chez Rubens, il a probablement quitté Anvers après la mort du maître en vue de prêter le concours de son pinceau à quelque artiste notable de par-delà les monts, et Giovanni-Andrea de Ferrari était de ceux-là. La première édition de Soprani ayant vu le jour en 1674, c'est vers 1670 que le peintre finit sa carrière. Si, comme on peut le croire, c'est à lui que se rapporte le « Maestro Fiamingo » des descriptions de Gênes, il laissa des œuvres dans diverses églises de la capitale de la Ligurie, notamment à S. Maria Consolazione, à S. Donato et à S. Colomban, *l'Adoration des Mages* et *l'Annonciation*. En Espagne, les peintures de Miguel de Amberes font défaut dans les musées. Informés que nous sommes du rapport existant entre les portraits de notre artiste et ceux de Van Dyck, il est difficile de ne pas songer à ces effigies d'évêques tapissant la sacristie de la cathédrale de Burgos, lesquelles ne sont pas seulement inspirées de l'illustre Flamand, mais directement empruntées à son *Iconographie* et, pour les besoins de la circonstance, parées du grand atour épiscopal. Techniquement, tous ces portraits ne sont pas dénués de valeur, mais perdent naturellement de leur importance par le fait du plagiat que nous venons de signaler.

Henri Hymans.

Raffaelo Soprani, *Vite de' Pittori, scultori ed architetti Genovesi* (2e éd., 1768), t. I, p. 406. — Cean Bermudez, *Diccionario historico de los mas ilustres profesores de las Bellas Artes en España* (Madrid, 1800), t. I, p. 26. — H. Hymans, *Notes sur quelques œuvres d'art conservées en Espagne* (*Gazette des Beaux-Arts*, 3e période, t. XII, 1894, p. 137).

MICHEL DE BACULETO, ou DE STOCKHEM (Limbourg), sermonnaire, vivait dans la seconde moitié du XVIe siècle. Il embrassa la règle de saint Benoît à l'abbaye de Saint-Bavon de Gand et professa la théologie à l'université de Cologne. On a de lui : *Tractatus sive sermo de Sacramento Altaris* (ms. chez les chanoines de Corsendonck).

Émile Van Arenbergh.

Paquot, *Mem. litt.*, t. X. — Sanderus, *Bibl. ms. belg.*, t. II, p. 70, 71.

MICHEL DE FURNO, DE INSULIS ou PICARDUS, écrivain ecclésiastique. Paquot traduit son nom de Furno par De Furnes, supposant qu'il serait natif de cette ville. Echard et Quétif croient qu'il s'appelait Du Four et le font naître à Lille vers 1285. Ce qui est certain, c'est qu'il prit l'habit religieux chez les dominicains à Lille. Il alla ensuite achever ses études théologiques au couvent de Saint-Jacques, à Paris, « où il « se distingua », dit Paquot, « par son « génie et son application ». Au chapitre général de son ordre, tenu à Lyon en 1318, il fut chargé d'enseigner pendant un an *les Sentences* à Paris ; il reçut le bonnet de docteur en l'université de cette ville. Sa mort est marquée en ces termes dans le nécrologe du couvent des Dominicains de Lille : *decembris obiit F. Michael de Furno, sacerdos et professus, magister in theologia*. L'année de son décès n'est pas indiquée, mais on suppose qu'elle est antérieure au milieu du XIVe siècle. On a de lui les manuscrits suivants : 1. *Lectura scholastica in Canticum Canticorum*. Bibl. des Dominicains de Venise. — 2. *Postilla super Danielem*. Bibliothèque des Augustins du Pont-Neuf, à Paris. — 3. *Postilla super Joannem* ; ms. à la même bibliothèque. — 4. *Postilla super Matthæum* ; ms. dans un volume de la même bibliothèque intitulé : *S. Augustini epistolæ*, et écrit sur vélin ; petit in-folio. — 5. *Postilla super Lucam*. — 6. *Postilla super Apocalypsim*. — 7. *Collationes de Sanctis* ; ms. chez les Dominicains de Reggio

(Lombardie) et à l'abbaye de Balerne, en Franche-Comté.

Émile Van Arenbergh.

Paquot, *Mém. littér.*, édit, in-fol., t. II, p. 591. — Echard et Quétif, *Script. ord. prædicat.*, t. I, p. 596.

MICHEL DU MESNIL, trouvère du XIIIe siècle. Les seuls renseignements que nous possédions sur ce poète sont ceux que Dinaux nous fournit d'après des notes d'un ancien bibliothécaire de Douai, Guilmot, publiées par Duthillœul dans ses *Petites Histoires des pays de Flandre et d'Artois* (1835). N'ayant pu trouver aucun document qui les confirme, nous devons nous borner à les résumer ici, en en laissant toute la responsabilité à l'auteur des *Trouvères de la Flandre*. Issu d'une noble famille, Michel était seigneur d'Auchy, non loin d'Orchies, et du Mesnil, hameau des environs d'Haubourdin. Epris de la dame de Maing, qui habitait le château des Prés, près de Valenciennes, il l'enleva et l'emmena en France. Rejoint par le mari, Michel tua ce dernier. La dame, saisie d'horreur, renonça à suivre son ami, et, après avoir fait faire de solennelles funérailles à son époux, elle se retira dans un couvent de Picardie. Le meurtrier se rendit en pèlerinage à Rome, puis en Terre sainte; revenu au pays natal, il finit ses jours au château de Beaufremez, au Mesnil, le 6 novembre 1288. On ne connaît son talent poétique que par une chanson amoureuse, dont Dinaux, qui n'a pu en retrouver le texte original, reproduit la traduction faite par Guilmot.

Paul Bergmans.

A. Dinaux, *les Trouvères de la Flandre et du Tournaisis* (Paris, 1839), p. 320-325.

MICHEL DE SAINT-AUGUSTIN. Voir BALLAER (*Jean* **VAN**).

MICHEL (*Charles*), libraire et typographe, né à Mons vers le milieu du XVIe siecle et décédé en cette ville, en 1627. A la mort de Rutger, Velpius avait établi une imprimerie à Mons, en 1580. Charles Michel, libraire, sollicita du magistrat de Mons une avance qui lui permît d'ouvrir une imprimerie en cette ville. Par résolution du 12 mars 1586, le conseil lui accorda une somme de 300 livres tournois, remboursable en trois ans. Son établissement, situé en la rue des Clercs, portait pour enseigne : *Au Nom de Jésus*. D'après la législation existante, les imprimeurs étaient tenus d'avoir une marque; celle que Michel adopta, sans doute par allusion à son nom, représente, dans un cartouche orné de fleurs et de fruits, saint Michel terrassant le démon. Charles Michel fut l'imprimeur attitré des Etats de Hainaut et du magistrat de Mons. Il imprima aussi, durant la résidence en cette ville de l'archevêque Louis de Berlaymont, les actes de l'autorité épiscopale de Cambrai. Parmi les ouvrages sortis de ses presses, nous citerons : une grammaire française dédiée par Jean Bosquet « au Sénat montois » (1586); un ouvrage du même auteur, ayant pour titre : *Fleurs morales et sentences préceptives;* la relation et les statuts du concile provincial tenu à Mons en 1586; l'oraison funèbre d'Emmanuel de Lalaing, marquis de Renty, capitaine général et grand bailli de Hainaut; des recueils des chartes du Hainaut, de la ville de Mons, etc.; de nombreux placards; des vies de saints et des ouvrages de piété; des pamphlets; un poème intitulé : *Description de l'assiette, maison et marquisat d'Havré*. Ces productions typographiques sont généralement fort rares.

Léop. Devillers.

Hip. Rousselle, *Bibliographie montoise*, p. 153-198. — L. Devillers, *Supplément à la bibliographie montoise*, p. 2-5. — Registre aux résolutions du conseil de la ville de Mons, de 1581-1586, fol. ije lij.

MICHEL (*François*), philanthrope, fils de Charles et d'Anne Delfosse, né à Mons, le 24 septembre 1636, y décédé, le 19 novembre 1690. De bonne heure, il résolut de consacrer sa vie à Dieu et à la pratique de la charité. Il fut ordonné prêtre et prit le grade de bachelier en théologie. De retour dans sa ville natale, il mena avec sa sœur Jeanne une existence modeste et retirée, fréquentant assidû-

ment les PP. de l'Oratoire et employant la fortune que lui avaient laissée ses parents à des œuvres de bienfaisance. Les principes qui le guidaient sous ce rapport nous sont rappelés dans le préambule de son testament; ils dépeignent bien le caractère de ce prêtre charitable : « Que « si tout le monde est obligé à faire un « saint usage de tout ce qu'il peut pos- « séder dans les biens de fortune, cela « est bien d'une autre importance pour « les ecclesiastiques qui y doivent réflé- « chir bien plus serieusement et qui « doivent avoir appris des saints Pères « qu'ils n'en sont pas les maîtres, mais « que Dieu ne leur en a laissé que pour « en être les administrateurs et les dis- « pensateurs fidèles, non pas pour un « conseil, mais pour une obligation in- « dispensable. Si avant même que, selon « toute apparence et raison de cette « dispensation, on ne doit pas avoir « plus d'égards aux parents pauvres « qu'aux autres, puisque, entre les chré- « tiens, les plus saints et les plus ver « tueux, selon saint Thomas et autres, « nous doivent appartenir davantage, « comme étant aussi les premiers et « les aînés entre nos frères dans la « famille de Jésus-Christ, au nom du- « quel on doit donner ».

La sollicitude charitable de François Michel se porta surtout sur les enfants trouvés ou abandonnés de la ville de Mons; leur sort n'était guère enviable; la grande aumône pourvoyait, il est vrai, à leurs besoins et les plaçait en pension chez des particuliers; mais leur éducation physique et morale laissait beaucoup à désirer, les enfants n'étant soumis à aucune surveillance réelle. Pour obvier à cette situation, François Michel prit la résolution de créer un hospice spécial où seraient recueillis ces malheureux. Le conseil de ville approuva ce projet le 22 septembre 1679. Par acte du 6 juin 1682, François Michel et sa sœur Jeanne donnèrent aux maîtres et intendants de la grande aumône le capital nécessaire pour l'achat de l'hôtel des anciens seigneurs d'Hyon, situé rue de Houdain. La nouvelle institution charitable y fut installée et prit le nom de « Maison des pauvres consacrée au « Saint-Esprit ». Au-dessous du portrait du fondateur qui fut placé à l'hospice du Saint-Esprit et qui est aujourd'hui conservé à l'hospice des Chartriers, on rappelait en ces termes le but de l'institution :

Mr FRANÇOIS MICHEL Ptre BACHELIER FORMÉ EN LA Ste THÉOLOGIE A DONNÉ UNE PARTIE DE SON BIEN POUR ACHETER CETTE MAISON, AFIN D'Y RETIRER LES ENFANS ABANDONNEZ PAR LEUR PÈRE ET MÈRE ET DE LES Y RELEVER ET INSTRUIRE DANS LA PIÉTÉ. DÉCÉDÉ LE 19 NOVEMBRE 1690.

Par testament du 28 août 1685, Michel fonda un lit à l'hôpital de Saint-Nicolas et laissa, après la mort de sa sœur, tous ses biens à la fondation du Saint-Esprit. Jeanne ne survécut guère à son frère dont elle avait partagé les idées et suivi les exemples. Les intentions de François et de Jeanne furent fidèlement remplies. L'hospice du Saint-Esprit était convenablement doté; cette considération amena leurs exécuteurs testamentaires à ouvrir, en 1691, une institution pour l'entretien et l'éducation de jeunes filles nées d'honnêtes bourgeois déchus ou tombés dans la misère. Cette dernière institution était bien dans la pensée de François Michel, et ce fut dans la maison où il mourut, située rue d'Havré, qu'elle fut établie; on la connaît assez improprement sous le nom d'hospice des filles d'Erquenne.

Ernest Matthieu.

Iconographie montoise (Mons, Leroux et Lamer), notice par Felix Hachez. — F. Hachez, *Les fondations charitables de Mons*. — *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. I.

MICHEL (*G.-J.*), médecin et lithotomiste, né à Mons vers 1745, était fixé à Maubeuge, où il était chirurgien en chef de l'hôpital. C'était un chirurgien habile auquel les Etats du Hainaut payaient une pension pour venir tous les ans à Mons faire les opérations de la pierre. Il avait probablement fait ses études médicales à l'université de Louvain, car on a de lui un opuscule qui fut vraisemblablement sa thèse inaugurale : *De febri-*

bus castrentibus ac præcipue de febre continua remittente putrida et dysenterica. Lovanii, 1765; in-4° de 8 pages. On ignore la date de sa mort.

Dr Victor Jacques.

Mathieu, *Biographie montoise.*

MICHEL (*Jean-Baptiste*), capitaine d'infanterie, né à Bruxelles, le 13 février 1832, mort à Molenbeek-Saint-Jean (Bruxelles), le 1er novembre 1878. Il est l'auteur d'un ouvrage intitulé : *la Rédaction militaire simplifiée; suivie d'un modèle du livre de ménage.* Bruxelles, G. Stapleaux, 1852; in-18.

Paul Bergmans.

Bibliographie nationale, t. II (Bruxelles, 1892), p. 680.

MICHEL (*Joseph*), écrivain ecclésiastique, né à Bruxelles, le 4 mars 1791, mort dans cette ville, le 29 decembre 1857. On lui doit un *Manuel de la vie chrétienne.* Bruxelles, N.-J. Slingeneyer, 1839; in-18.

Paul Bergmans.

Bibliographie nationale, t. II (Bruxelles, 1892), p. 679.

MICHEL (*Pierre-Joseph*), jardinier botaniste, né à Nessonvaux, le 23 avril 1788, mort aux Waides, commune de Petit-Rechain, le 13 novembre 1854. Les cas de simples jardiniers devenus de zélés amateurs de botanique ne sont pas très rares. Celui de Michel est à conserver dans l'histoire de notre botanique rurale. Lejeune, lorsqu'il herborisait au commencement du siècle dans le voisinage de Spa, eut l'occasion de faire la connaissance de Michel, qui était alors jardinier chez Mr Fyon, à Juslenville, près de Theux. Les botanistes étaient très rares à cette époque en Belgique. Enchanté de trouver dans Michel un goût très prononcé pour la connaissance des plantes sauvages, Lejeune proposa au jeune homme de l'accompagner dans la plupart de ses herborisations. Dans la préface de sa *Flore des environs de Spa*, le botaniste verviétois fait le plus grand éloge de son compagnon. Plus tard, Michel eut la bonne fortune d'être mis en rapports avec un autre savant belge, B.-C. Dumortier, qui l'associa aussi à ses travaux. Pendant plusieurs années, Dumortier et Michel, devenus bientôt des amis, explorèrent successivement les Ardennes, l'Eifel, le Luxembourg, le Condroz et la Zélande. C'est dans une de ces courses que Michel découvrit une très curieuse graminée, nouvelle pour la science, dont Dumortier fit un genre nouveau, dédié à son compagnon, sous le nom de *Michelaria.* Cette espèce, exclusivement propre à la Belgique, est devenue plus tard le *Bromus arduennensis.* C'est vraisemblablement cette decouverte intéressante qui a inspiré à Michel l'idée de publier sa collection de glumacées indigènes. Celle-ci a paru de 1823 à 1825 en trois volumes in-folio, sous le titre de : *Herbier des Graminées, des Cypéracées et des Joncées.* Cette collection, bien préparée et dont les déterminations avaient été revues par Lejeune et par Dumortier, est encore consultée avec intérêt. Après 1830, Dumortier ayant à peu près cessé ses herborisations et Lejeune ne s'occupant plus activement de la flore rurale, Michel imita ses maîtres en cessant d'herboriser dans un pays qui ne lui offrait plus rien de neuf à découvrir. Dès lors, il se livra exclusivement à la culture de pépinières qu'il avait établies près de Petit-Rechain.

Fr. Crepin

Crépin, *Guide du botaniste en Belgique*, p. 233.

MICHEL (*Roger*), aussi *Roger Michaël*, surtout en Allemagne, parfois encore, par une inexplicable inversion, *Michel Roger.*

Walther le dit originaire de la Néerlande, indication vague suivie par Fétis. Fürstenau, plus explicite, lui assigne Mons pour berceau; il se fonde apparemment sur un écrit du maître lui-même, qui signe invariablement : « Michel « Roger von Bergen ». Quoi qu'il en soit, les Allemands doivent avoir été bien sûrs de ce fait, car ils n'auraient évidemment pas laissé attribuer à la Belgique un artiste de la valeur de Roger Michel. Jusqu'à plus ample information, on suppose que Roger Michel vit le jour

dans le chef-lieu du Hainaut vers 1550. Des familles Michel existent encore aujourd'hui à Mons et dans ses environs. Le billet d'enterrement d'un des fils du maître, Tobie Roger, chantre de la *Thomasschule* à Leipzig, qui décéda en 1657, porte entre autres ces mots : *ut ex familia musicorum originem traxit*. Simon Roger, le père de notre éminent artiste, fut en effet un musicien et mecanicien distingué de l'empereur Ferdinand Ier : *Avum paternum Dm. Simonem Michaelis Divi Fernandi I... musicum et mechanicum insigne*. Il entra, d'après Köchel, à ce service le 1er décembre 1564 et le quitta en 1566. Un Philibert Michel (?) y entra le 1er janvier 1581, et mourut, en ce poste, le 24 décembre 1598. Selon toute apparence, Roger Michel aura été emmené, bien jeune encore, par son père, à la cour impériale de Vienne, où il aura rempli l'emploi d'enfant de chœur — les noms des soprani ne sont pas malheureusement pas désignés dans les listes du personnel de la chapelle viennoise — pendant que son père y fonctionnait à titre de chantre et de *mecanicus* (facteur d'orgues?). Celui-ci y fit son entrée avec l'*hoffkappellmeister* flamand Jacques Vaet et toute une phalange de chantres récoltés aux Pays-Bas par ce célèbre directeur musical. Les chantres néerlandais avaient alors partout une réputation énorme, justifiée par un talent réel. L'attention ayant été attirée sur le jeune Roger à cause de sa belle voix et peut-être des précieuses leçons reçues par son père, le marquis Georges-Frédéric von Onolzbach se l'attacha en qualité de chantre de sa chapelle. En 1574, lorsque le marquis licencia honorablement le personnel musical voué à son service, Michel se trouva dénué de toute ressource. Cet état précaire ne dura pas longtemps. Sur l'influente recommandation de la marquise Emilie, sœur de l'Electeur Auguste, le jeune artiste réussit à être présenté à la cour de Saxe et à se faire entendre par l'Electeur lui-même, qui chargea immédiatement son maître de chapelle, le vieux Scandellus, de l'examiner. L'épreuve fut favorable à Roger. Le 1er février 1575, il quitta Annaberg, et prit, à la cour saxonne de Dresde, possession de son double emploi de chantre et de *musicus*, c'est-à-dire d'instrumentiste de concert. La voix dont il était doué était l'alto, désigné en France, sous l'appellation de haute-contre. Certains documents officiels le nomment aussi *tenoriste*. La distinction est peu importante. L'alto d'homme, on le sait, était vivement recherché à cause de sa rareté même. Beurhusius, dans son *Erothema musicum*, l'envisage comme la plus noble des voix. Peu après son admission, un incident se produisit où l'honneur de notre compatriote était rudement engagé, mais d'où il sortit intact, par bonheur. C'est à la fois une scène de méchante jalousie et de barbare accusation, racontée en détail dans des documents officiels récemment mis au jour. La biographie ne gagne rien à les voir relatés ici. Roger resta non seulement à son poste, mais il s'y éleva au rang de premier *altiste*.

Un grand changement s'effectua bientôt dans le personnel de la chapelle saxonne. Scandellus étant mort en 1580, le Genois Pinellus de Gerardis lui succéda grâce à l'intervention de l'empereur Rodolphe II. Si notre maître conçut quelques espérances relativement à la succession de Scandellus, il aura dû les ajourner jusqu'à des temps meilleurs, lesquels luirent toutefois pour lui d'une façon complètement inattendue. Les préférences italiennes du nouveau *kappelmeister* dans le domaine de la musique, furent si vives, si persistantes, qu'elles finirent par le rendre impossible à la cour de Dresde. Démissionné poliment, un maître saxon, Georges Forster, qui dirigeait alors la chapelle musicale d'Annaberg, lui fut substitué. Or, le nouveau titulaire étant décédé le 12 décembre 1587, c'est-à-dire dix-huit mois après sa nomination, Roger Michel parvint à lui succéder immédiatement. Le brevet de cette nomination n'existe plus; on possède néanmoins encore celui de 1593, renouvelé par l'Electeur Chrétien II et qui est littéralement de la même teneur. Les éloges et les preuves d'affection y abondent. Peu avant, en

témoignage d'estime et de reconnaissance, le souverain avait octroyé à notre maître la somme de 100 florins, pour se procurer une habitation. Déjà, sous Chrétien Ier, un cadeau inaccoutumé lui avait été fait, à savoir trente acres de terres labourables et sept acres de prairies. Dans les dernières années de son existence, Roger fut accablé d'infirmités, au point que l'Electeur dut recourir à un autre maître de renom et de science, pour assurer la parfaite régularité du service de la chapelle : Michel Prætorius, qui conduisit intérimairement, à partir du 13 août 1614, la phalange des chantres et des instrumentistes. En 1619, Jean-Georges Ier écrivit à Maurice de Hesse : « Notre maître de chapelle, Roger Michel, est si brisé par « l'âge et si à bout de forces vitales, que « nous ne pouvons plus l'employer, ni « à table (c'est-à-dire aux concerts qui « se donnaient aux repas), ni à l'église ». C'est, dit Otto Kade, la dernière mention officielle que l'on possède sur lui. Henri Schütz le remplaça alors définitivement. De 1587 à 1610, l'artiste servit fidèlement quatre souverains : Auguste de Saxe, Chrétien Ier, Chrétien II et Georges. Il se maria deux fois. Sa seconde femme, appelée Sara, était la fille de l'inspecteur de la chapelle électorale, André Petermann. Il l'épousa en 1611. Ses cinq fils : Roger, Samuel, Chrétien, Tobie et Georges, proviennent, à ce que l'on prétend, du premier lit. Samuel reçut, en 1617, pendant trois ans, un subside de 50 florins pour ses études. Il devint organiste de l'église Saint-Nicolas, à Leipzig. Chrétien remplit également à Leipzig les fonctions d'organiste. Tobie fut nommé, en 1619, maître de chapelle des souverains de Swarzburg-Sonderhausen, et, en 1631, *cantor* de l'église Saint-Jean, à Leipzig, où il mourut en 1657.

Les ouvrages de notre maître sont extraordinairement rares. Le recueil des chants protestants, édité en 1593, et comprenant cinquante-trois pièces, est généralement envisagé comme sa meilleure inspiration. Un portrait de Luther orne le frontispice. Selon Reinard Kade, « Roger Michel peut être placé entre le « vieux système vocal, qui se reflète « dans Antoine Scandellus, et la nou- « velle période inaugurée par Henri « Schütz. Cette situation réclamait un « homme complet, et Roger Michel en « fut un ». Je ne saurais omettre de reproduire la substantielle conclusion d'une étude analytique des œuvres de notre maître due à Otto Kade : « S'il n'a « pas été donné à Roger Michel de gra- « vir les hautes cimes de l'art et de satis- « faire à toutes les exigences que la com- « position, la vocale surtout, réclamait « de lui, il convient, en revanche, de « considérer qu'au milieu de ce rude « combat d'artiste, être apprécié et par- « venir à la notoriété étaient alors géné- « ralement d'une haute signification. Et, « comme le musicien put s'élever jus- « qu'au point d'être mis artistiquement « en parallèle avec un maître de la va- « leur de Hans Leo Hasler — l'homme « à la triple couronne musicale — on « est autorisé à admettre que ce n'était « point une force et une nature vulgai- « res que déploya une belle âme dans « des circonstances pareilles. C'est donc « un plaisir d'appeler l'attention sur un « personnage de cette trempe, vrai chaî- « non dans la grosse chaîne du monde « artistique et de faire profiter l'histoire « musicale d'une série d'œuvres prêtes « à tomber dans le gouffre de l'oubli ».

On cite de Roger Michel les compositions suivantes : 1. *Der ander Theil des gebreuchlichsten und vornembsten Gesenge D. Mart. Luth. und anderer frommen Christen. Itzo auffs newe mit fleis componieret und den Choral durchaus in discant geführet.* Dresde, Gimel Bergen, 1593 ; in-4o, 2e partie du *Dresdener Gesängbuch.* — 2. *Te Deum Laudamus... sex vocibus compositum*, 1595 ; in-folio manuscrit. — 3. *Hochzeitsgesang : « der Ehren Vesten... Joh. Georg. « Gödelinanus... Doctor und... Hofrath « und Seiner... Braut... Katharina, des « weilandt Georg Umvirdt, churf. gewe- « senen Kammermeister, hinterlassenen « wittwe »*, à 6 voix (1602), manuscrit. — 4. *Introitus dominicorum dierum ac præcipuorum festorum in Electoratus*

Saxonici ecclesiis usitatissimorum juxta seriem totius anni... Leipzig, 1603; in-4°, à 5 voix, composition dédiée à Christian II. Il y est joint une composition de Roland de Lassus et deux d'Annibal Paduanus. En tout 52 pièces. — 5. *Illustrissimo generosissimoque principi ac Domino, Dn. Joanni Georgio, Saxoniæ Duci, ... et illustrissimæ ac lectissimæ Principi ac Dominæ Sybillæ Elisabethæ, illustrissimi... Friderici, ducis Wirtembergici et Teccensis... filiæ, sponsis illustrissimis carmen nuptiale numeris musicis inclusum XII vocibus*. 1604; in-folio et deux chœurs. Autographe. — 6. *Hochzeit Lied den durchleuchtigen Hochgeborenen Fürsten und Hrn., Hrn. Joanni Georgio Herzogen zu Sachsen, und dem durchlauchtigen... Freulin Sybillæ Elisabethæ des auch Durchlauchtigen... Fursten... Friederichen... Tochter, zu Ihrer fürstl. Gn. christliches und furstliches Beylager zu unterthänigen Ehren componiret*. 1604; in-folio. Deux chœurs à 4 voix. Autographe. — 7. *Illustrissimo generosissimoque Principi... Joanni Georgio... Magdalenæ Sybillæ, ... sponsis illustrissimis hoc nuptiale numeris musicis inclusum VIII vocibus composuit Rogerius Michaël*. 1607, in-folio. Autographe. — 8. *Serenissimi Principis et Domini Dn. Joannis Georgii ducis Saxoniæ, filio Johanni Georgio, 31 maji nato et 27 junii 1613 ..., renato* (ici 6 distiques). *Ita humiliter vovit atque Rogerii Michaëlis El. chori magistri numeris musicis subjecit*. Dresde, Bergen Gimel, 1613. — 9. *Angst der Hellen und Friede der Seelen, das ist der 116 Psalm Davids durch etzliche vornehme musicos in Chur- und Fürstenthum Sachsen sehr künstlich und anmuthig auf den Text gerichtet, mit V, IV und III stimmen componirt, und zum Druck verleget durch Burkhard Grossman, fürstl. Sachs. Amtsschösser zu Jhena und Burgau*. Iena, Joh. Weidner, 1623. Œuvre posthume, due à 15 collaborateurs, nous y trouvons des pièces de Roger Michel le père, à 5 voix et en 2 parties; Christian Michel, à 3-5 voix, en 3 parties; Daniel Michel, à 3-5 voix, en 4 parties; et Tobias Michel, à 3-5 voix, en 6 parties. — 10. *Kirchweihlied. Ps. 122. Ich frew mich des...*, à 6 voix, manuscrit. — 11. *Kirchweihlied. Visita qua sumus, Dominæ...*, à 8 voix; dans une collection commençant en 1593 et finissant en 1596, et donc entre ces deux dates. — 12. Des documents d'archives mentionnent encore : deux Passions, une Messe allemande, quelques Histoires (récits), et quelques *Cantiones* imprimées.

Edmond Vander Straeten.

MICHELOT (*Jean-Baptiste-Aimé*), musicien, né à Nancy, le 10 mai 1796, mort à Bruxelles, le 1er mai 1852. Il termina ses études musicales à Strasbourg, en 1804-1805, sous la direction de Dumonchau, qu'il remplaça pendant quelque temps comme directeur de l'orchestre du théâtre. Il écrivit pour cette scène la musique d'une cinquantaine de mélodrames ainsi que plusieurs opéras, tels que les *Deux Tantes*, qui fut joué avec succès.

En 1817, Michelot vint s'établir à Bruxelles et s'y livra à l'enseignement du piano. Attaché au conservatoire de cette ville en 1832, il forma des élèves de mérite qui propagaient sa méthode, remarquable surtout au point de vue du mécanisme. Michelot écrivit plusieurs traités théoriques de réelle valeur, dont le principal est son *Art du pianiste considéré sous le rapport des difficultés du mécanisme*. Absorbé par l'enseignement, il n'eut guère le temps de se livrer à la composition; on peut cependant citer de lui quelques mélodies agréables, telles que *Geneviève de Brabant* et un mélodrame, *Héloïse*, représenté à Bruxelles non sans succès.

Paul Bergmans.

F.-J. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2e éd., t. VI. Paris, 1864, p. 135-136. — *Bibliographie nationale*, t. II. Bruxelles, 1892, p. 680.

MICHELS (*Edouard*), littérateur flamand, né à Beveren (Waes), le 6 janvier 1823, mort à Wetteren, le 28 juillet 1881. Entré dans l'administration des finances, il fut successivement receveur de l'enregistrement à Dixmude et à Alost. Il consacrait ses loisirs à la culture de la littérature flamande et publia

un recueil de nouvelles : *Hageroozen* (Gand, L. Hebbelynck, 1847; in-12), ainsi que la traduction d'un discours du juge Lamquet sur la peine de mort (1869) et d'une comédie du dramaturge allemand R. Benedix : *De Nieuwjaarnacht* (1880). Michels collabora activement au *Noordstar*, au *Taelverbond* et à d'autres revues littéraires flamandes.

Paul Bergmans.

J.-G. Frederiks et F.-J. Vanden Branden, *Biographisch woordenboek der Noord- en Zuidnederlandsche letterkunde*, 2e éd., p. 519. — *Bibliographie nationale*, t. II (Bruxelles, 1892), p. 680-681.

MICHIEL (*Robert-Jacques*), né à Valenciennes, en juillet 1613, entra dans l'ordre des Jésuites, le 31 octobre 1638. Il mourut avant 1678. Nous avons de lui : *La Vie du P. Charles Spinolla, de la Compagnie de Jésus, mort pour la foi chrestienne au Japon, mise en françois*. Valenciennes, Jean Bongher (*sic*), 1661; in-8o, 266 pages; avec portrait et plan de la prison du P. Spinolla.

Ferd. Loise.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*.

MICHIELSEN (*Pierre-Augustin*), écrivain ecclesiastique, né à Turnhout le 11 mars 1770, mort le 16 juin 1837. Curé de l'hôpital de Turnhout, il a publié deux volumes de sermons : *Sermoenen op de H. Communie en H. Sacrificie der mis*. Turnhout, Brepols, 1832 ; in-8o, 2 vol.

Paul Bergmans.

Bibliographie nationale, t. II (Bruxelles, 1892), p. 682.

MICHILS (*J.*), poète flamand, vivait à Grammont à la fin du XVIIIe siècle. Il remporta le premier prix au concours littéraire organisé par la chambre de rhétorique de Wacken, en 1781, avec des poésies publiées dans le recueil imprimé à cette occasion : *Prys-versen* (Gand, J.-F. Vander Schueren, 1781; in-8o). Michils, dont la devise était *Beurtig, maer staedig mensch*, a publié séparément un petit recueil d'élégies sur la mort de Marie-Thérèse : *Verscheyde gedichten op het afsterven van Maria-Theresia* (Gand, J.-F. Vander Schueren, s. d.; in-8o), où se remarque notamment, une pièce assez curieuse en écho :

Wat hoord men nu door 't algemeen?
Geween...

qui se termine d'une façon singulièrement prosaïque :

Zyn hand zal onze traenend' oogen
Afdroogen.

Paul Bergmans.

F. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise*, t. IV (Gand, 1862), p. 208-209 et 220. — J.-G. Frederiks et F.-J Vanden Branden, *Biographisch woordenboek der Noord- en Zuidnederlandsche letterkunde*, 2e éd., p. 520.

MICROEN (*Martin*), MICRON, MICRONIUS ou DE KLEYNE, écrivain protestant, né à Gand, au commencement du XVIe siècle, mort le 12 septembre 1559. Ayant embrassé la Réforme, il dut s'expatrier et chercha un refuge en Angleterre. Le roi Edouard VI l'honora de sa protection et l'investit, conjointement avec le superintendant Jean à Lasco et les prédicants Delænus, Riverius et Gallus, de la direction de la première communauté, à laquelle la faveur royale avait accordé l'église des Augustins (*Austin Friars*) à Londres (1550). A l'avénement de la reine Marie, la restauration violente du catholicisme força de nouveau Microen à chercher le salut dans la fuite. Le 17 septembre 1553, il s'embarqua avec d'autres coreligionnaires à Gravezande et, après avoir essuyé de rudes tempêtes, il aborda au Danemark. Le 20 mai 1554, Microen fut chargé des fonctions de ministre de l'église réformée à Norden, dans la Frise orientale (Prusse), où il mourut de la peste cinq ans après. Le 15 septembre 1555, à la demande de Jean a Lasco, il tint le premier prêche à Francfort-sur-le-Mein. Zélateur ardent de la réforme, comme en témoigne son compatriote et coreligionnaire J. Utenhove, il se distingua par son dévouement envers la communauté lorsqu'elle fut éprouvée par l'épidémie où il perdit la vie. Microen eut, avec le fameux anabaptiste gantois David Jooris, une violente polémique dont le souvenir nous est conservé dans un livre de son ami Nicolas Carineus : *A confrontation of the doctrine of David George and H. N.* [Henri Niclaes], *the*

father of the family of love, by Martin Micronius... taken out of his book concerning holy assemblies.

Il a publié les ouvrages suivants, qui sont fort rares : 1. *Een waerachteghe historie van Hoste (gheseyt Jooris) van der Katelyne te Ghendt, om het vry opentlick straffen der afgodischer leere ghebrandt.* (Emden, G. Vander Erven, vers 1556); pet. in-8°. L'édition d'Anvers, Et. Mierdman, 1543, citée dans le catalogue Van Hulthem (n° 25260), n'existe pas. — 2. *Een claer bewys van het recht ghebruyck des Nachtmaels Christi.* Londres, Et. Mierdman, 1552; in-8°. Réimprimé en 1554 et en 1560. Dans sa collection de *Rariora*, Mr Doedes attribue à Microen un opuscule : *Van dat avontmael ons Heeren* (S. l. n. d. [1555?]; pet. in-8°), dont le titre se rapproche du *Claer bewys*. — 3. *Den cleenen Catechismus der duytschen ghemeente van London.* Anvers, Et. Mierdman, 1545; pet. in-8°; Londres, 1551; Emden, 1559; Londres, J. Daye, 1561 et 1566; pet. in-8°. Ces deux dernières éditions font suite à la traduction en vers flamands des Psaumes de David par Jean Utenhove. — 4. *De Christlicke Ordinancien der Nederlantscher ghemeynten Christi, die van den Christelicken Prince Co. Edewaerdt den VI in 't jaer* 1550 *te Londen inghestelt was...* Londres, C. Volkwinner (G. Vander Erven), 1554; pet. in-8°. Réimprimé en 1560, 1563, 1564, 1565. — 5. *Antichristische leere, ende onwarachtige valsche verhael van de handel ofte gespreck anno* 1553 *minder getal, tussche hem ende my van die Alderheyl, Menschwerdinghe ons Heeren Jesu Christe voor vele getuygen geschiet.* Pet. in-8°, sans lieu, ni date, ni nom d'auteur. — 6. *Ein kort Underricht, voor den eentfoldigen Christen de desz. Heren hillich Aventmahl werdiglijcken willen geneten, dorch Mart. Mycronium unde Vincent Phrisium, Deners der Gem. Chr. tho Norden.* Imprimé d'après l'original de 1554, 8 décembre, à la fin du XVIIe siècle ou plus tard; pet. in-8°. — 7. *Een waerachtigh verhael der t'zamensprekinge tusschen Menno Simons ende Martinus Mikron van der Menschwerdinge Jesu Christi.* Emden, Gellius Ctematius (G. Vander Erven), 1556; pet. in-8°. Réimprimé en 1564, 1582, 1603. Menno y répondit par : *Een gans duytlijck ende bescheyden antwoort...*, probablement imprimée par lui-même à Oldeslo. Ce colloque avait eu lieu en 1553 à Wismar. — 8. *Een Apologie verandtwoordinghe, Martini Microns op xx. verscheyden artikelen die Menno Simons teghen het disputacy boeczken van het bespreck met hem over de leere gehouden, in druk heeft wtghegeven.* Emden, G. Vander Erven, 1558; pet. in-8°. — 9. *Apologeticum scriptum quo ecclesias Orientalis Frisiæ a Joachimo Westphalo, aliisque ei similibus, falso traductas, modeste tuetur ac purgat.* Emden, 1557; in-8°. — 10. *Van de Weerdigheydt, nutheydt ende noodicheyt der christelicker vergaderinghen.* Cet ouvrage posthume de Microen, rédigé originairement en latin, fut achevé et publié par son ami Nicolas Carineus en 1561. S. l. n. n.; in-8°. — 11. *Kirchen-ordnung Wie die unter dem Christlichen konig aus Engelandt Edward den VI in der stadt Londen, in der Niederlenschen Gemeine Christi, durch kon. Majest. mandat geordnet und gehalten worden.* Heidelberg, Jean Mayer, 1565.

Microen fut un des collaborateurs de Jean Utenhove pour la traduction flamande du Nouveau Testament qui parut à Emden en 1566. La version d'Utenhove devait d'abord paraître dans le format in-folio aux frais de Herm. Vanden Ende. Celui-ci souleva des objections quant à l'orthographe des mots flamands, et demanda à Microen de revoir l'œuvre de son collègue; ce projet ne paraît pas avoir eu de suite, et c'est par les soins de G. Vander Erven que la traduction d'Utenhove vit le jour.

Foppens cite un autre Martin Micronius de Gand, qui florissait au milieu du XVIe siècle, se distingua dans la médecine et aida Conrad Gesner à publier son édition de Galien, parue à Bâle, en 1549. Voir De Cleene (*Martin*).

Emile Van Arenbergh.

J. Utenhove, *Simplex et fidelis narratio de instituta ac demum dissipata Belgarum in Anglia*

ecclesia. — Bertram, *Hist. Joh. à Lasco*, t. II, p. 282, 308. — Hoyer, *Apol. Nord.*, p. 72, 73. — Meiners, *Oostfriesl. kerkel. Geschied.*, t. I, p. 321. — Ypey en Dermout, *Gesch. der herv kerk*, t. I, p. 155, 434, 525. — Kist en Royaards, *Kerk. Archief*, 2e série, t. II, p. 43, 156; t IV, p. 282, 294. — Glasius, *Godgel. Nederl.* — *Bibliotheca belgica*. — W. Moens, *The Registers of the dutch reformed church, London* (Lymington. 1884), p. XVIII-XX. — J.-H. Hessels, *Ecclesiæ londino-batavæ archivum* Cantabrigæ, 1887-1897), t. II, p. 12 et *passim*.

MIDAVAINE (*Isidore-Fleury-Simple*), médecin militaire, né à Tournai, le 12 octobre 1795, mort à Liège, le 16 avril 1871. Il avait commencé de brillantes études dans sa ville natale et se préparait à suivre les cours de médecine, quand la conscription l'appela, en 1813, à faire partie de l'armée. Malgré son jeune âge, il obtint d'être nommé sous-aide-major à l'hôpital militaire de Lille. Après la chute de Napoléon, il rentra en Belgique et fut placé dans l'ambulance de la première division de l'armée mobile : c'est ainsi qu'il assista à la bataille de Waterloo. Midavaine fut ensuite successivement désigné pour être attaché aux hôpitaux de Middelbourg et de Leyde, puis pour remplir les fonctions d'officier de santé au 4e régiment de dragons légers. Des examens passés avec distinction à l'hôpital d'Utrecht lui valurent une nomination d'aide-major au 11e régiment d'infanterie en garnison à Liège. En 1830, le gouvernement provisoire le confirma dans ce grade et il fut désigné pour remplir ses fonctions à l'hôpital militaire de Bruxelles, où il ne tarda pas à être nommé médecin de garnison : cette dernière nomination date du 9 avril 1831. Pour des raisons de famille, il sollicita et obtint l'année suivante de permuter et de retourner à Liège. Il ne quitta, dès lors, plus cette ville : en 1848, il y fut nommé médecin principal et, en 1860, il fut pensionné après avoir reçu la croix d'officier de l'ordre de Léopold. Sa nomination au rang de chevalier datait du 21 décembre 1841. Midavaine était, en outre, décoré de la médaille de Sainte-Hélène et avait reçu, à la suite de l'épidémie de choléra de 1849, la médaille instituée pour récompenser ceux qui avaient fait preuve d'un dévouement exceptionnel.

Le docteur Midavaine passait pour un praticien habile, excellent observateur, au diagnostic sûr. Il a laissé les écrits suivants : 1. *De causis ophtalmiæ militaris*. Liège, 1830; in-4°. — 2. *De l'usage de la pommade sulfureuse dans la variole*, dans les Annales de la Société de médecine de Gand, et tiré à part : Gand, F. et E. Gyselinck, 1840; in-8° de 9 pages. Analysé dans les *Archives de la médecine belge*, 1840; tome III. Midavaine recommande, avec seize observations à l'appui, de faire des onctions avec une pommade contenant 6 à 8 grammes de fleur de soufre pour 30 grammes d'axonge : il prétendait arrêter de cette façon la marche de la maladie, prévenir la suppuration des pustules et guérir rapidement les symptômes gastro-intestinaux. En 1856, il avait réuni un très grand nombre d'observations sur le même sujet et il les consigna dans une brochure : 3. *Petite vérole guérie sans cicatrices ou marques apparentes. De l'usage de la pommade sulfureuse dans la variole*. Liège, 1856, N. Redouté; in 8° de 46 pages. En 1840, il avait présenté à la Société de médecine d'Anvers, dont il était membre, en collaboration avec le docteur Decondé, une observation sur un cas de *Léontiasis* (*Elephantiasis des Grecs*). Cette observation fut reproduite intégralement dans les *Archives de la médecine belge*, 1840; tome II. Midavaine était également membre des sociétés de médecine de Bruxelles et de Gand.

Dr Victor Jacques.

Archives de médecine militaire, 1871. — *Bibliographie nationale*, 1830-1880.

MIDDELBOURG (*Jacques* **DE**). Voir au Supplément : JACQUES DE MIDDELBOURG.

MIÉBAIS (*Gilles*), marchand liégeois, prit part à la découverte de l'Australie, en 1616, par le navigateur hollandais Hartogsrade. C'est, du moins, ce que l'on peut induire d'une inscription que l'équipage d'un navire français, *le Naturaliste*, qui relâcha sur les côtes de la Nouvelle-Hollande, en 1810, trouva gravée sur une assiette d'étain, près d'un poteau. Voici, traduit du néer-

landais, cette inscription : « 1616, le « 25 octobre, est arrivé ici le navire « d'*Eendragt* d'Amsterdam, premier « marchand Gilles Miébais, de Liège, « capitaine Dirck Hartoghs, d'Amsterdam ; il remit sous voile le 27 « du même mois. Batum était sous-« marchand ; Janstens, premier pilote ; « Pieter Eccoores Van Bu... Année « 1616 ».

Eug. Duchesne.

Jules de Saint-Genois, *Les voyageurs belges du* XIIIe *au* XVIIe *siècle*.

MIEL (*Jean*), peintre. Voir MEEL (*Jean*).

***MIEL** (*Pierre*), écrivain ecclésiastique et prédicateur, né à Sainte-Marguerite, en Hongrie, le 30 novembre 1681, mort à Vienne le 31 octobre 1755, entra dans la Compagnie de Jésus en 1698. Il enseigna les humanités à Vienne, Crembs, Presbourg, Erlau, Newstadt ; plus tard il fut prédicateur et, pendant seize ans, confesseur de l'archiduchesse Elisabeth, gouvernante des Pays-Bas, et trois ans aumônier militaire ; il retourna ensuite en Autriche, fut supérieur à Presbourg, et, à la fin de sa vie, Père spirituel à Vienne. On trouvera dans la *Bibliothèque de la Compagnie de Jesus*, du P. Sommervogel, la liste des œuvres de Miel imprimées en Autriche ; il a publié en Belgique : *Considérations sur la Passion de Notre-Seigneur Jesus-Christ, pour tous les jours du carême, composées en latin par le R. P. Gabriel Hevenesi de la Compagnie de Jésus et traduites en françois par le P. Miel de la même compagnie.* Bruxelles, chez Eugène Henry Fricx, 1730 ; in-8°, XIV-402 p. Seconde édition revue et corrigée. Bruxelles, chez la veuve Foppens, 1742 ; in-12.

Ferd Loise.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*.

MIERBEQUE (*Etienne* **VAN**). Voir MYLBEKE (*Etienne* **VAN**).

MIEROP, ou MIERHOP (*François* VAN CUYCK **VAN**). Voir CUYCK VAN MIEROP (*Franç.* **VAN**).

MIERDMAN (*Etienne*) ou MYERDMAN), imprimeur et écrivain protestant du XVIe siècle. Il fut d'abord imprimeur à Anvers. Au dire de Martin Duncanus, Mierdman est l'auteur et l'imprimeur d'un livre qui parut dans cette ville en 1545, livre destiné à apprendre aux enfants à marcher, manger, boire, parler, se taire, etc., et dont les éléments sont tirés d'Erasme et d'autres pédagogues. Il y publia également des bibles et, pendant les années 1543 à 1545, il fut poursuivi de ce chef par le conseil de Brabant. Il fut même obligé de s'enfuir et se retira à Londres. Là il publia l'ouvrage de Jean Utenhove, intitulé : *Een cort begrijp der leeringhen van die waerachtighe ende eender ghemeynten Gods ende Christi*. En 1551 il y imprima également le nouveau traité de botanique (*New herball*) du docteur William Turner, et l'année suivante, l'ouvrage de Jean a Lasco, *Brevis et dilucida de Sacramentis Ecclesiæ Christi tractatio*. L'avènement de Marie Tudor en 1553 et la réaction catholique qui suivit le forcèrent à fuir de nouveau. Il se réfugia à Embden et y acquit en 1554 droit de bourgeoisie.

Il réimprima vers 1556 la petite relation de Guillaume Gnapheus sur le procès et le martyre de Jean de Backer : *Een suyverliche ende seer schoone disputatie*, etc. et la même année il publia : *Den Val der Roomsche Kerchen met alle hier afgoderei*, attribué à Jean Utenhove, à Martin Micronius et à Mierdman lui-même. Cet ouvrage étant imprimé avec les mêmes caractères que l'édition de Gnapheus, il n'y a pas de motif pour admettre, avec Martin Duncanus, que cet ouvrage soit imprimé à Anvers.

Enfin, en 1558, il publia, avec Jean Gheillyaert, une bible en néerlandais, qui peut être considérée comme la première bible luthérienne véritable publiée dans cette langue : *Dat is de gheheele heylige schrift, in gemeyn nederlantsch duytsch*. Lelong affirme sans preuve qu'elle est l'œuvre exclusive de Gheillyaert, qui était cependant, non luthérien, mais calviniste. Cette bible fut faite d'après l'édition de Magdebourg de 1554,

œuvre de Jean Bugenhagen, reproduction elle-même en grande partie de l'édition de Wittenberg de 1545, revisée par Luther. Mierdman a joint à sa bible les troisième et quatrième livres d'Esdras et le troisième des Macchabées, qui manquent dans l'édition de Magdebourg et qu'il a tirés de celle de Zurich. La bible de Mierdman a servi de modèle à celle publiée à Embden, en 1560, par Nicolas Biestkens, de Diest, à l'usage des téléobaptistes.

J. Frederichs.

Maatschappij der Antwerpsche Bibliophilen, *Bulletijn*, 1880, p. 212. — Doedes, *Collectie van variora*, 2e éd., p. 19 et 84. — *Bibliotheca belgica* G 170. — J. Le Long, *Boekzaal der nederduitsche Bijbels*, 2e éd., p. 703. — Hessels, *Histoire des réformes flamands en Angleterre*. — Muller, *Jaarboek voor de doopsgezinden*, 1837, p. 56-57. — Schultz-Jacobi et Nieuwenhuis, *Bijdragen tot de geschiedenis der Evangelische Luthersche kerk in Nederland*, t. II, p. 57. — Martin Duncanus, *Vant rechte Evangelissche avontmael Christi Jesu*. — Maittaire, *Annales typographici*, t. V, 2e part., p. 301. — P.-A. Thiele, *De Summa der godliker scriftueren*. — F. Pijper, *Jan Utenhove*, p. 73, 77.

MIGEM (*Eugène* **VAN**), poète flamand, né à Beveren (pays de Waes), le 10 juillet 1808, et y décédé, le 24 juillet 1849. Après avoir obtenu le diplôme de candidat en philosophie et lettres, il fut nommé instituteur de sa commune natale, place qu'il remplit pendant vingt ans. Il fut également directeur de la Société de chant de Beveren. On lui doit les deux ouvrages suivants : 1. *Beknopte geschiedenis van Belgie*. Gand, Hemelsoet, 1844; in-12. Petit manuel élémentaire d'histoire de Belgique à l'usage des écoles. — 2. *Fraye en gemakkelyke schoolgezangen*. Gand, 1847. Recueil de chants scolaires. Eugène van Migem a publié, en outre, des poésies et des nouvelles dans le *Nederduitsch letterkundig jaarboekje*, dont il fut un des premiers collaborateurs, dans le *Belgisch Museum*, etc.

Paul Bergmans.

Nederduitsch letterkundig jaarboekje, 1850, p. 180. — *Vlaemsche Bibliographie* (1857-1868), t. I, p. 198; t. II, p. 83. — J.-G. Frederiks et F.-J. Vanden Branden, *Biographisch woordenboek der Noord- en Zuidnederlandsche letterkunde* (2e éd., 1888-1891), p. 520. — Renseignements particuliers.

MIGEOT (*Gaspard*), typographe, né à Mons, le 20 avril 1630, de Grégoire et de Françoise de Vergnies. Après avoir terminé ses humanités, Migeot alla à Paris faire son apprentissage d'imprimeur et libraire chez Charles Savreux. Six ans après, il revint dans sa ville natale, avec l'intention de s'y fixer. Ayant obtenu du gouvernement, le 7 décembre 1663, des lettres patentes qui l'autorisaient à exercer à Mons la profession d'imprimeur-libraire, il établit ses presses dans une maison de la rue de la Chaussée, et il prit pour enseigne : *Aux Trois Vertus* (1). Tous les ouvrages imprimés par Migeot se font remarquer par une rare perfection, et en les comparant aux impressions de Savreux, on s'aperçoit que l'habile typographe montois, pour monter son atelier, s'était pourvu des mêmes fontes et des mêmes fleurons, et qu'il employait les mêmes types et le même papier que son ancien maître. En 1667, parut, avec la permission de Gaspard Nemius, archevêque de Cambrai, la première édition de la traduction française du *Nouveau Testament*, par MM. de Port-Royal, qui devait donner tant de retentissement au nom de Migeot. Un privilège royal, en date du 24 juillet 1666, lui avait conféré le droit « de pouvoir luy seul imprimer ou « faire imprimer, vendre et distribuer » cette traduction, et ce pour le terme de six ans. Le Nouveau Testament de Mons — c'est ainsi qu'on l'appela — était à peine connu qu'il souleva de toutes parts les plus vives accusations, et suscita des discussions dogmatiques et théologiques sans fin. Des prêtres de Mons étaient cependant favorables à la traduction que d'autres qualifiaient d'hérétique; des femmes se mêlèrent à la querelle et formèrent une coterie janséniste à la tête de laquelle était une demoiselle Hennekinne, fille de Michel Hennekinne, conseiller de robe longue à la cour souveraine de Hainaut (2). Le Père Quesnel,

(1) La maison qu'occupait Migeot, rue de la Chaussée, porte actuellement le nº 27. Avant la construction de la vitrine, on lisait au-dessus de la porte d'entrée : EGO DILIGENTES — ME DILIGO — 1691. Au commencement de ce siècle, cette maison avait pour enseigne : *Aux Trois Boraines* (!).

(2) Marie-Anne Hennekinne fut accusée de nestorianisme, c'est-à-dire de dénier à la Vierge Marie la qualité de Mère de Dieu, pour ne lui

pendant un séjour qu'il fit au couvent des Oratoriens de Mons, avait donné ses soins à la publication de Migeot. Celle-ci fut décriée dans maints sermons, et il s'éleva une nuée de pamphlets, d'une part, pour la défendre, et d'autre, pour la vilipender. Elle fut condamnée par les archevêques de Paris et de Reims et par l'évêque d'Evreux, en 1667, et enfin par le pape Clément IX, le 20 avril 1668. Un arrêt du conseil d'Etat de France, du 22 novembre 1667, dit que les auteurs de la traduction sont des gens qui désobéissent notoirement à l'Eglise, et défend de la vendre ou de la conserver à peine de 1,500 liv. d'amende. La persécution augmenta la vogue du livre et d'autres éditions se succédèrent pendant longtemps.

On a émis des doutes au sujet de l'impression du Nouveau Testament de Mons. Certains écrivains ont avancé que Migeot n'avait fait que prêter son nom à l'édition de cet ouvrage. A l'époque où le livre fut mis en vente, les jésuites prétendirent qu'il avait été imprimé en Hollande; les jansénistes, dans leurs nombreuses apologies, ne disent rien de positif à cet égard. Les recherches de l'auteur de la *Bibliographie montoise* ont fourni la preuve évidente que le Nouveau Testament de Mons est sorti des presses de Gaspard Migeot. C'est donc à tort que des bibliographes l'ont attribué aux Elzevier ou à Charles Savreux. Migeot a du reste publié d'autres volumes importants. Est-ce à dire que toutes les éditions du Nouveau Testament qui portent son nom soient sorties de ses presses? Evidemment il y eut des contrefaçons publiées en pays étranger. Mais un fait paraît hors de doute, c'est que Migeot imprima les éditions de ce livre célèbre qui parurent durant le temps qu'il jouissait du privilège mentionné plus haut. Il est d'ailleurs à remarquer que la traduction du Nouveau Testament n'a été tout à fait proscrite en Belgique que très tard et après la décision du pape Innocent XI, du 9 septembre 1679 (1).

Vers 1673, Gaspard Migeot transféra son imprimerie « vis-à-vis la Croix de la « rue des Clercs ». Il y imprima, entre autres ouvrages, un *Essay d'une parfaite grammaire de la langue françoise*, par le R. P. Laur. Chiflet, de la Compagnie de Jésus (in-12 de 290 pages); un *Traité de la pratique des billets entre les négocians* (in-12 de 345 pages); la *Catéchisme du Concile de Trente*, 2 tomes in-12; *Le Pédagogue chrétien*, par le R. P. Philippe d'Oultreman, de la Compagnie de Jésus (in-12 de 631 pages, plus la table); *Exposition de la foi catholique touchant la grâce et la prédestination*, ouvrage qui a fait presque autant de bruit que le Nouveau Testament; *Instruction nouvelle pour enseigner aux enfans à connoistre le chiffre et à sommer avec les gets*. Gaspard Migeot mourut à Mons le 22 avril 1703 et fut inhumé le 23 en l'église Sainte-Waudru (2). Sa veuve, née Marguerite Lenoir, continua l'exploitation de la librairie et de l'imprimerie jusqu'à ce qu'elle les remît à son fils, le 1er janvier 1710; elle mourut le 24 mars 1717. Gaspard Migeot fils, né à Mons le 7 novembre 1682, les céda à Henri Bottin, en 1747; il mourut en la même ville le 9 avril 1757. Parmi les labeurs les plus considérables de l'imprimerie Migeot, de 1703 à 1747, nous citerons : *la Sainte Bible contenant l'Ancien et le Nouveau Testament, traduite en françois sur la Vulgate par Mr le Maistre de Saci*, publiée en 1713 en deux tomes in-4° avec gravures; *Essais de morale, ou lettres écrites par feu M. Nicole*, 1727, 2 tomes in-8°; *les Chartes nouvelles du pays et comté de Hainau, augmentées des notes de Mr Fortius*, in-4° avec frontispice

reconnaître que celle de Mère du Christ. Après une enquête tenue à Mons par Zacharie Maes, curé de Sainte-Elisabeth et doyen de chrétienté, l'archevêque de Cambrai, Jacques-Théodore de Brias, prononça, le 12 novembre 1692, une sentence portant que la demoiselle Hennekinne avait été injustement accusée de la dite hérésie dans trois libelles déclarés scandaleux, diffamatoires, etc.

1) En 1673, l'imprimeur Fricx, de Bruxelles, avait obtenu pour six ans le même privilège que Migeot.

2) Lors de la pose du carrelage de la cinquième chapelle à droite du chœur de cette église, en 1857, on a retiré du vieux pavement un fragment de la pierre tumulaire de Migeot. Sur ce fragment figurait un livre ouvert sur lequel étaient ces mots : *Ex libris Gaspardi Migeot.*

gravé. Gaspard Migeot, fils, avait été nommé imprimeur du chapitre de Sainte-Waudru, le 1er mars 1730.

Leop. Devillers

R. Chalon, *Recherches sur les éditions du Nouveau Testament de Mons* (Bruxelles, 1844; in-8°). — Hip. Rousselle, *Bibliographie montoise*, p. 325-338, 384-393. — P. Annat, *Remarques sur la conduite qu'ont tenue les Jansénistes en l'impression et publication du Nouveau Testament, imprimé à Mons* (Paris, F. Muguet, 1668; in-4°). — *Nouvelle défense de la traduction du Nouveau Testament imprimée à Mons, contre le livre de M. Mallet* (Cologne, 1680-1681; 2 vol. in-12). — *Jugement légitime porté contre les prestres de l'Oratoire de Mons, avec des réflexions pour servir de réponse au P. Jean Bauduin, du même Oratoire*, par Louis Benoit (Cologne, 1692; in-8°). — *Apologie de M. Arnaud et du P. Bouhours, contre l'auteur déguisé sous le nom de l'abbé Albigeois* (Mons, Pierre Lenclume, 1694; in-12). — Archives du chapitre de Sainte-Waudru, au dépôt de l'Etat, à Mons.

MIGGRODE (*Jean* **VAN**), aussi MIGGERODE et MIGRODIUS, théologien protestant, né à Alost, le 6 mai 1531, décédé quatre-vingt-seize ans plus tard à Veere, en Zélande, le 6 mai 1627. Il était de famille patricienne; son père s'appelait Jacques et sa mère Marguerite Vanden Eekhoudt. Il étudia à Louvain et fut de bonne heure envoyé à Veere comme curé; c'est là que les premiers doutes vinrent l'assaillir et qu'il groupa autour de lui les quelques réformés de la petite ville zélandaise. Ils furent tous dénoncés au conseil des Troubles, institué par le duc d'Albe, et frappés, en date du 17 août 1568, d'une même sentence de bannissement perpétuel avec menace de la corde et de la confiscation de leurs biens. Miggrode, par une inadvertance de copiste, est qualifié dans cet acte de : « Sire Jehan de Nugroede, chanoine cy « devant pasteur de lesglise parochialle « en la ville de la Veere », mais, se trouvant suffisamment désigné ainsi, il n'eut garde de réclamer, et prit le large. C'est bien le mot, puisqu'il passa en Angleterre, où il devint le fondateur et le premier ministre d'une église réformée flamande à Colchester, dans le comté d'Essex. La protection de la reine Elisabeth et de ses conseillers bien avisés rendit en peu de temps cette petite colonie prospère. Ici, notre personnage devint, suivant la prononciation anglaise, Joannis Meggrodine. Te Water, dans son *Histoire abrégée de la Réformation en Zélande*, a raison de douter qu'il se soit jamais rendu de Colchester à Norwich, dans l'intention de prendre sa résidence dans cette dernière ville. Il rentra à Veere en 1572, dès que les Gueux se furent emparés de Flessingue. Son ancienne église sous la croix le députa au premier synode réformé de Zélande, tenu à Goes le 14 octobre 1579, où il remplit les fonctions de secrétaire. Il alla ensuite en la même qualité au synode de Flessingue de 1581, puis dix ans plus tard, le 1er février, à celui de Middelbourg qui se fit un devoir de le prendre pour président. Cela dit assez qu'il était tenu en haute estime par ses coreligionnaires. Ce qui en témoigne également, c'est qu'au mois de juin 1575 il avait été choisi pour être l'un des cinq ministres réformés auxquels on posa la question de savoir si l'adultère bien et dûment constaté d'Anne de Saxe suffisait pour permettre à Guillame d'Orange d'épouser en légitime mariage la princesse Charlotte de Bourbon. On sait que la réponse des pasteurs fut unanimement favorable. Jean van Miggrode eut un fils nommé Jacques, qui embrassa également la carrière pastorale, mais, soit qu'il ne fût point aidé par les circonstances ou soit qu'il ne brillât point comme orateur, il n'arriva pas à la notoriété dont son père avait joui.

Ch. Rahlenbeek

Te Water, *Kort verhaal der Reformatie van Zeeland*, p. 90-93. — Vander Aa, *Ned. Biogr.*, t. XII. — *Allg. deutsche Biog.*, vol. XXI. — V. Gaillard, *De l'influence de la Belgique sur les Provinces-Unies*, p. 126-127. — Burn, *History of the foreing Refugers in England*, p. 215. — Glasius, *Godgeleerd Nederland*. — Van Iperen, *Hist. redevoering over J. van Miggrode* (Amsterdam, 1774).

MIGUEL DE AMBERES. Voir MICHEL D'ANVERS.

MILAENEN (*Horace-Nicolas* **VAN**), ou DE MILAN VISCONTI, fils de Mathias-Horace et d'Adrienne-Marie Longueval, naquit à Malines, le 15 juin 1663. Il étudia la philosophie à l'université de Louvain et y remporta une des premières

places de son cours. Il s'appliqua ensuite à l'étude des sciences juridiques et se fit recevoir avocat au grand conseil de Malines. En 1702, à la mort de Guillaume Cuypers dont il était l'adjoint depuis deux ans, Van Milaenen fut nommé syndic ou conseiller-pensionnaire de sa ville natale. Investi de cette charge importante, il travailla à faire rétablir la franchise dont jouissait Malines en matière d'impôts, et qui avait été enlevée par le comte de Bergheyck. Il s'occupa aussi de la construction de la chaussée de Vilvorde. Ce fut également en sa qualité de syndic qu'il fut chargé de complimenter le duc de Malborough qui passa par la cité en 1706, et qui prisa hautement l'éloquence du conseiller-pensionnaire. Van Milaenen ne tarda pas à porter ombrage à la régence de Malines, qui lui reprochait d'avoir travaillé contre les intérêts de la ville lors de la soumission des Pays-Bas à l'autorité du roi Charles III. Il fut dépossédé de son emploi le 29 novembre 1706 par une ordonnance que la régence fit publier à son insu. Il mourut à Malines le 12 janvier 1709 et fut inhumé à l'église Saint-Rombaut. Il existe un beau portrait de Van Milaenen peint par Jean van Orley.

Ce jurisconsulte a laissé les ouvrages suivants : 1. *Discussion historique, juridique et politique sur l'immunité réelle des églises et autres lieux pieux, sur l'usage des excommunications, leur origine et leurs forces, et sur le prétexte que M. l'archevêque de Malines s'est donné pour excommunier le procureur général du roy, avec des réflexions sur l'ordonnance du grand conseil du 8 août* 1700. In-8° de 126 pages, sans nom d'auteur. — 2. *Justification pour le pensionnaire Horace de Milan, contre l'Ecoutète et Magistrat de la ville de Malines.* In-4° de 14 pages, sans date. — 3. *Lettre à Monsieur de *** sur l'excommunication du procureur général du roy.* Malines, in-12 de 55 pages.

On possède encore de Van Milaenen quantité de lettres et plusieurs mémoires juridiques, entre autres : 1. *Mémoire sur plusieurs points qui concernent les droits de la ville de Malines.* — 2. *Motif de Droict pour messire Franchois comte d'Ursel.* — 3. a. *Ontledinge vande pointen van feyt, ende van recht, daer van dependent de decisie van het proces al hier ongedecideert : tusschen s^r Anthonio Claessen van den Zype geintimeerde tegens Maertens Oilliaert en consorten, appelanten van die van den Raede in Vlaenderen.* In-fol. de 23 pages. b. *Aan 'T Hof. Motif omme s^r Marten Oillaerts met consorten, woonachtigh tot Willinghe ende Middelburch in Zeelandt, appelanten van die van Vlaenderen, ter eendere, Jeghens s^r Anthone Clayssen van der Zype tot Brugghe, gheintimeerden ten anderen zyde.* In-fol. de 86 pages. c. *Resumptie ende ampliatie van het vooren-staende Advertissement.* In-fol. de 24 pages.

L. Tierenteyn.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire des Pays-Bas*, t. XIII, p. 39. — Vander Aa, *Biogr. woordenboek*, t. VIII, p. 267.

MILAENEN (*Mathias-Horace* **VAN**), connu aussi en généalogie sous le nom de *Matheus de Mediolano vicecomes*, fils de Horace et de Marie de Portenghen, jurisconsulte, né à Utrecht, le 22 avril 1632. Après avoir étudié le droit, il se fit recevoir avocat au grand conseil de Malines. En 1697 il obtint la charge d'avocat fiscal près la cour ecclésiastique de la même ville, où il mourut le 26 juin 1702. De son mariage avec Adrienne-Marie Longueval il eut un fils Horace-Nicolas (voir plus haut). Mathias van Milaenen a écrit les ouvrages suivants : 1. *In tractatum de re fundiaria a Renato Scævola Petro Cuypers, Eloquentium jurisperitissimo, antequam e vivis discederet, Magni Regii Senatus Consiliario denominato, et pridie mortis declarato, inceptum, a Guilielmo Cuypers, causarum Patrono, fratre non minus experientia quam sanguine germano, auctum et consummatum.* Ode placée en tête du traité de procédure de P. Cuypers. — 2. *Motif de droit pour les Pères provincial, gardien, et couvent des FF. Mineurs à Malines, suppliants, contre l'illustrissime archevesque, prévost, doyen, et ceux du chapitre de l'église metropolitaine de Saint-Rombault, Rescribents.* In-fol. de 29 pages. — 3. *Le différent envoyé à la judicature de*

cette cour (du parlement de Malines) *et y indecis, entre les chanoines-réguliers de l'ordre du Val des Escoliers, et du cloistre de N.-D. de Hanswyk en cette ville d'une part : Et le seigneur illustrissime archevesque de Malines d'autre.* 1681. In-4° de 14 pages. — 4. *Motif de droict pour les exécuteurs testamentaires de feue dame D.-C. de Croy.* (Bruxelles), 1667; in-fol. — 5. *Factum du procès entre Ch.-R. de Namur et les héritiers de A. de Cortel.* S. l. n. d.; in-fol. — 6. *Ampliation d'advertissement pour le marquis de Hoensbroeck contre les marquis de Trischateau.* S. l., (1692); in-fol.

L. Torreyn.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire des Pays-Bas*, t. XIII, p. 37. — Vander Aa, *Biogr. nouvelle*, t. VIII, p. 267.

MILCAMPS (*Jean-Baptiste*) poète, né à Feluy (Hainaut), le 25 décembre 1785, mort à Schaerbeek (Bruxelles), le 3 octobre 1868. Ayant embrassé la carrière notariale, il remplit cet office successivement à Braine-le-Comte, à Nivelles et à Schaerbeek. Milcamps consacrait ses loisirs à la culture des lettres et il a laissé un petit recueil de fables en vers, d'ailleurs sans valeur littéraire : *Fables.* Nivelles, A.-J. Plon, 1833; in-8°, dont une nouvelle édition augmentée parut à Bruxelles, en 1854. Son frère, Pierre-Joseph Milcamps, né également à Feluy, le 22 octobre 1781, et décédé à Schaerbeek, le 9 février 1872, fut avocat; il fit partie de la Chambre des représentants et du conseil des mines. On lui doit un opuscule sur la *Législation et jurisprudence en matière de cimetières.* Bruxelles, Bruylant-Christophe, 1865; in-8°, auquel il donna un supplément, l'année suivante, sous le titre de : *Liberté et libre exercice des cultes.* Bruxelles, J. Nys, 1866; in-8°.

Paul Bergmans.

Bibliographie nationale, t. II (Bruxelles, 1892), p. 683.

MILDER (*Jean* **VAN**), ou MILDERT, sculpteur, d'origine allemande par son père Antoine, de Königsberg, établi à Anvers, selon Ph. Rombouts et Théodore van Lérius (*Liggeren* de la gilde anversoise de Saint-Luc, t. Ier, pages 461, 462 et 463), fut reçu bourgeois d'Anvers, le 9 septembre 1628. Il y mourut le 21 septembre 1638, et fut inhumé dans l'ancienne abbaye Saint-Michel, où Baert a relevé son épitaphe. Il figure en 1610, comme franc-maître dans la gilde précitée dont il devint doyen en 1633-1634. Baert assure qu'il devint sculpteur de l'archiduc Albert, ce qui n'a rien d'invraisemblable, celui-ci ne mourut qu'en 1621. Van Dyck a peint son portrait, ce qui doit faire admettre que cet artiste jouissait d'une assez grande notoriété.

De ses deux fils, Corneille fut admis franc-maître sculpteur en 1633-1634 dans la gilde de Saint-Luc et le second, Pierre-Paul, filleul de Rubens, franc-maître comme peintre, la même année.

A Jean van Milder, entre autres, reviendrait, selon Baert, l'exécution : à Anvers, dans la cathédrale, du grand portail en marbre, décoré d'une statue du Christ et de deux anges; de l'épitaphe de la famille de Moy, sur les dessins de Rubens et placée près de la chapelle de la Vierge, qu'il orna des statues de la Vierge, de saint Jean l'Evangéliste et de sainte Catherine; du monument funéraire de l'évêque Jean Malderus et de celui de Borrekens, surmonté d'une statue de saint Jean; dans l'église Saint-Georges, d'une statue de la Vierge ornant le retable de l'autel Saint-Roch; dans l'église de l'abbaye Saint-Michel, du maître-autel, en marbre, sculpté en 1622, et des statues, en albâtre, du Bon Pasteur, de saint Pierre et de saint Paul, ainsi que de deux écussons servant de décoration au jubé. Il avait entrepris en 1614, avec Erasme Quellyn, une balustrade pour la chapelle de la confrérie du Saint Nom de Jésus et du Saint-Sacrement dans l'église des Dominicains; cette balustrade, en partie dorée, et dont le coût s'éleva à 1,550 florins du Rhin, était surmontée du nom du Christ, avec une « image » (dit le contrat), agenouillée de chaque côté. Devant, sur les deux piédestaux du milieu, figuraient saint Thomas d'Aquin et saint Henri Suzon. Baert lui attribue les statues des

apôtres saint Pierre et saint Paul, qui figurent dans la grande nef de l'église Sainte-Gudule, à Bruxelles. D'après les vers suivants de l'historien Rombouts, ce seraient celles de saint Pierre et de saint Philippe :

> *Pieter, Philippus ons sie Van Milder,*
> *Van Antwerpen is het gelder*
> *Den wedthouder op te zoeken :*
> *Is en vind hem in geen boeken.*

D'autre part, Pinchart, dans ses *Archives*, t. III, p. 243, assure que ce seraient celles de saint André dont Rombouts a vainement recherché, ci-dessus, l'auteur, et celle de saint Philippe. La dernière, selon Pinchart, fut sculptée à la suite d'une requête que le chapitre de l'église adressa au conseil des finances et que le gouverneur général apostilla favorablement le 19 mai 1644, en affectant à cette destination une somme de 200 livres de Flandre de 40 gros. Or, comme le constate l'épitaphe de Jean van Milder, celui-ci avait cessé de vivre en 1638. Pinchart est-il dans le vrai en assignant à cet artiste la statue de saint Philippe, ou celle-ci est-elle d'un des fils Van Milder? c'est ce que nous n'avons pu vérifier, n'ayant pas retrouvé aux archives du royaume la requête précitée que Pinchart indique comme se trouvant dans la collection des papiers d'État et de l'Audience.

D'après une communication de Louis Galesloot, que Pinchart a résumée dans son article précité sur Jean van Milder (et que nous n'avons pu également retrouver aux archives du royaume, dans les « archives de l'office fiscal du Brabant », ou, dit-on, elle est déposée), la statue de saint Philippe donna lieu à un procès. Lorsqu'elle arriva à Bruxelles, dit Pinchart (la scène se passe en 1644), le métier des sculpteurs de cette ville fit arrêter la charrette qui l'avait amenée, sous le prétexte qu'eux seuls avaient le droit de placer en ville des ouvrages du ressort de leur art. Ayant appris ces faits, le procureur fiscal exposa le cas au Conseil de Brabant. La corporation fut obligée de reconnaître qu'elle avait agi arbitrairement, et qu'elle ignorait que la statue avait été exécutée pour le souverain, représenté par le conseil des finances. Dans le mémoire qu'elle envoya en réponse à l'action que lui avait intentée le procureur fiscal, elle prétend que Van Milder avait travaillé à Bruxelles, non seulement pour le compte du roi Philippe IV, mais encore pour tous ceux qui lui en avaient fait la demande. La statue de saint Philippe fut exécutée aux frais du conseil des finances.

D'après l'inventaire des objets d'art et d'antiquité des églises paroissiales de Bruges, dressé par la commission provinciale (Bruges, 1848), « le jubé de « l'église Sainte-Anne à Bruges est « l'œuvre de Jean van Mielder (*sic*), « d'Anvers, qui l'a exécuté en 1642. « Il a coûté à la fabrique de l'église : « 4,199 fr. 61 c. ». Il se peut que ce jubé soit du même Van Milder; mais, dans ce cas, la date de 1642 ne peut être que celle du placement et du règlement de compte.

On connaît encore en fait de productions de Jean van Milder, le maître-autel de l'ancienne église des Carmes à Alost; le maître-autel de l'église Saint-Gommaire, à Lierre; celui-ci, selon les *Liggeren*, fut entrepris, en 1619, pour 1,950 florins du Rhin; il fut surmonté d'une bonne statue du patron de l'église; enfin, la statue de l'apôtre saint Simon, faite en 1638, au prix de 200 florins, et qui figure du côté sud de la grande nef de la cathédrale Saint-Rombaut, à Malines.

Baert assure que Joos ou Juste de Cort, d'Ypres, mort en 1679 à Venise, où il s'illustra par ses statues et motifs décoratifs du mausolée du doge Pezzaro, dans l'église Santa Maria Gloriosa de Frari, fut l'élève de Jean van Milder.

Corneille van Milder est l'auteur des statues des apôtres saint Matthieu et saint Jude ou Thaddée, qui figurent contre les colonnes, dans la grande nef de la cathédrale Saint-Rombaut, à Malines; elles coûtèrent, chacune, assure Emm. Neeffs, 436 florins. Théodore van Lerius, dans sa notice des œuvres d'art de l'église Saint-Jacques, à Anvers, cite Corneille van Milder comme ayant sculpté en 1646, les ornements surmontant la statue de saint Jacques, de Hu-

bert Beda, au milieu du grand portail. « Cet artiste », ajoute-t-il, « avait exécuté « dans ce temps-là une statue de pierre « du même saint, qui fut brisée, d'après « la tradition, pendant le règne de « l'impiété révolutionnaire. C'était un « legs fait à l'église par Jean de Gava- « relle, chevalier de l'ordre du Christ, « membre du conseil de Sa Majesté Ca- « tholique, etc. ». Van Milder serait encore l'auteur de l'autel de marbre de la famille Rubens dans la chapelle de Rubens, de la même église. « L'église », dit Théodore van Lerius, « remit à « Corneille van Milder, le 28 septembre « 1650, pour compte de Jean-Baptiste « de Broeckhoven de Bergeyck, époux « d'Hélène Fourment, veuve de Pierre- « Paul Rubens, une pierre destinée à « servir de table à cet autel. Le prix en « avait été fixé de concert avec Philippe « Rubens, neveu du grand maître » (p. 52 et 117).

Les *Liggeren*, t. II, p. 47, parlent de cette statue de saint Jacques qui fut brisée à l'époque de la Révolution française. Ils ajoutent la note suivante : « Corneille van Milder exécuta le por- « tail intérieur de marbre, côté sud de la « cathédrale, selon le compte de l'église « Notre-Dame, de la Noël, 1647-1648; « le compte de la Noël 1648-1650 men- « tionne qu'il fut achevé à cette époque, « et que le salaire du maître monta à « 5,000 florins. La construction du por- « tail, côté nord, fut adjugée le 4 sep- « tembre 1652 au même Corneille van « Milder, selon les mêmes comptes de la « Noël, 1651-1652. L'évêque Marius- « Ambroise Capello fit don de 1,800 flo- « rins pour le portail, côté nord, selon « compte de la Saint-Bavon 1657 à la « Noël 1658 ».

Edm. Marchal.

MILEMAN (*François*), ou MYLEMAN, jésuite missionnaire, né à Bruges, le 15 mars 1610, mort à Groeninghe, le 17 janvier 1667. Il était fils de Pierre, tailleur, et de Jacqueline Bollaert. Admis en 1619 à l'école Bogaerde, instituée par le magistrat de la ville en faveur des garçons pauvres, le jeune François se fit bientôt remarquer par ses heureuses dispositions et put fréquenter, pendant six ans (1621-1627), les cours d'humanités donnés au collège des Jésuites. En octobre 1627, les gouverneurs de l'école lui octroyèrent la bourse fondée par François de La Torre et l'envoyèrent étudier la philosophie à l'université de Douai. Devenu maître ès arts, Mileman fut rappelé à Bruges pour exercer les fonctions de professeur dans l'établissement où il avait reçu le bienfait de sa première éducation. Après qu'il eut, durant trois années, rempli ce devoir de reconnaissance à l'entière satisfaction des gouverneurs, ceux-ci lui permirent de faire ses études de théologie. François partit donc de nouveau en octobre 1631, pour Douai, où il entra au séminaire de La Torre, érigé par le prévôt de Notre-Dame à Bruges, Gaspard de La Torre. Il fut promu au grade de bachelier en théologie en 1634. Il préparait sa licence, lorsque en mai 1635 les gouverneurs le rappelèrent à Bruges, et lui confièrent la régence de l'école Bogaerde, en remplacement du régent démissionnaire, Arnold Oudebueter. Prêtre comme son prédécesseur, Mileman s'efforça de faire fleurir la piété parmi ses élèves et mérita de ce chef des éloges spéciaux de la part des gouverneurs. Le digne régent ne resta à la tête de l'école que jusqu'au 15 juillet 1636 et entra, le 24 du même mois, au noviciat de la Compagnie de Jésus à Malines. Quatre années plus tard, ses nouveaux supérieurs lui assignèrent la mission de Hollande. Pendant vingt-sept ans le zélé religieux travailla avec ardeur et eut la consolation de ramener à la vraie foi un grand nombre d'anabaptistes C'est contre les erreurs de cette secte qu'il publia : 1. *Getrouwe Leydsman, ofte Ernstlycke Waerschouwinge, voor alle die hedendaegs, by menighte, seggen: Die goedt doet, en op Godt betrouwt, sal wel salighworden, midlertydt, leven en sterven onbekommert. Sonder Bel denisse, ofte Gebruyck van het eenighste, algemeen, salighmakende Geloof. Door Francois vander Brugge. In 't licht gebracht, voor alle de menighte, die in duysternisse wandelen, sonder sorge op*

't poinct der Salighcyt. Anvers, Phil. van Eyck, 1664; in-8°; dédié à Robert de Haynin, évêque de Bruges. — 2. *Vlaemschen Echo of geestelyke liederen, door Victor van Kempen*. Ibid., 1664; in-12. — 3. *Modell, in een Somma begrepen waernaer alle Dwael-geloovige op het sekerste sich hebben te reguleeren. Ofte kort Begryp (in den* GETROUWEN LEYTSMAN *wyder uytgeleyt) der Kenteeckenen, soo van de Dwael-kercken als van de Eenighste Ware Kerck. Uyt louter yver der zielen welvaert voorgestelt Door François vander Brugge*. Ibid., 1664; in-8°. Citons encore de Mileman : 4. *Vast ende klaer bewys hoe dat Christus Jesus, onsen Saligmaker, in syn H. Menschwordinghe heeft uyt zyns H. Moeders, en Maegts Maria suyver Lichaem aengenomen onse Nature dat is : Vleesch en Bloedt. Hoe dat oock het selve vastelyck, ende ontwylelyck te gelooven is, een ygelyck noodigh ter salighcyt die tot kennisse komt*. Ibid., 1661; in-12.

A. C. De Schrevel.

MILIS (*Gabriel*), écrivain ecclésiastique, né à Saint-Trond, le 15 novembre 1822, mort à Hasselt, le 9 mai 1866. Ayant pris la robe franciscaine chez les Récollets de sa ville natale, il fut successivement gardien, lecteur d'Ecriture sainte définiteur et custode de son ordre. Théologien érudit, au témoignage de l'historien des récollets belges, il composa un petit traité sur l'Immaculée Conception de la Vierge : *De onberlekte ontvangenis der Allerheiligste Maeoden Moeder Gods Maria*. Saint-Trond, Milis, 1855; in-12. Il donna une nouvelle édition, enrichie de notes, du panégyrique de Duns Scot par Vernulæus, imprimé pour la première fois à Cologne, en 1622 : *Nicolai Vernulæi oratio panegyrica de vita et doctrina V. Joannis Duns Scoti, notis illustrata*. Louvain, C.-I. Fonteyn, 1856; in-12. Enfin, Milis écrivit une notice historique sur le couvent des Récollets de Louvain, insérée à la fin de la seconde édition du *Stimulus seraphicæ conversationis* du P. Van Loo (1862).

Paul Bergmans.

S. Dirks, *Histoire littéraire et bibliographique des frères mineurs de l'observance de Saint-François en Belgique et dans les Pays-Bas*. Anvers, s. d. (1885), p. 411-412. — *Bibliographie nationale*, t. II (Bruxelles, 1892), p. 683-684.

MILLAERT (*Adrien*). Voir MELAR (*Adrien*).

MILLÉ (*François*). Voir MILLET (*François*).

MILLÉ (*Jean-Baptiste*), peintre d'histoire, né à Bruxelles, vivait au dix-huitième siècle. Cet artiste, dont la vie est peu connue, était disciple de Siger-Jacques van Helmont, et était probablement né de Philippe Mislé, qui fut doyen du métier des peintres, des vitriers et des batteurs d'or, en 1716. Il fut reçu à son tour dans la corporation en 1729 et, quelques années après, se vit appeler, par le magistrat de Bruxelles, aux fonctions de professeur à l'académie de dessin ; mais bientôt la mésintelligence se glissa dans le personnel de cette institution et, après de longues discussions, de grands changements y furent introduits. Millé, auquel on n'attribuait que de la faiblesse de caractère, fut remplacé, en 1766, par le Brugeois Verschoot. On voit, à l'hôtel de ville, dans le vestibule du premier étage, de ce peintre, un portrait de *Marie-Thérèse à cheval*. Il avait peint, pour l'église de Sainte-Gudule, une *Résurrection*, qui y orna quelque temps le maître-autel ; chez les Dominicains, une *Fuite en Egypte* et une *Sainte Famille*, etc.

Alphonse Wauters.

MILLET (*François*), ou MILLÉ, peintre et graveur à l'eau-forte, né à Anvers, le 27 avril 1642. Fils de Pierre Millet, habile tourneur en ivoire, originaire de Dijon et de Sara Guns, Francisque — nom sous lequel il devait s'illustrer — ayant de bonne heure perdu son père, suivit à Paris son maître, le peintre Laurent Franckx (inscrit à la gilde de Saint-Luc en 1622-1623). Houbraken tenait d'Abraham Genoels, cousin du dit Franckx, qu'à son arrivée à Paris, en 1659, il y rencontra Millet, alors âgé de dix-sept ans. Les deux jeunes gens se lièrent d'amitié et eurent

un atelier commun. Genoels avait constaté chez son camarade une faculté d'assimilation poussée à ce point qu'il suffisait à Francisque d'avoir considéré un site ou une œuvre d'art pour être à même de les retracer par le pinceau avec une fidélité absolue. L'assertion nous vient en aide pour expliquer ce phénomène d'un artiste qui, sans avoir vu l'Italie, a laissé pour seules créations des paysages arcadiens, lesquels, comme ceux de Genoels même, relèvent du Poussin bien plus que de la nature. Empêché par le fait de son mariage de franchir les Alpes, Millet qui, à dix-huit ans à peine, avait épousé la fille de son maître, n'en demeure pas moins fidèle au genre qu'il avait adopté, et sa peinture, pour conventionnelle qu'on la puisse juger, n'en accuse pas moins une personnalité de sérieuse valeur. « Les paysages de ce « peintre sont fort estimés, dit Mariette. Il possédait toutes les parties « nécessaires à un paysagiste, et il avait « l'art de composer avec beaucoup de « richesse. Ses paysages représentent « pour l'ordinaire des pays délicieux « où l'on se promène agréablement; tout « y est riant, et il y règne en même « temps une majesté que Francisque « avait puisée dans les ouvrages du cé- « lèbre Poussin, qu'il s'était proposé « pour modèle ». En somme, cette manière d'envisager la nature s'accordait au mieux avec le goût régnant, et, ainsi que l'observe Charles Blanc, les curieux de peinture comprenaient le paysage comme André Lenôtre comprit le parc de Versailles, les jardins de Meudon et de Chantilly. Francisque ne manqua point de vogue. Il décora de ses peintures les lambris du petit appartement du roi aux Tuileries, peignit des dessus de portes pour le cabinet des appartements du rez-de-chaussée, plaça de ses toiles à Saint-Nicolas du Chardonnet : *le Sacrifice d'Abraham* et *Elysée au désert*, compositions où le paysage tenait nécessairement une place considérable. Il n'arriva pas cependant à l'Académie, comme certains auteurs l'assurent. Bien qu'il fût généreux jusqu'à l'imprévoyance, notre artiste n'échappa point à l'envie. Presque tous ses biographes rapportent que sa mort prématurée fut attribuée à un poison qui d'abord le rendit fou. L'inscription du décès de Francisque, dans les registres de l'église Saint-Nicolas-des-Champs, à Paris, porte : « Samedi, 3e jour de juin 1679, François « Millé, peintre, âgé de 36 ans, décédé « rue des Vieilles-Etudes. Porté à l'église; « vespres des morts chantées à son in- « tention et inhumé dans le cimetière « avec l'assistance du chœur, en pré- « sence de Pierre Millé, peintre, son « frère et de Jacques Hermant (*sic*), aussi « peintre. Signé Pierre Millet, d'Her- « mans ».

Le nom de Francisque passa aux descendants du peintre. Son fils Jean obtint comme « Francisque » le titre de « peintre du Roy et membre de son Aca- « démie » en 1708. Nous savons par le procès-verbal de son inhumation, dressé le 17 avril 1723, que Jean Millet avait épousé Jeanne Rassicode et qu'il avait pour frère Antoine Millet Francisque, « entrepreneur de mines d'or »! Jean Millet mourut âgé de cinquante-sept ans. Il suivit le genre et la manière de son père, mais avec un moindre éclat.

Les peintures de Francisque ne sont point nombreuses. Le Louvre en possède une couple d'assez minime importance; on en cite une autre au musée de Bordeaux. Les galeries de Dresde, de Munich, de Cassel, de Francfort, de Prague et de Pesth, la galerie Liechtenstein, à Vienne, le musée de Bruxelles conservent également de ses œuvres. On connaît de lui trois eaux-fortes fort rares, d'un travail intelligent et délicat. Ce sont des paysages « à l'antique », où se voient des temples et des pyramides. Viennent ensuite une trentaine de paysages gravés d'après les dessins de l'artiste par un inconnu qui signe *Théodore*, se contentant, à l'instar de Francisque lui-même, de son prénom. Qui peut être le susdit Théodore? Mariette rappelle que : « Descamps, dans son 3e volume, « page 237, désigne ses planches comme « gravées par Gérard Hoet dans le temps « de son séjour à Paris, et ajoute : moi- « même il me semble l'avoir ouy dire

« au fils de G. Hoet, mort depuis à La « Haye, et que j'ay connu à Paris à la « vente du duc de Tallard ». On ne voit pas trop le motif pour lequel Gérard Hoet, artiste de valeur, aurait voulu, en la circonstance, dissimuler son identité. Pourquoi envisager Théodore comme un pseudonyme, et non pas un simple prénom, porté par un parent de Millet, son élève très vraisemblablement, un de ses familiers pour sûr, pouvant se contenter de signer familièrement d'un prénom des travaux destinés à rester presque en famille.

Henri Hymans.

Archives de l'Art français, publiées par Ph. de Chennevière et Anatole de Montaiglon, 1854-1856, t. III, p. 395 et 396. — Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français* Orléans, 1873. — Arnold Houbraken, *De Groote Schouburgh der Nederlandsche konstschilders en schilderessen* S'Gravenhage, 1753, t. III, p. 204. — Ch. Blanc, *Histoire des peintres de toutes les écoles*. École française, t. I. — Ed. Fétis, *Les Artistes belges à l'étranger* Bruxelles, 1865, t. II, p. 51. — F. J. Vanden Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche Schilderschool*, p. 1076. — Robert Dumesnil, *Le Peintre graveur français*, t. I Paris, 1835, p. 245.

MILLET (*Paul*), dit Chevalier, mineur conventuel et ministre protestant, né à Tournai vers 1525, fut brûlé vif à Lille, le 12 décembre 1564, « pour avoir », dit sa sentence criminelle, « esté reli- « gieux de l'ordre de Saint-Franchoys et « estre à présent apostat et ministre de « la nouvelle religion ». Frossard lui a consacré tout un chapitre de sa *Chronique de l'Eglise réformée de Lille*, parce qu'il était, d'après lui, un homme remarquable. Ce qui est hors de doute, c'est que Paul Millet jouissait dans tout le Tournaisis d'une grande popularité, et qu'on vantait autant son érudition que son éloquence. Quand il se fut mis à la disposition du synode réformé, et que celui-ci l'eut envoyé en qualité de pasteur à Valenciennes, il se présenta devant le consistoire de cette ville, déclarant qu'il n'était pas encore à la hauteur de sa mission et demandant qu'on voulût bien lui permettre d'aller passer quelque temps en France pour se perfectionner. Cela lui fut accordé. Il alla à Rouen, de là à Orléans, où il se trouva pendant le siège que cette ville huguenote eut à soutenir, et il rentra enfin au pays avec les attestations les plus flatteuses. Son premier soin fut d'épouser à Valenciennes une honnête jeune fille d'Armentières qui avait dû, pour cause de religion, chercher un refuge dans cette ville. Cette action aussi logique que généreuse tourna contre lui. Il ne put supporter l'idée de faire partager à sa femme les dangers dont son apostasie le menaçait sans cesse, et il résolut de rentrer en France. Ayant dû cependant aller à Tournai pour certaines affaires, il y fut arrêté par les suppôts de l'inquisition. Il a raconté dans une lettre, écrite dans sa prison et reproduite par Jean Crespin dans son *Livre des martyrs* : « que ce qui le tourmentoit le « plus, lui l'homme le plus timide et le « plus irrésolu qui fût au monde, c'étoit « la pensée de faiblir; car, dit-il, rien « ne m'épouvante autant que ma fragi- « lité et ma crainte ». Et cependant il fut héroïque jusqu'au bout. Il surmonta plein de sérénité toutes les épreuves et toutes les tentations, et, quand il fut sur son bûcher, on le vit lever les yeux au ciel et répéter ces mots : « Seigneur, « fortifie ton pauvre serviteur ».

Ch. Rahlenbeck.

J. Crespin, *Le Livre des martyrs, etc.*, éd. de 1597, f° 645-47. — C.-L. Frossard, *L'église sous la croix* Paris-Lille, 1857, p. 62-69. — Arch. municip. de Lille, reg. noir, f° 92. — Arch. gén. de Belgique, lettres conc. Tournai, reg. n° 353, f° 29; lettre de Marg. de Parme du 30 juin 1564.

MILLICH (*Nicolas* (1) ou MILLINCHS, figure dans les *Liggeren* de la gilde anversoise de Saint-Luc, comme ayant été admis franc-maître sculpteur en 1657-1658. Il a eu, comme apprenti, en 1661-1662, Jacques Wouters, et, en 1663-1664, Jean-Baptiste Smeesters, ce qui doit faire admettre qu'il avait un atelier à Anvers. Roland Le Virloys et ensuite Naegler, le font naître en 1633, tandis qu'Immerzeel reporte sa naissance vers 1609 et ajoute qu'il florissait vers 1660! La date de 1663 nous paraît la plus vraisemblable.

(1) Et non Jean comme l'assure Baert, d'après Sandrart (*Academia Nobiliss.*, Nuremberg, 1683), où nous avons vainement cherché ce second prénom.

Ce serait en 1669, d'après Le Virloys (*Dictionnaire d'architecture*, Paris, 1770), que cet artiste, dont Sandrart fait l'éloge en ces termes : *Quo in loco arte sua primitius etiam inclaruit*, aurait été appelé en Suède par la reine douairière Edwige-Eléonore, veuve de Charles X, pour orner sa résidence de Drottningholm qu'elle venait de faire rebâtir dans l'île Lofön, à quatre lieues de Stockholm. Cette résidence était réputée, au siècle dernier, la plus belle des maisons royales de la Suède. Seize des vingt-sept statues, de grandeur naturelle, dont Nicolas Millich l'orna, sont allégoriques, les autres ont pour sujets Minerve, Apollon et les Muses. Le Virloys dit qu'elles sont si bien dessinées et d'un ciseau si moelleux, qu'elles paraissent de cire plutôt que de marbre. Millich en fit, ajoute cet auteur, aussi en bois et en bronze; dans toutes on remarque de l'invention, de belles attitudes et de la correction.

Le même Nicolas Millich est l'auteur du plan de la tour de l'ancienne église des Dominicains, à Anvers, élevée vers 1680, ainsi que le constate une gravure du temps ayant fait partie de la collection Moons-Vander Straelen et citée par les *Liggeren*. Le nom de l'artiste est suivi du titre de : *Reg. Majestat. Sueciæ statuarius*.

Edm. Marchal.

Sandrart, *Acad. nobiliss.* (Nuremberg, 1683). — Le Virloys (Roland), *Dictionn. d'architecture* (Paris, 1770). — Naegler, *Künstler Lexicon*. — Baert. — Immerzeel. — Kramm. — *Liggeren* de la gilde de Saint-Luc, à Anvers. — Pinchart, *Archives*, t. III.

MILLON (*Charles*), parfois appelé MILON, homme de lettres, né à Liège, le 13 septembre 1754, mort à Paris, non en 1838, comme l'écrit le comte de Becdelièvre, mais le 21 juillet 1839. Il était fils de Charles Millon et de Catherine Bouché. Venu très jeune à Paris, en 1774, il s'y occupa de littérature et fut sous-bibliothécaire du prince de Condé. En 1783, il fut arrêté et conduit à la Bastille sur la dénonciation d'un exempt des maréchaux de France, Henri-Alexis Cahaisse, qui avait lui-même été incarcéré pour avoir écrit un libelle intitulé : *le Fripon parvenu ou l'histoire du sieur Delzenne*, et qui accusa Millon d'être « l'auteur d'un ou- » vrage concernant le gouvernement de » France ». Entré à la Bastille le 5 août, il en sortit le 18 du même mois, ce qui donne à penser qu'il n'était pas bien coupable, comme il le dit dans le couplet qu'il composa sur son emprisonnement :

De quoi suis-je coupable? où sont mes attentats?
Sur d'infâmes abus, scandale de notre âge,
J'ai fait avec chaleur tonner la voix du sage.

Et il termine ainsi :

O vous, qui dirigez les destins de la France,
Qui déployez sur moi votre unique puissance,
Puissent les vifs remords, sans cesse renaissans
Torturer votre cœur jusqu'à vos derniers ans!
Que dis-je! prompt vengeur, puisse plutôt la [foudre,
Embrasant vos palais, vous y réduire en poudre.

Les événements ne devaient pas tarder à exaucer les vœux du poète irrité.

Quoi qu'il en soit, Millon jugea prudent de quitter Paris. Il alla vivre quelque temps en Allemagne et principalement à Clèves, puis il revint en France. Sous le Directoire, il fut nommé professeur de législation à l'école centrale du Panthéon, où il compta, parmi ses élèves, Villemain, Chomel, Le Clerc, etc. Il enseigna ensuite les langues anciennes au lycée Napoléon. En 1809, il fut attaché à la faculté des lettres de Paris comme professeur adjoint de philosophie; il occupa en titre cette chaire depuis mai 1814 jusqu'en 1830.

Dans sa jeunesse, Charles Millon s'occupa de poésie et écrivit notamment un poème en quatre chants sur l'éventail, imité du poète anglais Gay. Il fournit également de nombreux articles en vers et en prose à divers journaux de son temps, tels que *l'Esprit des journaux* (1775-1793). Lorsqu'il eut embrassé la carrière de l'enseignement il renonça aux lettres pures et se livra à des travaux de compilation et de traduction. Mais ces entreprises de librairie n'étaient pas destinées à conserver son nom, et le seul souvenir que ce dernier évoque encore aujourd'hui est celui de l'auteur de

l'Ecentail, aimable fantaisie dont voici le début :

Je chante la puissance et la noble origine
Du sceptre de Vénus, de cette arme divine
Dont le charme vainqueur, par un doux mouve-
Fait naître du Zéphyr le souffle caressant ; ment,
Qui, donnant à la main une grâce nouvelle,
Ombrage et rafraîchit les attraits d'une belle...

Voici la liste, aussi complète que possible, des publications de Ch. Millon : 1. *In obitum Ludovici XV carmen*. Paris, 1774 ; in 4°. — 2. *Vers sur l'avènement de Louis-Auguste au trône*. 1774 ; in-8°. — 3. *Epître en vers sur Frédéric, roi de Prusse*. 1775 ; in-8°. — 4. *L'Ecentail, poème en quatre chants*. Maestricht et Paris, veuve Duchesne, 1781 ; in-8°, avec frontispice daté de 1780 et gravé par Boulland. Dédié à la duchesse de Bourbon. On trouve des exemplaires de cette édition avec un titre renouvelé portant : *deuxième édition* et la date de 1782. La véritable deuxième édition est une contrefaçon liégeoise publiée chez Lemarié en 1782 ; des exemplaires de cette dernière ont été ajoutés aux *Bagatelles* de l'abbé de Lille imprimées par Lemarié en 1799, avec l'adresse supposée de P.-Fr. Fauche, à Hambourg. Voir aussi le n° 15. — 5. *Histoire des voyages des papes depuis Innocent Ier jusqu'à Pie VI, en 409, avec des notes*. Vienne, 1782 ; in-8°. — 6. *Le Cri du cœur ou étrennes liégeoises. Almanach nouveau contenant toutes les poésies... composées pour l'élection de S. A. Mgr de Hoensbroeck*. Liège, L.-J. Bernimolin, 1785 ; petit in-12. Recueil de poésies de Ch. Millon, Saint-Péravi et Henkart, dont quelques-unes ont été mises en musique par Hamal. — 7. *Poème sur la mort de Frédéric II, roi de Prusse, avec des notes historiques*. Clèves, J.-W. Hannesmann, 1786 ; in-4°. — 7. *Introduction à l'histoire des troubles des Provinces-Unies depuis 1777 jusqu'en 1787, constituant un précis de l'origine des discussions de la République...* traduit de l'anglois. Londres, Simons, 1788 ; in-8°. Trad. anonyme. — 9. *Charlotte Belmont*. Amsterdam, 1789 ; in-8°. — 10. *Tableau sommaire et philosophique du génie, du caractère, du gouvernement et de la politique des Bataves, traduit de l'anglois*. La Haye, 1789 ; in-8°. — 11. *Œuvres de Dumarsais*. Paris, 1797 ; in-8°. 7 vol. Publié par Millon et Duchoval. — 12. *Histoire des descentes qui ont eu lieu en Angleterre, en Ecosse, en Irlande et îles adjacentes, depuis Jules César jusqu'à nos jours, suivies d'observations sur le climat, le commerce, etc., avec cartes*. Paris, an VI (1798) ; in-8°. Cet ouvrage, dit Beedelièvre, a eu plusieurs réimpressions. J'en ai vu une traduction flamande anonyme : *Geschiedenis der landingen welke plaats gehad hebben in Engeland, Schotland, Ierland ende aangrensende eilanden*. Utrecht, J. Vander Schroeff, 1798 ; in-8°. — 13. *Les Soirées de Windsor, ou les Loisirs d'une famille anglaise, traduites de l'anglais*. Paris, an VI (1798) ; in-8°, 2 vol. — 14. *Voyage en Irlande, traduit de l'anglais de Twiss*. Paris, 1798 ; in-8°, avec figures. — 15. *L'Ecentail, poème en quatre chants. L'Esprit du jour ou de la littérature et des mœurs, satyres et autres poésies*. Paris, Cerioux et Moutardier, an VII (1799) ; in-8°. Cf. le n° 4. — 16. *Histoire de la révolution et de la contre-révolution d'Angleterre*. Paris, an VII (1799) ; in-8°. Nouvelle édition à Paris, 1800 ; in-12. — 17. *Notice historique sur l'état actuel, les mœurs et les productions des îles de Malte et de Gozzo*. 1799 ; in-8°. — 18. *Elémens de l'histoire d'Angleterre, depuis la conquête romaine, par l'abbé Millot. 6e édition revue, corrigée et augmentée des règnes de Georges II et Georges III, par Ch. Millon*. Paris, 1800 ; in-12, 3 vol. Les additions de Millon ont été réimprimées dans des éditions subséquentes des *Elémens* de Millot, de même que pour l'ouvrage suivant. — 19. *Elémens de l'histoire de France, depuis Clovis jusqu'à Louis XV, par l'abbé Millot. 7e édition corrigée et augmentée d'observations sur le règne de Louis XV, concernant les mœurs de la cour, le ministère, les finances et les progrès de l'esprit humain, et continuée jusqu'à la mort de Louis XVI, par Ch. Millon*. Paris, 1800 ; in-12, 3 vol. — 20. *Voyage en Irlande, par Arthur Young..., traduit de l'anglais... et suivi de Recherches sur l'Irlande par le traduc-*

teur. Paris, Moutardier et Cerioux, an VIII (1800); in-8°, 2 vol. avec gravures. Cette traduction est plutôt un abrégé remanié du voyage de Young.— 21. *Politique d'Aristote, traduite du grec avec des notes et des éclaircissements*. Paris, Artaud, 1803; in-8°, 3 vol.

Dans le catalogue de sa bibliothèque, vendue à Paris du 15 février au 10 mars 1841, figurent deux ouvrages manuscrits de Millon restés inédits, une *Histoire de la philosophie ancienne et moderne* et une traduction du *Voyage de France et d'Italie* de Smollett. Millon s'était aussi occupé d'une traduction de *Hiéron*, de Xénophon, et des lettres d'Aristénète, qui n'ont pas vu le jour.

Paul Bergmans.

Charpentier et Manuel, *La Bastille dévoilée, ou recueil de pièces authentiques pour servir à son histoire*. Paris, 1789-1790, 3e livraison, p. 12 et 60. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des contemporains*, t. XIII (Paris, 1824), p. 323-324. — Comte de Becdelièvre, *Biographie liégeoise*, t. II (Liège, 1837), p. 676-679. — J.-M. Querard, *la France littéraire*, t. VI (Paris, 1834), p. 139-140. — Hoefer, *Nouvelle biographie générale*, t. XXXV (Paris, 1865), col. 543. — *Le Bibliophile belge*, t. II (Bruxelles, 1866), p. 251-256 (notice de H. Helbig). — P. Larousse, *Grand Dictionnaire universel du* XIXe *siècle*, t. XI (Paris, 1874), p. 268. — *Biographie universelle Michaud*, nouvelle édition, t. XXVIII (Paris, s. d.), p. 307. — X. de Theux, *Bibliographie liégeoise*, 2e éd. (Bruges, 1885), *passim*.

MILON, moine et écolâtre de l'abbaye de Saint-Amand à Elnon, poète latin, biographe et philosophe, naquit probablement durant les premières années du IXe siècle. Il entra, semble-t-il, fort jeune encore à Saint-Amand où il prononça de bonne heure les vœux monastiques et fut plus tard ordonné prêtre. Il sut acquérir en peu de temps une éclatante réputation scientifique et littéraire.

Il avait fait ses études à l'abbaye de Saint-Vaast, à Arras, dont les écoles étaient alors renommées. Il y avait reçu les leçons du célèbre Haiminus. Ce savant fut disciple d'Alcuin, si nous en croyons les auteurs les plus autorisés : Henschen (*Acta sanct.*, Febr. I, p. 789, n° 38) et Ebert (*op. cit.*, *infra*, II, p. 277), bien que cette assertion n'ait pas été admise par Holder-Egger (*Monument. German. hist.*, XV, p. 396, n° 3). D'ailleurs, l'école de Saint-Vaast était dirigée alors par Radon, qui eut pour maître le fameux chef de l'école palatine : entre lui et Milon, la tradition fut donc certainement continuée.

Milon, entré au monastère d'Elnon, se consacra tout entier aux écoles : il en devint un des principaux soutiens et devait en rester un des plus beaux titres de gloire. Dès ce moment, la prospérité d'Elnon ne fit qu'augmenter; les plus grands personnages y envoyèrent leurs enfants. Deux fils du roi Charles le Chauve et de sa première femme Irmentrude, les princes Drogon et Pepin, y commencèrent leur éducation. Tous deux, malheureusement, y moururent à la fleur de l'âge, ce qui inspira à Milon une touchante pièce de vers. (Cf. Desplanque, *op. cit.*, *infra*, p. 278 et 279.)

Milon mourut à Elnon le 10 des calendes d'octobre 872, si nous en croyons le nécrologe d'Elnon conservé à la bibliothèque publique de Valenciennes (ms. Valentian. 166, sæc. IX, 38, et ms. Valentian. 330*bis*, sæc. X, 44). Les annales d'Elnon (dans Pertz, *Monumenta*, V, page 11) disent 871. Aucune date n'est indiquée dans l'inscription que l'on plaça sur sa tombe. Cette épitaphe en vers a été souvent reproduite, tout récemment encore par Mr Jules Desilve (*op. cit.*, *infra*, p. 76); nous croyons donc inutile de la transcrire ici.

Le poète qui célébrait en termes si heureux la mémoire de Milon lui était étroitement uni par les liens du sang et par ceux de la science : c'était Hucbald, moine de Saint-Amand, neveu de Milon, son élève, son successeur, un des plus grands savants de l'époque. (Cf. E.-H.-J. Reusens, *Biographie nationale*, IX, col. 612-621.)

Peu après la mort de Hucbald en 930, on réunit dans le même tombeau les corps du maître et du disciple sous l'inscription suivante :

Philosophi simul hic pausant celebresque magistri
Ecclesiæ nostræ flores per sæcula clari.
Alter discipulus fuerat, didascalus alter.
Fratres, quod estis fuimus, quod sumus eritis :
Mementote nostri.

La sépulture resta toujours à Elnon l'objet de la plus grande vénération. Elle fut mise au jour, en 1820, par des ouvriers qui travaillaient sur l'ancien emplacement de l'abbaye de Saint-Amand. On retrouva la pierre, deux crânes et des ossements parfaitement intacts : mais ces précieuses reliques furent alors anéanties. (Isidore Desilve, *le Poème admirable à la louange des chaures*. Valenciennes, 1875, p. 16.)

Parlons d'abord des œuvres poétiques de Milon :

La *Vita S. Amandi* est une œuvre de jeunesse. Elle a été publiée plusieurs fois d'après divers manuscrits conservés à Valenciennes, à Bruxelles, à Douai, etc.; bornons-nous à citer l'édition des Bollandistes, *Acta sanct.*, I, 882-898. En 1818 vers hexamètres, répartis en quatre livres, l'auteur fait la narration poétique de la vie de saint Amand, d'après la biographie qu'en avait faite le moine Baudemond. Celui-ci écrivit avant 699, quelques années, par conséquent, après la mort du saint en 684. Le sujet offrait beaucoup de ressources et était vraiment digne de tenter la plume d'un écrivain de talent. Nous ne recommencerons pas ici l'analyse de ce poème, elle a été souvent faite (Cf. Ebert, *op. cit.*, *infra*.) Milon termina son œuvre vers 840 et l'envoya à son maître Haiminus (mort en 843) avec prière de bien vouloir l'examiner, et d'en faire la critique. Il s'excuse à ce propos de la rusticité du langage qu'il a employé : « J'ai voulu », dit-il, « me rendre « intelligible à mes frères ». Haiminus renvoya le manuscrit avec pleine approbation, appréciant en ces termes le style de son élève : *Est igitur eloquium suave et carmen suibus dulce, leni lapsu et plano sermone decurrit oratio*. Les lettres que les deux savants échangèrent en cette occasion ont été conservées et publiées par les Bollandistes en tête du poème.

Dans sa modestie, Milon eut recours encore aux lumières de Wlfaius, son ancien compagnon d'études, comme lui disciple d'Haiminus, qui, à sa prière, ajouta quelques vers à la *Vita S. Amandi*. Bien plus, il transmit l'ouvrage à Hincmar, évêque de Reims; Thierry, évêque de Cambrai; Immo, évêque de Noyon, enfin, à deux autres savants, l'abbé Adalard et le moine Teudingus, tous deux d'Elnon, qui ne ménagèrent pas leurs applaudissements à Milon.

Le poème, est-il besoin de le dire, est bien dans le goût des produits de la littérature carlovingienne. Il en a les qualités; il en subit surtout les nombreux défauts, par cette recherche de l'effet, ces pointes, ces jeux de mots, ces allitérations, souvent aussi ces parenthèses et ces digressions pédantesques que les poètes de l'époque empruntaient aux plus mauvais modèles des Romains de la décadence. Milon connaissait, d'autre part, très bien aussi les grands auteurs; il cite et imite Horace, Térence, Ovide, Lucrèce, Lucain, et par-dessus tout Virgile. Le lecteur est frappé par la prodigieuse influence qu'a exercée sur lui le grand poète de Mantoue. Il avait lu et relu ses œuvres. L'abbaye de Saint-Amand en possédait un bon manuscrit du IXe siècle; il est actuellement déposé à la bibliothèque de Valenciennes et atteste un usage très fréquent (Cod. Valent., 389). Certains petits tableaux de la *Vita S. Amandi* sont pleins de fraîcheur et de coloris; comme les distiques élégants que Milon a placés en tête de son poème, ils sont pleins de grâce, d'harmonie et du meilleur goût. Ces nombreuses réminiscences virgiliennes ont sans doute fait attribuer à Milon l'églogue *de Conflictu hiemis et veris*, qui n'est qu'un pastiche des bucoliques. (Cf. Dümmler, *Poet. lat. ævi Carolini*, I, 270 et suiv.) Cet écrit se trouve, avec les œuvres de l'écolâtre de Saint-Amand, dans un manuscrit de Valenciennes (Cod. Valent., 395). Mais il est certainement antérieur à Milon et contemporain d'Alcuin. (Cf. Ebert, *op. cit.*, II, 68.)

Le poème de la Sobriété est la seconde œuvre principale de Milon. Il a été publié pour la première fois, avec tout le soin désirable, en 1871 par Mr Desplanque, archiviste du Nord, d'après deux manuscrits conservés à Valenciennes et un

manuscrit de la bibliothèque de Leyde (cf. *infra*). L'édition est précédée d'une longue analyse du poème. En tout 2119 vers répartis en deux livres, sans compter près de cent vers d'épîtres dédicatoires (publiées déjà par Martène, *Thes. nov. anecdot.*, I, 45). L'auteur avait espéré pouvoir présenter son ouvrage au roi Charles le Chauve, mais la mort l'empêcha de réaliser ce projet ; ce fut Hucbald qui accomplit ce pieux devoir envers son oncle. L'épître de Hucbald au roi, en distiques, se place entre le 25 décembre 875 et le 6 octobre 877. Elle se trouve dans Bouquet, *Scriptor.*, VII, 311, et Migne, *Patrol. lat.*, CXXXII, 1047-1050.

A ce long poème, Milon donna un titre aussi singulier qu'obscur : le transcrire et le rendre compréhensible à l'aide de quelques explications, c'est indiquer parfaitement l'esprit dans lequel l'auteur a conçu l'œuvre entière :

Vitia tela sacræ parcitatis
Adversus coquum Babilonis
De divine scripture pharetris
Educta studio Milonis
Cœnobiæ Amandi almi
Ac beati Xristi præsulis.

Ce cuisinier de Babylone, contre lequel Milon recueille des traits pris au carquois des saintes Ecritures, est Nabuzardan, chef de la milice de Nabuchodonosor qui entra à Jérusalem, pilla le temple, profana les vases sacrés. Milon en fait le type de la gourmandise. Allégoriquement, Nabuchodosor est Zabulus, le diable ; son cuisinier, c'est Gastrymargie, la gourmandise, le vice contre lequel le poète va s'élever. Il nous vantera les bienfaits de la sobriété, le mal qu'entraîne, au contraire, l'intempérance ; les exemples sont tirés de l'Ancien et du Nouveau Testament : Adam et Eve, Noé, Loth, Esaü, Elie, Elisée, Daniel ; enfin, la vierge Marie, sainte Anne, etc. Le tout est entremêlé de digressions historiques et littéraires, d'interprétations allégoriques, historiques et littérales des livres saints.

« Dans cette vaste et bizarre composition », dit Mr Desplanque dans une appréciation des grandes œuvres de Milon qui ne doit pas être perdue, « les citations bibliques alternent avec les réminiscences classiques. Les deux antiquités païenne et chrétienne s'y donnent la main, non sans se gêner par leur trop étroit voisinage. La vie en vers de saint Amand n'était qu'un centon où les idées et les récits de Baudemund s'enfermaient dans le moule virgilien. On y sentait l'ardeur inexpérimentée, le savoir de fraîche date et les timides audaces d'un écolier. Le poème de la Sobriété est, au contraire, l'œuvre d'un homme mûr, inclinant vers la vieillesse. L'écolâtre de Saint-Amand y a mis tout ce qu'il a appris dans sa laborieuse carrière. Son érudition, si elle est indigeste, est loin d'être méprisable. La bibliothèque du couvent, enrichie grâce à ses soins, n'a pas de secrets pour lui. Il en connaît à fond le sacré et le profane, et il s'efforce d'en inculquer la notion à ses élèves. De là vient qu'à tout moment, le poème se change en dictionnaire. Chaque mot ne marche, pour ainsi dire, qu'escorté de sa définition, accompagné d'exemples grammaticaux qui en précisent le sens, de citations historiques rappelant les emplois les plus mémorables qui en ont été faits. Suivez, si vous le pouvez, à travers ces capricieux méandres, la pensée de l'auteur qui sans cesse vous échappe et qui ne paraît se replier, par instant, sur elle-même que pour décrire une courbe encore plus excentrique que les précédentes. La préoccupation didactique emporte constamment l'écrivain loin des lignes droites de son sujet. Vous pensiez avoir affaire à un poète, vous vous trouvez en face d'un pédagogue. Beaucoup de ses paragraphes versifiés sont des morceaux mnémotechniques, au moyen desquels il prétend enseigner telle ou telle portion de l'histoire, de la philosophie, de la théologie, des arts libéraux. Tout cela se groupe comme autant de scholies parasites à l'entour du texte principal. »

Le mauvais goût de l'époque se donne encore libre carrière dans deux poèmes, dédiés au roi Charles le Chauve, dispo-

sés en forme de croix, genre d'exercices littéraires mis en honneur par Porphyrius et Fortunat. Ils sont contenus dans deux manuscrits de Valenciennes et ont été mis en lumière par Mr J Mangeart. Ils ont été tout récemment publiés par Mr Jules Desilve (*op. cit.*, *infra*, p. 82 et 83). Le premier contient 37 vers hexamètres de 37 lettres chacun. Si, après les avoir écrits les uns à la suite des autres, on les divise en quatre carrés égaux en abaissant une ligne verticale formée de la dix-neuvième lettre de chaque vers et en traçant une ligne horizontale constituée par le dix-neuvième vers, on trouvera, en descendant, à gauche, au milieu et à droite trois nouveaux vers :

Æterno commissa levas moderamine sceptra.
Arma tenens et signa parans bonitate serena
Aurea sæcla novans tam sacra ornare corona.

De plus, les lignes des carrés et de la croix formée par les lignes horizontale et verticale ont pour point de départ, de rencontre et d'arrivée, la lettre A, initiale d'Amandus.

La seconde pièce contient 35 vers hexamètres composés chacun de 35 lettres. Mr Mangeart (*Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Valenciennes*, p. 674-675) la décrit de la manière suivante : Si l'on dispose ces 1225 lettres, par ordre, dans autant de cases divisant un carré, on trouvera, dans différents sens, trois nouveaux vers, savoir :

1° En descendant sur les deux côtés, ce vers, répété à droite et à gauche :

Salve carus amor æterna laude coruscans;

2° En descendant de l'angle droit supérieur à l'angle gauche inferieur, et vice versa, ce vers également répété :

Sumito rex laudes et metrica vota Milonis;

3° Enfin, en descendant perpendiculairement le carré par le milieu, c'est-à-dire en réunissant toutes les dix-huitièmes lettres de ces 35 vers, on obtient :

Et dextram miserans Miloni porrige Carle.

Le vers *Sumito rex* deux fois répété, et le vers *Et dextram*, pris sur la dix-huitième ligne de hauteur, forment, avec le vers de la dix-huitième ligne en largeur :

Excipe clementer famulum pietatis amice,

une croix ordinaire et une croix de Saint-André. Le point d'intersection de ces deux croix, au centre de la figure, est occupé par une M, initiale du nom de Milon. Les extrémités de la croix ordinaire sont formées par des E, initiale du mot Elnon. Enfin, le mot *Salve*, revenant sur l'un des côtés de chacun des angles du carré, le sinus de ces angles, extrémité de chacune des branches de la croix de Saint-André, est occupé par une S.

En voilà certes plus qu'assez pour nous permettre de donner à Milon le titre de versificateur habile ; il mérite aussi celui d'éminent prosateur. Il compléta la vie de saint Amand par deux sermons en prose : *de Translatione et de Elevatione corporis sancti Amandi*. (Cod. Valent., 459 *bis*, saec. XII.) Tous deux ont été publiés par les Bollandistes : *Acta Sanctorum Febr.* I, p. 898-900 et 900-903. Dans le premier sermon, Milon raconte l'histoire de la translation du corps de saint Amand qui eut lieu en 698, seize années après sa mort. Le saint, qui avait d'abord été inhumé dans l'église Saint-Pierre à Elnon, fut placé dans une nouvelle église dédiée à saint Etienne et trouvé dans un miraculeux état de conservation. L'auteur déclare donner un récit parfaitement conforme à la tradition établie par des moines qui furent témoins oculaires de l'événement. Ceci ne l'empêche pas de signaler à tort la présence de saint Eloi à ce transfert. Saint Eloi était mort depuis 665, et ce fut sans doute le deuxième de ses successeurs, l'évêque Guido, qui y assista.

En 809, à la suite d'une inondation, le tombeau de saint Amand fut exhaussé. On constata à cette occasion que le corps avait été épargné par les eaux et, nouveau miracle, les gencives se mirent à saigner quand on en eut extrait deux dents. Cette fois encore, Milon commet une faute de chronologie : le fait se passa cent vingt-six ans et non cent cinquante ans après la mort de saint

Amand que Milon semble avoir faussement placée en 661. Enfin, en 855, un feu céleste descendit auprès du corps du saint. Milon raconte ce miracle en fort bon style et déclare pouvoir lui-même en affirmer l'authenticité : il l'a vu de ses propres yeux.

On a fait après l'an 1000 un nouveau récit de la translation tiré presque textuellement du sermon de Milon en le faisant précéder de la vision de sainte Aldegonde.

Mabillon a cru pouvoir attribuer à l'écolâtre de Saint-Amand une autre petite pièce sur la biographie de saint Amand. Il n'en est rien. (Cf. *Acta Sanctor.*, *op. cit.*) De même d'un *Sermo de Sancto Principio*, placé par Migne parmi les œuvres de Sidoine Apollinaire. (Migne, *Patrol. lat.*, LVIII, 612.)

Enfin, Tritheme (*De vir. illustr. ord. S. Bened.*, II, XLVII) parle d'un traité de Milon sur la musique. Certes, cet art n'était sans doute pas étranger à celui qui fut le maître d'Hucbald, cet illustre musicologue et musicien ; mais l'assertion de Trithème paraît erronée et aurait bien sa source dans ce fait que le manuscrit 395 de Valenciennes, qui renferme plusieurs œuvres de Milon, contient aussi un *Liber de arte metrica* écrit sans doute par Beda. (Cf. J. Desilve, *op. cit.*, p. 77, n° 5.)

C'est sans fondement suffisant aussi que l'on a voulu faire à Milon une réputation de peintre et de calligraphe : on a pris trop à la lettre ce passage de son épitaphe :

Et sanctum pulchre depinxit Amandum.

Les lignes qui précèdent disent assez quelle interprétation cette phrase comporte. Les deux qualités que Hucbald loue dans le premier vers de son inscription suffiront certes pour rendre immortelle la mémoire de Milon ; pas n'est besoin de lui chercher d'autres titres à la gloire :

Milo, poeta, sophus, cubat hoc sub marmore clausus.

Alphonse Roersch.

A. Desplanque, *Etude sur un poème inédit de Milon*, moine de Saint-Amand d'Elnon, au IXe siècle, dans *Mémoires de la Société des sciences de l'agriculture et des arts de Lille*, 3e sér., t. IX (1871), p. 273-482). — Ebert, *Allgemeine Geschichte der Literatur im Abendlande*, t. II, p. 277-285. — *Acta Sanct.*, Febr. I, die 6. — Julius Desilve, *De Schola Elnonensi Sancti Amandi a sæculo IX ad XII usque* (Louvain, 1890), p. 75-93. — Pour le reste de la Bibliographie, voir le *Répertoire* de Mr U. Chevalier. — On trouvera la liste des mss. de Milon avec courtes explications dans E. Dümmler, *Die handschriftl. Überlieferungen der latein. Dichtung aus der zeit der Karolinger*, *Neues Archiv der Gesellsch...*, t. IV (1879), p. 521-526. — Nous avions déjà donné le bon à tirer de cette notice quand les œuvres poétiques de Milon ont paru dans *Monumenta Germaniæ historica*, *Poetarum latinorum medii ævi tomi III*, *pars altera*, *fasciculus II* (Berlin, 1896), p. 557-684. Nous renvoyons le lecteur à cette édition critique digne de l'importante collection dans laquelle elle a trouvé place.

MILON (*Charles*). Voir MILLON (*Charles*).

MINARD (*Louis*), né à Gand en 1801, y décédé en 1875, était fils d'un Bordelais qui, après avoir participé à l'expédition de la Martinique et fait les campagnes de 1793-1794, vint se fixer à Gand, où il obtint un emploi à la préfecture du département de l'Escaut.

Louis Minard, après avoir suivi les cours de l'académie de Gand avec succès, fut, à la suite d'un concours, nommé professeur d'architecture à La Haye en 1829 ; mais il revint à Gand quelques années après, s'établit comme architecte constructeur et obtint une vogue considérable. Il exécuta de nombreux édifices civils, parmi lesquels il faut citer le château de Vosselaere, construit pour compte de Mr Gustave de Kerchove d'Ousselghem. Au nombre des églises qu'il éleva se trouvent celles de Letterhautem, Melle, La Pinte, Adeghem, Huysse, Leerne-Saint-Martin, Etichove et Wetteren. Mais, si habile que soit un architecte de notre temps, il a bien peu de chances de ne pas être oublié après un quart de siècle. Minard eut à l'attention publique un autre titre que les édifices construits ou restaurés par lui dans le goût assez douteux qui régnait vers 1830 : il fut un de ces archéologues pratiques dont l'existence se passe à réunir les œuvres d'art du passé. La collection Minard, dont les catalogues subsistent seuls malheureusement, renfermait quan-

tité de séries du plus haut intérêt, disposées avec beaucoup de goût. Peu d'amateurs réussirent à réunir autant et d'aussi beaux specimens de verrerie, de céramique, de mobilier de tout genre. Minard acheta rarement à l'étranger, et, la plupart du temps, c'est à Gand ou aux environs de Gand qu'il se procura ces admirables verres de Venise que l'Italie expédiait en Flandre aux XVIe et XVIIe siècles, aussi bien que les artistiques grès de Fréchen, de Siegburg, de Raeren et de Grenshausen amenés aux foires par des porte-balle et des charretiers allemands. Très grand est le nombre d'objets provenant de corporations gantoises sauvés de la destruction par l'intelligente initiative de Minard. Il est fâcheux que l'ensemble de cette collection, si patiemment réunie, n'ait pas été conservé à la ville de Gand. Quelques objets seulement, acquis à la vente du musée Minard, effectuée en 1882, ont échappé à la dispersion.

Minard fit paraître de son vivant un volume de 400 pages in-4o, intitulé : *Recueil descriptif des antiquités et curiosités du* XIIIe *au* XVIIe *siècle formant la collection de Louis Minard-van Hoorebeke, architecte à Gand*. Cette publication est ornée de 42 planches sur cuivre de Ch. Onghena. Une publication posthume : *Description de méreaux et autres objets anciens des gildes et corps de métier, églises, etc., par L. Minard-van Hoorebeke*, vit le jour en 1877; elle renferme, outre la reproduction et description de nombreux jetons et méreaux formant une des sections de la collection Minard, des détails étendus sur la vie des corporations gantoises et un certain nombre de pièces justificatives dignes d'intérêt.

Louis Minard fit preuve, ces détails de sa biographie le démontrent, d'un amour très vif de tout ce qui concernait l'histoire de sa ville natale. La collection, œuvre de sa vie, fut malheureusement dispersée, comme l'avaient été les collections d'Huyvetter, Versturme, B. Verhelst, et tant d'autres qui eussent pu concourir si utilement à fixer, à jamais, la renommée de l'art flamand et le souvenir des goûts d'art, si impérieux jadis en Flandre.

Hermann van Duyse.

MINDERHOUT (*Henri* **VAN**), peintre du XVIIe siècle. L'année de sa naissance et la localité où il vit le jour restent douteuses. Plusieurs de ses biographes ont dit qu'il naquit en 1632, à Rotterdam, et qu'il était fils d'un Jean van Minderhout. Nous n'avons pas trouvé la preuve de l'inexactitude de ces données, mais nous n'oserions pas cependant les admettre sans réserve, car les recherches que nous avons faites récemment à Rotterdam, pour retrouver l'acte de baptême de l'artiste, sont restées sans résultat. Immerzeel et d'autres auteurs ont écrit qu'il était né à Amsterdam, vers 1637; mais c'est une erreur. Dans un manuscrit de Mr Imbert des Mottelettes, le peintre est dit originaire d'Anvers : c'est également une erreur. Enfin, quelques écrivains ont cru que, parce que l'artiste passa quelques années de sa vie à Bruges et s'y maria, il pouvait bien aussi y être né; mais ceux-là ignoraient sans doute qu'un texte indiscutable le dit formellement étranger à cette ville. Henri van Minderhout était déjà à Bruges à l'âge de vingt ans (s'il est bien né en 1632), car, au musée de cette ville, on conserve une *Vue du bassin de Bruges*, signée *H. van Minderhout*, 1652. Il se peut bien que le jeune artiste ait fait ses études à Bruges; mais il n'y était pas né, car, quand, le 26 février 1662 (et non pas 1663, comme la plupart des auteurs l'ont écrit après Octave Delepierre), il fut reçu franc-maître dans la confrérie brugeoise de Saint-Luc, on l'inscrivit comme étranger à la ville (*vremde*). Le 3 février 1664, Henri van Minderhout épousa à Bruges, à l'église Saint-Sauveur, Marguerite *aliter* Marie van den Broucke, fille de Ghislain et de Catherine du Mont. Les jeunes époux quittèrent Bruges pour aller s'établir à Anvers, la métropole artistique des Pays-Bas espagnols. Déja, en 1670, notre peintre y était inscrit, comme membre-amateur, dans la chambre de rhétorique *De Olijftak*. En 1672, il peignit une

Bataille de Lépante, toile de 1m,05 de hauteur sur 3m,45 de largeur, qui orne aujourd'hui la chapelle de Notre-Dame de Lorette, à Saint Sauveur de Bruges. Le 10 septembre de la même année, il devint franc-maître de la gilde anversoise de Saint-Luc, qui, par acte notarié, lui accorda l'autorisation d'exercer son art à Anvers et l'exempta pour toujours de l'obligation d'accepter la charge de doyen de la corporation, ainsi que du service militaire dans la garde bourgeoise. En retour de ces privilèges, l'artiste s'engagea à payer tous les ans trois florins à la caisse de la gilde, à faire don à la chambre de peinture d'un tableau peint par lui et à ajouter le sujet de *Caricine devant le roi d'Ethiopie* à un intérieur de palais grec peint, en 1666, par Guillaume van Ehrenberg, d'Anvers. En décembre 1672 ou dans les premiers jours de l'année suivante, Henri van Minderhout perdit son épouse. Le 29 août suivant, il épousa en secondes noces, à Notre-Dame-Nord d'Anvers, Anne-Victoire Claus, sœur du notaire Marc-Ignace Claus et fille de Jean Claus et d'Adrienne Cant, de Lille. La *Caricine* appartient aujourd'hui au musée d'Anvers, où elle porte le n° 417 ; c'est une belle toile de 2m,48 de haut sur 2m,22 de large. Au même musée, on voit l'œuvre que le peintre fit pour la gilde de Saint-Luc, en vertu du contrat de 1672. Ce *Port du Levant* est une toile de 2m,30 sur 2m,22, porte le n° 418 du catalogue et est signée *H. van Minderhout Int F. Anno* 1675. On y voit plusieurs navires à l'ancre, une tour orientale et d'autres édifices. Sur la grève, qui occupe l'avant-plan, des soldats, des esclaves et des marchands, montant des chevaux et des chameaux. C'est une belle œuvre. Les nos 161 et 162 du musée de Breslau sont de notre peintre; ce sont deux petites marines, avec beaucoup de figures. Le musée de Bruges possède, outre la *Vue du bassin de Bruges*, datée de 1652, un *Combat naval sous les murs de Bruges* (n° 56), toile de 1m,60 sur 2m,40, d'un style lumineux, d'un effet très agréable et aux épisodes variés. Un *Intérieur de Notre-Dame de Bruges*, avant le XVIIe siècle, se trouve aujourd'hui dans la chambre des marguilliers de cette église. Le musée de Darmstadt possède un *Port de mer;* celui de Douai, un tableau important du maître, une toile de 1m,52 sur 2m,78, portant le n° 243 : c'est un *Port de mer*. Sur le rivage, auquel est amarré un beau navire, on voit une statue équestre ; un autre vaisseau sort du port, toutes voiles dehors, et fait de sa batterie de bâbord le salut d'usage ; à l'horizon, plusieurs navires. Le quai est couvert de promeneurs richement costumés. A droite, des rochers et des fortifications ; à la pointe, un phare sur une roche baignée par la mer ; celui de Dresde possède un *Port en Orient*, daté de l'année 1673 et signé; celui de Madrid, deux *Vues de rivières sillonnées de gondoles pavoisées;* celui de Rouen, un *Port oriental*, signé ; celui de Turin, une *Tempête en mer*. Henri van Minderhout était un peintre de mérite ; son coloris était bon ; ses tons, clairs. Il rendait très bien l'eau et peignait avec habileté et une grande exactitude les navires et tous leurs accessoires. Les figures ne répondent généralement pas au reste et les ciels sont parfois assez négligés. Parmi ses élèves, nous connaissons deux de ses fils, dont nous parlerons plus loin ; Michel de Grieck, qu'il reçut dans son atelier en 1672-1673 ; Jacques Dierexen, en 1681 ; Luc Smaut le jeune, en 1685-1686. Notre artiste ne mourut pas à Bruges, comme l'a cru Immerzeel, mais à Anvers, le 22 juillet 1696, dans la rue du Roi, où il louait, au prix de 108 florins, la maison qui porte aujourd'hui le n° 16. Il fut enterré dans l'église du couvent des Dominicains, devant l'autel du Rosaire, dans le caveau des familles Cant et Claus. De son second mariage, Henri van Minderhout avait eu cinq enfants; deux de ses fils s'adonnèrent à l'art : 1. Antoine, l'aîné, né à Anvers et baptisé à Saint-Georges, le 26 septembre 1675, après avoir étudié chez son père, fut reçu à l'âge de douze ans, en 1687-1688, comme fils de maître, dans la gilde de Saint-Luc. Il mourut à trente ans, le 22 décembre 1705; 2. Guillaume-Augustin, né à Anvers, le 28 et

baptisé à Notre-Dame-Nord, le 29 août 1680, étudia également chez son père. Il ne semble pas avoir été reçu dans la corporation anversoise. Il avait l'esprit aventureux. Très jeune, il entreprit plusieurs voyages lointains. De retour à Anvers, il y épousa, le 5 mars 1722, à l'église Saint-Georges, Marie-Jacqueline Witlockx, baptisée à Notre-Dame-Sud, le 16 juin 1699, fille du célèbre fondeur de cloches Guillaume Witlockx et de Marie Timmermans. Cette jeune femme accoucha deux mois après son mariage et mourut vingt-quatre jours après ses couches. Le peintre confia son nouveau-né à ses frères et sœurs et quitta Anvers sans esprit de retour. Il reprit le cours de ses voyages et mourut en Moravie, le 31 mai 1752. Son fils, Guillaume-Henri van Minderhout, fut directeur du *Houten en Steenen Eeckhof*, c'est-à-dire de l'entrepôt des matériaux de construction et de l'arsenal de guerre de la ville d'Anvers.

Alphonse Goovaerts.

État civil d'Anvers. Registres paroissiaux de Notre-Dame Nord et Sud et de Saint-Georges. — État civil de Bruges. Registres de Saint-Sauveur. — Archives de Bruges. Registre aux admissions à la maîtrise de la confrérie de Saint-Luc, 1605-1781, f° 32, n° 4. — Manuscrit d'Imbert des Mottelettes, dans la bibliothèque de Mr Gilbodts-van Severen. — Goovaerts, *Généalogie de la famille de Liagre*, p. 176-180 (croquis généalogique de la famille van Minderhout). — Goovaerts, *Les trois peintres van Minderhout Journal des Beaux-Arts*, 1879, p. 185-186. — Immerzeel, *De levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders, beeldhouwers, graveurs en bouwmeesters*, t. II, p. 220. — Kramm, même titre, t. IV, p. 1134. — Lafenestre et Richtenberger, *La peinture en Europe, La Belgique*, p. 329. — Rombouts et van Lerius, *Les Liggeren et autres archives historiques de la gilde anversoise de Saint-Luc*, t. II, p. 425, 488, 513, 521, 529, 586 et 648. — Siret, *Dictionnaire des peintres de toutes les écoles*, 3e éd., t. II, p. 60. — Van den Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche schilderschool*, p. 876. — Catalogues des musées d'Anvers, de Breslau, de Bruges, de Darmstadt, de Douai, de Dresde, de Madrid, de Rouen et de Turin. — *Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers*, t. V, p. 32.

MINKELERS (1) (*Jean-Pierre*), physicien, inventeur du gaz d'éclairage, né à Maestricht, en 1748, mort dans cette ville, le 3 juillet 1824, après avoir passé une bonne partie de sa vie à Louvain, d'abord comme étudiant, ensuite comme professeur. Fils de Laurent Minkelers, pharmacien, et d'Anne-Marguerite Denys, il fut baptisé le 3 décembre 1748; il appartenait par ses ancêtres à une vieille famille maestrichtoise. Il fit ses humanités chez les Pères Jésuites de sa ville natale. Il reçut la tonsure à Liége, le 21 septembre 1764, à l'âge de seize ans, puis se rendit à Louvain, où il étudia la philosophie et la théologie au Collège du Faucon. Il y obtint le grade de bachelier en théologie quatre ans après et sortit deuxième. Le 22 décembre 1770, il reçut à Liége le sous-diaconat. Le 27 septembre précédent, son père lui avait constitué, par acte notarié, une rente de 200 florins pour son ordination. Il ne paraît pas avoir continué ses études théologiques. En 1772, nous le retrouvons au Collège du Faucon, où il était chargé de l'enseignement de la philosophie, c'est-à-dire de la physique proprement dite. Il forma de brillants élèves, comme le P. Maas, professeur au collège Notre-Dame de la Paix, à Namur, et Martens, qui occupa avec talent la chaire de chimie à l'université catholique.

A cette époque, on s'occupait avec fièvre de la question des montgolfières et des aérostats. Le duc d'Arenberg, qui protégeait les arts et les sciences, chargea une commission d'étudier la préparation des gaz les plus propres au gonflement des aérostats. Cette commission était formée de Minkelers, qui était connu par son habileté dans les expériences; de van Bouchaute, professeur de chimie au même Collège du Faucon, et de Thysbaert, directeur de l'Ecole des arts dans l'université de Louvain. Minkelers s'attacha à cette question, fit de nombreuses expériences et publia, en 1784, un travail intéressant, intitulé *Mémoire sur l'air inflammable tiré de différentes substances, rédigé par M. Minkelers, professeur de philosophie au Collège du Faucon*,

(1) Cette orthographe est celle que l'auteur a employée dans le titre même de son mémoire sur l'air inflammable, comme sur les deux diplômes d'ordination et dans l'acte constitutif de la rente dont il va être parlé, documents conservés à Maestricht chez un parent de notre personnage. C'est donc à tort que certains auteurs (*Allgemeene Kunst- en Letterbode*, 1824, article nécrologique, Ch. Morren, 1835, etc.) ont écrit Minckelers, ou (*Bibliotheca Hulthemiana*, t. I, p. 8) Mincklers.

université de Louvain. Louvain, 1784; in-8°. Ce mémoire se termine par une *Table des gravités spécifiques des différentes espèces d'air, par J.-F. Thysbaert*, directeur, etc. Cela indique bien que le mémoire est l'œuvre personnelle de Minkelers et que les expériences qu'il y relate sont siennes. Il y rapporte que, dès les premiers jours de ses travaux, il eut l'idée de mettre de la houille dans un canon de fusil qu'il chauffa au feu de forge, ce qui produisit un gaz remarquable par sa légèreté et autres bonnes qualités. Cette expérience est bien de notre personnage, et non de la collaboration des trois professeurs. On remarquera d'ailleurs qu'à diverses reprises, Minkelers rapporte les travaux de ses collègues ou les expériences inspirées par eux. Il ne peut donc planer aucun doute sur ce fait, que le titre du mémoire, où le nom seul de Minkelers figure, affirme suffisamment.

Des diverses citations faites au cours du récit de ses expériences, on voit que Minkelers se tenait au courant des publications scientifiques de son temps, et, certes, la lecture des *Lettres de Volta* (1) dut lui inspirer mainte expérience. Nous lisons en effet à la page 73 de cet ouvrage :

« On connaît assez les moyens d'obte-
« nir l'air inflammable pur des substan-
« ces minérales, végétales et animales,
« de toutes celles enfin qui, étant trai-
« tées à l'air libre, brûlent avec flamme.
« Il ne faut pour cela, comme vous le
« savez, que les distiller ou les brûler
« dans des vaisseaux clos et recueillir
« dans des vessies, ou dans des bouteilles
« pleines d'eau et renversées dans l'eau,
« les émanations élastiques qui s'en dé-
« gagent. On obtient de cette manière
« notre air pur et limpide; les vapeurs
« et la fumée qu'il entraîne avec lui, ou
« se condensent à leur passage à travers
« l'eau et y restent, ou se rassemblent
« ensuite et s'y précipitent. On est étonné
« de voir la quantite de cet air qu'on tire
« et qu'on recueille d'un petit copeau
« de bois, d'un petit paquet d'étoupe,
« d'une petite bande de papier, d'un
« petit morceau d'os, de peau sèche, etc.,
« tellement qu'au lieu d'être surpris que
« le seul air inflammable puisse fournir
« un aliment suffisant à la longue com-
« bustion de ces corps, lorsqu'on les
« brûle à l'air libre, on peut plutôt soup-
« çonner qu'une grande partie de cet
« air se dissipe alors sans s'enflammer.

« Cette production d'air inflammable
« par le moyen de la distillation dure
« pendant tout le temps qui est néces-
« saire pour brûler les substances ren-
« fermées jusqu'à leur entière conversion
« en charbon, c'est-à-dire jusqu'au point
« où, exposées au feu à l'air libre, elles
« ne sont plus en état de brûler avec
« flamme. L'aptitude à produire de l'air
« inflammable et à brûler avec flamme
« marche donc d'un pas égal. »

Voilà la production du gaz très bien exposée, et Minkelers, s'il a connu l'ouvrage de l'illustre physicien italien, aura été singulièrement aidé dans la recherche de l'air léger et inflammable qu'il réussit à obtenir de la houille et qu'il recommanda au duc d'Arenberg pour le gonflement des ballons.

Or, la propriété principale de ce gaz, — le titre du mémoire l'indique assez, — était d'être inflammable. Il est probable que, dès les premières expériences, il se sera produit des fuites qui auront permis de constater la puissance éclairante de sa flamme. Il n'est donc pas étonnant que Minkelers ait utilisé de temps en temps ce gaz de la houille à l'éclairage de son laboratoire. En 1785, van Hulthem suivait le cours de notre professeur, et c'est lui qui, bien des années après la mort de Minkelers, apprit à Ch. Morren que, chaque année, le professeur de Louvain éclairait son laboratoire avec le gaz extrait de la houille. Morren trouva le fait assez intéressant pour en faire le sujet d'une communication à l'Académie de Bruxelles (*Bulletin*, 1835, t. II, p. 162) sous le titre d'*Invention du gaz de l'éclairage*.

Deux ans plus tard, Jacquemyns fit une communication analogue dans la *Correspondance mathématique et physique*

(1) Lettres de M. Alexandre Volta, noble patricien de Côme, etc., *Sur l'air inflammable des marais*... Strasbourg, Heitz, 1778, in-8°.

de Quetelet, sans parler de celle de Morren ; d'autre part, Briavoine, dans son *Mémoire sur les inventions et les perfectionnements dans l'industrie*, p. 164 et 165, relate le fait, sans citer non plus la note de Morren, à qui pourtant nous devons de connaître la part qui revient à Minkelers dans l'invention du gaz de l'éclairage, et qui s'appuie sur des témoignages contemporains, chose capitale dans une question où l'amour-propre national des Anglais et des Français est en jeu. N'oublions pas de rappeler que, lors de la mort de Minkelers, le journal qui annonçait cette perte (1), ajoutait que c'est à lui qu'on devait la découverte du gaz de l'éclairage. La question de priorité a été généralement résolue en faveur de Minkelers. Outre ceux que nous venons de citer, nous pouvons mentionner un article du baron A. de Fierlant, publié, en 1877, dans le *Moniteur industriel* de J. Meeus (Paris et Bruxelles); l'*Histoire de l'Académie de Bruxelles*, par Ed. Mailly, t. Ier, p. 413; les *Cinquante dernières années de l'Université de Louvain*, par A. Verhaegen (Liége, 1884; p. 115 et suiv.); dans *les Rues de Liége* (voy. *Gazette de Liége*, 31 juillet 1890), un article de Théodore d'Outremeuse, et enfin, dans l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, t. XXIX, n° du 10 janvier 1894, un long article sur *l'Eclairage des villes*, signé Clément Lyon (2).

La question reste néanmoins embarrassante. Nous avons rapporté les expériences de Volta, antérieures à celles de Minkelers; il paraîtrait même qu'en 1739, un Dr Clayton, doyen de Kildare, distilla de la houille dans une cornue et en obtint un gaz qui « prit feu à la « lumière d'une chandelle et continua à « brûler à mesure qu'il sortait ». Mais ce ne fut là qu'une expérience sans résultat. L'éclairage du laboratoire de Minkelers fut un fait plus pratique, dont ses compatriotes peuvent être fiers.

Les Français aiment à attribuer l'invention du gaz de l'éclairage à Philippe Lebon, ingénieur des ponts et chaussées, né à Brucihay, près Joinville, dans la Haute-Marne, en 1769. Lebon, partant des études faites sur la carbonisation du bois après 1791, imagina un appareil, qu'il appela thermolampe, pour utiliser le gaz de bois à la production de la lumière. Il l'installa dans son hôtel en 1796, le soumit à l'Académie des sciences en 1798 et le fit breveter le 17 septembre 1799. Lebon devait produire lumière, chaleur et force, mais il ne sut rendre son invention pratique.

Les Anglais, de leur côté, réclament en faveur de Murdoch l'honneur de l'invention qui nous occupe. En 1798, Murdoch établit à Soho un appareil pour l'éclairage de l'atelier du célèbre Watt, mais ce n'est qu'en 1803 que l'éclairage au gaz remplaça l'éclairage à l'huile dans cette usine. Et ce ne fut qu'en 1805 qu'un aventurier allemand, Winzler, fonda, sous le nom anglais de Winsor, la première société pour l'exploitation du gaz de l'éclairage. Il eut beaucoup de mécomptes, perdit l'argent de ses actionnaires, et c'est en 1810 seulement que la ville de Londres autorisa l'éclairage de ses rues par une société qu'il avait réussi à former.

On voit par ce court exposé qu'il est bien difficile d'attribuer à l'un plutôt qu'à l'autre la découverte de l'éclairage au gaz. En somme, Murdoch, Lebon et Minkelers se la partagent, ce dernier regagnant par l'antériorité ce qu'il perdrait par l'application moins notoire du gaz à l'éclairage proprement dit.

Minkelers, par les recherches qu'il fit aux frais du duc d'Arenberg, trouva que le gaz de houille est le plus propre au gonflement des aérostats. On ne lui contestera pas ce mérite, d'autant plus qu'il appliqua sa découverte. La première expérience fut faite à Héverlé, résidence du duc, le 21 novembre 1784, et le petit ballon qu'il avait gonflé alla tomber à Sichem, à six lieues de Louvain. Un autre ballon, plus grand, fut construit

1) *Algemeene Konst- en Letterbode*, Harlem, 1824, t. II, p. 36.

2) Pendant que ces feuilles étaient à l'impression, Mr Jos. de Ras a publié un *Historisch verslag over J.-P. Minckelers* (Maestricht, 1897); il nous y apprend que le Dr Boeke (*De vervaardiging van lichtgas uit steenkolen*, Alkmaar, 1882) et Paul Guérin (*Dictionnaire des dictionnaires*), concluent aussi dans le même sens.

par le secrétaire du duc, qui y employa quatre cents feuilles de baudruche. Gonflé avec du gaz de houille, il s'éleva rapidement et passa au-dessus de la ville de Tirlemont. D'autres ascensions eurent lieu à Louvain et à Anvers, et toutes réussirent.

A cette époque, l'université de Louvain fut en butte aux violences de Joseph II, qui la transféra à Bruxelles en 1788. Minkelers, sacrifiant aux idées joséphites, quitta Louvain pour aller professer à Bruxelles. En 1790, l'empereur Léopold II sanctionna le retour de l'université à Louvain, mais Minkelers n'y revint pas. Il donna sa démission à l'université en 1794, renonçant à toute prétention du chef de ses honoraires et émoluments, etc. (1). Il s'était rendu à Maestricht, sa ville natale.

En 1797, le régime français supprima l'université de Louvain, tandis que Minkelers se voyait nommer professeur de physique et de chimie à l'École centrale qui venait d'être créée à Maestricht; en même temps, il y exerça la profession de pharmacien. Il contribua à doter sa ville natale d'un cabinet de physique et de chimie, où il expérimenta avec zèle jusqu'à la fin de sa vie. En même temps, il n'épargnait rien pour se procurer les livres nouveaux de physique et de chimie; il en faisait des extraits qu'il classait avec beaucoup d'ordre, comptant probablement les utiliser plus tard. Il s'occupa aussi d'autres sciences, notamment de minéralogie et de géologie; c'est lui qui fournit à G. Cuvier, par l'intermédiaire du Dr Gehler, de Leipzig, la description du gisement du célèbre mosasaure de Maestricht. Il fut nommé membre de la Commission provinciale d'inspection médicale.

Lors de la réorganisation de l'Académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles, il en fut nommé membre ordinaire le 3 juillet 1816. Les mémoires de la compagnie ne renferment rien de lui; cependant, à la séance du 4 avril 1835, le secrétaire perpétuel communiqua un relevé, dû à Crahay, élève aussi de Minkelers, des observations météorologiques que le savant maestrichtois avait faites de 1812 à 1818.

Minkelers, frappé d'une attaque d'apoplexie, languit assez longtemps et mourut en parfait chrétien le 4 juillet 1824. La ville de Maestricht, en reconnaissance des services qu'il avait rendus à la science et à son pays, a donné le nom de Minkelers à la rue où il mourut, et qui était appelée rue des Seigneurs (*Heeren Straat*).

Fr. De Walque.

(1) V. *Annuaire de l'université catholique de Louvain*, t. III, 1839, p. 236.

MINNEBROER (*Frans*), peintre, ayant, selon van Mander, travaillé à Malines vers 1540. Le même auteur mentionne avec éloge une *Fuite en Egypte*, peinture décorant l'église de Notre-Dame Outre-la-Dyle, et dont les figures et le paysage étaient traités avec un égal talent. A Notre-Dame d'Hanswyck existait un retable de la *Vie de la Vierge*, par Minnebroer, et dont les volets, la *Salutation angélique* et la *Visitation* auraient été des morceaux accomplis. Il n'en a malheureusement rien été conservé qui nous permette de contrôler la valeur de ces éloges.

Frans Verbeeck, élève de Minnebroer, mort en 1570, maniait avec habileté la détrempe et traitait de préférence des sujets analogues à ceux affectionnés par Jérôme Bosch.

« Minnebroer » signifie le Récollet. Le peintre appartenait-il à cet ordre monastique? Si tel était le cas, il faudrait attacher une sérieuse importance à la note recueillie par E. Neefs dans un journal malinois de 1786, et d'après laquelle Minnebroer ne ferait qu'un avec Frans Crabbe, *alias* van Espleghem (voy. ce nom). Il est certain que Crabbe — également loué par van Mander — avait décoré d'un retable de la *Passion* le maître-autel de l'église des Récollets, à Malines. On y voyait, dit van Mander, des têtes assez belles pour évoquer le souvenir de Quentin Metsys. Le style du peintre n'était pas sans analogie avec celui de Lucas de Leyde. Crabbe, mort, non pas en 1548, mais en 1553, ainsi qu'il résulte des recherches de Neefs,

a été identifié par Passavant avec l'intéressant graveur désigné sous le nom de « Maître à l'Ecrevisse », qu'on nommerait plus correctement le Maître au Crabe. De ce dernier l'on connaît une cinquantaine d'estampes décrites dans le *Peintre-Graveur* d'Adam Bartsch, nomenclature complétée ensuite par Passavant dans son manuel portant le même titre. Très rares, ces pièces ne se rencontrent que dans les plus riches collections. Bien qu'offrant, par le caractère, assez d'analogie avec les planches de Lucas de Leyde, elles n'en restent pas moins d'une franche originalité et décèlent la main d'un opérateur habile, ayant largement recours à l'eau-forte, chose rare pour le temps. Anonymes pour la plupart, elles sont assez typiques pour être facilement rattachées à l'œuvre de l'artiste connu pour s'être servi, en guise de signature, du crustacé mentionné plus haut.

Henri Hymans.

Van Mander (édition française, Paris, 1884), t. I, p. 256. — E. Neefs *Histoire de la peinture et de la sculpture à Malines* (Gand, 1876), t. I, p. 210-214. — Bartsch, *le Peintre graveur*, t. VII, p. 327. — Passavant, *le Peintre graveur* (Leipzig, 1862), t. III, p. 15.

MINNECOVIUS (*Mathias*), écrivain ecclésiastique, né à Maestricht, florissait à la fin du XVe siècle, sous la régence de Maximilien d'Autriche, d'après Sweertius, le seul biographe ancien qui le mentionne. Appartenant à l'ordre des frères de la Sainte-Croix, ou *Croisiers*, il aurait fait un abrégé de la musique de Boèce et de la théologie naturelle de Raymond de Sebonde.

Paul Bergmans.

Sweertius, *Athenæ belgicæ*, p. 360.

MIRABELLO (LES), dits VAN HALEN (voir ce nom), membres d'une famille italienne, dont une branche, établie dans nos provinces flamandes au XIVe siècle, y a joué, en défendant les libertés publiques, à peu près le même rôle que le dernier rejeton de la branche provençale, *Mirabeau*, en France, à la fin du XVIIIe.

Elle est originaire de la Lombardie, où l'on trouve deux bourgades de ce nom (*Mirabello ed uniti de Pavia*, près de la Chartreuse supprimée, où se livra la fameuse bataille de 1525, et *Mirabello-Monferato*, dans le marquisat de ce nom, près d'Alexandrie), et exerçait le commerce de la banque à Gênes, quand elle transporta ses comptoirs en Flandre, où sa dénomination de *Lombards* indiquait en même temps son origine et sa profession. La famille provençale, de son côté, était originaire de Florence, dont elle fut bannie en 1268, à la suite des dissensions entre Guelfes et Gibelins, en la personne de Philippe *Arrigheti*, dont le petit-fils *Riquetti*, consul, capitaine et châtelain de Seyne, près de Marseille, en 1346, fut la souche des comtes et marquis *de Caraman* et des *Mirabeau*.

Les premiers membres de la branche de Flandre et de Brabant y apparaissent, au commencement du XIVe siècle, en la personne de *Jean*, *Mainfroid*, *Simon* et *Pierre* de *Mirabello*, frères, et de leurs cousins, *Colin*, *Henri*, *Léon* et *Boniface*, établis à Diest comme lombards. Le premier s'éleva au plus haut degré de richesse et de puissance par des négociations financières avec les princes et les villes de nos provinces. Originaire de Halen, au quartier de Tirlemont, du diocèse de Liège, on le trouve dès 1308 à Malines où il a des rentes viagères, à Termonde où il est bourgeois en 1318, à Gand où sa femme (et peut-être même sa mère) possédait diverses maisons près du château des comtes, le *Ser Soikins Steen*, dans la rue du Bourg, et un autre *Steen* plus petit, hors de la *Ketelpoort*, au *Nedercouter*, près de la *Steffaenstrate*. Vers 1318, il est mis en prison, mais relâché grâce à l'intervention du magistrat de Malines. Bientôt ses opérations s'étendent en Brabant et en Hainaut, où il obtient, en 1323, pour lui et les siens, le privilège de la banque pour quinze ans. En 1325, il devient receveur général du duché de Brabant et prête de l'argent au roi de Bohême, aux comtes de Flandre, de Gueldre et de Clèves. Mais, deux ans après, des difficultés, dont la cause est inconnue, s'élèvent entre lui et le duc; il est ar-

rêté, jeté en prison avec ses deux fils, *Simon* et *François*, et ses biens sont confisqués. Bourgeois de Gand, ils furent réclamés par leurs concitoyens, au nom des franchises communales; les fils furent relâchés avant 1330, mais le père mourut en prison le 10 octobre 1333, et son corps, racheté pour la somme de quarante livres de gros, fut inhumé dans la collégiale de Sainte-Pharaïlde, où il avait fondé quatre chapellenies, sous une tombe magnifique, qui fut détruite, avec celles de ses descendants et autres bienfaiteurs, par les iconoclastes du XVIe siècle.

Peu de temps avant sa mort, était intervenu, entre Jean de Mirabello et son fils, ses frères et ses neveux, un pacte de famille d'après lequel tout l'avoir de sa maison de banque était attribué à son fils *Simon*, qui devait payer des rentes considérables à ses oncles, Mainfroid, Simon et Pierre, et aux fils du premier, Mainfroid, Simon et Jean, curé de Halen; il en racheta même une partie avant la mort de son père. Ce fils aîné, qui, comme son père, portait le nom de *Mirabello*, dit *de Halen*, et qui, dans un acte, est appelé son fils naturel, succédait à sa puissance comme à ses richesses. Dès 1323, il avait acheté à Gand un vaste domaine, le *Ser Sanders Wal*, ainsi appelé du nom d'une ancienne famille patricienne et échevinale, avec les étangs et fossés qui l'entouraient, entre le château des comtes et le béguinage, qu'il affecta plus tard à la fondation d'une abbaye, mais qui devint la Cour du prince, *Princenhof ten Walle*, où naquit Charles-Quint. Peu après, il avait épousé la sœur naturelle du comte de Flandre, Louis de Nevers, *Elisabeth de Lierde*, et avait reçu en dot trois cents livrées de terres à Somerghem et des rentes à Eecloo, Capryke et dans les Quatre-Métiers. Créé chevalier, il devint receveur général de Flandre et remplaça souvent le comte, son beau-frère, comme régent du pays. Ses richesses étaient immenses; parmi les biens confisqués par le duc de Brabant, il réclame, entre autres : la maison de son père à Bruxelles; les seigneuries de Perwez et de Huesdine; les terres de Hese et de Léau; le bois de Stokeren, acheté quinze cents livres de gros; des troupeaux de mille têtes, d'une valeur de quatre mille livres; ses créances sur le comte de Clèves, s'élevant à treize mille livres; d'autres lettres scellées, d'une valeur de dix-sept mille vingt-cinq livres; ses joyaux et fonds de Bruxelles, se montant à six cents livres; enfin, les droits qu'il possédait sur les maisons des autres Lombards en Brabant. Ces démêlés furent aplanis par l'arbitrage du comte de Flandre, à la suite de la paix conclue entre les deux princes.

Ses biens en Flandre n'étaient pas moins considérables; outre les fonds roulants de sa maison de banque, qu'il évalue à cent mille livres, il avait reçu du comte une maison à Bruges et acquis des terres et droits seigneuriaux à Saffelare, à Beveren, à Erembodegem, et des rentes viagères à Ypres et à Termonde, où l'un de ses parents, *Léon de Mirabello*, était bourgeois fieffé et receveur du lombard. Il avait marié ses filles d'un premier lit à des membres des plus grandes familles de Gand : Yvain *de Vaernewyk* et Jérôme *uten Zwane;* ses sœurs s'étaient alliées : *Elisabeth*, à Henri *Sconejans*, plus tard bailli de cette ville, et *Claire*, à Simon, seigneur de *Maelstede* (remariée ensuite à Gérard, seigneur de *Moerseke*, et à Jean *Vilain*, de Gand, seigneur de Bouchaute). La Ville de Gand lui donnait des fêtes et des présents à l'occasion de ces mariages avec des familles échevinales. Plusieurs autres de ses parentes s'étaient alliées à de puissantes maisons de cette ville : *Inghelle*, à Jean *de Libricha*, commerçant d'origine italienne; *Christine*, à Hugues *van der Most*, échevin de Gand et père d'un chanoine de Sainte-Pharaïlde; enfin, *Zwane*, à Guillaume *van Artevelde*, watergrave de Flandre, le propre frère du grand patriote qui commençait à cette époque à remuer les masses populaires en Flandre pour établir, sous l'égide de la libre et industrieuse Angleterre, l'indépendance et la prospérité de sa patrie.

C'est par suite de ces aspirations et

de ces alliances que nous voyons *Simon de Mirabello* embrasser, l'un des premiers, les opinions du grand parti national. Dès l'an 1331, il fait partie de l'hôtel du roi Edouard III, dont il reçoit des faveurs et même, plus tard, une pension *pro negocio Regis faciendo et super feodo suo annuo*. C'est pour cet objet qu'il avança au principal partisan de ce dernier sur le continent, le comte de Gueldre, une somme de six cents livres sterling. Le roi d'Angleterre, débarqué à Anvers pour contracter de nouvelles alliances contre la France, y reconnaît ses services, et le conseiller intime du comte de Flandre, qui l'avait souvent déjà remplacé pendant ses absences, se détachant définitivement de son beau-frère, qui ne veut plus être que le lieutenant du roi de France, est, de son consentement, proclamé par les trois villes du pays *Reward de Flandre* ou représentant légal du comte et du peuple. C'est en cette qualité, prouvée par les lettres qui furent trouvées dans sa succession, qu'il scelle avec le duc de Brabant, avec quarante seigneurs et six villes de chacun des deux pays, le fameux traité d'alliance du 3 décembre 1339 entre la Flandre et le Brabant, conçu par le grand Artevelde. Sur son sceau, qui n'était autrefois qu'un camée portant un lion, et qui représentait, depuis qu'il était chevalier, un écu au lion, couronné et timbré, surmonté d'une chouette, emblème de la sagesse, il avait remplacé sa devise : *Signum Symonis de Mirabello, militis, domini de Peireweys*, ou *Receptoris Flandriæ*, par cette autre, bien caractéristique : *Signum Flandriæ Reuwardi, per communem patriam ordinati*. (Comparez les sceaux des chartes à Gand et Bruxelles avec ceux d'Anvers et d'Ypres.)

Les fonctions qu'il exerçait en vertu de cette délégation, et que l'on a, dans ces derniers temps, attribuées à tort à Jacques van Artevelde lui-même, qui s'est contenté de celles de capitaine général, partagées même vers la fin de sa carrière avec les capitaines de Bruges et d'Ypres, ces fonctions lui attribuaient tous les droits et les honneurs du comte de Flandre. De concert avec les communes, il traitait à Anvers et Bruxelles avec le roi d'Angleterre, le duc de Brabant, et, dans l'intérieur du pays, donnait commission pour le renouvellement des échevins à Bruges et ailleurs, assistait à la procession annuelle de Tournai, etc. Gand et Bruges l'entretiennent à grands frais : travaux payés aux ouvriers, gratifications aux valets des hôtels qu'il occupe dans leurs villes. De nombreuses députations de doyens et d'échevins vont conférer avec lui quand il se trouve en son château de Saffelare. D'autre part, il est le banquier des communes auxquelles il fait de larges avances et dont il dirige les opérations financières, comme Artevelde en commande les expéditions militaires. Les comptes de Gand sont remplis chaque année de la balance de ses avances et de ses remboursements. Il exerçait encore ses fonctions de Reward au mois de septembre 1345, et le compte de ses recettes et de ses dépenses ne fut réglé que le jour de sa mort, en 1346.

Cependant ce chevalier populaire s'occupait d'autres soins. Profondément religieux et très généreux, il avait déjà richement doté l'église Sainte-Pharaïlde, où il avait fait inhumer son père, et fondé le couvent des *Bons-Enfants* (*Boninfanten*), près de son hôtel. Un jour qu'on lui montrait une chapelle en construction dans l'église Saint-Michel, sa paroisse, il dit spontanément qu'il en ferait faire les vitraux, parce qu'il savait qu'on l'avait fait venir là pour obtenir de lui quelque subside. Ce trait de générosité, révélé par une charte inédite, n'est rien en comparaison des libéralités de son dernier testament.

Le 15 janvier 1346, six mois après l'assassinat du grand tribun dont il avait partagé la puissance et dont il s'attendait sans doute à encourir le sort, un soir, dans une chambre de son hôtel, à Gand, ce bourgeois de Gand dictait ses dernières volontés au secrétaire des échevins, Me Jean de Louvain, notaire public, en présence du chapelain de Sainte-Pharaïlde, de deux clercs et de deux laïques. Il réglait tous les détails de ses funérailles et de ses anniversaires et

faisait de larges donations à toutes les églises, à tous les couvents, à tous les hospices de sa ville d'adoption et même à ceux de Bruges, Eecloo, Groeninghe lez-Courtrai, Zwyvique lez-Termonde, et beaucoup d'autres jusqu'à Saint-Trond. Il laissait tous ses biens à sa femme, mais faisait des legs considérables à tous ses parents : cent livres de gros et ses armures à *François*, son frère; autant d'argent à son neveu Jean *Sconejans;* dix livres de gros à *Jean de Mirabel*, pour l'aider à doter sa fille; autant à *Roland de Mirabel* et à Gossuin *uten Wilghen;* cinquante livres de gros à son neveu Rasse *d'Erpe*, seigneur de Meire (frère du gendre d'Artevelde), s'il a des enfants de sa nièce Jeanne *Sconejans*, et une rente viagère à Gérard *de Moerseke*, s'il en a de sa sœur *Claire de Mirabello*; cent livres à ses serviteurs, des gratifications à ses exécuteurs testamentaires. La seigneurie de Perwez devait revenir à l'hoir mâle, ses biens maternels à leur ligne. Il prie les échevins de Gand, les abbés de Saint-Pierre et de Saint-Bavon, les curés de diverses paroisses, et d'autres, de sceller son testament et de le faire respecter.

Ses prévisions ne l'avaient pas trompé; comme le célèbre tribun de Gand, son ami politique, le Reward de Flandre fut assassiné, quatre mois après, le 9 mai 1346. La raison qu'en donne un chroniqueur contemporain, c'est « qu'il avait, « avec les Gantois, puni d'arsin et d'exil « quelques nobles, entre autres Jean « *van der Wostinen*, lesquels avaient tué « un tisserand de la banlieue. Ces ban- « nis accusaient Simon de Mirabello de « protéger de telles gens et pensaient « que, lui mort, le comte de Flandre « reviendrait plus vite dans son pays, « puisqu'il n'y avait pas d'autre lieute- « nant ».

Plus tard, la pieuse tradition des religieuses du couvent qu'il avait fondé, synthétisant et sa conduite politique et ses armoiries, raconta qu'il avait assassiné le frère du roi de France, qui avait violé sa sœur, et que, bien qu'il ne sortît que la nuit et eût mis un hibou sur son casque, il fut, pour ce fait, assassiné à Saint-Bavon. Les mêmes traditions attribuaient la mort d'un autre grand seigneur patriote de ce temps, Sohier le Courtraisien, au viol de la fille du comte de Flandre lui-même.

La succession de Simon de Mirabello donna lieu à de longs débats entre sa veuve et ses héritiers et exécuteurs testamentaires. Ils ne furent terminés qu'après six ans de procès, de jugements et d'arbitrages, la veuve ayant choisi pour arbitres Jean de Gavre, seigneur d'Exaerde, et Simon ser Thomaes, et ses adversaires Henri de Grutere et Sohier uten Dale. Il y avait plus de cinquante points en litige. La liquidation n'en eut lieu qu'en 1356 par la reddition des comptes et la remise de trente-cinq pièces, parmi lesquelles les lettres de bourgeois de Gand, celles de nomination de Reward de Flandre, par le comte et les trois villes, la garantie de ces dernières pour ses frais sur les biens du comte, ses titres de propriété à Somerghem, Eecloo, Termonde, Alost, sa créance de mille écus sur la ville de Gand et de trois cents livres de gros sur son associé Garet, les titres de la donation du roi d'Angleterre et de divers payements faits, entre autres « un chi- « rographe des vingt-cinq livres de gros « que Madame a données à Guillaume « van Artevelde, ensuite du testament ». Ce frère de Jacques avait épousé *Zwane de Mirabello*, qui paraît avoir été sa belle-sœur ou sa nièce.

Dans l'intervalle, *Elisabeth de Lierde* avait convolé en secondes noces avec Arnould de *Hornes*, seigneur de *Rummen*, qui avait bâti le château de ce lieu et y avait soutenu un siège contre l'évêque de Liège. Elle retournait ainsi dans la contrée d'où étaient arrivés son mari et sa famille, et ses compatriotes s'étonnaient de ce que leur seigneur épousât la veuve d'un usurier lombard dont ils avaient si bien connu l'humble origine.

La mort de Simon de Mirabello ne fut, pas plus que celle de Jacques van Artevelde, immédiatement vengée; ses biens furent saisis par ordre du fils et successeur du comte dès son arrivée au pouvoir; sa veuve, bien que tante du

nouveau prince, Louis de Male, fut persécutée, et lui-même traité, avec les autres adhérents du parti national, de « conspirateur et de traître contre Mon« seigneur et par conséquent contre le « roy de France ». Ce sont les termes d'un acte de 1353 concernant la reddition du château de Bornhem au comte et qui rappelle qu'il avait été mis « *ès « mains de ceux de Gand, si comme Mes« sire Simon de Hale, Jaquème d'Arte« velde, notables capitains et contraires de « lui, ... rebelles de la ville de Gand* ». Cependant, en 1362, peu après le traité de Brétigny et la réconciliation du comte avec les communes, un accord conclu entre les héritiers de Simon de Mirabello et la famille *van den Moere* en excluait formellement les assassins du Reward de Flandre (*uteghenomen den baersculdighen van der doet Symoens van Hale*).

Sa veuve, Elisabeth de Flandre, mourut peu après, le 27 mars 1365, et fut ensevelie auprès de son premier mari dans la collégiale de Sainte-Pharaïlde, à Gand; quant à son second époux, il s'éteignit obscurément à Liège, en 1373.

Pendant que le régent ou Reward de Flandre assistait le roi d'Angleterre et son parti de ses sages conseils et de ses immenses richesses, son jeune frère, *François de Mirabello*, plus connu sous nom de *Francke de Hale*, leur rendait des services non moins éminents dans leurs expéditions militaires. Ses exploits ont été célébrés par son contemporain Jehan Froissart, le charmant conteur des aventures et des guerres de ces temps troublés, qui, dès la première page de ses chroniques, le place au nombre des « preux ». Il apparaît tout d'abord comme écuyer, à la suite de Jean de Beaumont, chevalier du Hainaut, qui suit la fille du comte de ce pays lorsqu'elle va épouser Edouard III d'Angleterre; il assiste au couronnement de ce roi en 1326. En 1331, il prend part à une joute de huit jours à Londres, où, sous la conduite de Jean de Beaumont, trente chevaliers et trente écuyers étrangers combattent contre autant d'Anglais; proclamé vainqueur dans ce tournoi, il y est armé chevalier. C'est en cette qualité qu'il combat pendant dix ans avec le roi d'Angleterre en Ecosse, en Flandre et en Bretagne; il est présent à la prise de Berwick en 1337, à la bataille de l'Ecluse en 1340, assiste à la réception du comte de Montfort à Londres et à Windsor et l'accompagne en Bretagne avec les troupes anglaises pour l'aider à reconquérir son duché. Il attaque les Français devant Hennebont en 1342, suit en Gascogne le comte de Derby, dont il est, avec Gautier de Mauny, maréchal de l'armée, prend part au combat de Bergerac, dont il est nommé capitaine, s'empare de Langon, se défend vigoureusement dans Auberoche, et se trouve enfin en garnison à Aiguillon en 1345. Il rentre alors dans sa patrie, où il est chargé par le roi d'Angleterre de négociations importantes, et prépare en 1355 et 1360 des trêves et suspensions d'armes avec la France, qui aboutissent, après une nouvelle expédition en Gascogne et en Champagne, à la célèbre paix de Brétigny. Comblé de présents et d'honneurs par Edouard III, il est créé 50e chevalier de l'ordre de la Jarretière, que le roi venait de fonder. Il avait déjà été nommé capitaine du château de *Rochefort-sur-Mer* (en Aquitaine, au bord de la Charente), qui lui avait été cédé par le duc de Lancastre, donation confirmée plus tard par le roi Edouard III, cousin de ce dernier; il scelle dès lors ses actes d'un sceau portant un écu au lion couronné et timbré et la légende : *Signum Franconis de Mirabello, domini de Rootsefoert*.

Après la paix de Brétigny, il revient définitivement en Flandre, où il devient un des conseillers les plus influents du comte Louis de Male; il prend part à des arbitrages et conventions importantes concernant les principaux seigneurs du pays, acquiert lui-même les fiefs de Crubeke et de Lilloo, et contracte, en 1367, une illustre alliance en épousant Marie de Ghistelles, fille de Jean V, « le grand sire de Ghistelles », et d'Isabelle, dame de Rodes. Le comte l'autorise, à cette occasion, à donner son fief de Lillo en garantie du payement

d'une somme de douze mille livres parisis, due à Jean de la Gruuthuse. Les dernières années de sa vie furent occupées par une nouvelle expédition militaire pour le duc de Brabant, avec lequel il combattit à Bastweiler (1371), et par des négociations, au nom du comte de Flandre, avec le roi d'Angleterre pour réparer les pertes éprouvées par les marchands flamands (1374). Il mourut le 9 août 1375 à Malines, et y fut enterré dans l'église Saint-Rombaut, sous un magnifique mausolée construit aux frais de la ville, de 1391 à 1415, par le célèbre sculpteur Jean Keldermans, reproduit dans le *Grand Théâtre sacré de Brabant*, t. I, p. 48. Ce tombeau ne fut démoli qu'en 1810, et les derniers ornements en furent recueillis par le comte de Beauffort au château de Bouchout. On retrouva alors dans le caveau son corps encore entier; il mesurait 5 pieds 3 pouces; ses pieds étaient étendus sur de la paille. Dans le cercueil de sa femme, qui était venue l'y rejoindre le 10 mars 1405, on ne retrouva que quelques débris de rubans. « C'était », dit le baron Kervyn de Lettenhove (*Œuvres de Froissart*, t. XXII, p. 207), « tout ce qui » retraçait l'éclat de la gloire et de la » beauté ».

François de Hale ne laissa de son épouse qu'un fils, *Jean de Halen*, seigneur de Lillo, mort en 1447; mais il paraît avoir épousé morganatiquement une bourgeoise de Malines, *Marguerite van Werffelt*, dont se réclame une nombreuse descendance émigrée en Hollande et en Angleterre, où leur dernier rejeton, le pasteur protestant Arthur-Washington-Cornélius *Hallen*, a récemment publié une histoire généalogique détaillée de ses ancêtres (Alloa, 1890).

Il nous reste à dire quelques mots des branches cadettes de cette illustre maison en Flandre au XIVe siècle; elles y jouèrent un rôle moins important, mais assez original.

Tandis que les cousins et légataires du Reward de Flandre (*Jean de Mirabello*, fils de Henri, qui semble avoir marié sa fille, d'après ses désirs, à Godefroi *van den Kerchove; Léon de Mirabello*, homme de fief et bourgeois de Termonde, qui prêta, en 1340, à Anvers, dix mille livres au roi d'Angleterre; *Roland de Mirabello*, qui fut, en 1349, caution de Guillaume d'Artevelde et, en 1350, fondé de pouvoir de François, sire de Rochefort) continuaient leurs opérations financières, trois frères (*Jean*, *Simon* et *François*, qui paraissent descendre des *Mainfroid* et *Simon*, ceux qui avaient conclu, en 1328, le pacte de famille avec la branche aînée) figurent dans les fastes locaux à diverses reprises sous le nom de *Rooveren van Halen*, employé même dans les actes français. C'étaient sans doute des chefs de bandes ou de compagnies (*Roovere* signifie *pillard* ou *brigand*) qui se rendaient redoutables dans les guerres civiles de ce temps. Ils paraissent avoir appartenu au parti des communes. En 1338, la ville de Gand envoie des députés au Reward à Saffelare pour lui parler de la paix à faire avec ses cousins (*tusschen minen heere ende sinen neven*), et, peu après, elle donne en courtoisie aux *Roovers van Hale* cinq livres de gros ou deux cents de payement pour les nombreux services qu'ils lui ont rendus, et six livres à l'un de leurs valets (*sRoevers cnecht van Hale*). Taxés à Gand, quand le parti des communes est vaincu en 1348, ils quittent la ville, font la guerre de partisans, et la menacent pour des créances qu'elle leur contestait; les livres échevinaux constatent leurs emprunts considérables; la veuve de l'un d'eux, *Simon*, *Agnès van den Zweerde*, est emprisonnée pour dettes, et, peu après, son beau-frère, *Jean de Roovere van Halen*, exproprie sur le fils de Simon, époux d'*Elisabeth Goedertiers*, le *Steen de Hale*, rue du Bourg, qui appartenait autrefois aux frères du premier *Jean de Mirabello*. A la mort de ce troisième *Simon van Hale*, sa succession se partage, en 1385, entre *Gautier van Hale* et ses sœurs, et cette branche cadette s'éteint dans l'obscurité, tandis que la branche aînée était au comble de la puissance.

C'est sans doute à ceux-ci qu'il faut rattacher un autre *Francke de Halen*, qui fut fauconnier de Philippe le Bon, tan-

dis que les *Simon de Mirabello* signalés en 1376 et en 1383 comme bourgeois et échevins de Bois-le-Duc sont probablement des descendants de la branche de Malines et d'Anvers. En 1570 mourait à Anvers un échevin *Jean de Mirabello*, dit *van Halen*, qui fut enterré dans l'abbaye de Saint-Michel.

Les généalogistes ont eu beau jeu à s'exercer sur les titres et les armoiries d'une maison qui avait produit des hommes aussi remarquables que le reward de Flandre et le chevalier de l'ordre de la Jarretière. Butkens, dans un manuscrit qui est à Londres (*British Museum*, add. 12451); Huldenberg, dans un autre, de 1633, qui est à Malines, et le chanoine Hellin, dans ses manuscrits qui sont à la Bibliothèque royale de Bruxelles, leur attribuent les plus illustres origines et alliances; ils les font descendre des seigneurs, et non de marchands, de Mirabello, en Italie, et donnent pour épouses aux trois premiers : la dame de *Halen*, la dame de *Perwez*, la dame de *Malines* (des Berthout de Duffle). Ces alliances ne sont point établies. Mais ces fantaisies ne sont rien à côté des ancêtres et blasons que les généalogistes anglais attribuent au chevalier de la Jarretière. Beltz, dans son histoire de cet ordre célèbre (p. 122-127), cite des manuscrits de Vincent (n° 134, fol. 479, *Coll. Armor.*) et de Harley (1396, fol. 143 *b*), où on le fait descendre des Habsbourg par *Frédéric de Halle*, né dans cette ville du Tyrol, et fils naturel d'Albert, roi des Romains, tué en 1308, et dont il vengea la mort en tuant son oncle Jean, le parricide. Appelé pour cet exploit le *Dragon de Halle*, il fut exilé par son frère Albert, avec sa femme et ses six enfants, en Brabant, où il conquit la faveur du duc. Il aurait épousé Ingelbourge, fille du duc de Nassau, et serait mort, dans sa centième année, assassiné par les Suisses. Il serait l'ancêtre de la noble maison des *Halls of Northall*, jusqu'au célèbre chroniqueur de ce nom. Ses armoiries, qui, jusqu'au règne de Henri VIII, étaient placées au-dessus de sa stalle à Windsor, étaient dignes d'une si haute origine. On y voyait un dragon de gueules couronné d'or, portant un écu à l'aigle éployée d'argent, le tout bordé d'azur avec six lionceaux passants et alternant avec des fleurs de lys. Ce superbe blason était écartelé avec les armes des Aubermont, Mortimer et Antingham. Il y a loin de ce magnifique pannonceau au simple camée du banquier lombard, et même au scel au lion, qui nous a été conservé. Mais c'est le propre des aristocraties de vouloir relever par des ancêtres, même apocryphes, ceux qui se sont élevés par leurs mérites personnels, comme il n'arrive que trop souvent que les familles les plus démocratiques cherchent à se rattacher à d'illustres aïeux. Aussi, tandis que la lignée authentique des célèbres reward et capitaine flamands du XIVe siècle semble éteinte en notre pays, s'est-il trouvé bien des gens nommés *Van Haelen* d'après leur village originaire, qui ont fait de longues recherches pour établir leurs prétentions à une aussi illustre ascendance.

Napoléon de Pauw.

— Archives du royaume, à Bruxelles. — Archives de l'État et de la Ville, à Gand, Bruges et Malines. — *Grand Théâtre sacré du Brabant*, t. I, p. 48. — Duchesne, *Gand, etc.*; *Hist.*, p. 365; *Pr.*, p. 146. — L. Espinoy, *Recherches*, p. 65-66. — Diericx, *Mémoires*, t. I, p. 631. — De Potter et Broeckaert, *Zaffelare*, p. 42; *Zomergem*, p. 12; *Ecke*, p. 12, etc. — Département du Nord, à Lille. — Baron Kervyn de Lettenhove, *Histoire de Flandre*, livre XII. — *Œuvres de Froissart*, t. XXI, p. 484 à 499 et XXII, p. 206-207. — V. van der Haeghen, *Het Klooster ten Walle en de Abdij van den Groenen Bril*, dans les publ. des bibliophiles flamands, 2e série, n° 7. Gand, 1888. — Wauters, *Géographie et Histoire des communes Belges*, canton de Leau; *Rummen*, p. 185-188. — Chev. C. de Borman, *Chronique de Saint-Trond*, t. II, p. 340. — Wolters, *Notice sur Rummen* 1846, p. 166, 387. — Gachard, *le Livre des fondataires de Jean III, duc de Brabant* (Bruxelles, 1865), tables, *passim*. — *Messager des sciences historiques*. Gand, 1874. — Demay, *Sceaux de la Flandre*, n° 994. — Hallen A.-W., *An account of the family of Hallen, or Holland de Mirabello dit van Halen of Malines, from A.D. 1280 to A. D. 1885* (Edimbourg, 1885; gr. in-4° de 76 pages, avec nombreux tableaux généalogiques). — *Sir Franck van Halen*, KG. Edimburgh, 1888, in-4° de 12 pages, pap. de Holl., avec 4 fig. — N. de Pauw, *Cartulaire des Artevelde*, p. 100 et suiv.

MIRABELLUS. Voir HERENDALIUS (*Pierre*).

MIRÆUS (*Aubert* LE MIRE, dit), érudit, né à Bruxelles en 1573, mort en 1640.

La famille Le Mire, qui portait pour armes : *d'azur au chevron d'argent, accompagné de trois miroirs (ou besants) de même, bordés d'or*, figurait, au moyen âge, parmi les familles bourgeoises de Cambraï. On a voulu lui donner une origine noble en la rattachant à un prétendu Robert de Quévy dit Le Mire, qui aurait figuré au fabuleux tournoi d'Anchin, de l'an 1086. Ce tournoi, avec la liste de ceux qui y auraient participé, est actuellement réduit à l'état de fable. Une opinion plus conforme à la vraisemblance donne pour auteur à la famille du célèbre érudit un bourgeois de Cambrai qui aurait exercé la profession de *mire* ou médecin. Au XVIe siècle, un Humbert ou Aubert Le Mire quitta sa ville natale et vint s'établir à Bruxelles, où il fut drapier et mourut en 1579, comme l'attestait une épitaphe jadis existante aux Dominicains, à Bruxelles. Sa veuve, Marie Cuelens, habitait dans la même ville, au Sablon, la maison du *Lièvre d'or*. Humbert en avait eu plusieurs enfants : Guillaume, le père d'Aubert Le Mire ; Barthélemy, mort en 1626, après avoir été à plusieurs reprises membre du magistrat de Bruxelles et notamment second bourgmestre ou bourgmestre plébéien en 1619 et en 1625 ; Jean, évêque d'Anvers, mort en 1611 ; Josse, curé du Béguinage de Malines, décédé en 1616 ; Thomas et Catherine.

Guillaume Le Mire fit également le commerce des draps et s'allia, le 20 novembre 1572, à Jeanne Speeckaert. Il demeurait au cœur de la cité, près du Marché-aux-Poissons, aujourd'hui le Marché-aux-Herbes. Lui et toute sa famille étant profondément attachés à la religion catholique et au gouvernement de Philippe II, il fut compris dans le magistrat de la ville en 1585, lorsque Alexandre de Parme eut réduit Bruxelles à capituler. Il fut receveur (et non trésorier, car les trésoriers devaient être patriciens) cette année et la suivante, mourut le 14 février 1621, et reçut la sépulture dans l'église de Saint-Nicolas. De son mariage provinrent deux fils : Aubert, à qui la présente notice est consacrée, et Gilles, et des filles : Barbe, qui devint béguine à Anvers en 1602, Elisabeth, Catherine, Marie et Cécile. L'église Saint-Nicolas n'étant pas encore érigée en paroisse, son fils Aubert reçut le baptême à Saints-Michel et Gudule, le 2 décembre 1573. Après avoir étudié à Douai, où son oncle, Jean Le Mire, était alors sous-régent au collège du Roi, il y prit également des leçons de philosophie du chancelier de l'université Colvener; mais il ne tarda pas à revenir en Brabant et alla continuer ses études à Louvain, à la pédagogie du Faucon. Ayant pris la résolution d'embrasser l'état ecclésiastique, il entra ensuite au grand collège des théologiens, où il ne tarda pas à se concilier l'amitié du président, Jean Clarius. Dès avant 1596, il obtint le grade de bachelier en théologie. Grâce à ses protecteurs, il parvint à être nommé chanoine gradué du chapitre d'Anvers, quoique cette dignité ne fût d'ordinaire confiée qu'à des personnes nobles. Il fut admis dans le chapitre le 6 avril 1601, et y acquit bientôt une grande influence, son oncle, Jean Miræus, ayant été nommé évêque d'Anvers par les archiducs Albert et Isabelle, le 26 juillet 1603. Le nouvel élu choisit Aubert pour son secrétaire intime et le fit entrer dans le vicariat, espèce de conseil composé de cinq membres chargés de l'aider dans l'administration du diocèse. De son côté, le chapitre l'appela à remplir les fonctions d'écolâtre, qui lui procuraient le contrôle sur les divers établissements d'instruction de la ville, le nomma proviseur de l'église Sainte-Walburge et le choisit pour bibliothécaire. Mais la bibliothèque, dont la création avait été décidée dans la réunion capitulaire du 18 avril 1608, ne devait d'abord servir qu'au clergé et n'eut pour résultat que la réunion d'un certain nombre de volumes, qui ne formèrent jamais un dépôt public, accessible à tout le monde et où chacun pût venir se livrer à ses études favorites.

Encouragé par Juste Lipse, en relations avec la plupart des hommes instruits de son temps, Miræus se livrait avec passion au travail et surtout aux recher-

ches historiques, pour lesquelles il avait conçu un goût très vif. Mais, entraîné par sa foi ardente, il s'attacha surtout et toujours à faire valoir les idées politiques qui dominaient alors en Belgique, et, dans ce but, il profita de chaque occasion pour contribuer par ses écrits à l'affermissement de l'autorité papale, à la propagation des établissements monastiques, au triomphe de la politique dont Rome était le centre et dont les gouvernements de l'Espagne et de l'Autriche étaient les représentants en Europe. S'adressant de préférence au clergé et au monde administratif, il employa presque toujours la langue latine, qu'il maniait avec élégance, quoiqu'il écrivît et parlât le français; il employa aussi, mais rarement, la langue flamande. Il avait acquis une vaste érudition; mais toujours préoccupé de profiter des circonstances, il travailla sans creuser son sujet, et ses ouvrages n'eurent jamais, on peut le dire, qu'une valeur relative. On n'y trouve ni le style brillant de Juste Lipse, qui avait bien plus vaillamment débuté qu'il ne finit; ni les remarques ingénieuses dont Gramaye émaille fréquemment ses écrits, ni le sens droit et le raisonnement juste de Bollandus. Aucun des nombreux ouvrages de Miræus ne peut être cité comme un modèle, et tel il apparaît dans son premier travail : son *Elogia illustrium Belgii scriptorum*, publié en 1602, tel il sera dans les derniers. Ce sont des compilations faites avec soin, mais froides et incolores et qui ont évidemment rendu des services, mais sans projeter de vives lueurs. Elles ont valu à l'auteur la réputation d'un travailleur infatigable, mais non celle d'un savant de premier ordre, d'un véritable écrivain.

Une partie du diocèse d'Anvers était restée entre les mains des Provinces-Unies des Pays-Bas, soulevées contre l'Espagne. Les archiducs auraient désiré que l'exercice de la religion catholique y continuât dans les villages, comme par le passé, mais cette situation était difficile à maintenir, surtout en présence des actes d'intolérance dont le gouvernement des Pays-Bas donnait l'exemple. Miræus fut envoyé à La Haye en 1609 pour essayer de modifier cet état de choses, mais ses efforts furent inutiles. Il n'obtint pas de meilleurs résultats à Paris, où il fut envoyé au mois d'octobre de la même année, afin d'obtenir du roi Henri IV qu'il voulût intervenir auprès des Etats généraux en faveur des intérêts catholiques dans le Brabant hollandais. Ces négociations d'ailleurs n'avaient aucune chance de réussite. Le roi était à cette époque très mécontent de l'Espagne et du gouvernement des archiducs et se préparait ostensiblement à commencer contre eux une guerre en Allemagne, lorsqu'il fut assassiné par Ravaillac. Quant au choix de Miræus, il était des plus malheureux. Non que sa personnalité inspirât de la défiance, mais son zèle pour la défense de la foi orthodoxe et les ouvrages auxquels était attaché son nom le signalaient comme un défenseur ardent de la cause pour laquelle il devait combattre. Aussi les démarches qu'il fit, au nom de son oncle et de concert avec l'archidiacre De Witte et le secrétaire Zypœus, restèrent-elles infructueuses. Les relations qui s'ouvrirent alors entre Miræus et le savant Grotius ne furent peut-être pas sans influence sur le malheureux sort de celui-ci, qui fut jeté dans une étroite prison. Le zèle fougueux de Miræus, qui n'admettait aucune concession en faveur des idées hétérodoxes, rencontra, en Hollande, une résistance acharnée dans le zèle obstiné des Gomaristes, qui, sous aucun prétexte, ne voulaient se rapprocher de l'Espagne. Le chevalier Léon de Burbure a publié, dans le *Messager des sciences historiques* (année 1849), une relation de son voyage en France rédigée par Miræus. Dans cet écrit, qui n'était nullement préparé pour l'impression et où l'auteur emploie tour à tour les trois langues qui lui étaient familières, se trouvent souvent des réflexions triviales; mais il y a aussi des observations justes et intéressantes, et l'on peut y remarquer l'état fâcheux dans lequel les campagnes du nord de la France se trouvaient, à la suite de la guerre civile qui avait désolé ce pays

depuis un demi-siècle, à la suite des querelles religieuses.

Sur ces entrefaites, Miræus perdit son oncle, qui mourut à Bruxelles dans la nuit du 11 au 12 janvier, en sortant, écrit le chroniqueur De Wael, du banquet des noces du comte de Hooghstraeten et de la fille du comte de Berlaimont. Aubert Miræus fut l'un des exécuteurs testamentaires de l'évêque, son oncle, et lui fit élever un superbe mausolée en marbre dans le chœur de la cathédrale. Il alla à Douai pour y régler ce qui concernait les bourses fondées par son oncle et profita de son séjour pour prendre, le 4 mai, sa licence en théologie. Il semble qu'à Anvers le chapitre ne resta pas bien disposé à son égard. En l'année 1610, pendant son premier voyage de France, dont il avait caché à tout le monde le but véritable, les chanoines avaient décidé de lui retirer la permission de s'absenter; c'est pourquoi, le 18 juin, à son retour, il dut leur rendre compte de sa mission; plus tard, en 1615, nommé chapelain de la cour de Bruxelles et obligé, en conséquence, de se fixer dans cette ville, il dut solliciter l'intervention des archiducs Albert et Isabelle, afin de conserver la jouissance des revenus de sa prébende. Un indult apostolique exemptant de l'obligation à la résidence tous les ecclésiastiques attachés à leur chapelle, une invitation formelle fut adressée aux chanoines, le 20 mai 1617, par l'archiduc. Disons ici qu'en 1624, lorsque le doyen du chapitre, Jean Del Rio, eut expiré, l'infante Isabelle nomma immédiatement Miræus pour le remplacer. Les chanoines, tout en admettant le nouvel élu, que l'évêque leur avait enjoint de recevoir, firent encore de l'opposition, prétendant avoir le droit d'élire leur doyen. Ils oubliaient qu'ils vivaient alors sous le régime du bon plaisir; de nouvelles lettres patentes, contenant l'indult apostolique autorisant le roi à procéder au choix du doyen, ayant été délivrées au nom de Philippe IV et lues au chapitre, le doyen fut installé le 28 juin 1624. A partir de cette époque, il partagea son temps entre Bruxelles, où il continua à remplir les fonctions de chapelain et de bibliothécaire de la cour, et Anvers, où à son titre de doyen du chapitre il joignit celui de premier vicaire général de l'évêché, que lui confia, le 7 août 1635, l'évêque Gaspar Nemius, qui avait été jadis son secrétaire pendant quelque temps.

Miræus était grand partisan de la multiplication des maisons religieuses. Aussi consacra-t-il de nombreux écrits à énumérer celles qui existaient en Belgique et à en raconter sommairement l'origine et les annales. Tels sont les ouvrages suivants : *Origines cœnobiorum benedictinorum in Belgio* (Anvers, 1606; in-8°); *Ordinis B. Mariæ Annuntiatarum virginum origo, accessit ordinis carmelitani, virginum Teresanarum, origo* (Anvers, 1608; in-4°), travail ayant pour but de provoquer à Anvers la fondation de deux couvents qui y furent en effet fondés : celui des Annonciades en 1608, celui des Carmélites en 1611; *Equitum redemptoris sive Jesu-Christi ordo* (Anvers, 1608; in-4°), publié à l'occasion de l'institution d'un ordre de chevalerie par Vincent de Gonzague, duc de Mantoue; *Origines carthusianorum monasteriorum per orbem universum* (Cologne, 1609; in-12); *Origines equestrium sive militarium ordinum libri duo* (Anvers, 1609; in-4°), publié lors du mariage du jeune marquis Spinola avec Claire d'Arenberg, et édité une première fois, la même année, en français, et une seconde fois en 1638: *Ordinis Carmelitani ab Elia propheta primum inchoati, ab Alberto, patriarcha Jerosolymitano vitæ regula temperati, à B. Teresa, virgine Hispana ad primævam disciplinam revocati, origo atque incrementa* (Anvers, 1610), travail dont le titre a été répudié par Vanden Eede, filleul de Miræus et évêque d'Anvers, comme n'étant pas dans les idées de son oncle, à qui il aurait été imposé, en quelque sorte, ou par amitié pour le carme Wasteels, ou à la demande de l'infante Isabelle, très affectionnée aux Carmélites déchaussées; *Histoire de l'origine et institution de divers ordres et congrégations religieuses qui gardent la règle ou profession de S. Augustin* (Anvers, 1611; in-12); *Ordinis præmonstratensis*

chronicon in quo cœnobiorum... origines... recensentur (Cologne, 1613; in-12); *Chronicon cisterciensis ordinis* (Cologne, 1614; in-4°); *Origines benedictinæ* (Cologne, 1614; in-8°); *Canonicorum regularium ordinis S. Augustini origines ac progressus* (Cologne, 1614; in-12); *De collegiis canonicorum... liber singularis* (Cologne, 1615; in-12); *Originum monasticorum libri IV* (Cologne, 1620; in-12), publication dans laquelle il résume en quelque sorte les précédentes, en y ajoutant des détails sur les Dominicains, les Franciscains, les écoles latines érigées par les Augustins en Belgique; *de Wiodesinensi, Lateranensi, Aroasiensi et congregationibus aliis canonicorum regularium ordinis S. Augustini* (Bruxelles, 1622; in-12); *De congregationibus clericorum in communi viventium, ut Theatinorum, Societatis Jesu, Barnabitarum, Somaschæ, Oratorii, Doctrinæ Christianæ et aliorum liber singularis* (Cologne, 1622; in-12); *Elenchus regularium monasticorum et constitutionum ascetticarum* (Anvers, 1637; in-12); *Codex regularum et constitutionum clericarum* (Anvers, 1622; in-fol.). Tous ces ouvrages ont le même caractère : ils fournissent des indications sommaires, puisées d'ordinaire dans les meilleures sources : les anciennes chroniques ou les documents; ce sont d'excellents outils pour le savant, le chercheur, et, dans cet ordre d'idées, ils remplissent le but que l'auteur paraît leur avoir assigné.

Toujours avec la même préoccupation de réveiller et de fortifier l'esprit religieux de ses compatriotes, Miræus écrivit toute une série d'opuscules ayant trait à des fondations ou à des individualités religieuses. Tels sont les : *Sanctorum Galliæ belgicæ imagines et elogia* (Anvers, 1606; in-4°); *Historia B. Virginis Cambroniensis* (Anvers, 1607; in-12); *De SS. Virginis Coloniensibus disquisitio* (Anvers, 1608; in-4°); *Vita S. Alberti episcopi Leodiensis* (Anvers, 1612; in-fol.), œuvre de circonstance, publiée lors de la translation du corps de saint Albert de Reims à Bruxelles, dédiée à l'archiduc Albert, et qui ne consiste guère qu'en un extrait de la chronique du moine d'Orval, chronique qui fut publiée en entier par Chapeauville, l'année suivante; *De viris sanctitatis opinione illustribus ex ordine præmonstratensi* (Anvers, 1613; une feuille in-plano); *Cort verhael van het leven van den H. Willebrordus, aertsbisschop van Utrecht* (Anvers, 1613; in-12), travail édité à propos de la reconstruction de l'église Saint-Willebrord et divisé en deux parties, dont la première fut, paraît-il, lue en chaire par Miræus lui-même; *Isabellæ sanctæ* (ou *les Saintes Isabelles*) (Bruxelles, 1622; in-8°), opuscule faisant suite à l'éloge de l'archiduc Albert et consacré à des femmes de ce nom mortes en odeur de sainteté; *Elogia et testimonia variorum de vita Joannis Rusbrocquio* (Bruxelles, 1622; in-12).

Citons ici les travaux ayant pour but de reproduire un tableau exact de la division ecclésiastique de la chrétienté, et qui ont été reproduits partiellement et en diverses langues à plusieurs reprises. Ils sont basés sur un ancien manuscrit intitulé *Codex provincialis* et ont été remaniés et retravaillés par l'auteur avec beaucoup de soin. Dans l'édition de 1613 (*Notitia episcopatuum orbis Christiani*. Anvers, 1613; in-8°), le premier livre comprend une notice sur les anciens patriarches et sur les Eglises orientale, maronite, arménienne et quelques autres; le deuxième donne l'ancienne division du monde, d'après le pouillé de la chancellerie apostolique; le troisième est consacré à la description et à la division des quatre patriarcats de l'Orient durant la première moitié du moyen âge; le quatrième s'occupe de la division ecclésiastique moderne en provinces et en diocèses; dans le cinquième on trouve une liste alphabétique de tous les évêchés du monde catholique, avec leur nom vulgaire et une courte notice.

Miræus aurait voulu écrire l'histoire de son pays. C'est évidemment pour se préparer à cette mission qu'il fit paraître un essai sur les historiens nationaux restés jusqu'alors inédits : *Elenchus historicum Belgii, nondum typis editorum*. Anvers, 1606; in-12, et Bruxelles, 1622; in-12. Plus tard, il rédigea une chro-

nique depuis la naissance du Christ jusqu'à son temps : *Rerum toto orbe gestarum chronica a Christo nato ad nostra usque tempora* (Anvers, 1608; in-4°). Dans la composition de cet ouvrage entrent tout entières les chroniques d'Eusèbe, de saint Jérôme, de Sigebert de Gembloux, puis différents auteurs dont Miræus reproduit les passages en s'efforçant constamment d'effacer sa personnalité. Ici encore il édita le travail d'autrui plutôt qu'il n'en composa un nouveau. Ainsi encore il y a peu de chose de lui dans le travail de Divæus : *Rerum Brabanticarum libri XIX auctore Divæo Lovaniensi* (Anvers, 1610; in-4°), dont il avait retrouvé plusieurs manuscrits et qu'il s'empressa d'éditer. Son livre : *De statu religionis Christianæ per Europam, Asiam, Africam et Orbem novum libri IV* (Cologne, 1619; in-12) n'est qu'un remaniement d'une partie de son travail sur les évêchés, augmentée d'un abrégé de l'histoire du christianisme dans les pays récemment découverts, principalement par les Espagnols et les Portugais. Ses *Fasti belgici et burgundici* (Bruxelles, 1622; in-12) ne sont qu'un éloge des saints personnages qui ont vécu aux Pays-Bas et en Bourgogne, distribués d'après l'ordre du calendrier. Ses *Rerum belgicarum annales* (Bruxelles, 1624; petit in-8°) s'occupent surtout des questions religieuses et négligent souvent les événements politiques. On peut juger de la pauvreté des informations contenues dans ce volume par ce fait que l'année 1566, si émouvante dans le récit de notre histoire, y est signalée par deux lignes rappelant la naissance de l'infante Isabelle, et qu'il y a ensuite un silence complet sur ce qui se passa chez nous de 1567 à 1573. C'est, on l'avouera, comprendre singulièrement son rôle d'historien. Nous en dirons autant de son *Rerum belgicarum chronicon ab Julii Cæsaris in Gallia adventu usque ad vulgarem Christi annum MDCXXXVI* (Anvers, Louvain, 1636). C'est la reproduction de faits déjà connus, exposés ailleurs à peu près dans la même forme, et dont la réputation, quoi qu'on en ait dit, n'a pas survécu à l'époque qui vit paraître ce travail.

Comme narration historique, nous n'avons à citer en réalité qu'un seul ouvrage de Miræus, c'est le *De rebus bohemicis liber singularis* (Lyon, 1621, in-12), ouvrage dédié à l'archevêque de Prague et destiné surtout à célébrer la prise de cette ville par l'armée de la ligue catholique. L'ouvrage eut tant de succès qu'il en parut trois éditions en deux années de temps et que Miræus put encore, à la même époque, faire paraître un opuscule sur le même sujet, légèrement remanié, sous le titre de *De bello bohemico commentarius* (Bruxelles, sans date; in-4°).

Les travaux qui valurent à Miræus sa plus grande réputation, ceux qui le placèrent à la tête des diplomatistes, furent entrepris par lui en 1624. Ce fut sur les instances de Henri Uwens, chancelier de Gueldre, que Miræus entreprit le premier, qu'il dédia à son protecteur, le célèbre Pierre Peckius. Il y fit entrer un grand nombre de documents importants, puisés soit dans les archives de l'Etat, soit dans celles de quelques maisons religieuses, et qui voyaient le jour pour la première fois. Cependant, et pour être juste, il ne faut pas oublier que l'auteur profita des publications qui avaient eu lieu depuis quelques années et qui contenaient également des diplômes. Tels sont, notamment : les *Gesta pontificum leodiensium*, de Chapeauville; les *Gesta episcoporum cameracensium*, de Balderic; les *Epistolæ sancti Bonifacii*, de Serarius; l'*Histoire de Tournay*, par R. Cousin; les monographies de Gramaye, le *Chronicon belgicum* de Locrius, la *Chronique* de Heda. En leur faisant ces emprunts, il vulgarisait, il faisait mieux connaître des actes authentiques qui n'étaient pas encore suffisamment repandus, et, sous ce rapport, il rendait encore service à la science. On lui a quelquefois reproché d'avoir accepté des copies fautives ou incomplètes, mais on ne doit pas oublier combien il est difficile d'arracher des renseignements ou des transcriptions aux possesseurs des trésors littéraires, soit qu'ils n'y at-

tachent pas assez de prix, soit qu'ils en considèrent le contenu comme un trésor dont ils ne veulent pas se dessaisir.

Mais une erreur, évidemment involontaire, ne vicie pas un livre. Celui de Miræus, le *Codex donationum piarum*, publié à Bruxelles en 1624 (in-4° de 335 pages, avec une table alphabétique), était en réalité un grand service rendu à l'histoire nationale. Continuant à marcher dans cette nouvelle voie, il y ajouta, en 1627, ses *Diplomatum belgicorum libri duo* (Bruxelles; in-4° de 429 pages, avec 11 pages de notes), dédié au cardinal de la Cueva, alors envoyé en Belgique par le pape pour des affaires très importantes; en 1629, ses *Donationum belgicarum libri duo* (Anvers; in-4° de 572 pages et de quinze feuillets de table), avec dédicace au chancelier de Brabant, Ferdinand de Boisschot, et enfin, en 1630, sa *Notitia ecclesiarum Belgii* (in-4° de trois feuillets liminaires, de 708 pages et de dix-huit feuillets de table), dédié au roi Philippe IV. Ces publications, auxquelles l'auteur a joint de nombreuses notes, forment un ensemble précieux et dans lequel tous ceux qui ont écrit depuis sur les fastes de la Belgique ont abondamment puisé. Revus par Jean-François Foppens, professeur de philosophie à Louvain, ils ont été réimprimés par ses soins en 1723 en un volume in-folio, auquel Foppens ajouta un second volume de supplément (quelquefois le tome II, dont la pagination est la même, commence par la *Notitia ecclesiarum Belgii*) et ensuite, en 1734 et en 1745, deux autres volumes encore, le tout sous le titre de *Miræi opera diplomatica et historica*. Véritable monument auquel on doit attacher, non seulement le nom de celui qui en a jeté les bases, mais aussi celui du continuateur, qui en a, pour ainsi dire, quadruplé l'importance.

Par malheur, il manquait à Miræus cette science véritable, ou plutôt ce flair qui avertit le savant qu'il marche sur un terrain dangereux, où le faux se mêle facilement au réel. Chez lui, la critique fait défaut; il accepte toutes les fables dès l'instant où elles apparaissent sous les oripeaux de l'histoire. En l'année 1607, il écrivit les *Gentis Spinulæ illustrium elogia* (Anvers; in-4° de 44 pages, sans la table); dire qu'il ouvre sa notice par la biographie du vicomte Guy de Spinola, au Xe siècle, c'est constater qu'il a accepté, sans contrôle, tout ce que le vaillant général des armées espagnoles avait trouvé bon de lui faire raconter sur son origine. Quand, plus tard, Miræus, en qualité de chapelain de la cour, célébrera la vie de l'empereur Rodolphe II (*Laudatio funebris Rodolphi II imperatoris augusti* (Anvers, 1612; in-4°); celle de l'archiduc Albert d'Autriche (*Serenissimi Alberti Belgarum principis elogium et funus*, Bruxelles, 1622; in-12, et Anvers, in-4°); celle de l'infante Isabelle d'Espagne, femme d'Albert (*Serenissimæ principis Isabellæ Claræ Eugeniæ Hispaniarum infantis laudatio funebris*. Anvers, 1634; in-4°); ce sont des sermons de commande, sans style, sans élévation, et où l'on ne semble pas même sentir battre le cœur du patriote, désolé de la situation périlleuse où se trouvait le pays. Dans l'éloge funèbre de son ami, le célèbre Juste Lipse (*Vita sive elogium Justi Lipsi sapientiæ et litterarum antistitis*. Anvers, 1609; in-4°), il se montre uniquement compilateur savant et exact. Son biographe, qui le juge avec bienveillance, ne put s'empêcher de trouver exagérée l'affection qu'il y montre pour son ancien ami.

A partir de l'année 1636, la santé de Miræus déclina sensiblement; elle empira surtout en 1640, et il décéda à Anvers, dans la maison décanale, le 19 octobre, à l'âge de soixante-sept ans. Son corps fut inhumé dans un caveau du chœur de l'église Notre-Dame, du côté de l'épître. Il avait testé, le 23 mai de l'année 1639, par-devant le notaire Van Cantelbeck. D'après cet acte, qui a été publié dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique* (t. VIII, p. 196), Miræus ne laissa aux enfants de son frère Gilles et à ses sœurs Elisabeth, Catherine, Marie et Cécile qu'un capital de douze cent cinquante florins. Tout le restant de son avoir en biens meubles et immeubles, maisons, rentes, or et argent monnayé et non monnayé,

créances, droits et juridictions, sans en rien excepter, fut laissé à son *neve* (cousin ou neveu) Jean-Carlo Franckheym, fils de Marcel Franckheym et de Marie Vanden Eede, qui fit élever à son bienfaiteur un monument orné de son buste. Pour exécuteur testamentaire, Miræus choisit son filleul, le chanoine Aubert Vanden Eede, mort évêque d'Anvers en 1678.

La famille Le Mire, dont plusieurs membres entrèrent dans la noblesse au XVIIe siècle et qui ne tarda pas à s'éteindre, fut donc exclue de l'héritage du doyen, dont les manuscrits, si l'on s'en rapporte à une indication assez vague, périrent dans l'incendie de la maison du libraire Frick, située rue de la Madeleine; une faible partie a échappé au désastre et est actuellement déposée à la Bibliothèque royale.

Alphonse Wauters.

Miræus n'a jusqu'à présent fait l'objet que d'un seul travail véritablement scientifique : *Aubert Le Mire, sa vie, ses écrits, mémoire historique et critique*, par B.-C. de Ridder, couronné par l'Académie royale de Belgique, le 19 mai 1863 (*Mémoires des savants étrangers*, in-4°, t. XXX), auquel j'ai emprunté la plupart de mes indications. Citons, en outre, Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire des XVII provinces*, t. I, p. 35-39 (édit. in-fol.). — De Reiffenberg, dans le *Bibliophile belge*, 1re série, t. II, p. 134-149, et t. III, p. 253. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. I, p. 407-414 où se trouve le portrait d'Aubert. — Diercxsens, *Antverpia Christo nascens et renascens*. — *Messager des sciences historiques*, 2e série, année 1849, p. 518-535 et 633-655. — Niceron, t. VII, p. 143, et Le Carpentier, *Histoire généalogique des Pays-Bas*, où ont été recueillies les traditions erronées sur l'antique origine de la famille. — La signature d'Aubert Le Mire a été reproduite par Pinchart dans ses *Archives des arts* (t. II, p. 253).

MIRÆUS (*Jean* Le Mire dit), évêque d'Anvers, mort en 1611. Dans le précédent article, j'ai expliqué l'origine de la famille Le Mire et montré comment les parents de Jean Le Mire vinrent s'établir à Bruxelles, où celui-ci vit le jour le 6 janvier 1560. Après avoir achevé ses humanités dans sa ville natale, sous la direction des Frères de la Vie commune, il alla à Louvain et y étudia la philosophie au collège du Château. La désolation régnait alors dans cette ville, livrée, pour ainsi dire, au bon plaisir d'une garnison qui la défendait, pour le roi Philippe II, contre les attaques des troupes des Etats généraux. Aussi se décida-t-il à partir pour Douai, où il entra au collège du Roi. Il y enseigna ensuite la rhétorique et la langue grecque; il obtint le grade de licencié en théologie en 1588. Il refusa le décanat du chapitre de Renaix, que lui avait offert l'archevêque de Malines, Mathias van Hove, et, après s'être démis d'un canonicat à Namur, dont il avait obtenu la possession grâce aux privilèges de l'université de Louvain, il fut désigné pour desservir l'église de Saint-Jacques-sur-Coudenberg, de Bruxelles, qui était alors la chapelle royale (28 août 1591); il fut nommé, peu de temps après, chanoine de l'église Sainte-Gudule, de la même ville, et autorisé à conserver ses fonctions pastorales. Le siège épiscopal d'Anvers étant venu à vaquer, les archiducs Albert et Isabelle, appelèrent, le 26 juillet 1603, Miræus, qui fut consacré dans la cathédrale le 30 mai 1604, par l'archevêque Van Hove, assisté de l'évêque de Cambrai, François Buisseret, de l'évêque de Namur, Pierre Damant, et d'un évêque irlandais. A cette occasion, Aubert Miræus, son neveu, lut la veille, dans la salle capitulaire de l'abbaye de Saint-Michel, où le nouvel élu reçut les félicitations du chapitre d'Anvers, un discours sur l'origine et les progrès du christianisme dans cette ville, discours que l'orateur fit imprimer plus tard à la suite de son *Chronicon Præmonstratense*.

Jean Miræus se montra très dévoué à ses fonctions, mais il n'eut pas le temps de donner toute la mesure de son activité et de son dévouement, car il ne vécut plus que sept ans après sa consécration. Il créa, sous le nom de vicariat, un conseil composé de cinq membres chargés de l'aider dans l'administration de son diocèse; il confia la dignité d'écolâtre à son neveu, Aubert Miræus; il fonda un séminaire ou institut où l'on formait de jeunes prêtres à exercer les fonctions sacerdotales. Enfin, en 1610, il tint un synode pour réfréner les abus qui s'étaient introduits dans l'évêché pendant les troubles du siècle précédent : les actes en ont été imprimés à

plusieurs reprises, notamment à Anvers, en 1610 (in-8°); dans la même ville, en 1680 (in-8°); dans les *Conciles* de Labbe et dans les *Concilia Germaniæ* de Hartzheim. L'évêque Jean Miræus fit faire d'actives démarches par ses délégués, tant auprès des États généraux des Provinces-Unies qu'auprès du roi de France, Henri IV, afin d'obtenir, par leur intervention, plus de latitude pour les membres de son clergé chargés de l'exercice de la religion dans la partie du diocèse qui était sous la domination hollandaise; mais, comme je l'ai dit en parlant d'Aubert Le Mire, ses efforts échouèrent par suite de circonstances indépendantes de sa volonté.

S'étant rendu à Bruxelles pour assister à la célébration des noces du comte d'Hoogstraeten et de la fille du comte de Berlaimont, Jean Miræus fut atteint d'apoplexie à la fin du banquet nuptial, et mourut à Bruxelles dans la nuit du 11 au 12 janvier 1611, à l'âge de 51 ans. On conduisit son corps à Anvers, où il reçut la sépulture dans le chœur de la cathédrale, du côté de l'épître, sous un magnifique mausolée que son neveu lui fit élever. Son testament, qui porte la date du 3 janvier 1611, est conçu dans des sentiments d'équité remarquables. Il laisse son patrimoine à ses héritiers légitimes, qui se le partageront, dit-il, conformément au droit (*prout juris*); il lègue à son frère Thomas, à sa sœur Catherine, à son neveu Aubert, l'argent qu'il leur a prêté et qu'il défend de leur réclamer; il veut que son frère Josse partage entre ceux de ses neveux qui seraient studieux les livres de sa bibliothèque; il laisse à chacun de ses frères et sœurs un vase d'or ou d'argent; il institue en outre diverses fondations, entre autres des bourses d'étude pour de pauvres étudiants à l'université de Douai. Disons, en terminant, que ce prélat avait été chargé, par l'archevêque Van Hove, de recueillir les faits miraculeux attribués à la vierge de Montaigu; à la suite de cette enquête, il forma un recueil manuscrit intitulé : *B. Virginis Mariæ in Colle acuto apud Sichem, Brabantiæ oppidum, beneficia ac miracula fideliter descripta*, qui servit de base à Juste Lipse pour écrire son histoire de Notre-Dame de Montaigu.

Alphonse Wauters.

Sweertius, p. 449-451. — Raissius, *Belgica Christiana*, p. 19-23. — Valère André, p. 538. — Papaut (édit. in-fol.), t. I, p. 33. — De Ram, *Synodicon Belgicum*, t. III, p. XXXI. — De Reider, *Aubert Le Mire*, passim. — *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. XV, p. 111.

MIRICÆUS (*Jean*), chartreux. Voir MERICA (*Jean de*).

MIROE (*Antoine*) ou MIROEL, peintre. Voir MIROU (*Antoine*).

MIROU (*Antoine*), MIROE, MIROEL, MIROUL, MIROY, aussi MIROULGEUS, (jamais MIRON, comme l'écrit Bryan Stanley), peintre, d'origine flamande, sans doute anversoise, attendu que plusieurs artistes du nom se rencontrent à Anvers, dans les *Liggeren* de la gilde de Saint Luc. Nous y relevons, sous la date de 1560, l'inscription d'Arnold Mirou, élève de François, lequel avait été reçu maître cinq années auparavant. Arnold, à son tour, devient franc-maître en 1594. Antoine Mirou, pour en revenir à lui, était issu du premier mariage d'Henri, apothicaire, que l'on trouve à Frankenthal, fréquemment associé aux actes de la vie civile et religieuse de la communauté flamande établie dans cette localité, entre 1586 et 1617, et dont la seconde union fut consacrée en 1590. Ce fut également à Frankenthal, le 8 mai 1602, que se maria Antoine. Il prenait pour femme Suzanne, la fille de Gaspard van Coninxloo. De tout ce qui précède, il est permis de conclure que les Mirou, originaires d'Anvers, avaient pris le chemin de l'exil pour motifs de religion; qu'Antoine, venu au monde vers 1570, reçut sa première éducation sur le sol natal, pour la poursuivre ensuite à Frankenthal, dans le voisinage d'Egide van Coninxloo, dont l'influence se fait sentir dans ses œuvres. Mr Sponsel, à qui l'on doit une étude récente sur Gilles van Coninxloo et son école, caractérise comme suit la manière

de Mirou : « A l'exemple de Schoubroeck « — autre élève de Coninxloo — et de « Breughel (de Velours), il aime à étof- « fer ses campagnes de petites figures, « episodes bibliques, sujets de chasse et « scènes rustiques. Ses paysages offrent « beaucoup d'analogie avec ceux de « Schoubroeck, dont la vigueur le cède « au coloris. » Les tableaux de Mirou sont très petits et ordinairement peints sur cuivre. Leur fini est précieux.

Le plus ancien specimen de son talent se trouve dans la galerie Harrach, à Vienne, et porte la date de 1603. Mr de Frimmel n'est pas sûr que l'on puisse, à l'exemple de Mr Woermann, lire 1602 plutot que 1612, la date du tableau de la galerie Pomersfelden. La date la plus recente, 1653, a été relevée sur un tableau de Mirou du musée de Magdebourg, œuvre ayant jadis appartenu au musée de Berlin. A dater de 1620, Antoine Mirou disparait de Frankenthal. Nous ignorons de quel côté se portent ses pas. En dépit d'une carrière active d'un demi-siècle, les tableaux qu'on connait de sa main sont peu nombreux. Peut-être se confondent-ils dans l'œuvre si vaste de Jean Breughel. Mr de Frimmel a établi qu'un tableau de Mirou se trouve, au musée impérial de Vienne, catalogué comme de Roland Savery, tandis que, en revanche, l'œuvre attribuée à Mirou est d'un autre maître. Ce tableau, nº 933, la *Conversion de saint Paul*, est effectivement envisagé comme douteux par l'auteur même du catalogue de 1896. Il faut observer que depuis 1895 la Galerie impériale s'est enrichie de deux peintures de Mirou dont l'une, nº 939, représente également la *Conversion de saint Paul*, provenant du château de Prague, et l'autre, *Paysage où l'on voit une famille de mendiants*, porte la date de 1612.

Dans la galerie Nostitz, à Prague, un *Paysage avec voyageurs* est daté de 1611 ; un tableau du musée de Gotha est daté de l'année 1614. D'autres peintures du maître, signées mais non datées, se rencontrent à l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg, au musée de Madrid : *Paysage avec Agar et Ismaël*, au musée de Copenhague, au musée de Dessau dans la galerie Schönborn, à Vienne, dans la galerie de Schleissheim, dans celle de Lutschena, près de Leipzig, etc. Sous la date de 1620, Mathieu Merian a gravé, d'après notre artiste, une série de vingt-six estampes représentant des sites des environs de Schwalbach. Cette suite porte pour titre : *Novæ quædam ac paganæ regiunculæ circa Acidolas Swalbacenses delineatæ per Antonium Miruleum.*

Henri Hymans.

Sponsel, *Jahrbuch der Königlich preussischen Kunstsammlungen*, t. X (Berlin, 1889), p. 69. — F. von Frimmel, *Kleine Galeriestudien*, 1re livr. Bamberg, 1891, *passim*. — Woltmann und Woermann, *Geschichte der Malerei*, t. III.

MIRWART (*Henri*), écrivain ecclésiastique, originaire du pays de Liège, vivait au commencement du XVIIe siècle. Gardien du couvent des récollets de Liège, il publia un *Abbrégé des vies, martyres et miracles des vingt-six premiers martyrs au royaume du Jappon, six desquels estoient de l'ordre des ff. mineurs de l'observance reformez, dix-sept du tierce ordre de S. François, trois de la société de Jésus. Tiré du dixième livre de la quatrieme partie des chroniques des ff. mineurs*. Liège, C. Ouwerx, 1628; petit in-8°. Dédié à Jérôme Gherinx, doyen de Sainte-Croix, à Liège.

Paul Bergmans.

S. Dirks, *Histoire littéraire et bibliographique des frères mineurs de l'observance de Saint-François en Belgique et dans les Pays-Bas* (Anvers, s. d. 1883), p. 142. — X. de Theux, *Bibliographie liégeoise*, 2e éd. (Bruges, 1885), col. 93.

MISDACQ (*Josse-A.-W.-Y.*) devrait être, si l'on en croit Pinchart, l'auteur d'un tableau ayant fait partie, en 1613, de la collection de Charles de Croy, duc d'Aerschot, collection se trouvant alors au château de Beaumont et dont l'inventaire a été publié par le savant archéologue. Le poste où paraît le nom de Misdacq est rédigé comme suit : « ... 76. Une aultre (peinture), aussi « sur thoille, peu plus haulte et plus « large (que 8 pieds de haut sur 9 de « large), avec sa molure de bois de sapin « roujastre, contenant la représentation « de la reyne Madian et Symric, prince

« d'Israël, tués en adultère par Sine-
« phas ; de la main de Judocus A. W. Y.
« Misdacq fecit. » Ce Judocus A. W. ne semble-t-il pas devoir être Judocus a Winghen, Josse van Winghen, peintre de Bruxelles, mort à Francfort en 1603 et qui fut, avant Otto Venius, au service d'Alexandre Farnèse? Nous posons la question sans la résoudre, faisant observer qu'il n'existe dans l'histoire de l'art aucun artiste du nom de Misdacq, alors même qu'il ne s'agirait que d'un simple surnom de Josse van Winghen.

Henri Hymans.

Pinchart, *Archives des arts, sciences et lettres*, 4e série. Gand, 1890, p. 166.

MISSON (*Joseph*), écrivain janséniste, fils de François et de Marie Beauver, naquit à Namur, où il fut baptisé en l'église de Saint-Michel, le 8 septembre 1699. Il suivit les cours de la faculté des arts à l'université de Louvain et obtint la septième place, sur cent cinquante admissions, lors de la promotion du 15 novembre 1718. Une vocation sacerdotale l'amena à suivre les cours de théologie ; parmi ses professeurs se trouvait le célèbre canoniste Van Espen. Après son ordination, il fut appelé, en 1723, à desservir la chapelle d'Ahin, au diocèse de Namur. Dès les premiers mois de l'année 1725, la faculté des arts de Louvain lui conférait la cure d'Ellezelles, en Hainaut.

Prêtre savant et de mœurs ascétiques, le nouveau curé s'était imbu, sous l'influence de son éminent professeur Van Espen (voir ce nom), des doctrines jansénistes ; il n'hésita pas à en exposer les maximes dans ses sermons et dans plusieurs écrits. Cette attitude lui valut, en 1728, un avertissement de la part de ses supérieurs ecclésiastiques. Mais, loin d'en tenir compte, il se répandit maintes fois, en chaire, en invectives contre eux, les traitant d'intolérants et d'ennemis de la vérité. Dénoncé par le bourgmestre Alexandre Dubuisson, Joseph Misson fut traduit, ainsi que Josse Bagenrieux, son vicaire, devant l'officialité de Cambrai. Le procès fut instruit par ce tribunal ecclésiastique, et une sentence du 13 avril 1733 prononça la déposition de ces deux prêtres. Les livres et les écrits de Misson, entachés d'hérésie, furent livrés aux flammes par l'exécuteur de la haute justice. Misson quitta Ellezelles non sans emporter les sympathies de ses paroissiens et se retira dans le diocèse de Namur, dont il était originaire. Il reconnut par la suite ses erreurs et, après rétractation, il put rentrer dans le ministère paroissial de ce diocèse ; il mourut en 1747.

Toutes nos recherches en vue de retrouver les ouvrages de Misson sont restées sans résultat ; les titres n'en sont mentionnés nulle part ; l'auteur les aurait-il fait imprimer? Nous ne pouvons l'affirmer. Les archives de l'officialité de Cambrai ont été dispersées, si pas détruites, à la fin du XVIIIe siècle, et nous n'avons découvert ni à Bruxelles ni à Mons d'indications sur les œuvres de l'ecclésiastique janséniste. Il faut donc nous borner à signaler Misson comme un des derniers écrivains qui défendirent les théories de l'*Augustinus* dans les provinces belges.

Ernest Matthieu.

État civil de Namur. — Fonds de l'université de Louvain, registres nos 982 et 997, aux Archives gén. du royaume, à Bruxelles. — Em. Degand, *Essai historique sur la commune d'Ellezelles*.

MIVENIUS (*Daniel*) naquit à Goes, en Zélande, au commencement du XVIIe siècle. Il reçut à Heidelberg les leçons de Herman Witkind, et se fit surtout connaître comme mathématicien. Jöcher prétend que Mivenius était un médecin anglais qui pratiqua son art d'abord à Flessingue, ensuite à Goes ; il ajoute qu'il existe de lui une *Epistola de Jos. Michaelio* qui a été recueillie dans les *Miscell. Henr. Smetii*. On a de cet auteur : 1. *Apologia pro Philippo Lansbergio adversus Christmannum, Prof. Logices Heidelbergens.* Middelbourg, 1605 ; in-8°. — 2. *Epistolæ quædam Medicæ cum Miscellaneis Henr. Smetii*. Francfort, J. Rhodius, 1611.

Emile Van Arenbergh.

Foppens, *Bibliot. belg.*, t. II, p. 70. — J.-A. Van Lauden, *De Script. med.*, p. 129. — La Rue, *Gel. Zeel.*, p. 250, 251. — Jöcher, *Gelehrte Lexikon*.

MIVION (*Nicolas-François*, et non *Jean-François*), graveur, ciseleur et orfèvre, qualifié d'élève de Henri Flémalle, naquit à Statte, faubourg de Huy, en 1656, et mourut à Liège le 11 juin 1697. Son père, ancien officier au service de Sa Majesté Catholique, se trouvant à Huy, y avait épousé Clémence Longrie (Longrée?), qui fut la mère de notre artiste.

Dès son enfance, Nicolas-François eut le bonheur d'être reçu et protégé par Jean-Louis d'Elderen, pour lors grand doyen de Liège. On lui enseigna d'abord les éléments du latin; c'était inévitable. Mais, comme tant d'autres, il abandonna bientôt la grammaire pour le dessin; puis il s'exerça successivement à la gravure et à la ciselure. Afin de se perfectionner dans son art, le jeune Mivion se rendit à Paris, où bientôt ses ouvrages d'orfèvrerie et de gravure lui valurent les suffrages des connaisseurs. On peut supposer qu'il y trouva l'appui de François Warin, graveur en médailles, fils du fameux Jean Warin, son compatriote, car il fut employé à graver des coins pour la monnaie du roi. Il avait même l'intention de s'établir en France, lorsque, cédant aux instances de son ancien bienfaiteur, il reprit le chemin de sa patrie vers 1686.

De retour à Liège, Mivion fut nommé orfèvre en titre de la cathédrale, le 13 septembre 1688, en remplacement de Nicolas Flémalle, fils de Henri (voir ces deux noms). C'est de cette époque que datent ses plus beaux ouvrages : 1° Un *Saint Joseph avec l'enfant Jésus*, en argent, commencé par son maître Henri Flémalle, sur un modèle du célèbre Delcour. Cette statue était de grande dimension et reposait sur un piédestal orné de bas reliefs. Elle avait été exécutée pour le grand vicaire Jean-Ernest de Chokier, dit de Surlet, qui la légua à la cathédrale de Saint-Lambert. 2° Comme pendant à cette pièce et pour la même donateur, une *Vierge avec l'enfant Jésus*, également en argent, d'après un modèle assez médiocre fourni par le sculpteur Arnold Hontoir. Ce travail, pour lequel il devait recevoir cinq cent cinquante patacons, indépendamment de la matière, ne put être livré qu'assez longtemps après le terme fixé, qui était le 20 avril 1692. 3° Une autre *Vierge*, qui appartenait à l'église Saint-Adalbert et passait pour le chef-d'œuvre de l'artiste. 4° Le devant d'autel ou *antependium* en argent du grand autel de la cathédrale, légué à cette église par le tréfoncier Erasme de Chokier. Un contrat passé entre ce prélat et l'orfèvre, le 29 juillet 1690, nous apprend que l'ouvrage devait avoir douze pieds de long sur quatre de haut, et être achevé en deux ans, moyennant une somme de quatre cents écus pour la façon seulement. Hontoir, qui avait été chargé d'en faire le modèle, y représenta le donateur en prière devant un crucifix; à droite et à gauche, deux autres bas-reliefs, de forme ronde, figuraient l'*Assomption* et le *Martyre de saint Lambert*. 5° Un reliquaire formé d'un groupe de figures dont le dessin, dû à Engelbert Fisen, se trouve à l'Académie des beaux-arts, à Liège (1).

Bien qu'il soit mort à la fleur de l'âge, Mivion a produit une étonnante quantité de statuettes, calices, coupes, chandeliers et autres objets de métal, où l'art du ciseleur est porté à un haut degré. Citons, comme devant lui être attribué dans ce genre, un grand plateau en argent repoussé et ciselé, appartenant aux hospices civils de Liège et portant le nom de Jean-Ernest de Surlet, avec la date 1690.

Son aptitude à graver les médailles le fit choisir par Jean-Louis d'Elderen, devenu prince-évêque de Liège en 1688, pour graver les coins de ses monnaies, et lorsque Joseph-Clément de Bavière parvint au siège épiscopal, sa commission fut renouvelée le 3 décembre 1694.

Une application trop assidue au travail, jointe à une complexion délicate, selon les uns; le chagrin que lui occasionna « le coup d'une méchante langue », selon les autres, lui fit contracter une

(1) Le comte X. van den Steen, dans sa *Cathédrale de Saint-Lambert*, décrit encore d'autres ouvrages de Mivion, plus magnifiques les uns que les autres. Nous les passons sous silence, et pour cause.

maladie de langueur qui l'enleva à ses admirateurs et à ses enfants. Il fut inhumé à Saint-Adalbert.

Baron de Chestret de Haneffe.

L. Abry, *Les Hommes illustres de la nation liégeoise*, p. 306. — De Villenfagne, *Mélanges de littérature et d'histoire*, p. 123; *Recherches sur l'histoire de Liége*, t. II, p. 346. — *Catalogue de l'Exposition de l'art ancien au pays de Liége*, 1881. — J. Helbig, *La Sculpture et les arts plastiques au pays de Liége*, p. 205. — Reiset, *Catalogue des dessins d'artistes liégeois possédés par l'académie des beaux-arts à Liége*, p. 42. — De Chestret, *Numismatique de la principauté de Liége*, p. 383. — *Testaments, procédures des anciens métiers*, etc., aux Archives de l'État, à Liége. — État civil de Liége.

MOCKEL (*Florent-Paul*), homme de guerre, ingénieur militaire, né le 20 juillet 1817, à Paris, d'un père belge. Fils de ses œuvres, élevé à l'école de l'adversité, il eut à lutter dès son enfance. A peine âgé de douze ans, il était surveillant dans un institut parisien où son père l'avait placé en se séparant de lui. En juillet 1830, il participa aux événements de France; se mêlant à la garde nationale, il aida à ramasser les morts et une balle lui meurtrit le pied droit. Il avait seize ans lorsqu'à force de travail et de veilles, le 27 août 1833, il réussit l'examen de bachelier ès lettres avec grande distinction. Muni de ce diplôme, Mockel quitta Paris, arriva pédestrement à Bruxelles, s'y présenta chez le colonel du génie Beaulieu, qui l'employa dans ses bureaux. Le 5 septembre 1834, il débuta comme garde du génie de 3e classe attaché au ministère de la guerre. Il devint successivement sous-lieutenant du génie, le 14 juin 1837, lieutenant, le 21 août 1842, capitaine en second, le 8 avril 1847, et fut créé chevalier de l'ordre de Léopold le 14 juillet 1850. Capitaine en premier le 13 janvier 1855, il se trouva tout naturellement désigné pour faire partie, le 30 mai 1859, du comité consultatif du génie appelé à se prononcer sur la question de la défense nationale. Le 15 décembre suivant, la croix d'officier de l'ordre de Léopold le récompensa.

La construction de la fortification d'Anvers une fois décidée, Mockel, dans la direction des travaux du fort n° 7, se montra ingénieur et architecte habile. Plus tard, secrétaire de la commission de réorganisation de l'armée, il mit une fois de plus au service de son pays la finesse et l'intelligence dont il était doué. Promu au grade de major, le 24 juin 1866, et à celui de lieutenant-colonel, le 25 juin 1870, il publia à cette époque une remarquable *Notice sur les blindages avec rails de chemin de fer*. Enfin, quand, en 1874, se réunit à Bruxelles le congrès pour arrêter un projet de déclaration internationale concernant les lois et les coutumes de la guerre, Mockel partagea, avec MM. Faider et Lambermont, l'honneur d'y siéger comme délégué de la Belgique. Nommé colonel le 25 mars 1874, il fut élevé, à cette même date, au rang de commandeur de l'ordre de Léopold. Promu général-major le 26 mars 1877, un anévrisme l'emporta subitement, à Schaerbeek, le 1er novembre 1879.

L'énumération des travaux spéciaux dont il fut chargé dans le cours de sa carrière entraînerait trop loin. Ces labeurs lui valurent des récompenses qui ne firent jamais de jaloux, tant on les savait méritées. Commandeur des ordres de Léopold et de la Légion d'honneur, officier de la Tour et de l'Epée et de la Couronne royale de Prusse, il fut le seul — peut-être — à s'étonner des distinctions qui lui furent décernées. Déjà, à la mort du général Renard, on avait jeté les yeux sur Mockel comme successeur du défunt à la tête du département de la guerre. Aussi modeste que savant, il se recusa. Le général Mockel était avant tout un homme de cabinet, de science et de travail, aptitudes au sujet desquelles deux de nos plus remarquables généraux ont pu dire :

« Quel sage et judicieux conseiller « pour un ministre! Quel intelligent « collaborateur! Quel caractère loyal, « honnête, impartial! Quel discret, sûr « et habile négociateur dans les mis- « sions délicates! On ne le remplacera « pas. Quel que soit son successeur, il « ne pourra pas avoir son expérience « des hommes, du pouvoir et du parle- « ment, dont Mockel connaissait le fort

« et le faible... » (Lieutenant général baron Chazal.)

« Travailleur infatigable, que de « veilles n'a-t-il pas consacrées à étudier « les questions les plus épineuses, à en « résumer toutes les phases, à fournir « les éléments de leur solution, et cela « en s'effaçant toujours lui-même... Le « ministère de la guerre fait, par la « mort de Mockel, une perte irrépa- « rable ; une des plus anciennes et en « même temps des plus solides colonnes « de l'édifice vient de s'écrouler subite- « ment. Pour moi, personnellement, je « fais une perte dont j'ose à peine me- « surer toute l'étendue... Dès les pre- « miers jours de mon entrée en fonc- « tions; Mockel m'avait spontanément « offert son loyal concours, que j'ai été « heureux d'accepter, car il plaçait ainsi « dans ma main la chaîne des traditions « ministérielles; il était pour moi un « répertoire vivant... » (Lieutenant général Liagre.)

Général Frédéric Bernaert.

Matricule des officiers. — *Annuaire militaire*. — *Almanach belge* de 1879. — *Belgique militaire* de 1879. — *Revue de Belgique* de 1880.

MODAVE (*Jean-Georges*), poète, né à Liège le 9 février 1772, mort dans cette ville le 18 septembre 1852. Il fit de brillantes études au collège des Jésuites de sa ville natale et se décida à embrasser la vie ecclésiastique ; c'est alors qu'il écrivit un *Poème élogique* qu'il présenta au comte de Mean, lors de l'inauguration de ce dernier comme évêque de Liège, le 16 août 1792. Il allait recevoir les premiers ordres au moment de la seconde invasion française. Celle-ci ne fut pas sans modifier ses idées, car à son *Poème élogique* succèdent des *Strophes sur la mort du dernier tyran de la France*. Le traité de Lunéville ayant incorporé la principauté de Liège à la France, Modave renonça à la carrière qu'il avait choisie pour entrer dans l'administration des domaines, où il devint successivement contrôleur des houillères de Kerkrade et des domaines de Rolduc, receveur de l'enregistrement et des domaines à Visé, enfin contrôleur du timbre à Liège. Il remplit ces dernières fonctions depuis le 24 mai 1819 jusqu'en 1843, époque à laquelle son grand âge le força de solliciter sa retraite. Il occupait ses loisirs à la culture de la poésie ; reçu, en 1825, membre de la Société libre d'émulation de Liège, il se fit inscrire au Comité de littérature et des beaux-arts, dont il fut président en 1849. Il réunit, en 1842, la plupart de ses productions poétiques et les fit imprimer à la suite de sa traduction du quinzième chant de la seconde guerre punique de Silius Italicus. Ce volume porte le titre très exact de *Loisirs poétiques*. « Mes poésies », dit-il dans sa préface, « sont en quelque sorte le « reflet de mes études humanitaires, les « délassements d'un amateur qui n'a « jamais aspiré à la gloire de poète, les « enfants nés de circonstances qui furent « presque toujours son seul Apollon... « Vous dire pour quel genre de poésie « j'avais le plus d'aptitudes me serait « difficile : je n'en ai embrassé aucun de « préférence, parce que, je le répète, je « n'ai jamais eu l'intention de prendre « rang parmi les poètes. »

La modestie de Modave n'est point une précaution oratoire, car ses vers ne s'élèvent pas au-dessus du médiocre; qu'on en juge par ce fragment d'une ode à Léopold Ier :

L'auguste Liberté, pour son cœur toujours sainte,
Va trouver un appui dans sa noble vertu;
Non, notre juste espoir ne sera point déçu :
Ses serments solennels doivent chasser la crainte...

La meilleure partie de son recueil, celle, pourtant, à laquelle l'auteur lui-même attachait sans doute le moins d'importance, sont les *vaudevilles* qui le terminent. *L'Invitation à Quinkempois*, *le Jeu du cerceau*, *la Messe de midi*, *le Choléra*, *la Revue de la Sauvenière*, etc., sont des chansons allègrement rimées qui nous offrent un reflet curieux des mœurs et des modes de 1830.

Voici la liste complète des œuvres de Jean-Georges Modave parues isolément : 1. *Strophes sur la mort du dernier tyran de la France*. Liège, Desoer, s. d. ; in-4°. — 2. *Prologue sur l'inauguration de la nouvelle salle de spectacle de Liège, suivi de l'apothéose de Grétry*. Liège (J.-A. La-

tour), 1820; in-8°. — 3. *Ode à Léopold Ier, roi des Belges, sur son avènement au trône de Belgique*. Liège, A. Lemarié, 1831; in-4°. — 4. *Cantiques de la messe, à l'usage des églises catholiques, traduction libre de l'allemand*. Liège, F. Jeunehomme, 1839; in-8°. — 5. *Éloge de Rubens, à l'occasion de l'inauguration de sa statue sur la place de Sainte-Walburge, à Anvers*. Liège, Jeunehomme, 1840; in-12. — 6. *Ode sur la translation des cendres de Napoléon dans l'hôtel des Invalides, à Paris*. Liège, Jeunehomme, 1841; in-8°. — 7. *L'Inauguration de la statue de Grétry sur la place de l'Université de Liège*, Liège, Oudart, 1842; in-8°. — 8. *Loisirs poétiques*. Liège, F. Oudart, 1842; in-8°. Quelques exemplaires portent le titre suivant : *Silius Italicus. Quinzième chant de la seconde guerre punique. Traduit en vers français avec le texte en regard*. L'auteur de la notice biographique sur Silius Italicus est Ph. Lesbroussart. Modave, qui avait collaboré à divers journaux et recueils littéraires, laissa quelques manuscrits sans importance. Ulysse Capitaine regrettait qu'il n'eût pu rédiger les *Souvenirs de la révolution liégeoise*, qu'il se proposait d'écrire.

Paul Bergmans.

Ul. Capitaine, *Nécrologe liégeois pour 1852* (Liège, 1853), p. 64-74. — X. de Theux, *Bibliographie liégeoise*, 2e éd. (Bruges, 1885), *passim*. — *Bibliographie nationale*, t. II (Bruxelles, 1892), p. 687-688.

* **MODED** (*Herman*), célèbre théologien protestant et homme politique, né à Zwolle vers 1520, mort vers 1605 à Emden, dans un état voisin de la misère. Willem te Water est d'avis que son nom véritable était De Strycker ou De Struyker, c'est fort possible; mais en Belgique, où il a joué pendant toute la durée des troubles du XVIe siècle un rôle considérable, il n'a été connu que sous le nom de maître Hermanus ou celui de Moded, dont il signait ses lettres et ses livres, et qui a fini par prévaloir. Comme son futur collègue et ami, Jean Dathenus, il avait débuté par le cloître. Son froc lui donna l'occasion de poursuivre ses études sans être à charge aux siens, et sa réputation de savoir se trouva de bonne heure si bien établie, que, dès 1552, l'électeur de Cologne, Adolphe de Schaumbourg, l'appela dans sa résidence en qualité de professeur de théologie dogmatique. Le collège des Trois-Couronnes (*Gymnasium Cœnum sive tricoronatum*), auquel il était attaché, dépendait, à cette époque, de l'université de Cologne, et comptait huit cents élèves. Il en rehaussa encore la réputation par l'éclat de ses leçons, et l'électeur l'en récompensa en faisant de lui l'un des vicaires de son église métropolitaine. Tels furent les débuts de l'homme que ses contemporains devaient plus tard qualifier de méchant ivrogne, de bête féroce, de fou furieux, et qui n'aurait très probablement mérité que de pompeux éloges, sans les circonstances que nous allons rapporter.

Les jésuites, nouvellement établis à Cologne, avaient résolu de s'emparer du collège des Trois-Couronnes. Le recteur de cette école, Jacques Leichius, s'étant déclaré luthérien pour pouvoir se marier, fut destitué, et aussitôt après ses collègues, coupables ou non, partagèrent son sort. Herman Moded cria si fort à l'injustice, qu'il fut obligé de quitter le pays.

Il alla droit devant lui jusqu'en Danemark, où le roi Chrétien III, informé de ses aventures à Cologne, lui offrit la chaire de théologie luthérienne à l'université de Copenhague.

Après une courte hésitation il accepta et rendit ainsi publique sa conversion au protestantisme. Ce fut une erreur de sa part. L'audace de son esprit et la rare énergie de son caractère ne pouvaient s'en tenir à un juste milieu, comme l'était en matière de foi la confession d'Augsbourg de 1530. Tôt ou tard, il devait en sortir, et c'est aussi ce qui arriva. Frédéric II de Danemark, fils et successeur du roi Chrétien III, eut beau honorer ses leçons de sa présence et lui confier, en 1559, les fonctions de chapelain de la cour, il ne le quitta pas moins, ne pouvant, disait-il, résister plus longtemps à son désir d'aller soutenir le peuple des Pays-Bas dans sa lutte contre l'inquisition. C'était là en effet son but, mais avant d'y attein-

dre, il eut de sérieux obstacles à vaincre. Sa vie serait un roman d'aventures s'il fallait admettre toutes les historiettes que l'on rencontre sous la plume du chanoine Morillon, le correspondant préféré de Granvelle, et dans des chroniques locales. Il est peu probable qu'en rentrant dans sa patrie il se soit arrêté à Brême assez longtemps pour y avoir vécu avec une femme dont le mari voyageait en Italie, et y avoir suscité des troubles qui obligèrent le magistrat de prendre contre lui un arrêt d'expulsion. Il n'en dit rien dans son Apologie, où il aime cependant à préciser; c'est ainsi qu'il raconte qu'un an et demi environ (*ontrent anderhalf jaar te voren*) avant d'avoir été arrêté à Utrecht, il avait été poursuivi avec acharnement à Zwolle par les ordres du comte d'Arenberg, qui voulait l'avoir mort ou vif. Dans l'intervalle qui sépare ces deux faits, il est à Breda comme pasteur clandestin et correspond activement avec Gui de Brès et d'autres collègues tant wallons que flamands, qui arrêtèrent, en 1561, le texte définitif de la *Confession de foi des chrétiens des Pays-Bas*. Dès ce moment, le gouvernement espagnol le faisait surveiller avec soin. Ayant dû se rendre à Utrecht, deux femmes, qu'il dit être affiliées à l'ordre des jésuites, le reconnaissent et le font arrêter. Sa condamnation à mort était certaine, quand l'un de ses juges, peut-être pour se faire bien venir du prince d'Orange, qui était gouverneur et lieutenant général du pays d'Utrecht, lui donna les moyens de se sauver. Il gagna l'Allemagne, qui était à deux pas, et pendant assez longtemps on n'entendit plus parler de lui. C'est alors sans doute qu'il alla trouver à Genève Calvin et Théodore de Bèze, et qu'il visita les refuges flamands de Westphalie et du Palatinat. Quand, en 1566, le tocsin révolutionnaire se fit entendre, il fut l'un des premiers à se montrer et il s'en vante. C'est moi, dit-il, qui ouvrit le 14 juin, aux portes d'Audenarde, l'ère des prédications en plein champ. Et il ne dit rien de trop; partout en Flandre on le vit passer, le signe des Gueux sur la poitrine, partout on entendit sa parole enflammée, partout on l'acclama comme un sauveur. Le conseil de Flandre cependant, pour mettre un terme à ces manifestations bruyantes, publia, le 6 juillet 1566, un édit mettant le prédicateur hors la loi, et défendant à tous, sous peine de la vie, d'être en sa compagnie et de l'héberger. Moded l'apprend et n'hésite point à aller à Gand trouver chez lui le président du conseil de Flandre pour lui dire simplement : « Voulez-vous gagner cent livres de « Flandre, M. le président? C'est moi « Moded; je me livre à vous ». Comme le digne magistrat, confondu de tant d'audace, ne savait quelle attitude prendre, notre personnage le quitta en ajoutant : « Sachez une fois pour toutes, « Monsieur, que je n'entends pas être « poursuivi à prix d'argent, comme un « criminel ou un voleur ».

Cette action, d'une folle témérité, augmenta singulièrement le prestige de notre personnage. On vint en foule de Gand au prêche qu'il tint à Eeke sur l'Escaut, le 14 juillet 1566; ce que voyant, il fit à ces bourgeois la gracieuseté de se rapprocher d'eux. Le 22 du même mois, dans l'après-midi, il prit la parole près de l'abbaye de Saint-Pierre, contre les murs de la ville de Gand. Neuf mille auditeurs environ se pressèrent autour de lui; beaucoup d'entre eux étaient armés. Ce fut peut-être la raison pour laquelle le culte ne fut point troublé. Son thème ne variait guère; c'était toujours des absurdités des cérémonies catholiques, de l'hypocrisie et de la rapacité des gens d'église qu'il était question. Quant à la politique qu'il suit pour en arriver à chasser du pays les Espagnols, les jésuites et les inquisiteurs, c'est celle de Dathenus, de tous les autres moines défroqués. Faire peur à ceux qui ne songent qu'à terroriser; exalter de telle sorte les passions populaires que l'intolérance du grand nombre rende tout retour au passé impossible. Il ne comprit sans doute le danger de son système que quand, à Anvers, le 20 août 1566, on l'accusa unanimement d'être l'auteur de la mise à sac de la cathédrale, dont il venait d'être le

témoin, et d'avoir préparé en Flandre, par ses sermons, le pillage de plus de cinq cents églises.

Il repousse ces accusations dans son Apologie en disant qu'il s'attendait aussi peu à ces pillages qu'à l'heure de sa mort. Une étude attentive des témoignages contemporains, amis et ennemis, permet de croire à sa sincérité, sans cependant le disculper tout à fait. Le mal une fois accompli, il voulut aider à le réparer dans la mesure du possible en s'efforçant d'obtenir des restitutions. Comme tous ses collègues s'y employèrent, on y réussit dans une certaine mesure. Il y avait donc parmi les pillards des calvinistes, mais il y avait aussi des étrangers des inconnus dont la rage folle semble n'avoir eu d'autre but que de compromettre les réformés et d'appeler sur eux les dernières rigueurs de la loi. C'est surtout à Herman Moded qu'on en veut. C'est lui qu'on accuse à Gand d'avoir imité la signature du comte d'Egmont, afin de légaliser par ce moyen le pillage des églises de la Flandre ; c'est lui encore qu'on prétend être l'auteur des sacrilèges commis dans le comté de Culembourg, quoiqu'il fût tranquillement à Anvers quand on le disait à Gand et à Woerden ; c'est lui enfin qu'on dit, sans préciser davantage, avoir été, pour ses grands méfaits, marqué d'un fer rouge en pays étranger. La façon dont il répond à ces accusations est assez originale ! Il retourne dans les derniers jours du mois d'août à Gand, où il avait été condamné à mort, y accepte la charge de troisième pasteur flamand, et y loue une maison rue Magelein pour mieux marquer son intention d'y fixer désormais sa résidence. Le 2 septembre, il se rend à l'hôtel de ville, avec une députation du consistoire réformé, pour intercéder en faveur des moins coupables d'entre les pillards d'église mis en jugement. Le magistrat, en train de faire pendre ces gens-là, déclare qu'aucune décision ne peut être prise à cet égard avant l'arrivée du comte d'Egmont, et il se remet à sa triste besogne. Quand six jours plus tard le gouverneur de la Flandre intervient, on le voit recevoir à plusieurs reprises les trois ministres réformés de la ville de Gand. Moded prend une part active à ces négociations. L'apaisement se fait, et tout aussitôt le synode réformé d'Anvers en profite pour envoyer notre personnage au pays de Liège, afin d'y faire, dans la partie flamande, le travail d'évangélisation auquel François Du Jon se livre en même temps dans la partie wallonne du pays. C'est lui, sans aucun doute, ce nouveau sectaire dont parle l'évêque de Groesbeek dans sa lettre du 22 septembre 1566 à Marguerite de Parme, disant qu'il a réveillé le courage de la populace de Maestricht, qui commençait déjà à en avoir assez de son premier prêcheur. Mais Moded ne s'arrête pas longtemps dans les environs de Maestricht ; il pousse, dans les premiers jours d'octobre, jusqu'à Maeseyck, où il remporte un de ses plus beaux triomphes. L'évêque de Liège l'apprend et ordonne à ceux du magistrat de chasser au plus tôt ce maudit prédicant, s'ils ne veulent être tenus pour séditieux et rebelles. La bourgeoisie et le peuple, consultés, se refusent à obéir, et les portes de la ville sont soigneusement fermées et gardées, autant pour enlever à Moded tout espoir d'en sortir que pour empêcher les officiers de l'évêque d'y entrer. Ce qui arriva après n'a jamais été clairement expliqué. On sait seulement que le 24 novembre, la ville refusa de recevoir le doyen de Saint-Lambert et le mayeur de Liège envoyés vers elle, et de permettre que l'ordre d'avoir à vider, dans les vingt-quatre heures, la ville de Maeseyck et la principauté de Liège fût signifié dans les formes voulues à Moded. Celui-ci avait sans doute une mission à remplir, car on lui rendit sa liberté. Il rejoignit Thierri de Bronkhorst-Batenbourg, un signataire du compromis avec lequel il s'était lié à Gand, prêcha à Steyn, chez la mère de son ami, puis à Batenbourg, passa rapidement à Maestricht, à Tongres, à Saint-Trond, et le 5 décembre arriva à Hasselt, où, dès le lendemain matin, entouré de ses partisans armés, il parla sur la place du Marché. Une députation du magistrat veut le faire

taire, mais ses auditeurs protestent et se déclarent pour lui. Il arriva alors ce qui était arrivé à Maestricht et à Maeseyck ; on ferma les portes de la ville et l'on refusa même les messages du prince évêque de Liège.

Le fait que Moded avait amené avec lui un collègue, donne à penser qu'il ne se proposait pas de faire dans cette ville un long séjour. Les historiens Mantelius, Chapeaville et quelques autres encore ne veulent voir que lui dans tout ce qui arrive. Ils sont d'accord pour dire qu'il présida, dans la journée du 19 janvier 1567, à la dévastation de tous les sanctuaires de Hasselt, dont il avait fait usage depuis six semaines sans contrarier l'exercice du culte catholique, et sans toucher à rien. Ces auteurs disent aussi qu'il se fit un miracle quand on voulut abattre le grand crucifix de l'église de Saint-Quentin ; mais, chose tout aussi étrange, Gérard de Groesbeck n'en dit rien dans ses lettres journalières à Marguerite de Parme, et il ne mentionne pas non plus la part que Moded aurait prise à ces désordres. Ce qui est certain, c'est que le miracle que le prince-évêque attendait ne se fit point. Les portes de la ville restèrent closes, et il dut les battre à coups de canon. Cela fit son effet, et, le 13 mars, Hasselt demanda à capituler. L'évêque se montra bon prince, mais Moded, qu'il aurait bien voulu faire pendre, lui échappa. Quand et par où s'était-il sauvé?

Comme il s'était vanté, dit-on, de prêcher un jour ou l'autre dans la cathédrale de Saint-Lambert, — ce qui est douteux, car il parlait à peine le français — cent philippus dalers furent promis à quiconque le dénoncerait. C'était se donner une peine inutile, notre personnage n'avait pas pris le chemin de Liège, il était allé tout droit à Anvers, dans l'espoir d'entraîner à sa suite et de conduire à Hasselt la bande du sire de Toulouse, qui campait à Austruweel et qui, par son voisinage, gênait fort le prince d'Orange. Mais ces soldats indisciplinés ne se laissèrent point toucher par ses beaux discours et ses belles promesses. Certes cet insuccès lui fut cruel, mais il est impossible d'admettre que son désappointement soit allé jusqu'à soulever, le lendemain 13 mars, le peuple anversois contre le prince d'Orange et les Luthériens, en un mot à se poser en vengeur de ces mêmes soldats d'Austruweel qui n'avaient point voulu l'écouter et que la cavalerie espagnole de Beauvoir venait de disperser. Aussi le fait n'est-il rapporté que par Burgundius et la *Petite Chronique* d'Anvers et ceux qui les suivent de préférence, mais il est ignoré par le magistrat d'Anvers, qui n'y fait même pas allusion dans sa justification remise plus tard au duc d'Albe. « Hier, Hermanus « est sorti d'Anvers avec trois chevaux ; « il me semble qu'on l'aurait bien si on « voulait », écrivait, le 24 mars 1567, le chanoine Morillon à Granvelle. On ne voulait que cela, seulement un pasteur aussi populaire que Moded était bien difficile à prendre. Il prêchait de jour à autre tout tranquillement à Borgerhout, aux portes d'Anvers, quand on le supposait à Gand. Dès le 22 mars, le magistrat de cette ville, dans la supposition qu'il y était déjà ou qu'il viendrait s'y cacher, avait mis sa tête à prix avec menace de la corde pour celui qui le rencontrerait sans le dénoncer. Ce ne fut que longtemps après, quand le duc d'Albe eut organisé la chasse aux hérétiques, qu'on sut qu'il avait trouvé un refuge à Breda. C'est là sans doute qu'il écrivit et fit imprimer un curieux petit in-8° de 91 pages, sous le titre de : *Apologie ofte verantwoordinge Hermanni Modedt, teghens de Calumnien ende valsche Beschuldinge gestroeyet, tot lasteringhe des H. Evangelii, ende zyn persoon door de vianden der Christelycker Religie.* Math. 10-22, A° 1567. Une des curiosités de ce pamphlet, c'est qu'il est dédié au prince d'Orange avec qui, d'après certains écrivains catholiques, il se serait brouillé à l'occasion de l'émeute de la place de Meir, à Anvers.

Ce fut à Bois-le-Duc, le 17 août 1568, que le duc d'Albe signa la sentence de bannissement et de confiscation contre Moded, son collègue, Me Jean Lippius, et un grand nombre de bourgeois de la

ville de Breda. Notre personnage était-il encore à cette date dans cette dernière ville? C'est fort douteux : un homme de sa trempe ne s'immobilise point. Le 9 janvier 1568, nous constatons son passage à Maestricht, où il sera venu pour faciliter les voies au prince d'Orange quand il viendrait d'Allemagne à la tête d'une armée. Mais chez lui, le négociateur ne l'emporte jamais longtemps sur le ministre de l'Evangile, aussi ne nous étonnons-nous pas de le retrouver au mois d'octobre 1568 au synode de Wesel, en qualité de député des églises belges réfugiées en Angleterre. Il signe, en cette qualité, le 3 novembre, les résolutions synodales, puis il s'en va à Norwich, dans le comté de Norfolk, rejoindre sa femme et y remplir les fonctions pastorales. Le doute à cet égard n'est pas possible en présence d'une lettre écrite de Norwich le 14 juin 1569, qui désigne Moded, Ryckewaert et Calvaert comme étant les trois ministres flamands de cette ville. Bientôt après, des divergences de vues le séparèrent de ses collègues, et ce qui tendrait à prouver que tous les torts n'étaient pas de son côté, c'est que ceux-ci furent, en 1571, suspendus de leurs fonctions par l'évêque anglican de Norwich. Moded attendait avec impatience la fin de la réaction espagnole pour rentrer dans les Pays-Bas. L'occasion s'en présenta en 1572, quand la ville de Zierikzee fut délivrée du joug espagnol. Il y implanta la Réforme et la fit prospérer. Peut-être se mêla-t-il par la suite plus que de raison des affaires temporelles de la Zélande, comme l'en accusa le capitaine de vaisseau De Ryk dans un mémoire qu'il adressa au prince d'Orange. Les avis sont partagés sur ce point; toujours est-il que le Taciturne, pour ne chagriner personne, se décida à appeler Moded auprès de lui, en qualité de chapelain. Le certificat de moralité et de bons et loyaux services que la ville de Zierikzee délivra à Moded le 31 décembre 1576, se rapporte sans doute à cette nomination, mais il ne la justifie pas. C'est que notre personnage était non seulement un flamingant intransigeant, mais encore un enfant du peuple qui n'avait rien dépouillé de sa rudesse native, et il tomba, pour son malheur, au milieu d'une cour aux mœurs raffinées, où tout le monde parlait français pour plaire à Charlotte de Bourbon, princesse d'Orange. Cela lui déplaisait, et comme il ne s'en cachait point, il déplut à tout le monde; lui-même devint peut-être aussi plus insociable et son caractère s'aigrit. Décidé à partir, il retourne à Norwich où il reprend ses fonctions pastorales et devient même le ministre principal des Flamands. Le 16 août 1578, la reine Elisabeth arrive dans cette ville. Les ouvriers flamands et wallons, pour lui faire honneur, avaient dressé des arcs de triomphe et tendu le long des maisons les étoffes diverses fabriquées par eux. Quelques jours plus tard, le mardi 19 août, la reine d'Angleterre fut haranguée sur la place du Marché, au nom de tous, par le pasteur Hermanus. A son discours latin, dont le texte a été conservé, la reine répondit dans la même langue. Notre pasteur lui présenta ensuite une coupe de vermeil très artistement sculptée par un orfèvre réfugié. Dans un médaillon on lisait : *Serenissimæ Angliæ Reginæ Elisabethæ, Ecclesiæ Belgicæ Nordivici ob Religionem exulantes, hic monumentum et pietatis et posteritatis ergo consecrabant. A° sal. hum.* 1578. Au fond de la coupe se voyait un serpent roulé sur lui-même, sur lequel se reposait une colombe avec cette devise : *Prudens ut serpens, simplex ut columba.* A son départ de la ville, la reine fit remettre à Moded trente livres sterling pour les pauvres flamands et wallons. Quinze jours plus tard, la peste éclatait à Norwich, avec une intensité telle que chacun se sauva.

Notre personnage ne suivit point les fuyards au fond des campagnes, il s'embarqua pour la Flandre, où son ami Hembyze, le fameux tribun gantois, pouvait avoir besoin de son aide. A son arrivée à Gand, il trouva la place prise; son collègue Dathenus y était déjà. Nous n'avons eu jusqu'ici à reprocher à Moded que sa fugue et son intolérance,

mais, du jour où il se met, de compte à demi avec son collègue, à dénigrer et à démolir la Pacification de Gand, sur laquelle le Taciturne comptait surtout pour calmer les esprits, assurer l'indépendance du pays et lui rendre son ancienne prospérité, nous ne pouvons que l'accuser, en outre, d'aveuglement et d'ingratitude. Le P. Bernard de Jonghe donne, non sans raison, ce caractère à sa prédication, surtout à celle du 9 novembre 1578 tenue dans la cathédrale de Saint-Bavon. Quand, bientôt après, on annonça à Gand l'arrivée du prince d'Orange, Moded se condamna lui-même en quittant clandestinement la ville, en n'osant pas affronter son illustre bienfaiteur. Que devient-il jusqu'au 17 octobre 1580, jour où il fut nommé pasteur réformé à Utrecht? Personne ne l'a su au juste. Il est permis toutefois de supposer que sa gallophobie le poussa à contrarier de son mieux la politique orangiste, dont la largeur et la mansuétude l'exaspéraient. A Utrecht, son orthodoxie féroce ne tarda point à diviser les réformés en deux camps, qui se firent une guerre acharnée. Le succès ne répondit point à son attente, et il offrit sa démission de pasteur que le magistrat accepta le 15 mars 1585. On se trompa en croyant qu'on en avait fini pour toujours avec ce moine défroqué, dont le rêve était de jouer dans sa patrie le rôle de Calvin à Genève, et de mettre le pouvoir civil sous la férule de l'Eglise. Il reparut en 1587 et alla jusqu'à ameuter la populace contre le comte de Nieuwenaer Meurs, qui l'avait traité avec un suprême dédain. Cette fois, le magistrat d'Utrecht lui donna sa démission sans qu'il la réclamât. Il se rendit alors en Angleterre afin de supplier la reine Elisabeth, en son nom et au nom de son parti, de vouloir bien renvoyer au Pays-Bas le comte de Leicester, pour sauver l'Eglise réformée qu'on y foulait aux pieds. Sa démarche n'eut aucun succès. Il ne trouva après cela en Hollande que le conseiller anglais Wilkes et le Belge Sonoy, gouverneur de Medemblik, qui, avec un noyau de pasteurs exaltés, défendirent sa thèse révolutionnaire. Ses partisans d'Utrecht lui rendirent sa charge de pasteur qui lui rapportait trois cents florins, dont il avait besoin pour vivre. Il ne la garda pas longtemps. En décembre 1589, après avoir travaillé en conscience à ramener à Utrecht le calme et la concorde, il passa au service des Etats généraux en qualité d'agent diplomatique. Comme sa notoriété était plus grande qu'il ne convenait à ses nouvelles fonctions, il changea encore une fois de nom et se fit appeler Henri de Benthem. Sous ce dernier nom, il remplit des missions secrètes dans l'Allemagne entière, mais surtout à Cologne, à Munster et à Osnabruck. Quand l'âge le força enfin au repos, il se fixa à Emden, en Frise. Une seule fois avant de mourir il reprit le nom de Moded. Ce fut pour signer un traité contre les anabaptistes, où l'on trouve sur les chefs de leurs différentes sectes des renseignements curieux. C'est un in-12 de 341 pages, sans la table, imprimé à Middelbourg en 1603, par Simon Moulert, sous le titre de : *Grondig bericht van de eerste beghinselen der Westerdoopersche seckten, ende wat veelderley verscheyden tacken, een ieder met zyn aert ende dryven daer uit gesproten zyn; Item van haer ydele visioenen, Droomen, Prophetien, sendinge, leere, grooten twist..., vele uit haer eyghen boecken getrocken, ende met gront der H. Schrift crachtigh wederleyt.* La dédicace aux États généraux des Pays-Bas, datée de Middelbourg le 22 avril 1603, nous prouve qu'en 1589 Moded s'était réconcilié tout de bon avec le pouvoir civil, et qu'il en accepta jusqu'à la fin de sa vie le patronage et les bienfaits.

Un petit volume de dogmatique, que nous n'avons pas eu jusqu'ici l'occasion de citer, se rapporte à l'année la plus mystérieuse pour nous de sa longue existence ; il est intitulé : *Eene corte tafel ende gantsch grondig bericht van het Heylighe Nachtmael. Gedruckt i. J.* 1579. S. l., pet. in-8o.

Charles Rahlenbeck.

A.-J. Vander Aa, *Biographisch woordenboek der Nederlanden* Haarlem, 1869, t. XII, p. 897-902. J.-J. de Bianco, *Versuch einer Geschichte der ehemaligen Univ. und des Gym. der stad*

Kloeln, t. II, p. 36. — Kist et Rooyarts, *Archief voor kerkelijke Geschiedenis*, t. V, p. 167; t. IX, p. 263; t. XVIII, p. 273-274. — *Verslag van het Magistraat van Gent*, p. 43-46, 57, 58, 76. — Van Gent, *Beschrijving van Brugge*, p. 76. — J. Daris, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège pendant le XVIe siècle*, p. 397-398. — Ch. Rahlenbeck, *L'Inquisition et la réforme à Anvers*, p. 120-122. — Moens, *The Walloons and their church at Norwich*, t. I, p. 7, 9, 10, 43, 44; t. II, p. 135, 224, 315. — H.-G. Janssen, *De here Vlamtelinnen van Lperen in England*, p. 11, 62-63. — J.-W. Te Water, *Verhaal der Reformatie in Zeeland*, p. 216-217. — Brandt, *Histoire der Reformatie*, t. I, p. 253, 348, 442, 443. — J. de Wessenbrucke, *Mémoires*, éd. de 1839, p. 75, 293-295, 297, 299. — Poullet, *Correspondance de Granvelle*, t. I à III. — J. Bor. — Hooft. — J. van Vloten. — Glasius. — Brandt de la Rivière, *Leven van H. Modedt*, Haarlem, 1879, in-8°. — Arch. gén. de Belgique, Chambre des Comptes, Sentences, vol. CXI, f° XX verso, 1d., Audiences, Restitution attribuée, farde n° 37, Interrogatoires des prisonniers de Vilverde.

MODIUS (*François*) ou DE MAULDE, humaniste, poète et philologue latin, naquit à Oudenbourg en 1556. Il appartenait à une très ancienne et noble maison allié aux meilleures familles de la Flandre. Il comptait parmi ses parents deux philologues de bonne renommée : le poète Dieudonné de Marivoorde et l'helléniste François Nans, bourgmestre du Franc de Bruges, avec lesquels il se plaisait à échanger des pièces de vers et resta en correspondance partout où la fortune le conduisit.

Son existence fut assez agitée et il en raconte lui-même la majeure partie, dans une lettre qu'il adressa à Marc Schweickher, avocat de l'ordre équestre de Franconie et plaça en tête de ses *Pandectae triumphales*, imprimées à Francfort sur-le-Mein en 1586. De plus, un manuscrit de la Bibliothèque de Munich, *Codex Gall.* 399, renferme, outre le journal autographe de Modius pendant les années 1581-1588, quantité de notes également de sa propre main et qui sont d'un intérêt capital pour sa biographie.

Il commença son instruction à l'école de sa ville natale et eut très probablement pour premiers professeurs Jean Maes et le prêtre Hubert Busseurs ou Bussiers, qui, plus tard, embrassa la réforme. Mais, il n'en conserva pas un excellent souvenir, ainsi qu'on peut le voir dans une lettre qu'il écrivit à Juste Lipse (Burmann, *Sylloge*, I, p. 198, ep. 102). Il poursuivit ses études à Bruges, sous l'excellente direction de André Hoius. Ce fut à Bruges et non pas à Douai, ainsi que l'avance Foppens, qu'il fut l'élève de Hoius ; nous pouvons le conclure d'une lettre que le maître lui-même envoya à Juste Lipse, le 14 octobre 1593. Jean Vendeuil et Boetius Epo lui apprirent, vers 1570, le droit à l'université de Douai, où il fut proclamé docteur en 1573. André Papius y fut son condisciple et son camarade ; tous deux se retrouvèrent ensuite à Louvain et à Cologne et restèrent toujours de très grands amis. C'est dans les termes les plus touchants que Modius, dans une lettre écrite à Dodonée (*Novantiquæ lectiones*, *ep.* 66), déplore la mort de Papius, qui périt à la fleur de l'âge en se baignant dans la Meuse.

A Louvain, il suivit les leçons du philologue Corneille Valerius. En 1576, nous le retrouvons à Bruges, travaillant à une édition du poète bucolique Calpurnius Siculus et de son émule et imitateur Nemesianus, auteurs auxquels il resta fidèle. En 1577, il adressa à Juste Lipse une élégie en deux pages, destinée à figurer en tête de ses *Epistolicarum Quæstionum libri V*. Le même ouvrage renferme deux épîtres de l'auteur à Modius. Ce fut sans doute également à Bruges qu'il donna à Hubert Goltzius quelques jolis vers latins pour son *Thesaurus rei antiquariæ haberrimus* (Anvers, Plantin, 1579 ; privilège du 23 août 1577).

Le 19 mars 1578, il se fit inscrire à l'université de Leiden, mais il n'y demeura pas longtemps, car en 1579 il séjournait à Liège chez le fameux Laevinus Torrentius, oncle de Papius et de Livineius, qui fit de vains efforts pour le garder auprès de lui. Modius partit pour Anvers, où, d'ailleurs, il ne fit également que toucher barre. Déjà alors, en présence de la situation de jour en jour plus difficile et plus agitée de notre pays, il avait dû renoncer au dessein qu'il avait formé de s'adonner à la pratique du droit et de mettre ses connaissances au service de la chose publique. L'avenir était aussi sombre que le présent :

Modius se rendit à l'étranger. Il rend lui-même compte de ce départ en termes explicites : *En ibi jam essem ut non ineptus deinceps viderer, qui reipublicæ more maiorum meorum adhiberer, & rebus gerendis inciperem; ubi ea in usum publicum conferrem & meditarer, quæ olim didicissem; calamitas Belgicæ nostræ subito hanc spem corrupit & plane extinxit; adeo ut cum non viderem ubi disciplinam juris cum dignitate & tuto exercere possem, patria mœrens excesserim.*

Il trouva le calme et la paix à Cologne, chez un compatriote, le comte Charles d'Egmont, qui y terminait ses études. Modius demeura chez lui pendant deux ans et s'y voua complètement à la carrière des lettres. L'endroit était propice : il put y consulter à son aise et y faire valoir les nombreux manuscrits et ouvrages renfermés dans les bibliothèques de Cologne, l'abbaye de Saint-Pantaléon, les collèges de Saint-Laurent, des Minorites, et enfin celles de Siegenberg et d'Aysterbach. Dès son jeune âge d'ailleurs, il avait pris l'habitude des voyages et des recherches littéraires : il avait tour à tour visité les bibliothèques de Thosan, des Dunes, de Saint-Omer, du *fanus Cœremaressensis* (*sic*), de Tongres, de plusieurs collèges de Louvain, de plusieurs monastères de Liège. Le dépôt de l'abbaye de Saint-Bertin, à Saint-Omer, lui parut surtout remarquable : celui de la cathédrale de Cologne, quoique moins bien pourvu, renfermait à son époque de précieux manuscrits du temps de Charlemagne et des Xe et XIe siecles (*Novantiquæ lectiones*, p. 188-189).

En 1580, il publia à Cologne, chez Materne Cholinus, sous le titre *Scriptores rei militaris*, une édition de Végèce (*de re Militari*), Frontin (*Stratagemata*), Aelien (*de instruendis aciebus*) et Modestus (*De Vocabulis rei militaris*). Le texte est suivi de notes critiques ; il s'est inspiré pour Végèce de deux manuscrits de Bonn et de Cologne. De nouvelles éditions de son œuvre parurent à Leiden en 1585 et en 1607, avec les notes de Godeschald. Steewech. Son commentaire a été reproduit par Oudendorp dans sa grande édition (Leiden, 1731 et 1779); ses notes sur Frontin ont trouvé place dans le texte imprimé par Hoogenhuysen, à Clèves, en 1670.

Cette première publication fut promptement suivie d'une édition de Quinte-Curce : *Q. Curti Rufi Historiarum M. Alexandri ll. VIII recogn. a Fra. Modio. Ejusdem Modii Notae.* (Cologne, 1581; in-8°.) Les notes se retrouvent dans l'édition de Snakenburg, Delft et Leiden, 1724.

Mais la même année, Modius dut bien chercher à vivre ailleurs ; son hôte, auquel on coupa subitement toutes ressources, fut contraint de le laisser partir pour Francfort, où il devint le secrétaire de Adolphe Hermann Riedesel d'Aysenbach, maréchal de Hesse. Modius, qui avait fait la connaissance de ce seigneur pendant plusieurs séjours qu'il avait faits à Cologne, à la suite de Jules, évêque de Würzbourg, s'attacha beaucoup à sa personne et ne cessa de lui témoigner beaucoup de dévouement et de reconnaissance. Au bout de neuf ou dix mois cependant, il obtint la permission d'aller chercher à Cologne de fraîches nouvelles de Belgique. Là, il accepta de venir prendre lui-même en mains, aux Pays-Bas, auprès du gouvernement et du prince d'Orange, les intérêts du comte d'Egmont, dont toutes les réclamations étaient demeurées inutiles. Il partit, avec la persuasion qu'il mettrait bon ordre à ses propres affaires de famille. Il fut bien déçu dans ses espérances, et fit, sans le moindre succès, un long et dangereux voyage. C'est ainsi qu'en faisant la traversée d'Amsterdam à Brême, le 6 juillet, son navire fut assailli par deux tempêtes si affreuses que l'une d'elles mit sa vie en péril pendant plus de trente-trois heures, et que le pilote, qui depuis quarante ans montait le même bateau, affirma n'en avoir jamais essuyé de pareille.

A son retour, Charles d'Egmont, entièrement dénué de ressources, dut se résoudre à partir pour la cour du duc de Juliers ; Modius retourna chez Riedesel, mais y trouva sa place occupée par un autre, tant son absence s'était prolongée.

Fort heureusement pour lui, un ami de Würzbourg, le médecin Johannes Posthius, poète latin de grand talent, intéressa à son sort le doyen de Würzbourg, Erasme Neustetter, dit Stürmer, homme aussi riche que généreux. Fort libéralement, Stürmer invita Modius à venir habiter chez lui ; il l'y reçut effectivement depuis le 28 octobre 1581 jusqu'au 17 septembre 1584 ; il le traita avec les plus grands égards et la plus grande bonté, mettant entièrement à sa disposition sa bibliothèque, qui passait, à bon droit, pour une des plus remarquables de l'époque. Ces détails sont extraits du journal de Modius, renfermé dans le manuscrit de Munich.

Ce séjour chez Stürmer fut extrêmement fécond. En premier lieu, il permit à Modius de faire paraître un assez gros volume de vers latins, qu'il dédia à son protecteur : *Poemata ad amplissimum et splendidiss. Erasmum Neustetterum, cognomento Sturmerum, Equitem Francum, etc. Wurzburg, Henricus, Aquensis*, 1582 ; in-8°, XVI-159 pages. En tête sont quelques vers latins notamment de Marivoorde et de Posthius, et quelques vers grecs de Jac. Didymus, qui compare l'auteur à Catulle. Le même rapprochement avait été fait par Marivoorde.

L'ouvrage renferme : 1° vingt-deux élégies d'un style en général assez boursouflé et banal ; 2° vingt-cinq pièces intitulées *Funera*, dont plusieurs consacrées à la mémoire de Riedesel, et une autre déplorant la mort de Papius ; 3° dix-huit *Silvæ*. La dix-septième pièce : A la ville de Bruges, est bien connue ; elle commence par les vers :

Quod Latio Roma est, doctæ quodq. Helladi Athe
Hoc ego sum Belgis, Belgica Bruga, meis ... thenæ

4° soixante-trois épigrammes dédiées à Jules, évêque de Würzbourg ; 5° *Sacra Carmina*, offerts à Antoine, évêque suffragant. L'auteur termine par quelques considérations en prose, sur son style et sur sa prosodie. Les fautes d'impressions sont fort nombreuses et les corrections abondent ; le livre, on le voit, a été composé hâtivement ; il est d'une lecture assez difficile et peu attrayante.

Plusieurs des poésies de Modius ont trouvé place dans les *Delitiæ cel. poetarum belgicorum* (Francfort, 1614), t. III, p. 597-630. On trouve encore un court poème dans le *Parnassus latino-belgicus* de J. H. Hœufft (Amsterdam-Breda, 1819), p. 70.

La même année, et chez le même imprimeur, parut un ouvrage en prose et en vers contenant le récit d'un voyage que Stürmer et Modius firent ensemble à Carlsbad, avec description des lieux. L'auteur en parle dans ses *Novantiquæ lectiones* (p. 407, 408 et 576) ; il y vécut notamment dans l'intimité du jurisconsulte Charles Vasold de Bamberg. Voici le titre du livre : *Hodœporicum Francicum seu Thermæ Carolinæ ad Cl. v. Joannem Posthium, Archiatrum Wirzeburgicum cum Eiusdem Modii Elegia in Natalem Ampliss. & splendidiss. Erasmi Neustetteri*, etc., 1583 ; in-8°, 56 pages.

Quelques mois après, Modius put enfin mettre au jour un ouvrage qu'il avait préparé de fort longue main, ouvrage capital qui devait le placer au premier rang des philologues contemporains : ses *Novantiquæ lectiones, tributæ in Epistolas centum, et quod excurrit...* Francfort, héritiers d'André Wechel, 1584 ; in-8°, LII-583-XVIII p. Le livre avait d'abord été destiné aux presses de Plantin, auquel Modius écrivit à ce sujet plusieurs lettres qui demeurèrent sans réponse. Il y passe en revue un très grand nombre de textes des auteurs latins et les corrige souvent de la façon la plus heureuse, presque toujours par la comparaison des manuscrits. C'était là, effectivement, la base principale de sa critique, et l'on est frappé du nombre considérable de manuscrits qu'il a pu collationner. Il n'épargnait du reste ni le temps, ni les peines pour aller les étudier partout où il s'en trouvait, ni les instances pour en demander l'envoi à ceux qui les possédaient : *Vigilans, dormiens, legens, scribens, edens, bibens, hos volo, hos cogito, hos somnio*, écrit-il à Joachim Camerarius, en lui parlant de manuscrits de Plaute qui lui ont été promis. C'est ainsi qu'il étudie et resti-

tue plusieurs discours de Cicéron, d'après des manuscrits de Cologne; Properce, d'après un manuscrit de Sambucus, de Vienne; Fulgentius Planciades, d'après des manuscrits de Cologne, de Siegenberg, de la bibliothèque de Stürmer, et un manuscrit de Louvain provenant de Gembloux; Cæsar Germanicus, d'après un manuscrit de Malines, fort ancien, appartenant à Jacques Susius. Pour Valère Maxime, il a eu en mains un manuscrit de Bamberg, qui a échappé à Pighius, et lui suggère de nombreux changements; pour Lucain et Martial, des manuscrits que Johannes Weidner, directeur de l'école de Halle, lui a envoyés; pour Sénèque, des manuscrits que Posthius lui a procurés, et plusieurs manuscrits des couvents de Würzbourg. Ceux-ci, notamment, ont tous été perdus, à l'exception d'un seul qui est du XIe siècle. Il trouva, dans la bibliothèque de Stürmer, de bons manuscrits des épîtres de Pline; à Cologne, des manuscrits de Macrobe et de Censorinus; à Aysterbach, un *codex longe antiquissimus* de Celse. Outre ces nombreux auteurs, il a encore pu collationner Stace, Tite-Live et Tertullien. Mais ceux auxquels il s'attache de préférence sont Hygin, Calpurnius, Lucain, Silius Italicus, Censorinus et Fulgentius Planciades. Il avait l'intention de donner des éditions complètes des trois derniers. « De Silius Italicus », a dit Mr L. Roersch, « il avait collationné un manus- « crit d'une valeur exceptionnelle, qui « se trouvait à Cologne. Déjà L. Car- « rion avait connu ce manuscrit et en « avait publié quelques leçons dans ses « *Emendationes*, publiées à Anvers en « 1576; il semble même avoir colla- « tionné tout le manuscrit sur une « édition gryphienne de Silius, qui se « trouvait encore, au XVIIe siècle, au « collège des Jésuites, à Anvers; mais le « manuscrit lui-même, ainsi que la col- « lation de L. Carrion, sont malheu- « reusement perdus. Il faut attacher « d'autant plus de prix aux extraits que « Modius nous a donnés de l'importante « copie, et il est heureux qu'il les ait « largement prodigués. »

Dans tout son livre, l'auteur fait preuve d'un esprit judicieux et d'une connaissance approfondie de la langue et de la littérature de Rome; il se préoccupe également des inscriptions latines. Mais, indépendamment de la valeur scientifique, son ouvrage constitue une mine précieuse de renseignements sur les bibliothèques de l'époque et les trésors qui s'y trouvaient renfermés. C'est sous forme de lettres que Modius présente ses observations : il y en a, en tout cent trente-trois, adressées de Wurzbourg, de Bamberg et de Comburg, aux représentants les plus illustres de la philologie classique et à quantité de personnages célèbres. Citons, parmi ses correspondants, le géographe Ortelius, Adolphe de Meetkerke, Adolphe et Adrien de Merode, André Schott, Bonaventure De Smet, Charles d'Egmont, Charles Uutenhove, Erasme Neustetter dit Stürmer, François Nans, Fulvius Orsini, Georges-Louis de Hutten, Georges Rattaler, Gui Laurin, Henri Estienne, Jérôme Berchem, Douza, Lernutius, Livineius, Johannes Posthius, Juste Lipse, Laevinus Torrentius, Marc-Antoine Muret, Martin Crusius, Melissus, Philippe de Croy, Dodonée, Suffridus Petri, Théodore Canter, Pighius, Victor Giselin. Disons en terminant que Modius y a glissé encore quelques vers de sa facture : dix épigrammes *de contemptu & usu divitiarum*, et une interminable élégie en dix-neuf pages sur la mort de Palmerius Mellerus. Les *Novantiquæ lectiones* ont été réimprimées par Gruter, au tome V de sa *Lampas seu Fax artium liberalium* (Francfort, 1605).

Aux auteurs que nous venons de nommer, il convient d'ajouter Tacite, qui fut durant longtemps l'objet des préoccupations de Modius. Il mit fort complaisamment à la disposition de Lipse, l'illustre éditeur de Tacite, un exemplaire de cet écrivain annoté par Rodolphe Agricola, sur lequel il avait eu la bonne fortune de mettre la main; ensuite des notes que lui avait suggérées la comparaison de l'ancienne édition de Rome avec la Vulgate, et enfin un manuscrit qu'il avait trouvé à Bamberg et

acheté pour Stürmer. Cet envoi fut à Lipse du plus grand secours pour son édition de 1585 (*C. C. Taciti opera quæ exstant ex Iusti Lipsi editione ultima*; Anvers, Plantin, 1585), édition dont la troisième partie est précédée d'une élégie de Modius. Si celle-ci renferme un grand nombre de nouvelles leçons (83 pour les Histoires, 21 pour la Germanie, 17 pour l'Agricola, 33 pour le Dialogue des orateurs dont 41, 3, 8 et 21 ont été respectivement admises), c'est pour beaucoup aux moyens critiques que Modius avait mis au service de son auteur qu'elle le doit.

En 1584, cédant aux instances de ses proches et de ses amis, Modius reprit le chemin des Pays-Bas avec l'intention d'y séjourner; mais en rentrant, il s'arrêta à Fulda et y travailla dans la célèbre bibliothèque depuis le 26 septembre jusqu'au 12 décembre. On lui avait assuré qu'il trouverait le calme dans la patrie et que tout y était rentré dans l'ordre. Elle était plus troublée que jamais. Il dut attendre pendant trois semaines à Courtrai avant de pouvoir rentrer à Bruges, tant le chemin battu en tous sens par les garnisons anglaises de l'Ecluse et d'Ostende offrait peu de sécurité. Il y parvint enfin, en compagnie de trente à quarante cavaliers, de trois cents hommes d'armes et d'une foule immense de voyageurs en état de se défendre. Mais là, il ne trouva que ruine et misère, son patrimoine était tombé à rien; de ses terres, les unes étaient sous l'eau, les autres ne pouvaient se louer; aussi reprit-il bientôt désolé le chemin de l'Allemagne, résolu à y attendre des jours meilleurs.

Il s'arrêta à Francfort-sur-le-Mein, espérant y recevoir des fonds. Le jurisconsulte Henri Kellner, l'aida à traverser cette période de transition laborieuse et fit porter chez lui toute sa bibliothèque. Bientôt, Modius dut vivre de sa plume. Le 22 septembre 1585, il entra comme correcteur dans l'imprimerie de Feyrabend et y resta jusqu'à Pâques 1587, gagnant d'abord par semaine un florin et la table, puis deux thalers et la table. Il fut engagé ensuite en la même qualité par Wechel, et travailla chez lui jusqu'au 12 décembre 1587. Son traitement, joint à ce que lui rapportaient des traductions, ses livres, ses éditions, et aux gratifications souvent fort généreuses que lui valaient les dédicaces de ses ouvrages, ne fut pas sans lui constituer un assez joli revenu. Il ne perdit du reste pas son temps à Francfort, à en juger par le grand nombre de ses productions littéraires.

Feyrabend lui demanda d'abord une série de courts poèmes devant servir de texte à un recueil de costumes des dignitaires de l'Eglise et des ordres religieux. Modius s'en acquitta avec beaucoup de talent. L'ouvrage parut en 1585, en un élégant volume, et renferme cent deux beaux bois du graveur J. Amman; chacun est accompagné de huit vers de Modius : *Cleri totius Romanæ Ecclesiæ subjecti, Seu, Pontificiorum ordinum omnium omnino utriusque sexus, habitus, artificiosissimis figuris, quibus Francisci Modii singula octosticha adiecta sunt, nunc primum a Judoco Ammanno expressi*, etc. Petit in-4°, 98 ff. n. ch. Modius dédia son œuvre (14 kal. sept. 1585) au jeune Jean-Christophe Neustetter, dit Stürmer, neveu d'Erasme Neustetter, ce qui lui valut un cadeau de 50 florins; son éditeur lui avait donné, pour sa peine, 10 florins et 10 exemplaires. En annexe figure un court traité en prose, intitulé : *Liber singularis : in quo cuiusque ordinis Ecclesiastici origo, progressus, & vestitus ratio breuiter ex variis Historicis quasi delineatur*. Francfort, Sigism. Feyrabend, 1585; petit in-4°, 16 ff. n. ch. Le tout fut traduit en allemand et réimprimé avec les gravures de J. Amman à Francfort, en 1661, chez J. W. Amman et W. Serlin : *Der Röm. Cathol. Kirchenständ. und Orden. Mit latein. Versen von Fr. Modius und deutsch. von Joh. Adam Lonicer*.

Un ouvrage du même genre, dû aux mêmes collaborateurs, mais consacré aux costumes féminins, parut l'année suivante : *Gynæceum sive theatrum mulierum in quo præcipuarum omnium per Europam imprimis, nationum, gentium etc.*

fœmineus habitus videre est, artificios. figuris expressus a Judoco Ammanno. Additis ad sing. fig. octostichis Fr. Modii. Francfort, 1586; in-4°, 120 ff., avec 122 bois de J. Amman. Le poète reçut, de ce chef, 13 florins et 10 exemplaires, plus 4 écus pour la dédicace.

Cependant, Modius travaillait à un ouvrage beaucoup plus important, un long traité d'antiquités et d'histoire, pour lequel il fit les plus grandes recherches, à en juger d'après la liste des sources qui est donnée dans le codex Gall. 399. Il le termina en 1586. Il y rend compte de la façon dont se passaient dans les temps anciens et modernes nombre de cérémonies, entrées triomphales, cortèges solennels, joutes et tournois, jeux de guerre, etc. : *Pandectæ triumphales, sive Pomparum, & festorum ac solennium apparatuum, conviviorum, spectaculorum, simulacrorum bellicorum equestrium, & pedestrium; naumachiarum, ludorum denique..., tomi II.* 2 vol. in-fol, 236-264 p. plus 12-15 p. n. ch. Toute la partie qui intéresse l'antiquité a été réimprimée par Gronovius dans son *Thesaurus græcarum antiquitatum* (vol. XI, coll. 961-1072; Leiden, 1701). L'autre partie est consacrée au récit détaillé de toutes les cérémonies de grand apparat qui ont eu lieu depuis le commencement de l'ère moderne, notamment l'entrée de Philippe de Bourgogne à Bruges, en 1440, et à Gand, en 1458, l'inauguration de Maximilien, roi des Romains, à Francfort, en 1562, avec la liste de tous les personnages qui y assistèrent au nombre de plusieurs milliers. Le tome second, qui est orné de gravures et de blasons, rend longuement compte de tous les tournois et combats singuliers qui ont été donnés tant en Allemagne que dans le reste de l'Europe. Les ordres de la noblesse de Franconie, de Souabe et du Rhin, auxquels les *Pandectæ* furent dédiées (kal. sept. 1586), firent parvenir à l'auteur une somme de 400 florins, soit 791 florins de Brabant. Après la dédicace figure une longue lettre à Marc Sweickher, dont nous avons déjà parlé.

Peu de temps après parut une édition de Justin, qui lui valut, outre 30 exemplaires, une somme de 30 florins et une coupe d'or avec couvercle : *Trogi Pompeii Historiæ Philippicæ Epitoma. Recogn. et ad mss. emacul. a Fra. Modio. In eandem notæ, variæ lectiones, etc.*, 1587. Son commentaire a paru digne d'être reproduit dans nombre d'éditions postérieures: celle de Graevius, à Leiden, en 1701, celles de Gronovius, à Leiden, en 1719 et 1760, et celle de C. H. Frotscher, à Leipzig, en 1827.

Son séjour à Francfort fut encore marqué par la publication des ouvrages suivants, dont plusieurs sont du domaine de la jurisprudence :

1° et 2° *Praxis rerum Criminalium et Tractatus omnium nobiliorum qui in hanc usque diem exstiterunt Jurisconsultorum*, qui parurent ensemble en deux volumes; 1587. L'éditeur lui en donna 30 florins et 3 exemplaires;

3° *Repertorium sententiarum & regularium, item definitionum, divisionum, differentiarum formularum, singularium locutionum, epithetorum, dictionum denique omnium ex universo Iuris Civilis corpore et glossis, tam veteribus quam recentioribus collectarum, tributum in duos tomos a Petro Cornelio Bredenrodio, etc.*, pour lequel il reçut 30 florins et 3 exemplaires, et 21 florins de Georges-Louis de Hutten, auquel l'ouvrage fut offert. Le titre, ainsi que celui du volume précédent, est cité d'après Sanderus;

4° Une édition avec notes du *Corpus Juris Civilis*, qui lui valut 150 florins et 3 exemplaires de son éditeur. Les notes de Modius ont été reproduites à Francfort en 1663 et 1688 : *Corpus Juris Civilis in IV partes distinctum, Dion. Gothofredo auctore, cui aliquot adjecta sunt, imprimis Fra. Modii notæ;*

5° *Corpus Canonicum*, dédié à Ernest de Mengerstorff, évêque de Bamberg, qui lui en donna 50 thalers d'or; il en avait eu 8 florins de son éditeur;

6° *Continuatio historiæ Byzantinæ a capta Constantinopoli ad nostra usque tempora Franc. Modii.* In-fol. Feyrabend lui en offrit 3 florins, une horloge d'or et 3 exemplaires.

Enfin, en 1586, il avait donné ses

soins à l'impression du traité de son compatriote Josse de Damhouder : *Patrocinium pupillorum & viduarum novum*.

Nous relevons encore dans les comptes de Modius, pour les années 1585-1587, la mention de quelques ouvrages dont il fut fort probablement l'auteur et qui semblent perdus : *Pro dedicatoria Massardi* 8 florins; *Voor Sichardo* 50 florins, 2 exemplaires; *Pro Lexico Brissonii*, etc. 12 *Exempl. Pandectarum et* 4 *Brissonii ; Pro erosis in criminalibus restituendis* 25 florins.

Une courte pièce de vers de Modius parut encore en 1587 dans un recueil que Posthius consacra à la gloire de Dousa : *Encomia Dousana* (Heidelberg, 1587, p. 21). Dousa, de son côté, lui dédia un poème dans son *Hendecasyll. liber* (*Jani Dousae Poemata*, Leiden, 1609, p. 204).

Le 12 décembre 1587, Modius quitta Francfort, décidé à ne plus demeurer en Allemagne; il rentrait en Belgique où l'appelait Charles d'Egmont, qui l'avait précédé sur le sol natal. Mais de nouvelles infortunes l'attendaient en route. Le 22 décembre, il était à Bonn, où il était allé saluer des amis et se disposait à continuer son chemin le lendemain, quand pendant la nuit la ville fut surprise par le général Martin Schetz et mise au pillage. Modius fut grièvement blessé dans cette affaire à la tête et au bras; il y perdit tout son avoir et fut brutalement jeté en prison. Il dut y demeurer fort souffrant jusqu'au 23 février 1588 et eut à payer une rançon de 225 florins de Brabant, plus 104 *Ryxdaeler* et 52 mesures de vin pour son entretien durant son incarcération. Il en fait lui-même le triste récit dans la préface de son Tite-Live qui parut en 1588 (réimpress. en 1625, 1628, et 1738-1746 dans l'édition de Drakenborch, parue à Leiden).

Ce fut sa dernière publication. A partir de 1588, les détails de sa biographie nous échappent; c'est à cette date, du reste, que s'arrête le journal manuscrit de Munich. Nous savons cependant que Modius continua la série de ses pérégrinations. En 1591, il médite un voyage en Italie, sans toutefois mettre ce projet à exécution. La même année, il revit l'Allemagne et séjourna à Ingolstadt, chez Otbertus Gifanius, lequel écrivit peu de temps après à Juste Lipse (le 31 juillet 1591), se plaignant de son tempérament agité et inquiet et de la façon dont il vivait, qu'il trouve au-dessous de sa dignité. En 1594, il partit pour le Danemark, en ambassade à la suite de Charles d'Egmont.

Enfin, dans les dernières années de sa vie, il jouit d'un peu de calme. Il devint chanoine du chapitre d'Aire, en Artois, et continua dans cette retraite à s'adonner au culte des belles-lettres. Hoius et Lipse l'y encouragèrent (cf. lettre de Hoius à Lipse de septembre 1594, dans Burmann, *Sylloge*, I, p. 664, et lettre de Lipse à Modius, de février 1595, *Centuria miscell. epist.* 18). Le 1er août 1596, Modius annonça à Juste Lipse qu'il voulait entreprendre une réédition de Frontin et de Quinte-Curce. Il était à cette époque en pourparlers avec Moretus au sujet de l'impression de *Panegyricæ lectiones*, leçons qu'il avait extraites d'un excellent manuscrit de Saint-Omer; mais l'éditeur différa l'exécution de ce projet. Modius donna alors ses notes à Velser, qui les transmit lui-même à Livineius. Livineius en fit grand usage dans son édition *XII Panegyrici veteres* (Anvers, Plantin, 1599).

Modius mourut à Aire, le 23 juin 1597, et y fut enterré dans l'église Saint-Pierre. Rycquius lui consacra une touchante épitaphe dans ses *Parcæ id est Epitaphiorum... libri III* (Gand, Kerchove, 1624, p. 117). Le même auteur l'avait déjà célébré dans ses *Anagrammata* (*Præludia Poetica*. Douai, Boscard, 1606, p. 92; Cf. F. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise*, II, 23). On trouve le portrait de Modius dans Foppens et dans Boissard (*Icon. vir. ill.* IV, n° 2); l'exemplaire des *Pandectæ triumphales*, conservé à la Bibliothèque de l'Université de Gand, renferme un grand portrait de l'auteur avec la mention fautive : *Obiit Aëriæ* 1590. Le *Codex Gall.* 399 contient la liste auto-

graphe des livres qui composèrent en Allemagne la bibliothèque de Modius ; notamment de nombreuses éditions des classiques latins avec collations manuscrites : nous avons relevé celles de Tite-Live, Lactance, Vegèce, Servius, Isidore, Martianus Capella, Manilius, Quinte-Curce, Ovide, Lucain, Sidoine Apollinaire, Catulle, Tibulle et Properce. On y trouve également de curieuses indications sur la valeur respective et le prix des ouvrages.

Alphonse Roersch.

Les ouvrages de Modius. — Les biographes belges. — Sanderus, *De Brugensibus eruditionis fama claris* Anvers, 1624), p. 29-30. — E. Feys et D. Vande Casteele, *Histoire d'Oudenbourg* (Bruges, 1873), t. I, p. 396 et suiv. — *Serapeum, Zeitschrift für Bibliothekwissenschaft*, t. XIV (1853), p. 81 et suiv. article de M. Ruland).

MOELDER (*Jérôme* **DE**). Voir DE MOELDER (*Jérôme*).

***MOELLER** (*Jacques-Nicolas*) naquit, le 6 février 1777, à Porsgrund, en Norvège, où son père, Hans Moeller, était établi comme médecin. Après de brillantes études à l'université de Copenhague, il obtint le diplôme requis dans les États danois pour avoir accès aux fonctions publiques. Une bourse de voyage que lui accorda le gouvernement danois lui permit d'aller à l'étranger poursuivre ses études. Il aimait passionnément la philosophie et les sciences naturelles. A Berlin, il retrouva un condisciple de Copenhague, son ami et son compagnon Henri Steffens, qui devint plus tard célèbre comme philosophe et comme écrivain, et parle souvent de Moeller dans ses *Mémoires* (1). Les deux amis s'éprirent bientôt d'enthousiasme pour la philosophie de Kant et de Fichte.

De Berlin, Moeller alla à Freiberg pour y suivre les cours du grand minéralogiste Gottlob Werner, ensuite à Paris entendre les leçons de l'abbé Hauy et de Cuvier, enfin à Iéna où il fut, avec son ami Steffens, l'auditeur de Schelling qui commençait à former école et exerçait un ascendant extraordinaire sur les esprits les plus distingués. Parmi ses nombreux disciples, le professeur de Iéna affectionnait particulièrement Moeller. A l'école de Schelling, le jeune Danois s'exerça de plus en plus aux spéculations philosophiques, cherchant à remonter au premier principe de toutes choses. Mais à mesure qu'il étendait ses recherches, il flottait de plus en plus dans l'indécision. Quand enfin il aborda les mystères de la science religieuse, il se trouva un moment comme dans une nuit profonde. Les demi-vérités du luthéranisme, dans lequel il était né, ne lui suffisaient plus. C'est alors que l'Eglise catholique, avec les vérités lumineuses de son symbole, la profondeur de ses mystères et l'ascendant de son autorité, lui apparut comme le phare lumineux vers lequel il devait tendre.

Il fit son abjuration, le 27 janvier 1804, à Hambourg, le jour même de ses noces. Cet acte religieux, à raison de l'intolérance luthérienne des lois danoises, excluait désormais Moeller de toutes les fonctions publiques dans sa patrie. Il dut se résoudre à l'exil et vint se fixer à Munster, où le comte de Stolberg, rentré lui aussi avec d'autres puissantes familles dans le giron de l'Eglise catholique, l'accueillit avec générosité.

Craignant d'être à charge à son protecteur, Nicolas Moeller accepta la charge de professeur au gymnase de Nuremberg. Devenu ensuite gouverneur du jeune prince de Kinsky, il se fixa en 1816 à Prague, où son pupille et son fils Jean, son unique enfant, suivirent ensemble les cours du gymnase. Lorsque le prince de Kinsky eut terminé les études requises en Autriche pour suivre la carrière militaire, Moeller avec sa famille quitta Prague et habita successivement Dresde, Vienne, Bonn et Dusseldorf, s'occupant partout de ses études chéries : les sciences spéculatives et les sciences naturelles dans leurs rapports avec celles-ci. C'est de là qu'il vint à Malines, puis à Louvain avec son fils que Mgr De Ram avait appelé, en 1834,

(1) Ils ont paru sous ce titre : *Was ich erlebte, aus der Erinnerung niedergeschrieben.* Breslau, 10 vol. in-8°.

à la chaire d'histoire de l'université catholique récemment fondée. Il reçut le titre de professeur honoraire et donna pendant six ans le cours de philosophie ancienne (de 1837 à 1842). Il mourut à Louvain à l'âge de 86 ans, le 30 novembre 1862.

Moeller fut en relation avec les principaux écrivains protestants et catholiques d'Allemagne à son époque : Schelling, Steffens, Goethe, Goerres, Stolberg, Windischmann, Binterim et autres. Avant sa conversion, il écrivit dans la *Zeitschrift für speculative Physik* de Schelling et dans le *Kritische Journal der Philosophie* de Schelling et de Hegel différents articles sur la philosophie dynamique. Il fut un des premiers à combattre l'Hermésianisme. Il écrivit aussi dans plusieurs revues allemandes et françaises sur la philosophie de Schelling et de Hegel, sur la métaphysique de Lao-Tseu, de Gioberti, sur le dynamisme, sur l'origine de l'Islam, sur Gunther, sur le mouvement intellectuel en Allemagne, etc. Il a peu écrit en dehors des revues. Sa conversation, comme ses écrits, avait un cachet particulier. Causeur aimable et spirituel, il disait les choses comme il les voyait et dans l'ordre où il les voyait, se laissant aller à toute la liberté de la causerie et mêlant sans recherche, mais non sans grâce, la science, la piété, les fleurs de la poésie et même la pointe de l'ironie. Sa conversation et ses écrits avaient quelque chose de la méthode socratique, et il semble s'être représenté lui-même avec les allures de cette méthode dans son *Dialogue sur la grâce*, imprimé dans le *Katholik* de Mayence.

Nous avons de lui : 1. *Speculative Darstellung der Christenthums*. Leipzig, 1819; in-8°. — 2. *Das absolute Princip der Ethik*. Leipzig, 1819; in-8°. — 3. *Johannes Scotus Erigena und seine Irrthümer*. Mainz, 1844; in-8°. — 4. *De l'état de la philosophie moderne en Allemagne*. Louvain, 1843; in-8°. C'est la reproduction complétée des articles publiés sur ce sujet dans la *Revue de Bruxelles*. — 5. Nicolas Moeller a collaboré à beaucoup de revues; citons notamment : divers articles sur la philosophie dynamique dans la *Zeitschrift für speculative Physik* et dans le *Kritische Journal der Philosophie* (Iéna et Tubingue, 1800-1803); Considérations sur l'histoire dans le *Deutsches Museum* de Vienne (1813); sur un écrit de Steffens dans les *Wiener Jahrbücher* (1820); sur la doctrine catholique de la grâce et la théologie de saint Thomas dans *Der Katholik* de Mayence (1821); sur la théodicée de Schelling, sur l'origine de l'Islam, sur le Parménide et la dialectique de Hegel dans la *Katholische Zeitschrift* de l'université de Bonn (1845); sur la sophistique de Hegel, sur Lao-Tseu, sur Gunther, sur la dynamique des forces morales dans la *Revue catholique de Louvain* (1845-1854); divers articles de mélanges dans la *Revue de Bruxelles* (1839-1842) et dans la *Revue des Revues* (1851-1855).

T.-J. Lamy.

Notices par De Ram, Nève et Charles Moeller, dans l'*Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, 1864.

***MOELLER** (*Jean*), fils du précédent, naquit à Munster en Westphalie le 1er août 1806 et fut tenu sur les fonts baptismaux par le célèbre historien de la religion chrétienne, le comte de Stolberg. Il commença ses humanités au gymnase de Nuremberg dont Hegel était le directeur, les continua à Prague et les acheva à Dresde, où son oncle, le célèbre poète romancier Ludwig Tieck, occupait une position élevée. Les talents précoces de Jean Moeller attirèrent sur lui l'attention de Goethe et lui valurent de la part du grand poète des témoignages de bienveillance qu'il aimait à rappeler. Il suivit ensuite durant deux ans les cours de philosophie à l'université de Vienne (1825-1827). Désirant ensuite, dit F. Nève (1), visiter, suivant l'usage généralement reçu en Allemagne, d'autres écoles ayant des titres reconnus à la célébrité, il fit choix de l'université de Bonn, qui avait gagné en peu d'années une immense réputation : la philosophie, l'histoire et la philologie y étaient

(1) Discours cité plus bas.

professées par des maîtres consommés, Windischmann et Brandis, Niebuhr et Welcker, Heinrich et Naeke, qui avaient attiré autour de leurs chaires des étudiants de plusieurs nations. A cause de son goût décidé pour les sciences historiques, Moeller s'attacha avec une sorte de prédilection à l'enseignement de Niebuhr, dont les investigations sur l'ancienne Rome lui semblaient assurer la rénovation et les progrès de la haute critique. Il alla ensuite à Berlin prendre le titre de docteur en philosophie, qu'il obtint le 20 février 1830, après avoir défendu d'une manière très brillante les thèses d'usage et publié son premier travail, une dissertation latine sur les *Saxons*, leur origine, leurs migrations, leurs affinités avec les peuples scandinaves et les guerres de conquête dans la Germanie septentrionale jusqu'à leur soumission par Charlemagne. Le jeune docteur revint de Berlin à Düsseldorf, où son père avait fondé une maison d'éducation. C'est là qu'il se formait à la pratique de l'enseignement, lorsqu'il fut nommé en 1834 professeur d'histoire générale à l'université que les évêques de Belgique venaient de fonder à Malines. La chaire d'histoire ne tarda pas à avoir de l'éclat. Le talent du professeur, sa diction animée et sympathique, sa méthode d'exposer les faits d'après les sources, de les grouper avec clarté selon leurs caractères en différentes époques, de les dégager des faits accessoires et insignifiants, de les juger avec une critique juste et impartiale, sa connaissance de la science allemande et des progrès réalisés dans le domaine de l'histoire, chose inconnue en Belgique, lui acquirent la sympathie de ses élèves, et cette sympathie ne fit que grandir avec les années. Après avoir exposé les faits qui composent l'histoire, il remontait au principe générateur, puis il suivait ce principe dans toutes ses manifestations extérieures. L'histoire n'était pas seulement pour lui la science des faits, mais elle demandait l'étude des mœurs et des institutions des peuples. Après saint Augustin et Bossuet, il voyait les événements se dérouler dans le monde sous l'influence de la liberté humaine et le gouvernement suprême de la Providence. Se préoccupant avant tout de l'intérêt de ses élèves, il publia pour eux un *Manuel*, puis un *Précis* de l'histoire du moyen âge. Plus tard, il publia un *Cours complet* d'histoire universelle à l'usage des collèges et des maisons d'éducation, puis un *Cours élémentaire* pour les écoles moyennes.

Quoique père d'une nombreuse famille à laquelle il consacrait tous ses soins, Jean Moeller, grâce à son ardeur au travail et à son activité, trouvait encore le temps de s'occuper de diverses œuvres charitables et de collaborer à plusieurs publications périodiques et quotidiennes. Il envoyait des correspondances aux *Feuilles politiques* de Munich, à l'*Univers* et au *Monde* de Paris, à la *Revue de Dublin* et à d'autres publications belges ou étrangères. Il collabora à l'*Annuaire* de l'université catholique, à la *Revue catholique* de Louvain, à la *Revue de Bruxelles*, dont il fut même quelque temps directeur, à la *Revue des Revues* et à la *Belgique*. La mort vint le surprendre au milieu de ces occupations. Il mourut à Louvain le 11 décembre 1862.

Jean Moeller a écrit les ouvrages suivants : 1. *Saxones : Commentatio historica*. Berlin, 1839 ; in-8°. — 2. *Discours prononcé le 3 décembre 1835 à l'ouverture du cours d'histoire du moyen âge*. Louvain, 1835 ; in-8°. — 3. *Manuel d'histoire du moyen âge depuis la chute de l'empire d'occident jusqu'à Charlemagne*. Louvain, 1837 ; in-8°. Publié en allemand par l'auteur lui-même à Mayence, 1844, et traduit en italien. Naples, 1841. — 4. *Affaires de Cologne suivies de 27 pièces justificatives*. Louvain, 1838 ; in-8°. — 5. *Deutsche Blumenlese*. Bruxelles, 1840 ; in-8° ; 2e édit., 1843 ; 3e édit., 1858. — 6. *Précis de l'histoire du moyen âge*. Louvain, 1841 ; in-8° ; 2e édit., 1846. — 7. *Cours complet d'histoire universelle à l'usage des collèges*. Hasselt-Louvain, 1849-1857 ; 6 vol. in-12. Réédité 5 fois en 5 vol. chez Casterman, à Tournai. La 6e édition revue par son fils Charles Moeller. Traduction hollan-

daise. Bois-le-Duc, 1853-1856. — 8. *Die Weltgeschichte vom christlichen standpunkt aufgefasst*. Fribourg, 1862 ; in-8°. — 9. *Atlas de géographie historique par Jean Moeller adapté à son cours d'histoire universelle*. Bruxelles, 21 cartes. — 10. *Cours élémentaire d'histoire uniververselle*. Louvain, 1855 ; 3 vol. in-12. Plusieurs tirages d'une édition clichée chez Casterman, à Tournai. — 11. Beaucoup d'articles dans les revues et journaux indiqués plus haut.

T.-J. Lamy.

Annuaire de l'université catholique de Louvain, 1864. — Discours et notice sur Jean Moeller, par Mgr De Ram et par F. Neve.

ADDENDUM.

MELROY (Erard de Salmier, sire de), figure en 1566 sur les listes du Compromis des nobles. Il est parfois renseigné comme Namurois. Il avait épousé Anne de Merode, fille de Richard, seigneur de Fologne et bourgmestre de Liège, et sœur de deux vaillants patriotes qui le décidèrent sans doute à conspirer avec eux, car il y avait alors beaucoup de Liégeois parmi les ennemis de l'Espagne et de l'inquisition et les plus chauds partisans du prince d'Orange. Le sire de Melroy sollicita et obtint une charge dans l'armée orangiste et fit la désastreuse campagne d'automne de 1568. Il se réfugia ensuite à Dinant, dans la principauté de Liège. Ce fut là qu'il reçut bientôt après la nouvelle d'une sentence du conseil des Troubles le bannissant à tout jamais des Pays-Bas espagnols et déclarant confisquées au profit du roi Philippe II sa terre patrimoniale de Melroy, aujourd'hui Mellery, auprès de Genappe, ses fermes ou terres de Somme, de Montigny, de Vedrin, de Spy et de Douhay, cette dernière récemment héritée de son frère, le sire de Chaleux. Sa maison, sise à Namur, dans la paroisse Saint-Loup, partage le sort de ses autres immeubles. C'est la ruine, c'est aussi pour lui le signal d'une vie désormais errante, le prince-évêque de Liège ayant pris la résolution de ne point souffrir dans ses Etats des ennemis de la religion et de l'Espagne. C'est sans doute un fils de notre personnage, ce Nicolas de Salmier qui prend bientôt après la qualification de sire de Melroy, et que nous voyons reparaître à Liège, en 1577, avec le seigneur de Froidmont en qualité de député des Etats généraux dans le but d'empêcher don Juan d'Autriche d'occuper la ville de Dinant. Il est plus que probable qu'il se réconcilia avec l'Eglise et le roi d'Espagne, car nous le voyons passer au service du prince-évêque Ernest de Bavière et jouir de toute sa confiance. Ce prince l'envoie à Delft en 1584 pour y appuyer de son crédit les efforts des députés liégeois qui sont allés supplier les Etats généraux de faire la paix avec le roi d'Espagne. Il ne put aboutir. Il est plus heureux en 1592 quand, retourné seul en Hollande, il demande qu'il soit à l'avenir interdit a la garnison de Bréda de pénétrer sur le territoire liégeois.

Nicolas de Melroy était le gendre d'un ardent patriote, Philippe de Marbais, seigneur de Louverval, qui fut pris à Jodoigne les armes à la main et décapité à Bruxelles. Le prévôt Morillon, dans une lettre au cardinal de Granvelle, parlant de ces deux personnages, les qualifie de « clochettes des gueux de « Namur ». C'était vrai pour Louverval, ce l'était aussi, en 1599, pour Erard de Salmier, mais nous doutons fort que Nicolas se soit jamais mis en avant.

Ch. Rahlenbeek.

Chan. Hellin, *Mss généalogiques*, vol. I, f° 233. — Butkens, *id.*, t. I, p. 84. — J. Daris, *Histoire de Liége au* XVI*e siècle*, p. 351, 472, 490. — Poullet, *Correspondance du Cardinal de Granvelle*, t. I, p. 331. — Archives gén. de Belgique. Chambre des comptes. Sentences du Conseil des troubles du XVI*e* siècle. Reg. CXI. V. aussi le reg. XXXVI.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOTICES

CONTENUES

DANS LE QUATORZIÈME VOLUME

DE LA

BIOGRAPHIE NATIONALE.

A

AMAHEUS DE GAND. Voir *Mathieu de Gand.*

A MAUDEN (David). Voir *Mauden* (David de), écrivain ecclésiastique.

AMBERES (Miguel de). Voir *Michel d'Anvers.*

A MERICA (Pierre). Voir *Merica* (Pierre a ou de).

AMERINGIUS (Pierre). Voir *Merica* (Pierre a).

AMMONIUS (Jean). Voir *Maude* (Jean Vander).

AMMONIUS (Livinus). Voir *Maude* (Lievin Vander).

ANTOING (Pierre de Melun, baron d'). Voir *Melun* (Pierre de).

ANVERS (Michel d'), ou MIGUEL DE AMBERES. Voir *Michel d'Anvers.*

AQUENSIS (Matthias). Voir *Matthias von Zittardt.*

ARRAS (Mathias d'). Voir *Mathias d'Arras.*

ASSUMAR (François de Melo, comte d'). Voir *Melo* (François de).

AUTRICHE (Mathias, archiduc d'). Voir *Mathias d'Autriche.*

AUTRICHE (Maximilien, archiduc d'). Voir *Maximilien*, archiduc d'Autriche.

B

BACULETO (Michel de). Voir *Michel de Baculeto.*

BATENBORG (Gérard van Meckeren, dit). Voir *Meckeren* (Gérard van).

BAVIERE (Maximilien-Henri de). Voir *Maximilien-Henri de Bavière.*

BRAGANCE (François de Melo de). Voir *Melo* (François de).

C

CHAMPION (Guillaume de Meeffs, dit). Voir *Meeffs* (Guillaume de).

CHEVALIER (Paul Millet, dit). Voir *Millet* (Paul), dit Chevalier.

CITTARDUS (Matthias). Voir *Matthias van Zittardt.*

CREMER (Gérard de). Voir *Mercator* (Gérard de Cremer, dit).

D

DELLE MEL (Renaud), ou DEL MEL. Voir *Melle* (Renaud de).

DEMEUSE (Jean). Voir *Meuse* (Jean de).

DU MESNIL (Michel). Voir *Michel du Mesnil.*

E

EPINOY (Pierre de Melun, prince d'). Voir *Melun* (Pierre de).

F

FIAMMINGO (Michele), ou MICHEL FLAMAND. Voir *Michel d'Anvers.*

FRANCKE DE HALE. Voir *Mirabello* (François de).

FRENTZEN (Richard de Merode, seigneur de). Voir *Merode* (Richard de).
FURNO (Michel de). Voir *Michel de Furno.*

G

GAND (Gérard de). Voir *Meire* (Gérard Vander).
GAND (Mathieu de), trouvère. Voir *Mathieu de Gand.*
GAND (Robert de Melun, vicomte de). Voir *Melun* (Robert de).
GAUTIER DE MAUNY. Voir *Mauny* (Gautier de).
GERARD DE GAND. Voir *Meire* (Gérard Vander).

H

HAINAUT (Mathilde ou Mahaut de). Voir *Mathilde de Hainaut.*
HALE (Francke de). Voir *Mirabello* (François de).
HALEN (Les Mirabello, dits Van). Voir *Mirabello* (Les), dits Van Halen.
HALEN (Simon Mirabello, dit de). Voir *Mirabello* (Simon), dit de Halen.
HARENA (Jean de). Voir *Maude* (Jean Vander).
HEMELINCK (Hans). Voir *Memling* (Hans).
HENNEN VAN MERCHTENEN. Voir *Merchtem* (Jean de).
HERMANUS (maître). Voir *Moded* (Herman).
HEYDEN (Balthasar Vander). Voir *Merica* (Balthasar de).
HEYDEN (Pierre Vander). Voir *Merica* (Pierre a).
HORSTIUS (Jacques Merler, dit). Voir *Merler* (Jacques).

I

INSULIS (Michel de). Voir *Michel de Furno.*

J

JEAN DE MEERHOUT. Voir *Meerhout* (Jean de).
JEAN DE MERCHTEM. Voir *Merchtem* (Jean de).

K

KLEYNE (Martin de). Voir *Microen* (Martin).

L

LA CERDA (don Jean-Louis de), duc de Medina-Celi. Voir *Medina-Celi* (don Jean-Louis de La Cerda, duc de).
LAGUNA (François de Melo, marquis de Tor de). Voir *Melo* (François de).
LA ROCHE (Laurent de). Voir *Michaelis* (Laurent).
LE CLERC (Mathieu). Voir *Mathieu de Gand.*
LE JUIF (Mathieu). Voir *Mathieu de Gand.*
LE MIRE (Aubert), dit Miræus. Voir *Miræus* (Aubert Le Mire, dit).
LE MIRE (Jean), dit Miræus. Voir *Miræus* (Jean Le Mire, dit).
LOMBARDS (Les Mirabello, dits les). Voir *Mirabello* (Les), dits les Lombards.
LOUVAIN (Quentin de). Voir *Metsys* (Quentin).

M

MAHAUT DE HAINAUT. Voir *Mathilde de Hainaut.*
MAHIEU DE GAND. Voir *Mathieu de Gand.*
MAIUS (Adrien). — T. XIV, col. 179 (note).
MALION (Etienne). Voir *Maulion* (Etienne).
MALMEDY (Mathias de). Voir *Mathias de Malmédy.*
MARIUS (Corneille). Voir *Meeren* (Corneille Vander).
MASIIS (Quentin). Voir *Metsys* (Quentin).
MASSEZ (Louis-Joseph). — T. XIV, col. 1-2.
MASSIN (Nicolas de). — T. XIV, col. 2-3.
MASSOTTE (Thomas). — T. XIV, col. 3-4.
MASSYS (Jean). Voir *Metsys* (Jean).
MASSYS (Quentin). Voir *Metsys* (Quentin).
MASTELYN (Henri). — T. XIV, col. 4-5.
MASTELYN (Marc). — T. XIV, col. 6-11.
MASUI (Jean-Baptiste). — T. XIV, col. 11-12.
MATAGNE (Jules). — T. XIV, col. 12-13.
MATELART (Jean). — T. XIV, col. 13-14.
MATERNE (Saint). — T. XIV, col. 14.
MATERNE (Jean-François-Constant). — T. XIV, col. 14-16.
MATHÆUS FLANDER. — T. XIV, col. 32.
MATHEUS DE MEDIOLANO. Voir *Milaenen* (Mathias-Horace van).
MATHEYS (Henri). — T. XIV, col. 17.
MATHEYS (Jean). — T. XIV, col. 17.
MATHIAS D'ARRAS. — T. XIV, col. 17-20.
MATHIAS D'AUTRICHE, archiduc. — T. XIV, col. 21-28.
MATHIAS DE MALMEDY. — T. XIV, col. 28.
MATHIAS (Antoine). — T. XIV, col. 28-32.
MATHIEU DE GAND. — T. XIV, col. 32-33.
MATHIEU LE CLERC. Voir *Mathieu de Gand.*
MATHIEU LE JUIF. Voir *Mathieu de Gand.*
MATHIEU (Adolphe-Charles-Guislain). — T. XIV, col. 33-44.
MATHIEU (Charles-Marie-Joseph). — T. XIV, col. 45.
MATHIEU (Christophe). — T. XIV, col. 45-46.
MATHIEU (Jacques). — T. XIV, col. 46-48.
MATHIEU (Lambert-Joseph). — T. XIV, col. 48-53.
MATHIEU (Pierre). — T. XIV, col. 53-56.

MATHILDE DE HAINAUT. — T. XIV, col. 56-67.
MATHISIUS (Henri ou Corneille-Henri). Voir *Mathys* (Henri ou Corneille-Henri).
MATHON (Edmond-Etienne-Joseph). — T. XIV, col. 67-69.
MATHYS (Henri ou Corneille-Henri), MATHISIUS, ou MATISIUS. — T. XIV, col. 69-71.
MATIN (Jacques). — T. XIV, col. 71.
MATIS (Louis). — T. XIV, col. 71-72.
MATISIUS (Henri ou Corneille-Henri). Voir *Mathys* (Henri ou Corneille-Henri).
MATON (Alexis). — T. XIV, col. 72-73
MATSYS (Corneille). Voir *Metsys* (Corneille).
MATSYS (Jean). Voir *Metsys* (Jean).
MATSYS (Quentin). Voir *Metsys* (Quentin).
MATTARD (Pierre). — T. XIV, col. 73.
MATTELAER (Josse). — T. XIV, col. 73-75.
MATTENS (Jean-Norbert). — T. XIV, col. 75.
MATTHEY (Jean-Henri). — T. XIV, col. 75-76
MATTHIAS VON ZITTARDT, également nommé ZITTARDUS, ou CITTARDUS et parfois AQUENSIS. — T. XIV, col. 77-78.
MATTHIAS (Pierre). — T. XIV, col. 78-79.
MATTHIEU DE NINOVE. — T. XIV, col. 79.
MATTHYSSEN (Abraham). — T. XIV, col. 79-80.
MATTON (Charles-Florimond). — T. XIV, col. 81.
MATTREE (Christophe de). — T. XIV, col. 81-82.
MAUBUS (Ferdinand de). — T. XIV, col. 82-83
MAUDE (David de). Voir *Mauden* (David van), médecin.
MAUDE (Jean Vander), AMMONIUS ou DE HARENA. — T. XIV, col. 83-84.
MAUDE (Liévin Vander), ou AMMONIUS. — T. XIV, col. 84-86.
MAUDEN (David van), DE MAUDE ou MAULDE, médecin. — T. XIV, col. 86-87.
MAUDEN (David a ou de), écrivain ecclésiastique. — T. XIV, col. 87-88.
MAUGIS (Joseph). — T. XIV, col. 88-96.
MAULDE (David de). Voir *Mauden* (David van), médecin.
MAULDE (François de). Voir *Modius* (François).
MAULDE (Jacques de). — T. XIV, col. 97.
MAULGRED (Piat). — T. XIV, col. 97.
MAULION (Etienne), MALION ou MAULYON. — T. XIV, col. 98-100.
MAUNY (Gautier de). — T. XIV, col. 100-102.
MAUR (Saint). — T. XIV, col. 103.
MAURAGE (Jean-Baptiste). — T. XIV, col. 103-104.
MAURICE, chanoine de l'abbaye de Neufmoustier. — T. XIV, col. 104-106.
MAURISSENS (Charles-Lambert-Joseph de). — T. XIV, col. 106-108.
MAURISSENS (Jean-Baptiste). — T. XIV, col. 108-109.
MAURONTUS (Saint). — T. XIV, col. 109.
MAUROY (Léopold-Joseph). — T. XIV, col. 109-111.
MAXELLENDE (Sainte). — T. XIV, col. 111.
MAXIMILIEN, archiduc d'Autriche. — T. XIV, col. 111-162.
MAXIMILIEN-EMMANUEL, électeur de Bavière. — T. XIV, col. 162-170.
MAXIMILIEN-HENRI DE BAVIÈRE. — T. XIV, col. 170-178.
MAXIMIN (Saint). — T. XIV, col. 178.
MAYERUS (Jean). — T. XIV, col. 178-179.
MAYUS (Jacques). — T. XIV, col. 179-180.
MAZIÈRE (Joseph-Benoît de). — T. XIV, col. 180-183.
MEAN (Charles de). — T. XIV, col. 183-197.
MEAN (François-Antoine-Marie-Constantin de). — T. XIV, col. 197-210.
MEAN (Pierre de). — T. XIV, col. 210.
MEAUX (Ferdinand-Joseph). — T. XIV, col. 211.
MECKEREN (Gérard van), dit BATENBORG. — T. XIV, col. 211-216.
MÉDARD (Saint). — T. XIV, col. 216-219.
MÉDARD (Louis). — T. XIV, col. 219-220.
MEDINA (Jean-Baptiste de). — T. XIV, col. 220-221.
MEDINA-CELI (don Jean-Louis DE LA CERDA, duc de). — T. XIV, col. 221-226.
MEDIOLANO (Matheus de). Voir *Milaenen* (Mathias-Horace van)
MEEFFS (Guillaume de), dit CHAMPION. — T. XIV, col. 226-227.
MEEGANCK (Renier). Voir *Megan* (G.-E.).
MEEL (Jean). — T. XIV, col. 227-229.
MEENEN (François-Joseph van). — T. XIV, col. 229-232.
MEENEN (Pierre-François van). — T. XIV, col. 233-250.
MEER DE MOORSEL (Jean-Joseph, baron de). — T. XIV, col. 250-252.
MEERBEECK (Adrien van), en latin MEERBECANUS. — T. XIV, col. 252-254.
MEERBEECK (Jean). — T. XIV, col. 254.
MEERE (Corneille Vander). — T. XIV, col. 254-255.
MEERE (Gérard Vander). Voir *Meire* (Gérard Vander).
MEERE (Jean Vander), traducteur. Voir *Meeren* (Jean Vander), traducteur.
MEERE (Jean Vander), peintre. Voir *Meire* (Jean Vander).

MEEREN (Corneille Vander), ou MARIUS. — T. XIV, col. 255-256.
MEEREN (Gérard Vander). Voir *Meire* (Gérard Vander).
MEEREN (Jean Vander), peintre. Voir *Meire* (Jean Vander).
MEEREN (Jean Vander), VANDER MEREN ou VERMEEREN, peintre. — T. XIV, col. 256.
MEEREN (Jean Vander), ou VANDER MEERE, traducteur. — T. XIV, col. 256-257.
MEERHOUT (Jean de). — T. XIV, col. 257-259.
MEERHOUTS (Antoine). — T. XIV, col. 259-260.
MEERMAN (Arnold). Voir *Mermannus* (Arnold).
MEERSCH (Auguste-Théodore Vander). — T. XIV, col. 260-261.
MEERSCH (Désiré-Joseph Vander). — T. XIV, col. 261-264.
MEERSCH (François-Winoc-Augustin Vander). — T. XIV, col. 264-265.
MEERSCH (Léopold Vander).—T. XIV, col. 265.
MEERSCH (Nicolas Vander).— T. XIV, col. 265-266.
MEERSCH (Pasquier Vander). — T. XIV, col. 266.
MEERSCH (Philippe Vander). — T. XIV, col. 266-267.
MEERSCH (Polydore-Charles Vander).—T. XIV, col. 267-270
MEERT (Philippe-Jean-François). — T. XIV, col. 270-271.
MEERT (Pierre). — T. XIV, col. 271-272.
MEERTS (Lambert-Joseph). — T. XIV, col. 272-275.
MEES (Henri). — T. XIV, col. 274.
MEES (Joseph-Henri). — T. XIV, col. 274-276.
MEESE (Gilles). — T. XIV, col. 276-277.
MEETKERCKE (Adolphe van) — T. XIV, col. 277-284).
MEGAN (G.-E.). — T. XIV, col. 284-286.
MEGANCK (François-Dominique). — T. XIV, col. 286-290.
MEGANCK (Herman). — T. XIV, col. 290-292.
MEGANCK (Pierre) ou MEGANG. — T. XIV, col. 292-295.
MEGANCK (Renier). Voir *Megan* (G.-E.)
MEGANG (Pierre). Voir *Meganck* (Pierre).
MEGGRODINE (Joannes). Voir *Miggrode* (Jean van).
MEHUS (Liévin). — T. XIV, col. 293-300.
MEIRE (Gérard Vander). VANDER MEERE, VANDER MEEREN, VANDER MEIREN ou GERARD DE GAND. — T. XIV, col. 300-305.
MEIRE (Jean Vander), VANDER MEERE ou VANDER MEEREN. — T. XIV, col. 305-307.
MEIREN (Gérard Vander). Voir *Meire* (Gérard Vander).
MEIREN (Jean-Baptiste Vander). — T. XIV, col. 307-308.
MEISSER (François-Joseph). — T. XIV, col. 308-311.
MELAR (Adrien), MELAER ou MILLAERT. — T. XIV, col. 311-313.
MELART (Laurent), bourgmestre de Huy. — T. XIV, col. 313-314.
MELLE (Renaud de), VAN MELLE, DEL MELLE, DEL MEL ou DELLE MEL. — T. XIV, col. 315-319.
MELO (Barthélemy Melo, ou de). — T. XIV, col. 319-320.
MELO (François de), de Bragance, comte d'Assumar, marquis de Tor de Laguna. — T. XIV, col. 320-323.
MELOTTE (Antoine-Marie). — T. XIV, col. 324-326.
MELROY (Erard de Salmier, sire de). — T. XIV, col. 943-944 (*Addendum*).
MELSNYDER (Pierre-Joseph-Donat). — T. XIV, col. 326.
MELUN (Anne de). — T. XIV, col. 326-332.
MELUN (Pierre de), prince d'Epinoy, marquis de Richebourg, baron d'Antoing. — T. XIV, col. 332-335.
MELUN (Robert de), vicomte de Gand, marquis de Roubaix. — T. XIV, col. 336-339.
MELYN (Gérard). — T. XIV, col. 339-340.
MEMLING (Hans), MEMELINGEN, JAN VAN MEMMELYNGHE, MEMMELINCK, HEMELINCK ou MEMMELINC. — T. XIV, col. 340-357.
MENGAL (Jean-Baptiste). — T. XIV, col. 357-358.
MENGAL (Martin-Joseph). — T. XIV, col. 358-362.
MENGOLD (Saint). — T. XIV, col. 362-363.
MENNENS (François). — T. XIV, col. 363.
MENNENS (Guillaume). — T. XIV, col. 363-364.
MENSAERT (Guillaume-Pierre). — T. XIV, col. 364-368.
MERA (Pierre), ou VANDER MEREN. — T. XIV, col. 368-369.
MERCATOR (Arnold). — T. XIV, col. 369-371.
MERCATOR (Barthélemy). — T. XIV, col. 371.
MERCATOR (Gérard de Cremer, dit). — T. XIV, col. 372-420.
MERCATOR (Gérard), le Jeune. — T. XIV, col. 421.
MERCATOR (Jean). — T. XIV, col. 421-422.
MERCATOR (Michel). — T. XIV, col. 422-425.
MERCATOR (Nicolas). — T. XIV, col. 371.

MERCATOR (Rumold). — T. XIV, col. 425-431.
MERCHIER (Guillaume), MERCIER ou MERCERUS. — T. XIV, col. 431-432.
MERCHTEM (Jean de) ou HENNEN VAN MERCHTENEN. — T. XIV, col. 432-443.
MERCIER (Guillaume). Voir *Merchier* (Guillaume).
MERCKAERT (Jean). — T. XIV, col. 443.
MERCKX (Maurice-Ignace-Marie-Joseph de). — T. XIV, col. 443-444.
MERCURIAN (Evrard). — T. XIV, col. 444-450.
MERCX (Pierre-Paul). — T. XIV, col. 451-452.
MERCY-ARGENTEAU (Antoine-Lamoral-Charles-Auguste, comte de). — T. XIV, col. 456-458.
MERCY-ARGENTEAU D'OCHAIN (Charles-Joseph-Benoît, comte de). — T. XIV, col. 459-460.
MERCY-ARGENTEAU (Eugène, comte de). — T. XIV, col. 460-462.
MERCY-ARGENTEAU (Florimond-Claude, comte de). — T. XIV, col. 462-495.
MERCY (François, baron de). — T. XIV, col. 452-456.
MERCY-ARGENTEAU D'OCHAIN (François-Joseph-Charles-Marie, comte de). — T. XIV, col. 495-496.
MERECINUS (Pierre). Voir *Merica* (Pierre a).
MEREN (Jean Vander). Voir *Meeren* (Jean Vander), peintre.
MEREN (Pierre Vander). Voir *Mera* (Pierre).
MERICA (Balthasar de), DE MYRIACA, MOERINUS ou VANDER HEYDEN. — T. XIV, col. 497.
MERICA (Jean de), DE MYRICA ou MIRICÆUS. — T. XIV, col. 497-498.
MERICA (Pierre a ou de), VANDER HEYDEN, AMERINGIUS, MERECINUS, MIRICINUS, MIRIGINUS, MYRICINIS ou VERHEYDEN. — T. XIV, col. 498-507.
MERLEN (Abraham van). — T. XIV, col. 511-514.
MERLEN (Corneille van). — T. XIV, col. 518-520.
MERLEN (Jacques van). — T. XIV, col. 514-515.
MERLEN (Jean-Baptiste, baron van). — T. XIV, col. 522-526.
MERLEN (Jonas van). — T. XIV, col. 508.
MERLEN (Theodore van), procureur. — T. XIV, col. 507-508.
MERLEN (Théodore Ier van), graveur. — T. XIV, col. 508-511.
MERLEN (Theodore II van). — T. XIV, col. 515-518.
MERLEN (Theodore III van). — T. XIV, col. 520-521.
MERLEN (Théodore IV-Charles-Joseph van). — T. XIV, col. 521-522.
MERLER (Jacques) ou MERLO, dit HORSTIUS. — T. XIV, col. 527.
MERMANNUS (Arnold), MERSMAN ou MEERMAN. — T. XIV, col. 528-529.
MERODE (Bernard de), seigneur de Rummen, connu sous le nom de WAROUX. — T. XIV, col. 529-534.
MERODE (Charles-Guillaume-Ghislain, comte de). — T. XIV, col. 534-539.
MERODE (Eugène-Jean-Philippe, comte de). — T. XIV, col. 539-545.
MERODE (Félix-Philippe-Balthasar-Otton-Ghislain, comte de). — T. XIV, col. 545-556.
MERODE (Florent-Charles de). — T. XIV, col. 556-557.
MERODE (Frédéric-Louis-Ghislain, comte de). — T. XIV, col. 557-562.
MERODE (Guillaume III de), seigneur de Royenberg sous Duffel et de Pietershoek. — T. XIV, col. 562-563.
MERODE (Henri de). — T. XIV, col. 563.
MERODE (Henri-Marie-Ghislain, comte de). — T. XIV, col. 565-566.
MERODE (Jean, comte de). — T. XIV, col. 567-575.
MERODE (Jean-Baptiste-Werner, comte de). — T. XIV, col. 566-567.
MERODE (Philippe de), marquis de Westerloo. — T. XIV, col. 574.
MERODE (Richard de), seigneur de Frentzen. — T. XIV, col. 574-581.
MERODE (Walter de). — T. XIV, col. 581.
MERODE (Xavier-Frédéric-Marie-Ghislain, comte de). — T. XIV, col. 581-590.
MERSCH (Jean-André Vander). — T. XIV, col. 590-596.
MERSMAN (Arnold). Voir *Mermannus* (Arnold).
MERTENS (Charles, chevalier de). — T. XIV, col. 597-600.
MERTENS (Henri-François). — T. XIV, col. 600-603.
MERTENS (Jean). — T. XIV, col. 603-604.
MERTENS (Jérôme). — T. XIV, col. 604-606.
MESDAGH (Adrien). — T. XIV, col. 606.
MESMAKER (Jean de). — T. XIV, col. 606-608.
MESNIL (Michel du). Voir *Michel du Mesnil*.
MESSAUS (Guillaume). — T. XIV, col. 608-613.
MESSEMACKERS (Henri). — T. XIV, col. 613.
MESSEMACKERS (Louis). — T. XIV, col. 613.
MESSYS (Quentin). Voir *Metsys* (Quentin).
METDEPENNINGEN (Hippolyte-Désiré). — T. XIV, col. 613-615.
METEREN (Emmanuel van). — T. XIV, col. 615-621.

METS (Laurent de), IIe évêque de Bois-le-Duc. Voir *Metsius* (Laurent).
METS (Laurent de), religieux. — T. XIV, col. 622.
METSIUS (Laurent), ou DE METS, IIe évêque de Bois-le-Duc. — T. XIV, col. 622-629.
METSURS (Jacques). Voir *Metzu* (Jacques).
METSYS (Corneille), ou MATSYS. — T. XIV, col. 629-632.
METSYS (Jean), le Vieux. — T. XIV, col. 632-635.
METSYS (Jean), MATSYS ou MASSYS. — T. XIV, col. 635-638.
METSYS (Josse). — T. XIV, col. 638-639.
METSYS (Quentin), MASSYS, MASHS, MESSYS, MATSYS ou QUENTIN DE LOUVAIN. — T. XIV, col. 639-667.
METTECOVEN (Henri de). — T. XIV, col. 667.
METZU (Jacques) ou METSURS. — T. XIV, col. 667-668.
MEULEMANS (Philippe). — T. XIV, col. 668.
MEULEN (Adam-François Vander). — T. XIV, col. 668-682.
MEULEN (André Vander), ou VANDER MUELEN. — T. XIV, col. 682-685.
MEULEN (Guillaume-François-Dominique Vander). — T. XIV, col. 685-684.
MEULEN (Jean Vander). — T. XIV, col. 684-688.
MEULEN (Jean-Baptiste Vander). — T. XIV, col. 688.
MEULEN (Jean-Désiré Vander). — T. XIV, col. 688-689.
MEULEN (Laurent Vander). — T. XIV, col. 689-692.
MEULEN (Pierre Vander). — T. XIV, col. 692-695.
MEULEN (Servais Vander), VANDER MUELEN ou VERMEULEN. — T. XIV, col. 693-694.
MEULENBERGH (Dominique-François-Joseph). — T. XIV, col. 694-695.
MEULENE (Jean Vander), ou MOLINÆUS. — T. XIV, col. 695-697.
MEULENER (Pierre). — T. XIV, col. 697-698.
MEULEWELS (Pierre). — T. XIV, col. 698-699.
MEUNINCXHOVE (Jean-Baptiste van). — T. XIV, col. 700.
MEURIER (Gabriel), MEURIR ou MURIER. — T. XIV, col. 700-763.
MEUSE (Jean de), DEMEUSE ou DE MOEUSE. — T. XIV, col. 763-764.
MEVIUS (baron David-Ghislain-Emile-Gustave de). — T. XIV, col. 765.
MEYER (Antoine). — T. XIV, col. 765-773.
MEYER (Corneille). — T. XIV, col. 773-775.
MEYER (François-Grégoire-Charles de). — T. XIV, col. 775.
MEYER-ROELANDTS (Victor de). — T. XIV, col. 776.
MEYERE (Jérôme de). — T. XIV, col. 777.
MEYERE (Louis de). — T. XIV, col. 777-778.
MEYERS (Mathieu-Bernard). — T. XIV, col. 778-780.
MEYERS (Matthias). — T. XIV, col. 780-781.
MEYNNE (Adrien-Corneille). — T. XIV, col. 781-782.
MEYNNE (Amand-Joseph). — T. XIV, col. 782-787.
MEYNNE (Charles). — T. XIV, col. 782.
MEYNNE (Louis). — T. XIV, col. 782.
MEYS (Jean-Baptiste de). — T. XIV, col. 787-788.
MEYSSENS (Corneille). — T. XIV, col. 788-789.
MEYSSENS (Jean). — T. XIV, col. 789-794.
MICHA (Jean-Joseph-Félix). — T. XIV, col. 794.
MICHAËL DE FURNO. Voir *Michel de Furno.*
MICHAËL (Roger). Voir *Michel* (Roger).
MICHAELIS (Laurent), ou DE LA ROCHE. — T. XIV, col. 795.
MICHAU (Thibaud ou Théobald). — T. XIV, col. 795-797.
MICHAUX (Auguste-Louis-Joseph). — T. XIV, col. 797-798.
MICHAUX (Edouard-Joseph-François). — T. XIV, col. 798-799.
MICHEELS (Jean-Laurent). — T. XIV, col. 799-800.
MICHEL D'ANVERS, MIGUEL DE AMBERES, MICHELE FIAMMINGO ou MICHEL FLAMAND. — T. XIV, col. 800-801.
MICHEL DE BACULETO, ou DE STOCKHEM. — T. XIV, col. 802.
MICHEL DE FURNO, DE INSULIS ou PICARDUS ou MICHAËL DE FURNO. — T. XIV, col. 802-803.
MICHEL DE GAND. Voir *Mathieu de Gand.*
MICHEL DE INSULIS. Voir *Michel de Furno.*
MICHEL DE STOCKEM. Voir *Michel de Baculeto.*
MICHEL DU MESNIL. — T. XIV, col. 803.
MICHEL FLAMAND. Voir *Michel d'Anvers.*
MICHEL PICARDUS. Voir *Michel de Furno.*
MICHEL (Charles). — T. XIV, col. 803-804.
MICHEL (François). — T. XIV, col. 804-806.
MICHEL (G.-J.). — T. XIV, col. 806-807.
MICHEL (Jean-Baptiste). — T. XIV, col. 807.
MICHEL (Joseph). — T. XIV, col. 807.
MICHEL (Pierre-Joseph). — T. XIV, col. 807-808.

MICHEL (Roger), aussi ROGER MICHAËL. — T. XIV, col. 808-814.
MICHELE FIAMMINGO. Voir *Michel d'Anvers*.
MICHELOT (Jean-Baptiste-Aimé). — T. XIV, col. 814.
MICHELS (Edouard). — T. XIV, col. 814-815.
MICHIEL (Robert-Jacques). — T. XIV, col. 815.
MICHIELSEN (Pierre-Augustin). — T. XIV, col. 815.
MICHILS (J.). — T. XIV, col. 815-816.
MICROEN (Martin), MICRON, MICRONIUS ou DE KLEYNE. — T. XIV, col. 816-818.
MIDAVAINE (Isidore-Fleury-Simple). — T. XIV, col. 819-820.
MIEBAIS (Gilles). — T. XIV, col. 820-821.
MIEL (Pierre). — T. XIV, col. 821.
MIERDMAN (Etienne), ou MYERDMAN. — T. XIV, col. 822-823.
MIGEM (Eugène van). — T. XIV, col. 825.
MIGEOT (Gaspard). — T. XIV, col. 825-827.
MIGGRODE (Jean van), aussi MIGGERODE, MIGRODIUS ou MEGGRODINE. — T. XIV, col. 827-828.
MIGUEL DE AMBERES. Voir *Michel d'Anvers*.
MILAENEN (Horace-Nicolas van), ou DE MILAN VISCONTI. — T. XIV, col. 828-830.
MILAENEN (Mathias-Horace van), aussi MATHEUS DE MEDIOLANO. — T. XIV, col. 830-831.
MILAN VISCONTI (Horace-Nicolas de). Voir *Milaenen* (Horace-Nicolas van).
MILCAMPS (Jean-Baptiste). — T. XIV, col. 831.
MILDER (Corneille van). — T. XIV, col. 832-835.
MILDER (Jean van), ou MILDERT. — T. XIV, col. 831-835.
MILDER (Pierre-Paul van). — T. XIV, col. 832.
MILDERT (Jean van). Voir *Milder* (Jean van).
MILEMAN (François), ou MYLEMAN. — T. XIV, col. 835-837.
MILIS (Gabriel). — T. XIV, col. 837.
MILLAERT (Adrien). Voir *Melar* (Adrien).
MILLE (François). Voir *Millet* (François).
MILLE (Jean-Baptiste). — T. XIV, col. 838.
MILLET (François), ou MILLE. — T. XIV, col. 838-841.
MILLET (Jean). — T. XIV, col. 840.
MILLET (Paul), dit CHEVALIER. — T. XIV, col. 841-842.
MILLICH (Nicolas), ou MILLINCHS. — T. XIV, col. 842-843.
MILLON (Charles), ou MILON. — T. XIV, col. 843-847.
MILON, moine. — T. XIV, col. 847-856.
MILON (Charles). Voir *Millon* (Charles).
MINARD (Louis). — T. XIV, col. 856-858.
MINCKELERS (Jean-Pierre). Voir *Minkelers* (Jean-Pierre).
MINDERHOUT (Guillaume-Augustin). — T. XIV, col. 860-861.
MINDERHOUT (Henri van). — T. XIV, col. 858-861.
MINKELERS (Jean-Pierre), ou MINCKELERS. — T. XIV, col. 861-868.
MINNEBROER (Frans). — T. XIV, col. 868-869.
MINNECOVIUS (Mathias). — T. XIV, col. 869.
MIRABELLO (les), dits VAN HALEN, ou les LOMBARDS. — T. XIV, col. 869-882.
MIRABELLO (François de), aussi FRANCKE DE HALE. — T. XIV, col. 877-879.
MIRABELLO (Jean). — T. XIV, col. 870-871.
MIRABELLO (Simon), dit DE HALEN. — T. XIV, col. 871-877.
MIRAEUS (Aubert Le Mire, dit). — T. XIV, col. 882-895.
MIRAEUS (Jean Le Mire, dit). — T. XIV, col. 895-898.
MIRICÆUS (Jean). Voir *Merica* (Jean de).
MIRICINUS (Pierre), ou MIRIGINUS. Voir *Merica* (Pierre a).
MIROU (Antoine), MIROE, MIROEL, MIROUL, MIROY, aussi MIROULOEUS. — T. XIV, col. 898-900.
MIRWART (Henri). — T. XIV, col. 900.
MISDACQ (Josse-A.-W.-Y.). — T. XIV, col. 900-901.
MISSON (Joseph). — T. XIV, col. 901-902.
MIVENIUS (Daniel). — T. XIV, col. 902.
MIVION (Nicolas-François). — T. XIV, col. 903-905.
MOCKEL (Florent-Paul). — T. XIV, col. 906-907.
MODAVE (Jean). — T. XIV, col. 907-909.
MODED (Herman). — T. XIV, col. 909-921.
MODIUS (François), ou DE MAULDE. — T. XIV, col. 921-935.
MOELLER (Jacques-Nicolas). — T. XIV, col. 935-938.
MOELLER (Jean). — T. XIV, col. 938-942.
MOERINUS (Balthasar). Voir *Merica* (Balthasar de).
MOEUSE (Jean de). Voir *Meuse* (Jean de).
MOLINÆUS (Jean). Voir *Meulene* (Jean Vander).
MOORSEL (Jean-Joseph, baron de Meer de). Voir *Meer de Moorsel* (Jean-Joseph, baron de).
MUELEN (André Vander). Voir *Meulen* (André Vander).
MUELEN (Servais Vander). Voir *Meulen* (Servais Vander).
MURIER (Gabriel). Voir *Meurier* (Gabriel).

MYERDMAN (Étienne). V. *Mierdman* (Etienne).
MYLEMAN (François). Voir *Mileman* (François).
MYRIACA (Balthasar de). Voir *Merica* (Balthasar de).
MYRICA (Jean de). Voir *Merica* (Jean de).
MYRICINIS (Pierre). Voir *Merica* (Pierre a).

N

NEUFMOUSTIER (Maurice de). Voir *Maurice*, chanoine.
NINOVE (Matthieu de). Voir *Matthieu de Ninove*.

O

OCHAIN (Charles-Joseph-Benoît, comte de Mercy-Argenteau d'). Voir *Mercy-Argenteau d'Ochain* (Charles-Joseph-Benoit, comte de).
OCHAIN (François Joseph-Charles-Marie, comte de Mercy-Argenteau d'). Voir *Mercy-Argenteau d'Ochain* (François-Joseph-Charles-Marie, comte de).

P

PICARDUS (Michel). Voir *Michel de Furno*.
PIETERSHOEK (Guillaume III de Merode, seigneur de). Voir *Merode* (Guillaume III de).

Q

QUENTIN DE LOUVAIN. Voir *Metsys* (Quentin).

R

RICHEBOURG (Pierre de Melun, marquis de). Voir *Melun* (Pierre de).
ROGER (Michel ou Michaël). Voir *Michel* (Roger).
ROUBAIX (Robert de Melun, marquis de). Voir *Melun* (Robert de).
ROYENBERG (Guillaume III de Merode, seigneur de). Voir *Merode* (Guillaume III de).
RUMMEN (Bernard de Merode, seigneur de). Voir *Merode* (Bernard de).

S

SALMIER (Érard de), sire de Melroy. Voir *Melroy* (Erard de Salmier, sire de).
STOCKHEM (Michel de). Voir *Michel de Baculeto*.
STRUYKER (Herman de), ou DE STRYCKER. Voir *Moded* (Herman).

T

TOR DE LAGUNA (François de Melo, marquis de). Voir *Melo* (François de).

V

VERHEYDEN (Pierre). Voir *Merica* (Pierre a).
VERMEEREN (Jean). Voir *Meeren* (Jean Vander), peintre.
VERMEULEN (Servais). Voir *Meulen* (Servais Vander).

W

WAROUX (Bernard de Merode, seigneur de Rummen, dit). Voir *Merode* (Bernard de).
WESTERLOO (Philippe de Merode, marquis de). Voir *Merode* (Philippe de).

Z

ZITTARDT (Matthias von), ou ZITTARDUS. Voir *Matthias von Zittardt*.

8872 4
198

Réseau de bibliothèques
Université d'Ottawa
Échéance

Library Network
University of Ottawa
Date Due